Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1894unse_1

Albert Spencer

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CXXIII. — 1er MAI 1894.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT VINGT-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1894

THE GETTY CENTER
LIBRARY

SENEFFE

1674 (1)

I. — LE CAMP DU PIÉTON. LES ARMÉES EN CONTACT (10 août).

... Le camp des Estinnes, occupé par ordre, était trop en arrière et ne convenait en aucune façon ; M. le Prince le quitta, le 23 juillet ; marchant sur quatre colonnes, il vint s'arrêter à 11 kilomètres de Charleroy. L'armée se déploya face à l'est, sur un mamelon en dos d'âne, légèrement accentué, large de 1800 mètres environ, enveloppé au nord, à l'ouest et à l'est par deux ruisseaux en forme de boucle, et se perdant au sud dans le bois de Marche, dont les lieux dits (Coron-les-Bois, etc.) conservent le souvenir. Devant la gauche, le bourg et le château de Trazegnies ; derrière la droite, le village de Piéton, — un nom devenu légendaire. La forme et la dimension du terrain permettaient de varier les évolutions tactiques, à l'abri d'une ligne tenaillée, à intervalles, qui fut rapidement construite et armée d'artillerie. Comme le camp occupait le centre du massif, une large fausse-braie régnait entre le retranchement et les ruisseaux, rendant ainsi la position inexpugnable. Le voisinage de Charleroy et de la Sambre assure les approvisionnemens de tout genre. Au point de vue stratégique, les avantages n'étaient pas moindres. Qu'on jette les yeux sur la carte, qu'on y cherche le ruisseau et le village dont le camp du Piéton a gardé le nom ; on y verra M. le Prince en mesure de tendre la main aux détachemens ralliés, aux convois, aux renforts, inquiétant les ennemis partout, menaçant toutes leurs lignes d'opérations. De quelque côté que survienne le péril ou que s'ouvre la chance, M. le Prince est prêt....

Bientôt les événemens se précipitent ; les troupes détachées

(1) Extrait de l'*Histoire des Princes de la maison de Condé.*

par ordre du ministre rentrent successivement au camp du Piéton et portent l'effectif de l'armée française à 45 000 hommes environ; les alliés (1) se concentrent et s'approchent; Condé pressent une rencontre prochaine, terrible, décisive. Les grand'gardes sont poussées en avant; la cavalerie légère redouble d'audace. Chaque jour est marqué par un nouvel exploit de Saint-Clas. Le 8 août, il rentre après avoir enlevé un courrier important, dont suit le résumé : les ennemis sont campés d'Arquennes à Nivelles; ils prétendent avoir 170 escadrons, donnant de 30 à 35000 chevaux, 70 bataillons, donnant de 35 à 40000 hommes, soit 65 à 75000 hommes. De plus, ils peuvent appeler les garnisons de Flandre ou de Hainaut. Ils font le pain à Mons; ils ont des amas de blé à Bruxelles.

Le 9 août à dix heures du soir, M. le Prince écrit au Roi : les ennemis ont remué; leur gauche est toujours près d'Arquennes; les avant-postes de leur droite sont poussés jusqu'au bois de Buisseret, dans la direction de Familleureux; leur front entre Feluy et Seneffe. Marcheront-ils demain? — Nous craignions de manquer de fourrage, et, ne voulant pas reculer jusqu'à Maubeuge, où l'on ne serait plus à portée de rien, nous cherchions aux environs une nouvelle position, sans espérer de rencontrer tous les avantages militaires dont nous jouissons en ce moment... Il est probable que les ennemis vont nous tirer d'embarras en marchant. « Nous tascherons de les bien recevoir. Jusqu'icy nos partis n'ont pas esté malheureux. J'ay esté toute la journée à cheval pour les aller reconnoistre. »

M. le Prince est en train. Il sent la poudre, et ses forces se sont ranimées.

Le 10, les alliés font séjour. Des deux côtés, les généraux sont dehors; on s'observe sans s'aborder. Le prince d'Orange, ses familiers, ses partisans voudraient donner aux retranchemens français, cherchent le point faible, ne le trouvent pas, rentrent assez dépités dans leurs quartiers. Cependant ils rapportent une observation consolante, — toute médaille a son revers : — plus la position des Français est forte, hérissée d'obstacles, plus il sera difficile d'en sortir. Décidément Condé n'est plus aussi redoutable; on le laissera se morfondre derrière ces retranchemens où il se trouve en sûreté, et, s'il se décide à sortir, avant qu'il n'ait franchi la Samme (2) et qu'il ne soit dégagé des défilés qui l'en-

(1) Armée de l'Empire : comte de Souches, *feldzeugmeister*, proclamé général en chef des alliés. Armée des Provinces-Unies : le prince d'Orange, stathouder, l'âme de la coalition. Armée d'Espagne : le comte de Monterey, capitaine général, représenté à la tête des troupes par le marquis d'Assentar.

(2) La Samme se jette dans la Senne au-dessous de Tubize, à 4000 mètres en amont de Hal.

tourent, les alliés seront loin ou auront trouvé de bonnes positions pour le recevoir; c'est peut-être la route de Paris qui s'ouvre; et Guillaume presse M. de Souches, cherche à le flatter, à secouer sa torpeur.

M. le Prince est convaincu que les ennemis vont marcher; en descendant de cheval dans l'après-midi du 10, il a pris ses mesures. Oui, les débouchés du camp sont assez mal commodes, surtout vers le nord : des ravins, des fondrières, des bois, enfin le ruisseau, qu'il faut traverser par les gués et passerelles; il y a là une cause d'encombrement, de retards funestes. Afin d'y remédier et d'avoir sous la main un corps à jeter sur le flanc de l'ennemi, soit qu'il attaque, soit qu'il marche, de jour ou de nuit, M. le Prince porte immédiatement, le soir même du 10, au delà du Piéton environ trois mille cinq cents hommes et quinze cents chevaux, avec six pièces légères (1), qui passent la nuit masqués dans un fond, à quelques centaines de mètres au nord des retranchemens. Dans le camp même, près des débouchés, sont également massés trois mille cavaliers d'élite, Gardes du corps, Cuirassiers, Gendarmes, quinze cents dragons (Colonel-Général), les premiers du monde, et quatre bataillons (Navarre, Royal-Italien), qui pourront, au premier signal, se porter où besoin sera.

Avec ses chevau-légers, Saint-Clas fouille le pays entre le Piéton et la Samme, lançant quelques cavaliers au delà de cette rivière pour garder le contact avec l'ennemi sans éveiller l'attention. Au milieu de la nuit, ces éclaireurs repassent la Samme et rejoignent la grand'garde : l'ennemi marche! Bientôt un bruit sinistre, qui grossit et se rapproche, confirme le rapport des éclaireurs et dénonce le passage d'une grande armée qui chemine : tumulte d'hommes et de chevaux, sorte de tonnerre non interrompu, grondement du sol ébranlé par les longues files de voitures, lourds affûts, pesans chariots chargés d'artillerie, de pontons, de bagages.

II. — NUIT DU 10 AU 11. LES ALLIÉS EN MARCHE.

Aussitôt averti, M. le Prince passe le Piéton avant le jour; son fils, ses lieutenans généraux, Luxembourg, Navailles, Fourilles, Rochefort, quelques autres encore, Montal, Choiseul, l'accompagnent. Les troupes sorties le soir, celles qui ont été désignées un peu plus tard, vont le suivre. Les autres se formeront en silence, prêtes à marcher au premier ordre, conduites par les maréchaux de camp.

(1) Deux régimens d'infanterie, la Reine et La Fère, un bataillon des Fusiliers du Roi servant et gardant l'artillerie, brigade Tilladet (cavalerie).

Les traces de l'accès de goutte n'ont pas entièrement disparu: Condé n'a pu mettre de bottes; chaussé comme pour le bal, en souliers et bas de soie, mais galopant avec aisance, il traverse rapidement le terrain accidenté qui sépare le bassin du Piéton de celui de la Samme, et gagne une hauteur qui a un beau commandement; la veille, il s'y était longuement arrêté. Encore aujourd'hui, ce point est jalonné par l'ermitage de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (1). Quelques cavaliers y sont en vedette; M. le Prince entend leur rapport, observe lui-même un moment, et s'empresse de rejoindre sa grand'garde, qui est rassemblée à une demi-lieue au nord, dans un fond, près de la ferme de Belle, où Saint-Clas attend son général. Là, une sorte de promontoire (2) s'avance dans la vallée; le commandement est le même qu'à la chapelle des Sept-Douleurs, la vue aussi étendue; par elle-même, la position a une importance capitale, que les événemens vont faire ressortir et que Saint-Clas a bien jugée. Il y était avant l'aurore et n'en avait pas bougé; déjà il a beaucoup vu. Condé se place à côté de lui, écoute, regarde, réfléchit. A sa gauche, à près de deux lieues au sud, le clocher de Fayt, situé sur une arête, domine tout le pays. Les maisons du bourg, alors de médiocre importance, se cachent parmi les arbres fruitiers, les houblonnières qui couvrent les flancs de la hauteur et qui, à leur tour, se perdent dans un océan de bois inégalement touffus et clairsemés.

Un peu plus bas et moins loin, la flèche (3) du Prieuré-Saint-Nicolas s'élance du milieu des vergers; plus bas encore, au-dessous du Prieuré, un fond marécageux et quelques cabanes devenues aujourd'hui le bourg de Manage. En deçà, une petite plaine, bordée à l'ouest par des bois, à l'est par la Samme, qui, n'étant pas canalisée comme aujourd'hui, coulait au pied des hauteurs, roulant ses eaux du sud au nord, au milieu de marécages, de touffes d'aulnes et de peupliers, et continuait son cours dans la direction de Bruxelles. Aux pieds de Condé, des bosquets et quelques maisons (4) font comme une tête au pont qui traverse la Samme et qui conduit sur la rive gauche au bourg de Seneffe. Là est postée l'arrière-garde des ennemis, que la queue de leurs bagages n'a pas encore dépassée, tandis que l'avant-garde est déjà bien au delà de Fayt; car des hauteurs que Condé vient de parcourir, du moulin de Belle comme de la chapelle des Sept-Dou-

(1) 3500 mètres à l'ouest du camp.

(2) La carte de Belgique au 1/20000e y place la tour de Belle.

(3) Cette flèche a disparu. Un massif édifice, reste de l'ancien prieuré, sert aujourd'hui de caserne à la gendarmerie.

(4) Le château, les avenues que l'on voit aujourd'hui sur cet emplacement n'existaient pas alors. A en juger par la hauteur des chênes, une portion d'anciens bois a été enclose dans le mur qui enveloppe le parc.

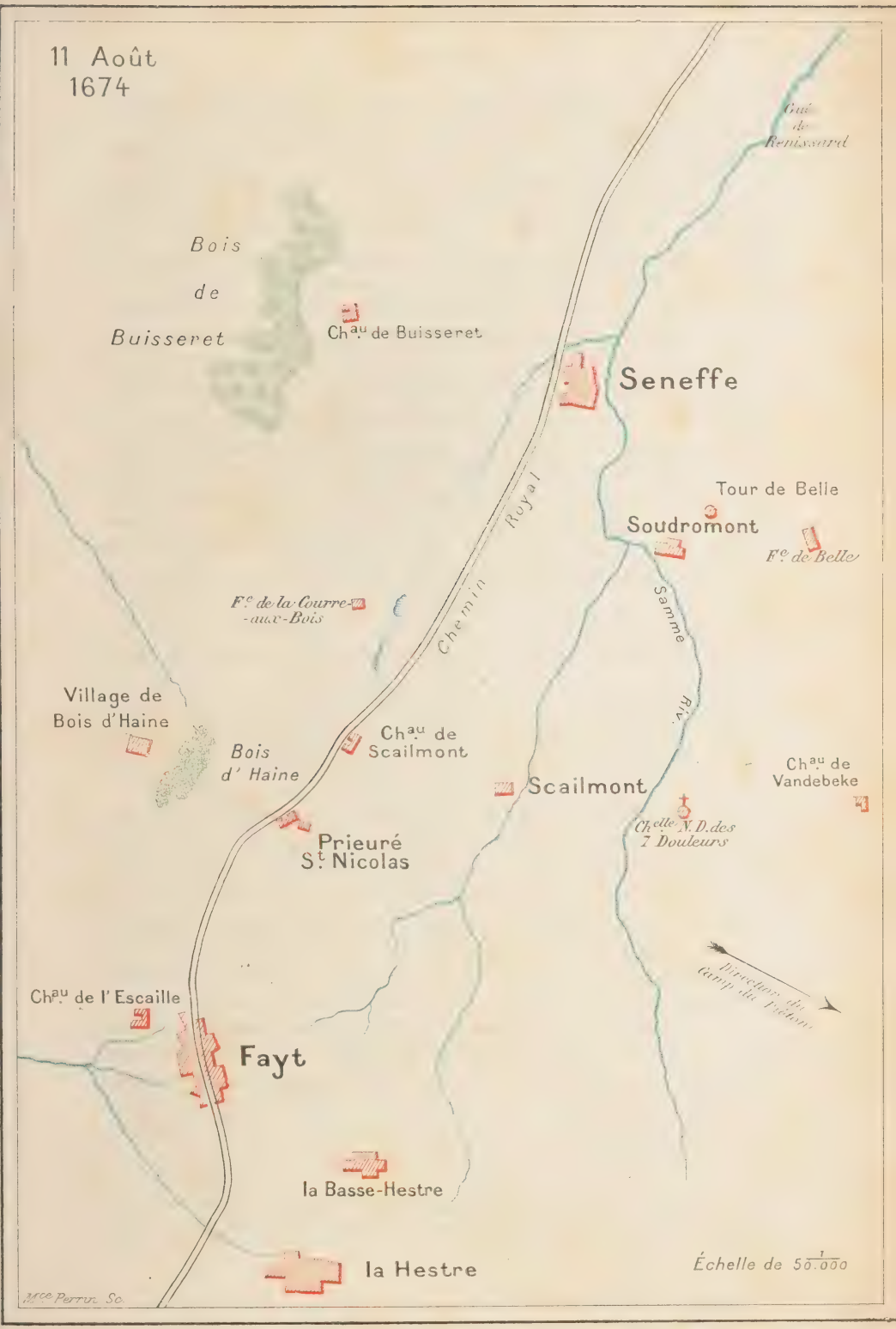

Ce croquis indique approximativement les distances, la direction des principaux cours d'eau et du « Chemin royal », fixe quelques emplacemens et permet au lecteur de suivre non le détail, mais les principales phases de l'action du 11 août.

leurs, il n'a cessé de voir tout le paysage que nous venons de décrire, sillonné par les interminables colonnes de l'armée alliée, longs serpens dont les anneaux se déroulent lentement, apparaissant dans les prés, les clairières, se dérobant derrière les villages et surtout dans les bois dont le pays est couvert.

De tous les champs de bataille, ceux de Belgique sont peut-être les plus méconnaissables. Nulle part on n'a défriché plus de bois; l'ouverture de nombreux canaux, les progrès de la culture, ont assaini des prairies jadis marécageuses, diminué le volume, rétréci le lit de mainte rivière ou ruisseau, et adouci nombre de pentes jadis escarpées. Ainsi ont disparu ou se sont transformés une foule d'obstacles décrits par les historiens militaires et dont on a peine à retrouver la trace aujourd'hui. Cela est vrai, non seulement pour les champs de bataille du XVIIe siècle, mais encore pour ceux de 1815. Le Ligny n'est plus qu'un filet d'eau; aux Quatre-Bras, où se maintint si longtemps la brigade du duc Bernard de Saxe-Weimar, et à Waterloo, les changemens ne sont pas moindres; où retrouver aujourd'hui le chemin creux d'Ohain et ce parapet naturel derrière lequel les gardes anglaises restèrent inébranlables? Dans les bassins houillers, la transformation est encore plus absolue et le bouleversement complet; partout des maisons, des puits, cheminées, tranchées, monticules, voies ferrées en tout sens; à peine peut-on relever un indice de l'ancien état des lieux. C'est le cas particulier de l'étrange champ de bataille allongé (1) où Français et alliés se heurtèrent pendant quatorze heures, le 11 août 1674.

La journée du 10 tirait à sa fin, lorsque M. de Souches, cédant aux instances de Guillaume, se laissait arracher l'ordre de reprendre la marche interrompue la veille. Aussitôt le *feldzeugmeister* change d'attitude; le voilà aussi pressé de mettre ses troupes en route qu'il semblait résolu tout à l'heure à ne pas troubler leur repos; son parti pris, il a hâte d'en finir avec ce défilé devant le camp de M. le Prince; d'ailleurs, puisqu'il faut marcher, il tient à s'assurer de bons quartiers et un logement tout prêt. L'armée impériale a l'avant-garde; son bagage part dans la nuit sous escorte; en tête marche M. de Fariaux, major-général au service de Hollande, avec deux mille chevaux fournis par les trois armées. Le *feldzeugmeister* lui donne un peu d'avance, puis s'achemine avec ses troupes. C'est le bruit causé par cette mise en train qui avait tout d'abord attiré l'attention de Saint-Clas.

(1) Ce terrain est compris dans la partie la plus animée du bassin de Charleroy: les noms aujourd'hui si connus de Manage et de La Louvière pourraient figurer sur un plan de ce champ de bataille.

L'armée de Hollande suit celle de l'Empereur; celle d'Espagne vient la troisième. L'ordre est donné de marcher sur trois colonnes, la cavalerie à gauche du côté de la rivière, l'infanterie au centre, les voitures à droite le long ou au travers des bois. La direction est donnée sur Haine-Saint-Pierre; c'est là ou près de là qu'on campera, logera comme on pourra; les maréchaux des logis sont partis et y pourvoiront.

La distance à franchir variait entre cinq et quatre lieues, suivant que les troupes quittaient des quartiers plus éloignés (Arquennes par exemple) ou plus rapprochés de Haine-Saint-Pierre; courte étape, bien longue à parcourir. Pour trois colonnes, il n'y avait qu'une route, un seul « chemin royal », qui, de Nivelles, allait rejoindre vers Binche une antique voie romaine, la « chaussée Brunehaut », et, se bifurquant, conduisait à Mons ou à Landrecies. Mons était l'objectif des alliés; ils comptaient y aller en deux jours. C'est la colonne du centre qui tenait la route royale; les deux autres devaient chercher leur passage dans de mauvais chemins ruraux ou au travers des prés et des bois. A mesure qu'on s'éloignait du point de départ, les obstacles se multipliaient, marais, vergers, clôtures, villages aux étroites ruelles, puis des taillis touffus, chemins creux, pentes abruptes; entre le Prieuré-Saint-Nicolas et Fayt, le pays se rétrécissait beaucoup. Le premier corps d'armée était passé tant bien que mal; mais les autres s'enchevêtraient, s'entassaient. Songez, que de monde! que de voitures! Soixante à soixante-dix mille combattans, dont le nombre était presque doublé par celui des charretiers, goujats, des femmes surtout, près de cent mille âmes (1).

A certains momens, on ne pouvait ni avancer ni reculer, et l'encombrement paraissait irrémédiable; aussi M. de Souches s'établissait déjà dans son logement de Haine-Saint-Pierre que la queue des convois était à cinq lieues en arrière.

Postée à hauteur et un peu au-dessus de Seneffe, fermant ce village aux traînards et aux voitures, l'arrière-garde attendait la fin du défilé pour prendre le même chemin. Comme la pointe d'avant-garde, elle se composait de détachemens des trois armées, cinq mille chevaux, quelques centaines de dragons et trois régimens d'infanterie hollandais. Le prince de Vaudemont, qui la commandait, lieutenant général au service d'Espagne, n'était pas un inconnu pour les officiers français. On avait admiré à la cour

(1) Dans l'armée impériale en campagne, la pratique est de passer à chaque compagnie quatre chariots, plus un chariot de vivandier, — à chaque cavalier un bidet, outre le cheval d'armes, — aux fantassins, femmes et ânes, *donne e sommari*, nombre indéterminé. Ajoutez les équipages de l'armée, chariots pour les vivres, les malades, les munitions, les outils, etc. (Montecuccoli, *Aphorismes*, t. I, p. 132.)

son esprit brillant, sa haute mine ; il avait fait ses premières armes auprès de Condé, en 1668, en Franche-Comté, et venait de combattre, en cette même année 1674, dans le même pays, mais de l'autre côté. C'était le fils du duc de Lorraine et de la Cantecroix, en fait un bâtard, comme Saint-Simon se donne le plaisir de le répéter souvent. Ni cette origine, ni la qualité de prince étranger qu'il s'attribuait n'étaient faites pour lui nuire auprès de Louis XIV ; mais il voulut s'ouvrir dans la chambre des filles un accès que le Roi entendait se réserver, et cela déplut. Le changement ne gênait pas le fils de Charles IV ; il prit parti chez les Espagnols, prêt à passer au service de l'Empereur, et bien accueilli partout, car il était brave et bon officier, enfin se consolant d'avoir perdu l'amitié du roi de France en acquérant celle du prince d'Orange : ce ne sera pas sa dernière évolution, mais c'est celle du moment, et nous nous y tiendrons.

Cette matinée du 11 août lui paraissait longue. Il était là, en face du pont de Seneffe, avant le jour ; ses dragons, sur l'autre rive, occupent un moulin, patrouillent dans les buissons ; les heures s'écoulent monotones ; pas un Français en vue.

Dès que Saint-Clas avait en quelque sorte éventé la présence et la marche de l'ennemi, il avait fait disparaître tous ses gens : grand'garde enfoncée dans un trou, vedettes très clairsemées, ne dépassant pas les crêtes, s'abritant derrière les murs, les troncs d'arbres. Avec le tact et la finesse d'un officier de troupes légères, Condé était entré aussitôt dans le jeu de son lieutenant ; il se cache à côté de lui sur le promontoire de Belle, et ne montrera pas plus son monde que l'autre ne laisse voir ses éclaireurs.

Les troupes qui, après leur sortie du camp, s'étaient rassemblées dans un pli de terrain près du château de Vandebeke (1), vont serpenter dans les vallons pour se rendre aux points que M. le Prince leur fait assigner par les officiers généraux. Nulle précipitation ; les mouvemens sont calculés de telle sorte que tous arrivent à la fois, un peu avant dix heures, à leur poste de combat autour de Seneffe. C'est là l'heure opportune : attaquée plus tard, l'arrière-garde ennemie trouverait les chemins déblayés, se mettrait peut-être à couvert ; plus tôt, le gros de l'armée ne serait pas assez enfoncé dans les défilés, pourrait tenter un retour offensif. Quant à Saint-Clas, il va changer de rôle et repart avec ses cinq cents chevaux ; par les ravins, les bois, il pousse droit dans la direction de Marimont ; il ira, s'il le faut, jusqu'à Binche. C'est l'avant-garde des confédérés qu'il cherche. A peine

(1) Aujourd'hui transformé en ferme. L'enceinte maçonnée, la porte armoriée, la chaussée du pont, le fossé, existent encore.

a-t-il pu la joindre du côté de Haine-Saint-Pierre qu'il se montre, se grossit, fait du bruit, engage l'escarmouche. M. de Fariaux, surpris, signale à M. de Souches l'apparition de l'ennemi dans une direction inattendue. Le *feldzeugmeister* veut y pourvoir, donne des ordres, remue du monde. Quand Saint-Clas disparaîtra, il aura fait perdre plusieurs heures à l'armée impériale, atteint son but.

Entre les enfans perdus et le gros des troupes, Choiseul, maréchal de camp, s'est arrêté à mi-chemin, au point culminant, à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, avec quelques cavaliers, des estafettes plutôt. Sa mission est de voir au loin, de prévenir, de relier le gros, les détachemens, les enfans perdus. A l'autre extrémité, dans la direction de Nivelles, Fourilles, avec huit cents chevaux, va chercher un gué pour traverser la Samme, qu'il franchit en face de Renissart (1). Il poussera les escadrons espagnols qui gardent la queue des bagages, culbutera les voitures et reviendra sur le flanc de M. de Vaudemont. Le mouvement est un peu large, mais sans péril dans la circonstance et d'un effet assuré.

Montal est chargé de l'attaque centrale. Près du hameau de Belle, derrière les dernières crêtes, en face et assez près du pont de Seneffe, il forme ses troupes, dragons de Rannes (Colonel-Général) et chevau-légers de Tilladet en première ligne, puis les Fusiliers du Roi avec leurs pièces, soutenus par sept bataillons d'infanterie. Un peu au-dessous du bourg, en suivant le fil de l'eau et en se glissant derrière la brigade Montal, M. le Prince traversera la Samme (2) avec les deux mille chevaux de la Maison du Roi. C'est avec un élan de joie martiale qu'il se met à la tête de cette cavalerie d'élite; il sait ce qu'il peut attendre des soldats qui le suivent.

III. — DIX HEURES DU MATIN. COMBAT DE SENEFFE. DESTRUCTION DE L'ARRIÈRE-GARDE DES ALLIÉS.

Cependant la sécurité de M. de Vaudemont a été troublée... un peu tardivement peut-être. Une de ses patrouilles, en fouillant les bosquets de la rive droite, a cru apercevoir quelques cavaliers qui se sont dérobés assez vite. Divers indices confirment cette rapide observation. Vaudemont s'apprêtait à renvoyer son infanterie; il l'arrête, la ramène dans le bourg, rappelle les postes qu'il avait par delà l'eau, donne l'ordre de barrer ou de détruire le pont.

(1) 3 kilomètres nord de Seneffe.

(2) Les travaux du canal et du chemin de fer ont bouleversé les passages dont on retrouve la trace dans le vieux lit de la Samme.

Il n'en a pas le temps; soudain il se trouve menacé, presque enveloppé de tous côtés.

Il est dix heures. Les dragons Colonel-Général débouchent au galop, par petits groupes, des gorges et des bosquets qui bordent la Samme, délogent à coups de carabine les dragons ennemis qui essaient de défendre le pont, se jettent à bas de leurs chevaux, démolissent rapidement un embryon de barricade, se saisissent des premières maisons de l'autre rive, ouvrent le passage à la brigade Tilladet. Nos cavaliers franchissent le pont, nettoient les jardins, culbutent tous les détachemens qu'ils y rencontrent, et vont se rallier au nord-est de Seneffe, couvrant le débouché d'un second pont qui se trouve en aval et que vont franchir les escadrons de la Maison du Roi. L'infanterie hollandaise est rejetée dans les grosses maisons du bourg, essaie de s'y retrancher.

Déjà les Fusiliers du Roi ont passé la Samme et pris à gauche pour mettre leurs six pièces en batterie, couverts par un petit ruisseau qui coule dans un fond marécageux, parallèlement à la Samme, et qui ne permet aucun mouvement tournant au sud de Seneffe. C'est l'artillerie légère qui apparaît avec son allure leste. Les projectiles de petit calibre ne font guère d'effet sur les grosses murailles; mais ils incommodent les défenseurs, balaient les ruelles. Quelques boulets vont plus loin, atteignent la cavalerie de bataille du prince de Vaudemont, qui se forme à quelque distance à l'ouest du village.

Sous la protection de cette canonnade, de la mousqueterie des dragons et des évolutions de la brigade Tilladet, Montal forme son infanterie, qui a rapidement franchi le pont de Seneffe. Ses trois premiers bataillons sont disposés en éventail; il commence aussitôt l'attaque et la conduit avec sa fougue ordinaire, embrassant tout le bourg, chassant devant lui les défenseurs et les poussant vers le centre, où ceux-ci s'enferment dans l'église. A ce point la résistance fut plus vive, mais bientôt terminée par l'entrée en ligne des deux bataillons de réserve. Tout le village est emporté. Pas un des fantassins hollandais n'échappe; tous tués ou prisonniers. Leur commandant, un cousin du stathouder, le jeune prince Maurice de Nassau, est blessé et pris en combattant vaillamment. Les pertes des Français étaient faibles; elles eussent été insignifiantes si Montal avait eu la patience de laisser faire l'artillerie; mais cet ardent soldat avait les défauts, les nobles défauts de ses qualités, et s'était un peu hâté. Il porta la peine de sa chaleur et dut se retirer, la jambe cassée d'un coup de feu.

Ce combat d'infanterie n'était pas terminé lorsque la Maison du Roi, profitant du pont qui traversait la Samme un peu en aval

de Seneffe, débouche derrière les escadrons de la brigade Tilladet. Rochefort est en tête avec sa compagnie et celle de Noailles (1); il est heureux et fier de faire « travailler » devant son prince et son général ces Gardes du corps qu'il a choisis, formés, instruits avec tant de soin.

A peine a-t-il dépassé la droite de notre cavalerie légère qu'il découvre la grosse cavalerie des ennemis en bataille sur un terrain ondulé un peu au-dessus de Seneffe, en avant du château et des bois de Buisseret. M. de Vaudemont a rectifié sa position pour soustraire ses cavaliers au feu de l'artillerie française. Trois escadrons se détachent et font face à Rochefort, mille chevaux contre cinq cents! Encore l'ennemi aurait-il pu engager plus de monde sans les chemins creux qui coupaient et limitaient le terrain. Rochefort n'attend pas le choc et charge sans compter; la mêlée fut chaude; mais l'avantage allait rester au nombre, lorsque M. le Prince déploie sur la droite les autres compagnies des Gardes du corps et les chevau-légers de la Garde, sans attendre les Gendarmes et les Cuirassiers, qui arrivent à la file et resteront en réserve (2). Vaudemont engage aussitôt les deux tiers de son monde; environ trois mille de ses cavaliers sont aux prises avec deux mille Français; mais l'élan donné par M. le Prince est irrésistible; tout plie devant lui; les gros escadrons des confédérés sont renversés les uns sur les autres.

Le prince lorrain a encore l'avantage du nombre; il court à sa troisième ligne pour faire charger ses escadrons frais pendant que les Gardes du corps se remettent en ordre et avant que les Gendarmes n'arrivent. A ce moment, Fourilles, qui achevait son mouvement tournant et venait de défaire l'escorte des voitures, se présente sur le flanc des escadrons ennemis. Ce fut décisif. Tous ces cavaliers de diverses nations, se sentant peu soutenus, mal encadrés, se méfiant les uns des autres, ne veulent ni charger, ni attendre le

(1) La première compagnie des Gardes du corps, « Gardes écossais », portait le nom de son capitaine, le duc de Noailles, non présent. La quatrième compagnie était commandée, depuis 1669, par le marquis de Rochefort, que nous voyons charger à sa tête. Elle prit plus tard le nom d'Harcourt.

(2) Gardes du corps, seconde compagnie, Luxembourg; troisième, Béthune; depuis 1671, celle-ci avait pour capitaine le duc de Duras. — Il est remarquable que les capitaines des trois compagnies françaises, duc de Luxembourg, duc de Duras, marquis de Rochefort, avaient suivi Condé en exil. A Seneffe, les Gardes du corps formaient huit escadrons commandés par Chazeron (François de Monestay), lieutenant des Gardes, mort lieutenant général en 1697. Les chevau-légers de la Garde étaient conduits (le capitaine duc de Luynes absent) par le sous-lieutenant Henri Balzac, marquis d'Ailly, qui fut tué à la tête de sa compagnie; ils étaient compris dans les dix escadrons formés par le corps de la Gendarmerie, ainsi que les Gendarmes du Roi, commandés par le capitaine-lieutenant prince de Soubise, blessé. Les Cuirassiers du Roi, trois escadrons, de récente formation et déjà haut placés dans l'estime de l'armée, étaient conduits par le mestre de camp-lieutenant comte de Revel (Charles de Broglie), blessé dans l'après-midi.

choc, et tournent bride au galop (1) dans la direction qu'avait prise le gros de l'armée alliée. Ils abandonnent leurs colonels et nombre de prisonniers, parmi lesquels le duc de Holstein, le comte de Solms et plusieurs autres personnages de marque, la plupart blessés. Blessé aussi, le prince de Vaudemont, qui a été entraîné dans la déroute. Une grande partie des équipages ont été abandonnés, les charretiers ayant coupé les traits pour se sauver; d'autres, éperdus, emmènent leurs voitures vers les défilés déjà encombrés par les convois.

Le succès est éclatant. L'arrière-garde des confédérés, ce gros détachement de plus de huit mille hommes d'élite, est absolument anéantie; tous les trophées de guerre, drapeaux, étendards, timbales, sont aux mains des Français. Les survivans sont des prisonniers, ou des fuyards qu'on ne ralliera plus.

Ce premier engagement a duré une heure et demie; c'est celui qui a gardé plus particulièrement le nom de combat de Seneffe. Est-il permis de le définir et de le limiter comme on a l'habitude de faire? Les actions de guerre ne peuvent se diviser par tranches dont on prend ou laisse ce qui convient. Ces divisions, qu'il faut introduire dans le récit de la journée du 11 août pour tâcher d'y mettre un peu de clarté, étaient à peine sensibles dans la réalité, et les incidens de la journée vont se succéder, s'enchaîner sans interruption réelle.

M. le Prince devait-il, pouvait-il s'en tenir à cette moisson de lauriers, saluer poliment les confédérés, dont il voyait le nombre grossir en face de lui sur les hauteurs, et retourner pacifiquement dans son camp, comme il se pratique aux exercices de manœuvres? On l'a beaucoup dit. Mais n'oublie-t-on pas une condition préalable, indispensable? Il eût fallu le consentement du prince d'Orange. — A notre avis, Condé aurait eu tort d'y compter; s'il avait été d'humeur à lâcher prise quand il tenait l'ennemi, il n'est pas douteux que Guillaume ne l'eût reconduit de belle façon, en le poussant et en lui infligeant le plus rude des échecs.

IV. — MIDI. COMBAT DE LA COURRE-AUX-BOIS. L'ARMÉE D'ESPAGNE REPOUSSÉE.

Le prince d'Orange conserve la direction générale et l'exerce avec efficacité. Il se tient au Prieuré-Saint-Nicolas; une grande lieue de pays le sépare de Seneffe. C'est bien loin; mais derrière lui l'armée impériale est plus loin encore. De cette position presque centrale, Guillaume peut embrasser l'ensemble, se tenir en communication avec M. de Souches, dont il attend le secours

(1) Lettre du prince d'Orange aux États-Généraux, 18 août 1674.

avec impatience, et faire mouvoir les troupes qui ralentiront la marche et les progrès du prince de Condé. Le « chemin royal » qui se déroule à ses pieds conduit à Seneffe en droite ligne, et c'est déjà par cette route, grande artère des manœuvres de la journée, que s'avance, disons plutôt que rétrograde l'armée d'Espagne. Laborieusement elle sort des haies, des vergers, des pâtures humides, et se présente à la lisière d'une plaine ondulée, découverte, assez étendue, la gauche en avant de la ferme de la Courre-aux-Bois, la droite vers la Samme. La belle cavalerie wallonne fait le fond de cette armée; le capitaine général, comte de Monterey, n'est pas sur le terrain, retenu ailleurs par d'autres devoirs; cette absence lui sera reprochée. Il est remplacé par le marquis d'Assentar, mestre de camp général. L'infanterie étant peu nombreuse, — un seul régiment, celui du comte de Beaumont, — le prince d'Orange l'a renforcée de six bataillons hollandais conduits par le comte de Waldeck, et, pour donner confiance, il les fait suivre de six cents chevaux allemands, premier contingent envoyé par M. de Souches. Les fuyards qui reviennent de Seneffe embarrassent et ralentissent tous ces mouvemens.

Avec les Gardes du corps, Condé suivait au pas la cavalerie de Vaudemont dans sa retraite précipitée, lorsque à environ 1 500 mètres en avant de lui il découvrit les têtes de colonnes, qui, débouchant des bosquets de Scailmont, semblaient précéder un corps assez nombreux. M. le Prince s'arrête, donne ses ordres. Il y a des blessés à relever, des prisonniers à rassembler. Il faut surtout reformer les troupes, rallier les dispersés. Si Fourilles n'avait pas pris soin de mettre le feu aux voitures abandonnées, il manquerait encore plus de chevau-légers retenus par le pillage.

Tandis que Luxembourg s'étend à droite et gagne du terrain avec la cavalerie légère, Fourilles, qui s'est remis à la tête de la Maison du Roi, appuie à gauche et couvre le mouvement général, surtout celui de l'infanterie, qui se prépare à l'attaque des vergers et des clôtures (1). Tous les régimens laissés au camp ont été appelés; ils sont en marche; les premiers échelons arrivent, trouvent les gués reconnus, notamment en amont de Seneffe, vers Soudromont, ce qui active le passage de la Samme et diminue la longueur du parcours. Il faut se hâter : Condé ne laissera pas à son adversaire le temps d'amener ses réserves, ni même de déployer sa première ligne.

La distribution des troupes et la nature du terrain indiquent ce que put être ce deuxième engagement. Quoique assez vif, il dura encore moins que le premier; la marche, les formations

(1) Le théâtre de ce combat de la Courre-aux-Bois est aujourd'hui traversé par le chemin de fer, et en partie occupé par la station et les maisons de Manage.

avaient pris plus de temps que l'action. Les alliés en sortirent malmenés, mais non sans honneur. La cavalerie wallonne soutint sa vieille réputation; ses débris purent se retirer à travers les bosquets, qui facilitèrent aussi la retraite de l'infanterie. Ils emmenaient quelques blessés, le comte de Waldeck, le prince Charles, détaché par M. de Souches et futur duc de Lorraine. Ils en laissaient plus aux mains des Français, entre autres le marquis d'Assentar, le général espagnol, qui avait déployé le plus brillant courage (1). Là encore un Mérode se fit tuer; c'est une vaillante race.

Vers une heure et demie après-midi, Luxembourg, à l'extrême droite, avait gagné beaucoup de terrain; au centre, l'infanterie française occupait le château de Scailmont, au pied de la côte du Prieuré.

V. — UNE HEURE ET DEMIE. COMBAT DU PRIEURÉ-SAINT-NICOLAS. MORT DE FOURILLES. DÉFAITE DES HOLLANDAIS.

Voici Condé aux prises avec le plus passionné de ses adversaires. Cramponné au prieuré de Saint-Nicolas-des-Bois, Guillaume fait ferme pour recueillir les troupes battues, sauver son artillerie, partie de ses équipages, laisser à M. de Souches le temps d'arriver, et, avec l'aide de Dieu, reprendre l'offensive. Les passages deviennent de plus en plus étroits, les pentes plus raides, le pays plus couvert. Ces obstacles n'arrêtent pas M. le Prince; il a la Maison du Roi sous la main, il en usera, et tout de suite. La cavalerie légère, que les escadrons arrivant du camp grossissent à chaque instant, se range un peu en arrière sur le terrain récemment conquis vers Scailmont; c'est Luxembourg qui la commande; appuyant à droite, il ira chercher les troupes ennemies qui escortent l'artillerie et les équipages, et, par ce mouvement, tournera le réduit du Prieuré. L'infanterie attaquera de front cette position, que les Gardes du corps et les Gendarmes aborderont par la gauche, se déployant de leur mieux dans un terrain très accidenté; aussitôt formé, leur premier échelon chargera; M. le Prince se portera un peu plus loin avec le second. Brièvement il donne des instructions à Fourilles comme à un homme qui sait comprendre à demi-mot: Allez tête baissée; vous serez soutenu. De son côté, Fourilles a l'aisance d'un lieutenant éprouvé; n'a-t-il pas la confiance de son général? n'est-il pas trop connu pour

(1) Il mourut de ses blessures et fut enterré à Mons. — « Don Fernando de Acuña, marquis d'Assentar, grand de Portugal, gouverneur de Novare, mestre de camp du meilleur et du plus ancien terce espagnol, nommé le terce de Lombardie. On peut dire de lui sans exagération que c'estoit le plus sage, le plus intrépide et le plus judicieux capitaine que les Espagnols ayent eu de son temps en Italie et en Flandre. » (*Mémoires manuscrits du baron de Woerden.*)

qu'on doute un instant de lui? Il croit pouvoir risquer quelques observations : le terrain n'est pas favorable ; au moins conviendrait-il de laisser souffler les chevaux, d'attendre que la cavalerie fraîche ait gagné du terrain, que le mouvement tournant de la droite se soit plus accentué...

Il est des momens où les minutes semblent des siècles à celui qui croit saisir la victoire. Condé ne s'appartient plus; il n'entrevoit que le but qui se rapproche et dont rien ne saurait le détourner; il oublie l'homme, l'ami. D'un geste, il arrête Fourilles : « Je sais, Monsieur, que vous aimez mieux raisonner que combattre; mais je n'ai pas le temps de vous entendre, et je vous donne l'ordre de charger. » — Une demi-heure plus tard, on rapportait Fourilles percé de coups : « Je sais que mon compte est réglé, dit-il à un de ses amis en lui serrant la main; ce que je demande à Dieu, c'est de vivre encore quelques heures pour voir comment ce b... là pourra se tirer du pétrin où il s'est mis (1). » — La mort de ce brave homme, tombant sous le coup d'une apostrophe cruelle, jette une ombre sur la gloire de Condé.

Les escadrons conduits par Fourilles, enveloppés, fusillés, ramenés, perdirent beaucoup de monde; mais au prix de leur sang ils avaient ouvert le chemin à M. le Prince, qui, reprenant la charge, enfonce tout devant lui. Il va couper les communications entre l'armée de Hollande et l'armée impériale. L'infanterie hollandaise se sacrifie pour lui barrer le passage; la légende veut que le régiment des gardes du prince d'Orange y soit resté tout entier.

D'autre part, Luxembourg, déployant toutes les brigades de cavalerie légère, s'étend au loin vers la droite, disperse trois bataillons qui gardaient les équipages, s'empare de toutes les voitures et achève son mouvement tournant. Le Prieuré est occupé par l'infanterie française. Les troupes des États et celles d'Espagne, réduites en nombre, abandonnant blessés, prisonniers, équipages, traversent les défilés en désordre, changent de direction et marchent sur Fayt.

Au loin derrière ce village, on peut voir des armes qui reluisent dans les bois, observer des masses qui s'agitent. Rien n'échappe à l'œil de M. le Prince, qui prépare ses ordres en si-

(1) Transporté à Charleroy, Fourilles vécut encore douze jours. — Les Fourilles étaient, de père en fils, aux Gardes françaises; le frère aîné avait commandé le régiment comme lieutenant-colonel. Par exception, Jean-Jacques Chauméjean, chevalier de Fourilles, servait dans la cavalerie, étant entré comme cornette au régiment d'Harcourt en 1645. Depuis, il fit campagne chaque année; la paix le trouva mestre de camp. Il suivit plus tard Coligny en Hongrie. En 1668, il inaugura les fonctions auxquelles l'appelait la confiance bien placée du Roi avec le titre de « visiteur » de la cavalerie. Mestre de camp général en 1670, lieutenant général du mois de février 1674.

lence. « C'est la déroute; partout les ennemis fuient, » murmurent les flatteurs ou les étourdis de l'état-major. — « Non, reprend une voix juvénile; ils changent de front. » Condé se retourne brusquement : « Jeune homme, qui vous en a tant appris »? Et M. le Prince ajoute en souriant : « Il voit clair. » — Ce jeune homme qui « voyait clair » avait vingt et un ans; depuis quelques mois seulement il était à l'armée; déjà il avait attiré l'attention de Louis XIV, et il fixait aujourd'hui celle du Grand Condé. C'était Hector de Villars, qui devait conduire nos soldats vingt fois à la victoire, pacifier les Cévennes, et sauver la France à Denain (1).

Villars avait vu juste; les ennemis ne quittaient pas la partie.

VI. — RETOUR DES ALLEMANDS SUR FAYT. FACE EN ARRIÈRE EN BATAILLE.

Le prince d'Orange avait perdu une partie de son armée, tout le bagage, l'équipage de pont, le trésor; il avait vu tuer ou prendre nombre d'amis, de parens, détruire des bataillons entiers, enfoncer presque tous ses escadrons. Tant de coups terribles n'ont pas abattu son âme; il se prépare à une lutte suprême. A des troupes en retraite, presque en fuite, il donne encore une fois pour direction le clocher de Fayt. Là aussi revenaient les Impériaux ramenés de leur bivouac; c'était le gros de l'armée. Comme ils tenaient l'avant-garde le matin, ils avaient traversé Fayt d'assez bonne heure. M. de Souches, qui les commandait, s'était d'abord occupé de quelques escadrons français, qui, paraissant venir de leur camp en droite ligne et débouchant vers La Hestre par les ravins, s'approchaient au même moment. C'était la troupe de Saint-Clas; il avait bien rempli sa mission. Escarmouchant avec prudence et habileté, dissimulant sa faiblesse, il sut attirer l'attention du *feldzeugmeister*, si bien que celui-ci tint peu de compte de ce qui se passait du côté de Seneffe; simple combat d'arrière-garde, pensait-il. Le bruit qui augmentait, le nombre croissant des fuyards ne firent guère d'impression sur ce vétéran. Il ne fut que plus pressé d'atteindre les lieux où son logement était marqué, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Saint-Vaast, d'y établir ses troupes, d'y mettre en sûreté son artillerie et ses bagages. Il fallut les messages réitérés, alarmans du prince d'Orange, la violence du feu, la durée de l'engagement pour le tirer de sa quiétude. Il donna l'ordre de parquer le bagage.

(1) Quelques minutes plus tard, lorsque le général en chef conduisit en personne la charge au milieu d'une mêlée effroyable, la même voix s'éleva : « Enfin ! voilà ce que je désirais tant voir, le Grand Condé l'épée à la main ! »

de quitter les quartiers et de rebrousser chemin, mais sans hâte et par échelons.

Ainsi toute l'armée alliée, les troupes fraîches qui revenaient sur leurs pas, comme celles que M. le Prince menait battant depuis le matin, allaient se trouver groupées autour du village de Fayt par un mouvement général de « face en arrière en bataille ». C'était l'ensemble de ces marches, contremarches, en avant, en arrière, en tiroir, aboutissant à un alignement nouveau, qui de loin pouvait ressembler à une accélération de retraite, et que le coup d'œil précoce de Villars avait bien apprécié. La position est formidable; mais les alliés ne l'ont pas encore complètement occupée; elle deviendra inattaquable si M. le Prince s'arrête; ou bien l'ennemi débouchera, s'étendra, enveloppera les Français; il va l'essayer tout à l'heure.

Le « chemin royal », après avoir traversé le Prieuré-Saint-Nicolas, s'élève doucement à flanc de coteau, et, à plus d'un quart de lieue (1), atteint l'église de Fayt (2), dont le clocher servait, depuis le matin, de point de direction aux deux armées; c'est le réduit du village. Les maisons, généralement solides et bien bâties, sont éparses sur un plateau ondulé et assez élevé qui s'élargit et se découvre vers le sud. Autour du village, une ceinture de vergers, de jardins, avec de grosses haies et de bons murs, qui forment autant d'obstacles et donnent à la défense de solides points d'appui. Le pays, jadis couvert de forêts, comme l'indiquent les noms de villages et les lieux dits La Hestre, La Basse-Hestre, et même Fayt (3), était encore fort boisé alors, surtout à l'ouest et au nord : haie de Rœulx, bois de Haine. Également à l'ouest, mais plus près du village, le château de l'Escaille (4). De ce côté, entre le village et les bois, serpente une ravine, bordée de broussailles et difficile à traverser, qui jouera son rôle dans la journée. Beaucoup de houblonnières, avec leur fouillis, surtout vers l'est, où elles se mêlent aux sources, aux prés marécageux, sur des pentes assez raides et accidentées.

Les troupes impériales, dont les échelons achevaient lentement de se distribuer sur la position que nous venons de décrire,

(1) Environ 1100 mètres.

(2) Nouvellement rebâtie, l'église actuelle de Fayt occupe l'emplacement de l'ancienne.

(3) Le mot Fayt qui, en wallon, se prononce Fa-ï, paraît être un dérivé de *fagus* (hêtre), et, selon d'autres, de « faîne », fruit de cet arbre, qui était évidemment jadis l'essence dominante dans la région. — Nous n'avons pas besoin de rappeler que, pour retrouver l'état de lieux que nous décrivons, il faudrait remonter au delà de deux cents ans. — Voir la *Notice historique sur Fayt-les-Seneffe*, par Jules de Soignies.

(4) Environ 400 mètres nord-ouest de l'église. Ce château jalonne la tête de la ravine, encore fort reconnaissable aujourd'hui.

étaient restées les dernières attachées à l'ordre compacte; leurs mouvemens étaient pesans. Guillaume eut quelque peine à obtenir de leurs généraux un ordre plus étendu, qui permît de parer aux mouvemens tournans faciles à prévoir. Leurs rangs s'ouvrirent pour laisser passer les régimens plus ou moins débandés qui montaient par le « chemin royal ». On pouvait compter que l'ennemi serait pressant; il fallait se hâter : l'ordre de bataille fut donc un peu interverti, non sans mélange des diverses armées comprises dans le grand tout des alliés. Cependant le gros des Hollandais était à l'aile droite (1), dirigée par Guillaume, qui d'ailleurs était un peu partout et ne perdait pas de vue le comte de Souches, objet de son animadversion. Au centre et à la gauche (2), l'infanterie impériale occupait le village et se prolongeait vers les bois, les masses et la cavalerie rangées derrière. Le prince Pio de San-Gregorio commande de ce côté. L'artillerie tenait, à droite et à gauche, quelques pièces prêtes à agir; son groupe principal était auprès des réserves, au point culminant du plateau, les pièces prêtes à foudroyer le village s'il est enlevé par les Français.

Le comte de Souches est au centre; il a l'œil à tout; le vieux capitaine s'est réveillé; par son expérience, son coup d'œil, son froid courage, il va s'élever à la hauteur de l'indomptable ténacité du prince d'Orange. La ténacité! c'est la vertu de l'heure et du lieu. Les généraux alliés ne peuvent plus espérer une victoire; il s'agit d'empêcher la défaite de tourner à la déroute; il faut profiter de la supériorité numérique et de l'avantage de la position pour limiter l'essor de l'ennemi, s'assurer une retraite honorable. Leur armée va se montrer la digne émule de celle qu'elle combat. Comme les chefs, les soldats feront leur devoir; la palme reste aux Allemands. Robustes, braves, bien exercés, ils sont intacts et n'ont pas supporté, comme les autres, cinq heures de fatigues et de périls. S'ils doivent plier devant la furie française, ils se reformeront aussitôt. Chaque pouce de terrain par eux abandonné sera payé cher; parfois ils reprennent le terrain perdu, et sur certains points ils restent inébranlables. C'est ce qu'on verra dans le récit qui va suivre.

VII. — TROIS HEURES ET DEMIE. COMBAT DE FAYT. CONDÉ DANS LA MÊLÉE. A LA NUIT, LES DEUX ARMÉES RESTENT EN PRÉSENCE.

La nature des lieux, la variété des combats livrés depuis le matin, les derniers incidens avaient troublé l'ordre de bataille des Français, et réparti l'armée en deux colonnes ou plutôt deux

(1) Côté est, en face de la gauche des Français.
(2) Ouest, en face de la droite des Français.

groupes de colonnes de force très inégale. A droite, au nord-ouest du Prieuré, au milieu des bois, des vergers et des houblonnières, au delà du chemin dit de Bruxelles (1), M. de Luxembourg conduit les troupes qui avaient enlevé le bagage des Hollandais et dissipé l'escorte. Sur le « chemin royal » et le long de ce chemin, plusieurs colonnes, quittant le Prieuré, s'avancent vers Fayt. M. le Prince fit son déploiement en marchant. Il veut pousser l'ennemi sans lui laisser le temps de souffler, sans attendre ce complément d'infanterie qui ne peut arriver avant le soir. S'arrêter? Il eût dû reculer, et alors il avait sur les bras son adversaire et ses troupes fraîches.

Pendant que Luxembourg presse son mouvement tournant, Condé enveloppe le village avec presque toute son infanterie formée sur deux lignes. L'engagement fut long et très chaud. La seconde ligne tout entière remplit les intervalles de la première. A droite, les trois bataillons des Gardes françaises, soutenus par les Gardes suisses, avancent dans un ordre admirable. Vigoureusement et habilement conduit par le brigadier Rubentel, ce « superbe » (2) régiment gagne assez de terrain au prix de pertes cruelles : sept capitaines, nombre d'officiers et de soldats étaient sur le carreau (3). Les Gardes prennent position, formant un crochet défensif. Déployés des deux côtés de la route, les régimens du Roi, Royal des Vaisseaux, de Navarre et de la Reine, soutenus par les « petits Suisses » (Stoppa, Erlach, Pfiffer, Salis), s'établissent dans les vergers et les premières maisons; mais, foudroyés par l'artillerie et la mousqueterie, ils ne purent atteindre l'église. Anguien, Condé, Conti et Auvergne s'étendent vers la gauche; le duc de Navailles a le commandement de ce côté.

L'attaque de front ne pouvait réussir que secondée par le mouvement tournant. C'est ce que tentait M. de Luxembourg avec l'aile droite. Il fit commencer l'opération par les Gardes du corps, nettoya les abords du bois d'Haine, puis, rabattant à gauche, rejoignit son gros (régiment de Picardie, Dragons, Cuirassiers du Roi), et attaqua les troupes qui cherchaient à prolonger vers l'ouest la ligne de bataille des ennemis. Lui-même, se jetant à la tête de Picardie, fait un véritable trou dans les masses qui veulent l'envelopper; sa cavalerie s'y élance, charge, culbute plusieurs bataillons et s'empare du canon. Le château de l'Escaille a été enlevé, les bois, la haie de Rœulx traversés, la ravine franchie.

(1) Qui, venant de Binche ou Mons, conduit par Fayt à Braine-le-Comte et à Bruxelles.

(2) Ainsi noté par M. le Prince dans sa revue du 12 mai.

(3) Dans cette journée du 11 août, le régiment des Gardes françaises eut cinq cent quarante-huit hommes hors de combat, dont quarante et un officiers.

M. le Prince, avec les Gardes suisses et quelque cavalerie retirée du centre, marche vers sa droite pour soutenir ou plutôt pour relever son lieutenant; car Condé a dû prescrire à celui-ci de faire face à droite pour arrêter un parti de troupes alliées, qui, par un circuit au travers du bois de Haine, cherchait à gagner les derrières de l'armée française. Luxembourg remporte là un nouvel avantage : le corps tournant n'a pas le temps de se former; il est chargé, dispersé. Ses débris se retirent en désordre dans la direction de Braine-le-Comte. Le vainqueur abandonne la poursuite pour revenir par le château de l'Escaille à sa place de bataille et reprendre l'attaque qu'il avait momentanément suspendue. Il trouve la situation changée. Pressée par des forces supérieures, la cavalerie (Maison du Roi) qu'il avait laissée comme un rideau pour jalonner la position, a dû repasser la ravine. Elle reste en bataille sur l'autre bord, fusillée, mitraillée par une brigade de l'armée impériale que conduit un Français, le comte de Chavagnac (1). On était si près les uns des autres que Chavagnac entendait les officiers français dire à leurs hommes décimés par les balles : « Ce n'est rien, enfans. Serrez, serrez! »

Survient M. le Prince. Il donne aussitôt avec les Cuirassiers du Roi et Mestre-de-camp-général, qui poussent jusqu'au canon et le reprennent; mais ils ne peuvent se maintenir au milieu de l'infanterie. La cavalerie impériale leur donne la conduite. On emporte le comte Broglio de Revel, mestre de camp des Cuirassiers du Roi, blessé d'un coup de mousqueton. Le duc d'Anguien aussi a reçu deux fortes contusions. Inquiet pour son fils, M. le Prince s'approche; un biscaïen brise les deux jambes de derrière de son cheval; c'est le troisième qui tombe mort sous lui depuis le matin. « Sauvez-vous, Monseigneur! » lui crie son écuyer en voyant fondre les escadrons ennemis. — « Et comment faire avec mes jambes infirmes! » répond-il, tout prêt à rire de sa mésaventure. L'écuyer disparaît avec les chevaux. Le Grand Condé se tapit au milieu des flaques d'eau sous un buisson. Le flot passe et recule. On relève le héros tout mouillé, on le remonte; une fois en selle, il se retrouve calme, et reprend sa place au milieu de ses troupes.

Il fallait occuper la ravine pour continuer l'offensive. Les

(1) Nous avons déjà rencontré le comte Gaspard de Chavagnac servant sous M. le Prince et jouant un rôle assez important durant la guerre civile. Il était huguenot et d'une bonne famille d'Auvergne. Belle réputation militaire. A la paix des Pyrénées, il passa au service du roi catholique, puis à celui de l'Empereur. En 1681, il obtint sa grâce et rentra en France, où il mourut sans enfans en 1695, après avoir été marié trois fois. On a de lui des *Mémoires* qu'il faut consulter avec discrétion, car il ne les a certainement pas rédigés. — Son frère François, qui avait aussi suivi M. le Prince en 1651, fit souche et mourut en 1675.

deux bataillons des Gardes suisses arrivaient, encore intacts, précédés de leur vieille réputation. M. le Prince leur prescrit de déloger l'ennemi de l'obstacle naturel qui arrêtait tous les mouvemens; mais le feu était si vif et le terrain si défavorable que les Suisses ne purent traverser la ravine. Leurs mousquetaires s'embusquèrent sur le bord et entretinrent le feu contre ceux qui tenaient l'autre côté. L'aile droite de l'armée française se trouve ainsi arrêtée à l'ouest du village, conservant une partie des positions qu'elle avait d'abord conquises, en face d'un adversaire nombreux et solidement établi. Rien à faire de ce côté, si ce n'est tenir ferme sans reculer.

Changeant aussitôt son plan, M. le Prince renonce à forcer la ravine; vers l'ouest et le nord du village, il se borne à observer, à contenir l'ennemi; tout son effort va se porter sur la gauche. M. de Navailles avait déployé laborieusement huit bataillons, soutenus par quinze ou seize escadrons, dans un terrain accidenté, boisé, plein de sources et de prés marécageux, à l'est de Fayt. Il est renforcé. A l'extrémité de la ligne, La Motte (1) conduit Royal des Vaisseaux et les Fusiliers du Roi, qui n'ont pu amener leurs pièces, mais qui, pourvus d'un armement supérieur, forment une véritable élite. Soutenue par quatre escadrons de la Maison du Roi et six escadrons de cavalerie légère, la brigade La Motte « fait des merveilles », repousse les charges de douze escadrons, défait quatre bataillons, recueille nombre de prisonniers et pousse jusqu'à une grosse haie entre La Hestre et La Basse-Hestre. Un feu vif et soutenu arrête nos gens à cette haie, où ils restent embusqués. Au delà, au-dessus d'eux, sur la hauteur, on voyait des masses d'infanterie et de l'artillerie.

La nuit trouva l'armée française ainsi postée, maintenant le feu partout, sans avancer ni reculer, formant une ligne brisée, orientée du nord-ouest au sud-est sur un front d'environ 1 800 mètres, la droite s'étendant jusqu'à la haie de Rœulx, derrière la ravine, le centre dans les vergers et les premières maisons de Fayt, la gauche au-dessus de La Basse-Hestre (2). Les masses de l'armée alliée présentaient un front plus étendu, presque parallèle, mais plus régulier, la gauche vers la haie de Rœulx, la droite vers la pointe des bois de Marimont, le centre dans un terrain découvert dont la cote 170 marque le point culminant. Presque partout, les alliés ont le commandement. Ils cou-

(1) La Motte (Charles Guillaud, comte de), capitaine au régiment de Condé, avait suivi M. le Prince aux Pays-Bas. Lieutenant-colonel du régiment d'Anguien lors de son rétablissement (26 octobre 1667), colonel-lieutenant du même régiment (8 avril 1672), enfin brigadier d'infanterie, il continua de servir avec éclat, devint maréchal de camp, grand bailli de Cassel, lieutenant général, et fut tué en Catalogne en 1684.

(2) La Basse-Hestre, environ 1 300 mètres sud-est de l'église de Fayt.

vrent la route de Haine-Saint-Pierre, tiennent l'église et une partie du village de Fayt.

Un écart de deux cents mètres environ séparait les deux fronts. Tant que brilla la lune, le feu continua mollement, sans aucune tentative offensive d'une part ni de l'autre. Puis les hommes, accablés de fatigue, s'endormirent sur place, leurs armes dans les bras, à peine gardés par quelques sentinelles, mais prêts à recommencer cette lutte terrible après quelques heures de repos. C'était bien la pensée de M. le Prince, qui, lui aussi, roulé dans un manteau, s'était endormi dans un buisson à La Basse-Hestre. — On montrait encore récemment l'*Épine du Prince*. — Il était venu là, à la gauche de son armée, pour soutenir le duc de Navailles, et c'est par là maintenant qu'il espérait reprendre l'offensive au petit jour, comptant sur l'arrivée prochaine de son artillerie et de l'infanterie que lui amenait Magalotti. Il rêvait d'une nouvelle bataille, lorsqu'il fut réveillé par le bruit retentissant d'une fusillade générale.

VIII. — ALERTE DE NUIT. AU JOUR, LES DEUX ARMÉES ONT DISPARU.

Des deux parts on tirait follement, comme toujours dans les alertes de nuit; mais les premiers feux d'ensemble paraissent être partis de la ligne des alliés, qui voulaient ainsi assurer leur retraite, ou plutôt essayer d'en changer le caractère, lui donner l'allure d'une marche en avant, comme si, après le combat, ils continuaient de pousser vers l'étape désignée la veille et où déjà les Impériaux étaient attendus par leurs bagages. L'artillerie passa la première. Toutes les autres voitures étant perdues, la route ne se trouvait guère encombrée; l'infanterie et la cavalerie suivirent assez vite. La marche ne fut nullement inquiétée. Un cordon de troupes légères était resté en position au sud-est de Fayt, rangé derrière les haies et les vergers, pour donner l'alarme au cas d'une reprise d'offensive des Français.

Nul bruit ne troubla la fin de la nuit. Au petit jour, un des officiers de cette arrière-garde s'avisa de regarder par un trou dans une haie. Aucune troupe française n'était en vue. L'officier appela son chef, M. de Chavagnac. Tous deux ensemble passèrent la haie et se trouvèrent dans un pré, où, pêle-mêle avec les cadavres, gisaient de nombreux blessés, qui aussitôt se dressèrent, et, parlant dans toutes les langues, demandèrent qui un chirurgien, qui un confesseur. Chavagnac leur promit d'envoyer un trompette pour les recommander à M. le Prince, et piqua au galop pour aller rejoindre à Haine-Saint-Paul (1) l'état-major des alliés.

(1) 5 kilomètres.

Grande fut la joie aux nouvelles qu'il apportait. Les généraux ordonnèrent trois décharges pour célébrer leur prétendue victoire, et, marchant aussitôt, allèrent chercher sous les remparts de Mons (1) des ressources qui leur manquaient, des renforts, des secours et un gîte plus sûr que des villages en rase campagne.

IX. — LES TROPHÉES ET LES PERTES.

Guillaume d'Orange ne s'avouera jamais vaincu; c'est un des traits de ce mâle et ferme caractère; sa prétention est justifiée par le glorieux entêtement qui ne saurait accepter la défaite ni abandonner à l'adversaire un succès complet, incontesté. Tel on le retrouvera dans ses batailles plus ou moins complètement perdues contre Luxembourg, à Saint-Denis, à Steinkerque, à Nerwinde, à Fleurus. Aujourd'hui, amené par la fortune en présence de Condé, il ne s'est pas troublé, il n'a pas ployé; toutes les relations hollandaises, allemandes, espagnoles, les gazettes, les récits imprimés à La Haye, à Bruxelles, à Francfort, célèbrent sa victoire (c'est à peine si M. de Souches est nommé), et la défaite des Français, qui ont abandonné le champ de bataille : *dejando nos el campo de batalla,* concluait emphatiquement une relation espagnole jusque-là sincère et fort peu triomphale. Rien n'était moins conforme à la vérité.

Au bruit de la mousqueterie, M. le Prince s'était mis debout. Autour de lui il y a de l'étonnement, et, parmi les troupes, une certaine confusion, causée surtout par l'épouvante des chevaux. Le calme rétabli, M. le Prince a promptement jugé ce qui se passe. Il ne faut plus songer à reprendre le combat avec un ennemi qui abandonne la partie. Lui-même n'a ni vivres, ni canon; les renforts ne sont pas arrivés. Inutile de rectifier une position incorrecte. Ordre est donné de rentrer au camp du Piéton. A l'aurore, M. le Prince fut rejoint par sa chaise, qui le ramena au quartier général. Depuis vingt-six heures il n'avait quitté la selle que pour prendre quelques instans de repos dans le buisson de La Basse-Hestre. Monté à cheval au petit jour, sans bottes ni éperons, en bas de soie et souliers, quand chaque mouvement lui rappelait ses douleurs, il avait franchi de grands espaces au galop, chargé de tous côtés, roulé trois fois sous son cheval tué.

Nous aimons à citer les jugemens concis que la loyauté de Turenne semble lui arracher. Lorsqu'il sut tout ce que cet infirme avait accompli dans cette journée du 11 août, il écrivit : « J'admire comme M. le Prince a pu résister à un si grand travail (2). »

(1) 4 lieues et demie plus loin.
(2) Turenne à Louvois; camp près Landau, 20 août 1674 (*apud* Grimoard).

En quittant sa chaise à Trazegnies le 12, Condé pouvait à peine parler. Cependant il pourvoit à tout, donne de longues explications verbales à Briord, qui va trouver le Roi, et il envoie un capitaine avec un fort détachement à l'abbaye de Marimont, sur la position même qu'occupait l'ennemi, pour garder le champ de bataille. M. de Souches en était si peu maître que, sur la proposition de Chavagnac, il fit demander « un passeport afin de pouvoir enterrer ses morts et retirer ses blessés (1) ». Les aumôniers et les chirurgiens des alliés se mêlèrent aux nôtres dès le 12. Beaucoup de blessés ennemis furent recueillis dans les hôpitaux français. Pendant trois jours, des corvées et de nombreux volontaires partis du Piéton parcoururent le terrain des divers engagemens depuis Seneffe jusqu'à Fayt, achevèrent de vider les voitures, en firent sortir les femmes qui s'y trouvaient en grand nombre, et finirent par brûler quatre mille chariots abandonnés, ainsi que l'équipage de pont des Hollandais.

On a beaucoup disserté sur ce point : quel est celui des deux partis qui le premier a quitté, — on ne saurait dire le champ de bataille de Seneffe, car ce bourg était déjà fort loin, — mais le lieu précis où la nuit avait trouvé en présence les deux armées qui combattaient depuis le matin?

En réalité, il n'y eut guère d'intervalle entre le mouvement des deux partis. Peut-être même chacun des deux généraux s'est-il décidé sans connaître la résolution de son adversaire. Tous deux ont bien pu s'éloigner par un mouvement spontané, sans être pressés ni suivis. Toutefois on peut voir par ce qui précède que, si quelqu'un pouvait réclamer le champ de bataille, c'était le prince de Condé.

La version que nous avons adoptée est celle qui s'accorde le mieux avec les relations sérieuses et avec les quelques dépêches qui nous ont été conservées (2). L'ensemble et l'esprit de ce récit sont justifiés par les incidens qui marquèrent la fin de la campagne et par certains documens contemporains. Voici par exemple ce que, du cabinet même de Guillaume, écrivait un des confi-

(1) Le comte de Souches à M. le Prince; Mons, 16 août 1674. A. C. *(Archives de Condé).* — M. le Prince à Bruant des Carrières; au Piéton, 21 août 1674. (Archives du comte de Mareuil au château de Puiseux.)

(2) L'un des plus importans documens, la lettre où le prince d'Orange rend compte de l'action à « Leurs Hautes Puissances, Messieurs les Députez des États aux Affaires Secrètes » (18 août 1674, *apud* Basnage, *Annales des Provinces-Unies*), ne contient aucune assertion qui ne concorde avec notre récit, sauf un passage dont l'obscurité ne paraît pas involontaire : « Après deux heures de combat (de nuit? ou douze heures?), l'ennemi s'est retiré vers son armée (camp?)... Deux heures après, nous nous sommes rendus dans le camp que nous avions désigné avant la bataille... »

dens de ce prince (1) : «... Nous avons perdu six bataillons d'infanterie dont il ne reste personne (on croit voir le tableau des ravages de l'armement moderne) ; tout le bagage de mon maistre et celuy de son armée a esté pris et pillé. Nostre perte est si proche que je ne sais pas quelle résolution on prendra. Nous marchons vers Mons, manquant de tout. L'épouvante est grande. » De Launoy n'était pas aussi fier que son prince ; en tout cas, ce n'est pas le langage d'un victorieux. Et, le 16 août, l'aveu est encore plus explicite : « Son Altesse mon maistre veut essayer d'avoir sa revanche ; la perte qu'il a faite est très considérable (2). » Enfin, au mois de novembre, quand Guillaume fit connaître aux ambassadeurs anglais, Arlington et Ossory, ce qu'il prétendait exiger de la France : « Il fallait gagner des batailles pour exiger de pareilles conditions, » répondit Arlington (3).

Les trophées ont aussi leur éloquence. Les alliés n'en avaient pas recueilli (4). Comptons ceux qui étaient échus aux Français. M. le Prince dirigea sur les places de l'intérieur trois mille cinq cents prisonniers ramassés par ses troupes. Plusieurs personnages de distinction, blessés et pris, le prince Maurice de Nassau, le prince de Salm, le duc de Holstein, d'autres encore, eurent la permission d'aller aux eaux ou chez eux sur parole. Le marquis d'Assentar, mestre de camp général espagnol, pris après un combat héroïque, mourut de ses blessures.

Cent sept drapeaux ou étendards, enlevés à l'ennemi pendant le combat, furent portés à Versailles par Gourville (18 août), et présentés le 22 par les Cent-Suisses à Notre-Dame de Paris, où l'archevêque chanta le *Te Deum* en présence du Roi, de la cour et de tous les corps constitués, *Te Deum* de meilleur aloi que ceux de Madrid, Vienne ou Bruxelles.

Les prouesses des officiers et des soldats français remplissent les pages de la *Gazette* et des relations (5)... Hélas! si gros qu'il

(1) M. de Launoy au comte d'Estrades, 14 août 1674. A. C. (*copie*).

(2) De Launoy au comte d'Estrades, 16 août 1674. A. E. (*Affaires étrangères*).

(3) Ruvigny à Pomponne, 29 novembre 1674. A. E. (*apud* Mignet, *Succession d'Espagne*, t. IV).

(4) Le nombre des prisonniers ou des trophées recueillis par les alliés était au moins insignifiant; ils n'ont jamais ni produit de chiffres, ni nommé un homme de marque, ni trouvé moyen d'offrir ou d'accepter un cartel d'échange. Deux ou trois étendards furent présentés à Vienne à l'Empereur et portés à Saint-Étienne avec grand fracas. « Si nous n'avons pas ramassé de prisonniers, disent les relations publiées par les confédérés, c'est que les Allemands n'avaient pas voulu faire quartier aux Français. » L'explication est faible.

(5) L'armée qui combattait à Seneffe comptait dans ses rangs seize futurs maréchaux de France : d'abord les lieutenans généraux Luxembourg, Navailles, Rochefort, et l'aide de camp Villars; les maréchaux de camp Villeroy et Choiseul; les brigadiers, mestres de camp et colonels comte d'Ayen (futur maréchal de Noailles), Tallard, Rosen, fils du vieux Rose de l'armée de Guébriant; Montrevel (Nicolas-Auguste de La Baume); Broglie (Victor-Maurice, comte de), qui conduisit la gen-

fût, le chiffre des faits d'armes n'égalait pas celui des pertes. C'est la Maison du Roi, infanterie et cavalerie, qui présentait le plus fort contingent de morts et de blessés. Ainsi se trouvaient frappées les familles les plus distinguées de la cour, du parlement, de la ville; le deuil était partout; le retentissement fut grand, et la victoire de Seneffe fut considérée comme une journée néfaste. Mme de Sévigné donne bien le ton : « Nous avons tant perdu à cette victoire que sans le *Te Deum* et quelques drapeaux portés à Notre-Dame nous croirions avoir perdu le combat. (1) » Et M. le Prince écrivait à Louvois, non sans tristesse : « M. l'intendant vous envoyera demain la liste de tous les officiers que le Roy a perdus. Vous y en trouverez beaucoup, dont j'ay bien de la douleur; mais en vérité le feu a esté grand et a duré longtemps (2). »

Il est difficile de fixer le chiffre réel des pertes essuyées par les deux armées. On raconte que les curés du pays prétendaient avoir enterré vingt mille cadavres; c'est une fable. Si l'on fixe à quinze mille le nombre des hommes tués ou blessés et à peu près également répartis entre les deux armées, on sera probablement encore au-dessus de la vérité. Les Français comptaient sept mille hommes hors de combat, tant tués que blessés. Il manquait plus de monde aux alliés, environ douze mille hommes, y compris les prisonniers et les déserteurs (3). Mais ceux-ci, dès le lendemain de la bataille, s'appliquaient à réparer leurs pertes; au milieu de chefs indécis, d'officiers découragés, la volonté du prince d'Orange s'impose; à force de crier victoire, il réveille quelques illusions, et il arrache de nouveaux sacrifices aux gouvernemens de La Haye et de Bruxelles. De Hollande, cinq régimens marchent sur Mons. L'amiral Ruyter (4) va débarquer les fantassins montés sur ses vaisseaux et leur fera prendre la même route. M. de Montercy promet dix-huit mille hommes, tirés des garnisons espagnoles des Pays-Bas. Dans quelques jours l'effectif réel des alliés, plus fort qu'avant le combat, dépassera soixante mille hommes. L'armée qui se reposait dans les retranchemens du Piéton n'avait à compter que sur elle-même.

darmerie pendant l'action; Marchin, capitaine aux Gendarmes de Flandre, fils du Liégeois qui fut si longtemps le lieutenant préféré de Condé; Catinat, capitaine aux Gardes, et qu'il suffit de nommer; Montesquiou (futur maréchal d'Artagnan), aide-major aux Gardes; Bezons, des Cuirassiers du Roi; Grancey, des Gardes du corps (futur maréchal de Médavy).

(1) Mme de Sévigné à Bussy; Paris, 5 septembre 1674.

(2) 14 août. A. C. (*minute*).

(3) C'est l'estimation de M. de Launoy, le secrétaire du prince d'Orange. Diverses circonstances, trop longues à exposer, en confirment l'exactitude.

(4) De Launoy dit Tromp; mais cet amiral était encore en croisière sur les côtes de France et continua ses opérations dans la Méditerranée. On attendait alors Ruyter, qui revenait de sa campagne infructueuse aux Iles du Vent.

Le feu n'avait pas épargné l'état-major général. Les suites de deux graves contusions, légèrement traitées d'abord, retenaient M. le Duc au lit. Sur quatre lieutenans généraux, l'un, Fourilles, se mourait; un second, Rochefort, soignait sa blessure à Philippeville. Trois maréchaux de camp étaient hors de combat : le comte de Königsmarck et le marquis de Villeroy, blessés, à l'hôpital; Montal, le premier de tous, rentré à Charleroy avec la jambe cassée. Blessé aussi le commandant de l'artillerie, Du Metz, qui n'avait pas d'égal dans cette partie. Heureusement Luxembourg restait debout, et M. le Prince tenait bon : « Je me réjouis de vous revoir en train de gagner des batailles, lui écrivait Mademoiselle (1); c'est un remède pour la goutte qui vous fera plus de bien que tous ceux de Bourdelot. » Assurément, si dans ce moment une crise avait rejeté Condé dans les mains des empiriques, c'eût été au grand dommage de la France. Au milieu de complications très diverses, il avait encore besoin de tous ses moyens pour mener à bien sa laborieuse campagne.

X. — LES ALLIÉS A QUIÉVRAIN (16 AOUT).—M. LE PRINCE A LA BUISSIÈRE (23). LES ALLIÉS, RENONÇANT A L'INVASION, ASSIÈGENT AUDENARDE.

...Aucun renfort ne vint grossir l'armée de M. le Prince; mais par le rappel de divers détachemens, par le remaniement des garnisons, qui fournirent un certain nombre d'escadrons et de bataillons frais en échange de troupes fatiguées, l'effectif, tombé un moment à trente-deux mille hommes, remonta à plus de quarante mille, en y comprenant les colonnes mobiles maintenues à Philippeville, Avesnes, Lille, Tournay, dont M. le Prince pouvait appeler à lui les unes ou les autres, selon la direction que prendraient ses opérations.

Le ministre fit largement les fonds pour la solde, et donna toute son assistance au commandement pour assurer le service des subsistances. De grands approvisionnemens de farines furent formés ou entretenus dans les quatre places que nous venons de nommer et d'où l'armée pouvait avoir à tirer ses vivres. Des convois de chevaux furent dirigés sur la frontière, où des détachemens allaient les prendre pour les amener aux régimens. Et à ce propos nous citerons quelques paroles qui montrent combien Condé tenait à ses soldats et avec quelle fierté il parlait d'eux. Envoyant en remonte quinze cents cavaliers démontés, il écrivait à Louvois (2) : « Faites en sorte que ces cavaliers, qui sont les premiers soldats du monde, ne se perdent pas. »

(1) Eu, 17 août 1674. A. C.
(2) 26 août. A. C. (*minute*).

Charleroy continua d'être abondamment pourvu. L'encombrement y était grand; on en fit partir les prisonniers, dirigés sur l'intérieur. Force remèdes et chirurgiens y furent expédiés de Paris pour hâter la guérison des blessés. Cette place restait encore la principale base d'opérations de l'armée; car M. le Prince pouvait être appelé à prendre une direction nouvelle, à manœuvrer du côté de la Meuse, et c'est une des raisons qui le retinrent quelques jours à son camp du Piéton. Un gros nuage se formait à l'est. L'électeur de Brandebourg, le duc de Brunswick, avaient mis de nouvelles armées sur pied, et les coalisés s'évertuaient à faire miroiter ces troupes pour en menacer tantôt Turenne et tantôt M. le Prince (1). Cependant, malgré la pluie de pamphlets et d'estampes dont l'Europe était inondée, la vérité se faisait jour. Bientôt on cesse de croire en Allemagne à la grande victoire des alliés. « Les affaires vont changer de face. L'électeur de Brandebourg ralentit la marche de ses troupes. Si elles arrivent en Flandre, ce qui est douteux, ce ne sera pas avant la fin de la campagne. La cavalerie de Saxe se retire du Palatinat, où le secours du duc de Brunswick fera peu d'effet (2). »

M. le Prince n'eut donc pas à se préoccuper longtemps des armées nouvelles, qui, par le Rhin et la Meuse, devaient lui tomber sur les bras. Celle qu'il avait combattue et qui se reformait près de Mons suffisait à fixer son attention. Les généraux qui la commandaient s'appliquaient à soutenir leur rôle de victorieux et à relever la confiance qu'au fond du cœur eux-mêmes ne partageaient plus. Dès le 16 août, ils commencent à remuer et s'avancent de quelques lieues jusque vers Quiévrain. Là, ils se couvrent de retranchemens, construisent des ponts, rassemblent force pionniers, faisant grand bruit des renforts qu'ils reçoivent et cherchant à donner jalousie de tous côtés. Très vigilant, observateur judicieux et plein d'expérience, Broglie les surveillait de sa place d'Avesnes, et jugea de suite qu'ils songeaient moins à préparer un dessein qu'à se donner de l'espace et à faciliter leur subsistance (3). Condé ne se méprit pas davantage sur ce premier mouvement; sans s'endormir, il prit tout son temps. Rassuré du côté de l'est, dès qu'il eut à peu près reconstitué ses forces, il gagne la Sambre, la remonte, et va prendre position à La Buissière (4), (23 août), se rapprochant des routes que pourraient prendre les

(1) M. le Prince à Turenne (21 août. A. C.), qui manœuvrait alors dans la vallée du Rhin et dans les Vosges; sa plus belle campagne.

(2) Le duc de Vitry à M. le Prince; Munich, 29 août 1674. A. C.

(3) Broglie à M. le Prince; Avesnes, 18 août 1674. A. C.

(4) 4 lieues sud-ouest de Charleroy.

ennemis, en mesure de les devancer ou de les suivre en manœuvrant sur l'une ou l'autre rive du fleuve.

Il fallait veiller de très près. Établis au delà de la Haine, maîtres de Valenciennes, de Bouchain, de Cambrai, les coalisés pouvaient marcher presque sans obstacle jusqu'à la Somme : qu'ils réussissent à forcer le passage, et la route de Paris est ouverte! La pénétration de M. le Prince n'est pas en défaut, et sa puissante intelligence enfante plus d'un plan pour contrarier les projets de l'ennemi; mais avec son infériorité numérique il n'est pas sans quelque anxiété. A la place de M. de Souches, il n'aurait pas hésité. C'était bien aussi le rêve persistant du prince d'Orange : « Dès que nous serons en mesure, écrivait son secrétaire le 17 août (1), le plan est de se jeter sur quelque place, puis de pénétrer en France et d'y aller le plus avant qu'il se pourra. »

L'armée du Roi est maintenant prête à marcher. Partout, sur la frontière, on fait bonne garde. Confident des soucis de son père, le duc d'Anguien envoie à sa femme l'ordre de quitter Chantilly, et fait armer ses forestiers pour protéger contre un coup de main les objets précieux renfermés dans le château (2). Mais bientôt il donna contre-ordre.

Mis en échec par la marche de M. le Prince, les alliés reconnurent qu'il ne fallait pas faire fond sur des espérances trop légèrement conçues : l'armée française n'était pas aussi paralysée qu'on avait voulu le croire ou le faire croire au lendemain de la journée de Seneffe. D'ailleurs la discorde régnait dans leur camp. L'antagonisme était complet entre le comte de Souches et le prince d'Orange, le premier se méfiant de l'inexpérience militaire et des préoccupations personnelles de Guillaume, celui-ci prompt à flétrir du nom de trahison l'insouciance et la lenteur du commandant en chef de l'armée impériale. Tous deux étaient au plus mal avec le capitaine général espagnol, comte de Monterey, qui ne s'était pas même trouvé sur le terrain le jour de la bataille. Divisés, mécontens d'eux-mêmes et des autres, comme il arrive toujours lorsque le succès ne resserre pas les liens éphémères d'une coalition, les alliés renoncent à de trop grandes entreprises. Pourront-ils se mettre d'accord pour attaquer une des places avancées que les Français occupent dans les vallées de la Dender, de l'Escaut, de la Lys?

Le prince d'Orange n'avait même pas renoncé encore à pénétrer en France par la vallée de la Scarpe : « Nous avons reçu le

(1) De Launoy à d'Estrades, 17 août. A. C. (*copie*).
(2) M. le Duc à Gourville, 30 août. A. C.

gros canon, écrit de Launoy le 29 août (1), et nous marcherons dans deux jours. On songe à attaquer Douay ou Arras, et si le prince de Condé s'approche, on lui livrera bataille. »

Sans y croire beaucoup, le prince de Condé était tout prêt à accepter le défi, mais en choisissant le lieu et l'heure. Il continuait d'être très exactement et très complètement renseigné. La correspondance officielle, qui, déjà délicate à l'aube de son rapide développement et grosse de conséquences, tenait une place nouvelle dans les soucis et les devoirs du commandement, n'était pas la seule que Condé eût à entretenir. Le même commerce de lettres, toujours très suivi, le tenait en rapports avec les représentans du Roi dans les pays neutres, avec ses propres agens répartis çà et là, avec tous les commandans de places, dans un rayon prolongé. Au premier rang de ceux-ci, il faut encore nommer d'Estrades.

Non moins homme d'État qu'homme de guerre, supérieur par les vues, le savoir et l'expérience, le gouverneur de Maëstricht aurait voulu profiter de notre rupture récente avec la maison d'Autriche pour réparer les erreurs des années précédentes, ramener la France à sa politique traditionnelle, la rapprocher des États secondaires, de la Hollande surtout. « Dites beaucoup de bien du prince d'Orange, écrivait-il à Condé (2); je luy ay desjà fait savoir que vous vantiez sa valeur et que vous en escriviez au roy. La conjoncture est favorable pour le détacher des Espagnols, dont il se plainct beaucoup. » Les tendances d'opinion, les sympathies personnelles ne ralentissaient pas l'activité de d'Estrades. Nul n'était plus empressé à déjouer les desseins de Guillaume et à tenir M. le Prince au courant. Il ne se fiait pas seulement aux lettres, aux récits; ainsi que Broglie et que d'Humières, il faisait battre le pays et poussait ses partis au loin, suivant en cela l'exemple, la pratique de M. le Prince. Comme tous ceux qui se gardent bien, Condé cherchait à garder l'ennemi, tenant toujours dehors les trois ou quatre officiers par lui formés et entendus à ce périlleux métier, hommes précieux qu'il fallait risquer et qui ne revenaient pas toujours, car ils étaient de la race de ceux qui se font tuer (3). La mort lui enleva le meilleur de tous.

(1) A d'Estrades. A. C. (*copie*).

(2) 19 août. A. C.

(3) Au mois d'octobre 1842, le général Bugeaud était en opérations dans l'âpre montagne qui entoure le gros rocher d'Ouarensenis, surnommé par nos soldats la Cathédrale. On lui annonce que le commandant de son arrière-garde, Damesme, chef du 2e bataillon d'Afrique, officier de premier ordre, venait d'être frappé mortellement. Très ému, le général, se retournant vers celui qui écrit ces lignes : « Voyez, lui dit-il, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer! » — Damesme en réchappa pour tomber dans les rues de Paris en juin 1848.

Le 29 août, M. de Saint-Clas (1), « estant allé en party et s'estant approché des ennemys près de Quiévrain », fut atteint grièvement de trois coups de pistolet; on le porta dans un château du voisinage, où il languit quelques jours. Le 7 septembre, M. le Prince annonçait sa mort à Louvois : « C'est une très grande perte pour le roy; quant à moy, je le plains extrêmement, et j'en suis affligé au dernier point (2). » Sans relâche dans sa vigilance, aussi adroit qu'audacieux, Saint-Clas n'avait point d'égal pour mener la cavalerie légère, reconnaître, tâter l'ennemi, le contraindre à se montrer. Voyant toujours clair et juste, il ne laissait jamais son général sans nouvelles, et ses renseignemens étaient si exacts que M. le Prince s'y fiait aveuglément. Son rôle fut grand au jour de la bataille; c'est lui qui, commandant la grand'garde, découvrit le 11 août, à travers la brume du matin, les coalisés en marche; c'est encore lui qui, repartant aussitôt avec ses dragons, trouva moyen d'amuser les Impériaux et les empêcha de songer à secourir leur arrière-garde. Salut à ce héros ignoré, que la mort arrêta sur le chemin de la gloire, victime de son infatigable dévouement! Condé fit son oraison funèbre : « C'est la plus grande perte du monde. »

Rapports d'éclaireurs ou d'espions, avis envoyés d'Avesnes ou d'ailleurs, tous les renseignemens sont d'accord : il faut s'attendre à une entreprise importante et prochaine. M. le Prince a toutes ses troupes dans la main, prêtes à marcher; il épie l'heure pour s'approcher des ennemis au moment où leur dessein sera prononcé. Bientôt le champ des hypothèses se rétrécit. Les alliés, après avoir marqué un mouvement dans la direction de Valenciennes, repassent rapidement la Haine. En veulent-ils à Ath sur la Dender, ou à Audenarde sur l'Escaut? Ces deux places sont seules menacées; Condé fera en sorte de secourir l'une ou l'autre. Il va marcher, et donne rendez-vous à d'Humières, qui sortira de Lille renforcé : les garnisons de la Flandre maritime ont ordre d'envoyer leur cavalerie au maréchal; il sera aussi rejoint par divers corps venant de l'arrière, bataillon des Gardes françaises, compagnies des mousquetaires, etc., près de huit mille hommes.

Les craintes de la cour étaient pour Ath. Le Roi avait prescrit d'y renvoyer M. de Rannes et le parti que déjà M. le Prince avait jeté dans Audenarde. L'ordre arriva trop tard. Mais voici un bien autre embarras : c'est un plan qui émane de haut, présenté ou plutôt repris *in extremis*, jeté en quelque sorte à la traverse au

(1) Jean-Louis de Genouillac, sieur de Saint-Clas, brigadier de cavalerie.
(2) Minute originale. A. C.

moment des opérations suprêmes. Le Roi revient aux idées qu'il n'a jamais complètement abandonnées ; il ne se console pas de voir achever la campagne sans qu'aucune conquête ait marqué le succès de son armée. Si Condé voulait faire sa cour, il attaquerait une place, Cambrai, — une bien grosse affaire, — ou au moins Bouchain. Le Roi ne l'ordonne pas, il le propose ; c'est de sa propre main qu'il le demande avec insistance (1). Ne pourrait-on se diviser? Ici, M. le Duc ; là, M. le Prince. Tandis que le fils attaquerait Bouchain, le père marcherait au secours de celle de nos places que les ennemis auraient attaquée. Tout résolu qu'il est à obéir, même à plaire, Condé est trop fidèle sujet, trop bon citoyen, pour se rendre au désir de Sa Majesté. Dans une dépêche adressée à Louvois (2) et fortement raisonnée, il repousse l'idée de mener de front le siège d'une place et le secours d'une autre, « à moins que le Roy ne veuille, en risquant son armée, troquer Audenarde contre Bouchain », et encore ! M. le Prince ne se trouble pas davantage de cette dangereuse fantaisie. Le 14 septembre, il quitte son camp de La Buissière. Le même jour, les alliés investissaient Audenarde.

XI. — SECOURS D'AUDENARDE. RETRAITE DES ALLIÉS. CONDÉ A SAINT-GERMAIN.

C'était une place médiocre, malgré de récentes améliorations, dominée sur la rive droite, à l'est, par des hauteurs dangereuses, voisines, et d'un relief assez prononcé ; les collines de la rive gauche étaient plus éloignées et moins hautes. L'Escaut, qui traversait la ville, assurait à la défense le secours des inondations ; obligé de se diviser, l'assaillant restait exposé à divers accidens, ruptures de ponts, etc. Le gouverneur, Rochepaire, était un brave homme, mais vieux et fatigué. Heureusement, d'après les instructions antérieures de M. le Prince, un jeune et vigoureux officier, le marquis de Rannes, celui qui commandait les dragons Colonel-Général à l'attaque de Seneffe (3), s'était jeté dans la place avec un détachement de dragons et en avait porté la garnison à deux mille cinq cents hommes. Enfin Vauban venait de s'y enfermer ; mis à la disposition de M. le Prince quand on espérait un grand siège, il se trouva tout posté pour la défense. C'était le plus précieux des secours.

(1) Le Roi à M. le Prince, 8 septembre. A. C.

(2) 10 et 11 septembre. A. C. (*minute*).

(3) Nicolas d'Argouges, marquis de Rannes, avait débuté en 1657 dans le régiment de cavalerie du cardinal Mazarin. Lieutenant général en 1677, il fut tué au combat de Sickingen, le 13 juillet 1678. Gouverneur et bailli héréditaire d'Alençon.

La moitié de l'armée ennemie, Espagnols et Hollandais, s'établit sur la rive gauche ; les Impériaux tenaient la rive droite. Un grand convoi d'artillerie, vivres et munitions, formé à Gand, entra dans les lignes. Le 18, les alliés ouvrirent le feu ; pendant deux jours, Audenarde fut battu par cinquante pièces qui tiraient encore le 20, lorsque l'approche de l'armée de secours fut signalée.

Incertain sur l'objet immédiat que poursuivait l'ennemi, mais pénétrant l'ensemble de son dessein, M. le Prince avait réglé sa marche de façon à couvrir ses communications et à s'ouvrir toutes les directions. Il laisse Mons à sa droite, et en cinq jours, par Feignies, Bavay, Quiévrain, Perwels, il gagne Tournay (18 septembre). Là, il trouve le maréchal d'Humières, qui lui donne les nouvelles et lui amène huit mille hommes empruntés aux garnisons des places non menacées. Sans s'arrêter, il franchit l'Escaut, et, suivant la rive gauche par Espierres, il arrive dans la journée du 20 en vue d'Audenarde. Aux approches de la place assiégée, il marche sur trois colonnes ; chaque colonne est précédée d'une forte avant-garde complètement pourvue et composée des diverses armes selon des principes tout modernes (1) ; les haltes et les distances sont réglées de telle sorte que les trois colonnes présentent leur tête toujours à hauteur, prêtes à se déployer simultanément ; car M. le Prince s'attendait à rencontrer l'ennemi marchant au-devant de lui ou en position. Mais les alliés restent dans leurs lignes et ne paraissent pas songer à défendre les hauteurs qui s'élèvent à l'ouest (rive gauche) et à quelque distance de la place.

M. le Prince punira l'ennemi de cette négligence et de cette inaction. Tandis que les troupes du centre et de la gauche, continuant leur marche, gravissent lentement les hauteurs, il rapproche sa droite de l'Escaut, fait canonner et enlever l'abbaye de Peteghem, où l'ennemi avait son avancée à la queue de l'inondation. Le soir, l'armée, ayant fait sur la droite en bataille, se trouve établie à l'ouest d'Audenarde, en face des lignes ennemies qu'elle domine. La droite est à Peteghem, la gauche se prolonge vers Oycke. Quelques officiers et un détachement se jetèrent

(1) Après les dragons, qui ouvrent la marche, prêts à combattre à pied ou à cheval, destinés à éclairer le terrain, à reconnaître l'ennemi, engager l'escarmouche, l'artillerie légère prend place avec ses canons de quatre, gardés et servis par les Fusiliers du Roi. Derrière suivent : 200 mousquetaires commandés dans l'infanterie, — des voitures de munitions, — des voitures d'outils, — les pionniers encadrés et organisés. (Ordre de marche du 20 septembre 1674. A. C.)

Nous ne trouvons pas trace ailleurs, à cette époque, de têtes de colonnes ainsi constituées. Il semble que Condé a devancé les temps.

dans les bateaux surpris à Peteghem, traversèrent l'inondation, et portèrent la joie parmi les défenseurs d'Audenarde en leur apprenant qu'ils étaient secourus.

Dans la nuit du 20 au 21, le siège fut levé. L'artillerie de l'assiégeant fut dirigée sur Gand. Les Impériaux, campés dans les lignes de la rive droite, traversent l'Escaut en aval d'Audenarde pour soutenir les Hollandais et les Espagnols, établis sur la rive gauche et menacés par les Français. Le 21 au matin, les alliés simulèrent un retour offensif vers Peteghem pour attirer l'attention de M. le Prince; ayant ainsi gagné un peu de temps, ils profitèrent d'un grand brouillard pour hâter leur mouvement. Ils s'arrêtèrent à une lieue et demie de la place, derrière le ruisseau qui se jette dans l'Escaut à Aspern. M. le Prince les suivit, se mit en bataille et les canonna toute la soirée. Les alliés n'acceptèrent pas le combat. Le 22, assez piteusement, ils continuèrent leur retraite sur Gand; la pluie tombait à torrens et détrempait tous les chemins. M. le Prince n'alla pas plus loin. Il avait atteint son but et fait avorter l'entreprise de l'ennemi, rejeté loin de la France.

Les alliés firent encore mine de vouloir entreprendre et se rapprochèrent un moment de la Dender; Condé ne leur permit de rien tenter. Nous le trouvons le 2 octobre aux environs de Lessine, tranquillement occupé à pourvoir les places avancées, à les garnir de fourrages et de vivres. Docile à une consigne rigoureuse, il fait aussi détruire ou incendier tout ce qui peut servir à l'ennemi. Les alliés se séparent; le prince d'Orange va rejoindre M. de Rabenhaupt au siège de Grave. Les Espagnols retournent dans leurs garnisons, et les Impériaux marchent vers la Meuse. Le 12 octobre, M. le Prince rentre à Tournay. Il avait été repris par la goutte et fut plusieurs jours sans pouvoir écrire. Le Roi l'avait autorisé à « s'en retourner dès qu'il le jugeroit à propos »; mais, plus que jamais attaché à la discipline, Condé se rappelait aussi à quelles insinuations il avait été jadis exposé pour avoir profité d'une autorisation officieuse (1). Quoiqu'il eût « un extrême besoin de faire des remèdes » (2), il demanda qu'on lui fît « savoir précisément l'intention du Roy pour mon retour; car si Sa Majesté laissoit cela à mon choix, je courrois risque de demeurer bien longtemps icy sans nécessité, n'y ayant guère d'apparence de quitter une armée que l'on commande sans un congé exprès du Roy » (3). La réponse ne se fit pas attendre: « Je désire

(1) 1643, Secours d'Allemagne, t. IV, pp. 227-228.
(2) M. le Duc à Gourville, 16 octobre 1674. A. C.
(3) M. le Prince à Le Tellier; Tournay, 19 octobre 1674. A. C. (*minute*).

que vous et mon cousin le duc d'Anguyen vostre fils partiez de Tournay pour vous rendre près de moy, où je remets à vous tesmoingner de bouche la véritable et singulière satisfaction que j'ay des grands et recommandables services que vous et mon dit cousin avez continué de me rendre pendant la campagne (1). »

Le 2 novembre, après un court repos à Chantilly, M. le Prince gravissait péniblement l'escalier de Saint-Germain. Le Roi, entouré de sa cour, l'attendait au haut du degré. Comme Condé s'excusait de sa lenteur : « Mon cousin, dit Louis XIV en s'avançant, quand on est aussi chargé de lauriers, on ne peut pas marcher vite. »

XII. — RÉSUMÉ DE LA CAMPAGNE DE CONDÉ EN 1674

Nous avons raconté avec quelque développement cette campagne de 1674 en Belgique ; c'est la dernière que M. le Prince ait conçue, dirigée dans l'ensemble et dans le détail. Elle ne ressemble à aucune de celles qui l'ont précédée ; à notre avis, elle n'est inférieure à aucune.

Elle a été l'objet de vives critiques. On a reproché à Condé de s'être montré morose, lent, indécis, et de n'avoir pas su prévenir le dessein de son adversaire ; de n'avoir pas tiré profit des circonstances pour conquérir des places, — c'était le sentiment du Roi et de son ministre ; — enfin d'avoir commis une grosse erreur tactique en prolongeant inutilement le combat à Seneffe.

S'il n'a pas en effet prévenu les desseins de son adversaire, il les a tous fait échouer après un commencement d'exécution ; lui-même a toujours atteint son but. On parle de lenteur, d'indécision : ce sont les faits qui répondent. Huit jours après avoir pris le commandement, il était à 45 lieues de sa place d'armes, allant chercher en plein pays ennemi, au milieu des alliés qui se concentrent, un gros contingent, — la moitié de ses troupes, — qui se laissait envelopper comme à plaisir. Par sa promptitude, Condé fait rentrer dans le devoir un lieutenant égaré, dégage l'aveugle Bellefonds malgré lui, et, avec la même promptitude, ramène son armée reconstituée sur le terrain qu'il a choisi pour tenir ses adversaires en échec.

Après ce coup de théâtre, la vraie campagne commence ; elle est d'abord, elle doit être surtout défensive. En face d'armées très supérieures en nombre, heureusement désunies et imparfaitement commandées, avec des troupes fatiguées, peu disciplinées,

(1) Le Roi à M. le Prince ; Versailles, 21 octobre 1674. A. C.

des lieutenans insuffisans, il faut protéger notre frontière du nord, de la mer à la Meuse, frontière dentelée, hérissée de flèches qui semblent poussées et comme perdues dans le territoire de l'ennemi pour le provoquer et le tenter. Il faut sauver ces postes avancés, surtout barrer cette route sur laquelle les alliés espèrent toujours s'avancer triomphalement, la route de Paris! Les troupes de M. le Prince ne seront pas disséminées ni disposées en cordon; son armée reste dans sa main. Jamais il ne se conforme à la volonté de son adversaire, dont il ne cherche pas à suivre toutes les évolutions, se bornant à les bien connaître; aucun général n'a été mieux renseigné par de nombreux correspondans, par d'intrépides et infatigables partisans formés à son école. L'ennemi peut s'agiter dans le vide; à ses mouvemens Condé en oppose d'autres, toujours différens. Par quelques marches opportunes, par le choix des positions qu'il occupe entre l'Escaut et la Meuse, près d'Ath, de Binche, de Charleroy, se tenant toujours rassemblé, il remédie à la faiblesse de son effectif, à l'insuffisance de ses forces, et il fait avorter toutes les tentatives plus ou moins accusées de l'ennemi du côté de la Meuse sur Maëstricht, Liège, Philippeville, vers l'ouest sur Ath, Audenarde, et même sur les places de la Flandre maritime. Enfin l'ennemi ne peut mettre un pied sur le sol de la France.

Il y eut bien quelques retards et quelques mécomptes habilement palliés. M. le Prince aurait voulu faire plus; mais il n'était pas libre: il avait à lutter contre les difficultés intérieures, qui venaient, non de ses subordonnés, — celles-là ne l'embarrassaient guère, — mais d'en haut. C'est le Roi, qui voudrait des conquêtes, de grands sièges, et qui plusieurs fois revient à la charge, avec déférence, sans emportement, mais avec une ténacité dont il fallait bien tenir compte. C'est le ministre, dont l'imagination enfante de continuels plans de campagne, les prêtant non seulement à nos armées, mais à celles des ennemis, et qui soudain ordonne des détachemens, déplace les troupes, retient des généraux, arrête, détourne les renforts, trouble l'économie des opérations et des effectifs calculés avec la plus exacte précision.

Cette lutte sourde dura deux mois; au cours du récit, nous en avons indiqué les principales vicissitudes. Pour la soutenir sans provoquer de périlleuses colères, sans manquer au devoir, il fallut beaucoup d'habileté, de fermeté, de patience. Jamais un refus d'obéissance, jamais une récrimination: les généraux, les troupes que le ministre réclame, M. le Prince les fait partir; les sièges que le Roi indique, il les étudie, il les prépare; mais il gagne du temps; les moindres indices sont relevés; le péril est mis en lumière;

toujours respectueuses, ses dépêches sont nettes et fortement déduites.

Condé finit par avoir gain de cause, un peu tard sans doute, mais encore en temps utile, grâce à la désunion et aux lenteurs des alliés. Le Roi s'est rendu, ne parle plus de sièges, réserve la question : « Ce ne fut pas la moindre victoire de M. le Prince, » écrivait son fils. Les yeux du ministre se sont dessillés; il rend tout ce qu'il a pris. Dans les premiers jours d'août, les troupes détachées par ordre rentraient au camp du Piéton; M. le Prince voyait arriver, avec les beaux escadrons de la Maison du Roi, celui qui saura les conduire, Fourilles, notre premier officier de cavalerie; Montal est là pour entraîner l'infanterie. Enfin Condé se sent rassuré par la présence de Luxembourg, ce lieutenant incomparable, digne de prendre la première place si la goutte ou le feu la rendait vacante.

Au même moment, les confédérés achevaient leur concentration vers Nivelles. Ils sont plus de soixante mille hommes; M. le Prince n'en a pas quarante-cinq mille. Admirablement éclairé, il observe, connaît les préparatifs des ennemis. Sourd à leurs provocations, il laisse croître leur confiance. Pour lui, leur dessein est clair; il peut presque fixer l'heure de leur départ, la direction qu'ils suivront. Toutes ses mesures sont prises : les premiers à marcher sont désignés, les échelons formés; mais rien n'est démasqué, rien ne fait soupçonner son plan. Il semble toujours engourdi dans son camp retranché, et on ne devine pas comment il en pourra sortir.

Enfin l'ennemi, irrité de cette immobilité, poussé à bout, outrecuidant, aveuglé par une sorte de dépit, comme s'il sentait croître son mépris pour cet adversaire qui n'accepte aucun défi, craignant aussi l'usure stérile des forces, le retour des divisions, des querelles, se décide à exécuter le dessein qu'il médite depuis longtemps, — se jeter sur une de nos places de l'intérieur, pénétrer au cœur de la France, — et se risque à marcher presque en vue du camp français. M. le Prince, qui le guette, saisit l'instant où les longues et lourdes colonnes se sont étendues, enchevêtrées, couvrant cinq lieues de pays; il fond sur l'arrière-garde, qu'il isole; d'un seul coup de filet, il a tout tué ou pris, sauf quelques fuyards : six ou sept mille hommes de moins dans la grande armée alliée.

Condé va-t-il se reposer sur des lauriers si rapidement recueillis? Va-t-il retourner à son camp, ou attendre le gros de ses troupes, qui s'avancent en échelons pour le rejoindre? Mais déjà un grand corps de l'armée alliée a fait demi-tour, rétrograde pour secourir ou venger l'arrière-garde. Il approche. Ce sont des

Espagnols et des Hollandais. M. le Prince court au-devant d'eux, ne leur permet pas de se déployer en plaine, les refoule dans les bois, les suit, et se trouve en présence du prince d'Orange, qui, posté au Prieuré-Saint-Nicolas avec le centre des alliés, attend l'armée de l'Empereur.

Celle-ci avait l'avant-garde et déjà prenait son bivouac vers Haine-Saint-Pierre. Distrait par la présence d'une brigade de cavalerie française qui vient d'apparaître dans une direction inattendue, M. de Souches hésite, puis se rend à l'appel de Guillaume. Condé ne lui laissera pas le temps d'arriver. Lui-même d'ailleurs n'est pas libre de s'arrêter. Il ne peut ni tourner le dos, ni rester immobile dans les bois et les ravins, au pied de cette hauteur couronnée de soldats menaçans. D'ailleurs Condé pratique la maxime que Napoléon a formulée : « Soutenir l'offensive jusqu'à la dernière extrémité, pousser toujours à fond les attaques »; et il continue de pousser à fond. Le Prieuré est enlevé, l'escorte des bagages dispersée; l'ennemi abandonne ses voitures, ses pontons, ses blessés; il se retire malmené, quoique sans débandade.

La fortune reste favorable; mais à chaque pas les sacrifices augmentent; à chaque choc le succès est moins éclatant, moins complet, plus chèrement acheté. Les renforts qui rejoignent successivement ne compensent pas la supériorité numérique que va recouvrer l'adversaire, ni la fatigue de ces troupes qui, depuis le matin, courent d'assaut en assaut et ne cessent de charger que pour parcourir rapidement de grands espaces. La belle armée de l'Empereur est là tout entière, à quelques centaines de mètres (1), fraîche, intacte, sur de bonnes positions où elle recueille les troupes en retraite.

La nature des lieux et les circonstances ne permettaient pas aux Français de s'établir sur le terrain qu'ils venaient de conquérir. Si l'on cessait de marcher en avant, il fallait reculer, dégringoler toutes ces pentes laborieusement gravies, avec l'armée impériale dans le dos. — C'est pour le coup que celui qui était l'âme de l'armée alliée, le prince d'Orange, aurait eu le droit de dire qu'il avait gagné la bataille de Seneffe ! — A battre en retraite devant ces troupes fraîches, aguerries, il y avait plus de péril qu'à soutenir l'offensive. Et à trois heures de l'après-midi, M. le Prince, combattant depuis le jour, entreprit l'attaque de Fayt.

Il la conduisit avec furie, mais non sans méthode. Admirablement secondé par ses lieutenans et par ses troupes, il déploya toutes les ressources de son génie tactique, déjoua les mouvemens tournans, changea deux ou trois fois son plan, manœuvrant par

(1) Il y a environ 1100 mètres entre le Prieuré-Saint-Nicolas et le clocher de Fayt, réduit de la dernière position des alliés.

le centre, la droite, la gauche, usant tantôt de l'infanterie, tantôt de la cavalerie. Il rencontra des adversaires dignes de lui, des troupes aussi vaillantes, aussi bien menées que les siennes, quoique dans un ordre moins flexible. Les accidens de terrain, les obstacles de tout genre furent disputés, enlevés, repris.

Un moment, Condé put croire à un suprême et complet triomphe : cette espérance lui échappa. De là, un certain ressentiment contre ceux auxquels il attribuait sa déconvenue, et le jugement, sévère dans sa forme sobre et concise, qu'il prononce sur nos plus anciens frères d'armes : « Tout le monde a bien fait, hors les Suisses. » Il était indisposé contre eux, ayant eu souvent maille à partir avec leurs chefs sur le terrain des capitulations (1). Quand il vit le régiment des Gardes suisses arrêté devant la ravine de Rœulx par un feu terrible et par la difficulté des lieux, il ne tint pas compte de l'obstacle; il se souvint de ses vieux griefs. A notre avis, il fut injuste, comme il l'avait été pour Fourilles. L'histoire a le droit de redresser ces jugemens passionnés. A Seneffe comme ailleurs, nous estimons que les Suisses ont fait tout ce qu'on peut demander à des soldats; mais il y a eu peu de chefs aussi exigeans que Condé, et cette exigence lui avait souvent réussi.

La nuit trouve les deux armées en contact, se partageant la position. Au jour, toutes deux avaient quitté le champ de bataille. Les alliés avaient-ils le droit de célébrer leur victoire par des salves, d'emboucher la trompette et de remplir l'Europe de leurs chants de triomphe? Deux ou trois étendards furent envoyés à Vienne; — Notre-Dame fut tapissée de drapeaux. — Les villes de France regorgeaient de prisonniers envoyés de Flandre; — les alliés ne purent jamais trouver les élémens d'un cartel d'échange.

Il est certain que M. le Prince n'a pas pu emporter la position de Fayt. Il n'est pas moins certain que par une retraite prématurée il aurait donné la victoire à un ennemi battu, tandis que par son acharnement il a frappé l'ennemi d'impuissance. On ne trouvera ici ni réfutations, ni apologies; nous nous bornons à résumer les faits, à exposer une situation qui ne saurait être contestée et qui se passe de commentaires. A côté de ce tableau, que pèsent les assertions, les démonstrations, les libelles?

Les alliés tirent des renforts de toutes parts; leurs rangs grossissent à vue d'œil; ils font grand fracas de leurs projets; mais ils ne peuvent dépasser Mons, ni faire pénétrer un partisan en France. M. le Prince a reposé, remanié ses troupes, placé des

(1) Jadis (1644) pour le passage de la Meuse; récemment (1672) pour le passage du Rhin. Les Suisses soutenaient que les capitulations ne permettaient pas de les conduire au-delà de la Sarre. Il avait fallu les contraindre par les menaces.

colonnes mobiles dans certaines places. Il lui suffit de remonter la Sambre et de prendre position pour forcer les ennemis à renoncer à tous leurs beaux projets d'invasion.

Au moins leur faut-il une conquête, si petite qu'elle soit. Ils jettent leur dévolu sur Audenarde, place de second rang, mais dont la reprise leur tenait à cœur et qu'ils voulaient restituer avec quelque fracas au gouvernement des Pays-Bas pour donner une certaine couleur à la fin de leur triste campagne. Soudain M. le Prince apparaît avec son armée. De Lille, de Tournay, les renforts lui arrivent; de toutes parts on ne voit que Français. Le siège est levé en grande hâte. Sans la présence d'esprit du vieux comte de Souches, objet des sarcasmes de ses collègues, Dieu sait ce qui serait advenu.

La retraite d'Audenarde jeta la « consternation » dans les Pays-Bas. Le spectacle de cette grande armée soi-disant victorieuse, qui s'éclipse à l'approche de M. le Prince et disparaît sans combat au milieu du brouillard, frappe les esprits, que la bataille de Seneffe, mal connue, mal comprise, avait laissés incertains. C'était le corollaire et la preuve de la victoire du 11 août. Ainsi se trouvaient mises à néant les vanteries des généraux alliés. Ceux-ci se séparent piteusement; la violence de leurs récriminations témoigne de leur état d'âme.

Le 25 septembre, le prince d'Orange, rendant aux États un compte partial et évidemment inexact des opérations devant Audenarde, adressait aux « nobles et puissans seigneurs » une dénonciation formelle contre le comte de Souches (1), imputant au mauvais vouloir constant et à la « conduite surprenante » du général en chef de l'armée impériale le résultat négatif de cette campagne que les alliés avaient entreprise avec de si hautes espérances. Sans se prononcer sur la valeur de ces accusations, le cabinet de Vienne en accepta les conséquences : M. de Souches fut écarté du commandement. Soldat de fortune, il faisait son métier depuis quarante ans. Français, il avait toujours servi l'Empereur, parfois sur les côtes de la Baltique, le plus souvent sur les bords du Danube ou dans les défilés des Carpathes, et il avait beaucoup emprunté aux habitudes des Turcs ou des princes à moitié sauvages qui vivaient aux confins du monde chrétien. Aussi, sur ses vieux jours, il en prenait fort à son aise. Très indulgent pour ses soldats, tolérant tous leurs désordres, même leurs crimes, pourvu qu'ils fussent présens et solides au feu, il était sans merci pour les autres créatures humaines. Son insouciance n'avait pas d'égale. Le lecteur a été témoin de ses lenteurs, de ses tergiversations, souvent si étranges qu'elles semblent calculées. N'est-on

(1) Archives générales du royaume des Pays-Bas. — Lettres secrètes.

même pas fondé à croire que cette hésitation apparente était conforme aux instructions secrètes du Conseil aulique (1)? Au feu, d'ailleurs, l'homme de guerre se réveillait; il avait fort habilement et vaillamment défendu le 11 août la position de Fayt : « La valeur et la constance des Allemands en cette journée a conservé les Pays-Bas au Roi catholique, rachète les vols et les violences qu'ils ont commis partout (2). » Enfin il avait « fort bien fait l'arrière-garde » (3) à la retraite d'Audenarde, où il sauva l'armée des alliés. Nous le perdons de vue à ce jour; retiré dans ses terres de Moravie, il disparaît de l'histoire.

Délivré des embarras qu'avait pu lui causer ce fantôme de généralissime, le prince d'Orange perd en même temps le concours de l'armée impériale, appelée ailleurs. Il ne lui reste rien à tenter sur les frontières de France ni même dans les Pays-Bas espagnols. Il fallut se rabattre sur le siège de Grave. Cette méchante place, toute en terre, étroite, appuyée à la rive droite de la basse Meuse, et comme enfoncée dans une vaste plaine, perdue en pays ennemi (4), était condamnée d'avance. Elle avait joué son rôle, d'abord en facilitant à nos armées l'évacuation des Provinces-Unies, puis en imposant aux alliés une grande dépense d'hommes et d'argent. Nul espoir de la secourir; et cependant le siège n'avançait pas, on était inquiet de la fin. Guillaume en prit la direction, s'y donna tout entier. Cela surprit d'abord, car on avait supposé que les alliés ordonneraient à M. de Rabenhaupt de lever le siège de Grave afin de renforcer leur armée après Seneffe. On sut bientôt qu'au contraire ils espéraient en venir à bout promptement; ils se vantaient même de faire la garnison prisonnière de guerre, ce qui leur eût donné moyen de retirer par un échange quelques-uns des prisonniers de Seneffe. Chamilly leur refusa cette satisfaction.

Le gouverneur de Grave était de ces Bourguignons de longue date dévoués aux Condé. C'est son père qui menait si gaillardement le régiment d'Anguien dans la vigne de Fribourg; le vieillard était mort pendant l'exil de M. le Prince (5), qu'il avait partagé avec son fils cadet (6). Celui-ci, Noël (7), était resté au service du

(1) On est d'autant plus fondé à le croire que Souches était lié d'intérêts avec le prince Lobkowitz, chef du Conseil aulique. Est-ce fortuitement que la disgrâce de ce favori de l'empereur Léopold coïncida avec celle de Souches ?

(2) *Coleccion de Documentos ineditos para la historia de España*, t. XCV, pp. 63 et suivantes; relations de la bataille de Seneffe.

(3) M. le Prince à Louvois; 22 septembre 1674. A. C. (*minute*).

(4) 30 lieues nord-ouest de Maestricht, 45 lieues de Charleroy.

(5) Ou plutôt un peu après le retour, en 1662. Il s'était retiré en Franche-Comté.

(6) Hérard, mort lieutenant général en 1673. (Sur les Chamilly, voir t. IV, p. 343, note, et t. VI, p. 415, note.)

(7) Noël Bouton, marquis de Chamilly, né en 1636, maréchal de France en 1703,

Roi ; mais le cœur n'avait pas quitté M. le Prince. Son énergie dépassa tout ce que la France pouvait espérer. Après quatre mois de siège (1), sur l'ordre écrit du Roi, il remit les ruines de Grave et en sortit avec ses troupes, drapeaux, armes, bagages, emmenant, avec ses pièces de campagne, vingt-quatre gros canons de bronze aux armes royales de France (2).

Le siège de Grave avait coûté 16000 hommes aux alliés (3). La garnison française, de 4000 hommes, comptait 2748 tués ou blessés, dont 183 officiers. On ne peut pas imaginer une défense plus glorieuse.

Nous ne pouvions passer sous silence le fait d'armes de Chamilly, qui couronne et complète l'avantage des Français et l'échec du prince d'Orange. Par ses vanteries de la première heure, celui-ci avait diminué le mérite de sa ténacité et donné prise aux quolibets ; il ne fut pas épargné par les sarcasmes de ses amis. Conduit prisonnier à Reims et traité dans une des grandes maisons de la ville, le comte de Staremberg (4) se levait au dessert : « Je bois à Guillaume de Nassau ; il est homme de parole ; il m'avait promis de me faire boire du vin de Champagne en Champagne, il a tenu sa promesse ; seulement il ne m'avait pas tout dit. » En se montrant plus sévère pour le prince d'Orange, l'opinion revenait lentement, incomplètement au prince de Condé. On avait peine à le suivre, lorsque, sans conquêtes, sans batailles, il remplissait si heureusement la partie ardue de sa tâche, et, quand il dut combattre, le chiffre effrayant des pertes voila l'importance du service rendu : les tentatives des coalisés déjouées, la France sauvée d'une imminente et redoutable invasion (5). L'attention des contemporains, celle de la postérité surtout, s'attache à une autre partie, non moins sérieuse, engagée dans la vallée du Rhin ; conduite par Turenne avec une dextérité et une audace sans égales, elle devait se terminer avec le même bonheur et avec plus d'éclat encore.

H. D'ORLÉANS.

mort en 1715. Quand on lit les sarcasmes dont Saint-Simon accable cet incomparable soldat, on a peine à voir en ce gros homme lourd, épais, un héros de roman. C'est cependant Noël Bouton qui, servant en Portugal (de 1663 à 1668), aurait inspiré à une jeune religieuse la passion si vivement traduite dans les fameuses *Lettres portugaises*.

(1) Investissement de Grave, 28 juin 1674 ; capitulation, 29 octobre.

(2) L'ennemi ne put même pas reconquérir les otages précédemment livrés par les villes de Hollande. Chamilly était parvenu à les expédier à Maestricht et à les y laisser sous la garde vigilante de d'Estrades.

(3) « Tant tués, estropiés que déserteurs. » (*Relation du siège de Grave*. A. C.)

(4) D'autres disent le duc de Holstein.

(5) L'armée des coalisés (environ soixante-dix mille hommes) était la plus nombreuse qui, dans les temps modernes, se fût encore avancée vers les frontières de France.

PERLE FAUSSE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII

Nous sommes vers la mi-avril, deux semaines environ après l'incident que nous venons de raconter et qu'Horace, avec un reste de regret, appelait son chemin de Damas. Il est tard. Le soleil est tombé à l'horizon, avec des lueurs d'incendie, sur l'immensité sauvage des marais de la Camargue; le ciel, qui a été bleu, puis rouge, puis violet et jaune, prend une teinte d'acier. La surface des eaux a des plaques d'argent et des taches d'encre. Bientôt les joncs, tout le jour chauffés par le soleil, vont boire la rosée crépusculaire; les tamaris jettent le parfum de leurs grappes rosées dans l'air rafraîchi par la brise du soir. Quelques oiseaux voyageurs commencent à passer en jetant leur strident appel de départ. Et c'est comme une promesse de liberté, de paix et de joie que fait la nuit en s'approchant, elle oblige l'homme à disparaître jusqu'à la prochaine aurore, — et il semble que la nature entière s'en réjouisse.

Trois chasseurs, le fusil à l'épaule, les bottes ruisselantes encore de l'eau vaseuse des marais, suivaient un sentier entre de grands roseaux à panaches blancs. Ils se dirigaient, d'un pas lourd, vers une ferme qui s'abritait, à cinq cents mètres, sous de majestueux platanes.

— Maigre chasse aujourd'hui, dit tout à coup l'un d'eux, rompant le silence de la marche. La saison s'avance, le passage

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril.

est à peu près fini... Je parie que vous n'en êtes pas fâché, vous, Marvège, ni vous non plus, Fédine. C'est un peu sévère cette Camargue, et ce ne sont pas vos tirés des environs de Paris!

— Quant à moi, protesta Raoul, j'avoue, mon cher Daizery, que je me trouve ici comme chez moi. La solitude est une mélancolie, et toute mélancolie attire et retient cette mystérieuse partie de nous-mêmes qu'on est convenu d'appeler notre âme.

— Hum, hasarda Fédine, solitude, mélancolie! Charmant, soit, à condition que l'on ait la certitude de pouvoir faire cesser l'une et l'autre aussitôt qu'on veut!

— N'est-ce pas le cas? fit Daizery en riant. Cinq heures de voiture, quinze heures de wagon, et vous voilà de nouveau Parisien. Mais qui nous presse? Je vous disais que le passage était fini. C'est exagéré; nous aurons encore de bonnes journées avant la fermeture... du moins je l'espère, et vraiment je regrette que...

Marvège l'interrompit :

— Voyons, ne vous excusez pas; nous sommes ici mieux que partout ailleurs. Je me suis mis à adorer la cuisine à l'ail et je m'en donne à cœur joie, n'étant plus « du monde ». Et voici Horace qui pense comme moi.

— Absolument, affirma Fédine.

Puis, d'un ton morne :

— Du reste, que ferais-je là-bas?

— Oh! je vous en prie, mon cher, ne vous croyez pas obligé de souffrir... Bientôt, nous rentrerons à Paris, où vous allez vivre plus heureux que jamais... étant...

Ce fut Horace, qui termina la phrase :

— Étant libre! Vous avez raison. Grondez-moi quand je soupire. Que voulez-vous! L'homme a honte de se consoler trop vite, et il croit de son devoir de résister à l'insouciance qui le prend...

Ils étaient arrivés dans la cour de la ferme; ils passèrent entre des charrettes dételées qui levaient vers le ciel les bras menaçans de leurs brancards, mirent en fuite des canards barbotant dans une rigole boueuse; et, sans prendre garde aux grognemens de deux chiens au poil hérissé, étendus devant la porte de la bergerie, ils entrèrent dans la grande salle dallée de pierre, aux murs blanchis à la chaux, où le souper les attendait.

Un homme était là, le facteur, qui, tout en causant avec la servante, buvait une tasse de café, la boisson par excellence dans le fiévreux pays de Camargue.

— Bonjour, Marius, fit Daizery, vous avez des lettres?

— Voici.

— Oh! quel courrier! tout le monde en a sa part aujourd'hui. Tenez, messieurs, servez-vous.

Lui-même décacheta une enveloppe à son adresse et lut tout haut :

— *Monsieur et Madame T. de Pompeuil prient Monsieur Daizery de leur faire l'honneur de venir passer la soirée chez eux le Mardi 3 mai.*

On dansera.

— Tiens, j'ai la même invitation, dit Horace.

— Et moi aussi, continua Marvège.

Seulement, ce qu'il ne disait pas, c'est qu'il venait de mettre dans sa poche une lettre dont il avait reconnu l'écriture, une lettre d'Alice.

Daizery reprit :

— Les Treillot donnent donc un bal? En ce cas, ma femme devra renoncer à venir avec Mlle Fédine nous rejoindre à Aigues-Mortes vers la fin du mois pour aller aux Saintes-Maries.

— En effet, dit Horace, qui parcourait une lettre : Suzette m'écrit que l'on compte sur nous à Paris pour le bal du 3 et qu'il ne peut plus être question de nos projets de voyage. Nous continuerons donc paisiblement, faute de mieux, à taquiner le gibier d'eau; et, à votre premier signal, nous rentrerons à Paris. Cela vous va-t-il?

— Parfait, approuva Raoul; vivre au jour le jour, c'est presque le bonheur.

— Alors, à table!

Et comme la soupe fumait, tous trois se mirent à manger avec le silencieux appétit de gens qui ont « pris la botte » et le fusil au lever du soleil.

Cependant, tandis que Raoul avait prudemment dissimulé la lettre d'Alice, attendant d'être seul pour l'ouvrir, Fédine avait lu celle de sa sœur, dont l'amitié vigilante le suivait toujours, même de loin.

« Mon cher Horace, lui disait-elle, tu ne te doutes pas combien je suis heureuse de te savoir là-bas, dans ce pays perdu, mais si beau, paraît-il, où vous menez une existence de sauvages, toi et tes deux bons amis. Ce n'est pas que je ne te regrette infiniment, mais je pense que tu t'y distrais et que tu en reviendras heureux et prêt à me pardonner encore et tout à fait de m'être mêlée de ce qui ne me regardait pas... ou plutôt... pas beaucoup. Pourtant, il me semble qu'une sœur, même une petite sœur, a bien le droit d'entrer dans la vie de son frère, à la place de la mère qui n'est plus là, et de l'aider à guérir certaines blessures... Je voudrais qu'il suffît d'aimer bien son frère pour avoir la main plus douce que toute autre femme. J'ai tant de bonne volonté! Je ne comprends pas que vous, les frères, vous passiez si souvent à côté de

notre affection, sans la voir... Mais je ne t'en veux pas. C'est même moi qui suis en reste avec toi et qui te dis merci encore d'avoir écouté le conseil qui était dans mon cœur, exaucé la prière que mes lèvres n'avaient jamais osé prononcer.

« Je me rends parfaitement compte que j'ai fait une chose terrible pour une jeune fille, et, même en écrivant, je trouve difficile de t'en parler. Je suis sûre que je rougis! Il faut bien cela pour que tu ne me considères pas comme une vieille matrone, très collet-monté. Non, je suis simplement une amie, ta meilleure, qui tremblait pour toi et qui n'a pas eu la force d'avoir peur plus longtemps. C'est qu'aussi tu as une manière de dénouer les situations, en « impulsif », comme dit M. Marvège!... Je ne connaissais pas ce mot. Il paraît que les impulsifs ont le droit de se tuer au risque de désespérer leur unique Suzette. Mais, en voilà assez. Je ne veux plus regarder qu'en avant. J'ai charge d'âme. (Avoue que tu me trouves grotesque. Tant pis!) Et puisque ma conscience m'autorise, m'oblige à m'occuper de toi, tu dois te résigner.

« Voici ce que je te propose, et tu verras que je ne fais pas des projets d'égoïste. Dans quelques jours, vous revenez à Paris, tous les trois, pour le bal Treillot. Tu passes une ou deux semaines à faire tes préparatifs de voyage et tu pars pour les Balkans, que tu parcours à cheval, suivant l'itinéraire de ton ami M. Serge... tu sais bien, ce nom en *ewitch*, que je ne peux jamais me rappeler. M. Marvège part avec toi, c'est convenu; il avait depuis longtemps envie de faire cette expédition. Vous serez absens quelques semaines, et après... Ah! pour après... j'ai encore d'autres idées, des rêves, mais je ne les raconte pas... J'ai rêvé que j'étais marraine... chut!

« Allons, adieu, tu me feras danser une fois chez Alice; je verrai si tu bostonnes bien et, comme récompense de ta peine, je tâcherai de boire devant toi, d'un seul coup, à ta santé, un immense verre de vin de Champagne, après ce haut fait, tu ne me reprocheras plus de ne pas être une femme accomplie.

« Je t'embrasse tendrement.

« Ta sœur,
« SUZON. »

. . . . . .

Et, à son tour, Marvège, seul enfin, ayant déchiré la grossière enveloppe où, par prudence, Alice avait emprisonné son élégant papier à écusson et à parfum, déplia la lettre de sa cousine. Et à la lueur pâle de sa bougie, dans la chambrette mansardée qui n'avait pour plafond que les tuiles du toit entre lesquelles venait siffler le mistral, voici ce qu'il lut, charmé d'avance par le con-

traste qu'allaient faire les pensées de sa très moderne amie parisienne, avec toute cette rusticité qui l'entourait et où il vivait depuis deux semaines :

« Je donne un bal, oui, mon cher, et ne vous en étonnez pas, c'est un peu à cause de vous, pour vous que je le donne.

« Vous avez fui en trio, avec cet arriéré de Daizery et ce petit impressionnable de Fédine ; vous m'avez lâchée abominablement, toujours sous prétexte de moraliser les masses, ou plutôt les individus. Ah çà, est-ce donc que vous allez vous faire moine ou évangéliste? Ou est-ce simplement chez vous une folie douce? J'ai fini par adopter pour vraie cette dernière supposition, la moins fâcheuse; et j'ai jugé que je vous devais bien, en retour de votre amabilité passée, de vous venir en aide. Votre cas n'est pas désespéré, je veux le croire du moins, et, pour m'en assurer, je tente une épreuve. Je vous convoque le 3 mai, chez moi, pour danser ou pour m'écouter, ou pour me voir vous sourire, ce qui, avouez-le, en vaut bien la peine. Et là, je saurai vous prouver que vous êtes un sot ou un ingrat, — choisissez, — et qu'on n'abandonne pas à son ennui une complaisante et consolante amie, à propos d'une banale histoire de cocotte.

« En effet, vous devriez savoir que je ne suis point d'esprit simple ou même naïf. Jamais donc vous ne me ferez croire que ce soit par amour du bien que vous vous êtes ainsi constitué garde-malade et garde du corps du jeune homme en question. Il y a eu plus et mieux; cherchez la femme! c'est Suzette! Vous riez peut-être, mais je vois en vous plus clair que vous-même. Suzette a parlé, prié, pleuré, et vous avez pris au sérieux vôtre rôle de rédempteur. Je le sais, elle me l'a dit, ou à peu près. Naturellement, vous allez en conclure que je suis jalouse, et cela vous ravira. Détrompez-vous, mon bon ami. Pas jalouse, un peu désenchantée seulement que vous donniez en plein dans le sentimentalisme, vous que je considérais comme un garçon d'esprit, j'entends sachant prendre les femmes... en ne les prenant pas... C'est si rare un véritable gourmet, un friand qui reste toujours sur sa faim... pour ne jamais éprouver cette sensation écœurante, j'imagine, la ridicule satiété d'aimer! — Quelle attristante chose pour une femme, que le manifeste désir d'un homme! Quelle défaite pour nous que cette « victoire » du mari ou de... l'autre! Et, bien que je ne sois pas une sensitive, je crois qu'après je pleurerais comme font certaines d'entre nous... Oui, je pleurerais de rage contre moi-même, qui aurais eu la faiblesse ou la niaiserie de me soumettre aux lois de la nature!...

« La nature! Est-ce assez artificiel! et que d'abus se commettent à l'abri de ce grand mot majestueux, bête et faux! Tout ce qui est

naturel en nous est grossier, brutal, depuis le manger et le boire jusqu'au mariage et à l'enfantement. Et au contraire, les seules délicatesses de nous-mêmes, comme les meilleures de nos sensations, nous viennent par la civilisation et grâce aux bienfaits des « époques de décadence », comme disent les moralistes. Croyez-vous que le baiser, — et je m'en suis tenue là jusqu'à présent, et m'y tiendrai, — croyez-vous que le baiser soit une institution naturelle? Non, c'est le très ancien, peut-être, et le premier perfectionnement apporté à l'amour par des poètes, ou des rêveurs, ou des mécontens, des chercheurs enfin. Le baiser ! Si j'osais vous dire... Mais non, nous avons décidé que nous serions muets...

« Ah Raoul! trois fois nous nous sommes parjurés, trois fois nous avons cédé à la tentation, cette délicieuse trouvaille que nous avons faite ensemble et dont le charme s'évanouit aussitôt qu'on ne lui résiste plus... Trois baisers!... Il y en a eu trois!... Un en voiture, un chez moi, dans le petit salon, un chez vous, homme peu chevaleresque. Et je vous condamne, non pas au nom de la morale, dont je me soucie comme d'un vieux corset, mais au nom de nous-mêmes, de notre avenir... de notre égoïsme!

« Revenez donc, que je vous gronde! J'aurai au bal une toilette paille avec des orchidées, et si vous ne me trouvez pas jolie, c'est que vous aurez rencontré là-bas, dans votre Camargue, de trop belles et trop faciles Provençales. Je vous envoie un joli regard d'amie et ne veux pas d'autre réponse à ma lettre que vous-même et bientôt.

« Alice. »

Raoul deux fois les relut, ces pages, puis, longtemps, il songea, laissant errer ses yeux sur les murs gris de la chambre mal éclairée, écoutant, bercé, la chanson folle du vent... Et il voyait Alice, en robe de bal, d'un jaune d'or et de soleil, avec des orchidées étranges, fleurs de rêve qui mieux qu'une rose ou une pervenche devaient parer cette femme en quête d'un amour nouveau, inconnu, impossible!...

Longtemps sa pensée contempla cette sensuelle évocation qui, peu à peu, s'éloigna et disparut... Mais, aussitôt, un autre souvenir féminin s'approcha qui avait une forme aussi et qui s'appelait Suzette. Elle regardait Raoul avec un sourire très pur et confiant, puis baissait tout à coup ses regards, comme éblouie ou craintive. Elle ne lui tendait pas la main, mais elle semblait attendre que le jeune homme la lui prît. Et comme son attente durait, incomprise et vaine, une larme roula sur sa joue en même temps qu'elle se détournait... Et, à son tour, cette vision-là disparut.

Alors, Marvège, lassé autant qu'après une lutte, demeura un

instant sans pensée; puis comme s'il voulait se réfugier dans l'ombre et le sommeil, vivement, il se souleva sur son coude, souffla sa bougie et ferma les yeux.

. . . . . .

Il serait difficile de dire si ces deux lettres qu'avaient reçues Fédine et Raoul influèrent sur la décision qu'ils prirent de rentrer à Paris, ou si l'absence persistante de tout gibier dans les marais fut la seule raison qui leur fit fuir la Camargue bien avant la fin du mois. Toujours est-il qu'ils plièrent bagage le surlendemain de ce jour. Daizery naturellement partit avec eux.

En arrivant à Paris, Fédine se trouva aux prises avec de sérieux soucis d'argent. Son passé d'amoureux et de joueur lui coûtait cher.

— Ce n'est pas tout, disait-il avec une assez belle philosophie, ce n'est pas tout de se ranger, il reste encore la carte à payer.

De fait, la carte était payée déjà ou à peu près. Il s'en aperçut en faisant ses additions avec son notaire; il acheva de se mettre à jour; d'où il résulta que les trente mille francs de rente dont il avait eu la libre disposition à sa majorité se trouvaient réduits de moitié environ. Il n'en annonça pas moins triomphalement à Marvège qu'il s'en tirait à meilleur compte qu'il n'aurait pu le croire.

— Tant mieux, répondit Raoul; d'ailleurs, avec ce qui vous reste, un peu d'adresse et beaucoup d'ordre, on peut faire figure jusqu'à l'heure du mariage.

Horace ne répliqua pas. Il eut seulement un geste d'épaules qui signifiait : « Tout peut arriver. »

C'est que lui-même apercevait, dans un lointain encore brumeux, ce port du mariage où il faudrait bien un jour qu'il vînt réparer ses avaries après l'orageuse traversée de sa jeunesse.

On a vu que Suzette n'était pas sans avoir songé, elle aussi, qu'il était temps de marier son frère; mais depuis la brève allusion de sa lettre, elle n'en avait pas redit un seul mot à Horace. Il ne pouvait du reste pas être question pour le moment de cette grave affaire, puisque, dans un mois à peine, les deux amis devaient repartir ensemble pour un long voyage.

Ce voyage, Mlle de Pompeuil s'en préoccupait plus encore que Suzette, et la première fois qu'elle revit Marvège après son retour de Camargue, elle se mit à le taquiner de nouveau.

Raoul se défendit mal, assura que rien n'était décidé; que d'ici à la mi-mai, époque éventuellement fixée pour leur départ, Fédine aurait le temps de changer plusieurs fois d'avis.

— Et vous? changerez-vous d'avis? demanda-t-elle.

— Moi? je lui ai promis de l'accompagner; et, à moins que je ne tombe malade...

— A qui donc avez-vous promis? à Horace ou à Suzette?

— A tous les deux.

C'était presque la vérité, mais il s'était engagé surtout envers Suzette, qui se doutait bien qu'Horace ne partirait pas sans un compagnon de route; or, ce voyage, à tort ou à raison, semblait à la jeune fille un indispensable remède pour parfaire l'œuvre de guérison et d'oubli qu'elle avait entreprise.

Après cette réponse de Raoul, Alice avait tourné court. Elle se mit à parler de son bal.

— Suzette est ravie, dit-elle, c'est la troisième fois qu'elle danse. Elle a été constamment en deuil depuis deux ans. A propos, j'ai envie de lui demander de conduire le cotillon. Ma mère voulait que ce fût moi, mais on rirait... Une vieille fille!

— Voulez-vous le conduire avec moi? dit Raoul en riant.

— Ah! non, par exemple. Ce serait complet! Pourquoi pas mon père avec Mlle Martens? Laissons danser les jeunes! Ce qui n'empêchera pas que vous viendrez très tôt, le premier, et si vous voulez, nous essayerons l'orchestre!

Raoul jura qu'il allumerait les bougies.

En effet, il tint parole; et quand il arriva rue de Lisbonne, il n'y avait encore que le maître et la maîtresse de maison, donnant le coup d'œil suprême.

— Alice est au premier, lui dit Mme de Pompeuil, elle prépare les accessoires du cotillon. Montez l'aider; elle vous attend.

Marvège ne trouva rien de bizarre à cet ordre. Il savait bien qu'on ne le considérait pas comme un gendre possible. Il monta.

Son amie rangeait dans des corbeilles, étalait sur des tables, des canapés, partout, les accessoires multiples et multicolores du cotillon. Elle avait l'air vraiment de la fée des jouets, des rubans et des bouquets, telle que les enfans et les poètes la voient passer dans leurs rêves, la nuit de Noël. Ses mains agiles, dégantées, maniaient les écharpes, les grelots, les cocardes, les mille riens dorés, étincelans, cliquetans, pimpans, qui voltigeraient bientôt dans le tourbillon du bal.

Elle s'était retournée à l'entrée de Raoul.

— Bonsoir, dit-elle, vous vous rappelez vos promesses; à la bonne heure!

Elle lui souriait, la tête haute, les yeux caressans, radieuse de tout l'éclat de sa jeunesse épanouie, déjà femme avec la beauté nue de ses épaules rondes et blanches, de sa gorge sans virginales maigreurs et qu'elle donnait franchement aux regards, la sachant digne d'être vue.

Raoul, après une rapide admiration, s'était rapproché.

— Puis-je vous être utile?

— C'est presque fini. Tenez... encore ceci.

Elle l'employa à quelques menus services, puis :

— Voilà; tout est prêt. Savez-vous qu'il y a une demi-heure que je travaille. Je suis fatiguée. Donnez-moi cette chaise... et mes gants, là, sur la cheminée. Merci.

Elle commença de se ganter. C'étaient des gants très longs, sans boutons, qu'elle avait peine à mettre.

— Je n'aime pas qu'ils fassent des plis, dit-elle. C'est désordre. Aidez-moi.

Elle se leva.

— Tenez, remontez-moi celui-ci, allons, ferme, tirez, jusque sous le bras... A l'autre maintenant.

Et pendant que Marvège, soumis et charmé, tenait le haut du gant, elle forçait sur cet appui, enfonçant dans la peau de suède souple et fine, la chair tiède et parfumée de son bras.

— Là, cela va bien. Merci.

Raoul, debout devant elle, frôla d'une caresse de regret ces bras qui venaient de se livrer à lui; puis, prenant les deux mains de la jeune fille, il les amena toutes les deux à ses lèvres et les baisa.

— Vous êtes merveilleusement jolie, murmura-t-il.

— Banal, va!

Il souffla encore ce mot :

— Tentation!

— Chut! venez essayer le parquet; un tour de valse.

Et passant devant lui, lentement, de cette démarche facile, égale et glissante que les corps de femme n'ont jamais sans la perfection des lignes et des attaches, elle traversa le palier du premier étage, descendit l'escalier dont la rampe disparaissait sous les camélias rouges et blancs, et gagna le salon.

Elle dit un mot au chef des tziganes. Il y eut quelques accords vibrans, puis, tout de suite les violons se mirent à chanter.

Alors, comme Raoul s'était approché, Alice se laissa prendre, — c'est le mot, — sans vivacité ni sourires de fillette qui va s'amuser, mais languissamment, en femme consciente de la faveur qu'elle accorde, quand elle prête un instant son corps qu'elle sait beau; en femme qui n'ignore pas que la valse, avec elle, peut être, si elle le veut, un entraînement, une ivresse, presque un péché.

Ils valsèrent une minute ou deux dans le salon où l'air frais du soir entrait par les croisées entr'ouvertes; ils valsèrent en toute liberté, à grands coups d'ailes, ainsi que des oiseaux de cage lâchés dans une immense volière... L'orchestre, qui jouait pour

eux seuls, les suivait, ralentissant parfois sa mesure ou la précipitant lorsqu'un soudain désir de vitesse les prenait. Et il semblait à Raoul qu'il avait la primeur de cette fête et de cette femme, que l'une et l'autre étaient pour lui seul; et qu'après cette valse, les fleurs tomberaient, que la blanche lueur des lampes électriques serait plus terne, qu'Alice n'aurait plus la même beauté, que tout serait flétri, fané, fini...

Il eut un mouvement de reconnaissance passionnée, et, se penchant vers l'oreille de son amie, respirant le parfum de ses cheveux et de ses épaules, il lui redit ce mot, qui était toute leur devise :

— Ah, la tentation!

Elle était trop près de lui pour lui sourire des yeux ou des lèvres, elle lui pressa la main légèrement.

Ils s'arrêtèrent. Alors, de ce ton simple et indifférent dont se servent les femmes aussitôt après un abandon, comme pour nous faire souffrir par l'oubli simulé de leur récent aveu de sympathie, Alice dit à Marvège, en s'éventant :

— Eh bien! décidément, mon cher, dirigeons-nous le cotillon ensemble? Voulez-vous être de corvée avec moi?

Il accepta.

— Merci, fit-elle. Nous nous concerterons au moment voulu... Mais voici qu'on arrive.

Des invités entraient; elle le quitta...

. . . . . .

Deux heures plus tard environ, Marvège était assis à côté de Suzette Fédine dans un des petits salons où l'on ne dansait pas.

— Avouez, disait-elle, que nous avons bien gagné notre soirée de ce soir. Nous avons fini, moi de vous ennuyer de mes chagrins, vous de m'en consoler... et je ne veux plus vous parler que de choses gaies. Cette fête est si belle, n'est-ce pas? et il me semble que j'ai une fête aussi dans le cœur. Bon, voilà que je recommence à vous occuper de moi! C'est à mon tour de m'occuper de vous. Voyons, pensons à votre voyage. Vous en réjouissez-vous? Avez-vous fait tous vos préparatifs? Et votre départ? Est-il fixé? En tout cas, vous me promettez de ne pas lâcher Horace au dernier moment?

— Je vous le promets.

— Bon, me voilà rassurée.

Et elle recommença son babil insignifiant et joyeux.

Raoul amusé, rêveur, prenait plaisir à ne pas répondre, écoutant ses propres pensées en même temps que les paroles de la jeune fille.

Et, ces pensées, il finit par les lui dire, alors qu'impatientée, elle s'écriait :

— Mais répondez donc, vous êtes dans les nuages!

— Non, mademoiselle, pas dans les nuages, mais dans un rêve, une illusion. Près de vous, j'oublie qui je suis et ce que je suis. J'ai vingt ans. Je ne suis plus le très mauvais homme que je connais trop. Et cela me procure un étonnement que je voudrais faire durer toujours. Par malheur, tous les étonnemens sont courts... le mien surtout doit l'être. Dans quelques minutes, on va venir vous demander une danse; je resterai là, tout seul, mal éveillé encore de mon rêve, et puis je me lèverai et j'irai débiter à une femme quelconque des fadaises et des sucreries galantes. Je redeviendrai moi, c'est-à-dire un ennuyé, un insensible, une mécanique qui dévide sa vie par la force acquise... mais dont les rouages commencent à grincer... C'est long, la vie, et pourtant, près de vous, je souhaite de pouvoir m'enlever quinze années de sur les épaules! Mais vraiment je ne sais pas ce que je vous raconte là. Je déraisonne et vous allez me croire encore plus vieux et fatigué que je ne le suis... Je vous parais très vieux, n'est-ce pas?

Elle répondit simplement :

— Je n'ai jamais pensé à votre âge.

Puis, comme pour corriger l'apparente indifférence de sa réponse :

— Qu'est-ce que cela fait, l'âge?

— Ah! par exemple, ce que cela fait!... Savez-vous donc ce qu'ils me font vos vingt-deux ans? Je viens de vous le dire du reste. Ils me ravissent, tout bonnement. Si vous aviez dix ans de plus ou même l'âge d'Alice...

Elle l'interrompit :

— Ne dites pas du mal d'Alice. Elle est si belle! et, ce soir, plus que jamais.

— C'est vrai, très belle. Mais enfin, chacun son goût.

Il se tut, enveloppant d'un regard honnête et souriant la jolie Suzette assise devant lui, ignorante de sa beauté un peu grêle encore mais très pure, avec ses grandes lueurs de jeunesse dans les yeux, avec la naïveté de la pose, la chasteté des lignes et la candeur même de la toilette tout unie et blanche, sans un ruban, sans un bijou, sans une fleur.

Il continuait de la contempler, silencieux.

Elle eut un petit geste de tête, une moue et murmura :

— Ne vous moquez donc pas de moi.

Puis :

— Vous l'admirez beaucoup, Alice, et vous avez raison.

— Je l'admire... en cousin.

— En cousin seulement?

— Vous le savez bien.

— Puisque vous le dites... C'est égal, un instant, j'ai cru...

— Que je lui faisais la cour? Par exemple, ça, c'est drôle.

Marvège rit d'un rire un peu faux, mais que Suzette prit pour vrai.

— Et puis, ajouta-t-il aussitôt, se mariera-t-elle jamais?

— Ce serait bien dommage, dit Suzette.

— Qu'elle se mariât?

— Non, qu'elle ne se mariât pas.

Raoul se tut. Il revoyait Alice, telle qu'il l'avait vue tout à l'heure, seul à seule, parée, éblouissante et attirant le baiser. Et il trouvait, lui, qu'il serait dommage que cette femme s'en allât dans les bras d'un mari, qui ne l'aimerait pas assez ou qui l'aimerait trop!... Il souhaitait, dans son égoïsme d'enfant gâté, que nul ne touchât à cette fleur intacte et libre qui était le plaisir de ses yeux et qu'il se grisait parfois à respirer.

— Vous n'êtes pas de mon avis, reprit Suzette.

Il mentit, naturellement.

— Si, si, vous avez raison!

— Tenez, la voici.

Alice traversait le salon, au bras d'Horace Fédine. Elle jeta un regard à Suzette et à Marvège, puis sourit du bout des lèvres.

— Raoul, dit-elle en passant, j'aurai bientôt besoin de vous. Vous serez ici, n'est-ce pas?

— Entendu, ma cousine.

Suzette avait écouté ce court dialogue d'un air surpris.

Puis, malgré elle, son fin petit visage se couvrit d'une ombre de mélancolie; Raoul s'en aperçut... et pour ne pas laisser durer ce silence qui l'embarrassait :

— Cela ne m'amuse guère de conduire le cotillon. Jamais je ne m'en tirerai. Il y a si longtemps que je ne pratique plus!...

— Je ne savais pas, dit Suzette, que vous deviez le danser avec Alice.

— Oui, elle me l'a demandé l'autre jour... Et vous, avez-vous un danseur?

— Non.

— Comment!... voulez-vous me permettre de vous en présenter un, — choisi par moi?

— Merci, j'ai déjà refusé.

— Pourquoi?

Elle hésita.

— Parce que je ne reste pas... je vais partir...

Elle s'était levée et détournait la tête.

Raoul eut comme un éblouissement. Une pensée lui venait à laquelle il n'osait croire. Il s'était levé ; son cœur étonné battait... Il se rapprocha de Suzette :

— Voulez-vous que nous dansions ensemble?

Elle le regarda en face, avec des yeux naïvement mouillés d'enfant qui a un gros chagrin.

— Vous ne pouvez pas, murmura-t-elle.

— Si, je peux, attendez-moi.

— Non, non, je ne veux pas.

Mais il était déjà parti.

Tout de suite il s'était mis à la recherche de sa cousine. Ce fut Horace qu'il rencontra.

— Je venais justement vous prévenir, dit Fédine, que Mlle de Pompeuil vous attend, là-haut, dans la chambre aux accessoires. L'heure s'avance et...

— C'est bien, j'y vais.

Et il rejoignit sa cousine.

— Ah! vous voilà, dit-elle. Fédine vous a fait ma commission ?

— Oui...

— Une question, mon cher, et tâchez d'être franc.

— Quoi?

Elle appuya sur chaque mot.

— Êtes-vous toujours décidé à faire ce long voyage, malgré ma prière?...

— Mais, oui... j'ai promis. Voyons, soyez raisonnable; c'est un service d'amitié.

La jeune fille le considéra un instant sans rien dire. Une flamme passa dans ses yeux.

— Vous tenez donc beaucoup à vous éloigner de moi?

— Non.

— Alors vous ne partirez pas.

Raoul s'inclina de l'air d'un homme qui renonce à discuter ou même à comprendre.

Elle se détourna de lui, s'approcha d'une corbeille dont elle sortit des cocardes à grelot, et, tout en simulant d'être fort absorbée par cette opération, elle dit, d'un ton coupant :

— A propos, vous savez, nous ne dansons plus ensemble.

— Ah! fit Raoul.

— Non, j'ai réfléchi, cela n'irait pas... Il me faut un danseur qui soit plus... dans le mouvement. Cela vous choque?

— Pas du tout.

— Alors, c'est pour le mieux.

— Puis-je encore vous être utile?

— Non, merci.

Au son bref de ces deux mots. Marvège avait deviné une colère de femme, contenue par fierté.

Lui aussi cachait sa surprise, qui était un peu du dépit. Nous voulons bien nous dégager nous-même d'une femme, non pas qu'elle nous renvoie. Il avait compté demander sa liberté à Alice. il était mécontent qu'elle la lui rendît.

Il redescendit et alla droit au petit salon où il avait laissé Suzette. Elle n'y était plus.

Il questionna deux jeunes gens qui étaient là.

— Dites-moi, Villadeuil, vous n'avez pas vu Mlle Fédine?

— Elle est partie, je crois ; tenez, elle a passé par là.

Il courut et retrouva Suzette.

— Vous partez?

— Oui, j'ai fait demander une voiture ; Mlle Martens est déjà en bas qui m'attend.

— Eh bien ! rappelez-la, et faites-moi l'honneur de danser avec moi ! Allons ! dites oui, voici l'orchestre qui annonce le cotillon.

Elle hésitait :

— Mais Alice?

— Elle vient de me remercier, fit-il en riant, c'est la pure vérité ; elle a trouvé un meilleur conducteur que moi.

— Qui donc?

— Je n'en sais rien, peu m'importe... Ne me laissez pas finir ma soirée tout seul.,.

Elle regarda Marvège, encore indécise, puis avec un sourire de consentement :

— Soit, dit-elle, je vais avertir Mlle Martens ; mais Alice?... elle ne sera pas fâchée?

— Non, allez vite ; je vous attends.

Cinq minutes après, elle passait son bras à celui de Raoul et rentrait au salon.

Il parut à celui-ci qu'elle était un peu pâle et que son bras avait tremblé en se posant légèrement sur le sien. Une joie étrange l'envahit, tout à coup, dont il n'avait pas encore cherché la cause ; et pendant un instant il oublia tout, jusqu'à ses mélancolies, ses lassitudes, ses doutes d'homme ennuyé par la vie ; tout, jusqu'à la beauté et à la colère de cette autre femme qui devait l'aimer à sa façon et qui venait presque de le lui dire. Il avait l'impression qu'une force l'entraînait et qu'il avait tort de ne pas résister. Cette inertie même était une jouissance, comme en certains rêves où un courant nous emporte, insoucieux du péril possible, et tout au bonheur de céder.

Machinalement, il avait choisi deux places et s'était assis avec Suzette dans le cercle des danseurs. Une question de la jeune fille le tira de sa méditation.

— Où est donc Alice? la voyez-vous?

— Non.

— Ah! tenez, la voici, avec Horace. Tiens! c'est avec lui qu'elle va danser...

En effet, dès que Marvège avait quitté Alice, celle-ci avait rejoint Fédine et lui avait dit :

— Dansez-vous le cotillon?

— Je ne crois pas, mademoiselle.

— Eh bien! moi, je sais que vous allez le danser.

— Vous avez donc une amie qui fait tapisserie? Soit, je me dévouerai.

— Oui, ma meilleure amie.

— Jolie? aimable?

— Vous verrez.

— Je la connais?

— Oui.

— Qui est-ce?

— Moi!

Il était resté interloqué une seconde, puis, après une phrase de courtoise gratitude, il avait objecté :

— Et Raoul?

— C'était une plaisanterie, répondit-elle, j'ai toujours pensé m'adresser à vous... pour deux raisons : la première est que vous connaissez votre métier. Je vous ai vu à l'œuvre, il y a deux ans, avant votre disparition du monde, et puis...

— Quoi encore?

— Et puis, j'ai envie que nous devenions une paire d'amis... maintenant que vous êtes disponible.

Elle avait débité ces phrases avec la séduction qu'elle savait mettre dans son regard, sa voix et son sourire. Ensuite, elle avait pris le bras de Fédine, d'un geste aussi enlaçant qu'avait été timide celui de Suzette prenant le bras de Marvège; et elle s'y était appuyée avec la volonté de donner au jeune homme la sensation qu'elle s'abandonnait; si bien que Fédine, l'être impressionnable et passionné que l'on sait, avait été pris aussitôt de l'ivresse des victoires!

En les voyant ensemble, Marvège ne manifesta pas son étonnement et se contenta de répondre à Suzette :

— Oui, Alice ne pouvait faire un meilleur choix.

Encore une fois, Suzette le considéra fixement, puis tout à coup :

— Vraiment, vous n'êtes pas jaloux?

— Non, je suis enchanté de mon sort.

Elle baissa la voix :

— Vous ne songez pas à devenir son mari?

— Non, ma parole. Mais pourquoi?

— De la curiosité, simplement.

Elle se leva et dit :

— Un tour de valse, voulez-vous?

Elle avait l'air toute joyeuse.

Peu après, pendant l'une des premières figures du cotillon, Alice, qui se trouvait par hasard près de son cousin, lui dit :

— Il paraît que vous étiez gardé à carreau.

— Qu'entendez-vous par là?

— Que vous avez trouvé bien vite par qui me remplacer.

— Je n'ai fait que suivre votre exemple.

— De la rancune, alors?

— Pas du tout.

— C'est vrai, dit-elle en secouant la tête, nous sommes bien trop élégans, nous autres, pour être jaloux. Ce serait vulgaire, n'est-ce pas?

Il n'eut pas à répondre. Le hasard du bal, qui les avait réunis, les sépara. L'ironie des dernières paroles d'Alice avait frappé Raoul; il revint auprès de Suzette avec cet invincible besoin de consolation féminine que nous éprouvons à certaines heures. Oui, être consolé, se réfugier en elle. Oh! appuyer sa tête sur ses genoux et y pleurer toute sa mélancolie. Pleurer? Pourquoi? Parce qu'il craignait qu'Alice n'eût raison; parce que son cœur vieilli ne pouvait plus bien aimer; parce qu'il se sentait faible et sans volonté d'amour; parce que, de ces deux femmes, l'une charmait en lui tout ce qu'il avait encore de délicat, tout ce qui lui restait de jeunesse, et que l'autre irritait voluptueusement son imagination de raffiné. Elles se complétaient, et il avait subi ce soir-là leur alternative influence. Maintenant, repoussé par l'une, il fallait que l'autre fût tout pour lui.

— Qu'avez-vous? dit Suzette. Vous avez l'air triste?

— Affreusement.

— Pourquoi?

— C'est trop difficile à expliquer.

— Peut-on vous consoler un peu?

— Vous pourriez même me consoler tout à fait, dit-il, affectant de rire pour atténuer le sens de ses paroles.

— Comment cela?

— En m'aimant un peu.

Marvège pensait qu'elle allait lui répondre par quelques bana-

lités, une phrase d'amicale politesse. Il n'en fut rien. Elle garda le silence, ses paupières s'abaissèrent un peu et, sous l'éventail qu'elle agitait, Raoul vit la palpitante émotion de la poitrine.

Tout de suite, il eut le sentiment qu'il venait de commettre une mauvaise action.

Depuis le commencement de cette soirée, à plusieurs reprises déjà il avait sans scrupule essayé de troubler cette jeune âme, cherché, au fond de ce regard calme de vierge, une étincelle d'amour. Allait-il donc maintenant créer une blessure, des larmes? Se condamnerait-il à supporter le remords honteux de son égoïsme? Non. Alors, que faire? Être impitoyable ou généreux? Étouffer en elle cet espoir naissant d'être aimée ou bien s'offrir?

Il hésita une seconde, puis tout à coup, en beau joueur qui aurait perdu sans savoir qu'il avait joué, et qui paie, il souffla ces mots :

— Et si jamais vous m'aimiez un peu... dites-le-moi, car jamais je n'oserai, moi, venir vous le demander...

Elle se tut, haletante et grave, sans pouvoir parler ni sourire.

Et Marvège pensa : « Voilà; c'est fait, j'ai engagé ma vie. »

Le bal continuait; des couples passaient, soutenus par l'incessant appel de l'orchestre, entraînés par la plainte exaspérée des violons, qui semblaient chanter une vaine supplication d'amour, celle qui était dans les yeux, dans les cœurs, sur les bouches. Ce n'était plus de la gaîté, c'était la fièvre et la langueur des fins de bal, qui énerve.

Suzette se leva et, faiblement, dit :

— Je voudrais partir. Mlle Martens est là-bas, je crois. Je vais traverser le petit salon et je lui ferai signe, pour qu'on ne m'aperçoive pas.

— Êtes-vous fâchée? dit Raoul.

Elle répondit d'une voix faible :

— Oh! non.

Elle essaya de sourire, mais l'émotion semblait lui figer les lèvres.

— Au revoir, n'est-ce pas?

— Oui, au revoir.

Il l'avait reconduite jusqu'au seuil du petit salon qui était désert.

Il lui tendit la main. Elle lui donna la sienne qu'il retint un instant.

— Pourquoi partez-vous?

— Parce que je me réjouis d'être seule.

Cette fois, elle réussit presque à sourire, puis, brusquement, elle s'enfuit.

Raoul ne la suivit pas. Il demeura un instant là, debout, le regard flottant, tout étourdi; mais, grâce à sa vieille pratique du monde, il conservait à sa physionomie l'indifférence qu'il fallait. Par contenance, il se mit à errer dans les salons et à échanger çà et là quelques mots avec les personnes qu'il rencontrait. Il causa même politique, pendant quelques minutes, avec un sénateur, et, au cours de cette conversation, écoutant sa propre voix qui exposait des lieux communs, il s'étonnait de si bien jouer la comédie.

Du reste, tout au contraire de Suzette qui se réjouissait d'être seule avec ses pensées, il avait peur, lui, de rester seul avec les siennes. Il était effrayé comme après une folle action dont l'inquiétant souvenir allait le hanter. Il revint au grand salon et se tint debout dans l'une des baies.

Alice le vit :

— Et Suzette?

— Partie.

— Pourquoi donc?

— Je ne sais pas; un peu fatiguée, je crois.

— De votre conversation?

— Peut-être.

— J'ai tort de vous taquiner; je suis de bonne humeur, j'ai gagné une bataille.

— Vraiment?

— Oui, j'ai obtenu d'Horace qu'il ne ferait pas ce voyage.

— Et... quel motif aviez-vous?

— C'est que je veux vous garder...

Elle lui prit le bras et dit tout bas :

— Venez, on peut se passer de moi ici.

Raoul se laissa faire. Elle l'entraîna d'un pas rapide à travers les salons et arriva à une porte qu'elle ouvrit. Une toute petite lampe à globe rose éclairait faiblement la pièce. Marvège reconnut le boudoir où Alice l'avait reçu plus d'une fois. Elle se rapprocha de lui, à le toucher. Il sentait la caresse de sa robe.

Elle lui dit :

— Je ne vous ai rien donné, je crois, pendant le cotillon, pas une fleur, pas une cocarde, rien.

Il répondit du ton le plus rieur, le plus dégagé qu'il put:

— Non, ma cousine, pas même un coup d'œil.

Silencieusement, elle plongea son regard au fond des yeux de Raoul, un regard pénétrant et pourtant très doux, dont il ne sut se détourner et qu'il laissa pour ainsi dire entrer en lui.

— Est-ce ainsi qu'il faut qu'on vous regarde? murmura-t-elle.

— Non, répondit-il. C'est trop.

— Eh bien, fermez les yeux.

Et peut-être pour en donner l'exemple, elle abaissa elle-même ses paupières sur ses yeux qui semblaient mourir. Alors il sentit la chaleur de deux bras envelopper son cou : une étreinte l'attira et le souffle qui le frôlait se changea en un baiser auquel il céda... Et son étourdissement dura jusqu'au moment où les lèvres de la jeune fille quittèrent les siennes, pour murmurer :

— Je ne veux pas que vous en aimiez une autre.

Ce fut le réveil pour lui. Vivement, il se rejeta en arrière; de ses deux mains il prit à son cou les mains d'Alice qu'il dénoua; puis d'une voix profonde et sombre où devaient se cacher des larmes, il dit :

— Alice, je vous en supplie, je suis un fou, un malheureux; soyez généreuse, ne faites pas de moi un malhonnête homme!

— Qui aimez-vous? s'écria-t-elle.

— Personne.

— Vous aimez Suzette, vous voulez l'épouser.

— Non.

— Quand je vous dis que je le sais; je le sais! je l'ai vu!

— Non, je n'ai plus de cœur, plus de désir, ni d'aimer, ni de vivre. Adieu.

Elle ordonna frémissante :

— Restez et n'ayez pas peur; je ne vous mangerai pas. Je ne vous demande plus rien, pas même compte de mes baisers. C'est moi qui ai eu tort. Seulement, écoutez! C'est vous qui allez faire de moi une misérable. Vous m'avez appris que je pouvais aimer et vous ne voulez plus que je vous aime. Vous me repoussez. Alors tant pis! il faut que j'essaie de vous faire souffrir. Je me donnerai à un autre, un mari ou n'importe quoi! Oui, un autre m'aura... m'aimera, et je ferai semblant de l'aimer. On doit pouvoir avec un peu de passion remplacer l'amour. C'est honteux, mais les hommes s'y trompent et cela suffit. Je m'y tromperai aussi et vous souffrirez; et ce sera juste. Oui, vous souffrirez en pensant qu'on m'a prise à vous. Car j'étais à vous! Sachez bien, — et elle se redressa hautaine, — sachez que personne jamais n'a même posé ses lèvres sur mon front. Je suis plus chaste, allez, que la plupart de ces petites filles aux yeux baissés que vous voyez à côté de leur mère et qui se déflorent l'imagination à force de rêver à des choses que je méprise. Eh bien! moi, intacte et belle, je me livrerai toute, toute, à un homme qui m'aimera éperdument. Je le choisirai jeune, passionné, ardent. Qui? Oh! cela m'est égal, et ne dites pas que vous ne serez pas jaloux, que ce ne sera pas une torture! Voyez donc si je ne suis pas belle et si cela ne sera pas dommage!

Elle se montrait à lui, la tête rejetée en arrière, le buste

cambré, la gorge offerte, superbe d'orgueil physique. Raoul, pâle comme un fantôme, détourna la tête et resta muet.

Elle avait raison. C'était une torture... Elle prolongea un instant ce silence, puis glaçant soudain sa voix si brûlante tout à l'heure, elle dit :

— Si vous aimez une autre femme, dites-le! Tenez, j'ai pitié de vous. Je vous donne trois jours pour me répondre... mais pas de phrases, j'ai horreur de ça!

Marvège était brave, il se raidit et, avec une menteuse indifférence qui l'étonna lui-même, il considéra la beauté de cette femme qu'un mot eût peut-être attirée dans ses bras.

— En effet, dit-il. Cela vaut mieux de remettre à plus tard notre conversation. Vous êtes nerveuse ce soir; nous causerons en amis, quand vous serez calme.

Elle eut un éclair aux yeux, mais répondit seulement avec la même ironie froide :

— Il est temps de rentrer; le souper doit être servi; et, franchement, cela vaudra mieux; nous en viendrions à nous dire des impertinences.

Raoul demeura silencieux, impassible. Il sentait que, s'il parlait, il dirait des folies, paroles d'amour ou d'insulte; que, s'il agissait, ce serait pour frapper cette femme ou la caresser. Donc, il se contenta de s'incliner tandis qu'elle passait. Il la suivit d'abord, puis s'arrêta. Elle, arrivée au seuil du grand salon, se retourna, et il reçut son regard. Mais ce n'étaient plus les mêmes yeux brillans de colère. Une douleur les voilait. Les lèvres semblaient s'entr'ouvrir comme pour un suprême appel. La main peut-être allait se soulever pour ce geste : « Viens... »

Et, faible autant que nous le sommes tous, qui sait si Raoul?... Mais tout cela ne dura qu'une seconde. Alice le vit immobile, et cette immobilité lui parut une résistance. Alors, trop fière pour attendre ou implorer, elle continua sa marche et disparut.

Marvège courba la tête. Puis, tout seul, le cœur serré, les yeux secs, il quitta le bal et rentra chez lui à pied, d'un pas si rapide que c'était presque une fuite.

Ne fuyait-il pas la horde implacable de ses pensées, regrets et remords lancés à sa poursuite, et dont quelques-uns l'avaient déjà devancé, lui barrant la route de l'avenir vers le Bonheur et l'Amour?...

VIII

Lorsque, le lendemain à déjeuner, M. et Mme de Pompeuil, encore tout roués de fatigue, se mirent à causer de leur bal à

petites phrases somnolentes, louant ceci, blâmant cela, mais concluant néanmoins que cette fête serait indiscutablement « la plus réussie » de la saison, ils ne soupçonnaient pas que le troisième convive, Mlle de Pompeuil, leur fille, ne se taisait que pour mieux regarder en elle-même ; qu'elle avait, cette nuit-là, commencé de jouer peut-être toute sa destinée de femme.

Et d'ailleurs, qui aurait pu se douter que, dans ces salons fleuris, au son des valses, pendant le tourbillonnement et le va-et-vient élégant, futile et joyeux des invités, il s'était passé certains incidens qui étaient presque un prologue de drame ; que Fédine était sorti du bal le cœur gonflé d'orgueil, se croyant aimé et ne s'en étonnant pas ; que Mlle de Pompeuil, après avoir senti, en même temps que son baiser, son espoir mourir aux lèvres de Raoul, trouvait encore la force de rêver à l'heure possible et attendue où celui qui n'avait pas voulu de sa prime beauté offerte, viendrait lui en mendier les restes ; que Suzette enfin, rentrée chez elle, dans la solitude amie de sa chambre, sans même dégrafer son manteau s'était assise sur le pied de son lit, pris le front à deux mains, et, avec des larmes plus joyeuses que des sourires, avait longtemps, longtemps murmuré un nom que maintenant elle osait chérir !

Et lui ? Raoul ! Que faisait-il en ce lugubre lendemain ?...

Farouche, désespéré, il se disait :

« Voilà où j'en suis venu ! Je me croyais fort de mon insensibilité ; elle, Alice, je la croyais forte de son dédain des hommes... Et, tout en riant de ceux qui aiment simplement, niaisement, nous avons été plus niais qu'eux. Entre elle et moi, rien de bon, rien de noble ; de part et d'autre, une effrayante sensualité, pas même de la passion. Rien ! désirs et poltronneries, vice et calcul ! J'aurais moins le dégoût de nous, si j'avais été violent, elle faible ; si un jour elle avait cédé à mon emportement ; notre faute nous liait, nous aurions dit : « Il paraît bien que nous nous aimons », et nous nous serions aimés ; et il y aurait eu, dans cette imprévue et comme involontaire union de nos deux destinées, une sauvage et primitive poésie. Je suis un timide et un lâche. Elle du moins vaut mieux que moi. Elle s'est offerte, elle a eu cette hardie insouciance d'elle-même, de son avenir et de son honneur, qui est un péché peut-être, mais qui est aussi de la franchise... de la bravoure... Et j'ai répondu non ! Pourquoi ? Ah ! pourquoi ? N'est-ce pas à cause même de cette franchise d'amour, qui m'a effrayé, de ce baiser qui était d'une amante, et non d'une fiancée ! Et puis il y a Suzette ! Oh ! les hommes ! Que sommes-nous ! Moi qui me moquais de Fédine et de ses amours,

et de ses suicides, voici que je souffre aujourd'hui, plus sensible qu'à vingt ans, pris, non pas même par une femme que j'aime, mais par deux femmes; l'une dont je désire la beauté, et que mes yeux pleureront si elle disparaît; l'autre que j'admire parce que son âme est douce et blanche, son cœur tout neuf, ses yeux chastes, et aussi parce que je l'ai vue rougir et trembler à un mot de moi, parce qu'elle m'aime peut-être, et que notre reconnaissance d'être le premier homme aimé par une femme nous cause un attendrissement qui est presque de l'amour... Suis-je coupable? Non, c'est la vie qui est injuste. Elle veut que l'amour exclue l'amour. Elle interdit qu'on aime, aux yeux de tous, deux femmes, l'une pure et l'autre très lascive, celle-ci pour ce qu'elle a de meilleur, celle-là pour ce qu'elle a de pire. Et la méchanceté du hasard m'arrache à l'une et à l'autre de ces femmes qui voulaient m'aimer, me force à m'en arracher moi-même!... »

Pourtant, deux jours étaient passés maintenant, depuis le bal, et il n'avait pas revu Suzette, pour se dégager d'elle. Il cherchait à se persuader que c'était là son rôle, qu'il devait attendre, qu'il avait bien le temps; c'était une sorte de peur qui le paralysait, peur de se retrouver face à face avec Alice ou Suzette, peur aussi de se questionner lui-même et d'avoir à répondre : « Tel est mon désir, » ou : « Tel serait mon devoir. »

A la fin, il reconnut qu'il devait une réponse à Alice. Elle lui avait donné trois jours pour lui déclarer franchement s'il aimait une autre femme, et il avait répondu : « En effet, il vaut mieux remettre à plus tard cette conversation. »

Cette réponse valait une promesse. Il fallait la tenir; or il voulait bien confirmer son refus, son adieu... soit. Mais tout avouer, lui nommer Suzette, non, jamais! D'abord, fût-il sûr lui-même d'aimer Mlle Fédine, ce secret n'était pas le sien, puisqu'il avait décidé de renoncer à cet amour. Dès lors, que faire? Aller chez Alice ou lui écrire? Après de longues hésitations, voici ce qu'il écrivit :

« Ma chère amie,

« Si vous estimez que j'ai mal agi envers vous, je suis prêt à vous en demander pardon, et la tristesse où vous me verrez vous rendra ce pardon facile. Mais , n'en veuillez pas à ma sincérité de l'autre soir. Il arrive à tout homme d'être obligé de s'éloigner du bonheur, consciemment. Et c'est la vie qui l'y force, la vie impérieuse et brutale. Mettons que j'aie des torts, vous me les pardonnerez, vous dis-je, en sachant que j'en souffre plus

que vous. Ayez en moi cette dernière confiance de croire à mon éternel chagrin.

« Votre ami,

« Raoul. »

Quelques heures plus tard, il reçut le billet suivant :

« Je n'ai pas plus besoin de vos excuses que vous de mon pardon. Je vous en prie, ne parlons plus de tout cela. Un homme est toujours libre d'amener une femme à lui dire qu'elle l'aime, et de s'en aller après. Tant pis pour la femme!

« Adieu. »

Il froissa la lettre. Il était furieux qu'on lui ôtât sa liberté en avant l'air de la lui rendre. Alice, il le sentait bien, avait le droit de se plaindre; mais le fait seul qu'elle se plaignait, le dispensait, lui, de toute pitié. C'est du moins le raisonnement qu'il se faisait. Et il en était arrivé à cet impossible désir : être heureux par Suzette, pourvu qu'Alice ne se consolât avec personne.

Cette crise d'égoïsme dura quelques heures. Il décida que le mieux, plus que jamais, était d'attendre qu'une clarté illuminât le chemin sombre où il demeurait immobile et comme perdu.

Une journée et une nuit encore passèrent.

C'était le matin du quatrième jour après le bal. Il semble que, si nous devons être, une fois, capables de regarder nos passions froidement, ce soit à ce moment de la journée où les nerfs détendus par le sommeil ne vibrent plus; où le sang est calmé; où l'imagination se tapit, renonçant à ses grands coups d'ailes. Et justement, par une sorte de réaction qui suit les délires, ce matin-là, Raoul presque apaisé s'étonnait d'avoir tant déploré la triste situation où il se trouvait entre deux femmes également charmantes et qui l'adoraient également. Il se trouvait bien sot de maugréer contre ce double bonheur, alors qu'un seul aurait suffi au plus exigeant des hommes. Et le pis serait qu'il eût à décréter du haut de sa toute-puissance laquelle d'Alice ou de Suzette aurait la gloire et la félicité d'être l'élue de son cœur.

Mais, autant que l'excitation, le sang-froid est souvent chose artificielle, et Marvège en eut la preuve au sursaut que lui causa le coup de sonnette qui interrompit ses réflexions :

— Qui est-ce donc? à cette heure? se demanda-t-il. Peut-être Alice.

Déjà il se figurait Mlle de Pompeuil entrant chez lui, en coup de vent, et lui jetant à la face toute sa colère, tout son amour...

... Ce fut Daizery qu'on annonça.

Il venait quelquefois ainsi, le matin, chercher Raoul pour une promenade à pied.

— Allons! lui dit-il, venez, sortons!

Raoul accepta.

Un fiacre les posa à la porte Maillot; ils se mirent à marcher, lents et sans but. Ils causaient un peu de tout, mais prudemment sans trop s'occuper ni d'Alice, ni d'Horace, ni de Suzette, ni de M. Raoul Marvège lui-même.

Celui-ci pourtant eût désiré s'entretenir à cœur ouvert de ce qui le préoccupait; une crainte l'arrêtait: Daizery, dans son for intérieur, le blâmerait de lui avoir livré le secret de deux femmes; mais une occasion s'offrit à Raoul d'amener tout doucement la conversation sur le cas de conscience qui le préoccupait. Au tournant d'une avenue, ils croisèrent le romancier Morador, à cheval, qui d'un signe de main salua Raoul.

— Vous le connaissez? fit Daizery.

— Un peu; avez-vous lu son dernier roman?

— Non, pas encore.

— Assez singulière, cette histoire. Il y a là un type de jeune fille ultra-moderne.

— Très exagéré, probablement.

— Pas trop!

Marvège se mit à résumer de son mieux le livre à la mode...

— Vous le voyez, conclut-il, la petite coquette avait affaire pour cette fois à un gaillard qui lui rendait la monnaie de sa pièce... Voyons, estimez-vous que la parole donnée à une femme ait la même valeur que la parole donnée à un homme?

— Elle en a plus, si possible.

— Pardon, je me suis mal exprimé. Estimez-vous, qu'en amour, disons en galanterie, les sermens vaillent ce qu'ils valent dans les choses d'honneur?... Autrement dit, sommes-nous coupables de parjure quand nous faisons à une femme le serment de l'aimer toujours?

— Pas précisément, si elle sait que vous mentez, si c'est une simple formule de politesse.

— Ainsi, cela dépend de la femme, ou plutôt de la jeune fille, puisque l'héroïne de Morador est une jeune fille.

— Oui!

— Et supposons qu'au lieu de paroles, il y ait eu des faits... des petits faits... des baisers, par exemple, du flirt... croyez-vous que nous soyons plus engagés envers une jeune fille, par un baiser, ou par une parole? De deux jeunes filles, à laquelle devons-nous réparation, mariage? celle à qui nous avons, par notre atti-

tude, donné le droit de nous aimer... ou celle à qui nous avons dit : « Si un jour, vous voulez de moi, je serai votre mari... »

Daizery était serieux

– Si j'ai bien compris, votre hypothèse est ceci : D'une part, un flirt; de l'autre une promesse et... simultanément, n'est-ce pas?

— Simultanément!

— Hum! ça n'est pas bien joli, ce qu'il fait là, votre personnage.

— Vous trouvez?

— Parbleu! Il n'y a qu'une façon d'aimer une jeune fille, c'est de la respecter et de lui offrir sa vie; à moins que tout ne soit bouleversé, et que l'on conte fleurette aux filles du monde, comme les chasseurs aux bergères dans les ballades de nos aïeules et les peintures de paravens. Mais je ne veux pas moraliser. D'ailleurs, je suis un provincial, j'ignore la valeur des mots nouveaux et je m'égare peut-être en discutant.

— Mais non... Ainsi, vous condamnez le flirt.

— Mon Dieu, je ne refuse pas ce droit à un célibataire et à une jeune fille; n'étant mariés ni l'un ni l'autre, ils sont bien libres de se nuire mutuellement.

— Comment cela?

— Certes, ils se nuiront; lui n'y laissera pas sa réputation, parce que le monde est indulgent aux hommes; mais elle y perdra le respect d'autrui; et tous les deux y perdront le respect d'eux-mêmes; lui surtout. Ma logique vous blesse?

— Non!... Seulement, vous avez des illusions singulières. Vous croyez donc que toutes les jeunes filles sont de vraies jeunes filles?

— Pas toutes, mais il y en a. J'en connais. Oui, même dans votre Paris, même dans votre monde, où l'on se moque un peu de tout, il y en a qui sont dignes d'en vivre éloignées; qui sont simples, honnêtes, généreuses et charmantes. Faut-il vous en nommer une?

— Non, répondit Marvège... Ce n'est pas la peine, vous gêneriez mon scepticisme qui aurait envie de vous contredire.

Raoul dit ce « non » d'un ton qui imposait une halte à l'entretien. Il sentait que Daizery allait nommer Suzette, et il craignait de se trahir.

Cependant, comme il voulait un avis mieux formulé, il eut recours au plus simple des subterfuges, certain que le discret Daizery ferait semblant de s'y laisser prendre.

— Mon cher, dit-il d'un air dégagé, le cas que je vous soumets, quelqu'un me l'a soumis, l'autre jour, et je n'ai su que ré-

pondre. Lequel vaut le plus envers une femme d'un baiser ou d'un serment, je n'en sais ma foi rien. Un homme, pour avoir été léger, et cru à la légèreté d'une jeune fille, doit-il en trahir une autre, la meilleure des deux? Pour réparer ses torts envers celle dont il s'est fait aimer, sans croire cet amour possible, doit-il reprendre la parole qu'il a donnée à celle qu'il voulait pour femme? une vraie jeune fille, celle-là, comme vous dites.

— Est-ce que je sais? Baiser! Serment! Je n'entends rien à toutes vos subtilités, et ne veux rien y entendre. Votre ami est coupable. C'est le seul point clair en tout cela. Toutefois, s'il a eu maille à partir avec une vulgaire coquette, qui lui a permis certaines privautés, par vice ou par habitude, — puisque enfin, vous m'assurez que cela se passe ainsi de notre temps, —... si c'est le cas...

Il se tut, et son silence interrogeait Marvège.

— Non, ce n'est pas le cas, répondit Raoul après un instant.

— Alors, tant pis, repartit Daizery avec un sérieux presque drôle; c'eût été plus simple. Diable! diable! A la rigueur on peut reprendre sa parole, tandis qu'un baiser!... Décidément, si j'étais vous...

— Voyons...

— J'épouserais celle à qui mon abandon ferait le plus de tort... et de mal... celle, en un mot, qui m'a aimé la première.

— Ça n'est pas commode à savoir, répondit Raoul, mais enfin, merci tout de même.

Daizery ne répliqua pas. Ils sentaient qu'ils en avaient assez dit, et qu'à poursuivre l'entretien, ils en diraient trop.

Ils remontaient maintenant l'avenue du bois de Boulogne, vers l'Arc de Triomphe. Il était à peine onze heures. Des attelages se croisaient; Raoul citait quelques noms, saluait çà et là d'un coup de chapeau ou d'un geste de canne. Tout à coup, il vit s'avancer, au trot de deux chevaux, un phaéton conduit par une femme qu'il reconnut au premier regard. C'était Mlle de Pompeuil avec une jeune femme de ses amies. Daizery l'avait reconnue aussi. En passant près d'eux, Alice répondit à leur salut. Puis, quand elle se fut éloignée :

— Comment trouvez-vous ces irlandais? fit Marvège.

— Pas mal, je les ai regardés de près avant-hier. J'aime mieux l'alezan; le pommelé a de moins belles lignes. Ce sont des chevaux neufs, paraît-il?

— Oui, ils ont été achetés la semaine dernière.

Ce furent là les seules paroles que Raoul échangea avec son compagnon à propos de cette rencontre, qui l'avait fait rougir un

peu ! Et quelques minutes avant, il avait empêché Daizery de prononcer le nom de Suzette. Il aurait fallu que celui-ci fût un bien peu clairvoyant ami, pour ne pas soupçonner qui étaient cet homme et ces deux jeunes filles dont on venait de lui conter l'aventure.

IX

Cette réflexion, Raoul ne manqua pas de la faire. Et ce qui le tourmentait, c'est que le premier venu pouvait avoir comme Daizery remarqué son assiduité auprès d'Alice. On avait dû au moins s'étonner de ce cousinage intime, et toutes les calomnies étaient probables.

Donc, cette conversation, loin de lui rendre quelque sécurité, comme il l'espérait, l'avait énervé. Et plaidant pour lui-même, il cherchait à établir que Daizery, ce demi-paysan, était, de son propre aveu, incapable de discerner certaines nuances parisiennes, mondaines, amoureuses; qu'une imperturbable honnêteté est médiocre conseillère en affaires féminines et qu'on ne résout pas un cas de psychologie ou de conscience par la logique, aussi simplement qu'on dégage par l'algèbre l'inconnue d'une équation. Il se répétait tout cela sans relâche, et son obstination même à établir que Daizery se trompait indiquait assez qu'il ne lui donnait pas tout à fait tort.

— S'il a tout deviné, se disait-il parfois, son impartialité a dû être mise à une rude épreuve. Je m'étonne qu'il ne m'ait pas franchement conseillé d'épouser Suzette, puisque c'est à elle que, d'instinct, va toute sa sympathie...

Depuis qu'on avait à peu près signifié à Raoul, de par la loi morale, qu'il fallait oublier cette jolie vision de candide amour qui avait passé près de lui à la fin d'une nuit de bal, il l'évoquait sans cesse, tremblant, désolé qu'elle disparût pour toujours; et après deux nouvelles journées de perplexités, il en était revenu à cette conclusion qu'il aimait Suzette, qu'il la voulait; seulement, pour que son amour vécût et s'épanouît, il fallait qu'Alice ne fût à personne, qu'elle consentît même à lui dire : « Ne vous occupez pas de savoir si je souffre ou non. Je compte mourir vieille fille. Épousez Suzette. »

Et peu à peu, à force de souhaiter, il se persuadait qu'il en serait ainsi ; qu'Alice ne s'opposerait à rien, ne lui infligerait pas même un remords. D'ailleurs, se disait-il, plein de révolte, je suis bien bête de ne pas aller redire à Suzette que je l'aime, lui demander

d'être ma femme. N'ai-je pas le droit d'essayer d'être heureux?...

Tout à coup, il s'arrêtait net: un doute l'avait saisi et le tenait... Serai-je heureux? N'y aura-t-il ni regrets ni réticences? Pourrai-je dire à Suzette, là, bien en face, qu'elle est, qu'elle sera mon unique amour? Sera-ce l'oubli de l'autre? Faudra-t-il que je me combatte pour ne pas aimer Alice? Ah! quelle lâcheté que cette indécision! quelle torture de se sentir double; de porter en soi deux êtres de volontés opposées, ayant chacun leur amour. J'aime deux femmes et je finirai par ne plus les aimer; je les verrai s'éloigner de moi... tristes toutes deux, autant que moi-même, qui sait? Et ensuite? On les consolera peut-être; je serai jaloux, je souffrirai par elles, à cause d'elles deux! Ah! misère! Les heureux, ce sont les simples, les loyaux; c'est Daizery, qui aime sa femme, ses enfans, ses devoirs, ses champs, ses bêtes... C'est même Horace qui se donne, ou croit se donner tout entier, chaque fois, même à une coquine, et puis se reprend et se redonne. Mais moi, un compliqué! Du bonheur? Jamais!

Alors, pour fuir la solitude où il s'exaspérait à songer, il sortait, gagnait les boulevards ou les Champs-Élysées, recherchait le spectacle du tumulte parisien.

Or, un après-midi, comme il suivait le boulevard Haussmann, il aperçut tout à coup Mme Daizery et Suzette Fédine. Il les voyait, à trente ou quarante pas, venant à lui. Elles aussi l'avaient reconnu... A mesure qu'elles s'approchaient, Raoul, malgré lui, ralentissait sa marche; il observa rapidement que Mme Daizery avait l'air sévère et froid; que tout, dans son attitude et son allure, lui interdisait de l'aborder. — Il chercha le regard de Suzette, et ce regard, il en avait peur d'avance. Oh! l'horrible anxiété de cette attente! Enfin, quand la jeune fille fut tout près de lui, lorsqu'il osa considérer ce joli petit visage qu'il avait vu naguère illuminé de bonheur par une promesse d'amour; quand il vit mieux la pâleur de ses joues et la tristesse de ses yeux humides, il pâlit, lui aussi, et, en homme qui implore, il salua très bas, tandis qu'elle inclinait la tête, semblant une fleur mourante courbée par le vent d'orage.

Elle passa. Raoul, inconscient de ses pas, quitta le trottoir et traversa la chaussée pour prendre une rue latérale. Il n'eut même pas le courage de se retourner. Il fuyait, joyeux, emportant avec lui le secret qu'il venait de s'avouer, ébloui de la révélation enfin apparue! Car voilà que, depuis des jours et des jours, vainement il s'interrogeait, disant: « Laquelle aimes-tu? » et n'avait pu répondre; et il avait fallu qu'un de ces hasards, maîtres imprévus de nos destinées, survînt et lui criât la vérité.

— Je l'aime, pensait-il. Je veux ce loyal et timide amour, toutes ces grâces, toutes ces puretés... Et elle m'aime aussi, et sa mélancolie me l'a chanté! et son regard me reprochait tout à l'heure de n'avoir pas encore fait cesser son angoisse. Mais sois en paix! Je t'aime, Suzette, et ce n'est pas d'aujourd'hui!

Alors il repassait ses derniers mois, faisait halte à chaque endroit de la route vécue, où il s'était trouvé face à face avec Suzette; il se rappelait chaque circonstance qui l'avait rapproché d'elle. Ironie! S'il l'aimait aujourd'hui, c'était grâce à une vulgaire aventure dont une fille galante avait été l'héroïne et dont Horace avait failli être la victime. Oh! les doux souvenirs qu'il devait à ces vilaines choses! Et comme il avait été attiré, pris, conquis! Tout en elle l'avait charmé! Tout! son inquiétude au récit de « l'accident », ses reproches attristés en apprenant qu'on ne lui avait dévoilé qu'une partie de ce qu'elle estimait avoir le droit de connaître; puis, cette confiance qui l'avait amenée jusque chez lui, pour la plus étrange démarche que jamais jeune fille ait faite auprès d'un célibataire de trente-trois ans. Et ce jour-là, quelle gracieuse naïveté dans sa façon de dénouer l'intrigue dont elle s'effrayait! Quelle émotion il avait ressentie, lui, comme au spectacle d'un grand acte de bravoure et de charité, à voir cette enfant surmonter tout dégoût, faire taire tout préjugé, même de virginale éducation, pour se pencher sur les hontes humaines ainsi que sur une plaie, en sonder la profondeur, en tenter la guérison. Et plus tard, pendant cette nuit de bal, quand, joyeuse et comme redevenue libre d'être pure, elle avait chassé déjà loin d'elle le souvenir de toutes ces sombres réalités, quel limpide rayonnement de jeunesse! Non! il n'avait ni menti, ni même imposé de contrainte à la sincérité de son cœur, lorsqu'il avait dit à Suzette : « Si, un jour, vous m'aimez un peu, parlez! Moi, je n'oserai jamais. »

C'était vrai, il avait renié alors sa laide nature d'homme, et rougi de son passé. Sa réserve n'avait été que du respect, son hésitation, de l'amour. Et il espérait être aimé. Il ne voyait plus d'obstacle entre lui et le bonheur. Il n'avait qu'à le prendre; mais il voulait, avant, rêver un peu, contempler en paix l'horizon d'avenir qui s'étendait devant lui, plus vaste et plus splendide à mesure que se dissipaient les ombres oppressantes de la mélancolie et du doute.

Il rentra enfin. Ce fut une soirée de solitude sereine et charmée. Le sommeil s'empara de lui peu à peu, très doucement, en pleine songerie.

. . . . . .

. . . . . .

— Bonjour, Raoul, j'ai déjeuné une demi-heure plus tôt que d'habitude, à onze heures et demie, pour venir prendre une tasse de café avec vous.

— Soyez le bienvenu, mon cher. Tenez, voici un cigare.

Ce visiteur, c'était Horace Fédine; il s'assit, et tout de suite, pendant qu'il tournait attentivement sa cuillère dans sa tasse, il dit à Marvège sans lever la tête :

— J'ai à vous parler.

Depuis un instant Raoul se demandait quelle confidence Horace avait à lui faire. Peut-être lui parler de Suzette? Qui sait si la jeune fille n'avait pas avoué à son frère ses espoirs, ses craintes? En ce cas, lui, agirait franchement, irait droit au but.

— Je vous écoute, dit-il.

— Mon cher ami, vous avez bien voulu vous occuper de moi très affectueusement, à plusieurs reprises et dans des circonstances que je vous fais la grâce de ne pas vous rappeler.

Raoul s'inclina en souriant; Horace reprit :

— Votre cordiale intervention d'alors m'autorise à la même franchise, et même vous crée envers moi un nouveau devoir... Quand on entreprend une cure, on la mène à bien...

Et, à son tour, Fédine regarda Marvège en souriant.

— Que voulez-vous dire? fit ce dernier.

— Que vous m'avez tiré d'un péril sans me donner le talisman qui à l'avenir me préservera. Maintenant que vous avez rompu le fil que j'avais à la patte, aidez-moi à m'en mettre un autre... En un mot, je voudrais me marier.

— Ah!... Et vous me demandez?...

— Attendez, je ne vous demande pas de me trouver une femme; seulement, il m'est difficile d'agir sans vous, ou du moins... à votre insu!

— Comment cela?

— Voici. J'ai lieu de croire qu'il y a pour moi, en ce moment, à Paris, un mariage possible... Vous ne devinez pas?

— Non... Peut-on savoir avec qui?

— Alice de Pompeuil!

Depuis quelques secondes, Raoul craignait ce nom... Il n'en tressaillit pas moins, en l'entendant prononcer.

Vivement, Horace poursuivit :

— Mais, avant de faire aucune démarche précise, avant même de me prendre au sérieux comme candidat, j'ai tenu à vous consulter. Répondez-moi très sincèrement. Mon projet vous dérange-t-il? Est-ce que de votre côté?...

Marvège se contenta de feindre un silencieux étonnement.

— Mon cher Raoul, j'en ai trop dit pour ne pas tout dire. Je suis un peu braque, vous savez. Or, je me suis figuré, à tort, je crois, que vous faisiez la cour à votre jolie cousine et que cette sympathie était réciproque. Je dis : à tort, parce que, depuis quelque temps, certains indices m'ont à demi détrompé. Mais, dans le doute, je me suis dit : Allons questionner Marvège ; s'il aime sa cousine, j'y renoncerai ; s'il ne l'aime pas... il me donnera un coup de main. Est-ce bien raisonné?...

Il fallait répondre et répondre vite, Marvège le sentait.

— Je commence, dit-il, par vous déclarer tout de suite qu'il n'y a pas la moindre chance que j'épouse jamais ma cousine ; mais votre question, qui a l'air unique, est assez complexe... Voyons... Permettez-moi de vous interroger aussi...

— Faites.

— Vous avez lieu de croire que vous serez agréé?

— Oui!

— Et c'est Alice elle-même qui vous l'a donné à penser?... Pardon si je suis indiscret...

— C'est Mlle de Pompeuil elle-même.

— Vous... l'aimez?

— Mon cher, j'ai vingt-quatre ans, j'ai rôti le balai... consciencieusement. Une occasion se présente de réparer le passé, d'assurer l'avenir. Je serais un sot de n'en pas profiter. Maintenant, suis-je amoureux?... cela dépend. La vérité est que j'admire beaucoup Mlle de Pompeuil, qu'elle est fièrement belle, que je ne suis pas vieux et que, ma foi, il me semble que ma jeunesse ne s'ennuiera pas avec sa beauté!

Et avec la fougue insouciante de son âge, il se mit à vanter les charmes de Mlle de Pompeuil.

Raoul souffrait. Bien qu'il se fût juré la veille qu'il aimait Suzette, il ne pouvait s'arracher à l'étreinte d'une jalousie physique. Il ne se figurait que trop, comme Horace lui-même l'avait dit, cette jeunesse aux prises avec cette beauté. Il lui paraissait qu'il avait des droits, lui, le premier, sur cette femme... et que c'était barbare qu'un passant la prît et l'emportât et osât s'en réjouir devant lui... Par un suprême effort, il approuva Horace d'un mot.

— Certainement, elle est très belle, mais...

— Quoi?

Lâchement, il joua la sollicitude :

— Est-ce bien la femme qu'il vous faut?

— Comment, mon ami! c'est vous, un de nos plus jolis scep-

tiques, qui me parlez de telle sorte? Peut-on savoir, avant, quelle est la femme qu'il nous faut? Non, ne vous inquiétez pas de cela, dites-moi seulement et tout net, primo : si le chemin est libre... secundo : si vous me donnez votre appui.

Il était fort en verve, le petit Fédine et, pour le calmer, il ne fallait rien moins que le ton grave dont Raoul articula :

— Je n'ai aucun motif personnel de m'opposer à votre projet, mais je ne crois pas pouvoir vous servir.

Cette fois, Horace le regarda fixement, et, après un silence :

— Autant que l'honneur vous permet de répondre, avez-vous une raison majeure de me déconseiller ce mariage?

— Je ne le vous conseille pas avec enthousiasme.

— Je vous en prie, Raoul! de vous à moi, pas d'ambiguïtés... Nous pouvons enfreindre un peu certains principes de discrétion... Je pense que vous ne me laisseriez pas, moi, votre ami, épouser une femme dont la conduite, le passé...

Mais déjà Marvège s'était écrié :

— Ah! par exemple... êtes-vous fou?

C'est que maintenant, au nom de ces principes que Fédine proposait de transgresser, il était bien forcé de mentir.

Et il continua, s'excitant dans son plaidoyer :

— Ai-je donc pu vous faire soupçonner quelque infamie? Alice est indépendante, fantasque, mais, de là à... Non! mon cher, quand il s'agit de femme, le proverbe : « Pas de fumée sans feu » est archi-faux. La fumée au contraire prouverait qu'il n'y a pas de feu. Et si je vous décourage, c'est seulement à cause de... de la fumée.

— Merci, dit Horace. Donc, résumons-nous. Vous ne songez pas à l'épouser?

Raoul secoua la tête.

— Bien. Ensuite, vous n'avez, pour me dissuader de ce mariage, aucun motif autre que ceux que vous m'avez dits.

— Non.

— Alors, qui vous empêche de m'y aider, puisque, tel qu'il se présente, ce mariage me plaît?

Marvège était pris. Il craignait qu'un refus obstiné n'inquiétât Fédine.

— Soit, dit-il, je verrai Alice, mais je crains d'être un pauvre ambassadeur.

— Pourquoi?

— Peuh! elle est si capricieuse, et moi, un favori si intermittent.

— C'est égal, j'ai confiance en vous. Ainsi?...

— Donnez-moi deux ou trois jours. La diplomatie est encore plus lente que la justice.

— D'accord... Quand nous reverrons-nous?

— Patientez, je vous écrirai.

— Et moi, je vous débarrasse de ma personne.

Marvège, à peine fut-il seul, rentra dans son fumoir, dont il referma violemment la porte, et se jeta sur un fauteuil en murmurant :

— Il y a de quoi devenir fou, ma parole d'honneur.

Mais la folie ne vint pas.

Il en était à ce point où l'homme veut l'action, l'assaut, le combat, la victoire ou la défaite. Il avait assez hésité, temporisé; il fallait que, de front, il abordât le danger. Il avait dit à Horace : « Donnez-moi quelques jours. » Deux heures après il se présentait à l'hôtel Treillot, demandait à voir Mlle de Pompeuil, et était introduit dans le petit salon d'Alice.

Il n'attendit pas longtemps. Elle entra, et sans lui donner la main, sans même un signe de tête :

— Qu'êtes-vous venu faire ici?

— Je suis chargé d'une mission.

— De la part de?...

— Est-ce vrai que vous voulez épouser Horace?

— Tout arrive dans ce monde.

— Fédine sort de chez moi.

— Et il vous envoie comme négociateur?

— Pas tout à fait... il m'a consulté d'abord...

Elle eut aux yeux une lueur de colère :

— Il ne pouvait mieux s'adresser. Et vous en avez profité, je pense, pour lui dire que je valais le baiser?

— Merci de l'insulte! Je lui ai dit que vous étiez la plus honnête des femmes.

— Il en doutait donc?

— On doute toujours des femmes.

— Doutez-vous de Suzette, vous?

Il ne fit pas même semblant d'avoir entendu et poursuivit :

— Horace voulait savoir si j'étais, moi, un obstacle à ses espérances. Je lui ai répondu que non.

— C'est assez commode, en effet, de repasser à un ami la femme dont on ne veut plus. Cela se fait donc, ces choses-là?

— Pardon! C'est vous seule et non pas moi qui décidez de votre destinée.

— Quelle condescendance!

— Je compte n'être pour rien dans ce mariage.

— C'est ce qui vous trompe.

— Comment cela?

— Ce mariage dépend de vous.

— Ah!

— Je n'épouserai M. Horace Fédine que si vous épousez sa sœur.

— Laissons Mlle Fédine, je vous en prie, dit Raoul qui pâlissait.

— Au contraire. Épuisons le sujet, ce sera court. En deux mots, voici : je sais tout ou à peu près tout. J'ai revu Suzette depuis le bal. Elle ne demandait pas mieux que de laisser déborder son cœur, son cœur trop plein, dans le sein d'une fidèle amie. Elle a parlé discrètement, mais cela m'a suffi. Oh! soyez tranquille, je ne m'opposerai pas à cette union idyllique. Épousez, mon cher! Seulement, je m'offrirai le petit frère, voilà tout.

— Pourquoi?

— Pour plusieurs raisons.

— Vous m'intéressez beaucoup.

— N'est-ce pas?... Donc, première raison : l'égoïsme. Plutôt que de prendre un mari quelconque, ainsi que je vous en avais menacé, je prends Horace, un homme jeune, ardent, fou. J'avais pour ami un homme galant, spirituel et même pervers, mais incapable d'un sacrifice pour aucune femme. J'aurai pour mari un homme capable de se tuer en l'honneur de la première venue. Cela me changera. Et puis, faut-il tout vous dire... au risque de vous rendre fat?... Ce mariage me rapproche de vous...

A cette phrase, Marvège s'était levé.

— Je ne sais pas pourquoi je vous écoute encore.

— Restez donc, vous m'avez dit que je vous intéressais... Voyez-vous, mon cher, c'est fatal; vous en arriverez à tenir votre promesse, ou plutôt à me rappeler la mienne; vous savez, le billet au porteur!... Donc, à trahir un mari, autant que ce ne soit pas un ami, encore moins un beau-frère. Oh! je vois!... vous haussez les épaules, vous pensez : « Bah! je m'en irai avec ma femme, bien loin. » Non, Suzette adore son frère. Elle ne s'en séparera pas si facilement. Et puis, comment expliquer cette fuite à elle et à Horace? Vous disparaîtrez pendant six mois, un an; vous filerez aux Grandes Indes, soit, mais ensuite? Vous reviendrez, je suis patiente, moi. Et alors, je vous aurai sous la main, et, dans cette délicieuse intimité de famille, je vous reprendrai tout doucement, et... Qu'en dites-vous?

Elle rit d'un rire lugubre.

— Il est inutile de menacer, fit Raoul sourdement. Je n'ai jamais cédé à une menace, même de femme, et ne commencerai pas à mon âge.

— On se croirait à l'Ambigu ; mais laissons cela ; j'ai une autre raison que mon égoïsme, j'ai ma vengeance.

Et tout d'un coup sa voix avait changé, vibrante, chaude et fière autant qu'elle venait d'être froide et sarcastique.

— Oui, ma vengeance ! je veux vous faire souffrir, si je peux ; je vous l'ai dit, un soir, déjà, la dernière fois que je vous ai vu, quand vos lèvres ont accepté mon baiser et que vous avez refusé ma vie. Et je veillerai à ma beauté, je soignerai mes sourires, le son de ma voix, mes toilettes, mes bijoux, mes parfums, tout, pour que, si, par vertu ou par entêtement, vous ne me cédez pas, du moins, de jalousie et de dépit, vous perdiez la joie et la raison.

Elle respira longuement, elle avait jeté ces derniers mots, debout, le visage étincelant, belle de toute sa passion, de toute la sauvage sincérité de son aveu.

Il y a des minutes où il faut laisser rugir les femmes, comme on laisse couler les torrens d'orages, flamber les forêts desséchées par l'été ou monter le flux de la mer, ou souffler le vent sur les plaines. Raoul se taisait, contemplant peut-être en lui-même le gouffre creusé sur sa route et que lui découvrait la colère de cette femme.

Elle, après un silence, détendue par l'épanchement sans obstacle de ses pensées, reprit :

— C'est ma faute, je sais bien ; je me suis crue très forte, absolument blasée. Blasée de quoi, mon Dieu ? Enfin, j'ai joué avec vous le jeu que vous savez ; je n'ai pas cru que vous me mettriez la tête en feu, que je vous aimerais.

Raoul eut un mouvement.

— Oh ! n'ayez pas peur ! je ne marchande pas ; jamais je ne serai votre femme, quand même vous me supplieriez. Une aumône ? Allons donc ! Vous épouser ? Le poignard sur la gorge, je dirais non. L'éternelle désillusion d'une femme comme moi ne se guérit pas avec les emplâtres ordinaires. Ma blessure, je la traiterai avec des remèdes qui brûlent... Et maintenant que nous nous sommes expliqués, ou plutôt que je me suis expliquée, — car vous n'avez pas répondu grand'chose, — donnez à votre ami Horace le conseil que vous jugerez bon. Je vous autorise à lui porter de ma part tous mes encouragemens ; il sera le bienvenu et peut commencer sa cour quand il voudra. Allons ! dites-moi merci, puisque du même coup vous serez libre de lui demander la main de Suzette ! Donnant, donnant !!

Il parut à Marvège que ces mots avaient tremblé aux lèvres d'Alice, qu'une tristesse en avait voilé l'ironie; alors, sans calcul, entraîné par la seule émotion souvent bonne conseillère, il alla droit à la jeune fille et lui saisit les deux mains. Elle se laissa faire, subissant cette masculine et douce autorité qui toujours impose aux femmes. Il la regarda au fond des yeux et lui dit :

— Pourquoi railler? Vous souffrez. Et moi, donc! Je me suis mal conduit avec vous. Vous me demandez pour toute compensation un sacrifice; je vais essayer de vous le faire. A une femme comme vous, on doit la franchise; il y en a peu à qui je ne mentirais pas en ce moment; mais vous, je vous estime trop, et vous êtes trop brave pour que je vous cache rien. C'est vrai, nous avons joué à l'amour ensemble; et, pendant ce temps, je me suis mis à en aimer une autre que vous, tout de bon. J'aime Suzette, j'ai espéré l'épouser, je le lui ai avoué l'autre soir au bal. Je vais aller à elle; je lui dirai : « Je n'ai pas le droit de disposer de ma vie, ni pour vous, ni pour personne. Oubliez-moi. » Alice, voyez-vous, ce n'est pas mon bonheur que je vous sacrifie; mon bonheur est mort; chacune de vos paroles l'a tué. Je vous sacrifie mon rêve d'un jour, ce qui aurait pu naguère devenir ma joie ici-bas. Êtes-vous contente, et me pardonnerez-vous?

Elle détourna la tête, dégagea ses mains et ne put répondre.

— Alice, murmura-t-il, un mot?

A cette supplication, elle releva les yeux sur lui et balbutia :

— Après ce sacrifice, que ferez-vous?

— Je partirai, si loin... si loin que...

Elle l'interrompit.

— Vous êtes bien décidé?

— Oui!

Elle réfléchit une seconde, puis ouvrit un buvard, s'assit et traça quelques lignes qu'elle remit à Raoul.

— Tenez! c'est un billet pour Fédine, je le ferai porter demain matin au plus tard... Lisez donc.

Marvège lut ceci :

« Monsieur,

« Je suis très honorée de votre démarche, que je me reproche aujourd'hui d'avoir inconsciemment provoquée. Mais j'ai le regret de ne pouvoir lui faire un accueil favorable. Aux premiers mots que m'en a dits votre ami M. Marvège, — qui a d'ailleurs chaudement plaidé votre cause, — je lui ai répondu que je ne me marierais jamais.

« J'espère, monsieur, que vous me conserverez votre amitié, et je vous envoie l'assurance de mes sentimens très distingués.

« ALICE T. DE POMPEUIL. »

— Maintenant, reprit-elle, partez... nos destinées se séparent. J'ai renoncé à ma vengeance !... Et vous, est-ce que vraiment vous irez... là-bas, chez?...

Elle n'osait plus prononcer le nom de Suzette. Une honte la retenait, et pourtant, elle n'avait pas la force de dire : « Aimez-la ! »

Ce mot, Raoul s'y attendait peut-être, mais que lui importait? Aurait-il eu le courage, l'envie d'obéir? Il lui semblait que rien en lui ne vivait plus.

Il finit par répondre :

— Je ferai une tentative ce soir. J'espère la trouver chez elle... C'est mon devoir d'agir vite...

— Et vous voulez quitter Paris ?

— Demain soir, si possible.

— Je voudrais vous revoir, avant votre départ ; c'est la dernière chose que je vous demande.

— Oui, répondit Marvège, d'une voix sourde. J'y tiens aussi, vous aurez mon dernier adieu. Demain matin, ici, voulez-vous ?

— Non, pas ici. Mes parens sont toujours là le matin. Non, je sortirai seule, en phaéton, et nous nous retrouverons au bois de Boulogne. Soyez à dix heures au bout de l'avenue de la Reine-Marguerite, du côté de Madrid... là où je vous ai rencontré, un matin, en hiver, vous savez, quand vous aviez le nez rouge de froid et que je vous ai fait tomber votre chapeau avec mon fouet.

Elle eut le courage de dire cela, et de sourire.

— J'y serai, dit Raoul.

Et, se détournant aussitôt, il sortit du salon.

. . . . . .

Mais il fallait marcher, gravir jusqu'au bout le calvaire... Oui vraiment, il souffrait un martyre ; il avait son héroïsme, cet homme, coupable si l'on veut, mais trop châtié aussi ; et son expiation, — bien qu'elle dût faire verser des larmes à une innocente, — son expiation n'était pas sans noblesse, étant volontaire.

Trouver Suzette, l'éveiller du rêve qu'elle faisait peut-être, en finir avec elle et Alice au plus vite et s'enfuir, n'importe où, droit devant lui, tel était maintenant son seul désir.

Il était trois heures à peine lorsqu'il avait quitté Alice de Pompeuil. De la rue de Lisbonne, en quelques minutes, il fut devant la maison où habitait Suzette. Il sentait si bien qu'un retard, un obstacle diminuerait sa résolution, serait le bienvenu, qu'il monta sans même demander au portier si Mlle Fédine était chez elle.

Ce fut Mlle Martens qui la première vint le rejoindre dans le salon où on l'avait fait entrer. La gouvernante, avec son habituelle agitation, lui expliqua qu'elle et Suzette se préparaient à sortir ; mais, les courses qu'elles avaient à faire n'étant pas urgentes, la jeune fille, prévenue, allait le recevoir. En effet, un instant plus tard, Suzette entra en même temps que disparaissait l'Allemande, souriante, et, dans son extase, joignant presque les mains devant ce qu'elle se figurait être une radieuse aurore d'amour.

Suzette, debout en face de Raoul, le regard vacillant et les mains inquiètes, n'avait pas eu un mot de bienvenue. Elle avait salué d'un signe de tête et d'un vague sourire. Elle attendait, ravie, peut-être, mais le cœur palpitant et la gorge serrée. Son espoir était si impérieux qu'il devenait une douleur. Marvège vit cet émoi et en comprit la cause. Et tout de suite il parla, trouvant la force d'être cruel, malgré sa pitié, grâce à elle, peut-être.

— Mademoiselle, je suis venu vous dire adieu. Je quitte Paris demain pour longtemps, pour très longtemps, je crois, et je vous devais cette visite.

Suzette avait soudainement levé les yeux : elle les tint un instant fixés, grands ouverts, sur ceux du jeune homme qui se baissèrent. Puis, elle regarda autour d'elle, comme dans un étonnement de rêve ou de folie, tandis que lui continuait :

— Il faut que je parte, il le faut, et que je dise adieu non seulement à vous... mais à tout ce qui restait pour moi de bonheur possible en ce monde. Vous avez le droit de trouver que ce départ est brusque ; je vous jure devant Dieu que nul plus que moi n'en ressent la déchirure. Peut-être aussi que vous me jugez un homme indélicat, léger et faux. Si je vous ai offensée, ce sera une souffrance à ajouter aux autres et qui durera autant que moi. Si, au contraire, mon départ ne vous cause ni regret ni surprise...

Au choc de ces mots, elle recula et, pour ne pas tomber peut-être, s'assit...

Il acheva, dans un effort de sa voix mourante :

— Dites-moi, promettez-moi que, parfois, de loin, votre pensée amie me suivra, me plaindra.

Elle murmura :

— Oh! monsieur!

Et de ses yeux éperdus, dont Marvège osa pour la première fois affronter la tristesse et le reproche, de ses yeux agrandis par l'injuste douleur, des larmes pesantes et qui durent lui brûler les joues tombèrent, tombèrent... Elle ne pensa même pas à les cacher, comme si la pudeur de son âme s'était envolée avec sa suprême illusion...

Et lui, étouffé, n'ayant aux lèvres que ceci : « Je vous aimais », et ne voulant pas le dire; lui, sentant partir sa raison, à voir des larmes qui auraient pu être des sourires, ce désastre qui était son œuvre et qui serait son éternel remords, tout à coup, bondit jusqu'à la jeune fille, lui cherchant les mains, et suppliant, caressant :

— Suzette ! Suzette !

Mais, avec une irrésistible douceur, elle se dégagea.

— Laissez-moi, il faut que je sorte... Je vous souhaite un bon voyage.

Elle s'était levée. Elle passa rapidement une main sur ses yeux et lui tendit l'autre.

— Adieu! dit-elle tout bas.

Il voulait parler encore, mais d'un geste épuisé elle l'arrêta.

— Monsieur, laissez-moi !

Il s'inclina, les yeux troubles, l'âme désolée, le cœur fou, et s'enfuit, tandis que Suzette, libre enfin de sangloter, s'abandonnait.

X

Par cette claire matinée de juin, sous la joie du soleil qui épanouissait les jeunes verdures, dans l'air purifié par le souffle de la nuit, le bois de Boulogne s'était peuplé de bonne heure, grand jardin où Paris envoie respirer ses grands enfans ; et de l'Arc de Triomphe, ils arrivaient en foule, à pied, à cheval, en voiture, comme s'ils avaient hâte de venir entre le bal de la veille et les visites du jour, avant l'heure des affaires ou des plaisirs en serre chaude, prendre un peu de santé, de calme et d'oubli.

Et ils défilaient dans la large avenue, les mails majestueux, les rapides charrettes, les victorias langoureuses, les coupés discrets. Ils filaient, soulevant le sable sous les sabots de leurs chevaux, tous les cavaliers, les uns portant la bourgeoise jaquette et le chapeau, les autres la tunique noire ou bleue et la casquette à galons d'or. Et des femmes galopaient, et des fillettes, et, par

escouades, de maigres lycéens à képi. Puis, sur le trottoir, des hommes, s'enveloppant de la fumée de leur nonchalante cigarette, des bébés, des promeneuses à ombrelle et à caniche, des marchands de roses, de tulipes et de coucous.

Elle avait passé aussi dans l'avenue, Mlle de Pompeuil, menant elle-même, le fouet droit, la main tranquille, l'œil attentif à bien régler l'allure de ses irlandais, escortée par les regards satisfaits des connaisseurs, les uns admirant sa beauté, les autres approuvant l'attelage. Puis elle avait franchi la grille, tourné à droite et poursuivi sa route dans le Bois, du même trot égal, contenu et relevé.

Pendant ce temps, un fiacre fermé, les vitres mi-baissées, descendait l'avenue de la Grande-Armée vers la porte Maillot.

Tapi dans un coin du véhicule, un homme pâli, le front sombre, les sourcils serrés par la crispation de la pensée, se laissait emmener, si taciturne et immobile, qu'on l'eût dit insouciant du chemin à faire et du but à atteindre, autant qu'un fardeau de pierre ou de métal. Pas un soupir, pas un mot murmuré, pas un geste ; ses paupières de temps en temps s'appesantissaient sur ses yeux cerclés du halo noir de certains réveils, après les nuits d'amour, de travail ou de douleur.

C'est que, depuis la veille, Marvège avait à peine dormi une couple d'heures. Décidé à prendre le soir le rapide de Marseille, d'où il s'embarquerait pour l'Égypte, il avait précipitamment fait deux ou trois malles, mis à jour sa correspondance, accompli la multiple besogne des départs, avec la fièvre de qui cherche à lasser une obsession par l'excès d'activité physique. — Et maintenant, il allait à son dernier rendez-vous parisien, dire son dernier adieu. — Un mot, un serrement de main, peut-être une larme, et ce serait fini... Il serait libre de s'en aller au bout du monde cuver l'alourdissant chagrin qui l'étouffait.

A cent pas de l'avenue de la Reine-Marguerite, il quitta son fiacre et lui commanda d'attendre. Il apercevait déjà le phaéton d'Alice arrêté, le cocher à la tête des chevaux. Elle, à pied, l'avait vu aussi et venait à sa rencontre.

— Bonjour!

— Bonjour!

— Eh bien! reprit-elle, c'est décidé. Vous partez?

— Oui, ce soir; je m'embarque après-demain. Tout est terminé, comme je vous l'avais promis.

Elle comprit qu'il avait revu Suzette. Elle songea un instant, les yeux baissés.

— Marchons, dit-elle; prenons cette petite allée.

Il la suivit. Elle l'emmena jusqu'à un tournant solitaire masqué de buissons et d'arbustes. Là elle fit halte.

— Écoutez, Raoul, — et sa voix était très grave et très douce. — J'ai réfléchi beaucoup depuis hier. D'abord ce matin j'ai envoyé la lettre à Horace Fédine. Puis, j'ai pris une résolution. — La voici : Vous êtes libre... Laissez-moi achever. Vous épouserez Suzette, vous la rendrez heureuse, vous le serez avec elle, ou bien, — et je vous affirme que je tiendrai parole, — ou bien je me fais, moi, sœur de charité. Et vous ne voudriez pas, je pense, me forcer à offrir au Bon Dieu un aussi médiocre présent. Je sais ce que vous allez m'objecter : « Tout est démoli, par terre! Suzette offensée. Irrévocable séparation. » Non. Pas du tout. Vous allez retourner chez elle et vous lui direz ceci : « Mademoiselle, je renonçais à vous parce que je me croyais ruiné; aujourd'hui j'apprends qu'il n'en est rien. Une dépêche m'arrive à l'instant m'annonçant le salut de ce qui était perdu; ma délicatesse ne me défend plus de vous donner mon nom et ma vie. » Voilà, mon cher; inventez cette histoire ou une autre. Si vous préférez, j'irai, moi, la réciter à Suzette, et elle me croira, je vous le garantis! — Allons, voulez-vous?

— Je ne peux pas, dit Raoul très bas. Votre générosité même a achevé de m'ôter le désir d'être heureux, le désir d'aimer. Vous me liez les bras. Merci quand même! Je vous respecte, je vous admire; mais n'insistez pas. Vous me faites mal.

Elle eut un tressaut.

— Ah! cela n'est pas juste, non, pas juste! Je me saigne aux quatre veines, je me sacrifie, j'étouffe ma douleur et ma rancune et ma jalousie, tout ce qui me remplit la poitrine et la tête, et vous me refusez!!... Au moins, j'aurais fait une heureuse et un heureux. Cela me consolait, me plaisait même. C'était une fierté qui m'allait bien. Vous refusez? Vrai?

Il murmura :

— Oui.

Elle reprit, dans une chaude poussée de colère :

— Ah! c'est ainsi. Très bien! Que vous faut-il? Une distraction à vos souffrances, un jouet pour votre orgueil? Prenez-moi, je pars avec vous, ce soir! Et pas de mariage, entre nous, non! Un bon scandale! une folie! ce sera une émotion comme une autre. Vous ne m'aimez pas, tant pis! Vous me trouverez belle tout de même... Les journées sont longues à bord!!

Marvège l'interrompit :

— Alice, ma chère amie, je vous conjure de vous calmer. Rentrez chez vous. Ne pensez plus à toutes ces choses. Dites-vous que

je suis votre ami, et que je le serai encore plus tard, quand je reviendrai. Je vous donnerai de mes nouvelles. Tout se guérit, tout s'efface. Nous nous reverrons un jour pour sourire tout doucement de nos tristesses passées. Allons, ajouta-t-il d'une voix presque paternelle; allons, soyez la femme intrépide dont je veux être l'ami.

Elle le considéra, l'interrogeant une fois encore de ses yeux ardens.

Il ne répondit pas. Il lui tendit seulement la main en disant :

— Au revoir, Alice.

— Adieu.

Et sans lui avoir pris la main, elle marcha rapidement vers le phaéton qui l'attendait à l'extrémité de l'avenue. Marvège, silencieux, l'accompagna.

Elle monta, rassembla les rênes, et volta du côté de l'avenue des Acacias. Puis elle maintint un instant ses chevaux, et, dans ce dernier arrêt, se tourna une seconde vers Raoul, comme pour lui parler encore, mais, sans doute, elle y renonça, car haussant les épaules, elle soupira :

— A quoi bon?

— Que dites-vous? demanda Raoul.

— Rien.

Puis s'adressant au cocher qui reprenait sa place derrière elle :

— Allez voir si je n'ai pas laissé tomber mon mouchoir, là-bas, en arrière.

L'homme obéit. Marvège crut qu'elle avait éloigné ce témoin pour une confidence; il se rapprocha.

Elle était très pâle.

— Oh! je n'ai plus rien à vous dire, fit-elle, adieu!

— Non, au revoir. Vous rentrez?

— Pas encore.

— Où allez-vous?

— Je n'en sais rien.

Puis, dans une soudaine et impétueuse exclamation de colère :

— Au diable!.. puisque vous ne voulez pas m'aimer!!

Et alors, avant que Raoul eût pu faire un pas, un mouvement, d'un furieux coup de fouet, elle cingla les reins de ses chevaux, qui, épouvantés, affolés, enragés, firent un bond monstrueux et partirent comme la tempête.

Raoul la vit un instant, debout, se courbant en arrière, essayant d'arrêter cet effroyable emportement; il suivit des yeux ce tourbillon fuyant, puis dans le lointain, près de la croisée de

l'avenue des Acacias, il devina quelque chose comme un tumulte, un fracas, un effondrement. Il perçut vaguement un cri, puis plus rien que des gens qui couraient, se précipitaient, silhouettes noires dans la poussière du sinistre. Il se mit à courir éperdument côte à côte avec le cocher qui blasphémait. Son fiacre le rejoignit. Il y sauta, ne cessant de crier par la portière : « Au galop! plus vite, plus vite! » Puis, avant même que le fiacre ne fût arrêté, il s'élança...

Le phaéton, à demi brisé, était renversé dans l'avenue. Des deux chevaux étendus, l'un semblait mort, l'autre se débattait dans les traits. Raoul, d'un regard effaré, chercha plus loin. Un groupe de quatre ou cinq hommes portaient avec précaution quelque chose de lourd, peut-être un cadavre... Écartant la foule avec des rudoiemens brutaux, il eut encore la force de s'approcher et vit une tête sanglante avec des cheveux épars, presque plus de visage, rien que du sang et un corps mou, souillé de boue, qui lui parut broyé!... Il ferma les yeux, poussa un rauque gémissement, étendit les bras et tomba sans connaissance...

Mlle de Pompeuil n'avait pas été tuée. Dans sa course folle, l'une des roues du phaéton avait heurté un arbre, le choc avait culbuté la voiture, les chevaux s'étaient abattus, et la malheureuse avait été lancée du haut du siège sur la chaussée. Sa chute avait été terrible. Pendant une semaine on s'occupa de son pauvre corps sans grand espoir de lui rendre la vie. Elle avait une fracture de la jambe gauche, un poignet luxé. Le visage avait beaucoup souffert. Cependant, grâce à l'habileté des chirurgiens, grâce à la force de sa jeunesse, au bout de huit jours elle était sauvée. Une semaine encore et, bien que réduite à l'immobilité à cause de sa fracture, elle put se considérer comme une convalescente. Les plaies du visage étaient fermées; on avait enlevé les pansemens; mais la ligne du nez n'avait plus sa rectitude et sa finesse, et des dents manquaient à son sourire. La première fois qu'elle prit une glace pour s'y regarder, elle secoua tristement la tête et des larmes tombèrent de ses yeux.

— Je suis affreusement laide! murmura-t-elle.

Raoul n'était pas parti. Revenu à lui, après l'accident il était remonté dans son fiacre et avait couru à la rue de Lisbonne où il arriva presque en même temps que le landau qui ramenait la blessée. De ce jour, il revint chaque jour, à toute heure, s'informer de l'état d'Alice, prodiguer ses consolations et ses encourage-

mens aux parens de la jeune fille. Ceux-ci firent en cette circonstance tout ce qu'ils devaient pour être conséquens avec eux-mêmes. C'est-à-dire que, malgré son chagrin et son inquiétude, Madame ne manqua pas de rédiger les échos qu'il fallait pour informer jour à jour « son monde » de l'état de la malade, et fournir des détails sur ce qu'elle appelait un véritable événement parisien. La rédaction du quotidien bulletin fut aussi une importante occupation. Enfin, — il est vrai qu'Alice était déjà hors de danger à ce moment, — Madame eut ce mot de mère prévoyante : « Mariez-la donc maintenant, sans dents et avec un nez tout abîmé. » Le père fut mieux. Il pleura. D'autre part son admiration sans bornes pour sa fille ne se démentit pas un instant, et il trouva moyen, à son cercle, de démontrer que le plus habile cocher de Paris n'aurait pas évité cet accident; que ces chevaux étaient de vrais diables et qu'il avait fait abattre incontinent celui qui avait survécu. Très fier des talens hippiques de sa fille, il n'admettait pas qu'elle eût commis une faute en la matière... Il va sans dire que Raoul seul connut la cause qui avait fait emporter les chevaux. Alice d'ailleurs disait ne se souvenir de rien.

Quant à Horace, il avait appris presque en même temps et l'accident, par un ami rencontré, et le définitif refus de Mlle de Pompeuil à sa demande en mariage, par un mot qu'elle avait fait porter chez lui le matin. Il fut consterné de l'une et de l'autre nouvelle, plus consterné qu'affligé. Seulement, son imagination aidant, il ne fut pas loin de se figurer, lui qui pratiquait le suicide, que, séparée de lui par de mystérieux obstacles, l'impétueuse Alice avait cherché dans la mort le suprême oubli de son désespoir. Rendons-lui cette justice qu'il garda pour lui cette manière de voir.

A tout prendre, il était, grâce à sa fatuité, le seul qui eût deviné une partie de la vérité; Daizery même parut admettre facilement la version de Raoul quand celui-ci lui expliqua l'accident, à lui comme à tout le monde, par une peur subite des chevaux, un appel trop brusque des rênes, un de ces manques de tact que le meilleur cocher peut commettre.

Et Suzette? Pour elle la nouvelle de l'accident, qui lui fut annoncé par Mme Daizery, fut un coup brutal, une réelle douleur. Toute son affection, tout son instinct de dévouement s'exaltèrent, et c'était touchant de la voir, dès la première heure, accourir à l'hôtel Treillot, y revenir à midi, puis le soir, questionnant de sa voix anxieuse, et offrant de veiller son amie.

Or, à deux reprises, — et cela devait arriver, — elle se rencontra chez les Treillot avec Raoul, qui venait prendre des nou-

velles. Elle rougit un peu, mais l'accueillit comme si rien ne s'était passé entre eux et, naturellement, ils ne parlèrent que d'Alice. Devant cette misère physique, cette vision de mort un instant apparue, il leur semblait facile d'élever leurs pensées au-dessus de leurs tristesses et de leurs secrets d'amour. Et puis, ne sentaient-ils pas tous deux que cette infortune était une irrévocable défense de s'occuper de leur bonheur; qu'Alice ayant perdu sa beauté, le plus imposant de ses pouvoirs, l'une de ses plus fréquentes joies, l'un de ses plus justes orgueils, l'un de ses plus sûrs droits à l'admiration et à l'amour, ils devaient pour longtemps, sous peine d'être de barbares amis, s'interdire jusqu'à l'espoir de certaines félicités qu'elle voyait s'éloigner d'elle?

Cependant, à mesure qu'Alice progressait vers la guérison, Raoul se renouvelait timidement la question : « Partirai-je? » Et, tout de suite, cette réponse lui venait : « Pas maintenant, plus tard, je verrai. » Rien ne le pressait plus. Il avait épuisé la coupe d'amertume, souffert en dedans tout ce qu'il pouvait supporter, et même, — phénomène lamentablement humain, — cette catastrophe avait fait à ses anciennes douleurs une émouvante diversion. Puis, une raison plus noble venait renforcer celles de son égoïsme. Il ne voulait pas abandonner Alice; il lui devait sa sollicitude.

Il voulait la revoir; et ce fut l'un des docteurs, dont il était l'ami, qui vint un jour lui dire :

— Votre cousine vous attend cet après-midi. Vous serez sa première visite... J'ai levé pour vous le blocus.

. . . . . .

Au seuil de la chambre à coucher, Marvège s'arrêta. Les fenêtres étaient ouvertes; la brise d'été faisait battre les jalousies baissées, par où filtrait du soleil; et l'âcre odeur phéniquée se mêlait au parfum favori d'Alice, qu'il reconnaissait pour l'avoir souvent respiré de tout près, quand il se penchait sur elle.

Dans son grand lit, qu'on avait tiré vers le centre de la pièce, elle était presque assise, le haut du corps vêtu de batiste, de foulard et de soie; et, de son visage un peu étiré, d'une blancheur de lait, Raoul ne vit tout d'abord que les yeux, ces yeux bleu foncé qui s'allongeaient sous l'ombre des cils châtains et qui lui semblaient en ce moment plus profonds encore peut-être, mais aussi limpides et mobiles toujours, avec des gaietés, des ironies, des caresses. Puis presque aussitôt, et telles qu'il s'y attendait, les déformations lui apparurent. La longue raie rougeâtre marquant la blessure du front, la déviation du nez brisé, dont le pur profil avait tenté les plus célèbres artistes, et la tristesse vieillotte de

cette bouche dont le sourire jetait autrefois des éclairs de nacre.

Tout cela, Marvège mit à peine une seconde à l'observer et décidé d'avance à dissimuler toute mélancolique impression, avec enjouement il s'écria :

— Ah ! ma pauvre Alice, vous faites de fières peurs à ceux qui vous aiment.

Elle ne répondit pas. Il s'était approché, et touchait au lit maintenant. Elle lui tendit la main, le considéra en hochant la tête, puis :

— Au moins je ne suis pas coquette ! Je me montre à vous dans un bel état ! Comme je suis arrangée, hein ?

— Par exemple ! Rien n'est plus seyant qu'une petite balafre ! J'en voudrais une, moi.

— Nigaud, va !

Elle porta vivement la main à sa bouche.

— Ne me faites pas rire ! C'est affreux, j'ai semé mes dents. Et mon nez ! un nez de boxeur retraité ! Et ma patte cassée ! Vous croyez que c'est amusant d'être dans du plâtre ! Enfin cette affaire-là aura ceci de bon, c'est qu'ils (mes parens) ne me tourmenteront plus pour que je me marie. Rapiécée, tarée comme je suis, merci ! Vices rédhibitoires, mon cher ! On ne pourrait même plus me regarder les dents pour savoir mon âge. C'est égal, j'aurais pensé être plus solide ou moins maladroite en tombant. Que voulez-vous ? je suis une perle fausse, comme disait un jour Daizery, et les perles fausses, dame ! cela s'écrase facilement.

Raoul écoutait, souriant d'admiration, de pitié, d'attendrissement ; mais il fallait bien répondre quelque chose.

— Je trouve, moi, que vous êtes étonnamment « rapiécée », puisque c'est le mot. Je croyais vous trouver encore tout emmitouflée d'iodoforme.

— Oh ! ils m'ont ennuyée assez longtemps, vos docteurs ! Avec mes pauvres chevaux, on s'est mis moins en frais ; *Guy* et *Gontran*, vous savez, les irlandais en question ; Guy s'est tué net, et mon père a fait abattre Gontran. Il m'a avoué ce beau coup l'autre jour. J'ai failli lui envoyer une bouteille d'eau boriquée à la figure. Des agneaux, ces pauvres bêtes !

Elle songea, et avec un de ces sourires qu'elle s'efforçait de réprimer...

— Je n'ai pas eu de l'esprit jusqu'au bout, mon pauvre Raoul. Il faudra me pardonner ça.

Pour toute réponse, il lui serra la main qu'elle laissait pendre au bord du lit :

— Nous ne parlerons plus jamais de cette ineptie, reprit-elle,

vous me le jurez? Et maintenant, contez-moi un peu ce qui se passe à Paris...

Chaque après-midi, il revint, à heure fixe, et Alice le recevait toujours, seule à seul. Il aimait ses visites; il s'en réjouissait comme d'un plaisir qui serait en même temps une bonne action. Peu à peu il lui semblait qu'un devoir surgissait à l'horizon, allait entrer dans sa vie, l'occuper tout entière, et le rendre meilleur.

Une fois, — c'était près de trois semaines après sa première visite, et Alice était maintenant sur sa chaise longue, — il se présenta, l'air grave, contre sa coutume.

La veille, Alice lui avait dit brusquement :

— Ah çà! est-ce que j'aurais pâti pour rien? Est-ce que vous n'épouserez pas Suzette?

Il avait à peine daigné répondre, et, comme elle insistait :

— Je vous en prie, Alice, ne revenez jamais sur ce sujet.

Elle s'était tue; mais quand, le lendemain, elle le vit entrer, presque solennel, elle ne put s'empêcher de lui dire :

— Cette fois, venez-vous m'annoncer votre mariage?

— Peut-être, murmura-t-il.

Et presque aussitôt, d'une voix ferme :

— Voulez-vous me faire l'honneur d'être ma femme?

Elle leva sur lui ses yeux surpris qui se mouillèrent.

— Votre femme? balbutia-t-elle.

Puis vivement, lui prenant la main :

— Non, je refuse. Mais c'est égal, c'est gentil d'y avoir pensé!

— Pourquoi non?

— Parce que... Et à mon tour, je dis : Ne revenez jamais sur ce sujet.

— C'est Suzette qui m'envoie.

— Suzette!

— Oui, je lui ai tout dit hier, — tout ce que je pouvais dire, — et elle désire comme moi que vous...

— Non, répéta Mlle de Pompeuil, je ne veux pas.

Et changeant de ton :

— Ainsi, vous n'épousez pas Suzette. C'est mal. Vous l'aimez.

— Elle ne voudrait pas. Ce seraient des fiançailles sans joie. Et moi, je ne peux plus aimer. Je suis comme vous un convalescent. J'ai fait aussi une chute qui m'a brisé. A nous deux nous ferions la paire.

— Non! à des convalescens il ne faut que de douces émotions, répondit-elle; l'amour serait trop, l'amitié suffira. Ne me donnez-vous pas la vôtre, toute?

— Pour la vie!

Ils étaient si émus qu'ils n'entendaient pas qu'on frappait à la porte.

La femme de chambre parut :

— Mademoiselle, c'est M. Daizery qui est venu deux fois aujourd'hui déjà, et que je n'ai pas osé renvoyer.

— Faites entrer.

Et interrompant Daizery qui s'informait de sa santé :

— Tenez, je vous présente un brave garçon qui vient de me demander d'être sa femme, j'ai dit non. Mais je vous cite ce trait, à vous qui êtes un penseur!

— Vous avez dit non!

— Oui, pour qu'un jour, dans bien longtemps, il épouse la petite Fédine, quoiqu'il se défende comme un beau diable! C'est une perle vraie, elle!

Daizery, à ce moment-là, comprit sans doute bien des choses qu'il avait confusément devinées; mais ce qu'il comprit surtout, c'est qu'il avait mal jugé. Il s'approcha d'Alice, et d'une voix grave et noble :

— On peut se tromper, mademoiselle, et je vous supplie de me pardonner.

Et s'inclinant très bas, il lui baisa la main.

— Il n'y a pas de quoi, fit-elle avec son incorrigible ironie. Vous ne vous étiez pas trompé. Ce doit être moi qui ai changé. Et, comme à Raoul, je vais vous dire : Serez-vous mon ami?

— Oh! fidèlement!

— Alors vous m'aiderez à convertir ce grand sot. A nous deux nous le forcerons bien à être heureux!

— Je l'espère, mademoiselle.

Il regardait Marvège, qui d'un triste et lent signe de tête refusait.

Il y eut un silence.

— Qui sait? murmura Daizery.

Et ce mot resta sans réponse...

ADOLPHE CHENEVIÈRE.

LES THÉORIES DE L'OPTIQUE

I

Si l'on excepte l'astronomie, si l'on excepte également l'hydrostatique et les principes généraux de la statique, l'histoire des sciences physiques dans l'antiquité et au moyen âge ne nous offre guère que des faits incohérens ou mal observés, des anecdotes d'une authenticité douteuse, parfois une vérité entrevue par un homme de génie et aussitôt méconnue par ses disciples. Celui qui aime les choses anciennes parce qu'elles sont vieilles pourra satisfaire sa curiosité en recherchant ce que les Égyptiens ou les Grecs pensaient du mercure ou de l'aimant; mais l'homme de science ne trouvera pas, dans la marche de leurs doctrines, d'évolution continue, d'enchaînement logique ; or, c'est cette évolution, c'est cet enchaînement, qui nous intéressent dans l'histoire de la physique; ils nous révèlent, en effet, les lois suivant lesquelles se développe notre connaissance du monde extérieur; ils établissent la genèse des hypothèses communément admises, et, par là, nous permettent de peser l'exacte valeur des théories qui ont aujourd'hui notre confiance, de supputer les chances qu'elles ont de durer.

L'histoire de la physique, écrite à l'usage du physicien, commencerait avec l'adolescence du monde moderne, au moment où la Renaissance finit, où le siècle de Louis XIV va naître ; à ce moment, on voit les idées scientifiques sourdre de tous côtés, comme mille ruisselets, se rejoindre, se mêler et former enfin le

fleuve majestueux de la tradition moderne ; le fleuve coule à pleins bords le jour où Descartes publie, avec le *Discours de la Méthode*, la *Géométrie*, la *Dioptrique* et les *Météores*.

C'est à Descartes qu'il nous faut remonter pour trouver la source des théories optiques.

Pour Descartes, l'essence de la matière consiste en cela seul qu'elle est une chose étendue en longueur, largeur et profondeur ; cette affirmation, tout le monde la connaît ; mais ce que l'on soupçonne moins, peut-être, c'est la prodigieuse fécondité et l'influence prolongée de cette proposition ; en elle, se condensait le système entier de la physique cartésienne ; les idées qu'elle renfermait se sont imprimées profondément dans les intelligences contemporaines de Descartes ; depuis deux siècles et demi, dans le moule de cette formule, mainte théorie a été coulée ; et aujourd'hui encore les habitudes d'esprit, les manières de penser de la majorité des physiciens portent l'empreinte, à peine effacée, du sceau cartésien.

Être clair ou obscur, être coloré en rouge ou en vert, ce ne peut être une qualité première de la matière, car il n'y a rien en la matière, sinon qu'elle est étendue en longueur, largeur et profondeur ; on n'y doit rien mettre que ce que considèrent les géomètres, la grandeur, la figure et le mouvement ; en quoi consiste donc vraiment la différence entre un corps éclairé et un corps qui ne l'est pas ? qu'est-ce que la lumière ? La lumière n'est pas autre chose qu'une agitation extrêmement rapide des parties du corps éclairé ; plus l'agitation est vive, plus la lumière est intense ; à chaque couleur correspond un genre spécial de mouvement.

Comme la matière n'est autre chose que l'étendue en longueur, largeur et profondeur, partout où il y a longueur, largeur et profondeur, il y a matière ; il n'y a donc nulle part de vide dans la nature ; il existe des corps là même où nos sens ne nous font rien percevoir, et les espaces célestes sont aussi pleins qu'un bloc d'acier. Les diverses parties, violemment agitées, d'un corps lumineux, du Soleil par exemple, viennent-elles à choquer les parties contiguës du corps qui s'étend entre le Soleil et la Terre ? celles-ci, à leur tour, heurtent leurs voisines, l'ébranlement gagne de proche en proche, et tandis que chacune des parties du corps traversé par la lumière n'a exécuté qu'une très petite excursion, le mouvement lumineux, lui, a atteint les points les plus éloignés du lieu où il est né.

La nature de la substance corporelle consiste exclusivement en ce qu'elle est une chose étendue, et cette étendue, qui est l'essence de la matière, est exactement celle que les géomètres ont

coutume d'attribuer à l'espace vide ; donc, à égalité d'étendue, deux corps ont autant de substance l'un que l'autre ; il n'y a pas plus de matière, pas plus de substance corporelle, dans un vaisseau rempli de plomb ou d'or que dans un vaisseau de même volume rempli d'air. Réciproquement, une même partie de matière, ne pouvant avoir tantôt plus et tantôt moins de substance, ne pourra avoir tantôt plus et tantôt moins d'étendue ; elle pourra changer de figure, mais son volume demeurera éternellement invariable ; la matière est, en soi, rigoureusement incompressible.

Imaginez alors une file, un rayon de parties matérielles s'étendant, en ligne droite, du Soleil à notre œil ; la première de ces parties est une de celles dont le mouvement constitue la lumière solaire ; supposez qu'à un instant quelconque elle entre en mouvement et qu'elle s'avance d'une certaine longueur suivant le rayon considéré ; la seconde partie, qui est incompressible, ne peut permettre à la première d'avancer, à moins d'avancer elle-même au même instant, et de pousser la troisième ; celle-ci, à son tour, pousse au même instant la quatrième, et ainsi de suite ; en sorte qu'au moment même où la première s'est mise en marche, la dernière a éprouvé une impulsion et s'est également mise en marche ; de même, à l'instant précis où l'on pousse le bout d'un bâton, l'autre bout entre en mouvement ; aucun laps de temps, si petit soit-il, ne sépare la mise en marche de la première extrémité de la mise en marche de la seconde ; la lumière se communique donc instantanément du Soleil à notre œil, de la source qui l'a émise aux points les plus éloignés.

Cette communication instantanée de la lumière était loin d'apparaître aux contemporains de Descartes comme une vérité incontestable ; déjà Galilée s'était demandé si la lumière ne mettait pas, comme le son, un certain temps à se propager, s'il ne s'écoulait pas une certaine durée entre le moment où s'allume un signal lumineux et le moment où il est aperçu à grande distance ; il avait même cherché dans l'expérience une réponse à cette question. Sa méthode était ingénieuse : deux observateurs placés, pendant la nuit, à une certaine distance l'un de l'autre étaient munis chacun d'une lanterne dont un volet arrêtait la lumière ; le premier, dirigeant le verre de sa lanterne vers le second, ouvrait brusquement le volet ; au moment où le second apercevait la lumière, il ouvrait rapidement à son tour le volet de la lanterne qui lui était confiée ; si la propagation de la lumière exigeait un certain temps, le premier observateur devait percevoir un certain laps de temps entre l'instant où il ouvrait le volet

de sa lanterne et l'instant où il recevait la lumière renvoyée par le second observateur; Galilée ne put constater ce laps de temps; pour le rendre appréciable, il aurait fallu placer les deux observateurs dix millions de fois plus loin l'un de l'autre.

Parmi ceux qui se refusaient à admettre avec Descartes la communication instantanée de la lumière, était Fermat. Selon Fermat, la lumière se propage avec une certaine vitesse, dépendant du milieu que traverse le rayon; ce principe joint à cet autre principe, que la lumière prend, pour aller d'un point à un autre, le chemin dont le parcours exige le moindre temps, permet d'expliquer les lois de la réfraction que Descartes avait découvertes; l'indice de réfraction est le rapport de la vitesse de la lumière dans le milieu qu'elle quitte à sa vitesse dans le milieu où elle entre, en sorte que la lumière se meut d'autant plus lentement que le milieu est plus réfringent, — proposition qui était appelée à jouer, dans l'histoire de l'optique, un rôle de premier ordre.

Dans une lettre à Descartes, Fermat proposait une méthode expérimentale propre à résoudre la question que s'était posée Galilée: qu'un observateur se place, pendant la nuit, en regard d'un miroir fixé à un quart de mille; qu'il fasse réfléchir par ce miroir la lumière d'une lanterne tenue à la main; si la lumière exige un certain temps pour se communiquer à distance, entre le moment où sa main imprimera une secousse à la lanterne et le moment où il verra le mouvement de la lumière il percevra un certain laps de temps.

Les tentatives expérimentales de Galilée et de Fermat faisaient sourire Descartes; la question n'était-elle pas résolue depuis longtemps, au moyen d'expériences innombrables, faites avec la dernière précision et par les observateurs les plus exercés? Ne sait-on pas, en effet, que les éclipses de Lune se produisent au moment où le Soleil et la Lune sont en opposition par rapport à la Terre, et que les astronomes peuvent, en usant de cette règle, calculer avec une parfaite exactitude l'heure des éclipses? Or, il n'en serait pas ainsi si la lumière ne se communiquait instantanément; le moment de l'éclipse de Lune serait séparé du moment où le Soleil et la Lune nous paraissent en opposition de tout le temps qu'il faudrait à un rayon de lumière pour aller de la Terre à la Lune et revenir de la Lune à la Terre; les éclipses de Lune réalisent l'expérience que voulait exécuter Fermat, mais elles la réalisent en des proportions incomparablement plus grandes; la distance de l'observateur au miroir n'est plus d'un quart de mille; c'est la distance de la Terre à la Lune.

Fort du contrôle que l'expérience séculaire des astronomes apportait ainsi aux conséquences de ses déductions, Descartes n'hésite pas à déclarer que la communication instantanée de la lumière est une des propositions essentielles de son système. « Pour moi, écrit-il à Fermat, elle est tellement certaine que si, par impossible, elle était convaincue d'erreur, je serais prêt à avouer sur-le-champ que je ne sais rien en philosophie... Vous avez si grande confiance en votre expérience que vous vous déclarez prêt à tenir fausse toute votre philosophie si aucun laps de temps sensible ne sépare le moment où l'on voit dans le miroir le mouvement de la lanterne du moment où on le perçoit à la main; moi, au contraire, je vous déclare que, si ce laps de temps pouvait être observé, ma philosophie tout entière serait renversée de fond en comble. »

Descartes faisait cette déclaration le 22 août 1634; quarante-quatre ans plus tard, on savait que la communication de la lumière n'est pas instantanée, qu'elle se fait avec une vitesse énorme, il est vrai, mais mesurable, et l'on avait déterminé avec une assez grande approximation la valeur de cette vitesse.

Descartes s'était trompé; mais il s'était trompé en homme de génie; en errant, il avait tracé d'avance la voie qui permettrait de reconnaître son erreur et de la rectifier.

Si la lumière ne devient qu'au bout d'un certain temps perceptible à une certaine distance de sa source, avait dit Descartes, les calculs des astronomes touchant les éclipses de Lune ne doivent pas concorder avec les observations. La distance de la Terre à la Lune n'est pas assez grande pour que l'erreur soit appréciable; le désaccord devient notable lorsqu'il s'agit des éclipses des satellites de Jupiter.

Autour de Jupiter tournent quatre lunes découvertes par Galilée, — les astronomes en ont aperçu récemment une cinquième. A chaque révolution, chacune de ces lunes vient plonger dans le large cône d'ombre qui s'étend derrière la planète; chacune d'elles s'éteint et se rallume ainsi à des intervalles parfaitement réguliers; il est donc facile à l'astronome, lorsqu'il connaît l'heure à laquelle un des satellites a été éclipsé une première fois, de prédire à quelle heure il sera éclipsé la centième ou la millième fois; mais, pour nous avertir que le satellite vient d'être plongé dans l'ombre, le dernier rayon réfléchi par ce satellite doit franchir la distance de Jupiter à la Terre, et cette distance varie; tantôt la Terre s'approche de Jupiter autant que le permet la forme inflexible de son orbite, tantôt elle s'en éloigne autant qu'il lui est possible; dans ce dernier cas, le parcours du rayon messager est plus long que dans

le premier, plus long de tout un diamètre de l'orbite terrestre; la nouvelle de l'éclipse du satellite nous arrive plus tard lorsque la Terre est à l'*apojove* que lorsqu'elle était au *périjove*, et le retard subi nous apprend combien de temps il faut à la lumière pour parcourir le diamètre de l'orbite terrestre; un quart d'heure lui suffit à franchir ces soixante-dix-sept millions de lieues; elle marche à raison de soixante-dix mille lieues par seconde. Tel est le résultat obtenu par Römer.

D'autres méthodes sont venues, plus tard, confirmer la découverte de Römer.

Si la lumière ne se communique pas instantanément, avait dit Descartes, la position du Soleil dans le ciel doit nous paraître faussée; l'erreur n'est pas manifeste pour le Soleil, car elle est toujours à peu près la même; elle l'est pour les étoiles fixes; ainsi s'explique, comme Bradley l'a montré en 1728, le phénomène de l'*aberration* des étoiles; l'observation de ce phénomène fournit une nouvelle détermination de la vitesse de la lumière et cette détermination concorde avec celle de Römer.

Il n' y a pas jusqu'à la curieuse expérience proposée à Descartes par Fermat qui n'ait pu servir à déterminer la vitesse de la lumière; de nos jours, M. Fizeau l'a rendue pratique; il a pu déterminer le temps qu'un rayon de lumière, parti de Suresnes, mettait pour revenir à Suresnes, après avoir frappé un miroir à Montmartre.

II

La découverte de Römer contraignait de rejeter l'optique cartésienne; en 1678, Huygens écrivait son *Traité de la lumière* et le présentait à l'Académie des sciences de Paris; en 1690, il le publiait. « Il m'a semblé, écrivait-il, et à beaucoup d'autres avec moi, que mesme M. Descartes, qui a eu pour but de traitter intelligiblement de tous les sujets de physique, et qui assurément y a beaucoup mieux réussi que personne devant luy, n'a rien dit qui ne soit plein de difficultez, ou mesme inconcevable, en ce qui est de la lumière et de ses propriétez. »

En fait, Huygens garde presque tout du système cartésien; comme Descartes, il ne suppose dans la nature que des corps qui soient faits d'une même matière, dans lesquels on ne considère aucune qualité, mais seulement des grandeurs, figures et mouvemens différens; il ne rejette qu'un point, essentiel à la vérité : l'incompressibilité de la matière qui sert à transmettre la lumière et, par conséquent, l'instantanéité de cette transmission.

Prenons une file de parties matérielles commençant à la source lumineuse et finissant à notre œil; au moment où la première de ces parties, celle dont émane la lumière, s'avance dans la direction du rayon, la seconde, au lieu de s'avancer également, diminue de volume; ce n'est qu'au bout d'un instant qu'elle fait ressort et reprend son volume primitif en comprimant la troisième; c'est par une alternative de compressions et de dilatations, très rapides, il est vrai, mais exigeant cependant un certain temps pour s'accomplir, que la lumière se propage; si les diverses parties du corps au travers duquel se transmet la lumière sont très peu compressibles, chacune d'elles, comprimée, reprendra très vite son volume primitif; la lumière se communiquera à de grandes distances en très peu de temps, mais non pas instantanément.

C'est de la même manière que le son se propage dans l'air; l'air, sans lequel le son ne peut se communiquer à distance, étant très compressible, le son se transmet avec une vitesse modérée, qui n'est que la millionième partie de la vitesse de la lumière; mais cette extrême différence entre la vitesse du son et la vitesse de la lumière n'est que l'indice d'une extrême différence entre la facilité avec laquelle l'air se laisse comprimer et la très grande résistance que la matière chargée de transmettre la lumière, la *matière éthérée*, oppose à la compression; « l'agitation au reste des particules qui engendrent la lumière doit être bien plus prompte, et plus rapide que n'est celle des corps qui causent le son, puisque nous ne voyons pas que le frémissement d'un corps qui sonne est capable de faire naître de la lumière, de mesme que le mouvement de la main dans l'air n'est pas capable de produire du son »

Huygens est le premier qui ait rapproché le mécanisme suivant lequel se propage la lumière du mécanisme suivant lequel se propage le son; ce rapprochement a été fécond; la théorie du son a suggéré à la théorie de la lumière ses hypothèses les plus utiles, celles qui sont à la base même de l'optique moderne.

Le sentiment de l'analogie entre l'acoustique et l'optique a conduit Huygens à proposer une explication des phénomènes de la réflexion et de la réfraction de la lumière; cette explication, le siècle suivant l'a reléguée dans l'oubli, mais le nôtre l'a reprise et rendue classique; si la lumière se réfracte en passant d'un milieu dans un autre, c'est qu'elle se propage dans les différens milieux avec des vitesses différentes; l'indice de réfraction n'est autre chose que le rapport entre la vitesse qu'avait la lumière dans le milieu qu'elle quitte et la vitesse qu'elle a dans le milieu où elle entre; proposition mémorable, que Fermat avait découverte

par une heureuse divination et qui, mise hors de contestation, de nos jours, par les expériences de Foucault, est devenue une des lois fondamentales de l'optique.

Après avoir expliqué la réfraction dans les milieux tels que le verre ou l'eau, Huygens aborde l'étude « de l'estrange réfraction du cristal d'Islande », c'est-à-dire de la double réfraction, qu'Erasme Bartholin avait découverte dans le spath d'Islande et que l'on devait retrouver ensuite dans le cristal de roche et dans toutes les substances cristallisées n'appartenant pas au système cubique ; avec un rare bonheur, il débrouille les lois compliquées de ce phénomène et les amène au degré de clarté et de perfection définitives où Descartes avait conduit la loi de la réfraction dans les substances uniréfringentes ; en passant, il sème, au sujet de la formation des cristaux, quelques idées qui, développées plus tard par Romé de l'Isle et par Haüy, deviendront la cristallographie.

III

« On voit, disait Descartes en 1637, que, pour expliquer comment nous percevons la lumière et les couleurs, il n'est pas nécessaire de supposer que les objets laissent émaner vers notre œil quelque chose de matériel, » et Huygens écrivait en 1678 : « De plus, quand on considère l'extrême vitesse dont la lumière s'étend de toutes parts, et que quand il en vient de différens endroits, mesme de tout opposez, elles se traversent l'une l'autre sans s'empescher ; on comprend bien que, quand nous voyons un objet lumineux, ce ne sçaurait être par le transport d'une matière, qui depuis cet objet s'en vient jusqu'à nous, ainsi qu'une bale ou une flèche traverse l'air ; car assurément cela répugne trop à ces deux qualités de la lumière, et surtout à la dernière. » L'idée que Descartes et Huygens condamnaient en ces termes allait triompher au XVIIIe siècle.

« Est-ce que toutes ces hypothèses par lesquelles on imagine la lumière comme une certaine pression ou comme un certain mouvement propagé par l'intermédiaire d'un fluide ne sont pas des erreurs? » écrit Newton, en 1704, dans l'une des *Questions* qui terminent son *Optique*. Supposez, en effet, que la lumière soit une pression ou un mouvement, et, sur son trajet, placez un écran ; au delà de cet écran, l'ombre pourra-t-elle être séparée de la lumière avec une netteté, avec une brusquerie géométriques? la pression ou le mouvement que l'on imagine dans la nappe lumineuse ne va-t-il pas se propager, se diffuser, dans la région immobile

qui est l'ombre? comment donc concilier les idées de Descartes et d'Huygens avec la théorie géométrique des ombres, avec la propagation rectiligne de la lumière?

« Les rayons de lumière ne sont-ils pas plutôt formés de corpuscules émis par les corps lumineux? » Dans un milieu homogène, ces corpuscules se meuvent en droite ligne, d'un mouvement uniforme, avec une grande vitesse qui est la vitesse même de la lumière; lorsqu'ils rencontrent un corps transparent, les uns sont repoussés : ils forment un rayon réfléchi; les autres pénètrent dans le corps transparent et, au moment où ils y entrent, leur marche est rompue par les actions, sensibles seulement à très petite distance, que les molécules matérielles exercent sur les corpuscules lumineux; la direction de leur mouvement est changée: ils forment un rayon réfracté; à l'inverse de ce qu'avaient annoncé Fermat et Huygens, l'indice de réfraction est le rapport de la vitesse qui anime les corpuscules dans le milieu où ils entrent à la vitesse qui les animait dans le milieu d'où ils sortent.

A chacune des couleurs simples, dont le mélange compose la lumière du soleil et toutes les lumières naturelles, correspond une espèce déterminée de corpuscules lumineux; les corpuscules de diverses espèces se meuvent, dans un même milieu, avec des vitesses différentes, par conséquent, à leur passage d'un milieu dans un autre, ils se réfractent suivant des indices différens, ce qui produit le phénomène de la dispersion des couleurs.

Ainsi naquit la théorie optique de l'*émission*, antithèse de la théorie des *ondulations*; pendant la première moitié du XVIIIe siècle, la première de ces théories ne cessa de gagner, et la seconde de perdre, la faveur du monde savant; vers 1750, Euler luttait encore vaillamment contre l'hypothèse newtonienne; mais, après sa mort, la théorie d'Huygens sembla reléguée au nombre des systèmes à tout jamais abandonnés; Laplace, en rattachant à la théorie de l'émission les lois de la double réfraction du spath d'Islande, assura le triomphe « de ces principes dont on est redevable à Newton, au moyen desquels tous les phénomènes du mouvement de la lumière à travers un nombre quelconque de milieux transparens et dans l'atmosphère, ont été soumis à des calculs rigoureux. »

La théorie de l'émission prenait naturellement place dans le vaste système cosmologique enfanté par le génie de Newton; dans ce système, dont la *Question* XXXIe et dernière de l'*Optique* renfermait l'ébauche, dont Boscovich allait faire une doctrine métaphysique, le monde physique n'est plus qu'un ensemble de corps libres de tout lien, astres, molécules matérielles, particules des

fluides calorifiques, électriques ou magnétiques, corpuscules lumineux ; lancés dans le vide, ils s'attirent au travers des espaces célestes en raison inverse du carré de la distance qui les sépare, ou bien de tout près, suivant d'autres fonctions compliquées et inconnues de leur écart; dans ce système, la trajectoire du dernier atome matériel est déterminée avec la même précision que la trajectoire de la Terre ou de Jupiter; au géomètre d'en obtenir l'équation générale et d'expliquer par là tous les phénomènes physiques.

Poussés par cette superbe confiance dans la toute-puissance des mathématiques, Laplace, Poisson, toute une école de géomètres poursuivent avec autant d'audace que de bonheur la réduction à l'analyse de toutes les lois de la physique; bientôt leurs découvertes sont telles non seulement en mécanique céleste, mais encore au sujet de la capillarité, de l'élasticité, de la théorie de la chaleur, de l'électricité, qu'ils peuvent se croire en possession d'une « *mécanique physique* conforme à la nature des choses », mécanique physique qui n'est autre que « la théorie mathématique de toutes les forces attractives de la nature ».

IV

Au commencement du XIXe siècle, les hypothèses d'Huygens sur la propagation de la lumière étaient tombées dans un tel discrédit que Laplace regardait comme essentiel de les séparer de la loi de la double réfraction qu'Huygens en avait déduite; selon Laplace, les difficultés que présente la considération des ondes lumineuses ont empêché Newton et la plupart des géomètres qui l'ont suivi d'apprécier justement la découverte qu'Huygens y avait attachée. « Ainsi, dit-il, cette loi a éprouvé le même sort que les belles lois de Képler qui furent longtemps méconnues, pour avoir été associées à des idées systématiques dont, malheureusement, ce grand homme a rempli tous ses ouvrages. »

Au moment où Laplace reléguait la théorie des ondes au même rang que les rêves pythagoriciens de Képler, cette théorie, ranimée par une idée nouvelle, sortait de son tombeau, et se remettait en marche.

Pour expliquer les colorations que présentent les bulles de savon et, en général, tous les corps réduits en lames extrêmement minces, Newton avait été obligé d'admettre qu'un corpuscule lumineux ne persiste pas toujours dans le même état pendant qu'il chemine le long du rayon; quelque chose, dans cet état, varie périodiquement; selon que le corpuscule rencontre un corps étranger en un point ou en un autre de sa route, il pénètre plus

ou moins aisément à l'intérieur de ce corps; il passe ainsi, tout en cheminant, par des alternatives, par des *accès de facile transmission* et de *facile réflexion*. Quelle est la cause de ces accès? En traversant le milieu dans lequel ils se meuvent et dont les molécules qui agissent sur eux sont, en retour, soumises à leur action, les corpuscules lumineux y engendrent des vibrations extrêmement rapides; une fois ce milieu mis en vibration, la marche d'un corpuscule qui le traverse y subit des perturbations périodiques qui accélèrent cette marche et la retardent alternativement.

Selon Newton, rien de plus difficile à expliquer que ces accès dans la théorie des ondulations, « à moins que l'on ne veuille admettre la présence simultanée, en tout lieu, de deux éthers vibrans; l'un dont les vibrations constitueraient la lumière; l'autre, animé de vibrations que l'on supposerait plus rapides et qui, en troublant les vibrations du premier, détermineraient leurs accès ».

Où Newton voyait-il la nécessité, pour la théorie des ondulations, d'introduire ces deux éthers? Dans la théorie de l'émission, pour expliquer les accès que subit périodiquement le corpuscule lumineux, Newton a été obligé de faire intervenir le milieu que traverse le corpuscule et de supposer ce milieu animé de vibrations très rapides; il a attribué le caractère progressif de la lumière au corpuscule et le caractère périodique aux mouvemens du milieu. Mais, dans la théorie des ondulations, pourquoi ferait-on de ces deux caractères l'apanage de deux substances distinctes? pourquoi n'admettrait-on pas que le mouvement de l'éther se propage des régions éclairées aux régions obscures, tandis qu'il prend le caractère périodique dans les régions dont l'éclairement est devenu permanent? n'en est-il pas ainsi pour le mouvement de l'air qui constitue le son?

Reprenons cette analogie de la lumière et du son, dont Huygens avait tiré de si belles conséquences. Qu'est-ce qu'un son simple? Une vibration périodique simple, un mouvement pendulaire des molécules du corps sonore; la période de cette vibration marque la hauteur du son considéré dans la suite illimitée des sons. Que sera-ce donc qu'une lumière simple? Un mouvement périodique simple de l'éther; la période de ce mouvement marquera sa couleur, sa position dans le spectre; cette période sera le caractère invariable qu'un rayon de lumière monochromatique doit, d'après Newton, porter sans cesse avec lui.

Au sein d'un faisceau de lumière, l'état de l'éther sera exactement semblable à l'état de l'air qui remplit un tuyau d'orgue; le long de cette colonne d'air en vibration alternent, à intervalles

réguliers, les *ventres* et les *nœuds*; les ventres, où les particules gazeuses, sans changer de densité, subissent l'agitation la plus violente; les nœuds, où, sans changer de place, elles éprouvent les plus fortes compressions et les plus fortes détentes; d'un ventre à un nœud, pour un même son, la distance est toujours la même; elle est égale au quart de la *longueur d'onde*, c'est-à-dire du chemin que le son parcourt pendant la durée d'une vibration.

De même, le long d'un rayon lumineux, nous trouverons alternativement un ventre, puis un nœud, de l'éther vibrant; d'un ventre à un nœud, la distance sera constante; ce sera le quart de la longueur d'onde de la lumière considérée; cette distance va jouer, dans la nouvelle théorie, le rôle que Newton attribuait à la distance entre un accès de facile réflexion et un accès de facile transmission.

Ces idées, Euler les avait déjà entrevues; il était réservé à Thomas Young de les poser nettement et de les confirmer par une expérience saisissante.

Suivons un rayon de lumière; les nœuds successifs le partagent en segmens, tous égaux, dont la longueur est la moitié d'une longueur d'onde; chacun de ces segmens est ce qu'on nomme une *concamération;* aux points correspondans de deux concamérations successives, le mouvement a, à chaque instant, la même vitesse, mais il n'a pas le même sens; si, à un instant donné, en un point d'une concamération, le mouvement est dirigé de gauche à droite, au point correspondant de la concamération suivante, il est, au même instant, dirigé de droite à gauche.

Imaginons maintenant que l'on superpose deux rayons de lumière suivant la même ligne, et cela de manière que les nœuds de l'un correspondent aux nœuds de l'autre; la vitesse dont sera alors animée chaque particule d'éther s'obtiendra en composant entre elles la vitesse que lui communiquerait le premier rayon et la vitesse que lui communiquerait le second rayon. Dès lors, si les deux rayons ont été superposés de manière à amener en coïncidence les concamérations en lesquelles le mouvement de l'éther a lieu, en même temps, dans le même sens, la vitesse de chaque molécule d'éther se trouvera doublée, sa force vive quadruplée, et l'ensemble des deux rayons sera quatre fois plus lumineux que ne l'était chacun d'eux. Mais si les deux rayons ont été superposés de manière à amener en coïncidence les concamérations discordantes, la vitesse qu'aurait une molécule d'éther dans le premier rayon sera exactement détruite par la vitesse qu'aurait la même molécule dans le second rayon, en sorte que la superposition des deux rayons ramènera l'éther au repos; au lieu d'un rayon de lu-

mière, on aura une raie noire; selon l'expression, devenue classique, d'Arago, en ajoutant de la lumière à de la lumière on aura produit de l'ombre.!

Telle est l'expérience que Thomas Young conçut et réalisa.

V

L'idée de déterminer l'effet simultané de plusieurs rayons lumineux qui éclairent une même région de l'espace, qui *interfèrent*, en composant entre elles les vibrations propres à chacun de ces rayons suivant la loi générale de composition des mouvemens, donna à la théorie ondulatoire de la lumière une vigoureuse impulsion; grâce à elle, Young ne tarda pas à expliquer à son tour, de la manière la plus naturelle, les phénomènes dont Newton avait déjà rendu compte par l'hypothèse des accès, les couleurs des lames minces, par exemple; grâce à elle, le génie de Fresnel découvrit les lois de phénomènes nombreux et compliqués, demeurés jusqu'à lui des objets incompris de curiosité.

Si la lumière est un mouvement, avait dit Newton, si l'obscurité est de l'éther au repos, comment se fait-il que la lumière, après avoir passé par une ouverture percée dans un écran, ne se répande pas dans le milieu immobile qui remplit l'ombre de l'écran? Elle y pénètre, en donnant naissance aux curieux phénomène de *diffraction;* ces phénomènes, Grimaldi les avait observés; Newton avait lu les observations de Grimaldi et les avait répétées; ni Grimaldi, ni Newton, n'avaient saisi le sens de ce qu'ils avaient vu; Fresnel montra que les effets de diffraction étaient la réfutation expérimentale de cette loi, acceptée depuis l'antiquité sans conteste, sans condition, sans restriction : *la lumière se propage en ligne droite;* en mariant les idées d'Young à celle d'Huygens, il parvint à démêler jusque dans le moindre détail les lois compliquées de ces curieux phénomènes.

Sans doute les raisonnemens qui avaient conduit Fresnel aux formules de la diffraction étaient étranges; aux prises avec un problème dont les difficultés surpassaient de beaucoup ses connaissances mathématiques, — problème dont la solution rigoureuse, préparée par Poisson, par M. Stokes et par M. Helmholtz, est un des beaux titres de gloire de G. Kirchhoff, — c'est en entassant les approximations erronées, les sommations interdites, les intégrations aventureuses qu'il a justifié les formules devinées par son génie; mais, devant l'importance du résultat obtenu, qui songerait à reprocher à Fresnel l'incorrection de ses calculs? S'inquiète-t-on de savoir si, pour toucher un nouveau monde, les

caravelles de Christophe Colomb ont correctement suivi la loxodromie?

Du reste, les confirmations les plus saisissantes étaient réservées aux formules de Fresnel.

Poisson, qui tenait pour la théorie de l'émission, déduisit de ces formules la conséquence suivante, qu'il communiqua à l'Académie des sciences : lorsqu'un point lumineux éclaire un petit écran circulaire, le centre de l'ombre portée par l'écran est aussi vivement éclairé que si l'écran était enlevé; le sens commun n'exigeait-il pas le rejet d'une théorie qui conduisait à une pareille conséquence? A la séance suivante, Arago montrait aux académiciens un écran circulaire éclairé par un point lumineux; au centre de l'ombre portée, une tache brillante attirait leurs yeux étonnés; les formules de Fresnel avaient raison du sens commun.

De pareils triomphes semblaient capables de vaincre les convictions les plus fortes ou les préventions les plus obstinées à l'encontre de la théorie des ondulations; et, de fait, beaucoup se rendaient, persuadés par la fécondité des idées de Fresnel qui, chaque jour, faisaient découvrir quelque loi admirable ou quelque phénomène surprenant; plusieurs, cependant, demeuraient inébranlables, et parmi eux était Biot, l'infatigable observateur auquel l'optique devait tant d'importantes recherches; à chaque trouvaille que suggérait à Fresnel la théorie des ondulations, Biot opposait une explication arrachée à la théorie de l'émission, qu'il compliquait et torturait chaque jour davantage; qui peut, en effet, mesurer la ténacité et démêler la ruse avec lesquelles un savant soutient le système longtemps admis sans conteste, le système que ses propres travaux ont enrichi, le jour où des doctrines nouvelles en viennent saper les fondemens?

L'esprit sagace d'Arago découvrit sans peine l'épreuve décisive capable de réduire à tout jamais au silence ceux qui tenaient pour l'hypothèse de l'émission.

Huygens, après Fermat, avait annoncé que l'indice de réfraction de la lumière passant d'un premier milieu dans un second est le rapport de sa vitesse dans le premier milieu à sa vitesse dans le second; la lumière se meut donc plus vite dans un milieu moins réfringent que dans un milieu plus réfringent, plus vite dans l'air que dans l'eau; Newton, au contraire, affirmait que ce même indice de réfraction s'obtient en divisant la vitesse des projectiles lumineux dans le second milieu par la vitesse de ces corpuscules dans le premier; la lumière se meut donc plus vite dans un milieu plus réfringent que dans un milieu moins réfringent, plus vite dans l'eau que dans l'air. Que l'on compare

alors, par un procédé qu'indiquait Arago, la vitesse de la lumière dans l'air à la vitesse de la lumière dans l'eau. La lumière se meut-elle plus vite dans l'eau que dans l'air? « *La lumière est un corps.* Le contraire a-t-il lieu? *La lumière est une ondulation!* »

Sous la forme qu'Arago proposait en 1838, l'expérience ne pouvait être faite; Foucault, par une ingénieuse transformation, la rendit réalisable; le 6 mai 1850, il en communiqua à l'Académie des sciences le résultat : *la lumière se propage plus vite dans l'air que dans l'eau.* Ce résultat lui permettait de juger sans appel le débat soulevé par Newton, débat qui avait duré un siècle et demi, et de « déclarer le système de l'émission *incompatible* avec la réalité des faits ».

VI

Du principe d'Young uni à la théorie d'Huygens, Fresnel avait déduit d'admirables résultats; et cependant ces résultats étaient peu de chose auprès de ceux qu'allait lui fournir une autre découverte; cette découverte, qui lui appartient sans partage, concerne la constitution de la lumière polarisée.

Clivez un cristal de spath d'Islande de manière à en former deux morceaux identiques; à une certaine distance au-dessous du premier, placez le second, et cela de telle manière que les arêtes de l'un des fragmens soient parallèles aux arêtes de l'autre. Sur le premier cristal, faites tomber normalement un faisceau de rayons lumineux; ce faisceau va se dédoubler en deux faisceaux réfractés, l'un, continuant son chemin dans le prolongement du rayon incident : c'est le faisceau *ordinaire;* l'autre, oblique au rayon incident : c'est le faisceau *extraordinaire.* A la sortie du cristal, vous avez, non plus un faisceau, mais deux faisceaux, parallèles entre eux, mais distans l'un de l'autre.

Ces deux faisceaux paraissent en tout semblables entre eux et au faisceau primitif; il n'en est rien; le faisceau primitif, tombant sur le premier cristal de spath, avait fourni deux faisceaux réfractés, l'un ordinaire, l'autre extraordinaire; au contraire, chacun de nos deux faisceaux, tombant sur le second fragment de spath, ne fournit plus qu'un faisceau réfracté; le faisceau qui avait traversé sans déviation le premier cristal traverse également le second sans déviation; il ne fournit en celui-ci qu'un faisceau ordinaire; le faisceau qui avait traversé obliquement le premier cristal se brise tout entier dans le second; il ne fournit en celui-ci qu'un faisceau extraordinaire.

Faites maintenant tourner le second cristal autour de la

direction du faisceau primitif, jusqu'à ce qu'il ait accompli un quart de révolution ; en pénétrant dans le second spath ainsi placé, chacun des deux faisceaux issus du premier spath ne fournira encore qu'un rayon réfracté; mais le faisceau qui a traversé le premier spath comme rayon extraordinaire traverse le second comme rayon ordinaire et inversement.

Lorsqu'on donne au second spath une position intermédiaire entre les deux positions que nous venons de décrire, chacun des deux faisceaux qu'il reçoit du premier spath fournit, comme le faisceau initial, un rayon ordinaire et un rayon extraordinaire.

Huygens a découvert ce « phénomène merveilleux » ; après l'avoir décrit, il ajoute : « Mais pour dire comment cela se fait, je n'ai rien trouvé jusqu'ici qui me satisfasse. »

Laplace reconnaissait, dans cette phrase, « la candeur qui caractérise un ami sincère de la vérité ». La candeur de Newton fut moindre ; il tenta d'objecter ce passage aux doctrines d'Huygens et de trouver l'explication de ce phénomène dans ses propres idées ; si, dit-il, une pression ou un mouvement se propage dans un milieu dont les propriétés sont les mêmes en tout sens, le rayon aura lui-même des propriétés semblables en toutes ses faces ; en tombant normalement sur un cristal de spath d'Islande, il subira une réfraction qui ne pourra pas changer de nature lorsqu'on fera tourner le cristal autour de la direction de ce rayon ; l'expérience précédente nous montre le contraire ; elle nous prouve qu'un rayon sortant d'un cristal de spath d'Islande a comme des faces, dont les unes ont certaines propriétés, les autres d'autres propriétés ; en ces faces des rayons de lumière, il doit exister une force ou une vertu correspondant à la force ou à la vertu qui se trouve dans le cristal « de la même manière que se correspondent les pôles de deux aimans ».

Une telle explication donnait-elle à Newton le droit de reprocher à Huygens l'aveu qu'il n'avait pas saisi la raison de ces phénomènes? Laplace semble l'avoir pensé. Quoi qu'il en soit, si l'explication de Newton a disparu de la science, la terminologie physique en garde la trace ; les deux rayons qui sortent d'un cristal biréfringent sont dits *polarisés;* recevez normalement un rayon polarisé sur un cristal de spath d'Islande ; vous pourrez toujours tourner celui-ci autour du rayon incident de telle sorte que le rayon réfracté ordinaire disparaisse et que le rayon extraordinaire subsiste seul ; ce rayon extraordinaire, oblique sur le rayon incident, détermine avec lui un plan ; menez, par le rayon considéré, un plan perpendiculaire à celui-là : ce sera le *plan de polarisation* du rayon ; cette définition, on le voit, permet d'énoncer

la curieuse expérience d'Huygens sous la forme que voici : les deux rayons qui sortent d'un fragment de spath d'Islande sont polarisés et leurs plans de polarisation sont perpendiculaires entre eux.

L'expérience d'Huygens avait semblé, tout d'abord, un phénomène curieux ; les recherches des observateurs firent reconnaître l'extrême fréquence de l'état de la lumière que désignait le mot *polarisation* et déterminèrent les principales propriétés des rayons polarisés ; mais l'explication même de l'état de polarisation n'en était pas plus avancée, et Young, désespéré de ne point trouver cette explication, en venait à douter de la nouvelle optique.

Si l'état de polarisation d'un rayon, si l'existence d'un plan privilégié attaché à ce rayon, demeuraient inconcevables dans l'optique des ondulations, c'est que, jusque-là, l'optique des ondulations tout entière s'était développée à partir d'une fausse analogie. On avait sans cesse assimilé l'état de l'éther dans un rayon lumineux à l'état de l'air dans un tuyau d'orgue en vibration ; or, dans un semblable tuyau, où chaque particule d'air vibre parallèlement à l'axe du tuyau, comment un plan mené par l'axe du tuyau pourrait-il se distinguer d'un autre plan mené par le même axe? comment pourrait-il jouer le rôle privilégié de plan de polarisation? la colonne d'air qui vibre a évidemment les mêmes propriétés sous toutes ses faces. Mais lorsqu'un musicien, pinçant la corde tendue d'une harpe, l'abandonne et la laisse vibrer, toutes les molécules de la corde oscillent perpendiculairement à la ligne qu'elle tracerait à l'état de repos et dans le plan que déterminaient ses deux parties tandis qu'elle était pincée ; ce plan se distinguera alors de tous les autres plans que l'on peut mener par la position d'équilibre de la corde ; ce n'est pas à l'air vibrant dans un tuyau d'orgue, c'est à une corde de violon vibrant sous l'archet que doit être assimilé l'éther agité d'un rayon lumineux ; voilà l'idée qui fut, à la suite d'une expérience célèbre de Fresnel et Arago, soupçonnée par Ampère, entrevue par Young et nettement affirmée par Fresnel ; dans un rayon lumineux complètement polarisé, la trajectoire de la molécule lumineuse est une petite droite *perpendiculaire* au rayon ; plus généralement, dans un rayon de lumière quelconque, la trajectoire de la molécule d'éther est une petite courbe plane tracée dans un plan perpendiculaire au rayon ; c'est ordinairement une ellipse qui, parfois, s'arrondit en un cercle, qui s'aplatit en un segment de droite lorsque la lumière est complètement polarisée.

Le principe que les vibrations lumineuses sont transversales au rayon le long duquel elles se transmettent, et non pas longitu-

dinales, bouleversait toutes les analogies qui avaient servi jusque-là à édifier l'optique; aussi rencontra-t-il de vives résistances; Arago, qui avait tant contribué au triomphe de la théorie des ondes, dont le nom demeurait attaché à l'expérience qui avait conduit à admettre la transversalité des vibrations lumineuses, Arago refusa jusqu'à sa mort d'accepter cette hypothèse.

Aux contradictions, Fresnel répondit par des découvertes; du principe d'optique qu'il avait posé, il fit sortir la plus abondante moisson de lois nouvelles qui ait jamais germé dans le champ de la physique: l'explication des phénomènes de polarisation engendrés par le spath d'Islande, les lois de la réfraction et de la polarisation de la lumière par les substances qui appartiennent aux trois derniers systèmes cristallins, le calcul complet des phénomènes de polarisation que déterminent la réflexion et la réfraction par des lames de verre, la théorie des couleurs que les lames cristallisées présentent lorsqu'elles sont examinées entre un analyseur et un polariseur, tels sont les fruits que produisit, en peu d'années, l'hypothèse des vibrations lumineuses transversales.

VII

Les travaux de Fresnel laissaient un point douteux. Prenons un rayon polarisé; les parties de l'éther que ce rayon traverse sont toutes animées d'un mouvement de va-et-vient suivant de petites droites parallèles entre elles et perpendiculaires au rayon; parmi les plans qui passent par un tel rayon il en est deux qui sont privilégiés, deux qui se distinguent de tous les autres: c'est le plan dans lequel se meuvent les molécules vibrantes et le plan perpendiculaire à celui-là; lequel de ces deux plans devons-nous regarder comme étant le plan de polarisation? la vibration est-elle située dans le plan de polarisation, ou bien est-elle perpendiculaire à ce plan?

Fresnel admettait que, dans un rayon polarisé, la vibration de l'éther est normale au plan de polarisation; les raisons par lesquelles il résolvait le litige dans ce sens n'étaient pas très convaincantes; Mac Cullagh en Angleterre et M. F.-E. Neumann en Allemagne proposèrent la solution contraire; ils admirent que les molécules d'éther qui forment un rayon polarisé se meuvent dans le plan de polarisation; les motifs qui guidaient leur choix étaient plausibles; le succès, d'ailleurs, semblait leur donner raison; par leurs hypothèses sur la polarisation, ils parvenaient à démêler de la manière la plus heureuse les lois compliquées de la réflexion de la lumière à la surface des milieux cristallisés; Green

et Lamé étaient conduits, par l'étude de la double réfraction, à partager leur avis.

Longtemps, les physiciens demeurèrent en suspens entre l'hypothèse de Fresnel et celle de Mac Cullagh et de M. Neumann, cherchant en vain une expérience capable d'exclure définitivement l'une ou l'autre de ces deux hypothèses, désespérant de trouver une telle expérience, parfois même s'imaginant en avoir démontré l'impossibilité. En 1891, M. Otto Wiener apporta l'expérience tant désirée; par cette expérience, qui rappelle celle qu'avaient faite Fresnel et Arago, celle qui avait révélé à Fresnel la constitution de la lumière polarisée, M. O. Wiener prouvait la proposition suivante : si l'on convient de mesurer l'intensité de la lumière, en un point d'un espace éclairé, par la force vive moyenne de la molécule d'éther qui vibre autour de ce point, convention également acceptée par Fresnel, par Mac Cullagh et par M. Neumann, la vibration d'un rayon polarisé ne peut être située dans le plan de polarisation ; le système de Mac Cullagh et de M. Neumann doit être définitivement rejeté.

Ce que condamne l'expérience de M. O. Wiener, ce n'est pas l'hypothèse particulière que la vibration est parallèle au plan de polarisation; ce qu'elle condamne, c'est l'ensemble des hypothèses qui constituent la théorie de Mac Cullagh et Neumann ; elle nous apprend que cet ensemble est en désaccord avec les faits; elle nous contraint d'en abandonner quelque chose, mais elle ne nous dit pas ce qu'il y faut changer; nous pouvons, par exemple, renoncer à mettre la trajectoire de la molécule éthérée dans le plan de polarisation du rayon; mais nous pouvons aussi laisser la molécule éthérée vibrer dans le plan de polarisation, pourvu que nous changions quelque autre hypothèse à la théorie, par exemple l'hypothèse qui précise le sens mécanique attribué à l'intensité lumineuse; c'est ce qu'a si bien montré M. H. Poincaré.

Ce n'est pas là, du reste, une particularité de l'expérience réalisée par M. O. Wiener ; c'est un caractère général de la méthode expérimentale; il n'est jamais possible de soumettre au contrôle de l'expérience une hypothèse isolée, mais seulement l'ensemble des hypothèses — et, en général, elles sont innombrables — qui constituent une théorie ; si l'expérience contredit aux prévisions du théoricien, jamais elle ne condamne nommément une de ses hypothèses, mais seulement le système entier de ses suppositions ; elle lui enjoint de changer quelque chose à ce système; elle ne lui dit pas ce qu'il faut changer; en un mot, l'*experimentum crucis*, tel que l'imagine la philosophie baconienne, est impossible en

physique; qu'il nous suffise, pour aujourd'hui, d'indiquer incidemment ce principe.

VIII

Tandis que l'optique prenait, sous l'impulsion de Fresnel, un magnifique essor, les théories mécaniques dont dépend la solution des problèmes soulevés par l'optique se développaient rapidement, grâce à Navier, à Poisson, à Cauchy; les idées de Fresnel, Cauchy nous en a laissé le témoignage, n'étaient pas étrangères à ce développement ; arrêtons-nous un instant à l'une des plus saillantes parmi ces belles découvertes, à la découverte des lois générales qui président à la propagation des petits mouvemens ; elle est, en entier, l'œuvre de Poisson, dont elle suffirait à immortaliser le nom, aussi bien auprès des physiciens qu'auprès des géomètres.

Quel que soit le milieu, fluide ou solide, que l'on étudie, quel que soit le petit mouvement qui a son siège dans ce milieu, ce petit mouvement peut toujours être décomposé en deux autres; par le premier, chaque élément de volume du milieu se déplace dans une certaine direction, se déforme; mais il ne tourne pas sur lui-même ; ce premier mouvement est un mouvement *sans rotation ;* par le second, au contraire, chaque élément du système change de forme, se transporte dans une certaine direction, tourne sur lui-même ; mais le changement de forme qu'il éprouve laisse son volume invariable ; c'est un mouvement sans condensation ni expansion, *sans changement de densité*. Lorsque le mouvement est engendré et entretenu dans le milieu par une source très petite et agissant de même en tout sens, le premier mouvement est, en chaque point du milieu, une oscillation rectiligne dirigée suivant le rayon qui joint la source à ce point ; c'est un mouvement *longitudinal;* le second, au contraire, fait décrire à chaque particule du milieu une ligne, droite ou courbe, située dans le plan normal au rayon joignant la source à la position d'équilibre de la particule ; c'est un mouvement *transversal*. Une corde tendue montre aisément ces deux sortes de mouvemens ; attaquée par l'archet du violoniste, frappée par le marteau ou pincée entre les doigts, elle ondule sans qu'aucune de ses parties se distende ou se contracte et rend un son qui est dû à ses vibrations transversales ; frottée, dans le sens de sa longueur, entre le pouce et l'index enduits de colophane, elle demeure rectiligne, mais ses diverses parties s'allongent et se contractent alternativement ; elle est animée de vibrations longitudinales qui produisent

un son ; ce son est, en général, beaucoup plus aigu que le son dû aux vibrations transversales.

Engendrées en une région d'un milieu donné, ces deux espèces de mouvemens se propagent dans la partie de ce milieu qui était d'abord au repos ; la vitesse de propagation des mouvemens longitudinaux est différente de la vitesse de propagation des mouvemens transversaux ; la première est, en général, plus grande que la seconde ; si donc, dans une petite partie d'un milieu d'ailleurs immobile, on fait naître une agitation, cette agitation se partagera de suite en un mouvement longitudinal et un mouvement transversal ; le premier se propagera, avec une grande vitesse, dans le milieu primitivement au repos ; le second s'y propagera aussi, mais plus lentement.

En particulier, dans un milieu *incompressible*, le mouvement longitudinal se propagera, comme l'avait prévu Descartes, avec une vitesse infinie ; aussitôt engendré en un point quelconque du milieu, il se fera sentir jusqu'aux régions les plus éloignées du centre d'ébranlement ; le mouvement transversal, au contraire, se propagera ordinairement avec une vitesse finie. Ainsi les lois de la propagation de la lumière ne sont nullement incompatibles avec l'hypothèse que l'éther est incompressible ; il suffit, pour rendre compatibles ces lois et cette hypothèse, de regarder, avec Fresnel, la lumière comme due à des mouvemens transversaux, comparables de tout point aux tourbillons qu'imaginait Descartes ; la constitution attribuée par Fresnel à la lumière polarisée aurait donné le droit à la physique cartésienne de sortir de l'oubli auquel l'avait condamnée la découverte de Römer.

Jusqu'ici, tout concorde harmonieusement entre le développement des hypothèses de l'optique et les progrès de la théorie des petits mouvemens ; il semble que cette seule supposition : la lumière consiste en mouvemens transversaux d'une substance impondérable appelée éther, suffise à faire sortir les lois des phénomènes lumineux des principes les plus certains de la mécanique rationnelle ; on comprend l'enthousiasme qu'un semblable résultat inspirait aux amis de la simplicité et de la logique ; on s'explique la confiance de ceux qui avaient vu naître ce beau système scientifique, en la théorie de l'élasticité et en la réalité de la substance éthérée ; on se rend compte des sentimens qui dictaient à Lamé cette page :

« L'existence du fluide éthéré est incontestablement démontrée, par la propagation de la lumière dans les espaces planétaires, par l'explication si simple, si complète des phénomènes de la diffraction dans la théorie des ondes ; et, comme nous l'avons

vu, les lois de la double réfraction prouvent avec non moins de certitude que l'éther existe dans tous les milieux diaphanes. Ainsi, la matière pondérable n'est pas seule dans l'univers ; ses particules nagent en quelque sorte au milieu d'un fluide. Si ce fluide n'est pas la cause unique de tous les faits observables, il doit au moins les modifier, les propager, compliquer leurs lois. Il n'est donc plus possible d'arriver à une explication rationnelle et complète des phénomènes de la nature physique sans faire intervenir cet agent, dont la présence est inévitable. On n'en saurait douter. cette intervention, sagement conduite, trouvera le secret ou la véritable cause des effets qu'on attribue au calorique, à l'électricité, au magnétisme, à l'attraction universelle, à la cohésion, aux affinités chimiques ; car tous ces êtres mystérieux et incompréhensibles ne sont, au fond, que des hypothèses de coordination, utiles sans doute à notre ignorance actuelle, mais que les progrès de la véritable science finiront par détrôner. »

Cependant cet accord harmonieux entre les lois de l'optique et les propositions de la théorie de l'élasticité ne devait pas tarder à être troublé par de graves difficultés.

Tous les physiciens regardaient l'éther lumineux comme un fluide ; or un théorème célèbre de Lagrange montre que, dans un fluide, la vitesse de propagation des mouvemens transversaux est nulle ; au sein d'un fluide quelconque, un mouvement transversal, un mouvement tourbillonnaire, ne peut passer des parties auxquelles il a été d'abord communiqué aux parties qui étaient primitivement immobiles ; les premières le conservent éternellement. Si donc l'éther était un fluide, la lumière, qui consiste en un mouvement transversal, ne s'y propagerait pas ; pour qu'elle s'y puisse propager, il faut que l'éther, ce corps qui pénètre partout, qui cède au mouvement des astres sans y apporter de retard appréciable en des milliers d'années, soit non pas un fluide, mais un milieu doué de rigidité, un milieu solide.

Sur cette première difficulté, passons condamnation.

Prenons deux milieux élastiques en contact ; imaginons que des petits mouvemens transversaux, propagés dans le premier milieu, tombent sur la surface qui le sépare du second ; ils vont se réfléchir en partie et se réfracter en partie ; la théorie de l'élasticité permet d'établir les lois de cette réflexion et de cette réfraction ; les rayons réfléchis et réfractés ont bien les directions que l'optique élémentaire assigne aux rayons lumineux réfléchis et réfractés ; mais il s'en faut bien que la force vive et l'état de polarisation des mouvemens propagés par ces rayons soient représentés par les formules, connues depuis Fresnel, vérifiées par

mainte expérience, qui font connaître l'intensité et l'état de polarisation de la lumière réfléchie et de la lumière réfractée.

Pour échapper à cette difficulté, Cauchy et la plupart des physiciens après lui admettent que deux corps élastiques contigus ne sont pas exactement homogènes jusqu'à la surface par laquelle ils confinent; ils admettent qu'au voisinage de cette surface, la densité et la constitution des deux corps varie d'une façon très rapide, de manière à former une très mince *couche de passage* dont les propriétés élastiques demeurent inconnues; comme les propriétés de la couche de passage demeurent inconnues, ils en profitent pour les supposer telles qu'elles puissent rétablir l'accord, regardé par eux comme nécessaire, entre les formules de l'élasticité et les lois de l'optique; encore ce subterfuge ne fait-il pas disparaître toutes les difficultés; pour éviter qu'une partie de la force vive du mouvement transversal incident se transforme en force vive de vibrations longitudinales, pour éviter, en d'autres termes, que les phénomènes de réflexion et de réfraction entraînent une perte d'intensité lumineuse contraire à l'expérience, on est obligé d'attribuer aux coefficiens d'élasticité de l'éther des valeurs qui sont inadmissibles, car elles rendraient instable l'équilibre de la substance éthérée.

Les rayons de diverses couleurs, passant d'un milieu transparent dans un autre, se réfractent différemment; comme l'indice de réfraction est le rapport de la vitesse avec laquelle la lumière se propageait dans le milieu qu'elle quitte à la vitesse avec laquelle elle se propage dans le milieu où elle entre, il faut en conclure que les lumières de diverses couleurs se propagent, dans un même milieu transparent, avec des vitesses différentes. Or, la théorie de l'élasticité nous apprend que, dans un milieu unique et homogène, tous les petits mouvemens vibratoires transversaux se propagent avec la même vitesse, quelle que soit leur période; la théorie de l'élasticité ne peut donc pas expliquer le phénomène de la dispersion de la lumière, du moins tant que l'on regarde chaque corps comme un milieu unique et homogène; pour rendre compte de la dispersion des couleurs, il faut attribuer aux divers corps que traverse la lumière une constitution plus compliquée.

C'est ce qu'ont fait les physiciens; ils ont regardé les corps comme pénétrés en tout sens par l'éther, en sorte que les molécules de matière pondérable flottent dans une atmosphère éthérée, et ils ont cherché, en s'aidant des phénomènes de dispersion, de polarisation rotatoire, d'absorption, à deviner la constitution de ce mélange d'éther et de matière; depuis le jour où Cauchy a

lancé toutes les ressources de son génie analytique à l'attaque de ce problème, nombreux ont été les efforts tentés pour le résoudre et nombreuses les solutions proposées ; sur la distribution de l'éther dans les interstices des molécules matérielles, sur les forces qui s'exercent entre l'éther et la matière, sur la part que l'éther prend au mouvement de la matière et la matière au mouvement de l'éther, sur l'existence ou la non-existence du frottement en de semblables systèmes, les hypothèses les plus variées ont été émises par Cauchy, par Briot, par M. Boussinesq, par M. Sarrau, par M. Helmholtz, par une foule d'autres physiciens qu'il serait trop long de citer.

A quels résultats certains cette mêlée d'idées aura-t-elle conduit les physiciens ? Il est difficile de le dire ; au fort de la bataille, il est malaisé de désigner le vainqueur et de prédire les conséquences de la victoire.

IX

Aussi bien, une idée nouvelle a surgi qui, peut-être, rendra vaines toutes ces luttes et portera ailleurs le terrain de la guerre ; cette idée est issue du progrès des théories électriques.

Au siècle dernier, on regardait simplement les corps isolans comme des corps inertes au point de vue électrique ; les abandonne-t-on à eux-mêmes ? ils ne s'électrisent en aucune circonstance ; dépose-t-on, en quelque point de leur surface, par frottement ou par tout autre moyen, une charge électrique ? cette charge reste où on l'a mise.

A la fin du XVIIIe siècle, Cavendish d'abord, Coulomb ensuite, entrevirent que le rôle électrique des corps isolans ne devait pas être aussi simple ; ils émirent à ce sujet une hypothèse qui fut ensuite retrouvée par Faraday ; cette hypothèse, Faraday l'a développée, l'a soumise au contrôle d'expériences variées ; elle est aujourd'hui devenue classique ; la voici :

Lorsqu'un corps mauvais conducteur, un morceau de soufre ou de paraffine, par exemple, est mis en présence de corps chargés d'électricité, il se trouve dans un état tout à fait comparable à l'état d'un morceau de fer doux qu'on approche d'un aimant ; on sait qu'en présence d'un aimant, chacun des volumes infiniment petits que l'on peut imaginer dans une masse de fer doux s'aimante par influence ; ce volume infiniment petit prend deux *pôles magnétiques*, c'est-à-dire qu'il exerce sur les aimans placés à quelque distance les actions mêmes qu'exerceraient deux charges magnétiques égales, formées l'une de fluide austral, l'autre de

fluide boréal, et placées en deux points déterminés de sa masse; lorsqu'on écarte les aimans permanens qui ont engendré cet état, le morceau de fer doux se désaimante. De même, dans un morceau de soufre ou de paraffine placé en présence de corps électrisés, chaque élément de volume prend deux *pôles électriques;* dans cet état, cet élément exerce sur les corps électrisés placés à quelque distance la même action que deux charges électriques égales, formées l'une de fluide positif et l'autre de fluide négatif, et placées en deux points déterminés de sa masse; lorsqu'on écarte les corps électrisés qui ont engendré cet état de *polarisation*, toutes les parties du soufre ou de la paraffine reviennent à l'état neutre.

Le nom de corps *isolans* ne convient plus à des substances auxquelles on attribue un rôle électrique aussi complexe; Faraday leur a donné le nom de corps *diélectriques* qui est aujourd'hui universellement adopté.

Ajoutons que là même où nous ne percevons aucun corps, dans les espaces que l'on regarde habituellement comme vides, les physiciens, à la suite d'Edmond Becquerel, ont été obligés d'admettre l'existence d'une substance capable d'être aimantée, d'une substance magnétique; cette substance, à laquelle nous pouvons conserver le nom d'éther, ils ont été tout naturellement conduits à lui attribuer aussi la capacité d'être polarisée; l'éther même est donc un corps diélectrique.

A l'œuvre de Faraday se rattache celle de Maxwell.

Lorsqu'en un corps conducteur l'électrisation varie, ce conducteur offre des propriétés particulières que l'on symbolise en disant que le conducteur est parcouru par un *courant électrique;* l'étude des phénomènes qui se produisent en ces conducteurs parcourus par des courans électriques a enrichi la physique des découvertes les plus belles, l'industrie, des inventions les plus surprenantes. Maxwell pensa qu'un diélectrique dont la polarisation varie devait offrir également des particularités intéressantes; pour caractériser cet état d'un diélectrique dont la polarisation change d'un instant à l'autre, il proposa de dire que ce diélectrique était, lui aussi, traversé par des courans, mais par des courans d'un nouveau genre, qu'il aurait pu nommer courans diélectriques, qu'il préféra appeler, pour des raisons qu'il serait oiseux d'examiner ici, *courans de déplacement*.

Aucune expérience ne renseignait Maxwell sur les propriétés des courans de déplacement; pour découvrir ces propriétés, il n'était guidé que par le sentiment d'une analogie, incomplète d'ailleurs, entre ces courans et les courans électriques ordinaires,

qu'il nommait courans de *conduction*; il usa si heureusement de ce guide que, sans jamais recourir au contrôle de l'expérience, il parvint à constituer de toutes pièces, à côté de l'électrodynamique des courans de conduction, d'électrodynamique des courans de déplacement.

Parmi les propositions dont l'ensemble constitue cette électrodynamique nouvelle, voici assurément la plus saisissante :

Lorsqu'en une région d'un diélectrique qui était tout entier à l'état neutre on a fait naître des courans de déplacement, cette région va en s'étendant avec le temps comme la région agitée d'une eau où l'on a lancé une pierre ; la perturbation électrique se propage, et les équations qui régissent cette propagation sont semblables à celles qui régissent la propagation d'un mouvement vibratoire transversal dans un solide élastique. Cette propagation se fait, dans chaque diélectrique, avec une certaine vitesse, caractéristique de la nature du diélectrique ; la théorie ramène la détermination de cette vitesse à la mesure de certains élémens dont les méthodes usuelles aux électriciens permettent d'obtenir la valeur. Des expériences de W. Weber et de M. Kohlrausch, antérieures aux recherches théoriques de Maxwell, avaient déterminé les grandeurs de ces élémens dans le cas particulier où le diélectrique étudié est l'air ; le calcul, fait au moyen de ces données, de la vitesse de propagation d'une perturbation électrique dans l'air, conduisit Maxwell à ce résultat surprenant, que de nouvelles mesures et de nouveaux calculs n'ont cessé de confirmer : la vitesse de propagation des courans de déplacement dans l'air est égale à la vitesse de la lumière dans le même milieu.

Comme Fresnel, Maxwell inventait mieux qu'il ne savait justifier ses inventions ; les raisonnemens par lesquels il a démontré que, dans un diélectrique, les courans de déplacement se propageaient suivant les mêmes lois que les vibrations transversales au sein d'un milieu élastique, les considérations pas lesquelles il a établi la formule servant à déterminer indirectement la vitesse de cette propagation, réservent plus d'une pénible surprise à l'esprit amoureux de la clarté et soucieux de la rigueur ; il était donc de toute importance que les principales conclusions de la théorie de Maxwell fussent soumises au contrôle direct de l'expérience ; elles l'ont été dans ces dernières années, grâce aux ingénieuses méthodes créées par Heinrich Hertz, au cours d'une existence trop tôt brisée ; aujourd'hui l'on peut dire que la loi suivante est sinon définitivement acquise à la physique, du moins bien près de l'être : dans l'éther, les courans de déplacement se propagent avec une vitesse finie qui est la vitesse même de la lumière.

De cette coïncidence qui, à la rigueur, pourrait être fortuite, à l'hypothèse que la lumière consiste en courans de déplacement variant périodiquement avec une extrême rapidité, il y a un abîme logique; cet abîme, Maxwell l'a franchi d'un bond, et il a créé ainsi la *théorie électromagnétique* de la lumière.

Traitée d'abord comme un aperçu ingénieux et paradoxal, la théorie électromagnétique de la lumière n'a pas tardé à regagner, dans l'esprit de plusieurs physiciens, la faveur accordée jusque-là à la théorie élastique, son aînée. Sans doute, l'obscurité et la confusion des principes sur lesquels elle repose déroutent et rebutent quelque peu ceux que leur « éducation dispose à goûter la précision et la logique avant toute autre qualité »; ceux qui admirent la manière de procéder des maîtres de l'École française, de Laplace à Cauchy; ceux qui, dans une théorie, « non seulement ne tolèrent pas la moindre apparence de contradiction, mais encore exigent que les diverses parties en soient logiquement reliées les unes aux autres et que le nombre des hypothèses distinctes soit réduit au minimum ». Mais, ces esprits-là se font rares aujourd'hui; leurs exigences semblent exagérées à beaucoup de physiciens; plusieurs même les trouvent un peu ridicules, et, avant la précision et la logique, qui ne satisfont que la raison, font passer la généralité des aperçus et l'imprévu des rapprochemens, qui séduisent l'imagination; aussi fait-on grâce à la théorie électromagnétique de l'obscurité de ses origines; on lui demande seulement d'être féconde en applications.

Dans les applications, d'ailleurs, la théorie électromagnétique semble présenter certains avantages sur la théorie élastique; elle rend compte, plus aisément *peut-être*, des lois de la réflexion et de réfraction de la lumière; si la dispersion des couleurs semble difficilement explicable dans la théorie électromagnétique, elle l'est aussi dans la théorie élastique; pour accorder les idées de Maxwell avec la découverte de Newton, M. Helmholtz a proposé une hypothèse; cette hypothèse est aussi plausible et plus compréhensive en apparence, que celles par lesquelles on tente de relier cette découverte aux idées d'Huygens et de Fresnel; enfin, et surtout, la théorie électromagnétique n'exige plus que l'éther soit un corps solide; rien n'empêche, dans cette théorie, l'éther d'être un fluide; rien ne l'oblige à être une substance spéciale, impondérable, distincte de tous les corps solides, liquides ou gazeux que nous connaissons; il peut avoir la même nature chimique que les corps qui nous entourent; il peut être formé par les vapeurs de ces corps, vapeurs extrêmement raréfiées, réduites à un état *ultra-gazeux*. Aussi voit-on aujourd'hui les géomètres

les mieux informés des progrès de l'optique, tels que M. Volkmann et M. H. Poincaré, s'efforcer, dans leurs spéculations sur la lumière, de tenir la balance égale entre les vibrations et les courans de déplacement.

X

Faudrait-il donc, si la théorie électromagnétique de la lumière venait à triompher de la théorie élastique, renoncer à l'idée que la lumière n'est, en dernière analyse, qu'un mouvement? faudrait-il admettre en la matière autre chose que l'étendue en longueur, largeur et profondeur? faudrait-il y mettre une qualité première, irréductible aux grandeurs, figures et mouvemens, savoir : cette qualité que l'on exprime en disant d'un diélectrique qu'il est polarisé? La physique de notre siècle, pénétrée jusqu'aux moelles d'idées cartésiennes, s'y résoudrait sans doute difficilement. Que les disciples de Descartes se rassurent; le triomphe de la théorie électromagnétique ne trancherait pas par la négative la question de savoir si tout, dans la nature physique, se réduit aux grandeurs, figures et mouvemens; une pareille décision passe la compétence de la physique; à cette question : Les lois de la lumière ne sont-elles que des conséquences des principes de la mécanique? la théorie électromagnétique substitue simplement celle-ci : Les phénomènes électriques sont-ils réductibles au mouvement?

Des tentatives ont déjà été faites, notamment par sir W. Thomson et par Maxwell, pour réduire au mouvement l'ensemble des phénomènes magnétiques, électriques et lumineux; étrange et compliquée est la constitution que ces physiciens sont obligés d'attribuer même aux diélectriques les plus simples, même à l'éther; que l'on imagine un gâteau de miel, avec ses cellules en cire solide, remplies de miel liquide; que l'on remplace la larve qui habite chaque loge par une sorte de petite toupie, composée également de miel et tournant avec une extrême vitesse au sein du miel immobile qui la baigne; on aura une reproduction fidèle de la constitution qu'ils attribuent à l'éther; les phénomènes qui se produisent dans les parois de cire interposées aux cellules, les déformations qu'elles éprouvent, les réactions élastiques dont elles sont le siège, représentent les effets de la polarisation diélectrique; les modifications qu'éprouvent les toupies de miel (les *vortex*), leurs changemens de vitesse et d'orientation, nous représentent les actions magnétiques. Lorsqu'on lit le développement de ces hypothèses, que sir W. Thomson et Maxwell ont poussé très

loin, on songe involontairement aux mécanismes imaginés par Descartes pour expliquer les phénomènes physiques; involontairement aussi, on est tenté de s'écrier avec Pascal : « Il faut dire en gros cela se fait par figure et mouvement, car cela est vrai. Mais de dire quels, et composer la machine, cela est ridicule; car cela est inutile, et incertain, et pénible. » Gardons-nous, cependant, de sourire de la bizarre machine composée par Maxwell et par sir W. Thomson; peut-être sera-t-elle la vérité incontestable de demain, — en attendant qu'elle devienne l'erreur incontestée d'après-demain.

XI

C'est qu'en effet l'hypothèse dominante de la théorie admise et admirée par une génération était réputée pour une erreur manifeste par les hommes de la génération précédente; les hommes de la génération suivante la traiteront comme un témoignage de l'ignorance de leurs ancêtres. L'histoire de l'optique en est un continuel exemple; les penseurs du XVIIe siècle répudient avec dédain le système de l'émission; les savans du XVIIIe siècle sont pleins de confiance en ce système et de mépris pour le système des ondulations; les physiciens du XIXe siècle reprennent ce dernier et s'étonnent qu'on ait pu considérer le premier comme une théorie sérieuse.

Lorsqu'une théorie nouvelle s'élève, on la voit, en peu d'années, multiplier ses découvertes et rendre compte de phénomènes jusque-là délaissés et incompris; puis, enhardie par ses premiers succès, elle s'imagine bientôt que les hypothèses sur lesquelles elle repose sont des certitudes, que sa représentation du monde extérieur est l'expression adéquate de la nature des choses; mais, au premier échec, elle s'écroule de fond en comble, et les physiciens se hâtent d'en balayer les débris afin de faire place à une autre théorie, qui ne s'élèvera à son tour que pour s'effondrer. A ce spectacle, on se prend à douter de la fécondité des efforts faits par l'esprit humain pour construire et ruiner tour à tour tous ces systèmes; on se demande si ces efforts, poursuivis pendant des siècles par l'élite des penseurs et par une multitude de laborieux, nous ont fait faire quelque progrès sérieux dans la connaissance du monde physique; si leur seul résultat n'est pas de nous avoir mieux convaincus que les secrets de la nature nous passent; on se sent porté à abandonner toute recherche théorique pour ne plus ajouter foi qu'aux données de l'expérience, dont la brutalité semble un gage de solidité; ou bien, si l'on

daigne encore prêter quelque attention aux spéculations des théoriciens, c'est avec le sourire du dilettante qui se récrée à la vue d'une activité qu'il sait vaine, c'est en homme fait qui s'amuse à voir des enfans élever laborieusement des châteaux de cartes et qui veut bien retenir le souffle prêt à renverser leur ouvrage.

Beaucoup, aujourd'hui, ont senti passer sur eux ce vent de scepticisme.

Mais ceux qui sont assez fermes pour que ce vent ne les fasse pas chanceler; ceux que n'émeuvent ni les cris de triomphe dont on acclame la théorie qui monte au Capitole, ni les huées dont on poursuit le système que l'on conduit aux Gémonies, ceux-là ne tardent pas à démêler, parmi les vicissitudes intellectuelles dont est tramée l'histoire des sciences, le fil d'une tradition, d'un progrès lent, mais ininterrompu; ils ne tardent pas à voir qu'une théorie qui disparaît ne disparaît jamais tout entière; qu'une part de ses conquêtes, part quelquefois très grande, souvent petite, jamais nulle, demeure acquise à la science.

Ce qui reste, en premier lieu, d'une théorie disparue, ce sont les lois expérimentales qu'elle a fait découvrir ou qu'elle a, tout au moins, aidé à débrouiller; c'est ainsi que la théorie de Descartes nous a laissé les lois de la réfraction de la lumière dans les milieux non cristallisés; que celle d'Huygens nous a fait connaître les lois de la réfraction dans les cristaux uniaxes, celle de Newton les lois suivant lesquelles se succèdent les couleurs des lames minces.

Toutefois, si l'héritage des théories scientifiques aujourd'hui délaissées se composait uniquement des lois expérimentales qu'elles ont fait trouver ou qu'elles ont aidé à découvrir; si l'historien de la physique ne leur reconnaissait pas d'autre rôle utile que d'avoir incité à l'observation des faits, à l'étude de la nature, il serait encore permis de douter de leur légitimité, de leur fécondité; les services qu'elles ont ainsi rendus ne sont-ils pas une bien mince compensation en échange du mal que les idées préconçues et les préventions obstinées, filles des théories, ont fait à la science, des phénomènes qu'elles ont fait méconnaître, des découvertes qu'elles ont fait repousser? et surtout, le temps, les efforts qui ont été dépensés à la construction des théories ont-ils été assez payés par les faits d'expérience qu'elles ont fait apercevoir? Le même temps, les mêmes efforts, employés par des physiciens insoucieux des théories, par des Faraday ou des Regnault, n'auraient-ils pas produit cent fois plus de fruits?

Mais la physique ne consiste pas seulement en un amas incohérent, en un chaos de lois expérimentales dont le désordre dé-

routerait la mémoire et défierait le langage. Mis en présence de l'innombrable multitude des phénomènes naturels, phénomènes où se modifient non seulement les attributs géométriques des corps, leurs grandeurs, figures et mouvemens, mais encore leurs attributs purement qualitatifs, les propriétés qu'expriment les mots d'être chaud ou froid, lumineux ou obscur, coloré en rouge ou coloré en bleu, le physicien cherche à donner de ces attributs une représentation mathématique; il leur fait correspondre des variables géométriques ou algébriques dont les propriétés soient l'image de ces qualités; cette représentation est, il est vrai, purement conventionnelle; elle est d'une autre nature que les objets qu'elle représente; elle ne renseigne pas sur le *propter quid* des qualités qu'elle symbolise; mais à toute loi physique, à toute proposition indiquant une relation fixe entre les qualités des corps, elle substitue une formule mathématique; à tout raisonnement portant directement sur ces qualités, elle substitue le calcul, c'est-à-dire la forme la plus concise et la moins faillible du syllogisme; en d'autres termes, aux longueurs, aux obscurités, aux ambiguïtés du langage ordinaire, elle substitue la langue la plus brève, la plus claire, la plus nette que l'homme ait trouvée, la langue de l'algèbre; par là, à l'inextricable confusion où se mêlerait la foule des lois naturelles, elle substitue un enchaînement qui classe méthodiquement les lois formulées, qui les déroule en une suite belle comme une antique *théorie*, comme elle, facile à embrasser du regard; ainsi se compose la *physique mathématique*.

Ce n'est pas d'une manière consciemment arbitraire que s'est faite cette traduction de la physique en langage mathématique, que s'est formé le vocabulaire par lequel, à chaque loi expérimentale, correspond une formule; si ce langage s'est constitué, si ce vocabulaire s'est formé, c'est inconsciemment; c'est grâce aux hypothèses par lesquelles les physiciens issus de Descartes cherchaient dans la quantité le *propter quid* de la qualité, grâce aux efforts par lesquels ils tentaient de réduire tous les phénomènes physiques aux grandeurs, figures et mouvemens; ce sont ces hypothèses mécaniques, ces suppositions moulées, en général, par les systèmes métaphysiques de leurs auteurs, qui ont engendré la physique mathématique; les hypothèses mécaniques ont disparu, émiettées par les contradictions de l'expérience ou enlevées par le torrent qui roule, depuis trois siècles, les systèmes métaphysiques; mais la physique mathématique est demeurée; la représentation du monde matériel que chaque théoricien construit, c'est l'échafaudage qui lui permet de sculpter une figure nouvelle à la frise du temple de la science; l'échafaudage enlevé,

nos yeux n'en contemplent que mieux l'œuvre de l'artiste et l'harmonieux enchaînement qui la relie à l'œuvre de ses prédécesseurs.

Les idées hydrodynamiques d'Huygens ont vieilli; mais à l'optique mathématique elles ont donné la notion de surface d'onde, la forme de cette surface pour les milieux isotropes et pour les milieux uniaxes. Les corpuscules lumineux de Newton ont disparu, avec leurs accès de facile réflexion et de facile transmission; mais l'optique a continué à représenter le phénomène lumineux par une grandeur qui varie périodiquement avec le temps et dont la période, très courte, caractérise la couleur. Young assimilait l'éther d'un rayon de lumière à une colonne d'air en vibration; cette assimilation n'est plus admise, mais elle a conduit à attribuer une direction à la grandeur qui représente le phénomène lumineux et à composer ces grandeurs entre elles comme des forces ou des vitesses. L'éther de Fresnel et ses mouvemens semblent prêts à disparaître; mais, grâce à eux, l'optique sait que la grandeur représentative du phénomène lumineux est régie par les mêmes équations que les mouvemens transversaux des solides élastiques. Ainsi, sous les théories qui ne s'élèvent que pour être abattues, sous les hypothèses qu'un siècle contemple comme le mécanisme secret et le ressort caché de l'Univers, et que le siècle suivant brise comme des jouets d'enfant, se poursuit le progrès lent, mais incessant, de la physique mathématique.

A l'heure où le flot monte à l'assaut d'une grève, une lame se forme, ondule, déferle et couvre le sol sec jusque-là; mais, aussitôt, il lui faut abandonner sa conquête, laisser assécher le sable qu'elle avait couvert, et se perdre dans la lame qui se forme derrière elle; ce fracas des lames, qui ne surgissent que pour s'écrouler, semble un vain effort de la mer, donnant un peu d'écume et beaucoup de bruit; cependant, deux heures plus tard, la grève où vous aviez marqué vos pas dort sous la profondeur des eaux; par l'incessant va-et-vient des lames qui se dressent et qui se brisent, qui avancent et qui reculent, sans relâche, l'Océan a monté.

P. Duhem.

SUR L'ALEXANDRINISME

M. Georges Lafaye : *Catulle et ses modèles.* — M. Auguste Couat : *Essai sur Catulle.* — Le même : *La Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées.* — M. Franz Susemihl : *Geschichte der Griechischen Litteratur in der Alexandrinerzeit.*

M. Georges Lafaye, par son excellent livre sur *Catulle et ses modèles* — si précis, si bien informé et d'un tact littéraire si juste et si prudent — a ramené l'attention sur cette question de l'alexandrinisme, qui, pour être purement littéraire, n'en est pas moins intéressante à tous ceux qui pensent, avec quelque raison, que les études littéraires sont des enquêtes psychologiques, et qu'un état d'esprit littéraire révèle une tournure de caractère et un ensemble de penchans, d'inclinations morales.

Non point du tout que nous soyons sur le point de tomber dans le lieu commun trop complaisamment accepté naguère qui assurait que « la littérature est l'expression de la société », sorte de préjugé qui a fait son temps, ce qui ne serait pas une suffisante raison de le rejeter, mais qui, surtout, à un peu de vérité, mêle une part si considérable d'hypothèse qu'il doit être laissé à l'écart avec un soin extrême. Non, quoiqu'il soit bien certain que la littérature n'est pas, ne peut pas être séparée de la « société », c'est-à-dire du monde où elle vit, par un abîme naturel ou artificiellement creusé, il est bien vrai aussi et plus vrai encore qu'elle vit surtout de sa propre vie, comme aussi bien la philosophie, comme aussi bien, sinon la morale dans l'acception générale de ce mot, du moins l'*éthique*, comme aussi bien l'art, comme aussi bien tous les grands rêves de beauté ou de vérité que l'on dit que l'humanité poursuit éternellement, quand on devrait dire qu'au sein de l'humanité une petite élite poursuit et partiellement réalise chacune le sien.

La littérature, pour nous en tenir à celle-ci, est un petit monde

qui n'est pas fermé, sans doute, et qui perdrait à l'être, mais qui perdrait beaucoup plus encore, à ce point qu'il cesserait d'exister, s'il se bornait à être l'expression de la société, c'est à savoir, probablement, l'écho de toutes les banalités qu'échangent les hommes assemblés, et le reflet des pauvres pensées que les hommes dans leurs rapports entre eux laissent s'échapper de leurs cerveaux. La littérature n'est l'expression de la société qu'en ses parties, si je ne dis pas les plus basses, du moins je dirai les plus communes et qui sont celles auxquelles elle tient le moins, et seulement par cette raison que, bon gré mal gré que nous en ayons, nous tenons toujours quelque chose de l'air du temps, de nos entours, de notre habitat et de notre berceau. Mais les parties élevées de la littérature d'un temps sont bien plutôt le résultat de l'effort qu'elle fait pour se démêler et se développer de ce temps même, que l'effet d'une soumission servile, aussi peu artistique que possible, qu'elle garderait soigneusement à l'égard de ce qui l'entoure.

Et donc, de quoi vit surtout la littérature? De la pensée personnelle de chaque auteur, d'abord, et de la pensée collective des différens auteurs d'un même temps, et de la pensée collective d'un certain nombre d'auteurs de différens temps. D'où il suit qu'elle vit d'elle-même, actuellement et successivement, à chaque moment de la durée et aussi dans le prolongement plus ou moins grand qu'elle sait établir et soutenir à son profit à travers les siècles écoulés. Elle vit comme une petite société au milieu de la grande, avec ses forces propres et avec ses traditions, comme une corporation très ouverte et très libre, mais qui n'emprunte ni ses inventions, ni ses procédés, ni même toute sa matière, et il s'en faut, à la société qui l'entoure, et qui se suffit presque, aidée de ses dotations et héritages, et qui, certainement, donne plus au monde qu'elle ne reçoit de lui.

Si donc nous parlons d'études morales à propos d'alexandrinisme, ce n'est point qu'*alexandrinisme*, ou même *humanisme*, ou même *classicisme* révèle au moment où il apparaît dans un peuple un état national particulier, et cela nous ne le croyons pas, et regrettons de ne le croire point, tant il serait agréable à démontrer, relativement facile à développer, et amusant à mettre en lumière. Mais, s'il ne donne pas, à notre avis, de clartés sur l'histoire générale, l'alexandrinisme en donne de grandes et précieuses sur l'état d'esprit, à un moment donné, de cette petite société qui s'appelle la « Littérature », dont les citoyens sont toujours fort intéressans à bien connaître, ne fût-ce que parce que c'est eux qui sont nos premiers maîtres et nous donnent ces premières leçons dont la vie ne réussit pas toujours à nous détacher.

Étudions donc un peu l'alexandrinisme, c'est-à-dire une des tournures d'esprit dont sont coutumiers les naturels de ce pays-là.

L'alexandrinisme n'est pas un genre, c'est un état d'esprit, c'est, à ce qu'il me semble, la tendance à un repos relatif après une période d'agitation. On pourrait appeler les périodes littéraires où l'alexandrinisme règne les momens de repos de la littérature personnelle, en prenant littérature personnelle dans un sens un peu plus large que celui où nous l'employons habituellement. Homère, Eschyle, Sophocle, Aristophane, Euripide, Pindare écrivent ou chantent leurs admirables poèmes. Certes, ils ne sont point *personnels* dans le sens que nous donnons à ce mot. Rien n'est plus étranger même à la littérature antique, surtout grecque, que le goût d'être très apparemment soi-même, de se distinguer formellement par une invention ou une nouveauté dans l'allure et la démarche. Tout au contraire, ces artistes semblent avoir aimé à suivre la voie tracée, à se conformer aux habitudes prises par l'art qu'ils cultivaient, et rien n'est plus traditionnel et lentement évolutif que l'art littéraire grec. Cependant, ceux que j'ai nommés sont personnels en ce sens qu'ils suivent, mais n'imitent point, n'étudient pas des « modèles » pour s'en inspirer. Ils sont traditionnels, mais ne sont pas scolaires. Ils prennent l'art au point où l'a laissé le prédécesseur, mais ne semblent pas compulser le prédécesseur immédiat où éloigné pour lui dérober ses secrets. Ils acceptent docilement les lois générales, et même assez particulières de l'art, mais non point le patronage et la discipline des artistes qui les ont précédés, et, d'un mot, ils sont héritiers, non imitateurs. Voilà dans quel sens j'entendais littérature personnelle tout à l'heure.

Cette littérature finit par se fatiguer, sinon s'épuiser. Alors, et ceci se place trois cents ans au moins environ avant Jésus-Christ, viennent des gens, qui certes, et M. Lafaye l'a très bien remarqué et non moins bien dit, se piquent très précisément d'être « modernes » et de créer une littérature toute nouvelle; mais en procédant par l'étude scrupuleuse, diligente, cette fois, et détaillée et minutieuse des grands poètes des siècles passés, de sorte qu'ils sont, relativement à ceux dont nous parlions tout à l'heure, moins traditionnels et plus imitateurs. Moins traditionnels, car ils ne prennent point l'art au point où il se trouve chez leurs prédécesseurs immédiats; mais ils interrogent l'art ancien tout entier, d'où il suit que ce qu'ils feront pourra être extrêmement différent de ce qui les précède immédiatement, et c'est en effet ce qui est arrivé; — plus imitateurs; car ce soin minutieux, que n'avaient pas les classiques, d'étudier savamment les grandes

œuvres *autorisées* amènera certainement notre nouvelle école à vivre pour ainsi parler de reflets, de réverbérations, d'airs empruntés et de physionomies apprises. Les hommes dont nous parlons, ce sont les alexandrins.

Ce sont gens infiniment lettrés et très artistes; mais qui sont avant tout des savans. Ils ne croient pas qu'il soit très nécessaire de penser par soi-même quand tant d'hommes de génie ont si bien pensé, et, depuis si longtemps qu'il y a des hommes et qui pensent, ils estiment qu'il suffit de penser à nouveau, par une sorte de méditation sur les textes, ce qui a été si bien pensé autrefois. C'est le relâche de la littérature personnelle. C'est une halte, qui, sans doute, est utile, où la littérature fait le compte de ses richesses et ne met son soin et son art qu'à les placer dans un plus bel ordre, ou simplement dans un ordre nouveau. Cet ordre nouveau est exception encore, étant choix d'abord, disposition ensuite, expression enfin. L'application qu'on met à le réaliser est même un merveilleux exercice pour l'esprit humain et infiniment salutaire. Mais enfin c'est un relâche. L'originalité, si l'on veut, se déplace pour se délasser. Elle était au fond, elle se réduit à se jouer à la surface: elle créait, elle arrange; elle produisait, elle perfectionne, ou croit perfectionner. Art très amusant du reste, et j'irai jusqu'à dire plus instructif que l'autre, formant matière plus riche d'enseignement littéraire. Car en présence d'un auteur alexandrin, il faut étudier d'abord lui, et puis tous ceux, autant qu'on le peut, qu'il a étudiés lui-même, et enfin les rapports et les différences entre eux et lui, et les poètes de ce genre obligent, pour être connus, à connaître tous ceux qu'ils ont eux-mêmes connus et pratiqués. Et c'est ainsi que les auteurs originaux se placent tout naturellement dans ce que nous appelons l'enseignement secondaire, à commencer par Homère, et les auteurs alexandrins tout naturellement aussi dans l'enseignement supérieur.

A un autre égard aussi ils sont essentiels. Non seulement les récapitulations sont utiles en choses d'art pour que le trésor ancien ne tombe pas en oubli et en une sorte de mépris nonchalant, mais les retours, les régressions le sont aussi pour que le sens du primitif ne se perde point. Il est utile qu'il existe des préraphaélites pour mieux comprendre Raphaël. Les alexandrins sont les préraphaélites de la littérature. Il est assez probable, quoique je n'en sache rien, mais je le gagerais, qu'à l'époque alexandrine Euripide, dont on sait que la gloire fut immense et le prestige universellement victorieux, avait un peu fait perdre de vue Eschyle, Hésiode et peut-être Homère lui-même. Il était très bon que les alexandrins revinssent en arrière pour remettre en

honneur, et ce ne serait rien, pour remettre, pour ainsi parler, en actualité et en *activité* littéraire, en influence à son tour fécondante et rénovatrice les premiers maîtres de l'art.

Pour leur donner leur vrai nom, les alexandrins de tous les temps sont des critiques qui ont un peu de génie créateur et des historiens littéraires qui sont en même temps des artistes. Ils sont excellens, à ce titre, pour faire revivre le passé et y ramener les esprits, non en simples curieux, et c'est une chose froide et assez stérile que la curiosité, mais en admirateurs passionnés et dévoués, ce qui est tout autre chose et infiniment précieuse. Quand Victor Hugo écrit ses *Eviradnus* et ses *Aymerillot*, il fait œuvre d'alexandrin; il est un homme, peu savant par lui-même à la vérité, mais séduit et excité par les travaux scientifiques qui ont été faits récemment sur le moyen âge, et y ajoutant son génie, renouvelant l'art des anciens trouvères, faisant leur œuvre dans l'esprit où ils l'ont faite, et avec la perfection de forme qu'ils auraient dû y mettre; il rend d'un seul coup un plus grand service aux études d'art médiéval que tous les experts et savans professionnels qui en ont écrit. — Et voyez comme, dans cet exemple récent, partant plus clair et plus facile à saisir, l'art et la science concourent sans se concerter, et se donnent mutuellement appui et secours. Une partie considérable de l'art romantique, nonobstant le caractère de littérature éminemment personnelle que le romantisme a eu et gardé longtemps, une partie considérable de l'art romantique a eu la marque alexandrine. Les romantiques se sont dès l'abord épris du moyen âge, sous l'influence, extraordinaire à cette époque, de Walter Scott et de Macpherson. Mais leur moyen âge était un moyen âge très conventionnel, très vague, très superficiel et très frivole, un moyen âge de romance. Seulement ils en ont donné le goût; c'est d'eux qu'est parti le mouvement scientifique si considérable qui a eu le moyen âge pour objet, et, en retour, les études sur le moyen âge une fois faites et poussées assez loin, voilà, vers 1850, que ces travaux et investigations ramènent Victor Hugo et quelques autres au moyen âge encore, mais à un moyen âge mieux connu, vu plus précisément et plus près des textes. Ceci est exactement de l'alexandrinisme : le concours et le concert de savans et d'artistes, tantôt savans et artistes se donnant la main et se passant leurs notes, tantôt savans et artistes se confondant dans le même homme, le tout en vue de reconstituer, de faire revivre et d'*illustrer* une partie importante, oubliée ou méconnue ou négligée ou qui menace de l'être, de l'histoire de l'art.

Voilà, en ses traits généraux, ce qu'est l'alexandrinisme. Cet

état d'esprit, ce repos de la littérature personnelle, il reparaît en différens temps, toutes les fois ou que la littérature personnelle est un peu lasse d'un certain surmenage et d'une certaine surproduction, ou que la littérature personnelle n'a pas encore la force de naître. Les Romains ont commencé et ont fini par être alexandrins. Ils l'ont été, d'une façon élémentaire, pour ainsi parler, en commençant; ils se sont à peu près bornés à reproduire les chefs-d'œuvre grecs qu'ils admiraient, ou à les imiter de très près avec une prudence timide, qu'ils n'avaient qu'en littérature et qui ne sentait point du tout le conquérant. Et de même, à la fin de leur histoire littéraire, et aussi de leur histoire politique, ils sont revenus à la littérature d'imitation, mais à la littérature d'imitation s'appliquant aux œuvres romaines elles-mêmes, alexandrins en ceci comme l'avaient été les alexandrins d'Alexandrie, faisant porter leur effort d'imitation et de rénovation sur les œuvres de leur nation même et de leur race. Entre ces deux époques, entre ce commencement et cette fin analogues, se place le beau temps de la littérature romaine, qui n'a jamais été complètement originale, mais qui a été imitatrice d'une certaine façon toute particulière, raison pour quoi c'est dans cette autre partie de cette étude que nous aurons à la considérer.

Alexandrins encore ces cicéroniens de la Renaissance qui non seulement n'admettent que l'art antique, mais croient encore que c'est sous la forme même sous laquelle il s'est manifesté autrefois, et dans la langue qu'il a parlée, qu'il convient de le présenter à nouveau au monde. Prose latine et de la meilleure époque, vers latins et du meilleur coin, voilà ce qu'il faut retrouver, et voilà ce qu'il faut élaborer avec une curiosité diligente pour enchanter et pour fortifier les esprits.

Pour ce qui est de la prose latine, ils avaient, à la vérité, une autre raison, et, alléguant cette raison, ils avaient raison. Parler latin et maintenir cette coutume, c'était tout simplement maintenir la langue universelle, au lieu d'en chercher une. Qui parlait ou écrivait en latin était entendu de toute l'Europe. C'est quelque chose que cela, et il est plus court d'apprendre une langue ancienne, utile du reste par elle-même, et qui permet de lire des chefs-d'œuvre, que d'apprendre huit langues modernes pour pouvoir être au courant du mouvement scientifique, historique et philosophique d'un pays grand comme la main qui s'appelle l'Europe. Sachons bien qu'à cet égard nous avons fait un pas en arrière. Les ouvrages d'art ne doivent être écrits que dans la langue maternelle de l'artiste qui les écrit; c'est dans cette langue seule que son génie est à l'aise et reste personnel; mais tous les

ouvrages scientifiques et même les ouvrages qui ne contiennent que des idées devraient toujours être écrits en une langue universelle, et cette langue universelle, il est inutile de la chercher, de la créer : nous l'avons, et c'est le latin. Il est excellent, et pour cause, que l'Histoire de Michelet soit écrite en français ; mais quel avantage y a-t-il à ce que l'Histoire d'Henri Martin soit écrite en notre langue? et quel avantage n'y aurait-il pas au contraire à ce qu'elle fût écrite en une langue commune qui permettrait qu'on la lût sans peine, aussitôt qu'elle aurait paru, dans toutes les écoles du monde? Écrire en sa langue maternelle devrait être le signe qu'on prétend faire œuvre d'art, ne devrait être accordé qu'à ceux qui font œuvre d'art en effet, et devrait être tourné à la confusion de ceux qui, écrivant ainsi, auraient affiché l'ambition d'être tenus pour artistes, alors qu'ils ne le seraient point.

Mais ce n'était pas de cette manière que l'entendaient nos cicéroniens. C'était précisément l'ouvrage d'art qu'ils prétendaient qui devait être écrit en latin, c'était le discours sur des points de morale, c'était la lettre méditée et laborieuse sur un sujet littéraire ou philosophique, c'était la matière poétique industrieusement disposée en vers latins. Voilà qui était proprement l'alexandrinisme et poussé à un degré de raffinement que n'avaient guère connu les anciens ; car ce n'est que par caprice et assez rarement que les Romains se sont avisés de faire des vers grecs. On peut dire, et c'est une chose en effet que Renan a dite souvent sous une autre forme, que l'enseignement littéraire dans les collèges du XVIIe et du XVIIIe siècle a été une application assez curieuse de l'alexandrinisme. Discours latins et vers latins étaient des exercices éminemment alexandrins, surtout par ce tour ingénieux et bien significatif qui consistait à mettre en discours latin et en vers latins de préférence des choses contemporaines. C'est là le point, et le trait caractéristique. Ainsi faisaient très souvent les alexandrins d'Alexandrie, appelant à leur aide toutes les ressources de l'art antique et de la mythologie, à laquelle ils ne croyaient pas, pour placer dans le ciel la chevelure d'une reine d'Égypte leur contemporaine. C'étaient donc de vrais alexandrins que nos bons professeurs, jésuites ou autres, du XVIIe siècle. Seulement, remarquez-le bien, c'était à des enfans qu'ils s'adressaient, c'étaient des enfans qu'ils conviaient à cet art très artificiel, et, réduit à cet emploi, l'alexandrinisme est une chose excellente, et ne l'employant qu'à cet effet les maîtres d'école du XVIIe siècle avaient pleinement raison. C'est précisément parce qu'écrire une œuvre d'art en sa langue maternelle suppose du talent et n'est excusable que si l'on en a, qu'il est naturel et qu'il est salutaire de n'exercer les en-

fans aux choses du style que dans une langue qui n'est pas la leur. Quelque paradoxal que cela paraisse, cela est vrai. Une classe où l'on ferait faire aux enfans des vers français serait parfaitement ridicule et parfaitement dangereuse, parce qu'elle semblerait être et serait en effet une préparation à la vie littéraire, un conservatoire de poètes français, et ce n'est pas sans doute le but pour lequel est institué l'enseignement secondaire national; tandis que discours latins, vers latins, narrations anglaises ou vers italiens ne sont évidemment que des exercices, ne sont pris que pour cela par les jeunes gens que l'on appelle à les faire, ne leur donnent aucune tentation périlleuse, ne les font pas croire à une vocation précoce, et ne les entretiennent pas dans des illusions souvent funestes. L'alexandrinisme scolaire du XVIIe, du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe était la chose la plus innocente et même la plus judicieuse du monde. Je serais tenté de dire qu'il est la forme sous laquelle l'alexandrinisme doit se conserver parmi les nations. Le musée d'Alexandrie a été dispersé : il doit y en avoir, il faut qu'il y en ait une pierre à la base de tous les établissemens scolaires du monde moderne.

L'alexandrinisme c'est comme le premier degré de l'humanisme. L'humanisme est déjà autre chose. Tout humaniste est alexandrin, plus certaines tendances et penchans propres; c'est un alexandrin développé et complété. Le propre de l'humaniste, c'est non seulement la passion de l'art antique, la curiosité d'antiquaire et d'érudit, mais encore une faculté de se faire ancien soi-même, de vivre réellement avec les sentimens, les préjugés, les tendances, les passions même des temps que l'on a étudiés jusqu'à s'en pénétrer et imprégner jusqu'au fond. C'est une sorte d'atavisme artificiel. Il n'est jamais complet, dira-t-on. Complet? Non sans doute; mais il va très loin. Mettons ensemble, comme nous le pouvons légitimement, car les choses se sont assez souvent disposées ainsi, l'hérédité, l'éducation et les habitudes de toute une vie : de telles forces continues peuvent très bien transporter un homme, et plusieurs, d'un temps dans un autre, et faire que, Français du XVIe siècle, ils vivent beaucoup plus de vie grecque ou latine que de la vie de leur temps. C'est après tout l'histoire de tous les gens qui lisent passionnément, et de don Quichotte dans son grenier, et de la grisette romanesque habituée des cabinets de lecture. Ainsi l'humaniste vit de la vie antique, et promène parmi les hommes des temps modernes un contemporain de Périclès.

On voit bien ici la différence, qu'il ne faudrait pas exagérer du reste, réelle pourtant, entre celui-ci et l'alexandrin. L'alexan-

drin, je le faisais remarquer tout à l'heure, et M. Lafaye, à propos des alexandrins d'Alexandrie, l'a noté avec beaucoup de finesse et y a insisté, l'alexandrin tient essentiellement à être moderne; il étudie l'art antique pour le faire servir à l'expression d'idées nouvelles, ou du moins de sujets nouveaux. « Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques », formule inventée du reste par un véritable alexandrin moderne, est tout à fait une maxime alexandrine et pourrait servir de devise commune à tous les alexandrins. L'humaniste, lui, ne tient pas du tout à être moderne; il vit dans l'antique, y séjourne, y demeure et s'y plaît, ne se plaît que là. Sa devise à lui serait plutôt : « Art et guides, tout est dans les Champs-Élysées », ce qui a été dit du reste par un homme qui n'y croyait qu'à moitié, et Dieu merci. L'humaniste est essentiellement misonéiste, comme on dit de nos jours, et l'innovation n'est point du tout son fait; elle lui semble un acte d'irrévérence et d'audace très singulier, et inutile, et, au sens propre du mot, elle le dépayse.

Cela ne va point sans grandes conséquences, même en dehors et très loin du domaine littéraire. Julien l'Apostat est le plus grand humaniste de l'antiquité. Son horreur du christianisme lui venait de ce qu'il savait trop bien le grec et peut-être même trop bien le latin. Il est le modèle même de tous ceux, et ils sont plus nombreux qu'on ne croit, que l'amour de la forme entraîne à l'amour du fond dont cette forme a été l'expression. Julien l'Apostat aimait les dieux homériques à cause d'Homère, et du reste était le meilleur républicain de son empire à cause d'Ennius et de Catulle. On se rappelle bien l'aventure de Michelet. Michelet, dans les premiers livres de son Histoire, par grande admiration de l'architecture gothique, s'était montré très favorable au moyen âge. Tout à coup il frémit; il s'aperçut qu'il avait fait acte de réactionnaire. Comment avait-il pu tomber dans une si horrible erreur? Et de se rétracter, et d'expliquer, et de se perdre un peu dans ses explications, et de se mettre en colère comme il arrive quand on s'embrouille, et de devenir très éloquent comme il arrive quand on est en colère; ce qui tendrait à prouver qu'un certain trouble dans les idées est une des sources de l'éloquence. Mais comment avait-il pu donner dans une si affreuse hérésie? Comment? Humanisme, ce sont de tes pièges! Par humanisme, par admiration de l'art d'un certain temps, il s'était laissé aller à être admirateur, et presque partisan, et quasi fauteur de ce temps lui-même.

Humanistes, ils l'étaient encore ces beaux esprits de la fin du XVIIe siècle qui de très bonne foi ont cru quelque temps qu'on

pouvait et qu'on devait donner à la France les mœurs de Sparte ou plutôt, ce qui est très significatif de l'état d'esprit en question, les mœurs à la fois de Sparte, d'Athènes et de Rome; en un mot, — qui est juste quoique ridicule, — des mœurs classiques. Cette conception, un peu divertissante, était née d'une passion, innocente en son principe, pour le *Conciones*. — Qu'on ne fasse pas cette objection : « Les humanistes sont donc à la fois misonéistes et révolutionnaires? » Il n'y a pas incompatibilité ni antinomie en cela. Les révolutionnaires ne sont pas conservateurs, mais ils sont presque toujours réactionnaires. La confusion entre conservateur et réactionnaire est un des préjugés de la langue. Le conservateur est l'homme qui est à peu près content du présent, le réactionnaire est l'homme qui en est mécontent et qui veut retourner en arrière; et, quand il veut retourner très loin en arrière, il est un révolutionnaire radical. Et réciproquement le révolutionnaire, très souvent, est un homme qui, rêvant une société totalement différente de celle où il vit, en trouve le modèle dans une société qui a existé très anciennement et dont il caresse amoureusement le souvenir, mêlé, du reste, d'une foule d'imaginations qui l'embellissent encore. Et tels étaient, pour une bonne part de leurs conceptions, de leurs rêves et de leurs espérances, les révolutionnaires parfaitement rétrogrades de 1788. Songez que nos socialistes, même ceux d'aujourd'hui, ne sont pas sans entretenir leur pensée de la République de Platon, voilà pour la théorie, et des mesures constitutionnelles de Cléomène, voilà pour les faits.

Pour en revenir au point de vue purement littéraire, l'humaniste est donc un archéologue devenu un archéonome. Il a l'esprit antique en lui. Et cette disposition s'accuse à mesure que l'antiquité fuit davantage derrière nous, le respect étant plus grand de loin, et aussi l'amour, du moins en choses littéraires. L'alexandrin d'Alexandrie est alexandrin dans le sens que j'ai donné à ce mot, il est peu humaniste au sens où je viens de prendre ce terme; il est, je l'ai dit, et il veut être très moderne. Le Latin amoureux des Grecs est déjà beaucoup plus humaniste. Catulle, quoique trop large, trop complexe, et trop grand pour être ramené à ces étroites limites, est humaniste beaucoup plus que Callimaque, et Properce est presque humaniste exclusivement; c'est un Grec qui se promène dans Rome, que du reste il admire, mais la patrie de son cœur est de l'autre côté de l'Adriatique. Et quand nous arrivons à la Renaissance, l'humanisme est tellement une passion qu'il en devient inquiétant. Sait-on bien que Ronsard, le bon catholique Ronsard, en vient quelque part à regretter de n'être point païen?

Certes, si je n'avais une certaine foi,
Que Dieu par son esprit de grâce a mis en moi,
Voyant la chrétienté n'être plus que risée,
J'aurais honte d'avoir la tête baptisée.
Je me repentirais d'avoir été chrétien...

Voilà Julien l'Apostat qui renaît sous une forme très inattendue..

Et comme les premiers je deviendrais payen.
La nuit, j'adorerais les rayons de la lune,
Au matin, le soleil, la lumière commune,
L'œil du monde ; et si Dieu au chef porte des yeux,
Les rayons du soleil sont ses yeux radieux
Qui donnent vie à tous, nous conservent et gardent,
Et les faits des humains en ce monde regardent.
. . . . . .
J'adorerais Cérès qui les blés nous apporte
Et Bacchus qui le cœur des hommes réconforte,
Neptune le séjour des vents et des vaisseaux,
Les Faunes et les Pans et les nymphes des eaux,
Et la terre hôpital de toute créature,
Et ces dieux que l'on fait ministres de nature.

C'est proprement ici le rêve de l'humaniste, et il est assez curieux de le rapprocher de quelques fantaisies tout du même genre chez nos poètes modernes, par exemple de la *Vie harmonieuse* de notre aimable, quelquefois puissant poète Emmanuel des Essarts :

Jadis, j'aurais vécu dans les cités antiques
Svelte comme un héros, libre comme un vainqueur,
Et tous mes jours, pareils aux Visions plastiques,
Se seraient déroulés noblement, comme un chœur.
. . . . . .
Là j'aurais contemplé l'avenir et la vie
Sur le blanc piédestal de la sérénité,
Sans effort surhumain, sans excessive envie,
Heureux d'un idéal visible et limité.

Et j'aurais promené sur la nature entière
Les regards assurés et calmes d'un payen,
Qui sent des âmes sœurs frémir dans la matière,
Ne se sent jamais seul et sait que tout est bien ;

Et qui, dans les frissons mystérieux du monde
Dans toutes les clartés du ciel mélodieux,
Dans les tressaillemens de la terre et de l'onde
Adore autour de lui tout un peuple de dieux.

Oh ! la vie élégante, amoureuse et facile
. . . . . .

Mais l'homme qui a sans doute le plus entièrement réalisé le

rêve de l'humaniste, c'est Joachim du Bellay. Il fut amoureux à Rome d'une Romaine qui s'appelait Colomba, et il la chanta en vers latins, en distiques élégiaques et en hendécasyllabes. Voilà qui est complet. « L'histoire romaine à Rome, » disait J.-J. Ampère. L'amour romain, à Rome, en vers latins, c'est l'humanisme vécu, c'est l'atavisme amené par les circonstances à son plein effet, c'est l'illusion chère à l'humanisme portée à son dernier point de perfection, jusqu'à une manière d'hallucination charmante. Joachim dut se prendre lui-même pour Catulle. Il est vrai qu'au même temps la Rome moderne ne lui plaisait guère et lui faisait regretter son Paris et son Anjou. L'humanisme est toujours troublé par quelque chose, à savoir par la réalité qu'on aime et par la réalité qu'on n'aime point. Le réel reprend toujours ses droits et sa revanche. On ne le supprime jamais tout à fait, quelque désir qu'on en puisse avoir. Du Bellay, en son humanisme presque réalisé, n'en dut pas moins avoir « quelques minutes supérieures ».

L'humanisme a en quelque sorte trois phases successives par lesquelles passent à peu près tous ceux qui entrent une fois dans son domaine, et c'est l'admiration, puis l'imitation, puis l'émulation. On commence par admirer les grands modèles que l'on s'est mis sous les yeux. L'admiration a quelque chose en elle de respectueux qui tient toujours un peu loin de l'objet, si bien, du reste, qu'on le connaisse. Elle n'est point passive, mais elle est discrète. Elle jette dans une certaine émotion un peu tremblante. Certains humanistes ne dépassent point cette première phase, et ce sont, du reste, peut-être, les plus heureux. La plupart se familiarisent et osent au moins traduire, ce qui est la plus grande audace, encore que passant pour de la modestie. La plupart encore vont jusqu'à imiter, adapter, accommoder, et ici se placent toutes les formes, qui sont innombrables, de la contrefaçon littéraire, depuis le plagiat jusqu'à « l'imitation originale ». Imitateurs, les humanistes qui dépassent la phase de simple admiration le sont tous avec des différences infinies dans le degré. Tous les Latins le sont, depuis celui d'entre eux qui pense le plus, c'est-à-dire Lucrèce, jusqu'à celui qui pense le moins, c'est-à-dire, si l'on veut, Silius Italicus, ou si on le préfère, un autre; car on a le choix. Peut-être faudrait-il faire une exception pour le seul Lucain, qui, fond et forme, a bien prétendu faire quelque chose de complètement nouveau. Quand Horace s'écrie : *O imitatores servum pecus*, comment se fait-il qu'il ne s'aperçoive point qu'il s'indigne contre toute sa race et à commencer par lui-même? Il est très probable que par imitateurs il n'entend que ceux qui, Latins, imi-

tent les Latins. Le Latin qui imite les Grecs procède si bien comme ont procédé tous les Latins depuis Ennius qu'il semble être dans son office propre et faire ce qu'il serait étrange qu'on ne fît pas, et ce qu'il est presque impossible qu'on ne fasse point.

L'imitation des modèles a du reste de tels charmes qu'il est tout naturel qu'on s'y abandonne et qu'on s'y attarde. Elle est instinctive dans ce qu'on appelle de nos jours un « tempérament artiste », et il ne s'en faut pas de tant qu'elle en soit la marque. On crie sur tous les tons : « La nature! » et « le naturel! » Voilà qui est bien; mais la nature, après tout, c'est le réel quotidien, c'est la rue, c'est la *taberna* ou la boutique, c'est la *fornix* ou le cabaret, c'est l'*atrium*, le *triclinium* ou le salon, et tout ce qui se pense et se dit en tous ces lieux-là. Il n'est pas si étonnant qu'on ne prenne pas tant de plaisir à toutes ces choses. C'est la nature pourtant, et c'est le naturel. Il faut donc être un peu vulgaire pour aimer passionnément la nature. Le paradoxe maladif de Baudelaire qui tenait le naturel en horreur, et dont la poétique avait pour premier principe qu'il ne faut aimer que l'artificiel, ne laisse pas de pouvoir se soutenir, et n'est que l'outrance et l'exagération préméditée d'une idée à demi juste. L'artiste est donc assez naturellement porté à aller vers une nature et vers un naturel *sur lequel l'art a passé déjà*, qui est déjà mêlé d'art, où la pensée d'une élite a déjà laissé sa marque. Cette nature ainsi élaborée déjà et ainsi déjà purifiée, qu'est-elle bien, que peut-elle être sinon les ouvrages des grands poètes qui nous ont précédés? « Eh! oui, j'aime les paysans, dirait Virgile, et je les connais de mes yeux; mais encore je les aime surtout dans Théocrite. C'est ainsi remaniés qu'ils sont dignes d'un consul, et vous savez que je veux dire par là dignes de moi. »

Rien donc n'est plus artistique que l'imitation, et vous verrez, si vous rassemblez un peu vos souvenirs littéraires, que les « naturels » et les réalistes, j'entends sans mélange, ont toujours été gens qui n'avaient que très peu d'études littéraires, ou point du tout, doués du reste de génie naturel; et ce n'est point parce qu'ils n'avaient point d'études littéraires qu'ils furent réalistes, mais parce qu'ils avaient le goût et la tournure d'esprit réaliste qu'ils eurent peu de penchant aux études littéraires. C'est un certain degré de sens artistique qui leur manquait.

Nous avons dit : 1° admiration, 2° traduction et imitation. Il y a une troisième phase où l'humaniste arrive presque toujours, et que j'appelle émulation. Le respect est profond dans l'admiration silencieuse, grand encore dans l'office de traducteur, persistant, quoique déjà un peu familiarisé, dans l'imitation. Il s'atté-

nue par l'accoutumance, sans cesser d'exister, sans disparaître. On s'enhardit. Ces modèles, si on essayait de rivaliser avec eux, sans espérance d'y parvenir, mais en cherchant l'honneur de l'avoir entrepris? C'est l'émulation. Ce sont les audaces, ce sont les licences, c'est le libertinage de l'humaniste. Elle consiste, non pas sur des sujets différens, ou analogues seulement, à essayer d'être aussi parfait que les modèles que l'on adore; ceci est autre chose, que nous verrons plus tard; mais sur les mêmes sujets, et tout en imitant, à substituer aux « beautés » du modèle des « beautés » que l'on tire de son propre fonds, ou, aux traits jugés admirables du modèle à en ajouter d'autres, que notre imagination nous fournit.

C'est un entraînement fatal et un jeu assez dangereux. M. Lafaye nous en donne quelques exemples fort agréables et parfois divertissans. Sapho écrit ces vers, dont Racine se souviendra très bien quand il écrira le rôle de Phèdre : « Quand je le vis franchissant d'un pied léger le seuil de la porte, je devins plus froide que la neige, tandis que de mon front dégouttait la sueur, abondante comme la rosée du matin; mes lèvres immobiles se refusaient aux paroles. » Théocrite reproduit en d'autres termes ces beaux cris; puis il ajoute : *Je n'aurais pu proférer même les sons inarticulés que font entendre les enfans quand ils appellent leur mère pendant le sommeil.* » Et voyez ici les différences. Théocrite amplifie, Racine abrège, marques assez frappantes du genre propre à chacun d'eux. De même ailleurs Théocrite suit de près Alcée dans le passage suivant. Ce que je souligne est ajouté par lui : « Toi aussi souviens-toi qu'hier tu étais plus jeune qu'aujourd'hui et que nous devenons vieux et ridés *en moins de temps qu'il ne t'en faut pour cracher quand tu m'aperçois...* Moi qui maintenant irais volontiers chercher pour toi les pommes d'or, moi qui pour toi irais trouver Cerbère, le gardien des âmes, alors, quand j'aurai cessé d'éprouver cet amour qui me fait tant souffrir, tu auras beau m'appeler, *ta voix ne me fera pas même venir sur la porte de la cour.* »

L'émulation de l'humaniste lui fait quelquefois trouver des choses heureuses; mais plus souvent le jette dans deux défauts assez pénibles, qui sont le délayage et l'anachronisme. Très naturellement il ajoute à ses modèles. Il s'imagine que ce que le sujet comporte et que le modèle n'a point dit, c'est qu'il n'y a point songé, a oublié de le faire entrer dans son œuvre, tandis que, le plus souvent, ce qui fut omis ainsi l'avait été à dessein, par bon goût et comme négligeable; de sorte que ce que l'imitateur ajoute est précisément ce que le modèle avait eu l'esprit de mépriser; et

c'est ainsi dans son perfectionnement que l'imitateur marque et prouve son infériorité. Quand on veut rivaliser en imitant, il faut faire comme La Fontaine, qui peut-être fut extrêmement avisé et malin, qui, en tous cas, soit hasard soit adresse, s'est attaché à des modèles extraordinairement secs : Ésope, et aussi Phèdre et aussi Boccace. Il ne risque point, lui, dans ces conditions, de délayer quand il développe et de surcharger quand il amplifie. Il est bon de choisir des modèles qui ne donnent que la matière de l'œuvre d'art, ce qui revient à dire que, quand on prétend rivaliser, il est expédient de choisir des modèles qui ne soient que des occasions. « A propos d'Ésope » aurait pu être le titre des Fables de La Fontaine, comme « à propos de Théophraste » le titre des *Caractères*.

Un autre danger que court l'humaniste quand il rivalise, c'est l'anachronisme. Il est vrai que le fond de l'humaniste c'est l'anachronisme précisément. Il est un homme de 1550 qui vit dans la 76e olympiade. Seulement, pour l'unité de son œuvre il faut que cet anachronisme soit constant. Il faut que l'humaniste ne soit pas infidèle à l'anachronisme qu'il constitue. Il faut qu'il ne sorte point, tant qu'il écrit, de sa 76e olympiade, ou qu'il ne s'en écarte que médiocrement. Or quand il ajoute à son modèle, d'où lui vient ce qu'il y ajoute? Souvent, très souvent, presque toujours, du temps où il vit matériellement, charnellement, si je puis dire, du monde qui entoure sa personne mortelle. Quand il ajoute, c'est donc, fréquemment, l'homme de 1550 qui intervient dans l'œuvre antique, y mêle un trait, y met un accent, y jette un esprit qui sont modernes. C'est alors être de son temps, pour un moment, qui est un anachronisme; c'est renoncer à l'anachronisme fondamental qui est en faire un qui éclate à tous les yeux, comme aussi, car c'est la même chose dans d'autres termes, c'est redevenir soi-même qui sonne faux et c'est rentrer dans son pays qui dépayse. — Ce genre de dissonances est extrêmement fréquent chez les humanistes, je dis même chez les plus grands, chez ceux qui sont beaucoup plus que des humanistes, et je n'ai pas besoin de rappeler Euripide, non seulement mettant une plume, du papier à lettres, et un cachet entre les mains d'Agamemnon, mais prêtant, ce qui est plus grave, des maximes et des subtilités de philosophie, très éloignées de leurs conceptions accoutumées, aux héros d'Homère. On sait même que l'anachronisme chez les humanistes de génie devient presque une beauté de plus, que Racine par exemple, mêlant dans telle de ses tragédies antiques les légendes de la mythologie primitive, les souvenirs de la Grèce historique et humaine, et les impressions que ses yeux et son cœur conservaient du palais de Versailles, nous permet de planer en quelque

manière au-dessus de l'humanité tout entière, affranchis du temps, ainsi que des dieux, et que l'anachronisme devient chez lui une prestigieuse et délicieuse achronie. Du moins c'est M. Jules Lemaître qui l'a prouvé et dans une page si spirituellement poétique qu'on se ferait conscience de n'en être pas convaincu.

Admiration, imitation, émulation, ce sont les trois phases ordinaires et comme normales par lesquelles passe communément l'humanisme; c'est son évolution classique; le parallélisme entre la France au temps de Ronsard et Rome au temps de Catulle est ici presque absolu, et les deux littératures semblent se copier l'une l'autre et passer exactement par les mêmes chemins à cet égard. A peine pourrait-on remarquer, et c'est ce que M. Lafaye n'a pas manqué de faire, que les Romains se sont montrés plus discrets, dans les deux sens du mot, et principalement dans celui qui signifie doué de discernement, que ne l'ont été nos Français, et que Catulle aussi bien qu'Horace ont su du premier coup ce que Ronsard n'a su qu'après une fâcheuse expérience, à savoir qu'il ne fallait ni imiter Pindare, ni essayer de rivaliser avec lui : *Pindarum quisquis studet æmulari...*

Mais en général la marche et les démarches sont bien les mêmes, et c'est ce qui permet de considérer nos trois phases indiquées ci-dessus comme une véritable loi des littératures commençantes, et des littératures sur leur déclin. Les littératures commençantes, *ou qui recommencent*, admirent, imitent, rivalisent, le regard fixé sur une littérature ancienne; les littératures sur leur déclin admirent, imitent, rivalisent, le regard attaché sur elles-mêmes, sur le moment brillant de leur histoire, et cela fait deux genres différens d'humanisme, un humanisme international et un humanisme patriotique. L'humanisme des commencemens, celui des Horace et celui des Ronsard, est toujours suspect de trahison, de *transfugisme*, et de crime de lèse-patrie. On reprochait à Horace de ne pas admirer les premiers monumens de la littérature latine, à savoir les Lois des XII Tables et les chants des frères Arvales dictés par les Muses mêmes, que dis-je là? par les « Camènes » sur le Mont Sacré. On reprochait aux Ronsard et aux du Bellay de ne pas admirer le *Roman de la Rose*, pour lequel ils n'avaient du reste nulle horreur, mais auquel ils préféraient les roses d'Anacréon. Dans les deux cas, c'était infidélité à la patrie, c'était renier l'héritage des pères. Que nous veut ce Grec, que nous veut ce Gréco-Latin? Il veut enrichir l'héritage par un emprunt qui peut devenir une conquête, il veut greffer habilement le sauvageon; mais cela paraît trop subtil à certains esprits et ne passe que pour une grossière désertion.

Et de même, quand les romantiques, qui étaient très complexes,

qui étaient d'abord, et surtout, littérature personnelle et originale, on ne l'aura jamais assez répété, mais qui étaient aussi imitateurs de l'étranger, et qui étaient aussi humanistes à leur manière, c'est-à-dire imitateurs du moyen âge, et encore, un peu, imitateurs du XVIe siècle, créèrent une littérature dont le principal caractère était de rompre avec les traditions du XVIIe et du XVIIIe siècle, les traditionnels, qui s'appelaient classiques, leur reprochaient amèrement de n'être point patriotes, de renier les gloires les plus pures et les plus éclatantes de notre littérature nationale, de ne point faire preuve d'admiration pour Corneille en l'imitant, de ne point montrer leur goût pour Malherbe en le contrefaisant, et de ne pas faire profession de culte pour Racine jusqu'à être des Campistron. « Voltaire alors régnait » dans le camp des classiques, non point tant pour ses audaces, qui même en littérature sont réelles, encore qu'intermittentes, que pour ses timidités, que parce qu'il avait été, souvent, comme hypnotisé par les souvenirs du grand siècle de Louis le Grand, que parce qu'il avait cru qu'il qu'il n'y avait guère autre chose à faire qu'à imiter discrètement les grands auteurs du XVIIe siècle *dans les genres où ils avaient brillé*, quitte, du reste, si l'on pouvait, à en inventer d'autres. Et c'était toujours Voltaire qu'on opposait aux novateurs. Un si grand homme a bien été traditionnel! Un si grand homme a eu moins de confiance que vous en ses propres forces!

Entre les répliques très nombreuses que les romantiques pouvaient faire, ils auraient pu, relativement au grief d'anti-patriotisme, faire celle-ci qu'eux-mêmes étaient humanistes et traditionnels d'une certaine sorte, puisqu'ils remontaient au moyen âge et se réclamaient du XVIe siècle, et c'est en effet ce que Sainte-Beuve en ses commencemens et quand il était encore comme au service du romantisme, s'est attaché à démontrer à plusieurs reprises. Mais, encore qu'en partie légitime, au moins comme argument de polémique, cette défense valait assez peu. Au fond, et ils le sentaient ne fût-ce qu'à leur ignorance, ne fût-ce, si l'on préfère, qu'à leur peu de goût pour les études livresques et le maniement des textes, les romantiques étaient surtout littérature personnelle, et leur moyen âge était bien conventionnel, et leurs prétendus rapports avec le XVIe siècle n'étaient qu'une erreur, une erreur presque absolue, le XVIe siècle étant plus que tout autre littérature d'imitation, et littérature d'imitation de l'antique, ce que le romantisme était aussi peu que possible, et le XVIe siècle étant le vrai père de toute cette littérature classique du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle qui était celle avec laquelle le romantisme rompait. Le reproche qui consistait à dire que les romantiques n'étaient point patriotes parce qu'ils n'étaient pas traditionnels restait donc vrai. La

vraie réponse à faire était que le patriotisme littéraire consiste à enrichir sa patrie d'une beauté littéraire nouvelle. Les adversaires des romantiques n'étaient que des humanistes de déclin, de ces humanistes qui étudient pour les imiter les chefs-d'œuvre littéraires du pays dont ils sont, des Silius Italicus ou des Rutilius.

Tel est l'humanisme sous sa forme ordinaire tant au commencement qu'au déclin des littératures. Mais, du reste, et sans que nous songions à épuiser la matière, il y a des humanistes de bien des sortes. Il y en a par exemple qui sont exclusifs et d'autres qui sont synthétiques. Il y en a qui bornent leur étude et qui limitent leur culte à une seule littérature et même, dans une littérature, à une seule époque. Horace, en tant qu'humaniste (il est par surcroît bien d'autres choses) semble bien avoir concentré son admiration et son imitation sur les seuls lyriques grecs de l'époque classique, Alcée, Sapho, etc. Il écarte Pindare, par excès d'admiration et commencement de terreur, il écarte les alexandrins, peut-être dans un autre sentiment. Il est exclusif parce qu'à la fois il a le goût très délicat et une prudence très circonspecte. Je ne m'aventure pas sur ce terrain difficile à tout le monde, vu la rareté des textes grecs, et particulièrement à mon incompétence; je puis dire, puisqu'il s'agit d'Horace, que j'y rencontre *ignes suppositos cineri doloso;* mais il me semble bien qu'Horace est un humaniste d'un genre unique, ou à peu près. Un humaniste est quelquefois un collectionneur. Il se cantonne dans le commerce d'une génération littéraire ou d'une époque littéraire, ou d'une école littéraire, comme d'autres dans la familiarité d'une catégorie spéciale de coquillages, ou dans l'ameublement de telle époque. L'amateur de tulipes ou l'amateur de prunes de La Bruyère se retrouve très bien dans le monde littéraire, et tel dilettante se rencontrera qui ne voudra point sortir du pur Louis XIII, comme tel expert en meubles ne voudra pas sortir du pur Louis XVI. Le tout dans ce cas est de bien choisir l'objet de sa prédilection, et on ne saurait dire qu'Horace ait choisi mal. Comme on le voit par ses jugemens sommaires et ses exécutions, sommaires aussi, des écrivains latins, il est à croire qu'il avait le goût très difficile et très dédaigneux, mais très juste du reste, et il était quelque chose comme un *pococurante* qui aurait fait cinq ou six exceptions et qui aurait aimé d'autant plus vivement ce qu'il aimait qu'il méprisait franchement tout le reste.

D'autres humanistes ont l'humeur plus éclectique, et par exemple, — et c'est ce que M. Lafaye a très fortement mis en lumière, — Catulle ne limite point son admiration à une seule époque de la littérature grecque. On le prend à l'ordinaire pour un simple admirateur des alexandrins. Il l'est, mais il est autre chose,

et il éclate aux yeux, après le livre que nous venons de lire, qu'il a puisé aux sources vraiment antiques autant qu'aux sources prochaines, et chez les classiques grecs autant que chez les parnassiens d'Alexandrie. Tout de même Virgile, qui ne dédaignait rien, sachant bien ce qu'il était capable de faire de toutes choses, est tout plein d'Homère et de Platon, et fait son profit d'Apollonius de Rhodes, de Quintus de Smyrne, de Théocrite, sans compter Ennius lui-même, et sans compter tous ceux que nous ne connaissons pas. Et c'est en cela qu'il est le vrai classique, comme nous aurons sans doute l'occasion de le dire plus loin.

Et c'est aussi comme cela que l'ont entendu nos grands humanistes de la Renaissance française. C'est toute Rome et toute la Grèce connue d'eux qu'ils ont voulu nous rendre. L'humanisme éclectique est leur formule même, comme on aime à dire de nos jours, ou, si vous aimez mieux, leur principe. A vrai dire ils sont non seulement des humanistes éclectiques mais des humanistes insatiables. Ils ne voudraient rien laisser perdre, et ils voudraient tout absorber, c'est à savoir et l'antiquité et les Italiens et même le moyen âge français ; car si, pour ce qui est de l'éducation, de l'imagination et de l'art du style, c'est à l'antiquité qu'ils veulent qu'on s'adresse, sans négliger les Italiens ; *pour ce qui est de la langue*, on sait et il faut toujours répéter que c'est surtout par l'étude des vieux « Gaulois » qu'ils estiment qu'il faut la renouveler, la rafraîchir et l'enrichir. Comme compréhension, sinon absolument comme haute intelligence littéraire, ce sont les plus « larges » aussi bien que les plus ambitieux des humanistes.

Cette compréhension, qui ne leur a pas été d'un très grand profit, peut avoir d'éminens avantages. Elle détourne précisément d'imiter, comme il arrive souvent que le terme d'une évolution intellectuelle est contraire à son principe et se retourne contre lui. Quand on sait tout avec intelligence, on s'aperçoit qu'à imiter tant de choses si différentes, d'origines et d'esprits si divers, on ne fait qu'une œuvre incohérente et qu'une mosaïque pleine de dissonances. Et alors on s'avise de ne point imiter précisément, de laisser comme dormir au fond de soi tout ce qu'on a appris, pour n'en recevoir quand on écrit et pour n'en laisser passer dans ses œuvres que l'influence indirecte, l'écho lointain, le parfum adouci, l'essence subtilisée et élaborée par notre pensée propre, et devenue véritablement, quoique étrangère à l'origine, quelque chose cependant qui est de nous. C'est là le secret. Dans ce cas, alexandrinisme et humanisme disparaissent dans leur triomphe même, s'évanouissent en aboutissant, ont leur terme dans leur but atteint, et c'est le vrai classicisme qui commence. La littérature impersonnelle a rejoint la littérature personnelle et se perd en la fécondant. Mais

ce qui vient de naître, c'est une littérature personnelle d'un caractère très particulier. C'est une littérature personnelle qui suppose derrière elle et qui contient encore toute une littérature impersonnelle qu'on n'a pas voulu qui se répandît. C'est une littérature personnelle qui est savante et profite de sa science, mais sans vouloir la montrer, et sans même en avoir trop conscience, et qui s'est mise en état de pouvoir en profiter inconsciemment. C'est bien un *moi* qu'elle exprime, mais un moi qu'elle a pris soin d'enrichir, de munir et d'ensemencer. Le classicisme commence où l'humanisme finit, à la condition qu'il ait existé; comme l'humanisme commence où l'alexandrinisme finit à la condition qu'on ait commencé par lui. L'alexandrin est un scolaire qui n'a pas eu le temps ou la puissance de devenir humaniste; l'humaniste est un alexandrin qui n'a pas eu le temps ou la puissance de devenir un classique.

On a tenté bien souvent une définition du classique, et il est certain que le classique est un personnage assez complexe pour que la définition en soit difficile, et ce lui est un honneur qu'il soit malaisé de le définir. En général on s'en tire par une définition indirecte qui consiste à dire qu'un classique est un auteur devenu scolaire ou destiné à le devenir; mais cette désignation, pour être appliquée, demande l'épreuve du temps et l'on ne peut savoir si un auteur est un classique que par le long usage fait de lui après sa mort. — Je ne risquerai pas une définition; mais je dirai quels sont, selon moi, les principaux caractères de l'auteur classique. Le classique doit réunir en lui des qualités et surtout des facultés qui chez les talens ordinaires sont opposées jusqu'à s'exclure. Il doit avoir une très forte personnalité et écrire des œuvres qui ont un caractère à peu près impersonnel; il doit être national, c'est-à-dire de son temps et de son pays, très fortement, et écrire des œuvres qui aient un suffisant caractère de généralité, d'humanité, pour qu'elles puissent et doivent être lues de tous les peuples dans tous les temps; il doit être savant; et l'on peut être sûr que, si son œuvre paraît savante aux yeux, surtout paraît « scientifique », la gloire d'auteur classique ne s'attachera jamais à son nom; il doit être original, apporter avec lui une manière vraiment nouvelle de sentir; et il faut pourtant que cette manière, encore que nouvelle, soit accessible et abordable, sinon à tout le monde, c'est ce qu'on ne me fera jamais dire, du moins aux élites successives de l'humanité, c'est-à-dire, les générations très différentes d'esprit et de mœurs se succédant indéfiniment, à une foule, à une foule très intelligente et très exercée aux choses intellectuelles, mais à une foule.

Reprenons. Il doit avoir une très forte personnalité : la chose

n'a même pas besoin d'être prouvée. On ne tient vraiment qu'à soi, on ne tient à une idée ou à un sentiment que quand cette idée ou ce sentiment est bien à soi, quand on la sent ou quand on le sent bien véritablement sorti du fond de soi-même. C'est alors qu'on a de l'accent, parce qu'on a de la passion, parce qu'on se sent engagé dans ce qu'on dit, parce que vous avez conscience que dans ce que vous écrivez ou dans ce que vous dites, il y va de vous. Quand vous sentez que vous imitez, ou que vous adaptez, ou que vous arrangez, ou que vous avez une réminiscence, vous ne pouvez pas écrire sans une certaine nonchalance, qui, du reste, peut ne pas laisser d'être agréable. Il faut, pour faire œuvre de grand artiste, croire à son œuvre, et on ne croit avec un certain degré de passion qu'à soi-même. Toute littérature forte est donc personnelle. Seulement, si elle est l'expression personnelle d'une pure et simple individualité, elle reste vive, elle reste ardente, elle reste passionnée, mais elle est indigente. C'est une personnalité enrichie d'une foule d'autres sans s'être perdue, sans s'être atténuée elle-même, qui vaut la peine d'être exprimée. Il faut donc que l'artiste classique ait su sortir de lui sans perdre la faculté d'y rentrer, soit sorti de lui pour y rentrer plus riche, soit sorti de lui sans se renoncer, se soit transformé en une foule d'êtres autres que lui sans cesser d'être lui-même, et pour mieux dire se soit transformé en d'autres avec assez de force pour les transformer en lui. Et notez bien que ce ne sont pas là deux périodes successives et distinctes dans la vie du grand artiste; il ne doit pas passer dix ou quinze ans de sa vie à s'ensemencer et quinze ou vingt ans de sa vie, ensuite, à produire. A la vérité c'est un peu cela, et il y aura toujours une période qui sera plus d'acquisition et une autre qui sera plus de fécondité. Cependant, et dans la première période, l'artiste destiné à être grand produira déjà, ne fût-ce que pour lui : qu'il ne produisît rien, ce serait signe que sa personnalité ne serait pas très forte, et il y aurait danger qu'il ne s'habituât à être un simple dilettante; et dans la seconde période il sentira le besoin de continuer à s'enrichir : qu'il n'en éprouvât point le besoin ou au moins le désir, ce serait signe qu'il se contenterait de lui, et qu'il en serait content, marque des natures vulgaires, et il y aurait danger qu'il ne se renouvelât point, plus de danger encore, qu'il se copiât, qu'il se répétât, qu'il se « développât » et se paraphrasât, qu'il devînt, ce qui est affreux, un imitateur personnel et comme un humaniste de lui-même. C'est donc une vie en partie double et plutôt en partie multiple que celle du grand artiste destiné à devenir classique, une vie où l'intelligence qui comprend est sans cesse en jeu en même temps que l'imagination qui crée, et, pour tout dire,

une vie de grand critique unie à une vie de grand créateur.

Le classique encore doit être de son pays et de son temps, plus de son pays que de son temps, à la vérité, mais cependant de l'un et de l'autre. Vous avez bien remarqué le caractère le plus désobligeant des écrivains purement humanistes, s'il en est, — car ces classifications ne s'appliquent jamais exactement, — mais du moins des écrivains qui sont surtout des humanistes : ils ont « une parole qui sent l'étranger », un accent qui semble avoir été appris, je ne sais quoi qui, marquant l'emprunt, sent l'effort. Ils ne sont pas francs. Je sais bien, qu'à un certain degré de raffinement, c'est un charme. Il y a tant d'artificiel dans l'art que l'artificiel lui-même donne une sensation artistique assez savoureuse. On dit : « Comme c'est ingénieux, comme c'est bien prendre la voix d'autrui; ce néo-grec est plus grec que le grec lui-même. » Et c'est vrai ; du moins c'est à dire que les sensations rares et inattendues que le vrai grec nous donne seulement quelquefois, quand il est l'interprète de sentimens et de mœurs tout à fait et décidément différens des nôtres, celui-ci nous les donne continûment, avec insistance, ayant été particulièrement ému et séduit par celles-là. De là son charme, mais aussi, à la longue, l'impression de faux, de non naturel, d'appuyé, au moins, et de trait trop creusé, que laisse l'écrivain humaniste. Dans un roman d'Alphonse Daudet, un faux Anglais, au cours d'une discussion chaude, et quand on va en venir aux coups, jette brusquement son masque et interpelle son antagoniste en pur français et avec le pur accent de Paris, en « bon jargon de Grève » : « Oh! oh! répond l'autre... Eh bien! je m'en doutais. Tu étais aussi par trop Anglais. » Le néo-grec chez les romains, le néo-grec ou le néo-latin chez les Français, sonne un peu faux, parce qu'il est aussi par trop grec ou par trop latin.

Il faut donc être de son pays et même de son temps pour être un vrai classique, le naturel étant la première des qualités du grand écrivain, et cependant rien n'est plus contraire à l'esprit classique, rien n'empêche mieux de devenir classique que d'avoir une trop précise couleur locale et que de *dater*. On sait même que « *cela date* » est la formule par laquelle on marque précisément qu'une œuvre n'est pas destinée à entrer dans le patrimoine commun. Il y a des œuvres qui sont trop françaises ou trop anglaises ou trop italiennes; et il y a des œuvres qui sont trop Louis XIII ou trop Louis XV. C'est aux auteurs de ces œuvres qu'on est tenté de dire en les lisant : « Vous n'êtes pas du temps, vous êtes du moment, » et : « Vous n'êtes pas du pays, vous êtes du terroir. » Le nationalisme dans ce cas est une espèce de provincialisme; il sent le clocher. Au fait, c'est bien un provincialisme en effet;

c'est l'air d'un homme qui est de son pays et qui n'a pas voyagé. Le classique est homme qui est de son pays, qui a voyagé à l'étranger sans devenir exotique, et dans le passé sans se pénétrer d'archaïsme.

Le classique encore doit être savant et ne le point paraître, ce qui est extrêmement difficile. Il doit l'être, et tout ce que je viens de dire le prouve, et il doit ne le point paraître, parce que la science qui se montre enlève à une œuvre son caractère, ou, du moins, sa saveur artistique. Buffon sait ce qu'il dit quand il assure qu'il n'y a que le style qui soit le propre de l'écrivain, la seule chose qui soit de lui et à lui, et que tout le reste, faits, découvertes, observations, n'est pas plus à lui qu'à un autre. Or, quand la science, le savoir, le trésor des connaissances acquises apparaît trop dans un écrivain, son œuvre, n'apparaissant plus comme personnelle, n'apparaît plus comme artistique. Elle semble l'œuvre collective de tous ceux que l'auteur a lus et qui ont versé en lui ce qu'il nous donne. Derrière lui on les voit, derrière lui on les compte. L'impression artistique ne se produit pas, ou perd infiniment de sa force. Le plus grand service que la fatalité ait rendu à Lucrèce est de détruire les œuvres d'Épicure. Si on les avait, le livre de Lucrèce ferait sans doute l'effet d'un simple cours de philosophie. Lucrèce est devenu classique parce que, « son texte » ayant été perdu, il paraît avoir inventé ce qu'il expose. Tel doit être par lui-même, et sans le secours de cette bonne fortune, l'écrivain classique. Il doit avoir si bien et si fortement pensé à nouveau ce qu'il a lu, qu'il nous semble inventer ce qu'il a appris. Dès lors sa personnalité reparaît, elle enveloppe et embrasse et pénètre cette matière étrangère, qui déjà n'est plus étrangère ; l'œuvre semble bien sortie vivante et d'un seul mouvement d'un cerveau unique, et quoique beaucoup plus riche que celle qui aurait été conçue par un seul esprit, elle est personnelle nonobstant, et artistique à cause de cela.

Enfin l'écrivain classique devra être original, je ne dis pas sans l'être trop, ce qui serait une puérilité, mais en l'étant d'une certaine façon. Sans parler de cette originalité artificielle et facile qui n'est qu'excentricité et qui consiste à bien saisir l'opinion courante et le ton du moment pour en prendre le contre-pied, il y a une originalité vraie qui est dangereuse encore, dont il faut bien se contenter quand on n'a que celle-là, mais qui, tout en donnant de très beaux succès pour un temps, interdit de devenir un écrivain classique. Elle consiste dans certains défauts brillans de notre caractère, convertis par le talent en qualités ou du moins en puissances littéraires. La malice par exemple, l'esprit chagrin et misanthropique, le don de saisir les ridicules sans con-

naître l'homme tout entier, l'exaltation facile et l'enthousiasme toujours prêt à s'enflammer, la sensibilité trop vive et le don d'être malheureux, j'en oublie ou j'en passe, sont des particularités de caractère qui deviennent des originalités littéraires fort appréciables quand le talent d'expression s'y joint. Elles font les humoristes, les satiriques, les lyriques de second ordre, ou qui ne sont pas tout à fait du premier, en prose et en vers, les élégiaques, les romanciers, les faiseurs de confessions, de confidences ou de mémoires. Nous avons des œuvres de très grand mérite qui ont leur source première dans un défaut de ce genre, défaut assez précieux, sans aucun doute, qui constitue bien une originalité, puisqu'il a singularisé entre les hommes le personnage, doué de talent du reste, qui en était honoré et affligé.

Mais remarquez le genre très particulier aussi de gloire qui s'attache à ces hommes et à ces œuvres. Ils n'ont pas pour eux la postérité tout entière. Leurs lecteurs sont une clientèle, et ils ont des partisans plutôt que des admirateurs, ce que, du reste, ils ont dû souhaiter. Ils plaisent, à travers les âges, chacun à ceux qui ont exactement le même caractère, les mêmes inclinations et surtout les mêmes défauts qu'ils avaient eux-mêmes. Ceux-ci, à la vérité, leur sont très dévoués, sont même ardens pour eux, mais ce n'est pas là la vraie gloire, la gloire incontestée et universelle, la gloire classique.

Le grand auteur classique a, lui, un autre genre d'originalité. Son originalité c'est surtout sa supériorité. Il est, dans son genre, un héros de l'humanité, un de ces hommes où l'humanité se reconnaît elle-même portée à un plus haut degré de puissance, d'énergie et de perfection.

Pour serrer les choses de plus près, le grand écrivain classique est un homme qui représente, non pas le caractère tout entier de la race à laquelle il appartient, c'est chose impossible; non pas aussi, comme tout à l'heure, un des défauts de la nation dont il est, poussé à un degré extraordinaire, mais une des qualités de cette nation élevée à une hauteur, amenée à une grandeur inaccoutumées. Et comme c'est par les défauts qu'on se distingue le plus, et par les qualités qu'on se reconnaît ou qu'on croit se reconnaître, et qu'on s'entend ou qu'on croit s'entendre, ce même écrivain, si original par la supériorité éclatante d'une qualité rare à ce degré, si national puisque cette qualité est une des qualités, ordinaires à un degré moindre, de sa race, sera reconnu et entendu cependant, et admiré de l'humanité tout entière tant qu'elle n'aura pas changé; et elle ne change jamais.

On voit assez quels dons extraordinaires à la fois de force et de souplesse il faut à un écrivain pour avoir quelque chance de

devenir un écrivain classique. Ces facultés presque opposées de personnalité et de compréhension, je dirai presque d'hospitalité facile, de puissance créatrice et d'assimilation, d'originalité et de transformation, de nationalisme et de cosmopolitisme, on les trouve chez un Virgile, chez un Corneille, chez un Racine, chez un La Fontaine, chez un Chateaubriand, chez un Gœthe; mais le concert en est une des « réussites » les plus rares de l'histoire de l'esprit humain.

Une littérature classique sera donc... mais il n'y a pas de littérature classique, et c'est là décidément un mot impropre; il y a, répondant aux définitions, ou plutôt aux conditions, que j'ai énumérées plus haut, un petit nombre d'hommes supérieurs naissant ici et là, à tel moment ou à tel autre, et qui sont classiques parce qu'ils sont ce que j'ai dit, sans que ce qui les entoure soit classique le moins du monde. Ils ont autour d'eux et après eux des imitateurs qui rappellent leur manière et leur démarche habituelle, mais qui, précisément en tant qu'imitateurs, ne sont pas des classiques, mais des humanistes ou des alexandrins, selon le degré et la façon. Disons donc, non pas une littérature classique, mais un grand écrivain classique sera comme en un milieu à égale distance de la littérature purement personnelle et de la littérature savante, qu'on l'appelle humaniste ou alexandrine. Il tiendra l'entre-deux, comme dit Pascal, précisément parce qu'il est également capable de faire tout ce que fait l'une et tout ce que fait l'autre, et capable aussi de les concilier en lui. Il n'y a pas d'art plus personnel et plus impersonnel, tour à tour, et même à la fois, que celui de Gœthe ou de Chateaubriand. Mais n'oublions pas, pour ne pas tomber dans l'ingratitude, que l'alexandrinisme et l'humanisme sont la préparation nécessaire du grand classique, sa matière, et aussi, à un autre point de vue, les états d'esprit par lesquels il doit commencer par passer et où, même, il ne doit pas laisser de revenir. Il n'y a pas un grand écrivain classique, en laissant, bien entendu, de côté Homère, dont nous ne pouvons connaître ni les antécédens, ni ce qu'il a été, ni s'il a été, qui n'ait eu son éducation et comme en ses racines un puissant aliment d'humanisme et même d'alexandrinisme. Les époques où les classiques, dans tout le sens que j'ai essayé de donner à ce mot, se font rares, ne paraissent plus, ce sont les époques où l'humanisme décroît et disparaît.

C'est le XVIe siècle qui a fait le XVIIe, fils glorieux et ingrat; la stérilité artistique du XVIIIe siècle doit être en grande partie attribuée à la décadence des études classiques. Si les grands génies poétiques de la première moitié du XIXe siècle, si admirablement doués, mieux doués par la nature peut-être qu'aucun

des génies que la France ait jamais produits, ont constitué pourtant une littérature presque purement personnelle, ont été surtout élégiaques et lyriques, ce qui du reste est beau, n'ont ni renouvelé vraiment le théâtre, ni donné à la France une grande épopée, ni écrit un grand poème philosophique ou scientifique, ne sont arrivés au genre épique, indirectement, d'ailleurs, et s'y essayant par fragmens de courte haleine, qu'après être devenus humanistes à leur manière et avoir pris pour leurs Homères les trouvères du moyen âge; c'est peut-être parce qu'ils étaient tous assez ignorans, et n'avaient pas suivi l'exemple et la leçon ou de Gœthe, ou de Chateaubriand, ignorant à vingt ans, mais de vingt à trente refaisant son éducation littéraire avec la fougue et l'acharnement de Ronsard.

La renaissance contemporaine de l'humanisme, qui a été réelle, et dont on peut fixer les dates de 1850 à 1870 environ, n'a pas été sans une grande et salutaire influence. Ce nouvel humanisme n'a pas, il est vrai, rencontré un ou deux de ces génies supérieurs, dont l'humanisme ne peut pas se passer, étant certainement impuissant à lui tout seul à créer un grand classique; mais il a, comme il fait toujours, dans le repos de la littérature personnelle épuisée par son magnifique effort, suscité, échauffé et nourri quatre ou cinq poètes d'un très grand talent, qui semblent bien être nés tels, que, sans lui ils n'eussent ni trouvé leur voie, ni rencontré la matière conforme à leur tempérament. Et ce Parnasse moderne, trop humaniste à mon gré, et peut-être même un peu alexandrin, est après tout ce qu'il y a de plus brillant et de plus durable dans la littérature française du milieu du siècle.

Aux dernières nouvelles, l'humanisme semble être très peu en faveur et avoir extrêmement peu de vigueur, et l'on ne sent l'influence de l'antiquité que dans les rares survivans du Parnasse de 1860, qui seront demain les hommes d'avant-hier. La jeune littérature n'a absolument rien de traditionnel. Ne faut-il pas attribuer cet état général à l'affaiblissement des études classiques en France depuis 1870 et au mépris, peut-être passager, très probablement durable, où elles sont tombées, en partie avec la complicité de ceux qui devaient naturellement en avoir la garde? Rien n'est plus probable. Et c'est aussi pourquoi le moment actuel est un des plus intéressans à étudier de toute l'histoire littéraire de la France. Nous sommes, pour des causes tout autres, dans la même situation littéraire qu'en 1815, c'est-à-dire en présence d'une génération littéraire qui n'a pas fait ses humanités, ou qui les a faites très superficiellement, sans passion, sans foi certainement, et sans émotion.

Est-ce une littérature personnelle et originale qui va en résulter? Il est possible, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il est souhaitable. Les signes ne semblent pas pourtant être dans le sens de cette hypothèse. Les grands génies personnels ne s'annoncent pas. En attendant, ce qui devait arriver naturellement se produit en effet. La littérature humaniste est d'ordinaire le repos de la littérature personnelle. La littérature personnelle se reposant, et la littérature humaniste, pour les raisons que j'ai dites, n'ayant aucune force, que reste-t-il? Non pas rien du tout. Faites attention. M. Auguste Couat, dans son livre sur Catulle, publié il y a vingt ans, avisait déjà une manière d'alexandrinisme particulier qui est celui-ci : « ... ressusciter par un effort d'imagination dans notre France moderne le moyen âge ou l'antiquité, *peindre dans des vers laborieux la Perse, la Chine ou le Japon...* c'est être alexandrin. » C'est peut-être forcer ou étendre un peu trop le sens des termes, et l'exotisme n'est pas l'alexandrinisme, et il doit avoir son nom à lui; mais il y a des rapports. Oui, l'exotisme est dans une certaine mesure un genre d'alexandrinisme, un genre d'humanisme. Il le remplace. Il a les mêmes origines, il vient, comme lui, d'une certaine impuissance unie à une certaine curiosité. Il est, si l'on veut, un succédané de l'humanisme. Eh bien, l'humanisme et aussi l'alexandrinisme de notre temps, c'est l'exotisme.

La passion, pour les Tolstoï hier, pour les Ibsen et les Björnson aujourd'hui, n'a pas d'autres causes que l'absence de littérature personnelle d'une part et l'oubli de la littérature humaniste d'autre part. Un mot d'un écrivain d'une de nos « jeunes revues » m'a bien frappé : « Ce à quoi nous faisons la guerre, c'est à la littérature nationale. » C'est un mot de polémique, et qui dépasse la pensée de l'auteur, bien entendu; mais il en indique bien la tendance. Or c'est un mot d'humaniste effréné, tout simplement; c'est un mot qu'aurait pu dire Horace dans un de ces momens de mauvaise humeur où il biffait toute la littérature romaine d'avant lui; c'est un mot qu'aurait pu dire Ronsard aux premières années d'enivrement et de frénésie classiques. C'est un mot d'humaniste; mais de nos jours, c'est le mot d'un homme qui regarde au delà des frontières dans l'espace, au lieu de regarder au delà des frontières dans le temps, qui regarde du côté de l'étranger au lieu de regarder du côté de l'antique. L'exotisme a remplacé l'humanisme, et a les mêmes ardeurs, la même intempérance aussi et le même exclusivisme que l'humanisme avait souvent.

Aura-t-il les mêmes effets? Sera-t-il, pour quelques grands écrivains destinés à devenir classiques, la préparation nécessaire,

la matière première, ou l'excitant, ou le levain ? Il est possible. On en peut douter, parce qu'il ne faut pas oublier que cette matière première ou cet excitant doit être déjà assez conforme à la nature de celui qui l'absorbe pour qu'il puisse l'assimiler facilement. Or le Latin qui s'instruit chez le Grec; le Français, l'Italien, l'Espagnol, qui s'instruisent chez le Latin, ne sortent pas autant de leur monde intellectuel, font une moindre violence à leur nature que le Français qui s'instruit chez l'Allemand, le Russe ou le Norvégien. La greffe ne doit pas être d'une essence trop éloignée de l'arbre à laquelle on l'applique. — Cependant, qu'en savons-nous ? Quelques différences qui existent entre nous et les Allemands et les Russes et les Norvégiens, n'oublions pas pourtant que c'est chez nous qu'eux-mêmes ont commencé leur éducation pour en tirer une littérature d'abord analogue à la nôtre, qu'ils ont rejetée, et avec raison, quand, grâce à ces premiers exercices, ils sont arrivés à se donner une littérature originale. S'ils étaient capables de tirer quelque chose de nous, c'est sans doute un signe que nous pouvons tirer quelque chose d'eux. Il ne faut nullement décourager nos humanistes par exotisme.

Encore pourtant faut-il ajouter que cette littérature française où les peuples de l'Europe les plus différens de nous à tous égards ont puisé leur éducation littéraire était une littérature *à base d'humanisme*, et que par conséquent c'est bien l'antiquité qui reste la source première et commune qui, soit directement, soit par de longs canaux, soit par lointaines infiltrations, a versé partout, ou a partout animé et fécondé la vie littéraire, disons mieux, la vie intellectuelle. Peut-être, au risque d'être humanistes à l'ancienne manière, au risque même d'être un peu alexandrins à l'ancienne mode, faudrait-il ne pas négliger complètement ces origines, d'où, directement ou indirectement, et dignes d'elles comme indignes, et plus ou moins, nous venons tous.

C'est y revenir avec le plus grand profit, prenant pour guides des savans aussi distingués que M. Georges Lafaye et M. Auguste Couat, que de relire ce charmant et puissant Catulle, si original et en même temps si pénétré d'antiquité grecque, si humaniste, si alexandrin, si national aussi, et si original, premier modèle peut-être du poète classique dans tous les sens du mot, sinon dans toute la grandeur qu'il peut avoir.

ÉMILE FAGUET.

LE

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

Il serait difficile de fermer les yeux à l'importance grandissante que prennent les questions économiques dans la vie intérieure des nations civilisées et dans leurs relations entre elles et avec ce qui reste du monde barbare. Le progrès incessant des sciences, la multiplicité des découvertes, l'extension indéfinie de leurs applications à la culture du sol, à l'industrie, aux communications maritimes et terrestres, aux modes de règlement des comptes internationaux, toutes ces nouveautés de la seconde moitié du XIXe siècle ont accru dans une inconcevable proportion la complexité des rapports entre les citoyens d'une même nation, puis entre tous les peuples. Les événemens qui affectent le bien-être d'une région se répercutent aujourd'hui avec une intensité jadis inconnue sur les intérêts d'autres pays, quelle que soit la distance matérielle ou morale qui les sépare.

L'économie politique, qui se flattait naguère encore d'être une science, est ébranlée par les formidables démentis que les faits ne se lassent pas de donner à ses antiques enseignemens. Elle se défend avec une énergie superbe, opposant ses lois et ses principes au torrent des phénomènes qui menace de balayer les théories d'école, et la fortune lui apporte encore de temps à autre une belle revanche, lorsque quelque grande révolution économique vient démontrer qu'après tout, elle avait mieux su prévoir que les politiciens ou les hommes d'affaires l'enchaînement des causes

et des conséquences. Mais son caractère se modifie, ses anciens cadres se disloquent, les profanes envahissent en foule son domaine; on la voit peu à peu se transformer en un immense répertoire de statistiques, où ses adeptes exercent leur sagacité sans épuiser une matière dont la masse, grossie indéfiniment, commence à défier la capacité du cerveau le plus encyclopédique.

Thorold Rogers, professeur d'économie politique à l'Université d'Oxford, infatigable remueur d'objections contre les doctrines en vogue ou devenues classiques, ennemi des économistes du type Ricardo et Malthus, auxquels il opposait l'économiste moderne, un obstiné travailleur en statistiques compliquées, comme M. Giffen, s'est efforcé de substituer à la science spéculative, dite économie politique, un certain art patient et érudit d'interpréter les faits dans l'histoire au point de vue économique, c'est-à-dire dans leur rapport avec les conditions de la vie matérielle des hommes et des nations.

Cette vue de Rogers est d'autant plus applicable aux faits présens qui constituent l'histoire en formation, que la politique pure a commencé de céder le pas, à peu près dans le monde entier, à l'économie politique. Non pas que les grandes questions morales, les problèmes élevés, ne gardent leur ancienne primauté. En Europe, la lutte de la libre pensée contre les religions, l'éclosion des aspirations et des sectes subversives de l'état social, l'opposition entre la triple alliance et l'entente franco-russe restent le substratum de la vie et de la pensée politiques. Mais à la surface combien d'autres sujets, d'ordre exclusivement économique, provoquent et absorbent l'attention des gouvernemens et des gouvernés!

L'Allemagne a débuté dans sa carrière impériale par une révolution monétaire, la démonétisation de l'argent. Elle a réformé son système de banques, réalisé l'utopie de l'exploitation des chemins de fer par l'État. Elle a versé dans le protectionnisme à outrance, pour revenir depuis deux années à la politique des traités de commerce. Elle se débat depuis quinze ans contre le déficit et a dû créer une dette impériale; elle travaille à bouleverser tout son système d'impôts.

L'Autriche-Hongrie a réussi au contraire dans cette période à sortir du gâchis financier où elle était restée si longtemps embourbée. Du déficit elle a émergé à l'équilibre, puis à l'excédent, et elle s'est engagée dans cette grande aventure, la réforme de la *valuta*. Absorbée par ses accumulations de métal jaune, elle semble presque se désintéresser du sort de l'alliance où elle était entrée naguère par précaution.

La Russie, sous le sage gouvernement de son souverain, arbitre suprême de la paix, a relevé son crédit avec le concours de la France. Elle a placé chez nous des titres de sa dette pour un capital de plus de cinq milliards, et elle amasse une énorme quantité d'or, à l'instar de la Banque de France. La grande préoccupation des ministres du tsar est d'assurer l'écoulement des blés et du pétrole de l'empire, de maintenir l'équilibre dans le budget, et d'empêcher le change de se relever trop vite, l'agriculture russe ayant un intérêt manifeste à la dépréciation, au moins au taux actuel, du rouble-crédit.

L'Italie est dans une effroyable crise politique et financière. Toutes les fictions de ses budgets passés se sont évanouies; le scandale des banques a suivi le krach immobilier; le nœud de l'imbroglio italien est bien plus dans le programme d'impôts nouveaux de M. Sonnino que dans la demande de pleins pouvoirs pour M. Crispi. L'Italie a rompu ses conventions commerciales avec nous, mais elle fait toujours partie, à côté de la France, de l'Union latine, et vient, à ce titre, de conclure une convention monétaire pour le rapatriement de ses monnaies divisionnaires qui en douze années avaient toutes pris le chemin de l'étranger.

L'Espagne a eu récemment l'incident de Melilla, mais déjà il est résolu, tandis que le problème du déficit, posé depuis une dizaine d'années, attend toujours sa solution. Les questions importantes en ce pays sont, maintenant, les griefs des compagnies de chemins de fer et la préparation d'un grand emprunt de 750 millions de pesetas.

La Grèce a eu des ambitions excessives. L'idée hellénique, — ici, au moins, il y avait une idée, et non plus seulement un intérêt, — lui a valu la Thessalie, mais l'a condamnée au régime du papier-monnaie et finalement lui inflige l'humiliation de la banqueroute. Tricoupis a été appelé par la royauté comme un sauveur; tel Crispi, en Italie, mandé par le roi Humbert. A Athènes comme à Rome, le souci présent, l'affaire urgente, c'est le mal financier, la souffrance économique.

Les Portugais ont passé avec désinvolture du système de l'emprunt à jet continu à la banqueroute; dans l'affaire de la Compagnie royale des chemins de fer, ils ont aggravé par leur déloyauté le fait matériel de la suspension de paiemens. Les obligataires ont crié, et notre ministre des affaires étrangères a rappelé de Lisbonne le représentant de la France. Les faits économiques ont amené les mesures diplomatiques. Le Portugal a compris.

A l'autre extrémité de l'Europe, la Turquie, le vieil empire des Osmanlis, devient méconnaissable. A l'inertie d'antan, au

mépris souverain de l'exactitude, ont succédé une activité tout occidentale, l'ardeur au travail, l'aptitude à s'assimiler les méthodes rigoureuses de paiement. Les chemins de fer se multiplient sur le sol ottoman; des ports sont creusés, les impôts sont perçus avec régularité et donnent des résultats plus élevés chaque année. Pour opérer ce miracle en douze années, il a suffi que le sultan, homme avisé, intelligent, constant dans ses desseins, confiât à une commission européenne la perception de quelques-uns de ses revenus et créât ainsi dans sa capitale un instrument puissant de régénération économique.

En aucun point du monde peut-être l'envahissement moderne du terrain politique par les questions économiques n'apparaît sous des traits plus frappans que dans l'Amérique du Nord. Qui pourrait dire aujourd'hui à quels traits spéciaux on distingue un démocrate d'un républicain? Les deux grands partis ont la même soif du pouvoir et luttent avec autant d'acharnement qu'autrefois, mais plus rien ne les divise que des questions d'ordre commercial et financier. A la « chemise sanglante » a succédé le tarif, au radical Sumner le protectionniste Mac Kinley, à la querelle sur les droits des États la grande dispute sur la frappe de l'argent. C'est par simple tradition que les deux partis sont encore désignés sous leurs vieux noms de démocrates et de républicains, qui n'ont plus de signification. On les dénommerait plus justement protectionnistes et argentiers. Les protectionnistes ont gouverné avec Harrison pendant quatre années, et rien n'est singulier comme l'énergie qu'ils ont apportée, pendant cette période, à la satisfaction des intérêts manufacturiers, faisant de la politique paradoxale, s'attachant par tous les moyens possibles à diminuer les recettes et à augmenter les dépenses publiques. C'eût été insensé si ce n'avait été surtout déshonnête et machiavélique, les républicains, ou du moins la coterie d'usiniers, surtout de métallurgistes, qui les dirigent, ayant un intérêt immense à faire disparaître les excédens de recettes d'autrefois et à rendre par là impossible la renonciation à un tarif élevé. Les argentiers revenus au pouvoir ont été obligés d'abroger une loi qui leur était chère, la loi Sherman; en revanche, ils travaillent à démolir le tarif de leurs adversaires.

Au Mexique, au Venezuela, au Pérou, dans la Colombie, les seules questions intéressantes à l'heure actuelle sont celles qui se rattachent aux chemins de fer et à l'exploitation du sol. Lorsque le Brésil sera débarrassé de la stupide guerre civile qui use depuis six mois son énergie vitale, il n'aura rien de plus urgent que la recherche d'une solution aux problèmes économiques

posés par la révolution de 1889 et par les mouvemens politiques désordonnés qui l'ont suivie : pléthore de circulation fiduciaire, discrédit du papier, hausse du change. Le Chili s'occupe à se guérir de ses blessures balmacédistes en suivant un rigoureux régime économique. La République Argentine s'est aussi donné le luxe d'une révolution, et aussitôt les difficultés économiques ont relégué toutes les autres au second rang. Moratorium, banqueroute partielle, débauche de circulation fiduciaire, prospérité intérieure par le développement de l'exportation, arrangement avec les créanciers étrangers, tels devraient être les titres des chapitres d'une histoire de la République Argentine dans les dernières années. Le document politique le plus remarquable qu'ait publié le gouvernement à Buenos-Ayres depuis 1890 est l'exposé rédigé par le ministre des finances, M. Terry, sur la situation économique de la république à la fin de 1893.

L'Afrique avec ses mines de diamans de Kimberley, ses innombrables exploitations aurifères du Transvaal, ses laines du Cap, ses grandes compagnies commerciales, ses courses d'explorateurs vers le lac Tchad, nous apparaît comme une vaste école de colonisation, un champ international d'application des études commerciales et géographiques.

Au delà de l'océan Indien, voici l'Inde des Rajahs, si poétique si pittoresque ; toute la péninsule est pleine du bruit que fait le cours de la roupie, de la perturbation jetée dans les transactions commerciales par la suspension de la frappe de l'argent décrétée en juin 1892. Le gouvernement anglo-indien est subitement en déficit; il lui faut, pour parer ce coup, emprunter dans la métropole 250 millions de francs, et protéger l'industrie naissante du pays contre la concurrence de la Chine par des taxes à l'entrée des marchandises.

Dans l'Australasie enfin, les grands événemens des quatre dernières années ont été trois grèves colossales qui toutes ont tourné à la confusion des associations ouvrières et de leurs prétentions à la suprématie sur le continent australien, puis le krach des banques à Melbourne et à Sydney. Il y faut ajouter, là encore, la question douanière, et, dans la partie septentrionale, le problème du travail étranger par l'importation de coolies ou de Canaques.

Ainsi le monde entier est en proie au travail des problèmes économiques. Les détails varient, mais le fond est uniforme ; c'est toujours, d'une part, le conflit entre les consommateurs qui veulent acheter à bon marché les produits de tous pays, et les producteurs qui réclament une protection contre la concurrence

étrangère ; de l'autre, et relié par une connexité étroite avec le conflit douanier, l'obscur et mystérieux problème monétaire. Ce grand fait économique, la baisse du métal argent, dont l'action lente et continue échappe à la masse des observateurs, enserre en ce moment presque tous les peuples civilisés dans le réseau des conséquences inévitables qu'entraîne, depuis 1873, la rupture de l'ancien équilibre de valeur entre les deux métaux qui de tout temps ont fourni la matière de la monnaie. Le problème monétaire est universel, et lorsque le prix de l'argent baisse ou monte à Londres de deux ou trois points, cette indication barométrique annonce que quelque fait économique important se sera passé à Calcutta, à New-York ou à Berlin, dans lequel se trouvent impliqués à la fois les intérêts du paysan hindou, du fabricant de cotonnades dans le Lancashire et du sénateur américain, richissime possesseur d'une mine dans le Nevada. La question de l'argent occupe les gouvernemens d'une façon continue : après les travaux de la grande commission anglaise de l'or et de l'argent, ceux de la conférence monétaire de Bruxelles, puis les débats sur l'abrogation de la loi Sherman aux États-Unis; en Angleterre les discussions sur le budget indien et sur la politique de la suspension de la frappe. En ce moment encore une grande commission étudie à Berlin les mérites respectifs des solutions monométalliste et bimétalliste.

Nous n'avons pas certes épuisé dans ce rapide exposé la nomenclature des problèmes économiques qui s'agitent au jour le jour. Nous en avons au moins noté les principaux au passage. Tel est le mouvement dont nous nous attacherons à suivre ici périodiquement les péripéties, relevant les faits saillans qui se seront produits dans le trimestre écoulé, les solutions intervenues ou celles qui se préparent. La place principale dans cette étude sera naturellement réservée à notre pays et aux faits économiques où sa fortune, sa prospérité, son rôle dans la civilisation et dans l'équilibre politique international sont intéressés. Presque toutes les grandes questions relatives à l'agriculture, à l'industrie, au commerce et à la monnaie, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, ont leur répercussion chez nous ; mais la France a aussi ses questions spéciales, comme cette redoutable affaire des Caisses d'épargne, sur laquelle devrait se porter, toute occupation cessante, l'attention du législateur. Les pouvoirs publics ont donné satisfaction à notre agriculture qui réclamait un surcroît de protection. Enfin deux années écoulées permettent d'apprécier les premières conséquences, au point de vue de nos échanges avec l'extérieur, du triomphe obtenu chez nous par les protectionnistes

au début de 1892. Bientôt s'agiteront les questions budgétaires que les propositions de M. Burdeau pour l'exercice 1895 vont mettre à l'ordre du jour dès la rentrée des Chambres après les vacances de Pâques. Dans le même temps se décidera le sort du programme financier de M. Sonnino, puis celui des lois d'impôt que discute le Reichstag allemand pour l'augmentation des forces militaires de l'empire votée l'année dernière.

I

Le commerce extérieur de la France a suivi depuis l'adoption du tarif douanier de 1892 un mouvement continu de recul. Les partisans du système protectionniste peuvent chercher à donner de ce phénomène des raisons étrangères à la politique douanière et montrer que le commerce extérieur a également décru dans les autres pays, notamment en Angleterre, aux États-Unis, en Italie, en Espagne. Ils ne peuvent nier le phénomène, et celui-ci a une portée d'autant plus significative que notre commerce extérieur n'avait cessé de se développer depuis 1860, et que l'année 1891 a marqué le point culminant de cette progression.

De 1857 à 1861, le montant moyen annuel de nos échanges avec l'étranger avait été de 3 milliards 927 millions. Dix années plus tard il atteignit 6056 millions. Le total s'élevait à 8 milliards 190 millions en 1890, à 8337 millions en 1891 (1). Le régime des traités de commerce avait fait ainsi ses preuves. Il ne viendra certes à la pensée de personne de lui attribuer exclusivement l'honneur d'une telle poussée d'expansion commerciale. Chacun fera la part qui convient à la multiplication des voies ferrées, aux applications merveilleuses des découvertes de la science, aux grands phénomènes économiques produits par ces applications dans la période de 1860 à 1870. Au moins ne saurait-on soutenir sérieusement, comme quelques protectionnistes l'ont osé faire, que les innovations de 1860 ont compromis la prospérité de notre commerce extérieur.

Les courans commerciaux que représentent les énormes totaux des dernières années accusent une intensité remarquable d'activité dans toutes les branches du travail et de la production. Ils impliquent des relations extrêmement nombreuses avec les nations voisines ou lointaines et sont la source de bénéfices industriels considérables. Leur développement continu a été un des facteurs

(1) Tous ces chiffres et ceux qui suivent se rapportent au commerce « spécial » (importations et exportations réelles), distinct du commerce « général » dans lequel sont compris l'entrepôt et le transit.

principaux de l'augmentation prodigieuse de la richesse publique en France depuis un quart de siècle.

Les représentans de la nation et les pouvoirs publics devaient avoir à cœur de ne pas oublier, dans leur sollicitude pour des intérêts spéciaux, assurément très dignes de sympathie, ce qu'exigeait cependant le respect de ces grands intérêts commerciaux. Sans doute on ne pouvait rester sourd aux appels désespérés des usiniers et des agriculteurs. Les consommateurs eux-mêmes, dont la cause a été un peu perdue de vue dans ces derniers temps, auraient été les premières victimes d'une fidélité ridicule aux pures doctrines libre-échangistes, qui eût abouti à la ruine de nos manufactures et de nos fermes.

Ce n'était pas une raison pour n'ouvrir plus l'oreille qu'aux doléances des filatures de laine, ou des vins du Midi, ou du bétail normand, et pour briser, par un appareil compliqué d'entraves, les relations si fructueuses établies depuis une génération entre la production française et les peuples étrangers.

Les avertissemens n'ont pas manqué. La France a eu d'abord l'exemple de l'Italie. L'exportation italienne s'élevait à 1 milliard en 1887 sous le régime douanier conventionnel. Elle est tombée à 892 millions en 1888 et à 875 millions en 1890 sous l'influence du tarif autonome, inauguré chez nos voisins en 1888, et qui avait relevé tous les droits d'entrée.

M. Teisserenc de Bort, dans un rapport sur notre commerce extérieur pour 1890, présentait cette déconvenue du protectionnisme italien comme une leçon préventive pour la France. Les projets de tarifs qui étaient alors en faveur dans notre Parlement causaient de vives appréhensions à plusieurs des membres de la commission des valeurs de douane que présidait M. Teisserenc de Bort. Après avoir reconnu que les droits votés sur les blés par les Chambres françaises étaient en quelque sorte l'aveu d'un déni de justice commis jusqu'alors à l'égard de l'agriculture, M. Teisserenc de Bort concluait ainsi : « De ce que l'on donne à l'agriculture une réparation tardive, s'ensuit-il qu'il faille bouleverser notre régime économique et ajouter à la protection dont nos industries jouissent depuis trente ans, protection qui a suffi au maintien et au développement de leur prospérité ? Il est permis d'en douter. Toute faute dans cette voie peut avoir les conséquences les plus désastreuses sur la fortune de la France. Il est facile de ne pas la commettre. Il serait à peu près impossible, si elle avait été commise, de la réparer.

« Craignons de donner aux industriels français la tentation de rehausser leurs prix, sans une nécessité absolue et pour la seule

satisfaction de leur impatience d'arriver plus vite à la fortune. Craignons aussi, craignons surtout de fournir un prétexte aux pays de l'Europe qui sont nos concurrens et qui ne se feraient pas faute de suivre notre exemple et d'exclure par représailles nos fabrications de leurs marchés. »

Le parti de la protection l'a emporté et le Parlement a voté les fameux tarifs autonomes, maximum et minimum, dont la mise en vigueur en février 1892 était rendue possible par l'expiration, à cette même date, des traités de commerce signés en 1882 pour dix années avec un certain nombre de pays étrangers.

Quelques mois après la substitution des tarifs autonomes aux tarifs conventionnels, nous nous demandions à cette même place (décembre 1892) si la France avait eu vraiment raison de répudier la politique des traités de commerce, d'adopter un régime d'isolement économique qui risquait de fermer à nos produits de sûrs et lucratifs débouchés. Nous montrions les premiers mécomptes accusés par les relevés de l'administration des douanes depuis l'inauguration du nouveau régime, les liens avec la Suisse à la veille d'être rompus, nos relations avec plusieurs autres pays maintenues dans un fâcheux état d'incertitude.

Les événemens se sont chargés de la réponse. On a vu plus haut que le total de nos échanges avec l'étranger, en progression continue depuis 1860, avait dépassé 8 milliards en 1890 et atteint 8337 millions en 1891. Ce total s'est abaissé brusquement à 7650 millions en 1892, à 7146 millions en 1893. Une diminution de 1200 millions de francs en deux années, voilà la mesure du ralentissement d'activité de notre commerce extérieur depuis que fleurit le régime de la protection.

La démonstration n'est pas moins nette si nous portons plus spécialement notre examen sur les chiffres de notre commerce d'exportation.

La valeur de nos envois à l'étranger s'élevait en moyenne à 1712 millions par an pendant la période de 1851 à 1860. Elle fut portée à 2750 millions dans la période décennale de 1861 à 1870, à plus de 3 milliards dans celle de 1871 à 1880. Il se produisit un temps d'arrêt dans le mouvement d'expansion entre 1881 et 1889; mais l'année de l'Exposition universelle vit le chiffre de nos exportations porté à 3704 millions; en 1890 fut obtenu le total de 3753 millions.

Déjà en 1891 le total recula à 3569 millions; il a faibli encore à 3460 en 1892, à 3209 en 1893, le chiffre le plus bas qui ait été vu depuis 1885. La diminution est de 251 millions sur 1892, de

360 millions sur 1891, de 544 millions sur 1890. Qui oserait prétendre qu'une telle reculade soit sans signification?

Il faut considérer que, d'une manière générale, nos achats au dehors portent sur deux catégories principales de marchandises, les objets d'alimentation et les matières premières, tandis que la branche dominante de nos exportations comprend les objets fabriqués.

L'activité ou le ralentissement dans nos achats d'objets d'alimentation dépend de facteurs naturels, de l'influence des saisons, de l'abondance ou de l'insuffisance des récoltes. Mais il dépend de nous d'établir ou de maintenir nos relations avec les étrangers sur des bases telles que nous ayons toujours assurés nos approvisionnemens en matières premières et l'écoulement de nos objets fabriqués.

Or les protectionnistes ont pris les objets d'alimentation pour pivot de toute leur politique et ils ont rompu nos traités de commerce au risque de compromettre nos débouchés.

II

Lorsque l'on examine les chiffres annuels de nos importations, et de nos exportations, on remarque la persistance d'un écart considérable entre les uns et les autres, les premiers étant toujours les plus élevés. Cet excédent des importations a été de 840 millions en moyenne par année depuis 1885. Il a été de 470 millions pour le premier trimestre de cette année.

Voilà certes un beau thème à déclamation pour les derniers fidèles de la théorie mercantile, du vieux paradoxe de la balance commerciale. La commission des douanes, qui élucubrait les tarifs autonomes vers la fin de 1891, ne pouvait manquer de s'emparer de cet argument. Il fut expliqué gravement dans la commission que, depuis les traités de commerce de 1860, la balance commerciale avait toujours été contre la France.

En 1859 la France touchait de l'étranger 626 millions de plus qu'elle n'avait à lui payer.

Trente et un ans plus tard, elle avait à payer à l'étranger 683 millions de plus qu'elle ne lui avait vendu.

Vraiment l'argument avait bon air ; on en voyait ressortir que chaque année jadis la France s'enrichissait, tandis que maintenant, chaque année, elle est en perte et doit s'appauvrir.

L'argument ne vaut rien cependant; la théorie de la balance commerciale est encore applicable aux pays jeunes, de production

agricole, débiteurs de l'étranger, comme la République Argentine, le Brésil, l'Australie, même les États-Unis. Pour ces pays une balance commerciale défavorable est un indice sérieux d'appauvrissement. Pour l'Allemagne encore elle constitue une condition fâcheuse.

Mais pour des pays riches comme l'Angleterre, la France, la Belgique, grands créanciers de l'étranger, la théorie n'a plus d'application.

Si la France avait en effet à payer chaque année au dehors, à s'en tenir aux seules conclusions de la balance commerciale, des centaines de millions, après plusieurs années ce drainage s'élèverait à des milliards et la ruine apparaîtrait fatale. Mais ce prétendu drainage de nos capitaux n'existe que dans l'imagination d'une commission des douanes où dominent des protectionnistes. Il faut considérer d'abord que le prix des marchandises importées, tel qu'il figure dans les tableaux officiels, comprend non seulement le prix de revient de la marchandise au lieu d'origine, mais encore le fret maritime, l'assurance, les commissions, jusqu'au bénéfice commercial, tandis qu'à l'égard des exportations, la valeur classée dans les statistiques ne comprend que le prix de revient de la marchandise en fabrique. L'écart des deux résultats est donc moindre en réalité qu'en apparence.

En outre la commission des douanes ne tenait pas compte de deux élémens essentiels : 1° l'importance énorme des sommes que touche l'épargne française comme intérêt des capitaux qu'elle a prêtés par milliards à l'étranger ; que l'on songe seulement à la valeur totale des coupons payés chaque trimestre par la Russie aux porteurs français de titres de sa dette ! 2° la dépense que font chez nous les étrangers, à Paris, sur nos côtes ou dans nos villes d'eaux. Les évaluations les plus modérées portent à 800 millions ou à un milliard la valeur de cet appoint de capitaux.

Par là se trouve comblé, et bien au delà, le déficit de la balance commerciale. Depuis que cette balance s'obstine à nous être défavorable, le développement de la richesse a pris une allure accélérée. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à additionner les quantités de numéraire détenues à la Banque de France avec les disponibilités des institutions de crédit, sans parler des quantités indéterminées tenues en réserve par les particuliers, et de l'énorme accumulation du stock des caisses d'épargne.

Des pays qui ne se trouvent pas dans de telles conditions, ne pourraient naturellement supporter longtemps le fardeau d'une dette annuelle énorme à acquitter à l'extérieur par suite d'un excédent des importations sur les exportations. L'Allema-

gne en a fait la pénible expérience. Au temps où le prince de Bismarck avait élevé autour de l'empire les barrières d'un haut tarif douanier, l'industrie germanique, très protégée, eut une période de prospérité; mais tandis que, grisée de son succès, elle se livrait à une production excessive, le tarif, par ses exagérations, fermait les issues par où auraient pu s'écouler les produits, et l'Allemagne faillit étouffer de pléthore.

M. de Caprivi et Guillaume II avaient prévu cette crise redoutable; pour la conjurer ils en étaient revenus à cette politique de traités de commerce tant honnie de nos économistes parlementaires, et ils la faisaient triompher au moment même où nos Chambres la vouaient à l'exécration. Dans ce même mois de février 1892, en effet, où commençait l'application de nos tarifs autonomes, étaient mis en vigueur les traités de commerce que venaient de conclure entre eux pour une période de douze années l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Belgique et la Suisse.

Depuis février 1892, on n'a entendu parler que de traités de commerce. La Russie elle-même s'est lassée de sa guerre commerciale avec l'Allemagne; pour accroître ses exportations de céréales, elle a volontiers accueilli l'idée d'un traité aliénant sa liberté pour dix années, et elle vient de conclure, après deux ans de négociations, une convention qui abaisse pour son blé et son seigle les tarifs de la frontière allemande, à l'heure même où nous portions de 5 à 7 francs notre taxe d'entrée sur le blé. O opportunisme!

La Russie négocie maintenant avec l'Autriche-Hongrie. Toute l'Europe s'est remise ou se remet au régime des conventions commerciales. Nous seuls tenons bon pour la politique de l'isolement et des mains libres. La France est assez forte pour supporter quelque temps les conséquences économiques, même d'une très fâcheuse politique. Nous rappellerons toutefois encore un passage du discours de M. de Caprivi sur les traités de commerce du 7 décembre 1891 : « Si je fais à quelqu'un une guerre économique, c'est que j'ai l'intention de l'affaiblir; or notre intérêt est, au contraire, de fortifier nos alliés. Je crois qu'il ne nous est pas permis de léser d'une façon durable les intérêts d'États avec lesquels nous entretenons des relations amicales. »

La guerre économique a cessé entre la Russie et l'Allemagne, et l'on verra se produire la répercussion, si clairement indiquée par M. de Caprivi, des traités de commerce sur les relations politiques. Notre droit de 7 francs sur les blés n'affaiblira pas l'entente franco-russe, soit; il serait téméraire d'affirmer qu'il la fortifiera.

Nous ne voudrions pas laisser sans réponse l'argument des

protectionnistes que la diminution du commerce extérieur depuis 1891 n'est pas un fait spécial à la France, mais un phénomène commun à la plupart des pays qui nous entourent, à l'Allemagne, à l'Angleterre, aux États-Unis.

L'observation est exacte; il est facile de comprendre d'abord que, la France ayant mis des entraves à ses transactions avec le dehors, l'adoption de cette politique ait eu sa répercussion sur le volume des transactions des pays étrangers, non seulement avec nous, mais encore avec d'autres pays, d'autant que la législature française, en élaborant son tarif de janvier 1892, n'innovait point, mais suivait docilement l'exemple que venaient de donner les États-Unis avec leur fameux tarif Mac Kinley.

L'Angleterre s'est donc trouvée, depuis 1891, en présence du tarif Mac Kinley du côté des États-Unis, et du tarif de 1892 du côté de la France. Or, c'est avec ces deux pays, qu'elle fait le plus d'échanges. Comment le volume de ses transactions n'aurait-il pas baissé, dès que ses deux cliens les plus importans réduisaient systématiquement leurs échanges avec elle?

On ne saurait donc arguer, de la réduction survenue dans les totaux du commerce extérieur de la Grande-Bretagne, contre les motifs allégués à la réduction subie par nos propres échanges dans la même période.

D'autres causes ont encore exercé une action déprimante sur l'activité des échanges de l'Angleterre pendant les deux dernières années : la crise financière de la République Argentine, suivie du krach colossal de la maison Baring à Londres; la révolution, puis la guerre civile au Brésil; en Australie, la grande débâcle des banques; en Angleterre même, enfin, les terribles grèves qui ont amené une si longue et si funeste interruption dans la production industrielle.

Les trois premiers mois de 1894 ont déjà accusé un relèvement sensible du mouvement commercial anglais, et il semble bien que ce relèvement ne soit qu'à son début. Les crises de 1893 ont restreint momentanément les ressources aux États-Unis et en Australie; mais le développement de la richesse n'aura été interrompu dans ces deux pays que pour une courte période. Or, c'est principalement sur les envois aux Australiens et aux Américains que porte la diminution des exportations britanniques en 1893.

III

« Vous avez à examiner d'abord la situation si douloureuse des deux plus grandes branches de la production française, celles

qui constituent le fonds même de notre agriculture et de la richesse publique : la production du blé et celle du vin. Par l'état de souffrance où elles sont en ce moment, on peut juger de ce qu'elles seraient si nous n'avions rien fait pour elles, et si, en dépit de toutes les résistances, nous n'étions pas venus à leur secours depuis dix ans. La meilleure preuve que nous avons été modérés et que nous n'avons pas encore fait assez pour elles est qu'il nous faut aujourd'hui aller plus loin. »

Telles sont les paroles mélancoliques par lesquelles M. Méline a ouvert le 23 janvier dernier les séances de la grande commission des trente-trois, chargée par la Chambre d'étudier divers projets de solution de la question du blé.

Ainsi les précautions prises depuis 1885, l'établissement de droits protecteurs à l'entrée des céréales étrangères, les entraves mises à l'importation des vins d'Espagne, rien n'avait suffi. L'agriculture et la viticulture étaient, et sont encore, en proie aux plus vives souffrances; le président de la nouvelle commission des douanes déclarait qu'il fallait aller plus loin dans le sens de la protection.

Il y eut une période où notre agriculture était fort prospère, et quant à la viticulture, elle a pendant plus de vingt ans suscité et développé d'énormes fortunes; mais on ne parlait alors ni de protection ni de phylloxera. Le blé n'était frappé à l'entrée que d'un droit de statistique de 0 fr. 60, et, grâce à des traités de commerce qui nous avaient ouvert de nombreux débouchés, nos vins se vendaient par grandes quantités à l'étranger, en même temps qu'ils trouvaient chez nous un immense marché.

Comme le faisait remarquer M. Charles-Roux dans sa magistrale étude parue ici le 15 janvier dernier sur la question du blé, aussi longtemps qu'a duré le régime de la liberté commerciale pour les céréales, c'est-à-dire pendant les vingt-cinq années écoulées de 1860 à 1885, les prix du blé ont été à la fois fermes et stables; c'est pendant cette période que la production a atteint le chiffre le plus élevé : en 1874 la France a produit 133 millions d'hectolitres.

De 1873 à 1882 le prix du quintal de blé avait varié entre 23 fr. 71 et 33 fr. 48. A la suite de la crise agricole de 1884, le droit de statistique de 0 fr. 60 par 100 kilogrammes fut remplacé par un droit de protection de 3 francs, droit qui fut porté à 5 francs par la loi du 29 mars 1887, abaissé à 3 francs du 19 juillet 1891 au 1er juin 1892, relevé à partir de cette date à 5 francs. Or si l'abaissement temporaire du droit à 3 francs, de 1891 à 1892, fut causé par une hausse subite du prix du blé à 27 francs en 1891, pen-

dant le reste de la période décennale les prix par quintal avaient constamment baissé, variant de 24 fr. 98 à 21 fr. 70.

L'année 1893 a vu se continuer cet avilissement. Dans la seconde quinzaine de décembre, le cours moyen a été de 20 fr. 29 à Paris les 100 kilogrammes et, dans le même temps, il était de 18 francs à Berlin, de 16 francs à Vienne, de 15 fr. 30 à Londres, de 13 fr. 53 à Amsterdam, de 13 fr. 56 à New-York, de 12 fr. 66 à Chicago.

Le contraste entre la première période et la seconde est saisissant. Ce n'est pas à dire que le droit de douane ait causé directement cette déroute continue des cours du blé, puisque l'établissement du droit de 5 francs n'eut lieu que parce que la crise sévissait déjà. Mais la taxe douanière est restée impuissante à conjurer le mal. Imposée pour empêcher l'avilissement des prix, elle n'a pas enrayé ce mouvement, et n'a eu pour résultat que de maintenir sur le marché français un écart de 4 fr. 50 à 5 francs entre le prix national et ceux des marchés de l'extérieur.

C'est d'ailleurs en soi un résultat encore appréciable, et ce qui le prouve bien c'est que tous les amis protectionnistes de l'agriculture, après avoir constaté l'insuffisance de l'action du droit de 5 francs, en ont conclu, non pas qu'il le fallait supprimer, mais au contraire qu'il était urgent de l'élever à 7, 8 ou même 10 francs, ainsi que le proposèrent les plus ardens.

Sur les causes de cet avilissement de prix, si elles sont permanentes ou passagères, si elles se rattachent exclusivement à l'action irrésistible de la concurrence étrangère, ou si une certaine lenteur, chez nos populations agricoles, à adopter des procédés plus industriels, des méthodes plus scientifiques de culture, n'explique pas en partie l'infériorité dont elles sont actuellement frappées; sur ces divers points et sur bien d'autres, M. Graux et M. Sébline ont présenté de savans rapports à la Chambre et au Sénat. Les mêmes sujets ont été traités devant ces assemblées avec un talent et un éclat remarquables dans une série de belles séances qui ont rappelé le souvenir de quelques-unes des plus brillantes discussions d'autrefois.

Il ressort du débat que l'agriculture française, malgré l'appui que lui a donné le droit de 5 francs, ne peut résister à l'action déprimante exercée sur les prix par l'importation des blés des États-Unis, de l'Inde, de l'Australie et de la Russie, où la production ne cesse de s'accroître. Tout concourt à diminuer les prix non seulement du blé, mais d'un grand nombre d'autres produits, tels que les huiles, les fers, les fils, les tissus : les facilités des communications télégraphiques, la rapidité croissante et le bon marché

des moyens de transport, la substitution des machines au travail agricole, généralement tous les progrès scientifiques, puis l'abaissement presque incroyable du fret, 1 fr. 50 par quintal d'Odessa à un port français, 2 francs de New-York, 3 francs de Buenos-Ayres. Or l'agriculteur français, a soutenu M. Graux, ne peut établir le prix de revient de son blé au-dessous de 24 à 25 francs le quintal. C'est donc à ce niveau qu'il faut relever les prix sur nos marchés intérieurs au moyen de la surtaxe, si l'on veut que les emblavures en froment ne diminuent pas sur notre sol et que la France ne suive pas l'exemple de l'Angleterre, où l'on ne fait plus la culture du blé que d'après des méthodes intensives, sur quelques terres de choix, et où chaque année on importe en moyenne 50 millions de quintaux de blé.

La question des changes et de leur influence sur la crise de notre agriculture a suscité les opinions les plus contradictoires. Un livre récent d'un économiste distingué, M. Edmond Théry, *la Crise des changes*, cherche à établir que toute perte au change est une prime d'exportation pour les pays qui la supportent, et que l'importance de la prime est en raison directe de l'importance de la perte. Cette thèse, d'apparence paradoxale, a été combattue avec éclat par M. René Brice (séance du 12 février).

Les protectionnistes cependant espéraient beaucoup de cet argument du change. La plupart des pays neufs, agricoles, ont une monnaie avariée. On peut acheter chez eux avec une quantité d'or une quantité plus grande de papier ou d'argent représentant une quantité plus grande de quintaux de blé. D'où la perte au change devient une prime d'exportation.

Mais ceux qui tirent des conclusions extrêmes du fait du change n'ont pas plus raison que ceux qui n'en veulent tirer aucune. Les premiers raisonnent ainsi : Le change étant de 60 pour 100, on peut, dans le pays où ce change existe, acheter, avec 100 francs d'or, 160 francs de monnaie de papier avec lesquels vous acquérez la même quantité de marchandises que vous feriez chez vous pour 160 francs d'or. Cela n'est pas, car les prix des marchandises et denrées haussent dans un pays à mesure que la monnaie se déprécie.

Ce qui est vrai, d'autre part, c'est que cette hausse des prix ne suit pas une progression aussi rapide que la dépréciation de la monnaie, en sorte que, pendant le période de la dépréciation, le change offre en effet aux acheteurs étrangers une véritable prime favorisant les sorties de marchandises et productions du pays. Le phénomène a été constaté de la façon la moins équivoque pendant nombre d'années dans l'Inde, et actuellement il se manifeste

très nettement dans la République Argentine où le relèvement économique s'accomplit en partie grâce à une énorme dépréciation de la monnaie de papier. Aussi voit-on dans ce pays le gouvernement et la population s'unir dans un commun effort pour maintenir le change au taux le plus élevé possible, au grand détriment d'ailleurs des créanciers étrangers de la République.

La Chambre, après avoir entendu les partisans et les adversaires des nouveaux droits, a repoussé par 427 voix contre 81 la taxe extrême de 10 francs et par 360 contre 150 la taxe de 8 francs.

M. Méline s'était rallié à la dernière heure au droit de 7 francs que le gouvernement avait proposé dès le début et qui a obtenu 362 voix contre 166. On a sacrifié d'un commun accord la combinaison de l'échelle mobile que la commission avait présentée comme un correctif du droit de 8 francs. Aucune suite n'a été donnée à l'idée de droits proportionnels à la perte au change dans certains pays étrangers.

Le Sénat ayant ratifié presque sans débat le vote de l'autre assemblée, le seul résultat de cette mobilisation générale de l'armée protectionniste a été l'imposition d'une surtaxe de 2 francs au droit existant. Cette modération relative, après de si violentes démonstrations en faveur de mesures beaucoup plus énergiques, a été déterminée par une double considération. Les amis les plus déterminés de l'agriculture ont dû reconnaître qu'il pouvait être dangereux de jouer sans précaution de l'arme protectionniste. Le traité de commerce que la Russie a conclu avec l'Allemagne, celui qu'elle négocie avec l'Autriche-Hongrie, leur ont ouvert les yeux. Puis, derrière les questions douanières ils ont vu apparaître les questions sociales, derrière M. Méline les citoyens Jaurès et Jules Guesde.

Les protectionnistes ont eu l'imprudence de reprocher aux libéraux de favoriser par leur doctrine du « laisser faire » la propagande révolutionnaire et anarchiste. Les libéraux n'ont pas eu de peine à démontrer que le protectionnisme conduisait à l'*étatisme* (abominable néologisme, aussi affreux que la chose qu'il représente) et que de l'étatisme on versait dans le socialisme et dans le collectivisme.

La démonstration était superflue, car M. Jaurès est venu très franchement étaler le phénomène à la tribune. Que demandait-il? Rien que de raisonnable, si l'on pousse à ses conséquences extrêmes la doctrine qui a inspiré le droit de 7 francs. Il demandait que l'État eût seul le droit d'importer les blés et les farines, et de les revendre à un prix fixé par une loi chaque année.

C'est du collectivisme, mais appuyé sur les plus solides arguments protectionnistes. M. Jaurès est l'ennemi de la concurrence, comme les adeptes de M. Méline. Comme eux, il hait les intermédiaires, le grand commerce, la spéculation. A leur exemple, il considère la cherté des denrées comme une source de richesse, et la baisse des prix comme une calamité publique. Comme eux enfin, il invoque l'intervention de l'État.

On se demande pourquoi les protectionnistes n'ont pas adopté avec enthousiasme sa proposition. Elle présente en effet de grands avantages, ceux-là mêmes que l'on recherche dans l'école Méline. Elle supprime la spéculation, elle intervient dans les contrats, elle garantit aux cultivateurs de blé le prix minimum de 25 francs.

M. Jules Guesde a été naturellement plus loin que M. Jaurès. Ce n'est pas assez que l'État se fasse l'importateur unique de blé, il faut qu'il soit aussi le distributeur des subsistances, l'arbitre souverain des profits et des salaires. A quoi bon ce droit de 7 francs qui ne protège que la grande culture, genre de protection qui enrichit les riches et appauvrit les pauvres? Laissez le commerce libre, s'écrie alors l'économie politique dans sa simplicité d'âme. — Non, répond M. Jules Guesde, la liberté ne profite qu'aux forts et écrase les faibles. A la protection dont vous favorisez la grande culture, il faut opposer la protection pour les ouvriers agricoles. Votez une loi qui établisse un salaire minimum pour les ouvriers de la terre. Ceux-là sont vraiment les producteurs, et, par une misérable ironie de la destinée, ils ne sont pas les vendeurs du blé que leur travail fait jaillir du sol. Acheteurs du pain quotidien, ils sont les premières victimes du droit de 7 francs.

Il n'est pas mauvais que la Chambre ait eu ainsi un aperçu des solutions socialistes que recèle le protectionnisme. Et tout d'abord la perspective paraît l'avoir singulièrement intimidée. Elle n'a pas osé repousser nettement les propositions relatives à la fixation d'un salaire minimum pour les ouvriers agricoles, elle les a renvoyées à la commission du travail. La protection du travail n'est-elle pas, après tout, le corollaire de la protection de l'industrie et de l'agriculture? S'il convient d'assurer au producteur un prix minimum rémunérateur pour la vente de ses produits, comment ne conviendrait-il pas de garantir au travailleur un salaire minimum rémunérateur pour l'emploi de sa peine?

De cette grande discussion que reste-t-il? Une surtaxe de 2 francs dont profiteront à peu près seuls les propriétaires de grandes exploitations agricoles, et dont ils ne pourront pas pro-

fiter avant une année au moins, à cause des énormes quantités de blés étrangers qui ont été importées en France dans les deux mois de janvier et février. La surtaxe de 2 francs n'empêchera pas la Russie, les États-Unis, l'Australie, la République Argentine de nous envoyer leurs blés. Nous paierons seulement la farine et par conséquent le pain un peu plus cher. Et cependant, quand l'heure sera venue pour les agriculteurs de commencer à recueillir le plein bénéfice de la surtaxe, il est plus que vraisemblable que les mêmes causes générales qui ont fait baisser le prix du blé avec le droit de 5 francs, ne permettront pas que le nouveau droit procure le prix minimum rémunérateur de 25 francs. Toutefois, et c'est le plus net des résultats du vote, une apparente satisfaction a été donnée aux plaintes de l'agriculture. Des promesses avaient été faites aux dernières élections par un grand nombre de députés à leurs électeurs; ces promesses sont dégagées.

IV

La viticulture ne souffre pas moins que l'agriculture. Elle a même une cause plus immédiate et plus aiguë de faire entendre des lamentations. La crise présente en effet cette singularité qu'elle est la conséquence d'une récolte magnifique. Mais cette récolte a un défaut radical, celui du cheval si beau qui n'avait oublié que d'être vivant, ou du navire parfait dont l'unique inconvénient est de ne pouvoir naviguer. Cette récolte est la plus belle qu'on ait vue depuis le phylloxera; mais elle ne se vend pas.

Les vendanges de 1893 ont donné 50 millions d'hectolitres; 15 millions sont encore dans les celliers des producteurs qui ne peuvent les écouler à aucun prix.

La mévente des vins! cri poussé depuis trois mois dans tout le Midi, et aussi dans la Bourgogne et dans la Gironde! Mévente! c'est-à-dire grève d'acheteurs, absence d'ordres, abstention des consommateurs. L'étonnement du Midi, devant le phénomène de la mévente, a été si profond, qu'il a engendré l'indignation et presque soufflé la révolte. On a vu, dans certaines régions, des groupes d'habitans menacer le gouvernement du refus de l'impôt, s'il ne mettait un terme à la mévente.

Il est certain que la déconvenue est grande, que les populations viticoles sont durement frappées, et qu'il est naturel que dans leur détresse elles se soient adressées aussitôt à l'État. Il faut rendre cette justice à ceux qui ont pris la parole en leur nom,

au corps législatif, qu'ils ont eu le courage, au lendemain du vote de la surtaxe du blé, de déclarer qu'un relèvement du droit de douane sur les vins serait un remède insuffisant, que la question douanière n'avait rien à voir avec la question de la mévente des vins.

Rien de plus juste. Ce n'est pas la concurrence des vins étrangers qui empêche la consommation française d'absorber les 15 millions d'hectolitres de vins nationaux restés en souffrance, c'est la bière, le cidre, les vins artificiels, les habitudes nouvelles prises par la population pendant la longue bataille engagée contre le phylloxera; c'est aussi, il faut bien le dire, le défaut de ressources. La consommation reste insensible aux appels éperdus de l'industrie viticole; elle n'achète pas, quoique l'on prétende lui céder la marchandise à vil prix, parce que ses ressources ne lui permettent pas d'accroître sa dépense habituelle en ce qui concerne ce produit.

La principale raison de la mévente est donc la surproduction. La terre a donné 15 millions d'hectolitres de trop, et ils restent pour compte à leurs producteurs. Peut-être aussi la qualité n'a-t-elle pas répondu à la quantité. La chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux de Paris et du département de la Seine a parlé, dans une note adressée au gouvernement, de vins à faible degré, dont la conservation sera difficile et incertaine.

« L'affaiblissement du degré des vins français est un des côtés caractéristiques de la reconstitution de nos vignobles, » dit ce même document, attribuant le phénomène aux nouvelles méthodes de culture et au changement de cépages. Si de telles assertions ont quelque chose de fondé, on trouverait là une raison déjà suffisante des hésitations du commerce.

Les viticulteurs ne se sont pas adressés en vain à la Chambre. Celle-ci ne leur a pas accordé tout ce qu'ils demandaient, elle ne pouvait leur donner ni la suppression de l'octroi, ni les transports à prix infiniment réduits, ni la destruction radicale et immédiate du privilège des bouilleurs de cru, ni la prohibition de la consommation de l'alcool. Du moins la viticulture a obtenu, sous la forme d'un ordre du jour contenant de pressantes invitations au gouvernement, des promesses qui ont une sérieuse valeur.

Le gouvernement devra, pour réaliser ces promesses, alléger les impôts qui pèsent sur les vins, déclarer une guerre acharnée aux fraudes et aux sophistications, et présenter des mesures propres à augmenter l'exportation des vins.

V

Le 8 juin de l'année dernière, M. Denormandie présentait son rapport au Sénat au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi voté par la Chambre sur la réforme des caisses d'épargne. Malheureusement la discussion du budget de 1894 ayant absorbé les dernières journées de la session, le projet de loi sur les caisses d'épargne, après une première délibération, resta en route avec tant d'autres.

Les élections générales eurent lieu, la nouvelle Chambre se réunit, renversa le ministère Dupuy, édifia le ministère Casimir-Perier. On dut s'occuper des bombes anarchistes, puis l'année 1893 se termina et deux mois de 1894 s'écoulèrent. Le travail de M. Denormandie restait sur le chantier, son auteur cherchant à le rajeunir de temps à autre; de là un premier rapport supplémentaire le 16 février, un second le 27. Enfin le Sénat mettra sans doute dans le plus bref délai à son ordre du jour l'éternelle question des caisses d'épargne. Le moment est donc propice pour constater en quel état se présente aujourd'hui cette fameuse réforme dont l'opinion publique s'était si fort et si justement occupée l'année dernière.

Un fait capital résume les causes et les circonstances qui ont fait naître le besoin d'une réorganisation du système des caisses d'épargne. Pendant trois ou quatre années, grâce au taux d'intérêt avantageux que servaient ces établissemens à leurs déposans, les dépôts ont afflué aux caisses privées et à la caisse nationale en telle proportion que le total en atteignait, à la fin de 1892, l'effrayante somme de près de quatre milliards.

Somme effrayante, parce que le gouvernement a la responsabilité de ces dépôts, et parce que les fonds ainsi confiés à la Caisse des consignations et employés en rentes, sont remboursables à vue. La gravité extrême de ces deux points constitue tout l'intérêt du travail de réforme, par voie législative, du régime des caisses d'épargne, travail commencé en 1887 et qui n'est pas encore achevé aujourd'hui (1).

Ce qui fait la force actuelle de nos caisses d'épargne et l'indiscutable confiance dont elles jouissent dans le public, c'est que les classes populaires, qui constituent la grosse clientèle des guichets, sont intimement persuadées que porter leur argent à la caisse d'épargne c'est le prêter directement au Trésor, le débiteur

(1) Voyez *Le projet de réforme des Caisses d'épargne* dans la *Revue* du 15 juin 1892

le plus solvable qui puisse exister. Il y aurait eu un péril extrême à modifier ce sentiment. Le crédit des caisses s'étant associé, par des transitions successives, au crédit même de l'État, il était trop tard pour épiloguer sur les faits, pour discuter les points de droit. Tout le monde croit que la caisse d'épargne, c'est l'État, et celui-ci a fait ce qu'il fallait pour encourager cette appréciation. Jusqu'en 1886 la Caisse des dépôts et consignations, à laquelle toutes les caisses d'épargne sont obligées de transmettre les fonds qu'on leur confie, pouvait, soit verser au Trésor en compte courant, soit employer en titres de l'État français, les fonds ainsi recueillis. Le montant des versemens en compte courant effectués par la caisse au Trésor n'était d'ailleurs pas limité. Un article inséré à la fin de 1886 dans la loi de finances pour 1887 décida que ce montant serait à l'avenir fixé à 100 millions au maximum et que le surplus serait employé à des achats de rentes. Depuis cette époque, ce que le public a su de plus intéressant sur la Caisse des dépôts et consignations est qu'elle représente le plus gros acheteur de rentes françaises qui existe et ait jamais existé.

La Caisse des dépôts et consignations, on ne saurait l'oublier, c'est l'État, se rendant acquéreur de titres d'une *dette perpétuelle* contractée sur lui-même, pour garantir une *dette à vue* qu'il lui plaît de contracter à l'égard des déposans des caisses d'épargne, et qui d'année en année devient plus lourde. De ses rentes sur l'État, le porteur n'attend absolument que l'intérêt promis; on ne lui doit point le capital, on lui doit tant pour cent par an, payable par trimestre. Ses fonds à la caisse d'épargne au contraire, il faut qu'il les sente toujours, et en toute circonstance, à sa disposition : il faut qu'il soit assuré que, même en temps de crise, — et surtout en temps de crise, — il n'aura qu'à se présenter aux guichets de la caisse pour retirer son argent.

S'il n'en va pas ainsi, ne parlez plus de caisses d'épargne; ces établissemens sont transformés en banques de dépôts; l'ancienne institution, populaire, protectrice et instigatrice de la petite épargne, n'existe plus.

Or les quatre milliards de dépôts sont-ils réellement remboursables à vue, aujourd'hui qu'ils sont placés en rentes françaises pour la plus forte partie de ce montant? Poser la question c'est la résoudre. Entre le principe et le fait a existé dès lors une antinomie dont le péril n'était pas seulement théorique, mais pouvait subitement surgir dans le domaine de la réalité.

Comment endiguer cet afflux des dépôts, empêcher que la masse n'en dépasse les quatre milliards déjà atteints, et préparer les moyens de ramener peu à peu ce total à trois, puis à deux

milliards? Deux causes avaient provoqué l'afflux des dépôts : un taux d'intérêt excessif, et le maintien à 2000 francs du maximum des dépôts individuels. Abaisser le taux d'intérêt, et ramener le maximum à 1 000 francs ou tout au moins à 1500 francs, telle était la solution toute rationnelle et toute pratique du problème.

La réduction d'intérêt fut la première mesure adoptée.

En 1890 les caisses recevaient encore un intérêt de 4 pour 100 l'an. Mais le taux paraissait si exagéré, la rente française ayant déjà dépassé 92 francs, que la loi de finances du 26 décembre 1890 le réduisit à 3,75 pour 100 à partir de 1891. Mais, disait elle-même la commission de surveillance de la Caisse dans son rapport sur les opérations de 1890, « cet intérêt réduit est de beaucoup supérieur à celui que la Caisse peut retirer actuellement de ses placemens nouveaux en valeurs d'État, et il est vraisemblable qu'il devra être encore abaissé, si l'on veut éviter le recours à la garantie du Trésor. »

Le taux fut maintenu à 3,75 pour 100 pendant les deux années 1891 et 1892, puis de nouveau abaissé, par une simple clause de la loi de finances du 26 décembre 1892, à 3,50 pour 100 pour l'année 1893. L'intérêt était ramené en même temps à 2,75 pour 100 pour les déposans à la Caisse d'épargne postale.

Les retraits de fonds qui se produisirent immédiatement fournirent la preuve que ceux-là avaient vu juste qui dénonçaient le taux excessif d'intérêt comme une des causes directes de l'hypertrophie des caisses d'épargne.

C'est au cours de cette période de retraits qu'arriva devant la Chambre (février 1893) un projet de réforme des caisses d'épargne déjà voté en première lecture, et que la commission rapportait revu, corrigé, amélioré pour une seconde délibération. Entre autres innovations, il ramenait de 2000 à 1000 francs le maximum du compte ouvert à chaque déposant.

La limite de 2000 francs est manifestement trop élevée. Si une somme de 1000 francs peut être considérée comme de la petite épargne, c'est-à-dire exactement de l'espèce d'épargne que les caisses ont pour mission d'aider à se former et de recueillir, il n'en est plus de même pour une somme variant de 1 000 à 2 000 francs. Pour celle-là, tous les genres de placement sont ouverts aux capitalistes, la caisse d'épargne lui doit rester fermée. La commission l'avait sagement compris; mais elle était quelque peu naïve en supposant qu'elle le ferait comprendre au gouvernement et à la Chambre.

Elle dut se contenter d'une demi-mesure et obtint que le

montant maximum des comptes nouveaux serait désormais fixé à 1 500 francs.

La partie originale du projet de la commission était la concession à un certain nombre de caisses d'une liberté d'action, fort limitée d'ailleurs, pour l'emploi des dépôts.

Les caisses auxquelles pouvait s'appliquer la réforme projetée sont au nombre d'environ cinquante, soit le dixième à peu près du montant total. Ce sont celles qui s'administrent elles-mêmes, sans l'intervention d'aucune autorité municipale ou départementale. Actuellement, rien ne distingue leur fonctionnement de celui de toutes les autres caisses. Elles font comme ces dernières l'office de pompe aspirante pour drainer les petites épargnes et les envoyer au réservoir commun de la Caisse des dépôts et consignations.

La commission proposait de donner à ces cinquante caisses une petite part d'autonomie, la faculté de consacrer à des placemens locaux, rigoureusement déterminés par la loi, un montant des capitaux qui leur sont confiés, correspondant à trois fois celui de leur fortune personnelle, mais ne dépassant pas le quart des dépôts.

La Chambre a reculé devant une expérience, même si modeste. Elle a voulu que toutes les caisses restassent comme par le passé de simples rouages de l'État pour la concentration des capitaux. On doit le regretter, car le danger était nul et l'essai promettait d'être intéressant. Tout ce que la Chambre concéda dans cet ordre d'idées fut l'élargissement du cercle des emplois pour la fortune personnelle des caisses.

Tel est l'état dans lequel fut porté devant le Sénat, vers le milieu de l'année dernière, le projet de réorganisation. Les grandes lignes en ont été conservées par la commission sénatoriale. Toutefois le nouveau projet se distingue du précédent par quelques modifications d'une réelle importance.

Les caisses d'épargne étant obligées de se dessaisir des fonds à elles versés, sous la réserve de la partie nécessaire pour leur gestion, et la Caisse des dépôts et consignations ayant reçu mission de gérer ces fonds, cette caisse peut les employer : 1° en valeurs de l'Etat ou jouissant d'une garantie de l'État; 2° en obligations négociables et entièrement libérées des départemens, des communes, des chambres de commerce; en obligations foncières et communales du Crédit foncier.

M. Denormandie dit, dans son premier rapport supplémentaire, que la difficulté des emplois est insoluble, au moins absolument parlant, et qu'on ne peut la corriger que par certaines

mesures, en diminuant la nature et l'importance des périls qu'elle peut faire courir.

La difficulté de la gestion, en effet, est en raison directe de l'énormité du capital. Si des réalisations deviennent nécessaires, elles doivent procéder par masses, et, même portant sur des rentes, c'est-à-dire sur la valeur qui a le marché le plus large, elles peuvent exercer une action fâcheuse sur les cours. Que serait-ce si le champ des placemens de la Caisse était étendu de telle sorte qu'elle fût obligée de chercher à réaliser des valeurs malaisément négociables?

On objecte que la Caisse des dépôts aurait la ressource de s'adresser à la Banque de France. M. Denormandie démontre sans peine qu'en cas de crise sérieuse (et c'est le seul cas à examiner) on ne pourrait trouver à la Banque qu'un concours relativement limité.

Il est donc de toute nécessité, non seulement que le portefeuille des caisses d'épargne ne contienne en tout temps que des valeurs négociables presque à cours certains et par grandes masses, mais encore que les disponibilités de la Caisse soient accrues.

Depuis 1886, la somme non employée par la Caisse des dépôts ne peut excéder 100 millions; elle est placée en compte courant au Trésor. La commission du Sénat propose de remplacer cette disposition par la suivante :

« Les sommes non employées ne peuvent excéder 10 pour 100 du montant des dépôts au 1er janvier. Elles sont placées soit en compte courant au Trésor dans les mêmes conditions que les élémens de la dette flottante portant intérêt, *soit en dépôt à la Banque de France*. La partie déposée en compte courant au Trésor ne peut dépasser 100 millions. »

Le solde des dépôts étant, au 31 décembre dernier, de 3150 millions, la Caisse des dépôts pourra donc laisser sans emploi 315 millions, dont 100 en compte courant au Trésor, et 215 déposés à la Banque de France, ces derniers sans intérêt.

Cette mesure entraînera nécessairement une diminution dans le taux d'intérêt servi aux déposans. Le rapporteur entrevoit sans inquiétude cette conséquence. « La grande préoccupation de tous, dit-il, est l'accroissement continu et excessif des dépôts qui affluent dans les caisses de l'État, et engagent sa responsabilité en cas de crise. Or le seul et véritable remède à cette situation réside dans l'abaissement du taux d'intérêt servi aux déposans ; tant que ce taux ne sera pas inférieur sensiblement à celui des valeurs de tout repos et en particulier de la rente

nationale, la caisse d'épargne ne sera pas seulement le refuge assuré du capital en formation, elle deviendra une caisse de placement jusqu'à la limite autorisée par la loi, ce qui est contraire au but de son institution. »

Ainsi le taux d'intérêt cessera de dépasser celui du rendement que donnerait le placement direct en rentes françaises et l'incitation sera moins grande pour beaucoup de déposans à conserver à la caisse d'épargne le maximum de leurs dépôts.

Avec l'abaissement prochain à 3 pour 100 du taux de l'intérêt versé aux caisses et la réduction du minimum des dépôts à 1 500 francs, il est permis d'espérer que l'afflux des dépôts, s'il n'est totalement arrêté, ce qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses, sera au moins ralenti.

VI

Sur la question des facilités plus grandes à donner à toutes les caisses d'épargne pour les emplois de leur fortune personnelle et aux caisses dites indépendantes pour le placement d'une partie de leurs dépôts, on ne pouvait attendre du Sénat qu'il se montrât plus novateur que la Chambre des députés où les réformateurs n'ont pu sur le dernier point obtenir gain de cause.

On sait quelle brillante campagne ont menée pour ce « libre emploi » un petit nombre d'hommes énergiques, résolus, phalange hardie, portée par de vigoureuses convictions, à la tête de laquelle figure le président de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, M. Rostand. Si peu ambitieux que fût le programme présenté par ces prétendus révolutionnaires, il n'a pas trouvé grâce devant le Sénat plus que devant l'autre assemblée. Non seulement on lui reprochait d'ouvrir le champ à des expériences téméraires, mais il constituait un régime boiteux, rompant la belle ordonnance de la législation uniforme pour toutes les caisses. Or on sait quelle passion nous avons en France pour l'uniformité en matière administrative.

Si l'on vient à chercher ce que pensent les caisses d'épargne elles-mêmes des projets dont elles sont l'objet, on découvre que quelques-unes réclament un peu de liberté, telle la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, mais que l'immense majorité des caisses ne souhaite rien tant que le maintien du *statu quo*.

Prenons pour exemple une caisse de nos grandes villes de province, devant à ses déposans de 25 à 35 millions. Ce solde s'est accru de 2 ou 3 millions dans les années 1891 et 1892. Le

président de la caisse, c'est-à-dire le maire de la ville et le conseil des directeurs, sont enchantés de ce développement des opérations, car ils sont préoccupés avant tout d'un point, capital à leurs yeux : l'augmentation continue du solde dû aux déposans. Si chaque année voit s'élever le solde, tout est bien, l'institution des caisses d'épargne est en pleine prospérité.

Cet état d'esprit des caisses d'épargne explique la résistance obstinée qu'ont rencontrée les timides innovations élaborées par le Parlement et formulées dans le projet de loi que va discuter le Sénat.

Un observateur désintéressé estimera qu'il est contraire à toute raison que l'État assume la responsabilité de rembourser à vue 3 milliards de francs, dont il n'a pas besoin, auxquels il ne doit d'ailleurs pas toucher, et qu'il est obligé de placer en ses propres valeurs.

Tout autre est le point de vue des administrateurs d'une caisse d'épargne particulière. Là n'existe plus la préoccupation des 3 milliards. On se trouve en présence d'un capital relativement modeste, 25 ou 35 millions, qui a été envoyé à la Caisse des dépôts et consignations. Celle-ci répond du capital, paie un intérêt de 3,50 pour 100 et se charge d'envoyer les fonds nécessaires s'il survient des demandes anormales de remboursement. Nulle crainte, par conséquent.

La Chambre vient à voter une disposition aux termes de laquelle le maximum de chaque dépôt sera ramené de 2000 à 1 500 francs. La mesure est trouvée détestable, et justement pour la raison qui la faisait réclamer par les économistes, parce qu'elle tendra à réduire le total des dépôts par l'élimination progressive des comptes les plus forts appartenant à des capitalistes ou à des commerçans qui se servent de leur dépôt aux caisses comme d'un compte courant chez un banquier.

On invoque l'argument qui a été plusieurs fois porté à la tribune, même par des membres du gouvernement, savoir que ce sont les livrets supérieurs à 1 000 francs qui seuls fournissent aux caisses d'épargne les ressources annuelles avec lesquelles elles s'administrent. Or, sur le total de 3 milliards que doit l'État aux caisses d'épargne, il y a au moins un milliard (1), probablement un milliard et demi, constitué par des dépôts supérieurs à 1 500 francs et auxquels logiquement les caisses d'épargne devraient

(1) A la fin de 1892, sur un ensemble de 5 948 882 livrets correspondant à une somme totale de 3 052 760 000 francs, on comptait 787 285 livrets de 1 000 à 2 000 francs pour 1 135 millions, et 495 391 livrets de 2 000 francs et au-dessus, ces derniers passibles de réduction dans un délai de trois mois, pour 1 022 millions.

être fermées. Faudra-t-il cependant les conserver et maintenir la limite à 2000 francs, uniquement pour que les caisses puissent faire face à leurs dépenses et réaliser un léger bénéfice ? Cette thèse, qui est celle de chaque caisse d'épargne en son particulier, est cependant insoutenable, car il y a un intérêt supérieur à celui des frais d'administration des caisses, c'est l'intérêt public qui exige que l'afflux des dépôts soit enrayé.

La plus grande confusion règne donc encore dans les esprits au sujet du rôle que doivent jouer les caisses d'épargne.

Écoutons les réformistes :

« Faire de l'État l'unique dispensateur d'un capital d'épargne qui est aujourd'hui de 3 milliards et demi et qui paraît destiné à s'accroître indéfiniment, est une conception financière monstrueuse. Pour sortir de cette impasse, il n'existe qu'une issue, c'est de rendre aux caisses d'épargne la liberté, non pas une liberté immédiate, sans précaution, brutale en quelque sorte, mais une liberté progressive et mesurée. Il faut « décentraliser » les fonds des caisses d'épargne. »

Demandons d'autre part aux conservateurs ce qu'ils pensent des libertés que la commission du Sénat propose de concéder aux caisses relativement à l'emploi de leur fortune personnelle, c'est-à-dire de l'ensemble des bonis annuels réalisés sur la distribution des intérêts :

« En principe les déposans ont droit aux revenus totaux du portefeuille, et si ce revenu dépasse le taux normal de l'intérêt, l'excédent devrait être réparti. C'est ce qui a lieu dans plusieurs États voisins, où les revenus de l'exercice donnent lieu, tous les cinq ou six ans, à des distributions complémentaires entre les titulaires de livrets.

« Par conséquent, on ne voit pas du tout pourquoi la loi autoriserait les administrations des caisses à employer ces bonis en souscriptions volontaires à des œuvres d'assistance publique ou en prêts de faveur, ce qui veut dire en libéralités non remboursables. Il n'est pas difficile de prévoir les abus qui s'introduiront par cette brèche. On va placer les administrations des caisses d'épargne aux prises avec toutes les sollicitations locales. Les influences politiques entreront en scène pour obtenir des concours financiers destinés à subventionner des entreprises de prétendue bienfaisance, et les caisses seront exposées à tous les périls.

« La Chambre a rejeté avec raison toutes les innovations qui avaient pour but de donner à ces institutions une initiative incompatible avec la responsabilité de l'État. Il faut rester dans cette voie. Nous avons vu en 1893 l'extrême impressionnabilité des

déposans et comment la campagne entreprise contre nos caisses avait provoqué l'arrêt des dépôts. Il n'y avait aucun prétexte à cet effarement. Que serait-ce si on introduisait dans la législation des mesures imprudentes?

« Quant aux caisses libres que des esprits théoriques voudraient instituer à côté des caisses officielles et qui auraient la pleine disposition de leurs dépôts, elles compromettraient le crédit des caisses officielles. Leur mauvaise gestion réfléchirait, dans le public, sur celle des caisses ordinaires et leur ferait perdre la confiance des déposans. Ces caisses libres existent en Italie. On n'a qu'à aller voir ce qu'elles deviennent. »

Voilà les deux opinions extrêmes. Mais il y a bien des nuances entre le maintien du *statu quo* et le système des caisses libres ou de la « décentralisation » des fonds des caisses d'épargne. Le Sénat aura pour se guider les rapports si instructifs de sa commission ; il saisira toute l'importance des deux innovations qui y sont proposées : la constitution d'une énorme réserve qui pourra atteindre 10 pour 100 du montant des dépôts, et la faculté donnée à la Caisse de déposer 200 millions en espèces à la Banque de France, outre les 100 millions remis en compte courant au Trésor. Présenter de telles mesures, n'est-ce pas accuser la gravité des problèmes posés par l'accumulation croissante des dépôts aux caisses d'épargne ?

On a vu, il est vrai, l'année dernière, le public retirer subitement des fonds dans une proportion inusitée. A la fin de juin l'excédent des retraits dépassait même 200 millions; mais dans le deuxième semestre, cette espèce de panique, que rien ne justifiait, s'est calmée, et la confiance est revenue peu à peu. Les dépôts dépassèrent de nouveau les retraits ; la Caisse des consignations, qui pour la première fois s'était trouvée transformée en vendeur de rentes, n'a pas tardé à redevenir acheteur. Dans les deux derniers mois de février et mars, elle a consacré à des acquisitions de rentes un capital de 57 millions. Que l'on multiplie ce chiffre par six, on verra de combien sera accru en 1894 le solde général dû aux déposans des caisses d'épargne, au cas que le vote du projet de loi de réforme soit encore retardé.

VII

Si la réorganisation du régime des caisses d'épargne intéresse surtout l'avenir économique de la France, la configuration qui va être donnée à son plus prochain budget, celui de 1895, dont le

projet a été présenté à la Chambre avant son départ pour les vacances, engage, dans le présent, la solidité de nos finances.

Il y avait à pourvoir, cette année, à une insuffisance de 139 millions de francs. Prenant en effet, comme point de départ, le montant des recettes voté l'année dernière pour le budget de 1894, le ministre devait, dans les prévisions relatives à 1895, diminuer ce montant d'une somme de 50 millions, dont 30 millions de ressources exceptionnelles sur lesquelles il n'y avait plus à compter, et 20 millions représentant l'ensemble des moins-values de rendement accusées par les relevés mensuels en 1893. D'autre part il avait à inscrire 89 millions de dépenses nouvelles. Recevant 50 millions de moins, ayant à débourser 89 millions de plus, le Trésor devait se trouver à découvert de 139 millions.

Heureusement la conversion effectuée en janvier dernier, en enlevant aux porteurs de rentes 4 1/2 pour 100 deux neuvièmes de leur revenu, a allégé d'une somme de 68 millions les charges de la dette publique. Il eût été désirable que cette splendide économie pût être appliquée à quelque dégrèvement important, dont la population se fût montrée reconnaissante envers la République. Mais l'économie était dévorée d'avance par l'accroissement des dépenses. Le bénéfice de la conversion a donc servi à couvrir 68 des 139 millions manquans, et il restait encore à pourvoir à un déficit de 71 millions.

Le projet de M. Burdeau est à la fois très complexe et très hardi. L'intention de faire une œuvre démocratique y est manifeste. Si les combinaisons qu'il propose sont adoptées par la Chambre, un très grand nombre de contribuables qui ne participent aux charges publiques que pour un chiffre presque insignifiant paieront moins encore ou ne paieront plus du tout, et le fardeau se trouvera reporté sur les classes moyennes, déjà pourtant suffisamment atteintes.

Quoi qu'il en soit, voici l'économie du projet : M. Burdeau, constatant une insuffisance de 71 millions et demi, l'accroît encore de 13 1/2 et la porte à 85 millions par deux innovations, fort intéressantes l'une et l'autre. Il rétablit un chapitre d'amortissement, avec une dotation de 12 millions, qui s'appliquera en 1895 à l'extinction d'obligations sexennaires. Il inscrit en outre un crédit de 1 500 000 francs destiné à constituer des bonifications pour les pensions que se créent à eux-mêmes par leurs cotisations les membres des sociétés de secours mutuels. Ces retraites sont de très faible importance et, dans beaucoup de cas, la bonification sera plus élevée que leur montant. Un pensionné de 65 ans, qui aura versé 15 francs par an pendant trente-cinq années, ne se sera

constitué qu'une retraite inférieure à 60 francs; la bonification accordée par l'État sera de près de 80 francs. La charge, limitée à 1 500 000 francs pour 1895, s'accroîtra ensuite chaque année, de 400 000 francs d'abord, bien plus rapidement plus tard.

A l'insuffisance de 85 millions M. Burdeau oppose des ressources nouvelles pour 35 millions et une ingénieuse combinaison d'emprunt dissimulé pour le surplus.

Les 35 millions de ressources nouvelles proviennent, jusqu'à concurrence de 21 millions, de mesures diverses propres à prévenir la fraude et à assurer dans de meilleures conditions la rentrée des taxes existantes. Les 14 millions restans sont le produit de la grande réforme fiscale qui fait l'originalité du projet de budget de 1895.

La réforme embrasse toutes les contributions directes, sauf les patentes. Elle supprime la taxe personnelle, la taxe mobilière et l'impôt des portes et fenêtres, et propose, comme taxe de remplacement, une contribution d'habitation composée d'une taxe sur les loyers et d'une autre sur les domestiques. En outre, le taux de l'impôt sur les propriétés bâties est élevé de 3,20 à 4 p. 100. Cette contribution d'habitation est un essai d'impôt sur l'ensemble présumé des revenus des contribuables. C'est ainsi que la présente le ministre des finances dans son exposé des motifs. On réserve d'ordinaire, dit-il, le nom d'impôt sur le revenu à une contribution ayant pour base soit une déclaration du redevable, soit une enquête sur les biens de chacun. Le projet écarte toute disposition de ce genre comme pouvant constituer soit une duperie pour le Trésor, soit un système vexatoire à l'égard des particuliers. Il détermine la charge devant incomber à chaque citoyen, d'après deux indices aisés à constater : la valeur locative de son habitation et le fait qu'il emploie ou non des domestiques attachés à sa personne.

La taxe sur les loyers est un impôt de répartition ; le taux en varie de 4,95 p. 100 à Paris à 6,60 dans les petites communes, le législateur supposant, avec raison, que le loyer représente une dépense d'autant plus lourde, par rapport au revenu du contribuable, que celui-ci habite une localité où la population est plus dense. La préoccupation démocratique apparaît d'ailleurs dans les dégrèvemens accordés aux loyers les plus modestes et aux familles chargées d'enfans dont le loyer imposable ne dépassera pas un chiffre déterminé.

La taxe sur les domestiques, complémentaire de la précédente, est un impôt de quotité qui a une base certaine dans la taxe sur les loyers. Elle consiste en effet dans une majoration de 40 p. 100

de celle-ci. Elle croît en conséquence avec l'importance du loyer, puisque un loyer coûteux entraîne d'ordinaire un service de domesticité plus considérable et réciproquement. On voit que la taxe est établie non sur le nombre des domestiques, mais sur le fait d'en avoir un nombre quelconque. Toutefois les contribuables qui n'ont à leur service qu'un seul domestique du sexe féminin, ne seront assujettis qu'à 20 p. 100 de leur taxe de loyer.

M. Burdeau a établi ses prévisions de telle sorte que la suppression de l'impôt personnel et mobilier et de l'impôt sur les portes et fenêtres soit exactement compensée par l'augmentation de l'impôt sur la propriété bâtie et par l'établissement de la taxe sur les loyers, et que la plus-value attendue de 15 millions provienne toute de la taxe sur les domestiques.

Le ministre des finances n'a pas voulu dresser un budget impitoyable et demander à de nouveaux sacrifices imposés aux contribuables les 50 millions qui lui manquaient encore. Il a mieux aimé inscrire dans ses prévisions 50 millions de moins au chapitre des garanties d'intérêt aux chemins de fer et rejeter cette charge sur la dette flottante, puis conclure avec deux grandes Compagnies, l'Orléans et le Midi, une convention aux termes de laquelle ces Compagnies émettront, pour 300 millions de francs, des obligations avec le produit desquelles elles se décharger ont de leur dette antérieure de garantie à l'égard du Trésor. Le gouvernement appliquera une partie de ces fonds à l'acquittement en 1895 des garanties non portées au budget; le solde allégera d'autant la dette flottante.

Ce qui est grave dans ces comptes budgétaires, c'est l'irrésistible mouvement qui, en dépit des plus énergiques résistances, pousse toujours plus haut le total des dépenses publiques. Pour trouver dans notre budget de sérieuses économies, il faudrait bouleverser l'administration. En revanche les accroissemens de dépenses s'imposent chaque année avec un tel caractère d'implacable nécessité qu'aucun ministre des finances ne pourrait se flatter d'enrayer la force d'un tel courant.

Car toutes ces dépenses nouvelles sont justifiées. Il n'en est aucune qui n'ait sa raison d'être et ne doive trouver sa place dans le compte général. Il y a d'abord les augmentations inévitables de traitemens (instituteurs, employés des postes et télégraphes, etc.), puis l'application des lois sur l'assistance ouvrière, l'extension de l'enseignement primaire, la création d'un ministère des colonies et d'une armée coloniale, les chemins de fer au Tonkin, le renforcement des garnisons à Madagascar, la charge toujours

croissante des pensions, les primes à l'industrie, enfin les exigences des deux ministères de la guerre et de la marine.

Tandis que se produit ce phénomène de la montée constante des dépenses nationales, un grand danger menace la sécurité de notre régime fiscal et de tout notre édifice budgétaire, l'assaut que se prépare à livrer au Trésor l'armée des réformateurs de l impôt.

Comptez le nombre de leurs propositions de loi depuis le début de la session! Il faudrait, si jamais la porte du budget leur était ouverte par la faiblesse du Parlement, supprimer toutes les taxes existantes et les remplacer par les systèmes de l'invention radicale, d'un rendement incertain, mais dont l'objet principal est de faire peser la charge entière de l'impôt sur les classes riches ou simplement bourgeoises, et d'exonérer la masse des électeurs.

Parmi tous ces projets de réforme, il en est quelques-uns de moins chimériques que les autres. Le ministre lui-même introduit d'importantes modifications dans le régime des droits de succession et de mutation. Il réalise la refonte de l'impôt des boissons et prépare la suppression des octrois. Enfin il substitue, ainsi qu'on vient de le voir, à la contribution personnelle-mobilière une taxe d'habitation, nouveauté vieille, il est vrai, de plus d'un siècle, mais qui, sous sa forme rajeunie, est un acheminement à l'établissement d'un impôt général sur le revenu.

Nous marchons donc, à notre tour, à grands pas vers cet impôt sur le revenu, qui a si fortement répugné jusqu'ici par son caractère inquisitorial à l'esprit français, qui existe cependant en Angleterre, en Autriche-Hongrie, en Allemagne, que les Américains, après l'avoir établi pendant la guerre civile, n'avaient conservé que pour leurs budgets locaux, mais qu'ils songent, en ce moment même, à introduire de nouveau dans leur système fiscal national.

AUGUSTE MOIREAU.

POÉSIE

MATIN D'HIVER

La neige tombe en paix sur Paris qui sommeille,
De sa robe d'hiver à minuit s'affublant.
Quand la ville surprise au grand jour se réveille,
Fins clochers, dômes ronds, palais vieux, tout est blanc.

Moins rudes sont les froids, et la Seine charrie :
D'énormes blocs de glace aux longs reflets vitreux
Éclaboussent d'argent l'arche du pont Marie,
Poursuivent leur voyage et se choquent entre eux.

Les cloches qui tintaient à si grandes volées,
Pour fêter dignement les jours carillonnés,
N'ont plus qu'un timbre mat et des notes voilées,
Comme si leurs battans étaient capitonnés.

Les barques des chalans au long des quais rangées,
De leur unique voile ont fermé l'éventail,
Et toutes dans la glace, en bon ordre figées,
Sont prises dans leur coque et jusqu'au gouvernail.

Enrobant le soleil sous deux ailes de flamme,
Un goéland du Havre ou de Pont-Audemer
Vient comme un Saint-Esprit planer sur Notre-Dame :
On reconnaît de loin le grand oiseau de mer.

Ce fut par de joyeux et clairs matins de neige,
Où l'aurore allumait ses premiers feux pourprés,
Qu'autrefois les Normands, blonds fils de la Norvège,
Dressaient la haute échelle à Saint-Germain-des-Prés.

LE RETOUR

I

Quand on vieillit, on aime à lire l'Odyssée,
Comme on aimait, enfant, Robinson Crusoé,
Le berceau de Moïse et l'arche de Noé
Achevant sur les monts sa haute traversée.

Et quand ces livres d'or à regret sont fermés,
On revoit en esprit de fabuleux parages,
De fraîches oasis aux verdoyans mirages,
Dont nos clairs souvenirs restent longtemps charmés.

En parcourant les mers sur un navire antique,
L'illustre voyageur du monde oriental,
Par les flots emporté loin du pays natal,
Chaque soir, voyait fuir son île fantastique...

Ithaque... Il en était parti depuis vingt ans,
Et baisa le rivage en retrouvant la terre;
Tous ses compagnons morts, il revint solitaire,
Vieux et la barbe inculte après un si long temps.

L'apercevant de loin, sa grande meute aboie
Sur le pauvre honteux en haillons, presque nu.
Un seul parmi les chiens au flair l'a reconnu
Et se traîne à ses pieds en expirant de joie.

L'homme est changé... Ce n'est qu'en voyant son genou
Marqué d'une profonde et blanche cicatrice,
Que, le cœur défaillant, son ancienne nourrice
De ses deux bras émus enveloppe son cou.

Mais c'est en vain qu'il a transpercé de ses flèches,
L'un sur l'autre abattus, tous les fiers prétendans
Qui dans ses gras troupeaux mordaient à belles dents,
Et qu'il est rouge encor de leurs blessures fraîches.

Avant de lui passer au doigt l'anneau royal,
La reine, qui douta trop longtemps de son maître,
Tombe dès qu'en lui seul elle a pu reconnaître
Le robuste ouvrier du grand lit nuptial.

II

Je me souviens d'un vieux matelot saintongeais
Né près de l'Océan, à Talmont-sur-Gironde.
Son rapide voilier courait autour du monde,
A l'époque où moi-même autrefois voyageais.

En pleine mer du Sud, de longs groupes d'îlettes
Émergent au hasard sur des bancs de corail
Qui fourmillent d'écueils, où bricks et goélettes
Sur des rocs à fleur d'eau brisent leur gouvernail.

Ce fut là qu'en débris disparut son navire,
Dans la chaude contrée où les paradisiers
S'enivrent en mangeant la noix des muscadiers,
Où les cygnes sont noirs, où règne l'oiseau-lyre.

Un seul des naufragés fut sauf... le matelot,
Intrépide nageur qui put gagner la terre,
Et des jours et des mois resta sur un îlot,
De ses grands bois déserts ermite involontaire.

Il devint prisonnier de pirates malais,
Puis au banc des rameurs sur des jonques chinoises.
Quand il put échapper aux peuplades sournoises,
En rade appareillait un trois-mâts bordelais.

Mais l'homme avait perdu treize ou quatorze années
De son bel âge mûr et dans un rude exil
Sous de lointains soleils tristement égrenées;
Au cher pays natal il revint en droit fil.

III

Il rentra dans le bourg après la nuit tombée.
Déserte était la rue... on ne l'attendait pas.
Dans une maison basse, une claire flambée
Rougissait la fenêtre... Il marchait à grands pas.

De la porte entr'ouverte, il vit sa cheminée
Et reconnut la haute armoire de noyer
Par un feu de sarment très vif illuminée...
Une femme était là, travaillant au foyer ;

Malgré l'heure tardive encore bien éveillée,
Et la quenouille en main filant comme autrefois,
Seule, toute songeuse et de noir habillée...
Il eût voulu parler, mais il resta sans voix.

La pauvre et sainte femme à chevelure grise
Ne comptait plus le voir... elle avait pris son deuil...
Sur sa chaise de paille elle rêvait assise...
Lui s'arrêta d'abord haletant sur le seuil...

Puis vint à deux genoux s'incliner devant elle,
Rivant ses yeux noyés de larmes sur les siens
Dans un profond regard d'espérance immortelle,
En lui disant tout bas : « Oui, c'est moi qui reviens. »

APRÈS

Quand un ardent soleil s'éleva de la plaine,
Tous les glorieux morts n'étaient pas enterrés :
Habits galonnés d'or et capotes de laine
S'étalaient par lambeaux richement éclairés.

Plus rien ne remuait dans la chaude lumière.
Pas un tressaillement aux baisers du soleil.
L'œil ouvert, mais éteint, ou fermant la paupière,
Tous étaient endormis de leur dernier sommeil.

Petits blonds de vingt ans, vieux à moustache grise,
Conscrits et généraux, pêle-mêle étendus,
Sur le champ mortuaire où chacun fraternise,
Côte à côte gisaient dans les rangs confondus.

Héroïques d'entrain et de sauvagerie,
La veille, triomphans ou vaincus tour à tour,
Ils s'étaient bien rués à la grande tuerie
Dans le rude combat qui dura tout un jour.

Jamais le pur soleil, naissant au pied des ormes,
Ne vit pareil désastre entre deux camps rivaux,
Tant d'arbres abattus sur les débris informes,
Dans cet écrasement d'hommes et de chevaux.

Les vaillans avaient-ils déployé leurs bannières
Pour l'intérêt d'un peuple ou la cause d'un roi,
Pour un humble ruisseau limitant les frontières?
Les chroniqueurs du temps n'ont jamais dit pourquoi.

Et Jeanne d'Arc, la bonne et pieuse Lorraine,
Qui, sur un cheval blanc, lancée à corps perdu,
De la Patrie en deuil fut jadis la marraine,
Eût pris en grand'pitié tout le sang répandu.

CRÉPUSCULE D'HIVER

En se couchant au fond de la grande avenue,
Le soleil disparaît dans un ciel pourpre et noir:
Et, de la tête aux pieds, la haute forêt nue
Profondément tressaille au premier vent du soir.

Déjà tout est bien mort : plus une feuille aux branches,
Plus un chant dans les bois, plus un vol dans les airs;
Seul, le gui parasite avec ses perles blanches
Jette un peu de verdure autour des nids déserts.

Le bûcheron se dit que l'hiver sera rude
Et regagne à pas lents son gîte pour la nuit.
Le silence envahit la froide solitude...
Mais un dernier écho parfois répand son bruit...

Un bruit vague, un bruit sourd, montant des marécages...
Quelle est donc cette grave et lointaine rumeur?
Ce sont de grands troupeaux qui rentrent des pacages,
Saluant d'un adieu triste le jour qui meurt.

André Lemoyne.

CATHERINE SFORZA

Pier Desiderio Pasolini : *Caterina Sforza*, 3 vol. in-8°. — Roma, Ermanno Lœscher e Cᵉ. 1893.

Les paysans de l'Apennin qui vivent sous la tour ruinée de Piancaldoli assurent qu'on en voit sortir, la nuit, une femme belle et terrible ; elle court les environs, une lance à la main, et jette des rais de flamme. Le meilleur temps pour la rencontrer est la veillée de Noël, à l'instant où la clochette sonne l'élévation de la messe de minuit. Des traditions semblables s'attachent à la plupart des donjons embusqués, entre Imola et Forli, sur les collines où vient mourir le versant septentrional de la chaîne apennine. La belle guerrière qui garde ainsi sa forte seigneurie sur l'imagination populaire, c'est l'ancienne maîtresse de ces châteaux, la « madone de Forli, » comme l'appelaient les Italiens de la Renaissance, Catherine Riario-Sforza.

Un Romagnol érudit et passionné pour sa province, le sénateur comte Pasolini, a fixé l'apparition qui hantait ses compatriotes ; avec les documens épars dans toutes les archives d'Italie, avec l'iconographie dispersée dans les Musées, il a élevé un laborieux et solide monument à la mémoire de Catherine. Visiblement épris de son héroïne, il a eu la constance de l'aimer en dix-sept cents pages. Au premier abord, ces trois énormes volumes ont l'aspect rébarbatif des tours où se défendait jadis la fière comtesse. N'ayez crainte, donnez l'assaut : vous trouverez derrière le rempart une des plus attachantes figures de l'histoire. C'est le moment où l'histoire n'est qu'un prodigieux et tragique roman d'aventures, pour tous les personnages en vue de la fin du xvᵉ siècle ; la fille des Sforza en a sa large part ; toujours aux prises avec ces fauves magnifiques, lâchés en liberté autour d'elle, Catherine les dompte souvent, les domine et les résume.

Dans son âme, éminemment représentative de l'âme italienne, les ressorts vitaux ont une puissance, et les combinaisons de sentimens un imprévu, qui déconcertent notre psychologie. En achevant le récit de cette vie tourmentée, nul ne taxera d'exagération le cri qui échappe à la prisonnière du château Saint-Ange : « Si je pouvais tout écrire, le monde en demeurerait stupide. »

I

Pour s'expliquer la Dame de Forli, il faut entrevoir par delà son berceau la lignée de gens violens et hasardeux d'où elle sortit. Le premier de ces Sforza, Muzio Attendolo, l'ancêtre, n'était à la fin du siècle précédent qu'un paysan de Cotignola. Un jour qu'il piochait le champ paternel, des soldats passèrent et lui proposèrent de l'enrôler dans leur compagnie ; Muzio lança sa pioche sur un chêne, s'en remettant au sort de partir, si elle s'accrochait aux branches, de rester, si elle retombait à terre. La pioche ne retomba pas : Muzio partit pour chercher fortune avec les condottieri. Ils lui donnèrent le sobriquet de Sforza, parce qu'il était le plus forcené d'entre eux. Bientôt capitaine de grosses bandes, amant de la reine Jeanne de Naples, il devint riche et fameux au service des papes et des rois, il saccagea l'Italie et périt le soir d'une bataille gagnée, devant Pescaire, en traversant le fleuve à la nage. Deux fois on vit ses gantelets de fer se rejoindre au-dessus de l'eau dans un geste de prière ; puis l'aventurier disparut brusquement de ce monde comme il y avait surgi : son corps ne fut jamais retrouvé. Celui-là était resté manant, rustre d'allures et de mœurs ; sa fortune hâtive n'avait affiné ni ses dehors ni son esprit. Mais la race se créait vite, alors. Son fils, Francesco, le héros de la famille, fut un seigneur magnifique autant que redoutable. Il épousa Blanche-Marie, unique héritière des Visconti : il prit Milan en 1450, fit de son duché un des États puissans dans l'Italie, et mourut en 1466, laissant une haute renommée de bravoure et de politesse. Francesco, disent ses biographes, était l'idéal du guerrier et les délices de la bonne société : il honora la religion, maintint la justice, et eut dix fils naturels. — Chez le troisième Sforza, Galeazzo, cette sève vigoureuse est déjà épuisée ; l'audace et l'ambition de ses ascendans deviennent en lui inquiétude maladive, astuce, cruauté froide. Il fit mourir de chagrin, — par le poison, disent quelques-uns, — sa mère Blanche Visconti. Il tyrannisa ses sujets, et les poignards qui devaient le frapper ne tardèrent pas à s'aiguiser contre l'épée trop courte du prince.

L'âme du sauvage Muzio et du grand Francesco était passée

tout entière dans la petite fille qui allait porter seule le poids du nom de Sforza et lui donner un nouveau lustre. Elle naquit en 1463 d'une liaison de Galeazzo, — il avait alors 17 ans, — avec une dame de Milan, Lucrezia Andriani. Suivant l'usage accepté dans ces cours italiennes, la duchesse Bonne de Savoie éleva Catherine et les autres bâtards de son mari avec la même affection, sur le même pied que les enfans légitimes.

La fille du duc de Milan était encore aux langes qu'on cherchait pour elle un grand établissement : il ne se fit pas attendre. Sixte IV venait de monter sur le trône pontifical; l'ex-capucin de Savone y apportait la politique du népotisme à outrance, et les mariages avantageux étaient l'un des moyens qu'il employait pour grandir ses neveux. Ce pape avait appointé l'union de l'un d'eux, Girolamo Riario, fils d'un batelier génois, avec Constance Fogliani, nièce du duc Galeazzo. Il faut tout dire, quand on veut peindre ce monde étrange, fou de cupidité, que fut l'Italie du *Quattrocento*. La fiancée n'avait pas onze ans; pressé de mettre la main sur la dot promise, le Riario accourut à Milan et réclama un droit qui ne se refusait guère alors, si l'on en croit les *Usi e costumi nuziali principeschi* de Pietro Ghinzoni; le droit *di passare ad un effettivo atto matrimoniale, anchè se la sposa era ancora bambina.* Galeazzo ne s'embarrassa pas de cette prétention; mais la mère, Gabrielle de Gonzague, défendit son enfant et rompit. Le duc, peu soucieux d'irriter le pontife romain, proposa alors à Riario sa fille Catherine, qui accomplissait ses dix ans; à la condition que le pape constituerait les futurs époux vicaires souverains du comté d'Imola, objet d'un litige entre Milan et le Saint-Siège. Les accordailles furent conclues par les soins du cardinal Riario, frère de Girolamo; son ambassade éblouit Milan; elle répondit à la magnificence légendaire de ce favori de Sixte IV, qui dépensait huit cents ducats d'or pour couvrir de perles fines les mules de sa maîtresse.

L'enfant dont on disposait ainsi grandissait sous la protection de sa mère adoptive, l'excellente Bonne de Savoie. A peine avait-on assuré son avenir, que son père disparaissait dans une de ces catastrophes qui seront désormais pour Catherine les événemens habituels de la vie domestique. A la Noël de 1476, le duc Galeazzo expirait sous les poignards des conjurés milanais, au seuil de l'église Saint-Étienne. Dans le tableau animé qu'il fait de cette scène, M. Pasolini met justement en relief un trait de caractère commun à tous les conspirateurs de l'époque, et qui est l'un des premiers effets de la renaissance classique : le singulier alliage dans leur esprit de la légende grecque et romaine avec la légende dorée du moyen âge.

Les assassins s'entraînent au meurtre du tyran en lisant Plu-

tarque. Un lettré qui tient école d'éloquence, Cola Montano, arme leurs mains par ses enseignemens : les grands citoyens peuvent-ils naître et prospérer ailleurs que dans une libre république? Ces meurtriers se sentent en parfaite sécurité de conscience, parce qu'ils sont couverts par des exemples admirés dans les bons auteurs, Harmodius et Aristogiton, Brutus et Cassius. A cet égard, leur état d'esprit est tout semblable à celui de nos révolutionnaires du dernier siècle, tel que nous le rendent naïvement les Mémoires d'une Mme Roland. Mais ils ont de plus que ces derniers la foi italienne dans la protection des saints. Rien de curieux comme la déposition d'un des assassins de Galeazzo, l'Olgiati. Enflammé par la prédication classique de Cola Montano, ce jeune homme de vingt-deux ans est d'abord allé prier saint Ambroise, afin que le bienheureux soit propice à la grande entreprise qui rendra la liberté à la patrie; puis, avec ses complices, dans l'église où ils font la répétition du crime, l'Olgiati implore le protomartyr saint Étienne en faveur d'une action « si sainte et si louable ». Jusque sous le couteau du bourreau qui écartèle ses membres, il s'écrie : « L'œuvre sainte pour laquelle je meurs tranquillise ma conscience sur mes autres péchés... Sois ferme, Girolamo, la mémoire de ce que tu as fait durera toujours : la mort est cruelle, mais la gloire est éternelle! » Le peuple fut ému de cette assurance; Machiavel en parle avec une admiration consentante aux sentimens qu'elle révélait. Pour ces hommes, le prix de la vie humaine est nul, le moyen qui la supprime indifférent; le mobile de l'acte, s'il est classique, décide seul un jugement favorable; et aussi l'exécution, si elle est élégante. — Cet égarement de conscience n'est-il plus qu'une curiosité historique? Avant de répondre, réfléchissons sur certains « gestes » contemporains et sur la complaisance croissante qu'ils trouvent dans notre dilettantisme.

Mûrie par cette tragédie, la jeune Catherine partait quelques mois après pour Rome. Elle recueillait sur la route les premières ovations de ses futurs sujets d'Imola. Le 25 mai 1477, tout un cortège de cardinaux venait recevoir aux portes de la Ville Éternelle l'épousée de quatorze ans; dès le lendemain, Sixte IV l'unissait solennellement à son neveu et la comblait de riches présens. Le vieux et rude franciscain avait passé sur le tard des austérités du cloître aux soucis d'une politique ambitieuse; il prit en affection particulière cette délicate enfant, que tous proclamaient déjà la plus gracieuse et la plus belle personne de l'Italie. Un portrait attribué à Marco Palmeggiani nous montre Catherine à l'âge de dix-huit ans, fine, sérieuse, d'une carnation éclatante sur le visage aux traits encore incertains; les doigts graciles disposent des cyclamens dans une coupe. C'est la beauté un peu impersonnelle

des types de madones préférés par l'école lombarde. Cette figure juvénile prendra bientôt, sur les tableaux, les fresques et les médailles, un profil plus accusé, des lignes nobles et volontaires; les yeux s'agrandiront, tant ils auront vu de choses effrayantes; le travail de la vie, — et de quelle vie! — dégagera de la vierge timide une femme de passion et de combat, consciente de sa supériorité, de son doux et sombre pouvoir pour l'amour et pour la mort.

Durant ces années faciles (1477-1484) qui sont pour Catherine une fête brillante sans bonheur, elle est la souveraine de Rome. Nièce favorite du pape, épouse du capitaine-général de l'Église, elle voit à ses pieds tout ce monde intrigant et corrompu; il porte au palais de la Lungara des adulations intéressées. Comment sort-elle de cette épreuve et que se passe-t-il dans son âme? Elle a vite jaugé son mari, ce vil et féroce Girolamo Riario, bête de proie et de rapines, uniquement occupé d'enfler à son profit le trésor de l'Église, qu'il dépense en jouant aux dés sur l'autel du Latran, à cheval sur une châsse de reliques. Sixte IV adjoint au comté d'Imola la seigneurie voisine de Forli, enlevée aux Ordelaffi; il ferme les yeux sur les exactions de son neveu, il appuie les entreprises perpétuelles de Girolamo contre les Orsini et les Colonna, jusqu'à laisser supplicier un de ces derniers qui réclamait contre le spoliateur; si bien que la vieille Colonna peut crier au peuple romain, en brandissant par les cheveux le chef sanglant de son enfant: « C'est la tête de mon fils! Et voilà la foi du pape Sixte! » Le pontife a tout donné à ce médiocre parvenu, sauf le discernement et l'art de commander; on eût pu dire de Riario ce que la plus spirituelle des Italiennes dira dans la suite d'un autre grand de la cour pontificale, qu'il n'attrapait jamais une idée, même par mégarde.

Cependant Catherine reste irréprochable dans sa conduite et fidèle à ce forban. A dix-neuf ans, elle lui a donné quatre enfans. Elle a vu dans son triste mariage une association pour de grands intérêts. Contrairement à l'ordre accoutumé, l'ambition devance l'amour dans cette âme virile. Du jour où elle a joint la vipère des Sforza à la rose des Riario, elle s'est promis d'incliner toute l'Italie devant l'écusson à ces armes. Le discernement et l'art de commander, c'est elle qui s'en chargera. Catherine n'a pas vingt ans, et déjà elle est pénétrée du dogme commun à tous ces personnages de la Renaissance: le pouvoir d'expansion indéfinie de l'individu. L'idéal sévère de cette jeune femme, c'est celui que définit Machiavel: par la mise en œuvre d'une volonté ferme et le recours à l'astuce, l'homme peut vaincre n'importe quel obstacle pour atteindre son but; par la seule force mentale, il peut créer l'état de choses qui le conduira à la fin qu'il s'est assignée.

Cet homme se révéla dans Catherine dès le premier coup de la fortune adverse. Le 14 août 1484, Sixte IV mourait subitement. A l'instant, la renverse habituelle en pareille occurrence se produisait dans Rome; les rancunes, les haines longtemps contenues se déchaînaient contre les favoris et les tout-puissans de la veille. La populace forçait le palais Riario et mettait à sac les richesses, les meubles précieux; le Sacré-Collège intimait au capitaine-général, campé hors de la ville, l'ordre de rentrer avec ses troupes.

Tandis que le pusillanime Girolamo obéissait, Catherine fit ce qu'il aurait dû faire. Grosse de huit mois, elle monte à cheval, court au château Saint-Ange, se fait ouvrir la porte, prend le commandement, baisse les herses, et déclare qu'elle ne rendra pas la citadelle tant qu'on n'aura pas confirmé les Riario dans tous leurs fiefs et charges, tant qu'on n'aura pas soldé les sommes dont ils se disent créanciers. Intimidés par cette endiablée, les cardinaux refusent de s'assembler en conclave avant que leur sécurité ne soit assurée par la reddition du château. On négocie, on parlemente; Catherine trouve moyen de renforcer secrètement sa garnison. Convaincu qu'elle ne cédera pas, le Sacré-Collège lui délègue huit prélats qui prennent en bonne et due forme, au nom du futur pape, tous les engagemens qu'elle demande. Alors seulement elle permet au conclave de s'ouvrir, et le cardinal Cibo est élu sous le nom d'Innocent VIII. Munis de toutes les sûretés nécessaires, les Riario abandonnent Rome, qui leur sera désormais hostile, et vont s'établir dans leur seigneurie d'Imola.

II

C'est là, sur ce petit théâtre, que Catherine déploiera pendant quinze ans toutes les ressources d'une grande politique pour louvoyer entre les ligues italiennes, toute l'énergie d'un héros pour dompter les séditions et résister aux sièges en règle. Elle y demeura bientôt souveraine unique. Les gens de Forli étaient travaillés par les partisans de leur ancien seigneur Ordelaffi, par les émissaires d'Innocent VIII et de Laurent de Médicis; le Florentin ne pardonnait pas à Riario la part que celui-ci avait prise dans la conjuration des Pazzi, il lui redevait depuis dix ans un coup de poignard, et l'on sait que ces dettes ne se prescrivaient pas en Italie. Le mécontentement provoqué dans le peuple de Forli par une aggravation de taxes fournit un prétexte à la conspiration; elle couvait chez les Orsi, l'une des principales familles de la ville. Le drame se déroula suivant les règles d'un scenario qui devient monotone, à force de se répéter dans les histoires de cette époque.

Un soir que le comte Girolamo prenait le frais à la fenêtre de son palais, les chefs du complot, introduits dans la salle, l'abordèrent avec courtoisie : quelques minutes plus tard, le Riario, dépêché par leurs dagues, précipité sur la place, était déchiré par la populace aux cris de : Liberté!

La comtesse reposait dans la chambre voisine. Avec sa décision habituelle, elle se lève, et tandis qu'on traîne le cadavre de son mari par les rues, tandis que les conjurés s'emparent de ses enfans, elle se jette dans le donjon de Forli, commandé par un homme à elle, et tourne ses canons contre la ville. La situation de Catherine était critique; avec une petite garnison, et peu sûre, elle devait tenir tête à un peuple soulevé; et les révoltés avaient contre cette mère la meilleure des armes : ils étaient maîtres de ses six enfans, dont deux en nourrice, et de sa jeune sœur. Dès qu'ils virent leur dame résolue à se défendre, les Orsi poussèrent au pied du rempart ces malheureuses petites créatures; ils excitèrent les cris et les pleurs des orphelins qui imploraient grâce; un atroce marchandage commença. Ici se place l'épisode légendaire qui a contribué plus que tout autre à fixer la figure de Catherine Sforza dans la mémoire des Italiens.

Selon la version acceptée par les chroniqueurs du temps, elle serait venue en personne parlementer sur la muraille; aux sommations des Orsi, aux menaces de mort dirigées contre les fruits de ses entrailles, la fière héroïne aurait répondu d'un geste et d'un mot : relevant brusquement ses vêtemens, elle aurait crié à ses bourreaux : « Regardez, imbéciles! Ne voyez-vous pas que je suis bâtie de façon à en faire d'autres? » — Un trait si conforme aux souvenirs de l'antiquité classique, et qui semble emprunté aux histoires des matrones romaines, devait faire fortune dans l'imagination théâtrale des Italiens de la Renaissance. La légende s'établit solidement; je crains qu'elle ne cède pas devant les recherches consciencieuses du biographe de Catherine. M. Pasolini s'efforce de prouver que la mère ne parut point, et que le commandant du château mena seul les pourparlers, au cours desquels cette boutade lui serait venue à l'esprit.

Un peu rassurée par l'intervention du légat pontifical, qui crut devoir prendre sous sa protection les enfans de Riario, la comtesse pressa son oncle, Ludovic le More, de lui envoyer un secours de Milan. Ce secours arriva enfin; les rebelles levèrent le siège du donjon et prirent la fuite. Rentrée en possession de sa ville et de ses chers petits otages, Catherine fit saisir les principaux conjurés dans les retraites où ils s'étaient réfugiés; l'un après l'autre, le bourreau Babone les jeta au bout d'une pique, par la fenêtre d'où ils avaient précipité Girolamo, à la canaille

qui lacéra leurs corps comme elle avait fait naguère celui de son seigneur.

Le seigneur, maintenant, c'est Catherine. Je ne suivrai pas le comte Pasolini dans tous les détails de ce gouvernement si ferme et si avisé. La Madone de Forli dépense des prodiges de diplomatie pour défendre son petit État, convoité par tant de grands voisins, placé au nœud d'un réseau de ligues et d'intrigues changeantes. Elle s'appuie sur Milan, sur Florence, elle se maintient contre Venise, le pape, les Français. La cour d'Imola devient un des centres diplomatiques les plus actifs de l'Italie; on y va chercher les conseils d'une personne si réputée pour sa sagesse. Machiavel y vint, et il remporta de sa légation une haute idée de la jeune comtesse. Elle semblait au-dessus de l'humanité, l'étrange femme qui montait à cheval la nuit pour aller reprendre son château de Forli à un commandant peu sûr, faisait assassiner cet homme, et revenait le lendemain accoucher à Imola, après une traite de dix milles dans les montagnes. On admirait ses stratagèmes subtils, alors même qu'ils impliquaient quelques meurtres et quelques traîtrises. C'était la morale du temps. M. Pasolini la résume fort bien dans les lignes où il excuse Catherine : « Quant à la forme ingénieuse et pour ainsi dire élégante de la trahison, n'oublions pas que la règle et la fin des actions humaines était la jouissance par le moyen de la beauté. Le sentiment de la beauté était devenu l'unique mobile, l'unique critérium de la conscience italienne, partout où elle se manifestait, dans l'art, le plaisir, la lutte, le gouvernement et même la coquinerie. On ne comprenait pas alors que le crime ne peut jamais être beau, et que rien de moralement illicite ne peut être louable. Les atrocités de Ferdinand de Naples, les perfidies de César Borgia sont représentées par Machiavel comme des chefs-d'œuvre ; *un bellissimo inganno*, dit monsignor Paul Jove. » — Oui, le voilà bien, ce double regard qu'ils ont jeté sur la vie. Le but atteint à tout prix par des moyens élégans, au sens que les mathématiciens attachent à ce dernier mot dans leurs démonstrations; la satisfaction de l'égoïsme dans ses appétits et de l'esprit dans ses besoins d'eurythmie ; c'est toute la Renaissance italienne ; et c'est par là que l'on a pu justement y rattacher Napoléon. Faudrait-il jurer qu'il n'y a plus trace de cet atavisme dans ces races artistes? Il était un peu cousin de Paul Jove, ce prélat de notre temps devant qui l'on stigmatisait l'énorme coup de filet opéré par un écumeur dans un des récens scandales financiers ; quand on lui eut dit le chiffre, vraiment coquet : *Oh! come è bello!* ne put-il s'empêcher de s'écrier. Comme l'évêque de Nocera, il était involontairement charmé par la *bellezza*, par le

capolavoro dans la coquinerie. Aussi bien, leurs mots n'ont pas le même poids que les nôtres : ils sont plus légers, et pleins de pardon.

La cour d'Imola, très magnifique au début, tant que durèrent les ressources tirées de Rome par le capitaine-général de l'Église, fut plus tard réduite à une sévère économie. Catherine employait le plus clair de ses revenus à fortifier et à bien munir les châteaux qui gardaient ses villes. La passion des arts et des lettres, aimable luxe de tant de cours voisines, ne mordit qu'incidemment sur cet esprit tout occupé de politique et de guerre : le mécénat ne fut jamais son affaire. Melozzo da Forli et Palmeggiani, artistes locaux, ont représenté leur dame sur les fresques des sanctuaires : elle ne chercha pas à attirer des peintres plus illustres. — De tous les Grecs lettrés auxquels on faisait si grand accueil chez les princes, un seul échoua à Imola, Marullo Tarchianota : homme docte et poète, il servait comme soldat dans la citadelle, soit par un inique oubli de la fortune, soit, comme on le disait, par dévoûment passionné à la Madone de Forli. N'oublions pas Leone Cobelli, chroniqueur attitré de l'État, source abondante de renseignemens pour l'historien de Catherine. Ce Cobelli, musicien, maître de ballet, barbouilleur de peintures, grand bavard et grand curieux, est une figure amusante ; il a le génie du journalisme : entend-il un bruit dans la rue, il laisse son dîner, descend et prend ses notes. Pas de conjuration, d'émeute, de bel assassinat sans lui : on le voit toujours au premier rang de la foule ; il se glisse jusque dans la forteresse, il devient héroïque pour les besoins de l'information. Dans quelques-uns de ses récits, la candeur épique et l'accent de satisfaction professionnelle font penser aux grands reporters de notre âge.

Très peu enclin à l'étude contemplative, l'esprit pratique de Catherine s'appliquait plus volontiers aux recherches qui lui représentaient une utilité immédiate. On a d'elle une sorte de livre de raison, publié après sa mort sous ce titre : *Les expériences de l'illustre Dame Catherine de Forli*. C'est un volumineux recueil de recettes pour l'hygiène et la toilette, avec un peu d'alchimie. On y trouve quelques élixirs à transmuter les métaux, à dissoudre les perles, à rendre plus pesans les ducats ; des formules de bons poisons lents et des remèdes contre toutes les maladies. Mais la majeure partie de ces recettes est groupée sous la rubrique habituelle : *Pour se faire belle*. C'est une infinité d'essences et de poudres, extraites des pierres, des simples et des animaux, pour blanchir le visage, raffermir les chairs, diminuer les seins, donner de l'éclat aux yeux, teindre les cheveux plus blonds que l'or et les faire croître jusqu'à terre. Ils repousseront même sur le crâne le

plus dénudé, si vous l'oignez avec un orpiment fait d'huile de roses, de têtes de grenouilles et de queues de lézards verts. Il y a pour le même objet d'autres baumes aussi efficaces; et les eaux de beauté sont d'une vertu miraculeuse. Mais les personnes de peu de foi préféreront sans doute connaître la suite des aventures de Catherine.

Nous avons vu jusqu'ici la princesse politique et guerrière, toujours embesognée de négociations et de combats. Chez cette veuve de vingt-huit ans, la femme se réveilla et prit sa revanche : elle fut ardente à l'amour, comme elle l'était à tout. Quelques mois après l'assassinat de Riario, la comtesse tirait de l'obscurité où il végétait un jeune soldat de vingt ans, Giacomo Feo; elle le faisait coup sur coup châtelain de Forli, chef de toutes les milices et forteresses de l'État; charges et dignités pleuvaient sur lui. Les langues se délièrent; nonobstant quelques coups de corde et quelques jours de cachot infligés aux bavards, à Cobelli entre autres, la passion de Catherine devint l'entretien public, et l'envoyé de Florence pouvait écrire au Médicis : « Plutôt que de laisser chasser Messer Giacomo de ce gouvernement, ils souffriront toutes les extrémités. Madonna sacrifiera sa personne, ses enfans et tous ses biens, elle donnera son âme au diable et ses États au Turc, avant qu'on ne les sépare l'un de l'autre. » — Esclave des volontés de son jeune maître, la comtesse n'osait plus recevoir un ambassadeur sans que Feo fût présent; elle pliait sa politique aux caprices du parvenu. Ce fut le seul moment de sa vie où elle abdiqua son empire sur elle-même et sur les autres, où l'amour rompit ce parfait équilibre qui lui faisait toujours subordonner ses intérêts de femme et de mère aux intérêts de l'État; avant et après l'épisode de Giacomo Feo, elle offre une singulière parenté de nature avec une autre Catherine, la grande impératrice de Russie, très femme, mais encore plus souveraine.

Néanmoins sa rectitude de jugement lui fit horreur d'une liaison illégitime qui eût étonné fort peu de gens, à cette époque de relâchement général. Par un scrupule bien rare chez ses contemporaines, et malgré les dangers d'un mariage qui l'aurait fait déchoir de tous ses droits souverains, s'il eût été publiquement avoué, elle s'unit secrètement à Feo, elle reconnut le fils qu'elle avait de lui et l'éleva avec les enfans de Riario. Ce fut l'origine de dissentimens dans la famille qui eurent bientôt leur répercussion dans la cité. Après quelques années de pouvoir absolu, le favori s'était rendu insupportable à ses concitoyens. Un jour que la comtesse revenait gaîment de la chasse avec lui, deux prêtres arrêtèrent le cheval du jeune homme sous la porte de Forli; des sbires apostés le renversèrent et le poignardèrent. On rapporta son corps affrou-

sement mutilé à la malheureuse femme, qui avait déjà vu sous le même aspect les restes sanglans d'un père et d'un premier mari. Catherine n'avait tiré des assassins de Riario qu'une punition relativement modérée, eu égard aux mœurs du temps. Cette fois, l'amante désespérée s'abandonna à une rage folle; elle vengea Feo comme elle l'avait aimé, éperdument. Coupables ou simples suspects, le bourreau ne distingua pas; quelques complices ayant échappé, la comtesse fit traîner au château leurs femmes et leurs enfans; on jeta ces victimes pêle-mêle dans une oubliette. La férocité des supplices épouvanta les populations des Romagnes, la mémoire de Catherine en resta longtemps ternie. Plus tard, dans les calamités de sa vie finissante, elle se consumera de remords au souvenir de ce massacre des innocens, elle entendra au fond de sa propre prison les gémissemens des petits êtres ensevelis dans le souterrain de Forli; elle multipliera les prières et les bonnes œuvres pour expier cet accès de fureur.

Présentement, la vie bouillonne encore en elle. Une année se passe, et nous la retrouvons consolée par l'arrivée de Jean de Médicis, celui qu'on appelait le *Popolano*. C'était un des hommes les plus accomplis de son temps; on comprend la séduction que les contemporains lui prêtent, quand on regarde à la Signoria de Florence le beau portrait que Vasari fit de lui. Voilà Catherine de nouveau *incorporata*, comme ils disent dans leur jolie langue. Nouveau mariage secret: la politique le veut ainsi, bien que le sang des Médicis soit déjà assez illustre pour s'allier publiquement à celui des Sforza. La comtesse trahit par sa conduite et son enchantement visible un mystère qu'elle dissimule adroitement en paroles à ceux qui essaient de le pénétrer. L'orateur de Venise est fort en peine de renseigner exactement la sérénissime République: que la dame de Forli soit amoureuse, il le voit clairement et l'affirme avec certitude; qu'elle soit mariée et qu'elle ait lié sa politique à celle de Florence, c'est plus difficile à savoir. L'infortuné diplomate termine sa dépêche par cet axiome incontestable: *Maledictus homo qui confidit in homine et maxime in muliere.* — Maudit est l'homme qui se confie à l'homme et plus encore à la femme.

Catherine ne devait pas garder longtemps son dernier bonheur. Elle s'était donnée à Jean de Médicis en 1496; il s'éteignit d'une maladie de langueur à l'automne de 1498. Il lui laissait un fils, qui allait être le préféré, le suprême espoir de la mère. Toute sa vie, elle avait vainement cherché dans ses maris et dans ses enfans l'égal des grands aïeux Sforza, le héros idéal qu'elle eût voulu donner à l'Italie. Elle savait trop qu'il n'y avait pas de chances de réaliser son rêve avec les médiocres rejetons de Riario. L'aîné,

Ottaviano, engagé au service de Florence, n'était qu'un assez piètre soldat; pour les autres, elle demandait des bénéfices ecclésiastiques, n'attendant d'eux rien de mieux. Un instinct secret l'avertit que le héros toujours appelé vagissait dans ce dernier berceau. Cet enfant sera, en effet, le fameux Jean des Bandes Noires, l'orgueil de l'Italie, le fondateur des milices régulières et le plus grand capitaine de la péninsule. Par lui, par son fils Côme et par Marie de Médicis, le sang des Sforza passera dans les veines de toutes les maisons royales de l'Europe. La préparation et l'intuition mystérieuse de ce radieux avenir soutiendront seules Catherine, dans l'effroyable ruine qui va anéantir, au soir de la vie, toutes les grandeurs et toutes les félicités de la Madone de Forli.

III

Amené par son sujet à peindre la Rome du xve siècle et à parler des papes qui ont élevé, puis précipité son héroïne, M. Pasolini montre un sentiment très juste des obligations de l'histoire. En le lisant, on se dit que des Italiens devraient seuls écrire sur l'Italie d'alors. L'Allemand, l'Anglais, avec leur sérieux rigide et leur honnêteté tout d'une pièce, obéissent aujourd'hui encore à la répulsion qui suscita leurs réformateurs; sauf rares exceptions, ils ne font pas de distinction entre le principe et les hommes, ils confondent dans une même réprobation le pontificat et ses indignes dépositaires. Le Français, s'il vient du camp de M. Homais, tire un facile avantage des scandales romains pour déclarer, avec sa logique simpliste, que la barque du Pêcheur fut toujours une arche de charlatans ou de brigands. S'il se rattache à la foi catholique, un agaçant fétichisme pèse trop souvent sur sa plume; l'histoire qu'il écrit ressemble à l'autruche cachant sa tête; il esquive ou il essaie de blanchir des turpitudes notoires. Le génie plus souple des Italiens sépare les hommes de l'idée, il replace plus aisément chaque personnage à son plan, dans le milieu qui l'explique : fidèles à la tradition de Dante et des grands chrétiens du moyen âge, leurs historiens savent demeurer respectueux pour l'Église avec une entière liberté de jugement sur les ecclésiastiques malfaisans. — « La triste période de Sixte IV, d'Innocent VIII et d'Alexandre VI, dit notre auteur, fut comme un orage d'été où l'on croit voir la ruine du monde; mais chacun sait qu'il est circonscrit dans notre atmosphère terrestre, et qu'au delà règnent le calme, la lumière éternelle du ciel. » — Et plus loin, après qu'il a raconté les abominations et la fin d'Alexandre VI, il ajoute simplement : « Si l'Église ne lui est pas morte entre les bras, c'est le signe visible que Dieu la protégeait. »

Roderic Borgia avait succédé à Innocent VIII. Avec lui, ce n'étaient plus des neveux, c'étaient des enfans qu'il fallait pourvoir ; et entre tous le grand rapace, César, duc de Valentinois. Il avait jeté son dévolu sur les Romagnes ; en 1499, une bulle transfère sur sa tête la souveraineté d'Imola et de Forli. Catherine, qui avait décliné l'alliance de Lucrèce pour son fils Ottaviano, est irrémédiablement perdue ; Florence refuse de la secourir, Milan est paralysé, et César marche contre elle avec l'épée de la France. Ses sujets atterrés l'abandonnent lâchement ; à l'approche du fléau, ils ouvrent les portes des villes, ils vont cacher dans les montagnes leurs richesses, leurs filles, les plus jeunes femmes, livrant les autres à la discrétion de la soldatesque française. En décembre 1499, le duc de Valentinois entre sans coup férir dans Imola et dans Forli, accompagné d'Yves d'Allègre, de Louis de Bourbon et du bailli de Dijon.

Restait à prendre Catherine : ce ne fut pas chose facile ; le siège de trois semaines que soutint cette femme égale les plus beaux épisodes de l'histoire militaire. Depuis longtemps elle renforçait pour la lutte suprême ce donjon de Forli qui l'avait si fidèlement gardée contre tant de séditions. César essaya d'abord de la désarmer par caresse et par ruse : il venait au pied du rempart, à cette même place où la mère avait vu ses enfans sous le couteau des Orsi rebelles, il saluait courtoisement la comtesse ; quelques historiens prêtent aux deux adversaires de longs colloques à l'antique, remplis de *concetti* héroïques, et que je soupçonne d'avoir été forgés dans le cabinet. J'en crois plus volontiers celui qui écrit : « Elle ne parla que par la bouche de ses canons. » Borgia, qui n'aimait pas cette voix, disparut, mit au prix de 10000 ducats la tête de Catherine, et envoya les Français contre la muraille. La comtesse les reçut à la tête de ses gens d'armes. Sur pied jour et nuit, elle ne quittait plus la cuirasse dont elle avait la longue habitude : peut-être cette armure de femme, sans attribution d'origine, qu'on voit au musée de Bologne ; M. Pasolini croit d'après quelques indices qu'elle servit à Catherine. L'assiégée négociait avec le dehors, lançant à toute l'Italie des appels désespérés ; nul n'était en mesure de la secourir. Elle continuait avec une admirable présence d'esprit l'administration des plus petites affaires ; on a d'elle une lettre écrite durant ces jours d'angoisse, pour réprimander les chanoines d'Imola au sujet de la nomination d'un sacristain. C'est aussi élégant que le décret de Moscou.

Cependant le fossé se comblait, sous les fascines apportées par les anciens serviteurs des Riario ; la brèche s'élargissait, la place n'était plus tenable. Catherine restait sourde aux sommations

répétées. Le 12 janvier de l'an 1500, on donna le dernier assaut. Refoulée dans le réduit de sa citadelle, la comtesse fit sauter les poudres. L'explosion la laissa vivante, avec une poignée de fidèles fanatisés par son courage. Elle combattait encore sur un monceau de cadavres, quand un anspessade du bailli de Dijon la saisit par les épaules. Elle eut la présence d'esprit de s'écrier : « Je me rends au roi de France ! » Cette inspiration, qui devait la sauver plus tard, faillit à ce moment la perdre; peu s'en fallut que les soudards ne l'égorgeassent, dans la dispute qu'ils eurent avec le duc de Valentinois sur le prix de leur capture.

Souveraine dépossédée, mère séparée de ses enfans, captive livrée à un scélérat sans scrupules et sans pitié, Catherine allait connaître toutes les horreurs de la pire fortune. Comme on pouvait l'attendre de lui, César s'efforça d'abord de la déshonorer; pour faire dire et croire qu'il abusait d'elle, il la contraignit à partager son appartement. La loyauté française se révolta : Antoine de Bissey, bailli de Dijon, réclama la prise de ses hommes d'armes; il signifia au Borgia que la loi de France ne permettait pas de retenir une femme prisonnière de guerre. Yves d'Allègre s'interposa entre le duc et le bailli; il fut convenu que la comtesse, désormais sujette du roi, resterait sous sa garde. Mais un ordre de Louis XII rappela bientôt les capitaines français en Lombardie. Catherine retomba au pouvoir du bandit, qui la conduisit à Césena et la condamna de nouveau à une odieuse promiscuité. Sur la fin de février, il la traîna à Rome, « chargée de chaînes d'or », au dire de ses biographes; pourtant le *Journal* de Burchard, qui raconte minutieusement l'entrée triomphale de Borgia, ne mentionne pas la présence de Catherine dans le cortège.

La victoire de César jeta le pape dans des convulsions de rire et de larmes. *Et lacrymavit et risit*, dit Sanuto. Alexandre avait jadis connu et flatté Catherine à la cour de Sixte IV ; il avait été le parrain du premier enfant de Riario. Quand on lui reparla de la comtesse, son premier mot fut : « Est-elle toujours belle ? » Puis il émit l'opinion réfléchie qu'on aurait dû la mettre à mort sur-le-champ, parce que, disait-il par allusion à la vipère du blason milanais, « cette maison Sforza est la semence d'un serpent endiablé ». Le Valentinois amena sa conquête à son père. Nous n'avons aucun détail sur cette dramatique entrevue. Il est facile d'en reconstituer la physionomie extérieure ; il suffit de regarder, dans les chambres Borgia où elle eut lieu, les fresques historiques du Pinturicchio. Ces cœurs ignobles ont des enveloppes exquises. Sur les personnes et dans les façons, tout est majesté, politesse, bonne grâce. Plus rien de la rudesse vulgaire des Rovere, les âpres Liguriens, dans la haute mine de ces Espagnols affinés, qui

passaient leurs devanciers en vice et en scélératesse. A l'audience décisive de Catherine Sforza, un étranger n'eût vu sans doute que trois personnes de bonne compagnie qui s'entretenaient cérémonieusement ; il n'eût pas soupçonné les perfidies, les ulcères et la dévastation au fond des âmes.

Durant quelques semaines, la comtesse fut logée au Belvédère et traitée avec certains égards. Bientôt, il n'y eut plus à se gêner avec elle. En avril, Milan succomba sous les armes françaises ; Ludovic le More fut conduit au donjon de Loches où il devait mourir ; son frère, le cardinal Ascanio, partagea son exil. La maison Sforza s'était écroulée jusqu'aux fondemens ; les jeunes fils de Catherine mendiaient l'hospitalité de Florence ; la pauvre femme n'avait plus un appui, plus un espoir au monde. Les Borgia l'enterrèrent dans un cachot de ce château Saint-Ange où elle avait commandé, vingt ans auparavant, d'où elle avait tenu en respect le Conclave et l'État romain. Séparée de son Giannino, l'enfant du Médicis qu'elle élevait avec tant d'amour, persuadée qu'on allait le faire périr, hantée par les spectres des petits innocens que sa vengeance passionnée avait suppliciés de même à Forli, elle tomba « malade de crèvecœur », dit son historien, — *ammalata di crepacuore*. Dans cette misère, elle devait encore lutter contre les affidés de César, qui la tourmentaient pour lui extorquer une renonciation formelle de ses droits et les décharges de certaines sommes. Elle devait répondre à une accusation d'empoisonnement sur le pape, qu'Alexandre s'était avisé d'intenter contre la prisonnière. Il paraîtrait qu'un homme de Forli, par compassion ou par amour pour sa Dame, aurait eu recours en effet à ce moyen de vengeance. Elle-même attendait chaque jour du poison dans ses alimens, ou la mort sous une autre forme. Dans Rome, où chacun savait que le château Saint-Ange ne rendait pas ses hôtes, on ne la comptait déjà plus au nombre des vivans.

L'opinion commune eût été probablement justifiée, si l'armée française, cette même armée qui avait pris Forli un an auparavant, ne fût revenue en juin 1501 camper sous les murs de Viterbe. Les soldats parlaient encore avec admiration des exploits de « la comtesse Sforce » ; ils la croyaient libre et honorée. Quand ils apprirent son misérable sort, un murmure s'éleva dans le camp ; Yves d'Allègre, complice involontaire de cette tragédie, en sentit le déshonneur sur lui. Aussitôt instruit, il monta à cheval, courut d'une traite au Vatican, et seul, sans se faire annoncer, il entra brusquement chez le pape. — « Saint-Père, Madame Catherine Sforce n'est pas votre prisonnière, elle est la protégée du roi de France mon seigneur. Le pacte conclu entre le duc de Valentinois et moi a été violé. Si Votre Sainteté ne libère pas immédiatement Madame,

mon armée, qui est à Viterbe, sera ici sous peu de jours ; elle aura tôt fait justice et pourvu à l'honneur de la France. » — Au rude langage du gentilhomme français, le Borgia comprit qu'il fallait lâcher sa proie. D'Allègre se rendit en personne au château Saint-Ange ; à peine s'il put reconnaître la belle amazone de Forli dans la triste créature qu'il tira de ce tombeau, consumée de chagrin, épuisée par seize mois de tortures surhumaines.

Fuir à Florence, près de ses enfans, ce fut la première pensée de Catherine. Comme elle se sentait guettée par les poignards du Valentinois, elle prit la voie d'eau, sous la protection de la bannière de France ; elle descendit le Tibre jusqu'à Ostie et s'embarqua pour Livourne. Enfin elle respira librement, en vue de Florence, quand les enfans de ses trois maris, accourus à sa rencontre, la serrèrent dans leurs bras. Cette vie agitée, si courte et déjà si pleine, devait s'achever là dans l'obscurité. Le « mal de crèvecœur » avait brisé les ressorts de l'indomptable comtesse d'Imola. Retirée dans une villa des Médicis, elle ne s'occupa plus que de soins domestiques, d'œuvres pies, et surtout de l'éducation de ce petit Giannino, dont elle couvait en rêve la grande destinée. On rapporte que le sauvage enfant ne voulait obéir qu'à sa mère. Lorsqu'elle sentit ses forces défaillir, Catherine le recommanda tendrement à la Seigneurie et lui légua le peu de bien qu'elle avait sauvé de ses désastres. Le 28 mai 1509, elle s'éteignit doucement, à l'âge de quarante-six ans.

On l'ensevelit dans la pauvre église du couvent des Murate. En 1835, quand ce monastère fut converti en prison d'État, les ouvriers qui refaisaient le pavement brisèrent la pierre tombale et dispersèrent les cendres de la fameuse Sforza. La terre italienne n'a rien gardé de sa plus vaillante enfant, de celle qui dépensa le plus largement la vie féconde que cette terre communiquait alors ; rien qu'un fantôme incertain, flottant dans la légende, et qui s'évanouissait entre les ruines éparses sur les collines d'Imola. Il vient de reprendre corps et durée dans l'excellente histoire de M. Pasolini. Elle est faite avec science ; elle est faite avec amour. N'en fallait-il pas un peu pour bien parler de la dame qui en inspira tant, de la noble et douloureuse Madone de Forli ?

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

PREVOST-PARADOL

ET SES LETTRES CHOISIES

Dans l'attachante étude qu'il a consacrée à Prévost-Paradol, M. Gréard a tracé d'une main amoureuse le portrait d'un homme dont il avait été le camarade d'études, le confident, et plus d'une fois le consolateur. Avec ce portrait, il nous a donné un choix de lettres inédites, où, comme il le dit, l'auteur de la *France nouvelle* nous apparaît « dans la droiture et la fougue de sa nature passionnée, dans la spirituelle et merveilleuse souplesse de son talent (1). » M. Gréard nous devait ce livre. Personne n'avait été plus étroitement lié avec le brillant écrivain pour qui la destinée s'est montrée tour à tour si clémente et si dure ; personne n'avait pénétré plus avant dans l'intimité de cet esprit charmant et superbe, à qui il en coûtait de se livrer.

Il avait fait connaissance avec lui sur les bancs de l'école, et dès la première heure il s'était senti attiré vers cet adolescent à la taille élancée, au regard vif et ardent, qui alliait l'enjouement à une gravité précoce et, quand il lui plaisait, la grâce à l'autorité. Dès la première heure aussi, il avait conquis sa sympathie et sa confiance. Il devint l'ami à qui l'on dit tout, ses joies, ses espérances et ses douleurs. Le jour où l'Académie française décerna le prix d'éloquence à son éloge de Bernardin de Saint-Pierre, Prevost-Paradol écrivait à *son cher Ottavio* : « Victoire ! j'ai le prix tout seul, tu entends, tout seul. Es-tu en état de me faire dîner au Palais-Royal ? J'ai douze sous à moi. » Quelques mois auparavant il disait : « Je suis mécontent de moi et de l'univers. J'ai ici un trésor dont j'abuse. C'est Gréard, mon refuge ; je suis toujours pendu à son bras. Je l'étourdis de mes lamentations et de mes

(1) *Prévost-Paradol*, étude suivie d'un choix de lettres ; Paris, 1894, librairie Hachette.

châteaux en Espagne, et je ne parviens pas encore à lasser sa patience et son amitié. Nous passons en proverbe à cause de notre sauvagerie croissante et de notre inaltérable intimité. » Cinq jours avant sa mort, il lui écrira de Washington : « Me voilà débarqué et tout enveloppé de tristesse. Que je voudrais t'avoir près de moi, avec ton bon sens pénétrant, délicat et ferme, pour me réconforter doucement ainsi que tu l'as fait tant de fois ! » Que sait-on ? Si son cher Ottavio avait été auprès de lui pour l'aider à traverser une de ces heures sombres où l'on songe à se tuer, peut-être le *Lafayette*, qui l'avait transporté en Amérique, n'eût-il pas, quelques jours plus tard, ramené en France un cercueil.

Parmi les lettres de sa jeunesse, on remarquera celles qu'il adressait à Taine, « cet homme spécial en tous les genres ». Il y expose la philosophie qu'il s'était faite à l'âge de vingt ans et à laquelle il demeura toujours fidèle ; il était de ces jeunes gens qui se hâtent de philosopher, sachant bien que plus tard ils auront autre chose à faire. Taine avait aussi sa doctrine, qui différait sur plus d'un point de celle qu'il a enseignée dans ses livres. « Je t'ai donné Spinoza, écrivait-il à Prevost, tu m'as donné Burdach et Geoffroy Saint-Hilaire. Je t'ai initié à la métaphysique ; tu m'as appris la physique et la physiologie. Frères en philosophie, en politique, en littérature, nos deux esprits sont nés ensemble et l'un pour l'autre, et si je te perdais, il me semble que je perdrais tout mon passé. »

Ces deux spinozistes croyaient l'un et l'autre à l'unité du monde, à l'éternelle substance dont nous ne sommes que les accidens et les modes : « Écouter dans un bois les jeunes oiseaux qui chantent, voir les feuilles s'ouvrir au soleil et sentir en même temps dans notre pensée Dieu se réjouir de sa vie et s'enivrer de son éternelle floraison, n'est-ce pas là l'hosannah dont parle l'Évangile, le vrai psaume digne des bienheureux, l'adoration convenable et douce au vrai Dieu, en ce monde et ailleurs, partout où il végète, respire et pense ? » Mais, partant du même principe, ils n'arrivaient pas aux mêmes conclusions. L'un voyait dans la nature l'œuvre d'une intelligence inconsciente supérieure à sa création, l'autre considérait l'esprit comme le dernier mot de la nature. Le maître ayant enseigné que la loi naturelle de tout animal comme de toute plante est de conserver et d'étendre son être, il en tirait la conséquence que nos passions, qui nous servent à nous défendre et à nous agrandir, sont divines comme la nature et « aussi légitimes et salutaires que le feu du soleil, le courant de l'eau et la marche des mondes. » Il disait avec Fourier que les attractions sont proportionnelles aux destinées, et que la sagesse consiste à cultiver ses goûts, en s'interdisant les excès nuisibles aux autres et à nous-mêmes.

Taine lui représentait en vain que sa prétendue morale n'était que

la théorie du plaisir. — « Qu'on le veuille ou non, répondait-il, c'est un fait désormais que l'idée du bien-être est souveraine du monde, et que les gouvernemens, qui se croient nés pour la combattre n'ont de chance de succès qu'en la prêchant. » Plus tard il plaidera, contre les puissans qui la méconnaissent, la cause de la dignité humaine et d'une morale publique supérieure au bien-être; il reprochera au fondateur du saint-simonisme de s'être trop préoccupé du sort matériel des sociétés et d'avoir eu une coupable indifférence pour leur honneur. Mais en ce qui concernait le gouvernement de sa propre vie, il fut jusqu'à la fin un de ces épicuriens raffinés, qui s'appliquent à donner de la grâce à leur vertu et de la distinction à leurs plaisirs, et quelqu'un dira de lui : « Il demeure dans un pauvre petit appartement rue Saint-Georges, aimant, je crois, le luxe et les chevaux, mais aimant mieux encore la dignité et la raison. »

Si les deux amis disputaient sur la morale, ils s'accordaient moins encore dans leur façon d'entendre le bonheur. Taine posait en principe que la plus belle destinée est celle du penseur, qui regarde vivre les autres; que les joies de la science ont des douceurs que rien n'égale; que rien ne vaut la félicité d'une intelligence solitaire, pour qui les choses d'ici-bas ne sont que des mystères à débrouiller; que l'amour de la vérité est le seul qui ne trompe pas, que comprendre est la vraie manière de posséder, que le vrai souverain du monde est l'homme capable de lui dire ce qu'il est et par quelles lois il se gouverne. Les joies de la pensée étaient pour Prevost-Paradol, quel qu'en fût le prix, des joies grises qu'il faut laisser aux habitans du royaume des ombres. Comme un jeune poulain longtemps captif dans l'écurie, il lui tardait de se mettre au vert, de se jeter dans ce qu'il appelait la grande aventure de la vie. « Oui, s'écriait-il, j'ai mille raisons d'être ambitieux et amoureux de la vie. Je voudrais être puissant, je voudrais être riche, je voudrais être aimé. » On sait quel goût il avait pour Vauvenargues, et que, pour l'admirer davantage, il lui prêtait ses propres idées. Il avait converti ce mort au spinozisme, et Vauvenargues s'était laissé faire; les morts sont si complaisans! Mais ce qu'il aimait le plus en lui, c'est que ce noble et généreux moraliste prêche l'action, la met au-dessus de la pensée, et que, comme l'a dit Sainte-Beuve, n'ayant pu être ambitieux pour son compte, il avait été le plus vertueux professeur d'ambition.

Prevost-Paradol entendait joindre la pratique à la théorie, et pour mettre son ambition d'accord avec son spinozisme, il déclarait que désirer le commandement, c'est vouloir s'étendre et reculer les limites de son être, c'est aspirer à vivre hors de soi, à remplir un plus grand espace dans le monde, et que le besoin de subjuguer les volontés rebelles et d'agir par les autres est conforme aux règles de l'ordre moral et aux

lois sacrées de la nature. Un jour il découvrira que quiconque aspire à commander doit accepter de dures servitudes; que la vie de l'ambitieux est un chemin semé de chausse-trapes, un voyage où il y a bien des torrens à passer. Mais dans sa jeunesse, il se faisait une idée si vive des joies de l'arrivée, que les chemins les plus âpres lui semblaient aussi doux à fouler que la mousse et le velours, et tout entier à son rêve, il en était possédé, enivré.

Taine lui tenait de longs discours pour le convaincre de son erreur et le ramener au couvent. Il lui reprochait de caresser une chimère, d'oublier à quelles déceptions cruelles, à quels déboires, à quelles ingratitudes s'exposent les ambitieux, et que la vérité seule récompense les hommes de la peine et des tourmens qu'ils se donnent pour la servir. Prevost répliquait que l'amour violent pour la vérité philosophique a, lui aussi, ses déboires et ses dégoûts. « Don Juan avait en lui cet amour pour la femme idéale, il a couru le monde, serrant et brisant de dépit dans ses bras toutes les imparfaites images qu'il croyait un moment aimer, et il est mort, épuisé de fatigue, consumé de son insatiable amour. Qui sait si la vérité absolue, ta chère et pure maîtresse, ne te suivra pas ainsi d'une course légère et éternelle; si la doctrine que tu serres en ce moment dans tes bras n'est pas une de ces imparfaites images qui ont abusé et reposé un moment l'âme avide de don Juan, et si, comme lui, tu n'arriveras pas à ton dernier jour, sans avoir atteint ton idéal ? Ta vie serait alors perdue, noblement perdue, il est vrai, dans une belle recherche et dans une grande illusion. » Ils parlaient bien l'un et l'autre, tout en désespérant de se convaincre. S'il en faut juger par l'événement, c'est Taine qui avait raison. Il a été l'un des heureux de ce monde, et son seul tort était de ne pas croire assez à son bonheur. Il avait su reconnaître sa vraie destinée. Prevost-Paradol a longtemps cherché la sienne; le jour où se flattant de l'avoir trouvée, il la contempla face à face, elle lui fit horreur et, confus de sa méprise, il se tua.

Était-il vraiment né pour la vie d'action? Y avait-il en lui l'étoffe d'un vrai politique ? Le vrai politique est avant tout un homme d'affaires, et comme les affaires dont il s'occupe concernent d'autres que lui et que ses entreprises peuvent avoir quelque influence sur le sort d'une nation, son premier devoir est de persuader aux foules qu'il travaille pour elles, que ses desseins particuliers s'accordent avec l'intérêt public. Si infatué qu'il soit de lui-même, il se sent très dépendant; certain que le jour où il serait seul, il ne serait plus rien, il impose à son orgueil tous les sacrifices nécessaires, et il s'arrange pour qu'on ne sente pas la violence qu'il lui fait. Fût-il fermement convaincu que la plupart des êtres pensans, discourans et votans ne savent ni ce qu'ils veulent ni ce qu'ils font, il s'étudie à leur faire croire qu'il les prend au

sérieux, il ménage leur amour-propre, il flatte leurs passions et leurs préjugés. Peu lui importe que les hommes lui plaisent ou lui déplaisent, il ne leur demande que de lui être utiles; faisant bon marché de ses goûts et de ses dégoûts, de ses préférences et de ses antipathies, il réserve ses attentions, ses empressemens pour les grands ou les petits qui peuvent lui être bons à quelque chose. Il connaît la vie, il sait qu'un jour peut-être l'occasion se présentera où quelques voix lui manquant pour obtenir ou pour conserver le pouvoir, la voix d'un sot sera son salut.

Dès sa première jeunesse, Prevost-Paradol eut un vif sentiment de sa supériorité, et il prenait plaisir à la faire sentir aux autres. Se livrant à ses amis, sa réserve hautaine tenait à distance les ennuyeux et les médiocres; c'était une maison fermée, où l'on n'entrait que muni d'une carte d'invitation en forme, et les invités étaient rares. Nombre de ses camarades l'accusaient d'être insociable, sans se douter que son commerce intime était d'un charme extrême. M. Gréard nous raconte qu'à l'École normale, il ne frayait guère qu'avec l'élite, qu'on eut toujours de la peine à l'entraîner dans les communes réunions, qu'il était sans cesse occupé à se garder, qu'il adorait la lecture, la controverse à deux, mais seulement à deux, que lorsque, dans une salle d'étude ou de conférence, il était maître de choisir sa place, il la prenait au bout d'une table, près du mur, afin de n'avoir qu'un voisin. Un jour que son grand et sage ami lui faisait remarquer qu'on n'agit sur les hommes qu'en se mêlant à eux : « Ah! répondit-il avec un éclair dans les yeux, je ne gouvernerai jamais que par la parole, mais je gouvernerai de haut. » C'était condamner son ambition. On ne gouverne pas les hommes de haut; il est des cas où il faut leur parler de très près et il y a des choses qu'il faut leur dire à l'oreille, autrement ils n'entendent pas. Il n'a jamais eu les fausses modesties, les hypocrisies d'amour-propre qui conviennent aux politiques. Il était né dédaigneux; c'est le genre d'orgueil le plus agressif, celui qui nous isole le plus et qu'on nous pardonne le moins.

Non seulement il dédaignait trop de choses et trop de gens, il y avait en lui un fond de réflexion chagrine et sceptique, qui l'empêchait de se donner tout entier à ce qu'il faisait. Le vrai politique s'intéresse passionnément à ses entreprises, il croit à son idée, il croit à sa mission, il a la foi du charbonnier, les candeurs et les certitudes obstinées d'un cœur vraiment épris. Telle est la puissance de l'amour sur cette terre, il est le secret de tous les grands succès. Les hommes qui ont fait de grandes choses, les hommes qui ont agité, remué, changé le monde, étaient tous de la race des grands amoureux, avides et fiers de souffrir pour ce qu'ils aiment. Prevost-Paradol n'était pas amoureux. Il disait lui-même que toute sorte de joug et de gêne lui était insupportable.

En coûte-t-il de se gêner quand on aime? Il n'a jamais connu que les passions de tête, les fièvres de l'esprit, qui sont des fureurs froides.

M. Charles de Rémusat me disait un jour que les hommes d'État dignes de ce nom sont à la fois les plus passionnés et les plus indifférens des hommes. Il voulait dire par là que les grands politiques sont tout feu pour leurs idées et leurs projets, mais qu'ils n'apportent aucune passion dans le choix de leurs instrumens et de leurs moyens. L'indifférence de Prevost-Paradol avait un tout autre caractère. Après s'être échauffé, il se refroidissait subitement; à de certaines heures, il l'a confessé lui-même, il prenait ses rêves en pitié, et cet ambitieux ne pouvait se regarder sans rire. Il se connaissait bien : — « Mes travaux, mes actions, mes désirs, écrivait-il, sont des voyages; l'indifférence est ma patrie. » Ce qu'il avait dit à vingt ans, lorsqu'il philosophait, il le répétera jusqu'à sa mort : « La vie est un néant, nos plaisirs et nos douleurs sont d'imperceptibles mouvemens dans une goutte d'eau, et le tout ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe... La conviction du néant de nos individualités, la pensée de l'infini auquel nous aspirons tous et qui nous avalera tout à l'heure, c'est le *suave mari magno.* »

Il savait qu'il était condamné « à désirer ardemment quelque chose, jusqu'à ce que sa petite lampe fût éteinte et son rideau tiré, » et après avoir savouré les plaisirs de l'ivresse, il goûtait les joies amères du dégrisement. — « Pauvres créatures que nous sommes, comme un coup de vent nous change! Qu'avons-nous donc de stable en nous et à quoi nous attacher? Mais pour être philosophe, il faut adorer nos variations mêmes, qui sont dans l'ordre de la nature comme les mouvemens de la mer et comme les changemens du temps. Qu'il est bon d'avoir conscience de soi et de contempler avec clarté, du haut de sa raison, notre déraison elle-même et l'inconstance aveugle de nos sentimens! Figure-toi la Terre ayant conscience des saisons et se résignant à l'hiver, comme Cérès à l'absence de Proserpine. » Ce sont là des récréations permises au philosophe, mais que le politique doit s'interdire, sous peine de perdre tout son crédit. Vous aurez beau démontrer aux hommes que vos variations sont dans l'ordre de la nature, ce qu'ils demandent avant tout à ceux qui aspirent à les gouverner, c'est d'être sûrs d'eux-mêmes, et il leur paraît moins dur d'obéir à un tyran qu'à un sceptique, qui, après avoir sollicité les suffrages de ses électeurs, contemple superbement ces insectes du haut de sa raison.

Les défauts de Prevost-Paradol autant que la supériorité de son esprit le rendaient impropre au métier pour lequel il se croyait né; mais il faut convenir, pour être tout à fait juste, que s'il échoua dans ses campagnes électorales, les circonstances furent pour quelque chose dans l'insuccès de ce spirituel et éloquent publiciste, qui rêvait de devenir un homme d'action. Sainte-Beuve a dit de lui qu'il avait mal choisi

son heure pour venir au monde ; que s'il était né trente ans plus tôt, on l'aurait vu sous la Restauration professeur en Sorbonne applaudi et destitué, sous la monarchie de Juillet, membre autorisé du conseil d'État et du conseil de l'instruction publique, puis brillant député, cherchant sa voie entre M. Thiers et M. Guizot, et bientôt peut-être sous-secrétaire d'État. Ce qui me paraît certain, c'est qu'il avait raison de regretter le régime du suffrage restreint, que, n'ayant rien du tribun, il y avait incompatibilité d'humeur entre le suffrage universel et ce doctrinaire impénitent.

Il détestait la démocratie plus encore qu'il ne l'a dit. A ses yeux le premier mérite du gouvernement constitutionnel, tel qu'il le comprenait, était de servir de rempart contre l'omnipotence du nombre et de garantir les libertés publiques contre la tyrannie d'en bas. Il déclarait que de lord Byron et de M. Thiers au prolétaire, qui n'est qu'un esclave affranchi, il y a une lente et continuelle dégradation de l'espèce, que le dernier est plus près de la brute que de l'idéal humain. Il s'indignait à la pensée « qu'une masse d'êtres inférieurs » lui faisait la loi, lui imposait sa volonté ; que, ne pouvant s'élever jusqu'à lui, elle l'abaissait jusqu'à elle ; que, n'ayant pas ses besoins, elle le privait de ses jouissances ; que, n'ayant pas ses facultés, elle lui en interdisait l'exercice : « Et je laisserais se faire patiemment cette mutilation de ma nature par ces Procustes hébétés ! Non, pas plus que je ne laisserais ronger mes livres par les rats, qui, innocemment aussi, ne les trouvent bons qu'à être rongés ; pas plus que je ne laisserais casser mes lunettes par un aveugle, mon peigne par notre camarade X***, qui s'en passe, ou mon pot à eau par X***, qui n'en a pas besoin. »

A deux reprises cependant il essaya de conquérir les bonnes grâces de ce souverain juge qu'il méprisait. Candidat au Corps législatif en 1863, à Paris et à Périgueux, il échoua dans les deux collèges. En 1869, à Nantes il tenta de nouveau la fortune, et une fois encore, il perdit la partie. Il y avait dans ces campagnes désespérées quelque chose qui aiguisait son courage, il combattait comme un lion. Il avait du sang-froid et le don de la parole. Dans les réunions les plus bruyantes, au milieu d'un tapage d'enfer, il attendait impassible, les bras croisés, qu'on lui permît d'ouvrir la bouche ; puis, la colère le prenant, il commençait « si haut et si clair » qu'il fallait bien l'écouter : « J'ai été vraiment éloquent, parce que j'ai été dur et insolent pour des adversaires que je croyais voir en face, et que j'avais un plaisir extrême à mettre en déroute. » Il se contentait de peu ; on chagrine ses adversaires en leur disant leur fait, on les chagrine bien davantage en se faisant élire à leur barbe.

Il faisait ses tournées à cheval, nous dit-on, une rose à la boutonnière, le sourire aux lèvres. On l'eût pris pour un grand seigneur visi-

tant ses terres; mais s'il plaisait aux gens d'esprit, il ne savait pas trouver les mots et les formules qui subjuguent les foules, et il écrivait à M. Ludovic Halévy : « Pour quelques bons Français éclairés et honnêtes dont la vue réjouit le cœur, combien de vilaines gens et surtout d'imbéciles! La bêtise est maîtresse du monde. » Les vrais politiques, comme je l'ai dit, prennent facilement leur parti de l'existence des imbéciles. Le poète grec disait qu'il ne faut pas gouverner pour les coquins, mais qu'on ne peut gouverner sans eux. Les vrais politiques ne gouvernent pas pour les bêtes, mais ils ne sauraient se passer de leur bénigne assistance, et ils s'arrangent pour leur parler une langue qu'elles ne comprennent pas, mais qu'elles croient comprendre. Quand M. de Bismarck prononça son fameux mot : « Nous n'irons pas à Canossa ! » — il devint en un instant le plus populaire des hommes d'État. Tous les imbéciles d'Allemagne avaient tressailli de joie, ils se flattaient d'avoir compris.

Prevost-Paradol s'était refusé résolument à comprendre le 2 décembre, et quoique Spinoza, son maître, lui eût appris qu'au lieu de s'indigner des accidens qui nous déplaisent, il est préférable de se les expliquer, sa philosophie fut prise au dépourvu. Il aurait cru déchoir en reconnaissant que tout est explicable, même les coups d'État, et que les imbéciles avaient peut-être leurs raisons pour se réconcilier avec l'événement. Le roi Léopold disait de Napoléon III : « Il durerait à jamais, s'il consentait à ne rien faire. » S'il s'est perdu, c'est qu'il a trop entrepris, et ce n'est point par sa politique intérieure qu'a péri celui que Prevost-Paradol appelait « un piètre illuminé ». L'empire était la forme autocratique de la démocratie, et Prevost ne savait ce qu'il détestait le plus de la démocratie ou de la dictature. Il résumait sa pensée en disant : « Les ilotes ont pris Lacédémone. » L'horreur de ce régime, qui blessait ses préjugés autant que ses principes, lui était entrée dans le cœur et dans le sang. Quand il définissait le gouvernement parlementaire tout établissement politique où les assemblées ont la haute main sur les affaires du pays, il entendait que ces assemblées fussen composées de telle façon qu'elles assurassent le règne des optimates. C'était se mettre en guerre avec les temps nouveaux et, faute d'espérances, se condamner à n'avoir plus d'autre passion qu'une haine implacable, jointe à l'amer regret de ce qui n'était plus et ne pouvait plus être.

La haine a ses plaisirs; Prevost-Paradol en a connu les délices. Personne n'a su mieux que lui donner des coups de griffe à un gouvernement détesté; personne n'a porté plus loin l'art des allusions, des sous-entendus perfides, des insinuations scélérates, l'art de tout dire en ne disant rien et de tout se permettre sans se laisser prendre. Il sentait lui-même combien un régime de liberté très restreinte était propice à

son talent : « Quelle volupté de compter et de peser ses mots, d'enfoncer délicatement l'aiguille, d'ajuster ces brigands à coup posé! Vive l'oppression pour donner toutes ses ressources et tout son prix à la pensée, pour nous instruire à la force contenue, aux nuances savantes, au style laconique et acéré! Que ce silence général est favorable! les braillards se taisent; il faut une voix métallique, dure, vibrante, pleine d'intonations fines et mordantes : plus de chanteurs de rue, place aux artistes! » On ne s'est jamais si bien défini ni si bien loué. Quel serait aujourd'hui le sort de cet admirable virtuose? Réussirait-il à enfler sa voix? Les braillards et les chanteurs de rue lui causeraient de grands chagrins. Il écrivait à Sainte-Beuve, en 1860, que ne sachant parler qu'à demi-voix, le jour où tout le monde crierait, on ne l'entendrait plus.

Ce genre d'éloquence discrète a ses dangers. Il n'est vraiment apprécié et goûté que dans les salons, et les salons sont des endroits où selon les cas l'esprit se forme ou se déforme, s'aiguise ou s'émousse, s'affine ou se rapetisse. Prevost-Paradol y passait une notable partie de sa vie, car on hante volontiers les gens qui vous louent. On l'y fêtait, on l'y choyait, on lui prodiguait les adulations et les chatteries. Il buvait à petits coups ce délicieux poison, mais il se reprochait parfois d'y prendre trop de goût. S'il aimait beaucoup le monde, il s'en défiait un peu et se gardait d'être sa dupe. Cet homme si avisé savait combien il est inconstant dans ses affections, intéressé dans ses enthousiasmes, fallacieux dans ses promesses, exigeant avec ses idoles et prompt à s'en lasser, à quel prix il faut acheter ses faveurs, par quelles complaisances, par quels assujettissemens volontaires on mérite ses caresses et ses sourires. Comme la fortune, le monde vend ce qu'on croit qu'il donne, et certains marchés sont aussi funestes au talent qu'au caractère.

Les vieux partis, dont Prevost-Paradol était l'enfant gâté, auraient voulu qu'il se donnât à eux sans réserve, qu'il adoptât toutes leurs croyances, tous leurs principes, tous leurs mots d'ordre. Il entendait ne sacrifier à personne la liberté de ses opinions; et dans l'intimité des commerces comme dans les dissipations du monde, il y avait au fond de son cœur une solitude où habitait le Dieu de sa jeunesse, le Dieu de Spinoza. « Si c'est un plaisir, écrivait-il, que de dire la vérité à ceux qu'on n'aime point, pour goûter ce plaisir sans remords, il faut avoir aussi le courage, autrement difficile, de dire la vérité, telle qu'on la voit, à ceux qu'on vénère et qu'on aime. » Il a gardé jusqu'au bout sa probité d'esprit, sa fidélité à ses idées. Pour satisfaire ses amis et ses prôneurs, il aurait dû se résoudre à n'être plus content de lui-même, et c'est à lui-même qu'il se souciait surtout de plaire.

Mais devait-il se résigner à ne jamais remplir sa destinée, à écrire

éternellement sur la politique sans jamais en faire? C'était trop lui demander. Il y a des désirs vivaces qui ressemblent à ces branches gourmandes qu'on coupe ou brûle en vain, elles repoussent sans cesse et c'est là que monte la sève. Il n'avait pu forcer l'entrée du Corps législatif; il devait renoncer aux succès de tribune et à se faire une des premières places parmi les chefs de l'opposition militante, qui étaient, à la vérité, des généraux sans soldats. Le suffrage universel lui avait tenu rigueur, il désespérait de le fléchir. Désormais il n'avait plus qu'un parti à prendre; il fallait s'adresser au prince qu'il avait si vivement attaqué et lui dire : « Oubliez tout le mal que j'ai dit de vous, appelez-moi dans vos conseils, et je vous servirai fidèlement. » Il était certain d'avance de l'accueil qui lui serait fait. Lorsque, au lendemain de sa réception à l'Académie, il avait été présenté à l'empereur par M. Guizot, Napoléon III lui avait dit : « Je regrette qu'un écrivain si distingué ne soit pas de nos amis. » Il savait que la conversion d'un seul pécheur causait plus de joie aux Tuileries que la persévérance d'un grand nombre de justes; que le souverain avait de tendres complaisances pour les ralliés, qu'il allait au-devant de leurs désirs, que son ironie comme sa générosité y trouvait son compte.

Prevost-Paradol avait le droit de se dire qu'au surplus, en se prêtant à « l'essai loyal », il n'abjurait aucun de ses principes, que l'empereur converti subitement aux idées libérales était un maître qu'il pouvait servir sans se déshonorer. Aussi bien tout le monde se ralliait. Fallait-il bouder éternellement et se contenter à jamais du maigre plaisir qu'on peut éprouver à se savoir applaudi « par quelque cinq cents personnes »? Il sentait cependant la gravité de sa démarche. Il n'en est pas de plus grave pour un homme d'honneur que de se réconcilier du jour au lendemain avec un ennemi puissant. Cela fournit une riche matière à la médisance des jaloux et des gloseurs. M. Gréard prétend qu'après tout Prevost-Paradol n'avait jamais été « un irréconciliable ». Comment donc faut-il haïr pour mériter le nom d'irréconciliable ennemi? A la haine pour le régime il avait joint le mépris pour l'homme et mêlé parfois les injures aux épigrammes. Il est dur de solliciter les grâces d'un souverain qu'on a traité de palefrenier.

Mais il est des tentations et des entraînemens auxquels on ne résiste pas, des dégoûts plus forts que tout scrupule et des maladies de la volonté qu'il faut guérir à tout prix. Cet incomparable journaliste en avait assez de son métier de politique consultant. Il avait pris son écritoire en horreur, et il disait lui-même que sa plume lui pesait, qu'il ne pouvait plus la sentir entre ses doigts sans éprouver littéralement des nausées. « Nous revenions ensemble, lui et moi, d'une séance de la commission de décentralisation, a raconté M. Maxime Du Camp, nous étions dans la grande allée centrale des Tuileries, d'où l'on

découvre le palais, et je lui dis : « Quel est votre rêve? » Il s'arrêta et me montrant le pavillon de l'Horloge, il répliqua, avec une sorte d'exaltation que je ne lui connaissais pas : « Le maître de la France est là; eh bien! je voudrais être le maître de ce maître. »

Il y a commencement à tout. On lui offrit un poste diplomatique, une mission à Washington; il accepta. Le 12 juin 1870, il était nommé, et quelques jours après, on le recevait en audience de départ. Une lettre de Gambetta avait paru le matin. — « C'est la République prochaine, dit l'empereur. — Que voulez-vous, sire! Il y a là trois ou quatre gouvernemens qui attendent, le chapeau à la main, la grande faute qui leur permettra d'entrer. » Ce qui le frappa surtout, c'est que Napoléon III avait sur sa table la *France nouvelle*, et qu'il déclarait vouloir la paix : « Nous ne pouvons affronter la guerre que les mains pleines d'alliances. » Son dernier mot fut : « Terminez l'affaire des tarifs, et revenez prendre votre place dans le gouvernement. » Ce rallié de la dernière heure n'ignorait pas les jugemens rigoureux que portaient sur sa palinodie des hommes à grands principes qui, moins heureux que lui, avaient tendu la main et n'avaient rien reçu. Il engageait ses amis à ne point s'émouvoir des niaiseries qui se débitaient à son sujet : « Ces choses-là ont bien peu d'importance. Le temps est un galant homme qui rend justice à tout le monde. Ceux qui crient le plus haut comprendront mieux un jour... Je tâcherai, disait-il encore, pour me revancher de leur mauvaise volonté, de faire que tout aille assez bien pour qu'ils en entendent parler. » L'occasion s'était offerte à lui de donner sa mesure; il l'avait saisie au vol. Mais en débarquant en Amérique, il y trouva un télégramme annonçant que la guerre entre la France et la Prusse éclaterait avant peu. Il lui vint aussitôt de sinistres pressentimens, et il eut comme une vision de Sedan.

« On a cherché à sa mort, dit M. Gréard, des explications diverses : l'accueil réservé des Américains, la froideur presque malveillante du personnel de la légation française, les difficultés auxquelles se heurta dès l'abord son inexpérience diplomatique pour le règlement de la neutralité, une insolation, un jeûne prolongé, un trouble dans la circulation du sang, dont les premières atteintes s'étaient manifestées l'hiver précédent. » Le mal était plus profond et plus ancien. L'homme qui se tue fait une telle violence à la nature humaine que cet acte de folie raisonné doit avoir été préparé de loin ou par des fatalités ataviques ou par des troubles cérébraux, ou par le retour fréquent, obstiné de certaines pensées, qui prennent tant d'empire sur l'esprit qu'il ne songe plus à les discuter. Prevost-Paradol se plaisait à discourir sur le néant de toutes choses; il semble qu'il ait passé sa vie à s'apprivoiser et à faire amitié avec la mort. — « Quelle vie splendide que celle de Dieu-Océan, toujours nouveau et toujours éblouissant! Quand ma petite vague

sera-t-elle submergée? Voici quelques milliers de secondes qu'elle élève sa petite tête écumante au soleil. » C'est une joie pour une petite vague, dégoûtée d'elle-même, de sa course folle et du soleil, de se replonger à jamais dans la nuit de l'insondable abîme.

Nombre d'hommes prédisposés au suicide ne se sont point tués ; ils n'avaient pas passé par une de ces crises terribles et décisives, où le fond de l'âme se révèle. M. Thiers avait dit de Prevost-Paradol : « Il est parti pour l'Amérique content, mais pas fier. » A cette heure, il n'était ni fier ni content. Dans une nouvelle intitulée : *Mon ami Hermann*, il avait raconté jadis la fantastique histoire d'un étudiant allemand fort honnête et bien doué, à qui tout le monde prédisait le plus brillant avenir. Ce jeune savant avait ceci de singulier qu'il s'endormait tous les jours au coucher du soleil et ne se réveillait qu'au matin, avec un sentiment d'indicible tristesse. Pendant la nuit, son âme l'avait quitté, elle était aux antipodes, en Australie, où elle habitait le corps d'un aventurier destiné à mal finir. Comme Hermann, Prevost-Paradol avait une âme à deux fins, qui se mettait tour à tour au service de deux maîtres fort différens l'un de l'autre. Le premier était un adolescent, qui devait conserver jusqu'à sa quarantième année la jeunesse du désir, la fraîcheur de ses espérances et le don de l'illusion. Le second était un juge à barbe grise, rigoureux jusqu'à la cruauté et d'une incorruptible clairvoyance.

C'est à ce juge inexorable qu'il faut imputer le suicide de cet imprudent. Après avoir examiné son cas, il lui signifia brutalement que, sans forfaire à l'honneur, on expose quelquefois sa fierté à de fâcheuses aventures; que certaines actions équivoques ont besoin d'être justifiées et ne sauraient se légitimer que par le succès, qu'il y avait désormais dans sa vie quelque chose qui ne pouvait s'expliquer, une défaillance sans excuse. Sa situation était celle d'un homme qui, ayant épousé pour sa dot une femme qu'il n'aimait pas et qu'il estimait peu, apprend dès le lendemain de son mariage qu'elle a engagé sa fortune dans une spéculation malheureuse. Prevost-Paradol avait cru, en violentant ses inclinations, se donner à un souverain habile et heureux ; il avait épousé une irréparable infortune. Il rougissait de son erreur, il se sentait compromis et ridicule, et le juge au cœur dur lui criait jour et nuit : Plutôt mourir !

A quoi nous sert notre fierté ? A compliquer, à embarrasser notre vie. Et cependant, pour peu qu'il nous en coûte de nous mépriser, elle a tant de prix à nos yeux qu'en la perdant nous croyons tout perdre, et qu'il nous semble que nous n'existons plus. L'homme qui avait vendu son ombre s'avisa trop tard qu'il y a des biens inutiles dont on ne saurait se passer.

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Falstaff*, comédie lyrique en 3 actes et 6 tableaux ; poème de M. Arrigo Boito, traduit par MM. Paul Solanges et Arrigo Boito ; musique de Giuseppe Verdi.

Il ne faut jamais dire aux gens :
Écoutez un bon mot ; oyez une merveille !
Savez-vous si les écoutans
En feront une estime à la vôtre pareille ?
Voici pourtant un cas qui peut être excepté.

Ce cas est celui de l'œuvre qu'on vient de saluer chef-d'œuvre. Les « écoutans » par bonheur ont fait de cet admirable *Falstaff* une estime pareille à celle que nous en faisions nous-même depuis une année. On ne nous taxera donc aujourd'hui ni de précipitation, ni d'engouement, ni de singularité. Peu nous importe d'être les derniers à dire : « Oyez une merveille » ; une seule chose importe et nous enchante : c'est que, fût-ce avant nous, tant d'autres l'aient dit.

La légende raconte qu'un jour Artaxercès recevait les hommages et les tributs de ses sujets. Ils lui offraient de l'or, de l'argent, des pierreries. Un paysan vint, qui présenta au roi un peu d'eau, et le roi le remercia plus que tous les autres. Verdi ressemble à ce paysan. A la musique, rassasiée elle aussi et gorgée de richesses, il a fait ce don inestimable de l'eau ; sous la main du vieillard une jeune source a jailli. Ainsi l'aqueduc antique apporte encore à Rome la fraîcheur et la pureté sans pareille de l'*acqua Vergine*.

Falstaff est une œuvre de vie, de santé, de lumière et de joie. Œuvre de vie, et d'une vie si intense, si naturelle surtout, qu'elle ne paraît pas imitée, mais véritable ; la vie que Dieu donne, et non celle que l'homme copie ou contrefait. Œuvre de joie aussi, et la joie, quoi que

pensent ou feignent de penser aujourd'hui l'art maussade et la littérature morose, la joie est l'une des deux faces du monde. Cette joie, les plus sérieux, les plus sombres même, Shakspeare, Corneille, Racine, Beethoven, ont voulu la connaître et l'exprimer. A quatre-vingts ans, le génie tragique de Verdi l'a souhaitée à son tour, la *gioia bella*, comme l'appelait Mozart, un de ceux qui l'ont le plus aimée. On se demandait comment il allait la ressentir et la comprendre ; on le sait à présent. Cette joie d'abord est simple. Elle n'a rien de commun avec la joie en quelque sorte métaphysique d'un Beethoven, par exemple, dans le finale de la *Symphonie avec chœurs*. Ce n'est pas non plus, oh ! non, la joie chargée d'arrière-pensées, d'intentions et de symboles, la joie compliquée, souvent épaisse et pesamment germanique des *Maîtres-Chanteurs*. C'est la joie de la jeunesse, la joie de ces enfans auxquels il faut être semblable pour entrer dans le royaume de l'esprit aussi bien que dans le royaume de l'âme. Cette joie, de plus, est bonne. Faite de gaîté et de malice, elle est faite aussi de bienveillance et de bonhomie. Elle ignore l'ironie et l'amertume. Le rire de *Falstaff* éclate aussi large que celui de la *Servante maîtresse*, mais plus indulgent. Si, d'autre part, il sonne aussi clair que celui du *Barbier de Séville*, il sonne souvent avec plus de finesse encore et de distinction. Comparez à cet égard le finale du panier dans *Falstaff* et le fameux finale du *Barbier* : celui-ci, qui reste admirable, est admirable tout d'une pièce ; la beauté pour ainsi dire en paraît sommaire et sans nuances, auprès des exquises délicatesses et de l'élégance princière de Verdi. Enfin cette joie est poétique et tendre. Ni le sentiment de la nature ni l'amour n'en sont absens. L'esprit du *Barbier* est un esprit de sécheresse et d'intrigue ; Rossini n'a fait de Lindor qu'un galant et de Rosine qu'une coquette. Mais Verdi parmi les grelots de sa comédie a mêlé des clochettes d'or, qui parfois entre deux éclats de rire donnent des notes profondes et qui touchent le cœur.

Comme le livret d'*Otello*, le livret de *Falstaff* est l'œuvre de M. Arrigo Boito. Une seconde fois, avec le même talent, le même respect et le même amour, M. Boito a traduit Shakspeare pour Verdi. J'admire ce musicien-poète qui ne veut plus être que l'intermédiaire entre un poète et un musicien plus grands que lui. Il est vrai que s'inspirer de Shakspeare pour inspirer Verdi n'est point une tâche ordinaire, et l'accomplir ainsi n'est pas un médiocre honneur. Honneur moral, car tant de modestie, tant de désintéressement est rare ; honneur esthétique aussi, peu de créations personnelles pouvant être plus enviables qu'une aussi glorieuse entremise. M. Boito a condensé la fameuse comédie des *Joyeuses Commères de Windsor*. Il en a simplifié l'intrigue et tressé les fils épars. Quant au type de Falstaff, il l'a complété par quelques traits empruntés au personnage tel qu'il figure non plus dans les *Commères*, mais dans *Henri IV*. Ainsi le poème italien, s'il

ne contient pas tout le Shakspeare de la comédie, ne renferme rien au moins qui ne soit de Shakspeare; hors le style pourtant, hors la facture des vers, et ce rien est quelque chose; quelque chose, hélas! que nulle traduction ne peut sauver, et que les auditeurs qui comprennent et qui aiment l'italien, surtout l'italien de M. Boito, ne se consolent pas d'avoir perdu.

Le sujet de *Falstaff* est des plus gais et des plus simples. Il s'agit, on le sait, des entreprises du gros chevalier sur la vertu de Mrs Alice Ford et de Mrs Meg Page; entreprises deux fois déjouées par les honnêtes et spirituelles commères, avec l'aide de leur voisine et amie Mrs Quickly, et de Nannette, fille de Mrs Ford. Deux rendez-vous donnés à sir John tournent également à sa confusion : l'un, chez Mrs Ford, se termine par le fameux plongeon dans la Tamise; l'autre, la nuit, dans le parc de Windsor, sous le chêne légendaire de Herne, par une fantastique mystification : mascarade et bastonnade jusqu'à confession du pécheur et réconciliation finale. J'oubliais, et j'avais tort, les amours de Nannette et du petit Fenton, mêlées gracieusement à la comédie, et que le dénouement consacre suivant l'usage.

Il y a trois aspects principaux sous lesquels on peut envisager la musique de *Falstaff* et l'admirer. L'action ou le mouvement, la peinture des caractères, la poésie, voilà les trois élémens et comme les trois facteurs principaux qui concourent à la complexe beauté de l'ouvrage. L'étude de la partition va nous les révéler tour à tour et quelquefois ensemble.

L'action d'abord. Depuis longtemps on l'interdisait à la musique, et la musique ne paraissait plus capable de la représenter. « Le mouvement ne lui convient pas » répétaient à l'envi ceux qui à l'envi l'alourdissent et la paralysent. Ils avaient ankylosé l'art des Haydn, des Mozart et des Rossini. Mais voici qu'un maître octogénaire vient dire à la musique : Lève-toi et marche! Et elle marche, elle court, elle a vingt ans. Quelle course elle fournit tout d'abord! Avec Verdi, jamais de faux départ. Il ne tâtonne pas, il ne se prépare pas à commencer : il commence d'un seul coup, par un accord foudroyant. La porte s'ouvre à deux battans; que dis-je? elle vole en éclats. L'introduction, la querelle de Caïus avec les deux acolytes de Falstaff, traitée dans le style du *quatuor* classique, est menée à toute vitesse. Le motif principal jette çà et là des touches brillantes, allume une flamme à tous les coins de l'orchestre. Il circule, bondit et rebondit, accroissant par le choc et son élan et sa force. Il frappe un instrument, puis un autre; rien ne l'arrête, rien ne l'essouffle et rien ne l'entame. Sur lui tombent d'aplomb, dru comme grêle, apostrophes, répliques, injures. Falstaff cependant, impassible, se carre en son fauteuil, interposant entre deux ripostes des phrases flegmatiques sous lesquelles ploie l'orchestre subitement aminci. Puis, congédiant Caïus, il demeure seul avec les drôles. Alors

son personnage se dessine: corps, esprit, âme, de lui tout est rendu. Le corps le premier. « *En ce bedon*, s'écrie-t-il, *tonne un millier de voix qui proclament mon nom!* » A ces « voix intérieures » les voix du dehors répondent. De mesure en mesure, par les rythmes et par les timbres l'orchestre se dilate; il engraisse véritablement; les harmonies et les sonorités se fortifient ensemble. « *Falstaff immense!* » hurlent les deux compagnons; et ce n'est plus seulement lui, c'est toute la gent porte-bedaine, les Gargantua et les Sancho, c'est la puissance de la matière, c'est l'apothéose de la chair, que célèbre, à la manière d'un tableau de Jordaëns, la tonitruante acclamation. De cette masse aussitôt l'esprit se dégage. Que de prestesse et de précision dans la confidence faite par Falstaff de ses rencontres amoureuses et de ses galans desseins! Sur quel fond de symphonie, sur quelle riche trame le dialogue sème ses broderies! Comme cela est copieux et cependant comme cela est léger! Comme cela enfin, lorsqu'il le faut, est sérieux! Le monologue sur l'honneur a des dessous de psychologie où se révèle à qui sait l'y chercher une profonde intelligence de Shakspeare. Dans ces éclats de colère et ces dédaigneux silences, tantôt dans cette plénitude et tantôt dans ce vide où tombent quelques notes à peine, dans le fracas ou dans le mutisme de l'orchestre, Falstaff est tout entier; il y est avec ses fureurs cyniques, avec l'insolence de son ironie, avec son mépris et presque son dégoût de lui-même et de ceux qui lui ressemblent.

Le tableau qui suit est pour l'oreille et pour l'esprit un éblouissement. On se le rappelle, après l'avoir entendu, comme un feu d'artifice de mélodies, d'harmonies, de rythmes et de timbres, comme la floraison musicale d'une imagination et d'un génie de vingt ans. C'est, entre neuf personnages, quatre femmes et cinq hommes, une succession, puis une combinaison de commérages et de caquets jusqu'ici, je crois, sans exemple. Les femmes d'abord se montrent les billets doux de Falstaff, les lisent, les relisent en riant, et cette lecture commencée sur un plaisant motif de cor anglais, interrompue, reprise en des tonalités de plus en plus claires, de plus en plus savoureuses, s'achève avec l'effusion que Verdi seul sait donner à la chute d'une période vocale. Au quatuor féminin s'enchaîne un quintette masculin, sur un rythme et dans un ton différens. Idées, mouvemens, sonorités, tout incessamment se renouvelle. Entre les divers épisodes pas un vide, mais des transitions exquises, musicales autant que scéniques ; des fils ténus et brillans, pour nouer le collier. Délicieux, l'intermède des petits amoureux et le double baiser pris au vol, dont la douceur se prolonge avec l'adieu qui s'achève en fuyant — Maintenant les deux groupes, compères et commères, se réunissent. Le quatuor et le quintette, tous deux rapides, et syllabiques tous deux, courent ensemble, l'un enveloppant l'autre dans un balancement harmonieux. Seule au milieu de ce babillage, la voix du ténor trace en notes tenues une ligne idéale autour de

laquelle voltigent les autres voix. Enfin les hommes se retirent, et les femmes, auxquelles reste toujours le dernier mot en cette comédie, lancent encore une fois ensemble, à l'adresse du séducteur qu'elles ont résolu d'éconduire, leur éclat de rire et leur défi joyeux.

Tout différent est le style des deux duos, l'un entre Mrs Quickly et Falstaff, l'autre entre Falstaff et Ford, qui composent le tableau suivant. Mrs Quickly vient, au nom des deux dames, prier Falstaff de se rendre auprès d'elles. La musique ici change d'allures, de langage. Ce n'est plus seulement dans la rapidité des rythmes qu'elle cherche et trouve l'esprit: c'est dans l'intensité de certaines notes riches de sens et de sève, c'est dans la savoureuse brièveté de certaines formules, presque de certaines exclamations. Mais c'est toujours aussi dans la grâce et l'agilité, témoin le plaisant : *De deux heures à trois*, ces deux petits triolets, dont le musicien au cours des deux duos a tiré la plus vive et la plus spirituelle symphonie.

Volontiers nous nous arrêterions au duo de Falstaff et de Ford, pour en louer l'abondance musicale, la vérité et la variété psychologiques, les merveilles mélodiques et instrumentales, pour en signaler surtout la fin, le motif à la fois élégant et comique, sur lequel, au seuil de la porte, les deux compères se font leurs civilités. Mais nous avons hâte d'arriver au centre de l'œuvre, à ce qui en est véritablement et le cerveau et le cœur.

Pour leur malicieuse vengeance, les joyeuses commères ont tout préparé. Voici le paravent, et voici le panier à linge où tout à l'heure le gros Falstaff sera réduit à se cacher.

Gaje comari di Windsor! E l'ora!
L'ora d'alzar la risata sonora!

Ainsi chantent les aimables femmes dans l'original italien, et toute la verve de la comédie pétille en cette chanson à la gloire du rire, du rire féminin, du beau rire d'or. Du rire honnête au moins, de bon aloi et de bonne compagnie, car je sais, dans l'étincelant trio, telle phrase d'Alice; moins que cela : tel accord mineur, aussi distingué que le majeur eût été vulgaire, qui ennoblit toute cette gaîté et révèle en ces femmes d'esprit des femmes de bien. Savez-vous à qui Verdi ressemble ici? A Molière autant qu'à Shakspeare. Verdi n'est plus seulement un maître du drame lyrique, il est un maître du cœur humain. Jamais encore il n'y avait lu si avant ni si finement, et le progrès le plus merveilleux de son génie est celui qu'il a fait dans la connaissance des âmes. L'homme qui a su représenter ainsi avec les sons ce milieu bourgeois, cette famille qui gaîment et honnêtement s'amuse; l'auteur de cette comédie musicale de mœurs et de caractères, celui-là peut-être serait capable d'écrire demain la partition de *Tartuffe*. C'est à la table d'Elmire que s'assied Mrs Ford pour attendre Falstaff, c'est avec l'hon-

nêteté et la malice de la femme d'Orgon qu'elle le reçoit. Écoutez sa réponse aux déclarations du galant : coquette, mais d'une coquetterie franche et sûre de soi. La phrase musicale rappelle de très près une phrase de Desdemona abordant Otello. C'est la même pureté, souriante ici, là-bas mélancolique; ce sont les deux aspects, l'un heureux et l'autre triste, de la même beauté.

Quelle petite merveille encore, et de musique et de psychologie, que le *scherzetto* déjà fameux : *Quand j'étais page du sire de Norfolk !* Comme une telle mélodie est formelle et plastique! Comme on peut en quelque sorte l'isoler pour la regarder dans tous les sens et en faire le tour! La voilà, la musique qui ne devient pas, mais qui est; qui ne fuit pas, mais qui demeure. Et là encore Falstaff est tout entier. Il y est avec son esprit fringant, sa fatuité, avec le regret aussi, témoin deux ou trois notes graves d'une flûte furtive, avec le regret de sa svelte jeunesse, avec l'élégance enfin, la race et le sang du gentilhomme shakspearien, que le désordre et la débauche n'ont pu complètement avilir.

Mais au beau milieu du duo Mrs Quickly accourt, annonçant le mari: Falstaff n'a que le temps de se blottir derrière le paravent. Voici le centre et le nœud du chef-d'œuvre, le finale du panier. Tout y est admirable : l'intensité de la vie, les dimensions, les proportions et l'ordre; oui l'ordre parfait, car il y a de l'eurythmie jusque dans ce vertige, et ce tourbillon est une harmonie. A l'orchestre courent deux motifs principaux, l'un fait de notes piquées, l'autre, le plus important, de notes liées au contraire, tournant en spirale folle, et qui rappelle un peu le finale de la symphonie en *si bémol* de Beethoven. C'est sur le second motif que va se dérouler la poursuite endiablée.

Voici Ford avec ses compagnons, et la chasse commence. Le thème enragé la conduit et l'excite. C'est lui qui court devant; il passe, repasse, sort et rentre par les portes furieusement ouvertes ; il fouille la maison de la cave au grenier ; d'un bond il franchit l'escalier; il bouscule les meubles, vide les bahuts, les tiroirs, et s'élance au dehors, cherchant partout l'introuvable gros homme. Celui-ci, profitant de l'accalmie, se blottit dans le panier où le tassent les commères; aussitôt, derrière le paravent les petits amoureux viennent prendre sa place, et dans le silence momentané qui s'établit, c'est un charme d'entendre leur jeunesse chanter. Mais soudain la meute des poursuivans rentre et reprend sa course. Le motif aussi reprend à plein orchestre, et prodigieux est l'effet de cette secousse brutale, sans préparation, qui d'un seul coup redonne le branle à la symphonie. Haletante, elle s'arrête bientôt une seconde, et derrière le paravent sonne un baiser. Cette fois, croyant enfin tenir les coupables, Ford et sa troupe se taisent et se concertent. Alors peut se développer à l'aise, et sans guère manquer à la vérité dramatique, le plus adorable ensemble. Du panier s'exhalent les

soupirs de Falstaff, qui étouffe ; en avant, pour le cacher, les femmes étalent leurs jupes, et, souples, moelleuses comme les jupes mêmes, s'étalent aussi leurs voix. Et du paravent replié, de cet asile où les deux enfans oublient la bagarre environnante, ou l'ignorent, s'envole l'exquise chanson de leur exquise tendresse. Oh! l'aimable répit et la halte délicieuse! La musique est ici plus que la musique de la comédie et des personnages : elle les dépasse et les déborde. Elle acquiert, comme tout art parvenu à une certaine hauteur, une puissance de sympathie générale et même universelle. Elle devient la musique de chacun de nous lorsque nous sommes gais ou lorsque nous aimons, la musique de toute gaîté et de tout amour. — D'une main fiévreuse Ford écarte enfin le paravent : au lieu de sa femme avec Falstaff, c'est Nannette et Fenton qu'il découvre. Nouvelle déception, fureur nouvelle, et sur un nouvel éclat, voilà la chasse repartie. Les valets alors, appelés en hâte par les quatre commères, saisissent le panier, dont l'orchestre exprime jusqu'au poids accablant ; on le soupèse, on le soulève, on le hisse sur le rebord de la fenêtre, où certain trille de cors, avec une terreur comique, le tient un instant suspendu. A ce moment Ford reparaît, hors de lui ; il voit, il comprend, et le plongeon vengeur met fin à l'une des scènes les plus vivantes que créa jamais la musique, l'art par excellence de la vie.

Mais la vie, j'entends la vie complète, celle que les chefs-d'œuvre ont mission de représenter, n'est pas action seulement : le rêve y a sa part et son heure. Shakspeare le savait bien, et voilà pourquoi il termine en poète, surtout, celle-là même de ses pièces que M. Montégut appelle avec raison « la plus franche de ses comédies ». — Au sortir de cet imbroglio (c'est encore M. Montégut qui parle), « nous demanderions de l'air, si le poète ne semblait avoir prévu ce désir de son lecteur et n'avait subitement fait circuler une brise rafraîchissante en transportant le dénouement de la pièce dans le parc de Windsor, et en lui donnant pour couronnement la légende romantique d'Herne le chasseur. »

Ce désir, le musicien lui aussi l'a prévu, l'a comblé, et la vie ardente de l'œuvre s'apaise à la fin et se rafraîchit dans le calme de la nature et dans ses nocturnes enchantemens. Il le fallait pour la perfection de notre plaisir ; il le fallait aussi pour compléter les personnages, pour ajouter à toutes leurs grâces la grâce dernière de la poésie, à tout leur esprit un peu d'émotion, un peu de vague tendresse pour les choses. Émotion légère sans doute, et que sauve de la banalité l'idée de comédie et de mystification qui s'y mêle : l'éclat de rire d'Alice, par exemple, interrompant, de peur de faire peur, la fantastique légende du Chasseur noir ; émotion réelle pourtant, et dont les âmes charmantes de toute cette jeunesse ne sauraient ni ne voudraient se défendre. Écoutez les gentilles compagnes préparer la mascarade

et se distribuer leurs rôles de fées : « *Tu seras la Dryade... Toi, tu seras la nymphe bocagère...* » Les voix s'égaient et rient, mais sous les voix il suffit d'un arpège de flûte pour ouvrir la sereine perspective de la nuit, des gazons et des bois.

A cette sérénité des choses, tous finissent par se laisser gagner. Au clair de lune, dans le parc royal, devant le chêne hanté, le petit amoureux arrive le premier au rendez-vous général. Sous la futaie bleuâtre sonne le cor des gardes-chasse. Après toute la gaîté du jour, voici toute la douceur de la nuit. Et l'enfant, pénétré par la beauté de l'heure, chante plus longuement, plus lentement aussi qu'il n'a jamais chanté. Que ne peut-il le chanter en italien, le divin sonnet, que trahit, hélas! toute traduction, excepté la traduction musicale. Je ne connais pas une ligne de chant plus pure que celle-ci, pas une mélodie où de chaque note s'exhale plus de poésie et d'amour. Elle va, sans jamais se répéter, suivant sa courbe exquise; au-dessous d'elle se groupent des échos qu'elle éveille et qui l'environnent mollement. Puis un contre-chant timide lui répond. Ne se sentant plus seule, comme dit à peu près le sonnet italien, elle vibre de joie en un mystérieux accord. Alors les notes s'unissent comme les lèvres dont elles chantent le désir. « *Bocca baciata non perde ventura! — Bouche baisée ne perd plus le bonheur!* » c'est la devise et pour ainsi dire le mot d'ordre d'amour que dans leurs rencontres précédentes Nannette et Fenton avaient coutume de se renvoyer. Ils l'échangent encore ici, et l'orchestre, qui d'habitude se taisait pour les écouter, les accompagne cette fois et les jette aux bras l'un de l'autre.

Puis la mystification commence. Autour de Falstaff épeuré se déploie une féerie musicale dont seraient jaloux le Weber d'*Obéron* et le Mendelssohn du *Songe d'une nuit d'été*. Il faudrait ici tout citer : le lointain appel de Nannette, où la voix forme avec l'orchestre de si fins, de si nouveaux accords; la *canzone* elle-même, pour laquelle on épuiserait en vain toutes les subtilités du vocabulaire shakspearien; les cadences ralenties, aux douceurs de velours, et les terminaisons à dessein retardées, comme si les voix ne pouvaient se résigner à mourir.

Enfin la comédie reprend ses droits. « Apothéose! » s'écrie Falstaff berné, battu et content; et une fugue étonnante, aux dix parties réelles, aux basses solides et profondes, à la somptueuse sonorité italienne, achève le chef-d'œuvre dans les transports d'une copieuse joie.

C'est fini, et il nous semble n'avoir rien dit encore, surtout n'avoir pas touché le fond ni surpris l'essence de cette musique. Toute l'étude technique en resterait à faire; il en faudrait analyser la forme pure : les trésors d'harmonie, la qualité mélodique, le détail des rythmes, le coloris instrumental. On pourrait à propos de *Falstaff* écrire un

chapitre de la psychologie des timbres. Quant à la mélodie, elle est ici d'une nature particulière : abondante et brève, semée à pleines mains un peu comme une poussière sonore. Mais le détail ne dévore jamais l'ensemble; le génie du maître se multiplie et ne se disperse point, et constamment sur la poussière un coup de soleil tombe, où les milliers d'atomes se rassemblent et ne font qu'un rayon de lumière. Ainsi l'œuvre est à la fois puissante et délicate; œuvre de nuances, mais œuvre aussi de fond et de grand parti pris. De plus elle est formelle et elle est saine. Elle sonne allégrement le réveil longtemps espéré du génie latin. « Il faut, disait un jour M. Boito, méditerraniser la musique. » — Non pas toute la musique, sans doute; mais encore est-il bon qu'il y ait une musique de la Méditerranée. Trop souvent nous devons, hélas! pour admirer ou seulement pour comprendre, abdiquer notre nature et même lui faire violence. Nous n'avons cette fois qu'à nous y abandonner, à suivre notre pente, au lieu de la remonter. Et ne croyez pas que la gaîté du chef-d'œuvre en fasse l'intellectualité moins profonde. La joie est fille de l'esprit autant que la douleur, et du rire aussi la flamme est divine. Nous l'avons tous compris; tous nous avons acclamé le glorieux vieillard qui nous apportait l'étincelle de vie. Qu'il daigne agréer ici notre modeste hommage. Le grand Italien est venu parmi les siens, parmi ses frères d'armes d'autrefois, ses frères d'art de toujours, et les siens heureusement l'ont connu.

Falstaff a trois interprètes de premier ordre : l'orchestre d'abord, qui s'est montré merveilleux; M. Maurel ensuite, chez lequel il faut louer chaleureusement l'intelligence, la verve, la composition du rôle, un talent enfin qui serait irréprochable, s'il savait toujours se garder de l'exagération, et notamment des petites horreurs, je ne trouve pas d'autre mot, que se permet l'éminent artiste dans la seconde et la troisième reprise du *scherzetto : Quand j'étais page du sire de Norfolk;* enfin Mlle Delna, aussi admirablement comique aujourd'hui qu'elle était tragique hier et le sera demain. Cette jeune fille est plus que la plus grande artiste : elle est comme un chef-d'œuvre de la nature. Une débutante, Mlle Grandjean, n'est qu'une débutante, minaudière avec lourdeur et armée d'une voix agressive. M. Soulacroix est digne d'éloges. Mme Landouzy a chanté d'une très pure voix et dans un style très pur la chanson de la fée, et M. Clément n'a pas donné ce que nous attendions de lui dans le rôle délicieux de Fenton.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

La Chambre et le Sénat ont repris, le 24 avril, leur session interrompue pendant les vacances de Pâques. Dès sa rentrée, la Chambre s'est trouvée saisie du projet de budget qui avait été distribué à domicile une semaine auparavant, et sa première tâche a été d'élire dans ses bureaux la commission qui doit l'étudier et le lui rapporter. Un député de Seine-et-Marne, M. Montaut, grand ennemi des brigues, a proposé de tirer au sort des bureaux spéciaux qui, à peine constitués et sans avoir eu le temps de se reconnaître, procéderaient chacun à la nomination de trois commissaires. La Chambre a voté cette proposition à une grande majorité. Était-ce une précaution qu'elle prenait contre ses propres entraînemens? Était-ce seulement un moyen spirituel d'annuler d'un seul coup le long travail de sollicitations que quelques candidats avaient déjà opéré auprès des membres de leurs bureaux respectifs ? Quoi qu'il en soit, ce procédé, imité de celui qui consiste à mêler de nouveau les cartes avant de les distribuer pour une partie décisive, n'a pas produit des résultats très appréciables : la nouvelle commission du budget ne présente pas de noms nouveaux. En revanche, elle contient beaucoup plus de radicaux qu'on n'en avait encore vu dans les commissions précédentes. Ils ont essayé de porter à la présidence, d'abord M. Brisson, puis M. Cavaignac. Celui-ci est très éloigné d'être un radical en politique, mais il a présenté un projet d'impôt progressif sur le revenu qui faisait de lui, dans la circonstance actuelle, un candidat acceptable par la gauche même la plus avancée. Au troisième tour de scrutin, M. Rouvier et M. Cavaignac ayant obtenu 13 voix l'un et l'autre, le premier n'a été élu président qu'au bénéfice de l'âge. Dès le premier jour, après beaucoup de tiraillemens où les inimitiés personnelles ont joué leur rôle, la commission est arrivée à un résultat qui la coupe en deux et la menace déjà d'impuissance. On s'en consolerait si

l'impuissance de la commission devait assurer sur la Chambre l'autorité du gouvernement.

Le projet de budget présenté par M. le ministre des finances a déjà été l'objet de beaucoup de discussions. Il a recueilli des approbations extrêmement flatteuses, comme celle de M. Léon Say ; mais, d'autre part, il a fait naître d'assez nombreuses réserves. A coup sûr, il n'est point banal, il innove sur plusieurs points d'une manière originale, il oblige à réfléchir. Tel qu'il est, il fait grand honneur à M. Burdeau, parce qu'il repose sur des principes justes, et qu'il s'arrête dans l'application de ces principes aux limites qu'il serait dangereux de dépasser. Il y a dans ce budget des pierres d'attente sur lesquelles on construira peut-être plus tard. La subvention de 1 million 500 000 francs accordée aux sociétés de secours mutuels, en vue d'encourager l'épargne individuelle sans se substituer à elle, n'est qu'un commencement; mais il peut conduire fort loin ; c'est une porte ouverte sur un avenir dont l'horizon nous échappe. En revanche, M. Burdeau rétablit dans le budget un fonds d'amortissement à la résurrection duquel on ne saurait trop applaudir. Seulement, les sources destinées à l'alimenter sont déjà menacées d'être coupées.

Il y a dans le budget deux parties très distinctes : la première se rapporte au remaniement des impôts directs ; la seconde, à des arrangemens à prendre avec plusieurs compagnies de chemins de fer. Cette seconde partie est dès maintenant compromise ; la grande majorité des commissaires élus dans les bureaux y est hostile, et ceux mêmes qui s'y sont montrés favorables ont pris soin de déclarer qu'on pouvait la détacher du budget sans porter atteinte à son équilibre, ce qui malheureusement n'est pas exact. Si on ne trouve pas de ce côté les ressources indispensables pour faire face aux dépenses, combler le déficit, alléger la dette flottante, et doter l'amortissement, il faudra bien les chercher ailleurs. On a parlé déjà d'un remaniement des taxes sur les successions.

L'opinion publique s'est peu occupée jusqu'ici de cette seconde partie du budget : elle s'est portée presque exclusivement sur la première. Nous sommes habitués, depuis le commencement du siècle, à payer les quatre contributions directes qui nous sont devenues familières, et l'habitude, en matière d'impôt, serait presque une seconde nature, s'il pouvait jamais sembler naturel de payer des impôts. Nous sentons moins ceux auxquels nous sommes déjà faits : les impôts nouveaux, au contraire, même lorsqu'ils sont doctrinalement meilleurs, étonnent et inquiètent. Tel a été le cas de l'impôt sur l'habitation, que M. le ministre des finances a substitué à l'impôt des portes et fenêtres, définitivement supprimé, et à l'impôt personnel mobilier. La taxe sur les domestiques, qui est venue s'y greffer, a fait naître aussi quelque hésitation dans les esprits : on s'est demandé, bien que la proportion

en ait été nettement spécifiée, dans quelle mesure ce coefficient augmenterait la taxe principale. On a généralement approuvé les modérations de taxes au profit des petits loyers, et surtout des familles nombreuses. Mais ce qui a jeté du trouble dans les esprits, c'est la demi-satisfaction avec laquelle les socialistes et les radicaux ont accueilli ces réformes. Certes, ils les ont déclarées bien insuffisantes, bien insignifiantes même; mais, tout en les traitant avec le dédain qu'autorisent chez eux des conceptions démesurément supérieures, ils ont fait un effort habile pour y voir et surtout pour y faire voir une consécration timide, inavouée, réelle pourtant, de leurs propres principes. A les entendre, les atténuations de taxe au profit de certaines situations déterminées sont un impôt dégressif dans un sens et, par conséquent, progressif dans l'autre. La taxe sur les domestiques est un commencement d'impôt de superposition sur le revenu général, puisqu'elle se superpose à l'impôt sur l'habitation. Avons-nous besoin de dire que socialistes et radicaux se complaisent dans une équivoque? S'il y a dans le projet de budget deux points fermement établis, soit dans les déclarations de M. le ministre des finances, soit dans les réalisations pratiques qu'il en présente, c'est que l'impôt doit être proportionnel et non pas progressif, et que, dans la corrélation à établir entre les prélèvemens du Trésor et les revenus des contribuables, ces revenus doivent être présumés d'après un certain nombre de signes apparens, manifestes, tangibles, et non pas d'après des déclarations toujours incertaines, dont le contrôle introduirait dans nos mœurs fiscales une véritable inquisition. Que l'on multiplie ces signes objectifs du revenu, afin de corriger par les uns les chances d'erreur qui pourraient se trouver dans les autres, et de serrer de plus près la solution du problème au moyen d'un plus grand nombre d'approximations, rien de mieux! Que l'on renonce comme démodés à quelques-uns de ces signes pour recourir à d'autres jugés plus exacts, rien de mieux encore! On ne veut plus des portes et fenêtres; nous n'y tenons pas davantage. Le loyer est un signe qui vaut bien celui-là. Le nombre des domestiques en est un autre. Le projet de M. le ministre des finances ne soulève, sur aucun de ces points, d'objections de principe, et les socialistes n'y trouveront d'autres satisfactions que celles qu'ils veulent absolument avoir l'air d'éprouver. Napoléon disait qu'une bataille perdue est une bataille qu'on croit perdue : ils pensent de leur côté qu'une bataille gagnée est une bataille qu'on croit gagnée. Soit; mais il faut encore y faire croire.

Il est d'ailleurs bien rare que les premières impressions produites par un projet de budget ne se modifient pas avec le temps, et il faudra beaucoup de temps pour aboutir au vote, nous ne disons pas du budget tout entier, mais seulement des quatre contributions directes. Si on y

parvient avant le 15 août, c'est-à-dire avant la session des conseils généraux, ce sera merveille! La commission du budget commence à peine son œuvre laborieuse. Elle sera longue : que fera la Chambre en attendant? Les projets de loi déjà étudiés et à l'état de rapports ne sont pas nombreux : il est à craindre que les interpellateurs ne trouvent la place libre pour les exercices dont ils sont coutumiers, et qu'ils n'en profitent, qu'ils n'en abusent même. La Chambre a pourtant témoigné, dès le premier jour, son désir de travailler en renvoyant à un mois une interpellation de M. Jaurès sur la grève de Trignac; mais son ordre du jour est un peu vide, et M. Jaurès, sans parler de quelques-uns de ses amis, est homme à trouver tous les matins, sans le moindre effort d'esprit, un sujet ou deux d'interpellation.

On en trouvera, par exemple, dans les questions religieuses. L'incident très regrettable qui a été provoqué par une lettre de l'archevêque de Lyon et par les suites que le gouvernement y a données a ramené les esprits à ces problèmes irritans. On a beaucoup reparlé, à ce sujet, de « l'esprit nouveau ». — Où est donc cet esprit? a demandé la droite. Nous ne l'apercevons pas. — Voilà où il conduit! a déclaré la gauche : le cléricalisme relève la tête et devient provocant. — Là, on se plaint de la mesure de rigueur prise par le gouvernement contre un archevêque qui est parmi les plus concilians; ici, on la trouve dérisoire, et on en réclame de plus répressives. Presque nulle part on ne rencontre une approbation pleinement satisfaite, parce que de tous les côtés, il faut bien le dire, on cherche beaucoup moins à juger l'incident en lui-même qu'à en tirer parti au profit d'une politique particulière. Une certaine confusion en est résultée.

L'origine de toute cette affaire est la récente loi sur la comptabilité des fabriques, loi parfaitement justifiable dans ses intentions, mais très médiocre dans sa rédaction. Le Conseil d'État, qui aurait dû en rendre l'application plus facile, l'a encore aggravée : il en a, en effet, appliqué les prescriptions à la comptabilité du casuel, qui n'était pas en cause et ne devait pas l'être. Il aurait fallu, dans ce cas spécial, simplifier les règles ordinaires de la comptabilité : on n'en a rien fait, et on a étendu ces règles très au delà de la pensée première du législateur. Le clergé s'en est ému. Il a présenté des observations, ce qui était son droit : tout porte à croire que le gouvernement ne les a pas repoussées de parti pris. La question était complexe et délicate; elle méritait examen. Quelques prélats ont écrit des lettres véhémentes; ils ont été peu nombreux, et le corps épiscopal s'est sagement abstenu de manifestations collectives. L'affaire était à l'étude, lorsque la lettre de M. Coullié, archevêque de Lyon, est parvenue un peu par hasard à la connaissance du gouvernement. Que disait cette lettre? Laissant entrevoir des modifications probables et prochaines à la loi, elle

recommandait de ne pas en tenir compte et d'établir la comptabilité des fabriques comme par le passé.

M. Coullié est un prélat modéré. Il est un de ceux qui se sont conformés sans aucune résistance aux instructions du Saint-Siège, et son action personnelle, à Lyon, s'est toujours exercée dans le sens de l'union et de la paix. Il y jouit d'une grande considération personnelle, et les partis politiques eux-mêmes ont désarmé vis-à-vis de lui. Sa lettre n'en est pas moins incorrecte. Sans doute, il ne l'a pas écrite dans une pensée agressive ; les termes mêmes en font foi. Il n'a pas voulu faire acte d'opposition, ni de protestation ; il a pris seulement un peu trop vite ses espérances pour des réalités acquises. Il a été surtout imprudent. D'autres aiment à casser les vitres avec fracas : ce n'est pas son genre. Si les foudres administratives avaient atteint tel autre prélat qu'il est inutile de nommer, les uns auraient approuvé, les autres désapprouvé, personne n'aurait été surpris. Ici, on l'a été ; mais on l'a été d'abord de la lettre de M. Coullié, lorsqu'elle est arrivée à une publicité pour laquelle elle n'était point faite. Le gouvernement a sévi. Il a sans doute été le premier à regretter la nécessité où on l'avait placé. Il n'avait rien fait pour la provoquer ; loin de là ! Elle est provenue plutôt de ce qu'on savait de ses intentions conciliantes. Mais à un fait accompli il a cru devoir en opposer un autre. Il a renvoyé comme d'abus au Conseil d'État la lettre de M. Coullié, et il a suspendu le traitement du prélat. C'est trop de moitié, et de ces deux mesures la première aurait suffi. Si la lettre épiscopale constituait un abus, il fallait la déférer au tribunal compétent. On aurait vu ensuite, suivant l'attitude qu'il aurait prise, quelle attitude on devait prendre aussi à l'égard de M. Coullié. Sa modération antérieure permet de croire qu'elle aurait été ce qu'elle devait être : la lettre aurait été retirée et l'incident terminé. Au lieu de cela, on a supprimé tout de suite et comme *ab irato* le traitement de l'archevêque de Lyon. C'est une mesure d'autant plus grave que, si elle a des précédens assez nombreux, surtout dans ces derniers temps, elle n'est autorisée par aucune loi. Le traitement des archevêques et des curés ne leur est pas servi en vertu d'une bienveillance facultative, mais d'une obligation d'autant plus étroite qu'elle ne résulte pas seulement d'une loi intérieure, mais encore d'une convention diplomatique. On dit, à la vérité, que, dans le cas où un évêque manquerait le premier à ses engagemens, son inamovibilité ne laisserait aucun recours contre lui ; mais, si on le regarde comme un fonctionnaire, il n'est pas le seul qui soit inamovible, et jamais gouvernement ne s'est cru permis de suspendre, par exemple, le traitement d'un magistrat dont il serait mécontent. Au reste, ce n'est pas dans les limites d'une simple chronique que nous pourrions traiter cette question avec tous les développemens qu'elle comporte ; nous ne parlons ici que de l'impression générale produite par l'incident de Lyon.

Elle reste encore un peu confuse, parce que les premiers torts, volontairement ou non, appartiennent à l'archevêque, et que, si on peut contester quelques-unes des mesures par lesquelles le gouvernement y a répondu, il faut bien reconnaître qu'une abstention complète était de sa part à peu près impossible.

Jamais la presse européenne n'avait parlé de paix avec plus d'assurance et surtout plus d'abondance que depuis quelques jours. Rien, en effet, ne semble de nature à la troubler, et s'il y a des points noirs à l'horizon, ce sont ceux auxquels nous sommes dès longtemps habitués : ils ne croissent ni ne décroissent, ils restent stationnaires. D'où vient donc que la paix est devenue plus solide aux yeux de nos confrères allemands, autrichiens, russes et même anglais? C'est parce que deux jeunes princes, parens ou alliés de toutes les familles souveraines de l'Europe, épousent ou sont sur le point d'épouser deux jeunes princesses dont la parenté se confond déjà avec la leur. Le grand-duc régnant de Hesse-Darmstadt épouse la fille du duc de Saxe-Cobourg et Gotha, autrefois plus connu sous le nom de duc d'Édimbourg, fils de la reine d'Angleterre, frère du prince de Galles, et mari lui-même d'une sœur du Tsar. Cette heureuse circonstance a réuni à Cobourg la reine Victoria, l'empereur d'Allemagne, le prince de Galles et enfin le prince héritier de Russie. Le bruit s'est répandu que ce dernier était venu là pour son propre compte, et non pas seulement pour y jouir du bonheur d'autrui, et, en effet, la nouvelle de ses fiançailles avec la princesse Alice de Hesse, sœur du grand-duc, a été presque aussitôt officiellement annoncée. Elle a été accueillie dans toute l'Europe avec une grande satisfaction. On a même mis, en Allemagne et en Autriche, une sorte d'enthousiasme à en parler, comme si ce mariage devait amener un rapprochement intime entre des puissances qui s'étaient, depuis quelque temps, montré un peu de froideur. Le fils de l'empereur de Russie épousant une princesse allemande, c'est là un fait qui a évidemment sa valeur, et il est tout naturel que les journaux de la Triple Alliance cherchent à en tirer parti, au point même d'en exagérer l'importance; mais pourquoi faut-il qu'ils profitent ou qu'ils abusent de l'occasion pour signaler ce que l'isolement de la France, vrai ou supposé, a de dangereux pour la sécurité générale? A les entendre, toute l'Europe ne rêverait et ne voudrait que la paix ; toutes les puissances auraient les mêmes intérêts; aucune opposition ne risquerait de naître entre elles sur un point quelconque du globe; enfin on serait au moment d'entrer dans une ère nouvelle, inconnue jusqu'ici à l'humanité, où la guerre ne serait plus qu'un souvenir et comme le cauchemar du passé, où la houlette remplacerait l'épée, et où on fondrait l'acier des fusils pour faire des socles de charrue; tout cela serait sur le point d'arriver si la France n'était pas là avec son humeur inquiète et inquiétante, ses revendications et ses armemens. La France, c'est convenu, est seule

à armer. On ne tient aucun compte de l'effort menaçant que vient de faire l'Allemagne pour développer encore sa puissance militaire, non plus que des difficultés peut-être sans issue auxquelles s'expose l'Italie plutôt que de diminuer, même de quelques centaines de mille francs, les dépenses qu'elle prodigue pour son armée et pour sa marine. Il n'y a d'autre trouble-fête en Europe que la France; sans elle les peuples, comme leurs souverains, se jetteraient dans les bras les uns des autres. Paix et hyménée serait la devise du monde nouveau.

Nous ne perdrons pas notre temps à repousser les reproches qu'on nous adresse. Sil y a en Europe une nation qui aime la paix et qui en désire le maintien, assurément c'est la nôtre. Tout le monde le sait; et la Russie l'a compris mieux que personne lorsqu'elle s'est ostensiblement rapprochée de nous, afin de rétablir l'équilibre des forces rompu au profit de la Triple Alliance. Le véritable danger de guerre était là : l'empereur Alexandre, en nous tendant la main, a fait ce qu'il était possible de faire pour le conjurer. Il marie aujourd'hui son fils à une princesse allemande et l'on cherche, d'une manière trop apparente pour être habile, à provoquer à ce sujet nos susceptibilités ou nos craintes. On n'y réussira pas. Il faut bien que le césarevitch se marie, et, comme nous n'avons pas de princesse à lui offrir, il nous importe infiniment peu qu'il épouse une Allemande, ou une Autrichienne, ou une Anglaise. Il aurait pu aussi épouser une princesse appartenant à un pays moins important, ou à une famille moins riche en relations souveraines. On avait parlé, par exemple, d'une fille du prince Nicolas de Monténégro. Assurément ce mariage n'aurait eu rien d'inquiétant pour nous, mais peut-être n'en aurait-il pas été de même pour tout le monde. L'Autriche en aurait sans doute pris ombrage. Malgré les gages si nombreux et si probans que l'empereur de Russie a donnés de son esprit pacifique, le mariage de son fils avec une princesse monténégrine aurait été interprété comme le premier acte d'une politique active et entreprenante dans les Balkans. En a-t-il jamais été sérieusement question? Nous n'en savons rien : en tout cas il est aisé de comprendre qu'on y ait renoncé. Quant au mariage allemand, en quoi nous alarmerait-il? La jeune princesse de Hesse, en épousant le césarevitch, perd sa nationalité, comme elle renonce à sa religion : elle devient et elle restera Russe, elle adoptera et elle fera passer avant tout les intérêts de sa nouvelle patrie. Si elle ne se désintéresse pas de l'ancienne, comme cela est naturel et probable, et si elle a sur son auguste époux toute l'influence qu'elle mérite d'exercer, peut-être arrivera-t-il que la Russie, comme elle l'a fait si longtemps et parfois si utilement, s'intéressera aux affaires allemandes plus étroitement que dans ces dernières années. Pourquoi verrions-nous d'un mauvais œil cette conséquence? Qui sait si elle n'aurait pas des résultats heureux? L'espèce de détachement avec lequel la Russie et l'Autriche se sont

détournées des affaires de l'Europe centrale pour ne plus regarder que du côté de l'Asie ou des Balkans, n'a pas été de leur part une attitude politique dont nous ayons eu beaucoup à nous féliciter. Le mariage du césarevitch, à ce point de vue, n'a rien qui nous déplaise.

On nous accuse trop souvent d'apporter dans nos relations avec nos amis une humeur exclusive et jalouse, dont les exigences peuvent devenir pour eux incommodes. Ce reproche est bien injuste. Nous ne demandons pas à la Russie de sacrifier ses intérêts aux nôtres, mais seulement de les concilier avec eux sur les points où ils sont naturellement d'accord. Que la Russie fasse d'ailleurs un traité de commerce avec l'Allemagne, nous en sommes enchantés pour elle si ce traité lui est favorable. Qu'elle en fasse un autre avec l'Autriche-Hongrie, nous éprouverons le même sentiment. Que le prince héritier épouse une jeune et charmante princesse, nous lui souhaiterons tout le bonheur dont il est digne et nous bannirons de nos esprits toute autre préoccupation. Il faudrait, au surplus, avoir oublié l'histoire pour accorder aux mariages princiers une importance politique dont les événemens ultérieurs se jouent le plus souvent avec une impitoyable ironie. Les exemples en sont si nombreux qu'ils se présentent à tous les esprits : nous nous garderons d'en citer aucun. Si les mariages de ce genre devaient assurer la paix, il y a plusieurs siècles qu'on n'aurait pas vu de guerre en Europe, et ce n'est assurément pas la France qui aurait eu à le regretter le plus.

En Égypte, le ministère Riaz-Pacha a donné sa démission : il a été remplacé par un ministère Nubar-Pacha. Ce double mouvement n'a étonné personne. On savait, depuis quelque temps déjà, que le ministère Riaz était profondément ébranlé et condamné à une chute prochaine. Quant à Nubar, après une longue absence du pouvoir, son tour semblait venu d'y rentrer. Il attendait l'événement sans impatience apparente, et n'a pas manqué d'en profiter. Les télégrammes arrivés du Caire disent que son ministère est mal accueilli par la presse indigène. Cela non plus n'a rien de surprenant. Nubar, qui est Arménien et non pas Égyptien, n'a jamais été ce qui s'appelle populaire. De plus, si on le sait habile, on n'a pas grande confiance dans l'énergie de son caractère : il vit au jour le jour, sans principes arrêtés, se pliant aux circonstances. Il avait besoin, pour remonter au pouvoir, de l'adhésion de lord Cromer, peut-être même de son concours, et il n'a rien négligé pour se les assurer. Plein d'esprit d'ailleurs, et certainement un des hommes politiques les plus vraiment distingués que l'Orient ait produits, il est fertile en ressources, se décourage difficilement et use, sans parti pris, de vingt moyens différens pour atteindre son but. En Europe, son retour aux affaires a produit une meilleure impression qu'en Égypte même : on l'attend toutefois à l'œuvre avant de se prononcer définitivement.

Quant au ministère Riaz, il n'a pas répondu aux espérances de ses débuts. On se rappelle les circonstances au milieu desquelles il s'est formé. Quelque forte et prépondérante que soit la situation des Anglais en Égypte, il ne suffit pas de leur complaire en toutes choses pour se perpétuer nécessairement au pouvoir. Moustapha-Pacha-Fhemy en avait déjà fait la triste expérience. S'il y a jamais eu un instrument docile et passif entre les mains de lord Cromer, à coup sûr c'était lui. Sa complaisance ne l'a pas empêché de tomber, bien au contraire! Il y a aujourd'hui, en Égypte, grâce aux lumières qui se répandent de plus en plus dans les générations nouvelles, une opinion publique dont il faut tenir compte. Elle est sévère pour les ministres qui réduisent leur rôle à n'être que les premiers commis de l'agent général britannique, et tôt ou tard elle prévaut. Moustapha-Fhemy est mort d'une sorte d'impossibilité de vivre. Le Khédive a voulu le remplacer par Fakhry-Pacha, mais il a négligé de demander, au moins dans une forme assez soumise, l'adhésion de lord Cromer. Celui-ci a montré la mauvaise humeur de la fée qu'on a oublié de convier autour du berceau du nouveau-né, avec la différence qu'il n'a pas remis sa vengeance à plus tard. Il a traité le Khédive comme un écolier qui s'émancipe et l'a rudement rappelé à l'ordre. Mais le jeune Khédive, qui a une raison et un sang-froid très supérieurs à son âge, tout en renonçant à Fakhry-pacha, ne s'est pas montré disposé à accepter purement et simplement un ministre des mains de lord Cromer. De part et d'autre on a transigé, et de cette transaction est sorti le ministère Riaz. L'opinion publique l'a bien accueilli, parce qu'elle a vu dans son avènement un demi-succès pour le Khédive. La popularité de celui-ci en a été augmentée, et si Riaz avait compris le parti qu'il pouvait tirer des circonstances, son existence ministérielle aurait été probablement plus longue et, dans tous les cas, plus brillante.

Riaz-Pacha est un honnête homme, très entêté dans ses idées. Malheureusement ses idées datent de loin, et il n'a pas su les renouveler avec les circonstances. Il n'aime pas les Anglais, mais il éprouve tout juste le même sentiment à l'égard des Français, et il semble même que, par une bizarrerie de son imagination, ou par des réminiscences d'un passé mal interprété, il les craigne quelquefois encore davantage. En vérité, ce n'est pas le moment! Quoi qu'il en soit, ses défiances éveillées également dans les sens les plus divers l'ont mis peu à peu dans la dépendance des plus forts. Lord Cromer a usé adroitement de ses avantages, et le moment est venu où Riaz, bien qu'il soit très supérieur par son caractère à Moustapha Pacha-Fhemy, n'a plus été, à son exemple, qu'un instrument entre les mains de l'Angleterre. L'opinion s'est détachée de lui, la confiance du Khédive a diminué, et Riaz n'ayant plus de point d'appui que dans lord Cromer a été réduit, pour prolonger ses jours, à lui complaire en tout.

C'est alors qu'a eu lieu l'incident Kitchener autour duquel la presse anglaise a fait tant de bruit, et qu'elle a si perfidement dénaturé. Le Khédive, Abbas-Pacha, faisait un voyage dans la Haute-Égypte; il était accueilli avec un grand enthousiasme par les populations indigènes; les Anglais qu'il rencontrait sur sa route affectaient, au contraire, de le traiter avec un sans-façon volontairement désobligeant. Surveillé dans ses moindres démarches et dans chacun de ses propos, Abbas-Pacha a montré une réserve et un tact parfaits. Malgré la bonne volonté ou, pour mieux dire, le parti pris de le trouver ou de le mettre en faute, l'occasion cherchée ne se présentait pas. Il a fallu la faire naître. Le Khédive est, de par les firmans et les traités internationaux, le commandant supérieur de l'armée; à côté de lui, le sirdar ou généralissime est le major Kitchener, qui l'accompagnait dans son voyage. Abbas, arrivé près de la frontière, a passé en revue un grand nombre de bataillons, car il aime les exercices militaires et il s'y connaît : il a su parler à tous comme il convenait, distribuant les éloges avec des nuances délicates suivant qu'il s'adressait à un officier anglais ou à un officier indigène, toujours bienveillant, au besoin même indulgent. Un bataillon, toutefois, commandé par un officier anglais, s'est présenté à lui dans des conditions déplorables. Tous les soldats étaient en nage, ils manœuvraient de la manière la plus maladroite et la plus confuse. Le Khédive, usant de son droit incontestable, a fait quelques observations sur la tenue des hommes. « Commandant, a-t-il dit au chef du bataillon, j'attribue le mauvais état de vos soldats à leur fatigue, qui est visible. Vous devez venir au Caire l'année prochaine; j'espère que vous tiendrez à y présenter votre bataillon dans des conditions qui ne me permettraient plus de lui adresser les mêmes critiques. » Rien de plus. Aussitôt le major Kitchener a déclaré que sa dignité était offensée et qu'il donnait sa démission. Il voulait un incident, il le provoquait.

Une explication s'en est suivie entre le Khédive et le sirdar. Elle a été telle que ce dernier s'est montré un peu confus et embarrassé de son attitude. Brusque et cassant au début, il a fini par s'adoucir. Sur la demande du Khédive, il a retiré sa démission, et il a promis, avec les assurances les plus formelles, qu'il ne serait plus question de rien. L'affaire semblait donc terminée lorsque le major Kitchener, se ravisant, a couru au télégraphe et en a envoyé tous les détails à l'agent général britannique au Caire, en lui laissant le soin d'y donner la suite qui conviendrait. Lord Cromer n'a pas perdu une minute. Toutes les agences de publicité ont été chargées de télégraphier aux quatre coins de l'Europe le nouveau coup de tête du Khédive, imprudence d'autant plus grave qu'il en ressortait, disait-on, une offense pour l'armée britannique. La presse anglaise a jeté feu et flammes. Dès ce moment on a commencé à parler de la déposition éventuelle d'un prince

indiscipliné et indisciplinable. L'opinion européenne a été trompée avec une insigne mauvaise foi sur le caractère de l'incident et sur la responsabilité du Khédive. Quant à celui-ci, en attendant mieux, on a voulu l'humilier, et c'est ici que le ministère Riaz est entré en scène. Abbas-Pacha avait pris soin d'adresser à ses ministres une longue dépêche pour leur exposer avec une grande exactitude comment les choses s'étaient passées. Prévoyant les suites possibles de l'affaire, il leur indiquait l'attitude qu'ils devaient adopter, le langage qu'ils devaient tenir, les démarches qu'ils devaient faire pour le couvrir et le défendre. Le devoir du gouvernement, même en l'absence d'ordres, aurait été d'adopter cette attitude et de tenir ce langage. Mais, entre une feuille de papier qui contenait les instructions du Khédive et lord Cromer en courroux, Riaz n'a pas hésité. Ne tenant aucun compte du télégramme qu'il avait entre les mains, il a tout remis à la discrétion de l'agent britannique. Que fallait-il faire pour l'apaiser? Lord Cromer a dicté ses conditions. Il fallait que le Khédive disgraciât Maher-Pacha, sous-secrétaire d'État à la guerre, qui jouissait de toute sa confiance et la méritait, et de plus que, dans une proclamation à l'armée, il déclarât n'avoir que des éloges à lui faire et des encouragemens à lui donner. Riaz-Pacha, effrayé, a télégraphié au Khédive de revenir au Caire. Il s'est précipité au-devant de lui, l'a ému par la terreur qu'il manifestait lui-même et qu'il éprouvait réellement, a réussi à l'intimider, l'a amené à sacrifier avec douleur Maher-Pacha et finalement à signer la proclamation exigée. Le malheureux Khédive était livré.

Mais il ne l'a pas pardonné à ses ministres, et l'opinion publique, profondément émue par le dénouement de cette affaire, s'est tournée contre eux avec indignation. A partir de ce jour, ils étaient perdus. Lord Cromer lui-même n'aurait pas pu les sauver. Du reste, il n'y pensait pas, bien au contraire : lorsqu'on a faussé ou brisé un instrument par un emploi trop énergique, on en jette les morceaux désormais inutiles et on en cherche un autre. C'est ce qui est arrivé au Caire. Lord Cromer craignait d'ailleurs que le repentir de Riaz ne le mît trop complètement dans la dépendance du Khédive. Riaz est donc tombé et Nubar lui a succédé. Que fera celui-ci? On dit que son ministère est un ministère de conciliation, parce qu'il y a fait entrer les élémens les plus hétérogènes et les plus disparates. On y voit côte à côte Moustapha-Pacha-Fhémy et Fakhry-Pacha, un certain nombre de non valeurs, et même quelques hommes de mérite tels que Boutros-Pacha, ministre des affaires étrangères, et Mazloum-Pacha, ministre des finances : au total, mélange bizarre qui ne prend de caractère que par la présence de Nubar. Encore ce caractère n'est-il pas jusqu'ici bien nettement tranché.

Nous avons donné ces détails parce qu'ils sont peu ou mal connus, et qu'ils sont de nature à faire bien comprendre la situation actuelle de l'Égypte. Il y a aujourd'hui en Égypte deux forces avec lesquelles il

faut compter et qui n'existaient pas pendant ces dernières années : l'une est l'opinion, l'autre est le Khédive. Les Anglais en témoignent quelque embarras. Ils nient volontiers ce qu'il y a de sérieux et de respectable dans le progrès de l'opinion indigène, mais de plus en plus ils sont obligés de la ménager. Le jour viendra sans doute où il faudra y céder. Quant au Khédive, ils n'ont rien négligé pour le déconsidérer aux yeux de l'Europe. Ils l'ont présenté comme un jeune homme étourdi et léger, et se sont appliqués à faire entrer dans les esprits l'idée qu'il finirait mal : ils se chargeraient volontiers de réaliser ces pronostics. L'Europe, il faut le dire, est assez indifférente à ce qui se passe en Égypte, à l'exception pourtant de deux puissances qui ne sauraient jamais s'en désintéresser, et qui sont la Porte Ottomane et la France. Toute la question est de savoir ce que, dans certaines éventualités, feraient ces deux puissances. Il semble que la Porte Ottomane ait tenu à l'indiquer à propos du dernier incident. Le gouvernement anglais, enchanté et peut-être un peu étonné de son succès, a fait pleuvoir sur ses agens et ses sous-agens des décorations et des avancemens de faveur : il a voulu jusqu'au bout désobliger et humilier le Khédive, en donnant à des fonctionnaires qui sont censés être sous ses ordres des récompenses pour une victoire remportée sur lui. Aussitôt, le sultan a envoyé à Abbas-Pacha les marques les plus éclatantes de sa satisfaction. Il lui a conféré un de ses ordres les plus élevés, et lui a fait don d'un palais sur le Bosphore. Qu'est-ce que cela veut dire, sinon qu'Abbas-Pacha ne serait pas, à l'occasion, abandonné par son suzerain? Nous aimons à croire qu'il ne le serait pas non plus par la France, car elle est garante de l'exécution des firmans qui confèrent au Khédive des droits en même temps que des devoirs. Elle a en main le recueil des traités qui établissent la situation internationale de la vallée du Nil. Elle y a aussi les engagemens pris directement envers elle par l'Angleterre. Si celle-ci a pu croire que l'indifférence de l'Europe à l'égard de l'Égypte s'étendait à la Porte et à la France, elle s'est trompée. Le question n'est pas close. Il y a des puissances qui ont intérêt à ne pas laisser prescrire les droits du Khédive, et qui, instruites par l'expérience, ne renouvelleraient certainement pas les fautes du passé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA DERNIÈRE CAMPAGNE

1675[1]

I. — DISTRIBUTION DES ARMÉES. M. LE PRINCE AUX PAYS-BAS (MAI-JUILLET)

« Tant qu'il reste un soldat de l'Empire en Alsace, disait Turenne en reprenant le service l'année précédente, un homme de guerre français n'a pas le droit de se reposer. » Aujourd'hui les Impériaux ont repassé le Rhin : Turenne revient avec plus d'insistance que jamais à ses pensées de retraite. Depuis la mort de sa femme, ses sentimens religieux, souvent voilés par les mouvemens d'un cœur passionné, avaient pris une force nouvelle; le souci d'une autre vie, de la destinée éternelle des êtres qu'il avait aimés sur la terre, agitait son âme; le dogme consolateur de l'Église catholique qui permet de prier pour les morts fut un des fondemens de sa conversion. Veuf en 1666, il s'était, deux ans plus tard, séparé de l'Église réformée, gravement, dignement. Toujours robuste, sa santé lui donnait quelques avertissemens; la goutte se faisait sentir, et la lassitude était plus difficile à surmonter. « Je veux mettre un intervalle entre la vie et la mort, » avait-il dit au cardinal de Retz, et il parlait de se retirer à l'Oratoire.

De son côté, M. le Prince, repris par ses douleurs, souvent condamné à l'inaction, ne pouvant pas compter toujours sur le répit qui lui avait permis de conduire le combat à Seneffe, désirait échapper à la responsabilité du commandement et du maniement des troupes sur le terrain, fonction que son caractère, son tempérament, ses habitudes ne lui permettaient pas de déléguer à

(1) Extrait du tome VII de l'*Histoire des princes de Condé*.

un lieutenant. Il aurait voulu remettre de son vivant à son fils cette partie de son glorieux héritage. Ses soins pour préparer M. le Duc étaient incessans; il le mettait en avant, lui créait des rapports avec le Roi, les ministres, les généraux, ne manquant pas une occasion de faire ressortir une brillante valeur, un esprit prompt et vif, une grande application au métier. Sachant bien ce qui manquait à ce fils bien-aimé, il offrait de suppléer par ses conseils à un certain défaut de jugement. Que le Roi veuille bien accorder à M. le Duc, non plus seulement le titre qu'il a déjà, mais les fonctions réelles de général en chef, et M. le Prince prendra l'engagement de rester auprès de son fils pendant les premières campagnes. S'il n'est pas toujours assuré de pouvoir se jeter à cheval dans la mêlée, du moins répond-il de suivre les armées; de sa chaise il donnera des conseils, des lumières. Ce mode de transition ou de transaction n'était pas du goût de Louvois. D'ailleurs le Roi ne voulait pas accepter les velléités de retraite des deux généraux qui faisaient la gloire de son règne, et dont la présence à la tête de ses troupes semblait comme un gage de victoire.

Si la campagne de 1674 s'était partout bien terminée (1), elle n'avait été marquée par aucune conquête nouvelle. Louis XIV avait abandonné la funeste chimère de la Hollande; il voulait recueillir aux Pays-Bas les fruits de la victoire, les recueillir en personne, — genre d'opérations qui convenait à ses goûts, à son caractère, se faire accompagner de Condé. D'autre part l'Empire reprenait les armes, menaçait le Rhin. Montecuccoli, se croyant délivré par les incidens de Colmar de la concurrence du Grand Électeur, des autres princes ou généraux, assuré d'exercer seul le commandement, rétablissait l'armée. D'un moment à l'autre, on allait le voir reparaître avec des troupes plus nombreuses, mieux organisées que jamais.

Le Roi demanda au prince de Condé et à M. de Turenne de reprendre pour la campagne de 1675 les positions qu'ils avaient occupées en 1674, l'un auprès de S. M. dans les Pays-Bas, l'autre en Alsace. Les deux illustres vétérans se soumirent.

Le tableau d'organisation dressé le 1er mai (2) assignait à M. le Prince, et sous lui à M. le Duc, le commandement de l'armée « où Sa Majesté sera en personne. » Cette formule un peu vague témoignait de la déférence de Louis XIV pour son glorieux cousin.

(1) Au nord, la bataille de Seneffe, le secours d'Audenarde et la retraite des alliés; à l'est, les victoires de Sintzheim, d'Ensheim. Enfin la glorieuse journée de Türckheim (5 janvier 1675) venait de couronner la plus audacieuse, la plus savante, la plus heureuse des campagnes de Turenne.

(2) A. C. *(Archives de Condé).*

En fait, le plan de la campagne fut arrêté, le détail réglé par le Roi sur la proposition de Louvois. Le personnel était nombreux : toute la cour; quatre lieutenans généraux, La Feuillade, Luxembourg, du Lude, Rochefort; neuf maréchaux de camp (1); 48 bataillons en sept brigades; 25 escadrons de gendarmes, gardes du corps, mousquetaires; 100 escadrons de cavalerie légère et 15 de dragons. L'équipage d'artillerie comprenait six pièces de 24, six de 12, neuf de 8, neuf de 4, trente bouches à feu (2).

Le 14 mai, M. le Prince, accompagné de son fils, rejoignait Louis XIV au Catelet. Les dernières troupes étant arrivées au Cateau-Cambrésis, la frontière fut franchie le 18; et, le 23, la parole animée de Condé faisait revivre sur place, aux yeux du souverain ému, les épisodes de la journée du 11 août précédent. Le Roi voulut voir la formidable position de Fayt, la ravine qui arrêta les Suisses, la houblonnière où tomba Fourilles, et ce bourg de Seneffe où Condé avait pris huit mille hommes d'un coup de filet.

Le théâtre d'opérations choisi par le Roi était la vallée de la Meuse. Déjà le gouverneur de Maestricht avait, par un habile mélange d'adresse et d'audace, heureusement préparé le terrain. Cette citadelle de Liège, que les chanoines avaient si souvent tenté d'ouvrir aux Impériaux, venait de recevoir une garnison française; un beau matin (1er avril), les Liégeois surpris furent réveillés par le bruit des tambours battant à la française. L'émotion, vive d'abord, fut assez vite calmée et la situation facilement acceptée. Au point de vue stratégique, Liège est maintenant dans les mains de d'Estrades; l'ennemi ne pourra plus essayer d'y passer la Meuse. C'était un premier pas.

Tandis que l'armée royale se rassemblait près du Cateau, le corps volant de Créqui s'éloignait de la Moselle et de la Sarre pour se rapprocher de la Meuse. Le 29 mai, le maréchal reprenait Dinant, perdue l'année précédente, et marchait aussitôt vers le nord-est pour contenir les Lorrains et les Lunebourg, qu'on s'attendait toujours à voir déboucher de Coblentz. Derrière lui, Rochefort, détaché par le Roi, complétait cet ensemble d'opérations par la prise de Huy (9 juin), et Louis XIV, avec sa grande armée, ses capitaines, ses courtisans, s'avançant majestueusement par la route bien connue de Thiméon, Gembloux, Freeren, s'arrêtait le 1er juin à Visé sur la Meuse, à mi-chemin entre Liège et Maestricht.

(1) Nous ne comptons pas les brigadiers, majors de brigade, aides de camp, etc., un très gros état-major.

(2) Aux ordres du lieutenant-commandant Claude Barbier, sieur du Metz. L'attelage des pièces de 12, de 8 et de 4, se composait de 1044 chevaux, sans compter les charrettes, l'équipage de siège et de pont, etc.

Les clefs de Huy à peine remises au Roi, Rochefort courut investir la forteresse qui donne son nom au duché de Limbourg, alors terre d'Espagne. M. le Prince suivait, amenant le corps de siège, qu'il établit devant la place; il fit aussitôt ouvrir la tranchée. Campé près de Visé d'abord, puis un peu à l'est, à Dahlem, avec le gros de l'armée, tout fier de tenir la campagne pendant que Condé remuait la terre, le Roi couvrait le siège, et faisait face au prince d'Orange, qu'une marche parallèle venait d'amener à Ruremonde. Ne renonçant pas à la résistance, ni même à l'offensive, mais trop faible pour s'approcher davantage, Guillaume s'était placé de façon à pouvoir attirer à lui et les troupes que rassemblait Charles IV de Lorraine, et celles dont disposait Villa-Hermosa, le successeur de Monterey justement disgracié. Le vice-roi des Pays-Bas « avait assuré le prince d'Orange que le siège de Limbourg durerait un mois (1). » Il se trompait dans ses calculs.

Les travaux furent poussés activement. Rien ne manquait. La main de Louvois se faisait sentir partout; pas une compagnie ne peut être déplacée sans son ordre; a-t-on besoin de bateaux, de cordages, d'outils, même de sacs à terre, c'est à lui qu'il faut s'adresser (2). Prodigue d'ordres, mais avare de nouvelles, le ministre ne disait mot dans ses dépêches des mouvemens de l'ennemi. Par son fils, M. le Prince faisait demander à d'Estrades des nouvelles du prince d'Orange, des Espagnols, des Lorrains. « Comme j'envoye tous les avis que j'ay à M. le marquis de Louvois, répondait le gouverneur de Maestricht, et que je sais qu'il les envoye tout aussitost à V. A. S., cela m'a empesché de me donner l'honneur de luy escrire (3). » Condé se garde bien d'insister, ne souffle mot, s'efface de son mieux. Aussitôt le siège mis en train, il en laisse la direction à son fils et rentre au quartier général du Roi, n'intervenant que s'il en est requis, se bornant au rôle de conseil, de surveillant général. C'est S. M. qui ordonne par la plume du ministre; c'est M. le Duc qui exécute. A lui reviendra l'honneur, le mérite d'avoir heureusement interprété la pensée du Roi. Et M. le Prince a soin de faire, dans le succès qu'on attend, une large part à la sagacité stratégique du souverain : « M. le prince d'Orange tesmoignoit, par la marche qu'il a tenue, vouloir secourir cette place; mais le Roy, en passant la Meuse, s'est mis en estat de l'en empescher et de s'opposer à luy (4). » De son côté, Henry-Jules ne négligeait rien de ce qui pouvait

(1) Louvois à M. le Prince, 14 juin 1675. A. C.
(2) Dépêches des 14, 16 juin, 7 h., 10 h. du soir, 19 juin, etc. A. C.
(3) D'Estrades à M. le Duc, 16 juin 1675. A. C.
(4) M. le Prince à l'évêque d'Autun, 20 juin 1675. A. C.

plaire au maître; son père avait le droit d'espérer que la récompense de tant de soins, d'efforts, de résignation, cette patente si attendue de véritable général en chef, allait enfin arriver. Le 21 juin, le Roi écrivit de sa main à M. le Duc pour le féliciter chaudement de l'heureux succès du siège de Limbourg, que le comte de Nassau venait de rendre après six jours de tranchée ouverte (1).

Limbourg pris, le Roi, sentant Condé à côté de lui, eut quelque velléité d'aller défier Guillaume de Nassau, qui se tenait toujours blotti auprès de Ruremonde. Mais avec le lourd cortège, le train fastueux qui suivait le monarque, une marche offensive, en présence d'un ennemi sérieux, fut reconnue impossible. Luxembourg fut détaché avec quelque infanterie et une nombreuse cavalerie pour observer les Hollandais, et Louis XIV, reprenant sa marche lente et majestueuse, occupa successivement Tongres, Saint-Trond, Tirlemont, rasant sur le chemin les fortifications de ces petites places. Arrivé près de Charleroy, il passe la revue de son armée, renvoie Créqui vers la Sarre pour s'opposer aux entreprises de cet insaisissable duc de Lorraine, — qui ne tardera pas à donner de ses nouvelles au maréchal, — et dirige M. de La Trousse sur l'Alsace, où celui-ci conduit six bataillons, douze escadrons et cinq cents dragons. Déjà un premier détachement était parti pour rejoindre Turenne.

Le 17 juillet, Louis XIV quitte l'armée, laissant à M. le Prince 54 bataillons (dont deux de fusiliers pour le service des pièces), 97 escadrons de cavalerie, 10 de dragons, 24 pièces de campagne (2), soit une quarantaine de mille hommes, avec la mission de déjouer les tentatives des ennemis depuis Dunkerque jusqu'à Trèves, — un grand front.

De loin, Guillaume a suivi la marche de l'armée du Roi. Il arrive à Malines; il a fait sa jonction avec les troupes d'Espagne. La situation est analogue à celle qui existait un an plus tôt. Comme au mois de juillet 1674, Condé manœuvre auprès de Charleroy avec quarante mille hommes; aux environs de Bruxelles, le prince d'Orange a déjà retrouvé l'avantage du nombre.

Une fois en possession réelle du commandement, M. le Prince revient à ses habitudes d'antan, rend la liberté à sa cavalerie légère et la tient dehors. Il a retrouvé La Fitte, son éclaireur favori depuis la mort de Saint-Clas, et La Fitte lui donne des nouvelles des Hispano-Hollandais. D'Estrades a repris sa correspondance suivie; de Maestricht, il observe les Lorrains et les Lunebourg,

(1) Le Roi à M. le Duc, 21 juin. — Le comte de Nassau à M. le Duc; M. le Duc à Louvois, 22 juin. A. C.

(2) Ordre de bataille du 20 juillet; état du 17. A. C.

veille sur toute la région de la Meuse; ainsi fait d'Humières à Lille pour la Flandre maritime, et Créqui à Trèves pour la Moselle. Tous trois sont comme les satellites de Condé, placés sous sa direction plutôt que sous sa dépendance; tous trois disposent de grosses garnisons, de véritables corps d'armée, en état d'exécuter de courtes opérations ou d'assister puissamment l'armée principale si elle se rapproche d'eux. Cette disposition, séduisante, avantageuse à certains égards, n'est pas sans péril. Ces hommes de valeur, se sentant en force, peuvent se laisser entraîner à des entreprises excentriques, étrangères à l'objet principal, périlleuses. Voici déjà d'Estrades, le plus expérimenté, le plus judicieux, qui fait sortir Calvo avec « deux mille hommes de pied » pour l'envoyer prendre position à Saint-Wit. M. le Prince estime que le maréchal a été « mal inspiré », que le détachement est en péril et qu'il faut le faire rentrer. Condé ne blâme pas qu'on aventure la cavalerie; il le recommande; si elle est bien menée, la cavalerie, même pressée, peut toujours revenir, plus ou moins étrillée. Ce n'est pas le cas de l'infanterie, et Condé ne veut pas qu'on l'expose à un désastre. Encore quelques jours, et M. de Lorraine se chargera de donner, à nos dépens, une démonstration éclatante des principes posés par Condé.

Sans s'éloigner beaucoup de Charleroy, M. le Prince a souvent déplacé ses troupes pour les tenir en haleine et se montrer dans diverses directions. Le 26 juillet, il se rapproche de l'ennemi, occupe son vieux camp de Brugelette sur la route d'Ath; du 27 au 30, ses lettres donnent à peu près les mêmes nouvelles : le prince d'Orange, avec ses troupes et celles d'Espagne, n'a pas quitté ses positions de Hal et de Tubize. M. de Créqui a retenu M. de La Trousse à Trèves et s'y croit en sûreté. M. le Prince est moins confiant; il n'a guère d'anxiété pour la Flandre; mais si l'orage n'éclate pas sur Trèves et la Moselle, il tombera sur Limbourg et la Meuse. Il ne faut pas que l'armée d'Allemagne puisse être attaquée par derrière : Condé espère que partout les mesures seront prises pour lui laisser le temps d'arriver. De jour en jour, son armée est en meilleure condition de marche. Le prince d'Orange ne saurait lui dérober ses mouvemens. Il le guette. On se croirait revenu à la veille de Seneffe.

Soudain la foudre éclate, renverse tous les plans.

M. de Turenne est tué!

II. — SUR LE RHIN. — TURENNE ET MONTECUCCOLI.

Le 19 mai 1675, Turenne rejoignait son armée à Schelestadt. Vaubrun, qui avait passé l'hiver en Haute-Alsace, venait d'y ras-

sembler ses quartiers; le maréchal trouvait au rendez-vous dix mille cavaliers ou dragons et douze mille soldats d'infanterie. Lorges et Vaubrun étaient ses lieutenans généraux. Au même moment, Montecuccoli, achevant de traverser la Forêt-Noire, s'arrêtait au débouché d'Oberkirch; ses éclaireurs poussaient jusqu'à Kehl, et il échangeait des complimens avec le magistrat de Strasbourg. Turenne coupe court à ce manège; sans perdre une minute, il s'avance à Benfeldt et fait dire à Strasbourg qu'il ira plus loin s'il le faut. Les magistrats protestent aussitôt de leur neutralité (23 mai); le pont de Kehl ne sera pas ouvert aux ennemis de la France.

Mais déjà l'armée impériale s'éloigne, va menacer Philisbourg, fait mine d'aller chercher les dix-huit mille hommes que Sporck et le prince Charles de Lorraine (1) réunissent près de Francfort, puis subitement se montre sur la rive gauche du Rhin; quelques détachemens sont dirigés sur la Basse-Alsace. Turenne ne s'émeut pas; il a pénétré le projet de son adversaire et ne se laissera pas attirer loin de Strasbourg. Jetant un pont à Ottenheim, il traverse le Rhin et va camper fièrement à Willstett sur la Kinzig, à quatre lieues de Strasbourg. Voilà le pont de Kehl bien barré (8 juin).

Montecuccoli est percé à jour. Il comptait entrer triomphalement en Alsace, et voici la guerre reportée sur la rive droite du Rhin. Il s'arrête à Lichtenau, la droite au fleuve, à sept lieues de son adversaire (11 juin), puis il gagne le pied des montagnes, chemine sur les dernières pentes, s'établit à Offembourg. Les éclaireurs des deux armées se rencontrent à chaque instant. Dans sa belle position centrale de Willstett, il suffit à Turenne d'un simple changement de front pour fermer l'accès du pont de Kehl ou pour protéger celui d'Ottenheim. C'est ce dernier point qui est surtout menacé.

Quelque habilement que Turenne ait disposé ses troupes entre Willstett et le fleuve, de façon à pouvoir les réunir en quelques heures, sa ligne est trop longue; pour la resserrer, il rapproche son pont et le fait descendre deux lieues plus bas à Altenheim. L'opération est terminée le 26 juin.

(1) Ancien gardien de pourceaux des environs de Paderborn, Sporck était, en 1644, colonel dans l'armée de Mercy; s'étant associé alors à la trahison de Jean de Wirth (voir t. IV, p. 440), il devint un des généraux de l'Empereur. Au mois de juin 1675, il fut renvoyé chez lui; « la vieillesse lui avait abattu l'esprit et le courage ». — Le prince Charles de Lorraine, neveu du duc Charles IV, auquel il succédera, sans lui ressembler, tout en restant comme lui un souverain sans terres : habile général, esprit élevé et beau caractère. « C'est le plus grand, le plus sage, le plus généreux de mes ennemis, » disait de lui Louis XIV. Il avait vaillamment combattu à Seneffe à côté de son cousin, Vaudemont.

Nous ne suivrons pas les deux capitaines dans le détail, fort intéressant d'ailleurs, de leurs mouvemens. La figure ci-jointe indique les points entre lesquels ils se meuvent, se fractionnant souvent, détachant des postes, des partis. Montecuccoli s'applique à rétablir ses communications avec les impérialistes de Strasbourg, à s'ouvrir le chemin du pont de Kehl; s'il peut en même temps détruire celui d'Altenheim, son adversaire se trouvera à sa merci, contraint de remonter jusqu'à Brisach ou de descendre jusqu'à Philisbourg pour y repasser le fleuve, non sans péril même de perdre l'une ou l'autre de ces deux places et de voir sombrer la fortune de la France en Alsace.

Tel est l'objet des marches qui le rapprochent successivement de Lichtenau, d'Urloffen et d'Offembourg, l'en écartent ou l'y ramènent. Turenne sait que l'enjeu est la possession de l'Alsace, objet des convoitises de ceux qui ne l'ont jamais possédée, — car personne ne songe à la replacer sous la faible et bénigne tutelle du Saint-Empire Romain; — aussi le maréchal apporte à déjouer le dessein de son adversaire presque autant de finesse, avec plus d'activité et d'audace; Montecuccoli le retrouve partout. C'est ainsi qu'à l'exercice de l'épée on rencontre de ces poignets de fer dont les parades rigides usent les forces de l'adversaire et finissent par le mettre hors d'état de soutenir sérieusement une attaque.

Cependant le feld-maréchal a le bras souple. Rarement il abandonne ses vues : il en remet l'exécution à d'autres temps, et, pour se ménager une reprise, il pousse parfois la prévoyance jusqu'à prendre des mesures qui ne sont pas sans péril. Ainsi, lorsqu'il ramène son armée sur les bords du Rhin, à l'embouchure de la Rench, près de Lichtenau et du point où il avait déjà franchi le fleuve (5 juillet), il laisse Caprara avec cinq mille hommes à Offembourg, afin de conserver au pied des montagnes un poste qui permette de reprendre les premières manœuvres. Mais Turenne a mis Willstett et Altenheim en état de ne rien craindre de Caprara, et il marche vers le nord sans abandonner les lignes intérieures, dont la possession lui assure un avantage marqué. Le jour où son adversaire campait à l'embouchure de la Rench, lui-même prenait position en face, la gauche au Rhin, près de Freistett. Là il trouve des bateaux, jette des postes dans les îles, communique avec Haguenau, se sert du Rhin pour vivre, tandis qu'il intercepte tous les secours qui, par la même voie, pourraient être envoyés de Strasbourg à l'ennemi. Sa tête de pont, son poste central de Willstett, passage de la Kinzig, sont parfaitement retranchés. Ces trois camps, toujours approvisionnés en vivres et munitions, reçoivent les éclopés, servent de dépôt et de magasins.

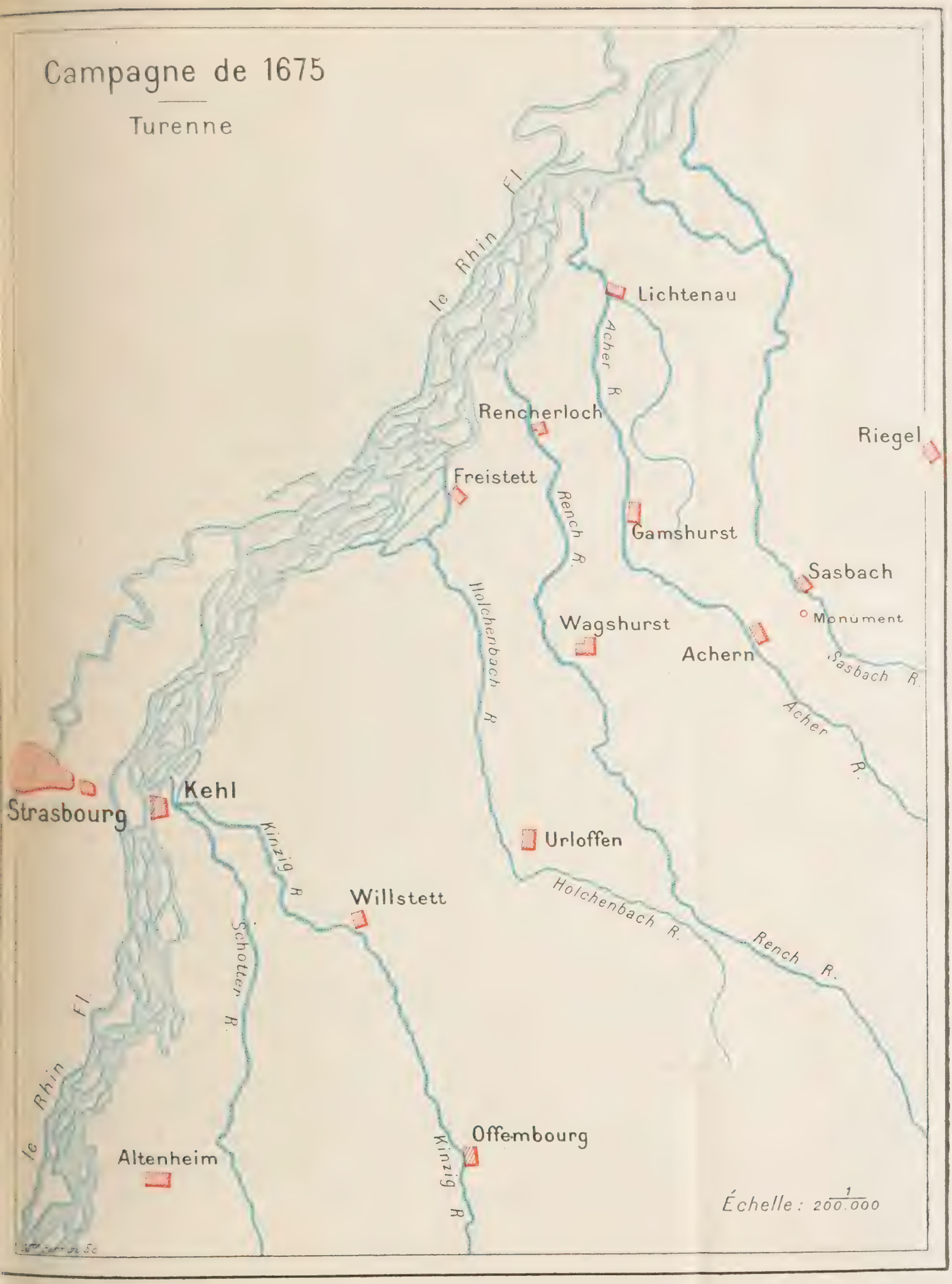
Campagne de 1675
Turenne
le Rhin Fl.
Lichtenau
Acher R.
Rencherloch
Riegel
Freistett
Rench R.
Gamshurst
Sasbach
Monument
Holchenbach R.
Wagshurst
Achern
Sasbach R.
Acher R.
Kehl
Strasbourg
Kinzig R.
Urloffen
Willstett
Holchenbach R.
Rench R.
Schotten R.
le Rhin Fl.
Offembourg
Kinzig R.
Altenheim
Échelle : 1/200.000

Ce jeu dura deux mois. Turenne avait réussi à rendre la vie difficile à son adversaire.

Après le 20 juillet, la partie s'échauffe. Séparé de son aile gauche (1), manquant de vivres, resserré, menacé d'une sorte de blocus, Montecuccoli doit gagner une bataille ou repasser la Forêt-Noire. Turenne ne permettra pas au feld-maréchal de se retirer en Souabe, d'y transporter le théâtre de la guerre, sans essayer de lui enlever pied ou aile, peut-être de lui infliger une véritable défaite. Comme il dit en sa forme originale, « les armées sont en estat de voir continuellement des actions (2); » chacun en a le sentiment. Les lieutenans du maréchal, ses moindres officiers, les soldats, redoublent d'activité et de vaillance (3). A des indices certains, Turenne juge que Montecuccoli va marcher ou marche vers les montagnes. Il essaiera de le prévenir; mais les mouvemens ne peuvent pas être simples, et les marches seront tortueuses.

Ce pays si plat, où rien ne semble devoir arrêter la vue ni gêner les mouvemens, est un pays de chicane, de surprises et d'embuscades; impossible d'y cheminer en ligne droite; les eaux s'étalent, forment des marais, se subdivisent en ruisseaux, en filets; partout des bois, souvent de grande surface; il faut chercher les passages, marcher à tâtons; les partis sont aux mains avant de s'être reconnus. Il faut aussi multiplier les postes pour garder les gués, ponts, défilés : « On a tant de postes différens à quoy la nécessité oblige (4). » L'embarras est grand; que de vigilance, que de calculs pour assurer la sécurité des mouvemens sans trop réduire les forces actives! Et la pluie tombe toujours.

Le 23 juillet, Turenne quitte Freistett avec Vaubrun et un premier échelon. Laissant au bord du Rhin un dépôt bien retranché, M. de Lorges amènera le reste des troupes dès que le général en chef sera fixé sur la direction qu'il veut donner aux opérations. Il faut faire un détour, aller au sud-est, traverser la Rench à Wagshurst. Du Plessis, qui gardait ce passage, vient d'être attaqué; donc l'ennemi remue, dégage sa route. Mais d'où vient-il? du nord-ouest ou du sud-est? Est-ce un parti envoyé par Montecuccoli ou par Caprara?

Turenne observe. Tandis qu'il rallie son second échelon et que les reconnaissances se meuvent, Vaubrun passe la Rench,

(1) Caprara à Offembourg.

(2) Turenne à Louvois; camp de Gamshurst, 25 juillet 1675.

(3) Valigny, simple cavalier, étant à la petite guerre avec deux cents de ses camarades armés de mousquetons, se met à leur tête, se retranche dans une vaste maison et défend le gué de la Holchenbach contre un ennemi dix fois plus nombreux, jusqu'à ce que le comte de Lorges vienne le dégager (29 juin). Il reçut le lendemain une commission de lieutenant. (*Lettres de Turenne.*)

(4) Turenne à Louvois; camp de Gamshurst, 25 juillet 1675.

pique au nord avec un gros de cavalerie. A Gamshurst, carrefour important de routes, il se heurte dans l'ombre à de nombreux escadrons conduits par le prince Charles de Lorraine. L'engagement fut assez vif; notre lieutenant général reçut au pied une blessure peu grave, mais « qui l'empêchera de servir de sitôt (1) ». Au jour (24), l'infanterie arriva et l'ennemi disparut.

Turenne est accouru. Plus de doute : c'est bien Montecuccoli qui assure sa route; mais Caprara n'a pas dit son dernier mot, et on s'attend à un mouvement offensif venant d'Offembourg. Pendant deux jours, le maréchal se partage entre Wagshurst et Gamshurst. C'est Gamshurst que Montecuccoli fait attaquer le 25; le combat fut sérieux et conduit par Turenne en personne : « Les Anglois y font bien, et par leur cri ordinaire donnent beaucoup de chaleur à l'action (2). » Hocquincourt fut tué et Feuquières s'y distingua; le soir, les ennemis étaient repoussés.

III. — MORT DE TURENNE (27 JUILLET). L'ARMÉE FRANÇAISE REPASSE LE RHIN (1er AOUT).

Le 26, l'armée française se rallie à Gamshurst; dans la nuit, elle marche. Précédé d'une avant-garde d'infanterie et d'artillerie légère, Turenne conduit la cavalerie de l'aile droite. Avec des intervalles, les régimens d'infanterie le suivent, ainsi que la cavalerie de l'aile gauche, marchant sur plusieurs colonnes, tout prêts à faire en avant en bataille, mais surtout disposés à se former en ligne face à gauche; car, avec plus ou moins d'écart, on croit bien marcher parallèlement à l'ennemi. Le maréchal remonte le cours de la petite rivière d'Achern, qui l'amène au bourg de ce nom; il y arrive au petit jour (27 juillet).

Achern est au pied des premiers gradins de la Forêt-Noire, là où le terrain commence à s'élever légèrement. Sur la place, une petite église, la chapelle Saint-Nicolas, que l'on voit encore aujourd'hui (3), peinte en lie de vin. Le prêtre était à l'autel; Turenne s'approche : « Dites pour moi les prières des quarante heures. »

Cependant notre avant-garde approchait de Nieder-Sasbach, village un peu enfoncé à l'entrée d'une gorge dont sort un ruisseau difficile à franchir. Turenne avait ordonné d'occuper ce village, où il comptait soit changer de direction, soit prendre position. L'ennemi l'a prévenu et s'y trouve en forces, retranché dans

(1) Turenne à Louvois; camp de Gamshurt, 25 juillet 1675.
(2) *Ibidem.*
(3) 1864.

le cimetière, avec l'église pour réduit, soutenu par des troupes qui arrivent, et par une artillerie qui réduit au silence nos pièces légères. L'avant-garde est impuissante à déloger les Impériaux du village.

Montecuccoli marchait depuis la veille. N'ayant pu se saisir du carrefour de Gamshurst, il avait pris plus au nord, et, s'élevant dans la montagne, il venait d'atteindre Riegel. En même temps il se saisissait du poste de Sasbach, espérant par ce double mouvement faciliter sa réunion avec Caprara, dont la position devenait fort critique, et qui, parti d'Offembourg, cherchait à rejoindre le gros de l'armée par des chemins presque impraticables. De la plaine, on pouvait apercevoir d'un côté les troupes de Montecuccoli qui descendaient en hâte de Riegel vers Sasbach, de l'autre les soldats de Caprara traînant leurs chevaux par la tête dans d'étroits sentiers.

S'il peut se rendre maître de ce village dont le nom est devenu historique, Turenne augmentera l'écart qui sépare les deux tronçons de l'armée impériale; l'un ou l'autre, tous les deux peut-être, seront à sa merci, menacés d'une sanglante défaite, repoussés vers le Rhin ou contraints de traverser en désordre les défilés de la Forêt-Noire, rejetés en Souabe et peut-être jusqu'en Franconie. Par quel procédé, par quelle manœuvre Turenne comptait-il atteindre son but? La mort a emporté son secret; mais il montrait une assurance qu'il n'avait pas habitude de laisser voir; plusieurs fois il aurait dit : « Je les tiens, je les tiens (1) ! »

Tout d'abord il met fin à ce combat traînant, se borne à garder par de petits postes les avenues du village, et à contenir par quelques tirailleurs ceux que l'ennemi poussait dans les jardins. Puis, avec ses officiers et quelques soldats de l'avant-garde, il gravit un mamelon qui forme cap entre les deux ruisseaux d'Achern et de Sasbach. La position lui parut favorable pour appuyer sa droite et surtout pour prendre à revers l'église et le cimetière, dont il avait hâte de s'emparer. Ordre fut envoyé à M. de Lorges de presser son mouvement, de traverser Achern pour former ses troupes en bataille, et d'envoyer aussitôt l'artillerie au maréchal.

Celui-ci s'arrêta un moment pour contempler une vue admirable; à ses pieds, le petit clocher de Sasbach, perdu dans les vergers; au loin, la chaîne bleue des Vosges, et, dans la plaine, la flèche rouge de Strasbourg sortant de la verdure des bois. Hamil-

(1) Cette parole un peu outrecuidante et théâtrale ne semble pas dans la manière ordinaire de Turenne; cependant on la retrouve dans presque tous les récits contemporains.

ton mit fin à cette rêverie : « Monsieur, on tire sur vous. — Allons nous-en, répond le maréchal ; je ne veux pas être tué aujourd'hui. » Et il recula pour se garer des balles et des boulets, et aussi pour chercher un peu d'ombre ; midi était passé, et le soleil était brûlant ; un gros arbre donna l'abri de ses branches ; Turenne s'amusa à y faire grimper un soldat ainsi placé en vigie.

Survint Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie : « Vous plairait-il, Monseigneur, venir voir l'emplacement où je vais mettre en batterie? mes pièces me suivent. » Et Turenne rebroussa chemin. A ce moment, l'artillerie impériale envoyait une volée. Le bras déjà étendu de Saint-Hilaire fut emporté ; Turenne, frappé en plein corps, roula dans les jambes de son cheval, « ouvrit deux fois la bouche et les yeux fort grands, et demeura tranquille pour jamais (1). » Le corps fut déposé d'abord au pied de l'arbre qui venait d'abriter le héros vivant (2), puis porté à la chapelle Saint-Nicolas. Le prêtre à qui le maréchal avait parlé le matin achevait de réciter ses oraisons.

Turenne tombait au moment où la victoire allait encore une fois couronner ses cheveux blancs, dans toute la puissance et toute l'audace de son génie, dans le plus vif éclat de sa gloire et comme dans une sorte d'apothéose, élevé sur un tertre d'où sa vue embrasse l'Alsace qu'il vient encore de sauver, le visage tourné vers la France, que son épée sert depuis cinquante ans, le dos à la Forêt-Noire qu'il a maintes fois franchie victorieusement, tenant à ses pieds l'ennemi qu'il vient enfin de saisir. Il n'y a guère d'exemples d'une bataille aussi soudainement et complètement suspendue par la mort d'un homme. Privés de leur chef, le roi Gustave, tué au milieu de l'action, les Suédois avaient remporté la victoire à Lutzen. Le 27 juillet 1675, tout s'arrête avec la pensée de Turenne ; les deux armées opposées semblent plongées dans la stupeur ; le canon continue de gronder, aucune troupe ne bouge.

Montecuccoli fut des premiers informés, peut-être même avant Lorges ; on assure qu'un chirurgien, traversant les lignes au galop, lui avait aussitôt porté la nouvelle. Il l'accueillit avec une gravité émue et respectueuse : « Messieurs, dit-il en se retournant vers ses officiers, il vient de mourir un homme qui faisait honneur à l'homme (3). » Mais le respect pour la mémoire d'un héros ne

(1) *Lettres* de Sévigné.

(2) Il y a trente ans, on montrait encore un tronc desséché qui s'appelait l'arbre de Turenne, tout près de la pyramide élevée à l'endroit où le héros est tombé. Ce coin de terre appartient à la France.

(3) Nous reproduisons une version accréditée par tous les contemporains.

peut pas seul expliquer l'apparente inaction du feld-maréchal. Son armée était divisée, mal postée, ses troupes, ses bagages disséminés dans diverses directions; l'issue d'une bataille engagée dans de telles conditions restait au moins douteuse. Quel effort ne pouvait-on pas attendre de la colère et de la douleur des soldats français! Montecuccoli se contenta de garder par quelques postes les issues de Sasbach, et de laisser sa cavalerie en bataille. Tandis que par une canonnade assez nourrie il retenait l'attention de ses adversaires, il achevait la concentration de ses troupes. Sur le soir même, il fit une courte marche en retraite, et, se rapprochant des montagnes, recueillit les derniers détachemens du corps de Caprara. Par d'autres moyens qu'un combat hâtivement engagé, avec moins d'éclat, mais plus sûrement, le lieutenant de l'Empereur comptait bien arriver à son but : s'assurer l'usage du pont de Kehl, rejeter les Français au delà du Rhin, reporter la guerre en Alsace.

Avant de reprendre entre les deux armées, la lutte commença entre les deux lieutenans généraux de l'armée française. Le plus ancien, le seul valide d'ailleurs, était M. de Lorges, le neveu de Turenne, officier de mérite et d'expérience, aussi modeste que brave. Occupé à placer les troupes, on eut quelque peine à le trouver; le premier moment fut terrible; il ne se sentait pas moins accablé par la douleur que par le poids de la responsabilité; mais il fut promptement délivré de ce souci. Tout blessé et porté dans sa chaise, M. de Vaubrun accourait et réclamait le commandement; moins ancien que Lorges (1), il soutenait qu'en vertu du « roulement » créé par les ordonnances il devait partager le commandement avec son ancien, alterner avec lui, faire le service de jour, comme si le général en chef n'avait pas disparu. La discussion fut violente : homme de métier, très vaillant, Vaubrun était d'humeur hautaine et jalouse; Lorges, croyant avoir le bon droit pour lui, se rebiffait et sortait des gonds. Cette querelle indécente, engagée presque en vue du cadavre de Turenne, continuait avec fracas en présence des troupes, soulevait une indignation bruyante qui contrastait avec l'impassibilité de l'ennemi : « Lâchez la Pie (2), criaient les soldats; celle-là saura bien nous conduire à la victoire. » Enfin les deux rivaux, ne pourrait-on pas dire les frères ennemis, tombèrent d'accord sur un point; tous deux reconnurent qu'il fallait faire repasser le Rhin à l'armée. Assurément, dans une situation si confuse, il n'y avait pas d'autre parti à prendre.

(1) Vaubrun n'était lieutenant général que du 13 février 1674; Lorges avait obtenu son grade le 15 avril 1672 et devint maréchal de France le 21 février 1676.

(2) La jument favorite de Turenne.

Le mouvement commença le 28 juillet au soir, et s'exécuta avec assez de méthode; tous les détachemens furent ralliés, les magasins de Freistett et de Willstett levés; les approvisionnemens qu'on ne put enlever furent détruits. L'ennemi ne se montra pas d'abord, mais il se fit voir au passage de la Rench et s'engagea avec assez de vivacité lorsque les Français abandonnèrent Willstett pour traverser la Kinzig. A l'entrain de ceux-ci, on put juger ce qui se passait dans leur cœur: ils ne rêvaient que vengeance. L'ennemi sembla étonné et disparut.

L'armée ne rencontra dans sa marche d'autres difficultés que celles qui entravaient les opérations depuis le commencement de la campagne : marais, cours d'eau tortueux, bois touffus. Le 1er août, elle s'arrêta dans une assez belle plaine, bordée vers l'est par la grande Schotter, flanquée par de gros moulins et un ou deux vieux châteaux, et vers l'ouest séparée du Rhin par des bois, coupée en deux par un bras de la rivière, dit petite Schotter. Au fond de la plaine, le gros bourg d'Altenheim semblait un solide réduit; c'était aussi la tête de pont.

M. de Lorges avait formé un corps de huit bataillons et de seize escadrons, qui devait rester en position et tomber sur le flanc de l'ennemi en cas d'agression pendant que l'armée traverserait le fleuve; mais Vaubrun, survenant, jugea la précaution inutile; heureux de faire acte d'autorité, il rallia ce détachement et lui donna l'ordre de passer immédiatement sur l'autre rive. L'armée avait reformé ses deux lignes : la seconde, devenue première, était rangée derrière la petite Schotter; la première, devenue seconde, allait suivre le mouvement du corps renvoyé par Vaubrun. La brigade de Champagne (1), chargée de l'arrière-garde, était restée en avant de la Schotter, se reposant sur les armes. Aucune cavalerie ne surveillait les mouvemens de l'ennemi, si bien que celui-ci arriva soudainement sur la brigade de Champagne; malgré son expérience, cette troupe aguerrie fut rejetée en désordre au delà de la Schotter sans avoir pu envoyer sa décharge (2).

La seconde ligne, devenue première, reçut le choc de son mieux. La bataille se développa avec une série d'incidens dont le récit nous entraînerait trop loin. Vaubrun alla lui-même cher-

(1) L'infanterie était divisée en brigades, chacune portant le nom du plus ancien régiment. Voici quelle était la composition de la brigade de Champagne : Champagne, 2 bataillons; Turenne, 1 bataillon; Orléans, 1 bataillon; La Ferté, 1 bataillon; Languedoc, 1 bataillon. En tout 6 bataillons.

(2) Que le lecteur veuille bien se rappeler combien on était loin alors du tir rapide. Cependant les formations s'allongeaient. A Rocroy, l'infanterie se présentait en carrés pleins de bataillons en masse. Dans la journée d'Altenheim, les bataillons étaient réellement déployés sur quatre rangs.

cher le détachement auquel il avait si imprudemment donné l'ordre de repasser le Rhin; juché sur son cheval, la jambe attachée sur l'arçon, il racheta sa faute par son dévouement, et se fit tuer à la tête de ses soldats. M. de Lorges, qui avait bien aussi sa part de responsabilité par son imprévoyance, déploya la plus brillante valeur, ramena plusieurs fois les escadrons ébranlés; mais, comme le dit un bon juge, à la fois témoin et acteur, Feuquières, la journée d'Altenheim fut surtout glorieuse pour les soldats et les officiers particuliers (1). Sur le soir, les Impériaux étaient partout en retraite. Le jour suivant, le passage s'opéra dans le calme.

M. de Lorges eut le double déboire de remettre le commandement à son frère, le duc de Duras, et de lui voir porter le bâton de maréchal qu'il avait peut-être espéré pour lui-même. L'accord était déjà fait entre Montecuccoli et les magistrats de Strasbourg; l'armée impériale avait passé à Kehl, et disposait encore d'un autre pont construit à la Wanzenau. La Basse-Alsace n'avait que ses places pour défense. Avec raison, Duras songea surtout à la Haute-Alsace, grenier de l'armée et particulièrement en péril. Afin de la fermer à l'ennemi, il s'établit à Châtenois, sur un contrefort des Vosges, au débouché de Sainte-Marie-aux-Mines, à l'endroit où la plaine offre le moins de largeur. Ainsi postée, l'armée attendit le chef que le Roi venait de lui donner et qui avait été désigné par la voix de la nation pour prendre la place de Turenne.

IV. — M. LE PRINCE ENVOYÉ EN ALSACE. — RETARDS. — DÉFAITE DE CRÉQUI (11 AOUT).

Le Roi avait terminé sa campagne solennelle dans les Pays-Bas. Resté seul investi du commandement, Condé se trouvait ramené sur le terrain où il avait si longtemps manœuvré l'année précédente, aux bords de la Dender, aux environs d'Ath, en face du même adversaire, de Guillaume, qu'il se préparait à combattre, tout au moins qu'il saurait retenir loin du Rhin. Il avait bien quelque souci d'un orage qui menaçait du côté de l'Est : l'ennemi des anciens jours, le vieux Charles IV de Lorraine, venait de ressusciter et s'était mis à la tête des troupes qui se rassemblaient à Coblentz. Mais d'Estrades était à Maestricht, Créqui à Trèves; avec le concours de lieutenans aussi vigilans, aussi expé-

(1) Officiers de troupe. — Certains régimens d'infanterie firent une résistance héroïque. Sur seize capitaines du régiment de La Ferté, quinze furent tués dans leurs créneaux, sans que le régiment reculât.

rimentés, M. le Prince espérait bien garantir notre armée d'Allemagne contre toute attaque de flanc et lui assurer la liberté de poursuivre sa carrière de succès, lorsque tout à coup il reçut, à son camp de Brugelette (1), avec les ordres du Roi, la nouvelle de la mort de Turenne (31 juillet).

Bien que, pour ces hommes qui vivaient dans un constant péril, la mort sur le champ de bataille parût presque naturelle et fût toujours attendue, Condé ressentit une émotion profonde et « la plus grande douleur du monde en apprenant cette perte si considérable pour le service du Roy, surtout en un rencontre aussi capital. » Ainsi appelé à l'improviste à prendre immédiatement la place de son glorieux émule, il ne peut cacher ce qu'il éprouve : « Je vous advoue que je me croy fort peu propre à bien servir le Roy dans l'employ où Sa Majesté me destine ; c'est un pays d'un travail extrême, et ma santé est si peu affermie que j'appréhende bien d'y succomber, particulièrement si le froid vient avant la fin de la campagne ; vous sçavés que je vous le dis auparavant de partir. J'obéis pourtant, et ne feray jamais de difficulté d'exposer ma vie et le peu qui me reste de santé pour la satisfaction et le service du Roy, mais j'appréande bien que je ne luy puisse pas estre si utile en ce lieu là qu'il le croit et que je le souhaite, et je vous advoue que je ne m'attendois pas à recevoir cet ordre... Je marcheray demain (2). » Et sombre, chargé de soucis et d'infirmités, mais résolu, l'esprit présent à tout, il fit comme il avait dit.

Le jour même, il passait le service à Luxembourg, un des huit maréchaux nommés par le Roi, — la monnaie de Turenne (3), — mais celui-là seul comptait plus que tous les autres ensemble. Non content de lui remettre les chiffres et instructions, Condé prit des mesures pour renforcer les garnisons et laisser à son successeur des ressources en tout genre réparties dans les places (4). En même temps il donne la route jusqu'à Metz aux troupes désignées pour partir avec lui, douze escadrons, quatre bataillons; Chazeron en a la charge. Deux des nouveaux dignitaires, La Feuillade et Rochefort, depuis longtemps habitués à servir sous M. le Prince, avaient été désignés pour l'accompagner; ils lui étaient moins

(1) 6 kilom. sud-est d'Ath.

(2) M. le Prince à Louvois; camp de Brugelette, 1er août 1675. A. C. (*minute autographe*).

(3) MM. de Navailles, d'Estrades, de Schomberg, de Duras, de Vivonne, de La Feuillade, de Luxembourg et de Rochefort. — Cette grande promotion était accompagnée d'une mesure importante : pour empêcher le renouvellement du débat scandaleux qui avait indigné l'armée à Sasbach, le Roi modifiait le système du roulement et décidait qu'à grade égal le plus ancien prendrait le commandement. (Louvois à M. le Prince, 30 juillet 1675. A. C.)

(4) Tournay, 2 août. A. C. (*minute*).

nécessaires que le chef d'état-major incomparable dont il ne pouvait plus se passer : Chamlay eut l'ordre de le rejoindre (1). M. de La Frézelière remplace Saint-Hilaire dans le commandement de l'artillerie.

Le duc d'Anguien, étant d'âge à voyager plus vite que son père, qui ne pouvait plus guère se séparer de son équipage, courut la poste jusqu'à la cour pour recevoir les derniers ordres du Roi. Il repartit presque aussitôt, rapportant les réponses, assez insignifiantes, de Louvois à un questionnaire compliqué, ainsi que les pouvoirs nécessaires pour prendre, aussitôt arrivé, le commandement de l'armée d'Allemagne.

M. le Prince avait reçu communication des ordres (2) envoyés d'urgence aux lieutenans généraux de Turenne (on ignorait encore la mort de Vaubrun). En les autorisant à ramener l'armée en deçà du Rhin, le Roi leur prescrivait de renvoyer à Brisach l'infanterie qui en était sortie, de veiller sur Haguenau et Saverne et de se mettre en communication avec le maréchal de Créqui ; celui-ci, renforcé de quatre mille hommes, devait les soutenir. Prendrait-il le commandement? Ce point restait obscur. Il faut croire que Créqui était muni de quelque instruction secrète, car on s'attendait à le voir quitter les bords de la Moselle pour accourir sur le Rhin ; et dans ce cas le duc de Duras, éventuellement désigné pour aller en Allemagne, devait se rendre à Nancy pour y remplacer Créqui (3). Cette singulière mutation n'eut pas lieu ; mais cette espèce d'imbroglio eut de graves conséquences. Duras entra en fonctions, et M. le Prince comptait bien rencontrer Créqui sur sa route. Dès sa seconde étape, il avait reçu les premières nouvelles d'Altenheim ; elles annonçaient un combat fort glorieux, sans en marquer le caractère et sans annoncer le passage du fleuve. Condé vit là un fâcheux pronostic : « Ce combat ne décidera rien, aura fait tuer et blesser bien du monde et retiendra l'armée en lieu où il n'y a plus de fourrages. Les ennemis pourront se retrancher là où ils sont, faire passer du monde à Strasbourg assez considérablement pour disputer le passage (4). » De plus en plus soucieux, il poursuivait sa marche aussi rapidement que le permettait l'allure de l'escorte et des équipages, fort incommodés par le mauvais temps, lorsqu'en passant par Vitry, le 13, il reçut un nouveau coup de foudre.

(1) Louvois à M. le Prince, 4 août. A. C.
(2) 31 juillet. Le Roi à MM. de Lorges et de Vaubrun. A. C. (*copie*).
(3) Louvois à l'intendant Charuel, Louis XIV au duc de Duras, 29 juillet. A. C. (*duplicata*).
(4) M. le Prince à M. le Duc ; Péronne, 5 août. A. C.

Cette armée qui était placée comme en vigie vers Trèves pour empêcher l'ennemi de pénétrer par la vallée de la Moselle entre nos armées de Flandre et d'Allemagne, — que Turenne et Condé avaient toujours respectée, refusant de l'appeler ou de l'affaiblir dans leurs plus pressans besoins, se reposant, pour continuer en sécurité leurs opérations, sur la présence du plus éprouvé de nos jeunes généraux, de l'élève favori de Turenne, — cette armée, moins importante par le nombre que par la situation, vient d'être surprise, dispersée, anéantie; les fuyards arrivent de tous côtés, beaucoup sans armes.

Depuis quelque temps déjà, plusieurs princes, laïques, ecclésiastiques, jadis plus ou moins alliés ou à la solde de Louis XIV, ramenés aujourd'hui sous la discipline de l'Empire, cherchaient de nouveaux acquéreurs pour leurs bandes; d'autres, alarmés par les prétentions de la France, par le système de Louvois, irrités des exactions, des ravages commis par les garnisons de Philisbourg et de Brisach, avaient pris le parti de mettre des régimens sur pied; citons les ducs de Lunebourg, de Zell, de Brunswick, les évêques d'Osnabruck et de Munster. Charles IV, qui, de vieille date dépouillé de son duché de Lorraine, rôdait autour de ses Etats, faisant commerce de ses troupes, aujourd'hui bien réduites en nombre, s'offrit à rallier ces groupes épars. Infatigable dans sa vieillesse, il stimule les plus indifférens et parvient à rassembler à Coblentz, auprès de l'électeur de Trèves, comme lui chassé de sa capitale, une armée de quinze à vingt mille hommes. Mais quelle direction prendre? Devait-il rejoindre le prince d'Orange ou Montecuccoli? La mort de Turenne lui ouvre une perspective nouvelle; il se décide aussitôt à faire le siège de Trèves et paraît sous les murs le 9 août.

Affligé, étonné de n'avoir pas été appelé à remplacer Turenne, ignorant ou feignant d'ignorer qu'un malentendu l'avait écarté de cette position, au moins à titre provisoire, Créqui, « pressé de s'embarquer dans quelque grande affaire », veut déloger ce corps de siège et s'avance à Consaarbrück. Il est surpris (11 août), fait des prodiges de valeur, entraîne une partie de ses troupes; les autres l'abandonnent. Ce ne fut pas une défaite, ce fut une déroute, rappelant les journées de Thionville et d'Honnecourt, les temps qui précédèrent l'apparition de Condé et de Turenne à la tête des armées. La cavalerie avait lâché pied presque sans coup férir (1); l'infanterie, submergée dans cette débandade, se rejeta dans Trèves,

(1) Le corps d'observation commandé par le maréchal de Créqui était surtout fort en cavalerie : 20 escadrons et 6 bataillons, environ 9000 hommes. (État du mois de mai 1675. A. C.)

animée du plus mauvais esprit. La masse des fuyards porte la terreur à Thionville et à Metz, y répand les bruits les plus sinistres : personne ne commande plus à Trèves, annoncent-ils ; M. de Vignory (un fort brave homme) a été tué d'une chute de cheval. C'est la première nouvelle dont Condé fut salué à Vitry (13 août). M. de Cajac, s'étant offert pour aller prendre la place de Vignory, est aussitôt pris au mot ; c'était le plus urgent : comment « laisser sans chef une si belle garnison » (1)?

Les détails manquaient ; mais M. le Prince en savait assez pour mesurer l'étendue du désastre : « Ce nouveau malheur rend les affaires bien difficiles ; plus que jamais il faut songer à ne pas faire de fautes, » écrit-il aussitôt à M. le Duc (2). Il n'importe pas moins de calculer juste, car on ne doit plus compter en Alsace sur les troupes de Chazeron ; immédiatement M. le Prince leur a donné une autre direction ; elles ne dépasseront pas la Moselle. Lui-même quitte sa suite, retrouve son allure d'antan, brûle les étapes ; la jeunesse des villes lui sert d'escorte. Il passe deux jours à Nancy, deux jours bien employés, pourvoit à l'armement des fuyards de Consaarbrück, assure le ravitaillement des places menacées et mal garnies, Metz, Thionville, Toul, Verdun, Phalsbourg, en renforce les garnisons ; La Feuillade prendra le commandement. Tout fut approuvé par le Roi ; Louvois se contenta de remplacer La Feuillade par Rochefort, l'homme en vue dans le cabinet du ministre (3) ; c'était aussi un vieux compagnon de Condé, qui ne fit aucune observation. Puis il reprend sa course, franchit la montagne de Saint-Dié, le défilé de Sainte-Marie-aux-Mines, et, le 18 août, embrasse son fils au camp de Châtenois.

V. — M. LE PRINCE A SON ARMÉE (18 AOUT). SECOURS DE HAGUENAU.

Quand on considère les difficultés que présentait alors le passage des Vosges, — même sur les points tels que Saint-Dié et Sainte-Marie, où il était relativement plus facile, plus fréquenté, mieux préparé, — les pentes raides, les gorges étroites, les torrens profonds, tous ces chemins à peine ouverts, défoncés par les pluies, sillonnés par les charrois (car c'était la seule voie de ravitaillement de l'armée), on se demande comment cet invalide a pu si rapidement, parmi tant d'obstacles, parcourir de tels espaces. Et cependant, du fond de sa chaise cahotée, il avait pu

(1) M. le Prince à Louvois ; Nancy, 16 août. A. C. (*minute autographe*).
(2) 13 août. A. C.
(3) On disait que la maréchale surtout était en faveur. — M. le Prince à Louvois ; le Roi et Louvois à M. le Prince ; 15, 16 août. A. C.

lire sa correspondance, recevoir de nombreux rapports, dicter ses dépêches, expédier ses ordres ; si bien qu'à peine arrivé à Châtenois toutes les mesures étaient prises, les détails réglés. Lui-même, sans prendre aucun repos, marchait le lendemain avec l'armée pour déjouer à tout risque les desseins de l'ennemi. L'orage avait grossi, et les moyens de le conjurer étaient bien imparfaits.

Maître, non pas tout à fait de Strasbourg, — car la ville n'avait pas voulu recevoir de garnison impériale, — mais du pont sur le Rhin, dont Strasbourg tenait la clef, disposant de toutes les ressources de cette ville si riche et si puissante, ayant tout l'appui du magistrat, Montecuccoli n'avait pas perdu de temps à établir solidement son armée sur la rive gauche du Rhin et à la mettre en état d'exécuter d'importantes entreprises. Son dessein était bien tracé : déloger les Français de la Basse-Alsace, leur couper l'accès des montagnes, barrer le chemin aux renforts ou ravitaillemens, repousser ensuite cette armée isolée et achever la conquête de l'Alsace. Il préparait le développement méthodique de son plan, lorsque « le malheur de M. de Créqui » lui ouvrit des horizons prochains. Il commença aussitôt l'attaque de Haguenau.

Cette place était importante dans l'état des affaires parce qu'elle assurait les communications entre les Vosges et le Rhin, entre la France et Philisbourg. Elle avait été l'objet des soins particuliers de Turenne. Condé en avait mauvaise opinion : « Elle est de la force de Nanterre, » écrivait-il à Louvois en poussant peut-être la couleur de l'image. C'est le ton de sa correspondance officielle. De tout temps, il a été sobre d'assertions confiantes dans ses dépêches : maintenant il incline peut-être à exagérer cette disposition. Au risque de déplaire et de passer pour morose, il ne veut laisser au ministre aucune illusion ; il peint la situation comme il la voit, sombre, menaçante. Mais c'est un tout autre souffle qui anime ses lettres quand il écrit à ceux dont il doit soutenir le courage. Il n'avait pas caché à Louvois la faiblesse de son armée, son dénûment, la force des ennemis, la difficulté de secourir Haguenau. Au gouverneur Mathieu, il écrit : « La conservation de cette place est si importante au Roy que vous devez y attendre les dernières extrémités. Je suis asseuré que vous ferez une belle défense, et de mon costé, je vous l'asseure, il n'y a rien que je ne fasse pour vous secourir promptement (1). » Et la conduite est d'accord avec ce langage : il court au secours de Haguenau.

Arrivé à Châtenois le 18 août, il couchait le 19 à Benfeldt, ramené par la fortune de la guerre dans la petite place où, trente-

(1) De Nancy, 16 août. C. P. (*Collections particulières*).

deux ans plus tôt, le duc d'Anguien était reçu par le Suédois Möckel en quittant Guébriant (1). C'est de là que le jeune vainqueur de Rocroy partit alors pour aller visiter Strasbourg, invité par les magistrats, qui lui firent grand accueil. Et c'est aussi en partant de Benfeldt le 20 août 1675 que Condé reçut les envoyés de ces mêmes magistrats, aujourd'hui tout effrayés de l'approche de M. le Prince et de sa réputation de rigueur. On ne s'est pas écarté de la neutralité, affirment ces délégués ; s'il n'a pas été possible de fermer à une grande armée un pont qui, après tout, ne touche pas à nos murailles, du moins aucun soldat impérial n'a été admis dans la place. M. le Prince ne se montre ni trop crédule, ni trop menaçant : de la conduite des Strasbourgeois dépendra la sienne ; peut-être renouvellera-t-il avant peu sa visite d'il y a trente ans ; il n'est pas encore fixé sur l'époque ; en ce moment il a d'autres affaires sur les bras. Et poursuivant sa marche, toujours un peu incertaine, s'approchant à la fois de Strasbourg et de Haguenau, il s'arrêtait le 21 août à Holtzheim, sur la Bruche. Mais déjà des exprès avaient informé Montecuccoli que l'armée française marchait au secours de Haguenau : Condé y comptait bien.

Le feld-maréchal sait comme son adversaire dégage les places ; il n'ignore pas ce qui s'est passé à Valenciennes et à Cambrai. D'ailleurs Haguenau se défend bien et ne justifie pas sa mauvaise réputation ; le siège, à tout le moins, sera affaire de longue haleine. Le gouverneur, Mathieu, est homme de valeur et de grande expérience, touchant à la soixantaine, mais plein de sève et d'activité, tenace, modeste (quoique Provençal), avec des allures de hâbleur ; capitaine à Rocroy et remarqué par le duc d'Anguien, il avait conservé dix-neuf ans le commandement d'une compagnie dans « la Marine », sans manquer un siège ni une bataille (2). Montecuccoli n'exposera pas son armée à se trouver prise entre une grosse garnison menée par un soldat de cette trempe et l'armée de Turenne entraînée par M. le Prince.

Le 22 août, le siège de Haguenau était levé, et les Impériaux

(1) Octobre 1643.

(2) André Mathieu de Castelar, originaire du Comtat-Venaissin, né en 1618, enseigne au régiment de la Marine en 1638, capitaine à Rocroy, l'était encore *dix-neuf ans plus tard*, en 1662, lorsqu'il fut nommé lieutenant-colonel. Il avait pris part à toutes les actions de guerre où s'illustra ce brillant régiment ; sa conduite à Seneffe fut remarquée par M. le Prince, comme elle l'avait été en mainte occasion par Turenne, qui lui confia, en 1675, le périlleux et difficile commandement de Haguenau, où il fit fort bien. Gouverneur de Fribourg en 1677, puis de Casal, maréchal de camp en 1684, Mathieu mourut gouverneur de Longwy. Les lettres qui lui furent adressées par Turenne et Condé, conservées dans les archives du baron de Meyronet-Saint-Marc, nous ont été communiquées par le marquis de Saporta.

marchaient vers la Bruche. Ils y sont attendus. Le 26, les deux armées sont en présence et se canonnent toute la journée. Le soir, les Français se retirent dans la direction de Benfeldt, et s'arrêtent le 27 à Hipsheim sur l'Ill, derrière la Sheer. Les rôles sont renversés : c'est Montecuccoli qui offre la bataille, c'est Condé qui la refuse.

M. le Prince avait beaucoup vu, beaucoup observé pendant ces quelques jours passés au milieu de ses troupes. Il ne se sent guère secondé dans le commandement. S'il n'avait Chamlay et M. le Duc pour traduire, exécuter sa pensée, son embarras serait grand. On lui a ôté Rochefort. La Feuillade est vaillant, de belle humeur, mais cervelle creuse et ne méritant pas qu'on « fasse grand cas de ses avis » (1). Les deux lieutenans généraux, Lorges et Duras, sont malades (2). Il faut s'adresser aux brigadiers, Feuquières, La Motte, et autres, qui sont bons, comme les officiers de troupes. Que de files creuses dans les rangs de l'infanterie ! Il est vrai que si le nombre est faible, la qualité est supérieure : « Les hommes sont fort bons et ont fort bon air (3). »

Quand on lit ce que Condé et son fils écrivaient sur l'armée qui avait suivi Turenne, on pense à cette autre armée du Rhin qui repassait aussi le fleuve en 1796 à Huningue après une rude campagne : « Du costume militaire nos hommes n'avaient con-

(1) Gourville à M. le Prince, 16 octobre. A. C. — Chevaleresque, aventureux, bizarre, souvent blessé, bien vu des dames, François d'Aubusson, comte, puis duc de La Feuillade, faisait remonter son origine au IXe siècle. « Pourvu que La Feuillade m'accorde d'être aussi bon gentilhomme que lui, disait Louis XIV, c'est tout ce que je lui demande. » Sa vanité ne l'empêchait pas de donner à son dévouement les formes de la servilité orientale et de pousser l'attachement au Roi jusqu'à l'adoration. On connaît ses démonstrations de la place des Victoires; nous avons raconté ailleurs (t. V, p. 149) ses démêlés avec Saint-Aunais. — Né en 1625, mort en 1691. — Son père avait été tué à Castelnaudary, tenant le parti du duc d'Orléans. Son fils devint, comme lui, maréchal de France, et son frère, l'archevêque d'Embrun, fut ambassadeur à Madrid.

(2) Duras venait de recevoir le bâton de maréchal; mais il continuait de « rouler » pour le service avec son frère de Lorges. Tous deux avaient jadis suivi Condé aux Pays-Bas. (Voir t. VI, p. 336.)

(3) M. le Prince à Louvois, 20 août. A. C. (*minute*). — Un « estat au vray », dressé par M. le Duc le 18 août, à son arrivée, donnait : Infanterie, « sans valets ny destachés hors du camp », 8637 hommes; « cavaliers en estat de servir », 7793; cavaliers à pied, 665, total, 17095 hommes. Ce chiffre se rapproche de l'évaluation de M. le Prince qui, ayant vu l'armée en route, déclara qu'elle ne dépassait pas 16000 hommes, en y comprenant, il est vrai, deux très beaux régimens de dragons qui ne figurent pas dans l'évaluation de M. le Duc. — L'infanterie était répartie en quatre brigades (une de 6, une de 5, deux de 4 bataillons), chaque brigade portant le nom du plus ancien régiment de la brigade, Champagne, la Marine, Rambure, Auvergne; 19 bataillons embrigadés, plus 2 à la réserve = 21. — 67 escadrons de cavalerie, et deux régimens de dragons. — Environ 120 chevaux par escadron et 400 hommes par bataillon. — Au printemps on comptait 162 escadrons dans l'armée de Turenne.

servé que la buffleterie, s'écrie Gouvion-Saint-Cyr; jamais je n'ai rien vu de si martial. » — « Nos soldats n'ont plus aucune parure, écrit M. le Duc; mais ils ont l'air joyeux et n'ont aucune crainte de rencontrer l'ennemi. »

Mais cette admirable infanterie, faut-il l'engager dans une bataille que l'on peut éviter, lorsque, déjà si inférieure en nombre, elle est exposée à n'être pas soutenue ! « La ruine extraordinaire de notre cavalerie fait des progrès effrayans ; nombre de nos excellens cavaliers sont démontés (1). » Les chevaux qui restent ne tiennent plus sur leurs jambes. L'artillerie n'est pas mieux traitée ; attelages étiques et insuffisans. Après la moindre marche, on ne pourra ni faire charger les escadrons ni traîner les pièces.

M. le Prince s'est laissé canonner tout un jour (quoiqu'il n'eût que quelques canons légers pour répondre à 50 pièces bien servies et bien attelées), afin de compter lui-même les bataillons et les escadrons des ennemis. Il ne faut pas se faire illusion sur leur force, qui augmente tous les jours. « Je croy que leur précipitation à lever le siège de Haguenau a esté dans l'apréhension que je me misse entre Strasbourg et eux, et que par ce moyen je ne leur coupasse les vivres, et non par la crainte qu'ils ayent eu d'un combat (2). » En somme, « il n'est pas du service du Roy de hasarder beaucoup après le malheur de M. de Créqui » (3). Et cependant Condé aurait « hasardé beaucoup » pour sauver Haguenau. En fournissant au magistrat de Strasbourg l'occasion de se montrer indiscret, il a pu atteindre son but sans coup férir.

VI. — AU CAMP DE CHATENOIS. — NOUVEAU DÉSASTRE A TRÈVES. — SAVERNE ATTAQUÉE ET DÉLIVRÉE.

Le péril imminent est conjuré. Hors les cas imprévus, M. le Prince ne livrera bataille que sur l'ordre exprès du Roi (4). Mais il ne saurait permettre aux Impériaux de se répandre et d'envahir la Haute-Alsace ; la tâche est malaisée lorsque la guerre ne peut pas être reportée sur la rive droite du Rhin. « M. de Turenne comprenoit si bien ce que je dis (5) qu'il n'a pas fait difficulté de risquer cent fois cette année la perte de l'armée plutost que de se résoudre à repasser le Rhin, jugeant bien qu'il estoit impossible,

(1) M. le Prince à Louvois, 28 août. A. C. (*minute*).
(2) *Ibidem.*
(3) M. le Prince à Louvois, 20 août. A. C. (*minute autographe*).
(4) M. le Prince à Louvois, 28 août. A. C. (*minute*).
(5) Le même au même, 20 août. A. C. (*minute*).

en le repassant, de sauver les deux Alsaces, le pays estant situé comme il est, les places aussy meschantes comme elles sont, et Strasbourg donnant le passage comme il le donne. »

En se maintenant sur les bords de l'Ill, M. le Prince court risque d'être tourné par le pied des montagnes, d'amener les ennemis à Schelestadt avant lui et de leur ouvrir ce chemin qu'il tient tant à fermer. Aussi ne s'attarde-t-il pas aux environs de Benfeldt. Le 29 au soir, il avait repris son camp de Châtenois, fortement retranché. Ses prévisions se réalisent. Le mouvement des ennemis se prononce; ils ont marché par le pied des montagnes, traversé Obernai, et s'arrêtent à Epfig, à deux petites lieues de Châtenois (1er septembre). « S'ils nous attaquent, nous tascherons de les bien recevoir : or il faut qu'ils nous attaquent pour remonter plus haut (1). » Ainsi voilà Condé posté à Châtenois comme jadis aux bords du Piéton, guettant l'ennemi, prêt à se jeter sur lui s'il ose défiler devant le front de bandière des Français ; mais Montecuccoli ne sera pas aussi téméraire que le prince d'Orange. Pendant quelques jours, il conserve ses positions. L'infanterie française reste immobile dans ses redoutes ; notre cavalerie se réveille et se rétablit un peu ; elle a reçu quelques remontes, enlevé de grands fourrages, et s'engage, non sans succès. M. de La Roquevieille se signale dans un brillant combat. Enfin, le 6 septembre, le feld-maréchal abandonne définitivement ses projets sur la Haute-Alsace et remonte vers le nord, observé, suivi par nos chevau-légers.

Ces deux semaines d'opérations décidèrent du sort de la campagne. Condé s'y montre sous un jour nouveau; il a engagé avec Montecuccoli une partie stratégique qu'il finira par gagner. Déjà les premiers points sont pour lui ; par sa sagacité, son à-propos, l'heureuse alternative de la résolution et de la prudence, il a infligé à son adversaire un échec dont celui-ci ne se relèvera pas, bien que la série des incertitudes et des incidens graves ne soit pas encore épuisée : une nouvelle tragédie vient de s'accomplir sur les bords de la Moselle.

Disparu d'abord dans la bagarre de Consaarbrück, Créqui s'était dégagé et jeté dans Trèves. Sa présence au milieu d'une forte garnison faisait espérer que M. de Lorraine et son armée seraient retenus longtemps devant la place. Mais Trèves vient de tomber subitement, de la façon la plus inattendue (6 septembre); le maréchal de Créqui est prisonnier de guerre, trahi par la garnison insurgée qui a ouvert ses portes à l'ennemi (2). Le contre-

(1) M. le Prince à Louvois, 1er septembre. A. C. (*minute*).

(2) Le 12 août, Créqui avait reparu dans Trèves. Au bout de peu de jours, les

coup de cette catastrophe ne tarda pas à se faire ressentir de l'autre côté des Vosges.

Redescendu en Basse-Alsace, Montecuccoli s'était arrêté à Hochfelden, sur la Zorn. Là « il donnait jalousie à Saverne, Haguenau, la Petite-Pierre. » A quelle entreprise va-t-il s'attacher? « Je vous advoue que cela ne m'embarrasse pas peu (1). » Cette période d'incertitude fut de courte durée. « On a entendu aujourd'huy le canon des ennemis, qui tirent sur Saverne, écrit M. le Prince le 11 septembre (2), et depuis deux jours les troupes de Lorraine remontent la Sarre, » marchant sur Saarbrück. Le plan des ennemis se dessine. Le vieux Charles IV, qui semble avoir retrouvé l'audace et le bonheur de ses jeunes années, veut faire sa jonction avec Montecuccoli, qui lui ouvre le chemin en attaquant Saverne; tous deux ensemble essaieront de conquérir l'Alsace.

M. le Prince est sur ses gardes, et, dans la mesure du possible, il parera les coups. Il ne peut compter que sur les ressources qu'il a sous la main. Louvois lui a bien écrit d'annoncer partout que de Flandre dix bataillons et soixante escadrons marchent au secours de l'Alsace (3); la ruse est grossière; personne n'y peut croire. Une chose est certaine : les troupes que Chazeron devait amener sont encore une fois retenues par Rochefort. Tant qu'il ne sera pas renforcé, Condé ne quittera pas Châtenois, ne voulant pas se laisser prendre au piège dans lequel tomba Turenne en 1673, quand le maréchal courut défendre l'Alsace contre Montecuccoli, qui faisait tranquillement sa jonction à Bonn avec le prince d'Orange; il ne s'exposera pas à faire promener dans le vide sa précieuse infanterie et ne la mettra pas en plaine sans artillerie. Or, quelque soin qu'il donne à son parc pour le compléter

pertes infligées à l'assaillant étaient telles que le maréchal crut devoir annoncer qu'il sauverait la place. Cependant l'ennemi était parvenu à faire brèche au corps de place, Créqui était là, soutenant une lutte suprême. Tout à coup, un capitaine de Navarre. Boisjourdan, l'interpelle vivement au nom de ses camarades sacrifiés, disait-il, et va jusqu'à mettre l'épée à la main. L'assistance était muette et sympathique. Boisjourdan échappe aux gardes qui veulent le saisir, se glisse le long du rempart, va trouver les alliés, signe une capitulation (6 septembre). Les portes s'ouvrent devant lui; l'ennemi entre dans la place. Créqui s'enferme dans une église avec quelques hommes d'honneur; il est cerné, fait prisonnier de guerre. — Le châtiment de ce crime abominable fut incomplet : Boisjourdan décapité, deux officiers dégradés, quelques malheureux soldats pendus. Le Roi s'indigna avec raison; il aurait voulu que non seulement les traîtres et leurs complices, mais les chefs de corps et de compagnie qui n'avaient pas su maintenir leurs soldats dans le devoir fussent sévèrement punis.

(1) M. le Prince à Louvois, 6, 9, 12 septembre. A. C. (*minutes*).

(2) A Louvois. A. C. (*minute*).

(3) Louvois à M. le Prince, 14 septembre. A. C.

en bouches à feu et munitions de tout genre (1), il n'a plus un attelage pour traîner ses pièces et ses caissons ; les derniers ont disparu. Tout ce qu'on a pu rassembler de montures ou de fourrages a été consacré à remettre sur pied une partie de la cavalerie. Quatre à cinq mille chevau-légers divisés en partis qu'un service d'estafettes bien organisé relie avec le quartier général, tiennent la campagne depuis le Rhin jusqu'aux montagnes, enlevant les convois, arrêtant les bateaux, détruisant les fourrages, surveillant, resserrant les ennemis, les fatiguant d'alertes continuelles. D'autres détachemens, sortis de Haguenau, de Saverne, de Philisbourg même sur la rive droite du grand fleuve, concertant leurs mouvemens, complètent cette espèce de blocus de l'armée impériale, lui coupent les vivres, interceptent ses communications avec Strasbourg, avec le Rhin, avec l'Allemagne.

La vigilance de M. le Prince s'étendait jusqu'au revers occidental des Vosges. Déjà Ricous est à Phalsbourg (2), envoyant des nouvelles, stimulant l'activité de la garnison importante que, dès le mois d'août, la même pensée prévoyante avait envoyée dans cette place. Un peu plus tard, deux brigades de cavalerie sont poussées jusqu'à Baudonvillers. Des partis ennemis qui essayaient de passer de Lorraine en Alsace furent battus, les passages fermés de ce côté, les communications assurées avec le maréchal de Rochefort pour empêcher toute tentative de jonction à travers les Vosges entre les vainqueurs de Trèves et les Impériaux postés en Basse-Alsace.

Mais, dès le 14, le siège de Saverne était levé (3). Est-ce bien un siège que Montecuccoli voulait entreprendre? Il ne fit aucun travail régulier d'approche, se bornant à investir la place et à la couvrir de projectiles pendant deux jours. Condé n'eut-il pas raison d'éventer un piège? A quoi bon cette bruyante tentative, si ce n'est pour attirer le général français vers le nord et lui faire abandonner la protection de la Haute-Alsace? Le gouverneur, du Fougerais, avait supporté sans sourciller cette canonnade furieuse ; on ne pouvait douter de sa résolution de défendre la place à outrance. L'attitude énergique de ce brave homme (4) suffit-elle à faire reculer Montecuccoli? ou bien le feld-maréchal fut-il déconcerté par l'ensemble des mesures que M. le Prince avait ébauchées et dont nous avons rapidement tracé l'esquisse? Ce n'était

(1) États du 16 septembre, etc. A. C.
(2) M. le Prince à Ricous, 1er septembre. A. C.
(3) M. le Prince à Louvois, 15 septembre. A. C. (*minute*).
(4) « Du Fougerais a fort bien fait. » M. le Prince demande qu'on lui laisse le commandement de Saverne. (A Louvois, 20 septembre. A. C. *minute*.)

pas impossible. Toutefois, ni à Versailles, ni à Châtenois, on ne s'expliquait bien les mouvemens de Montecuccoli. Pourquoi canonner Saverne et se retirer presque aussitôt dans la direction de Wissembourg? Toutes les raisons que nous venons d'indiquer pouvaient avoir eu part à sa résolution; mais il s'en présentait d'autres et plus péremptoires : d'abord, l'inquiétude causée par les dispositions de l'électeur Palatin : il importait que l'armée se rapprochât de lui pour le maintenir dans le parti de l'Empire; enfin et surtout la grave maladie de M. de Lorraine, bientôt suivie de sa mort (17 septembre). Cette fin délivrait la France d'un de ses plus redoutables ennemis, fauteur infatigable de coalitions, d'entreprises perfides ou téméraires. Nous l'avons rencontré bien souvent, depuis le jour où, trente-deux ans plus tôt, il surprenait Rantzau à Tüttlingen, jusqu'à celui tout récent où il battait Créqui à Consaarbrück, chant du cygne de ce héros incomplet, alternativement grand ou grotesque (1). L'opération dont il était l'âme s'arrête avec sa vie; bientôt son armée se sépare; les divers souverains rappellent leurs troupes au delà du Rhin; elles reparaîtront l'année suivante.

L'horizon s'éclaircit devant M. le Prince; la période de grande anxiété tire à sa fin. L'ennemi s'éloigne, et tous les secours avancent ou approchent : « Si vous estes attaqué, écrit Condé à Mathieu (2), je suis plus en estat de vous secourir qu'il y a un mois, m'estant arrivé de la cavalerie et devant m'en arriver encore plus dans un jour ou deux avec beaucoup d'infanterie. » Mais on ne vit plus d'attaque ni contre Haguenau, ni contre Saverne, ni contre aucune autre place; il n'y eut que des feintes dont à peine on tint compte. Pendant six semaines, Montecuccoli se maintint dans la même région, traversant ou retraversant la Lauter, passant dans le Palatinat, revenant en Basse-Alsace, et recommençant plusieurs fois ce manège. S'il pousse jusqu'à Kandell (3), et plus loin encore vers le nord dans la direction de Spire, ce n'est pas seulement pour faire vivre sa cavalerie, mais pour surveiller l'électeur et surtout contrôler les mouvemens de la garnison de Philisbourg. Nous avons là un gouverneur, du Fay, dont l'activité inquiète les Impériaux; car le feld-maréchal a des arrière-pensées sur la forteresse. Parfois il s'en approche si près qu'on lui prête quelques velléités d'attaque. « Ils font mine

(1) Charles IV laissait le titre de duc de Lorraine à son neveu Charles V, dont nous avons parlé plus haut. Ce fut le fils de Charles V qui rentra en possession du duché de Lorraine en 1697.

(2) 29 septembre. C. P.

(3) Langen-Kandell, dans le Palatinat cis-rhénan, à mi-chemin entre Landau et Lauterbourg.

d'y vouloir aller, écrit M. le Prince (1); j'ay peine à le croire; c'est un trop gros morceau, » — pour cette année du moins; mais tout révèle leurs intentions, leurs préparatifs pour la campagne prochaine.

C'était une sorte de tendresse paternelle qui attachait Condé à la place de Philisbourg, glorieuse conquête de ses jeunes années, et qui, depuis le jour où il en avait forcé les remparts trente-deux ans plus tôt, n'a pas cessé d'appartenir à la France. Et il apporte le soin le plus assidu à munir, à conseiller le gouverneur du Fay, qu'il connaît depuis longtemps et qui mérite toute sa confiance. Il éclaire le ministre sur le vrai dessein des ennemis, indique les moyens de sauver Philisbourg. Il n'est pas écouté. La campagne prochaine ne donnera que trop raison à sa perspicacité (2).

Quand l'armée impériale reste ou revient près de Wissembourg, c'est que Montecuccoli a repris ses vues sur le pont de Kehl, s'occupe d'en rétablir un autre non loin de Strasbourg afin de pouvoir sortir facilement d'Alsace et y rentrer non moins facilement. Il cherche à donner le change à son adversaire, sans y réussir, simule des tentatives qui ne trompent personne. Condé lui fait échec partout, le tient sous la menace d'une attaque immédiate si les Impériaux font mine de s'approcher d'une de nos places, de revenir sur Strasbourg ou de se glisser en Haute-Alsace. Admirablement secondé par ses brigadiers de cavalerie et par les gouverneurs de Haguenau et de Saverne, il continue d'affamer l'ennemi, de lui disputer les bateaux, les convois, l'empêche de se saisir de points favorables pour établir ses ponts, tels que l'île de Drusenheim, en face de Stollhofen, lui donne enfin le souci constant de se voir coupé du fleuve. Mais Condé ne songe pas à fermer le passage à son adversaire; il veut seulement le contraindre à chercher ce passage loin de Strasbourg, à traverser le Rhin pour ne plus revenir, et, le poussant toujours, il finira par le forcer à faire descendre ses bateaux jusqu'à l'extrême limite de l'Alsace, presque en dehors, à l'embouchure de la Lauter.

VII. — L'ALSACE ET STRASBOURG. — MONTECUCCOLI REPASSE LE RHIN.

Bien assuré maintenant du résultat final et obligé de l'attendre avec patience, tout en multipliant ses mesures pour en hâter l'ac-

(1) A Louvois, 17, 18 septembre. A. C. (*minutes*).

(2) Philisbourg fut pris l'année suivante (8 septembre 1676), par la faute de Luxembourg, a-t-on dit et redit. C'est le plus malheureux épisode de la carrière du *Tapissier de Notre-Dame*. — Du Fay ne rendit la place que sur l'ordre exprès du Roi et obtint la capitulation la plus honorable.

complissement, M. le Prince profite de l'immobilité que les circonstances lui imposent pour appliquer l'activité de son esprit à l'étude des questions qui intéressent l'avenir de son armée, l'avenir de l'Alsace. Il fallait organiser ce grand et beau pays, en compléter l'occupation, le protéger contre l'invasion, le sauver du démembrement. M. le Prince avait rédigé, écrit de sa main un long « Mémoire sur le païs d'Alsace » (1), véritable traité politique et militaire, remarquable par la netteté des vues, la sûreté du jugement, l'étendue de la prévoyance. Rien n'y manquait, description topographique minutieuse (2), tableau des partis, les personnes, les places, le détail des mesures à prendre. Voici quel était le début : « Une des choses qui m'a paru plus essentielle en ce païs icy, c'est qu'il n'y a aucune espèce de gouvernement et quasy aucune autorité establie. » C'était une situation ancienne qui se prolongeait et à laquelle il semblait utile de remédier ; elle avait cependant facilité notre établissement.

Avec la Germanie ou même l'Allemagne, l'Alsace n'avait de commun que la langue ; c'est du Saint-Empire Romain qu'elle faisait partie, comme jadis les Flandres, la Bourgogne, et plus anciennement encore l'Italie, même la France (3). Ce n'était pas un État ; c'était un cercle, où l'on rencontrait des seigneurs ecclésiastiques et laïques, catholiques ou luthériens, abbés, évêques, villes libres, comtes ou barons, baillis administrant les fiefs des Habsbourg de Vienne ou de Madrid, de divers électeurs ou princes, tous réunis par un faible et flexible lien sous l'autorité nominale de César, souverain éloigné, le plus souvent insouciant, débonnaire, avec des velléités de tyrannie, de rapine et de persécution. L'Alsace avait tenté plus d'un ambitieux, et elle en avait pâti, assez mal protégée et souvent livrée par l'Empire.

Rien de durable ne peut y être fondé si l'on ne s'assure de Strasbourg. « Cette ville, située quasy dans le milieu, est actuellement très mal affectionnée pour le service du Roy. » Les pamphlétaires de profession, ceux qui soufflent partout la haine de la France, s'y donnent rendez-vous. « Elle fournit aux ennemis

(1) Minute autographe et copie plus développée sous ce titre : « Lettre de moy à M. de Louvois à la fin de la campagne 1675. » A. C.

(2) Notons ce passage : « Cette grande quantité de ruisseaux et de rivières qui arrosent les deux Alsaces rend le païs extrêmement coupé et plein de postes avantageux ; pour peu qu'il pleuve, les plus petits deviennent d'une grosseur si inégale, qu'il est presque impossible quelquefois de les passer sans pont. »

(3) Dans une peinture du xe siècle (Chantilly), l'empereur Othon le Grand, continuateur des Césars de Rome, des empereurs de Byzance, de Charlemagne, est représenté sur son trône, entouré des quatre nations souveraines, mais vassales de l'Empereur : Germania (Allemagne du Nord), Francia, Alamania (Allemagne du Sud, Souabe, etc.), Italia.

en abondance toutes les choses dont ils ont besoin, et son pont quand ils veulent. Elle sépare les estats de Sa Majesté, et, quand on est le plus faible, elle nécessite d'abandonner la haute ou la basse Alsace, n'y ayant aucun poste à prendre d'où l'on puisse les conserver toutes deux (1). » C'est ce que démontrait l'expérience de cette campagne et des campagnes précédentes; c'est ce que confirmera un avenir prochain. Aujourd'hui M. le Prince est d'avis d'employer les bons procédés, tout en se montrant redoutable et parfois menaçant. Nous avons vu comme la conduite des opérations fut conforme à cette double tendance. Il ne négligeait pas une occasion de montrer des égards. Un parti de Haguenau avait pris huit chariots dont l'origine semblait douteuse : « Qu'on ne touche à rien, écrivit M. le Prince à Mathieu (2), et si les chariots appartiennent à Messieurs de Strasbourg, qu'on les renvoie sans attendre d'autres ordres. » Louvois ayant recommandé une entreprise pour se saisir du fameux pont qui aboutissait à Kehl (3), M. le Prince repoussa cette idée : « L'entreprise est périlleuse tant que l'ennemi est de ce côté du Rhin. Si on réussit à brûler le pont, on ne pourra se maintenir dans le fort, et l'on fera prononcer Strasbourg. Le magistrat est impérialiste, mais il a toujours refusé de recevoir une garnison de l'Empire; il saisira ce prétexte pour l'appeler (4). » En même temps, Condé entamait une négociation pour obtenir de Messieurs de Strasbourg la rupture volontaire de leur pont (5); et encore au moment de son départ, il insistait sur l'urgence d'achever le traité et d'envoyer l'argent pour assurer l'exécution du marché (6). Toutefois il reconnaissait que tôt ou tard, et mieux tôt que tard, il faudrait en finir : « Si le Roy veut faire un effort en ce païs, rien n'est si important que d'attaquer Strasbourg de bonne heure. La garnison est foible et meschante, n'y ayant pas plus de 1 500 hommes pour la ville et la redoute qui est en deçà du Rhin... Cette conqueste seule peut asseurer l'Alsace et l'empescher de tomber à la longue si les ennemis demeurent maistres de la campagne (7). »

En attendant qu'on pût s'assurer de cette grande ville par l'alliance ou par la conquête, M. le Prince insistait pour la fortification de Schelestadt, dont l'occupation solide « donnerait, à défaut

(1) Mémoire visé plus haut.
(2) 20 septembre.
(3) Louvois à M. le Prince; 22 septembre. A. C.
(4) M. le Duc à Gourville, 29 septembre. A. C.
(5) M. le Prince à Louvois, 26 octobre. A. C. (*minute*).
(6) Le même au même, 12 novembre. A. C. (*minute*).
(7) Il avait même envoyé un projet détaillé : « Mémoire sur le siège de Strasbourg », fin 1675. A. C. (*minute autographe*).

de Strasbourg, une teste pour conserver la haute Alsace ». Il y revint plusieurs fois, demandant qu'on créât « un grand poste avec solide réduit et magasins considérables », envoyant des notes, des projets complets, avec croquis et profils de sa main. Les ordres finirent par être expédiés et les fonds faits. Les événemens ultérieurs donnèrent raison à la sagacité de Condé.

Ce n'est pas sans peine qu'il avait pu faire prévaloir ses idées sur ce point essentiel et sur d'autres moins importans. Il avait beau les développer longuement dans ses dépêches, faire la leçon à Gourville, son plénipotentiaire officieux à Versailles, — toute l'adresse de ce roué, son habileté à s'emparer de l'oreille de Louvois n'arrivaient pas toujours à prévaloir sur les préventions ou plutôt sur les arrière-pensées du ministre. La sincérité des exposés l'offusque; il n'aime pas à recevoir les renseignemens qui ne répondent pas à ses désirs ou qui ne s'accordent pas avec ses projets. Pour apprécier la force des ennemis et celle de l'armée du Roi, Louvois n'accepte jamais les évaluations de Condé (1) (il faut reconnaître que telle a été aussi la pratique de Napoléon envers ses lieutenans). Si Condé, après avoir vu marcher ses troupes, envoyait le nombre des combattans, estimé et fixé par son coup d'œil infaillible, Louvois lui opposait les états de revue, feignant d'ignorer que les chiffres relevés dans les colonnes d'un état de situation, même honnêtement dressé pour le service de la solde, donnent toujours une idée plus ou moins exagérée du nombre des présens sur le terrain. Condé fait-il parvenir à Louvois le chiffre des escadrons et bataillons ennemis qu'il a compté lui-même rangés en face de lui, ou bien qu'il a estimé en relevant les traces des feux dans un bivouac abandonné (2), le ministre lui oppose les chiffres fournis par ses agens, par Isaac et les autres espions. Sous les formules de respect prodiguées à l'Altesse Sérénissime, on retrouvait une certaine impatience, un ton cassant, un manque de déférence pour des jugemens si autorisés.

Louvois ne se contente pas d'administrer et de donner pour la guerre des instructions d'ensemble; il entend régler, diriger les opérations dans le détail, et parfois il semble gourmander la lenteur et l'indécision de Condé. Un exemple : apprend-il que Montecuccoli commence le siège de Saverne, aussitôt il envoie à M. le Prince l'ordre de secourir la place, laissant percer sa surprise qu'il n'y fût pas encore pourvu. Il tombait mal ; au moment même

(1) Louvois à M. le Prince, 25 août 1675, *et passim* (A. C.).
(2) Holtzheim, 22-23 août.

où il prenait la plume (1), le siège était levé. Cependant la dépêche avait ému M. le Prince. On voit dans la réponse (2) qu'il a peine à se contenir : « ...Aussy bien je ne puis marcher que les troupes (envoyées de Lorraine) ne soient arrivées sans tout risquer mal à propos. Je vous ay mandé au vray l'estat de l'armée; comptés sur ce que je vous ay mandé; tout ce que vous en croirés de plus est une pure illusion... Si j'avois cru pouvoir m'avancer sans ruiner l'armée et hasarder trop manifestement les affaires du Roy, je n'aurois pas pris avec bien du plaisir le party de demeurer; mais les ennemis, en levant le siège de Saverne, m'ont osté ce chagrin-là. »

Au milieu de tant de soucis et de travaux, ces rapports de ministre à général sont pour Condé une source de déboires. Jadis il eût rompu avec éclat, brisé tous les liens. Aujourd'hui rien ne le fait dévier de la voie qu'il s'est tracée. La confiance que le Roi lui témoigne pour les affaires de la guerre ne lui fait pas illusion; il sait que le moindre incident pourrait faire revivre les souvenirs du passé. La lutte, comment l'engager, aujourd'hui que Turenne n'est plus là (3) pour faire diversion, soutenir ou même commencer l'attaque? Seul aux prises avec le ministre, Condé se perdrait sans retour, ruinant du même coup l'avenir qu'il rêve pour son fils. Il n'abandonne pas ses idées, riposte parfois aux gourmades, mais il obéit toujours et dévore les affronts. En voici un qu'il ressentit plus vivement qu'aucun autre. Au commencement de l'année, Louvois avait prescrit de casser les capitaines dont les compagnies avaient été trouvées faibles ou qui ne s'étaient pas conformés à certaines prescriptions des nouveaux règlemens. Ne voulant pas congédier de bons officiers de guerre pour quelques peccadilles administratives et troubler en pleine campagne l'harmonie de son infanterie, Turenne se dispensa de faire cette exécution; il était trop bien en cour pour que Louvois osât insister. Mais lorsque M. le Prince prit le commandement, les mêmes ordres lui furent expédiés. Il défendit ses officiers contre des sévérités qu'il jugeait excessives (4), et « deux fois il a escrit pour que l'on voulust bien changer de résolution; on luy a envoyé un ordre très sec de tout casser, de sorte que toute une armée voit que, se tuant pour servir de son mieux, il n'est pourtant pas en estat de rien obtenir pour le moindre de ses officiers (5). »

(1) Louvois à M. le Prince, 14 septembre. A. C.
(2) M. le Prince à Louvois, 18 septembre à minuit. A. C. (*minute*).
(3) Comme à la fin de 1673.
(4) M. le Prince à Louvois, 3, 6, 13 octobre. A. C. (*minutes*).
(5) M. le Duc à Gourville, 15 octobre. A. C.

« Cependant la santé de M. le Prince diminue tous les jours. ce n'est plus que son esprit qui soutient son corps (1). » La campagne tirait à sa fin. Le moment d'entrer en quartiers d'hiver approchait. M. le Prince était autorisé à remettre provisoirement ses pouvoirs à son fils ; c'était vague ; Condé espérait mieux. Il demande des ordres plus précis, et Louvois lui répond avec une sorte de naïveté ironique : « Je ne vous ay point mandé qui commanderoit en Alsace, parce que je n'ay pas cru que Vostre Altesse ignorast que Sa Majesté en avoit donné le commandement à M. de Lorges aussy tost qu'Elle avoit sceu la mort de M. de Vaubrun (2). » Or, M. de Lorges était malade et son nom n'était pas sérieusement prononcé. Condé feint de ne pas comprendre et persiste à se montrer préoccupé de savoir qui « restera l'hiver en Alsace ». Le Roi finit par désigner MM. de Montclar et de La Motte pour commander le quartier d'hiver (3). Ce n'est pas sans amertume que Condé vit s'évanouir une espérance si longtemps nourrie ; avoir son fils pour successeur, c'eût été le couronnement de sa carrière, la plus belle récompense de ses derniers services.

Constamment resserré, entravé par les chevau-légers français qui lui coupaient toute communication avec Strasbourg, soit par eau, soit par terre, le feld-maréchal avait mis près d'un mois à rassembler ses bateaux, à construire son pont, à fortifier sa tête de pont de Lauterbourg, à y faire entrer assez de vivres et de munitions pour assurer l'existence d'une petite garnison vouée à un sévère blocus.

Le 1er novembre, Condé savait que les troupes de l'Empereur étaient en train de traverser le Rhin, et, le 8, qu'elles avaient achevé de passer le fleuve. Le 11, les mouvemens de l'armée d'Alsace pour l'entrée en quartiers d'hiver étaient commencés.

« Empêcher Montecuccoli de rien entreprendre, l'obliger à repasser le Rhin et à chercher des quartiers d'hiver en Allemagne », tel était le but précis que Louvois indiquait à M. le Prince dans ses instructions du 25 août (4), en lui promettant des renforts pour l'exécution. Les renforts ne vinrent pas, du moins en temps utile ; mais le but fut atteint, et le plan que le Roi avait tracé, exécuté de point en point.

Par ses mouvemens des premiers jours, par son attitude et la direction donnée à ses partis, par sa vigilance et l'ensemble de ses

(1) M. le Duc à Gourville, 15 octobre. A. C.
(2) Louvois à M. le Prince, 9 octobre. A. C.
(3) Le Roi à M. le Prince, 17 octobre. A. C.
(4) A. C.

mesures, secondé par l'énergie des gouverneurs de Haguenau et de Saverne, Condé a fait avorter les entreprises de Montecuccoli contre ces deux places, lui a fermé l'entrée de la Haute-Alsace, et finit par l'obliger à ramener bien loin par delà le Rhin ses troupes épuisées.

Et cependant il a conservé au Roi cette admirable armée du Rhin, — l'armée de Turenne, — qui lui avait été remise malmenée, dépourvue, avec des bataillons faibles, des escadrons démontés, des pièces sans attelages, et que ses successeurs vont trouver rétablie, reposée, recomplétée en hommes, en chevaux, en bouches à feu.

La campagne de 1675 est terminée, campagne surprenante entre toutes, où l'allure de trois capitaines, arrivés au bout de leur carrière, — les plus grands peut-être parmi les modernes qui n'ont pas exercé le pouvoir souverain, — présente d'étranges contrastes avec les habitudes de toute leur vie; où l'on voit le stratégiste le plus profond du siècle, passé maître en stratagèmes et ruses de guerre, d'abord aux prises avec le grave Turenne, qui, par l'audace, les coups inattendus, jette le trouble et la confusion dans le jeu de son adversaire, — puis fait échec et mat par la prudence, la justesse de calcul, la sagacité de Condé, sans que le fougueux général aux grandes hécatombes ait sacrifié la vie d'un de ses soldats.

Déjà Turenne repose à Saint-Denis dans son lit de marbre. Déjà Montecuccoli est rentré à Vienne et s'enferme dans la retraite, « ne voulant pas risquer contre la fortune éphémère d'un inconnu la gloire acquise en tenant tête au vizir Kuprugli, à M. le Prince, à Turenne ».

Et lorsque le dernier soldat de l'Empire eut quitté le sol de l'Alsace, — le sol de la France, — Condé remit au fourreau son épée, qui ne devait plus en sortir.

H. d'Orléans.

INSTINCT DU CŒUR

PREMIÈRE PARTIE

I

Trois heures et demie venaient de sonner; la nuit commençait à tomber. Il faisait un de ces temps gris d'hiver par lesquels, sans raisons, on se sent porté à la tristesse.

Mlle Eulalie Martin n'était pas, elle, sans quelques raisons d'être portée à la tristesse.

Elle vit que des lumières commençaient à briller chez ses voisins, et, s'approchant de la fenêtre, regarda en l'air d'abord, puis vaguement, sans aucun but, dans la rue.

Les passans étaient rares; il faisait froid, et une petite bise âpre forçait les gens de se serrer plus étroitement dans leurs vêtemens.

Mlle Martin tira sa vieille montre d'argent et se dit :

— Encore un jour passé à attendre : ce sera peut-être pour demain.

Elle poussa un soupir, ramena sur ses doigts ses mitaines de laine noire, et alla ouvrir une armoire.

Il restait un petit morceau de pain rassis. Elle le regarda, réfléchit, puis tourna la tête vers la cage où les deux oiseaux, le cou enfoncé dans leurs plumes gonflées, se pelotonnaient l'un contre l'autre.

Elle cassa un morceau du pain, le mit aux barreaux, et pensa :

— Je me ferai du café. Pour aujourd'hui cela ira ainsi.

Elle retourna à la fenêtre, — pour faire quelque chose, — et s'amusa à regarder une voiture de maître qui allait au pas.

Cette voiture s'arrêta, et un grand valet de pied qui suivait sur le trottoir entra dans une maison.

Il ressortit presque aussitôt et vint parler à la portière de droite.

Au même instant, le châssis de l'autre portière s'abaissa, et une tête de jeune fille se pencha en dehors comme pour chercher quelque chose.

Puis la tête rentra, et l'équipage reprit sa marche.

Mlle Martin avait suivi tout cela du regard. Elle admira le gros cocher majestueux dans ses fourrures, les beaux chevaux bais qui s'avançaient en piaffant, la voiture spacieuse, élégante, aux panneaux bien vernis portant un large écusson. Il y avait là les indices d'une vie somptueuse, d'une de ces existences dont vaguement, elle humble, avait entendu parler.

Tout avait disparu, et Mlle Martin quitta la fenêtre en disant :

— Oui, il y a au monde des gens heureux, riches. Qu'est-ce que cela a à faire avec moi?

Et pour cette fois, Mlle Martin eut tort, car quelques minutes ne s'étaient pas écoulées qu'on frappait à la porte de sa chambre, et qu'étant allée ouvrir, elle se trouva en face du grand valet de pied qui demanda :

— Mademoiselle Martin?

Sur sa réponse, il se retourna et dit :

— Mademoiselle, c'est ici!

Et la jeune fille dont Mlle Martin avait vu la tête à la portière s'avança d'un pas pressé, et, fixant sur elle de grands yeux candides, tout brillans du plus aimable regard, s'écria :

— Ah! mademoiselle, pardonnez-moi d'être si en retard, mais il y a longtemps que je vous cherche!

En parlant ainsi, elle avait jeté dans la chambre un coup d'œil rapide. Elle se tourna vers le domestique :

— Vous pouvez descendre, Jean : je n'ai plus besoin de vous.

Et Jean s'éloigna, non sans avoir fait à Mlle Martin un salut respectueux dont elle fut surprise.

Le cœur lui battait terriblement : elle ferma la porte, et offrit le seul fauteuil qu'elle eût, disant d'une voix presque tremblante d'émotion :

— Asseyez-vous, mademoiselle, vous êtes tout essoufflée.

— Oh! c'est que j'ai monté vite. J'avais si peur de vous manquer!

— Et puis, mes cinq étages...

— Bah! j'en monterais bien d'autres; mais j'ai été trop vite.

Tout cela d'un ton aisé, joyeux, toujours avec le même aimable regard.

— Vous ne vous doutez pas qui je suis, n'est-ce pas, mademoiselle?

— Non, — cependant...

— Voici, je suis Isaure, et je viens pour mon oncle Philippe.

Mlle Martin devint très rouge.

La jeune fille reprit :

— Si vous saviez, mon oncle regrette tellement...

Et à ces simples mots, la pauvre Mlle Martin sentit que maintenant elle pâlissait et se hâta de dire :

— C'est moi qui regrette, j'ai été bien indiscrète.

Au fond elle sentit que son cœur se serrait. Mais Mlle Isaure la regarda avec étonnement et l'interrompit.

— Je me suis mal expliquée, mademoiselle. Mon oncle regrette de ne pas pouvoir venir lui-même, mais il n'est pas à Paris, il est à sa garnison. Il a écrit, et voulu que ce soit moi qui vous apporte sa réponse, parce que, quand il n'est pas là, il dit que c'est à moi à le remplacer, que je suis son petit aide de camp!

Ici il y eut un redressement de tête et un air de fierté.

Mlle Martin ne put s'empêcher de sourire :

— Vous en êtes toute fière!

— C'est vrai, mademoiselle. Du reste, il ne faut pas que je me vante, Hesbécourt devait venir avec moi, mais...

— Qu'est-ce que c'est que M. Hesbécourt?

— C'est mon frère, mademoiselle. Il est chez les Pères, et comme c'était son jour de sortie, nous devions venir ensemble, mais il s'est fait « coller ».

— Vous dites?

— Il s'est fait « coller, » priver de sortie si vous aimez mieux. Grand-papa était très en colère. Voilà pourquoi je suis venue seule.

Elle avait ouvert un petit sac. Elle en tira une enveloppe, et la présenta, en ajoutant :

— Voici la lettre de mon oncle.

Mais la nuit était tout à fait tombée. Il fallut que Mlle Martin se levât, cherchât longtemps les allumettes et enfin allumât... hélas! une grossière chandelle.

Elle prit ensuite ses lunettes et s'assit près de la table.

Mlle Isaure regarda alors avec l'intérêt le plus vrai ce visage pâli par l'âge, encadré de bandeaux gris, ces yeux au regard découragé et doux, et ces joues creusées par la fatigue, les soucis, — et aussi quelque autre cause peut-être.

Mais à ce moment, Mlle Martin ayant ouvert l'enveloppe, deux ou trois billets de banque s'en échappèrent et glissèrent sur ses genoux, et Mlle Isaure, se levant sans bruit, s'en alla sur la pointe du pied regarder par la fenêtre.

Au bout d'un instant, n'entendant rien, elle tourna la tête.

Mlle Martin avait laissé tomber la lettre sur la table : les billets de banque étaient restés sur ses genoux, et elle pleurait à bas bruit dans son mouchoir dont elle se cachait le visage.

Tout à coup elle sentit qu'on lui prenait les mains, et, abaissant les yeux, vit, agenouillée devant elle, Mlle Isaure, qui avec le plus joli regard, tout humide, et de la voix la plus touchante, disait :

— Ah! mademoiselle... pourquoi avez-vous du chagrin? — Mon oncle n'a pas pu vous en faire, il est trop bon... Remettez-vous! Si vous saviez comme cela me fait de la peine de vous voir pleurer!

II

Le lendemain Mlle Martin écrivit à sa sœur, en province, la lettre suivante :

« Ma bonne Julie,

« Je viens de passer une bien triste semaine. Je n'avais rien voulu te dire, parce que cela n'aurait servi qu'à t'inquiéter et tu n'aurais rien pu faire. Tu te rappelles cette famille de Péruviens où je donnais des leçons depuis trois mois? Plusieurs fois je leur avais demandé ce qu'ils me devaient; ils remettaient toujours, et enfin ils sont partis, il y a six jours, sans me payer.

« Tu ne croiras jamais combien j'ai souffert. Dans quelques jours j'avais mon terme à payer, et j'avais compté sur cet argent. Et puis j'étais à bout de ressources, je n'avais plus rien! Jamais je ne me suis trouvée dans une aussi horrible situation. Que faire? Heureusement il m'est venu une véritable inspiration. Tu sais bien M. de Trêmes, le neveu de Mme de Briant, à qui j'avais donné des leçons autrefois à la campagne, après sa maladie, — tu sais ce grand jeune homme qui me faisait toujours faire de si beaux bouquets pour maman? Il m'avait dit dans le temps que je pouvais compter sur lui, mais on dit si souvent de ces sortes de choses! Enfin, j'ai pris mon courage à deux mains. Je lui ai écrit pour lui demander de me prêter cinquante francs : j'étais bien honteuse, je lui expliquais ma situation. Je pensais qu'avec de l'économie j'irais avec cela jusqu'à la fin du mois. Plusieurs jours s'étaient passés; pas de réponse: je commençais à désespérer. Enfin hier on frappe, et entre avec un domestique une jeune fille, une belle jeune fille, et de si grand air, et si bonne, et si simple, et s'excusant de venir tard. Elle apportait une lettre de son oncle : c'est la nièce de M. de Trêmes. Quand j'ai eu lu quatre lignes de cette lettre, je n'ai pas pu retenir mes larmes : c'était d'une bonté telle-

ment touchante! Et au lieu de cinquante francs, il m'en envoyait trois cents! J'ai refusé : cinquante francs c'était assez, cent francs c'était trop. Mais il n'y a pas eu moyen. Elle m'a bousculée, rudoyée : « Si mon oncle Philippe envoie trois cents francs, c'est qu'il vous faut trois cents francs. D'ailleurs je n'ai pas à chercher si loin. Ma consigne est de vous remettre trois cents francs, et je ne connais que ma consigne! — Ah! bien oui! mon oncle m'arrangerait bien si je faisais mal ses commissions! Vous vous expliquerez avec lui : moi je ne veux pas recevoir de reproches. » En disant cela, elle avait l'air d'un petit soldat, elle faisait les grands yeux et fronçait les sourcils. Bref, il a fallu que j'accepte. Ah! la charmante, la brave jeune fille! Le bon Dieu, vois-tu, met encore de temps en temps de ses anges sur la terre!

« Ce n'est pas tout : il faut que jeudi, après-demain, j'aille dîner chez son grand-père, le duc d'Avalon; je trouverai là toute la famille. Il paraît que M. de Trêmes a parlé de moi et qu'on m'attend. Ah! ma chère sœur, comme tout peut changer en un jour! Hier matin j'étais désespérée, hier au soir j'étais dans le ciel.

« Je n'ai rien d'autre à te dire; ma lettre est déjà bien longue. Embrasse pour moi Clotilde : travaille-t-elle toujours autant? Qu'elle se ménage!

« Adieu, ma bonne Julie; je t'embrasse.

« Ta sœur affectionnée,

« EULALIE MARTIN. »

Le jeudi 9 janvier, Mlle Martin, ayant enveloppé avec soin son meilleur bonnet dans un journal dont les quatre coins étaient retenus par des épingles, s'achemina à six heures et demie vers l'hôtel d'Avalon. Malgré tout, elle ne se sentait pas très à l'aise, et quand elle traversa la cour de ce vaste hôtel majestueux et sombre, elle trouva à tout ce qu'elle voyait un air de grandeur qui acheva de la décontenancer.

Un valet de chambre l'introduisit dans un petit salon où il demanda « si Mademoiselle voulait se débarrasser de ses affaires. »

Sur la réponse affirmative, il s'éloigna discrètement, et ne revint qu'au bout de quelques minutes. Il la précéda alors dans une galerie, ouvrit une porte, annonça « Mlle Martin », et s'effaça.

Mlle Martin se trouva dans un grand salon très élevé de plafond où, devant la cheminée, une dame âgée, aux cheveux blancs, assise dans un fauteuil, causait avec un vieillard de haute taille, aux cheveux gris coupés en brosse, au teint brun, portant

tout entière une longue barbe fleurie qui, jointe à son aspect robuste, lui donnait une physionomie de grand veneur ou de châtelain des temps anciens : il était debout, adossé à la cheminée.

Mlle Martin avait à peine fait trois pas que la vieille dame se leva, vint à elle la main tendue, l'accueillit par quelques mots de la meilleure grâce, et la présenta à son mari, le duc d'Avalon.

— C'est vraiment bien aimable à vous, mademoiselle, continua la duchesse, d'avoir accepté une invitation si courte, faite avec si peu de cérémonie. Moi (et elle eut un aimable sourire), je suis vieille et ne me dérange plus; mais ma belle-fille d'Hesbécourt serait allée vous inviter si Philippe, mon fils, n'avait pas recommandé de laisser Isaure le remplacer. A-t-elle bien fait sa commission au moins?

Mlle Martin assura que Mlle Isaure avait fait on ne peut mieux.

Elle pensa même à part soi qu'elle aimait autant avoir eu affaire à Mlle Isaure qu'à la grande dame qu'était probablement Mme d'Hesbécourt, mais jugea à propos de garder pour elle cette réflexion judicieuse.

On causa de choses et d'autres, et Mlle Martin se sentit tout de suite presque à l'aise.

Quelques instans après entra Mme d'Hesbécourt, une femme encore jeune, avec un beau visage sérieux et la même bonne grâce que le reste de la famille.

Puis Mlle Isaure vint renouveler connaissance, et enfin arrivèrent le jeune Hesbécourt qui, ce jour-là, ne s'était pas fait « coller », comme disait sa sœur, et, au dernier moment, deux invités, un monsieur et une dame, des amis intimes, et l'on passa dans la salle à manger.

— Nous vous recevons tout à fait sans complimens, avait dit le duc, comme nous recevons nos amis, puisque mon fils est votre ami.

Et Mlle Martin, encouragée par l'amabilité, l'absence d'étiquette, reconnut que ce dîner dont elle s'était, malgré tout, effrayée un peu, passait le plus agréablement du monde.

La conversation était tour à tour générale et particulière. La duchesse et surtout sa belle-fille veillaient à ce qu'elle ne languît jamais, et quand la fin du dîner arriva, Mlle Martin trouva qu'elle s'était vraiment amusée.

On passa au salon; il vint du monde, des jeunes filles, et, la musique aidant, elle s'aperçut tout à coup avec terreur qu'il était près de minuit.

La duchesse lui avait recommandé de la prévenir quand elle voudrait partir.

C'était le moment de s'exécuter. Aux premiers mots,

Mme d'Avalon l'interrompit : « Il faut que vous attendiez quelques minutes, — ce ne sera pas long, mais vous ne pouvez pas vous en aller ainsi, il fait un temps épouvantable : il tombe de la neige fondue. »

Mlle Martin frémit à l'idée de l'averse qu'allait recevoir sa seule robe de soie, mais n'osa souffler mot. Il lui sembla donc que le ciel même s'ouvrait quand Mlle Isaure vint l'avertir qu'elle pouvait partir, que la voiture était attelée.

Au bout de la galerie, le duc, qui l'avait reconduite, lui dit :

— Maintenant, je vous remets dans les mains de mon petit-fils. C'est lui qui répond de vous.

— Certainement, répondit le jeune Hesbécourt avec un joyeux rire. J'accepte, grand-papa, sur ma tête!

La voiture était un coupé confortable, attelé d'un bon cheval. La route se fit très vite ; mais le cocher avait mal entendu le numéro, et la maison était depuis longtemps dépassée quand Mlle Martin s'en aperçut.

Son compagnon mit la tête à la portière et cria : « Denis! Denis! »

Mais Denis n'entendait pas. Il finit cependant par s'arrêter. Le jeune Hesbécourt lui répéta le numéro, et, à travers la pluie qui ruisselait, Mlle Martin entendit le cocher répondre quelque chose qui lui parut être :

« Oui, mon Prince! »

On était arrivé. Le jeune homme ouvrit la portière, descendit, aida Mlle Martin, tint d'une main le parapluie et de l'autre s'empara, malgré sa résistance, du journal qui renfermait son bonnet.

Malheureusement les épingles étaient mal mises, ou le papier, trop mûr, céda sous la pluie, et le meilleur bonnet de Mlle Martin, objet de la lutte, fit une descente assez malheureuse, en suivant une diagonale qui le porta à trois pas de là dans le ruisseau.

Mlle Martin poussa un cri d'angoisse; le prince d'Hesbécourt se précipita, et se couvrit de gloire, et quelque peu aussi de boue, en repêchant le bonnet du premier coup; et la porte s'étant ouverte sur ces entrefaites, Mlle Martin rentra enfin chez elle sans autre accident.

Le duc, dans la soirée, avait causé avec elle d'une manière intime et tout aimable. Comme elle essayait de placer des remerciemens, il l'avait interrompue pour lui demander quels étaient ces ennuis dont elle avait parlé dans sa lettre à son fils.

Elle donna quelques courtes explications, et il l'assura que le mal ne lui paraissait pas sans remède en ajoutant :

— J'ai comme un vague souvenir d'avoir déjà entendu le

nom de ces gens. Je verrai mes amis des Affaires étrangères et je ferai parler à la légation.

D'autre part, Mlle Isaure lui avait annoncé l'arrivée prochaine de son oncle Philippe qui allait, comme d'habitude, venir passer à Paris deux ou trois jours.

Un matin, en effet, on frappa plusieurs coups sonores à sa porte, et, en ouvrant, elle fut toute surprise de voir la bonne figure du marquis de Trêmes.

Il était en bourgeois.

Quand on dit bonne figure, cela signifie surtout qu'au moment où il vit Mlle Martin, Philippe de Trêmes eut une bonne figure; car, au demeurant, il était fort changé. Elle ne s'attendait pas, bien entendu, à retrouver le beau jeune homme de dix-huit ans, toujours empressé, joyeux, prêt à lui faire une, dix niches, et à les faire oublier ensuite tout d'un coup, par une de ces attentions délicates dont il semblait qu'il eût le secret. Mais rien même ne rappelait l'élégant officier de vingt-cinq ans, brillant, plein d'entrain.

Il avait maintenant trente et un à trente-deux ans; son visage s'était creusé, ses sourcils se fronçaient fréquemment et son regard avait pris une expression de fermeté, allant presque, parfois, à la dureté. Sa voix aussi n'était pas reconnaissable. L'accent en était devenu plus sonore, avec, par instant, quelque chose d'impatient.

Mlle Martin eut un mouvement de joie en le voyant :

— Ah! monsieur Philippe... monsieur de Trêmes.

— Eh! de grâce, — laissons là Trêmes, — gardez-moi mon nom de Philippe, vous ne sauriez croire quel plaisir cela me fait : cela me rajeunit. En attendant, je crois que nous pouvons nous embrasser, de vieux amis comme nous!

Puis quand il se fut assis :

— Maintenant, voulez-vous me faire un plaisir?

— Deux, mon cher monsieur Philippe, deux si vous voulez.

— Vous ne saviez pas dire si juste, c'était deux que je voulais vous demander, mais je n'osais pas.

— Eh bien! qu'est-ce que c'est?

— Le premier, c'est de me laisser finir mon cigare : il était exquis, et un bon cigare, c'est si rare.

— Bien volontiers.

— Je l'ai laissé dehors.

Puis quand il eut repris ce cigare :

— Maintenant, le second plaisir?

— Ah! c'est bien hardi, mais vous faisiez autrefois de si bon café, si vous pouviez m'en donner une tasse?

Ceci était la flatterie la plus délicate que M. de Trêmes pût adresser à Mlle Martin. Elle n'avait qu'une prétention, bien innocente d'ailleurs, et d'ailleurs aussi très fondée: c'était d'être la première femme de France pour le café.

Elle rougit de plaisir, ouvrit l'armoire : la cafetière fut examinée.

— Si vous n'étiez pas trop pressé, vous en auriez de tout frais?

— Mais j'ai tout mon temps : c'est une visite d'ami que je suis venu vous faire. Je ne mets qu'une seule condition, c'est que vous me laisserez le moudre.

— Jamais!

— Mais cela m'amusera. Cela me rappellera le bon temps. Vous souvenez-vous, le jour où je suis venu souhaiter la fête de votre maman, c'est moi qui l'ai moulu et on l'a trouvé excellent. Et puis, croyez-vous qu'en Afrique, en expédition, cela ne me soit pas arrivé plus d'une fois? Ah! c'est si bon de se servir soi-même!

Quand le café fut fait, il se trouva qu'il était réellement très bon, et rien de plus pittoresque et de plus charmant, pour ceux qui aiment les scènes intimes, que le spectacle de Mlle Martin, en coiffure du matin, en vieux jupon de maison, en camisole, écoutant avec ravissement, tout en buvant de temps en temps une gorgée, les mille propos, toutes les histoires décousues que lui contait son ancien élève favori, qui, les jambes croisées, les yeux demi-clos, avec une expression de béatitude, tirait de lentes bouffées de fumée en savourant ce café exceptionnel.

— Ainsi, mademoiselle, Isaure vous a plu?

— Infiniment, c'est une aimable et bonne nature.

— Oui, c'est un bon petit enfant ; pour mon compte, je l'aime aussi infiniment; et puis ce pauvre Louis me l'a tant recommandée! même encore le jour de sa mort.

— C'était sa préférée?

— Non, mais celle qui le préoccupait le plus : un garçon se tire toujours d'affaire, tandis qu'une fille...

— C'est bien vrai. Du reste, son frère me plaît beaucoup aussi; d'ailleurs tout le monde me plaît, dans votre famille.

— Oui; je vous remercie pour eux. Nous sommes tous, si j'ose m'y ranger, d'assez braves gens. Et ma tante, y a-t-il longtemps que vous ne l'avez vue?

— Ah! des années.

— Vous la trouveriez bien vieillie, bien cassée.

— Vous étiez son favori autrefois.

— Je n'en sais rien : elle aimait beaucoup mon frère.

— Pas autant que vous, quand vous ne faisiez pas de rognons sautés avec son corton de 18...

— De 1846.

— Vous vous en souvenez?

— Si je m'en souviens! La joue m'en cuit encore : quel soufflet! Il est vrai que je le méritais bien. C'est égal, c'était le bon temps : je voudrais bien y être encore.

— Accepteriez-vous d'y revenir et de repasser par où vous avez passé?

— Oh! non... non, ma foi!

Et M. de Trêmes fit une grimace significative, et devint songeur.

— Que serait-ce si vous aviez eu tous les déboires!...

— Que vous avez eus, pauvre Mlle Martin. C'est vrai, les miens ne doivent être que jeux d'enfans au prix des vôtres. Que voulez-vous? Dans la vie chacun se paraît toujours à soi-même l'être le plus malheureux du monde, et je n'échappe pas à la règle commune. Maintenant, parlons de choses sérieuses. Mon père m'a dit que vous aviez à lui donner des renseignemens dont il a besoin pour suivre une affaire qui vous intéresse.

Les renseignemens fournis, ils se remirent à causer un peu à bâtons rompus.

— Vous devriez, dit M. de Trêmes, aller passer quelques jours chez ma tante; elle serait tout heureuse de vous voir.

— Oh! je craindrais de la déranger.

— En aucune façon. L'hiver, elle n'a personne, et votre société lui fera plaisir. Est-ce entendu?

— Je vous assure que je n'oserai pas.

— J'oserai donc pour vous. Je vais lui écrire.

— Mais dites-lui bien...

— Je prends tout sur moi. Maintenant ma mère m'a chargé de vous demander si vous étiez libre dimanche prochain.

Mlle Martin ne put s'empêcher de rire d'un rire qui n'avait rien d'extraordinairement gai.

— Parmi les nombreuses invitations dont on m'accable, je ne crois pas en avoir pour dimanche.

— Alors, c'est entendu, à l'hôtel, à sept heures. C'est tout à fait entre nous.

— Soyez tranquille, ma toilette sera en conséquence.

Et elle rit de nouveau. M. de Trêmes la regarda et se mit à rire à son tour.

— Vous avez toujours une façon de prendre et de dire les choses!...

— Vous connaissez la citation : « Fit-il pas mieux que de se plaindre? »

— Très juste, mademoiselle. Sur ce, je vous remercie de votre délicieux café, j'en ferai enrager ma mère, qui fera honte à Lambert. Quelle belle vue vous avez de votre fenêtre!

— Sur les toits?

— Oui, ma foi, sur les toits. Vous ne croiriez pas qu'un de mes rêves a toujours été à Paris d'habiter une mansarde? Du reste à l'hôtel, ma chambre est tout en haut. Quand de la rue je vois une petite fenêtre sous les toits, entourée de plantes grimpantes, je me dis que là on doit passer des heures délicieuses : d'abord on doit y être parfaitement tranquille, on doit y jouir d'une paix inaltérable. Puis je ne connais rien de charmant comme les échappées de vue sur les toits. C'est tout un monde à part où l'on ne retrouve rien de celui des autres étages. L'horizon y est immense; on y jouit à son aise de cette poésie qu'a l'étendue. Qu'est-ce qui nous plaît dans les pays accidentés, et qui fait que les gens risquent de se rompre le cou pour se percher sur une montagne plus ou moins haute? La jouissance de l'espace devant soi : je ne parle pas du plaisir absurde que trouve la foule des touristes, et que constatent les journaux, à s'imposer d'abominables fatigues pour pouvoir dire ensuite qu'on a été ici ou là. C'est une jouissance de naïf ou de dupe, dont le besoin est soigneusement entretenu par les ouvrages mensongers qu'on appelle des guides et les fripons qu'on appelle des hôteliers. Connaissez-vous un animal plus sot et plus capable de vous gâter un beau paysage qu'un touriste?

— Et cependant vous aimez à voyager.

— Oui, mademoiselle, mais dans les pays peu fréquentés; je ne connais pas de sensation plus désagréable, de chute d'imagination plus décevante que celle que vous cause, dans un endroit pittoresque, la présence d'un philistin récitant tout haut, devant trois ou quatre créatures de son espèce, des phrases de guide ou des alinéas de journal illustré.

Mlle Martin ne put s'empêcher de sourire :

— Je pense comme vous. J'ai, étant jeune, voyagé avec des familles. Je n'ai jamais eu de plaisir, je n'ai jamais dignement apprécié les beautés de la nature que dans les quelques instans de solitude que je pouvais trouver parfois. Je ne suis pas, comme vous, sorti de France; mais en France on trouve beaucoup de beaux endroits, de sites dignes d'être visités... Tenez, le Mont Saint-Michel par exemple; quoi de plus beau, et qui vous reporte plus dans le passé?

— Oui, si l'on n'était pas obligé de subir le voisinage, presque le contact, de ces bandes de touristes, de ces odieuses familles venues on ne sait d'où, dans la compagnie desquelles il faut visiter

l'abbaye, et qu'on voit ensuite se répandre dans les rues d'alentour pour dévorer des omelettes.

Mlle Martin eut un nouveau sourire.

— Que voulez-vous, mademoiselle! Je tiens qu'un philistin est comme les harpies : il gâte tout ce qu'il touche. Encore s'il savait se taire! Mais il faut qu'il parle ; il faut qu'il manifeste, devant ses semblables, qu'il voit telle ou telle chose, qu'il ressent telle ou telle sotte impression! Il y a des endroits où l'on donne aux voyageurs une lanterne ou un costume spécial : pourquoi n'obligerait-on pas de pareils êtres à porter un bâillon? Là-dessus je vous quitte, car je sens ma bile s'échauffer. Comme j'excuse le pauvre lord Byron qui, par horreur de l'affectation, était arrivé à feindre de ne pas admirer la nature, et comme je le comprends lorsqu'il disait : « Je hais tous les jargons, celui de l'amour de la nature autant que les autres! » C'est surtout en Suisse, le lieu d'excursion le plus banal aujourd'hui, que j'ai éprouvé ce dégoût, et je crois me rappeler que c'est son séjour en Suisse qui avait amené lord Byron à cette manière de penser.

— Vous n'aimez donc pas la Suisse, monsieur Philippe? Est-il possible!

— Ce n'est pas tant la Suisse que je n'aime pas que ceux qu'on y rencontre... Mais je m'arrête ; ceci nous entraînerait trop loin, et nous le remettrons à dimanche.

Il se leva et prit congé.

Il était arrivé au palier du second étage quand il entendit le bruit d'un pas léger, le froissement d'une robe de soie, et une jeune femme très élégante, fort jolie, ayant l'air d'une étrangère, parvint à ce palier en même temps que lui.

M. de Trêmes s'effaça, et il portait la main à son chapeau, quand le regard de la jeune femme croisa le sien, et ce regard était si parfaitement impertinent, arrogant et froid, qu'il laissa son bras retomber, et, sans s'arrêter davantage, reprit sa marche pour continuer de descendre.

L'étrangère fut elle-même forcée de se ranger un peu en passant, ce qui lui déplut, car après avoir monté trois marches elle se retourna et lança à M. de Trêmes un regard irrité, en murmurant :

— *How polite he is!*

A son tour, celui-ci se retourna, fit le plus aimable sourire, et fort distinctement, quoique à demi-voix, répondit :

— *How lady-like she is!*

La jeune femme s'arrêta : le sens de la phrase avait porté. Elle rougit de colère, fit un mouvement ; de nouveau leurs regards se croisèrent. Celui de M. de Trêmes exprimait le ravissement, celui de l'étrangère était tout à fait furibond.

Elle détourna les yeux et reprit sa montée de ce pas précipité qui annonce, chez certaines femmes, l'indignation, et est d'ordinaire le prélude de ce qu'elles appellent « un acte d'énergie ».

M. de Trêmes acheva de descendre, mais à la porte il s'aperçut qu'il tombait une petite pluie fine désagréable.

Il attendit et s'amusa à regarder un assez bon landau de louage qui stationnait devant la maison, et où étaient assis un monsieur et une dame d'aspect étranger.

Le mari avait le teint bronzé, les cheveux longs, et portait une barbe épaisse, mais avec la lèvre supérieure rasée.

Sa femme, le teint légèrement bruni aussi, était coiffée avec les cheveux bouclés couvrant le haut du front. Elle avait le nez aquilin, les yeux noirs, vifs et impérieux et les traits fins; détail particulier, les oreilles très écartées de la tête.

Ils regardèrent eux-mêmes M. de Trêmes, et échangèrent quelques mots.

Sept à huit minutes se passèrent : loin de cesser, la pluie devenait plus forte.

M. de Trêmes se décida à remonter pour demander un parapluie à Mlle Martin. Il allait frapper à sa porte quand il entendit un bruit de conversation : une phrase prononcée avec un fort accent étranger attira son attention.

— Je ne puis vraiment, disait la personne qui parlait, vous donner pour cela plus de cinquante francs par mois.

— Mais, répondait la voix timide de Mlle Martin, je vous assure, mademoiselle, que soixante francs ne sont pas un prix élevé : cela fait deux francs par jour, et il faut que je perde tout le temps pour aller et revenir, c'est-à-dire la matinée.

— Voyez, répondit la voix étrangère d'un ton décidé : c'est à prendre si cela vous convient.

Ici, il y eut le bruit d'un siège qu'on repousse en se levant.

M. de Trêmes frappa à la porte deux coups rapides, et entra avant qu'on lui eût crié de le faire.

La jeune femme qu'il avait croisée dans l'escalier se tenait, l'air impatient, devant Mlle Martin, qui, toute décontenancée, paraissait ne plus savoir que dire.

M. de Trêmes fit trois pas vers celle-ci, et lui tendant la main :

— Chère mademoiselle Martin, je suis le dernier des hommes ! J'ai oublié une commission très pressée dont m'avait chargé pour vous mon ami lord C*** !

Ici un nom très connu.

— Une de ses nièces, lady Viviane H***, va venir à Paris, et il vous prie de lui réserver toutes vos matinées pour plusieurs mois...

— Pardon! dit la jeune étrangère d'un ton tranchant, mais je suis en marché avec Mademoiselle pour cela.

— Oh! dit M. de Trêmes, pardon! — Puis, se tournant vers Mlle Martin :

— Voulez-vous me présenter?

Et la pauvre Mlle Martin, dont le visage passait par toutes les impressions, présenta : « Le marquis de Trêmes, un de mes plus anciens élèves... »

— Et de mes meilleurs amis, ajouta M. de Trêmes d'un ton aimable et respectueux.

Et se tournant vers l'étrangère :

— Puis-je savoir?

— Miss Webster C. Thompson!

— Ah!....

Et la figure de M. de Trêmes, qui avait pris un air gracieux et courtois, eut, pour un instant, quelque chose d'étonné, comme l'expression fugitive d'un sentiment malaisé à définir, mais qui ne semblait rien avoir de particulièrement agréable.

Du reste, ce ne fut qu'une nuance, et il s'inclina avec la politesse désirable... Mais son visage ne reprit pas cet air d'empressement qu'il avait auparavant.

Miss Thompson s'en aperçut-elle? Elle ajouta avec dignité :

— Mon père est le sénateur Thompson, de l'Illinois.

M. de Trêmes répondit :

— Je suis très charmé, en vérité.

Encore un coup, la vérité est qu'il ne parut nullement charmé.

— Vous étiez en pourparlers, dit-il; mais aviez-vous conclu?...

— Mademoiselle m'avait dit son prix, et j'allais accepter. (Ceci était un signalé mensonge.)

— Pardon! distinguons bien: vous alliez accepter, mais vous n'aviez pas accepté.

— Oh! mon Dieu, c'était la même chose.

— Non pas. — Il n'y avait donc rien de fait, et c'est mon droit d'en profiter. D'ailleurs il y a moyen de tout arranger. Je pourrais faire valoir mon privilège d'ami, mais je vous veux donner *fair play*. Convenons que celui des deux qui fera la meilleure offre l'emportera. J'espère que c'est vous faire la partie belle : je place la question sur le terrain de l'argent uniquement.

Miss Thompson fronça les sourcils et fixa sur M. de Trêmes son regard perçant : mais celui-ci demeura imperturbable. Évidemment il n'avait eu aucune mauvaise intention.

— Combien c'est provoquant! dit-elle... Cependant, il me semble qu'ayant affaire à une dame...

M. de Trêmes ne sourcilla pas,

— S'il s'agissait de moi, miss Thompson, je quitterais la partie, mais il s'agit de lord C***.

Malgré tout, miss Thompson sentit ses traits se détendre, ce nom de lord C*** faisait un merveilleux effet : elle savait, à n'en pas douter, qu'il existe des lords ; pour son compte, jusqu'à ce jour elle n'en avait jamais vu ; cependant elle ne révoquait pas leur existence en doute, et il ne lui déplaisait pas d'entrer en compétition avec la nièce de l'un d'eux et de songer qu'elle en pourrait écrire à quelques amies de Chicago.

— Mademoiselle Martin, dit M. de Trèmes d'un ton décisif, lord C*** rougirait de discuter votre prix. Il m'a dit que vos conditions seraient les siennes. Maintenant, j'estime que vous ne pouvez lui demander plus de cent cinquante francs par mois. Qu'en pensez-vous ?

Mlle Martin croyait rêver.

— Pour la matinée, monsieur Philippe ?

— Sans doute, mademoiselle, sans doute. Demandez davantage si vous le jugez bon, d'ailleurs.

Et il la regarda avec candeur. Puis se tournant à miss Thompson :

— Je crois que vous pouvez vous désister honorablement.

Mais miss Thompson ne l'entendait pas ainsi.

Son père avait une fortune considérable, et au fond il lui importait fort peu, à elle, que le *Governor* dépensât cent dollars ou douze seulement pour ses leçons de français.

Elle avait marchandé parce que, parmi les Américains, nation commerçante, il y a des gens d'esprit pratique qui ont l'habitude de marchander jusqu'au plus bas prix, — quand leur vanité n'est pas en jeu. Par exemple, telle « belle » Américaine qui paiera sans hésiter 250 dollars une robe assez simple si elle sait que cela sera répété, et qui, à un médecin présentant une note de dix dollars, en remettra vingt en se récriant sur le bon marché, parce qu'elle sait que cela la grandira dans l'opinion de ce médecin, et que probablement il aura le tact, l'esprit de le dire à des relations américaines communes, rognera les maigres gages d'une servante si elle s'aperçoit que celle-ci meurt de faim, et n'a pas chance de se replacer tout de suite si elle la renvoie : quitte à arranger cela, au point de vue de la charité chrétienne, en s'inscrivant pour une forte somme sur la liste qu'un clergyman compatriote colportera de maison en maison, que même il publiera peut-être dans le journal.

En outre, en ce moment, il semble que toute une combinaison se présenta à son esprit. Mlle Martin paraissait être dans une sorte d'intimité avec le marquis de Trèmes, homme à belles relations, bien de sa personne... Avec un peu d'adresse, qui sait s'il

n'y avait pas là une très petite porte, mais enfin une porte d'entrée dans ce monde des « vieilles familles » qui est le plus vif objet des ardentes aspirations de bien des Américains ?

En un instant sa résolution fut prise : l'air impérieux ou irrité disparut comme par enchantement ; elle eut le plus charmant sourire, l'air d'amabilité ingénue le plus candide, et, s'approchant de Mlle Martin, lui dit avec une rondeur pleine de bonhomie :

— Voyons, chère mademoiselle Martin, comme femme, prenez un peu mon parti. Mon père sera trop heureux de vous offrir dix dollars de plus que lord C***. Que ce soit une affaire entendue!

Puis se tournant vers M. de Trêmes :

— « Monsieur le marquis », j'espère que vous ne m'en voudrez pas : il faudra nous le prouver. Nous sommes hôtel Bristol, jusqu'à installation, et tous les mardis à cinq heures nos amis viennent prendre du thé avec nous.

Il y eut encore quelques phrases de politesse d'échangées : M. de Trêmes promit une visite, et miss Webster C. Thompson partit.

Inutile de dire que Mr. Webster C. Thompson s'inquiéta fort peu des quarante dollars qu'il aurait à payer, mais fit en revanche une grimace d'énorme satisfaction en apprenant qu'un marquis authentique allait lui venir faire visite, et ne tarit pas en éloges, prononcés avec un accent agréable du nez, sur la *smartness* de sa fille.

Pendant ce temps M. de Trêmes écoutait avec le plus grand sang-froid les exclamations de joie variées de Mlle Martin, et se déclarait, entre temps, fort embarrassé de faire accepter à lord C*** l'insuccès de sa mission.

Il fallut enfin se quitter, et en descendant, définitivement cette fois, l'escalier, M. de Trêmes fit le monologue suivant, dont tout esprit non prévenu acceptera les conclusions :

— Il est certain que je jouais gros jeu, et que si cette aimable Américaine n'avait pas tenu bon quand même, c'est quelques centaines de francs qui seraient sortis de ma poche pendant plusieurs mois, car jamais la digne Mlle Martin n'eût su la vérité. Mais enfin j'ai réussi, et ma mère, qui prétend toujours que je ne suis pas assez politique dans la vie, serait mal venue cette fois à me contester un talent de diplomate.

III

Le soir même, avant de s'endormir, il pensa :

— Miss Thompson est très jolie : quels beaux cheveux! quel teint! Cependant je n'irai certainement pas.

Le lendemain il ajouta :

— Et quels beaux yeux ! avec quelque chose de candide, presque enfantin dans le regard.

Il écrivit à Mme de Briant au sujet de Mlle Martin, et au moment de mettre la date, dit :

— 14 janvier !... 15, 16, 17, 18, et mardi 19 ! hum !

Le dimanche matin, 17, il reçut la réponse de sa tante, qui se faisait un plaisir d'attendre l'ancienne institutrice de son fils.

Comme Mlle Martin dînait à l'hôtel d'Avalon ce jour-là, il se dit qu'il pouvait attendre jusqu'au soir pour lui en faire part. Puis il changea d'avis, et sans trop savoir pourquoi s'en fut chez elle.

Là il apprit, dans le courant de la conversation, que Mlle Martin était reçue dans la famille Thompson avec tous les égards possibles.

Bien entendu, c'était à qui, lorsque l'occasion s'en présentait, lui parlerait du « marquis », de sa mère la duchesse, et de son petit-neveu le prince d'Hesbécourt.

— *How lovely!* — si jeune et déjà prince ! — Et un si aimable jeune homme ! Ainsi il l'avait reconduite, — il avait lui-même ramassé son bonnet ? — *How lovely!...*

A ce dernier trait, Mrs Webster C. Thompson, fille d'un marchand de bestiaux, la première « raison sociale » de Chicago, était près de pleurer de tendresse, et ajoutait :

— Le cher petit prince !...

Mlle Martin vint le soir dîner à l'hôtel.

La présence de M. de Trêmes aidant, elle se sentit plus à l'aise encore que la première fois. Elle fit la connaissance de lord C***, qui vint à la fin de la soirée.

M. de Trêmes causa un instant tout bas avec le diplomate anglais avant de le lui présenter.

On jouait aux cartes, à un de ces jeux collectifs où tout le monde prend part, et lord C*** arriva juste au moment où Mlle Isaure, qui avait joué en dépit du bon sens, se levait pour quitter la table.

— Quoi ! dit-il avec surprise, vous quittez la partie, vous, mademoiselle Isaure, la plus belle joueuse que je connaisse !

Mlle Isaure se retourna juste à temps pour lui faire une révérence d'appartement, et répondit, en levant les yeux vers le lustre :

— Que pouvons-nous vous dire, mylord ? Le ciel s'est déclaré contre nous et n'a pas béni nos entreprises : nous avons perdu toute notre « braise » !

Mlle Martin devint rêveuse, et médita profondément aux

acceptions inconnues de ce mot, mais n'osa rien témoigner.

Mlle Martin était comme miss Thompson. Elle savait qu'il existe des lords, mais n'en avait, pour son compte, jamais vu. Elle se les représentait comme des êtres extraordinaires, figés dans la morgue aristocratique, et dont les moindres paroles devaient être scandées par la dignité de pair d'Angleterre.

Elle fut tout étonnée de trouver en lord C*** un homme aimable, plein de naturel et de simplicité, parlant un français excellent, et qui lui exprima de la meilleure grâce ses regrets de n'avoir pu assurer son temps à sa nièce, lady Viviane.

Le lendemain, lundi, Mlle Martin constata que miss Thompson l'attendait avec une impatience extrême. Il fallut lui faire deux récits successifs de sa soirée à l'hôtel d'Avalon, de sa présentation à lord C***, etc., etc.

Le sénateur Thompson, étant arrivé sur ces entrefaites, faisait sauter les breloques de sa chaîne et résonner l'argent de ses poches, cependant qu'il écoutait le récit de ces somptuosités en conservant un extérieur digne, et demeurait, suivant l'expression américaine, « aussi froid qu'un concombre ».

Le mardi 19, le salon de Mr. Webster C. Thompson était, vers quatre heures et demie, exceptionnellement plein. Une partie de la colonie américaine de Paris y figurait, et l'on allait servir le thé quand le domestique annonça, non sans quelque emphase :

« M. le marquis de Trêmes ! »

Au moment où M. de Trêmes entra, miss Thompson renversée dans un rocking-chair qui permettait de voir, dépassant le bas de sa robe, d'ailleurs assez courte, deux fines chevilles et deux pieds fort petits, minces et cambrés, chaussés de souliers découverts en cuir mordoré, était en train de se laisser baiser la main d'un air détaché, majestueux et indifférent, par un monsieur à grande barbe, de quarante à quarante-cinq ans, qui accomplissait ce cérémonial avec toutes les apparences du plus profond respect. Pour dire toute la vérité, miss Thompson semblait se prêter à ce baise-main avec l'ennui d'une personne lasse et fatiguée de ce genre d'hommages, et qui se rend compte de l'extrême faveur qu'elle fait à quelqu'un en le lui permettant encore. Était-ce mauvaise nature ? Non : simple erreur de jugement, ou plutôt manque de jugement. Miss Thompson savait que les grandes dames d'autrefois se faisaient baiser la main : elle voulait faire comme elles, et ne se rendait pas compte de toute la distance qui sépare une véritable grande dame, grande dame de naissance, fille, petite-fille et arrière-petite-fille d'autres grandes dames, de la fille d'un marchand de bœufs de Chicago, fût-il vingt fois millionnaire. Comme quelques-uns de ses compatriotes, fort ignorante

des traditions, elle croyait que la fortune rapproche toutes les distances, — ce qui est au surplus une erreur où tombent chaque jour bien d'autres gens encore que des Américains.

En voyant M. de Trèmes, ses yeux brillèrent de plaisir : elle lui fit le plus charmant sourire et lui tendit la main, d'ailleurs sans se déranger.

M. de Trèmes s'avança jusqu'à trois pas d'elle, puis, voyant qu'elle restait imperturbablement dans son rocking-chair, il fit un très léger salut, n'aperçut même pas la main qu'on lui tendait, et tournant à droite, s'en fut à la recherche de la maîtresse ou du maître de la maison.

Miss Thompson fut surprise au delà de ce qui se peut dire, et il lui fallut un certain temps pour arriver à se convaincre qu'il était possible qu'il existât un homme qui ne fût pas trop heureux de serrer ou de baiser la main d'une personne faite comme elle ; cependant, la chose était certaine, et il lui fut force de l'admettre.

Elle se dit qu'il y avait là un phénomène dont la cause lui échappait, car, la raison d'une conduite aussi extraordinaire, il lui était impossible de la deviner, et elle ne l'essaya même pas.

Pendant ce temps, M. de Trèmes avait reconnu, au milieu de quelques personnes, le monsieur à moustaches rasées qu'il avait vu à la porte de Mlle Martin et s'était nommé à lui. Il y eut échange de poignées de main ; puis vint la question toute naturelle :

— Avez-vous vu miss Thompson?

— Certainement, je l'ai saluée de loin.

— Oh! mais venez, je vais vous conduire à elle.

— Non pas, Mr. Thompson. Miss Thompson est tout à son rocking-chair, et je ne saurais songer à lui imposer l'ennui de le quitter pour me recevoir.

— Si ce n'est que cela, répondit avec un gros rire Mr. Webster C. Thompson, sénateur de l'Illinois, soyez bien tranquille, elle ne le quittera pas pour vous.

— Je suis très persuadé du contraire, répondit M. de Trèmes en s'inclinant de l'air le plus poli. Miss Thompson connaît trop les manières d'une lady pour cela, et je me reprocherais de la déranger.

Puis d'un ton net, et qui coupait court :

— J'espère que Mrs Thompson n'est pas souffrante?

— Non, grâce à Dieu ; mais la femme de notre ministre à Paris, Mrs Dixon, qui est sa plus intime amie, il faut que vous le sachiez, est venue tout à l'heure la chercher. Mrs Thompson n'a pas pu refuser. D'ailleurs elle sera ici dans un instant.

M. de Trèmes murmura quelque chose comme : « Je serai charmé », et s'éloigna en saluant.

Il s'arrêta à regarder deux ou trois photographies, puis se

dirigea vers la porte, et il allait l'atteindre quand il s'entendit appeler par une voix du timbre le plus agréable, et, s'étant retourné, vit miss Thompson qui s'avançait vers lui avec une démarche tout aérienne.

— Quel méchant homme vous faites, « monsieur le marquis »! En vérité êtes-vous si pressé qu'il vous faille déjà partir?

— Mais, miss Thompson, pour une première visite...

— Par exemple! vous ne m'avez même pas dit bonjour!

— Pardonnez-moi, mais vous étiez si enfoncée dans votre rocking-chair que vous ne l'avez pas entendu.

A cet égard, miss Thompson savait à quoi s'en tenir. Il y avait juste une minute que le *Governor* lui avait parlé à l'oreille.

— Cela ne peut pas se passer ainsi. Il faut au moins que vous veniez causer avec moi quelques instans.

Miss Thompson avait de beaux yeux, un son de voix caressant, la plus élégante tournure. M. de Trêmes céda tout naturellement. Miss Thompson s'assit sur une causeuse, dans une attitude gracieuse, lui fit place près d'elle, et la conversation s'engagea, conversation ordinaire, sans rien qui la distinguât de celles qu'on entend tous les jours dans le monde.

Tout en causant, M. de Trêmes examinait à la dérobée sa fort jolie interlocutrice.

Miss Thompson était tout à son avantage. Elle avait une toilette très fraîche, était on ne peut mieux coiffée: la couleur un peu foncée de sa robe faisait ressortir la blancheur parfaite de ses poignets et de ses mains, et cette robe, on le sait, ne poussait pas le manque de tact jusqu'à ne pas laisser voir plus de la moitié de ses pieds qui, il a été dit, étaient d'une forme charmante et on ne peut plus galamment chaussés.

— Voici certainement une bien séduisante personne! pensait M. de Trêmes.

Et il admirait ces grands yeux, d'un bleu assombri en ce moment, voilés par de très longs cils châtains, où brillait un regard ingénu, presque d'un enfant, et qui savaient, par momens, prendre une expression d'intérêt sérieux et de candeur étonnée tout à fait flatteuse pour celui qui la faisait naître.

Toutes les élégances de femme, il y était habitué, et elles ne produisaient pas grand effet sur lui; mais cette expression attentive et d'intérêt était quelque chose de presque nouveau, et il n'y était pas indifférent.

Assurément il n'est rien d'aussi séduisant, d'une éloquence aussi irrésistible que le regard aimable de deux beaux yeux. C'est comme une caresse invisible et cependant réelle dont le charme est tout-puissant.

Une seule chose en peut amoindrir l'effet : le soupçon qu'elle est le résultat d'un pur jeu de comédie, le produit d'un mouvement voulu et mécanique des paupières.

En général, aucun homme de quelque expérience n'ignore qu'une pareille manœuvre est possible, et bien plus, qu'elle est fréquemment employée; mais, en général aussi, il lui plaît de considérer le cas où il se trouve comme tout à fait exceptionnel.

D'où vient cette erreur?

De la vanité de celui contre qui la manœuvre est dirigée? Fort souvent. Mais M. de Trêmes n'avait aucune vanité.

La cause de son erreur, si c'en était une, mille fois plus dangereuse en pareille rencontre, et grosse de conséquences, était la conviction où nous sommes toujours qu'une aussi gracieuse, aussi charmante créature que celle à qui nous avons affaire ne peut tromper; qu'un regard aussi pur, un front aussi candide, ne sauraient mentir.

Et si tout ne dépend souvent que d'une certaine finesse de traits, de la grandeur des yeux, de leur couleur, de la façon dont les paupières les savent voiler à propos, une pâleur, naturelle ou provoquée, une respiration adroitement précipitée sont aussi de très grand effet.

M. de Trêmes causa avec miss Thompson, juste un quart d'heure.

Quand il la quitta, il prit fort à propos l'air de cérémonie, et rien de ce qu'il pensait ne se put deviner.

Il est certain, cependant, que ce même mardi, le soir, miss Lilian Thompson, écrivant à Washington à son amie de cœur, miss Nelly Brown, crut pouvoir faire à une victoire certaine « sur un de ces aristocrates du vieux continent » quelques allusions détournées et pourtant assez claires pour transporter de rage pure le cœur affectueux et dévoué de miss Brown.

Deux ou trois beaux qui formaient la cour intime de cette aimable personne en furent traités avec mépris pendant plusieurs jours. Mrs Williams. R. Brown, mère de miss Nelly, eut, à la suite de cette lettre, avec son mari Mr. Brown, quelques explications assez orageuses; et celui-ci fut entendu disant à un ami : « Ma foi, je n'ai jamais vu Mrs Brown d'une humeur aussi terriblement mauvaise depuis le fameux bal donné en l'honneur de ces deux lords, vous savez, et où l'on avait oublié de l'inviter. »

M. de Trêmes, en quittant l'hôtel Bristol, ne rentra pas dîner dans sa famille, mais s'en fut tout simplement au cercle.

Il mangea vite, se fit servir du café dans un coin, et, ayant allumé un cigare, se plongea dans la béatitude de méditations solitaires au sein d'un nuage de fumée.

Faute d'avoir mieux à faire, il repassa les incidens de ses courtes relations avec miss Thompson.

Tout d'abord, il se trouvait en face de deux faits qui lui déplaisaient : la rencontre dans l'escalier et le marchandage de Mlle Martin.

C'étaient de désagréables souvenirs, et il prit le parti que bien des gens prennent en pareil cas : celui de ne pas s'en occuper, de les masquer, dirait-on en termes de guerre, quitte à les reprendre plus tard pour les analyser à loisir.

Ce traité conclu avec lui-même, il arriva à la visite qu'il venait de faire. Mais ici encore un petit incident désagréable : la façon leste dont miss Thompson lui avait, à vingt-trois ans, tendu la main sans se déranger.

Il envoya ce souvenir rejoindre les deux autres, et revit en imagination la toilette de miss Thompson et sa personne. On ne pouvait lui contester d'être mise avec un goût sobre, parfait, pas plus que d'être une fort jolie jeune fille, intelligente, spirituelle même, brillante en un mot.

Ici M. de Trêmes ouvrit une parenthèse, et la consacra à une description minutieuse des pieds de miss Thompson.

Ce qu'ils avaient à faire et pourquoi ils intervenaient au milieu de pensées vraiment plus importantes, il est inutile de le chercher, parce que probablement les recherches ne donneraient aucun résultat.

Ce qui est certain c'est qu'il n'avait jamais vu de pieds d'une aussi jolie forme, aussi pure, aussi élégante. C'étaient des pieds tout modernes, et mieux faits que les pieds espagnols, qui sont un peu courts. L'antiquité n'avait rien à leur comparer, par ce motif que les anciens n'attachaient aucune importance à la petitesse des pieds, et avaient probablement raison. Il est peu probable que le canon de Lysippe en ait eu souci. Les peintres de la Renaissance faisaient de même, Raphaël en tête.

Pour en revenir à M. de Trêmes, il ferma les yeux à demi, et, à travers un nuage de fumée, il vit, sortant d'une ruche de dentelle noire, et suivant avec insouciance, avec indolence, le balancement d'un rocking-chair, deux petits pieds chaussés de bas de soie noire et de cuir mordoré, deux vrais pieds d'enfant, si mignons, si gracieux, si coquettement cambrés, que, en bref, il n'y avait rien dans le monde de si mignon, de si gracieux, et de si cambré : ils avaient surtout quelque chose d'innocent, comme il convient à des pieds d'enfant.

Il refit ensuite l'entretien qui venait d'avoir lieu, et revit, entre temps, le mouvement souple du cou légèrement penché, et les beaux yeux caressans sous leurs longs cils, pendant que les lèvres

fermement pressées et un léger, presque imperceptible, froncement de sourcils indiquaient la contention d'esprit causée par une attention soutenue.

Tout cela était charmant, joli au possible ; et lorsqu'il avait quitté miss Thompson, la belle main de celle-ci, douce, potelée, et cependant ferme, avait serré la sienne d'une pression nette, franche, la pression d'une main qui sait ce qu'elle fait et se donne bien. Cela ne ressemblait en rien à ces poignées de main agaçantes comme en donnent tant de jeunes filles qui croient probablement vous faire grand honneur en mettant dans votre main leur main inerte, et semblent vous dire :

— Je vous permets d'avoir l'honneur de presser ma main : quant à ce que je vous fasse, moi, l'honneur de presser la vôtre, j'espère que vous n'y avez jamais sérieusement compté?

Miss Thompson avait dit :

— En ce moment nous sommes souvent chez nous le soir, et je sais que mes parens, comme moi, seront ravis quand vous viendrez nous voir.

Et pourquoi, après tout, n'y retournerait-il pas? Cette simple visite lui avait donné plus de plaisir qu'il n'en avait eu depuis longtemps. D'ailleurs il allait repartir pour sa garnison : ce serait un agréable souvenir, et sans conséquence...

C'est-à-dire... sans conséquence? Pour le moment, oui, mais plus tard? Bah ! il verrait.

Ici sa conscience intervint, et lui rappela qu'il avait à discuter trois points importans, ou plutôt deux, car le premier et le troisième pouvaient à peu près être réunis sous la même rubrique : « des manifestations de l'impertinence ».

Ce premier point fut vite élucidé. Il y avait là, peut-être, un petit travers d'éducation résultant du milieu ambiant, un défaut d'enfant gâté sans rien de bien grave, surtout pas absolument impossible à corriger.

Le second seul était tout à fait désagréable : il y avait à la fois manque de cœur et presque manque de sens moral.

Ici la figure de M. de Trêmes s'assombrit.

Qu'eût-ce été s'il avait vu, d'autre part, le haussement d'épaules et le mouvement de tête impatienté dont miss Thompson avait salué les quelques mots que le *Governor* lui avait dits à l'oreille!

— Après tout, se dit-il, il y a là quelque chose que je ne comprends pas, qui m'échappe, mais ce ne sont pas mes affaires. Peut-être habitude américaine...

Décidément non. L'excuse ne valait pas. Si l'avarice, la mesquinerie et l'esprit de calcul doivent répugner à quelqu'un, c'est à une jeune fille. Il y a des défauts qui doivent être incompatibles

avec la jeunesse : permis à la vieillesse de les avoir; la jeunesse, surtout la jeunesse de la femme, doit les ignorer.

M. de Trêmes se leva, jeta son cigare et prit le chemin de l'hôtel d'assez mauvaise humeur.

Il y avait quelques personnes au salon : il y passa un instant et s'attira des complimens sur sa méchante disposition. Il buvait une tasse de thé d'un air distrait.

— Oncle, dit Mlle Isaure, qui avait ses privilèges, si je ne craignais de te manquer de respect, je te dirais que tu « fais ta tête ».

— Nièce, si je ne craignais moi-même de te manquer de respect, je te dirais que tu raisonnes comme une jeune oie... blanche!

— Merci du qualificatif : il ennoblit la phrase.

M. de Trêmes, malgré tout, se mit à rire.

Mlle Isaure tira sur le temps et vint mettre sa tête contre la tête de M. de Trêmes, qu'elle berça lentement en disant :

— Le pauvre oncle Philippe! il a un gros chagrin.

— Tu empestes le clou de girofle.

— Ah! je sais ce que c'est : ce sont mes cheveux. Je les ai lavés tantôt avec du bay-rhum.

— Qu'est-ce que c'est que cela?

— Une eau que m'a indiquée une amie américaine.

— Tu as des amies américaines, toi?

— Oh! des amies, — non, — on emploie ce mot-là si souvent. Jamais je n'aurai d'amie américaine.

— Et pourquoi, dame Isaure, n'en aurez-vous jamais?

— Monseigneur le marquis, nous connaissons qui nous sommes : ni liaisons, ni alliances, forlignages ou mésalliances avec l'étranger! Nous sommes vieux barons de l'Ile-de-France et savons nos droits et privilèges.

— Quel gamin tu fais! Et voyons, au vrai, petite Isaure, pourquoi ne veux-tu pas d'amie américaine?

Mlle Isaure s'était mise à deux genoux aux côtés de son oncle, et les coudes sur le bras du fauteuil, le menton dans les mains, le regardait avec des yeux à la fois graves et malicieux :

— Oh! ceci, dit-elle, c'est mon secret...

— Que tu brûles de dire.

— Que nenni!

— Allons, je te donnerai quelque chose.

Mais Mlle Isaure devint tout à coup sérieuse :

— Vois-tu, mon oncle, je n'aurai jamais d'amie américaine parce que je regarde les Américaines comme des femmes comprenant les sentimens du cœur d'une façon par trop originale.

— Oh! oh! voilà qui est hardi!

— Oncle Philippe, tu es homme; tu n'es pas, pour juger les personnages, dans les conditions où nous sommes, nous jeunes filles, quand les personnages à juger sont d'autres jeunes filles. Tu es le public placé devant le rideau : nous, nous sommes sur la scène. Est-ce que je te contrarie en parlant ainsi, oncle Philippe?

Et ici Mlle Isaure appuya la main sur l'épaule de son oncle, et fixa sur lui son joli regard redevenu tout à coup affectueux, presque inquiet.

— Du tout, mon enfant, du tout. Que veux-tu que cela me fasse?

Et M. de Trêmes se leva en essayant un sourire.

— Maintenant, bonsoir, petite Isaure, je suis fatigué.

— Tu ne m'en veux pas, mon oncle? Il me semble que je t'ai fait de la peine.

— Tu es folle!

— Non, je t'en prie, dis-moi bien vrai : sans cela, je vais y penser toute la nuit et jusqu'à demain matin.

M. de Trêmes prit à deux mains la jolie tête blonde de sa favorite. Il arrêta un instant ses yeux sur ces beaux yeux d'enfant qui interrogeaient son regard avec une sorte d'anxiété. Puis il s'inclina, lui mit un baiser sur le front, et avec un sourire :

— Bien loin de t'en vouloir, je puis te dire que tu m'as fait plaisir en me parlant ainsi. J'aime à te voir prudente et réservée dans tes relations. Allons, viens, conduis-moi jusqu'au bout de la galerie.

M. de Trêmes dit tout bas adieu au duc et à la duchesse, et s'éclipsa sans bruit, accompagné jusque sur le palier par Mlle Isaure, qui ne referma la porte qu'après l'avoir vu disparaître au tournant de l'escalier.

IV

Pendant ce temps, Mlle Martin se trouvait dans le dernier des embarras.

La lettre de Mme de Briant était aimable et pressante, et Mlle Martin eût été enchantée de passer quelques jours auprès de son ancienne protectrice. Malheureusement il n'y avait pas à y songer, en ce moment du moins. Miss Thompson était une élève à la fois très enviable et très absorbante : elle prenait une leçon chaque jour, et comme ces leçons étaient on ne peut plus avantageuses, c'eût été folie de les interrompre. Il fallait donc renoncer à faire un voyage agréable, et rien ne prouvait que cette occasion se retrouverait. D'autre part, Mme de Briant était excellente per-

sonne, mais d'un caractère assez particulier, ne comprenant pas qu'on ne sacrifiât pas tout pour profiter d'un bon mouvement qu'elle pouvait avoir et qu'il y eût des obstacles qui ne fussent pas sur-le-champ rangés.

Il y avait encore autre chose, et à ce premier souci venait s'en ajouter un autre.

La fille de sa sœur Julie, Mlle Clotilde Renard, devait depuis longtemps venir passer quelque temps avec elle à Paris : la mauvaise santé de sa mère l'en avait seule empêchée jusqu'alors. Mais Mme Renard allait beaucoup mieux, et elle venait d'écrire à Mlle Martin que d'un instant à l'autre sa fille allait partir. On n'attendait pour se décider que l'occasion d'une personne de connaissance venant à Paris et que la jeune fille accompagnerait.

Lui écrire qu'elle pouvait venir, c'était rendre encore plus impossible un voyage chez Mme de Briant dans le cas où, par extraordinaire, miss Thompson lui laisserait quelques jours de liberté.

Mlle Martin pensa mettre tout d'accord en écrivant à sa sœur de ne pas manquer de la prévenir au moins deux jours d'avance de l'arrivée de sa nièce, parce qu'elle-même pourrait avoir à s'absenter : c'était peu probable, mais enfin c'était possible.

Ceci fait, ayant avisé au plus pressé, elle se creusa la tête derechef pour savoir comment elle s'excuserait auprès de Mme de Briant, et arriva à cette conclusion que M. de Trêmes seul réussirait dans cette entreprise difficile.

Elle se décida donc à faire une démarche auprès de lui, et elle sortait, une après-midi, pour se rendre à l'hôtel d'Avalon, quand elle se rencontra sur le seuil de la porte avec un jeune drôle assez éveillé qui apportait une carte télégraphique fermée pour « Mlle Martin ».

Dans cette dépêche, miss Thompson l'informait, en termes on ne peut plus aimables quoique laconiques, que pendant cinq jours elle interromprait ses leçons pour aller chercher au Havre, avec sa mère, une amie tout à fait intime, à qui elle était « complètement dévouée », et qui arrivait de New-York.

Mlle Martin prit tout de suite son parti. Elle remonta chez elle, mit dans une petite valise ce qui lui était nécessaire pour quatre jours, et toute joyeuse de cette partie de plaisir quasi improvisée, héla un fiacre pour cette grande circonstance, et prit gaillardement l'express de quatre heures et demie, qui la mettait à Rouen vers sept heures.

Il y avait longtemps qu'elle ne s'était sentie aussi joyeuse : tout sur sa route lui parut charmant, et du fond du cœur elle remercia le Seigneur de l'heureuse tournure que les choses avaient prise.

Il reste à savoir si c'était vraiment le moment d'offrir au Seigneur ce genre d'actions de grâce : fort heureusement, ou peut-être fort malheureusement, cette pensée de doute ne se présenta même pas à l'esprit de Mlle Martin.

Le lendemain de ce jour, le matin, M. de Trêmes s'en fut chez Mlle Martin pour lui dire adieu : il devait prendre un train de nuit pour retourner à sa garnison, et, ne voulant pas partir sans voir sa vieille amie, aimait mieux courir le risque de la déranger en y allant de trop bonne heure que de la manquer : le reste de sa journée était pris.

Il monta en habitué, sans parler à la concierge. L'escalier était raide, assez étroit, coupé d'ailleurs d'un petit repos au milieu de chaque étage, comme dans beaucoup d'anciennes maisons.

Il y était à peine engagé qu'il entendit le bruit d'un pas de femme à un des étages supérieurs. La personne descendait.

Elle s'arrêta à plusieurs reprises, et la dernière fois un son ressemblant beaucoup à celui d'un long soupir étouffé parvint assez distinctement jusqu'à M. de Trêmes et attira son attention.

On ne descendait plus : il continua de monter, et, en arrivant à un palier, vit, un peu au-dessus de lui, arrêtée sur le repos de l'étage, la figure svelte et gracieuse d'une grande jeune fille de vingt ans environ.

Sa toilette sombre et une voilette noire relevée sur un chapeau de velours marron faisaient ressortir son extrême pâleur.

Elle avait le visage en ovale, un joli front, des sourcils très purs ; ses yeux, fort beaux, étaient remarquables par une expression de timidité fière, de candeur à la fois craintive et résolue. L'éclat, en ce moment, en était trop brillant : évidemment des larmes toutes récentes y avaient part.

Elle et M. de Trêmes demeurèrent un instant à se regarder avec une sorte d'intérêt, et sur le visage de chacun d'eux il se produisit un changement bizarre et en sens opposé.

Celui de la jeune fille perdit son expression de chagrin, et pour quelques secondes s'éclaira d'une espèce de reflet joyeux, comme si, subitement, une pensée heureuse se fût présentée à son esprit.

M. de Trêmes, au contraire, dans le temps qu'il s'inclinait en levant son chapeau d'un salut lent et courtois, son visage indifférent l'instant d'auparavant, prit une expression de gravité et de douceur comme si de tristes pensées lui venaient.

La jeune fille semblait hésiter ; enfin elle fit cette sorte de demi-geste qui veut dire : « C'est impossible ! » détourna les yeux, rabaissa sa voilette, et passa devant M. de Trêmes en disant très

bas, d'une voix un peu troublée : « Pardon! » et M. de Trêmes, reprit sa montée en pensant :

— Voilà une pauvre jeune fille qui vient probablement d'apprendre une mauvaise nouvelle, une maladie ou peut-être la mort de quelqu'un.

Il frappa à plusieurs reprises, sans aucun résultat naturellement, à la porte de Mlle Martin : « Diable! se dit-il, et moi qui croyais venir trop tôt ! Elle sera allée entendre une messe avant de donner sa leçon. »

Là-dessus, il choisit un cigare, l'alluma, puis, ayant pris une carte, mit quelques mots au crayon et essaya de la glisser sous la porte.

Ne pouvant y parvenir, il se baissa complètement et vit qu'un papier plié en deux et qu'on avait poussé dans le sens de la largeur faisait obstacle.

Il fut obligé de le retirer avec la lame de son canif. L'idée de le lire ne lui pouvait venir : — il le tint un instant dans la main, — sans qu'il sût pourquoi, ce papier l'intéressait.

Quelques mots à moitié effacés, écrits au crayon, et à ce qu'il semblait, à la hâte, avaient empiété sur le verso. Il le remit en place, mais en longueur, poussa ensuite sa carte et descendit.

Il eut l'idée de dire un mot à la concierge : il fit réflexion que sa carte suffisait.

Il franchit le seuil, se demandant s'il prendrait à droite ou à gauche : il prit à gauche, et tandis qu'il s'en allait du pas d'un flâneur, à droite s'éloignait lentement, la tristesse sur le visage, et le découragement dans l'âme, la grande jeune fille en toilette sombre qu'il avait croisée dans l'escalier.

Toute la journée de M. de Trêmes se passa en courses et en visites. Il dîna dans sa famille, et le soir, vers huit heures et demie, s'en fut à l'hôtel Bristol.

— Je ne sais pas si ces dames y sont, répondit le portier : elles devaient partir tantôt. Si Monsieur veut attendre...

Le valet de chambre descendit pour répondre que ces dames y étaient et remonta annoncer.

Miss Thompson était seule dans le salon.

Elle était en costume de voyage.

— Voilà qui est charmant, dit-elle. Nous prenons le train à minuit. Ma mère se repose un peu en attendant, et vous, monsieur, vous allez m'aider à passer les deux heures qui me restent.

Elle lui expliqua alors qu'elles avaient manqué le train dumatin, et que, pour prendre l'express, elles avaient préféré voyager la nuit.

Quant à Mr. Thompson, il était en bas avec quelques amis et ne comptait pas les accompagner.

— Eh bien! miss Thompson, comment trouvez-vous Paris? Vous plaît-il?

— Oui, assez. Cependant, à dire la vérité, les gens ici me semblent un peu endormis.

— Endormis, miss Thompson! C'est le dernier reproche que j'aurais cru pouvoir leur être adressé.

— Oh! monsieur le marquis (miss Thompson avait un faible pour cette appellation), vous autres Français qui ne voyagez pas...

— Je vous arrête tout de suite, j'ai visité l'Italie, l'Autriche, une partie de l'Allemagne et la Hollande : quant à l'Écosse et à l'Angleterre, je ne vous en parle pas, j'y ai fait de tout temps de longs séjours dans la famille de ma mère.

— Ah! Mme la duchesse... (cela vint tout naturellement et sonnait si bien!) Mme la duchesse est d'origine anglaise? Je m'explique pourquoi vous parlez si correctement l'anglais.

— Oui, ma mère est née Anglaise. Pour en revenir à Paris, je n'aurais jamais cru qu'on pût reprocher à ses habitans l'air endormi.

— Oh pardon! j'ai blessé sans le vouloir l'amour-propre national.

— En aucune façon; c'est très singulier à dire, mais j'aime peu Paris moi-même.

— Vous m'étonnez, monsieur. A mon tour de vous dire : Je n'aurais jamais cru qu'un Français pût ne pas aimer Paris.

— Tant s'en faut, miss Thompson, que je sois le seul Français qui pense ainsi. D'ailleurs, c'est moins Paris en lui-même que le Paris de la société actuelle que je n'aime guère. Je m'y sens comme perdu; beaucoup de choses que j'aimais, je ne les y retrouve plus, et, en revanche, j'y en trouve trop que je n'aime point, et dont je ne puis réussir à m'isoler complètement.

— Et quelles sont ces choses?

— Oh! pour vous étrangère, c'est tout à fait sans intérêt.

— Je vous assure que non, et vous me feriez plaisir de me les dire.

— Permettez-moi de vous le répéter, cela n'offrirait aucun intérêt pour vous : cela n'en peut avoir que pour nous autres Français.

— Comment pouvez-vous préjuger de mes impressions? Allons, monsieur le marquis, et, — ici elle eut le plus charmant, le plus caressant de tous les regards, — commencez, et vous verrez que vous vous trompez.

— Je ne le verrai pas, miss Thompson, parce que...

— Parce que, au fond, vous êtes convaincu que j'ai raison.

— Non, parce que je ne commencerai pas, étant convaincu du contraire.

Et il se mit à rire.

— Oh! ceci est de l'obstination, de l'odieuse obstination!

L'œil si doux de miss Thompson eut un éclair d'impatience, qui d'ailleurs s'éteignit immédiatement, mais que M. de Trêmes surprit au passage.

Il eut un nouveau sourire.

— De l'obstination? De quel côté? Allons, quittons ce propos.

— C'est-à-dire faisons ce que vous voulez!

Et l'œil de miss Thompson brilla de nouveau.

— Non, ne faisons pas ce que je ne veux pas, ce qui n'est pas la même chose.

Miss Thompson ne put empêcher ses lèvres de se pincer et ne répondit pas. Il y eut un silence. M. de Trêmes la regardait avec une sorte de curiosité, et reprit, toujours en souriant :

— On m'avait bien dit que vous autres Américaines ne pouvez pas supporter la contradiction, gâtées que vous êtes par les habitudes de soumission des hommes en Amérique.

Les yeux de miss Thompson se voilèrent légèrement, et ses narines, en revanche, se dilatèrent un peu. Elle croisa les bras, s'enfonça un peu plus dans le coin de sa causeuse, et répondit d'un ton d'amabilité forcée :

— On m'avait dit, à moi, que les Français étaient les gens les plus galans du monde : je commence à craindre qu'on ne se soit un peu mépris.

— En quoi, miss Thompson? Qu'est-ce que la galanterie a à faire ici?

— Oh! rien du tout, je m'en aperçois.

— Puisque vous pensez comme moi, la question est résolue.

— Oh! je pense comme vous! tant s'en faut, monsieur, nous comprenons la chose chacun à notre manière.

— Voyons un peu si nous nous pouvons accorder.

— Cela dépend de vous.

— Procédons méthodiquement. Tout d'abord, définissons. Qu'est-ce que la galanterie, miss Thompson?

Miss Thompson hésita.

— Je ne sais pas, dit-elle enfin. C'est une affaire d'interprétation.

— Alors procédons autrement. Vous remarquez que c'est vous qui avez mis en avant le mot « galanterie ». Lorsqu'on vous a dit que les Français étaient galans, quel sens avez-vous donné à cette expression?

— J'ai compris que les Français étaient aimables, empressés, toujours prêts à plaire aux dames.

— Il me semble que la définition est bonne. Maintenant, s'ensuit-il que pour plaire aux femmes il soit nécessaire de contenter leur volonté en tout?

— Mais, je le pense. Du moins, c'est ainsi que cela se comprend en Amérique.

— En sorte que si une femme demande à un homme une chose qui soit désagréable à cet homme, il doit se conformer à sa volonté, sous peine, s'il ne le fait, de s'entendre dire qu'il manque de galanterie? En d'autres termes, non seulement il doit d'abord ne jamais exiger d'une femme une chose qui ne lui plaît pas, mais il doit en plus subordonner, sans réflexion ni résistance, sa volonté à celle de cette femme? A ce prix seul il est galant.

Miss Thompson réfléchit un instant encore.

— Où serait le mérite, dit-elle enfin, s'il ne coûtait un sacrifice de volonté?

— Il est évident qu'il y a un mérite très réel à être galant dans ces conditions. Maintenant la galanterie en ce cas est-elle une qualité ou ce que j'appellerais une faiblesse, conséquence d'un mauvais raisonnement?

— Libre à vous, monsieur, de l'appeler comme il vous plaira. Pour moi, je la considère comme une qualité et comme l'éternel honneur des Américains.

— Mais si cette qualité produit des effets désastreux? Si elle donne à la femme des habitudes déplorables, funestes, en ce qu'elles l'amènent à prétendre un rôle de dominatrice pour lequel ni les desseins de la Providence, ni, par conséquent, les lois de la nature ne l'avaient faite? Ne trouvez-vous pas que l'homme, en pareil cas, encourt une bien lourde responsabilité?

— Oh! si nous en arrivons à la Providence!

— Oui, vous avez raison... « Le ciel, Sganarelle! » Remarquez-vous toutefois, miss Thompson, avec quels égards je vous traite? Comme Ajax, vous ne cédez qu'aux dieux.

— J'aimerais mieux ne pas céder, même aux dieux! Je n'aime pas cette Providence-là.

— Que voulez-vous? J'ai remonté le plus loin possible. Si vous connaissez une autorité plus ancienne, vous me ferez plaisir de me l'indiquer.

— Vous me rappelez, monsieur, ces grands prêtres d'opéra, qui, lorsque le roi où le peuple les consultent ou veulent faire quelque chose qui leur déplaît, crient à tue-tête, d'une voix caverneuse : « Dieu ne le permet pas! Dieu ne le permet pas! »

— Merci de la comparaison. Je connais le personnage, d'ailleurs. Je le vois grand, en robe traînante, le front découvert, les cheveux blancs rejetés en arrière, une barbe vénérable, roulant

des yeux furieux, et se démenant comme un possédé en chantant d'une voix fausse et sonore : « Dieu ne le permet pas! » Du reste, vous aviez raison, ma citation était lourde.

Tous deux riaient.

Miss Thompson se leva pour sonner. Elle était redevenue sérieuse.

— Quoique vous soyez mon ennemi, monsieur de Trêmes, je dois être bonne et exercer l'hospitalité.

Elle commanda le thé, puis se rassit en poussant un petit soupir.

— Votre ennemi, miss Thompson! Dieu m'en garde. Du reste vous ne le croyez pas.

Miss Thompson ne répondit pas et regarda le feu d'un air pensif. Elle était de trois quarts par rapport à M. de Trêmes. La tête inclinée, les yeux à demi cachés par les cils qui faisaient ombre sur la paupière inférieure, elle paraissait plongée dans ses réflexions.

Au bout d'un instant, elle releva la tête, fixa sur M. de Trêmes un regard doux, sérieux, presque triste, et répondit d'une voix très basse :

— Si, je le crois.

Puis, sans attendre sa réponse, elle se leva, fit un mouvement de tête comme pour chasser une idée importune, et demanda en prenant la théière :

— Aimez-vous le thé fort ou faible?

— Entre les deux.

Maintenant M. de Trêmes la voyait de profil. Naturellement pâle, elle était ce soir-là plus pâle que de coutume. Ses épais cheveux châtains, relevés en bandeaux plats, étaient noués négligemment par derrière en une seule riche torsade au-dessous de laquelle apparaissait la chair satinée de la nuque. Sa robe, comme il arrive toujours pour les Américaines, moulait avec fidélité sa taille bien développée et en suivait toutes les ondulations.

La main qui tenait la tasse, aux doigts diaphanes, arrondis et relevés avec grâce, aux ongles rosés, semblait à peine la toucher. Au contraire, celle qui tenait l'anse de la théière, fermement pressée, laissait se produire à plein les renflemens moelleux des doigts potelés et de la paume.

Elle se tourna vers M. de Trêmes d'un mouvement si souple que seul le haut du corps sembla bouger. Lui s'était levé pour prendre la tasse.

Il dominait miss Thompson de sa haute stature, et promenait ses regards sur le haut du front de la jeune Américaine et sur ses beaux cheveux noués si lâches que, près des tempes, les bandeaux se fendaient à plusieurs places.

Les regards obstinément baissés, miss Thompson lui tendait la tasse.

Voyant qu'il n'avançait pas la main, elle se décida à lever les yeux. Ce fut un regard furtif, plein de douceur, presque de reproche, et d'une voix timide :

— Si vous ne la prenez pas...

Elle replaça la tasse sur le plateau, puis s'approcha de la cheminée, d'une main s'y appuya, de l'autre releva légèrement sa robe et avança le bout du pied pour se chauffer.

On se rappelle qu'elle avait un pied charmant.

Il y eut un instant de silence. M. de Trêmes demanda :

— Vous ne prenez pas de thé?

— De thé?

Elle sembla chercher, comme une personne dont l'esprit revient de très loin.

— Oui, au fait, je pourrais prendre du thé. — Non, décidément, je n'en veux pas.

— Vous avez tort, je vous assure qu'il est excellent. Ne bougez pas, laissez-moi vous en verser une tasse à mon tour.

Elle fixa sur lui, l'espace d'un moment, son même regard pensif, puis, secouant la tête :

— Non : tenez, monsieur de Trêmes, si vous voulez absolument faire quelque chose pour moi, versez-moi d'abord la moitié d'un verre d'eau, puis soyez...

Elle s'interrompit.

— Puis soyez?...

— Rien.

— Voyons, qu'alliez-vous dire?

— C'est sans intérêt.

— Vous prenez votre revanche?

— Je n'y pensais même pas. J'allais dire une folie, une vraie folie, et me suis arrêtée à temps.

— Voyons, soyez... Que faut-il que je sois? Qu'est-ce que je puis bien devoir être?

— Rien du tout : c'était le commencement de la phrase « Soyez assez bon pour... » — rien d'autre.

— Non, ce n'est pas cela.

— Si, je vous assure.

— Regardez-moi en face en disant cela.

Miss Thompson essaya de fixer ses yeux sur les yeux de M. de Trêmes, mais elle ne put soutenir son regard et détourna la tête.

— Vous êtes taquin ce soir, monsieur le marquis. Voyons, ne me tourmentez pas, soyez généreux. Parlons de quelque chose. Tenez, parlons de vos amis. Je suis sûre que vous en avez beaucoup.

— Beaucoup, non, mais cependant quelques-uns.

— Et qui vous aiment bien, j'en suis certaine. Vous-même devez être un bon ami.

— Quand je ne suis pas l'ennemi des gens.

— Ne revenons pas là-dessus. Je suis nerveuse ce soir, je me sens stupide, absurde.

— Pourquoi êtes-vous ainsi? Êtes-vous souffrante?

— Oui! non! je n'ai rien! Je crois que c'est ce voyage que je vais faire. Moi qui ai tant voyagé déjà, je ne sais pourquoi je me sens préoccupée. Racontez-moi quelque chose, je voudrais n'y pas penser.

— Eh bien! ne partez pas. Laissez Mr. Thompson vous remplacer.

— C'est impossible de toutes les façons. S'il y a danger, je dois le partager. Du reste, ce sont des chimères. Voyons, combien d'amis avez-vous? Parlez-moi d'eux.

Elle fit un effort et reprit son regard d'enfant curieux et intéressé.

— Comment voulez-vous que je vous donne la liste de mes amis? C'est pour le coup que ce serait sans intérêt.

— Mais en avez-vous beaucoup, beaucoup, ou seulement quelques-uns? Êtes-vous l'ami de tout le monde?

— Je ne crois pas.

— A la bonne heure! j'aime à savoir cela. Moi, je suis comme vous: on m'a même quelquefois reproché d'être trop difficile dans le choix de mes amis.

— Vous voulez la perfection.

— Non, seulement une ou deux qualités sans lesquelles il n'y a pas d'amitié possible.

— Et quelles sont ces qualités?

— La sincérité, et la sensibilité de cœur.

— Je crois que vous avez raison.

— Oui, dit miss Thompson avec énergie, je hais la fausseté et le manque de cœur. Et vous?

— Tout autant que vous.

— Je vous crois. Vous autres hommes avez bien des défauts, mais vous avez aussi quelques belles qualités qui les font excuser. Je crois, — c'est singulier à moi, femme, de dire cela, — que les hommes sont meilleurs amis que les femmes.

— Peut-être, miss Thompson : dans tous les cas, c'est bien beau à vous de le reconnaître.

— Moins beau que vous ne le croyez, monsieur de Trêmes. C'est le résultat de l'expérience.

— Oh! miss Thompson, d'une jeune expérience.

— Pas aussi jeune que vous le pensez. Je n'ai, il est vrai, que vingt-trois ans; mais pensez-vous que nous autres Américaines nous menons la même vie que vos femmes du vieux continent qui restent des babies jusqu'à trente ans, et à trente-cinq ans ne sortent pas encore seules et ont besoin qu'on les chaperonne pour faire trois pas dans la rue? A douze ans, j'allais en soirée et au théâtre; à quinze ans j'ai été à mon premier bal, j'ai reçu mon premier bouquet : depuis cette époque j'ai toujours sorti seule, été au théâtre seule avec mes amis, fait des excursions avec eux, donné des bals où les parens n'assistaient pas. J'ai eu des amies, des compagnes de mon âge, des amies plus âgées, et la première chose dont je me sois convaincue, c'est qu'il n'y a pas une femme dont on puisse dire qu'elle est votre amie! Une femme, c'est quelque chose de si...

Miss Thompson avait parlé emportée par la colère et, on eût dit, par l'amertume de ses souvenirs. Elle s'arrêta brusquement; ses traits contractés se détendirent et reprirent leur expression de mélancolie.

— Je suis heureux de pouvoir espérer que vous n'avez pas la même opinion des hommes.

— Non! je crois qu'en cherchant bien, on doit encore rencontrer des hommes dont on peut faire ses amis. N'en trouvât-on qu'un, ce serait déjà quelque chose. Quoique, après tout...

— Après tout?... demanda M. de Trêmes très intéressé.

— Les hommes ont d'autres défauts : ils sont volages et se font un jeu de ces amitiés qu'ils inspirent. Pour eux, gagner l'amitié d'une femme, d'une jeune fille, est une sorte de prix, de nœud de rubans, qu'il faut gagner dans une course pour en être satisfait, s'en faire honneur un jour, et le lendemain l'envoyer rejoindre les anciens nœuds fanés et songer à en gagner d'autres, sans souci de ce cœur qui s'était attaché à eux et qui peut-être, dans ce même temps, aux heures lentes de la solitude, se torture en pensant à l'ami qui ne revient plus...

Ceci avait été dit avec un accent de profonde tristesse, et miss Thompson ayant à ce moment levé les yeux, il était presque permis de croire que ces beaux yeux devaient une partie de leur éclat à celui de larmes naissantes retenues avec peine.

M. de Trêmes lui répondit ce qui se dit en pareil cas, que tous les hommes ne se faisaient pas un jeu de ces amitiés si chères, qu'il était encore des gens qui, que, etc. Il était parfaitement sincère et, sans être ému lui-même, était fort sensible à cette émotion de tant d'effet chez une femme jeune, jolie, et qui surtout savait dire ses sentimens en termes si simples.

La conversation continua longtemps encore. Enfin M. de

Trêmes, en jetant un coup d'œil sur la pendule, vit onze heures; il se leva et prit congé.

— Au revoir! dit miss Thompson. — Est-ce bien au revoir? Il est inouï combien je me sens ridicule ce soir. Enfin, s'il m'arrive quelque chose, si nous ne nous revoyons jamais, promettez-moi que vous garderez de moi un bon souvenir.

— Mais, chère miss Thompson, avec des idées pareilles, que rien d'ailleurs ne justifie, vous avez tort de partir.

— Croyez-vous aux pressentimens?

— Non, en vérité.

— Eh bien! j'ai tort, — je suis stupide. Au revoir! monsieur de Trêmes. — Cependant, il est entendu que vous ne m'oublierez pas...

Elle lui tendit la main et leva sur lui de grands yeux dont le regard était le plus touchant du monde.

M. de Trêmes prit sa main qu'il garda un instant sans qu'elle songeât à la retirer, et qu'il souleva enfin lentement.

Elle eut un mouvement de frayeur.

— Qu'allez-vous faire?

— Me donner l'honneur de vous baiser la main.

— Oh! ne faites pas cela, cher monsieur de Trêmes.

— Et pourquoi? J'ai vu ici, mardi, des gens à qui vous le permettiez le plus tranquillement du monde.

— Oh! eux, c'était autre chose... c'étaient des gens indifférens. Mais... non, ne le faites pas!

Elle avait à ce moment un regard d'enfant épouvanté.

— Soit, miss Thompson.

— Vous ne m'en voulez pas? — Si, — je vois que vous m'en voulez. — Mon Dieu, je suis bien malheureuse! — Si vous saviez — je ne puis pas... Tenez, voici ma main.

Elle détourna le visage pendant que M. de Trêmes effleurait de ses lèvres une petite main tremblante. Il s'inclina ensuite et ouvrit la porte du salon : un dernier sourire, un dernier salut... Il descendit lentement, suivi jusqu'à la dernière marche par le regard de miss Thompson.

Et quand la porte du vestibule fut retombée sur lui, miss Thompson ayant fermé celle du salon, alla se mettre devant la cheminée et se regarda un instant à la glace avec satisfaction; et alors, avec une pirouette et un claquement de doigts, d'une voix claire et joyeuse, elle chanta : — Tralalala! Tralalala!

Puis elle ouvrit la porte de la chambre de sa mère.

— Eh bien! Lily?

— Tout va bien, *mother dear!* encore une ou deux soirées comme celle-ci...

— Maintenant, dépêchez-vous, Lilian! Il n'y a pas à compter sur votre père. Il est encore en bas à boire. Sonnez et mettez votre manteau, que nous ne manquions pas ce train-ci.

. . . . . .

Il tombait une neige fine et serrée. M. de Trêmes monta dans une des voitures qui attendaient à tout hasard à la porte de l'Hôtel Bristol et se fit conduire chez lui.

Arrivé, il dit au cocher de l'attendre.

Celui-ci, un homme à figure bourgeonnée, enveloppé dans un vieux carrick, ouvrit la portière de la voiture et prit la place de son voyageur.

M. de Trêmes monta à la chambre de la duchesse : elle n'était pas encore couchée, et il put causer assez longtemps avec elle.

Il passa ensuite chez lui et endossa son uniforme : il avait à prendre son service en arrivant, et pouvait ainsi se rendre directement à la caserne. Mais quand il redescendit, son cocher n'y était plus.

Il y avait bal à l'Opéra. Des masques en belle humeur qui cherchaient une voiture lui avaient offert un beau prix pour une course, et il avait accepté sans hésiter.

Le froid était vif; la neige formait déjà dans les rues une couche assez épaisse, et étouffait le roulement des voitures qui passaient au loin; à travers les carreaux humides de leur lanterne, les becs de gaz donnaient cette lueur jaunâtre et indécise qu'ils n'ont que dans les nuits d'hiver. Pas un bruit : tout était tranquille, désert. M. de Trêmes releva le col d'astrakan de sa pelisse, enfonça son képi sur ses yeux, et sûr de trouver bientôt quelque fiacre attardé, se mit en chemin.

Il traversa l'esplanade des Invalides : on n'apercevait plus un passant. Il s'engagea dans une petite rue où se trouvaient d'un côté le mur d'un établissement religieux, de l'autre une chapelle de missionnaires et deux ou trois maisons. Il venait de la parcourir et il allait en tourner le coin, quand derrière lui éclata comme un déchirement, au milieu du silence de la nuit, un cri désespéré, un cri d'appel et d'angoisse poussé par une voix de femme.

CHARLES DE BERKELEY.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA SUCCESSION DE L'ÉGYPTE

DANS LA PROVINCE ÉQUATORIALE

Le 10 avril 1889, une longue caravane se déroulait sur le haut plateau qui domine la rive méridionale du lac Albert-Nyanza. Elle se composait de groupes étrangement disparates : d'abord des porteurs du Zanzibar, puis des nègres des tribus riveraines du lac, enfin des officiers et des scribes égyptiens, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfans. Le chef, à l'attitude énergique et décidée, allant droit sa route, sans hésitation, marchait en tête de la colonne. Dans le gros de la troupe figurait un pacha égyptien d'allure singulière. Malgré la myopie dont il était visiblement affecté, il examinait le sol avec attention, et semblait uniquement occupé des herbes et des insectes. Ce pacha avait toute l'apparence d'un botaniste en herborisation ou d'un entomologiste en chasse. Le chef était Stanley, le naturaliste Emin-Pacha.

Le départ de cette caravane marquait la fin de l'occupation officielle de la province équatoriale par le gouvernement égyptien.

Il marquait aussi la fin d'une grande idée. Les khédives avaient rêvé de dominer tout le cours du Nil. Pendant quelques années, le grand fleuve avait été en effet jalonné, depuis sa sortie du lac Albert jusqu'au Delta, de stations au-dessus desquelles flottait le drapeau égyptien, — le drapeau rouge chargé d'une étoile et d'un croissant blancs. Mais que de difficultés s'opposaient à la durée de l'entreprise! Les khédives prétendaient régner sur un territoire de 3000 kilomètres de long, habité par des populations différentes de race et de langage. Sans doute une administration très habile aurait réussi à maintenir l'union entre les diverses parties de cet empire. Mais les fonctionnaires égyptiens considé-

rèrent le Soudan comme un eldorado destiné à restaurer leurs fortunes compromises.

Les indigènes étaient exaspérés; aux deux fléaux qui s'abattaient sur eux pendant les années funestes : sécheresse et sauterelles, s'en ajouta un nouveau que n'atténuaient jamais les variations atmosphériques, les agens du fisc khédivial.

Le Soudan aspirait donc à changer sa condition présente, lorsqu'un simple derviche, Mohamed-Ahmed, déjà célèbre par sa piété et son austérité, se déclara le Mahdi que les musulmans attendaient depuis des siècles. Quelques soldats envoyés pour se saisir de sa personne furent massacrés par ses premiers partisans. Plusieurs victoires suivirent ce premier succès; sa popularité croissait de jour en jour. Aucune fable ne rebutait les esprits crédules. Il opérait, disait-on, des miracles, et par sa seule présence, dans les combats, transformait les balles des ennemis en gouttes d'eau.

Presque tous les Soudanais se déclarèrent en sa faveur. Les unes après les autres, les garnisons égyptiennes furent enlevées ou capitulèrent. En vain le général Hicks prit-il le commandement d'une armée pourvue de canons et de mitrailleuses. Ses troupes, démoralisées avant le combat, furent anéanties par les bandes mal armées, mais fanatiques, du Mahdi. En vain Gordon, dont le courage fut toujours sollicité par les tâches ingrates et les rudes besognes, s'enferma-t-il dans Khartoum pour défendre cette citadelle de la domination égyptienne. Gordon fut massacré! Khartoum prise et rasée!

Au milieu de ce désastre général, une province avait cependant défié les efforts du Mahdi et reconnaissait encore l'autorité du khédive : c'était l'Équatoria. A son issue du lac Albert-Nyanza, le Nil se dirige droit vers le nord. Son cours est d'abord paisible et majestueux. Mais depuis Doufilé jusqu'à Kiri, il traverse une gorge. Il est resserré entre des hauteurs, et des rochers hérissent son lit. Il se brise contre les obstacles et se précipite en mugissant comme un torrent de montagne. Puis, il s'assagit et, à partir de Lado, devient un large fleuve de plaine, au courant très calme. Le Nil formait la ligne médiane de l'Équatoria. La province s'étendait sur ses deux rives. Ses limites ne furent jamais autrement précisées que par les postes extrêmes occupés par les Égyptiens. Ces postes étaient Tarrangole à l'est et Tangasi à l'ouest, Gaba Chambé au nord et Fauvera au sud.

Sir Samuel Baker en fut le premier gouverneur. En sa personne se confondaient deux types d'hommes, communs en Angleterre : un philanthrope et un amateur passionné de sport. En 1870 la traite des esclaves ravageait les rives du Haut-Nil. Baker

reçut du khédive Ismaïl le commandement d'une expédition destinée à la combattre et à prendre possession du pays. Il inscrivit quelques beaux coups de fusil sur son livre de chasse, mais les marchands d'esclaves, ces maîtres fourbes, se jouèrent de ce gouverneur, dont la naïveté égalait le dévouement.

Bien autrement efficace fut l'action de Gordon, qui lui succéda. En trois ans (1874-76) il organisa la province et la couvrit de postes militaires qui formaient les nœuds d'un immense filet dans lequel s'empêtraient les traitans et leurs convois.

Gordon fut élevé en 1877 à la haute situation de gouverneur général du Soudan égyptien. Son premier devoir était de désigner son successeur au gouvernement de la province équatoriale : d'abord malheureux dans ses choix, il offrit enfin cette charge à un certain Emin-Effendi qu'il avait eu sous ses ordres comme chef du service sanitaire de la province, et dont la célébrité devait égaler, presque dépasser la sienne.

C'était un savant allemand, de son vrai nom le « docteur Édouard Schnitzer », mais qui se disait musulman, fréquentait la mosquée, et affectait une attitude d'Oriental. Depuis 1878, Emin continuait l'œuvre de Gordon, quand, en 1884, le Mahdi envoya un de ses lieutenans, l'émir Karam-Allah, pour conquérir l'Équatoria. L'attaque fut molle, tout l'effort des mahdistes étant à cette époque dirigé contre Khartoum. Après un combat qui tourna à son désavantage, Karam-Allah renonça à son entreprise. Émin évacua les stations les plus excentriques, transporta sa résidence de Lado à Ouadelaï, en amont sur le Nil, et continua à gouverner cette province de superficie réduite, au nom du khédive.

Néanmoins, les événemens du Soudan avaient profondément modifié la situation de l'Équatoria. La seule voie d'accès aisé, le Nil, était coupée. Le gouvernement égyptien était incapable de ravitailler ses troupes et ses fonctionnaires. Malgré la persévérance qu'apportait Emin au maintien de son autorité, le khédive était dans l'obligation d'abandonner cette possession lointaine. Aussi, lorsque Stanley, à la tête d'une expédition ayant pour objet (en apparence du moins) de secourir la province, passa par le Caire, reçut-il du khédive Tewfik un firman par lequel Emin était relevé de l'héroïque faction qu'il montait depuis quatre ans.

On sait que l'arrivée de Stanley sur les bords du lac Albert, loin de provoquer la manifestation de reconnaissance à laquelle s'attendaient les « sauveurs », suscita une terrible insurrection militaire. Les soldats se refusaient à échanger la vie large de l'Équatoria, où ils s'attardaient sans frais à de plantureuses ripailles, contre l'existence mesquine d'une garnison égyptienne.

Emin y était retenu par le désir de continuer ses travaux scientifiques; mais, en présence de cette mutinerie, la prudence lui conseillait de suivre Stanley. C'est ainsi que le 10 avril 1889, il se dirigeait vers Zanzibar, au milieu d'une caravane qui cheminait lentement sur le haut plateau surplombant le lac Albert.

Par la renonciation formelle du khédive, par le départ du gouverneur Emin-Pacha, tout lien officiel était rompu entre les pays du Haut-Nil et le gouvernement du Caire. La succession de l'Égypte dans la province équatoriale était ouverte.

Des héritiers se présentèrent bientôt. Allemands et Anglais, ne manquant pas l'occasion d'invoquer la théorie élastique de l'*hinterland*, affectèrent simultanément de considérer la province équatoriale comme le complément indispensable de leurs établissemens respectifs sur la côte orientale d'Afrique. Cependant les premiers, déjà aux prises avec des difficultés dans leurs propres territoires, se désistèrent bientôt. Par la convention anglo-allemande du 1er juillet 1890, l'Équatoria était laissée hors de la zone d'influence allemande. Aussitôt les géographes de Londres, ces éclaireurs de la politique coloniale anglaise, représentèrent la province, sur leurs cartes, comme appartenant à la zone d'influence britannique. Cependant les Anglais n'en ont jamais pris effectivement possession. Aucun d'entre eux ne s'est avancé plus loin que l'agent de la Compagnie impériale anglaise de l'Afrique orientale, ce capitaine Lugard, qui s'est acquis une fâcheuse notoriété par la façon cavalière dont il a traité les missionnaires français établis dans l'Ouganda. Il n'a pas dépassé l'extrémité méridionale du lac Albert. Mais un autre prétendant a surgi : l'État indépendant du Congo, qui ne reconnaît pas le traité anglo-allemand du 1er juillet 1890.

Les Belges ont fait si grande diligence qu'une expédition, commandée à son départ de Léopoldville par le capitaine van Kerckhoven, a atteint Ouadelaï, sur le Nil. Belges et Anglais prétendent donc également succéder aux Égyptiens dans la possession de la province équatoriale. Cette compétition forme actuellement une grave question de politique africaine. Les progrès des Belges, depuis la côte de l'océan Atlantique jusque dans la province équatoriale; ceux des Anglais de la côte de l'océan Indien jusqu'aux confins de la même province, lui ont donné naissance. Notre intention est d'exposer ici l'histoire de ces progrès respectifs.

Mais l'état politique du pays ne s'oppose-t-il pas à son occupation par les Européens? Tel est le premier point, qu'il nous paraît nécessaire d'étudier.

I. — DE LA POSSIBILITÉ DE L'OCCUPATION ACTUELLE DE LA PROVINCE ÉQUATORIALE

Si l'Équatoria est en effet habitée par des populations unies et bien armées, résolues à défendre avec acharnement leur indépendance, s'il faut la conquérir comme les Français ont conquis l'Algérie, sa possession devient singulièrement moins enviable. Dans l'état présent des communications, des expéditions militaires répétées seraient tellement coûteuses que la valeur du pays en compenserait difficilement les frais. Il importe donc de se demander s'il est possible d'abord de pénétrer dans l'Équatoria, ensuite de s'y maintenir.

A la première question, le succès même des Belges répond d'une manière décisive. Le mystère qui a entouré leur entreprise empêche de savoir s'ils ont livré des combats sur les bords du Haut-Nil, ou bien s'ils y ont pris position sans coup férir. Mais leur arrivée à Ouadelaï suffit à prouver que les obstacles ne sont pas insurmontables.

Les ouvrages publiés sur l'état politique de l'Équatoria depuis le départ d'Emin permettent de répondre à la seconde question. Le principal de ces documens est la relation du voyage du docteur Stuhlmann. En 1890, le gouvernement impérial allemand confia à Emin-Pacha la mission d'aller fonder des postes dans la région située entre les lacs Tanganyika, Victoria et Albert. Le docteur Stuhlmann accompagnait Emin en qualité de lieutenant. Ils séjournèrent en 1891 pendant plusieurs semaines sur le haut plateau qui domine le lac Albert au sud-ouest. Ils y trouvèrent cantonnée une fraction des soldats d'Emin qui avaient refusé de quitter avec lui le pays le 10 avril 1889. Ils recueillirent donc sur l'état politique de la province des détails tout frais. Les deux explorateurs se séparèrent le 10 décembre 1891. Emin continua seul à s'enfoncer dans l'ouest. Il essaya de franchir la région, — encore très mal connue, qui s'étend entre le lac Albert et le Congo, et tomba, vers le 20 octobre 1892, sous les coups des musulmans, qui dominent dans cette partie de l'Afrique. Stuhlmann revint à la côte, puis en Allemagne. Il a récemment publié le récit de son expédition (1).

D'autre part, le capitaine Lugard étant également entré en relation avec les anciens soldats d'Emin, l'histoire de sa mission

(1) Dr. Franz Stuhlmann, *Mit Emin-Pascha ins Herz von Afrika*. Un vol. in-8°, Berlin, 1894.

dans l'Afrique orientale forme une seconde source de renseignemens (1).

La lecture de ces ouvrages permet de distinguer, dans l'Équatoria et sur ses confins, trois groupes d'hommes : anciennes troupes d'Emin, nègres indigènes, mahdistes. Quelle est leur force respective? Sont-ils capables d'inquiéter efficacement des Européens établis dans le pays?

Après le départ d'Emin, ses troupes n'ont pas vécu réunies. Deux détachemens se sont formés. L'un avait dressé un camp à Kavalli, à l'extrémité méridionale du lac Albert. Son chef nominal était le colonel Selim-bey. Ce Soudanais, noir de jais, obèse, dont la figure s'épanouissait en une large face ronde et réjouie, ne possédait aucune qualité de commandement. C'était un sensuel, dont les occupations favorites consistaient à regarder danser ses femmes, ou bien à rester en tête à tête avec sa bouteille de pombé. Il manquait de caractère et avait perdu toute autorité. Il avait acheté l'obéissance de ses soldats, qu'il redoutait fort, en couvrant leurs manches de galons. Sur 140 hommes capables de porter les armes, son détachement comprenait 1 lieutenant-colonel, 4 commandans, 3 capitaines en premier, 4 capitaines en second, 14 lieutenans, 7 sous-lieutenans, soit 43 officiers : cadres presque complets d'un régiment, auquel la troupe seule faisait défaut. En dépit de ces titres sonores, ces prétendus officiers vivaient d'ailleurs dans une profonde misère. Seul, Selim-bey, coiffé de son fez, habillé d'une belle veste gris ardoise et d'un large pantalon blanc, était encore presque correct dans sa mise. Mais les vêtemens de ses hommes tombaient en lambeaux. Par-dessus leurs loques, ils avaient jeté des peaux de bêtes et ressemblaient plus à des sauvages qu'à des soldats hier encore au service de Sa Hautesse le Khédive d'Égypte.

Le second détachement était resté cantonné dans les postes des bords du Nil. Il était commandé par un certain Fadl-el-Moula Aga. Ce personnage entretenait depuis plusieurs années des relations secrètes avec les mahdistes. Il avait établi dans les postes sous ses ordres une discipline analogue à celle qui régnait dans leur camp. Toute boisson alcoolique était proscrite et l'usage du tabac interdit. Quiconque ne se montrait pas assidu aux prières recevait, selon l'antique coutume arabe, un certain nombre de coups de corde à nœuds. La précieuse collection d'oiseaux qu'Emin avait rassemblée avec tant de sollicitude, puis étiquetée

(1) Captain F. D. Lugard, *The rise of our east african empire*. 2 vol. in-8°, Londres, 1893.

avec amour, fut jetée au feu, le Coran défendant de conserver de pareilles impiétés. Ayant ainsi préparé les esprits, Fadl-el-Moula Aga tenta d'entraîner tous ses soldats chez les mahdistes. Mais ils refusèrent énergiquement, se révoltèrent et mirent à mort leurs officiers. Dans leur affolement, ils commirent un acte dont les conséquences ultérieures ont été considérables. Pendant l'occupation égyptienne, deux petits vapeurs, le *Khédive* et le *Nyanza*, avaient été lancés en amont de Doufilé et naviguaient sur le Nil et sur le lac Albert. Dans un pays où les bêtes de somme font défaut, où l'on ne peut se transporter d'un lieu en un autre que par eau, ou en suivant à pied les sentiers en zig-zag des nègres, ces deux bâtimens étaient d'une valeur inestimable. Soupçonnant les capitaines et les mécaniciens de complicité avec leurs officiers, les soldats les massacrèrent, et les deux vapeurs livrés à des incapables, sombrèrent bientôt. Les soldats de Fadl-el-Moula se dirigèrent ensuite vers le sud, pour rejoindre Selim-bey et leurs camarades.

Les anciens soldats d'Emin ne formaient donc plus que des bandes sans organisation ni discipline. Ils n'occupaient même plus la province équatoriale proprement dite, puisqu'ils campaient au sud du lac Albert. Seraient-ils même restés à cet endroit, il est évident que des Européens n'auraient rien eu à craindre de leur part. Mais ils n'y sont plus. Désireux de renforcer ses garnisons de l'Ouganda, le capitaine Lugard les a embauchés au nom de la Compagnie impériale anglaise de l'Afrique orientale et les a emmenés le 5 octobre 1891.

Les nègres indigènes seraient peut-être plus redoutables. Depuis 1889, les anciens soldats d'Emin les ont exploités sans scrupules. Des milliers de têtes de bétail leur ont été enlevés. Aussi les nègres ont-ils conçu contre ces hôtes insupportables une irritation qui se traduisait parfois sous forme d'agressions violentes. Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce que par exaspération ils confondissent tous ces étrangers, Égyptiens ou Européens, dans une haine commune et que, sans distinction, ils les traitassent tous en ennemis.

Néanmoins, une résistance acharnée de leur part, une lutte sans merci, seraient en désaccord avec quelques remarques que suggère l'histoire antérieure de l'Equatoria.

Ces populations se résignent facilement à une domination étrangère. Depuis trente ans, leurs misères sont continues, et cependant elles ne se sont que rarement livrées à des représailles. Leurs malheurs ont commencé avec l'arrivée des marchands d'esclaves qui, depuis 1860 environ, se sont abattus sur le pays avec

la régularité périodique d'une force naturelle. Dans aucune région d'Afrique le tableau traditionnel de la caravane d'esclaves enchaînés, parcourant trente kilomètres par jour sous un ciel de feu avec des coups de fouet tout le long de la route et, le soir, au campement, une poignée de grains pour réconfort, n'a été plus véridique que dans la province équatoriale. Malgré les efforts de Gordon et d'Emin, « ces deux apôtres de la civilisation », pour atténuer les ravages de la traite, les indigènes étaient loin d'avoir recouvré le repos. Les détestables procédés des marchands d'esclaves ont été continués par les chefs de postes égyptiens, qui avaient précisément pour mission de les faire cesser. L'enquête à laquelle Emin s'est livré dans le district de Rohl en 1881 a démontré que les chefs des postes d'Ajak, Rumbek, Boufi exigeaient sans relâche des indigènes bestiaux, huile de sésame et d'arachide, miel, grains, et enlevaient les femmes de force pour se composer des harems. Cependant une pareille oppression ne provoqua pas de soulèvement général. Non pas que jamais traitant ou soldat égyptien n'ait été massacré, mais ces violences avaient le plus souvent un caractère de vengeance privée. Des populations, si patientes sous un régime tyrannique, seraient vraisemblablement conquises facilement par la modération et la justice.

Elles ont d'autre part presque toujours fait bon accueil aux hommes blancs. Le Russe W. Junker a voyagé pendant six ans dans l'Équatoria et le Bahr-el-Ghazal. Quelques porteurs seulement l'accompagnaient, il n'a pourtant jamais été inquiété. Quand Emin parcourait sa province, les chefs indigènes ne manquaient jamais de venir le saluer. Sans doute ces hommages s'adressaient surtout au gouverneur et l'intérêt les dictait : une partie allait cependant aussi à l'homme privé. Le seul explorateur qui ait été victime des indigènes de ce pays est le Hollandais J.-M. Schuver. Il fut assassiné le 23 août 1883 par les Denqa. Mais, à cette époque, tout le Soudan frémissait sous le souffle du mahdisme. Malgré l'avis de personnes expérimentées, Schuver s'engagea seul parmi les Denqa, qui participaient à l'agitation générale. Son imprudence le perdit.

L'organisation politique des indigènes les rend enfin incapables d'une résistance victorieuse. Le mot « province équatoriale » est une expression de la langue administrative. Il n'implique aucune idée de nationalité. L'Équatoria est habitée non par un peuple, mais par un certain nombre de tribus : Denqa, Madi, Bari, Lango, Oumiro, inaptes à s'entendre contre un ennemi commun. Ces divisions se présentent dans toute l'Afrique équatoriale. N'est-il

pas étonnant que quelques sections de miliciens suffisent pour assurer l'ordre dans notre colonie du Congo, dont la superficie dépasse celle de la France? qu'avec un faible déploiement de forces militaires, les Belges prétendent gouverner un domaine colonial dont l'étendue est soixante-cinq fois plus grande que celle de leur patrie, et y réussissent? L'absence d'union entre les tribus nègres explique ce phénomène. Le morcellement politique des pays du Haut-Nil, qui a permis aux marchands d'esclaves d'accomplir leurs exploits néfastes, qui a favorisé l'occupation de l'Équatoria par le khédive d'Égypte, doit également assurer l'établissement des Européens.

Ajoutons que l'état de l'armement des indigènes ne leur permet pas non plus de lutter longtemps avec succès. Assurément, il n'autorise ni le mépris, ni le dédain. Ces longues lances, ces flèches empoisonnées pourvues d'hameçons qui arrêtent le fer dans la plaie, ces petits couteaux de jet à large lame et surtout le trombache, ce couteau à quatre lames qui blesse à coup sûr, prouvent une certaine fécondité d'imagination dans l'art de nuire. Mais, si effilé que soit le fer de la flèche, si tranchantes que soient les lames du trombache, si durement bandé que soit l'arc qui décoche l'une, si musclé que soit le bras qui lance l'autre, comment de telles armes prétendraient-elles prévaloir contre le fusil à répétition, cette *ultima ratio* de l'explorateur contemporain?

Reste une troisième catégorie d'individus beaucoup plus redoutable aux Européens que la précédente : les madhistes.

Les ouvrages du docteur Stuhlmann et du capitaine Lugard sont à leur sujet des sources insuffisantes. La position des madhistes sur le Haut-Nil n'est pas nettement fixée par les quelques renseignemens qu'ils nous donnent. Un autre document vient heureusement combler les lacunes de nos connaissances. Les lecteur de la *Revue* se souviennent des aventures du Père Joseph Ohrwalder dont naguère les entretenait un éminent écrivain (1). Ils se rappellent comment ce missionnaire, qui était parti pour aller instruire les nègres du Dar Nouba, dans le Kordofan méridional, tomba le 15 septembre 1882 au pouvoir du Mahdi, fut ensuite transporté à Omdurman devenue, après la destruction de Khartoum, la capitale du Soudan; et comment, dans la nuit du 29 no-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er janvier 1893, *le Père Joseph Ohrwalder et ses années de captivité dans le Soudan*, par M. G. Valbert. L'auteur regrettait que le récit du missionnaire n'eût pas paru sous sa forme originale, mais eût subi les retouches, parfois indiscrètes, du major anglais Wingate. Depuis, Ohrwalder a publié lui-même l'histoire de ses aventures sous le titre : *Aufstand und Reich des Mahdi im Sudan, und meine zehnjœhrige Gefangenschaft dortselbst.* 1 vol. in-8°. Innsbruck, 1892. Désormais cette édition fait autorité.

vembre 1891, il s'enfuit et arriva le 8 décembre aux avant-postes égyptiens de Mourat, après une course vertigineuse à dos de chameau. Naturellement, on ne communiquait pas les secrets d'État à Ohrwalder, misérable chrétien, toujours menacé d'être pendu à l'un de ces gibets dont la silhouette sinistre se dessinait au-dessus du marché d'Omdurman. Sa vie était précaire. La vente des savons qu'il fabriqua d'abord avec Lupton-bey, celle des rubans multicolores qu'ensuite il tissa pour les élégantes d'Omdurman, lui rapportaient si peu que pendant des mois il se nourrit uniquement de bouillie de durra et de légumes cuits à l'eau. Un jour, pendant la terrible famine de 1889, qui enleva par milliers les habitans du Soudan, une femme avec trois enfans, deux dans ses bras, le troisième pendu à ses haillons, vint mendier devant la maison d'Ohrwalder. Il ne put lui donner autre chose qu'une poignée de durra. Cette malheureuse revint le lendemain avec deux enfans, le surlendemain avec un, le troisième jour elle était seule! Combien Ohrwalder devait être misérable pour ne pas accorder de plus large aumône qu'une simple poignée de durra à de pareils infortunés! On comprend aisément que le calife Abdallah, successeur du Mahdi, n'admît pas un aussi pauvre hère à ses conseils. Mais Ohrwalder avait l'heureuse habitude de fréquenter régulièrement le marché d'Omdurman. Comme tous les marchés du monde, c'est un lieu de transaction pour vendeurs et acheteurs; mais c'est surtout un lieu de flânerie pour les oisifs qui colportent les nouvelles du jour. D'après ce qu'entendit Ohrwalder en écoutant les beaux parleurs qui bavardaient autour des échoppes d'Omdurman, voici le résultat des entreprises des mahdistes dans la province équatoriale.

Le climat ne paraît pas leur avoir réussi. Le passage d'un pays, si sec que les cadavres ne s'y décomposent pas, mais se transforment en momies, dans une région soumise au régime des pluies tropicales, éprouva beaucoup d'entre eux.

En outre, les expéditions envoyées par le calife Abdallah ont subi plusieurs échecs. En 1888, une flotte composée de trois vapeurs et de plusieurs bateaux à voile part d'Omdurman. Les mahdistes remontent le Nil, attaquent Lado et Redjaf et s'en emparent. Ils poursuivent leur marche vers le sud, mais sont battus par les soldats d'Emin. En 1889 ou 1890, forts des promesses de Fadl-el-Moula Aga, ils s'avancent vers les stations méridionales pour en prendre possession. Mais les soldats, comme on l'a vu, refusèrent de se rendre et leur infligèrent une nouvelle défaite. En 1891, à deux jours au nord de Redjaf, ils chargeaient de l'ivoire sur deux bâtimens. Les indigènes les surprennent, tuent

ceux qui étaient à terre et s'emparent de l'un des navires. Leur chef, l'émir Hasib, se sauve sur l'autre et arrive à Omdurman en fugitif.

Ces échecs démontrent que la situation actuelle des mahdistes dans la province équatoriale est loin d'être assez forte pour inquiéter les Européens. Mais cette certitude n'est pas suffisante, car ils sont peut-être capables d'entreprendre dans l'avenir quelque formidable expédition devant laquelle toute résistance serait impossible.

Remarquons d'abord que la voie du Nil n'est pas complètement libre. Les Shillouk, qui habitent au confluent du Nil blanc et de la rivière des Gazelles, ont à tirer vengeance de la mort de leur chef, dont la tête se balançait encore au gibet d'Omdurman, lors de la fuite d'Ohrwalder. Ils harcèlent le poste mahdiste de Fachoda et entravent efficacement les communications entre Omdurman et Redjaf.

D'autre part, le livre d'Ohrwalder révèle un état général de faiblesse du régime mahdiste. Les défaites subies sur le Nil blanc ne sont pas les seules éprouvées par les derviches en ces dernières années. Le 3 août 1889, une de leurs armées a été anéantie par les troupes anglo-égyptiennes à Toski. En février 1891, ils ont été contraints d'évacuer la forteresse d'Handoub, en mars celle de Tokar et, du même coup, ils ont perdu la route si importante de Souakin à Berber. Leur tactique barbare, qui consistait, lance dans une main, sabre dans l'autre, à courir sus à l'ennemi, en poussant des hurlemens, a réussi tant qu'ils ont été possédés de la conviction que la mort sur le champ de bataille leur ouvrait les portes du paradis. Mais la mort du Mahdi, si dépourvue d'apothéose, en contradiction si absolue avec les enseignemens de toute sa vie, — on sait que ce prôneur hypocrite de la sobriété et de la chasteté a péri d'excès de table et de harem, — a dessillé les yeux de ses partisans les plus aveugles. Tout un cortège d'illusions l'a suivi dans la tombe. Les plus prévenus eux-mêmes ont été obligés de s'avouer que le Mahdi n'était qu'un merveilleux charlatan, et cette découverte a singulièrement refroidi leur enthousiasme.

Vu de près, l'édifice élevé par le Mahdi paraît peu solide. Des lézardes courent dans les murs, de la base aux combles. Il s'est formé deux partis, celui des Baggara (tribu qui habite entre le Darfour et le Nil, au sud du Kordofan), et celui des Ouled-Ballad (nom collectif qui désigne plusieurs tribus, dont la plus importante est celle des Dongolais).

Le calife appartient par son origine aux Baggara. Il leur a prodigué ses faveurs; il leur a distribué les bonnes terres que le

Nil fertilise; il les ménage dans les combats; il les établit dans de délicieuses sinécures. Cette préférence exaspère les Ouled-Ballad; d'une culture relativement avancée, ils ont pour les Baggara le plus profond mépris. Ils les considèrent comme des manans grossiers, répugnans de saleté sous leurs loques graisseuses, ridicules par l'accent de terroir dont ils assaisonnent leur arabe.

Au parti des Ouled-Ballad se joint la famille du Mahdi et sa clientèle. Cette camarilla a été si complètement ruinée depuis 1885, que les femmes du Mahdi seraient littéralement mortes de faim, si elles n'avaient représenté au calife que leur dénûment était indigne de personnes qui ont eu l'honneur de partager la couche d'un prophète.

Tous ces mécontens se groupent autour du calife Charfi. Ohrwalder ne le juge pas de force à renverser le calife Abdallah. Un puissant parti d'opposition n'en est pas moins constitué, qui vraisemblablement, à la mort du calife régnant, tentera de chasser les Baggara du pouvoir.

Refroidissement de leur enthousiasme, querelles intestines, voilà deux des principaux motifs qui rendent improbables les velléités de conquête des mahdistes. Pas plus que les anciens soldats d'Emin, pas plus que les nègres, ils ne semblent donc capables de s'opposer à une occupation durable de la province équatoriale par les Européens. Il serait assurément bien audacieux d'avancer qu'aucun conflit ne surgira, qu'aucune balle, ni aucune flèche ne sifflera à travers les hautes herbes qui bordent le Nil, mais une tentative d'expansion coloniale dans la province équatoriale, étant donné son état politique, ne présente rien d'extrêmement téméraire.

II. — LES PROGRÈS DES BELGES DE L'OCÉAN ATLANTIQUE VERS LE HAUT-NIL

Parmi les successeurs possibles de l'Égypte dans la province équatoriale, les Belges figurent au premier rang. Leurs prétentions à cet héritage sont justifiées par l'arrivée de l'expédition van Kerckhoven sur le Haut-Nil. Le succès de cette expédition ne doit pas nous surprendre. Il a été préparé par un rude labeur de plusieurs années. Il forme la conclusion de l'expansion graduelle des Belges dans le bassin du Congo. Leur espérance de maintenir définitivement planté sur le fort de Ouadelaï le drapeau bleu étoilé d'or s'explique donc par l'histoire de ces progrès.

Les premières visées des Belges sur l'Afrique datent de 1876. L'opinion publique européenne était alors déjà vivement solli-

citée par les questions africaines. Les rapports des voyageurs sur la traite des nègres et les actes barbares qui l'accompagnaient, suscitaient une émotion générale. Le roi des Belges, Léopold II, agissant, non en sa qualité de souverain, mais de son initiative privée, convoqua à Bruxelles, dans son palais, le 12 septembre 1876, des géographes, des explorateurs, des hommes d'État, pour échanger en commun des vues sur les questions africaines. Cette réunion portait le titre modeste de *Conférence géographique*.

L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Russie étaient représentées par un ou plusieurs délégués. Dans l'allocution qu'il prononça en recevant ses hôtes, le roi Léopold II disait : « Je me suis laissé aller à croire qu'il pourrait entrer dans vos convenances de venir discuter et préciser en commun, avec l'autorité qui vous appartient, les voies à suivre, les moyens à employer pour planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique. » Des conversations qui se tinrent le 12, le 13, le 14 septembre 1876 au palais de Bruxelles, sortit l'*Association internationale africaine*. L'objet en était « d'explorer scientifiquement les parties inconnues de l'Afrique, de faciliter l'ouverture de voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain et de rechercher les moyens d'abolir l'esclavage en Afrique. » Pour réaliser ces pensées généreuses, l'Association avait l'intention d'envoyer des explorateurs et de créer, sur la côte et dans l'intérieur du continent, un certain nombre de stations scientifiques, hospitalières et civilisatrices, dont le chef serait un savant. Le roi Léopold II fut nommé président.

Aussitôt, on se mit à l'œuvre. L'Association s'était proposé un domaine d'action immense. Il comprenait toute l'Afrique tropicale, depuis le cours du Zambèze jusqu'au Soudan égyptien. Ses intentions étant surtout anti-esclavagistes, et les chasseurs d'esclaves exerçant principalement leurs ravages dans le Zanguebar, on résolut de porter les premiers efforts vers cette partie de l'Afrique. En octobre 1877, une expédition, commandée par le capitaine Crespel, avec MM. Cambier et Maes pour lieutenans, partait pour Zanzibar.

Les entreprises de l'Association internationale africaine ne réussirent pas. Des stations multiples qu'on avait projetées, deux seulement furent construites : Karema, sur le lac Tanganyika, et Tabora. Les explorateurs avaient été décimés par la mort. Mais une cause plus générale explique l'échec de l'Association.

En janvier 1878, Stanley rentrait en Europe après avoir ac-

compli sa descente, à jamais célèbre, du Congo. Il venait de révéler l'existence d'un fleuve permettant de pénétrer jusqu'au centre de l'Afrique et baignant, à en juger d'après les combats quotidiens livrés pendant le voyage, un pays très peuplé. Utiliser cette merveilleuse voie naturelle et engager des rapports commerciaux avec les indigènes lui paraissait la conclusion nécessaire de sa découverte. Cependant, ses projets ne rencontrèrent pas en Angleterre un accueil favorable. On l'y traitait communément de « rêveur », de « don Quichotte journaliste », de « reporter à deux sous la ligne ». Il fut plus heureux en Belgique. Ses plans y furent goûtés et pour les exécuter se fonda, de nouveau sous le patronage du roi Léopold II, une société, qui prit le nom de *Comité d'études du Haut-Congo*. De même que l'Association internationale africaine, le *Comité d'études* avait des intentions philanthropiques et scientifiques, mais il avait aussi des intentions commerciales. Entre deux sociétés qui, toutes deux, servaient l'humanité et la science, mais dont l'une laissait en même temps espérer la rémunération des capitaux engagés, les souscripteurs n'hésitèrent pas longtemps. Toute la faveur alla au *Comité d'études*. Bien qu'un tel résultat fût tout à fait en dehors des intentions de ses fondateurs, le *Comité d'études du Haut-Congo* tua l'*Association internationale africaine*.

Stanley avait accepté le commandement de l'expédition équipée aux frais du Comité. Le 21 août 1879, il quitte Banana, à l'embouchure du Congo et remonte le fleuve. Une première station est fondée à Vivi, au pied de ce gigantesque escalier de trente-deux marches, que descend le Congo pour atteindre l'Atlantique. Au prix de fatigues inouïes (car si cette partie de son œuvre africaine est une des moins célébrées, elle ne fut pas une des moins difficiles), il établit deux nouvelles stations à Issanghila et à Manyanga, et, au delà des chutes, atteint ce Stanley-Pool, dans lequel le Congo s'épanouit.

Les traités, conclus par M. de Brazza avec les chefs de la rive septentrionale du Pool, lui causèrent un vif désappointement. Néanmoins, comme la construction d'une station était indispensable, il passa sur la rive méridionale et, le 1er décembre 1881, il débroussait l'emplacement où bientôt s'éleva cette Léopoldville qui a joué et qui jouera un rôle si important dans l'expansion belge en Afrique.

La première étape était franchie. On était sorti de la période d'études. Le nom même de *Comité d'études* n'avait plus sa raison d'être. D'autre part, l'*Association internationale africaine* languissait. *Comité d'études du Haut-Congo* et *Association interna-*

tionale africaine fusionnèrent pour former l'*Association internationale du Congo*. Ce fut devant cette nouvelle société que Stanley, revenu en Europe en juillet 1882, rendit compte de sa mission. Il est investi de nouveaux pouvoirs. Il repart, regagne Léopoldville et, tout en le jalonnant de nouvelles stations, remonte le Congo, jusqu'aux chutes (Stanley-Falls), qui limitent le cours supérieur du fleuve. Il conclut des traités avec les chefs indigènes. En 1884, l'*Association internationale du Congo* dominait le cours du Congo, de son embouchure aux Stanley-Falls. Il lui manquait cependant une sanction : elle n'était encore qu'une association privée. Il fallait que la souveraineté acquise sur tous ces territoires fût reconnue par l'ensemble des puissances. On engagea des négociations qui furent longues et délicates. Elles aboutirent en février 1885 : l'*État indépendant du Congo* était fondé.

Cet État indépendant du Congo de 1885 différait déjà profondément de l'Association internationale africaine de 1876 ; de 1885 à 1894, il a continué à s'éloigner de son principe. Convier, par toute l'Europe, philanthropes et savans à s'unir sans distinction de nationalité pour explorer l'Afrique et abolir la traite des esclaves, tel était le dessein des fondateurs de l'*Association internationale*. Ce projet était généreux. Mais les circonstances se sont opposées à la réalisation d'un si beau rêve. Dans cette entreprise commune, une nation a rapidement prévalu sur les autres. L'État indépendant du Congo n'est pas un État européen, c'est un État belge.

Cependant les Belges n'ont pas exclu systématiquement leurs collaborateurs. Ce sont les collaborateurs qui se sont récusés et leur ont laissé, par leur retraite, la gloire de la tâche, comme son bénéfice. De 1876 à 1894, les nations européennes se sont jetées sur l'Afrique. Les domaines coloniaux déjà existans ont été agrandis, de nouveaux ont été fondés. Les Anglais se sont avancés : dans le sud, du fleuve Orange jusqu'à la pointe méridionale du lac Tanganyika ; dans l'est, de la côte de l'océan Indien à l'Ouganda. On sait avec quel acharnement (le lieutenant Mizon dirait à bon droit avec quelle férocité) ils défendent leurs comptoirs commerciaux du delta du Niger ; et leur position en Égypte, quoique équivoque et pleine de bizarreries, n'en est pas moins momentanément prépondérante. Les Français protègent la Tunisie et l'île de Madagascar, ils se sont avancés dans le Soudan occidental de Médine à Tombouctou et possèdent un beau morceau de terre équatoriale entre la côte de l'océan Atlantique et la rive droite de l'Oubangui. M. de Bismarck avait dit en 1871 : « Je ne veux pas de colonies. Pour nous autres Allemands, des posses-

sions lointaines seraient exactement ce qu'est la pelisse de zibeline pour certaines familles nobles de Pologne, qui n'ont pas de chemises. » Et cependant : le Togo, le Cameroun, le Damara et le Namaqua, l'hinterland de Zanzibar, sont devenus terres allemandes. Jusqu'aux Italiens que la gloire a jetés sur la côte de la mer Rouge à Massaouah et qui prétendent monter à l'assaut de l'Abyssinie.

Or, l'exploration, la pacification, la mise en valeur de ces colonies réclament les hommes et les capitaux disponibles dans chaque pays. Pourquoi Anglais, Français, Allemands et Italiens iraient-ils se consacrer au développement de l'État indépendant du Congo, quand ils sont sollicités, dans leurs propres domaines, par tant de besognes urgentes? Le temps est passé où un Barth et un Livingstone travaillaient pour l'humanité tout entière sans se proposer d'autre objet que le progrès des connaissances. L'égoïsme s'est substitué à ce désintéressement d'un autre âge : « Chacun chez soi, chacun pour soi, » telle est la formule actuelle des entreprises africaines. L'effacement général a donc permis aux Belges de prévaloir dans l'État indépendant du Congo. A eux de l'explorer, de l'administrer et de l'exploiter.

Les circonstances se prêtaient à ce que les Belges jouassent ce premier rôle auquel personne ne prétendait. Il existait tout un personnel d'explorateurs et d'administrateurs courageux, prêts à partir. Beaucoup d'officiers de l'armée belge, fatigués d'instruire des recrues qu'ils ne conduiraient peut-être jamais au feu, saisirent avec joie l'occasion d'agir sur les rives du Congo, au lieu de se préparer perpétuellement à l'action sur les champs de manœuvres. Les industriels espéraient placer au Congo des produits dont l'Europe est saturée. La violence des querelles entre libéraux et catholiques faisait souhaiter à tout patriote, anxieux de l'avenir de son pays, un dérivatif. « La Belgique s'épuise et s'énerve dans des luttes d'une âpre uniformité. Une diversion est nécessaire. Un observateur sagace a dit, un jour, « qu'il sentait chez nous le renfermé; il nous serait utile, en effet, de respirer parfois le grand air du monde (1). » Les Belges ouvrirent donc les fenêtres toutes grandes et aspirèrent à pleins poumons l'air embaumé des tropiques.

Certes, il serait inexact de prétendre que l'État indépendant du Congo a perdu brusquement son caractère international. Comment oublier, pour ne pas citer d'autres noms, les services qui

(1) E. Banning, *la Conférence africaine de Berlin et l'Association internationale du Congo*. Bruxelles, 1885, p. 24.

lui ont été rendus par l'officier allemand von Wissmann et, plus récemment, par l'officier anglais Stairs? Mais les élémens étrangers s'éliminent de jour en jour, l'État indépendant du Congo tend à devenir exclusivement un État belge. Son souverain est le roi des Belges; les chefs de ses grands services sont Belges; à Bruxelles siègent les compagnies commerciales qui exploitent les rives du Congo; à Bruxelles se publient les journaux spéciaux aux affaires congolaises : *Bulletin officiel de l'État indépendant*, *Mouvement géographique* et le *Congo illustré;* à des Belges enfin, — aux Hanssens, Van Gèle, Roget, Hodister, Bia, Alexandre Delcommune, Georges et Paul Le Marinel, — revient l'honneur des principales découvertes accomplies aux « Indes Noires. » Merveilleux essaim de *conquistadores* issus de cette ruche féconde de Brabant et de Flandre!

Il sortirait complètement du cadre de cette étude d'exposer en entier l'œuvre africaine des Belges depuis 1884. A cette époque, ils ne s'étaient pas aventurés au delà de la rive droite du Congo; en 1892, ils avaient atteint le Nil. On se propose uniquement de faire connaître ici les progrès de cette expansion. Les Belges se sont avancés en territoire inconnu. Ils ont fondé des postes au fur et à mesure de leurs découvertes. Ce chapitre d'histoire politique est donc en même temps un chapitre d'histoire de la géographie.

En 1884, au delà de l'horizon des postes fondés par Stanley sur le Congo, les notions géographiques cessaient. On savait cependant que loin, au nord, coulait une grande rivière : l'Ouellé. Signalée, d'une façon très vague, entre 1861 et 1869, par les voyageurs et marchands, — John Petherick, von Heuglin, Carlo Piaggia, Poncet, — elle avait été réellement découverte le 19 mars 1870, par Schweinfurth. Ce fut Junker qui, le premier, apporta des notions abondantes sur l'Ouellé. Ce marcheur infatigable, ce voyageur intrépide, ce savant profond, qui n'a pas en France le dixième de la réputation qu'il mérite, s'attacha à l'exploration détaillée de ce système hydrographique. Dans son premier voyage (1877-78) il découvrit les sources. Dans un second (1880-84) il suivit la rivière, passa de sa rive droite sur sa rive gauche et réciproquement, découvrit un grand nombre de ses affluens, bref, parcourut en tous sens son domaine de drainage. En même temps que Junker, son assistant Bohndorff, le voyageur italien Gaëtano Casati, Lupton-bey, gouverneur de la province du Bahr-el-Ghazal, Emin enfin accomplissaient sur l'Ouellé des voyages de reconnaissance. On avait donc sur ce cours d'eau des renseignemens très précis. Seulement, on ne

savait à quel grand système fluvial africain le rattacher. Le point le plus occidental où Junker l'avait aperçu était situé par 23°13′ de longitude est (Greenwich), mais ensuite, que devenait-il? Les uns en faisaient le cours supérieur du Chari et voulaient qu'il se jetât dans le lac Tchad; les autres, le cours supérieur de l'Arouhimi, et le tenaient par conséquent pour un affluent de droite du Congo. De toute manière, il était incontestable que ses sources étaient très voisines de Ouadelaï, sur le Nil, et d'autre part que sa direction générale restait constamment orientée de l'est à l'ouest. Il importe de retenir soigneusement ces deux points.

Les agens de l'État indépendant s'efforcèrent donc, partant du Congo, d'atteindre l'Ouellé et de combler par leurs découvertes ce grand espace blanc qui, sur la carte, séparait ces deux cours d'eau.

En 1884, le capitaine Hanssens reconnaissait, à 30 kilomètres de la station de Bangala, une large rivière débouchant dans le Congo, sur la rive droite, et nommée Oubangui par les indigènes. L'année suivante, le missionnaire explorateur Greenfell la remontait sur une longueur de 500 kilomètres. En apprenant les résultats de ce voyage, M. Wauters émit dans son journal, *le Mouvement géographique*, l'hypothèse que cet Oubangui pourrait bien être le cours inférieur de cet Ouellé sur la destinée duquel on avait tant discuté. Avec beaucoup de sagacité, il appuyait son opinion sur les mesures d'altitudes, sur celles du volume des eaux, sur l'époque différente des crues dans les deux rivières. Il fut loin de rallier tous les géographes à sa manière de voir. Cependant il était dans le vrai, comme le capitaine van Gèle le démontra le 1er janvier 1888. Il franchit, sur son petit vapeur l'*En-Avant*, ce dédale de rochers qui hérissent le lit de l'Oubangui, entre les postes actuels de Bangui et de Zongo, et qui avaient arrêté Greenfell. Alors se présenta devant lui un fleuve « dont la vue était superbe, l'eau libre d'obstacles, la largeur de 800 à 900 mètres » et qui *venait de l'est*. Il le remonta jusqu'au moment où il rencontra de nouveaux rapides. Van Gèle ne poussa pas plus loin son exploration. Cette barrière de Mokouangou était infranchissable. De la rive les indigènes hostiles narguaient les étrangers, leur faisant entendre par des gestes moqueurs que, pour s'élever au bief supérieur, il leur faudrait des ailes. Puis, la tragédie succéda à la comédie, les violences aux plaisanteries. Ils attaquèrent l'expédition belge avec un tel courage qu'ils venaient se faire tuer à quinze mètres du canon des fusils. Mais van Gèle avait le droit de virer de bord. Il avait dépassé, venant de l'ouest, le 22e de longitude est (Greenwich); de l'est, Junker avait atteint 23°13′. Le doute n'était plus possible. Comme l'avait avancé

M. Wauters, l'Ouellé et l'Oubangui composaient bien les deux tronçons d'une seule et même rivière.

Simultanément d'autres découvertes s'accomplissaient.

De 1886 à 1889, les deux affluens que reçoit le Congo à droite, en amont de l'Ouellé-Oubangui : la Mongalla et le Roubi, étaient explorés à leur tour; le premier par Hodister, — cet infortuné qui devait, en 1892, périr victime des Arabes, dans d'atroces souffrances, — le second, par le lieutenant Becker. Cet officier avait remonté le Roubi, puis un de ses affluens, le Likati (1). L'ayant abandonné à son extrémité navigable, il franchit un seuil étroit et atteignit l'Ouellé, en amont des chutes qui avaient arrêté van Gèle. Non seulement ces voyages satisfaisaient la curiosité scientifique et éclaircissaient certaines obscurités du régime hydrographique du Congo, mais encore leur importance politique était de premier ordre. Ils démontraient, en effet, que l'Ouellé était doublement accessible, qu'on remontât soit l'Oubangui, soit le Roubi. Or, si l'on veut bien se rappeler ce qui précède relativement à la direction de cette rivière, on comprendra que, grâce à ces découvertes, les Belges savaient par quelle voie atteindre la province équatoriale en partant de Léopoldville.

Prétendre que Greenfell, van Gèle et Becker aient eu des vues aussi lointaines serait évidemment inexact. Ils ont fait des découvertes par profession d'explorateurs. Il n'en est pas moins certain que par leurs voyages, ils ont mis les Belges en position de jouer un rôle prépondérant dans le règlement de la succession de l'Égypte dans la province équatoriale. Cette œuvre d'exploration se doubla d'une œuvre de conquête. Des stations (c'est-à-dire quelques huttes entourées de palissades) furent établies à Zongo et à Banziville, sur la rive gauche de l'Oubangui; à Ibembo, sur le Roubi ; à Bazoko, au confluent de l'Arouhimi et du Congo. Mais ce fut surtout aux environs des chutes de Mokouangou, que les Belges s'efforcèrent de prendre très fortement position.

En ce point se confondent plusieurs cours d'eau. L'Ouellé-Oubangui reçoit à droite son plus puissant affluent le Mbomou, qui draine tout le pays Sandeh et le Dar Fertit. En amont de ce confluent, dans le Mbomou lui-même, se déverse le Mbili. Cette position commande donc la voie de la province équatoriale. Les Belges construisirent un poste sur la rive droite de l'Oubangui à Yakoma, et s'efforcèrent de conquérir l'amitié des princes indigènes.

(1) Le Roubi est également nommé Itimbiri, le Likati Riketti. La nomenclature est encore indécise dans cette partie de l'Afrique.

En 1889, le capitaine van Gèle, revenu dans le Haut Oubangui accompagné cette fois de l'inspecteur d'État M. Georges Le Marinel, entra en relation avec Bangasso, chef du peuple des Sakaras. Depuis son avènement, qui date de quatorze ans, Bangasso a réussi à reprendre une autorité complète sur les grands chefs Sakaras qui, du temps de son père Bali, de caractère un peu faible, étaient devenus presque indépendans. Pendant la montée du Mbomou, les voyageurs belges eurent l'occasion d'apprécier eux-mêmes sa puissance. « Le nom de Bangasso était un talisman qui mettait littéralement les indigènes à nos pieds. » Le jour de leur arrivée dans sa demeure royale, deux mille guerriers, armés de boucliers et de trombaches, étaient rangés le long des quatre faces de la place. Au centre, trente soldats, armés de fusils, tiraient des salves. Enfin, si le pouvoir d'un homme est en rapport direct avec les marques extérieures de respect dont il est l'objet, peu de princes égalent Bangasso. Dès qu'il boit, ou éternue, tous les assistans applaudissent et la musique royale exécute ses airs les plus suaves. Sa cour, il est vrai, n'a rien d'austère. Ses filles ne se marient pas, aucun prince des tribus voisines n'étant digne d'aspirer à leur main. Mais le célibat ne leur pèse pas. Le roi leur laisse sur le chapitre des mœurs une complète indépendance, dont elles profitent. M. Le Marinel avance que la présence de ces jeunes personnes a singulièrement facilité au roi le recrutement d'une garde composée de volontaires où figure l'élite des jeunes nobles Sakaras (1). Mais il justifie sa puissance par le zèle qu'il apporte à remplir son office. Tous les matins, à neuf heures, il sort de son harem, il s'assied sous une veranda et donne audience publique.

Van Gèle et Le Marinel d'une part, Bangasso de l'autre s'entendirent bien vite. Des objets européens étaient jadis parvenus dans le pays par l'intermédiaire des Sandeh qui, eux-mêmes les tenaient des marchands de Khartoum. Le soulèvement mahdiste avait interrompu ces relations commerciales. Bangasso était bien aise d'entrer en rapport avec les blancs qui fabriquent ces objets. Pour marquer ses dispositions conciliantes, il fit des cadeaux aux voyageurs belges. Il leur donna deux jeunes éléphans, un chimpanzé et un fourmilier. Malgré leur bizarrerie, ces présens n'en témoignaient pas moins de ses bonnes intentions. MM. van Gèle et Le Marinel obtinrent des avantages plus sérieux. Le soir même de leur arrivée, Bangasso vint conférer avec eux.

(1) G. Le Marinel, *Sur le Haut Oubangui. Bulletin de la Société royale de géographie de Belgique*, 1893.

Jusqu'à une heure avancée de la nuit, on causa affaires, « tout en buvant de la bonne bière de sorgho et en fumant des pipes ». Le résultat de cet entretien et d'autres analogues fut de placer le territoire de Bangasso sous le protectorat de l'État indépendant du Congo.

Pendant que van Gèle négociait chez Bangasso, le capitaine Roget réussissait à placer également sous le protectorat de l'État indépendant les domaines d'un autre chef indigène Djabbir dont la résidence est située en amont des chutes de Mokouangou. Nous n'avons pas à discuter, pour l'instant, dans quelle mesure les agens de l'État indépendant étaient autorisés par la convention formée entre leur gouvernement et celui de la France à s'avancer dans la vallée du Mbomou. Il importe seulement d'observer que par cette occupation du confluent de cette rivière et de l'Ouellé-Oubangui ; par la fondation très solide des postes de Yakoma, Bangasso et Djabbir, de nouveaux progrès étaient possibles dans l'est. Les Belges transportaient leur base d'opération de Léopoldville à 900 kilomètres en avant. Sur ce tremplin, ils pouvaient prendre leur élan et bondir très loin. C'est en effet à Djabbir que s'est réuni, arrivant par groupes successifs, le personnel de l'expédition van Kerckhoven, c'est là que s'est opérée la concentration (mai-juin 1891).

Cette expédition fut montée avec un grand luxe. Beaucoup de blancs y prirent part et parmi eux des Congolais éprouvés, basanés au grand soleil d'Afrique, comme Ponthier, Milz, Delanghe. Le commandant van Kerckhoven était « le type du condottiere : grand, brun, sec, taille élégante et souple, allure martiale, masque énergique et fin, éclairé d'un regard de feu, longue moustache à la d'Artagnan, retroussée crânement sur la lèvre supérieure (1). » Ajoutez qu'il avait huit ans de vie d'Afrique derrière lui, étant parti pour le Congo le 7 mars 1883.

L'expédition van Kerckhoven est une des plus importantes qui se soient accomplies en Afrique équatoriale pendant ces dernières années. Non seulement elle est hors de pair par ses résultats politiques, mais encore elle a parcouru des régions coupées uniquement par Junker et Casati, ou même vierges de toute exploration européenne. Nous avons donc une grande appétence de détails. Mais le gouvernement de l'État indépendant du Congo entourant cette entreprise de mystère, il nous faut rassasier notre curiosité de miettes de renseignemens.

Comme l'imposaient les conditions géographiques, l'expédi-

(1) *Journal des Débats* du 30 avril 1893.

tion s'avança le long de l'Ouellé. La voie fluviale, c'est-à-dire la montée de l'Ouellé dans les pirogues indigènes, paraît avoir été employée conjointement à la voie de terre, dans certaines sections. A mesure qu'on avançait, des stations étaient construites. L'épisode principal de la marche semble être l'engagement, ou les engagemens, qu'eut le capitaine Ponthier avec des pillards arabes. Tout le pays, situé entre le Congo et les lacs Albert, Albert-Édouard et Tanganyika, est parcouru par des bandes de maraudeurs. C'est à eux que Stanley eut affaire en septembre et octobre 1887, sur l'Itouri. Ponthier rencontra une de ces bandes, la battit et l'obligea à s'enfuir en abandonnant une centaine de pointes d'ivoire. Après avoir franchi le 30° de longitude est (Greenwich), frontière conventionnelle de l'État indépendant, l'expédition atteignit le Nil à Ouadelaï. Mais son chef n'eut pas la gloire du succès; van Kerckhoven était mort en route, probablement par la maladresse de son ordonnance qui, en déchargeant son fusil, lui envoya une balle dans le dos.

Quelle a été la conduite des Belges depuis lors? Sont-ils descendus jusqu'à Lado? Ont-ils déjà, comme l'avançait un journal anglais, organisé le pays? Tout cela reste indécis. Mais, d'après un usage généralement adopté dans le partage de l'Afrique, certains droits sont reconnus au premier occupant d'un territoire vacant. Les Belges auront donc, dans le règlement complet de la succession de l'Égypte dans la province équatoriale, des titres à faire valoir.

Tels ont été les progrès des Belges sur le Congo et sur sa rive droite. Entre eux et la France, les causes de désaccord n'ont pas manqué : mésintelligence entre Stanley et de Brazza, question de la frontière de l'Oubangui, actuellement question du Mbomou...; d'autres différends sont malheureusement à prévoir. Mais, si fermement décidé qu'on soit à défendre ce qu'on croit être le bon droit, on ne peut s'empêcher d'admirer le courage moral et physique, l'énergie, la persévérance, qu'il a fallu pour acquérir en quinze ans des résultats auxquels il ne manque que le recul de quelques siècles pour être estimés à leur valeur.

III. — LES PROGRÈS DES ANGLAIS DE L'OCÉAN INDIEN VERS LE HAUT-NIL

La nouvelle de l'arrivée de l'expédition belge sur le Nil causa à Londres une vive émotion. Les partisans de l'extension continue des colonies anglaises considéraient déjà la province équatoriale comme un des futurs domaines de l'empire britannique. Le jour n'était pas éloigné, pensaient-ils, où des clergymen très dignes y prê-

cheraient la bonne parole, en même temps que d'habiles industriels y placeraient les produits de leurs manufactures. Dans une vision attendrissante, ils se représentaient les nègres vêtus de belles cotonnades de Manchester, venant le dimanche chanter hymnes et cantiques dans le temple de Lado. Et voilà que ce beau rêve était brusquement interrompu par le plus fâcheux des réveils! Le succès des Belges surprit d'autant plus désagréablement qu'il compromettait le résultat d'un travail de plusieurs années. Les Anglais étaient sortis de la période des projets. Partis de la côte de l'océan Indien, ils s'étaient résolument avancés dans la direction du nord-ouest. La conquête de la province équatoriale leur paraissait la conclusion logique de leurs progrès.

C'est presque développer un lieu commun de géographie politique que d'exposer la position prépondérante occupée par eux, depuis plusieurs dizaines d'années, dans l'île de Zanzibar. Le commerce zanzibarite est presque totalement entre les mains d'Hindous. Grâce à la périodicité des vents de moussons, les rapports ont toujours été fréquens entre la côte orientale d'Afrique et la côte de Malabar. Or, ces marchands, gros négocians riches à plusieurs millions de roupies, ou humbles teneurs d'échoppes, restent, même s'ils sont établis hors de l'Inde anglaise, sujets britanniques. A côté des commerçans hindous, les missionnaires anglicans se sont abattus sur ce pays. Sans doute, ils n'exercent pas sur l'esprit des indigènes qu'ils instruisent une action morale bien profonde. Leurs néophytes sont des oiseaux parleurs bien appris, qui répètent, vaille que vaille, les versets de la Bible qu'on leur a serinés : mais ces enfans, devenus hommes, demeurent les cliens des missionnaires. Enfin les intérêts anglais étaient défendus à Zanzibar par un de ces agens diplomatiques qui ont tant contribué à la constitution de l'empire colonial de la Grande-Bretagne. Le consul général, sir John Kirk, exerçait sur le sultan Saïd-Bargasch, une puissante action personnelle. Il était son ami, son conseiller, et dirigeait officieusement sa politique.

En 1884, les Anglais ne possédaient officiellement rien dans le Zanguebar. Mais ils envisageaient l'avenir avec sérénité. Leur gouvernement veillait au chevet du sultan de Zanzibar, cet « homme malade » de l'océan Indien, avec la sécurité d'un légataire universel qui sent le testament rédigé en sa faveur, là, dans un tiroir, à côté du lit du moribond. Un jeune savant allemand vint troubler cette quiétude. Des études économiques et juridiques poursuivies dans les universités de Tubingen, Gœttingen et Berlin, puis un séjour en Angleterre avaient convaincu le docteur Karl Peters que des colonies étaient indispensables à l'empire d'Allemagne. Il per-

suade quelques amis, forme avec eux une société, s'embarque à Trieste le 1er octobre 1884, débarque à Dar-es-Salam, parcourt l'Ousagara sur lequel il avait jeté son dévolu après la lecture d'une description enthousiaste de Stanley, conclut des traités avec les chefs indigènes et mène si rapidement sa campagne que, par un acte du 27 février 1885, l'empereur Guillaume Ier plaçait sous son protectorat les territoires acquis ou à acquérir par la *Société allemande de l'Afrique orientale*. Ainsi l'Allemagne était dotée de cette colonie qui n'est pas une des productions les moins étranges de son esprit universitaire.

Or, l'expédition du docteur Karl Peters eut pour conséquence inattendue la création de la colonie anglaise de l'Afrique orientale.

Les entreprises des Allemands excitèrent en effet à Londres un sentiment qui était tout juste le contraire de la satisfaction. Néanmoins, on y estima qu'il serait habile d'opposer bon visage à cette mauvaise fortune et de prendre exemple au lieu de récriminer. Le 25 mai 1885, quelques semaines après avoir reçu de la chancellerie impériale allemande notification de la nouvelle prise de possession, lord Granville, ministre des Affaires étrangères, ripostait donc en informant le prince de Bismarck que « quelques capitalistes considérables avaient formé le dessein de créer un établissement britannique dans la région située entre la côte et les lacs qui sont les sources du Nil blanc et de les rattacher au littoral par un chemin de fer. » Vers cette époque, en effet, quelques Anglais riches et entreprenans se réunirent, sous l'initiative d'un homme très compétent en matières africaines, M. William Mac-Kinnon, et créèrent la *British East African Association* avec l'intention d'exploiter le pays dont lord Granville avait vaguement esquissé les limites dans sa dépêche. Le 3 septembre 1888, cette compagnie recevait une charte. Elle devint dès lors l'*Imperial British East African Company*, qu'on désigne en Angleterre plus brièvement sous le nom d'*Ibea*, formé des initiales des quatre premiers mots de son titre. Par cette charte, la compagnie perdait quelque peu de son indépendance ; mais moralement, elle était fortifiée. Une confusion s'établissait désormais entre les intérêts de la Grande-Bretagne et ceux de la compagnie. Le pays tout entier applaudissait à ses succès et se sentait atteint par ses échecs. Si la compagnie menaçait d'évacuer un territoire, la vieille Angleterre elle-même semblait battre en retraite.

Exposer les progrès des Anglais dans l'Afrique Orientale, c'est donc exposer ceux de l'*Ibea*. Pendant les premières années de son

existence, ses directeurs eurent à résoudre des questions délicates de nature diplomatique. La convention des 29 octobre-1er novembre 1886 signée entre les gouvernemens de Berlin et de Londres fixait comme limite des zones d'influence allemande et anglaise, une ligne tracée de l'embouchure de la Wanga dans l'océan Indien, à l'intersection de la côte orientale du lac Victoria, avec le premier degré de latitude australe. Mais tous les motifs de conflit n'étaient pas écartés. Les Anglais souffraient impatiemment la présence d'une compagnie commerciale allemande dans le petit sultanat indigène de Vitou et cherchaient le moyen de l'en expulser. Il y avait donc une « question de Vitou ». Le sultan de Zanzibar touchait les recettes d'un fructueux bureau de douane situé dans l'île de Lamou : l'*Ibea* et la Société allemande de Vitou sollicitaient simultanément du sultan la cession de cette douane moyennant une redevance annuelle. Il y avait donc une « question de Lamou ». Plus au nord, la côte est encore flanquée de deux îles, Manda et Patta. Entre elles et la terre ferme est ménagé un golfe, profond, large, à l'abri des coups de vent, très prisé des hommes de mer. Les amirautés anglaises et allemandes avaient jeté leur dévolu sur ce mouillage. Il y avait donc une « question des îles Manda et Patta ».

De son côté, le gouvernement italien visait l'occupation de certains ports de la côte Somali qui avaient été cédés à l'*Ibea* par le sultan de Zanzibar. Autres négociations à poursuivre qui aboutirent le 3 avril 1889.

En même temps que les directeurs de l'*Ibea* négociaient avec les Allemands et les Italiens, ils pourvoyaient à l'aménagement matériel des ports et en particulier de Mombaza. Il fallait construire des maisons et des magasins, des jetées et des débarcadères, tracer des routes, lancer des ponts sur les rivières, bref, munir ce pays neuf de tout cet appareil de civilisation que, l'habitude aidant, nous sommes presque tentés de croire né spontanément sur le globe et dont un long usage nous porte à méconnaître l'immense valeur.

En dépit de ces préoccupations, les directeurs de l'*Ibea* ne cessaient de penser à la pénétration dans l'intérieur du continent. Leurs yeux se portaient bien au delà de l'horizon borné de la côte. Déjà des expéditions s'étaient avancées le long des fleuves Sabaki et Tana. A partir de 1889, des efforts persévérans sont tentés en vue d'un établissement définitif dans l'hinterland.

On a vu que les Belges, pour progresser sur le Haut-Nil, avaient eu à vaincre des difficultés d'ordre pour ainsi dire géographique. Ils avançaient à tâtons dans les ténèbres de l'Afrique.

Grâce aux voyages d'explorateurs tels que Fischer et Thomson, on voyait plus clair dans la région qui s'étend de l'océan Indien au Nil. Les Anglais pouvaient marcher droit devant eux, sans hésitation. Mais des difficultés politiques les ont arrêtés. Avant de tenter de pénétrer dans la province équatoriale, la prise de possession de l'Ouganda (ce royaume situé sur la rive nord-ouest du lac Victoria) leur parut indispensable. Ils étaient séduits par sa valeur économique, car l'ivoire y abonde. S'ils tardaient à s'y établir, d'autres Européens, les Allemands par exemple, n'imiteraient sans doute pas leur discrétion. Enfin et surtout, ils supposaient que la conquête de la province équatoriale serait la conséquence naturelle de leur établissement dans l'Ouganda.

C'est précisément cette prise de possession qui a été très difficile. L'*Ibea* est tombée dans un filet, aux mailles très fines, au milieu duquel elle se débat encore. Pour comprendre comment ses progrès ont été entravés, il est nécessaire de connaître, au moins d'une façon superficielle, l'état politique de l'Ouganda.

Le roi se nomme Mouanga, il règne depuis 1884. Age : trente ans environ, taille au-dessus de la moyenne, face bouffie, yeux sensuels; au demeurant aucun signe particulier : un de ces types de nègres, comme il y en a des millions sur la surface du continent noir. Des Anglais, qui ont eu avec lui de mauvais rapports, l'ont traité de « brute » et de « fou ». Sans doute, certains de ses actes sont d'un fou et d'une brute, mais cette définition trop simple n'explique pas son caractère. C'est un timide. Lors de sa première entrevue avec le commissaire impérial britannique, sir Gerald Portal, « il était oppressé et tremblait de tout son corps (1) ». Pendant l'audience qu'il donna à Stuhlmann, il riait niaisement, sautait d'un sujet à un autre, passait du coq à l'âne, le tout pour dissimuler son profond embarras. Mais il a surtout une peur atroce de perdre son royaume. Il a prononcé en 1886, devant le missionnaire français, P. Lourdel, ces paroles vraiment curieuses : « C'est moi qui suis le dernier roi de l'Ouganda; les blancs s'empareront de mon pays après ma mort. De mon vivant, je saurai les en empêcher, mais après moi se terminera la liste des rois nègres de l'Ouganda (2). » Voilà qui n'est ni d'un fou, ni d'une brute, mais au contraire d'un politique avisé. Il ignore que le bey de Tunis est tombé au rang d'un fonctionnaire français; que le Khédive d'Égypte est un pupille, que son tuteur anglais reprend ver-

(1) Eugène Wolf, *Die Neuordnung der Dinge in Uganda. Berliner Tagblatt*, n° du 27 juin 1893.

(2) Lettre du R. P. Lourdel, supérieur de la mission de Rubaga, à Son Ém. le cardinal Lavigerie. *Les Missions catholiques*, 1886, p. 314.

tement quand il se permet quelque écart; il ne pouvait se douter vers quelles mésaventures couraient le chef soudanais Ahmadou et Behanzin, le roi du Dahomey; mais la servitude, dans laquelle les Anglais tiennent le sultan de Zanzibar, a éclairé son expérience. Il a l'intuition de ce fait capital de l'histoire contemporaine de l'Afrique : la substitution des gouvernemens européens aux pouvoirs indigènes. L'ère des despotes se clôt; l'Europe leur ménage des loisirs, ou les envoie en villégiature. Elle en fait des « rois fainéans ou des rois en exil ».

Pour retarder le moment fatal, Mouanga a cherché à fermer son royaume aux élémens étrangers. Il n'a pas osé expulser les Arabes, ni les missionnaires protestans et catholiques, déjà établis dans le pays à son avènement. Mais, par d'atroces supplices, il a voulu s'opposer au progrès du christianisme. Par son ordre, on ficelait les Wagandas convertis, au milieu de fagots que les bourreaux allumaient du côté des pieds des victimes pour prolonger leurs souffrances, si bien que, sans métaphore, elles brûlaient à petit feu.

Ces actes barbares n'ont cependant pas entravé le développement de trois partis politiques et religieux : les arabes-musulmans, les anglo-protestans, les franco-catholiques.

Des Arabes, venant par lentes étapes de la côte orientale, pénétrèrent dans l'Ouganda entre 1850 et 1860, et s'imposèrent facilement. Le nègre admire naturellement l'Arabe : il travaille à imiter la dignité de ses manières et l'élégance de son costume, et cherche à le singer dans ses habitudes. L'explorateur Paul Reichard rapporte que, pendant cinq ans et demi de séjour en Afrique, il n'a jamais vu les nègres, en contact avec les Arabes, manger de viande de sanglier: non qu'ils ne la goûtent pas, mais pour suivre l'exemple de ces maîtres en civilité, qui ont coutume de s'en abstenir (1). Les Arabes ont encore grandi dans l'opinion des Wagandas (2) en les initiant à une civilisation supérieure. Avant leur arrivée, les Wagandas s'asseyaient à terre et s'habillaient de vêtemens gracieux, mais fragiles, en tissus d'écorces. Les Arabes leur ont apporté des meubles et des étoffes de coton. Ils leur ont rendu l'immense service de substituer dans les transactions commerciales l'usage de la monnaie au mode primitif de l'échange. Depuis longtemps, les petits coquillages appelés *cauris* étaient connus dans l'Ouganda. Ils servaient à l'ornement des coiffures. Les Arabes suggérèrent aux habitans l'idée de les

(1) Paul Reichard, *Dr Emin-Pascha. Ein Vorkœmpfer der Kultur im Innern Afrikas.* Un vol. in-8°, Berlin, 1890, p. 46.

(2) Les habitans de l'*Ou*ganda se nomment *Wa*ganda et parlent le *Ki*ganda.

enfiler par groupes de cent et d'attribuer à ces chapelets une valeur déterminée. Leur propagande religieuse n'eut, il est vrai, qu'un succès médiocre, la pratique de la circoncision inspirant aux Wagandas une aversion invincible. Mais ils ont imposé à une partie de la population leur langage, le *kisuaheli*, ce sabir de l'Afrique orientale, mélange de dialectes nègres, d'arabe et d'hindoustani qu'il est de bon ton de parler dans la haute société waganda. Ils ont acquis l'opulence en établissant un trafic régulier entre l'Ouganda et leurs grands entrepôts d'Oujoui et de Tabora. Ils importaient dans le pays des objets manufacturés et en exportaient de l'ivoire et des esclaves, surtout des femmes Wahumas, que la couleur claire de leur peau et la régularité de leur profil font autant priser sur les marchés de l'Afrique orientale, que les Abyssines sur ceux du Soudan.

Ils ont armé de nombreux cliens, et pour tous ces motifs, constituent dans l'Ouganda un parti puissant.

Le séjour que Stanley fit en avril 1875 dans l'Ouganda, prologue de sa dramatique descente du Congo, eut pour conséquence la création d'une mission protestante dans ce pays. Dans des lettres vibrantes et enthousiastes, il pressait quelques-uns de ses compatriotes de se dévouer à l'évangélisation des Wagandas. « Si un véritable missionnaire, pieux et d'esprit pratique, venait ici, quel champ il aurait devant lui! Quelle moisson s'offre à la faucille de la civilisation! » L'appel de Stanley, reproduit par tous les journaux anglais, émut très vivement l'opinion publique. On conçut l'espérance de conquérir à l'influence morale de la Grande-Bretagne, en attendant mieux, ce royaume d'Ouganda. On ne voulut pas que d'autres que des mains anglaises saisissent le manche de la faucille. Des particuliers offrirent immédiatement à la *Church missionary Society* de couvrir les frais de création d'une mission. La Société accepta. En mai 1877, quatre missionnaires anglais arrivaient sur la côte sud du lac Victoria. Leurs débuts furent malheureux. L'un d'eux mourut sur les bords du lac; deux furent tués dans un engagement avec des indigènes. Le révérend C. T. Wilson parvint seul au terme du voyage. D'autres volontaires le rejoignirent bientôt, et en particulier l'homme que son application au travail, son courage et sa fermeté de caractère ont fait, de 1878 à 1890, le chef et comme l'âme de la mission : le révérend Mackay.

Les missionnaires anglicans ont exercé sur certains Wagandas une puissante influence. Non seulement ils leur donnaient une instruction religieuse, mais ils leur enseignaient des métiers manuels. Les nouveaux convertis leur étaient si fortement attachés

qu'aux temps les plus durs des persécutions de Mouanga, ils venaient la nuit, bravant les supplices, assister aux baptêmes et aux célébrations de mariages. Les Wagandas protestans formaient donc un parti, non très puissant par le nombre, mais fort par son dévouement à ses chefs et sa solidarité.

Disons enfin un mot des catholiques.

Les premiers Pères blancs, envoyés dans l'Ouganda par le cardinal Lavigerie pour établir, selon les paroles de l'un d'eux, « le royaume de Dieu dans ces contrées où jusqu'ici le démon a régné et où il règne en maître », y arrivèrent le 17 février 1879. Sous la haute et très intelligente direction de Mgrs Livinhac et Hirth, successivement vicaires apostoliques du Victoria Nyanza, sous l'action plus directe du P. Lourdel, la mission catholique prospéra vite. Elle eut, en effet, auprès des Wagandas plus de succès que la mission protestante. En 1880, les premiers néophytes étaient baptisés. Depuis, le nombre des catholiques s'est constamment accru. En janvier 1892, trois ou quatre mille catéchumènes suivaient régulièrement les instructions religieuses données à la mission principale de Rubaga. De grands personnages se sont convertis, entre autres la sœur du roi. Trente chapelles environ avaient été construites : celle de la capitale était, pour le pays, un véritable monument de 60 mètres de long, sur 25 de large. Ces fidèles ont supporté sans fléchir les supplices qu'inventait l'imagination malade de Mouanga. Leur constance explique le titre un peu solennel que Mgrs Livinhac, dont l'esprit se reporte volontiers vers les temps apostoliques, a donné à son récit des persécutions : « Les actes des premiers martyrs de l'Afrique équatoriale (1). »

Le danger commun n'avait pas rapproché les trois partis : Musulmans, protestans et catholiques se marquaient beaucoup d'hostilité. L'arrivée du chrétien est pour l'Arabe le signal de l'abolition de la traite des esclaves, et l'abolition de la traite, c'est la ruine. Aussi les Arabes se sont-ils opposés de toute leur force au succès des missionnaires. Ils ont essayé de détourner d'eux, par des contes effrayans et absurdes, les Wagandas crédules. Dans l'Ouganda, s'est donc livré un combat qui ne forme qu'un épisode de la grande lutte engagée sur tant de points de l'Afrique, entre la religion musulmane et le christianisme.

La haine n'était pas moindre entre catholiques et protestans. Dans les premiers temps, les missionnaires des deux religions avaient échangé de bons procédés. Mais, habituellement, ils res-

(1) *Les Missions catholiques*, 1887.

tèrent dans les limites d'une courtoisie officielle, bien que des rapports de cordialité s'imposassent, semble-t-il, entre ces hommes de race blanche, entourés de populations nègres et consacrant leur vie à la même œuvre civilisatrice. Entre leurs disciples respectifs, les relations étaient nettement hostiles ; Wagandas catholiques et Wagandas protestans, enivrés de connaissances nouvelles, défendaient leur foi avec intransigeance. Des questions d'intérêt augmentaient encore cette animosité, les personnages haut placés réservant systématiquement leurs faveurs à leurs coreligionnaires.

Jusqu'en 1888, cette mésintelligence entre musulmans, protestans et catholiques se manifesta seulement sous forme de mauvais services réciproques et d'épigrammes. A cette époque, une crise se produisit qui mit les adversaires aux prises. Jugeant que par des condamnations individuelles l'anéantissement de ses sujets infestés d'idées étrangères serait trop lent, Mouanga résolut de s'en défaire en bloc, en les transportant dans une île du lac Victoria et en les y laissant périr de faim. Mais chrétiens et musulmans étaient instruits de ce projet à la fois monstrueux et naïf. Une émeute éclata (9 septembre 1888). Mouanga s'enfuit presque seul, tandis que les insurgés proclamaient roi son frère Kiveva. L'entente ne dura pas longtemps entre les vainqueurs. Les musulmans, principaux auteurs du coup d'État, prétendaient s'en réserver tout le bénéfice. Les missionnaires furent chassés et les Wagandas chrétiens dispersés. Leur commune infortune rapprocha Mouanga et les missionnaires chrétiens réfugiés au sud du lac. Par désir de poursuivre leur œuvre de prosélytisme, ils pardonnèrent à Mouanga sa conduite passée et le secondèrent dans ses tentatives de restauration.

Après des semaines d'escarmouches, les musulmans furent battus le 4 octobre 1889 par les chrétiens coalisés. Ils se retirèrent au nord-ouest de l'Ouganda dans le territoire contesté qui s'étend entre ce royaume et l'Ounyoro. Rétabli sur son trône, Mouanga changea complètement d'attitude à l'égard des chrétiens. Il aimait mieux gouverner avec leur alliance, que ne pas régner du tout. Mais entre les deux partis, il ne partageait pas également ses faveurs. Il en comblait les catholiques, et le P. Lourdel devint son conseiller intime. Cette préférence, accordée au parti adverse, irritait les protestans, qui ne cachaient pas leur intention de profiter de l'intervention de l'*Ibea* « pour s'emparer de toutes les charges ».

Un roi qui ne dissimulait pas sa malveillance à l'égard des Anglais ; un parti musulman vaincu sans doute, mais toujours

organisé et rôdant sur les frontières du royaume; un parti catholique au pouvoir et décidé à ne pas s'en laisser déposséder; un parti protestant, tendant les bras à la Compagnie anglaise, mais compromettant par son impatience : voilà comment se présentait la situation politique de l'Ouganda lorsque, le 14 avril 1890, MM. Jackson et Gedge, agens de l'*Ibea*, entrèrent dans la capitale. Combien complexe était cette situation! combien il était plus facile aux Belges de franchir les rapides de l'Oubangui qu'aux Anglais de surmonter les obstacles politiques qui les arrêtaient dans leurs progrès vers le Haut-Nil!

M. Jackson proposa à Mouanga de signer un traité par lequel l'*Ibea* s'engageait, moyennant le droit de lever des impôts, à défendre l'Ouganda et à ouvrir une route jusqu'à la côte; mais l'aversion de Mouanga pour les Anglais, la pression exercée sur lui par le parti catholique l'empêchèrent de se rendre. Il refusa net. M. Jackson partit (14 mai 1890), laissant M. Gedge, son compagnon, travailler l'opinion publique.

Ce fut alors que le capitaine Lugard reçut l'ordre de se rendre dans l'Ouganda. En mettant le pied sur le sol d'Afrique, il avait la ferme intention de faire parler de lui. On sait qu'il a réussi. Il partit convaincu qu'une attitude hautaine ne messied pas à un officier de l'armée de S. M. Britannique, délégué par une grande compagnie à charte auprès d'un roitelet nègre, à moitié sauvage. Le 13 décembre 1890, il arrive dans l'Ouganda, franchit la frontière sans attendre l'autorisation, établit son camp, non dans le bas-fond marécageux qui lui était assigné, mais sur la hauteur de Kampala, face à la colline de Mengo, où s'élève la résidence royale. Il ne sollicite pas une audience, mais informe Mouanga qu'il ait à le recevoir tel jour, à telle heure. Il expose l'objet de sa mission, puis prend congé sans attendre que le roi lève la séance. Lugard piétinait systématiquement sur le cérémonial, ce cérémonial de la cour d'Ouganda, réglé si minutieusement que l'étiquette, observée jadis à l'Escurial et à Versailles, paraît simple en comparaison. Le procédé réussit. Le roi fut tellement interloqué et ému par tant d'audace que, le 26 décembre 1890, il signait le traité qui plaçait l'Ouganda sous le protectorat de l'*Ibea* (1).

(1) Voici les principales clauses de ce traité : Établissement du protectorat de l'*Ibea* sur l'Ouganda. Présence permanente auprès du roi d'un agent de la Compagnie anglaise jouissant de pouvoirs très étendus (droit de juger les Européens établis dans le pays, direction de l'armée et des finances de l'Ouganda). Liberté complète des cultes. Engagement pris par la Compagnie de défendre le pays et de pourvoir à son organisation matérielle. On en trouvera le texte intégral dans Stuhlmann, *ouvrage cité*, p. 157-159.

La Compagnie avait donc enfin pris possession de cet Ouganda, objet de sa convoitise.

Mais Lugard ne considéra pas sa mission comme terminée par ce succès. Sûr de l'Ouganda, il lui fallait maintenant établir l'autorité de l'*Ibea* sur des territoires plus occidentaux. Il part donc et dans sa marche atteint Kavalli, à l'extrémité méridionale du lac Albert. On a vu plus haut qu'il y embaucha, au nom de l'*Ibea*, les anciens soldats d'Emin, mais ce n'était là qu'un épisode. Son expédition avait pour motif réel la pénétration dans la province équatoriale. « J'avais conçu l'espérance qu'une petite garnison bien armée pourrait se maintenir à Ouadelaï, si un fortin solide y était construit, aucune attaque des mahdistes ne paraissant présentement à redouter (1). » Lugard avait l'intention d'embarquer sa troupe sur le *Khedive* et le *Nyanza*, les deux anciens vapeurs d'Emin, et d'établir un poste à Ouadelaï. Or, on sait que leurs carènes gisent au fond du Nil. Lugard qualifie cette perte « d' horrible désastre » !

Il n'avait en effet ni le temps, ni les moyens d'aller à pied jusqu'à Ouadelaï : il battit en retraite. La tentative de pénétration des Anglais dans la province équatoriale avait donc échoué (octobre 1891).

Il est probable que si l'ordre avait régné dans l'Ouganda, Lugard ou tout autre officier aurait reçu de la Compagnie l'ordre de réparer cet insuccès. Mais les querelles entre catholiques et protestans ajournèrent toute nouvelle tentative d'expansion vers le Haut-Nil.

L'irritation croissait en effet entre les deux partis. Ce n'étaient que bruit et agitation, des bandes armées parcouraient les rues criant, tirant des coups de fusil et battant du tambour. Un acte de favoritisme de Mouanga, qui refusa de châtier un catholique meurtrier d'un protestant, mit les partis aux mains. Le 24 janvier 1892, des groupes de protestans et de catholiques étant en présence au pied de la colline où s'élève le fort anglais de Kampala, des coups de feu éclatèrent, et une mêlée s'ensuivit. Les protestans, d'abord vaincus, escaladent la colline pour se réfugier dans le fort. Les catholiques les poursuivent et essaient d'y pénétrer à leur suite. Le capitaine Lugard, qui prétendait rester neutre, se voit obligé d'intervenir pour se protéger, fait ouvrir le feu par ses mitrailleuses Maxim et change ainsi la face du combat. Les catholiques poursuivis par les protestans descendent les pentes de la colline, et s'enfuient en désordre. Les mission-

(1) Lugard, *ouvrage cité*, II, 212.

naires français s'étaient enfermés dans un solide bâtiment. Les protestans vainqueurs tentaient de l'incendier, quand un détachement de troupes anglaises vint délivrer les assiégés et les conduisit en sûreté dans le fort de Kampala. Les catholiques, dans leur retraite, avaient emmené le roi Mouanga et s'étaient réfugiés dans l'île de Bulingugwé, située dans le lac Victoria, mais près de la terre ferme. Ils y furent rejoints par les missionnaires. La fuite du roi embarrassait fort les Anglais : les cruautés de Mouanga n'ont pas altéré le loyalisme de ses sujets à son égard et, sans roi, il était impossible au capitaine Lugard de gouverner. Aussi, pour terroriser les catholiques et obliger Mouanga à revenir dans sa capitale, ordonna-t-il, le 30 janvier, la mise en batterie d'une mitrailleuse en face de l'île de Bulingugwé. Les catholiques furent canonnés; puis les protestans entrèrent dans l'île, pillant, rudoyant les missionnaires, réduisant en esclavage les femmes des catholiques. On se rappelle le retentissement qu'eurent ces événemens en Europe et les polémiques qu'ils suscitèrent.

Si l'attitude du capitaine Lugard dans la journée du 24 janvier ne nous semble pas mériter tous les reproches dont elle a été l'objet, — car il n'est pas intervenu avant le moment où son fort allait être envahi par les catholiques victorieux, avant d'être dans le cas de défense légitime, — sa conduite du 30 janvier a été en revanche véritablement odieuse. Cette mitraillade, froidement conçue, d'hommes sans défense, de femmes et d'enfans, est un acte de brutalité atroce qu'aucun motif ne saurait justifier. Cette triste manœuvre manqua son effet. Dès l'ouverture du feu, Mouanga s'enfuit dans un canot et se réfugia dans le Buddu, province méridionale de l'Ouganda. Mais les Anglais obtinrent, grâce à la pusillanimité de Mouanga, ce que la violence n'avait pu leur donner. Sa crainte de perdre son royaume l'emporta sur toute autre considération. Le 30 mars 1892, il se décidait à signer un traité qui, plus encore que celui du 26 décembre 1890, affirmait sa dépendance à l'égard de l'*Ibea*.

On conçoit aisément que ces agitations et la crainte de voir le parti musulman en profiter pour fondre sur le royaume aient arrêté les officiers anglais dans toute velléité d'expédition vers la province équatoriale.

Bien plus, la situation même de la Compagnie dans l'Ouganda paraissait incertaine. L'expédition Jackson-Gedge, l'expédition Lugard, l'envoi de renforts sous le commandement du capitaine Williams, l'entretien d'une garnison dans le fort de Kampala, puis les dépenses causées par les études préliminaires d'une voie ferrée, devant relier Mombaza au lac Victoria, avaient épuisé les res-

sources de l'*Ibea*. Les directeurs manifestèrent l'intention de se retirer de l'Ouganda. Telle fut l'émotion causée en Angleterre par cette nouvelle, qu'en peu de jours la Compagnie recueillit 10 000 livres sterling de dons volontaires. Mais après la dépense de ces subsides, l'évacuation définitive fut résolue et fixée au 31 décembre 1892. Pour éviter une solution trop brusque, le gouvernement anglais paya les frais d'occupation jusqu'au 31 mars 1893, puis il envoya un commissaire, sir Gerald Portal, s'enquérir de la situation.

Le rapport de feu sir G. Portal depuis longtemps attendu a été publié le 12 avril 1894. On connaît maintenant le résultat de sa mission : l'annexion de l'Ouganda à l'Empire britannique est un fait accompli. Désormais les Anglais peuvent revenir à leurs projets d'expansion vers la province équatoriale, chercher à s'établir sur le cours supérieur du Nil, dont ils tiennent déjà le delta, et commencer la formation de ce Soudan britannique, qui est un des rêves les plus chers des « coloniaux » d'outre-Manche.

IV. — CONCLUSION.

Certains publicistes anglais, dans le dessein de hâter l'occupation de la province équatoriale par la Grande-Bretagne, se plaisent à représenter les Français comme prêts à s'en emparer. Mieux que personne, ils savent le peu de fondement de leur argumentation. S'il existe, en effet, une question à laquelle l'opinion publique française soit indifférente, c'est bien assurément celle de la succession de l'Égypte dans la province équatoriale (1). La géographie coloniale est sujette, comme le reste, au caprice de la mode. Le lac Tchad est à l'heure présente l'objet de l'engouement général. Les explorateurs convergent vers ce point attractif. Les personnes, qui ont coutume d'assister aux séances des sociétés de géographie, ont certainement remarqué l'étrange propriété dont jouit cette expression magique : « Lac Tchad. » Dès qu'un orateur la prononce, l'auditoire le plus assoupi se réveille en sursaut. Ce talisman assure au moins une salve d'applaudissemens au conférencier le plus monotone.

Ce n'est pas le lieu de discuter si, en s'engageant sur cette route du Tchad, on ne fait pas fausse route. Constatons seulement la faveur dont ce grand marécage est l'objet, et tirons-en les conséquences.

(1) Cette remarque ne s'applique naturellement pas aux personnes d'une compétence particulière, à M. Édouard Marbeau et à M. Harry Alis par exemple, qui, le premier dans la *Revue française de l'étranger et des colonies*, et le second, dans la *Politique coloniale*, ont insisté sur l'importance de cette question.

Tous les yeux étant braqués sur ce lac Tchad, les événemens du Soudan oriental passaient inaperçus. Des postes de l'Oubangui sont partis trois explorateurs français : l'infortuné Crampel, M. Dybowski et M. Maistre. Tous trois se sont dirigés vers le nord. Mais de ces mêmes postes, aucune expédition française n'a essayé d'atteindre la province équatoriale.

Nous sommes donc restés les spectateurs impassibles des efforts réciproques des Belges et des Anglais pour gagner Ouadelaï. Cette abstention n'est pourtant pas exempte de dangers. La province équatoriale est riche en éléphans, en bétail et en autruches, en grains, en caoutchouc, en coton et en café. Nous le savons, non par le rapport suspect d'un voyageur pressé, mais par le témoignage d'Européens ayant séjourné des années sur le Haut-Nil et surtout par celui du savant consciencieux qu'était Emin Pacha. Par notre désintéressement, ou plutôt notre insouciance, nous laissons donc à d'autres l'exploitation d'un territoire d'une réelle valeur économique.

Mais, portons plus loin nos regards. La question de la succession de l'Égypte dans la province équatoriale n'est pas isolée.

D'après les usages diplomatiques qui ont présidé au partage du continent africain, elle entraînera le règlement de la succession de l'Égypte, dans tout le Soudan oriental. Escomptant la désagrégation du califat mahdiste, on se partagera le Bahr-el-Ghazal et le Darfour. Or, Belges et Anglais manifestent nettement l'intention de participer avantageusement à cette succession. Comment en douter? Violant la convention franco-congolaise, du 29 avril 1887, qui limite la zone d'action politique de l'État indépendant du Congo au 4e degré de latitude nord, les Belges se sont établis non seulement à Bangasso, mais plus loin, en amont, dans la vallée du Mbomou. D'après le traité anglo-allemand du 1er juillet 1890 la zone d'influence anglaise était étendue à l'ouest « jusqu'au versant occidental du bassin du Haut-Nil (art. Ier, § 3) ». Une autre convention signée le 18 novembre 1893, entre les deux mêmes puissances, contient l'article suivant : « Il est convenu que l'influence allemande ne combattra pas l'influence anglaise à l'est du bassin du Chari et que les pays du Darfour, du Kordofan et du Bahr-el-Ghazal... seront exclus de la sphère d'intérêts de l'Allemagne. » Ce qui signifie qu'ils feront partie de la sphère d'intérêts de l'Angleterre (1). Si l'on n'y prend garde, toute la région du Bahr-

(1) Sur une carte intitulée *The political divisions of Africa* (European Treaties) et insérée dans l'ouvrage du capitaine Lugard (I, 384) la limite de la zone d'influence anglaise englobe tout le Bahr-el-Ghazal et s'avance dans le Darfour. Or, cette carte

el-Ghazal passera donc en des mains étrangères. Du Congo français, il sera impossible d'atteindre le Nil. On a tant chanté les louanges du grand fleuve africain, qu'on éprouve quelque scrupule à le vanter de nouveau. Mais des délicatesses d'écrivains seraient ici déplacées. Il faut répéter, sans lassitude, combien il serait déplorable d'être privé de tout point d'accès à cette voie naturelle hors de pair en Afrique, qui conduit du centre du continent aux portes de la Méditerranée, et sur laquelle vapeurs et voiliers naviguent librement.

Cependant la gravité de cette situation politique n'a pas échappé au gouvernement français; il a nommé il y a quelques mois le commandant Monteil à la direction des postes du Haut-Oubangui. Déjà, une partie de la mission sous les ordres du capitaine Decazes a quitté Brazzaville. On ne sait pas de quelles instructions est pourvu le commandant Monteil, et il est naturel qu'on ne le sache pas. Mais le passé africain de cet officier supérieur est un gage de succès.

Laissons de côté ces rivalités : quels qu'ils soient, les Européens qui occuperont la province équatoriale y rapporteront la civilisation. L'œuvre de Baker, de Gordon et d'Emin n'aura été qu'interrompue. Ils n'auront pas peiné en vain; leurs efforts pour abolir la traite des esclaves n'auront pas été stériles. Quel que soit le drapeau qui flotte sur Ouadelaï, la longue caravane de misérables s'acheminant lentement vers la côte, en jalonnant la route de cadavres, ne sera plus qu'un souvenir.

HENRI DEHÉRAIN.

a été dressée par une personne dont l'opinion fait autorité : M. Ernest G. Ravenstein, membre du Comité de la Société royale de géographie de Londres.

LA

RANÇON DE LA GLOIRE

SOPHIE KOVALEVSKY

La femme dont nous allons dire la vie a été l'une des plus richement douées, des plus comblées en succès et en honneurs, des plus triomphantes à s'en tenir aux apparences et aux jugemens légers du monde. Elle avait fait des rêves fous, et ses rêves étaient devenus une réalité. Elle avait rompu avec les usages et les préjugés, elle s'était moquée des volontés de sa famille, et l'on ne voyait pas qu'elle en eût jamais été punie ; sa famille s'était résignée, et l'opinion avait désarmé devant sa droiture et sa vaillance. Elle avait défié la nature qui l'avait faite femme, tandis qu'elle voulait accomplir une œuvre d'homme ; et la nature indulgente ne s'était point vengée. Qu'avait-elle à regretter? Qu'aurait-elle pu désirer encore? Tout lui avait réussi. Elle était devenue une sorte d'exemple classique parmi les jeunes filles jalouses des fortes études et des carrières libérales de l'autre sexe. On invoquait entre étudiantes le cas, unique et éblouissant, de Sophie Kovalevsky, professeur de mathématiques supérieures à l'Université de Stockholm, auteur d'un mémoire auquel l'Institut de France a décerné l'une de ses plus hautes récompenses, savante authentique, citée par les savans à côté d'Euler et de Lagrange, et femme admirée, recherchée, fêtée, heureuse. A part deux ou trois amies qui gardaient le silence, personne ne doutait qu'elle n'eut été l'une des grandes victorieuses dans la bataille de la vie.

Sophie Kovalevsky est morte jeune, ayant fait promettre au

témoin le plus confident de ses luttes de dire son histoire à tous et à toutes, et il s'est trouvé que tant de gloire, tant d'hommages, ne recouvrait que de la cendre et des larmes, des déceptions et des désespoirs. « J'ai eu tout dans la vie, disait-elle, tout, excepté ce qui m'était indispensable. » Elle ajoutait : « Quelque autre créature humaine aura reçu en partage le bonheur que j'avais toujours souhaité pour moi et dont j'avais toujours rêvé. Il faut que la distribution se fasse mal au grand festin de la vie, car tous les convives prennent les parts des autres. »

Cet « indispensable » qu'elle n'avait jamais eu, c'était la vie du cœur, soit qu'elle se fût en effet trompée de part, sans le vouloir, et parce qu'il est de notre destin de tâtonner toujours à l'aveuglette; soit que l'erreur dont elle a souffert jusqu'à en mourir ait été de prétendre à double part au « grand festin ».

I

D'après ses *Souvenirs d'enfance* (1), Sophie Kovalevsky avait été la « pas-aimée » dès son entrée dans le monde. Elle avait eu le malheur de naître mal à propos. C'était à Moscou, en 1850. Son père, le général Kroukovsky, était rentré chez lui ayant fait de grosses pertes au jeu; il avait fallu mettre en gage les diamans de sa femme. Sophie vint au jour quelques heures après, et son arrivée fut trouvée importune. Sa bonne, sa *niania*, ne se lassait pas de raconter aux autres domestiques, d'un ton froissé, combien Sonia avait été mal reçue : « La barinia n'avait pas seulement voulu la regarder. » L'enfant écoutait ces indiscrètes confidences. « Cela décida de mon caractère, disent les *Souvenirs*. Je devins de plus en plus sauvage et concentrée. »

Peut-être s'exagérait-elle l'indifférence de ses parens, mais elle avait le droit de s'y tromper. Les Kroukovsky étaient de sang très noble; ils descendaient de Mathias Corvin, roi de Hongrie. Ils élevèrent leurs enfans, — deux filles et un garçon, — selon l'ancienne tradition aristocratique, c'est-à-dire de très haut et de très loin. C'était un événement pour les petits d'apercevoir leur père. Aux occasions solennelles, quand le général Kroukovsky avait revêtu son uniforme chamarré et que sa poitrine resplendissait de croix et de crachats, on amenait ses enfans le contempler. Il se laissait admirer, comme une idole ou comme le bœuf-gras, et partait avec la conscience d'avoir rempli ses devoirs de chef de famille. En toute autre circonstance il était invisible et inacces-

(1) *Vospominania Dètsva*, publiés dans le *Vèstnik Evropy* de juillet et août 1890.

sible ; on n'entrait dans son cabinet que sur invitation. Cependant, lorsqu'il rencontrait par hasard ses enfans, il ne manquait jamais de s'informer de leur santé et de tâter leurs joues pour s'assurer qu'elles étaient pleines.

Ces relations semblables à des rites existaient en Russie dans un grand nombre de familles nobles, où elles eurent de grandes suites pendant la crise qui suivit les réformes de 1860. Elles furent cause que beaucoup de parens et d'enfans se trouvèrent étrangers les uns aux autres, comme chez les Kroukovsky, au moment critique où la jeunesse russe, enivrée par le souffle libéral qui passait sur l'empire des tsars, entrait en effervescence et allait d'un bond aux extrémités. Plus d'un personnage très brodé et très correct dut à sa dédaigneuse ignorance de ce qui se passait dans la chambre des enfans de s'éveiller un beau matin père d'une étudiante émancipée ou d'un nihiliste militant.

Mme Kovalevsky était bourgeoise de sentimens. Elle n'a jamais pu comprendre la conception aristocratique de la famille, et elle avait toujours le cœur gros en pensant à son enfance sevrée de caresses. Quand elle se reportait à ses premières années, elle revoyait une jolie maman, toujours parée, toujours en train de partir pour une fête, et dont les rares et fugitives apparitions l'éblouissaient. Elle se rappelait ses tentatives timides et gauches pour embrasser cette créature radieuse, d'un éclat surnaturel avec ses épaules nues et le feu de ses pierreries, et elle n'avait pas oublié que cela ne réussissait jamais. Sa mère lui reprochait de la chiffonner, et l'enfant courait cacher sa honte dans un coin, où elle se comparait à sa sœur Anna, qui savait grimper sur les genoux sans abîmer les belles robes, et que leurs parens gâtaient parce qu'elle avait une jolie figure. « Ma pauvre petite », grommelait *niania*, et très avant dans la soirée, tandis qu'on la croyait endormie, la triste « pas-aimée » écoutait pour la centième fois, avec une curiosité toujours nouvelle, le récit de sa naissance importune et de l'injustice de sa destinée.

Le grand mal que cela lui fit fut de la tromper elle-même sur sa propre nature. Quand vint l'âge où elle aurait pu prendre sa revanche et faire son existence, elle s'était si bien désaccoutumée de toute vie sentimentale, qu'elle n'y pensait plus. Elle crut de bonne foi pouvoir s'en passer, et ne s'éveilla de son erreur que lorsqu'il n'était plus temps : elle avait déjà choisi la gloire, et le reste ne lui fut pas donné par surcroît.

Ses *Souvenirs d'enfance*, dont le seul défaut est de rappeler un livre célèbre de Tolstoï, contiennent des pages charmantes sur les années d'exil dans une grande pièce basse, toujours close, qui

sentait l'huile, l'encens, la chandelle et je ne sais quel onguent cher au paysan russe. Le tout ensemble composait une odeur très particulière, très nationale, et qui tend à disparaître de la Russie. Mme Kovalevsky croit qu'elle n'existe plus guère à Saint-Pétersbourg ni à Moscou ; mais on la retrouve encore dans les campagnes, où elle éveille chez les gens âgés le souvenir d'un passé qui s'en va, malgré l'attachement de ce peuple à ses vieux usages.

Les trois enfans couchaient dans cette pièce étouffée, avec *niania* et une pauvre servante, Thécla la Camarde, qui dormait par terre sur un morceau de feutre. Anna était souvent admise au salon, mais les deux petits ne bougeaient de leur chambre. On ne les promenait pas. On n'ouvrait jamais les fenêtres. Ils jouaient, mangeaient, vivaient là, en compagnie d'un tas de commères auxquelles *niania* offrait du thé et du café. Mille odeurs diverses, parmi lesquelles celle, tant subtile et tenace, dont il a été parlé, flottaient sous le plafond bas et rendaient l'atmosphère suffocante. L'institutrice française d'Anna n'entrait jamais chez son élève sans se boucher le nez. — « Je vous en prie, ouvrez le vasistas, » disait-elle d'une voix plaintive. — « Ouvrir le vasistas, pour que les enfans des maîtres prennent froid, » grondait *niania*. Autant lui dire tout de suite de les débarbouiller, en plein hiver. « Serpent, va ! » murmurait-elle dans le dos de l'institutrice.

Niania personnifie la répugnance invincible du moujik à accepter les usages des autres civilisations. Elle hait cette étrangère, qui veut introduire dans une famille orthodoxe les manières de faire de son peuple hérétique. A ses yeux de paysanne russe, les us et les coutumes de son village reçoivent de leur antiquité une espèce de consécration religieuse. Il y a de la piété dans sa résistance aux innovations.

La propreté n'est pas au nombre des traditions nationales de *niania*. « Il faut convenir, écrit Mme Kovalevsky, que notre toilette ne prenait pas grand temps. *Niania* nous passait une serviette mouillée sur la figure et les mains, donnait un ou deux coups de peigne dans notre tignasse emmêlée, nous enfilait une robe où il manquait souvent plusieurs boutons, — et nous voilà prêtes !

« Ma sœur va prendre sa leçon chez l'institutrice, mais je reste dans la chambre avec mon frère. Sans se mettre en peine de notre présence, *niania* balaie le plancher, d'où s'élève un épais nuage de poussière. Elle recouvre nos lits avec leurs petits couvre-pieds, secoue ses oreillers, et la chambre est faite pour toute la journée. Je m'assois avec mon frère sur le divan de maroquin, dont les trous laissent échapper de grosses touffes de crin, et nous jouons avec nos joujoux. »

Il n'est pas non plus d'usage de contrarier les enfans du barine ; cela ne s'est jamais vu au village de *niania*. S'ils n'ont pas envie de se lever, tant pis pour la Française et ses leçons. Lasse d'attendre, l'institutrice ouvre la porte : « Comment, vous êtes encore au lit, Annette ! Il est onze heures. Vous êtes de nouveau en retard pour votre leçon. — Je me plaindrai au général, » ajoute-t-elle en se tournant vers *niania*. « Va, serpent, plains-toi, marmotte celle-ci. Les enfans des maîtres ne peuvent plus dormir leur saoul, à présent ! En retard pour ta leçon ? Beau malheur ! Eh ben, tu attendras. » A force d'attendre son élève, la Française ne lui apprend rien du tout, et Anna est un miracle d'ignorance. Quant à Sonia, elle n'a pas d'autre maître que *niania*, qui lui redit indéfiniment le conte du serpent à douze têtes, celui de la Mort noire, et d'autres encore tellement effrayans que l'enfant, devenue femme, en a rêvé toute sa vie.

Ce beau régime donna ses fruits. Le manque d'air et d'exercice, les peurs et les cauchemars valurent à la future émule d'Euler une maladie nerveuse qui allait jusqu'aux convulsions. Heureusement pour les mathématiques, son père quitta le service vers 1856 et se retira dans sa terre de Palibino, dans le gouvernement de Vitebsk. Là, n'ayant pu ignorer aussi complètement qu'à la ville ce que devenaient ses enfans, il découvrit subitement, — ainsi qu'il arrive souvent, assure sa fille, dans les familles russes, — que tout allait de travers de ce côté. Le général se piquait d'énergie. Il tempêta. Pendant plusieurs jours, toutes les femmes de la maison piaillèrent à qui mieux mieux, pleurnichèrent, se disputèrent en levant les bras au ciel. Les disgrâces se succédèrent. L'institutrice française fut chassée, *niania* reléguée à la lingerie. Une gouvernante anglaise prit leur place, après quoi le général Kroukovsky, satisfait de lui-même, rentra dans son cabinet, et n'eut plus de révélations sur ses filles que le jour où elles lui échappèrent toutes deux.

En attendant, le poids de la lutte tomba tout entier sur la gouvernante anglaise, mais celle-là était de force : « Elle apportait dans notre famille un élément complètement nouveau. Bien qu'elle eût été élevée en Russie et qu'elle parlât bien russe, elle avait conservé intactes toutes les particularités qui caractérisent la race anglo-saxonne : la constance, l'habitude de la ligne droite et celle d'aller au bout de chaque chose. Ces qualités lui donnaient un immense avantage sur les autres personnes de la maison, qui se distinguaient toutes par des qualités exactement contraires, et elles expliquent son influence dans notre intérieur.

« Elle employa tous ses efforts à faire de notre chambre d'enfans

une façon de *nursery* anglaise, où elle pût former des misses anglaises modèles. Dieu sait s'il était facile d'introduire du plant de misses anglaises dans la maison d'un propriétaire russe, où l'on greffait depuis des suites de siècles et de générations les habitudes de l'état de gentilhomme : la saleté et le *va comme je te pousse*. Grâce à une persévérance remarquable, elle en vint pourtant à ses fins, dans une certaine mesure. »

Toute la domesticité, conjurée dans une guerre sainte, ne put empêcher l'invasion du savon, des tubs et de l'air dans l'étage où régnait le nouveau « serpent ». La petite Sophie refleurit à vue d'œil, mais jamais elle n'avait été plus étrangère aux siens et à tout ce qui l'entourait. De peur des mauvaises influences, son Anglaise la tenait en chartre privée, et, à force de ne se voir qu'en passant, une gêne se glissait dans ses rapports avec les siens, un mur s'élevait entre leurs esprits, une rupture s'accomplissait, lente et secrète, qui devait aboutir au malheur de tous.

Sa gouvernante l'isolait avec plus de soin encore des gens du peuple. Mme Kovalevsky a passé dix ans de sa jeunesse à la campagne, et elle n'a rien à nous dire des paysans russes, qui traversaient sous ses yeux la grande crise de l'émancipation. Lorsqu'on rapproche de cette circonstance les idées exaltées qui l'amenèrent, à dix-sept ans, à rompre en visière à sa famille et à sa caste, il est visible que l'esprit de révolte contre la société où elle avait grandi lui est venu tout d'abord, à l'origine, par les livres et par des conversations avec d'autres têtes folles, plutôt que par l'observation des faits et l'expérience des réalités. Je voudrais qu'un de ses compatriotes nous dît si ce ne fut pas le cas de la plupart de ces jeunes filles nobles dont on est surpris de rencontrer les noms dans les menées révolutionnaires qui suivirent les réformes d'Alexandre II. Elles ont tout l'air d'avoir été des idéologues, à la façon de certains de nos terroristes, avant de couper leurs cheveux pour « aller dans le peuple » ; et cela expliquerait bien des choses dans le mouvement où elles ont joué un premier rôle.

Les rares échappées que Mme Kovalevsky avait eues sur le peuple russe lui avaient laissé le souvenir d'âmes obscures, que l'excès de souffrance pouvait rendre redoutables. Elle raconte une histoire, arrivée dans sa famille, qui reporte le lecteur aux *Récits d'un chasseur* et à *Moumou*. Pour en comprendre toute la signification, il faut rentrer à la suite de Tourguénef dans le monde évanoui du servage et prêter l'oreille avec lui au long gémissement qui montait de ces bas-fonds.

Le général Kroukovsky avait un frère aîné, Pierre Vassile-

vitch, grand vieillard au visage terrible; au fond, doux comme un enfant. Il avait été marié, et il planait un mystère sur la mort de sa femme. Ses neveux avaient remarqué qu'on évitait de prononcer devant eux le nom de la tante Nadèjde, qu'ils connaissaient seulement par un portrait à l'huile, bien léché, où elle avait l'air d'une poupée de porcelaine qui aurait les yeux méchans. Le secret de l'oncle Pierre leur fut enfin révélé par une vieille fille bavarde.

La tante Nadèjde avait été l'un de ces petits monstres qu'enfantent, en tout pays, l'esclavage ou le servage. Un beau jour, les serfs de la maison, poussés à bout par sa méchanceté, l'avaient « jugée » et condamnée. L'exécution eut lieu le soir, pendant une absence du barine. « Mélanie, sa femme de chambre favorite, l'avait déshabillée, déchaussée, mise au lit comme d'habitude. Soudain, Mélanie frappe dans ses mains, et par toutes les portes arrivent les autres servantes, et Fédor le cocher, et Eustignei le jardinier. Nadèjde Andréiévna comprit sur-le-champ, à leurs figures, que ça allait mal, mais elle ne perdit pas la tête. Elle leur cria : « Qu'est-ce que vous venez faire ici? Vous avez perdu l'esprit! Sortez tous, à la minute! » Par habitude, ils eurent peur, et ils regagnaient déjà les portes, quand Mélanie, qui était la plus hardie, les arrêta : « Lâches! poltrons! Qu'est-ce que vous faites? Il paraît que vous ne tenez guère à votre peau? Demain, elle vous fera tous envoyer en Sibérie. » Là-dessus, ils se ravisent, viennent tous ensemble à son lit, l'empoignent par les bras et par les jambes, et l'étouffent avec un lit de plumes. Elle les suppliait, leur promettait de l'argent. Ils n'écoutaient plus rien, et Mélanie, sa favorite, continuait à les exciter : « La serviette... Mettez-lui une serviette mouillée sur la tête, pour qu'il ne reste pas de taches bleues sur la figure. » C'est eux-mêmes qui ont raconté tout ça, comme de lâches serfs qu'ils étaient. Ils ont tout avoué sous les verges. Après cette belle expédition, on n'a pas touché à leurs têtes, et beaucoup d'entre eux pourrissent sûrement encore en Sibérie. »

Ce récit réveilla les terreurs de la petite Sophie. Elle se représentait les yeux noirs du portrait à l'huile agrandis par la terreur, quand la méchante maîtresse vit tout à coup devant son lit ses humbles esclaves, venus pour faire justice et la tuer. Elle avait peur maintenant de la bonne face ronde de la servante chargée de la coucher, et se dévorait dans de longues insomnies, guettant les assassins. L'oncle Pierre lui était devenu un éternel sujet d'étonnement; elle ne concevait pas qu'on pût être comme tout le monde avec *cela* dans son passé, aller et venir en

paix, jouer avec les petites filles, se passionner pour des questions telles que le rétablissement de l'Amou-Daria dans son ancien lit. Dans une enfance qu'attristait déjà le manque de tendresse, la vision obsédante de la mort de la tante Nadèjde demeura longtemps la principale révélation sur les réalités russes. Ce fut parmi toutes ces ombres, dans ces glaces, que grandit Mme Kovalevsky.

II

Si jamais famille parut à l'abri des idées nouvelles, c'est celle-là. Palibino était un endroit perdu, un point isolé dans les vastes espaces de la campagne russe. Le facteur y venait une fois la semaine. Les bruits du monde n'y arrivaient qu'au bout de longtemps, par bouffées, comme le son porté par les vents, et y mouraient aussitôt, tant ce lieu était sourd, inhospitalier à tout ce qui n'était pas sa routine séculaire. Quelquefois, à table, on se disputait bruyamment à propos d'un article de journal ou d'une découverte scientifique; mais c'était uniquement pour tuer le temps, et sans penser un seul instant que la question en jeu, quelle qu'elle fût, pût jamais influer d'une manière quelconque sur l'existence d'un habitant de Palibino. Ils se sentaient tellement à part, au fond de leurs forêts, tellement étrangers au mouvement contemporain, que les événemens et les passions du reste du globe leur offraient tout juste le même genre d'intérêt que ce qui se passe dans la lune. Ils s'en amusaient un instant et les oubliaient, comme choses sans importance, puisqu'elles ne pouvaient jamais les toucher, ni de près, ni de loin. Nous parlons ici de la vieille génération, car la jeune, au contraire, guidée par un instinct plus juste, frémissait aux moindres échos répercutés dans ce désert. Elle entendait des bruits qui échappaient à tous les autres. Elle savait des nouvelles singulières, dont les gens graves n'avaient aucun soupçon et qui la jetaient dans de vives agitations: par exemple, que les enfans étaient maintenant brouillés avec leurs parens, dans toute la Russie, et qu'il ne pouvait en être autrement.

« On peut dire, écrit Mme Kovalevsky, que dans la période de temps comprise entre 1860 et 1870, toutes les classes intelligentes de la société russe ne furent occupées que d'une seule chose: la discorde domestique entre les vieux et les jeunes. Quelle est la famille noble à propos de laquelle on n'entendît pas faire toujours la même question, et répondre non moins invariablement: Les parens sont brouillés avec les enfans. Et jamais les querelles n'avaient été causées par des questions matérielles. Elles étaient

toujours nées, sans exception, de questions purement théoriques et d'un caractère abstrait : — « Ils n'étaient pas de la même opinion. » Rien de plus, et c'était assez pour que les enfans abandonnassent les parens, pour que les parens reniassent les enfans.

« Il régnait parmi ceux-ci, en particulier chez les filles, une véritable épidémie, consistant à fuir la maison paternelle. Dans notre voisinage immédiat, tout allait encore bien, grâce à Dieu; mais on commençait à entendre dire que, plus loin, la fille de tel ou tel propriétaire s'était sauvée pour aller étudier à l'étranger, ou pour se mettre dans les nihilistes à Pétersbourg. »

Cette rupture entre les deux générations n'était qu'un des symptômes du malaise dont souffrait alors la Russie, et dont il faut rappeler brièvement les causes.

La fin de la guerre d'Orient avait été suivie dans le grand empire slave d'une période de joyeuse attente et d'espoirs infinis, qu'on peut comparer, malgré toutes les différences, à l'état d'esprit de la France en 1789. Une explosion d'enthousiasme (1) saluait les réformes gigantesques qui allaient en finir, et pour toujours, avec tous les abus et toutes les injustices. Quelles seraient ces réformes, en dehors de l'abolition du servage, on n'en savait trop rien; aussi gardaient-elles la beauté des choses rêvées. Bien rares étaient les familles nobles que le vertige n'avait pas au moins effleurées; il fallait être le général Kroukovsky et habiter Palibino pour s'imaginer qu'il n'y avait rien de changé en Russie que le nom du souverain, et qu'Alexandre II continuait Nicolas. Tout le monde était libéral, tout le monde était humanitaire. Les salons russes offraient le même spectacle que les boudoirs parisiens à l'époque où nos belles dames se passionnaient pour les *Dialogues sur le commerce des bleds*, ou pour les réformes de Turgot. Les conversations frivoles en étaient bannies. On n'y parlait que science sociale, libre-échange, self-government local, pédagogie, et autres sujets aussi graves, très neufs pour le grand nombre des assistans; aussi y avait-il pas mal de rhétorique creuse dans toutes ces discussions, mais l'intention était excellente et le sentiment sincère. « C'est absolument un temps joyeux, » s'écriait un témoin. Beaucoup, rapporte un autre, en avaient « des larmes dans les yeux ». La classe des fonctionnaires comptait seule de nombreux récalcitrans; mais ils ne s'en vantaient pas, de peur des journaux, auxquels on avait lâché la bride.

Ce qui achevait de donner confiance, c'est que l'impulsion

(1) Pour toute cette partie, voir *la Russie*, par Mackenzie Wallace. — *Von Nicolaus I zu Alexander III* (Sans nom d'auteur. Leipzig). — *L'Empire des Tsars et les Russes*, par Anatole Leroy-Beaulieu.

libérale partait d'en haut, du trône même, et non d'en bas. Il semblait donc qu'on n'eût pas à redouter les chocs et les à-coups qui compromettent souvent les crises de cette nature. On avait compté sans la mauvaise volonté de la majorité du personnel gouvernemental. Alexandre II avait cru qu'il pourrait accomplir son œuvre généreuse en conservant les mêmes hommes, et il arriva ainsi que ceux qu'il employait à ses réformes en étaient presque tous adversaires. Il le constata dès le début, en voyant à l'œuvre le *comité supérieur* qu'il avait chargé de préparer la loi d'émancipation. Pour vaincre les résistances de ce comité, le tsar dut nommer une *commission impériale* qu'il lui superposa, et ce ne fut pas fini. — « Dans les séances du Conseil de l'empire de janvier et février 1861, qui furent décisives pour la loi d'émancipation, *six ministres* se rangèrent du côté de l'opposition, sans qu'aucun d'eux ait été mis en demeure de résigner ses fonctions (1). »

Il en fut de même pour la réorganisation de la justice et de l'instruction publique, pour la création des *zemstvos*, bref, pour l'ensemble des grandes réformes accomplies de 1861 à 1865. La moitié des ministres étaient hostiles aux lois qu'ils avaient à préparer ou à appliquer, et les fonctionnaires sous leurs ordres profitaient de cette désunion pour n'en faire qu'à leur tête. Selon qu'ils étaient libéraux ou réactionnaires, énergiques ou timides, on vivait en Russie, d'une ville à l'autre, sous les régimes les plus disparates : « Les uns procédaient suivant l'ancienne méthode, les autres suivant la nouvelle. Ici, l'administration se permettait l'arbitraire le plus criant, là, elle tremblait devant l'opinion publique (2). » Cette mosaïque de systèmes n'était même pas fixe. Dans une même ville, ce qui était permis aujourd'hui était défendu demain. L'administration russe ressemblait à la cour du roi Pétaud, « et cela dans un moment où une grande partie de la nation se trouvait déjà dans un état d'excitation fiévreuse », où « le public s'abandonnait à des espérances absolument sans bornes, obéissait aveuglément à une nuée de publicistes radicaux, et était bercé de l'illusion qu'il n'avait qu'à commander pour que ses désirs fussent satisfaits. » Le remède était beaucoup plus facile à prôner qu'à appliquer. On n'improvise pas du jour au lendemain un personnel gouvernemental et administratif, muni de principes entièrement nouveaux, pour un empire de la taille de la Russie. Mais ce décousu, ces tiraillemens, ce mélange de liberté et de bon plaisir, de faiblesse et de « folle sévérité », selon l'humeur

(1) *Von Nicolaus I zu Alexander III.*
(2) *Ibid.*

et le caprice des fonctionnaires, aigrirent les esprits et firent une nuée de mécontens. L'ancienne patience s'en était allée avec l'annonce des réformes; la perspective d'un changement avait rendu soudain intolérables des choses qu'on supportait auparavant sans songer à s'en plaindre.

Les réformes mêmes firent d'autres mécontens. L'abolition du servage avait causé des ruines innombrables, et toutes les nouvelles lois amenaient des déceptions. Il avait manqué à cette vaste entreprise un plan général, une logique (1); les réformes paraissaient à beaucoup incomplètes, à tous inefficaces. On avait cru naïvement aux panacées, et il fallait en rabattre. On avait demandé naïvement, qui l'abolition de la noblesse, qui la convocation des États-Généraux, et l'on en voulait au gouvernement de ne pas avoir donné l'impossible. Avec des autorités pleines de mauvaise volonté, les exagérations et les impatiences eurent vite fait d'amener des réactions brutales, et, de celles-ci aux menées révolutionnaires, il n'y eut qu'un saut. Alors la vieille génération, dégrisée, enraya; mais il n'était plus temps d'arrêter la jeunesse. Dès le début, celle-ci avait été beaucoup plus avancée, ainsi qu'il est de règle. Mme Kovalevsky nous a dit comment, de théorie en théorie, de discussion en discussion, on en était venu à se brouiller entre parens et enfans dans la plupart des familles. Tourguénef a peint cette scission dans un de ses chefs-d'œuvre, *Pères et Enfans*. Ce fut encore bien pis lorsqu'il se produisit un recul chez les parens. Le fossé qui séparait les deux générations devint gouffre. La jeunesse cultivée, que harcelaient d'autre part des fonctionnaires imprudens, déclara la guerre à l'ordre social tout entier, qu'elle accusait de l'avoir trompée, et ce furent les étudians, les élèves des séminaires, leurs sœurs, qui formèrent le noyau du parti nihiliste; les procès politiques l'ont surabondamment prouvé (2).

Cependant le général Kroukovsky vivait dans une sécurité parfaite. De ses trois enfans, sa fille aînée lui semblait seule en âge d'avoir une opinion, et Anna était la dernière personne de qui l'on eût pu craindre une idée sérieuse ou une résolution exigeant de l'énergie. C'était la femme slave des romans cosmopolites : impressionnable et fantasque, séduisante et mobile. Très blonde et très blanche, avec des yeux verdâtres et langoureux qui flambaient à

(1) *L'Empire des Tsars*, par Anatole Leroy-Beaulieu.

(2) La statistique a donné un illettré sur 100 parmi les révolutionnaires avérés. « Entre les conspirateurs, 80 p. 100 ont reçu une instruction supérieure ou secondaire, la plupart dans les écoles du gouvernement. Mêmes résultats pour les femmes. » (*L'Empire des Tsars.*)

chaque mot enthousiaste, elle était la grâce même, tout ce qu'on peut imaginer de plus charmant, de plus ondoyant, de plus féminin, et de plus frivole. Ses parens l'avaient élevée pour être une jeune personne brillante, et ils avaient réussi à souhait. Toute petite, elle avait eu de grands succès dans les bals d'enfans, et son père lui avait prédit qu'elle tournerait la tête à tous les grands-ducs. Anna, — de son petit nom Aniouta, — en avait accepté l'augure, et elle pleura beaucoup en se voyant enterrée à Palibino. Sa mère l'emmenait chaque hiver passer quelques semaines à Pétersbourg; mais la campagne ne lui en paraissait que plus triste au retour. Dans son ennui mortel, elle essaya de plusieurs « états d'âme », sans trouver la paix dans aucun.

A quinze ans, elle fut romantique. Elle lut autant de romans de chevalerie que don Quichotte, avec la même foi, et les mêmes résultats pour son bon sens. Il y avait à Palibino une tour délabrée et abandonnée. Aniouta s'y arrangea une chambre de princesse du moyen âge, tendue de vieilles tapisseries et ornée de trophées d'armes. Toute de blanc habillée, elle y passait ses journées à broder les armes de la famille, — celles de Mathias Corvin, — en guettant l'arrivée du beau chevalier qui la délivrerait des barbares; mais il ne venait que des Sancho Pança, déguisés en moujiks.

A seize ans, elle devint une penseuse en lisant un roman de Bulwer. C'était par un beau soir d'été. Sophie avait réussi à échapper à son Anglaise et était grimpée dans la tour pour voir ce que faisait sa grande sœur. Elle la trouva étendue sur le divan, les cheveux épars, le corps secoué par des sanglots. Aniouta venait de découvrir, en même temps, que le secret de la destinée humaine est impénétrable, et qu'il n'y aura pas de bonheur sur la terre tant qu'on n'aura pas percé ce mystère : « Je ne pleure pas sur moi, murmurait-elle d'une voix entrecoupée. Je pleure sur vous tous. Ne pas savoir ce qui nous attend, penser que nous ne le saurons jamais, jamais! oh! c'est affreux, affreux! » Ayant eu ces pensées profondes, elle se crut obligée de prendre un air triste et doux qui inspirait un grand respect à sa mère et à sa sœur; mais le général Kroukovsky ne fit qu'en rire.

A dix-sept ans, Aniouta oublia ses doutes torturans et voulut se faire actrice. Elle sentait que sa vie était là, et demeurait inconsolable parce que son père refusait de la laisser se donner à l'art. L'apparition dans ses forêts d'un représentant de la jeune génération vint fort à propos la distraire, et changer une fois de plus le cours de ses idées.

Le pope de la paroisse, le Père Philippe, avait un fils, voué au

sacerdoce dès l'heure de sa naissance, selon la coutume qui constituait alors le clergé russe en caste et assurait les cures aux fils ou aux gendres des titulaires. Alexis Philippovitch était un bon sujet, bien noté au séminaire, soumis et respectueux dans la maison paternelle. Pendant les vacances, le général Kroukovsky l'invitait à dîner aux fêtes de famille, et le jeune *popovitch* s'y tenait à sa place, au bas bout de la table, mangeant copieusement et ne disant mot. Il était le premier à sentir qu'il n'y avait rien de commun entre un barine et un rustre de son espèce, destiné à être un pope graisseux et besogneux, et à vivre la main tendue. Il n'avait du reste qu'à se regarder pour se rendre justice. C'était, dit Mme Kovalevsky, « un grand garçon dégingandé, avec un long cou aux veines saillantes et un visage blafard, encadré de quelques rares cheveux d'un jaune roux. Il avait de grosses mains rouges, avec de larges ongles qui n'étaient pas toujours propres. Ses intonations vulgaires auraient suffi pour déceler ses origines. »

Or il arriva qu'Alexis Philippovitch fut atteint au séminaire de la contagion des idées nouvelles. Elles en firent du jour au lendemain un autre homme, tranchant et arrogant, qui portait la tête haute et se croyait le droit d'élever la voix devant n'importe qui, fût-ce un descendant de Mathias Corvin. Son premier acte de révolte fut de refuser la main d'une fille de pope, qui lui apportait en dot l'une des meilleures paroisses du gouvernement de Vitebsk. Le second fut de jeter la soutane aux orties et de s'en aller à Pétersbourg suivre les cours de sciences naturelles à l'Université. Il eut beau crever de faim, il s'entêta dans sa folie, et, aux vacances, il annonça à sa famille atterrée que l'homme descend du singe et qu'il n'a pas d'âme, mais des mouvemens réflexes.

Le pauvre Père Philippe, épouvanté, l'aspergea vainement d'eau bénite. Alexis Philippovitch refusa d'aller à Palibino manger en parasite un bon dîner et mit le comble à ses égaremens en se présentant au château pour « faire visite au général », ce qui était le traiter d'égal à égal. M. Kroukovsky flaira un nihiliste sous ces manières indécentes et résolut de donner une leçon à ce jeune insolent. Il lui fit répondre par un laquais « qu'il ne recevait les solliciteurs que le matin, à telle heure ». « Dis à ton maître, répliqua Alexis du ton d'un Mirabeau, que je ne mettrai plus les pieds dans sa maison. »

Le général avait à peine eu le temps de digérer cette parole incroyable, qu'il eut une bien autre surprise. La porte de son cabinet s'ouvrit, et Aniouta entra précipitamment, les joues empourprées, la voix haletante d'émotion : « Papa, pourquoi as-tu

fait un affront à Alexis Philippovitch? C'est abominable, c'est indigne, d'insulter ainsi un homme comme il faut! » M. Kroukovsky, suffoqué, resta sans voix et sans mouvement, regardant sa fille avec de grands yeux. Il était impossible de s'abuser plus longtemps; la révolution était entrée dans sa maison.

Elle y fit des ravages foudroyans. Aniouta passa les semaines suivantes dans les bois. On disait dans le pays que le popovitch l'y attendait et que c'était « très drôle à voir ». La fille du barine marchait sans rien dire, la tête basse et les yeux en terre. Alexis Philippovitch l'accompagnait en pérorant et en gesticulant. De temps à autre, il tirait de sa poche un volume chiffonné et lui en lisait des passages. « Il avait l'air de lui donner une leçon, » racontait quelqu'un qui les avait rencontrés. Et il lui en donnait en effet. Le fils du Père Philippe enseignait le nihilisme à Mlle Kroukovsky, et l'on verra plus loin qu'il avait une bonne élève.

C'est ainsi qu'à Palibino, les enfans se brouillèrent avec les parens. Aniouta rentrait de ses conciliabules les poches bourrées de livres incendiaires et la révolte au cœur. Elle était agressive. Elle affichait son radicalisme et tenait tête à son père avec des paroles irritées. Ils en furent bientôt à ne plus se parler. Un dernier coup attendait le général Kroukovsky.

Aniouta avait alors dix-huit ans. Son père surprit une lettre qui lui était destinée, et faillit mourir sur la place, étouffé par la honte et le désespoir. Il apprenait à la fois que sa fille entretenait une correspondance secrète avec un ancien forçat, Fédor Dostoïevsky, l'auteur de *Crime et Châtiment*, qu'elle écrivait des nouvelles pour le journal de Dostoïevsky, et qu'on lui payait ses manuscrits. C'était complet; le déshonneur de la famille était un fait accompli. La découverte avait eu lieu une après-midi. Le général, frappé au cœur, s'enferma dans son cabinet. Il y avait grand bal, ce jour-là, à Palibino, mais le maître de la maison n'y parut point. Sa femme et sa fille s'échappaient de temps à autre du salon pour aller écouter à sa porte. On n'entendait aucun son, et ainsi finit la journée, ainsi passèrent la soirée et la nuit. Quand la dernière voiture se fut éloignée, M. Kroukovsky manda sa fille aînée, éclata en reproches véhémens et lui prédit une fin ignominieuse, après quoi il semble avoir été brisé, sans force pour lutter davantage. A partir de cette catastrophe, on le voit toujours plier et céder. Il avait été aveugle, mais il était bien à plaindre. Autour de lui, sous son propre toit, croulaient toutes les idées, tous les sentimens, tous les préjugés qu'il était accoutumé à aimer et à respecter, dont il avait toujours vécu, et c'était son sang, sa belle Aniouta dont il était si fier, qui détruisait cet héritage sacré, sous l'empire d'une

fureur incompréhensible. Sa fille était journaliste et démagogue : il y avait de quoi écraser un homme pour qui les mots honneur et correction étaient synonymes.

Son malheur ne s'arrêta pas là. Pendant qu'il se tourmentait de l'avenir d'Aniouta, sa seconde fille grandissait, quoiqu'il ne s'en aperçût point. A dix-sept ans, Sophie Kroukovsky aurait paru inquiétante à des parens tant soit peu clairvoyans. Toute sa personne n'était qu'énigmes et contradictions. Un petit corps maigrelet et des cheveux courts lui donnaient l'air d'une gamine de quatorze ans. Sa physionomie naïve reflétait avec mobilité les joies et les peines d'une fillette très impressionnable, demeurée incapable, malgré l'abandon où on l'avait laissée, de supporter une parole sévère de la part de ceux qu'elle aimait. Mais dans ce visage enfantin brûlaient deux yeux noirs dont le regard puissant n'était pas de son âge, à peine de son sexe; il était trop chargé de pensée, trop perçant d'intelligence. Sa conduite offrait les mêmes anomalies que sa personne. Sophie Kroukovsky était timide et craintive, elle tremblait de faire de la peine, jusqu'au moment où elle avait décidé en elle-même qu'elle voulait ceci ou cela. Sa résolution prise, rien ne l'arrêtait : « Elle était capable, dit sa biographe (1), de fouler aux pieds toutes les relations et de blesser de sang-froid ceux qu'elle accablait, la minute d'avant, des protestations d'attachement les plus chaudes. Cela provenait de l'intensité de ses désirs, qui prenaient toujours chez elle les proportions de véritables passions... Lorsqu'une fois elle s'était proposé un but, elle y tendait avec une intensité maladive, prête à périr en cas d'insuccès. » Le but atteint, elle redevenait jusqu'à nouvel ordre l'enfant sensible et concentrée qui avait tant pleuré jadis d'être la « pas-aimée ».

En somme, une nature impulsive, rebelle à la discipline. Il y avait plusieurs années que la timide Sophie, à force de scènes, avait contraint sa gouvernante anglaise à s'en aller. Elle avait vécu depuis sous l'influence des prédications nihilistes d'Aniouta, qui flattaient son horreur instinctive pour les sentiers battus. Je ne vois nulle part que Mme Kovalevsky se soit jamais occupée de politique, mais elle fut séduite par un ensemble d'idées qui lui faisaient un devoir de se séparer d'une société routinière, dont les conventions et les préjugés entravaient les plans d'avenir qu'elle

(1) *Sophie Kovalevsky, Souvenirs*, par Mme A. C. Edgren-Leffler, duchesse de Cajanello. Nous citons la traduction russe. La duchesse de Cajanello, Suédoise d'origine et écrivain distingué, a été l'amie intime et la confidente de Mme Kovalevsky pendant la dernière période de sa vie. Nous ferons de nombreux emprunts au charmant volume qu'elle lui a consacré.

commençait à entrevoir. Son père la regardait encore comme une petite fille, et la mettait dans le coin lorsqu'elle n'avait pas été sage, qu'elle était prête à faire pis qu'Aniouta, le jour où les tyrannies sociales et la volonté de ses parens se trouveraient en opposition avec un de ses désirs.

Sur ces entrefaites, la famille Kroukovsky quitta la campagne pour aller passer un hiver à Pétersbourg. Je crois, sans en être sûr, que c'était à l'automne de 1867.

III

Le général Kroukovsky avait conduit ses filles dans la fournaise. La jeunesse féminine était alors en pleine révolte dans la Russie intelligente, et Pétersbourg était l'un des foyers de l'agitation. Nulle part les parens n'avaient échoué plus piteusement dans leurs efforts pour maintenir sous leur toit l'antique discipline.

La querelle était née de ce que la femme russe, sous l'influence de l'esprit nouveau, avait conçu un idéal de vie différent de celui que lui assignaient les vieux usages. De temps immémorial, on n'avait pensé en l'élevant qu'au mari à venir. Elle demanda tout à coup qu'on pensât aussi à elle-même. Il ne lui suffisait plus de posséder les grâces légères ou les capacités domestiques de sa mère et de sa grand'mère ; elle réclamait impérieusement les moyens de développer son intelligence et de fortifier son individualité. Inutile de lui objecter que la Russie n'était pas outillée pour l'instruction supérieure de son sexe. Elle avait sa réponse toute prête et sommait les siens de la laisser partir pour une université étrangère.

Il faut lui rendre cette justice, qu'elle n'agissait point sous une impulsion d'égoïsme, par tendresse ou admiration pour elle-même. Le mouvement féministe russe d'il y a un quart de siècle est le plus généreux qu'on ait encore vu. On y faisait étonnamment bon marché de son propre bonheur. Il allait de soi aux yeux de ces jeunes filles que l'individu doit se sacrifier aux intérêts supérieurs de la patrie et de l'humanité. Elles ne réclamaient qu'un seul droit, celui d'élargir le cercle de leur dévouement et de servir leur peuple, au lieu de confiner leur activité dans l'intérieur d'une famille : — « Apprendre, s'occuper, doubler ses forces afin de les mettre ensuite au service de la patrie, aimée par tous les Russes d'un amour si tendre et si enthousiaste ; aider le pays pendant la crise difficile qu'il traversait en passant des ténèbres à la lumière, de l'oppression à la liberté : telles étaient maintenant les aspirations de ces jeunes filles appartenant à la vieille noblesse

et dont les familles avaient travaillé depuis tant de générations à faire exclusivement des femmes du monde et des ménagères. »

Le but était noble, quoiqu'un peu vague ; mais convenait-il bien aux femmes ? Ce n'était pas l'avis de la vieille génération. Les parens traitaient ces grands projets de billevesées, ou de prétextes à courir les aventures. Ils sautaient en l'air quand leurs filles leur demandaient la permission de s'en aller toutes seules à Heidelberg ou à Berlin être des étudiantes en chambres garnies. Quelques-uns finissaient par céder, de guerre lasse. La majorité persistait à refuser. Alors les jeunes filles russes inventèrent le mariage fictif.

On cherchait un jeune homme dans les idées nouvelles, ce qui n'était point difficile à trouver. Après s'être entendue avec lui, la jeune fille le faisait agréer à sa famille et l'épousait. Il lui rendait le service de l'emmener de la maison paternelle. C'était tout. Le seuil franchi, chacun était libre de tirer de son côté. Il arrivait que le nouveau couple partait de compagnie pour l'Allemagne et que le mari installait sa femme dans une université avant de retourner à ses affaires ; mais c'étaient uniquement des soins et des attentions de bon camarade. Ainsi le voulaient des conventions que ces jeunes gens mettaient leur point d'honneur à respecter scrupuleusement.

L'invention fut trouvée admirable parmi cette jeunesse exaltée, et non pas seulement à cause de ses côtés pratiques. Le mariage fictif « conclu dans un dessein abstrait » leur paraissait beau en soi, d'un idéalisme raffiné et héroïque qui flattait leurs instincts. Il devint très populaire parmi les filles et les garçons des bonnes familles de Pétersbourg. « Les unions de cette espèce leur semblaient plus idéales que ces unions vulgaires et basses qui se forment entre jeunes gens pour la seule satisfaction de leurs passions sensuelles, autrement dit de leur égoïsme, et qu'on nomme mariages d'inclination. » Il n'est pas aisé de faire comprendre à des jeunes filles bien élevées, fussent-elles un brin nihilistes, toute la portée du mot de Pascal : Qui veut faire l'ange fait la bête. On compta par centaines, d'après Mme Kovalevsky, celles qui eurent recours à cet expédient pour échapper à leur famille et s'en aller seules par le monde, à la conquête de la science ou à la poursuite d'un rêve humanitaire.

Voilà dans quel milieu le général Kroukovsky avait jeté ses filles en arrivant de la campagne. De l'humeur qu'on leur connaît, elles étaient acquises d'avance au parti de la révolte. Ni l'une ni l'autre n'eut d'hésitation, et elles éprouvèrent des jouissances indicibles à découvrir un monde si nouveau, où les âmes étaient

embrasées et les esprits impétueux, où l'on remuait les idées avec une audace juvénile, où l'on était riche de forces et de désirs, ivre de confiance et d'enthousiasme, où l'on vivait enfin. Quelle différence avec Palibino !

Vingt ans après, quand les déceptions furent venues, Mme Kovalevsky aimait à se réfugier par la pensée dans les souvenirs de cet hiver radieux où elle avait eu son aurore intellectuelle. Elle peignait avec éloquence les joies sans mélange de l'initiation, avant les heurts douloureux de l'expérience. — « Oh, disait-elle, c'était un temps si heureux! Nous étions entraînés avec une telle force par les idées nouvelles qui se découvraient à nous, nous étions si profondément convaincus que l'état social d'alors ne pouvait pas durer longtemps, que nous voyions déjà poindre le temps nouveau, le temps de la liberté et des lumières universelles. Nous en rêvions, nous étions sûrs qu'il n'était pas loin, et la pensée que nous vivions déjà dans une communauté de pensée avec lui nous était plus douce qu'on ne peut le dire.

« Quand il arrivait à trois ou quatre d'entre nous de se rencontrer par hasard dans un salon, au milieu d'une société de gens plus âgés devant lesquels nous n'aurions pas osé dire tout haut nos pensées, il suffisait d'une allusion, d'un regard, d'un geste, pour nous comprendre et savoir que nous étions avec les nôtres, non avec des étrangers. Nous éprouvions alors un plaisir immense et mystérieux, inintelligible pour les autres, à sentir près de nous ce jeune homme, ou cette jeune fille, que nous n'avions jamais vus auparavant, avec qui nous n'avions échangé que quelques mots insignifians, mais que nous savions animés des mêmes idées et des mêmes espérances que nous, prêts comme nous à se sacrifier, et au même but. »

Le général Kroukovsky se doutait bien que sa fille aînée faisait de mauvaises connaissances. Il avait déjà été obligé de lui passer Dostoïevsky, à un précédent voyage avec sa mère, et aucun des amis de la famille n'a jamais oublié l'effet produit par l'auteur de *Crime et Châtiment* à une soirée donnée par Mme Kroukovsky. Quand on l'avait vu entrer dans le salon, empoté dans un habit noir qui le mettait au supplice, la barbe pas peignée et l'air courroucé, il n'y eut invité possédant quelque expérience de l'âme slave qui ne prédît un scandale. En effet, Dostoïevsky se conduisit d'une façon déplorable. Il était furieux d'avoir mis un habit, furieux de s'être fourvoyé parmi des gens du monde, chez lesquels il flairait un secret dédain pour sa face de moujik et ses manières frustes, et il avait décidé en lui-même que ces Excellences et leurs pimbêches de femmes le lui paieraient. Quand Mme Krou-

kovsky voulut le présenter, il poussa un grognement et tourna le dos. Il eut ensuite une tenue horrible avec la fille de la maison. On le croyait heureusement occupé à bouder, lorsqu'il éclata et fit d'une voix de tonnerre, avec des regards foudroyans, la sortie la plus extraordinaire contre les mariages d'argent. Cela commençait ainsi : « L'Évangile a-t-il été écrit pour les dames du monde ? » Les invités l'écoutaient avec stupeur. Mme Kroukovsky, au supplice, se promettait de lui faire sentir qu'on n'est pas à ce point homme des bois. Mais la belle Anna n'y attacha pas d'importance et continua à traiter Dostoïevsky en ami. Il n'y avait plus rien à espérer d'une jeune fille qu'une pareille épreuve n'avait pas dégoûtée de la démocratie. Son père en avait fait le sacrifice. Mais pour la cadette, le général n'était pas inquiet, Dieu soit loué ! Elle n'était encore qu'une enfant. Il fut péniblement surpris lorsque cette petite effarouchée, qu'un regard faisait rentrer sous terre, lui communiqua timidement l'intention d'aller faire ses études à une université étrangère. M. Kroukovsky ne vit là qu'un prétexte pour « sortir des bornes permises », se mit en fureur, et la question fut enterrée ; il s'en flattait du moins.

On ne saurait le blâmer, et sa fille n'avait pourtant pas tort. Sophie Kroukovsky avait des droits particuliers à secouer certaines conventions. Il n'y a pas de règle mondaine qui tienne quand le génie réclame de l'air et de l'espace, et la petite Sonia avait déjà donné des gages à la science. Sa vocation s'était éveillée à Palibino, dans une chambre dont les murs avaient été tapissés, faute de mieux, avec les pages d'un vieux traité de calcul différentiel. Mme Kovalevsky avait alors sept ans. A son âge, Pascal aurait compris, et refait ou complété la science. Elle ne comprit point, mais fut fascinée : — « Je me rappelle, dit-elle, que je passais tous les jours des heures entières devant cette muraille mystérieuse, m'efforçant de comprendre au moins quelques bouts de phrases et de retrouver l'ordre des feuillets. A force de longues contemplations, beaucoup de formules se gravèrent dans ma mémoire, et le texte même laissa des traces profondes dans mon cerveau, tout inintelligible qu'il fût pour moi sur l'instant. » Longtemps après, un ami de son père, ayant découvert je ne sais comment qu'elle avait le don des mathématiques, obtint qu'on lui donnât un maître. Elle en fut très vite au calcul différentiel, et tous les souvenirs du mur de Palibino se levèrent alors dans sa mémoire. Chaque mot du professeur était une illumination. Elle savait les formules par cœur, prévenait les explications : c'était une de ces vocations devant lesquelles il n'y a plus qu'à baisser pavillon. Le général Kroukovsky se hâta au contraire

de se mettre en travers, comprenant que cela devenait sérieux, et le pauvre homme, bien inconsciemment, bien involontairement, décida le malheur de sa fille en la réduisant aux résolutions désespérées.

Anna avait aussi demandé à faire des études à l'étranger et n'avait pas été mieux reçue. Elle tint conseil avec une amie nommée Inna, qui se trouvait dans la même situation, et il leur parut qu'il n'y avait de salut que dans un mariage fictif. Celle qui se dévouerait offrirait aux autres de les chaperonner pour un voyage d'agrément à l'étranger, et le tour serait joué.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Elles passèrent en revue les jeunes gens qui pouvaient convenir au rôle de mari pour rire, jetèrent leur dévolu sur un jeune professeur d'université qu'elles connaissaient à peine, et mirent leurs chapeaux pour aller le demander en mariage. Sophie trottait, par habitude, sur les talons de sa grande sœur.

Le jeune professeur ne cacha pas son étonnement en voyant entrer dans son cabinet trois jeunes personnes « qui n'appartenaient pas à son cercle de connaissances féminines ». Cependant il les reçut poliment, les fit asseoir, s'assit en face d'elles et attendit. Il y eut un silence embarrassé. C'était plus difficile à expliquer que ses visiteuses ne l'avaient cru.

Anna prit enfin la parole. D'un ton « absolument dégagé », elle demanda à leur hôte « s'il voudrait leur procurer la liberté au moyen d'un mariage fictif avec l'une d'elles », c'est-à-dire avec elle-même ou Inna; Sophie était trop enfant pour compter. « Le professeur se montra à la hauteur de la situation. Il leur répondit avec le plus grand sérieux et un sang-froid parfait qu'il n'avait pas la moindre envie d'accepter une position de ce genre. » On se salua avec cordialité et l'on se sépara.

Cet échec ne découragea point les deux amies. Elles résolurent de s'adresser à un étudiant nommé Vladimir Kovalevsky, et de mettre moins de solennité dans la demande en mariage. Anna attendit le hasard d'une rencontre avec Vladimir pour lui poser la question, incidemment, au cours de la conversation. Il répliqua que ce serait avec infiniment de plaisir, à une seule condition : il ne voulait épouser ni Anna, ni Inna; il voulait la petite, Sophie l'ébouriffée. C'était mauvais signe; un mari fictif ne doit pas avoir de préférences. C'était en outre une grande complication à cause de l'extrême jeunesse de Sophie; il était certain que le général Kroukovsky les enverrait tous promener.

On vit alors ce qu'il se cachait d'énergie, de ténacité, je dirai presque de dureté, sous les airs épeurés de cette sensitive. Sophie

était décidée à conquérir sa liberté, coûte que coûte, et une existence purement intellectuelle lui paraissait son fait. Elle avait conclu de ses expériences d'enfant qu'elle ne serait jamais aimée et s'imaginait en avoir pris son parti; elle se persuadait que la sécheresse des siens l'avait gagnée. De la meilleure foi du monde, elle effaça la vie du cœur de son programme d'avenir, et se condamna à être le phénomène peu enviable qu'on appelle la femme cérébrale, parce qu'il n'y a plus en elle que de la pensée, ou des apparences de pensée. Pauvre créature passionnée, de toutes celles de son sexe l'une des plus incapables de tromper la nature, elle s'arrangea en imagination une existence où les mathématiques seraient ses seules amours, les x et les formules sa seule famille, et elle se mit en devoir de renverser tous les obstacles qui lui barraient l'entrée de ce paradis.

Ainsi qu'on s'y était attendu, le général Kroukovsky refusa son consentement avec indignation. Dans sa colère, il ordonna de faire les malles au plus vite pour emmener ses filles de ce Pétersbourg où elles devenaient folles, et apprit alors à connaître la petite Sophie. Vladimir Kovalevsky représentait la délivrance; elle s'arrangea pour avoir Vladimir. Le coup de théâtre qu'elle imagina pour se l'assurer n'était pas neuf. A parler franc, il n'était pas non plus de bon goût. Elle avait dû l'emprunter à l'un des innombrables romans de la bibliothèque de Palibino, qui avaient beaucoup contribué à mettre à l'envers les cervelles des filles de la maison. Aucune lecture ne pouvait leur être plus néfaste, avec leurs idées et leurs projets; une femme émancipée qui est romanesque est perdue.

Sophie choisit le jour où ses parens donnaient un grand dîner à leur famille pour disparaître à la tombée de la nuit. Elle avait laissé sur une table la lettre classique, qui fut remise à son père devant tous les invités : « Papa, pardonne-moi, je suis chez Vladimir. Je te prie de ne plus t'opposer à mon mariage avec lui. » Le général balbutia quelques mots d'excuse et sortit. Il rentra au dessert, suivi de sa fille et du jeune Kovalevsky : « Permettez-moi de vous présenter le fiancé de ma fille Sophie. » On les maria, et ils partirent pour l'Allemagne au mois d'octobre 1868.

L'histoire est déplaisante. Il ne faudrait pourtant pas être trop sévère pour une honnête petite fille dont il avait plu à la nature de faire une mathématicienne et une romantique. C'étaient deux raisons pour une de voir les choses sous un angle particulier. Mme Kovalevsky, qui avait fait dans son enfance beaucoup de vers très boursouflés, disait d'elle-même en racontant son équipée chez Vladimir : « Elle avait le sentiment d'être l'héroïne d'un début de roman, elle, la petite Sonia, — l'héroïne d'un roman d'un tout autre

genre que ces banals romans d'amour dont notre littérature est pleine et qu'elle méprisait de toute son âme. » Ce langage est celui d'une personne dangereusement imaginative, emportée par la passion de l'extraordinaire avec une furie qui lui mérite un peu d'indulgence. Soit dit en passant, il est curieux que si peu de femmes, même parmi celles qui se destinent à formuler la théorie des fonctions potentielles, échappent au désir d'être les héroïnes d'un roman quelconque. Molière l'avait remarqué lorsqu'il fit Armande.

On tiendra compte aussi à Mme Kovalevsky de la crise violente et périlleuse que traverse depuis tantôt un demi-siècle la femme chrétienne. Sa fonction dans la société n'avait pas varié pendant dix-huit cents ans. D'une manière générale, et en négligeant les fluctuations passagères, sa position avait toujours été en s'améliorant; la femme avait gagné en considération, en influence, en liberté; mais sa fonction sociale était demeurée immuable : elle consistait exclusivement à être épouse et mère.

Cela ne suffit plus à nos filles. Je ne veux pas examiner ici leurs raisons, et si de nouvelles conditions économiques, des mœurs différentes leur imposaient d'élargir leurs horizons. Je me borne à constater qu'elles travaillent à se faire dans la société moderne une place autre que l'ancienne; non pas plus haute, — c'est impossible, — mais ayant, pour ainsi dire, plus de portes ouvertes sur le champ de l'activité humaine. La science leur assure qu'elles peuvent conquérir de nouveaux domaines, que la nature le leur permet. Puisse la science ne pas se tromper, car elle ajouterait alors une grande ruine à toutes celles que nos âmes lui ont déjà dues dans notre siècle. Quoi qu'il en soit, une pareille révolution ne va pas sans de longs tâtonnemens et beaucoup d'erreurs, surtout quand le but à atteindre n'est pas nettement dessiné. La femme d'aujourd'hui ne sait pas, en somme, où elle va, ce que sera cette fonction nouvelle qu'elle ambitionne et qui nécessitera tout d'abord un autre idéal de famille. Elle entrevoit un avenir plus brillant, plus varié, et un allégement de souffrances pour les isolées, réduites à combattre seules dans la lutte pour l'existence. Le reste est encore obscur. Quel qu'il puisse être, si l'objet de la créature doit être l'épanouissement de tout ce qu'il y a de plus noble et de meilleur en elle, fût-ce parfois aux dépens de son bonheur, rien n'égalera jamais la femme que nous avions due au christianisme, modèle admirable qui a été depuis tant de siècles l'une des forces de la société civilisée, en même temps que son honneur et sa plus grande douceur.

Mme Kovalevsky fut de celles qui cherchèrent en tâtonnant la voie nouvelle et qui se trompèrent. Elle l'a payé assez cher pour qu'on lui pardonne une escapade romanesque sans autres consé-

quences que d'avoir passé une heure fort ennuyeuse, Vladimir et elle, à attendre, chacun sur une chaise, l'arrivée du général Kroukovsky.

IV

Le jeune couple s'était établi à Heidelberg et suivait les cours de l'université. Monsieur étudiait la géologie, Madame les mathématiques, et tous les deux réussissaient dans leurs travaux, quoique inégalement. Il ne fut bientôt bruit parmi les professeurs que des facultés éclatantes de cette petite étrangère modeste et silencieuse. Vladimir Kovalevsky était plutôt un laborieux, et il était souvent dérangé. C'était lui qui s'occupait du ménage, qui faisait les courses et les commissions, achetait les robes de sa femme et en discutait la façon avec la couturière. Il faut bien que ces choses-là se fassent et que quelqu'un s'en charge. Quand ce n'est pas l'un, c'est l'autre; voilà tout. Vladimir l'avait compris ainsi, et s'était laissé réduire en esclavage de la meilleure grâce du monde. Sa camarade le payait en amitié. Une autre étudiante russe, également convertie à la femme intellectuelle et aux mariages fictifs, vivait en tiers avec eux et les admirait infiniment. Elle leur a décerné pour ces premiers mois un certificat de bonne conduite, imprimé tout au long dans la biographie de Mme Kovalevsky, qui est l'un des documens les plus étonnans qu'on puisse lire. Quand les jeunes filles russes sont dans le faux, elles n'y sont pas à demi : « — Son jeune mari l'aimait alors d'une affection absolument idéale, sans le moindre alliage de sensualité. Elle semblait avoir pour lui une tendresse de la même nature. L'un et l'autre avaient l'air encore étrangers à cette passion basse, maladive, qu'on nomme ordinairement du nom d'amour. »

A la grande surprise de l'amie, Mme Kovalevsky soupirait plus tard en songeant au passé : « — Sonia me semblait alors si heureuse, et, de plus, d'un bonheur reposant sur des assises si neuves! Néanmoins, lorsqu'il lui arrivait dans la suite de parler de sa jeunesse, elle ne s'en souvenait qu'avec une profonde amertume, comme si la jeunesse, pour elle, avait brillé inutilement!... Quand je pense à tout cela, il me semble que Sophie n'avait pas sujet de se plaindre : sa jeunesse avait été remplie des sentimens et des aspirations les plus nobles et, à côté d'elle, la main dans la main, vivait un homme qui l'aimait tendrement, d'une passion discrète. C'est la seule année où j'aie souvenir d'avoir vu Sophie heureuse. Dès l'année suivante, ce fut tout autre chose. » Ils jouaient au petit mari et à la petite femme, en vrais enfans qu'ils étaient. L'arrivée d'Anna et d'Inna, qui avaient obtenu de les rejoindre, inter-

rompit le jeu et gâta tout. Vladimir déménagea pour faire de la place aux survenantes, et eut l'imprudence de n'en pas témoigner assez de regret. Le mariage fictif avait été une abominable duperie en ce qui le concernait. Il n'était pas fâché de pouvoir enfin travailler en paix, et, comme c'était un garçon candide, qui vivait sur la foi des traités, il crut être dans son droit en ne s'affligeant pas outre mesure de ce que l'heure était venue de reprendre mutuellement leur liberté, selon qu'il avait toujours été convenu entre eux. Il apprit bien vite à connaître l'étendue de sa naïveté. Sophie lui fit un grief de se passer d'elle si facilement : « — Pourvu qu'il ait son livre et un verre de thé, répétait-elle amèrement, il est parfaitement content! » Un peu plus, elle lui aurait dit comme dans la comédie : « — Tu me lâches. » Elle se déclara jalouse de la géologie et la traita en rivale. Elle venait s'installer chez Vladimir pendant des journées entières, et il fallait s'occuper d'elle du matin au soir, la promener, faire ses commissions, la conduire au théâtre, être toujours à ses ordres, toujours prêt à quitter son travail sur un signe et pour un caprice. Vladimir perdit ses dernières illusions ; le métier de mari pour rire n'était pas une sinécure, ainsi qu'il se l'était figuré dans sa simplicité.

Il cédait pour avoir la paix, exactement comme dans un ménage sérieux, et il avait alors affaire à Anna et Inna, qui lui reprochaient de manquer au traité en tolérant les familiarités de Sophie. — « Du moment, disaient-elles, que c'est un mariage fictif, il ne convient pas que Kovalevsky donne un caractère trop intime à ses relations avec Sonia. » Elles lui faisaient sentir qu'il était de trop et le renvoyaient à ses cahiers. Sophie courait le relancer, et c'était à en perdre la tête entre toutes ces femmes.

S'il avait été plus grand psychologue, la conduite de Sophie lui aurait semblé toute naturelle, et les choses se seraient peut-être arrangées. Il n'était pas psychologue. Il se destinait à être paléontologue, et ne se chargeait d'expliquer que les êtres enterrés depuis plusieurs milliers d'années. Les vivans n'étaient pas son fait, et il leur préférait ses livres. — « Jamais il ne sentait le besoin de distractions, » rapporte l'étudiante russe déjà citée, et elle ajoute que « cette particularité de son caractère blessait Sonia, » la sensible Sonia aux délicieuses inconséquences de femme aimante, qui aurait voulu être tout pour lui et qui se montrait impérieuse et exigeante comme si elle en avait eu le droit; qui s'attachait à lui parce qu'elle « éprouvait un besoin insurmontable de tendresse et d'intimité, » et qui ne pouvait s'empêcher de lui rendre la vie impossible parce qu'ils étaient dans le faux et dans le mensonge.

Elle fit si bien que M. Kovalevsky, à bout de forces et de pa-

tience, s'enfuit à Iéna. Il ne cessa pourtant point de s'occuper de l'étrange créature à laquelle l'unissait un lien si singulier, et qui ne lui était, malgré tout, rien moins qu'indifférente. Il venait la voir, et son arrivée ramenait le sourire sur le visage mélancolique et morne de la pauvre Sonia. Joie éphémère à laquelle succédaient promptement les malentendus et les querelles. Vladimir repartait, et elle retombait dans une tristesse invincible. — « Rien ne lui faisait plus plaisir. Tout la laissait indifférente. » Le souvenir de la petite « pas-aimée » lui était revenu avec force, pour ne plus la quitter jusqu'à sa mort, et sa plainte éternelle, connue seulement de deux ou trois confidentes, était celle-ci : — « Personne ne m'a jamais véritablement aimée. » On lui objectait le dévouement dont son mari lui avait donné tant de preuves, mais elle répondait invariablement : — « Il ne m'aimait que lorsque j'étais à ses côtés. Il a toujours très bien su se passer de moi. »

Elle souffrait aussi de se sentir en dehors de la règle sociale, dans une situation où rien n'était franc, où l'absence et la présence de M. Kovalevsky étonnaient également le public; l'un de ses professeurs a raconté qu'ayant rencontré chez elle son mari, « elle le lui avait présenté comme un parent. » Elle souffrait d'être sans guide et sans appui, condamnée par le plus ironique des hasards à inaugurer le règne de la femme indépendante et virile, alors qu'elle était risible de timidité et d'incapacité pratique. De quelque côté qu'elle l'envisageât, l'expérience était bien manquée. Pourquoi, dira-t-on, ne pas y renoncer? Pour deux raisons. Elle avait emporté de Russie, du milieu troublé où s'était développée son adolescence, un goût malsain pour ce qui n'était pas dans l'ordre naturel des choses; il lui plaisait d'avoir à inventer des sentimens nouveaux pour répondre à des relations nouvelles. D'autre part, elle avait une personnalité trop puissante, trop envahissante, pour s'arranger d'un époux véritable et des échanges de bons procédés que suppose la vie conjugale. — « Elle voulait toujours recevoir, jamais donner, » disent ses amies. L'isolement fut la conséquence forcée de sa supériorité.

Elle s'était transportée et fixée à Berlin à l'automne de 1870. Elle demanda à la science d'endormir son ennui, et le don qui était en elle se manifesta dans sa splendeur, forçant les sympathies des professeurs allemands, qui n'ont jamais eu grande tendresse pour les femmes à aspirations intellectuelles. Ils se défiaient, jusqu'au moment où elle démontrait devant eux un problème de hautes mathématiques. Alors elle commençait à les intéresser. D'abord tremblante et honteuse, elle s'animait, et elle avait des solutions dont aucun autre élève n'égalait l'élégance et la sûreté. Son visage enfantin rougissait de plaisir, ses yeux brillaient :

c'était vraiment l'artiste dans la joie de la création. Elle achevait de désarmer les préventions par sa simplicité et son existence de bénédictin. Elle était estimée, admirée, et de larges horizons, entièrement neufs pour son sexe, s'ouvraient devant elle. Cependant, sauf dans de courts instans de triomphe, son travail ne l'amusait pas. Il la fatiguait sans remplir le vide insupportable de ses heures. « On voyait déjà poindre chez elle, dit sa biographe, cette soif de vivre qui l'a positivement dévorée dans la suite. Elle n'avait au fond absolument rien du bas-bleu qu'elle semblait être pour quiconque la jugeait d'après son genre de vie. » La « soif de vivre » ne s'apaise pas avec des x, pas plus dans un sexe que dans l'autre, et Mme Kovalevsky s'en apercevait.

Sa sœur lui offrait un autre exemple des périls qui attendent toujours les avant-gardes. Anna concevait l'émancipation féminine d'une façon beaucoup plus radicale que Sophie, et elle était faite pour le rôle d'éclaireur. Rien ne l'arrêtait et elle ne s'embarrassait de rien. Quelques mois de séjour à Heidelberg contentèrent, et au delà, sa grande soif d'instruction. Elle avait bien affaire des professeurs allemands et de leurs bouquins! Elle voulait écrire des romans; il lui fallait « apprendre la vie » et tout ce qui ne se trouve pas dans les livres. Sans prévenir ses parens, sans leur donner son adresse, elle partit pour Paris, où elle découvrit sans peine un professeur de passion, éloquent, paraît-il. Pour désintéressé, c'est une autre question. Il était Français, se nommait J... et a joué un rôle dans la Commune. Le siège de Paris les surprit en plein roman. A peine le blocus était-il ouvert que Mme Kovalevsky accourait, escortée du fidèle Vladimir : il était trop tard pour sauver la pauvre Anna.

Une nuit, pendant la Commune, elles veillaient ensemble dans un hôpital. Les Versaillais bombardaient Paris, et l'on apportait à chaque instant des blessés. Parmi les infirmières se trouvaient d'autres jeunes filles russes, et toutes se reconnurent pour s'être rencontrées autrefois dans le monde à Saint-Pétersbourg. Tout en allant et venant, elles s'interrogaient à demi-voix : qu'étaient-elles devenues? comment se trouvaient-elles là? Que d'épaves! La vue des autres réveillant les souvenirs du passé, « le présent leur parut un songe. »

Quelques jours plus tard, le général Kroukovsky fut informé par une même lettre qu'il était indispensable qu'un certain communard appelé J... devînt son gendre, et que ce gendre nécessaire était en grand danger d'être fusillé. On nous assure, et nous le croyons sans peine, « qu'il reçut encore un grand coup en apprenant comment sa fille aînée, dont la conduite était en opposition absolue avec ses idées et ses principes, avait disposé de son sort. »

Cependant ses enfans n'avaient pas travaillé en vain à refaire son éducation. Il prit les choses « avec beaucoup de douceur, » monta en chemin de fer, et parut devant la coupable sans la moindre trace des allures de justicier qui lui étaient naturelles au temps où il croyait à son autorité de père de famille et à l'infaillibilité de la vieille morale. Sa conduite envers Anna fut « très délicate ». Le jeune J... attendait en prison le peloton d'exécution. Sur la prière du vieux général, Thiers consentit à le laisser évader, et c'est ainsi qu'en 1874, vers l'automne, la famille Kroukovsky put se trouver réunie de nouveau à Palibino et dresser le bilan des dix dernières années, depuis l'heure où l'esprit nouveau avait soufflé sur la vénérable maison seigneuriale, héritage des ancêtres, et balayé le passé, tout le passé, le bon avec le mauvais et avec l'indifférent.

Ils y consacrèrent les longues soirées d'hiver autour du samovar, et se trouvèrent devant des résultats tellement absurdes, que c'était à en rire ou à en pleurer. Anna, devenue bourgeoisement Mme J..., avouait qu'elle en avait assez des sensations rares et des émotions violentes. Elle en avait eu plus qu'elle n'en demandait, plus que ses forces n'en pouvaient supporter, et elle était maintenant une femme très lasse, guérie du goût des « orages tumultueux ». C'était en quelque sorte s'avouer vaincue. Pour comble d'humiliation, elle était dévorée par « cette passion basse, maladive, qu'on nomme communément amour, » et à laquelle ses vingt ans avaient jeté jadis un défi superbe. Anna raffolait de son mari et en était atrocement jalouse. Lui, cependant, enfoncé dans un grand fauteuil, et l'air non moins las, écoutait les conversations avec une expression sarcastique. Ils sont tous les deux morts jeunes.

Sophie revenait d'Allemagne, d'où elle rapportait un diplôme de docteur en philosophie. L'Université de Gœttingue le lui avait décerné pour une thèse *Sur la théorie des équations aux différences partielles*. Mme Kovalevsky avait présenté en même temps à la Faculté deux mémoires, l'un *Sur la réduction d'une certaine classe d'intégrales abéliennes du 3e degré à des intégrales elliptiques;* l'autre intitulé : *Additions, avec remarques, aux recherches de Laplace sur la constitution de l'anneau de Saturne*. Weierstrass, qui avait été son maître à Berlin, faisait un cas extrême de ces différens travaux, auxquels il attribuait une grande valeur scientifique. Son élève ne rentra pourtant point en triomphatrice au foyer des aïeux, mais en oiseau battu de la tempête. Elle n'en pouvait plus, de corps et d'esprit. Elle était rassasiée de science, et déçue. Tandis que le bruit de sa gloire allait éveiller l'ambition dans les cœurs féminins, l'objet de tant d'envie passait ses journées

à jouer aux cartes, à lire des romans et à tâcher de ne point penser.

Son père était le plus changé de tous. Il avait renoncé à la lutte, et « écoutait avec une patience contre nature les discours radicaux de sa fille la communarde sur la destruction de la société, ou les aperçus matérialistes de son autre fille la mathématicienne. »

Il sentait bien qu'aux yeux de cette jeunesse avancée, le vieux général Kroukovsky, avec ses préjugés surannés et ses traditions autoritaires, était un débris d'un autre âge, un fantoche qui n'avait le droit de survivre qu'à la condition de ne pas être gênant. Il évitait donc de gêner, et, s'il n'a pas trouvé, en comparant la famille russe d'autrefois aux ménages de ses filles, que les nouveaux échantillons fussent encourageans, personne n'en a eu la confidence : « Il avait compris que personne n'a le droit de s'arroger sur les pensées et les sentimens des autres, ceux-ci fussent-ils vos enfans, l'autorité dont il avait tant abusé au temps passé. » La mort secourable lui évita d'épuiser sa patience. Elle vint subitement détourner son attention vers des problèmes moins transitoires que la constitution d'une société humaine ou les diverses formes du mariage.

Sa disparition mit fin à la réunion de famille de Palibino. On se dispersa, et l'angoisse de l'isolement se raviva douloureusement chez Mme Kovalevsky. Elle entreprit de refaire sa vie, et n'aboutit qu'à faire tourner la comédie en drame.

V

Elle proposa à M. Kovalesvky d'en finir avec la fiction. Il y consentit; sa complaisance était inépuisable. L'essai fut loyal des deux parts, ainsi qu'il convenait entre honnêtes gens, et malheureux des deux parts. Il était trop tard. La naissance d'un enfant ne put effacer le passé. On ne s'exerce pas impunément pendant des années aux situations fausses et aux sentimens faux; quelque chose en demeure, qui s'attache aux actions les plus droites et les vicie lamentablement. D'après les détails dans lesquels entre Mme Edgren-Leffler, les nouveaux époux ne parvinrent pas à se défaire de l'impression que les fils qui les attachaient l'un à l'autre étaient artificiels. Ils ne se prirent pas assez au sérieux. Après des catastrophes, des scènes, des reproches, le train d'Allemagne emmena une jeune femme dont les sanglots faisaient pitié. Seule et désespérée, Mme Kovalevsky fuyait la faillite de ses espérances, tandis que Vladimir, qui n'était pas né pour les drames, devenait fou de toutes ces aventures et marchait à une fin tragique.

Sa femme apprit à Paris qu'il avait liquidé brutalement par la mort une série d'expériences par trop romantiques pour des êtres en chair et en os. Elle en fut gravement malade d'émotion et de remords. Rendue à la vie, elle somma la science de la dédommager des sacrifices qu'elle lui avait faits.

Alors se déroula une carrière sans précédens dans les fastes de son sexe. En 1883, Mme Kovalevsky publiait un travail sur la réfraction de la lumière dans les milieux cristallins (1). La même année, elle était appelée en Suède sur l'initiative de M. Mittag-Leffler, professeur de mathématiques à l'Université de Stockholm, pour y être son « docent » et enseigner auprès de lui. Arrivée en décembre, elle débuta par un cours sur la théorie des équations aux dérivées partielles, dont le succès lui valut une chaire d'analyse supérieure à l'Université. Elle avait le don de s'emparer de son auditoire par la contagion de la passion. Elle enseignait les mathématiques comme d'autres prêchent, avec foi et enthousiasme, persuadée qu'une bonne « doctrine » scientifique aide à résoudre les problèmes essentiels de la vie. Il n'est pas commun de se faire un apostolat de l'explication des fonctions abéliennes ou elliptiques. Sophie Kovalevsky, professeur, a laissé de vifs souvenirs à ceux qui l'ont entendue. « Constamment et avec une joie manifeste, dit M. Mittag-Leffler, elle communiquait l'extraordinaire richesse de son savoir et les profonds aperçus de son esprit divinateur à ceux de ses élèves qui montraient seulement la force et le vouloir de puiser à cette source... Plus que les autres sciences, les mathématiques exigent de ceux qui sont appelés à augmenter par de nouvelles conquêtes le domaine du savoir, une imagination puissante. La clarté de la pensée n'a jamais, à elle seule, fait de découvertes. La meilleure œuvre du mathématicien est de l'art, un art élevé, parfait, hardi comme les rêves les plus secrets de l'imagination, clair et limpide comme la pensée abstraite (2). » Cela revient à dire qu'il y a un poète dans un Lagrange et un Laplace, idée qui se vérifie avec éclat dans le cas de Mme Kovalevsky. Quand nous n'aurions pas les fragmens littéraires publiés de son vivant ou trouvés après sa mort dans ses papiers, elle n'a jamais cessé de rendre hommage par sa conduite à la puissance tyrannique des grandes imaginations.

En 1886, l'Académie des sciences de Paris proposa pour sujet du prix Bordin, à décerner en 1888, la question que voici : « Perfectionner en un point important la théorie du mouvement d'un corps solide. » Deux ans plus tard, M. Darboux s'exprimait

(1) Stockholm, *Acta mathematica*.

(2) *Acta mathematica*. Notice biographique sur Sophie Kovalevsky. L'original est en français.

en ces termes dans son rapport sur le prix Bordin : « A l'unanimité, la commission décerne le prix au Mémoire inscrit sous le n° 2 et portant la devise : *Dis ce que tu sais, fais ce que dois, advienne que pourra.* Ce remarquable travail contient la découverte d'un cas nouveau dans lequel on peut intégrer les équations différentielles du mouvement d'un corps pesant, fixé par un de ses points. L'auteur ne s'est pas contenté d'ajouter ainsi un résultat du plus haut intérêt à ceux qui nous ont été transmis sur ce sujet par Euler et Lagrange : il a fait de la découverte que nous lui devons une étude approfondie, dans laquelle sont employées toutes les ressources de la théorie moderne des fonctions. Les propriétés des fonctions à deux variables indépendantes permettent de donner la solution complète sous la forme la plus précise et la plus élégante; et l'on a ainsi un nouvel et mémorable exemple d'un problème de mécanique dans lequel interviennent ces fonctions transcendantes, dont les applications avaient été bornées jusqu'ici à l'analyse pure ou à la géométrie. »

On ouvrit le pli cacheté joint au Mémoire n° 2, et le président proclama le nom de Mme Sophie Kovalevsky.

La séance publique où furent décernées les récompenses eut lieu le 24 décembre 1888. M. Janssen, président, porta la parole : « Messieurs, dit-il, parmi les couronnes que nous allons donner, il en est une, des plus belles et des plus difficiles à obtenir, qui sera posée sur un front féminin. Mme Kovalevsky a remporté cette année le grand prix des Sciences mathématiques. Nos confrères de la section de géométrie, après examen du Mémoire présenté au concours, ont reconnu dans ce travail, non seulement la preuve d'un savoir étendu et profond, mais encore la marque d'un grand esprit d'invention (1). »

L'héroïne du jour était dans la salle, le cœur enflé d'un juste orgueil. Elle marchait sur les nuages, dans ce Paris amoureux de toutes les supériorités, hospitalier à toutes les gloires, qui saluait en elle l'une des reines de l'intelligence. Fêtée, entourée d'hommages, elle n'était pas plus insensible que ne l'aurait été un homme aux complimens et aux toasts.

Sa réputation était européenne. Dans ses voyages, on la recevait avec presque autant d'honneur qu'une tragédienne ou une danseuse à la mode. Helsingfors, Christiania, Pétersbourg, lui ont fait des réceptions glorieuses. Les premiers savans du monde l'ont

(1) On a encore de Mme Kovalevsky : *Sur une propriété du système d'équations différentielles qui définit la rotation d'un corps solide autour d'un point fixe* (1890). — *Mémoire sur un cas particulier du problème de la rotation d'un corps pesant autour d'un point fixe, où l'intégration s'effectue à l'aide de fonctions ultra-elliptiques du temps* (1890). — *Sur un théorème de M. Bruns* (1891), etc.

traitée en égale. Elle a été comblée dans son ambition et dans son amour-propre, comme mathématicienne et comme femme.

Qu'on ne s'aille point représenter une pédante à lunettes, mais la fantaisie en personne, dissimulant son indiscipline sous un petit air de modestie et de bonhomie auquel il ne fallait pas se fier, dit sa biographe, car l'orgueil n'y perdait rien, ni la malice non plus. Très gaie ou très triste, selon les instans, adorant le changement, les agitations, les scènes dramatiques, les jouissances ou les peines raffinées, elle avait en horreur les « vertus bourgeoises ». Étaient compris sous ce titre le soin de son ménage et celui de son enfant (qu'elle aimait tendrement), la faculté de trouver son chemin dans la rue, l'art de se procurer les objets qu'on voit dans les boutiques, et, en général, tous les sentimens, goûts et habitudes qui font la vie ordonnée et paisible. Les gens à vertus bourgeoises lui faisaient l'effet de « manquer de diable, » et « sans diable, écrivait-elle, il n'y a pas de véritable harmonie dans ce monde. » D'après les traditions de famille, le sien était un legs de certaine arrière-grand'mère tsigane, et il s'était transmis jusqu'à elle sans dégénérer. L'appartement de Mme Kovalevsky ressemblait toujours à un campement de bohémiens. Elle était obligée d'avoir recours à tout le monde, depuis que Vladimir n'était plus là, pour se mettre en règle avec les modes et les institutions des peuples sédentaires. L'un lui achetait un chapeau, l'autre veillait à ses intérêts, pendant que son « diable » tsigane la menait patiner, danser, monter à cheval, résoudre des problèmes transcendans, le tout avec une égale impétuosité, une même absence de mesure. Invitée dans un salon grave, elle reprenait sur-le-champ son air universitaire, elle était simple, naturelle, non moins séduisante, mais d'une autre manière.

Son portrait donne d'elle l'idée la plus aimable. Il est impossible de voir des yeux plus intelligens, une physionomie plus agréable. Hommes et femmes subissaient également son attrait. Elle a inspiré des amitiés et des dévouemens passionnés. Elle a été, en apparence, la créature privilégiée entre toutes, heureuse entre toutes, que la nature, la vie et le monde ont gâtée à l'envi, ne lui laissant rien à désirer, rien à regretter.

En apparence. On plonge au fond : on trouve le désespoir. Les passages qu'on va lire contiennent la pensée secrète de Mme Kovalevsky pendant cette dernière période et, pour ainsi dire, l'apothéose de sa carrière.

Les travaux scientifiques, disait-elle, « ne donnent pas la joie et ne font pas avancer l'humanité. C'est folie d'y perdre sa jeunesse ; c'est un vrai malheur que d'avoir le don des sciences, en particulier pour une femme, qui est alors poussée de force dans

une sphère d'activité où elle ne peut pas trouver le bonheur. »

Elle reconnaissait toutefois aux mathématiques le précieux avantage d'être un monde abstrait dont le Moi est banni. « J'essaie de travailler, écrivait-elle à Mme Edgren-Leffler pendant un séjour en Russie. Je suis trop accablée de fatigue et trop mal disposée d'esprit pour m'occuper de littérature... Tout, dans la vie, me paraît si décoloré, si dépourvu d'intérêt. Dans ces momens-là, il n'y a rien de meilleur que les mathématiques. Il n'y a pas de paroles pour rendre la douceur de sentir qu'il existe tout un monde d'où le Moi est complètement absent. On voudrait ne parler que de sujets impersonnels. »

Pas plus que la science, la gloire ne donne la joie de vivre. L'amour en est l'unique dispensateur. Lui seul procure à la créature son plein épanouissement. Il est la force et la splendeur, il est le tout de la vie. Malheur à la femme qui a mis entre elle et l'amour une individualité trop marquée et un métier d'homme : « Son travail est constamment entre elle et celui auquel devraient appartenir sans partage toutes ses pensées... Une chanteuse ou une actrice, accablées de couronnes, peuvent facilement trouver accès dans le cœur d'un homme, grâce à leurs triomphes mêmes. Cela est vrai aussi d'une jolie femme dont la beauté excite l'admiration dans un salon. Mais la femme adonnée à la science, travaillant jusqu'à en avoir les yeux rouges et le front ridé pour gagner un prix à une Académie, que peut-elle avoir de séduisant pour un homme? Par quoi peut-elle exciter son imagination? »

S'étant ainsi répondu d'avance, elle répétait son éternelle question, qui tournait à l'idée fixe : « Pourquoi est-ce que personne ne m'aime? je pourrais donner plus à l'homme aimé que beaucoup d'autres femmes. Pourquoi aiment-ils les plus insignifiantes et n'y a-t-il que moi que personne n'aime? » Elle voulait écrire un roman où elle se serait représentée parmi les vaincus de la vie, « puisqu'en dépit de ses succès, elle avait été vaincue dans la lutte pour le bonheur. »

La fuite de la jeunesse l'affermissait dans la conviction d'avoir choisi la mauvaise part au « grand festin ». Elle rencontra un jour en voyage un de ses cousins, qui s'était destiné aux arts. Elle ne l'avait pas revu depuis qu'adolescens l'un et l'autre, ils se confiaient leurs vastes ambitions, et ils causèrent de ce qu'ils étaient devenus. Le cousin avait renoncé aux rêves d'art pour aller cultiver ses terres dans l'intérieur de la Russie. Il était marié, père de nombreux enfans, et il soupirait en comparant son destin obscur, ses occupations vulgaires, à la vie intelligente et glorieuse de la petite Sonia. Mme Kovalevsky soupirait aussi : « Elle considérait sa belle figure bien conservée, respirant la paix et l'har-

monie. Elle l'écoutait lui parler de sa femme et de ses enfans. Et elle pensait de son côté : — « Il a trouvé le vrai bonheur. Il n'est pas torturé par un désaccord intérieur. Il ne flotte pas entre des aspirations contraires. Il vit d'une vie simple, d'une seule pièce. »

Une tentative désespérée pour apaiser les besoins du cœur, sans leur sacrifier les prérogatives du cerveau, avait abouti à un échec cruel. Au commencement de 1888, Mme Kovalevsky eut le malheur de s'éprendre éperdument d'un Russe appelé K***. C'était un homme d'esprit et de mérite, très sensible au talent. Il admirait profondément sa compatriote, mais à peu près comme il aurait admiré un membre de l'Institut; ses hommages s'adressaient à la grande mathématicienne plutôt qu'à la femme. Mme Kovalevsky lutta en désespérée pour lui faire oublier la savante. Ils vécurent dans les orages, dans les scènes de passion et de jalousie, les brouilles, les réconciliations, et elle s'aperçut avec horreur que son travail était vraiment entre eux. Son mémoire pour le prix Bordin n'était pas terminé, et K*** était dérangeant. Il lui demandait d'abandonner tout pour être sa femme, « *seulement* sa femme », et elle ne voulait pas, ne pouvait pas. En même temps, le refuser la tuait. Elle en est morte; ne la raillons pas.

C'était forcé. Elle-même s'en rendait compte : « D'après sa propre explication, dit Mme Edgren-Leffler dans une page excellente, c'était la conséquence du dualisme de sa nature, qui lui faisait perpétuellement sentir le désaccord entre ses sentimens et ses pensées, entre le désir de se donner entièrement à l'être aimé, et le désir également fort de conserver intacte son indépendance. C'était la conséquence de ce dualisme éternel qui surgira inévitablement dans la vie de toute femme douée de facultés créatrices, quand l'amour manifestera sur elle sa puissance. Le caractère de Sophie compliquait encore la situation. Son affection était toujours jalouse et despotique; elle exigeait de ceux qu'elle aimait un dévouement, une fusion avec elle-même, qui sont très rarement possibles quand il s'agit d'individualités aussi accusées, d'hommes aussi bien doués que celui qu'elle aimait. D'un autre côté, elle ne pouvait absolument pas se résoudre à briser sa vie, à renoncer à son activité et sa situation, — c'était ce qu'il exigeait d'elle, — et se réconcilier avec la pensée *de n'être que sa femme.* »

Le caractère de Sophie Kovalevsky était la conséquence de sa forte intelligence. Les hommes supérieurs sont presque toujours envahissans et absorbans. Il ne faut pas s'imaginer qu'il en sera autrement des femmes de l'avenir, si leurs rêves d'égalité intellec-

tuelle se réalisent. Le mariage chrétien avait subordonné l'individualité de l'épouse à celle de l'époux. La femme n'avait le droit de se développer que dans le sens et la mesure où le chef de la communauté n'en recevait ni gêne ni ombrage. C'était le prix de la protection qu'elle trouvait au foyer conjugal, des lourdes charges qu'elle représentait. Le partage lui paraît aujourd'hui inégal et injuste. Je n'en sais rien; il y a tant à peser des deux parts; mais on ne saurait l'avertir trop haut qu'il lui faut choisir entre les avantages, quels qu'ils soient, de son sort présent, et ceux que lui vaudrait la victoire de l'idéal nouveau. Qu'elle se l'avoue ou non, son secret espoir est de retenir d'une main les biens anciens et de recevoir de l'autre les biens rêvés. C'est une illusion. Les hommes n'admettront jamais que la situation actuelle soit retournée. Ils seraient incapables de le supporter; les uns en deviendraient fous, comme Vladimir, les autres s'enfuiraient, comme K***. Ils savent qu'égalité signifie presque toujours antagonisme, et ils veulent la paix à leur foyer, non la guerre. C'est pourquoi ils demandent à l'épouse d'être « *seulement* leur femme. »

Mme Kovalevsky était destinée à se tromper jusqu'au bout dans son combat pour la conquête du bonheur. A la Noël de 1888, lorsqu'elle vint assister à la séance de l'Institut où son mémoire devait être couronné, K*** se rendit à Paris dans le même dessein. Elle s'était fait une fête de l'avoir pour témoin de la consécration de son génie. Son désappointement fut terrible en s'apercevant qu'elle avait donné de ses mains le coup de grâce à son amour. « Elle était l'héroïne du jour, allait de fête en fête, écoutait des toasts et y répondait, faisait et recevait des visites du matin au soir, et n'avait presque pas une minute à consacrer à l'homme qui avait fait le voyage pour assister à son triomphe. » En la voyant si affairée, au moment même où il l'aurait voulue toute à lui, K*** se confirma dans la pensée qu'une savante, quoi qu'elle fasse, n'est plus tout à fait une femme. Il le laissa comprendre. Ce fut extraordinairement douloureux. Mme Kovalevsky écrivait à M. Mittag-Leffler : « Les lettres de félicitations pleuvent de tous les côtés, et moi, par une étrange ironie du sort, je ne me suis jamais sentie aussi malheureuse qu'en ce moment. Je suis malheureuse comme un chien. Je crois du reste que les chiens, par bonheur pour eux, ne peuvent pas être aussi malheureux que les gens, et surtout que les femmes.

« J'espère devenir plus sage avec le temps. Je ferai du moins tous mes efforts pour me remettre au travail et m'intéresser à des choses pratiques... Pour l'instant, la seule chose que je puisse faire est de garder mon chagrin pour moi, de le cacher au fond

de mon âme, de tâcher de me conduire dans le monde avec circonspection et de ne pas faire parler de moi.

« ... J'ai eu beaucoup d'invitations cette semaine... En revenant de soirée, je marche de long en large dans ma chambre, sans m'arrêter. Je n'ai ni appétit ni sommeil, et mon système nerveux est dans un état effroyable. »

Quand elle revint à Stockholm, c'était une vieille femme, ridée, fanée, les joues avachies, l'air absorbé et distrait. Elle conserva un rayon d'espoir pendant quelques mois, comprit enfin que la rupture était définitive, et commença à maigrir et à tousser. Rien ne l'intéressait plus, ni les gens ni les idées. Elle traîna ainsi jusqu'en février 1891, absorbée dans la contemplation de son malheur, et fut enlevée en quatre jours par un mal auquel les médecins ne virent pas de remède.

Le public n'aurait jamais soupçonné la vérité sans les instances qu'elle avait faites pour que sa triste histoire fût connue de tous. Dans les dernières années, elle aimait à dire qu'elle changerait de bon cœur avec la femme « la plus ordinaire, mais entourée d'êtres dont elle est la première affection. » Personne ne la croyait, ce qui la dépitait. Un seul homme l'avait devinée. M. Jonas Lie, l'éminent romancier norvégien, la compara un jour à une petite fille que la vie a comblée de tous les dons, de tous les succès, accablée d'honneurs et de distinctions, et qui continue à tendre la main d'un air de détresse : l'enfant a envie d'une orange, et, parce que personne ne songe à la lui donner, elle ne jouit pas du reste. Mme Kovalevsky eut peine à retenir ses larmes à ce tableau fidèle de sa propre destinée. L'orange, c'était le foyer, les humbles devoirs et les joies intimes de la femme « seulement femme ». Il y a des jeunes filles qui s'en passent très bien; que celles-là suivent en paix leur chemin vers l'indépendance et vers les jouissances austères du travail. D'autres, plus heureuses ou plus adroites que Mme Kovalevsky, réussissent à attraper double part au « grand festin »; ce sont les tricheuses, qui gagnent avec mauvais jeu, mais elles sont très rares, et il serait imprudent de les prendre pour modèles. L'histoire de la triste Sonia, écrite et publiée afin de se conformer à ses volontés, s'adresse, pour les avertir, à la foule des jeunes filles qui s'exposent aujourd'hui, sans le savoir, à perdre « l'orange », et qui en seraient ensuite inconsolables. On aurait pu donner pour épigraphe à la biographie de cette femme éminente le mot éloquent de Mme de Staël : « La gloire, pour une femme, n'est jamais que le deuil éclatant du bonheur. »

ARVÈDE BARINE.

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

II [1]

COMMENT FAIRE LA CHARITÉ?

Dans une précédente étude je me suis laissé entraîner à esquisser rapidement un plan d'organisation de la charité publique. D'après ce plan, l'Assistance publique deviendrait un service vraiment national, non pas centralisé et bureaucratiquement dirigé de Paris, comme l'administration de l'enregistrement ou celle des douanes, mais ayant au contraire son indépendance locale et son autonomie, faisant appel au concours bénévole de tous les citoyens qui seraient disposés à y prendre part, tirant en principe ses ressources de sa fortune personnelle telle qu'elle est actuellement constituée et des contributions volontaires qui lui seraient apportées, mais ayant en cas d'insuffisance le droit de faire appel, avec certaines garanties, à un impôt communal. Pareille organisation ne saurait fonctionner (et je ne méconnais pas la force de l'objection) qu'au sein d'une France un peu idéale et sous un régime où aucun citoyen ne se verrait frappé d'ostracisme à raison de ses opinions politiques ou religieuses. Mais c'est là un rêve dont il n'est pas défendu de poursuivre la réalisation. Aux objections que ce système a soulevées, si je voulais répondre, j'essayerais de le faire en montrant, d'après la dernière statistique des bureaux de bienfaisance, combien leur répartition sur la surface du territoire est capricieuse, combien leur fortune est inégale, et je demanderais si vraiment ce ne serait pas faire œuvre rationnelle que de porter remède à ces caprices et à ces inégalités. Quant

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

à la crainte témoignée par quelques bons esprits que le développement de la charité publique ne décourageât la charité privée, si j'y voulais répondre également, je leur demanderais de regarder ce qui se passe en Angleterre, à Londres en particulier, où les trois cent quatre-vingt-une pages du *Royal guide to London Charities* sont là pour montrer si le développement de la charité privée est ralenti par l'existence de trente *workhouses* qui ne sont guère en fait que des asiles pour la vieillesse ou des infirmeries. Mais sans compter qu'une aussi grave question mériterait une étude à part, je ne voudrais pas insister outre mesure sur cette organisation de la charité publique. Ce serait donner à croire à mes lecteurs qu'en elle je mets mon principal espoir. Or c'est précisément le contraire de ma pensée. Si je crois à la nécessité de la charité publique, c'est pour parer aux défaillances et aux inégalités de la charité privée qui sont malheureusement incontestables. Mais c'est à la charité privée que doit appartenir le premier et le grand rôle, la charité publique n'intervenant que pour être son auxiliaire ou sa suppléante. On me permettra donc, avant d'en arriver à ce qui aurait dû demeurer le sujet principal de ce travail, c'est à dire à l'étude d'un mode nouveau et spécial d'assistance, de dire un mot de l'organisation de la charité privée.

I

Que la charité privée soit abondante dans notre pays, cela n'est pas douteux. Quelques auteurs ont entrepris d'évaluer le budget de ses recettes ou de ses dépenses, comme l'on voudra, car dans la matière les deux chapitres se confondent, la charité ne faisant guère d'économies. Ils se sont trouvés pour le faire dans le même embarras que les économistes, lorsqu'ils s'efforcent de chiffrer la fortune de la France. Leurs évaluations diffèrent de plusieurs millions, comme celles des économistes diffèrent de plusieurs milliards. La vérité est qu'ils n'en savent absolument rien, mais ce qui est incontestable c'est la prodigieuse multiplicité des œuvres. Le manuel des œuvres charitables de Paris, qui n'est qu'un dictionnaire, comprend cinq cent quarante-six pages. Plusieurs villes, entre autres Nancy, Marseille, Angers, ont suivi cet exemple et ont publié également un manuel de leurs œuvres d'assistance. Il est à souhaiter que les publications de ce genre se répandent, surtout lorsqu'elles sont accompagnées de documens historiques. On verrait ainsi se créer toute une littérature qui serait fort à l'honneur de notre pays. Il suffit en effet de feuilleter ces manuels pour se rendre compte combien la charité y est active, prévoyante,

ingénieuse, se pliant non seulement à tous les besoins de la misère physique, mais à toutes les nuances de la misère morale. Et cependant on peut se demander si, malgré ce déploiement de zèle et de générosité, la charité privée remplit la plénitude de son devoir social. Pour y arriver, deux choses en effet lui font défaut : la liberté et l'organisation.

Pauvre liberté! Elle a donné lieu depuis quelques années d'un côté à tant de déclamations et de l'autre à tant de mécomptes, ceux qui s'étaient donnés comme ses amans passionnés ont trahi si ouvertement la foi qu'ils lui avaient jurée, ceux qui avaient mis un peu naïvement leur confiance en elle, sans bien se rendre compte du prix auquel il faut la payer, ont eu tant de déceptions, que pour oser encore prononcer son nom sans en médire il faut un courage bien rare en France : celui de braver le ridicule. Et cependant, au sein d'un pays qui jouit d'un certain degré de civilisation et de lumières, elle demeure l'instrument le plus puissant qui puisse être mis au service de l'homme. Il n'y a protection ni tutelle qui la vaille ou la remplace. Elle est la condition de toute action efficace. L'obligation n'en tient pas lieu, et la réglementation la paralyse. Les peuples qui ont conservé « ce goût sublime » (est-il encore permis de citer Tocqueville?) prospèrent et se développent à travers les misères inhérentes au progrès des sociétés complexes; ceux qui l'ont perdu ou qui sont incapables de le comprendre sont voués à la décadence.

La charité est-elle libre en France? Ainsi posée, la question peut paraître paradoxale. Assurément je suis libre dans le quartier où je demeure de faire les aumônes qui me conviennent. Mon voisin de droite et mon voisin de gauche jouissent de la même liberté. Encore fut-il un temps où cette liberté était contestée. Il ne plaisait pas à la Convention que les citoyens fissent individuellement la charité. Une loi du 28 juin 1793 avait interdit toute distribution de pain et d'argent aux portes des maisons publiques ou privées, ou dans les rues. Ces distributions devaient être remplacées par des souscriptions volontaires versées dans la caisse de l'agence des secours publics. La loi du 28 juin 1793 a été abrogée, mais l'esprit de la Convention est encore vivant dans notre législation. Supposez en effet que mes deux voisins et moi nous rencontrions, dans les visites qu'il nous convient de faire, d'autres habitans du quartier, porteurs d'aumônes comme nous, et que nous sentions la nécessité de nous concerter les uns avec les autres pour éviter de secourir les mêmes individus, tandis que nous en laisserions d'autres dans la détresse. Sommes-nous dix ou quinze? cela nous est permis. Sommes-nous vingt et un? nous deve-

nons des malfaiteurs et nous tombons sous le coup de la loi. Ainsi le veut l'article 291 du Code pénal que nous devons aux jurisconsultes du premier Empire, dignes héritiers des législateurs de la Convention, mais que tous les régimes successifs se sont soigneusement transmis : *Nulle association de plus de vingt personnes dont le but sera de se réunir tous les jours ou à certains jours marqués pour s'occuper d'objets religieux, politiques, littéraires ou autres, ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société.* On voit qu'aucune exception n'est faite, et que dès son premier pas, la charité vient se heurter contre le Code.

Je dis dès son premier pas. En effet la charité privée ne saurait vivre sans l'association. Que faut-il pour l'exercice efficace, habituel, constant de la charité? Deux choses : le temps et l'argent. Or souvent il arrive que ceux qui ont le temps n'ont pas l'argent, et que ceux qui ont l'argent n'ont pas le temps. S'il n'est pas permis à ceux qui ont le temps de se mettre à la disposition de ceux qui ont l'argent, et si leur association devient un délit, l'action de la charité est paralysée. A chaque page de ces manuels dont je parlais tout à l'heure on lit ces mots : Société pour... L'association est donc la vie de la charité. Or tel est présentement en France l'état de notre droit public, que la première question que doivent se poser les membres de toute association charitable est celle-ci : faut-il respecter la loi? faut-il la tourner?

Respecter la loi ; cela semble au premier abord ce qu'il y a de plus facile. Qui peut empêcher vingt et un braves gens, ayant envie de s'associer pour faire le bien, de demander au gouvernement l'autorisation nécessaire ? Il leur faut pour cela : 1° adresser une demande sur papier timbré ; 2° arrêter des statuts et en joindre deux exemplaires à leur demande ; 3° donner leurs noms, prénoms, qualités et adresses afin que le bureau compétent puisse faire une enquête sur l'honorabilité des pétitionnaires, le but réel qu'ils poursuivent, la convenance du local choisi pour leur réunion. Voilà déjà bien des affaires. Est-ce tout? Non, si l'enquête est favorable, l'autorisation ne sera accordée qu'aux conditions suivantes : 1° soumettre à l'autorisation préalable les modifications qui seraient apportées aux statuts ; 2° faire connaître cinq jours à l'avance au moins le jour et l'heure des réunions générales ; 3° n'y admettre que des membres de la société et ne s'y occuper sous quelque prétexte que ce soit d'aucun objet étranger au but indiqué dans les statuts sous peine de suspension ou de dissolution ; 4° adresser à la préfecture chaque année une liste contenant les noms, prénoms, professions et domiciles des sociétaires, et la désignation des

membres du bureau, sans préjudice des documens spéciaux pouvant éclairer l'administration sur le mouvement du personnel et sur la situation financière, le tout sous peine de suspension ou de dissolution (1).

Nos vingt et un braves gens qui se sont soumis à toutes ces investigations, qui ont accepté toutes ces conditions, vont-ils au moins avoir la vie assurée et libre? Ont-ils conquis à ce prix une certaine garantie de durée et une certaine liberté d'action? Peuvent-ils vaquer légalement aux actes nécessaires à la vie de leur société, et dont l'accomplissement a été la raison d'être de l'autorisation qu'ils ont sollicitée? En aucune façon. L'autorisation qui leur a été accordée est une simple exception qu'ils auraient le droit d'opposer si d'aventure ils étaient poursuivis par un parquet mal informé. Elle les sauve de la police correctionnelle; pas autre chose. Pour tout le reste ils demeurent à l'état de ce que la jurisprudence appelle une société de fait, c'est à dire d'une société irrégulièrement constituée, dont tous les membres peuvent être tenus *in infinitum* des obligations contractées par la société. Si, ne pouvant rester sans feu ni lieu, ils veulent signer un bail, il faut que l'un des membres de la société se dévoue, qu'il loue un appartement en son nom et qu'il assume toutes les charges et toutes les responsabilités du locataire. De posséder, pour eux il ne saurait être question autrement qu'à titre précaire et par voie de simple détention matérielle de valeurs. Aucun titre ne peut valablement être mis à leur nom, et chez un banquier ou un agent de change, ce sera sous le nom d'un associé, à la bonne foi duquel il leur faut également se fier, que toute la fortune de la société devra être déposée. Quant à acquérir le plus modeste immeuble nécessaire à l'accomplissement de l'œuvre même qu'ils poursuivent en commun, il n'y faut pas songer, pas plus qu'à se défendre en justice ou à faire valoir quelque droit méconnu, à moins d'avoir recours à quelque artifice de procédure. En un mot leur association est simplement tolérée. Elle n'est pas une personne morale, vivant d'une vie juridique et propre, ayant des droits et avec laquelle il faille compter. Née du bon plaisir, elle peut disparaître par le bon plaisir, et la société de Saint-Vincent de Paul, qui s'était développée dans ces conditions,

(1) J'emprunte ces renseignemens et ceux qu'on trouvera dans le cours de cet article à un ouvrage intitulé : *Régime et législation de l'Assistance publique et privée en France*, par Léon Béquet, conseiller d'État. Léon Béquet, que j'ai personnellement connu et qui a été enlevé prématurément à l'affection de sa famille et de ses amis, n'était pas seulement un travailleur infatigable, mais encore un esprit libéral et généreux. Son manuel, auquel je ferai de fréquens emprunts, n'en est que plus curieux comme reflétant fidèlement l'esprit général de notre droit administratif et l'esprit particulier du conseil d'État en ce qui concerne la charité privée.

en a su quelque chose sous l'Empire. Pour sortir de cet état précaire, pour arriver vraiment à l'existence, il faut que leur association franchisse un dernier degré et obtienne la reconnaissance d'utilité publique.

L'utilité publique, c'est un bien gros mot, et l'on comprend que beaucoup de petites sociétés ne veuillent pas se décerner à elles-mêmes un brevet de cette importance. On comprend surtout qu'elles reculent devant les innombrables formalités qu'implique une demande en reconnaissance d'utilité publique introduite devant le Conseil d'État. Pour obtenir la reconnaissance d'utilité publique, il faut non seulement satisfaire à toutes les formalités que j'indiquais tout à l'heure comme nécessaires à la simple autorisation, mais encore justifier de ressources financières suffisantes et d'une existence assurée. Il faut surtout aller, venir, visiter, solliciter; être soi-même un personnage ou avoir de puissans protecteurs; se livrer à une foule de démarches qui supposent, à la fois le loisir et le séjour à Paris, en un mot il faut avoir le bras long, et comme ce n'est pas le fait de tout le monde, la reconnaissance d'utilité publique est une faveur, à tout prendre, rarement accordée. On pourrait dire que les sociétés reconnues constituent l'aristocratie des associations charitables. Les autres, c'est la plèbe; elles vivent d'une vie précaire et se tirent d'affaire comme elles peuvent. Vingt et un braves gens qui se sont entendus pour faire la charité ne doivent-ils point s'estimer heureux de n'être pas poursuivis de ce chef?

Notre société reconnue d'utilité publique est-elle devenue au moins grande personne? Va-t-elle pouvoir agir dans la plénitude de ses droits et se mouvoir librement dans la limite de ses statuts? Pas davantage. Immédiatement elle tombe en tutelle, et son tuteur c'est l'État, c'est-à-dire un tuteur qui ne plaisante pas. Quelle idée le tuteur se fait de ses droits, je ne saurais en donner une plus juste définition qu'en empruntant quelques lignes au manuel de M. Béquet dont je me suis déjà servi tout à l'heure. « Les associations de bienfaisance, une fois revêtues de la personnalité civile par la déclaration d'utilité publique, deviennent ce qu'on appelle des gens de mainmorte... La loi a sur tout ce qui les concerne et jusque sur leur existence même une autorité illimitée. Après les avoir faites, la loi peut les défaire ou les modifier à son gré; elle peut les supprimer; leur ayant communiqué la jouissance de leurs droits, elle peut examiner s'il est bon qu'elles conservent cette jouissance. Il est loisible de ne pas fixer la durée de leur existence, parce que, si celle-ci devient inutile au bien général en vue duquel elle leur a été donnée, on a la faculté de

la leur retirer; de même on peut ne pas admettre de bornes à la possession de leurs biens, parce que, si ces biens devenaient ou trop considérables ou trop improductifs, la loi qui ne leur a laissé cette possession que pour servir l'intérêt public peut en raison de cet intérêt ou changer les conditions de la possession, ou même rendre à l'État ou à la commune les biens possédés pour en disposer au mieux des besoins de l'État ou de la commune. »

On voit quels sont, vis-à-vis de son pupille, les sentimens de ce singulier tuteur. Il le considère comme lui devant l'existence et il croit avoir gardé sur lui droit de vie et de mort. Il peut également le dépouiller de tous ses biens, et les confisquer à son profit. De tous les droits qu'il lui confère, il n'y en a pas un dont il ne se réserve de lui retirer la jouissance. De plus, il n'y a pas un acte de sa vie dans lequel il ne se réserve d'intervenir pour en surveiller l'exécution. Il règle l'emploi de ses fonds, qui ne peuvent être placés qu'en rentes sur l'État, ce qui l'oblige à subir le dommage de toutes les conversions. Il ne lui permet pas d'accepter un legs sans son autorisation, et lors même que la délivrance de ce legs ne souffre pas la moindre difficulté, lorsque les héritiers sont consentans et ne demandent qu'à s'acquitter, un délai de dix-huit mois à deux ans ne s'en écoulera pas moins avant que l'autorisation nécessaire soit accordée. Tant pis si l'infortuné pupille ne peut pendant ce temps-là subvenir à ses besoins les plus nécessaires. Son tuteur n'a cure de ces détails. Les héritiers sont-ils récalcitrans ou de mauvaise foi? Il peut se voir imposer avec eux une transaction onéreuse. Dans le cas contraire, il pourrait se voir imposer d'accepter malgré lui une succession qu'il jugerait onéreuse également, car il n'a pas plus le droit de refuser que celui d'accepter. S'agit-il d'une libéralité entre vifs? le principe est le même : le chiffre n'y fait rien, et c'est pure tolérance si une autorisation n'est pas exigée pour une souscription de vingt francs. Pour peu que la libéralité soit de quelque importance, il se verra rappeler en termes assez rogues qu'il ne peut ni accepter ni refuser les dons qui lui sont offerts sans y être dûment autorisé. Veut-il acquérir un immeuble? En principe il n'en a pas le droit. Sa fortune doit être purement mobilière. Il sera dans l'obligation de démontrer que cet immeuble est nécessaire à la fin d'utilité générale qu'il poursuit. Et encore ne faut-il pas qu'il demande trop souvent cette autorisation, sinon il verra se dresser sur sa route le spectre de la mainmorte.

La mainmorte! Quand beaucoup de Français prononcent ce nom, il semble qu'ils aperçoivent en même temps un fantôme, aux doigts crochus, dissimulé derrière un voile et prêt, si l'on n'y prend

garde, à se jeter sur la France, pour la sucer comme un vampire. Il ne manque pas d'honnêtes gens qui sont fort partisans de la charité et qui n'ont même pas d'objections à la liberté d'association ; mais, disent-ils, il ne faut pas laisser se rétablir la mainmorte. Si on leur demandait ce qu'ils entendent par là, on découvrirait que, dans leur pensée, la France était autrefois couverte de vastes domaines appartenant à des communautés religieuses que celles-ci laissaient complètement stériles. Sans discuter cette assertion qui, au point de vue historique, souffrirait contradiction, est-il sérieux de prétendre que la latitude de posséder, accordée aux sociétés reconnues d'utilité publique, conduirait aux mêmes résultats? En fait, il ne manque pas d'établissemens charitables qui ont conservé des bois et des fermes provenant d'anciennes donations. Voit-on qu'ils laissent leurs arbres pourrir sur pied et leurs terres en jachère ? Lors même que ces biens appartiennent à des congrégations religieuses, ils sont mis en valeur de la façon la plus intelligente, et les enfans de lumière, sous ce rapport comme sous d'autres encore, sont devenus tout aussi sages que les enfans du siècle. Il faut cependant que le préjugé soit bien enraciné pour que les esprits les plus fermes sentent la nécessité de compter avec lui. Dans sa récente brochure sur la liberté d'association, dont la conception large et hardie dépasse de si loin tous les autres projets sur la matière, M. le Comte de Paris reconnaît que l'intérêt même des associations commande de soumettre leur droit de posséder des immeubles à certaines restrictions. On peut penser si l'aimable tuteur que les sociétés déclarées d'utilité publique possèdent en la personne du Conseil d'État est de cet avis. Un immeuble est-il laissé à une société? l'autorisation d'accepter le legs ne lui est accordée qu'à la condition de vendre l'immeuble, et la pensée de cette aliénation décourage la bonne volonté de beaucoup de testateurs. Enfin à toutes ces entraves se joignent encore des charges fiscales qui, sous prétexte de rétablir l'égalité devant l'impôt, ont en réalité pour résultat et même pour but de surcharger, aux dépens de l'équité, la fortune des associations charitables. Les valeurs ou propriétés qu'elles possèdent ne sont pas seulement, et ce n'est que justice, soumises aux charges qui pèsent sur la fortune des autres citoyens. Elles n'ont pas seulement à acquitter la taxe de 4 pour 100 sur le revenu de leurs valeurs mobilières, l'impôt foncier, l'impôt des portes et fenêtres, l'impôt mobilier sur la maison possédée ou occupée par elle, ainsi qu'une taxe spéciale dite de mainmorte, destinée à tenir lieu à l'État des droits de mutation qu'il ne perçoit pas. Elles ont en outre à payer tout un ensemble de taxes arbitraires créées depuis quelques années

sur des profits qu'elles ne réalisent pas, sur des revenus qu'elles ne touchent pas, sur des accroissemens dont elles ne s'enrichissent pas. On ne me demandera pas d'exposer ici le système compliqué de mesures fiscales auxquelles M. Brisson a eu le triste honneur d'attacher son nom et qui ont trouvé dans un ancien directeur de l'enregistrement, récemment nommé ministre, un si habile metteur en œuvre. Les conséquences de quelques-unes de ces mesures étaient tellement monstrueuses que le gouvernement propose aujourd'hui de transformer le mode de leur application. Mais le principe n'en subsiste pas moins dans nos lois financières. Le Code pénal qui les empêche de naître, le conseil d'État qui les empêche de vivre, le fisc qui s'applique à les ruiner, telle est la trinité qui est chargée de veiller en France à la destinée des associations charitables.

On comprend facilement que pour échapper à cette trinité malfaisante un certain nombre d'associations aient essayé de vivre d'une vie à la fois légale et indépendante. Elles ont cru en trouver le moyen en se constituant en sociétés civiles. Mais encore faut-il que pour cela elles remplissent certaines conditions. Aux termes de l'article 1832 du Code civil, pour qu'il y ait société deux conditions sont nécessaires : 1° un apport commun ; 2° que cet apport ait lieu en vue de réaliser le bénéfice qui pourra en résulter. « Or, ajoute M. Béquet dans son manuel, si l'on peut à la rigueur considérer les cotisations des membres d'une association de bienfaisance comme constituant un apport commun, on ne saurait dire que l'apport est fait en vue de constituer un bénéfice. » Et il n'hésite pas à conclure que les associations charitables ne sauraient se constituer en sociétés civiles. Cette forme a été cependant adoptée dans ces dernières années par un certain nombre d'associations et surtout de congrégations religieuses pour échapper aux difficultés que chacun sait. Mais celles-là seulement ont eu recours à ce procédé qui pouvaient mettre en commun un apport sérieux, généralement quelque immeuble. Dans tous les cas la constitution en société civile est une opération compliquée, coûteuse, pouvant, à moins que les statuts ne soient très bien faits, entraîner des risques sérieux pour ceux qui acceptent d'en faire partie. Ces risques ont encore été accrus, sous certains rapports, par la loi récente du 1er août 1893 qui imprime le caractère commercial aux sociétés civiles par actions, quel que soit leur objet, et les soumet par là même à toutes les obligations des commerçans de profession. Aussi comprend-on que cette forme soit rarement adoptée dans la pratique par les associations charitables. En règle générale ceux qui veulent s'associer au nombre de plus de vingt pour faire

la charité, se trouvent dans cette alternative : ou se contenter, en sollicitant une simple autorisation, d'une vie précaire, incomplète, qui ne leur assure aucune sécurité et aucun droit ; ou bien, en sollicitant leur reconnaissance d'utilité publique, se mettre pieds et poings liés dans les mains de l'administration.

Je crois avoir résumé fidèlement et sans rien exagérer l'esprit de notre droit en ce qui concerne les associations charitables. Cet esprit date de loin : il est en effet tout à la fois un legs des appréhensions monarchiques et de la tyrannie jacobine. La monarchie administrative, telle qu'elle s'est développée depuis Richelieu jusqu'à la Révolution, ne voyait pas sans inquiétude se constituer de grands corps indépendans. Elle ne voulait pas que ces corps prissent naissance sans son assentiment : « Voulons et ordonnons, portait l'édit de décembre 1666, qu'à l'avenir il ne pourra être fait aucun établissement de collèges, monastères, communautés religieuses ou séculières, même sous prétexte d'hospice, sans permission expresse de nous par lettres patentes, bien et dûment enregistrées en nos cours de parlement. » Mais une fois qu'elle avait accordé à ces collèges, monastères ou hospices la permission de naître, elle leur faisait confiance et n'intervenait point dans les détails de leur vie. La tyrannie jacobine n'a pu supporter tant de liberté. Elle a mis fin à toutes ces existences indépendantes pour laisser l'individu isolé en face de l'Etat. Elle a prétendu se substituer même à la charité privée. Par la loi du 7 frimaire an V qui a créé les bureaux de bienfaisance, elle a entendu créer l'État représentant des pauvres. C'est lui qui doit faire la charité, c'est à lui que les aumônes doivent être remises, c'est lui qui doit les distribuer. Quiconque fait l'aumône habituellement à côté de lui, lui fait concurrence, et l'État le regarde de l'œil dont on regarde habituellement un concurrent. Notre jurisprudence administrative est pleine de l'histoire de ces conflits entre les bureaux de bienfaisance et l'autorité religieuse, à propos des quêtes dans les églises ou d'autres incidens, et le conseil d'État consulté a toujours donné raison aux bureaux de bienfaisance, c'est-à-dire à la charité de l'État. Mais ces conflits, qui sont de tous les temps, ont pris dans ces dernières années un caractère aigu. Vis-à-vis de la charité privée, l'État était méfiant, il n'était pas hostile. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Je ne voudrais pas que les conclusions d'un travail de cette nature parussent inspirées par un esprit d'étroites préoccupations politiques, mais je ne crois pas qu'on puisse contester de bonne foi que l'État est aujourd'hui animé d'un esprit d'hostilité de plus en plus marqué contre la charité privée lorsqu'elle s'inspire d'une idée

religieuse. Sans méconnaître que la charité neutre n'ait fait dans ces dernières années des efforts dont il y a lieu de lui tenir compte, il est non moins incontestable que l'idée religieuse demeure la source abondante d'où coule à grands flots dans notre pays le fleuve de la charité. Or, depuis quinze ans, l'État a fait tout ce qu'il a pu pour tarir cette source et pour resserrer ce fleuve entre d'étroites digues. Je ne veux pas dresser ici la nomenclature de toutes les mesures vexatoires qui ont été prises contre les congrégations religieuses, — c'est-à-dire contre l'instrument le plus ordinaire de la charité chrétienne, — qu'on a vues tantôt chassées de leurs antiques demeures, tantôt systématiquement dépouillées du glorieux monopole de fait qu'elles exerçaient, tantôt ruinées par des exigences arbitraires. Je veux rester sur le terrain administratif. Nous avons vu tout à l'heure que l'existence de toute association charitable était subordonnée au bon plaisir gouvernemental. Ce bon plaisir n'octroie plus aujourd'hui le privilège de l'existence aux sociétés animées de l'*esprit confessionnel*, c'est le terme à la mode. Certains préfets, à tendances libérales, peuvent encore accorder aux sociétés animées de cet esprit l'autorisation nécessaire pour que les braves gens qui les composent puissent échapper aux poursuites correctionnelles. Mais à cette faveur doivent se limiter toutes leurs ambitions. Quant à acquérir le droit à la vie, ils n'y doivent point songer. Le Conseil d'État est là pour s'y opposer. Aucune société à tendance confessionnelle ne saurait obtenir la reconnaissance d'utilité publique. C'est sur ce point que porte l'examen le plus rigoureux. Il faut qu'elles justifient de leur esprit laïque, et, si elles empruntent leurs instrumens aux ordres religieux, il faut qu'elles démontrent que c'est parce qu'elles n'en ont point pu trouver d'autres. Quant à celles qui existent déjà, il n'est sorte d'entraves et de difficultés qui ne leur soient suscitées, tantôt à l'occasion des autorisations qu'elles demandent et qui leur sont arbitrairement refusées, tantôt à propos des legs qui leur sont faits et dont, sous de fréquens prétextes, elles sont dépouillées. Je ne veux pas entrer dans un détail de faits qui sentirait la polémique, ni donner des preuves. Mais tous ceux qui sont au courant des choses savent que la vie des congrégations religieuses et celle des associations à tendances ouvertement confessionnelles, que la reconnaissance d'utilité publique a mises dans la main de l'État, n'est qu'une série de tracasseries et un long martyrologe.

Ce n'est donc rien exagérer que de dire qu'aux yeux de l'État la charité privée est aujourd'hui presque une ennemie. Que faut-il réclamer pour elle? La liberté; non pas la liberté comme un

monopole et un privilège, à l'instar de celle qui est accordée aux syndicats ouvriers, mais la liberté pure et simple, aux mêmes conditions que les autres citoyens. Catholiques, chrétiens, il faut que nous ayons le courage de nous en rendre compte et d'envisager virilement cette situation nouvelle : le temps des monopoles et des privilèges sera bientôt passé pour nous, le temps même des protections onéreuses qui coûtent en dignité plus qu'elles ne rapportent en profits. La seule chose que nous ayons désormais intérêt à demander et surtout chance d'obtenir, c'est le droit commun dans la liberté, et c'est par la liberté de la charité qu'il nous faut commencer. Or l'association est la forme nécessaire de la charité. C'est donc la liberté d'association qu'il nous faut d'abord réclamer : non pas une liberté étroite et mesquine, distribuée d'une main avare, mais une liberté large et hardie, exempte de restrictions capricieuses et arbitraires, telle qu'elle existe dans la monarchique Angleterre, dans la républicaine Amérique, dans la démocratique Belgique. Il ne faut pas nous laisser dire plus longtemps que ce qui est possible dans les pays et sous les régimes les plus différens est impossible chez nous. Les ouvriers ont obtenu cette liberté; pourquoi les chrétiens ne l'obtiendraient-ils pas, et quel est cet étrange régime qui un siècle après 1789 voudrait rétablir des catégories de privilégiés? Quand par la liberté d'association la liberté de la charité aura été conquise, du même coup un grand pas aura été fait, un grand résultat aura été obtenu, et le remède le plus efficace aux souffrances sociales aura été préparé. On me permettra de regretter que depuis vingt ans beaucoup de talent, de bonnes volontés et d'efforts se soient dépensés à la poursuite de conceptions chimériques ou de réglementations périlleuses au lieu de réclamer avec une énergie incessante la liberté de la charité.

II

Pour que la charité privée remplisse la plénitude de son devoir social, la liberté ne suffit pas. L'écueil de la liberté, c'est le désordre. Il faut donc que la charité apprenne à se gouverner elle-même. Pour parler en termes moins ambitieux et plus pratiques, il faut que la charité privée, tout en conservant la spontanéité qui fait sa force, s'astreigne cependant à l'entente et à l'organisation.

L'idée que la charité privée puisse être organisée est une idée tout à fait nouvelle en France, et sous ce rapport nous nous sommes laissé devancer par l'étranger. Pour ne parler que de

l'Angleterre et de l'Amérique, il existe depuis vingt-cinq ans à Londres une association qui a pris pour titre : *Charity organization Society*. Cette société se propose un double but : au point de vue théorique, propager des idées justes en matière de charité, favoriser la création d'établissemens fondés en conformité avec ces idées, et servir de lien entre eux; au point de vue pratique, ouvrir des enquêtes sur le compte des personnes qui s'adressent à la charité privée, et, lorsqu'elles sont reconnues dignes d'intérêt, proposer en leur faveur les mesures nécessaires. La société possède dans Londres quarante sous-comités de districts, entre lesquels se partage la besogne des enquêtes ou des distributions de secours, et elle est en relations avec quatre-vingt-treize sociétés qui dans le Royaume-Uni poursuivent un but analogue. Il y a là une organisation dont on peut aisément se figurer la puissance. Ajoutons que la société publie chaque mois un bulletin où sont traitées les principales questions relatives à l'exercice pratique de la charité. Une société analogue existe à New-York, une autre à Boston, une autre à Philadelphie. Dans ces pays d'initiative individuelle et de liberté, on a compris qu'il n'était cependant pas possible de livrer la charité privée à elle-même, à ses fantaisies, à ses inexpériences, et que la condition de son action efficace était sa bonne organisation. Il a fallu du temps pour que cette idée fît son chemin en France. Elle flottait dans beaucoup d'esprits sans avoir trouvé encore de formule pratique, lorsqu'elle a rencontré un homme, la meilleure bonne fortune qui puisse arriver à une idée. *Timeo virum unius libri*, dit le proverbe; oui, mais l'homme d'une seule idée, lorsque cette idée est ingénieuse, utile et qu'il consacre sa vie à la faire réussir! Ce serait cependant faire tort à M. Lefébure, l'ancien député d'Alsace et de Paris, de dire qu'il n'a eu que celle-là dans sa vie. Ses nombreux et intéressans ouvrages, entre autres celui sur *le Devoir social*, qui a été couronné par l'Académie française, sont là pour l'attester; mais pour ceux qui s'intéressent au mouvement charitable de ces dernières années, il est surtout l'homme qui a eu l'idée de l'Office central de la charité.

Qu'est-ce donc que l'Office central? C'est un petit bureau sis boulevard Saint-Germain, numéro 175, où se tient tous les jours un homme en qui s'incarne le dévouement modeste, joint à l'activité incessante, et où se réunissent, au moins une fois par mois, et plus souvent si c'est nécessaire, des hommes dont la plupart ont consacré leur vie à l'exercice de la charité (1). C'est bien peu de

(1) Tous ceux qui, depuis la création de l'Office central, ont eu recours à l'administrateur, M. Béchard, savent pour combien son dévouement et son expérience sont entrés dans le succès rapide de l'entreprise. Quant aux membres du Comité, ce sont

chose, dira-t-on avec raison. C'est beaucoup cependant si cet Office central est la traduction matérielle d'une idée juste et peut devenir comme une école pratique de charité.

Enseigner à bien faire la charité, telle est en effet, sans peut-être qu'au début ses fondateurs aient eu une ambition aussi haute, la fonction principale de l'Office central, et, dans un temps où la pédagogie est si fort à la mode, il y a peu d'enseignemens plus utiles. Que reproche-t-on en effet à la charité? D'être aveugle et indistincte, de ne pas soulager les infortunes véritables, de favoriser la misère intrigante. Parfois il y a du vrai. Quoi encore? D'être mal répartie, mal distribuée, abondante ici, défaillante là, en un mot d'opposer à un mal permanent et universel un remède inégal et capricieux, et il y a du vrai également. Mais si l'Office central pouvait aider la charité à bien placer ses aumônes et à bien diriger ses efforts, s'il devenait une sorte de bureau consultant auquel s'adresserait quiconque voudrait faire le bien et se trouverait dans l'embarras pour le bien faire n'aurait-il pas, dans l'état chaotique où se trouve la charité privée, rendu un immense service et répondu aux principales objections qu'on dirige contre elle? C'est ce que l'Office central s'est proposé de faire, et il est en train d'y réussir. Mettre celui qui veut donner en relations avec ceux qui savent donner, et celui qui a besoin avec celui qui peut satisfaire à ce besoin; tenir à la disposition des personnes charitables, mais inexpérimentées, un bureau de renseignemens perpétuellement ouvert; les aider à trouver le meilleur remède aux misères qui les sollicitent; rassembler d'autre part, sur les innombrables institutions charitables qui couvrent le sol de la France, des renseignemens qui permettent de s'adresser utilement à elles; servir de trait d'union entre des œuvres qui s'ignoraient et qui peuvent se prêter aujourd'hui un mutuel concours; constater ainsi les lacunes de la charité et pouvoir donner d'utiles conseils à ceux qui voudraient y pourvoir; en un mot régulariser, coordonner son action dans la mesure du possible, et d'aveugle, indistincte, capricieuse qu'on lui reproche d'être, la rendre méthodique, rationnelle et judicieuse, tel est le but que s'est proposé l'Office central. Je ne prétends pas que trois années d'existence lui aient suffi pour l'atteindre. Durant ces trois années, l'Office central est cependant intervenu dans 18735 affaires différentes; il a procuré des secours sous une forme ou sous une autre à 13463 personnes dignes d'intérêt, fourni du travail ou un emploi à 3342, placé 1304 vieillards ou orphelins, et réuni

les présidens des principales œuvres de Paris qui ont cru devoir s'adjoindre quelques concours dont ils n'avaient pas besoin, entre autres celui de l'auteur de ces lignes.

sur les œuvres charitables de France et même de l'étranger plus de 3000 dossiers. Si, comme on peut l'espérer légitimement d'après le succès de ses premiers efforts, son action s'étend et se généralise, si l'exemple est suivi dans toutes les grandes villes de France comme il l'est déjà à Bordeaux, à Marseille, si par l'intermédiaire de ces différens offices, les grandes œuvres de charité peuvent s'entendre et associer utilement leurs efforts, si enfin avec le temps et les années, car une pareille entreprise ne saurait être l'œuvre d'un jour, l'Office central arrive à mettre un peu d'ordre et de méthode dans l'action de la charité privée, il aura tout simplement rendu à la cause sociale le plus signalé des services : celui de réhabiliter la charité.

III

La liberté, l'organisation, tels sont les deux *desiderata* de la charité privée. Tant qu'elle n'aura pas obtenu l'un et qu'elle ne sera pas arrivée à l'autre, elle ne remplira qu'imparfaitement sa tâche. Mais à côté de la charité organisée, il faudra toujours laisser sa place à la charité individuelle. Pas plus qu'il ne faut permettre à la charité publique de se substituer à la charité privée, il ne faudrait non plus que des offices, des sociétés, des congrégations même prétendissent à tout faire, et à devenir l'intermédiaire en quelque sorte obligatoire entre le pauvre et le riche. Il faut en un mot que l'individu demeure charitable à son gré et comme il l'entend. Mais comment doit-il l'être ? Comment bien faire la charité? En pareille matière il y aurait quelque chose de parfaitement ridicule à paraître s'ériger en professeur. Il ne saurait cependant être défendu de traduire l'expérience des autres et de résumer ce que cette expérience enseigne.

La première condition est que la charité ne soit pas aveugle et indistincte. Je me permets d'appeler ainsi toute aumône faite à un mendiant inconnu, que la mendicité s'exerce par lettre, à domicile ou dans la rue. Je sais combien une pareille assertion peut sembler dure, et je suis le premier à reconnaître que le principe ne saurait avoir rien d'absolu. Me faisant naguère l'honneur de parler de cette étude, M. Édouard Rod croyait pouvoir en pressentir la conclusion et il assurait que je proscrirais l'aumône. C'était aller un peu vite en besogne. Il y a là une question de fait et je dirais presque de divination. Je ne saurai jamais très mauvais gré à celui qui, frappé de l'air misérable d'un mendiant, porte la main à sa poche pour lui donner quelque chose, et je comprends très bien qu'on dise : Mieux vaut mal placer deux sous

ou un bon que laisser mourir de faim un honnête homme. Mais il n'en est pas moins vrai que c'est là un mode de charité tout à fait défectueux qui très souvent entretient la paresse et, lorsqu'il s'adresse à des enfans, favorise une industrie détestable. Je ne suis pas non plus très frappé de l'argument que donne M. Rod en faveur de l'aumône dans la rue. S'il est partisan de l'aumône ainsi faite, c'est dans l'intérêt du riche, auquel la mendicité donne l'occasion de remplir son devoir envers la misère et auquel il sait gré de déboutonner son paletot par un temps froid. Dans cet ordre d'idées, je ferai remarquer au contraire, car je l'ai observé maintes fois, que ce sont fréquemment des personnes de condition très modeste qui font ainsi la charité dans la rue, sans doute parce qu'elles n'en peuvent point faire d'autre. Mais pour nous, qui déboutonnons des paletots fourrés, si nous descendons dans notre conscience, et si nous nous demandons pour combien entre dans notre générosité l'envie de nous débarrasser d'un importun, la paresse de demander les renseignemens nécessaires, peut-être la crainte en demandant ces renseignemens de nous trouver en présence d'une misère à laquelle nos quelques sous ne sauraient faire face, nous reconnaîtrons que des deux plateaux de la balance celui de la charité n'est pas le plus chargé. Je dirai la même chose des bons de fourneaux distribués par l'intermédiaire d'un portier, ou des mandats de petite somme envoyés à des solliciteurs inconnus. Ce sont là des moyens d'endormir à peu de frais nos scrupules; c'est de l'aumône si l'on veut, ce n'est pas de la charité, car la charité véritable suppose un sacrifice ou un effort.

N'en déplaise à mon généreux confrère Coppée, l'enquête préalable demeure donc le grand principe en matière de charité. Assurément c'est une idée qui n'est, à la prendre d'un certain côté, ni neuve ni originale. Il y a longtemps que l'Assistance publique, les bureaux de bienfaisance et les œuvres qui se bornent à soulager telle ou telle nature de misère pratiquent le système des enquêtes. Un homme dont le nom est demeuré attaché à beaucoup d'idées ingénieuses en matière de bienfaisance, M. de Gérando, a écrit autrefois un manuel du visiteur. L'idée n'a donc rien de bien nouveau. Ce qui est nouveau et ce qui constitue un grand progrès, c'est la création d'un service qui réponde à cette nécessité et qui soit à la disposition de tous. Une œuvre privée s'en est chargée. Cette œuvre, dont les bureaux sont situés rue du faubourg Saint-Honoré, 170, a réuni, depuis vingt ans qu'elle existe, sur le personnel mendiant de Paris (et il ne s'agit que du personnel épistolaire) 113000 dossiers (1). Moyennant une très légère rétribution,

(1) L'Office central de la charité, bien que ce ne soit pas, à proprement parler,

car il faut bien que l'œuvre vive et subvienne à ses frais, elle fait libéralement profiter des renseignemens contenus dans ses dossiers tous ceux qui s'adressent à elle, ou elle en constitue un nouveau dont la lettre de demande qui lui est communiquée devient la pièce première. Il y a tel de ces dossiers qui contient plus de cent lettres émanant toutes du même solliciteur, sans être toutes cependant signées du même nom. Dans les *Misérables*, Victor Hugo a mis en scène un certain Thénardier qui adresse le même jour à trois *généreux bienfaiteurs* trois lettres dans lesquelles il prend trois qualités différentes. Ce Thénardier n'était qu'un assez pauvre inventeur en comparaison de tel solliciteur dont j'ai tenu entre les mains la nombreuse correspondance et qui tantôt ancien comptable, tantôt ancien officier, tantôt homme de lettres, change de nom en même temps que de qualité et se livre à de véritables efforts d'imagination pour trouver toujours des histoires attendrissantes qui conviennent en même temps à la qualité choisie. Tous les quémandeurs ne font cependant pas montre de cette fertilité d'invention. Beaucoup savent qu'elle n'est pas nécessaire et ils ont raison, car ils trouvent à vivre fort convenablement pendant des années du produit de leur correspondance qui leur tient lieu de métier. La mendicité épistolaire en prose ou même en vers est une branche de la littérature contemporaine qui n'est pas la moins lucrative.

Cela est possible, dira-t-on, mais tous ceux qui sollicitent ainsi par lettre la charité ne sont pas cependant dans la catégorie des intrigans. Assurément. Quelle est la proportion? On comprendra qu'il ne puisse être donné ici des chiffres positifs. D'après les données de l'expérience, la proportion des demandes vraiment intéressantes ne dépasserait pas vingt sur cent. C'est déjà quelque chose. Que faire pour celles-là? Il y aurait une grande témérité à prétendre le dire, tant les causes de la misère sont complexes et tant ses effets sont multiples. Ceux qui ont quelque expérience de ces questions ne peuvent s'empêcher d'éprouver un peu d'impatience lorsque dans des publications doctorales ils lisent des aphorismes dans le genre de celui-ci : *Un indigent placé dans un milieu bienfaisant perd une partie de son énergie égale à l'appui qui lui est donné ;* ou bien encore : *L'aumône est un mot qu'il faudrait pouvoir rayer du vocabulaire des sociétés modernes.* Les trois quarts du temps en effet il n'y a

le but qu'il poursuit, transmet également à ses souscripteurs des renseignemens sur les demandes qui leur sont adressées. Il a réuni ainsi en trois ans environ 6000 dossiers, et si on joint ces dossiers aux 113000 de l'œuvre dont je parle, on voit que la charité n'est exploitée à Paris que parce qu'elle le veut bien.

pas autre chose à faire que l'aumône. Je ne sais quel respect humain s'est introduit depuis quelque temps dans la langue sociale qui fait qu'on n'a pas le courage de le dire, et c'est cependant la vérité. Tel journal qui, à sa première page, insère les phrases creuses que je viens de rapporter, à la troisième fait appel à la charité de ses lecteurs en faveur d'une famille pauvre et se charge de lui transmettre... leurs dons en argent. Or c'est là précisément ce qu'il faut éviter, si l'on peut. C'est un fait d'expérience que l'aumône en argent directement remise au malheureux, même intéressant, est de toutes les formes de la charité celle qui est le moins recommandable. S'il est malade, mieux vaut le faire soigner gratuitement. A supposer que le bureau de bienfaisance ne veuille le faire, les dispensaires de la Société philanthropique sont là qui s'en chargeront. Si c'est le loyer qui presse, le propriétaire n'aura certainement pas d'objection à en être payé directement. S'il faut des vêtemens, rien de facile comme de les acheter ou faire acheter pour son compte. Mais l'argent directement remis en vue de pourvoir au jour le jour à la subsistance, s'il demeure parfois une nécessité, est toujours une nécessité très fâcheuse. Il est incontestable que celui vis-à-vis duquel il a été fait usage de cette forme de secours y revient volontiers, qu'il s'accoutume à y voir une ressource ordinaire et qu'il finit par trouver qu'il est moins fatigant de vivre de secours que de travail. Par là l'aumône, même faite dans la meilleure intention du monde, à quelqu'un qui n'est pas un exploiteur, mérite cependant quelques-unes des déclamations qu'on dirige indistinctement contre elle. Aussi ceux qui pratiquent, je ne dirai pas la science, le mot me paraît un peu ambitieux, mais l'art de la charité, se sont-ils préoccupés de cet inconvénient. Ils se sont demandé s'il n'y aurait pas moyen de venir en aide au malheureux d'une façon qui serait à la fois intelligente et efficace en lui procurant le moyen de gagner sa vie quand il est en état de travailler. Le rôle de la charité se bornerait alors à servir d'intermédiaire, et l'assisté se viendrait en quelque sorte en aide à lui-même. De là est née l'idée de l'assistance par le travail, à laquelle j'arrive enfin après de trop longs prolégomènes.

IV

Il y a peu d'idées nouvelles sous le soleil. A en croire cependant certains publicistes, l'assistance par le travail serait du nombre. Cette idée ne pouvait naître qu'au sein d'une démocratie ayant le sentiment de sa dignité et ne voulant pas devoir à l'aumône, etc. Il n'y a qu'un malheur. C'est que la première idée de l'assistance

par le travail remonte à saint Vincent de Paul qui, en matière de charité et même d'aumône, passe pour avoir été de bon conseil. Un seigneur de la cour lui avait abandonné un domaine marécageux aux environs de Paris. Saint Vincent de Paul eut l'idée d'y envoyer les mendians qui s'adressaient à lui et de les employer à creuser un grand fossé. La journée de travail leur était payée 15 sols. Au bout de quelque temps, le fossé fut creusé. On vint le dire à saint Vincent de Paul et lui demander ce qu'il fallait faire. Il réfléchit un instant, puis il répondit : « Faites-en creuser un autre à côté et comblez le premier. » Un économiste trouverait peut-être à redire, et non sans raison, au procédé employé par saint Vincent de Paul ; mais l'idée de l'assistance par le travail est là, dans son principe.

Qui nous raconte cette anecdote? C'est précisément l'homme qui à l'heure actuelle aurait le droit de se vanter d'avoir inventé le mot et la chose, c'est M. Victor Mamoz. Tous ceux qui ont suivi de près depuis quelques années l'étude des questions charitables connaissent le nom de M. Mamoz. Ouvrier pendant dix-sept ans, patron lui-même pendant dix-huit (pourquoi ne pas lui faire honneur de ces débuts modestes?), il est aujourd'hui membre du conseil supérieur de l'Assistance publique, et son opinion fait autorité en ces matières. Mêlé par ses origines et ses occupations à bien des mondes différens, il a été un des premiers à signaler le mauvais emploi des ressources de la charité à Paris et l'exploitation dont elle était l'objet. En même temps, il a pu se convaincre que la misère vraiment intéressante était moins celle qui sollicite des secours que celle qui demande du travail. Décourager l'une, venir en aide à l'autre, tel est le double but qu'il s'est proposé d'atteindre. Un service de renseignemens bien organisé suffit à défendre la charité contre l'exploitation. Mais fournir du travail à la misère est une œuvre autrement difficile, car elle a en même temps un côté économique, et il faut que l'industrie vienne en aide à la charité. Cette œuvre dépasse donc les forces d'un homme, et M. Mamoz l'a admirablement compris. Aussi s'est-il surtout attaché à faire de la propagande en faveur de l'idée; il s'en est constitué l'apôtre dans une publication spéciale, dans des entretiens, dans des conférences, et surtout il a mis au service de cette idée une ardeur de conviction qui a fini par devenir contagieuse. A ce point de vue, son succès a été complet. Non seulement l'idée a fait fortune, mais elle est devenue à la mode. Qu'est-ce qui montre qu'une chose est à la mode? C'est quand beaucoup de personnes en parlent sans savoir au juste en quoi elle consiste. C'est précisément le cas de l'assistance par le travail. A en croire certains publicistes, la solution de la question sociale serait trouvée.

Plus d'aumône, plus de charité. Aux malheureux du travail, aux paresseux la prison, et voilà une affaire réglée.

M. Mamoz sait bien que les choses ne sont pas aussi simples. Il sait que la misère est infinie, que ses formes sont multiples et ses causes complexes. Il sait également que le travail n'est pas toujours facile à procurer, que souvent il n'est pas rémunérateur et qu'il faut encore qu'il convienne aux aptitudes de celui auquel on le propose. Si son esprit très pratique et très positif ne lui avait révélé d'avance toutes les difficultés de l'entreprise, son expérience de directeur de l'Assistance par le travail n'aurait pas tardé à les lui faire découvrir. Il a eu cependant une idée très ingénieuse. Beaucoup de personnes charitables ont l'habitude d'acheter dans les grands magasins des vêtemens à bon marché qu'elles distribuent à des pauvres à Paris ou à la campagne. M. Mamoz a offert et offre encore à ces personnes de servir d'intermédiaire entre elles et les ouvrières qui à sa connaissance ont besoin de travail. Il se charge des commandes, fait faire l'ouvrage, paie les salaires, et livre les marchandises, prenant généreusement à sa charge les intérêts du fonds de roulement assez considérable dont il fait l'avance. C'est ainsi que l'année dernière, le magasin qu'il a établi rue du Colisée a réalisé un mouvement d'affaires de 181 000 francs. Ce chiffre se décompose en achats de matières premières, frais généraux et salaires. Les salaires représentent un quart de la somme, et par ce procédé il a pu procurer du travail pendant l'année à environ 300 ouvrières qui sans cela en auraient manqué. C'est ainsi que la charité alimente la charité et que l'aumône fournit en même temps du travail. M. Mamoz a été moins heureux jusqu'à présent dans les efforts qu'il a faits pour fournir du travail aux hommes, bien qu'il ait pu procurer à un certain nombre des travaux de cordonnerie ou d'écritures. Mais le véritable service qu'il a rendu a été de tourner du côté de l'assistance par le travail les préoccupations de la charité. A ce point de vue il peut se considérer comme le père ou le grand-père d'un certain nombre d'œuvres qui se sont fondées à Paris dans ces dernières années pour mettre l'idée en pratique. Sans prétendre à les énumérer toutes, j'indiquerai les principales d'entre elles. Les résultats auxquels elles sont arrivées par des procédés variés nous serviront à tirer quelques conclusions et à montrer quel rôle l'assistance par le travail peut jouer dans l'organisation de la charité.

La plus ancienne en date de ces œuvres au moins pour les hommes est celle fondée rue Clavel par M. le pasteur Robin, aujourd'hui transportée rue Fessart. M. le pasteur Robin est quelqu'un qui joint, comme M. Mamoz, à un esprit de charité inépuisable, un grand sens pratique. Il veut qu'on fasse la charité, mais il veut

qu'on la fasse bien. Or, il est imé que c'est la mal faire que de remettre purement et simplement une petite somme au mendiant qu'on rencontre dans la rue sans s'informer ni de ce qu'il en fera ni s'il est digne d'intérêt. C'est ce qu'il appelle encourager les professionnels. Pour parer à cet inconvénient de l'aumône faite au hasard, voici ce qu'il a imaginé. Il met à la disposition de tous les souscripteurs de son œuvre, en aussi grande quantité qu'ils le demandent, des bons de travail. Le bon est destiné à être remis au mendiant qu'on rencontre dans la rue et lui donne le droit de se présenter à la maison de la rue Fessart. Là il sera hospitalisé, c'est-à-dire nourri et couché pendant un délai qui ne peut pas excéder quinze jours, mais en échange de cette hospitalité il devra travailler. La nécessité s'imposait donc de trouver un travail facile, qui pût être exécuté sans apprentissage préalable par tout homme valide. Ce travail, M. le pasteur Robin l'a découvert, c'est la confection des petits fagots. Il a même inventé un instrument que je n'essayerai pas de décrire, étant très inhabile aux descriptions, mais qui permet au plus maladroit de rassembler en margotins très bien serrés et ajustés les morceaux de bois sec qu'il aura débités d'abord avec une petite hachette. La tâche normale imposée à chaque hospitalisé est de 50 margotins par jour. Cette tâche représente un salaire de 1 fr. 50. Mais ce salaire est retenu par la maison comme équivalent des frais de couchage et de nourriture, et certes ce n'est pas là une exigence excessive. A ceux-là seulement qui peuvent confectionner plus de 50 margotins par jour, il est payé un salaire en argent qui leur constitue un petit pécule à leur sortie, mais le nombre n'en est pas grand. La maison hospitalière de la rue Fessart a reçu l'année dernière 1162 hommes qui ont fabriqué 119 185 margotins. La vente desdits margotins a produit 10 988 francs. Les dépenses de la maison ont été de 21 498 francs. L'écart a été couvert par des donations, des souscriptions, des allocations diverses et par le remboursement des bons de travail délivrés aux mendians par les souscripteurs. Chaque souscripteur s'engage en effet à rembourser 1 fr. 50 par bon de travail délivré par lui et présenté à la maison. Cette somme représente l'hospitalité pendant une journée. Pour les journées subséquentes, le travail de l'homme couvre son entretien limité à la nourriture et au couchage. Quant aux frais généraux, ils sont couverts par les souscriptions ou subventions.

Rien ne fait son chemin comme une idée juste et d'une application facile, lorsque celui qui l'a eue, loin de prendre un brevet d'invention, fait tout ce qu'il peut pour la répandre. Ainsi en a usé M. le pasteur Robin. Peu s'en faut que l'assistance par les margotins ne soit aujourd'hui synonyme de l'assistance par le travail,

et quelques esprits sont portés à croire qu'en appliquant à la confection des petits fagots tous les travailleurs de bonne volonté, on arriverait à supprimer la misère. C'est concevoir beaucoup d'espoir, mais il est certain que l'idée de M. le pasteur Robin a rendu de très grands services. Je ne parlerai pas de Marseille où, sous l'impulsion d'un philanthrope qui est en même temps un homme d'affaires éminent, M. Rostand, l'assistance par le travail a pris les proportions d'une entreprise véritable, achetant des bois en gros dans les Basses-Alpes, les faisant débiter et transformer en margotins par des mendians transformés en travailleurs, et les vendant ensuite en Algérie, surtout parmi la population indigène. Mais à Paris même, plusieurs œuvres se sont formées sur le même principe. Je citerai en particulier la société d'assistance de Batignolles-Monceaux qui ouvre ses ateliers de la rue Salneuve aux indigens, hommes ou femmes, qui se présentent pour demander du travail, à la condition qu'ils soient domiciliés dans l'arrondissement ou porteurs de bons de travail que l'œuvre délivre à ceux qui les lui demandent. Chacun de ces bons donne, à celui qui en est porteur, un droit à trois heures de travail qui lui seront payées 0 fr. 25 l'heure. Les hommes sont employés à la confection des margotins, ou d'allume-feu en bois résiné, les femmes à la confection de sacs en papier. La société de Batignolles-Monceaux distribue également aux ouvrières sans travail de l'arrondissement des travaux de couture à faire à domicile. La vente du produit du travail des hommes et de celui des femmes s'est élevée à 13000 francs. Les dépenses générales de l'œuvre ont atteint 41000 francs. L'écart, considérable comme on voit, car l'œuvre s'impose beaucoup de dépenses qui ont un caractère de pure charité (ainsi la distribution de soupes gratuites) a été couvert par des subventions ou des donations.

Le système des bons de travail mis à la disposition des souscripteurs de l'œuvre pour être donnés aux mendians est encore employé par l'Union d'assistance du XVIe arrondissement. Cette société s'est formée entre les habitans de Passy pour exclure de l'arrondissement la mendicité professionnelle qui y avait pris des habitudes encombrantes, et en même temps pour procurer du travail aux indigens dignes d'intérêt. Elle présente, comme au reste la société d'assistance de Batignolles-Monceaux, un intéressant spécimen de groupement et d'entente entre les habitans d'un même arrondissement pour arriver au meilleur exercice de la charité. Il serait à désirer que cet exemple fût suivi dans les autres arrondissemens, et, si tous ces groupes d'assistance étaient reliés par l'intermédiaire de l'Office central, comme le sont les comités de district à Londres, un grand pas serait fait. L'Union d'assistance du XVIe ar-

rondissement n'a pas encore d'atelier à elle. Il est fait honneur à ses bons soit par l'atelier de la rue Salneuve, soit par celui de la rue Fessart. Elle se propose d'en ouvrir un où les hommes seront encore employés à la confection des margotins. Mais n'y aurait-il pas une occupation plus lucrative à offrir aux travailleurs de bonne volonté? Une autre société l'a pensé et a fait une tentative très intéressante pour résoudre par un procédé différent la question de l'assistance par le travail.

Parmi les lecteurs de la *Revue*, personne assurément n'a oublié les pages que mon regretté confrère Maxime du Camp a consacrées (les pages de Maxime du Camp ne s'oublient pas) à l'œuvre de l'Hospitalité du travail, qui était située alors rue d'Auteuil et qui a été à Paris la première application de l'idée de l'assistance par le travail pour les femmes (1). Cette œuvre en était encore à ses débuts; sa situation était difficile, son avenir incertain. Combien il serait heureux, lui qui avait pris à cette création nouvelle de la charité un si grand intérêt, s'il pouvait la voir aujourd'hui installée au numéro 52 de l'avenue de Versailles, aménagée de façon à pouvoir employer aux travaux de blanchisserie plus de 3000 femmes par an, et, grâce à cette industrie rémunératrice, sûre de son avenir! Il aurait le droit de se dire qu'il est pour quelque chose dans cette prospérité, car la notoriété que son article a valu à l'Hospitalité du travail a été pour beaucoup dans certaines donations généreuses qui ont facilité le nouvel établissement de l'œuvre. Maxime du Camp était coutumier de ces bienfaits indirects. Ce n'est cependant pas de l'Hospitalité du travail pour les femmes que je voudrais parler. Je ne pourrais que redire ce que Maxime du Camp a déjà dit, et je le dirais beaucoup moins bien. C'est d'une œuvre et d'une maison annexe qui en forment le complément et qui font aujourd'hui de l'ensemble de ces bâtimens de l'avenue de Versailles un des spécimens les plus complets de ce que peut créer à Paris la charité ingénieuse.

A qui est venue la pensée de doubler l'Hospitalité du travail pour les femmes d'une Hospitalité du travail pour les hommes? Est-ce à la femme véritablement éminente que Maxime du Camp a déjà fait connaître aux lecteurs de la *Revue* et dont on peut dire sans exagération qu'elle joint au génie de la charité celui de l'industrie? Est-ce à M. Lefébure dont, au moment de la crise que traversait l'Hospitalité du travail, l'active intervention a contribué si efficacement à la reconstitution de l'œuvre et à la création de cette blanchisserie où elle a trouvé son salut? La question ne pourra jamais être tranchée, car interrogés séparément, la sœur

(1) V. la *Revue* du 1er avril 1884 et du 15 janvier 1888.

Saint-Antoine et M. Lefébure s'obstinent chacun des deux à en décliner l'honneur pour le rejeter sur l'autre. Ils ont mis au courant de leurs projets les membres de l'Office central qui, préoccupés également de cette question nouvelle de l'assistance par le travail, cherchaient quelque manière de l'organiser qui fût moins rudimentaire que la confection indéfinie des petits fagots. De leurs méditations communes était né un plan, celui de la création d'un atelier véritable où seraient employés non pas à un travail grossier, mais à une industrie suffisamment rémunératrice, les travailleurs de bonne volonté momentanément sans ouvrage. L'industrie choisie fut celle de la menuiserie, une courte expérience ayant révélé qu'un apprentissage de quelques jours, sous la direction d'un bon contremaître, apprenait à manier la scie, le rabot et le marteau avec assez d'habileté pour faire des caisses de toute dimension, des tables en bois blanc, des armoires de ménage et autres meubles primitifs. Mais comment se procurer le capital nécessaire à la création de l'atelier, à l'achat de matières premières et au fonds de roulement, car il s'agissait d'une véritable entreprise industrielle? C'est là un de ces embarras avec lesquels la charité ne reste pas longtemps aux prises à Paris. Une donation magnifique a permis d'acheter un terrain contigu à celui que possédait déjà l'œuvre et d'y élever des constructions auxquelles a été donné par reconnaissance le nom de *fondation Laubespin*. D'autres souscriptions ont fait le reste, et celui qui se rend aujourd'hui rue Félicien-David y voit fonctionner un véritable atelier de menuiserie, que rien ne distingue au premier abord d'un atelier ordinaire. Ce n'est pas un chantier où des hommes plus ou moins misérables d'aspect s'adonnent avec plus ou moins de bonne volonté ou d'humiliation intérieure à un travail assez rebutant. C'est une réunion d'ouvriers d'expérience inégale, mais adonnés tous à un travail analogue, sinon identique, à celui dont beaucoup d'entre eux devaient avoir l'habitude et qui ne les diminue pas à leurs propres yeux. Donner à ces hospitalisés du travail l'aspect et les habitudes de l'ouvrier libre est en effet une des choses auxquelles tient le plus la sœur Saint-Antoine. Elle estime qu'il faut rendre à celui qui avait peut-être pris des habitudes de mendicité et de paresse le respect de lui-même en l'assimilant à l'ouvrier ordinaire et en ne le traitant pas en prisonnier, même volontaire. Aussi la sœur Saint Antoine tient-elle beaucoup à ce que le salaire de chaque ouvrier, qui est de 2 francs par jour, lui soit remis en espèces, et payé quotidiennement. Sur ce salaire il doit prélever le prix de sa nourriture et de son coucher. Dans la maison existe un fourneau. C'est à ce fourneau que l'hospitalisé se nourrit, payant lui-même la nourriture qu'il consomme et dont il fait

choix, tout comme dans un fourneau ordinaire. Son déjeuner et son dîner lui reviennent à environ 18 sous. Pour son coucher il lui est remis tous les soirs un bon de logement dans un hôtel garni du voisinage avec lequel des arrangemens particuliers ont été passés. Ce bon lui est vendu 7 sous. C'est donc à peu près 15 sous par jour que chaque hospitalisé peut économiser sur son salaire. La durée maximum du séjour est de vingt jours, la durée moyenne de dix-sept. Chaque hospitalisé sort donc de la maison avec un petit pécule de 12 à 13 francs, ayant repris l'habitude du travail, le respect de lui-même que la mendicité lui aurait bien vite enlevé et parfois même les premiers principes d'un assez bon métier. Onze cent cinquante-six hommes ont passé en 1893 par les ateliers de la rue Félicien-David. Les dépenses totales de l'œuvre, y compris les salaires, les frais généraux, l'achat des matières premières, se sont élevées à 90 963 francs. La vente des objets fabriqués, dont la plupart sont livrés aux grands magasins, a produit 72539 francs. L'écart demeuré à la charge de l'œuvre est donc, en chiffres ronds, de 18000 francs. On remarquera que, proportionnellement au mouvement des affaires, cet écart entre les recettes et les dépenses est bien moindre rue Félicien-David que rue Fessart ou rue Salneuve. Néanmoins l'œuvre ne désespère pas de le réduire encore, et les résultats de l'exercice en cours font prévoir que le déficit de l'année auquel l'œuvre devra pourvoir ne dépassera pas 14000 francs. Ajoutons, et ce n'est pas le renseignement le moins intéressant, que, sur cent hommes hospitalisés, quarante en moyenne sont placés par l'œuvre, trente-quatre sont des cliens habituels de la charité, et vingt-six disparaissent.

L'Assistance par le travail, telle qu'elle est organisée avenue de Versailles et rue Fessart, suppose l'hospitalisation. Sous une forme ou sous une autre, l'assisté est nourri et logé. Mais le défaut de travail ne suppose pas nécessairement le défaut de domicile, et avant que le chômage ait entraîné cette triste et dernière conséquence, la charité ne peut-elle pas intervenir pour procurer du travail? Ce serait là un nouveau progrès. Les bons de travail répondent dans une certaine mesure à cette pensée. Mais leur usage est encore peu répandu. Une œuvre récemment créée s'est efforcée d'y parvenir, du moins en ce qui concerne les femmes, et je suis heureux de la faire connaître à ceux qui se préoccupent de la condition des ouvrières à Paris. Il n'y en a pas de plus douloureuse, et le contraste est grand entre les réclamations arrogantes d'ouvriers qui gagnent parfois des salaires élevés et la résignation placide avec laquelle des milliers et des milliers d'ouvrières à l'aiguille travaillent pour des salaires qui méritent bien d'être

qualifiés de l'énergique expression anglaise : *starvation wages*, des salaires avec lesquels on meurt de faim. Sur la modicité du salaire des femmes, j'ai donné ici même, il y a quelques années, des renseignemens qui malheureusement sont toujours exacts. Dans un journal très répandu, M. Charles Benoist a repris la question de plus près et il est arrivé à des chiffres non moins tristes que les miens. Encore si ces lamentables salaires de trente sous, vingt-cinq sous, vingt sous (parfois moins) étaient réguliers. Mais il y a, dans les industries féminines, plus que dans toutes les autres, ce que dans le langage populaire on appelle de cette expression si énergiquement triste : la morte-saison. C'est alors qu'un salaire même de trente sous, même de vingt sous, serait reçu avec reconnaissance par la mère de famille qui, voyant s'en aller au jour le jour les quelques sous qu'elle a pu mettre de côté pendant l'hiver en prévision de cette triste saison, en est réduite à économiser sur tout, non pas seulement sur sa propre nourriture, mais sur le lait qu'elle achète pour ses enfans. De ces souffrances qu'amène avec lui ce beau soleil d'été qui nous réjouit, nulle femme, peut-être, n'avait reçu aussi souvent la confidence que la supérieure de l'Hospitalité du travail. Le chômage, la morte-saison, ces deux mots revenaient toujours dans les longs et monotones récits que versaient dans son oreille toujours ouverte les femmes recueillies par elle. Le mal lui apparaissait dans son intensité périodique, mais toute son ingéniosité n'y avait jamais trouvé de remède, lorsqu'elle apprit par hasard qu'un industriel d'Armentières avait reçu d'un grand magasin la commande de 12000 torchons, livrables à une certaine date, tout ourlés. Douze mille torchons, c'était du travail pour plus d'une ouvrière. Bravement la sœur Saint-Antoine s'entremit. Elle offrit, si on voulait bien lui envoyer les torchons, de se charger de l'ouvrage au prix que le vendeur aurait payé, et de livrer la commande au grand magasin à la date fixée. Le prix n'était pas considérable, sept sous la douzaine. Une ouvrière même active peut difficilement arriver à ourler trois douzaines par jour. Le cœur lui saignait de pouvoir offrir si peu ; elle fut étonnée, effrayée presque de l'empressement avec lequel l'ouvrage fut accepté par les ouvrières auxquelles elle s'adressa. Pas une ne recula devant la besogne, et la commande exécutée pendant les mois d'été fut livrée au jour dit. Mais la sœur Saint-Antoine fut curieuse de suivre le sort de ses torchons. Elle s'informa du prix de vente au détail, et elle vit que l'écart était considérable entre ce prix et celui de la matière première et de la main-d'œuvre réunis. La sœur Saint-Antoine ne crut pas que ce fût là sujet de se répandre en imprécations contre l'infâme capital, car elle se rendit compte que chaque torchon doit payer sa part

des frais généraux du grand magasin (construction, éclairage et loyer, chauffage, employés, impôts) et aussi assurer un certain bénéfice aux propriétaires, car il faut bien que tout le monde vive, même les patrons; mais elle se fit le raisonnement suivant : « Je ne cherche pas un bénéfice; je n'ai pas ou presque pas de frais généraux; si j'avais pu vendre directement à la clientèle les torchons que j'ai livrés aux grands magasins, j'aurais pu faire bénéficier de cet écart de prix les ouvrières que j'ai fait travailler. » De ce raisonnement si simple est née l'œuvre des mères de famille. Depuis deux ans, la sœur Saint-Antoine achète elle-même aux meilleures conditions la matière première: torchons, draps de lits, chemises communes, layettes d'enfans, jupons ordinaires; elle se charge de toutes les commandes qu'on veut bien lui faire directement, et ces commandes peuvent être faites sur échantillon dans un petit magasin qu'elle a installé au numéro 53 de la rue des Saints-Pères. Elle vend au prix des grands magasins des objets d'aussi bonne qualité, et elle fait bénéficier de l'écart que j'indiquais tout à l'heure les ouvrières qu'elle emploie, payant seize ou dix-sept sous la douzaine de torchons, dont l'ourlage est payé généralement sept sous, vingt-cinq sous les draps pour lesquels il est payé ordinairement douze sous, et ainsi pour tous les articles qu'elle fait fabriquer. Une seule chose devrait suffire pour lui assurer une clientèle, c'est la précaution qu'elle prend de faire passer par l'étuve à désinfection toutes les marchandises qu'elle livre pour les débarrasser des microbes qu'auraient pu leur communiquer les ouvrières. Par ce temps où le microbe inspire une telle terreur, il y a là une précaution qui devrait attirer au magasin de la sœur Saint-Antoine les personnes extra-prudentes.

L'œuvre des mères de famille qui a déjà fourni du travail à 534 ouvrières et leur a distribué pour 21 305 francs de salaires, ne se propose cependant pas de créer dans Paris une clientèle de lingères privilégiées qui seraient payées le double des autres. Son but est tout autre; il est de constituer une sorte d'assurance contre le chômage en fournissant un travail rémunérateur aux femmes qui s'en trouveraient momentanément privées, soit pendant la période où leurs professions chôment habituellement, soit par suite de quelque circonstance accidentelle. En un mot, l'ambition de la sœur Saint-Antoine serait d'avoir toujours du travail à donner aux femmes qui viendraient lui en demander. Par là, l'œuvre qu'elle a créée rentre bien dans la catégorie des œuvres d'assistance par le travail, puisqu'elle se propose de substituer le travail à l'aumône. Mais pour que cette ambition soit atteinte, pour que cette œuvre si intéressante puisse prendre tout son développement, deux choses

sont nécessaires. La première, c'est qu'elle trouve des acheteurs ou des acheteuses pour ses torchons, ses draps et ses chemises désinfectés. Il ne faudrait pas en effet que les objets qu'elle fait fabriquer à ses risques et périls, en faisant l'avance de la matière première et de la main-d'œuvre, finissent pas s'entasser dans les locaux de l'avenue de Versailles, faute de débouchés. Il faut en plus que la sœur Saint-Antoine trouve des auxiliaires; voici pourquoi. Si le magasin de vente sur échantillons est rue des Saints-Pères, c'est à l'avenue de Versailles que se distribue la besogne, et que les ouvrières doivent venir chercher l'ouvrage qu'elles auront ensuite à rapporter. Or l'avenue de Versailles est à Auteuil. Se figure-t-on ce qu'est pour une ouvrière qui demeure à la Villette, à Charonne ou aux Gobelins la nécessité de faire ce long trajet portant un lourd paquet d'une main et traînant peut-être un enfant de l'autre? Et il en arrive cependant, j'en ai vu. Je me souviens encore de la petite figure chlorotique d'une jeune veuve qui était venue chercher de l'ouvrage avec sa mère et son enfant. La mère avait les doigts enflés par le rhumatisme et ne pouvait pas travailler. Mais elle était de force à porter le gros paquet sous le poids duquel aurait ployé la jeune femme. Celle-ci se bornait à donner la main à l'enfant qu'il n'avait pas été possible de laisser seule à la maison et qui était aussi pâle que la mère. Elles s'en allaient contentes cependant, car ce gros paquet que portait la grand'mère c'était du pain pour la semaine. A les rencontrer dans leurs vêtemens noirs et propres, on les eût prises pour des petites bourgeoises qui revenaient de faire leurs achats. En réalité, c'était la misère décente dans sa silencieuse horreur.

Pour épargner aux ouvrières ces longs trajets qui sont des fatigues et des pertes de temps, il faudrait donc que la sœur Saint-Antoine eût des correspondantes dans les différens quartiers, c'est à dire des femmes charitables auxquelles les ouvrières en quête de travail pourraient s'adresser. Il faudrait que ces femmes consentissent à avoir chez elles un petit dépôt où les ouvrières viendraient prendre et rapporter l'ouvrage. Une fois ou deux par semaine, les mêmes voitures qui livrent les meubles fabriqués par les hommes aux grands magasins viendraient chercher ou déposer draps, torchons, chemises et layettes dans ces petits entrepôts. Ainsi l'œuvre en étendant son action et développant le chiffre de ses affaires pourrait devenir un véritable bienfait pour les ouvrières atteintes par le chômage. Des acheteuses, des correspondantes : voilà ce qu'il faudrait à la sœur Saint-Antoine. Puissent ces lignes lui en procurer quelques-unes.

Si maintenant des indications que j'ai données sur ces différentes œuvres d'assistance par le travail et sur leur fonctionne-

ment, on voulait dégager quelques conclusions, voici, je crois celles que l'expérience révélerait.

En théorie, et comme moyen de distinguer le mendiant professionnel du mendiant par accident, l'homme qui exploite la charité publique de celui qu'une infortune imméritée oblige à y avoir recours, la création d'œuvres d'assistance par le travail, c'est-à-dire d'ateliers où l'on donne du travail à l'indigent moyennant un salaire, est une chose excellente. Il est certain que l'homme qui dans la rue refuserait un bon de travail ou qui, l'ayant reçu, ne l'utiliserait pas, pourrait être considéré comme un faux pauvre ou plutôt comme un paresseux.

En fait, ce bon de travail peut-il être offert à tous les mendians? Il faut distinguer.

La première condition pour pouvoir travailler est d'être valide. La maison de la rue Fessart demande avec raison dans son règlement qu'on ne lui envoie point d'infirmes. Voilà donc toute une catégorie d'indigens qui est en quelque sorte exclue de l'assistance par le travail. Je sais bien qu'une bonne infirmité, bien exploitée, vaut un titre de rente, et que trop souvent un infirme devient bon gré mal gré un gagne-pain pour une famille. M. Paulian en cite dans son livre de curieux exemples. Mais il faut bien, cependant, que cet infirme vive et tant que la charité privée ou à son défaut la charité publique ne seront pas organisées de façon à ce qu'il soit pourvu d'une manière ou d'une autre à ses besoins (à supposer bien entendu qu'il n'ait pas de famille pour prendre soin de lui), il sera difficile de lui appliquer d'une façon rigoureuse les lois sur la mendicité. Or cette catégorie de mendians est fort nombreuse.

Lorsque les œuvres d'assistance par le travail supposent l'hospitalisation, il faut de plus que le mendiant adressé à ces œuvres soit dans une condition qui lui permette d'y avoir recours; je veux dire qu'il ne soit ni marié, ni père de famille, car s'il a une femme ou des enfans que son travail doit faire vivre, il est assez difficile de lui conseiller de les abandonner pour aller s'enfermer dans un atelier où son travail suffira strictement aux charges de son entretien. Avenue de Versailles, il arrive quelquefois que l'on reçoit à la fois le mari et la femme. Mais ce ne peut être là qu'une exception, et d'une façon générale l'assistance par le travail ne peut venir en aide, telle qu'elle est organisée dans les différens établissemens où l'on hospitalise l'assisté, qu'à l'individu isolé, sans domicile et n'ayant à satisfaire qu'à ses propres besoins.

Est-il possible d'aller plus loin, en généralisant l'usage de ce bon spécial qu'ont émis les Unions d'Assistance du XVIe arrondissement et du XVIIe arrondissement et qui donne droit à une rémunération payée en argent de vingt-cinq centimes par heure

de travail? La première condition serait pour cela qu'il y eût dans Paris un assez grand nombre d'ateliers de travail syndiqués les uns avec les autres et ouverts à tous les porteurs de ces bons. Il y aurait en effet quelque ironie à remettre à un mendiant qu'on rencontrerait à cinq heures du soir au bois de Boulogne un bon lui donnant le droit d'aller travailler à Belleville. Si le nombre des ateliers créés était assez grand, pareille entente ne serait pas difficile à établir; elle existe déjà pour les fourneaux. Mais le système en lui-même ne présenterait-il pas quelques inconvéniens? Ce bon spécial, ce billet à ordre de travail dont le mendiant serait muni, ne lui créerait-il pas à ses propres yeux un droit qu'il réclamerait impérieusement, et si l'atelier auquel il se présenterait ne pouvait pour une raison ou pour une autre le recevoir, si l'atelier était encombré, si le travail y faisait défaut ce jour-là (il faut bien prévoir ces difficultés), des scènes scandaleuses, pourraient se produire. L'expérience de l'avenue de Versailles, celle de la rue Salneuve, ont déjà démontré que l'individu qui se présentait porteur d'un bon donné dans la rue était généralement d'un maniement beaucoup plus difficile, que celui qui se présentait librement pour demander du travail. Mais ce sont là des objections, je le reconnais, assez mesquines, par lesquelles il ne faut pas décourager l'élan de l'opinion publique. Que les ateliers d'assistance par le travail se multiplient donc à Paris; qu'ils s'entendent et se syndiquent; qu'ils fassent indistinctement honneur aux bons de travail délivrés par leurs souscripteurs respectifs. L'expérience sera intéressante, et si la pratique révèle quelques inconvéniens, elle signalera peut-être en même temps le remède.

Mais ce qu'il ne faudrait pas, ce serait que l'expérience fût tentée dans des conditions qui la conduiraient à un échec certain et qui nuiraient par là même à l'idée de l'assistance par le travail. Or il en serait ainsi si l'on entretenait l'illusion qu'une œuvre d'assistance par le travail puisse être une entreprise industrielle ou peu s'en faut, subvenant elle-même à ses frais. C'est là une erreur absolue sur laquelle le jugement souverain des faits a prononcé. Les comptes de l'œuvre du pasteur Robin, la plus ancienne de toutes, très loyalement publiés, montrent que les produits du travail couvrent à peine de moitié les frais de l'œuvre. Il en est de même de l'atelier de la rue Salneuve, où l'écart est plus considérable encore. Si l'œuvre dirigée par la sœur Saint-Antoine est incontestablement celle qui a obtenu les résultats les plus satisfaisans, ce n'est pas seulement grâce à l'impulsion intelligente qui lui a été donnée; c'est aussi parce que des sommes considérables lui ont été fournies au début, qui l'ont déchargée de toute la portion afférente dans une entreprise industrielle aux

frais généraux, et lui permettent d'affecter aux salaires la plus grande partie de la vente des produits. Si au contraire une œuvre d'assistance par le travail créée en plein centre de Paris est à la veille de fermer ses portes, à moins qu'elle ne trouve un généreux bienfaiteur pour lui venir en aide, c'est qu'elle a trop compté sur le travail et qu'elle n'a pas demandé assez d'argent à ses souscripteurs. Sous une forme ou sous une autre, que ce soit en remboursant à l'œuvre le salaire des ouvriers, en prenant à sa charge les frais généraux annuels, ou en les réduisant à leur minimum par un capital une fois donné, il faut toujours que des souscriptions, des subventions ou des donations viennent assurer l'existence d'une œuvre d'assistance par le travail. En un mot, il faut toujours que la charité intervienne par des dons en argent, et ce mode de secours qui obtient aujourd'hui tant de faveur n'est après tout qu'un moyen judicieux et détourné de faire l'aumône.

Je sais combien ce vieux mot de charité sonne mal à certaines oreilles ; mais à ne jamais oser le prononcer, il faut prendre garde que ce ne soit pas seulement le mot, mais la chose elle-même qui tombe en désuétude. Notre démocratie orgueilleuse incline à croire en effet qu'elle pourrait rayer la charité de son organisation, et il n'est pas étonnant qu'elle s'abandonne à cette illusion lorsque quelques-uns de ceux qui devraient avoir le courage de lui ouvrir les yeux semblent l'y encourager. Elle a voulu l'égalité des droits : elle l'a obtenue ; elle veut aujourd'hui l'égalité du bien-être, c'est là qu'elle échouera, car elle vient se heurter contre la nature des choses, qui est plus forte qu'elle. Plaise à Dieu que le heurt ne soit pas trop fort et que le naufrage de ses espérances ne fasse pas trop de victimes. Ces victimes, c'est encore l'infatigable et patiente charité qui les recueillera et qui oubliera, comme c'est son devoir, toutes les infidélités et toutes les ingratitudes dont elle aura été l'objet. Néanmoins cette période d'épreuve et de discrédit qu'elle traverse ne lui aura pas été inutile. Elle aura appris à se montrer moins aveugle, plus réfléchie, ménagère de ses forces et meilleure distributrice de ses deniers. Mais il faudra bien revenir à elle comme à la grande consolatrice des affligés, *consolatrix afflictorum*, et l'on finira par reconnaître que dans ce monde obscur où nous vivons, dans ce monde voué sans trêve aux deux grandes souffrances de l'humanité :

L'éternelle douleur et l'immense désir,

le meilleur remède à la douleur comme au désir sera toujours la charité ; la charité, c'est-à-dire l'amour inspirant le sacrifice et le don de quelque chose de soi.

HAUSSONVILLE.

LES

THÉORIES NOUVELLES

DE LA CROYANCE

I. Spencer et Harrison, *On Agnosticism.* — II. William James, *Principles of Psychology.* — III. Paulhan, *le Nouveau mysticisme.* — IV. De Roberty. *L'Agnosticisme; l'Inconnaissable, sa métaphysique et sa psychologie.* — V. Secrétan, *la Civilisation et la Croyance.* — VI. E.-R. Clay, *l'Alternative.*

Personne aujourd'hui ne conteste plus aux sciences de la nature leur entière indépendance. Elles n'ont à se préoccuper, dans leur recherche de la vérité, que de la vérité seule. Les résultats qu'elles établissent sont-ils fâcheux pour des croyances généralement reçues, elles ne s'en inquiètent pas. Elles passent outre, en protestant que ce n'est pas là leur affaire. Ainsi, la géologie a établi que l'homme existe au moins depuis l'époque quaternaire. L'Écriture sainte ne lui attribuait pas, semble-t-il, une antiquité aussi reculée. Néanmoins les croyans ne se bornent plus à objecter aux géologues le texte de la *Genèse*. On cherche une conciliation : et, dans cette recherche, au lieu de plier comme jadis la science à la tradition sacrée, on essaie plutôt d'interpréter le texte religieux dans le sens de la science. De même, l'hypothèse de Darwin sur l'origine des espèces a heurté de front la croyance religieuse. Néanmoins, c'est surtout par des argumens scientifiques et par des faits que les adversaires du transformisme l'ont combattu. Bien peu lui ont objecté qu'étant contraire au dogme, il ne pouvait donc être que faux. En un mot, les sciences de la nature sont aujourd'hui maîtresses chez elles. Tant qu'une hypothèse n'est pas suffisamment vérifiée, libre à chacun de la rejeter et d'en établir

l'insuffisance par des argumens scientifiques. Une fois démontrée et entrée dans le corps de la science, on ne l'attaque plus. Sur ce terrain il n'y a plus, à proprement parler, de conflits entre la science et la croyance.

Les sciences morales, comme on sait, n'en sont pas encore là. Moins avancées, moins sûres de leurs méthodes, plus embarrassées de leurs objets plus complexes, elles n'ont ni l'autorité, ni le prestige des sciences de la nature. Elles n'en ont pas non plus l'indépendance. C'est même une question de savoir si elles l'auront jamais. Le psychologue, le moraliste, le sociologue, pourront-ils jamais procéder comme font le physicien et le chimiste, uniquement soucieux de la vérité qu'ils aperçoivent et qu'ils démontrent, indifférens au contre-coup que leur doctrine peut avoir en d'autres domaines? N'y a-t-il pas certains principes moraux et sociaux, certaines vérités fondamentales, véritables axiomes de la conscience humaine, qui doivent, sinon servir de guide aux sciences morales, du moins les empêcher de s'égarer? Une doctrine morale et sociale qui aboutit à la négation de la moralité, à la destruction de la société, n'est-elle pas déjà condamnée par ses conséquences? Malfaisante et pernicieuse, elle serait par là même convaincue de fausseté. Elle serait même coupable. La spéculation en pareille matière entraînerait une responsabilité inconnue aux autres sciences. Le philosophe devrait compte de ce qu'il enseigne, et certaines erreurs deviendraient des fautes graves. Sa bonne foi serait une circonstance atténuante, mais non une justification suffisante. Il aurait dû être averti, par les conclusions où il parvenait, que son système, si rigoureux, si exact qu'il lui parût, recélait un dangereux principe d'erreur. A prendre les choses ainsi, les sciences morales, loin d'être indépendantes, auraient pour première condition de se soumettre aux exigences imprescriptibles de la conscience.

La question est de celles qui, sous des formes diverses, se sont posées de tout temps. Pour ne pas remonter plus haut que la fin du XVIIIe siècle, nous la trouvons soulevée par un des esprits les plus brillans et les plus séduisans de cette époque, par le philosophe allemand F.-H. Jacobi. Sa doctrine du « sentiment » ou de la « croyance » n'est vraiment qu'un plaidoyer passionné contre le « fanatisme logique », et en faveur des convictions spontanées de la conscience. La philosophie courante du XVIIIe siècle, étroite, mesquine, sans clair-obscur, sans profondeur, — celle des successeurs de Wolff, en Allemagne, celle des encyclopédistes, surtout, en France, — cette philosophie, dit Jacobi, ne peut pas être vraie. Elle doit avoir un vice logique (et Jacobi s'efforcera, en effet, de

démontrer qu'elle pèche par excès d'abstraction); mais, avant même que ce vice soit découvert, je la rejette sans hésiter. Car la raison ne saurait conduire légitimement à des conclusions dont ma conscience est révoltée : je me refuse à l'admettre un seul instant. Une philosophie que la conscience proclame inacceptable ne peut être que fausse. Et je revendique le droit de déclarer une doctrine inacceptable, si elle est en contradiction formelle avec des principes moraux que je ne puis abandonner sans cesser d'être moi-même. Par exemple, il n'y a pas de démonstration qui me fasse jamais accepter pour une vérité scientifique que la vertu soit dans la poursuite du bonheur individuel. La conscience me dit, au contraire, que la vertu commence avec l'effort contre l'égoïsme, et c'est la conscience que j'en crois. Vous ne me prouverez pas non plus que je n'ai rien à attendre après la mort, puisque j'ai le sentiment très net d'appartenir à une essence qui n'a rien de commun avec les composés périssables. Et enfin, en dépit de tous les argumens, je ne croirai jamais que je sois un automate, une horloge, un mécanisme dont les rouages fonctionnent aveuglément. Car je sais, — sans pouvoir le démontrer, mais qu'importe, puisque j'en suis sûr? — je sais que je suis libre, que j'ai la responsabilité de mes actes, que la faute ou le mérite en sont miens. Renoncer à ces convictions, à ces espérances, à ces certitudes, je ne le puis pas, je ne le veux pas. La philosophie qui prétend m'y contraindre, je la repousse de toutes mes forces. Elle exige de moi pire qu'un suicide : elle m'impose le sacrifice de ce qui fait ma dignité d'homme, ma conscience, ma raison d'être. Nous n'avons pas la « prescience » du vrai. Mais, malgré notre ignorance, nous en avons pourtant le « pressentiment ». Et ce « pressentiment », la science ne saurait le convaincre de fausseté. Car il emporte notre conviction mieux qu'aucune démonstration ne saurait faire. *Verum index sui et falsi.* La formule de Spinoza ne s'applique pas moins bien à la vérité qui se sent, qu'à la vérité qui se prouve. Le cœur, dit Pascal, a ses raisons, que la raison ne connaît pas.

Plus d'une fois, depuis Jacobi, des doctrines analogues ont reparu. Moins naïvement indifférentes à l'intérêt logique, elles sont toutes soucieuses, au fond, comme la sienne, de préserver de chères certitudes. On se rappelle le mot célèbre de Kant, dans la préface de la seconde édition de la *Critique de la Raison pure :* « J'ai donc dû supprimer le savoir (en métaphysique), pour y substituer la croyance. » Une des pensées maîtresses de son œuvre n'était-elle pas de rendre impossibles à l'avenir les conflits entre la science et la morale, en assignant à la science les bornes de son domaine légitime? Cette préoccupation est devenue, pour notre

siècle, le problème philosophique par excellence. C'est ainsi que chez M. Renouvier, la théorie de la certitude et celle de la liberté, intimement liées, permettent une conciliation de la science et du libre arbitre. M. Boutroux, à un autre point de vue, explique qu'en métaphysique il n'y a pas de marque objective du vrai. En pareille matière, la certitude exige, pour s'achever, un élément d'adhésion volontaire, une acceptation, un choix. Différant en cela de la certitude proprement scientifique qui est toute générale et impersonnelle, la certitude métaphysique, comme le voulait Jacobi, s'individualise. La vérité ici ne s'impose plus par une démonstration logique uniformément valable pour tout esprit : il en est plutôt d'elle comme de la beauté, qui doit plaire à tous, et qui ne peut pourtant forcer l'admiration. On peut plaindre qui ne la sent pas, on ne peut pas le convaincre. Comme Pascal opposait à l'esprit de géométrie l'esprit de finesse, ainsi M. Boutroux distinguerait volontiers la région de la science (où les objets se définissent et où se démontrent les lois), et, au delà, un domaine métaphysique où l'âme entre pour une part dans la vérité qu'elle fait sienne. Enfin M. Secrétan et ses disciples n'hésitent pas à proclamer que le devoir, sous la forme de l'impératif catégorique, est le seul absolu qui nous soit accessible : toute doctrine que la conscience morale rejette est, selon eux, jugée sans appel. Ainsi se manifeste, de divers côtés, une tendance commune à ne pas laisser la fonction spéculative de l'esprit seule maîtresse et seul juge de ses démarches. On veut la soumettre, plus ou moins étroitement, à la tutelle de la conscience morale.

I

Un grand nombre de causes ont concouru à engager dans cette voie la philosophie de notre siècle. Ces causes sont de tout ordre les unes proprement philosophiques, les autres scientifiques, religieuses et sociales. Parmi les premières, et au premier rang, il faut placer le développement toujours croissant des théories de la connaissance. Depuis les *Méditations* de Descartes, jusqu'à la *Critique de la Raison pure*, de Kant, l'occupation constante et l'on pourrait dire principale de la philosophie a été la réflexion de l'esprit sur ses fonctions et sur sa nature. De là sans doute les progrès de l'idéalisme, qui prenait dans l'étude des lois de la pensée une conscience toujours plus nette de lui-même. Mais de là aussi, chez d'autres philosophes, beaucoup plus nombreux, l'idée que la connaissance humaine est relative. Nous ne saisirions le réel que sous certaines conditions, et notre raison aurait des bornes au delà des-

quelles elle devrait se déclarer impuissante. Il y a bien des façons d'entendre la relativité de la connaissance. Ce qu'elle implique dans tous les cas, c'est une opposition entre notre connaissance humaine, qui est relative, et une autre connaissance, que nous supposons, mais que nous ne concevons pas, et qui serait la connaissance absolue. La distinction devait donc s'établir peu à peu entre un domaine où l'esprit humain se rend parfaitement maître de son objet (domaine du relatif), et un autre domaine où la nature même des choses lui interdit d'espérer la science (domaine de l'absolu). Elle s'établit d'autant mieux que les sciences de la nature, rompant avec la tradition scolastique, venaient d'adopter définitivement la méthode expérimentale. Elles faisaient dès lors des progrès rapides et décisifs. Leurs découvertes toujours plus nombreuses, et la richesse de leurs applications témoignaient qu'elles tenaient le bon chemin. En s'enfermant dans la région du relatif, elles avaient trouvé le terrain solide qui manque à la spéculation sur l'absolu.

Il est aisé de suivre, dans ses grandes étapes, cette marche divergente de la science et de la métaphysique. Le point de départ s'en trouve déjà chez Descartes, qui fut pourtant un grand dogmatique. Personne n'eut jamais une plus intrépide confiance en sa raison. Il n'hésite pas à faire table rase de tout ce qui a été écrit et pensé avant lui. Il ne gardera aucune des opinions qu'il a jadis reçues en sa créance, avant de l'avoir ajustée au niveau de sa raison. Il n'admet pas la vérité fragmentaire et flottante : il ne l'accepte que justifiée et mise en sa place par la méthode, qui est la science même. Sa physique construit l'univers *a priori*, géométriquement, et il affirme l'identité de cet univers idéal avec le monde réel. Il espère de la science les résultats les plus merveilleux: il ne doute pas qu'un jour l'homme ne puisse lutter contre la mort même. Et enfin les principes de cette science découlent d'une métaphysique qui n'est pas moins certaine : Descartes n'avait-il pas démontré l'existence de Dieu et la nature spirituelle de l'âme avec plus d'évidence, s'il est possible, que les propositions de la géométrie? Néanmoins, à côté de cet enthousiasme scientifique et de cette foi superbe en la raison, nous trouvons déjà chez Descartes des réserves significatives. Il avoue qu'il a besoin de la véracité divine pour garantir la certitude de la déduction; il parle aussi, à diverses reprises, de la « faiblesse de son esprit ». Il distingue les objets qu'il peut atteindre, et d'autres qui lui échappent; il dit même expressément qu'il faut, une fois en sa vie, s'être posé cette question : « Quelle est la portée de notre esprit? » Dans sa théorie de l'erreur, Descartes, décrivant les caractères de l'entendement et

de la volonté, trouve celle-ci aussi ample qu'il peut la concevoir. Son entendement lui paraît au contraire imparfait, faible et borné. Si donc Descartes pose ce principe : « Tout ce que je conçois clairement et distinctement est vrai, » il ne soutient pas la réciproque : « Rien n'est vrai que ce que je conçois clairement et distinctement. » Il y a sans doute des vérités auxquelles je n'atteindrai jamais. Cela ne tient pas, il est vrai, à la structure de mon esprit, mais à sa faible portée. Sans espérer d'être jamais achevée, la science peut se promettre un progrès indéfini. Ce n'est pas encore la relativité de la connaissance : c'en est le pressentiment chez un dogmatique.

Entre Descartes et Kant, l'idée a fait du chemin. Chercher quelle est la portée de nos facultés : la *Critique de la Raison pure* n'a pas d'autre objet, et la distinction du connaissable et de l'inconnaissable occupe le centre même de l'œuvre. L'enquête instituée par Kant se clôt sur cette conclusion : l'objet de notre science, c'est-à-dire l'univers connaissable pour nous, est relatif à notre esprit, et dépend de sa structure. Il n'en est pas pourtant le pur produit. Il a son fondement dans une réalité absolue, dans la « chose en soi ». Mais cette « chose en soi », de par la nature même de notre faculté de connaître, nous est à jamais inaccessible. Ainsi notre science n'est plus seulement limitée, comme chez Descartes : elle est à la fois limitée et relative. Un esprit infiniment plus puissant que le nôtre, mais de même structure, ne sortirait pas plus que nous de la sphère des phénomènes. Il en connaîtrait mieux les lois, il n'en ignorerait pas moins l'essence. La chose en soi n'est pas un objet trop ardu, trop difficile à atteindre pour notre esprit : elle n'est pas un objet du tout. C'est, dit Kant, une inconnue, un x, absolument inaccessible par définition. S'il était le moins du monde connu, c'est donc qu'il serait tombé sous les formes de notre sensibilité et de notre entendement. Il ferait partie de l'univers pensable pour nous. Il serait devenu phénomène, il ne serait plus « chose en soi ». En nous, comme hors de nous, l'absolu nous échappe.

Maintenant, que Kant lui-même ait cru à la possibilité d'une métaphysique après la *Critique*, le titre des *Prolégomènes à toute métaphysique future* le donne à penser. Kant a même essayé d'en construire une. Mais ses œuvres de vieillesse ne comptent guère. Elles n'ont eu d'action ni sur ses contemporains, ni sur ses successeurs. La direction générale du kantisme, quand on l'estime comme il convient, non d'après la seule *Critique de la Raison pure*, mais d'après l'ensemble des trois *Critiques*, va évidemment à un compromis entre la science et la morale. Ce n'est

pas la morale qui y fait les plus grands sacrifices. Sans doute Kant garantit à la science le déterminisme inflexible des phénomènes (ce qui est peut-être plus qu'elle n'exige). Il lui assure, si l'on peut dire, la jouissance exclusive de son domaine. Mais, du même coup, il l'y enferme. Par la raison théorique, nous essaierions en vain de nous élever à la connaissance de l'absolu : l'effort même serait en contradiction avec notre nature intellectuelle. Par la raison pratique, au contraire, un accès nous est ouvert dans le monde des réalités absolues. Le devoir nous révèle notre dignité de sujets de la loi morale, de volontés libres, de « fins en soi » supérieures à tout ce que contient la nature. La connaissance n'a jamais qu'une valeur relative : la seule chose au monde qui ait une valeur absolue est une bonne volonté. En un mot, les principes de l'action dominent les principes du savoir.

Il est vrai que de la critique kantienne sont nés aussitôt de grands systèmes dogmatiques. De nouveau, les problèmes métaphysiques y ont été abordés avec une confiance, avec une audace même, qui n'avait jamais été, — je n'ose dire égalée, — mais du moins dépassée. Sans doute ; mais Kant, qui a connu la métaphysique de Fichte, l'a expressément désavouée. Il a refusé d'y reconnaître une suite légitime de ses principes. Il aurait repoussé encore plus sûrement les systèmes de Schelling et de Hegel. Il faut se souvenir aussi que ces ambitieuses doctrines ne s'inspirent pas seulement de Kant. On y distingue des élémens qui viennent de la philosophie antique, d'autres, de Bruno et de Spinoza, d'autres, enfin, de la théologie chrétienne et des mystiques du moyen âge, sans compter l'influence des écrivains romantiques. Tout cela est très loin de Kant, et lui aurait été fort antipathique. Enfin, cette floraison métaphysique a été aussi courte que brillante. Bientôt, en Allemagne, on en appela des successeurs de Kant à Kant lui-même. Les savans en particulier étaient scandalisés de la désinvolture avec laquelle Schelling, Hegel et leurs élèves déduisaient, englobaient, supprimaient ou supposaient au besoin les faits dans leurs systèmes. Ils appréciaient d'autant mieux les efforts de Kant pour assurer à la science positive une base solide et indépendante de la métaphysique. La délimitation proposée leur plaisait fort. D'un côté, le domaine de la science proprement dite, et les lois invariables de la nature ; de l'autre, une région où la science n'a pas à s'aventurer. La raison ne pourrait même pas s'y orienter, si nous n'avions la conscience pour guide et pour étoile polaire le devoir.

Avec Auguste Comte un pas de plus est franchi dans la distinction du connaissable et de l'inconnaissable. Kant séparait la

métaphysique du savoir afin de la conserver : Auguste Comte l'en sépare afin de la rejeter.

Invisible et présente, la « chose en soi » est partout chez Kant, et sa théorie des idées, malgré la divergence des doctrines, est encore un souvenir de Platon. Auguste Comte, au contraire, a rompu définitivement avec cette spéculation du passé, qui a eu sa raison d'être jadis, et qui n'en a plus aujourd'hui. L'esprit humain est entré dans la période positive, et il renonce à des recherches dont il a reconnu la vanité. Les faits et leurs lois, le domaine de la science proprement dite, voilà le champ, indéfini d'ailleurs, où l'activité intellectuelle de l'homme doit s'exercer désormais. A mesure qu'il saura davantage, il aura par surcroît la puissance. Il se rendra de plus en plus maître de sa planète, il réduira au minimum la somme de douleur inséparable de sa condition. Au delà, c'est l'inaccessible. Les questions d'essence, d'origine et de fin, n'ayant pas de solution possible pour nous, sont comme si elles n'étaient pas. Le positivisme ne nie pas l'existence des problèmes métaphysiques : il nie seulement la possibilité de les aborder. Qu'est-ce à dire, sinon que notre connaissance est à jamais bornée, et irrémédiablement relative? De savoir ce que sont les choses dans leur essence, l'ambition était trop haute. Contentons-nous donc, sans arrière-pensée, de la connaissance qui est à notre portée. Ne revenons pas, comme Kant, par un détour, à la métaphysique, justement abandonnée.

Enfin, chez M. Spencer (sur qui l'influence de Kant et surtout celle des positivistes sont assez évidentes), l'idée de l'inconnaissable est la cheville ouvrière du système. Elle est la pensée maîtresse qui anime les *Premiers Principes*. C'est par elle que s'opère la conciliation définitive de la science et de la religion. M. Spencer, il est vrai, affirme la présence de l'absolu dans la pensée de l'homme. Comment saurions-nous sans cela, dit-il, ce que c'est que le relatif? Mais cet absolu, il ne l'appelle pas, comme Kant, la chose en soi ou le « noumène ». Il n'en fait pas, comme Auguste Comte, l'objet illusoire de la métaphysique. Il le nomme expressément l'*inconnaissable*. C'est à la fois ce qu'il y a de plus réel et de plus inaccessible, de plus intime en nous et de plus mystérieux. La science a beau se développer à l'infini, et nous faire connaître des relations toujours plus complexes, se ramenant à des lois toujours plus simples. A mesure que la sphère de la science augmente, la sphère d'ignorance qui l'enveloppe prend aussi une surface plus vaste. Le temps, l'espace, la causalité, toutes les lois enfin de la connaissance, n'ont de sens que dans leur application au relatif. Plus nous acquérons une conscience claire de notre pouvoir

de connaître, mieux nous en apercevons les limites, et mieux nous comprenons l'impossibilité de les franchir.

Bref, de Descartes à Kant, de Kant à Auguste Comte, de Comte à M. Spencer, la distinction entre ce que l'esprit humain peut atteindre et ce qui lui échappe nécessairement n'a cessé de gagner en étendue et en importance. Elle est, selon les diverses doctrines, bien différente d'inspiration et de tendances. Elle apparaît tantôt favorable, tantôt hostile à la religion; tantôt pessimiste, tantôt au contraire optimiste et accompagnée de la foi au progrès, tantôt enfin indifférente, et purement naturaliste. Mais partout elle aboutit à une sorte de *lieu*, où convergent les théories de la relativité de la connaissance. Ce lieu est ce que l'on appelle « l'agnosticisme ». Certes, l'agnosticisme des néo-kantiens ne se confond pas avec celui des positivistes, ni celui des positivistes avec celui de M. Spencer, ni enfin celui de M. Spencer avec celui des libres penseurs qui y trouvent, en Amérique, les élémens d'une religion. Pourtant un trait commun se reconnaît dans ces doctrines, et permet de les réunir sous un même nom. Toutes proclament que le savoir humain a des bornes qu'il ne peut absolument franchir : toutes assurent que l'au-delà nous est à jamais inconnaissable. Aussi bien est-ce là une de ces idées diffuses dans l'atmosphère intellectuelle que les gens d'une même époque respirent, pour ainsi dire, sans y prendre garde. L'historien les retrouve partout, et même chez des hommes qui s'opposent les uns aux autres en toute autre chose. Elles suffiraient à marquer une date. C'est ainsi qu'à une certaine façon de célébrer la « nature » et la « vertu », on reconnaît aussitôt un contemporain de Rousseau et de Diderot. Pareillement, dans notre siècle, philosophes, romanciers et poètes ont cédé souvent, sans s'en apercevoir, à la séduction de la formule agnostique. Elle a fait échec aux progrès du matérialisme, quand elle ne s'est pas conciliée au contraire avec lui, au mépris de la logique. « La raison a son domaine d'où elle ne peut sortir; notre connaissance est irrémédiablement relative; l'absolu ne peut entrer dans notre pensée » : cela est devenu, pour beaucoup de gens, une sorte d'axiome qui se passe de démonstration. Les conquêtes mêmes de la science ont fait ressortir, par contraste, le mystère où demeure enveloppé ce que la science n'atteint pas. Ainsi se révèle, comme disent les pessimistes, le « contraste tragique » de notre temps : l'impuissance foncière de la raison éclatant dans son triomphe même. Jamais l'homme n'a su davantage. Jamais il n'a mieux senti l'inanité de son savoir. La science fût-elle aussi parfaite qu'il peut l'espérer, elle ne lui dirait encore rien de ce qui la surpasse aujourd'hui. Les « sept énigmes du monde » n'au-

ront jamais de solution scientifique. N'est-ce pas au nom de la science même que M. du Bois-Reymond a prononcé l'arrêt : *Ignorabimus!*

Or l'agnosticisme, hormis quelques cas très rares, ne saurait être pour l'esprit une position définitive. En fait, l'histoire de la philosophie montre qu'on ne s'y tient jamais. Ainsi l'agnosticisme était une des interprétations possibles du système de Kant; c'était même, semble-t-il, une de celles qui devaient se présenter d'abord. Nous voyons cependant qu'aucun des successeurs immédiats de Kant ne s'y est arrêté. Tous, ils ont préféré obéir aux suggestions métaphysiques qui leur venaient des *Critiques*. Schopenhauer a beau accepter la théorie kantienne de la connaissance, il n'en propose pas moins, lui aussi, une doctrine de l'absolu. Et, pour être exact, Kant lui-même n'avait-il pas, plus d'une fois, entr'ouvert la porte à une métaphysique nouvelle? Dans la *Critique du jugement*, par exemple, il explique ce que serait une connaissance des choses en soi, une « intuition intellectuelle ». Peu importe qu'il la déclare impossible pour l'homme : il suffit qu'il l'ait définie, et Schelling va s'efforcer d'y atteindre. Auguste Comte, à son tour, donne par sa seconde philosophie un démenti formel à la première. Son positivisme s'achève, ironiquement, par une religion, et il semble remonter, par-dessus la métaphysique, jusqu'à la période théologique. Enfin, M. Spencer, après avoir bien insisté sur l'essence mystérieuse de l'inconnaissable, l'a utilisé de tant de façons, lui a assigné tant de fonctions, qu'il a fini par construire, lui aussi, une métaphysique, intermédiaire entre celles d'Empédocle et de Hegel. Il appelle « force » cette substance primitivement indéterminée dont l'évolution constitue l'univers : conception que M. Renouvier a comparée, non sans raison, aux premières doctrines des philosophes de l'école d'Ionie. Elle a valu, d'autre part, à M. Spencer, de violentes attaques du côté des positivistes. M. Harrison, par exemple, y a dénoncé tous les élémens d'une métaphysique. Mais les positivistes eux-mêmes sont-ils de meilleurs agnostiques? Les uns se rallient peu à peu au matérialisme, une des métaphysiques les plus anciennes et les plus dogmatiques qui soient. La plupart des autres se croient, avec les formules positivistes, en possession de toute la vérité. Mais nier les objets de la métaphysique, ce n'est pas s'abstenir de la métaphysique elle-même. Ici encore, la doctrine, insensiblement, tombe du côté où elle penche.

Ainsi, sous aucune forme, l'agnosticisme philosophique ne parvient à se maintenir. C'est donc qu'il contient un vice logique, qui ne lui permet pas de se développer sans se détruire. C'est aussi

qu'il fait violence à des sentimens fonciers de la nature humaine : tôt ou tard ceux-ci ont leur revanche. Et, en effet, l'idée même d'un inconnaissable, conçu comme existant, est logiquement insoutenable. Rien n'est inconnaissable, à la rigueur, que ce qui, en fait, est et sera toujours inconnu, ce dont l'existence (quoique réelle) ne nous serait en aucune façon révélée, ce qui, enfin, pour nous, n'existe absolument pas. Mais alors ce n'est même plus une « idée négative ». C'est un mot vide de sens, un pur rien. Si, au contraire, tout en déclarant une réalité inconnaissable, nous en affirmons l'existence, nous la pensons. Dès que nous la pensons, nous la comparons (ne fût-ce qu'au connaissable, par opposition); — tout se passe enfin comme si nous en avions quelque idée. Ce n'est donc plus vraiment l'inconnaissable. La contradiction apparaît. Jamais inconnaissable n'a été plus scrupuleusement rejeté au delà des frontières de l'esprit que la « chose en soi » de Kant : c'est un x impensable, et dont l'existence est problématique. Pourtant Kant lui-même n'a-t-il pas risqué, ici et là, quelque détermination de la chose en soi? Dès que l'inconnaissable est nommé, il a commencé déjà à être connu.

L'idée d'une réalité à jamais inaccessible à la pensée est donc équivoque. C'est pour l'esprit un moyen de se faire illusion à lui-même. C'est une manière de contenter un besoin métaphysique en se donnant l'air d'y renoncer. S'il était définitif, l'agnosticisme équivaudrait à une fin de non-recevoir opposée à nos curiosités sur l'au-delà. Mais la métaphysique, « comme tendance naturelle », disait Kant, est indestructible. Il ne dépend pas de l'homme de poser ou de ne pas poser les questions suprêmes : elles s'imposent à lui. Comme le langage, comme la religion, comme l'art, elles sont une des manifestations universelles, immédiates, et je dirais volontiers irrépressibles, de la raison humaine. Et c'est pourquoi l'agnosticisme sera toujours une illusion ou une duperie. Quand une théorie de la connaissance aura déclaré l'absolu inaccessible, mis les choses en soi hors de notre portée, et proscrit la métaphysique comme chimérique, l'instinct se laissera-t-il frustrer pour si peu? Il trouvera à se satisfaire dans le refus même qu'on lui oppose. Il s'emparera de cet inconnaissable dont on lui concède l'existence, et il y trouvera tout ce dont il a besoin. Ne voit-on pas des gens qui se font de l'agnosticisme une religion, et de l'inconnaissable l'objet d'un culte? L'inconnaissable deviendra un symbole, souple, commode, de profondeur variable selon les intelligences. Il se substituera aux objets métaphysiques d'autrefois, définis et démontrables. La forme seule change, le fond subsiste. N'est-ce pas dire, en d'autres termes, que l'on demande aujour-

d'hui au sentiment et à la croyance ce que ne donne plus la connaissance? N'est-ce pas que la métaphysique, cessant d'être une science, se plie à suivre les convictions individuelles, et que l'homme, en un mot, croit trouver dans son cœur la réponse aux questions que sa raison s'avoue impuissante à résoudre? L'agnosticisme est donc moins une solution par lui-même que le signe d'un transfert. L'âme humaine n'a ni perdu sa curiosité, ni renoncé à la satisfaire. Mais, instruite par les échecs de la raison, et éclairée par la théorie de la connaissance, elle a déplacé le point d'appui de ses hypothèses sur l'absolu. Auparavant, elle croyait savoir. Aujourd'hui, elle sait qu'elle croit.

Telle est donc la principale signification des doctrines du sentiment et de la croyance que l'on a vues apparaître, se développer et se répandre depuis un siècle. Ce sont des doctrines de *compensation*. Elles ont avancé parallèlement à l'agnosticisme : elles en sont, si l'on peut dire, complémentaires. A mesure que la raison théorique s'avouait plus clairement qu'au delà de certaines limites elle est impuissante, à mesure aussi se fortifiait l'opinion que la raison pratique a ses principes propres et indépendans. Le cœur devenait une source originale, sinon de connaissances, au moins de convictions. En même temps qu'on s'apercevait de l'insuffisance de nos facultés intellectuelles pour la solution des problèmes transcendans, on s'avisait aussi qu'elles n'étaient pas seules compétentes. On cherchait une définition plus profonde et plus compréhensive de la certitude, qui fît sa place à la croyance et à la suggestion immédiate du cœur. En un mot, au moment même où il semblait aboutir à l'agnosticisme, l'esprit faisait effort pour y échapper.

Nous touchons ici à l'un des points où la pensée moderne s'est le plus sérieusement éloignée de la pensée antique. Dans l'antiquité classique (j'entends l'antiquité de la période purement hellénique, avant que le génie grec eût fléchi sous le poids des influences orientales), il n'y a pas de doctrine qui corresponde aux philosophies modernes du sentiment et de la croyance. Pourquoi? Parce qu'il n'y avait aucune raison pour que le besoin de compensation dont nous venons de parler se fît sentir. Le caractère propre de la philosophie des Grecs, comme de leur art, fut la sérénité libre et tranquille, dans une heureuse harmonie de l'esprit et de la nature. Pas d'antinomie définitivement insoluble pour la raison, pas d'opposition qui n'aboutisse enfin à un accord dans l'ordre de l'univers. Sans doute, les sophistes ont été, en un sens, les précurseurs de Hume et de Kant : ils ont pressenti la relativité de la connaissance. Gardons-nous pourtant d'introduire dans leurs formules un contenu moderne, qui était fort loin de leur pensée. La relativité de la con-

naissance, dans la célèbre maxime de Protagoras, n'implique pas du tout une limitation provenant de la structure de l'esprit humain, comme chez Kant, c'est-à-dire une impuissance irrémédiable de saisir jamais les choses telles qu'elles sont en soi, parce que nous ne pouvons connaître que sous certaines conditions. Au contraire, la relativité de la connaissance tient à la fois, selon Protagoras, à la nature de l'esprit et à celle de la réalité (surtout à celle de la réalité, qui n'est pas stable un seul instant). Cette réalité n'est pas objet de science, parce que la science exigerait un objet fixe et identique à lui-même. Mais cela n'équivaut pas à dire qu'elle soit inconnaissable, inaccessible à l'esprit humain. Il faut bien qu'elle soit accessible, puisque Protagoras la caractérise, et qu'il en décrit l'incessante mobilité.

Si la valeur de la connaissance est mise en doute, c'est-à-dire si l'objet n'est pas connu tel qu'il est en soi, la seule conclusion où la philosophie antique puisse aboutir est le scepticisme. Car, pour les anciens, comme l'a dit M. Boutroux, l'esprit qui connaît, pris en lui-même, est vide : il ne se soutient que par son rapport avec l'objet. Si l'harmonie entre eux est troublée, la connaissance ne sera pas relative : elle sera nulle. L'homme n'aura plus qu'à y renoncer, et à se diriger comme il pourra, par la coutume. Les anciens n'ont donc pas pu chercher les conditions de la connaissance vraie dans la structure de l'esprit même, comme fera Kant, qui réduira le rôle de la réalité extérieure à un minimum presque inconcevable. A plus forte raison, que le réel pût être inaccessible à la pensée, et pourtant se révéler à nous par une voie différente, cette idée leur aurait paru étrange et injustifiable. Ils n'auraient pas compris comment une connaissance refusée à la faculté de connaître pourrait être fournie, ou du moins compensée par la faculté de sentir, de vouloir ou de croire. Ce chassé-croisé leur aurait semblé paradoxal, déraisonnable, peu compatible avec le sérieux de la philosophie. Et cela ne prend un sens, en effet, que dans une philosophie pénétrée de l'esprit chrétien, dominée (parfois à son insu) par les idées de nature déchue, de péché et de rédemption. Celle-ci ne trouvera point de difficulté à considérer la raison comme bornée, sans renoncer pour cela à posséder la certitude sur les grands problèmes : « Dieu sensible au cœur, non à la raison. » Mais un Grec contemporain de Platon ou d'Aristote n'aurait vu sans doute dans cette subordination de la raison à la croyance qu'une superstition, et presque une absurdité.

Seul peut-être parmi les modernes, Spinoza rappelle la parfaite sérénité intellectuelle des anciens, et l'assurance de la raison qui fait tranquillement son œuvre. Il marche à la démonstration de la

vérité, sans s'arrêter à l'idée que cette vérité le dépasse sans doute à tout jamais. Le sage voit les choses telles qu'elles sont, en Dieu même, *sub specie æternitatis*. Le spinozisme est ainsi aux antipodes de l'agnosticisme. Spinoza dit, il est vrai, que Dieu est la substance infinie ayant, en nombre infini, des attributs infinis dont nous ne connaissons que deux, l'étendue et la pensée. Il semble ainsi rejeter les autres attributs, dont nous n'avons aucune idée, dans la région de l'inconnaissable. Mais de ces attributs-là il n'est plus question dans la suite du système. Spinoza ne les a sans doute mentionnés que pour parer à une objection possible. Il ne fallait pas que la substance absolument infinie pût être dite finie par le nombre de ses attributs. Quoi qu'il en soit, Spinoza s'élève d'un pas toujours égal, sans hésitation, sans retour inquiet sur lui-même, jusqu'à l'amour intellectuel de Dieu. Sa théorie de l'erreur diffère profondément de la théorie de Descartes. Il n'admet point que la volonté libre joue un rôle dans le jugement, il ne se plaint pas que l'intelligence soit faible et bornée. Il a l'optimisme intellectuel des grands anciens, et cette audace tranquille qu'Hegel a célébrée déjà chez Parménide.

De là l'admiration fervente et constante de Gœthe pour l'auteur de l'*Éthique*. Le ton du spinozisme s'accorde à merveille avec l'idée que Gœthe se faisait de l'art et de la poésie des anciens. Pacifier la nature par l'intelligence, percevoir l'harmonie sous les dissonances, et l'éternelle majesté des lois sous le vêtement changeant des phénomènes, voilà ce que Gœthe goûtait surtout dans la pensée antique, voilà ce qu'il préférait cent fois à l'attitude inquiète d'une raison pleine de doutes et, aux mouvemens d'une âme agitée de scrupules, de craintes et d'espérances mystiques. Voilà ce qu'il retrouvait chez Spinoza, avec, par surcroît, une puissance logique incomparable. Même sentiment chez les autres classiques allemands de la fin du XVIIIe siècle, admirateurs passionnés, eux aussi, de l'antiquité grecque. Pour eux, comme pour Gœthe, Spinoza est le grand païen de la philosophie moderne : la pensée la plus libre qui se soit jamais exprimée, et en même temps la plus religieusement consciente de l'ordre de l'univers. Il réalise ainsi, à leurs yeux, une sorte de beauté plastique dans l'abstrait. On comprend alors que Jacobi, leur contemporain, ait choisi le spinozisme pour type de la philosophie opposée à la sienne, et pour modèle de la philosophie naturaliste opposée à la philosophie chrétienne. Elle représente, selon lui, l'effort le plus indépendant et le plus énergique de la raison confiante en elle-même, et se haussant à l'absolu par ses seules forces.

Ainsi l'histoire confirme les conclusions où nous avait con-

duit l'analyse. Là où la confiance en la portée de l'esprit humain est intacte, comme dans les systèmes antiques, comme chez Spinoza, nulle trace d'une certitude métaphysique fondée sur le sentiment ou la croyance. Dès que la relativité de la connaissance a fait brèche dans le dogmatisme naturel de la raison, le besoin d'une compensation apparaît, et avec lui l'effort pour ressaisir par une autre voie ce que la raison théorique n'atteint plus. Et quand enfin l'agnosticisme semble un aveu de l'impuissance radicale de l'esprit à concevoir l'absolu, alors l'instinct métaphysique, comprimé, mais non supprimé, trouve à se satisfaire par ailleurs. Les questions que la raison ne résout plus, la conscience morale les évoque, et le sentiment les tranche.

II

Quand le mathématicien rencontre une équation pour laquelle il ne possède pas encore de méthode de résolution, il s'abstient. Pourquoi les philosophes qui admettent, avec la relativité de la connaissance, l'impossibilité d'atteindre l'absolu, ne suivent-ils pas cet exemple? pourquoi ne suspendent-ils pas leur jugement, fût-ce au prix d'un effort sur l'instinct? — Ils le feraient sans doute, si les problèmes métaphysiques étaient du même genre que les mathématiques. Mais il s'en faut de beaucoup. Outre leur intérêt théorique, les questions sur l'au-delà ont une portée morale qui ne laisse personne insensible. Nous ne tenons pas seulement à ce qu'elles soient résolues pour la satisfaction de notre curiosité. Nous voulons encore qu'elles soient résolues en un certain sens, pour le contentement de nos tendances. C'est là une nouvelle raison, et plus décisive que la première, qui fait de l'agnosticisme une position transitoire, jamais définitive. L'esprit ne s'y résigne, ou ne s'y complaît, qu'avec l'arrière-pensée (plus ou moins consciente) de l'utiliser au profit de ses besoins moraux. Dans le silence de la raison théorique, il se sent libre d'exercer entre les diverses doctrines une sorte de choix. Et dans ce choix ce sont ses préférences intimes et secrètes qui le guident.

Voyez, par exemple, ce qui se passe pour le problème du libre arbitre. C'est la dernière question sur laquelle les philosophes tomberont d'accord ; le déterminisme a des partisans et des adversaires également invincibles. Mais beaucoup de philosophes demeurent attachés à la solution proposée par Kant : la liberté à la fois inconnaissable et réelle. Chacun de nos actes serait déterminé nécessairement par l'ensemble des circonstances antécédentes ; mais dans son essence absolue, qu'il ignore, l'homme serait libre. Les esprits

se sont familiarisés avec cette hypothèse bizarre. Depuis Kant et Schopenhauer, nous l'avons vue renaître sous différentes formes. Mais affirmer à la fois que la liberté est inconnaissable et qu'elle est réelle, n'est-ce pas dire que nous sommes assurés de son existence par ailleurs que par notre faculté de connaître? La certitude est procurée ici par le cœur, par le sentiment, par la conscience morale, par la raison pratique. Le nom seul diffère, selon les doctrines. Rejeter ainsi le libre arbitre dans l'inconnaissable, c'est se donner en réalité le moyen de l'affirmer, sans entrer en conflit avec la science. Telle était bien la préoccupation de Kant, qui ne l'a point cachée. Il accorde sans hésiter à la science le déterminisme des phénomènes dont il croit qu'elle a besoin. Il lui suffit que, dans la réalité absolue et inconnue, la liberté demeure possible. Que la raison théorique laisse seulement la question ouverte : la raison pratique la tranchera, — sans l'élucider d'ailleurs, — par des motifs qui lui sont propres. C'est donc une croyance, et Kant l'avoue lui-même, tout en faisant observer qu'il s'agit ici d'une croyance « rationnelle ». C'est si bien une croyance, qu'un grand nombre de partisans du libre arbitre ont jugé que Kant concédait beaucoup trop au déterminisme. Ils ont cherché s'il n'était pas possible de concilier à moins de frais les exigences de la science et les besoins de la morale. Ils ont discerné dans les lois mêmes de la nature un élément de contingence. Cette conciliation est un chef-d'œuvre d'ingéniosité métaphysique; mais n'est-elle pas inspirée, elle aussi, par le désir de justifier une certaine interprétation de l'univers?

Ce qui est vrai de la question du libre arbitre, qui intéresse si fort la morale, l'est encore davantage de la morale elle-même : l'effort du philosophe ne va pas tant à chercher une doctrine qu'à justifier celle qu'il a par avance. A mesure qu'il a paru plus malaisé de fonder rationnellement la morale, à mesure aussi les principes fondamentaux, cessant d'être objets de démonstration et de science, sont devenus objets de convictions et de croyance. C'est un nouveau cas de la loi de compensation. Non que la difficulté de fonder la morale sur une base rationnelle fût moindre autrefois. Mais elle était moins sentie, et cela suffisait. La morale dépendait étroitement de la métaphysique, s'établissait sur elle, et participait de sa rigueur apparente. Ainsi, dans les systèmes antiques, la morale découle de la conception générale de l'univers; ainsi, dans les grandes philosophies du XVIIe siècle, la morale tire ses principes de la métaphysique. Sans doute, elle ne tient pas toujours une place également importante. Descartes se propose surtout la science pour objet, et Spinoza la béatitude. Mais tous, s'ils con-

struisent une morale, s'ils reconnaissent même dans l'art de bien vivre une fin essentielle de la science, sinon sa fin unique, — tous conçoivent que cette morale doit se fonder sur la connaissance de Dieu, de l'homme et de l'univers. La raison est législatrice, mais législatrice par l'application de sa science.

Tout autre est le point de vue de Kant, à la fin du XVIIIe siècle. La *Critique de la Raison pure* a porté, selon lui, le coup mortel aux métaphysiques dogmatiques. Il est donc impossible que la morale procède de ces doctrines. Édifiée sur ce fondement ruineux, elle tomberait avec lui. D'autre part, la conscience exige une morale. Il ne saurait être question ici de « suspendre son jugement ». Il ne s'agit pas de juger, mais d'agir. Il faut vivre; il faut même *bien* vivre. Et si l'on peut, à la rigueur, se passer d'une métaphysique, on ne saurait, semble-t-il, se passer de règle de conduite. C'est donc, dit Kant, que la raison a des principes pratiques, indépendans du savoir. Et en effet la conscience, ou raison pratique, nous donne, avec l'impératif catégorique, tout ce qui est nécessaire à la morale pour se constituer par elle-même, sans recourir à une métaphysique. Car le devoir se manifeste immédiatement à toute âme humaine, sans supposer rien d'autre que lui-même, et sans erreur possible sur sa signification. Il commande, et dans ce commandement apparaît son droit à être obéi. Chacun l'avoue, même en le violant. Que la « chose en soi » demeure ou non inaccessible à notre faculté de connaître, que la métaphysique, comme science, soit possible ou impossible, il faut faire notre devoir. Si l'absolu est inconnaissable, en savons-nous moins qu'une bonne volonté a seule une valeur absolue, et que l'homme ne doit jamais être traité comme un moyen, mais toujours comme une fin? Le devoir nous révèle que nous n'appartenons pas seulement à cet univers de l'espace et du temps, où nous sommes soumis aux lois inflexibles de la nature. En tant qu'êtres raisonnables et libres, nous sommes aussi citoyens d'un monde supérieur, que Leibniz appelait le règne de la grâce, que Kant appelle le « royaume des fins, » et dont l'ordre moral serait l'unique loi.

Morale non moins admirable par la rigueur de sa structure que par la pureté de son inspiration. Une fois admis le principe du devoir s'imposant par sa seule forme à l'être raisonnable, tout s'en déduit. Mais ce principe lui-même, d'où vient-il? Est-il vraiment et absolument *a priori?* Ne pourrait-on en rendre compte, en retrouver l'origine par l'hérédité, par le développement des tendances altruistes et de l'instinct social, par l'enseignement de la religion, par l'éducation morale transmise des pères aux enfans? Ce devoir, cet impératif catégorique devant lequel

Kant s'arrête avec un respect religieux, Schopenhauer l'appellera tout à l'heure un « vieux reste du Décalogue ». Et cette boutade irrévérencieuse, pour qui connaît l'éducation sévèrement piétiste que Kant avait reçue, ne paraît pas sans justesse. Même en laissant de côté les objections faites au point de vue évolutionniste, Kant n'est-il pas bien prompt à déclarer le devoir un mystère, dont nous ne pouvons rien comprendre, sinon que l'ordre est absolu, et qu'il faut obéir? N'y a-t-il pas quelque artifice dans la distinction, si largement utilisée, de la raison théorique et de la raison pratique? Il faut pourtant que ce soit, dans son fond, une même et unique raison. L'unité se retrouve, il est vrai, dans la forme de l'universalité. La loi morale nous apparaît, dit Kant, comme valable pour tout être raisonnable et libre. Elle ne saurait donc venir que de la raison législatrice. Mais elle n'en est pas pour cela plus intelligible. Précisément parce qu'elle participe de la nature de l'absolu, elle n'oblige que par sa seule présence. Le devoir s'impose parce qu'il est le devoir, et doit être accompli par respect pour le devoir. Il y a beaucoup de conséquences à tirer de cette loi, et qui indirectement la confirment. Mais il n'y a pas de principes d'où la déduire, et qui la fondent.

Ainsi, même dans son essence rationnelle, la loi morale conserve un caractère sacré et mystérieux. La critique de Kant, si hardie lorsqu'il s'agissait des fondemens du savoir, devient timide tout à coup quand le principe de la moralité est en jeu. Kant en donne des raisons qui ne sont pas mauvaises. Mais la meilleure est, évidemment, qu'à ses yeux croire au devoir est déjà un devoir. Il est impossible de méconnaître, à son accent, un sentiment profond, une sorte d'enthousiasme moral. C'est ce sentiment, croyons-nous, qui a donné à la morale de Kant une prise si vigoureuse sur tant de jeunes âmes. Ce ne sont pas les analyses ni les déductions abstraites, c'est la hauteur du désintéressement, c'est l'exaltation du sacrifice de soi, c'est le mystère sublime du devoir absolu et inexpliqué qui les a conquises. Si nous comprenions pourquoi il faut lui obéir, la loi morale serait moins belle. Le don de soi-même ne serait plus une telle joie, s'il était évidemment raisonnable. Il ne faut pas que l'impératif de la moralité ait rien de commun avec les impératifs d'habileté et de prudence. L'homme, en présence du devoir, se sent transporté ailleurs. Devant la majesté de la loi, la foule grouillante des désirs et des passions se tait, l'amour-propre a honte de lui-même et comprend sa vanité : la sublimité du devoir le terrasse. Qui ne connaît la fameuse exclamation de Kant sur le « ciel étoilé au-dessus de nos têtes, et la loi morale au fond de nos cœurs »? Sûrement il y a

là une « intuition qui emporte la conviction », et toute la morale de Kant se fonde sur la foi en cette intuition. La méthode sera d'analyse. Mais le principe est de sentiment. Et la force de ce sentiment est d'autant plus irrésistible que le devoir est à la fois ce qu'il y a de plus impérieux et de plus mystérieux. La raison peut le formuler, mais non pas le comprendre, et la conscience peut lui refuser l'obéissance, mais non pas le respect.

Rien n'est donc plus significatif que les efforts faits par Kant pour présenter sa morale comme purement rationnelle. C'était un moment nécessaire dans l'évolution des doctrines morales. Ses prédécesseurs avaient été surtout préoccupés de détacher la morale, une et universelle par essence, des dogmes et des croyances religieuses, variables avec les temps et les lieux. De là ces morales tirées déductivement de principes rationnels, chez Spinoza, par exemple, et chez Leibniz. De là ces développemens sur la morale naturelle, où le XVIIIe siècle s'est complu presque tout entier; de là enfin ces considérations interminables sur la morale des Chinois, des Hindous, des sauvages même, qui vaut bien la nôtre. Kant reprit le problème en philosophe, et le débarrassa des lieux communs où toute idée morale un peu nette menaçait de se noyer. Le principe de la moralité ne pouvait plus reposer sur une révélation positive; ce point était acquis. Mais Kant ne pouvait pas non plus fonder ce principe sur une métaphysique dogmatique, puisque l'absolu est hors de la portée de notre esprit. D'autre part, il voyait trop la faiblesse des morales fondées sur le sentiment, pour s'y arrêter, bien qu'elles fussent à la mode. Précisément parce qu'elles trouvaient faveur auprès de ses contemporains, il jugeait nécessaire d'en dénoncer le laisser aller et les dangers. Et enfin partir de l'expérience pour établir une morale lui eût paru un contresens, l'expérience ne pouvant jamais témoigner que de ce qui est, et non de ce qui doit être. Un seul parti restait possible : rapporter le principe moral à la raison, mais à la raison qui *ordonne*, et non pas, comme on avait fait jusqu'alors, à la raison qui *connaît*. Kant va donc proclamer que, si l'absolu nous est et nous sera toujours inconnaissable, il suffit du moins de la présence du devoir dans la conscience morale pour donner à l'action une règle fixe, obligatoire, et aussi certaine que si elle reposait sur la science. Plus certaine même : car, dans ce dernier cas, toute critique qui ruinerait le savoir renverserait du même coup la morale. Pour être absolument inébranlable, il faut que celle-ci ait son fondement propre et indépendant dans les principes de la raison pratique.

L'effort de Kant était puissant; mais cette doctrine n'est-elle pas

le coup de désespoir du philosophe? La loi morale, avoue Kant, est « suspendue entre ciel et terre », sans qu'on voie par où elle se soutient. Peut-elle rester ainsi flottante, et en l'air? Ou l'impératif catégorique suppose une métaphysique latente, et alors la morale redevient, comme dans les théories antérieures, sinon dépendante, au moins solidaire de cette métaphysique. Ou le principe de la morale ne repose réellement que sur lui-même ; mais alors, comme M. Fouillée l'a bien montré, le règne de la moralité constitue une sorte de domaine à part, si bien distinct du monde où nous vivons que l'on ne voit plus par où ils pourront se rejoindre. La morale kantienne perd le contact du réel. L'idéal moral, placé trop haut, ou plutôt trop loin, hors des conditions de la vie, éblouit la conscience, mais ne l'éclaire pas. Or Kant n'aurait jamais accepté de pareilles conséquences. Il prétend, au contraire, que sa morale est parfaitement d'accord avec la conscience commune, et qu'elle dégage simplement les principes d'après lesquels nous jugeons tous de la valeur des actions. C'est donc, quoi qu'il en dise, qu'il ne s'en tient pas à la pure forme de l'universalité de la loi. C'est donc qu'il a, au fond, quelque idée d'un bien où tend cette loi, et même d'un législateur divin qui la symbolise pour l'esprit. Et, en effet, la métaphysique latente dont nous parlions affleure un peu partout à la surface de son système moral. Elle finit par se manifester ouvertement avec les postulats de la raison pratique. La morale de Kant ne pouvait-elle se passer de l'immortalité de l'âme, et d'un Dieu de sagesse et de justice? Elle le pouvait si bien, qu'elle en aurait paru plus rigoureuse et plus fidèle à son principe. Mais pourtant, en rattachant ces postulats à sa morale, Kant a obéi à une logique plus profonde. Il nous a révélé le lien caché de cette morale avec l'idéal métaphysique et théologique de la philosophie moderne. Il en a montré l'affinité intime avec les croyances chrétiennes. Sa morale ne veut plus se fonder sur elles : elle ne croit pas pourtant pouvoir s'en séparer.

Même attitude caractéristique chez les néo-kantiens d'aujourd'hui. Ils proclament, eux aussi, le caractère impératif et absolu du devoir. Mais ils ne renoncent pas, eux non plus, aux postulats métaphysiques de Kant. « Nous avons, disent-ils en substance, une conviction morale inébranlable, et nous y tenons comme au seul absolu dont nous soyons sûrs, grâce à la révélation du devoir dans la conscience. Nous ne voulons la faire solidaire ni des dogmes d'une religion, ni des démonstrations d'une métaphysique. Le devoir se suffit. Qui veut le garantir le compromet. Mais, comme cette conviction morale ne peut pourtant rester suspendue entre

ciel et terre, selon le mot de Kant, nous postulons, au nom du devoir, une métaphysique, hypothétique en soi, certaine par lui. » C'est un mouvement d'idées inverse de celui qui eut lieu lors de la Renaissance. Au sortir de la scolastique, la théorie de l'univers, se fondant de nouveau sur la seule raison, tendit à séculariser la morale. Aujourd'hui, au contraire, pour les néo-kantiens, la morale, posée d'abord comme absolue, tend à rendre religieuse la conception de l'univers. Mais de quel droit la posent-ils comme absolue? C'est qu'ils croient encore à l'origine rationnelle de l'impératif catégorique, tandis que les partisans de Schopenhauer, de Stuart Mill, de Spencer, de Guyau et de tant d'autres n'y croient plus.

Pour conclure, la morale métaphysique, la morale fondée *a priori*, n'est plus. La morale scientifique n'est pas encore, si elle doit être jamais : les doctrines utilitaires ou évolutionnistes n'en sont qu'une lointaine ébauche. Dans cet interrègne, dans cette crise, selon le mot de M. Scherer, la place est tenue par des morales de la croyance ou du sentiment. Principes du devoir, de l'altruisme, de la charité, de la pitié : autant d'impératifs qui se présentent à nous comme devant être observés, et auxquels nous nous sentons en effet obligés de conformer notre conduite. Pourquoi? Par respect pour eux-mêmes : non pas dans le sens où Kant l'entendait, mais parce qu'ils résument en eux l'effort moral de l'humanité qui nous a précédés. Nous éprouvons une gêne, une souffrance toutes particulières à l'idée de les violer. Nous y répugnons comme à une dégradation de nous-mêmes. Mais nous n'ignorons plus qu'en cela nous suivons autant notre cœur que notre raison.

III

Ainsi, même à ne considérer que l'évolution des doctrines philosophiques, un grand nombre de causes ont favorisé le progrès des philosophies du sentiment et de la croyance. En premier lieu, le progrès continu de l'agnosticisme, déterminé par les théories de la connaissance ; puis la répugnance naturelle de l'esprit à s'abstenir d'une métaphysique, tout en sachant que l'absolu est inaccessible ; et enfin, le besoin persistant d'une morale obligatoire, même quand l'impossibilité de fonder logiquement une telle morale est devenue évidente. Nombreux sont encore ceux qui ne peuvent se satisfaire ni de la science positive toute sèche, qui n'a pas de réponse aux questions dernières, ni de la religion révélée, qui exige une entière soumission à ses dogmes. A ceux-là il faut,

bon gré mal gré, une métaphysique. Et comme aucun système ne repose sur une démonstration nécessaire qui exclut les autres, ils choisissent, plus ou moins consciemment, d'après leurs convictions intimes, la doctrine à laquelle ils s'attachent. A leurs yeux elle *doit* être vraie, elle *ne peut pas* ne pas être vraie. Ce qui lui manque en solidité logique, ils le compensent par l'énergie de leur croyance.

Là devaient donc aboutir, au moins pour un temps, aussi bien les métaphysiques aventureuses du commencement de ce siècle que l'empirisme arbitraire d'Auguste Comte. Ce résultat n'est pas sans avoir ses avantages. La fonction de la philosophie est au moins double : faire apparaître d'abord la complexité et la profondeur des problèmes qui se posent à la raison, puis essayer de les résoudre par une conception rationnelle de l'univers dans son ensemble. Une philosophie de la croyance ou du sentiment est toujours faible sur ce second point : mais elle a, en revanche, le mérite de mettre le premier dans tout son jour. Nulle n'insiste plus fortement sur les bornes de notre raison, nulle ne montre mieux le mystère qui nous enveloppe de toutes parts, et que notre science purement relative ne perce pas. Nulle ne nous fait mieux toucher du doigt les ténèbres de notre ignorance. Le langage nous les dissimule, car nous croyons facilement avoir l'intelligence des choses quand nous en avons organisé les signes. Mais c'est une illusion : presque toujours nous ne comprenons que nos signes, et l'essence du réel nous échappe. Que savons-nous vraiment de la nature du mouvement, de la vie, de la société, et de la pensée même ? Tout cela nous passe infiniment, et quand nous essayons de le réduire en un système, nous substituons à la réalité, qui reste mystérieuse, un système de symboles intelligibles et commodes pour nous. Des considérations de ce genre, dont les philosophies du sentiment et de la croyance ne sont jamais avares, leur servent à rabattre les prétentions de l'orgueil rationaliste. Elles peuvent ainsi faire échec à la complaisance d'une philosophie trop sûre de soi. Elles la rappellent à la modestie qui sied à la faiblesse humaine.

Mais ces doctrines ne sont pas non plus sans conséquences fâcheuses. Si elles remplissent une fonction utile quand elles s'opposent à un intellectualisme exclusif, leur triomphe, à son tour, serait gros de dangers. Quoi de plus contraire, je ne dirai pas à la science, mais même à la méthode philosophique, que leur manière de s'établir et de se défendre ? Elles ne se fient point à la valeur de leurs argumens. Elles en appellent à la force du sentiment, de la conviction, ou de la croyance, comme nous l'avons

vu pour la morale du devoir. Elles se soutiennent uniquement par l'impossibilité où l'âme se sent de les abandonner. Leur grand moyen de défense est : *Noli me tangere*. Je ne puis admettre que telle conception de la nature ou de l'homme soit vraie : car, si elle l'était, je ne pourrais plus croire ce que je crois, et je tiens à mes croyances plus qu'à tout au monde. Ainsi raisonne Jacobi ; ainsi raisonnent, après lui, presque tous les philosophes du sentiment. Beaucoup, il est vrai, n'opposent pas seulement aux doctrines qui les choquent les besoins de leur conscience individuelle. Ils invoquent plutôt les nécessités de la vie morale ou de la conservation sociale. Mais tous, au fond, raisonnent de même. La vérité qu'ils avouent ne pas connaître, ils prétendent pourtant ne pas l'ignorer, puisqu'ils savent, de par leurs convictions intimes, ce qu'elle admet et ce qu'elle exclut.

Or, la première et la plus indispensable condition de la recherche de la vérité, c'est le désintéressement. Subordonnée à la défense de telle conception morale, ou de telles institutions sociales, cette recherche perd le caractère de la science pour prendre celui d'une apologie. A tout le moins ajoute-t-elle de nouvelles chances d'erreurs à celles que la méthode la plus scrupuleuse a déjà tant de peine à éviter. Les esprits les plus puissans ne sont pas à l'abri de telles faiblesses. Ainsi, Aristote ne concevait pas que la société civilisée pût subsister sans le travail des esclaves. Il a donc expliqué, dans sa *Politique*, que l'esclavage était de droit naturel, et il en a donné des raisons qui parurent excellentes. S'il eût condamné l'esclavage, s'il eût proclamé la nécessité de l'abolir, et le devoir de trouver, coûte que coûte, un autre moyen de pourvoir à la fonction que les esclaves remplissaient dans la société grecque, ce langage aurait certainement scandalisé ses contemporains. On l'aurait jugé révolutionnaire, immoral et impie. On ne se serait même pas arrêté à examiner une doctrine qui menait droit à la ruine de la cité, de ses institutions et de ses dieux. Pourtant la cité antique a péri, l'esclavage a disparu, et c'est à nous aujourd'hui que la doctrine d'Aristote paraît révoltante et fausse, quand il assimile froidement les esclaves à des « outils vivans ». Avec tout le progrès des sciences dont nous sommes si fiers, nous n'échappons sans doute pas à un aveuglement semblable à celui d'Aristote. Car, si nous savons un peu plus, nous nous trouvons aussi en présence de questions sociales bien autrement complexes. Nous devons être esclaves, nous aussi, de préjugés que des siècles plus éclairés jugeront monstrueux. C'est pourquoi il serait sage de ne pas appliquer les qualificatifs de « bon » et de « mauvais » aux résultats de la recherche philosophique.

Mais on insiste, et l'on dit : « Comment une philosophie, comment une doctrine morale ou sociale peut-elle être vraie, si elle tend à la négation de notre morale, et à la destruction de notre société ? Est-il possible que la science ruine les principes de l'action au lieu de les fonder, et si elle arrive à de pareilles conclusions, n'est-ce pas une preuve suffisante qu'elle est tombée dans l'erreur ? » — Une semblable doctrine risque fort d'être fausse en effet : encore faut-il en démontrer le vice. Elle est fausse si elle ne tient pas compte de toutes les données, si complexes, des problèmes, si elle interprète inexactement les faits, si elle manque enfin en quelque point aux règles de la logique et de la méthode convenable. Mais de favoriser la dissolution de l'état actuel des croyances, ce n'est, en soi, un signe ni de vérité ni d'erreur. C'est seulement un motif pressant, pour tous ceux qui tiennent à la conservation de cet état, de soumettre la doctrine à une exacte critique : cela vaut mieux que de lui jeter l'anathème. D'autant que rien n'est difficile à démêler, dans l'effroyable complexité des faits sociaux, comme un simple rapport de cause à effet, et peut-être devrions-nous en user avec plus de circonspection. A une époque donnée, toutes les forces sociales sont, comme dit Kant, dans une action réciproque universelle. On impute à certaines doctrines la dissolution du système actuel des croyances morales et des institutions sociales ; mais ne pourrait-on soutenir, avec autant de vraisemblance, que c'est la dissolution de ce système, au contraire, qui est cause de l'apparition de ces doctrines ? Et enfin, quoi qu'il en soit, comment pouvons-nous savoir ce qui, avec le temps, dans ses conséquences lointaines et décisives, aura été un bien ou un mal ? Il se peut que nos efforts de conservation, au moins sur quelques points, soient aveugles et absurdes. Peut-être nous obstinons-nous à vouloir faire vivre ce qui est déjà comme mort, et à retenir ce qui doit s'éliminer pour faire place à des élémens nouveaux. Nous n'avons aucune raison de croire que l'avenir s'arrêtera juste là où s'obscurcit notre courte prévision. L'expérience de l'histoire prouve, au contraire, que les périodes dites de dissolution ne sont pas les moins fécondes, quand on les embrasse d'un coup d'œil avec celles qui ont précédé et celles qui ont suivi.

En un mot, s'il est extrêmement difficile de découvrir la vérité, ce n'en est pas moins de la connaissance de la vérité que l'homme peut surtout espérer quelque progrès dans l'avenir, et quelque amélioration à son sort. Il est donc déraisonnable de vouloir en subordonner la recherche à un intérêt immédiat de conservation. Sans doute cette recherche peut troubler l'homme dans ses habitudes, l'inquiéter dans ses croyances, le menacer dans sa tranquil-

lité sociale. La tentation alors est grande de se protéger en édictant par avance que tout ce qui met en danger l'ordre actuel ne peut être que faux. Optimisme complaisant, qui admet une sorte d'harmonie préétablie entre nos croyances, nos institutions, notre système social et les lois naturelles, et qui s'y obstine, malgré les démentis que lui ont infligés l'histoire et l'expérience. Mieux vaut un pessimisme qui ne se dissimule pas l'ignorance, l'erreur, les préjugés dont nous sommes pleins, qui avoue la parfaite indifférence des lois de la nature à l'égard de ce que les hommes appellent le bien, et qui inspire le courage de lutter pour le soulagement des souffrances communes. A tout le moins nous délivre-t-il de l'hypocrisie.

Enfin une doctrine qui se fonde sur le sentiment ou sur la croyance, qui le sait, qui l'avoue, n'a aucune chance de se développer ni de vivre. Elle ne succombe pas aux attaques de ses adversaires : — car elle se vante, non sans raison, d'y être invulnérable. Même ces attaques contribuent plutôt à la faire durer, chacun s'attachant d'autant plus à ses convictions qu'il les voit plus menacées. Mais elle tombe, ce qui est pire, par sa propre faiblesse intime, faute de soutien intérieur. Rien de si parfaitement convaincant que le sentiment, pour qui l'éprouve, et tant qu'il l'éprouve ; rien de si insuffisant, pour qui ne l'éprouve pas, ou ne l'éprouve plus. La solidité de la doctrine dépend alors des dispositions de l'âme, qui peuvent changer à tout moment, sous des influences subtiles et insaisissables : qui ne sait qu'un édifice de croyances qui paraissait solide, lentement miné par-dessous, s'écroule parfois comme un rêve ? Mais admettons la constance du sentiment et de la croyance : une telle doctrine est du premier coup tout ce qu'elle peut être. Elle fait des prosélytes plutôt que des disciples. Elle touche des âmes prédisposées à éprouver des sentimens analogues ; elle n'ouvre pas une voie nouvelle à l'esprit curieux de la vérité encore inconnue. Sans doute, à en croire ses partisans, le sentiment sur lequel elle se fonde est identique chez tous les hommes, et toute âme le connaît nécessairement. Ils disent de lui, comme Descartes du bon sens, que c'est la chose du monde la mieux partagée, et Jacobi va jusqu'à appeler « raison » le « pressentiment du vrai », ou l' « instinct » qui lui révèle l'absolu. Il y a là une confusion facile à dissiper. La croyance au libre arbitre, le sentiment d'une puissance absolue d'où dépend notre destinée sont bien quelque chose de spontané, et, si l'on veut, d'universel. Mais de là à affirmer que ce libre arbitre et cet absolu existent en effet, de là à une certitude objective et réfléchie, il y a fort loin. En fait, ce qui est naturel et immédiat, c'est une dis-

position à s'apercevoir des problèmes philosophiques : mais elle n'implique aucune solution exclusive de ces problèmes. Des doctrines opposées peuvent prétendre à la satisfaire. « A moi, dit Jacobi, une seule philosophie peut convenir : la foi en un Dieu créateur et distinct du monde, la croyance à une âme libre et immortelle. » Fort bien, mais votre voisin, au contraire, ne s'accommode que d'une conception matérialiste de l'univers. Qui décidera entre vous deux?

« La raison divise les hommes, le sentiment les unit » : cette maxime était courante chez les moralistes du XVIIIe siècle. Ils en avaient fait un lieu commun qu'ils opposaient à l'éloge de la raison, autre lieu commun cher aux « philosophes ». Rousseau, ennemi de ces derniers, a trouvé là une de ses meilleures armes. Le sentiment, pour lui, est la nature même. Il est le témoignage spontané de la conscience. Il atteste Dieu, l'auteur de toutes choses, il atteste la bonté et la vertu. Il s'exprime chez tous les hommes avec la même force, il leur révèle à tous la même vérité. Comment se fait-il donc que les hommes se haïssent, se persécutent et s'excommunient sur toute la terre, et avec d'autant plus de violence qu'ils se croient plus civilisés? Parce qu'au lieu d'écouter la voix de la nature, c'est-à-dire le sentiment, ils prétendent se guider par la seule raison. Alors toutes sortes de sophismes viennent offusquer la lumière naturelle. Chaque peuple, chaque secte s'attache à ses dogmes. Les institutions dépravent les mœurs, les cultes travestissent la religion. Les États et les Églises rendent l'homme méchant et malheureux. Tristes, mais inévitables conséquences de la faute qu'il a commise en dédaignant l'ingénuité véridique du cœur pour l'orgueil trompeur de la raison. Rousseau développa sur ce thème les variations les plus éloquentes, et ses lecteurs en furent ravis. Pourtant, à y regarder de près, on pourrait dire avec non moins de justesse : « Le sentiment divise les hommes, la raison les unit, » puisque, après tout, les seules vérités sur lesquelles les hommes aient pu se mettre d'accord jusqu'ici sont celles qui dépendent uniquement de la raison. Mais, en réalité, ni l'une ni l'autre formule ne serait rigoureuse. La raison et le sentiment servent également tantôt à rapprocher les hommes, tantôt à les diviser. Quant au sentiment en particulier, M. Renan a admirablement montré qu'il tend en effet à unir les hommes, mais en petits groupes définis. C'est bien un besoin pour l'homme de faire partie d'une vaste communauté, où la sympathie de tous le soutient, où la conformité des croyances et des actes lui renvoie comme l'écho de sa propre conscience. Mais il ne lui paraît pas moins indispensable de se faire dans cette même communauté

son entourage particulier, d'avoir son diocèse dans l'église, sa paroisse dans le diocèse, et ses voisins dans la paroisse.

Pareillement, si le sentiment décidait en dernier ressort des questions métaphysiques, il est à présumer que dans l'église philosophique il y aurait beaucoup de chapelles. Il y aurait même une riche diversité d'hérétiques. Quelques-uns seraient franchement mystiques, et traduiraient simplement leurs croyances religieuses en termes philosophiques. D'autres se laisseraient aller au dilettantisme et à la sentimentalité sceptique. A quel titre pourraient-ils essayer de se convaincre ou de se condamner réciproquement? Leur principe ne leur permet même pas de désavouer les caprices, les extravagances, et ce que j'appellerai le romantisme de la conscience individuelle. Car de quel droit contester à un homme la certitude de son sentiment, encore que raffiné ou bizarre, quand on a fait du sentiment la règle suprême de la certitude? Et alors dans cette anarchie, dans cette bigarrure infiniment variée des sentimens individuels, le besoin d'une discipline ne tarde pas à apparaître, puis à s'imposer. C'est l'heure favorable aux dogmes. Ainsi éclate la contradiction secrète dont souffre toute doctrine qui demande au sentiment, individuel par essence, la révélation de la vérité, universelle par essence. Ne voyons-nous pas que chacun se pique de sentir d'une façon personnelle, et, pour ainsi dire, unique? Mais chacun se pique, au contraire, de croire ce qui est vrai pour tous les esprits et non pour lui seul. Une doctrine du sentiment ne saurait établir, par elle-même, la valeur universelle des vérités qu'elle proclame. Et comme elle se défie de la raison, il reste donc que cette valeur universelle soit fondée sur quelque chose d'extérieur, sur un *credo*, dont l'origine mystique ne déplaît pas au sentiment.

Ainsi, par une ironie inévitable, le principe se nie lui-même. Ceux qui revendiquent la liberté du sentiment individuel contre le joug uniforme de la raison aboutissent rapidement à s'asservir à une autorité extérieure. C'est la raison, au contraire, qui affranchit. La contrainte qu'elle impose est salutaire. Les élémens individuels dont elle exige le retranchement, préjugés, préventions, legs du passé, résultats de l'éducation, sont autant d'obstacles dans la poursuite du vrai. Descartes, en soumettant tout cela à l'examen le plus rigoureux, prenait le seul chemin qui pût mener à la science certaine, et plus tard, à la conduite rationnelle en morale. En quoi consiste en somme le premier principe de sa méthode, sinon à s'efforcer de réaliser le type pur et complet de la raison humaine en un de ses représentans? Identique aux autres par essence, celui qui y parvient obtient pour tous ce qu'il con-

quiert pour lui-même. Les héros de la pensée sont les premiers et les seuls vrais communistes. L'effort rationnel est, lui aussi, une forme admirable d'altruisme, plus rare, non moins belle ni moins féconde qu'aucune autre. Mais une philosophie qui se fonde sur un sentiment, et qui l'admet comme primitif et absolu sans le contrôler par la critique, accepte ainsi en bloc l'héritage trouble et confus du passé. Première concession à la prévention, première méconnaissance du droit souverain de la raison à ne rien admettre pour vrai qu'elle ne juge évident : signe avant-coureur d'autres concessions plus graves qui ne pourront ensuite être refusées. Les doctrines modernes du sentiment et de la croyance se relient par une filiation assez nette aux formes religieuses du mysticisme. La courbe de leur évolution se fermera sans doute par un retour à leurs origines.

Kant, qui n'est pas suspect, je pense, de fanatisme rationaliste, avait appelé l'attention des philosophes du sentiment, assez nombreux de son temps, sur ces conséquences évidentes de leur doctrine. Que la raison abandonne de ses droits par découragement, par impuissance, ou par humilité, le danger est le même. Ces droits ne restent pas inoccupés. L'autorité s'empare bientôt de la place demeurée vide : la liberté de penser n'est plus entière, et les autres libertés, qui tiennent à celle-là par les liens les plus étroits, sont compromises du même coup. Toute restriction apportée à l'indépendance de la raison dans les hautes régions de la pensée spéculative, se répercute sous forme de réaction, persécution, intolérance, dans le domaine sous-jacent des luttes politiques, économiques et sociales. Tel qui croit faire œuvre sainte en plaçant la morale hors de la portée d'une analyse trop hardie, contribue, sans le vouloir, à retarder les progrès de la justice qu'il invoque. Car qui fixera la limite de ce qu'il faut protéger contre le libre examen? Les orthodoxies n'ont-elles pas toujours protesté qu'elles accordaient la liberté du bien? Elles ne proscrivent que les « mauvaises » doctrines. Mais une philosophie qui ne peut plus être que bien pensante a déjà cessé d'exister. La seule idée d'une vérité privilégiée, fût-ce la vérité morale, est injurieuse et funeste à cette vérité même que l'on veut protéger.

LÉVY-BRUHL.

POÉSIE

LES YEUX D'OR DE LA NUIT...

Les yeux d'or de la nuit, dans la mer qui les berce,
Luisent comme en un ciel lentement onduleux.
Le tranquille soupir exhalé des flots bleus
Se mêle à l'air muet et tiède et s'y disperse.

Les eaux vives, fluant sous les rosiers épais,
Qui d'un frisson léger meuvent les hautes mousses,
Éveillent des rumeurs subtiles et si douces
Qu'elles semblent accroître et répandre la paix.

Au fond des nids soyeux, la blonde tourterelle
Et l'oiseau de la Vierge, hôte furtif des riz,
Enivrés de l'odeur des orangers fleuris,
Sous leur plume entr'ouverte ont ployé leur cou frêle.

Derrière le rideau des pics silencieux,
Vers l'Orient baigné d'une brume de perle,
Émerge, en épanchant sa blancheur qui déferle,
La lune éblouissante épanouie aux cieux;

Tandis que, d'un seul bond, hors de l'antique abîme,
Comme un bloc lumineux et suspendu dans l'air,
La montagne immobile élargit sur la mer
Le reflet colossal de sa masse sublime.

O paix inexprimable! ô nuit! sommeil divin!
Mondes qui palpitiez sur les houles dorées!
Celui qui savoura vos ivresses sacrées
S'y replonge à jamais en ses rêves sans fin.

L'ENLÈVEMENT D'EUROPÉIA

La montagne était bleue et la mer était rose.
Du limpide horizon, dans l'air tout embaumé,
L'Aurore, fleur céleste et récemment éclose,
Semblait s'épanouir sur le monde charmé.

Non moins roses que l'aube, au bord des vastes ondes,
Les trois Vierges, avec des rires ingénus,
Laissant sur leur épaule errer leurs boucles blondes,
Se jouaient dans l'écume où brillaient leurs pieds nus.

Le sein libre à demi du lin qui le protège,
Une lumière au cœur et l'innocence aux yeux,
Et la robe nouée à leurs genoux de neige,
Elles allaient, sans peur des hommes ni des Dieux.

Voici qu'un grand Taureau parut le long des côtes,
Grave et majestueux, ayant de larges flancs,
Une étoile enflammée entre ses cornes hautes
Et des éclats de pourpre épars sur ses poils blancs.

Le souffle ambroisien de ses naseaux splendides
L'enveloppait parfois d'un nuage vermeil,
Tel que la vapeur d'or dont les Époux Kronides
Abritaient leur amour et leur divin sommeil.

Il vint, et, dans le sable où l'écume s'irise,
Se coucha, saluant d'un doux mugissement
Le beau groupe immobile et muet de surprise,
Et caressa leurs pieds de son mufle fumant.

Or, le voyant ainsi prosterné, l'une d'elles,
Dont l'œil étincelant reflétait le ciel bleu,
Plus jeune et la plus belle entre les trois si belles,
S'assit sur ce Taureau superbe comme un Dieu.

Tandis qu'elle riait dans sa naïve joie,
Lui, soudain, se dressa sur ses jarrets de fer,
Et, rapide, emportant sa gracieuse proie,
En quelques bonds fougueux s'élança dans la mer.

Les deux autres, en pleurs, sur les algues marines
Couraient, pâles, les bras étendus vers les flots,
Suppliaient tour à tour les Puissances divines
Et nommaient leur compagne avec de longs sanglots.

Celle-ci, voyant fuir le doux sol d'Hellénie,
Se lamentait, tremblante : — Où vas-tu, cher Taureau?
Pourquoi m'emportes-tu sur la houle infinie,
Cruel! toi qui semblais si docile et si beau?

Vois! la mer est stérile et n'a point de prairies
Ni d'herbage odorant qui te puisse nourrir.
Hélas! j'entends gémir mes compagnes chéries...
Reviens! Ne suis-je pas trop jeune pour mourir? —

Mais lui nageait toujours vers l'horizon sans bornes,
Refoulant du poitrail le poids des grandes Eaux
Sur qui resplendissait la pointe de ses cornes
A travers le brouillard qu'exhalaient ses naseaux.

Et quand la terre au loin se fut toute perdue,
Quand le silencieux Espace Ouranien
Rayonna, seul, ardent, sur la glauque Étendue,
Le divin Taureau dit : — O Vierge, ne crains rien.

Je suis le Foudroyant, le Kronide lui-même,
Descendu de l'immense Éther à tes genoux!
Réjouis-toi plutôt, ô Fleur d'Hellas que j'aime,
D'être immortelle aux bras de l'immortel Époux.

Viens! voici l'Ile sainte aux antres prophétiques
Où tu célébreras ton hymen glorieux,
Et de toi sortiront des Enfans héroïques
Qui régiront la terre et deviendront des Dieux!

LECONTE DE LISLE.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Les Deux Noblesses*, comédie en trois actes, par M. Henri Lavedan.

Tous les écrivains qui s'étaient d'abord fait connaître par des romans, par des articles de journaux — et quelquefois même par des études critiques — nous les avons vus en ces derniers temps aborder quelque jour le théâtre. Cela tient au goût passionné que nous avons en France pour le genre dramatique, et ne tient à nulle autre cause, évidemment. M. Henri Lavedan a fait comme tous ses confrères du journal et du livre, et il a fait mieux que plusieurs, car il est vrai de dire que pour la plupart ils n'ont guère réussi. Sa comédie du *Prince d'Aurec* était de la verve la plus alerte et de l'esprit le plus pétillant. Elle vient de paraître en librairie ; elle supporte l'épreuve de la lecture. Dans sa nouvelle pièce M. Lavedan pouvait appliquer à nouveau le système et les procédés dont il s'était déjà heureusement servi. C'était le succès, probable pour le moins, mais d'ailleurs le succès facile. M. Lavedan l'a justement dédaigné. Il a voulu faire « autre chose, » procéder par d'autres moyens, et montrer, s'il était possible, des qualités qu'on s'accorde généralement à lui refuser. Après une comédie qui était surtout une satire dialoguée, il a voulu donner une œuvre qui eût davantage le caractère dramatique. Il a voulu par les moyens propres au théâtre exposer une idée morale et sociale. Nous sommes nous-mêmes trop persuadé que tel est l'objet le plus élevé de la comédie, et trop partisan de ce « théâtre d'idées », pour ne pas dire d'abord combien cette tentative nous semble intéressante. Nous féliciterons M. Lavedan et de son projet et du consciencieux effort qu'il a fait pour le mettre à exécution. Sa pièce, quand ce serait une pièce manquée, n'est pas indifférente. Elle mérite d'être vue. Elle vaut la peine qu'on la discute, non comme l'essai d'un débutant avec qui la critique userait de ménagemens, mais comme l'œuvre d'un écrivain qui compte et de qui l'on suit

avec attention chaque étape dans une carrière dramatique brillamment commencée.

Il faut d'abord signaler les mérites très réels de la pièce, et c'est sur eux que nous aurons plaisir à fixer dès le début l'attention. La critique a été trop sévère au lendemain de la première représentation, déconcertée justement par ce que l'œuvre contenait d'inattendu et par le souci qu'avait eu l'auteur de se renouveler. Pourtant en plus d'un endroit on retrouvait le satirique mordant et le moraliste cinglant. Des silhouettes vivement indiquées, tel bout de dialogue, telle réplique, témoignent que l'auteur n'a pas cessé d'être bien informé de nos ridicules et de nos manies et renseigné sur nos plus récentes façons de faire le bien — théoriquement — et le mal pratiquement. Mais à peine est-il besoin de féliciter une fois de plus M. Lavedan d'être un homme d'esprit. Et nous lui saurions gré plutôt de s'être tenu en garde contre la tentation d'égayer sa comédie outre mesure; il a compris qu'il fallait traiter avec gravité un sujet qui en soi n'est pas frivole. De même il a renoncé à la méthode commode et décevante, si en faveur aujourd'hui parmi tous les jeunes auteurs, celle qui consiste à donner pour une pièce de théâtre une série de scènes juxtaposées, reliées à peine par le lien le plus lâche et dont on pourrait à son gré changer l'ordre, augmenter le nombre ou le diminuer. Il y a dans *les Deux Noblesses* un sujet qui se développe, une pièce qui est bien construite et à laquelle nous ne reprocherons que d'être trop machinée. Le premier acte par exemple, qui est à vrai dire le meilleur, est un acte d'exposition presque excellent, très clair, du dessin le plus net, et après lequel nous étions loin de nous attendre aux inutiles complications où tout à l'heure le drame s'embrouillera. D'un bout à l'autre de la pièce les personnages tiennent le langage qui convient, non point abstrait mais vivant, en rapport avec leur caractère et leur situation, modifié par le désir, par l'intérêt et par la passion. On ne sent pas derrière chacun d'eux l'auteur, et celui-ci a fait un juste effort pour sortir de soi et se dépersonnaliser. Plusieurs scènes ont une incontestable largeur. Les idées y sont discutées, examinées sous tous leurs aspects, et les argumens s'y répondent, non pas comme dans une conférence contradictoire, mais comme dans une conversation animée et dans une ardente controverse. La langue a de la solidité et de l'éclat. Chaque mot, comme on dit, passe la rampe. L'impression qu'on emporte est d'une œuvre qui peut être mal venue, mais qui n'est pas sans vigueur. M. Lavedan, pour l'avoir écrite, se trouvera en possession de ressources nouvelles, plus maître de son art, et capable désormais de s'attaquer aux tâches les plus difficiles. C'est, je pense, l'important.

L'aristocratie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être... telle est l'épigraphe qu'on pourrait mettre à l'ensemble même des ouvrages de M. Lavedan. Le sujet de ses études ne varie pas. Il y revient sans cesse, au

risque de paraître monotone et de nous lasser, avec une persévérance que nous admirons, à moins que ce ne soit avec une insistance qui nous étonne. Ce qu'est l'aristocratie, il a commencé de nous le dire au jour le jour, et il arrive qu'il nous le dise plus d'une fois en un jour, dans ces innombrables saynètes qu'il sème, çà et là, parmi les feuilles du boulevard. Ses jeunes noceurs, idiots et vaniteux, la cervelle vide et l'estomac pesant, portent presque tous des noms qui sonnent comme les mieux sonnans de l'armorial de France. Puis M. Lavedan a dressé comme dans un réquisitoire la liste complète des accusations qu'il dirige contre une caste inutile tombée de l'oisiveté dans tous les vices, c'est à savoir l'ostentation vaine, le besoin de luxe, l'amour vénal et le jeu. Aujourd'hui M. Lavedan se fait, au lieu d'accusateur, conseiller. Il ne se contente pas d'avoir dénoncé le mal, ce qui est faire œuvre presque inhumaine quand on pense que le mal est sans remède. C'est ce remède au contraire qu'il a trouvé et qu'il nous apporte. Il sait un moyen pour l'aristocratie de se régénérer. Le moyen après tout est assez simple, et le conseil peut se résumer en quelques mots : Que la noblesse cesse de se tenir à l'écart du siècle et en dehors du mouvement moderne! Qu'elle cesse de considérer comme indignes d'elle nos professions et nos métiers! Qu'elle se mette au travail!

Pour traduire cette idée, M. Lavedan a imaginé d'emprunter ses personnages à cette famille des d'Aurec qu'il avait lui-même amenée à la vie de la littérature. Le prince Dominique d'Aurec a eu un fils. Ce fils a renoncé au long héritage d'illustration qui est d'ailleurs l'unique héritage que lui eût laissé son père. Il a changé de nom, pour en prendre un des plus roturiers qui soient. Il s'appelle maintenant M. Jacques Roche. Vous vous souvenez du *Philosophe* de Sedaine et qu'il avait déjà donné l'exemple de cet embourgeoisement. Le chevalier et baron de Savières, de Clavières et autres lieux, il était devenu M. Vanderk. Il était entré dans le commerce, et son fils lui demandant compte de ce qu'il considère comme une déchéance, il célébrait en termes magnifiques la condition du négociant : « Ce n'est pas un peuple, ce n'est pas une seule nation qu'il sert; il les sert toutes et en est servi; c'est l'homme de l'univers... Nous sommes sur la superficie de la terre autant de fils de soie qui lient ensemble les nations et les ramènent à la paix par la nécessité du commerce. Voilà, mon fils, ce qu'est un honnête négociant. » M. Roche a choisi l'industrie. Il en énumère les mérites avec non moins d'enthousiasme et à peine plus de simplicité. Il fabrique du pétrole. Il en fabrique des quantités considérables. Du département de Meurthe-et-Moselle où sont installées ses usines, il en inonde le marché. Il emploie trente mille ouvriers. Il réalise des bénéfices énormes. Il a lui-même un fils, Henri, que nous verrons, après bien des traverses, épouser Mlle Suzanne de Touringe. Cette fille des marquis de Touringe s'appellera Mme Roche. Ainsi, princes et marquis,

d'Aurec et Touringe, cette double lignée d'aristocrates se fondra dans l'unité roturière d'un ménage bourgeois. Et ce sera bien fait...

Donc M. Lavedan nous donne sa pièce nouvelle pour une « suite » de la précédente. On sait ce que valent ordinairement ces pièces qui font suite. En annonçant après le *Menteur* la *Suite du Menteur*, ou, si l'on veut, après le *Mariage de Figaro* la *Mère coupable*, l'auteur des *Deux Noblesses* faisait preuve non point, comme on le lui a reproché sans raison, de quelque suffisance, mais plutôt de modestie et de défiance à l'égard de son œuvre. Au surplus on aperçoit aisément le motif qui l'a déterminé à reprendre des personnages déjà connus. Il évitait ainsi la nécessité où il aurait été sans cela de se livrer à des présentations nouvelles. C'était un avantage... Faible avantage, si on le compare aux inconvéniens qui ont résulté pour M. Lavedan du choix de sa donnée première, et de cette fâcheuse inspiration qu'il a eue de rattacher la pièce nouvelle à l'ancienne.

Car d'abord nous avons le droit de nous demander où nous sommes et quand se passent les événemens représentés sur la scène. C'est il y a deux ans que le prince d'Aurec était l'un des hommes dont on s'occupait le plus dans la haute société parisienne. Ses exploits avaient trop de retentissement et le souvenir nous en est resté trop présent, pour qu'il soit possible de nous donner le change et d'embrouiller les dates. Et il était trop jeune alors pour avoir déjà un très grand fils. Ce fils a aujourd'hui passé la quarantaine. Il est donc clair que nous sommes aux environ de 1930. M. Jacques Roche est un homme du vingtième siècle. — Mais d'autre part tous les personnages qu'on a groupés autour de lui sont du dix-neuvième. Et pareillement toutes les questions avec lesquelles il se trouve aux prises. Ce député socialiste et mondain, orateur de réunions publiques et conducteur de cotillon, qui s'est préparé par la comédie de salon aux succès de la tribune, il n'est pas seulement notre contemporain, mais c'est tel de nos contemporains que nous pourrions nommer. Cet autre, le légitimiste à poigne, qui a foi dans les moyens violens, coups de trique et coups de fusil, pour ramener « le Roy », n'est-il pas permis de penser qu'au vingtième siècle l'espèce à laquelle il appartient sera une espèce disparue ? Et peut-on croire qu'en ce temps-là les rapports entre ouvriers et patrons seront exactement tels que nous les avons vus dans toutes les grèves récentes ? Au train dont marchent les choses et d'après la rapidité des transformations dont nous avons été déjà les témoins, on peut prévoir que la société où vivront nos fils différera beaucoup de celle que nous-mêmes nous aurons connue. Idées et préjugés, usages et langage, tout dans les *Deux Noblesses*, tout sauf l'attitude de Jacques Roche, est marqué à l'empreinte d'aujourd'hui. M. Lavedan, qui possède à un rare degré le sens de l'actualité, s'est fait une fois de plus le peintre de la société actuelle. Cela met dans sa pièce, et d'un bout à l'autre, une sorte de perpétuel anachronisme. Ce qu'on nous y montre, c'est un homme de demain dans un cadre d'aujourd'hui.

Je n'insiste pas sur cette bizarrerie. J'admets qu'on ne pouvait l'éviter. Il eût été possible au cours d' un roman de nous faire un tableau de la société telle qu'on peut l'imaginer dans un avenir prochain, modifiée par le progrès des idées et le changement des mœurs. Au théâtre le spectacle de cette société en préparation nous eût sans cesse déconcertés. Ceci est beaucoup plus grave. M. Lavedan ne s'est pas contenté d'indiquer, comme avait fait Sedaine, sans s'y attarder et sans appuyer, la situation d'un homme qui a changé de nom et s'est éloigné de sa famille. Il a appuyé, au contraire, de toutes ses forces et de tout son poids. Il a développé cette situation. Il en atiré consciencieusement les effets qu'elle comportait. Il en a étalé le contenu. Ce qu'elle contenait, hélas! c'était un mélodrame à la fois invraisemblable et vulgaire. Dès le premier acte, à certaine réplique, nous soupçonnons que M. Roche pourrait bien n'être pas celui qu'on pense, et qu'il y a dans cette famille un mystère. Comment le mystère a-t-il pu s'établir et s'épaissir autour d'un homme aussi en vue qu'est le « Roi du pétrole » et dans un temps où les registres de l'état civil sont assez soigneusement tenus? On ne nous le dit pas. A partir de l'acte suivant, le mystère s'éclaircit; on nous révèle le secret de M. Roche; on nous le révélera plus d'une fois; et à vrai dire on ne fera plus guère qu'y initier successivement les différentes personnes du drame.

C'est d'abord une certaine Mme Durieu, de son vrai nom princesse d'Aurec, à qui on apprend que son fils, qu'elle croyait mort, est vivant. Puis c'est aux ouvriers et encore c'est au marquis de Touringe qu'il faut apprendre l'identité de M. Roche. Ce jeu des pseudonymes devient l'occupation principale de tout ce monde. On se reconnaît. On se retrouve. Et en se retrouvant on ne manque pas de céder à une légitime émotion. Le fils tombe dans les bras de sa mère. Tous les dramatistes de ces derniers temps semblaient s'être ligués contre cette convention surannée de la « voix du sang ». L'auteur des *Deux Noblesses* n'a pas craint de rouvrir cette source de pathétique. — L'instrument de toutes ces reconnaissances, c'est Moret, le méchant Moret, Moret le Traître. Celui-là est véritablement le produit direct, issu de la combinaison théâtrale dont s'est avisé M. Lavedan. Et il est bâti sur le modèle de tous ses confrères en traîtrise. Cet ancien agent de notre police devenu l'employé de confiance de M. Roche, dont il a surpris le secret, c'est justement le personnage ténébreux et qui opère dans l'ombre, l'homme qui sait tout, mélange de Rodin et d'Homodei. A la fin d'ailleurs sa méchanceté est punie, et, quand il se retire, honni de tous, tête basse et piteux, instinctivement nous attendons le trémolo à l'orchestre. Sans doute le mélodrame n'est en soi rien de méprisable. Il ne faudrait pourtant pas aller jusqu'à croire qu'il ait partout sa place. Il ne l'a surtout pas dans une comédie de mœurs et dans une pièce à thèse sociale. Si nous relevons ces invraisemblances, ces aventures

extraordinaires et ces histoires à dormir debout, c'est qu'elles diminuent d'autant la portée de l'œuvre de M. Lavedan. Eh quoi! on prétend nous indiquer la règle de conduite qu'imposent à toute une catégorie de personnes les conditions de la vie moderne et le train de notre société. Et cette vie, et cette société, c'est à travers ces imaginations fantastiques qu'on veut nous les faire reconnaître!

On peut s'étonner qu'un observateur aussi exact qu'est M. Lavedan, et qu'un écrivain à l'esprit si net, à la raillerie si aiguisée, à la « blague » si moderne, se soit complu dans de pareilles inventions. On signalerait de même, ici ou là, quelques effets un peu trop gros. M. Lavedan ne dédaigne pas au besoin le couplet ou, tout au moins, le trait patriotique. Le socialiste Moret étant venu à dire : « Il n'y a qu'un pays, » son interlocuteur complète ainsi la phrase, aux applaudissemens des bons citoyens : « Oui... la France! » Sur le mérite personnel, sur l'efficacité du travail, sur le progrès, sur les merveilles de l'industrie, sur le siècle des chemins de fer et du téléphone, on noterait des réflexions et maximes qui ne sont pas exemptes, disons... de solennité. C'est ainsi déjà qu'il était parlé dans *le Prince d'Aurec* des aïeux des gens de lettres qui « grattaient, pieds nus, la terre aride du moyen âge », et dans *Une famille*, de l'explorateur, « à la fois prêtre, savant, soldat... missionnaire civil qui s'en va nous chercher de la patrie. » Dans cette dernière pièce un vieux serviteur fidèle était chargé de consoler une jeune fille par des propos enfantins et touchans. M. Lavedan n'est pas dupe de ces beautés. Effets de surprise, tirades déclamatoires, épisodes larmoyans, il sait aussi bien que nous tout ce qu'il y a dans ces moyens d'artificiel, de convenu et, s'il faut le dire, de commun. S'il les emploie, c'est par manière de concession, et pour satisfaire aux exigences du public. Ce public n'est pas composé de purs esprits. Il veut être ému, amusé, édifié, secoué. Il faut s'adresser à sa sensibilité; il faut réveiller sa curiosité; il faut frapper fort. Il faut... Eh bien! non, il ne faut rien de tout cela. Et c'est l'erreur de M. Lavedan comme aussi bien de plusieurs autres, de prendre pour l'essence du théâtre ce qui n'en est que la fausse rhétorique. Ce qui est essentiel au théâtre, qui y crée l'intérêt, le mouvement, l'émotion, c'est la logique. Logique des sentimens et logique des situations. Cela est vrai surtout dans une pièce qui, comme *les Deux Noblesses*, doit aboutir à une démonstration. Nous voulons voir peu à peu la démonstration se faire, et dans les termes même où la question a été posée par l'auteur. Nous nous fâchons chaque fois que l'auteur sort de la question et que le sujet dévie. Nous avons trop souvent, dans *les Deux Noblesses*, à nous fâcher pour des raisons de ce genre. Et c'est ici le défaut fondamental de la pièce.

Prenons pour exemple cette intrigue de mariage entre Henri Roche et Suzanne de Touringe. Elle tient dans la pièce une grande place; elle en est le principal ressort. C'est l'aventure tant de fois remise au

théâtre du roturier millionnaire qui épouse une aristocrate pauvre. Ces jeunes gens se disent tout ce que peuvent dire en pareil cas des jeunes gens résolus et réservés. Ils s'attendront. Ils seront fidèles l'un à l'autre. Ils combattront le mauvais vouloir de leurs parens avec une douce énergie et une énergique douceur. Ils n'avaient pas autre chose à dire. Ils ne pouvaient sortir de ces banalités. Nous donc, nous les accepterions avec résignation, si elles étaient nécessaires ou même utiles. Par malheur, non seulement elles ne servent à rien, mais il se trouve encore qu'elles vont contre le dessein de l'auteur et contre l'objet de son drame. Tout ici devait tendre au triomphe des idées de M. Roche. Or quand est-ce que le marquis de Touringe consent au mariage? C'est quand il découvre la généalogie véritable du faux Roche. En sorte que ce n'est pas le fils de celui-ci qu'il accepte pour gendre, c'est le petit-fils du prince d'Aurec. La victoire reste en fin de compte au préjugé nobiliaire... Je n'ignore pas que, consultée sur la question de savoir quel nom portera le jeune ménage, Suzanne répond qu'elle s'appellera Mme Roche. Tout de même nous n'avons pas confiance. Henri, tout à l'heure, soupirait trop ardemment après les particules et les titres, avant même de savoir que la naissance l'en avait amplement pourvu. Il est de ceux qui au besoin se pareraient de titres d'emprunt, plutôt que d'en dédaigner qui sont leur propriété légitime. Puisque tout le monde d'ailleurs saura qu'il est prince, pourquoi est-ce qu'il s'en cacherait? Nous prévoyons le jour où Henri Roche s'appellera Roche précisément de la même manière que les Montmorency s'appelaient Bouchard.

Au moins dans les scènes où paraît M. Roche, dans ce qui le concerne personnellement, dans ce qu'on nous apprend des circonstances de sa vie, la question est-elle serrée de plus près? Un noble s'est fait industriel: de cette situation quelles difficultés particulières ont résulté? Tel est bien le sujet dont M. Lavedan a lui-même fait choix. Supposez qu'il nous eût montré un noble rompant tout d'un coup et brusquement avec la société où il occupait une grande place, en sorte que les siens le désapprouvent, les hommes de sa caste le renient, et tous les autres le tiennent pour suspect. Nous aurions vu clairement à quelle sorte d'obstacles ce révolté s'allait heurter. Que s'il arrivait à mettre à néant ce concours de malveillances, son exemple pouvait en effet servir de leçon... Mais ce n'est pas ainsi que l'aventure nous est contée. Et de la façon dont elle est contée, elle ne prouve absolument rien. Le fil du prince d'Aurec a disparu tout enfant; on a perdu sa trace; on l'a oublié. Il arrive en Amérique, il démocratise son nom, il prend du travail. Il se fait remarquer par son mérite. Il épouse la fille de son patron, ce qui a été de tout temps la récompense des bons travailleurs, depuis qu'il y a une morale en action et une imagerie d'Épinal. Il est revenu en France, où personne ne connaissait sa véritable identité, où il n'était pour tout le monde qu'un industriel comme un autre, plus

actif seulement et plus habile. Il a fait prospérer ses affaires, réalisé des opérations avantageuses, organisé des sociétés de secours mutuels, fondé des institutions de prévoyance; il vit en bon accord avec ses ouvriers, en dépit de quelques tiraillemens... Qu'y a-t-il dans tout cela de particulier? Où aperçoit-on se dessiner le drame de l'aristocrate en rupture d'aristocratie? Ce n'est que la biographie d'un usinier quelconque; — et, qu'il règne sur le pétrole ou qu'il soit maître de forges, cela n'importe pas.

Cette marque de l'aristocrate, allons-nous enfin la retrouver dans le caractère de Roche tel qu'on nous le présente? Ce descendant tient-il par quelque lien à ceux de qui il descend? Car s'il ne s'y rattache en aucune manière, qu'importe quel rang ceux-ci ont occupé de par le monde et s'ils furent princes ou artisans? — Le trait qui domine chez M. Roche c'est l'énergie. Il s'est, comme on dit, fait lui-même. Il est parti de rien. Il a conquis à la force du poignet fortune et réputation. Cette énergie se retrouve dans tous les détails de sa conduite et dans chacune de ses paroles. Il est le même dans l'intérieur de sa vie privée et dans sa vie extérieure. Qu'il s'agisse du mariage de son fils ou de la paie de ses ouvriers, il n'hésite pas davantage. Il prend son parti tout de suite et il s'y tient. Son autorité, qui peut se faire douce, mais qui ne se laisse pas discuter, s'étend à toutes choses et à toutes gens. Il est de ceux qui ont l'habitude de commander et qui partout s'imposent. Cette énergie a été mise au service d'une intelligence remarquable. Vendre du pétrole, quand on en vend beaucoup, cela demande de l'esprit. Ce n'est pas un homme médiocre que ce M. Roche; et l'alliance de tant de facultés supérieures est en soi quelque chose de rare. — Et donc l'auteur a-t-il voulu nous donner à entendre que toutes ces brillantes qualités sont chez ce fils des preux un héritage de famille? Serait-ce que les énergies accumulées d'une race fertile en hommes d'action éclatent sous cette forme nouvelle? Est-ce l'âme du connétable qui revit chez le maréchal de l'industrie? M. Lavedan a-t-il voulu nous dire que les aristocrates du nom, par une sorte de mystérieux privilège, sont aussi les aristocrates de l'intelligence, qu'ils n'ont que le tort de laisser se perdre dans l'oisiveté des dons éminens et qu'ils pourraient, s'ils le voulaient et du jour où ils s'en donneraient la peine, devenir les maîtres de la société moderne? Ce n'est guère probable. Mais alors qu'est-ce qu'il peut bien avoir voulu dire?... Car à mesure que nous essayons de suivre le raisonnement de l'auteur des *Deux Noblesses* et plus nous nous efforçons de saisir son argumentation, plus elle nous échappe.

Je crains bien que cela même ne soit arrivé à M. Lavedan, et que tel ne soit son cas. Il avait une idée, bonne ou mauvaise, et juste ou fausse, il nous restera à l'examiner. Il n'a pu lui faire prendre forme. Au moment de la traduire à la scène, elle lui a comme échappé. Alors il a

fait accueil à ces expédiens qui constituent comme le fonds de réserve de notre théâtre : intrigue matrimoniale, intrigue policière, vieux cadres, vieux moules, uniformes toujours prêts, qui s'imposent comme d'eux-mêmes à la pensée de l'écrivain. Il a laissé venir à lui tous ces personnages de théâtre, êtres de raison dénués d'individualité précise, pures jeunes filles, jeunes hommes distingués, ouvriers qui prennent contre les conseillers de désordre le parti de leur patron, et ce patron enfin, l'homme juste et loyal, bon époux et bon père, digne par ses vertus de figurer parmi les ingénieurs du Gymnase, et tel qu'ils sont quand ils sortent de l'École polytechnique avec un bon numéro...

Jusqu'ici nous avons fait à M. Lavedan la part belle. Nous avons accepté sa thèse. Nous avons semblé l'admettre et semblé croire que les gentilshommes n'ont aujourd'hui rien d'autre à faire qu'à changer de nom et prendre du travail dans les ateliers. Nous pouvons maintenant discuter cette thèse et chercher quelle est la portée de ce conseil. M. Lavedan le déclare nettement : « C'est l'avenir de l'aristocratie. » Et l'avenir consisterait donc pour les nobles à se faire bourgeois... J'entends assez bien ce qu'ils trouveraient à répondre : « Vous êtes, monsieur, un homme tout à fait aimable. Et il faut d'abord que nous vous rendions grâce pour cette sollicitude que vous nous témoignez. Vous vous êtes beaucoup occupé de nous. Arrivant très jeune à la vie littéraire et jetant sur la société moderne votre clair regard d'observateur, il vous a semblé que la grande question qui se pose à notre époque est celle des destinées de la noblesse. Cela est flatteur pour nous, et nous venge des dédains de tant d'autres qui affectent de nous tenir pour quantité négligeable. Vous faites mieux. Vous nous ouvrez les rangs de votre bourgeoisie. Vous consentez à nous y admettre. Vous êtes accueillant. Même vous nous offrez une place dans vos maisons de commerce et un emploi dans vos fabriques. Vous nous invitez à participer à vos bénéfices. Vous nous exhortez à gagner de l'argent. « Enrichissez-vous, » disait un ministre qui était des vôtres. C'est l'idéal que vous nous proposez. Et l'important est sans doute d'avoir un idéal... Permettez-nous cependant de réfléchir et de peser les avantages que vous nous offrez. Êtes-vous bien sûr d'abord que nous ayons aussi complètement perdu toute espèce de prestige ? S'il en est ainsi, comment se fait-il qu'on voie encore, à la date d'aujourd'hui, tant de bonshommes Poirier donner leur fille avec la forte somme à Gaston de Presles ? Et pourquoi est-ce qu'on rencontre dans votre littérature tant de ducs et de marquis, et non seulement dans le théâtre de M. Dumas ou dans les drames de M. Ohnet, mais dans les pièces les plus récentes et dans des romans qui ne sont pas tous des romans-feuilletons ? Êtes-vous sûr que cette bourgeoisie, que vous avez bien raison de défendre puisque vous en êtes, soit tout à fait à l'abri des reproches que vous nous adressez ? Les oisifs, dont certes il n'y a que trop dans notre

temps, sont-ils tous des oisifs titrés ? Tous les décavés qui font couronne autour des tables de jeu sont-ils des décavés qui avaient des ancêtres aux croisades? Et tous les fils de famille sont-ils fils de familles princières ? Vous avez vos dynasties bourgeoises comme nous avons les nôtres. Regardez un peu, autour de vous, comment elles finissent. Vous nous reprochez d'être le passé. Avez-vous donc pleine confiance que l'avenir vous appartiendra ? Pourtant il y a des signes inquiétans, comprenez : qui nous inquiètent pour vous. Dans vos cadres se font entendre on ne sait quels sourds craquemens. Un nouvel ordre grandit et monte tous les jours qui ne vous aime guère plus qu'il ne nous aime. Peut-être consentirions-nous à changer de bateau, mais à condition que le bateau pût nous porter et qu'il n'eût point d'avaries ! Que s'il faut finir, nous préférons finir tout entiers étant restés nous-mêmes jusqu'à la fin. » — Ce langage ne serait pas dépourvu de toute apparence de bon sens. Des gens qu'on invite à renoncer à leur état civil ont le droit de discuter. « Nos enfans, disait l'honnête M. Sorbier, verront des comtes notaires, des marquis magistrats, des vicomtes chimistes et des ducs médecins. » Même cela s'est déjà vu, et M. Sorbier constatait seulement un fait. Il ajoutait : « Il faudra que l'aristocratie se mette à travailler comme le commun des mortels, si elle ne veut pas disparaître. » C'est ici que ce raisonneur cessait de raisonner très serré. Le jour en effet où le mouvement déjà commencé s'achèvera, sera justement le dernier jour de la noblesse. Quand tous les gentilshommes seront devenus des messieurs Roche, c'est alors que l'aristocratie aura disparu. Et c'est bien de quoi il s'agit. On propose à l'aristocratie de se régénérer par voie d'extinction. On lui offre la mort ; hélas ! et ce n'est pas la mort sans phrases.

Car l'auteur des *Deux Noblesses* va beaucoup plus loin que n'allait celui du *Prince d'Aurec*. Celui-ci se contentait de reprocher à une aristocratie frivole de gâcher un patrimoine de gloire. Dans la pièce nouvelle, c'est le principe même de toute noblesse et c'est la raison d'être de toute aristocratie qui est contestée. Alors, nous cessons de comprendre. Les personnages du drame tiennent des propos dont il est heureux que l'auteur n'ait pas à porter la responsabilité. Le jeune Roche ayant émis cette opinion qu'il serait assez fier de porter quelqu'un de ces noms retentissans et fameux dans l'histoire, son père lui répond : « J'aime mieux Roche. » Ici le doute n'est pas permis. Cette réponse est la réponse d'un imbécile. On entend dire de ces choses chaque année dans les séances du Conseil municipal, quand s'y discutent les propositions tendant à changer le nom des rues. Le roi du pétrole ajoute : « Tu veux de la gloire : il faut t'en faire une. Il ne faut pas prendre celle d'un monsieur qui vivait il y a quatre cents ans. » Décidément Roche n'est encore qu'un pseudonyme : c'est le pseudonyme de M. Homais.

... Les temps sont-ils donc révolus, et va-t-elle disparaître cette no-

blesse dont les rangs chaque jour s'éclaircissent et qui a de moins en moins de part aux affaires du pays? Cela est probable. Mais de la voir disparaître nous ne nous réjouirons pas; et plusieurs qui n'en faisaient pas partie auront pour elle un mot d'adieu et l'accompagneront d'un regret. Elle n'était plus qu'une classe décorative ; au moins fut-ce un brillant décor et qu'on ne remplacera pas. Nos âmes ne sont pas encore tellement obscurcies par l'infatuation démocratique que nous soyons devenus incapables d'apprécier ce qui est délicat, raffiné et qui brille. Ses titres ne correspondaient plus à rien de réel et n'étaient qu'autant de souvenirs ; mais à mesure qu'un à un et l'un après l'autre s'en vont tous les souvenirs d'autrefois, ces souvenirs nous deviennent plus chers. Pour les services rendus jadis par leurs pères, ces gentilshommes méritaient sans doute d'être traités avec quelque indulgence. Et peut-être jusqu'aujourd'hui la noblesse avait-elle conservé une raison d'être et quelque utilité. Elle était signe et symbole de quelque chose. Elle témoignait de façon matérielle et visible, pour ainsi dire, que nous ne sommes pas un peuple né d'hier, comme ces villes d'Amérique qu'on voit tout à coup surgir au-dessus du sol où elles n'ont pas de racines. Mais nous avons, nous autres gens de France, une histoire et des traditions et nous tenons par des racines lointaines au sol sacré. Et qui sait si la noblesse n'avait pas encore un rôle à jouer? La société moderne est en rapide transformation et en profond travail. Elle n'a pas trop de toutes ses forces. La question se pose surtout entre la classe bourgeoise et la classe populaire ; et nous bourgeois, trop engagés dans la lutte, nous ne pouvons juger avec assez de désintéressement et voir assez clair dans l'avenir. Mais l'aristocratie est en dehors de la mêlée. Elle est étrangère à nos préjugés, indifférente à nos rancunes, élevée presque au-dessus de nos timidités. Elle est mieux placée pour discerner où nous allons. Peut-être lui eût-il appartenu de nous guider vers l'avenir, elle qui vient du passé, et de préparer les temps nouveaux. Idéal, si l'on veut, et chimère. Mais, puisqu'il s'agissait de renseigner l'aristocratie sur la conduite qu'elle doit tenir, c'était le cas de lui recommander une chimère qui aurait eu sa noblesse et de lui prêcher un idéal qui fût aristocratique.

La pièce est bien jouée. M. Albert Lambert est à peu près excellent dans le rôle de M. Roche. Il a de la bonhomie et de la rondeur plus que de coutume, et sa coutumière solennité est ici à sa place. M. Rameau a dessiné avec adresse la figure du socialiste Moret. M. Fenoux dans le rôle d'Henri Roche manque de souplesse et de distinction. Mme Tessandier et Mlle Rose Syma méritent d'être citées. Les autres sont convenables.

René Doumic.

LES

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES RUSSES

UNE CORRESPONDANCE DE TOURGUENEF. — TOURGUENEF ET TOLSTOÏ A L'UNIVERSITÉ. — UN ARTICLE DE TOLSTOÏ SUR AMIEL. — LES IDÉES DE POUCHKINE SUR L'ÉDUCATION. — LA VIE ET LES OUVRAGES DU COMPOSITEUR MOUSORGSKY.

« L'âme d'autrui, disait Tourguenef, est une forêt profonde. » L'âme de Tourguenef était, elle aussi, une forêt profonde ; mais, par un étrange phénomène psychologique, personne ne semble s'en être avisé avant la mort de ce grand écrivain. Les plus intimes amis de Tourguenef, aussi longtemps qu'il a vécu, n'ont rien vu en lui qu'une façon de bon géant, très intelligent, très instruit, d'une obligeance infatigable, et joignant à la faculté de savoir parler la faculté plus rare de savoir écouter. Son âme leur serait apparue plutôt comme un grand jardin où chacun pouvait entrer et se promener à son aise. Mais à peine était-il mort que derrière le clair jardin on a vu la forêt, une de ces noires et mystérieuses forêts des pays du Nord, où c'est peine perdue de vouloir pénétrer. On s'est aperçu que cet homme si simple était infiniment compliqué, que ce que l'on prenait chez lui pour de la confiance n'était que pure politesse, et que, tout en se livrant à ses amis, il n'arrêtait pas de les mépriser.

Telle est du moins l'opinion que paraissent se faire aujourd'hui, sur Ivan Tourguenef, ceux qui l'ont connu à Paris ; et vous les entendrez s'indigner, à cette occasion, de l'hypocrisie, de la duplicité slaves ; tout cela, simplement, parce qu'il a plu à je ne sais quel reporter de publier,

après la mort de Tourguenef, de soi-disant conversations qu'il aurait eues avec lui ! Mémorable exemple de l'importance des ouï-dire de ouï-dire dans la littérature ! Car ce n'est pas seulement sur la mémoire de Tourguenef, c'est aussi sur ses romans et ses contes qu'est retombé le poids de ces révélations posthumes plus ou moins fantaisistes. Scandalisés d'apprendre qu'il ne les avait pas admirés aussi profondément qu'ils l'avaient supposé, ses amis ont fait le silence autour de son nom. Et le public s'est éloigné de lui, et ceux mêmes qui le lisent encore gardent à son endroit une invincible méfiance. Ce Slave qui a passé sa vie à se moquer de ses amis, rien ne prouve qu'il ne l'ait point passée, pareillement, à se moquer de ses lecteurs !

Toujours est-il que, dans la récente distribution de gloire qui s'est faite chez nous aux grands écrivains de sa race, Tourguenef, à peu près seul, semble avoir perdu ce que les autres gagnaient. Et cependant, c'était l'un des plus grands. Et nous avions de son œuvre des traductions excellentes, écrites, pour la plupart, sous sa direction. Et son œuvre elle-même semblait faite pour nous. De toutes celles des écrivains russes, elle était à la fois la plus russe et la plus française : car on eût dit que Tourguenef voyait mieux sa patrie à mesure qu'il s'accoutumait davantage à la voir de loin ; et à mesure qu'il la voyait mieux, il mettait plus de clarté, plus de précision, plus d'élégance à nous la décrire. Aucun de ses compatriotes n'a créé des types aussi essentiellement russes ; aucun non plus ne s'est autant rapproché, pour la composition et le style, du vieil idéal classique de l'esprit français. Et avec tout cela, personne, ou à peu près, ne s'avise plus présentement, de le lire.

Ses compatriotes, heureusement, lui sont restés plus fidèles. Ils ne se fatiguent point de le lire et de l'admirer. Mais on dirait qu'eux aussi, tout en l'admirant, se déshabituent de l'aimer. Voici qu'ils parlent de lui, dans leurs journaux et leurs revues, avec un mélange de respect et de sévérité. Ils ne lui reprochent plus, comme jadis, d'être un *occidental* et de mépriser son pays : ils voient trop combien toute sa vie il est resté Russe, passionnément attaché à sa terre natale, n'ayant de sympathie et de sollicitude que pour les destinées de sa race. Mais ils lui reprochent d'avoir été égoïste, vaniteux, d'avoir eu ainsi mille petits travers d'homme de lettres qui ne doivent pas être plus rares, pourtant, à Saint-Pétersbourg qu'à Paris. Peut-être eux-mêmes ne savent-ils pas, au fond, ce qu'ils ont à lui reprocher. Mais il est incontestable que Tourguenef a depuis quelque temps en Russie ce que nous appelons *une mauvaise presse;* et je crois bien qu'en Russie comme chez nous, c'est à des souvenirs d'amis, à des médisances de confrères, à toute sorte d'indiscrétions posthumes, qu'il doit d'être jugé avec tant de rigueur.

Le pauvre grand romancier n'a eu cependant qu'un seul tort, le plus excusable de tous et le plus touchant : il a trop voulu être aimé. Toujours, depuis ses années de jeunesse, un impérieux instinct l'a poussé à se gagner partout des amis. L'admiration ne lui suffisait pas : il avait besoin d'une affection plus proche et plus tendre. De là, durant la première partie de sa vie, son empressement auprès des hommes célèbres de son pays et du nôtre ; de là, plus tard, ses infatigables avances aux jeunes écrivains. C'est tout cela qu'on lui reproche aujourd'hui ; on l'accuse d'avoir été hypocrite et servile, tandis qu'il a simplement cherché toute sa vie à se sentir aimé. Et si vraiment il lui est arrivé de médire de personnes qu'il paraissait aimer, c'est encore, j'en suis sûr, parce qu'il avait besoin, à tout prix, d'amitiés nouvelles. Il avait cet étrange et fâcheux privilège, de pouvoir de juger librement, impartialement, avec un sang-froid inaltérable, les hommes et les choses qui, par ailleurs, lui étaient les plus chers. Son esprit restait indépendant de son cœur ; et l'ardeur de sa sympathie ne mettait pas de limite à sa clairvoyance. C'est ce qui lui a permis de donner aux personnages de ses contes une vie si intense et si singulière : il les aimait d'autant plus qu'il était plus frappé de leurs vices et de leurs ridicules ; de telle sorte qu'il pouvait nous les faire aimer sans nous rien cacher de ce qu'ils étaient. Mais dans la vie privée, cette clairvoyance ne pouvait manquer d'avoir des suites funestes, chez un homme, surtout, aussi passionnément tourmenté du désir de plaire.

Ce n'est point le manque, mais plutôt l'excès d'abandon qui fut la grande faute d'Ivan Tourguenef. Il s'est vraiment trop livré, et à trop de gens. Il a trop oublié que ses amis n'avaient point, comme lui, le pouvoir d'aimer à la fois et de mépriser. Mais du moins, s'il a trop voulu être aimé, il n'a été ni un menteur, ni un hypocrite. Son âme était, comme toutes les âmes, une forêt profonde ; mais c'était une belle forêt, toute plantée de grands arbres où chantaient les oiseaux. Et qu'importe, après cela, si, parmi les arbres, quelques folles herbes poussaient, pêle-mêle avec les buissons et les fleurs sauvages ?

Je ne veux point d'autre preuve de la parfaite loyauté de l'âme de Tourguenef que les quarante-deux lettres écrites par lui, de 1852 à 1857, à Serge Timoféevitch Aksakof et à ses fils, lettres qui viennent d'être publiées dans le *Messager d'Europe*. Lorsque fut annoncée en Russie la publication de cette correspondance, chacun s'attendit à y trouver de nouveaux traits de malice, des observations satiriques sur les hommes et les choses, des doléances et des récriminations. Et je ne puis assez dire combien on fut déçu. Les lettres de Tourguenef débordent uniquement de bonté, de sympathie, de sollicitude passionnée pour son pays et pour ses amis. C'est en cela, surtout, que consiste leur intérêt :

car ce sont de vraies lettres, la plupart très courtes, et écrites manifestement sans la moindre prétention littéraire. Mais Tourguenef y parle de lui-même avec tant de franchise, et de ses amis avec tant d'amitié, il est si simple, si cordial, si désintéressé, que tous ceux qui admirent son génie trouveraient dans ces lettres à l'admirer davantage.

Serge Aksakof était, comme Tourguenef, tout ensemble un chasseur et un écrivain (1). Il écrivait des romans, des études critiques, des souvenirs, il dirigeait une revue; et, dans les intervalles de ses travaux littéraires, il chassait. Il aimait aussi la pêche ; c'était un premier point sur lequel il ne se rencontrait pas avec Tourguenef. Un autre point les séparait, l'opposition de leurs vues sur la destinée de la Russie. Aksakof était un ardent slavophile, ennemi de toute introduction en Russie de mœurs et d'idées de notre Occident. Tourguenef, au contraire, avait toujours aimé l'Occident, et toujours avait rêvé pour son pays une constitution libérale dans le genre des nôtres. Mais, pour ne point penser de la même façon, Tourguenef et Aksakof n'en étaient pas moins d'excellens amis. A chaque page de sa correspondance Tourguenef donne de nouveaux témoignages de son respect pour l'expérience, littéraire et cynégétique, de son correspondant. Il n'écrit pas un conte qu'il ne lui soumette, et il ne fait pas une battue dont il ne lui détaille le produit. Car ce n'est point par fantaisie d'homme de lettres qu'il a intitulé son premier livre : *les Mémoires d'un chasseur ;* durant tout son séjour en Russie il a été un vrai chasseur, plus préoccupé de ses fusils et de ses chiens que du succès de ses livres.

Le succès de ses livres, d'ailleurs, ne paraît pas, à cette époque, l'avoir préoccupé beaucoup. Mais ses lettres nous font voir avec quel soin, quelle patience, quel acharnement, il mettait au point chacun de ses ouvrages. Je comprends qu'il se soit attaché à Flaubert dès qu'il l'a connu : tous deux entendaient de la même façon le travail littéraire. Il y a, dans les lettres à Aksakof, des titres de romans en préparation qui reviennent pendant des années ; tantôt Tourguenef annonce qu'il est tout près de la fin, tantôt il se plaint d'avoir tout à refaire.

Je ne puis songer, malheureusement, à traduire en entier aucune de ces lettres. Elles sont trop remplies de détails personnels ; traduites séparément, elles risqueraient d'ennuyer. En voici du moins quelques passages, choisis çà et là, et qui se rapportent plus spécialement à des questions littéraires.

La plupart des lettres de 1852 et de 1853 sont écrites de la terre de Spaskoïe, dans le gouvernement d'Orel. C'était le domaine de Tourguenef, et celui-ci y demeurait par force, y ayant été relégué en 1852, après

(1) M. Delaveau a publié, dans la *Revue des Deux Mondes*, le 15 juin 1857, un grand article sur Aksakof et sa famille.

un mois de prison à Saint-Pétersbourg, pour avoir publié, à propos de Gogol, un article de revue un peu trop libéral. Tourguenef avait alors 34 ans; il venait de faire paraître ses *Mémoires d'un chasseur*, et s'inquiétait fort d'avoir sur ce livre l'opinion d'Aksakof et de ses deux fils.

L'opinion des Aksakof sur les *Mémoires d'un chasseur* ne semble pas avoir été extrêmement favorable. Tourguenef écrit à l'un d'eux, le 16 octobre 1852 : « Merci de toute mon âme, mon cher Constantin Sergueivitch, pour votre bonne lettre. Je vous dirai tout franchement que je partage la plupart de vos idées sur mon livre : et ne croyez pas que je veuille vous faire montre de ma modestie : non, ce que vous m'écrivez, il y a longtemps déjà que je l'ai pensé. — Alors, me demanderez-vous, pourquoi avez-vous publié ces malheureux *Mémoires?* — Je les ai publiés pour m'en débarrasser, pour m'alléger de cette *vieille manière*. Maintenant je suis libre. Aurai-je seulement la force d'aller de l'avant? Voilà ce que je ne sais pas. La simplicité, le calme, la clarté et la précision des lignes, la conscience littéraire, tout cela n'est encore pour moi qu'un lointain idéal. Et c'est faute de sentir en moi les seules qualités qui désormais me plaisent, c'est faute de me sentir assez fort, que je ne me mets pas à ce nouveau roman, dont le sujet et les personnages s'agitent depuis longtemps dans ma tête. Et, d'autre part, je me demande si c'est bien la peine de se donner tant de fatigues, de faire tant d'efforts, de se nourrir de tant d'illusions! »

Le 16 janvier 1853, Tourguenef discute à son tour un article, nouvellement paru, de ce même Constantin Aksakof : « Nous nous conduisons avec l'Occident, dit-il, comme Vaska Bouslaïef, dans la chanson, avec la tête de mort : nous le repoussons du pied, et nous-mêmes... Vous rappelez-vous? Vaska est monté sur la colline, et en arrivant là il s'est cassé le cou. Peut-être ferions-nous bien d'avoir un peu d'égard pour cette tête de mort. »

En 1854, Tourguenef est enfin rappelé de son exil. Il s'installe à Saint-Pétersbourg, et tout de suite il s'occupe de découvrir et de protéger de jeunes écrivains. Le 30 mai il annonce à Aksakof, comme un grand bonheur, la prochaine publication de la seconde partie des *Souvenirs d'enfance, d'adolescence et de jeunesse*, du comte Léon Tolstoï. « On me dit que cette seconde partie vaudra la première. » Sans cesse, depuis lors, il sera question, dans ses lettres, du jeune Tolstoï : « Avez-vous lu, dans le *Contemporain*, l'article de Tolstoï sur Sébastopol? » écrit-il le 3 août 1855. « Je l'ai lu à table, j'ai crié *Hourrah!* et j'ai bu un verre de champagne à la santé de l'auteur. » Puis, de nouveau, le 27 février 1856 : « Tolstoï vient d'écrire une nouvelle : *La Tourmente de neige*. Vous la lirez dans le numéro de mars du *Contemporain*. C'est un vrai chef-d'œuvre! »

Le 7 août 1854, Tourguenef annonce à son ami qu'il a reçu une traduction française des *Mémoires d'un chasseur*. Cette traduction se vend-elle encore? Je ne saurais le dire, mais ce serait grand dommage qu'on ne la trouvât plus. Je n'en connais pas de plus extraordinaire. Le traducteur ne nomme pas même, sur le titre du livre, l'auteur qu'il traduit. Et je ne m'étonne pas que Tourguenef, se voyant traité de la sorte, en ait été d'abord un peu épouvanté. « Le diable sait, dit-il, ce que ce M. Ch... a fait de mon livre! Il a ajouté des pages entières, il en a coupé d'autres, il a tout changé. A un endroit, par exemple, je dis : *Je me suis enfui*. Eh bien, savez-vous comment cela est traduit dans le livre français? Écoutez : *Je m'enfuis d'une course folle, effarée, échevelée, comme si j'eusse eu à mes trousses toute une légion de couleuvres commandées par des sorcières*. Et tout est dans ce genre. »

Le 3 août 1855, Tourguenef promet à Aksakof de lui soumettre bientôt le manuscrit de son nouveau roman, *Dimitri Roudine* : « Dieu sait ce que vous allez en penser! Aucun de mes livres ne m'a encore donné tant de peine et de souci. Et je suis loin d'avoir terminé! Mais je me dis que, puisque nos pères les Pouchkine et les Gogol, se sont fatigués à refaire dix fois leurs ouvrages, c'est donc une loi divine pour nous autres, les petits, de les imiter. Trop souvent il m'est arrivé de vouloir rédiger à la hâte ce que j'avais en tête; et il en est résulté une œuvre manquée; mais désormais je me suis juré de ne plus recommencer! »

Enfin, dans les derniers mois de 1856, voici Tourguenef échappé de Russie. Il demeure à Paris, 206, rue de Rivoli. Et il dit bien qu'il s'y ennuie, mais on sent que déjà il projette de s'y installer tout à fait. « J'ai l'intention, dit-il, de faire ici la connaissance des écrivains français. Non pas que j'aie pour aucun d'eux une vive sympathie, ni que j'attende aucun profit de leur connaissance. Non, c'est pure curiosité, ou peut-être encore désir de m'instruire. Je vais essayer de voir beaucoup de choses et de gens, et de les bien voir, sans parti pris et sans prévention. »

Deux mois plus tard, en janvier 1857, Tourguenef est déjà devenu à moitié Parisien. « Mon cher et bon Serge Timofeévitch, écrit-il à Aksakof, ne mettez pas mon long silence sur le compte de la vie que je mène ici. Ce n'est pas le *tourbillon* de la vie parisienne qui m'a empêché de vous répondre plus tôt, mais simplement ma paresse. Paris, avec tout son éclat, peut bien faire tourner la tête à un jeune homme, ou encore à un vieillard ; mais je ne suis pas un vieillard, bien qu'il y ait Dieu sait combien d'années que je ne suis plus un jeune homme. Comme je vous l'avais annoncé, je me suis lié avec un grand nombre des écrivains d'ici, — non pas avec les vieilles gloires, il n'y a rien à en tirer, — mais avec les jeunes, ceux qui vont de l'avant. Je dois vous avouer que tout cela est assez petit, prosaïque, vide et sans talent. Une agitation stérile, une

complète inintelligence de tout ce qui n'est pas français, l'absence de toute foi et de toute conviction, même en matière d'art, voilà tout ce que j'ai trouvé, de quelque côté que je me sois adressé. Les meilleurs d'entre eux sentent cela eux-mêmes; mais ils se bornent à gémir et à murmurer. Nulle critique : une basse flagornerie pour tout et pour tous. Chacun reste assis dans son coin, travaille dans son petit genre, et encense son voisin pour en être encensé. Au milieu de ce petit tumulte, résonnent, par instans, les voix défraîchies de Hugo, de Lamartine et de George Sand. Balzac est en train de devenir une idole : l'école nouvelle des réalistes se prosterne devant lui, comme elle se prosterne aussi devant l'*Accidentel*, qu'elle prend pour le Réel et le Vrai. »

On pourra trouver bien sévère ce premier jugement de Tourguenef sur nos écrivains. Mais il ne faut pas oublier que c'est là un premier jugement, et que la différence était trop grande entre les mœurs littéraires de Moscou et celles de Paris pour qu'un auteur russe pût passer des unes aux autres sans un peu de surprise. Il ne faut pas oublier non plus que Tourguenef s'adressait à de fougueux slavophiles, qui ne lui auraient point pardonné une sympathie trop avouée pour les choses de l'Occident.

Ces quelques lignes sur Paris sont, d'ailleurs, les seules où il se soit départi de son indulgence ordinaire. Elles prouvent combien, sous son apparence de cosmopolite, le caractère slave était resté fort et tenace en lui. C'est, je crois, de tous les caractères, celui qui résiste le plus aux influences du dehors. J'ai connu des Anglais qui, à force de vivre éloignés de leur pays, avaient cessé d'être Anglais ; mais à travers toutes les éducations, sous tous les cieux, les Slaves conservent intact le tempérament de leur race. Les mots, les idées, la vie, n'ont point pour eux la même signification que pour nous.

Et je ne serais point surpris que Tourguenef eût gardé jusqu'au bout cette façon sévère de juger notre esprit français. L'éducation profondément russe qu'il avait reçue s'était jointe encore à son instinct naturel pour faire de lui, à jamais, l'opposé d'un cosmopolite. Élevé au gymnase, puis à l'Université de Moscou, il y avait été accoutumé à considérer la Russie comme un monde séparé du reste du monde, un monde supérieur, et qui avait seul l'avenir pour lui. Il y avait été accoutumé aussi à regarder comme le premier devoir de tout écrivain de contribuer à la gloire et au bonheur de la patrie ; de sorte que toujours ensuite il a vu dans la littérature, non pas un simple jeu artistique, mais un moyen d'action politique et morale. Et puis il avait été nourri, par ses maîtres, de cette philosophie allemande de Schelling et de Hegel qui n'avait point manqué de lui donner, pour la vie, le goût des idées générales et des vastes systèmes. Comment aurait-il pu, ainsi préparé, juger avec plus d'indulgence des mœurs et des habitudes

littéraires si nouvelles pour lui ? En Russie, il se faisait de la France mille rêves enchantés ; mais il lui suffisait de se retrouver à Paris pour qu'aussitôt toute son âme de Russe se rouvrît en lui.

La même livraison du *Messager d'Europe* qui a publié ses lettres à Aksakof publie précisément une longue étude sur ses années de séjour à l'Université de Moscou. Longue et savante étude, mais où, par malheur, il est parlé de tout et de tous plus que de Tourguenef. J'y ai appris seulement que Tourguenef avait été, au gymnase et à l'Université, un élève modèle. Pas un examen où il n'ait réussi, dès l'abord, et avec des notes excellentes. Langue russe et langues étrangères, sciences, théologie, histoire, dans toutes les classes il était parmi les premiers.

Le comte Tolstoï, au contraire, a été dans sa jeunesse un étudiant détestable. La *Revue historique* a publié, naguère, le récit détaillé de ses mésaventures à l'Université de Kazan. A grand'peine il avait réussi à se faire admettre : il avait dû ensuite quitter la Faculté des langues orientales pour insuffisance de progrès et d'application ; et il s'était montré plus nul encore, l'année suivante, à la Faculté de droit. En sorte qu'après trois ans de vaines études il avait abandonné l'Université, sans emporter d'autre titre que celui de *fruit sec ;* et c'est un titre qui paraît avoir, en Russie, plus d'importance encore qu'en Allemagne pour fermer à un jeune homme toutes les portes de la gloire.

Toutes ces portes se sont ouvertes, pourtant, devant le comte Tolstoï. Il est entré dans la gloire d'emblée et sans examen. Plus jeune de dix ans que Tourguenef, il a eu vite fait de le dépasser. Mais il paraît avoir gardé dans la vie cette humeur indocile, cette inquiétude et ce besoin de changement qui, à l'Université, l'empêchaient de tirer profit des leçons de ses maîtres. Il passe d'un sujet à l'autre avec une aisance extraordinaire, tantôt évangéliste et tantôt chroniqueur, se désintéressant un beau jour de toutes les affaires de ce monde, et recommençant dès le jour suivant à s'y intéresser de plus belle. Et peut-être sa supériorité sur Tourguenef lui est-elle venue précisément de l'insuffisance de ses études à l'Université. Il y a ainsi des hommes de génie qui gagnent à ne point s'approcher trop tôt des métiers pour lesquels ils sont faits : ils s'en approchent ensuite plus franchement, lorsque l'heure est venue, et du premier coup ils y pénètrent à fond. Tel est, je crois, le cas pour le comte Tolstoï. J'imagine que, s'il avait étudié avec plus de soin, à l'Université, la théologie, la morale et l'économie politique, il n'aurait pas mis plus tard la même énergie à se faire, sur toutes ces matières, des opinions personnelles. Mais on sent qu'il a découvert tout cela, — comme il a découvert l'Évangile, — à un moment où déjà son esprit était mûr pour en profiter.

La dernière en date des découvertes du comte Tolstoï est le *Journal intime* du Genevois Amiel. Il l'a découvert il y a quelques mois, et il

en a été si ravi qu'il a conseillé à sa fille, Mlle Marie Tolstoï, d'en traduire en russe les passages principaux. Et dans la dernière livraison du *Messager du Nord* il présente à ses compatriotes le travail de sa fille. Son article est d'ailleurs une simple notice, plutôt qu'une étude approfondie. Tolstoï raconte brièvement la vie d'Amiel : « Sa vie, dit-il, s'est passée à Genève ; elle ne s'est distinguée en rien de celle de ses collègues les professeurs d'université : de ces professeurs qui compilent mécaniquement dans les livres les matériaux de leurs leçons, et qui mécaniquement les débitent à leurs élèves, sans aucun profit pour personne. » On voit que, parmi tant de sujets où il a changé d'opinion, l'opinion du *fruit-sec* de Kazan est restée invariable sur l'utilité et le mérite des professeurs d'université.

Mais revenons à l'article sur Amiel : « Deux écrivains français bien connus, Edmond Schérer et Caro, ont longuement parlé d'Amiel à propos de son livre. Ils ont tous les deux vivement regretté que l'auteur d'un si beau livre n'ait pas cru devoir consacrer ses précieuses qualités littéraires à quelque travail plus sérieux. Or il se trouve que les sérieux travaux de ces deux écrivains, de Schérer et de Caro, ont à peine survécu à leurs auteurs, tandis que le *Journal* d'Amiel reste toujours vivant, et contribue toujours à nourrir des âmes nouvelles...

« Pascal a dit qu'il y avait trois sortes de gens : ceux qui, ayant trouvé Dieu, le servent ; ceux qui, ne l'ayant pas trouvé, le cherchent ; et ceux qui, ne l'ayant pas trouvé, ne le cherchent pas. Il ajoutait que les premiers étaient à la fois sages et heureux, les derniers insensés, et que les seconds, tout en étant malheureux, étaient sages. Or j'ai l'idée que la différence que fait Pascal entre les premiers et les seconds non seulement n'est pas aussi grande qu'il le croit, mais même n'existe pas. J'ai l'idée que, ceux qui vraiment cherchent Dieu, déjà ils le servent et déjà le trouvent. C'est d'ailleurs ainsi que Pascal a trouvé et servi Dieu, dans ses *Pensées;* et c'est ainsi que l'a trouvé et servi Amiel, car sa vie tout entière, telle que nous le voyons dans son *Journal*, n'est rien qu'une recherche de Dieu. Il ne dit pas : « Écoutez-moi ! je tiens la vérité ! » Mais la vérité est ainsi faite que dès qu'on la tient on ne croit plus la tenir, et qu'on aspire de tout son cœur à la tenir mieux. »

*
* *

J'ai parlé déjà des *Souvenirs de Madame Smirnof*, que publie, depuis un an bientôt, le *Messager du Nord*. Ces souvenirs ne sont, en réalité, que des notes prises au jour le jour par Mme Smirnof, au sortir de ses entretiens avec ses deux grands amis, Pouchkine et Gogol. Peut-être seulement Mme Smirnof s'est-elle un peu trop occupée, plus tard, de les mettre au point : et deux ou trois invraisemblances de détail ont failli rendre suspecte, en Russie, la série tout entière. Mais l'authenticité

du fond des entretiens rapportés semble, aujourd'hui, parfaitement établie. Mme Smirnof a connu très intimement Pouchkine et Gogol; elle a eu avec eux des conversations presque quotidiennes. Et d'autres témoignages sont venus qui confirment le sien, sinon sur le détail de ses *Souvenirs*, du moins sur l'exactitude des idées principales qu'elle a mises dans la bouche de ses deux amis.

Voici, par exemple, une intéressante conversation avec Pouchkine sur l'éducation. Je crains malheureusement qu'elle ne suffise pas à faire voir la mobilité, l'imprévu, la prodigieuse aisance que savait mettre, à traiter les sujets les plus divers, cet incomparable causeur. Causeur, Pouchkine l'a été au moins autant qu'il était poète; et c'est à ses conversations qu'il doit surtout d'avoir exercé une influence si vive sur la littérature de son pays. Il savait tout, s'intéressait à tout. Tout lui était matière à de brillans paradoxes et à des digressions fantaisistes (1).

« Pouchkine et Joukosky, écrit Mme Smirnof, ont dîné chez nous; on a parlé d'éducation. Pouchkine se préoccupe déjà de celle de ses enfans, il a raison, elle commence avec la première dent et peut-être avant. Mon mari disait que les Grecs et les Italiens sont nés artistes, parce qu'ils ont toujours vu une nature magnifique, des teintes superbes, que nous autres gens du Nord ne voyons qu'en rêve. Ils ont vécu aussi au milieu de chefs-d'œuvre de l'art : la langue même y contribue, elle est si mélodieuse en Italie, l'éducation s'y faisant par les yeux et l'oreille. Pouchkine nous a raconté qu'il a eu un accès de colère hier : la nourrice de son fils gâte cet enfant qui est très vif, lui passe tous ses caprices. Pouchkine a déjà un projet d'éducation pour ses enfans, que Joukosky approuve.

« Il admire le bon sens des Anglais en toutes choses; il trouve les méthodes et les livres allemands pédans, mais ils ont quelques bons livres d'enfans, moins que les Anglais pourtant. Il disait ensuite que rien n'est plus difficile que de créer une littérature enfantine et populaire, et qu'il est d'avis qu'il ne faut même pas la créer et qu'il n'y a qu'un secret pour la trouver, c'est d'étudier celle qui existe chez tous les peuples. L'enfant et le paysan sont sur la même ligne. Mais il faut donner à cette littérature une forme plus littéraire, rejeter ce qui est grossier sans enlever la vérité et l'esprit qu'il y a. Il déteste la littérature enfantine de la fin du XVIIIe siècle et de ceux qui l'imitent encore à présent en France : il trouve Perrault préférable à Berquin et à tous ces contes moraux et pédans. Gulliver, Robinson, nos contes populaires, ceux des Allemands et des Anglais, les *Mille et une Nuits*, rien de tout cela n'a été écrit pour les enfans; et c'est le bonheur des enfans. Il lui semble impossible de faire mieux. Il veut écrire des contes et

(1) Les *Souvenirs* de Mme Smirnof sont écrits en français, dans un style de conversation parfois incorrect, mais assez agréable.

des légendes pour ses enfans, adapter ceux qu'il y a partout, et des légendes des Saints aussi en bonne prose russe très populaire. Joukosky est d'avis qu'on peut lire aux enfans beaucoup de livres qui ne sont pas écrits pour eux, et qu'on peut leur donner les plaisirs de l'imagination, mais il faut faire un choix; les contes de chevalerie par exemple, tout ce qui est poétique et comique, et des poésies, des livres bien écrits, et ne jamais leur donner des choses laides, des caricatures, des choses extravagantes. Pouchkine a été de son avis : « De mon temps on lisait trop peut-être. Ma sœur a lu à 15 ans la *Nouvelle Héloïse*, à 12 ans j'avais lu tout ce qu'il y avait dans la bibliothèque de mon père, avant d'aller au Lycée. Jusqu'à 7 ans j'étais lourd, taciturne, très peu développé, mais dès que j'ai su lire, j'ai commencé à réfléchir, à comparer, et je suis devenu loquace! J'étais dévoré de curiosité, je voulais tout lire, tout savoir. Jusqu'à 7 ans ma seule littérature a été les contes de ma grand'mère et de ma bonne Arina, c'est pourquoi je ai les mis en vers. Stenka Razine a été mon premier héros, j'ai rêvé à lui avant 8 ans déjà! » Il a ajouté : « Smirnoff a raison de dire que l'œil et l'oreille commencent l'éducation et qu'il faut éviter de les dépraver par le laid, l'horrible. Si nous pouvions retrouver les joujoux des Grecs et des Latins, on aurait une révélation sur l'éducation des premières années, celle qui a précédé l'instruction et en a été la base même. Remarquez que l'enfant jusqu'au XIXe siècle a été vêtu comme les grandes personnes; la vie commençait très tôt, on mariait des enfans; en même temps le rôle du petit garçon et de la petite fille dans la famille était très effacé, et pourtant on ne les traitait pas en enfans, on les faisait contribuer indirectement à toutes les combinaisons de famille, de fortune. Mariés à 12 et 15 ans, on les lançait dans la vie à l'âge où commence l'éducation, ou plutôt l'instruction véritable. Était-ce un tort? Je n'en sais rien, cela faisait des hommes et des femmes, ils n'étaient pas plus frivoles que nous, peut-être. A présent on tient plus à les faire étudier, on finira par créer des pédans et des bas-bleus; on *instruit plus*, mais on *élève moins* pour le rôle qu'on doit jouer dans la vie. »

*
* *

Le *Messager d'Europe* de décembre 1893 contient une grande étude de M. Trifonof sur le compositeur Mousorgsky, qui fut, sans conteste, le plus original, le mieux doué et le plus absolument *russe* des musiciens russes. Les études sur les musiciens, malheureusement, n'ont d'intérêt que pour ceux qui ont entendu leur musique, et la musique de Mousorgsky, assez peu connue du public russe, est tout à fait inconnue du public français. Mais peut-être le moment serait-il venu pour nous de la découvrir. Nous avons besoin, à cette heure, de nourritures étranges et qui viennent de loin : l'exotisme, la bizarrerie des opéras de Mousorgsky auraient grande chance de nous plaire. Je

me souviens d'avoir lu, il y a trois ou quatre ans, la partition de l'un de ces opéras, *Boris Godounof;* je fus d'abord effaré, mais je me rappelle que je finis par être ravi. Imaginez un grand drame historique de Pouchkine, mis en musique *littéralement*, scène par scène ! Des tableaux sans lien les uns avec les autres, point d'action principale, et, d'un bout à l'autre de la partition, rien que des chœurs : mais des chœurs d'un genre spécial, et que je puis comparer seulement au chœur final du second acte des *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*. Imaginez un énorme opéra fait en majeure partie de chœurs de ce genre : vous aurez l'idée de *Boris Godounof*. Mais aucune comparaison ne saurait vous faire concevoir la force, la simplicité, la beauté d'expression de quelques-uns de ces chœurs, où vraiment s'agitent et se croisent, sur cent rythmes variés, les sentimens d'une foule. Et dans l'intervalle de ces chœurs, je me rappelle deux ou trois dialogues plus émouvans encore, d'une langue musicale très précise et très colorée, un peu déconcertante seulement par la singularité de ses modulations.

Entre tout ce que je connais de la musique russe, cet opéra de Mousorgsky est la seule œuvre que j'aie eu plaisir à connaître. C'est d'ailleurs, d'après M. Trifonof, l'œuvre capitale de l'auteur.

Modeste Mousorgsky est né en 1839, dans le gouvernement de Pskof. Ses parens le destinaient à l'armée, et de fait, au sortir de l'école militaire, le jeune homme fut nommé sous-lieutenant dans un régiment de la garde. En 1857 il fit la connaissance du compositeur Balakiref, qui, frappé de ses dispositions musicales, lui apprit l'harmonie et le contrepoint. Mousorgsky donna sa démission de l'armée, pour pouvoir travailler plus à l'aise. Mais comme il était pauvre, et que sa musique ne lui rapportait rien, il dut bientôt accepter un petit emploi dans l'administration. Il avait, en outre, le malheur d'être ivrogne, ce qui, joint à sa pauvreté, lui fit mener une vie assez misérable. C'est seulement en 1870 qu'il trouva le moyen de se mettre au travail. Il employa quatre ans à composer son *Boris Godounof*, qui fut joué en 1874, et tout de suite attira sur lui l'attention du public.

Encouragé par ce succès, il entreprit simultanément deux œuvres nouvelles, un opéra bouffe sur le sujet d'un conte fantastique de Gogol, et un grand opéra historique, *Chovanschina*. Mais sa santé s'était altérée, ses habitudes d'ivrognerie avaient grandi. Et il est mort le 16 mars 1881, dans un hôpital militaire de Saint-Pétersbourg, sans avoir pu achever ni l'un ni l'autre de ses deux opéras.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Nous sommes si peu habitués à un gouvernement qui sache ce qu'il veut et qui le dise, que M. Casimir-Perier étonne. On n'est pas éloigné de croire qu'il se livre à des exercices très périlleux, et qu'il en sera un jour la victime, ce qui est bien possible, car, avec le temps, tout finit par arriver. Seulement, on a tort d'annoncer tous les matins que l'après-midi ne se passera pas sans amener la catastrophe inévitable. L'après-midi se passe, et le ministère se trouve consolidé. Les procédés qu'emploie M. Casimir-Perier pour obtenir des résultats aussi imprévus sont tout juste le contraire de ceux dont on a usé jusqu'aujourd'hui, et c'est là précisément ce qui déroute les habitués du vieux jeu qui pariaient volontiers pour ou contre, suivant des données cent fois éprouvées. La vérité est qu'on ne s'y reconnaît plus. Autrefois, avant de prendre une position parlementaire, le gouvernement faisait une longue enquête dans les couloirs. Il avait des émissaires qui allaient de groupe en groupe; on négociait avec l'un, on composait avec l'autre; on lâchait la moitié de son opinion, si même, devant des résistances qui paraissaient trop fortes, on ne l'abandonnait pas tout entière; enfin l'art de gouverner semblait être réduit à reconnaître le vent et à lui ouvrir timidement la moitié d'une voile, sauf à la replier au plus vite, en cas d'erreur. Il ne serait jamais venu à la pensée du ministère de risquer une bataille que tout le monde disait perdue d'avance. Avons-nous besoin d'expliquer combien cette conception empirique du gouvernement était d'ordre modeste? Non, sans doute; tout le monde en convient. Mais on la croyait prudente et habile, et on était même convaincu qu'il n'y en avait pas d'autre possible. *Primo vivere*, dit la sagesse antique. Et, en effet, c'est beaucoup pour un gouvernement que de vivre, à la condition pourtant de ne pas sacrifier à cette nécessité primordiale ce qui donne quelque valeur à l'existence. Les gouvernemens antérieurs y sacrifiaient beaucoup, et cela sans compensation, car ils vivaient peu. Au surplus, ils avaient entre eux la ressemblance que les ombres ont entre elles. Plus ils se remplaçaient et moins on

les démêlait les uns des autres : c'était du gris sur du gris. Les circonstances le voulaient peut-être ainsi. Quand on songe au nombre et à la qualité des hommes qui se sont transmis à la course le flambeau blafard du pouvoir, il faut bien croire qu'une fatalité politique pesait sur eux. Que de talens, que de mérites divers! Et toute cette diversité se ramenait, sous prétexte de concentration républicaine, à une uniformité dont un autre Lamartine, si nous l'avions, n'aurait pas manqué de dire que la France s'ennuyait. Pour résumer cette période de notre histoire, on peut dire que les ministères n'y avaient ni caractère propre, ni durée.

Les circonstances ne sont plus les mêmes, et les hommes ont pris une autre allure. Ce sera l'honneur de M. Casimir-Perier, quel que soit d'ailleurs l'avenir, d'avoir innové sur le passé et inauguré un gouvernement original, nous voulons dire un gouvernement qui soit lui-même. La séance du 8 mai a été, à ce point de vue, des plus caractéristiques. On y discutait une demande en autorisation de poursuites contre un député de Paris, M. Toussaint, qui est allé à Trignac entretenir une grève, et montrer sa belle voix dont il est plus économe au Palais-Bourbon. Paris et quelques départemens ont élu un certain nombre de députés comme M. Toussaint, dont la seule fonction paraît être de revêtir leurs insignes en province pour faire de l'anti-police entre les grévistes et la gendarmerie. Ces députés n'appartiennent pas à leur circonscription, mais à l'humanité souffrante ; et leur intervention a généralement pour objet, ou du moins pour résultat, de prolonger ses souffrances et de les rendre plus aiguës. S'il y a des rixes, des conflits violens, le député s'y mêle avec son écharpe, qui tient plus ou moins en respect ou en échec le jaune baudrier des gendarmes. Les coups tombent et les arrestations se multiplient autour de lui. Que lui importe : il se croit inviolable et il a été le plus souvent considéré comme tel. Les malheureux qu'il excite sont incarcérés, traduits devant les tribunaux, condamnés ; le député continue paisiblement, — paisiblement pour lui bien entendu, — son colportage d'émeutes. Il se sent protégé par toute la majesté du suffrage universel. Que devient, en présence d'une pareille tolérance ou, pour mieux dire, défaillance de l'action publique, le principe de l'égalité devant la loi? Il était temps de faire cesser ces scandales à la fois ridicules et odieux. Les députés ont un mandat parfaitement défini par les lois constitutionnelles : ils sont chargés de faire des lois, et aussi de veiller à la direction de la politique générale. Tant pis pour ceux qui en sont incapables! S'ils ne trouvent pas l'emploi de leur activité au Palais-Bourbon, rien ne les autorise à aller la dépenser en province au service de tel on tel conflit local. Rien non plus ne le leur interdit ; en le faisant, ils usent du droit commun ; mais aussi ils lui appartiennent, et il est inadmissible qu'après avoir poussé les autres à la révolte, ils s'en aillent indemnes

sous leur harnachement tricolore tandis que leurs victimes sont traînées au prétoire. Tel est le cas du député Toussaint. Arrêté dans un lot de tapageurs, il a trouvé un procureur de la République pour le mettre civilement hors de cause alors que les autres étaient poursuivis. Mais le procureur a été mis à la retraite, et M. Casimir-Perier a demandé à la Chambre l'autorisation de poursuivre M. Toussaint. Cette autorisation lui a été accordée à une majorité de 65 voix. Il n'avait vraiment pris aucune précaution pour rendre sa tâche plus facile, car le bruit avait couru dans les journaux et dans les couloirs que le gouvernement avait déposé pour la forme sa demande de poursuites, mais qu'il en abandonnait le résultat à la conscience de la Chambre. Jusqu'au dernier moment cette allégation n'avait été contredite ni officiellement ni officieusement. Pareil silence n'était pas sans danger : il a influé d'une manière fâcheuse sur la composition de la commission chargée d'examiner la demande de poursuites. Sur onze membres, huit étaient contraires aux poursuites et trois seulement les approuvaient. Les radicaux et les socialistes se sont empressés de profiter d'une aussi belle occasion de remporter une victoire qui paraissait aisée. Est-ce là ce qui a fait réfléchir M. Casimir-Perier, ou bien n'avait-il mieux caché sa pensée que pour la manifester au dernier moment avec plus de force? La commission avait choisi pour rapporteur M. Millerand, que nous n'appellerons pas le chef du groupe socialiste de la Chambre, car ce serait le compromettre auprès de ses amis qui ne veulent aucun chef, mais qui est du moins leur orateur le plus alerte et le plus hardi. Il devenait évident que le rejet de la demande de poursuites serait un bruyant succès pour les socialistes. Quelle conclusion en aurait-on tirée, sinon que, de l'aveu de la Chambre et par une autorisation expresse de sa part, les députés qui ne se sentent aucun goût pour le travail du Palais-Bourbon sont libres d'aller opérer en province à l'encontre de la force publique intimidée et annihilée? C'était un blâme rétrospectif de la mesure prise contre le procureur de la République qui n'avait pas poursuivi M. Toussaint arrêté en flagrant délit; c'était une atteinte à l'autorité du gouvernement. Le seul espoir des socialistes est dans l'anarchie gouvernementale : cet espoir recevait un encouragement sur lequel ils n'avaient pas osé compter.

La veille même de la discussion, M. Casimir-Perier a fait savoir qu'on s'était trompé sur ses intentions, et que son ministère ne survivrait pas au rejet de la demande de poursuites. Sa résolution était trop conforme à son caractère pour étonner ceux qui le connaissent ; mais il y a eu dans le monde parlementaire une vive émotion. La majorité gouvernementale a présenté, dans les couloirs, le flottement d'une armée qui s'en va sans beaucoup d'ordre à une étape prochaine et qu'un coup de clairon appelle subitement à se retourner et à marcher en sens inverse. Ces changemens de front lorsqu'on est déjà en bataille, ou

peu s'en faut, sont une épreuve toujours périlleuse. M. Casimir-Perier l'a tentée. Quelles armes a-t-il employées pour obtenir le succès? Toujours les mêmes : un dédain absolu pour les petites combinaisons arrêtées d'avance dans la pénombre parlementaire, de la netteté, de la fermeté, de la loyauté, une manière directe et un peu brusque d'aborder et de traiter la question en cause, enfin un langage énergique et simple dont l'ascendant ne s'est pas affaibli et a toujours été grandissant sur la Chambre. Ce sont là des qualités rares. D'autres orateurs ont plus d'ampleur et de souplesse que M. Casimir-Perier ; mais il y a longtemps qu'on n'avait pas entendu une parole plus efficace que la sienne. Cela vient de ce que, derrière l'aisance et la précision de la diction, on sent une volonté, et on en avait si fort perdu l'habitude qu'on se laisse prendre à cette nouveauté. M. Casimir-Perier peut se tromper, cela arrive à tout le monde; mais il sait où il va, et ce n'est pas sur un détail de conduite qu'il faut le juger, c'est sur l'orientation générale d'une politique dont les tendances ont une clarté parfaite. « C'est la guerre ! » se sont écriés tous les organes socialistes dès le lendemain de la séance du 8 mai. « Pour triompher, dit l'un d'eux, il faut oser : nous oserons ! » Ils auraient osé bien davantage, et avec un mérite moindre, s'ils l'avaient emporté au Palais-Bourbon. Le seul art de M. Casimir-Perier, en revendiquant très haut sa propre responsabilité, a été d'évoquer aussi celle de la Chambre devant l'opinion. — Voulez-vous, a-t-il dit en substance, déclarer innocens, mettre au-dessus du droit commun et encourager les députés qui se font des grèves et de l'agitation une carrière d'où vous supprimerez tout danger? Le gouvernement ne le veut pas, et le pays ne le veut pas davantage. Vous jugerez entre le gouvernement et la commission, mais le pays jugera entre le gouvernement et vous.

Certes, si M. Casimir-Perier avait été renversé sur la question ainsi posée, il serait tombé sur un excellent terrain; mais il reste debout, et son succès doit lui inspirer d'autant plus de confiance qu'il l'a obtenu de haute lutte et qu'il a mis vraiment la majorité à l'épreuve. S'il a voulu savoir jusqu'à quel point il pouvait compter sur elle, il le sait aujourd'hui. La majorité du 8 mai est la vraie majorité de gouvernement. Les élémens hostiles et douteux s'en sont dégagés ou se sont abstenus. Elle comprend une trentaine de membres de la droite, pris naturellement parmi les plus sensés ; mais, si même on en fait abstraction, la majorité républicaine subsiste. Au surplus, ces classifications sont toujours assez arbitraires. Les députés de la droite ont reçu le même mandat que ceux de la gauche; ils ont la même existence parlementaire; et il nous est de plus en plus difficile de comprendre, à mesure que nous les pratiquons davantage, pourquoi, au dépouillement du scrutin, on attacherait moins d'importance à M. Cochin ou à M. Balsan qu'à M. Thivrier ou à M. Chauvin.

Pendant que ces grands coups se donnaient sur le devant de la scène, la commission du budget entamait sa laborieuse besogne. Elle s'est trouvée aussitôt en présence de tous les projets dont on a tant parlé depuis quelques jours, et qui se rattachent à divers systèmes d'impôt sur le revenu. Elle a pensé que le mieux, de sa part, était d'en déblayer le terrain, avant d'aborder directement le budget de M. Burdeau. L'impôt général sur le revenu n'a trouvé aucune faveur devant elle. Le principe en a été repoussé; mais, suivant l'ordre de discussion constant en pareille matière, on est passé de l'impôt sur le revenu à l'impôt sur les revenus, et on s'est demandé si quelques-uns de ceux-ci n'échappaient pas à toute taxe. Une sous-commission, présidée par M. Cavaignac, a été chargée de poursuivre ces recherches, elle s'en est acquittée plus rapidement qu'on ne l'avait espéré. Ce qui a sans doute facilité et accéléré son travail, c'est qu'elle avait ses idées à peu près arrêtées d'avance. Elle a distribué les revenus en un certain nombre de catégories, et elle a constaté tout de suite qu'ils étaient tous imposés, les uns directement et les autres indirectement. On peut remanier certaines de ces taxes; on peut même en changer les noms, ce qui suffit à donner à quelques personnes une satisfaction innocente; mais il est difficile de faire beaucoup plus. M. Poincaré a rendu compte à la commission des résultats auxquels la sous-commission était arrivée. Il ne s'est pas servi de termes aussi formels que les nôtres; il a même dit que, d'accord avec le gouvernement, en dehors duquel on ne ferait rien d'utile, on pouvait ordonner l'étude immédiate de la péréquation de l'impôt foncier; il a ajouté que le gouvernement consentait à rechercher en outre s'il ne serait pas possible d'étendre aux fonds publics étrangers la taxe de 4 pour 100 sur les valeurs mobilières : on obtiendrait ainsi, et au delà, les 14 millions que le projet de budget demande à l'impôt sur les domestiques. Mais la péréquation de l'impôt foncier est une œuvre de très longue haleine, et une loi fiscale sur les fonds publics étrangers soulève des objections et des difficultés qui ne laissent pas d'être graves.

C'est là pourtant, ou à peu près, tout ce que la sous-commission a trouvé. Elle n'a pas eu beaucoup de peine à dresser ses catégories : elle a pris tout simplement les cédules de l'*income-tax* anglais. Elle aurait pu tout aussi bien prendre l'énumération non moins complète des édits royaux qui, sous l'ancien régime, ont établi l'impôt du dixième, qui était déjà un impôt général sur le revenu, car il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Elle a reconnu que les revenus de la terre tombaient sous le coup de l'impôt foncier; que les valeurs mobilières étaient frappées d'un impôt susceptible, peut-être, d'être étendu aux valeurs étrangères; qu'imposer la rente serait un non-sens, parce que toutes les fois qu'il y a un créancier et un débiteur, si on impose le créancier, c'est le débiteur qui paie, et qu'ici c'est l'État lui-même

qui est le débiteur; que les revenus du commerce et des professions libérales étaient atteints par les patentes; enfin qu'il ne restait à envisager que les pensions, les traitemens et les salaires. Ces revenus, il est vrai, n'ont pas jusqu'ici un impôt correspondant qui les vise d'une manière expresse; mais est-il vrai qu'ils échappent au fisc? Non, assurément, pas plus que la rente elle-même ne le fait d'une manière absolue. S'il y a des revenus et des impôts qui correspondent symétriquement les uns aux autres, il y a aussi des impôts qui n'ont pas une application aussi directe à des revenus déterminés. Qu'est-ce à dire, sinon qu'ils s'efforcent d'atteindre par une autre voie les revenus que l'on dit indemnes, et qui ne le sont pas? Notre système d'impôts date de cent ans. Les hommes qui l'ont établi ont visé tous les revenus, sans en excepter aucun. C'est le but de l'impôt personnel mobilier et de l'impôt sur les portes et fenêtres. M. le ministre des Finances les supprime : soit! Seulement il les remplace aussitôt par un autre, qui est de même nature et qui aura le même effet. Mais le jour où, par des procédés nouveaux, on aurait sûrement et équitablement atteint les uns après les autres tous les revenus, il ne faudrait pas se contenter de remplacer ces impôts, il faudrait les supprimer comme faisant double emploi.

Moins on touchera à notre régime fiscal, mieux on fera. Les impôts les moins lourdement sentis sont ceux que la routine nous a rendus familiers. La prudence conseille de ne porter sur eux qu'une main discrète et prudente. Ce serait une épreuve délicate de frapper d'un impôt spécial et surajouté les petits rentiers, les fonctionnaires, les employés attachés à de grandes entreprises privées, les artistes, les hommes de lettres, etc., en recherchant leurs traitemens, émolumens ou salaires. On atteindrait par là, dans ses habitudes et dans ses mœurs, toute la petite bourgeoisie française, c'est-à-dire la classe, — puisqu'on parle de classe, — qui fournit la clientèle naturelle de tous les gouvernemens, et qui a été, dès le premier jour, celle de le république, avec une fidélité et parfois une intrépidité qui ne se sont jamais démenties. Il faudrait le faire pourtant, malgré les inconvéniens politiques qui pourraient en résulter, si la justice sociale l'exigeait, et si l'équilibre des charges fiscales était rompu chez nous au profit des classes modestes auxquelles le travail et l'économie assurent de l'aisance, et au détriment des classes pauvres. Il le faudrait si des sources importantes de revenus échappaient vraiment à toute taxation. Heureusement il n'en est rien : plus on étudie nos impôts, leurs incidences et leurs répercussions, plus on s'en convainc. Qu'il y ait des réformes à faire, M. le ministre des Finances l'a prouvé lui-même par son projet de budget; mais qu'il y en ait aussi à ne pas faire, cela n'est pas moins incontestable, et la commission du budget, aidée par sa sous-commission, n'a pas tardé à s'en rendre compte. La Chambre montrera-t-elle les mêmes dispositions?

Depuis la rentrée du Parlement italien, M. Crispi, dont on présentait la situation comme sourdement minée et ébranlée, a marché de succès en succès. Ces succès sont-ils plus apparens que réels? Sont-ils de substance longtemps renouvelable et durable? Nous ne nous chargerions pas de le garantir; mais les débuts du ministère ont été brillans et les coalitions annoncées entre la droite et la gauche n'ont pas fait bonne figure au grand jour de Montecitorio. La droite, dès les premières escarmouches, s'est séparée de la gauche, et M. Cavallotti, suivi de quelques fidèles, a formé avec eux une minorité qui n'a guère dépassé une cinquantaine de voix. Le premier choc s'est produit au sujet du ministère de la marine; le second, sur la question de savoir si on discuterait d'abord les projets financiers de M. Sonnino, c'est-à-dire les recettes, ou bien les budgets des divers ministères, c'est-à-dire les dépenses. Comme les recettes se composent en partie d'impôts nouveaux, on comprend l'intérêt que l'opposition avait à commencer par là. M. Crispi a eu l'habileté, en demandant la priorité pour les budgets ministériels, de mettre d'abord en avant ceux de la marine et de la guerre, et il a pu dès lors invoquer des argumens qui ont causé une vive impression. La corde patriotique vibre toujours dans les assemblées. De plus, l'opposition de droite dirigée par le marquis de Rudini, et le groupe piémontais dirigé par M. Giolitti, groupes volontiers gouvernementaux, ayant à leur tête d'anciens ministres qui aspirent à le redevenir, se sont arrêtés à la pensée de heurter le roi dans une de ses idées fixes, à savoir l'impossibilité de diminuer les dépenses militaires. Avant tout, il faut voter ces dépenses : on cherchera ensuite les moyens d'y faire face, et on pourra, avec un moindre danger, se disputer et se diviser sur le choix de ces moyens. M. Crispi qui, au début de la session, s'était laissé entraîner à prononcer des paroles imprudentes et presque provocantes, a montré tout d'un coup une douceur courtoise et alléchante. Il a dit bien haut qu'on pourrait faire des économies sur la marine... l'année prochaine, mais que, pour le moment, il n'y fallait pas songer. En l'absence d'études préalables, on risquerait de commettre les plus graves erreurs. Bref, par un heureux mélange de fermeté et d'adresse, il a eu gain de cause et a doublé le premier cap où ses adversaires l'attendaient, prêts ou se croyant prêts à soulever des tempêtes et à provoquer des naufrages.

En passant d'un budget ministériel à un autre, on est arrivé à celui des affaires étrangères, qui a donné lieu à une discussion pleine d'intérêt et aussi d'imprévu. M. le baron Blanc, ministre des affaires étrangères, et M. Crispi lui-même ont pris successivement la parole et prononcé des discours d'un ton élevé, d'une forme irréprochable, mais dont le véritable caractère n'en reste pas moins assez difficile à déterminer. Une fois de plus le gouvernement a déclaré qu'il ne changerait rien à sa politique extérieure. Pourquoi la modifierait-il? La Triple

Alliance n'a qu'un but, qui est la paix, et la paix est le vœu le plus cher de l'Europe. Mais M. Crispi ne s'est pas enfermé dans ce cadre banal. Il a déclaré aussi qu'il fallait être fort pour profiter des circonstances, et, jetant un coup d'œil en arrière, il a montré que, depuis une quarantaine d'années, l'Italie avait pitoyablement souffert de sa faiblesse à travers les événemens qui se sont déroulés en Europe. Cette allégation a surpris prodigieusement. Tout le monde croyait jusqu'à ce jour que, par une merveilleuse faveur de la fortune et grâce à la bienveillance inaltérable de certaines grandes puissances, loin de souffrir des événemens qui ont changé la face du monde, l'Italie avait profité de tous. Tantôt victorieuse avec ses alliés, tantôt vaincue, ses défaites ne lui ont pas été moins fructueuses que ses victoires. Toujours l'enfant gâté de l'Europe, elle a échappé aux épreuves que d'autres ont subies cruellement, et chacune des commotions qui ont ébranlé l'équilibre européen a fait tomber entre ses mains des territoires nouveaux : un jour la Lombardie, un autre la Vénétie, un autre encore Rome et les derniers débris des domaines de saint Pierre. Jamais grande nation ne s'était formée aussi vite, ni à si peu de frais, et, chose remarquable, sans exciter moins de jalousies. En quelques années, l'Italie était formée, et elle n'avait autour d'elle que des voisins évangéliquement résignés comme l'Autriche ou, mieux encore, pleins de sympathies. Mais ce n'est pas ainsi qu'on raconte l'histoire à Montecitorio. On croirait, en écoutant M. Crispi, que l'Italie a eu à souffrir impitoyablement de toutes les crises européennes depuis un demi-siècle. Au lieu de montrer avec joie et confiance tout ce qu'elle y a gagné, M. Crispi énumère « avec une suprême douleur, » ce sont ses termes, tout ce qu'elle y a perdu. Elle a perdu, en 1859, les Alpes occidentales, c'est-à-dire Nice et la Savoie, parce que, n'ayant pas pu faire ses affaires toute seule, elle a dû récompenser la France de son utile collaboration. Elle a perdu, en 1866, les Alpes orientales, c'est-à-dire Trente et sans doute Trieste, parce que, ayant été battue à Custozza et à Lissa, elle n'a pas pu remplir tout le programme qu'elle avait assigné à son effort. Voilà bien des provinces que l'Italie a perdues sur terre! Si on en croit M. le baron Blanc, elle n'a pas été beaucoup plus heureuse sur mer. Son génie est naturellement tourné du côté des entreprises maritimes, et la Méditerranée offre un vaste champ à son activité. Qu'est-il arrivé pourtant? « Au cours des dernières quinze années, a dit M. le baron Blanc, les conditions des côtes dans le voisinage de l'Italie ont été modifiées, en fait, beaucoup plus qu'elles ne l'avaient été par les guerres et les traités antérieurs. » Ce langage, avec quelque hyperbole, fait allusion à la Tunisie. Au reste, M. le baron Blanc ne s'en cache pas. On avait, assure-t-il, proposé à l'Italie, la première, de prendre la Tunisie; elle n'avait qu'à tendre la main et à tourner la clé à la serrure du Bardo; mais elle n'a pas voulu avoir l'air de « profiter du deuil de la France ».

Et voilà comment elle a perdu aussi la Tunisie. Il faut convenir que ces confidences publiques sont un peu singulières dans la discussion du budget des affaires étrangères, et que MM. Crispi et Blanc ont semblé, après s'être partagé les rôles, plaider plutôt le premier pour le budget de la guerre et le second pour le budget de la marine.

On assure que le discours de M. Crispi a produit une vive impression à Trieste, dans la colonie italienne. Peut-être n'a-t-il pas été aussi favorablement accueilli à Vienne. Grattez le ministre, et vous trouverez aussitôt l'irrédentiste. M. Crispi a affirmé que, si l'Italie sortait de la Triple Alliance, elle ne tarderait pas à être menacée à l'orient : assertion surprenante, car il y a beau temps que l'Autriche a fait son deuil des provinces qu'elle a perdues, et toutes ses préoccupations aujourd'hui sont tournées dans un autre sens. Elle désire toutefois conserver intact ce qui lui reste encore du côté de l'Italie, ces « Alpes orientales » qu'elle détient et dont la perte cause à M. Crispi des regrets si cuisans qu'il ne peut s'empêcher d'épancher ses doléances à la tribune, au risque de laisser voir avec évidence que la France n'est pas le seul pays qui n'ait pas lieu d'être absolument satisfait de la distribution politique des territoires de l'Europe. Il est certain que l'aveu retentissant de ces regrets serait de nature à éveiller quelques susceptibilités à Vienne, si l'Italie ne faisait pas docilement partie de la Triple Alliance. Le jour où elle en sortirait, est-ce vraiment l'Autriche qui menacerait l'Italie ? Ne serait-ce pas plutôt l'Italie qui menacerait l'Autriche ?

Quoi qu'il en soit, les deux discours de M. Crispi et de M. le baron Blanc ont tranché sur la monotonie des discours officiels : et ont permis d'entrevoir des dessous qu'on prend d'ordinaire plus de souci de ne pas découvrir. Est-ce à dire qu'il faille s'en inquiéter ? Non, certes ! Les deux ministres ont prodigué les assurances pacifiques, et ils sont sincères. Tout le monde voulant la paix, ils la veulent avec tout le monde. Tout le monde multipliant les armemens pour la mieux assurer, ils les accumulent de leur côté. Pourquoi ? M. Crispi l'a fort bien expliqué. On fera son possible afin d'éviter la guerre ; mais, si elle éclate, on veut être prêt. A quoi ? Les regrets exprimés le laissent deviner. Les armemens coûtent cher, mais l'argent ainsi employé ressemble à celui qu'on met à un terne qui sortira un jour ou l'autre et, à Rome, on considère généralement l'argent mis à la loterie comme très bien placé. On peut d'ailleurs se rassurer au delà des Alpes orientales : le fait qu'elle est dans la Triple Alliance prouve avec la plus grande vraisemblance que ce n'est pas contre l'Autriche que l'Italie a placé son enjeu.

En Hollande, depuis l'échec électoral qu'il a éprouvé, la chute de M. Tak de Poortvliet était inévitable : il s'agissait seulement de savoir comment il serait remplacé. On connaît l'origine de la crise. Séduit

peut-être par l'exemple de M. Beernaert et par les réformes démocratiques qui se poursuivaient en Belgique, M. Tak a voulu remanier la loi électorale de son pays, et étendre le droit de vote à un plus grand nombre d'électeurs. Cette tentative, d'ailleurs généreuse, ne lui a pas mieux réussi qu'à son collègue belge.

D'après la constitution de 1848, la qualité d'électeurs n'était accordée, en Hollande, qu'aux régnicoles âgés de plus de 23 ans et payant un cens de 20 à 160 florins. Dans la pratique, le cens était, suivant les provinces, de 40 florins ou 84 francs au maximum, et de 20 florins ou 42 francs au minimum. En 1887, la constitution a été revisée. D'après l'article 80, la deuxième Chambre devait être élue par les régnicoles majeurs qui possédaient les conditions d'aptitude et de bien-être social déterminées par la loi électorale. Ce sont les termes mêmes de l'article. Ils annonçaient une loi électorale qui restait à faire sur des indications, comme on le voit, assez vagues. Devaient être exclus du droit de vote ceux qui ne paieraient pas le chiffre de contributions directes qui serait ultérieurement fixé, et ceux qui, dans l'année précédente, auraient obtenu des secours d'une institution charitable quelconque. La loi électorale annoncée n'a commencé à être élaborée qu'en 1891, lorsque la gauche est arrivée au pouvoir avec M. Tak, ministre de l'intérieur. Pendant les années intermédiaires et jusqu'à maintenant on a vécu dans un état provisoire assez peu défini : en fait, le cens électoral a été abaissé de moitié. Un premier projet de loi, déposé par M. Tak, a fait naître un si grand nombre d'amendemens que le ministère lui en a bientôt substitué un autre. Les articles 3 et 4 mettaient au droit électoral les conditions suivantes : pourvoir à son entretien et à celui de sa famille, n'avoir pas changé de domicile depuis trois mois ou n'en avoir changé qu'une fois depuis un an, ne pas avoir depuis un an reçu de secours d'une commune ou d'une association de bienfaisance, avoir payé sa quote-part de contributions directes, enfin savoir lire et écrire et le prouver en écrivant et en signant sa demande d'inscription comme électeur.

Ce nouveau projet n'a pas tardé à faire surgir autant d'objections que le premier. Le grand défaut qu'on lui a aussitôt trouvé est que quiconque n'avait pas obtenu de secours et n'avait pas changé de domicile depuis trois mois, jouissait, par hypothèse, du bien-être social que l'article 80 de la constitution avait en vue. En conséquence, les régnicoles se trouvaient divisés en deux catégories : ceux qui étaient officiellement considérés comme secourus et ceux qui ne l'étaient pas, et de ce seul fait le projet de loi concluait que ces derniers étaient à même de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, présomption des plus contestables. D'autre part, le droit de suffrage risquait d'être étendu, par là, à un beaucoup plus grand nombre de personnes que les fractions moyennes de la Chambre ne l'avaient voulu. La lutte

s'est tout de suite engagée sur ces limites du droit de suffrage, que les uns voulaient restreindre beaucoup plus que le ministère, et que les autres voulaient étendre à la presque universalité des régnicoles. L'extrême gauche repoussait tout ce qui ressemblait à un cens quelconque; la gauche modérée demandait comme base un chiffre de loyer annuel de 130 francs; une autre fraction des libéraux proposait le paiement d'une contribution directe minime, ne fût-ce que deux francs.

Il y avait, on le voit, dans les esprits une grande division. Pourtant, bien que la droite reprochât à M. Tak de pousser le prolétariat aux urnes contre l'esprit de l'article 80 de la constitution, une majorité semblait se dessiner en faveur du nouveau projet. Comme il arrive toujours en pareil cas, un député bien intentionné, M. Meyier, a proposé un amendement transactionnel, qui se rapprochait beaucoup du texte ministériel et qui semblait de nature à y rallier un grand nombre d'hésitans. On a cru généralement que M. Meyier était d'accord avec le gouvernement, lequel l'a longtemps laissé croire. Aussi y a-t-il eu beaucoup de surprise et même un sentiment plus vif lorsque, l'amendement une fois voté, M. Tak a déclaré qu'il ne l'acceptait pas et qu'il retirait tout son projet. Que M. Tak, ce jour-là, ait commis une faute, la suite l'a bien prouvé. La colère contre lui a été violente, même parmi ses amis. Son ministère a été ébranlé. Des divisions se sont produites avec un certain éclat entre ses collègues et lui, et M. Van Tienhoven, ministre des Affaires étrangères, homme considérable, qui avait été chargé à l'origine de former le cabinet, a accusé son dissentiment avec M. Tak en offrant sa démission. M. Tak avait son parti pris de tout: il voulait des élections nouvelles, dans l'espoir qu'elles lui donneraient une majorité à laquelle il ferait voter le projet de loi qu'il voudrait. Des élections générales étaient devenues, en effet, le seul moyen de se tirer d'affaire, et la Reine régente a consenti à signer le décret de dissolution que lui présentait M. Tak.

Celui-ci s'était mis en avant avec une telle ardeur que, soutenu par les uns, attaqué par les autres, on n'avait bientôt vu que lui dans la lutte électorale. C'était « pour ou contre Tak » qu'on votait: le mot d'ordre était donné dans ces termes par les divers partis, et M. Tak n'a rien fait pour éviter cet inconvénient. Il n'a adressé aucun manifeste aux électeurs, ne leur a donné aucune explication, et a paru accepter que la question de personne fût substituée à la question de principe. Mal lui en a pris, car la réponse des électeurs a été pour lui une défaite complète: 57 opposans ont été élus contre 43 ministériels. Dans l'opposition se trouvent 28 libéraux, ce qui prouve à quel point est disloqué le parti même sur lequel M. Tak croyait pouvoir s'appuyer. Ses alliés d'autrefois, les anti-révolutionnaires, sous la conduite de M. Kuyper, l'ancien pasteur, sont sortis également très amoindris de

la bataille et non moins divisés que les libéraux : les deux élémens hétérogènes qui composent ce parti, les aristocrates et les démocrates, se tournent le dos aujourd'hui. La division est d'ailleurs partout; l'individualisme s'accuse chaque jour davantage; chacun va de son côté pour mieux montrer son indépendance, et il n'y a plus actuellement, en Hollande, un seul parti qui marche à rangs serrés derrière un chef reconnu et accepté. C'est la caractéristique de la situation. M. Tak, placé dans la nécessité de se défendre de tous les côtés à la fois, a eu recours, comme un homme qui se sent perdu, à tous les procédés que l'on croit être des habiletés électorales, et il en a été la première victime.

Il n'avait plus qu'à donner sa démission, et c'est ce qu'il a fait, laissant l'impression d'un homme plein de talent et de vigueur, mais fourvoyé dans une mauvaise cause. La Reine régente a chargé M. Roell de former un autre cabinet : il y a réussi. M. Roell n'a pas encore été ministre : toutefois, il n'est pas absolument un homme nouveau. Il a été autrefois membre de la première Chambre et membre de la commission chargée de préparer la revision de la constitution. Il était depuis quelque temps membre de la seconde Chambre, où il a été réélu aux élections dernières. De plus, il fait partie de la commission de tutelle de la jeune Reine. Comme opinion politique, M. Roell appartient au groupe des libéraux modérés, ce groupe si divisé qu'il s'agit aujourd'hui de réorganiser. Il s'est assuré le concours d'un ancien radical, M. Van Houten, devenu lui aussi un libéral modéré et qu'on dit être un homme de grand mérite. M. Roell a pris le ministère des Affaires étrangères, et M. Van Houten celui de l'Intérieur. Leur tâche sera difficile. Les deux grandes fractions de la nouvelle Chambre sont les libéraux et les catholiques. Les premiers, bien qu'hostiles au projet de M. Tak, qu'ils regardaient comme inconstitutionnel, veulent pourtant une extension plus ou moins considérable du droit de vote ; les seconds n'en veulent aucune. Les libéraux sont les plus nombreux; mais ils n'auront une majorité certaine qu'à la condition d'abord de rétablir entre eux l'union que les derniers événemens ont détruite, et ensuite de gagner l'appui de quelques membres des autres partis, dont la coalition pourrait les mettre en échec. C'est dans ces conditions seulement qu'une réforme a chance d'aboutir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

DONATIENNE

I

Ils étaient assis, l'homme et la femme, en haut de la colline, sur le seuil de la ferme, la tête appuyée sur la paume des mains, lui très grand, elle très petite, tous deux Bretons de race ancienne. L'ombre achevait de tomber. Une bande rouge, mince comme un fuseau, longue de bien des lieues, à peine entamée, çà et là, par l'ondulation lointaine des terres, laissait deviner l'immensité de l'horizon qu'ils avaient devant eux. Mais il n'en venait presque plus de lumière, ni aux nuages floconneux qui barraient le ciel, ni sur la forêt de Lorges, dont les vallons et les côtes fuyaient en houles mêlées. Bancs de nuages dans le ciel, bancs de brume dans le pli des frondaisons, tout était orienté dans le même sens, et tout dormait. Une senteur âpre, la respiration nocturne de la forêt, passait par intervalles. A la limite des bois, à trois cents mètres de la maison, une lande ressemblait à une tache brune. Puis il y avait un maigre champ de blé noir moissonné et, plus près, le petit raidillon pierreux, semé de genêts, qui portait la closerie de Ros Grignon.

Ils étaient pauvres. L'homme avait épousé, au retour du service, une fille de marin, servante en la paroisse d'Yffiniac, qui est peu distante de celle de Plœuc. Elle avait quelques centaines de francs d'économies, des yeux noirs très innocens et très vifs, sous sa coiffe aux ailes relevées en forme de fleur de cyclamen. Lui ne possédait rien. Un soldat qui revient du régiment, n'est-ce pas? Mais c'était moins pour son argent qu'il l'avait choisie, bien sûr, que parce qu'elle lui plaisait. Et comme il était réputé bon travailleur, dur à la besogne, il avait pu obtenir à bail quatre hectares

de mauvaise terre, vingt pommiers, une maison composée d'une étable où vivait la vache, d'une chambre où dormaient les gens, sous le même toit de paille épais d'un mètre et tout blond de mousse : la closerie enfin de Ros Grignon. Cependant il payait mal. Depuis six ans qu'il était marié, trois enfans lui étaient nés, dont le dernier, Johel, avait cinq mois. La mère pouvait à peine aider son mari, dans les grands jours de peine, à remuer la terre, à semer, à sarcler, à moissonner. Et l'avoine se vendait mal, le blé noir était presque entièrement consommé à la maison, et l'ombre de la forêt, les racines profondes des chênes et des ajoncs, rendaient chétives les récoltes.

La nuit s'annonçait calme et humide, comme beaucoup de nuits de la fin de septembre. Dans la chambre, derrière Jean Louarn et sa femme, s'élevait le bruit régulier d'un berceau qu'une petite de cinq ans, Noémi, balançait en tirant sur une corde. Elle endormait Johel. Eux ne bougeaient pas. Les yeux vagues, on eût dit qu'ils regardaient diminuer la bande de lumière rouge au-dessus de la forêt. Des gouttes de rosée, glissant sur les tuyaux de chaume, tombaient sur le cou de l'homme, sans qu'il y prît garde. Ils se reposaient, ouvrant leurs poitrines à la brise fraîche, n'ayant point de pensée, si ce n'est le songe toujours présent de la misère, qui ne se partage plus et que chacun fait de son côté quand elle a trop duré.

Le gémissement du berceau s'arrêta, et l'enfant, mal endormi, cria. La femme détourna la tête vers le fond de la chambre :

— Tire donc, Noémi! Pourquoi ne tires-tu pas?

Rien ne répondit. Le bruit doux de l'osier recommença. Mais le père, sorti du rêve où il était plongé, dit lentement :

— Faudrait vendre la vache.

— Oui, reprit la femme, faudra la vendre.

Ce n'était pas la première fois qu'ils parlaient ainsi de mener au marché l'unique bête de l'étable. Mais ils ne se décidaient point à le faire, attendant un autre moyen de salut, sans savoir lequel.

— Faudrait la vendre avant l'hiver, ajouta Louarn.

Puis il se tut. Le petit Johel était endormi. Aucun bruit ne s'élevait de la closerie, ni de l'immense campagne épandue alentour. La lueur du couchant s'était faite mince comme un fil. C'était l'heure où les bêtes de proie, les loups, les renards, les martres rôdeuses, se levant des fourrés, le cou tendu, flairent la nuit, et, tout à coup, secouant leurs pattes, commencent à trotter par les sentiers menus, à découvert.

— Bonsoir! dit une voix enrouée.

L'homme et la femme se dressèrent en sursaut. D'instinct, Louarn avait fait un pas en avant, afin d'être entre elle et celui qui venait. Un moment, il demeura penché, fouillant l'ombre de la pente pierreuse, les bras ramenés le long du corps, prêt à lutter. Mais, dans la faible tranchée de lumière qui s'échappait de la porte et faisait un petit couloir à travers la brume, une tête apparut, puis un gros corps d'homme élargi par les plis d'une blouse.

— Crains pas, Louarn, c'est moi; j'apporte une lettre.

— C'est tout de même pas une heure pour courir les chemins, dit Louarn.

— Vous demeurez si loin! reprit le facteur. Je suis venu après la levée. Tiens, voilà!

Le closier étendit la main, et regarda l'enveloppe avec un rire triste. Qu'est-ce que cela lui faisait, une lettre de plus ou de moins de l'avocat Guillon, le receveur de Mlle de Penhoat? Puisqu'il ne pouvait pas payer, c'était de l'écriture inutile.

— Veux-tu entrer? dit-il. Veux-tu une bolée de cidre?

— Non, pas ce soir, une autre fois.

La blouse ronde disparut après trois enjambées de l'homme, car le brouillard devenait épais.

— Rentrons, dit Louarn.

Tandis qu'il fermait la porte, et poussait le verrou de bois luisant du bout, à cause du long usage, sa femme, plus pressée que lui de savoir, enlevait de terre la chandelle fichée dans un goulot de bouteille. Elle la posa sur la table, et, se penchant au-dessus, les yeux brillans :

— Dis, Jean, d'où vient-elle, la lettre?

Lui, de l'autre côté de la table, retourna deux ou trois fois l'enveloppe entre ses mains, l'approcha de son visage, qui était régulier, maigre et tout rasé, sauf un doigt de favoris, près des cheveux, et, ne reconnaissant pas l'écriture de maître Guillon :

— Tiens, lis donc, Donatienne. Ça n'est pas de lui. Moi, l'écriture moulée, ça ne me connaît guère.

Et ce fut à son tour de regarder la petite Bretonne, qui lisait vite, suivant les lignes avec un balancement de la tête, rougissait, tremblait, et finit par dire, les yeux levés, humides de larmes et sourians tout de même :

— Ils me demandent pour être nourrice!

Louarn devint sombre. Ses joues plates, couleur de la mauvaise terre blanche qu'il remuait, se creusèrent :

— Qui donc? fit-il.

— Des gens ; je ne sais pas : leur nom est là. Mais le médecin, c'est celui de Saint-Brieuc.

— Et quand donc tu partirais?

Elle baissa le front vers la table, voyant combien Louarn était troublé.

— Demain matin. Ils me disent de prendre le premier train... Vrai, je ne m'y attendais plus, mon homme!...

L'idée leur était venue, en effet, avant la naissance de Johel, que Donatienne pourrait trouver une place de nourrice, comme tant d'autres parentes ou voisines du pays, et la jeune femme était allée voir le médecin de Saint-Brieuc, qui avait pris le nom et l'adresse. Mais, depuis huit mois, n'ayant pas eu de réponse, ils croyaient la demande oubliée. Le mari seul en avait reparlé, une ou deux fois, pour dire, au temps de la moisson : « C'est bien heureux qu'ils n'aient pas voulu de toi, Donatienne! comment aurais-je fait tout seul! »

— Je ne m'y attendais plus! répétait la petite Bretonne, le visage éclairé en dessous par la chandelle. Non, vraiment, cela me fait une surprise!...

Et voilà que, malgré elle, son cœur s'était mis à battre. Le sang lui montait aux joues. Une joie confuse, dont elle avait honte, lui venait de ce papier blanc qu'elle regardait maintenant sans rien lire : c'était comme une trêve à sa misère, qui lui était offerte, une délivrance des soucis de sa vie de paysanne obligée de nourrir l'homme, de s'occuper sans repos des enfans et des bêtes. Elle sentait se soulever un peu le poids de fatigue et d'ennui qui les accablait tous deux. Les histoires que racontaient les femmes de Plœuc, les gâteries dont on comblait les nourrices, là-bas, dans les villes, des visions rapides de linge brodé, de rubans de soie, de rouleaux d'or, la pensée d'orgueil, aussi, qu'elle était envoyée par le médecin dans une grande maison de Paris, tout cela, pêle-mêle, lui passait dans l'esprit. Elle en fut gênée, se détourna vers les deux berceaux, côte à côte, près du lit aux rideaux de serge verte, et fit semblant de border les draps de Lucienne et de Johel.

— C'est vrai que ça sera triste, mon homme... Mais, vois-tu, ça aura une fin.

Pas un mot ne lui répondit, et pas une ombre, autre que la sienne, ne remua sur le mur. Elle entendit deux gouttes d'eau qui tombaient dehors, du toit de chaume sur les pierres.

— Et puis je gagnerai de l'argent, continua-t-elle, et je te l'enverrai. Ces gens-là doivent être riches. Ils me donneront peut-être des brassières, dont les petites ont tant besoin...

L'unique chambre de la maison fût ressaisie par l'universel silence, et sembla, un moment, une chose morte, écrasée comme les bois, les herbes, les landes, sous la rosée lourde de cette nuit

de septembre. Donatienne comprit que l'espèce de joie qu'elle n'avait pu contenir s'était effacée par degrés; qu'elle n'aurait plus, dans son air, rien d'offensant pour son mari; et elle regarda Louarn.

Il n'avait pas bougé. La chandelle éclairait jusqu'au fond ses yeux bleus, qui ressemblaient, sous la broussaille des sourcils, à un peu de brume blonde, d'où sortait un regard trouble de pauvre être perdu dans un chagrin trop grand. Il suivait les mouvemens de Donatienne, sans remarquer le sourire, ni la rougeur du visage, ni la lenteur de ce manège autour des berceaux; il la suivait avec une pensée de désespoir, sans rien au delà, comme si elle eût été une image déjà lointaine, séparée de lui par des lieues et des lieues. Les marins ont le même regard, quand une voile, à l'horizon, descend vers l'infini de la mer.

— Jean, dit-elle; Jean Louarn?

Il s'approcha lentement, faisant le tour de la table, jusqu'auprès du berceau de Johel. Donatienne était là, immobile. Il lui prit la main, et tous deux ils considérèrent, dans l'ombre, les enfans endormis, têtes blondes tournées l'une vers l'autre, à demi recouvertes par les pointes de l'oreiller qui se courbaient au-dessus d'elles.

— Tu veilleras bien sur eux! dit-elle. C'est si petit! Lucienne est si futée! On ne sait par où elle passe, tant elle court vite, et j'ai eu souvent peur, à cause du puits. Tu recommanderas à celle qui viendra...

L'homme fit signe que oui.

— Justement, reprit Donatienne, j'y pensais là. Tu pourrais aller chercher, demain matin, Annette Domerc, au bourg de Plœuc. Elle conviendrait pour être servante, je crois. Trouves-tu cela bien?

Les hautes épaules de Louarn se levèrent.

— Que veux-tu que je trouve bien? dit-il. J'essayerai.

— Et ça réussira, j'en suis sûre! Tu ne dois pas t'en faire trop de chagrin. Toutes celles du pays s'en vont comme moi... Même je suis restée plus longtemps que d'autres... Vingt-quatre ans, songe donc!

Elle dit encore plusieurs phrases, très vite, des recommandations qu'il n'entendait pas, des formules de résignation qui ne consolent de rien. Puis sa voix claire de Bretonne se voila; sa poitrine se gonfla plus rapidement dans son corselet galonné de velours; elle comprit qu'elle n'avait pas dit tout ce qu'il fallait, et murmura :

— Mon pauvre Jean, tout de même!

Lui, la prit par la taille, d'un seul bras, et, toute petite contre lui, l'emporta sous l'auvent de la cheminée, à gauche, où il y avait un escabeau pour les veillées d'hiver. Il se laissa tomber sur l'escabeau, et, la posant sur ses genoux, ramenant, le long de son épaule, la tête mignonne de sa femme, comme il avait fait, elle s'en souvenait, un des premiers soirs de ses noces, il la tint embrassée, n'ayant eu qu'un mot pour exprimer sa tendresse d'alors, et le retrouvant pour dire sa peine d'à présent : « Femme, femme! » Il ne baisait pas son visage, il ne cherchait pas même à le voir, il appuyait seulement sur son cœur et enlaçait, avec sa force de géant remueur de terre, cette créature qui était sienne, et se pénétrait de cette suprême douceur d'adieu dont le temps venait d'être mesuré. « O femme! » répétait-il. Toute sa passion était enfermée dans cette plainte, et sa jalousie inquiète, et la pitié que lui causaient toutes ces choses éparses dans le rayonnement faible de la lumière : les berceaux, le lit, la table, le coffre aux vêtemens et jusqu'à l'étable d'où arrivait, par intervalles, le bruit d'une masse lourde heurtant les planches, tout cela qui serait si triste sans elle!

Au-dessus d'eux, la cheminée montait, large, noire de suie, ouverte aux brumes qui descendaient lentement.

Donatienne avait essayé de se dégager. Mais il ne voulait pas. Alors elle s'était laissé bercer, prise à son tour par la peur de l'inconnu. « Si je pouvais seulement voir où tu vas! » avait dit Louarn. Ils ne le savaient pas plus l'un que l'autre. Elle partait, lui restait, et tout leur effort de mémoire, tout ce qu'ils avaient retenu des propos de la caserne ou des commérages des femmes de Plœuc, n'arrivait pas à leur donner une idée, même imparfaite, du lieu mystérieux où serait demain Donatienne, la mère de Noémi, de Lucienne et de Johel.

Au bout de longtemps, la lettre qu'ils avaient abandonnée sur la table fut poussée par un tourbillon de vent, et glissa. Jean Louarn leva la tête. Il vit, par l'ouverture de la cheminée, que le ciel était couleur de poussière.

— La lune monte au-dessus des bois, dit-il. Il est passé dix heures, Donatienne.

Tous deux sortirent de dessous l'auvent, lui pour se dévêtir et se coucher, elle pour s'occuper du petit Johel qui s'éveillait.

Et la nuit roula bientôt sur les cinq êtres endormis qu'enfermait Ros Grignon. Ses étoiles, une à une, passèrent au-dessus des brumes qui mouillaient la forêt, au-dessus du tertre que précédait le champ moissonné, et s'en allèrent vers d'autres champs, d'autres maisons perdues parmi les landes sans nom. C'était la

grande nuit, les routes désertes, les fenêtres closes, les villages rejoints, jusqu'au milieu des terres, par le bruit lointain des houles. Toutes les joies humaines sommeillaient dans les âmes, et presque toutes les douleurs, et le dur souci du pain. Au large des côtes seulement, tout autour de la presqu'île bretonne, des feux de navires se croisaient dans l'ombre. Mais la terre, un moment, avait cessé de se plaindre. La closerie de Jean Louarn était muette. L'homme dormait, agité parfois d'un frisson de rêve; Donatienne, frêle près de lui, et toute rose, ressemblait, quand un rayon de lune vint éclairer le lit, à ces petites figures de mariées qu'on habille de coquillages, dans les pauvres boutiques, là-bas.

II

Il n'y eut pas d'aube éclatante. Les voiles qui couvraient le ciel pâlirent seulement, et si peu qu'on ne savait en quel point le soleil s'était levé. Depuis une heure, Jean Louarn avait quitté Ros Grignon pour aller chercher, au bourg de Plœuc, une carriole qu'on lui prêterait et la servante Annette Domerc. Donatienne s'habilla, en même temps que Noémi qui, chaque matin, commençait à aider sa mère. La petite, assise sur le bord de son lit, ébouriffée, ses cheveux retombant sur ses yeux mal ouverts, s'interrompait de tirer son bas ou de lacer sa robe, et demeurait en équilibre, prise d'un accès de sommeil, la tête penchée en avant.

La mère était debout, déjà prête, et regardait ses trois enfans, l'un après l'autre, sans rien dire. Sa tendresse maternelle l'avait envahie au premier mot, s'était emparée d'elle tout entière, dès que Louarn avait dit : « Il est cinq heures, voilà le jour. » Et l'idée qu'elle allait abandonner ces trois êtres nés d'elle, le dernier surtout qui n'était pas sevré, lui étreignait le cœur. Elle les regardait, avec l'épouvante secrète de ne plus les revoir, d'en retrouver un de moins quand elle reviendrait. Lequel? On n'ose approfondir ces peurs-là. L'enfant qu'elle fixait lui paraissait toujours celui que la menace obscure atteindrait. Songeant à cela, elle prit le petit Johel, et le mit tout endormi à son sein.

— Noémi, fit-elle à demi-voix, va donc donner une poignée de paille à la vache. Je l'entends qui fourrage.

Elle se pencha, souriante malgré tout, vers le nourrisson dont le visage disparut entre la poitrine blanche de la mère et le pli gonflé de la chemise. Les lèvres du petit commencèrent à sucer le lait, avidement, avec des repos essoufflés de gourmandise. Elle

aurait voulu lui dire, et elle pensait avec pitié : « Prends tout, mon mignon! Tu ne m'auras plus ce soir. Ils te donneront à boire du lait que tu n'aimes pas. Tu aimes le mien. Bois à ta soif, pour la dernière fois! » Et, lorsque les lèvres ensommeillées de Johel la quittaient, retombant l'une sur l'autre, comme un coquillage qui se ferme, elle les excitait du bout de son doigt, et l'enfant se ranimait pour boire encore la vie.

Elle le recoucha, et, ne pouvant se résoudre à le quitter, elle le regardait dormir, et elle lui souriait avec l'abandon des jours anciens, lorsque, brusquement, elle fut ressaisie par la pensée de l'heure qui passait. Noémi rentrait par la porte de l'étable, ayant des brins de paille dans les cheveux. Donatienne courut au coffre où elle renfermait les vêtemens de rechange de ses enfans et les siens, — une brassée de lainages avec un peu de gros linge, — et, à la hâte, plia un vieux jupon, un fichu, une chemise et une coiffe, dans une serviette dont elle croisa les bouts à l'aide de deux épingles. C'était tout ce qu'elle emportait : les femmes du pays lui avaient recommandé de laisser le reste à la maison, parce que les bourgeois donnaient ce qui manquait. De moins pauvres qu'elle en faisaient autant.

— Écoute! dit-elle, en tendant l'oreille.

Noémi, qui courait, s'arrêta. Un roulement de voiture montait vers Ros Grignon. L'homme devait traverser le tronçon nouvellement empierré du chemin, à trois cents mètres de la closerie. Donatienne eut le temps d'achever sa toilette. Elle avait bon air, dans sa meilleure robe de drap noir à mille plis, avec sa guimpe blanche échancrée au cou et sur la nuque, et son rouleau serré de cheveux blonds sous la coiffe aux ailes envolées.

Le mari entra, suivi d'une fille chétive, un peu voûtée, dont les yeux pâles étaient presque de la couleur de la peau toute rousselée, et qui avait dix-sept ans, et n'en paraissait pas plus de quinze.

— Bonjour, maîtresse Louarn! dit-elle.

Donatienne ne répondit pas. Deux larmes, si grosses qu'elle n'y voyait plus, avaient rempli ses yeux. Elle embrassa Johel qui ne remua pas, Lucienne qui se tourna dans le berceau; elle enleva dans ses bras Noémi qui venait, attirée par ces larmes qu'elle ne comprenait pas.

— Ma petite, ma chère petite, tu auras soin, toi aussi, de ton frère et de ta sœur, n'est-ce pas? Ne cours jamais loin avec eux. Je reviendrai... Adieu.

Elle la déposa par terre, prit le paquet de vêtemens et un parapluie de coton bleu, passa devant la servante hébétée, et se

hissa dans la carriole, tandis que Louarn tenait le cheval par la bride.

Une minute après, ils avaient descendu la pente. La porte de la maison dessinait comme un trou noir au-dessous du chaume, encadrant une petite forme brune en retraite dans cette ombre, une vision d'enfant déjà presque effacée. Un tournant de la route cacha bientôt Ros Grignon, et Donatienne ne vit plus rien que la campagne indifférente des voisins, puis celle des inconnus, puis des arbres et des chemins creux dont elle n'avait aucune idée. Louarn semblait uniquement occupé de conduire. Ils allaient vers la station de l'Hermitage, la moins éloignée de Ros Grignon, dans la vapeur molle du matin, si basse que les pointes des chênes et des pommiers en étaient comme fumeuses et brouillées.

Quelques centaines de mètres avant d'arriver au bourg, Jean Louarn, à une côte, se pencha vers sa femme, et l'embrassa au front.

— Tu m'écriras, dit-il, pour que je connaisse où tu es. Je me ferai bien du tourment de toi, Donatienne...

La jeune femme répondit :

— Bien sûr, et tu me donneras, toi, des nouvelles du pays.

Elle ne l'embrassa point, retenue par la tradition austère de la Bretagne, par la peur des yeux qui regardent, entre les cépées.

La carriole s'arrêta devant la station au moment où le train de neuf heures et demie arrivait de Pontivy. Ils eurent juste le temps de courir au guichet, l'homme portant le paquet blanc, la femme essayant d'ouvrir le porte-monnaie aux armatures de cuivre usé.

Rapidement, se heurtant aux passages, bien qu'ils ne fussent chargés ni l'un ni l'autre, ils traversèrent la salle d'attente, et Donatienne monta dans le compartiment de troisième, dont un employé tenait la portière ouverte.

— Adieu! dit Louarn.

Elle ne l'entendit pas. Il vit le joli visage rose, les yeux bruns, les ailes en mouvement de la coiffe passer derrière la vitre miroitante du wagon, et il demeura immobile sur le quai, regardant fuir le train qui emportait Donatienne.

III

Il s'en revint seul, songeant à elle. Donatienne, au contraire, qui s'était jetée dans un angle, la tête tournée vers la campagne, les yeux pleins de larmes, fut assez rapidement distraite par les conversations, en français ou en breton, qui s'échangeaient autour

d'elle, et par les noms, criés le long du train, des premières stations après l'Hermitage. Des gens montaient dans le wagon, et elle les connaissait toujours un peu, ou bien elle distinguait de quel canton ils étaient venus, tantôt au coiffage des femmes, tantôt à la façon dont les vestes des hommes étaient galonnées ou brodées. Une voisine, qui portait la coiffe de Lamballe, lui demanda si elle allait loin.

— Jusqu'à Paris, dit Donatienne.

— Peut-être bien pour être nourrice?

— Justement. J'ai quitté mes enfans, Noémi, Lucienne et Johel. Ce n'est pas grand, vous pensez!

Elle parla de chacun d'eux à la femme qui s'apitoyait. Et cela lui faisait du bien de pouvoir s'entretenir avec une autre mère, qui comprenait. La nouveauté des choses l'intéressait aussi, et lui fournissait des sujets d'étonnement, en rapport avec la parfaite ignorance où elle se trouvait, n'ayant jamais vu qu'un coin du pays d'Yffiniac et un coin de celui de Plœuc. Elle remarqua, par exemple, que les bestiaux étaient de plus forte taille, à mesure qu'on s'éloignait de Ros Grignon, et qu'il y avait moins d'ajoncs et plus de haies d'épines. A Rennes, elle dut s'arrêter trois heures. Une femme l'emmena, la voyant lasse déjà et étourdie par le roulement du wagon, prendre un bol de café dans un restaurant à bas prix, près de la gare. C'était une grosse vieille, réjouie et ridée, de cette bonne race populaire qui croit tout de suite à l'honnêteté des passans, sur la mine, et se dévoue sans espoir de profit, par besoin.

Ensemble elles visitèrent une église, et la promenade publique. Elles s'aimaient un peu l'une l'autre quand elles se quittèrent. Donatienne eut l'impression vague qu'elle embrassait sa Bretagne familière et serviable, et qu'elle lui disait adieu, lorsqu'elle quitta, pour monter dans un nouveau train, la vieille femme qui pleurait sur le sort de cette inconnue toute jeune, aventurée loin du pays breton.

Ce fut bientôt fait de dépasser la région des petits prés en pentes bordées d'ormes, et des champs de sarrasin coupés de lignes de pommiers. Le train s'engagea dans les grasses campagnes de la Mayenne et de l'Orne. Donatienne les considéra longtemps, le front appuyé sur la vitre, distraite par les pauvres pensées que lui suggéraient ces choses semblables à celles qu'elle avait toujours connues. Mais, aux deux tiers de l'interminable voyage, la nuit tomba. Les vapeurs violettes qui avaient, depuis le matin, formé comme une couronne autour de l'horizon, s'avancèrent de tous les côtés à la fois, resserrant leur cercle, emprison-

nant le train qui fuyait à toute vitesse. Alors Donatienne sentit qu'elle allait perdre la dernière occupation de ses yeux et de son esprit. Elle ne raisonna point de cette angoisse, mais jeta un regard effrayé sur ses voisins de hasard, et reporta vite ses yeux vers les champs que l'ombre envahissait. Elle compta qu'il n'y avait plus que quatre longueurs de haies qui fussent visibles, plus que trois, plus qu'une étroite bande, bordant la voie. Elle essaya de discerner la forme des rares habitations éparses dans cette ombre, reconnaissables à la lueur des fenêtres basses, et elle aurait voulu entrer dans l'une d'elles, se trouver tout à coup abritée, dans la tiédeur des chambres, parmi ceux qui veillaient là, tous ensemble. C'était fini tout à fait. Elle ferma les yeux, et songea, avec effroi, au long chemin qu'elle avait encore à parcourir, dans la nuit, sur ces rails dont chaque heurt se transmettait en commotion douloureuse à sa poitrine trop gonflée de lait, parmi des voisins de hasard, secoués avec elle, engourdis par le bercement de la voiture.

Quand elle rouvrit les yeux, elle aperçut, à l'autre extrémité de la banquette, sous le jour douteux de la lampe, une jeune femme qui retenait, d'un bras, un petit paquet blanc allongé sur ses genoux. La robe était relevée, ramenée en plis bouffans aux côtés de la taille. Deux doigts de l'autre main serraient encore un numéro de journal déplié, que la voyageuse avait essayé de lire, et qui s'était incliné, peu à peu, vers le paquet blanc qu'il recouvrait presque.

Donatienne se leva, et s'approcha en plusieurs fois, n'osant pas. L'inconnue leva la tête, inquiète d'abord, puis son regard s'adoucit, et finit par sourire à la physionomie si jeune et à la coiffe campagnarde de Donatienne. Elle devina l'interrogation muette, écarta le journal, et dit :

— C'est mon enfant, une petite fille. Elle dort depuis le Mans.

— Moi aussi, je suis mère, dit Donatienne. Je vais à Paris, pour être nourrice.

Les deux femmes se regardèrent de nouveau, et celle qui avait l'enfant sur ses genoux la passa tout endormie à Donatienne en disant :

— Je veux bien. Elle est douce et très vorace. Moi, j'ai peu de lait.

A voir la façon dont l'une tendait le petit paquet blanc et dont l'autre le prit, on voyait que c'était une grande preuve de confiance et comme un lien entre elles. Tout le temps que Donatienne nourrit l'enfant, la mère ne la quitta pas des yeux. Et ce fut un moment très doux pour Donatienne, qui s'efforçait de penser, en fermant les paupières, que c'était son Johel, venu là mira-

culeusement, et qu'elle appuyait sur son sein. Quand elle eut rendu à la mère la petite qui ne s'était pas réveillée, elle dit, voulant faire un peu de conversation, croyant cela plus poli :

— Je vous remercie de votre bonté, madame. Je n'oublierai pas. Si vous voulez voir la lettre que j'ai là?

Elle tira de son corsage la lettre du médecin.

— Oh! dit la jeune femme, boulevard Malesherbes! Ça doit être des gens riches!

— Vous croyez?

— Oui, c'est un des beaux quartiers de Paris. Vous avez de la chance.

— Et vous, dit Donatienne, vous allez à Paris aussi?

— Non, tout près d'ici, à Versailles.

— Peut-être retrouver votre mari?

L'inconnue hésita un peu, et répondit, de sa même voix très douce, plus basse seulement :

— Moi, je n'ai pas de mari.

Elles se turent alors toutes deux, comme si ces mots avaient été une sorte d'adieu plaintif de l'une à l'autre, et elles ne cherchèrent plus à se parler. Donatienne reprit sa place dans l'angle du wagon. Elle était si absorbée par les pensées nouvelles qui s'agitaient dans son esprit, qu'elle ne vit pas même l'inconnue descendre à la gare de Versailles. De ces courtes confidences, qui l'avaient un moment émue, une seule chose restait, grandissait en elle, la remplissait d'une joie d'orgueil, l'idée de Paris qui approchait et de la richesse qu'elle allait enfin coudoyer. Elle était toute voisine, maintenant, la grande ville mystérieuse. Elle s'annonçait aux rougeurs suspendues dans le ciel, en avant, aux milliers de becs de gaz, menus comme des étincelles, qui trouaient une seconde la nuit, dans la baie noire des collines. Donatienne la sentait venir avec un frémissement de tout son être, en fille de race marine qu'elle était. A sa manière, elle éprouvait l'ardente impatience de ses pères et de ses oncles, voyageurs des grands océans, dont le sang léger et plein de rêves s'était brûlé de convoitise en vue des terres nouvelles. Comme eux, elle laissait derrière elle un foyer pauvre, une vie monotone, des fardeaux dont le voyage délivre. Et, ballottée en tous sens par les aiguillages des voies qui se croisaient, éblouie par les fanaux allumés aux abords de la gare, étourdie par le bruit des roues et le sifflet des machines, sans souvenir de sa fatigue, ni même du petit pays lointain perdu dans les ajoncs, elle souriait, rajeunie, embellie, soulevée par une vague inconnue d'espérance et de joie.

Une vieille femme de chambre l'attendait sur le quai. Un

coupé était stationné dans la cour. Elles montèrent dans la voiture, ayant entre elles le paquet de vêtemens de la nourrice. Donatienne répondait rapidement aux questions de sa compagne de route, sans cesser de regarder, à travers la vitre, les rues si longues, si nombreuses, qui semblaient fuir sous elle. Malgré l'heure avancée de la nuit, Paris était illuminé, bruissait et vivait. Au passage de la Seine, elle crut voir un feu d'artifice, le plus beau qu'elle eût jamais vu. En traversant la place de la Concorde, elle demanda, désignant les Champs-Élysées : « Est-ce une forêt ? » Les maisons énormes, avec leurs larges portes closes, elle les cherchait de loin, elle les suivait jusqu'à ce qu'elles eussent disparu, comme si chacune avait dû être « la sienne ». Son cœur battait, et lui disait qu'elle était chez elle, dans sa patrie de voyage, comme ses pères en avaient connu une ou deux, en leur vie d'aventures.

Quand elle entendit s'ouvrir la porte de chêne massif de l'hôtel où elle allait servir ; quand, sortant du coupé, elle respira l'air tiède du porche, chargé d'un parfum de fleurs de serre, elle paraissait si radieuse, si bien dégagée de toute la misère passée, que la femme qui l'accompagnait se pencha par la fenêtre de la loge, et dit :

— J'en amène une qui s'habituera, pour sûr !

Elles disparurent par l'escalier de service.

Presque au même moment, avant que le jour ne fût encore levé sur la terre de Plœuc, en Bretagne, la haute stature de Jean Louarn se dressa sur la colline de Ros Grignon. Il n'avait pas dormi. Mieux valait partir tout de suite pour le travail et errer à travers les bois, que de rester dans cette chambre encore trop pleine de sa présence, à elle. Un peu de temps, sa bêche sur l'épaule, il considéra la nuit, au-dessous de lui, comme s'il pouvait mesurer la tâche à faire. Il soupira, et descendit la pente.

IV

Six mois passèrent. Les pluies de printemps tombaient du ciel, fréquentes, brèves, en grains serrés qui rejaillissaient sur la terre, et se pendaient en gouttes fines aux brins naissans du blé.

Louarn revenait de la forêt où il travaillait depuis novembre, s'étant loué pour abattre du bois, deux jours chaque semaine. La besogne était finie, la dernière charretée de fagots s'éloignait dans les avenues défoncées, et l'on entendait par momens, dans

l'air calme, un bruit de sonnailles lointaines, doux à ravir, comme si les anges annonçaient Pâques, un peu d'avance. Il traversa la longue taille qu'il avait dépouillée, cépée à cépée, et qui faisait un vide, entre sa lande et la lisière nouvelle des gaulis. Il songeait au passé, depuis que Donatienne était partie.

C'avait été un bien rude hiver. Il avait fallu remuer à la bêche, tout seul, un champ pour y semer le froment, une bande, sous les pommiers, pour le blé noir, une autre, dont le sol était rocailleux et maigre, pour l'avoine. Autrefois, sans doute, Donatienne ne l'aidait pas beaucoup. Elle avait le bras un peu faible pour tenir la bèche, et le soin des enfans la renfermait dans Ros Grignon. Cependant, elle était utile pour les semailles. On n'aurait pu trouver, sur la paroisse de Plœuc, une main plus agile, ni plus sûre que la sienne. Quand les sillons étaient béans, elle venait aux champs, trois jours, cinq jours, huit jours de suite, s'il en était besoin, elle relevait jusqu'à sa ceinture un des coins de son tablier, l'emplissait de grain, passait sans hâte, ouvrant les doigts. La semence tombait en gerbe longue, et partout où Donatienne avait passé la moisson germait plus égale qu'ailleurs.

Cette année, la maîtresse de Ros Grignon était bien loin quand les semailles s'étaient faites; elle n'était pas près de revenir encore, quand le froment montrait sa pointe verte et le blé noir ses menues feuilles roses aux premières rayées de mars. La maison aussi ressentait son absence, Annette Domerc n'avait pas d'ordre. Elle n'aimait qu'à courir les chemins avec les trois enfans, laissant la ferme dès que Louarn était parti, pour aller ramasser des pommes ou causer avec les gens des villages. Et le closier ne pouvait s'habituer à la physionomie de cette fille sournoise, qui ne répondait rien quand on la grondait, ne racontait jamais ce qu'elle faisait, et disait à demi-mot des choses au-dessus de son âge sur les femmes du bourg. Mais, comme il la payait très peu cher, il la gardait.

Triste hiver, surtout à cause des pensées que Louarn avait dû renfermer en lui, bien secrètes! Cette fille, justement, lui avait fait remarquer que Donatienne n'écrivait pas souvent. Il ne s'en serait peut-être pas aperçu, distrait par trop de travail et n'ayant aucun point de comparaison. Mais c'était vrai, qu'elle écrivait peu, et des lettres si courtes! Il emportait toujours sur lui la dernière arrivée, vieille parfois de trois ou quatre semaines, et, quand il était seul, que personne de Ros Grignon ne pouvait le voir, il la relisait, tâchant de se représenter les choses qu'elle lui marquait: « Madame m'a emmenée aux courses, où il y avait tant de monde que tu n'en as jamais tant vu, et je suis allée au théâtre, en ma-

tinée, avec Honorine, la première femme de chambre. » Et puis, elle n'avait envoyé qu'une seule fois de l'argent, vers le milieu de janvier, quand le receveur de Mlle de Penhoat avait menacé de saisir tout, à Ros Grignon, pour les trois années qu'on lui devait, et, la semaine suivante, M. Guillon, après avoir touché la moitié seulement des fermages en retard, était parti en donnant un dernier délai, jusqu'aux derniers jours de juillet, pour tout payer. « Tu aurais mieux fait de garder ta femme avec toi, avait-il dit en quittant la ferme, ou de lui trouver une place dans le pays d'ici. Sais-tu seulement où elle habite... et jeune comme elle l'est. » Louarn avait levé vers lui ses yeux de Breton songeur, qui ne comprend qu'à la longue les gens de ville. Mais il lui était resté au cœur une défiance, une peine confuse, et comme un regret de plus, ajouté à tant d'autres.

L'homme était sorti de la forêt, et tournait une cornière de la lande, pour reprendre sa route tout droit vers Ros Grignon. L'épaisseur de l'ombre projetée sur le sol par la masse des ajoncs et des genêts poussant là en toute liberté, le frappa pour la première fois. Depuis que le taillis avait été coupé, ils semblaient avoir pris une nouvelle vigueur, et l'on voyait mieux la hauteur démesurée qu'ils avaient atteinte, jusqu'à dépasser d'un pied la tête du closier. Jean Louarn s'arrêta, et observa avec attention la profondeur du fourré, entre les branches qu'il écartait du coude. La terre portait encore la marque d'anciens sillons ; elle était chauve, fendue, creusée par les insectes et les mulots, et, d'espace en espace, jaillissaient, noueux, éclatant de sève, ramés comme des arbres, les troncs verts des genêts et les troncs gris des ajoncs, dont les dernières palmes, à l'air libre, là-haut, se gonflaient d'épines pâles et de boutons déjà roux.

« Nos anciens ont cultivé la lande, pensa Louarn. Si j'essayais? Il y aurait profit. » Il se recula de dix pas, considéra ses récoltes qui levaient, s'efforça d'imaginer le bel ensemble que formeraient ses champs, lorsque la lande aurait disparu, et songea, parce qu'il songeait toujours à elle : « C'est Donatienne qui serait surprise! »

A peine entré dans la chambre de Ros Grignon, Annette Domerc, assise sur une chaise basse, près du feu, lui montra de la main la table.

— Il est venu enfin une lettre, maître Louarn. Elle vous a écrit, notre maîtresse.

Lui, jeta sur le carreau la fourche de fer qu'il portait, saisit avidement la lettre, et revint la lire sur le seuil, où le jour était encore vif. En un autre moment, il eût trouvé que Donatienne répondait bien brièvement. Mais elle lui disait : « Je suis heu-

reuse, sauf que les enfans me manquent. Embrasse-les tous pour moi. » Et il avait si grand besoin d'être heureux, il se sentait si fortement poussé vers elle, ce soir-là, par le nouveau projet qu'elle avait inspiré, qu'il vit une seule chose : elle avait écrit, elle n'oubliait pas Ros Grignon, elle priait le père d'embrasser les petits. Content, ramassant dans la poche de sa veste la lettre de Donatienne, il rentra dans la maison, et embrassa Noémi et Lucienne qui jouaient près du coffre.

— Ah! les mignonnes ! disait-il en les enlevant l'une après l'autre, je suis chargé de vous embrasser pour la maman ! Vous vous rappelez bien maman Donatienne?

Comme il se penchait au-dessus de Johel endormi sur les genoux de la servante, il entendit le petit ricanement aigu d'Annette Domerc, et sentit le frôlement des cheveux ébouriffés, qu'elle n'attachait souvent pas sous son bonnet.

— Maîtresse Louarn donne donc de bonnes nouvelles? demanda-t-elle. Sans doute elle revient?

Louarn, redressé, regarda, du haut de sa grande taille, la servante qui levait vers lui son visage où errait un étrange sourire, et ses yeux inquiétans, où des lueurs tremblaient et se déplaçaient comme dans des yeux de chat.

— Pourquoi veux-tu qu'elle revienne? Elle n'a pas fini de nourrir, dit le closier.

— Je croyais... Vous aviez l'air si réjoui !

Le visage d'Annette avait repris son expression habituelle de vague ennui, et Louarn, qui voulait confier à quelqu'un, ce soir, une chose rare dans sa vie, un peu d'espérance et de joie, s'éloignait de cette créature et s'asseyait, de l'autre côté de la cheminée, sur le bord échancré du lit. Il appela Noémi, son aînée, qui pouvait un peu comprendre, et la plaça près de lui.

— Petite, dit-il doucement, j'ai une idée. Tu sais bien, la lande?

— Oui, papa.

— Je la couperai toute, je ne laisserai pas une mauvaise herbe debout. Je ferai cela tout seul. Puis, je bècherai la terre, et je la défoncerai, et tout sera fini quand maman Donatienne reviendra. Sera-t-elle contente, quand elle verra là un champ de pommes de terre ou de colza ! Je crois que j'y mettrai du colza. Crois-tu qu'elle sera contente?

— Et les nids? demanda l'enfant.

— Je te les donnerai.

Il aperçut l'éclair de plaisir qui traversa les grands yeux de Noémi, et, secrètement, il eut l'impression que c'était l'autre,

l'absente, qui lui souriait pour lui donner courage. Il fit veiller l'enfant, s'égayant avec elle, bien qu'il fût naturellement taciturne et sobre de caresses, et tâchant de la faire rire pour voir encore passer le rayon.

Le lendemain, il attaqua la lande, droit au milieu de la ligne sombre, couronnée d'or, qu'elle faisait devant Ros Grignon. Il se mit debout au fond du fossé herbeux qui endiguait les ajoncs, appuya les genoux contre le talus, et, prenant sa serpe aiguisée à neuf, l'enlevant à pointe de bras, il l'abattit sur le bois dur et tordu d'un arbuste, dont la ramure était énorme et débordante comme une fourchée de foin. La lande eut l'air de frémir toute. Un coup de vent souffla sur ses pointes. Deux merles s'enfuirent en criant. Louarn entendit le glissement de mille bêtes invisibles qui rentraient dans leurs trous. Il sourit en relevant sa serpe. Il frappa encore, à la même place, agrandit la blessure, fit voler des copeaux blancs, sentit s'ébranler la masse lourde des branches, et se recula tandis qu'elle chavirait, et tombait à terre avec un grand frisson, toutes les fleurs en avant.

Les petites, qui regardaient, avec Annette Domerc, du haut de la colline battirent des mains. Louarn coupa les dernières fibres de l'écorce, jeta l'ajonc dehors, et entra dans la lande. A midi, on voyait déjà, dans la brousse épaisse, un cercle pâle, grand comme la moitié de la chambre de la closerie.

Sous le soleil déjà chaud, ce jour-là, les jours suivans, Louarn continua son œuvre. Il y mettait une rage singulière. Malgré ses gants en peau de mouton, ses mains saignaient de toutes parts. Malgré sa longue habitude du travail, il était épuisé, quand il rentrait, à la brune, enlevant une à une les épines qui lui avaient percé les doigts. Cependant il disait, avec une sorte d'orgueil joyeux : « Rude journée : encore cinquante, encore quarante-cinq comme celle-là, et l'ouvrage s'avancera. » Annette Domerc le regardait sans répondre, Noémi n'écoutait pas, le feu mourait sous le trépied qui avait porté le chaudron, et l'homme répétait, sans autre écho que sa propre pensée qui allait loin de Ros Grignon : « Encore cinquante, encore quarante-cinq. »

Les beaux jours d'été commencèrent. Toute la campagne était verte autour de Ros Grignon. Les pommiers ressemblaient à des boules de fleurs comme en font les enfans avec les primevères de printemps. Le jour, les abeilles les pillaient. Le soir, c'était un parfum de miel dans la pauvre chambre, et les pétales roses entraient par la porte, et couraient sous les lits. Louarn l'écrivit à sa femme, qui n'avait pas répondu aux dernières lettres. Il était troublé de ce silence. Il avait peur qu'Annette Domerc ne devinât

sa pensée, car elle paraissait l'épier. Il écrivit alors qu'il y aurait une belle année de cidre, espérant que Donatienne, heureuse, remercierait de la nouvelle. Mais rien ne vint.

Il avait beaucoup avancé le défrichement de la lande, et il ne restait plus, le long de la forêt, qu'une bordure d'ajoncs, quand l'avoine, au delà des pommiers, se mit à blondir. Plante légère, graines si vite perdues! Louarn abandonna la serpe, et prit la faucille. Les épis tombèrent à leur tour, comme était tombée la lande, se redressèrent en javelles. Le blé noir ouvrit ses millions de fleurs blanches. Les jours accablans de juillet pesaient sur les reins en sueur des hommes que la moisson courbait, et les soirs étaient longs. Pas assez longs, cependant, puisque Louarn attendait cette lettre qui ne venait pas. Chaque jour, il l'espérait, il veillait, errant autour de sa maison, jusqu'à ce que l'ombre fût entière sur les champs et sur la forêt. Depuis quatre mois, il était sans lettres de Donatienne. A ceux qui l'interrogeaient, il essayait de répondre : « J'ai eu de ses nouvelles, elle va bien, toujours. » Et c'était vrai, car un cousin à lui, marchand d'œufs et de volailles, ayant passé par Ros Grignon, au retour d'Yffiniac, lui avait rapporté cette phrase, qu'il tenait des parens de Donatienne, « ceux du Moulin-Haye », comme il disait. Mais pas un mot n'était venu consoler le défricheur de lande, le coupeur de javelles, le mari qui pleurait tout bas, dans les nuits courtes, enfiévrées par la fatigue et par le rêve.

V

Quelques jours avant la fin de juillet, l'huissier qui était venu, la semaine d'avant, signifier à Louarn de payer ses fermages arriérés, revint pour saisir les meubles, au nom de Mlle de Penhoat. Dès qu'il le vit sur la route, montant accompagné de deux témoins, gens du bourg, vers la maison de Ros Grignon, Louarn s'interrompit de faucher le blé déjà très mûr, dont il avait coupé un sillon seulement; il planta le bout de sa faucille dans le sol, et s'en alla, tout à l'extrémité de la lande, s'adosser à un pied de genêt colossal, un des derniers qui restaient debout, à l'orée de la forêt. Là, les bras croisés, embrassant d'un regard l'ensemble de la closerie, les quatre hectares où avaient tenu tant de travail, tant de misère, tout ce qu'il avait eu d'affections au monde, et ce qu'il gardait d'espérance, il attendit.

L'huissier laissa les hommes qui l'accompagnaient au bas du tertre, et se dirigea vers le closier. Il avait l'air aussi pauvre que le paysan qu'il venait saisir, avec sa jaquette usée, son chapeau

de feutre craquelé, roulait un peu sur les sillons, et levait parfois sa tête maigre qu'encadraient deux favoris blancs, pour voir si Louarn le laisserait faire le trajet jusqu'au bout du champ, sans se donner la peine d'avancer d'un pas. Mais Louarn restait immobile. Ce fut seulement quand les deux hommes n'eurent plus entre eux que la largeur de deux sillons de la lande, qu'il se redressa d'un coup d'épaule dont le genêt trembla longtemps, et qu'il dit, les dents serrés d'émoi :

— Tu reviens donc saisir mon bien ?

— Oui, je suis envoyé par Mlle de Penhoat...

— Je ne t'en fais pas reproche, interrompit Louarn. Même tu fais bien, puisque c'est ton métier. Mais je veux te dire quelque chose pour que tu juges, toi qui es un homme. Regarde devant toi, à gauche, à droite, jusqu'au talus !

L'huissier, étonné, regarda d'abord ce grand paysan qui n'avait pas l'air d'un débiteur comme les autres, puis le sol dénudé d'où se levaient des racines aiguës, sabrées à coups de serpe.

— J'ai travaillé trois mois passés dans cette brousse qui m'a mangé les mains. Regarde derrière toi, maintenant, la taille de bois que j'ai abattue cet hiver ! Regarde encore mon froment qui est mûr, et mon blé noir ! Tu ne diras pas que j'ai paressé, hein ? Tu ne le diras pas ?

— Non.

— Eh bien, j'ai fait tout ça pour mes enfans et aussi pour ma femme, qui est chez des bourgeois, à Paris. Tu comprends, n'est-ce pas, qu'elle ne peut pas me laisser vendre, à présent, comme un gueux ?

— Elle devrait payer, en effet, dit l'huissier.

— Combien de temps me donnes-tu encore ?

— Maître Louarn, nous sommes aujourd'hui mardi. J'annoncerai la vente pour de dimanche en huit.

— Tu seras payé, dit Louarn, je lui ferai passer une dépêche... et elle répondra.

En parlant, il avait frémi de tout le corps, et il avait dit : « Elle répondra », d'une voix toute basse, faussée par les larmes. Pourtant il ne pleurait pas. Il avait seulement levé la tête, un peu, vers Ros Grignon. L'étranger ne pouvait plus voir les yeux de Louarn, et il s'apprêtait à lire quelque chose de sa procédure, quand il sentit se poser lourdement sur lui la main du closier.

— Ne lis pas tes papiers, dit Louarn. Je n'écouterai rien, je ne signerai rien. Je sais que je dois plus que je ne possède à Mlle de Penhoat et à plusieurs du bourg de Plœuc qui m'ont fait crédit. Va chez moi, tout seul.

— J'ai besoin de vous, maître Louarn.

— Non, tu n'as pas besoin de moi. Tu prendras tout ce que tu trouveras, pour le marquer sur tes cahiers : le lit, la table, la vache...

— Mais vous avez le droit de garder...

— Je te dis de tout marquer, dit le closier en s'animant et en désignant Ros Grignon. Tu marqueras les chaises, les dorures et les hardes de noce, le tablier de soie qui est dans le coffre...

— Maître Louarn, je n'ai jamais vu personne qui...

— Tu marqueras les deux coiffes qu'elle s'était achetées un mois avant de partir, sur l'argent de son fil, et son rouet qui est pendu aux poutres. Tout ça m'est venu de Donatienne, et si elle ne répondait pas, tu dois comprendre, toi, l'huissier, à présent que tu sais ce que j'ai fait pour elle, que je ne pourrais rien garder du bien que j'ai tenu de sa main. Non, en vérité, je n'en garderais pas gros comme mon cœur qui est là. Marque tout!

L'huissier leva les épaules, devinant une misère au-dessus du commun, et, vaguement ému, ne sachant que dire, s'éloigna en repliant ses papiers.

— Il n'y a qu'une chose que je retiens, dit Louarn, c'est le portrait qui est le long du mur, accroché. Personne que moi n'y a droit.

L'homme fit un signe affirmatif, sans se détourner, et continua vers Ros Grignon. Il monta péniblement le raidillon. La petite Noémi, debout dans l'ouverture de la porte, rentra en criant de peur. Louarn, à grands pas, par la traverse, gagna le bourg de Plœuc.

Dès les premières maisons, quand on le vit, se hâtant, les yeux droit devant lui, comme un homme qui songe et ne fait nulle attention à sa route, les ménagères sortirent sur le pas des portes. On savait que l'huissier était parti pour Ros Grignon. Plusieurs ne disaient rien, et prenaient un air de commisération, dès que Louarn avait passé; d'autres, les jeunes surtout, plaisantaient à demi-voix. Il se formait un concert de médisances et d'allusions, qui s'élevait derrière lui, comme une poussière. Les nouvelles de Donatienne, les nouvelles qu'il ignorait, avaient couru le village, et éveillaient la curiosité du peuple sur le passage de l'homme. Il n'entendait rien.

Il fallut qu'au carrefour, au moment où Louarn tournait pour aller au bureau de poste, la femme du boulanger, qui était nouvelle mariée et légère en paroles, dit presque tout haut, dans un groupe :

— Pauvre garçon! Il aura appris que l'enfant est mort, et que Donatienne...

Au nom de sa femme, Louarn eut l'air de sortir du rêve, et le regard qu'il attacha sur cette petite marchande fut si stupide d'étonnement, qu'elle rougit jusqu'aux ailes de sa coiffe, et rentra dans sa boutique. Le closier hésita un moment, comme s'il allait s'arrêter. Mais les hommes qui étaient groupés là et qu'il connaissait tous, tournèrent aussitôt la tête, et se séparèrent pour n'être pas abordés.

« L'enfant est mort! » Ce mot s'était gravé dans le cœur de Louarn. « L'enfant est mort! » Quand donc était-il mort? Il s'agissait de l'enfant de Paris, sûrement, de l'enfant des bourgeois qui avaient pris Donatienne. Pourquoi ne l'avait-elle pas écrit? Pourquoi, s'il était mort, n'était-elle pas revenue? Avait-il bien entendu? Ou bien était-ce que l'enfant venait de mourir seulement, et que Donatienne allait rentrer? Mais alors pourquoi la boulangère avait-elle dit : « Pauvre garçon! » C'était le plus probable, pourtant... Oui, l'enfant venait de mourir... Donatienne, dans le tourment de voir son nourrisson malade, n'avait rien écrit. Ou bien elle avait écrit à d'autres, craignant que son mari ne lui fît des reproches... Des reproches! oh non, il ne lui en adresserait pas, il savait qu'elle avait dû soigner de son mieux le petit qui était mort!... Elle voulait raconter elle-même comment le malheur était arrivé, sans sa faute... Elle venait d'envoyer la nouvelle de son retour. La lettre... peut-être Donatienne elle-même était en route pour le retour... « L'enfant est mort... L'enfant est mort!... »

Ces idées, l'une après l'autre, traversaient l'esprit de Louarn, qui les rejetait toutes, les unes parce qu'elles accusaient Donatienne, les autres parce qu'il avait senti, au regard embarrassé des gens, qu'un malheur était sur lui. « L'enfant est mort. »

Le closier était si pâle, quand il frappa au guichet de la poste, que l'employée, une jeune fille, lui demanda :

— Il n'y a pas de malheur chez vous, maître Louarn?

— Il n'y a que la saisie.

— Oh! la saisie, on s'en relève. Mon père, à moi, avait été saisi, et il a fait de meilleures affaires plus tard. Ne vous tourmentez pas comme ça.

Pour rien au monde, Louarn n'aurait voulu avouer le doute affreux qui le tenait. Mais il observa, par la lucarne, le visage tranquille et bon de l'employée, et fut un peu consolé de n'y pas lire la moindre expression d'ironie. Elle écrivit pour lui le télégramme : « Tout est saisi à Ros Grignon. Tout sera vendu dimanche en huit. Je te supplie envoyer argent et nouvelles. — Jean. » Elle relut, il paya, et, comme il la regardait encore : « C'est

tout », fit-elle doucement. La vitre se referma. Jean Louarn se sauva par une rue où n'habitaient que des pauvres, et qui donnait tout de suite sur la campagne.

Il rentra à Ros Grignon au moment où l'huissier et les témoins de la saisie sortaient de la maison. Ils saluèrent, en franchissant le seuil, le closier qui montait en se balançant par le petit sentier de gauche. Louarn toucha le bord de velours de son chapeau, et, s'arrêtant pour laisser passer les hommes :

— Tu m'as parlé de dimanche en huit pour la vente? dit-il à l'huissier. Mais c'est trop long. Veux-tu mettre dimanche prochain?

— A la rigueur, c'est possible, répondit l'huissier, puisque vous consentez, et qu'il y a si peu de chose.,.

— D'ici dimanche, reprit Louarn, elle aura eu bien des fois le temps de répondre, et moi, je saurai ma vie...

Ce mot, qui ouvrait l'inconnu, fit se retourner les deux témoins en blouse, qui avaient pris les devans. Une minute, ils fixèrent le visage rude de Louarn, et quelque chose dans leur physionomie indifférente parut se troubler. Ce fut très court. Leurs voix sonnèrent bientôt au bas de la pente, puis sur le chemin empierré, et elles riaient, d'une grosse joie commune.

La maison de Ros Grignon était déserte. Louarn fut presque satisfait de n'y pas rencontrer les enfans, ni Annette Domerc; il constata que rien n'avait été changé de place, et, plus las que s'il avait travaillé à la moisson, il se jeta sur un tas de foin, au fond de l'étable. La vache dormait devant le râtelier vide; les mouches sifflaient en tournoyant au-dessus d'elle, dans le rayon de la fenêtre basse; une chaleur lourde et capiteuse s'amassait sous la charpente encombrée de branchages, de perches, de cages à poules hors d'usage, et faisait crépiter par momens des bouts d'écorce surchauffée. Louarn dormit plusieurs heures. Il s'éveilla en sentant se poser sur sa main une autre main plus petite. Étonné, il se redressa, sans savoir qui l'avait touché, d'Annette Domerc assise tout près de lui, ou de Noémi qu'elle tenait sur ses genoux. La servante avait l'air de jouer avec l'enfant

— Qu'est-ce que tu fais là? demanda le closier.

Elle se mit à rire, de ce rire faux qui inquiétait Louarn.

— Moi? Je suis venue vous prévenir que la bouillie de blé noir était prête depuis plus d'une demi-heure, et comme vous dormiez si bien, j'ai attendu : il est sept heures passées.

— Tu pouvais rester dans la chambre et m'appeler, reprit Louarn en se levant.

Elle le suivit des yeux, sans bouger, et murmura, ses lèvres pâles remuant à peine :

— Et puis, j'avais de la peine à cause de vous, maître Louarn.

Il ne répondit pas, fut plus silencieux que de coutume, pendant le souper, et passa longtemps dehors, à errer dans la nuit. Quand il se coucha, tout reposait dans Ros Grignon. Les respirations douces des enfans se répondaient d'un lit à l'autre. Le closier les écouta, pendant des heures, ne pouvant trouver le sommeil entre ces rideaux à présent saisis et sur le point d'être vendus. Il s'étonna de ne pas entendre de même la respiration de la servante, et il lui sembla plusieurs fois que, dans le coin d'ombre où était le lit d'Annette Domerc, il y avait deux yeux ouverts, — deux yeux comme des points jaunes, — qui le regardaient.

Les trois jours qui suivirent, il parut à peine à Ros Grignon. Il ne mangeait plus qu'un peu de pain, qu'il coupait et avalait debout. Tout son temps se passait à suivre les routes, surtout celle de Plœuc, non pas en marchant sur la chaussée, mais par les champs, derrière les haies. Il guettait le passage du facteur ou de la femme, à demi hydropique, qui portait les dépêches dans les villages ou dans les fermes. Le facteur seul passait, ne se doutant pas de l'angoisse profonde avec laquelle ses mouvemens étaient épiés. Regarderait-il de loin le chaume de Ros Grignon, comme quelqu'un qui doit s'arrêter bientôt et mesure les distances connues? Soulèverait-il, avant d'arriver au tournant, le couvercle de cuir de son sac? Tournerait-il entre les deux cormiers malingres qui marquaient l'entrée de la closerie? Hélas! il allait tête baissée, de son pas éternellement fatigué et soutenu; il effleurait les deux cormiers comme il eût effleuré d'autres arbres; il continuait sa route vers les heureux qui peut-être n'attendaient pas sa venue et ne l'en béniraient pas. Louarn, alors, se remettait à espérer qu'un inconnu, un messager de hasard, porteur d'une nouvelle et sachant la misère du closier, prendrait le sentier de la maison. Mais les carrioles trottaient sans ralentir, et les piétons poursuivaient leur chemin.

A mesure que s'écoulaient les jours, l'attitude d'Annette Domerc devenait plus hardie. La servante, aux rares momens où Louarn la rencontrait, lui adressait la première la parole, et, sauf qu'il y avait toujours cette petite flamme au fond de ses yeux, on eût dit qu'elle prenait sa part de l'inquiétude mortelle du closier. Elle le plaignait tout haut. Elle soupirait quand il rentrait, à la nuit, si violemment agité qu'elle n'osait l'interroger encore. Il la trouvait prête à faire pour lui des courses lointaines, dans les fermes où l'on devait à Louarn un petit compte arriéré de journées de travail. Elle avait été jusqu'à lui répondre, — car il s'abaissait à l'écouter, maintenant qu'il perdait l'espérance. — des

mots que jamais le maître de Ros Grignon n'eût tolérés autrefois. « Ah! lui avait-elle dit, si j'étais à sa place, à elle, vous n'auriez manqué ni d'argent, ni de nouvelles! » Et il avait laissé accuser sa femme par la servante.

Le samedi, dans la soirée, il devint certain que Donatienne ne secourrait point Ros Grignon. La journée finissait dans l'enchantement des étés bretons, subitement rafraîchis par les brises de mer. Tout le ciel était d'or léger. La forêt remuait toutes ses branches, les baignait dans les vagues de vent tiède qui relevaient les feuilles lasses. Des nuages, comme des couronnes de joie, passaient vite, sans faire d'ombre. Un souffle de vie puissant était sorti de l'abîme, et parcourait la terre. Louarn entra, les poings serrés, résolu à quelque chose de grave, car il avait ses yeux de colère, qu'Annette n'avait pas souvent vus.

Il avait fallu des mois d'inquiétude et trois jours d'agonie pour l'amener à cette extrémité d'interroger la servante et de soumettre l'honneur de Donatienne au jugement d'une femme. Maintenant tout était perdu. Il voulait savoir.

— Viens! dit-il.

Annette Domerc s'était préparée à cette rentrée du maître. Elle avait pris sa robe la plus propre, et sa coiffe de mousseline quadrillée, d'où s'échappaient les mèches jaunes de ses cheveux. Elle s'approcha de Louarn qui s'était assis sur l'escabeau à gauche de la cheminée, à cette même place où, le dernier soir, il avait tenu longtemps Donatienne embrassée. Elle se mit debout près de lui, les mains allongées et jointes sur son tablier. Leurs regards se rencontrèrent, celui de l'homme très rude, celui de la fille de ferme chargé d'une pitié alanguie.

— Rien, dit-il; elle n'a pas répondu : comprends-tu pourquoi? le sais-tu?

— Mon pauvre maître, dit-elle en éludant, tout sera vendu demain!

— Vendu, ça m'est égal, à présent; mais elle, où est-elle? que fait-elle? peut-être que tu l'as appris, toi qui causes!

— L'avis des gens est qu'elle ne reviendra pas, maître Louarn. C'est aussi que vous pourriez trouver quelqu'un pour vous prêter ce qui vous manque. Tout le monde n'a pas le cœur aussi dur que votre femme. J'ai un oncle qui est riche. Ce soir, tout de suite, je lui demanderai l'argent, je reviendrai, vous resterez à Ros Grignon...

Elle déjoignit ses mains, en mit une sur l'épaule du grand Louarn, et ses yeux ajoutèrent le sens vrai à ces mots qu'elle dit en découvrant ses dents :

— Moi aussi, je resterais avec vous...

Il se leva tout d'une pièce. Cette fois il avait compris.

— Ah! fille de rien! dit-il. Je te demande des nouvelles, je donnerais ma vie pour en avoir, et voilà ce que tu trouves à me répondre! Tu ne sais rien, j'en étais sûr! Va-t'en!

Elle s'était jetée en arrière.

— Vraiment, cria-t-elle, en s'éloignant à reculons autour de la table, vraiment, c'est elle qui est une fille de rien! Tout le monde le sait. L'enfant est mort! Elle n'est plus nourrice! Elle a changé de place...

La servante était devenue toute pâle et folle de rage.

— Ah! vous voulez des nouvelles! J'en ai. Elle loge au sixième, avec les valets de chambre et les cochers; elle s'amuse; elle gagne de l'argent pour elle seule...

— Va-t'en! Annette Domerc, va-t'en!

L'homme, exaspéré, s'élança en avant pour la chasser.

Mais, en deux bonds, elle avait sauté dehors. Louarn entendit son éclat de rire aigu :

— Elle ne reviendra jamais! cria-t-elle, jamais, jamais!

Elle défia, une seconde encore, le closier qui ramassait des pierres pour les lui jeter comme à un chien, sauta par-dessus une touffe de genêts, se sauva par le sentier, et disparut au tournant de la route.

Les trois enfans, épeurés, s'étaient groupés dans un angle de la chambre, et pleuraient.

— Tenez-vous tranquilles, vous autres! dit Louarn.

Il rentra précipitamment, détacha du mur le petit cadre en papier imitant l'écaille qui renfermait la photographie de Donatienne, attira la porte, et descendit en courant. Dans la cour de la Hautière, la métairie la plus voisine de Ros Grignon, il aperçut une femme, la sœur de la fermière, qui poussait devant elle une couvée de jeunes poulets.

— Jeanne-Marie, dit-il par-dessus le mur, pour l'amour de Dieu, va garder mes enfans qui sont seuls! Moi, je serai vendu demain, et il faut que je voyage cette nuit...

Pour l'avoir seulement regardé, elle sentit ses yeux pleins de larmes. Elle ne demanda rien, et dit oui. Lui, repartit aussitôt. A quelques mètres de là, il se jeta dans la forêt. Il connaissait les tailles, il se guidait sur les vieux chênes dont la forme lui était familière, et, afin d'aller plus vite, traversait en plein bois. L'ombre tombait du ciel encore doré. Le vent roulait par grandes ondes, présage de pluie prochaine, et s'éloignait ensuite avec un bruit d'océan, seul voyageur avec Louarn dans la forêt déserte.

Le closier avait rabattu son chapeau sur son front, et fonçait droit devant lui.

Son idée, la seule qui lui fût venue en cette heure d'abandon, c'était de courir chez les parens de Donatienne, au Moulin-Haye. Il ne les avait vus qu'une fois depuis ses noces, et jamais, entre eux et lui, l'affection n'avait pu naître. Le père méprisait les terriens. La mère s'était montrée hostile au mariage d'une fille jolie comme Donatienne avec un pauvre comme Louarn. Mais, dans le malheur où Louarn était plongé, les moindres chances de secours prennent des airs de salut. Il n'espérait d'eux ni argent, ni nouvelles récentes. Mais une voix s'élevait dans le cœur du mari délaissé, et lui criait : « Va vers eux! Ils te diront que cette fille a menti. Ils trouveront des explications que les parens trouvent aisément, eux qui ont vu grandir les petits. Va vers eux! » Et Louarn allait. La forêt devenait toute noire. Des nuées énormes couvraient les étoiles à peine nées au-dessus des clairières. Parfois des bandes de corbeaux, surpris dans leur sommeil, s'envolaient et tournaient comme des fumées. Les premières gouttes de pluie semblèrent calmer le vent, mais la nuit s'épaissit encore. Au carrefour du Gourlay, d'où partent plus de dix routes, Louarn se trompa de chemin. Il buttait dans les talus d'ornières, dans les troncs d'arbres couchés au bord des coupes nouvelles. Souvent, dans les mouvemens brusques de la marche, son coude heurtait le petit cadre de papier caché dans la poche de la veste. L'image de Donatienne, telle qu'elle était là, jeune, timide, les yeux brillans et doux sous la coiffe de Bretagne, passait dans l'esprit de Louarn, et, à chaque fois qu'il la revoyait ainsi en pensée, il songeait plus fortement : « Cela ne se peut pas! Eux non plus ne croiront pas le mal qu'on dit de toi, Donatienne. » Alors la fatigue, la boue qui pesait aux semelles de ses bottes, la pluie qui lui cinglait le visage, pour une minute étaient oubliées, puis il recommençait à sentir que ses pieds traînaient et glissaient, que la terre était détrempée, et que l'eau dégouttait de sa veste. Une averse plus violente l'obligea à chercher un abri derrière une souche creuse, à la lisière de la forêt. Il erra, grelottant de froid, dans les landes et les petits champs bordés de haies d'ajoncs, entre Plaintel et Plédran. La première aube le trouva dans un chemin creux, près de la ferme de la Ville-Hervy, complètement égaré. L'homme, voyant que l'on commençait à discerner des formes sur le ciel, tâcha de découvrir un clocher, reconnut celui de Plélan, et, parmi les prés aussi gris que des toiles d'araignée, aperçut bientôt la luisance pâle du petit courant de l'Urne.

Les coqs chantaient lorsqu'il heurta à la porte d'une maison située sur une grève de vieille vase, un peu au-dessous de l'endroit

où l'Urne passait rapide entre deux roches, et rencontrait un lit plus large creusé par les marées. Le père de Donatienne, après quarante ans de navigation, pêchait dans ces remous abondans en mulets et en loubines.

Louarn entendit, à l'intérieur de la maison, une voix qui demandait : « Que voulez-vous à cette heure-ci? » Puis quelqu'un tira la porte, en s'effaçant derrière elle.

— C'est moi, dit le closier.

Personne ne répondit. Dans la chambre très basse et toute noire de fumée, la mère de Donatienne achevait de s'habiller près du lit, au fond, tandis que l'homme, silencieux de nature comme beaucoup de Bretons, s'était rassis devant le feu, pour achever d'appâter ses traînées à anguilles. Louarn s'approcha des brandons de bruyère mouillée qui se consumaient sans flamme. Une peur l'avait saisi, en entrant, d'apprendre le contraire de ce qu'il voulait à toute force qu'on lui dît. Il prit une chaise, et se plaça sous l'auvent, à côté du vieux marin qui baissait en mesure sa tête, poilue comme celle d'un bouc, prenait un ver dans une écuelle pleine de terre, et l'accrochait à l'un des hameçons de la ligne roulée sur ses genoux.

— J'ai marché toute la nuit, fit Louarn. Donnez-moi un morceau de pain.

La femme, achevant de rentrer les bouts de son fichu dans la ceinture de son tablier, apporta une tranche de pain, et considéra, défiante, le closier de Ros Grignon tout courbé vers le feu. Elle était chétive, avec des traits réguliers, et une peau toute flétrie.

— C'est donc pour l'argent que vous êtes venu? demanda-t-elle.

Il répondit très doucement, en prenant le pain, mais sans la regarder :

— Non, je suis tourmenté à cause de Donatienne, qui n'écrit pas.

Espérait-il que l'un des deux parens dirait : « Mais elle nous a écrit, à nous! » il s'arrêta un peu.

— Quand vous l'aviez près de vous, ajouta-t-il, est-ce qu'elle aimait à courir les pardons?

— Oui, elle aimait ça, dit la vieille, et depuis qu'elle est mariée, elle a dû s'en priver, la pauvre.

— Est-ce que vous ne la trouviez pas obéissante à vos paroles?

— Moi, je ne lui en disais guère pour la contrarier. Son père n'était jamais là.

— La croyez-vous capable de tout ce qu'on dit d'elle? Car vous savez ce qu'ils disent de Donatienne?

Louarn, dans le demi-jour qui commençait à éclairer la

chambre, fixait les yeux de la vieille femme, des yeux noirs, qui ressemblaient à ceux de Donatienne quand elle disait non.

Elle répondit, élevant la voix :

— Vous la connaissez mieux que nous, Jean Louarn! Êtes-vous donc venu ici pour nous faire reproche de notre fille?

— Non, dit Louarn, je ne veux point vous offenser.

— Alors, pourquoi parlez-vous d'avant votre mariage?

— Parce que bien des idées viennent quand on est malheureux, mère Le Clech. Mais je ne cherche qu'une chose. Pourquoi m'abandonne-t-elle?

— Si elle avait été heureuse avec vous, Jean Louarn, elle ne l'aurait pas fait!

— Moi qui l'étais tant avec elle! Comment cela se peut-il?

— Si vous l'aviez mieux nourrie!

— Mère Le Clech, j'ai travaillé si dur pour elle que mes mains ne sont qu'une plaie.

— Si vous l'aviez habillée comme au temps de sa jeunesse!

— Je l'ai vêtue comme je pouvais. Je l'ai aimée de toute mon âme.

— Si vous ne lui aviez pas donné trois enfans, vrais fils de misère, que vous ne pouvez pas élever! Croyez-vous qu'elle ait envie de revenir? Elle sait ce qui l'attend.

— Non, elle ne le sait pas! fit Louarn en se levant, et en posant sur la table la tranche de pain qu'il avait à peine mordue. Le pain que vous donnez ici se paie trop cher : je n'en mangerai plus. Je quitterai le pays!

Le vieux Le Clech, qui avait continué d'appâter ses lignes, sans avoir l'air de prêter attention aux paroles échangées près de lui, secoua la tête à ce mot de départ, comme pour dire : « A quoi bon, pour un chagrin de femme, quitter le pays de Bretagne? » Sa femme aussi était devenue toute pâle. Pour tous deux, la douleur qui prenait cette forme violente devenait digne d'une sorte de respect. Ils attendirent les mots de Louarn comme un oracle.

Jean Louarn regarda un moment le coin de la chambre où il se rappelait avoir vu le lit de Donatienne autrefois, quand il arrivait, le dimanche, pour « causer » avec elle. Puis il dit :

— Avant qu'il soit cette heure-ci, demain, je serai parti de Ros Grignon. J'emmènerai Noémi, Lucienne et Johel. Et plus jamais vous ne nous reverrez!

Le rouleau de lignes tomba, et les plombs, rencontrant le sol, rendirent un petit son mort. Il y eut un silence. Tous trois semblaient se pénétrer de ce destin comme d'une chose inéluctable.

Le Clech, qui n'avait point encore parlé, dit seulement, sans changer de place :

— Puisque tu ne reviendras pas, Louarn, tu pouvais au moins manger mon pain. C'était de bon cœur.

— J'aurais même du cidre nouveau, dit la voix calmée de la femme.

Mais Jean Louarn, sans rien répondre, enfonça son chapeau sur sa tête, et prit la porte.

Il laissait là des souvenirs d'amour jeune et partagé, et il ne se retourna pas.

Le vieux qui s'était avancé jusqu'à un pas au delà du seuil, parut songer un peu à des choses profondes. Puis l'éclair de la vie reparut dans ses yeux roux : il venait d'entendre le clapotis de la marée sur les deux rives de l'Urne, et de sentir l'odeur des goémons, que le vent amenait, avec le flux, des grèves du Roselier, d'Yffiniac et des Guettes.

VI

Les cloches sonnaient dans l'air rasséréné, pâli par les pluies récentes. Les gens de Plœuc, massés par groupes autour des portes de l'église, causaient bruyamment au sortir de la grand'messe. Quelques filles de service, attendues par leurs maîtresses, des mères se hâtant pour relever de faction l'homme qui gardait les enfans, se répandaient déjà par les rues et les routes. C'était un bruit de sabots, de portes qui s'ouvraient, de voix traînantes, de rires furtifs, qui se fondaient et s'en allaient avec les volées de cloche. Louarn en eut peur. Il tourna autour des maisons, à l'orient, tout honteux de ses habits tachés de boue, de ses bottes couleur de terre, et de la pauvre mine lamentable qu'il se sentait. En se pressant, il put arriver, sans presque rencontrer personne, jusqu'à l'entrée de la route qui va de Plœuc à Moncontour. Là il monta quatre marches qui coupaient un mur de jardin, longea un bout de charmille, et, sans frapper, pénétra dans la salle à manger de l'abbé Hourtier, un ancien recteur de la côte, taillé comme ces rochers auxquels on trouve des ressemblances d'homme, et retraité en la paroisse de Plœuc. L'abbé venait de chanter la messe, et se reposait, assis sur une chaise de paille, les coudes appuyés sur la table, en face de son couvert préparé pour midi. Le plein jour de la fenêtre eût aveuglé d'autres yeux que les siens, des yeux de pêcheur d'une clarté d'eau de mer, sous des paupières lasses de s'ouvrir. Quand Louarn fut assis près de lui, on eût pu voir que ces deux hommes étaient de même taille, de même race, et presque de même âme.

Ils s'aimaient depuis longtemps, et se saluaient dans les chemins, sans se parler. L'abbé ne fut donc pas surpris que Louarn

vînt lui confier sa peine. Il en avait tant écouté et tant consolé de ces malheurs, — deuils de maris ou de femmes, abandons, morts précoces d'enfans, disparitions d'équipages engloutis avec les navires, ruines de fortunes, ruines d'amitié, ruines d'amour, — qu'il en était resté, au fond de son regard clair, une nuance de compassion qui ne s'effaçait jamais, même devant les heureux. Jean Louarn sentit cette pitié du regard se poser sur lui, comme un baume.

— Jean, dit l'abbé, tu n'as pas besoin de raconter... ça remue le chagrin. Ne raconte rien, va! Je sais tout.

— Moi, je ne sais pas tout, fit le closier, et je suis si malheureux! Je souffre, tenez, comme celui qui est là en croix!

D'un geste de la tête, il montrait le petit crucifix de plâtre, pendu près de la fenêtre, unique ornement de la salle toute blanche et toute nue.

M. Hourtier considéra l'image avec le même air de compassion grandissante, et dit :

— Ce n'est pas tout de lui ressembler par la douleur, mon pauvre Louarn. Lui ressembles-tu par le pardon?

— Je n'ose le dire. Qu'a-t-elle fait pour que je lui pardonne?

— Que faisons-nous, nous-mêmes, mon ami! Rien que d'être faibles et prompts au mal. Ah! les pauvres filles de chez nous qui s'en vont à vingt ans nourrir les enfans des autres! Ce n'est pas pour te faire de la peine que je te parle ainsi, Jean Louarn, mais j'ai toujours pensé qu'il n'y avait point de misère comparable à celle-là. Quand je vois des maisons comme la tienne, où le mari et les enfans sont seuls, en vérité, je te le dis, ma plus grande pitié est pour la femme qui est partie.

— Et nous! dit Louarn.

— Vous autres, vous restez sur la terre de Bretagne, dans des maisons qui vous gardent, et vous avez encore quelqu'un à aimer près de vous. Tu avais Noémi, tu avais Lucienne, tu avais Johel, tu avais tes champs où poussait ton pain. Elle a été séparée de tout, en un moment, et jetée là-bas... Si tu semais une poignée de grains de blé noir dans ta lande, Jean Louarn, leur en voudrais-tu de dépérir? Je suis sûr qu'elle a lutté, ta Donatienne, je suis sûr qu'elle a été entraînée parce qu'elle a manqué de ton appui, et que tout le mal de la vie était nouveau pour elle... Si elle revenait...

Le closier fit un grand effort pour répondre, et deux larmes, les premières, montèrent au bord de ses yeux.

— Non, dit-il, elle ne reviendrait pas pour moi. Je l'ai suppliée. Elle aime mieux me laisser vendre!

— Louarn, dit doucement l'abbé, c'est une mère aussi. Peut-

être qu'un jour... Je lui écrirai... j'essayerai... Je te le promets.

— Dans ma peine, reprit Louarn, il m'est arrivé de penser qu'elle reviendrait à cause d'eux. Elle les a toujours aimés mieux que moi. Seulement nous serons loin.

— Où vas-tu?

L'homme étendit son bras vers la fenêtre.

— En Vendée, monsieur Hourtier. Il paraît qu'il y a du travail pour les pauvres, quand c'est le temps d'arracher les pommes de terre. Je vais en Vendée.

Le geste vague montrait tout l'horizon. Pour Louarn, et pour beaucoup de Bretons comme lui, la Vendée c'était le reste de la France, le pays qui s'ouvre à l'est de la Bretagne.

— On ne saura pas où t'écrire, alors, si elle revient.

Un sourire triste, une sorte d'expression enfantine passa sur le visage douloureux du closier.

— Voilà, justement, fit Louarn. J'ai son portrait, que je n'ai pas voulu leur laisser. Je ne peux pas l'emporter non plus : il se casserait dans la route. J'ai songé que vous le garderiez, vous. Les lettres que vous recevrez d'elle, vous les mettriez derrière, jusqu'à ce que j'écrive. Si elle revient, elle trouvera au moins quelque chose de chez elle encore.

Il s'était approché de la cheminée. Il avait pris dans sa poche le petit cadre couleur d'écaille, et posé debout, sur la tablette, la photographie de sa femme au lendemain des noces.

Sa rude main, couturée de cicatrices, essaya de se glisser dans l'angle que le petit cadre formait avec le mur.

— C'est là que vous les mettrez, dit-il, derrière l'image.

L'abbé Hourtier était debout, aussi grand que Louarn et plus large d'épaules. Ces deux géans, durs à la peine, attendris l'un par l'autre, s'embrassèrent un moment, comme s'ils luttaient.

— Je te promets tout, dit gravement l'abbé.

Beaucoup de choses qu'ils n'avaient point dites avaient dû être comprises et convenues d'âme à âme. Ils n'échangèrent plus une parole, et se quittèrent dans le jardin, aussi impassibles de visage que s'ils eussent été deux passans de la vie, sans souvenirs et sans lien.

VII

Le lendemain, dans le rayonnement pâle de l'aube, à l'heure où les premiers volets s'ouvrent au pépiement des moineaux, un homme traversait Plœuc pour prendre la route de Moncontour. C'était Louarn, dont les meubles avaient été vendus la veille. Il était parti de Ros Grignon avant même d'avoir pu regarder une

dernière fois ses pommiers, sa lande et la forêt. Il emportait avec lui tout ce qui lui restait au monde. Noémi marchait à sa gauche avec un menu paquet noué au coude. Lui, tirait une petite charrette de bois où étaient couchés, face à face, et endormis tous deux, Lucienne et Johel. Entre eux, était posé un panier noir qui avait appartenu à Donatienne. Par derrière, le manche d'une pelle dépassait le dossier de la voiture, et tressautait à tous les heurts du chemin.

Beaucoup des habitans du bourg n'étaient par encore éveillés. Ceux qui se penchaient au-dessus des demi-portes basses ne riaient plus, et se taisaient, parce que le malheur accompagnait et grandissait le pauvre closier.

Louarn ne se cachait plus. Il commençait à suivre la route inconnue, sans but, sans retour probable. Il devenait l'errant à qui personne ne s'attache, et pour qui personne ne répond. Mais la pitié des anciens témoins lui était maintenant acquise.

Quand il eut dépassé l'angle de la place où se trouvait la boulangerie, une femme sortit de la boutique, une femme toute jeune, qui s'approcha de la charrette sans rien dire, et posa un gros pain entre les deux enfans. Louarn sentit peut-être qu'il en avait un peu plus lourd à tirer, mais il ne se retourna pas.

A cent mètres de là, sur le chemin qui sortait de Plœuc, une autre personne encore attendait le passage de Louarn. Celui-ci longea le mur du jardin, sans lever les yeux. Tant que l'on put entendre le pas régulier de l'homme et le grincement des roues de bois, la grande ombre qui se dessinait entre les murs de la charmille demeura immobile. Mais lorsque le groupe des voyageurs, diminué par la distance et à demi caché par les haies, fut tout près de disparaître, l'abbé Hourtier, songeant aux inconnus qui avaient perdu Donatienne, au monde lointain de petits ou de grands qui avaient fait le malheur de Louarn, leva le poing, comme pour maudire, vers le soleil qui rougeoyait dans les basses branches de ses lilas... puis il se souvint de ce qu'il avait dit la veille, et le geste de son bras s'acheva en une bénédiction pour ceux qui s'en allaient.

L'homme s'était effacé derrière les arbres. La joie des matins purs chantait sur le pays de Plœuc. La Bretagne n'avait qu'un pauvre de moins.

A présent, c'est un sans-travail. J'ai dit comment le malheur lui vint. Si vous le rencontrez, ayez pitié!

René Bazin.

LE RÈGNE DE L'ARGENT

III [1]

LE CAPITALISME ET LA FÉODALITÉ INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE

Nous vivons, je le veux bien, sous le règne de l'argent. A vrai dire, ce n'est pas là, nous l'avons montré, une royauté nouvelle. Ce qui est relativement nouveau et reste un des traits de nos sociétés modernes, c'est la prédominance, chez les peuples contemporains, de la richesse mobilière ou, comme disent certains, du « capitalisme ». La richesse a pris d'autres formes; elle est devenue moins compacte, moins lourde, moins massive qu'autrefois; elle ne tient plus au sol et ne fait plus corps avec lui. Elle s'est en quelque sorte liquéfiée; elle est devenue fluide, et elle coule, elle circule à travers le monde, avec une mobilité et un bouillonnement inconnus des âges antérieurs. C'est là, nous l'avons déjà remarqué, un phénomène de grande conséquence. Ce changement de nature de la richesse, dû à la fois aux découvertes scientifiques et au caractère industriel de nos sociétés, a, dans toute l'Europe, amené un déplacement de la fortune. Alors que, autrefois, la fortune demeurait, le plus souvent, aux mains des propriétaires fonciers, représentés, d'habitude, par la noblesse territoriale, il s'est formé une classe riche nouvelle, plus opulente, qui est en train de supplanter les aristocraties

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 15 avril.

anciennes, et qui excite, en même temps, contre elle, les rancunes aristocratiques et les haines populaires. C'est ce qu'on appelle, vulgairement, d'un nom qui a fait fortune, la féodalité financière et industrielle. Cette féodalité nouvelle, grandie sur les ruines de l'autre, elle n'a point su, nous dit-on, se justifier par ses services, et elle menace le monde moderne d'un servage autrement lourd que celui de la glèbe seigneuriale.

I

Que, dans les sociétés modernes, la richesse mobilière tende à prédominer sur la richesse foncière, et que cette sorte de révolution économique ait des conséquences sociales multiples, personne ne le voudra contester. Dans la plupart des pays de l'Europe continentale, le capital foncier reste encore égal ou supérieur au capital mobilier; mais, presque partout, la valeur de la terre demeure stationnaire ou décroît; ou, si elle augmente encore, elle augmente moins vite que le capital mobilier. Au XVIIIe siècle, la terre était encore, partout, en Angleterre même, la source principale de la richesse; au XIXe siècle, la valeur de la terre et celle des capitaux se balancent dans maintes régions de l'Occident; au XXe siècle, la proportion sera renversée, au détriment de la terre, dans tous les pays riches. Déjà, dans la Grande-Bretagne, le sol en culture ne représente plus que la sixième ou la septième partie de la fortune nationale; les maisons, la propriété bâtie, l'emportent sur elle. En France, la richesse nationale est estimée, par les statisticiens, à environ 200 milliards; sur ce chiffre, les terres figurent en gros pour 80 milliards, les constructions pour 40, les valeurs mobilières pour 80 milliards (1). Les pays relativement pauvres, — l'Italie, l'Espagne, la Hongrie, la Russie, — restent déjà les seuls où la terre et l'agriculture continuent à former la richesse principale. Partout cependant, en Amérique, comme en Europe, dans tous les États du moins qui ne sont pas écrasés par des charges fiscales excessives, la fortune mobilière va sans cesse grossissant, grâce à la fécondité des capitaux, qui tendent indéfiniment à en produire d'autres, par le travail, par l'esprit d'entreprise, par l'épargne.

Comparée à la richesse foncière, la richesse mobilière présente

(1) Voyez, par exemple, M. de Foville : *la France économique*, p. 519. Je crains que ces chiffres ne soient plutôt trop élevés, notamment pour les terres, dont le revenu n'a cessé de diminuer. Cf. les hypothèses de M. Levasseur sur l'évaluation de la fortune de la France (IIIe volume de la *Population Française*), reproduites par M. A. Raffalovich : *Le marché financier en 1893-1894*, appendice XI.

plusieurs traits qui la distinguent en bien ou en mal; notons les plus saillans. En premier lieu, et par définition, la richesse mobilière est plus mobile; elle se fait et se défait plus vite; elle change plus souvent de mains, comme elle change d'aspect et de composition; elle est sans cesse en transformation; elle se réduit comme elle s'enfle, et s'affaisse comme elle s'élève. Pareille à la mer, elle a son flux et son reflux, ses accalmies et ses tempêtes; elle monte et elle baisse sans repos, avec les variations incessantes des prix et les crises périodiques de l'industrie et du commerce. Par là même, elle ouvre à l'intelligence, à l'esprit d'initiative et à l'esprit d'aventure, aux bonnes et aux mauvaises passions, un champ que ne leur offrait point la richesse foncière, de sa nature pesante et stable, comme le sol sur lequel elle repose. La richesse mobilière vit de mouvement; elle provoque l'imagination, elle stimule l'invention et fait sans cesse appel au calcul. Elle est, en grande partie, œuvre de l'esprit; elle met davantage en jeu les facultés intellectuelles; elle invite à la spéculation et provient souvent de la spéculation, autant que du travail et de l'épargne.

Ce n'est pas à dire, comme le prétendent les socialistes, que la fortune mobilière soit toujours viciée dans son principe. Rien de plus faux : elle n'est pas, nécessairement, le produit du vol ou du jeu. Il n'est pas vrai qu'elle sorte uniquement du monopole, de l'accaparement ou de la spéculation; et la spéculation même peut être souvent utile et légitime. Nous avons quelque honte à rappeler des vérités aussi simples; mais il y a, en ces matières, jusque dans les classes qui se disent éclairées, tant de préjugés et de sophismes que nous y serons souvent contraints. Loin de toujours provenir de sources illicites, la richesse mobilière a cet avantage sur la propriété foncière d'être, plus manifestement, le produit de l'intelligence et de l'activité humaine. Elle est souvent, à la lettre, une création du génie de l'homme. On ne saurait lui faire l'objection adressée tant de fois, dès avant Henry George, à la propriété foncière, que l'individu n'a pas le droit de s'approprier les forces de la nature, partant les forces du sol. A cet avantage théorique s'ajoutent des avantages pratiques de grande conséquence. A l'inverse de la fortune territoriale qui ne peut s'étendre, ni se fractionner au delà de certaines limites, la fortune mobilière est extensible, comme elle est divisible, à l'infini; si bien que, jusque dans les pays les plus peuplés, on peut la dire accessible à tous.

Laissons les socialistes répéter, sur la foi de Marx-Mordecai, le juif allemand, que le capital mobilier est le fruit d'un prélèvement dissimulé sur le travail d'autrui; ce n'est pas ici le lieu de discuter cette thèse, tant de fois réfutée par de plus compétens

que nous (1). Si l'on s'en tient aux faits, l'on voit que, au lieu d'appauvrir les travailleurs, la formation du capital tend partout à relever le prix du travail et le bien-être des travailleurs. Au rebours des théories de Karl Marx et de ce bon Tolstoï, les pays où le capital mobilier est le plus abondant, les pays où le capital grossit le plus vite, sont justement ceux où le travail manuel est le mieux rémunéré, où l'ouvrier est le mieux logé, le mieux nourri, le mieux vêtu, tout en fournissant le moins d'heures de travail. Au lieu d'empirer la situation des prolétaires, — comme ils aiment à se nommer pour protester contre l'ordre social dont ils se croient les victimes, — le capital améliore progressivement la situation matérielle de l'ouvrier, en rehaussant le taux des salaires. Que si l'on étudie l'histoire économique des cent dernières années, on découvre que les classes qui ont le plus bénéficié de la multiplication des capitaux sont celles qui se prétendent spoliées par le capital. En dépit des sophismes dont se repaît leur ignorance, elles le sentent elles-mêmes d'instinct; c'est pour cela que les ouvriers affluent dans les pays à capitaux accumulés, délaissant les régions pauvres pour les pays riches, parce qu'ils savent que leurs bras y seront mieux rétribués. Nous ne saurions donc, comme le font, à la suite des socialistes, certains mystiques plus zélés qu'éclairés, condamner *a priori*, au nom de la morale et de la justice, le « capitalisme » et la richesse mobilière. Affirmer que le capital appauvrit les classes ouvrières, c'est encourir le démenti des faits, et mieux vaut ne pas se brouiller avec les faits.

Il n'est pas besoin de longs voyages pour s'apercevoir que l'ouvrier est plus pauvre dans les pays pauvres que dans les pays riches. Qui en doute n'a qu'à visiter les solfatares de Sicile ou les distilleries de Russie. Si, à tout prendre, depuis un siècle, depuis un tiers de siècle surtout, nous sommes témoins d'un exhaussement régulier de la condition des masses, nous le devons, avant tout, à la multiplication des capitaux (2).

Le capital est partout le pourvoyeur du travail. Selon le mot d'un savant catholique (3), l'accroissement de la fortune des

(1) Voyez, par exemple, l'ouvrage de mon frère Paul Leroy-Beaulieu : *le Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme.*

(2) Voyez, entre autres, M. Robert Giffen : *The Growth of capital*, 1890, et M. Leone Levi : *Wages and earnings of the working classes.* Ces savans ont montré que, en Angleterre, le revenu moyen des familles ouvrières, de 1857 à 1884, avait augmenté de 30 p. 100, et que cet excédent de revenu était loin d'avoir été absorbé par la hausse des prix, beaucoup d'objets de consommation ayant au contraire diminué. La même observation pourrait, au moins partiellement, s'appliquer à la France.

(3) M. Claudio Jannet, *le Capital, la Spéculation et la Finance au XIXe siècle*, p. 19.

classes hautes et moyennes, loin d'avoir déprimé la condition du peuple, est la cause directe, la cause mécanique de l'amélioration du sort des classes populaires. Encore une fois, nous sommes honteux d'insister sur des faits aussi patens; mais nous y sommes condamné par les préjugés d'une partie du public. Les détracteurs du « capitalisme » ont beau dire, le capital n'est pas toujours un ogre affamé qui dévore tous les petits à sa portée; il les nourrit de sa substance, plutôt qu'il ne s'engraisse de la leur. Ce n'est pas un arbre qui absorbe tous les sucs de la terre, épuise le sol et ne laisse rien pousser à son ombre. Au lieu de faire partout la pauvreté autour de lui, il tend plutôt à faire le bien-être, si l'on n'ose dire encore la richesse. Qui veut s'en rendre compte n'a qu'à comparer l'ouvrier italien, l'ouvrier espagnol, l'ouvrier russe, à l'ouvrier parisien, à l'ouvrier anglais, à l'ouvrier américain.

Autre vérité, trop ignorée d'en bas et trop oubliée d'en haut, vérité essentielle qu'il importe d'avoir sans cesse présente : le pouvoir de l'argent, avec la valeur du capital, décroît, à mesure que croît l'argent et que grandit la richesse. Tout au rebours, la valeur du travail va sans cesse en augmentant, à mesure que la richesse augmente. L'accroissement continu de la richesse tourne en quelque sorte contre les riches; il se fait aux dépens du capital acquis, aux dépens des fortunes transmises en héritage, au profit du travail et de la main-d'œuvre. Le capital mobilier, en s'accumulant, tend lui-même à déprimer sa propre valeur: plus il grandit, plus son rendement baisse; les capitaux nouveaux viennent diminuer le rapport des capitaux anciens. C'est là une des causes de la baisse du taux de l'intérêt; la multiplication des richesses tend à réduire l'intérêt de l'argent, partant les revenus des riches. Si ce phénomène semble récent, nous en apercevons les effets partout autour de nous. L'indolent égoïsme du rentier ne gémit pas à tort : il devient, chaque jour, plus malaisé de vivre de ses rentes. Rentiers et capitalistes voient leurs revenus fléchir; la richesse publique en croissant diminue le rendement des fortunes individuelles. Voilà encore un point par où les nouvelles fortunes mobilières et les anciennes fortunes territoriales diffèrent grandement. Avec la fortune mobilière, rien de semblable à la hausse continue de la rente de la terre, par le seul fait de l'accroissement de la population, telle que Ricardo avait osé l'ériger en loi, — avant que la vapeur et les importations des pays exotiques ne vinssent lui donner un démenti ruineux pour la propriété foncière. Ici, aucun doute : le rendement des biens mobiliers tend à décroître, à chaque génération, par suite de l'abaissement du taux de l'intérêt et de l'avilissement de l'argent. On compare sou-

vent la fortune mobilière à une boule de neige qui va sans cesse grossissant: soit, si elle ne se repose point, si elle est laborieusement entretenue par l'épargne ou accrue par le travail. Sinon, c'est une boule de neige qui, au lieu de grossir, fond petit à petit au soleil, dès qu'elle reste inactive.

Pour grande que semble une fortune financière ou industrielle, fût-ce celle des Vanderbilt ou des Rothschild, une famille ne peut vivre indéfiniment dessus, sans déchoir rapidement. Avec la richesse mobilière, les lois économiques justifient bien vite la loi morale du travail. Si opulens qu'aient été vos aïeux, il ne suffit pas, pour que vous demeuriez riche, que vos pères vous aient laissé leurs richesses (1). S'ils négligent de renouveler leur fortune par l'économie ou par l'intelligence, c'est-à-dire par l'effort personnel, les petits-fils des rois de l'or sont condamnés à voir leur situation s'amoindrir à chaque génération. En ce sens, la loi a beau garantir aux fils l'héritage paternel, la richesse ne se transmet pas longtemps. La nouvelle aristocratie d'argent, ce que vous appelez la nouvelle féodalité, est vouée à une décadence rapide, à moins qu'elle n'ait l'énergie de relever sans cesse le niveau toujours baissant de sa fortune. Le capitaliste, à l'inverse de ce qu'on attribuait jadis au propriétaire foncier, ne possède point de monopole qui lui assure à jamais les jouissances de la richesse. Le capital, l'odieux capital, loin d'engraisser naturellement sans rien faire, ou de garder son embonpoint dans le repos, le capital maigrit avec l'âge, perdant de son poids petit à petit, s'amincissant d'année en année, partout où il vit sur lui-même, sans se refaire par le travail ou par l'esprit d'entreprise. Dans la société capitaliste, l'oisiveté des pères est vite expiée par les enfans, car nulle famille ne peut vivre longtemps dans l'opulence, sur un même capital, si grand soit-il.

A quoi bon nous attarder à ces considérations générales? Pour tout esprit libre, aucun doute : la fortune mobilière, la grande parvenue des temps modernes, n'est ni moins légitime dans son principe, ni plus nuisible dans ses effets que la noble douairière évincée par elle, l'aristocratique reine des sociétés d'autrefois, la richesse territoriale. Loin de là, on pourrait dire que la richesse mobilière favorise davantage le progrès dans toutes les classes, parce qu'elle est plus accessible à tous, aux citadins comme aux ruraux. C'est, par excellence, la forme de la richesse dans la démocratie; elle en sort et elle y mène. Elle a

(1) Le vicomte d'Avenel a mis cette vérité en relief pour le passé : *la Fortune mobilière dans l'histoire, le Pouvoir de l'argent* (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1892).

peine à se constituer en aristocratie durable, à se cristalliser en caste héréditaire, assise sur une base solide. Elle est, pour cela trop changeante, trop fluide. Elle n'offre pas, comme la terre, de support stable, de roc élevé sur lequel bâtir un massif donjon qui défie les siècles. C'est comme une glaise glissante sur laquelle il est malaisé de rien édifier de permanent. — Deux choses, en outre, caractérisent la richesse mobilière et lui donnent sur la propriété foncière un double avantage : son extensibilité et sa divisibilité. Elle est extensible, et elle est divisible, à l'infini, — si bien que, avec les progrès de la civilisation et de la richesse, chaque famille peut espérer en avoir sa part, et une part croissante. A l'inverse de la propriété territoriale, on peut la fractionner, la hacher en parcelles infimes (ce que font les sociétés par actions) sans en entraver la productivité.

Ici l'on nous arrête. — Assez raisonner! nous crient socialistes et « sociologues » de gauche et de droite. Tout cela peut être vrai en théorie; tout cela même peut sembler vrai en fait, si l'on envisage le cours de l'histoire; mais ce qui nous touche, c'est ce qui se passe sous nos yeux, ce dont nous sommes témoins, chaque jour, autour de nous, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Europe, en Amérique. Or, que voyons-nous, depuis cinquante ans, depuis vingt-cinq ans surtout? Contrairement aux prédictions des économistes, le capital, au lieu de se répandre en tous sens, tend, presque partout, à s'agglomérer en un nombre de mains de plus en plus restreint. Au lieu de la diffusion de la richesse annoncée par la théorie, nous assistons à une concentration croissante de la richesse. Et ainsi surgit de nos démocraties, vainement émancipées des privilèges féodaux, une féodalité nouvelle, non moins puissante que l'ancienne et peut-être plus oppressive, parce que, à l'inverse des seigneurs du passé et des chevaliers bardés de fer, les seigneurs de l'usine et les hauts barons de la finance ne connaissent d'autre loi que l'amour du lucre, ne songeant qu'à exploiter les serfs de la fabrique et à rançonner le bourgeois des villes ou le manant des campagnes. A l'opposé de la féodalité issue de l'épée, cette féodalité du comptoir ou de la Bourse n'achète la jouissance de ses richesses d'aucun service social; elle s'arroge des droits, sans se reconnaître de devoirs. Mieux valait encore l'aristocratie territoriale. Car la fortune mobilière, au regard de la fortune territoriale, a ce désavantage, pour la société, qu'en volatilisant la richesse, en la rendant en quelque sorte immatérielle, elle l'affranchit, vis-à-vis du peuple et vis-à-vis de la patrie, des charges qui lui incombaient, aux époques où la richesse faisait corps avec le sol. Le joug de la

féodalité d'argent est d'autant plus dur qu'elle est souvent impersonnelle, anonyme, partant insensible; qu'elle ne connaît pas ceux qu'elle écrase, n'ayant ni yeux pour les voir, ni oreilles pour les entendre, sourde aux gémissemens qu'elle provoque et aveugle aux pleurs qu'elle fait couler. Aussi ne vous étonnez point si cette féodalité mercantile est devenue plus odieuse aux peuples qu'aucune aristocratie du vieux temps. Elle a soulevé une aversion universelle; toutes les classes lui sont presque également hostiles. Elle a, contre elle, et les haines accumulées des masses populaires qu'elle asservit, et la jalousie passionnée des noblesses anciennes dont elle usurpe la place, et les justes rancunes de la petite et moyenne bourgeoisie qu'elle est en train de dépouiller.

Et ce n'est pas tout! A en croire certains, cette féodalité de l'argent a une autre ressemblance avec la féodalité de l'épée, et une autre infériorité vis-à-vis des barons du moyen âge. On sait que, à la veille de la Révolution, beaucoup de Français du tiers et de la noblesse se représentaient la féodalité comme une institution d'origine étrangère, importée des forêts de la Germanie par les invasions teutoniques. Ainsi, aujourd'hui, parmi ceux qui dénoncent le plus bruyamment la féodalité nouvelle, beaucoup nous la dépeignent comme une institution étrangère à notre sol et antipathique à notre race, comme le produit exotique d'une autre invasion, d'une conquête sournoise qui s'effectue, clandestinement, sous nos yeux d'aveugles. A les entendre, comme la féodalité médiévale était d'essence germanique, la féodalité moderne est d'essence sémitique. La Révolution n'aurait affranchi le sol gaulois du joug de la première que pour le laisser tomber sous la domination de la seconde. Nous n'aurions fait que changer de servitude, et l'esclavage présent serait pire que l'ancien. Car, en dépit de ses origines, la féodalité germanique avait réussi à se nationaliser parmi nous; elle avait pris racine dans la terre des Gaules; elle était devenue française et patriote, tandis que la féodalité sémitique nous demeure étrangère, par l'esprit, comme par le sang et par les intérêts. Elle n'est point nationale et ne saurait le devenir; elle a des suçoirs pour pomper tous les sucs du sol, mais pas de racines pour s'y implanter. En dépit du mince vernis dont elle se recouvre, elle n'a point de patrie, elle ne se naturalise point: elle est cosmopolite; et, par là, elle reste aussi inférieure à la féodalité guerrière, au point de vue national qu'au point de vue social. Elle est non moins nuisible à l'État qu'au peuple; et tant qu'elle sera debout, ni l'État ne saurait reprendre son indépendance, ni le peuple recouvrer sa liberté. — Voilà bien des griefs, et je

ne sais s'il nous sera possible de les examiner tous aujourd'hui. Voyons, d'abord, ce que vaut ce rapprochement entre le présent et le passé, entre notre régime industriel et le régime féodal.

II

Elle est déjà ancienne, cette expression de féodalité financière et industrielle. Qu'elle nous vienne de Saint-Simon ou de Proudhon, elle est, à tout le moins, vieille d'un demi-siècle. Il est vrai qu'elle a fait du chemin depuis que Proudhon l'a lancée dans le monde, comme une de ces formules tapageuses dont cet assembleur de paradoxes se plaisait à scandaliser les oreilles bourgeoises (1). Pour être devenue courante, la formule proudhonienne en est-elle plus juste? Les nations modernes ont-elles, déjà, vraiment, enfanté une féodalité nouvelle? ou n'est-ce là qu'une vague et vide métaphore? Oui et non, selon les points de vue. Il est permis de découvrir des ressemblances plus ou moins ingénieuses entre la grande industrie moderne ou la haute banque contemporaine et la féodalité ancienne. Je n'oserais dire que ce soit là pur jeu d'esprit; encore, l'industrie se prête-t-elle plus à pareil rapprochement que la finance. Des mines, des filatures, des hauts fourneaux, qui comptent des centaines et des milliers d'ouvriers, forment, si l'on veut, une sorte de fief bourgeois, — à la condition, bien entendu, de ne pas trop presser le sens des termes. Prétend-on retrouver, dans la société contemporaine, l'équivalent des comtés, des duchés d'autrefois, ce ne peut être ailleurs. Les chefs d'industrie, les grands manufacturiers ont beaucoup plus de ressemblance avec les barons du moyen âge que les gentilshommes de vieille race qui n'ont gardé, de leurs ancêtres plus ou moins authentiques, que des titres vides, vains souvenirs de choses mortes. Si quelque chose, dans notre société, correspond aux seigneurs, aux *Herren*, aux *Ricos Hombres* des époques féodales, c'est assurément le grand fabricant, le manufacturier qui, dans l'enceinte de ses usines, exerce sur des centaines d'hommes un pouvoir réel. Ils ont beau, ces grands industriels aux noms roturiers, ne pas avoir toujours conscience de leur rôle historique (Saint-Simon et les saint-simoniens avaient en vain essayé de la leur donner), ils sont, à bien prendre, la vraie noblesse,

(1) Voyez notamment la préface de la 3e édition du *Manuel du spéculateur à la Bourse* (décembre 1856). Proudhon y signalait la naissance d'une féodalité industrielle, sortie de « l'anarchie industrielle » et devant aboutir à une concentration plus puissante, à ce qu'il appelait « l'empire industriel », en attendant « la république industrielle ».

l'aristocratie effective de la société moderne ; les autres, les héritiers ou les usurpateurs des écus armoriés, ne sont guère que le décor frivole de la vie mondaine et les ombres élégantes d'un passé évanoui.

Mais est-il vraiment sorti de la société nouvelle, avec une nouvelle aristocratie, une nouvelle féodalité ? Qu'on s'en attriste ou qu'on s'en réjouisse, cela est douteux pour qui n'est pas la dupe de vagues analogies. Rien, à tout prendre, — et, si nous étions sages, peut-être l'aurions-nous à regret, — rien de moins féodal que notre société moderne. Je ne vois pas que la France contemporaine ressemble à un donjon baronial ou à un manoir seigneurial, dans lequel la démocratie ait fait irruption sans pouvoir l'aménager à son usage. Entre notre société et la féodalité historique, j'aperçois, d'abord, une première et grave différence qui touche toute la vie politique et, par elle, toute la vie sociale. Sous le régime féodal, l'autorité et la propriété étaient, d'habitude, confondues ; la souveraineté était liée à la possession de la terre. C'était là un des caractères essentiels de la féodalité ; or, rien de pareil dans notre société. Le pouvoir ne suit point la fortune mobilière, comme il suivait autrefois la propriété foncière ; le droit de commander n'appartient pas, *de jure*, à l'argent et à la grosse maison bourgeoise, comme il appartenait autrefois à la terre et au château. A cet égard, loin de rappeler la féodalité, notre société en est tout l'opposé. La propriété, la richesse, comme telle, n'a aucun privilège dans l'État. Les droits et facultés que la France du moyen âge attribuait au seigneur féodal, que l'Angleterre du XVIIIe siècle concédait au lord ou au *squire*, la France contemporaine ne les accorde point au gros industriel ou au gros commerçant. Le millionnaire n'a nulle part, chez nous, le droit de haute et basse justice ; il n'est ni administrateur, ni juge de droit comme l'était, naguère encore, dans sa paroisse ou son comté, le squire anglais. En ce sens, il s'en faut que nous soyons sous le règne de l'argent. En ce sens, la richesse n'est plus qu'une reine détrônée ; et jamais l'argent n'a été moins souverain. Quand nous disons qu'il règne sur nous, c'est au moral surtout, c'est sur nos cœurs et sur nos âmes. En droit, il n'a aucun pouvoir dans l'État ; il n'exerce sur lui qu'une influence indirecte, par séduction ou par corruption. Le souverain, c'est le nombre, le suffrage universel, c'est-à-dire la foule, ceux qu'on assimile, gratuitement, aux vilains ou aux serfs des temps féodaux.

Le suffrage universel, l'omnipotence du nombre, deux choses qu'il n'est point permis d'oublier quand on parle de la féodalité industrielle, ou du règne de l'argent. Ne dites point : Ceci tuera

cela ; il faudrait plutôt dire l'inverse. Le suffrage universel est la négation du système féodal, et de toute oligarchie. La France, l'Angleterre surtout, ont connu un régime sous lequel l'aristocratie d'argent, grâce au cens électoral, était maîtresse du parlement et du gouvernement. Que ces temps sont déjà loin ! Toute trace de ce régime d'oligarchie bourgeoise a disparu de la France. Nous sommes en train de lui en substituer un autre tout contraire. On pourrait dire que tout l'effort de notre démocratie, au XIXe siècle, a été d'opérer un divorce légal entre la propriété et l'autorité, entre la fortune et le pouvoir. Le divorce a été prononcé ; elles ne sont pas rares, déjà, les localités où l'argent est d'un côté, et le pouvoir de l'autre. Dans les centres industriels qu'on nous dépeint comme leurs fiefs, les chefs d'industrie n'arrivent pas toujours à se faire nommer conseillers municipaux. Les temps approchent où les dépenses et les impôts de l'État et des communes seront, d'habitude, votés par ceux qui ne les payent point. A aucune époque, sous aucun régime, la fortune n'a eu moins de droits, et moins de garanties. Ses ennemis s'en réjouissent et la regardent, déjà, comme une proie sans défense qu'ils s'apprêtent à dévorer.

Les riches, dira-t-on, possèdent des moyens d'influence indirects. Par leur fortune et par la clientèle groupée autour d'eux, ils conservent, malgré tout, dans la commune ou dans l'État, un ascendant supérieur à leur nombre. Les lois ont beau l'avoir dépouillé de tout privilège, il n'est pas toujours vrai que le vote du riche ne pèse point davantage que celui du pauvre. Le grand propriétaire, le grand industriel entraînent, après eux, de nombreux suffrages dont ils disposent presque à leur gré. — Je voudrais, pour la France, que cela fût encore une vérité ; mais, en bien des contrées, dans les centres industriels notamment, cela est déjà de l'histoire ancienne. Ils se font rares les patrons qui mènent leurs ouvriers au scrutin, comme les patriciens romains conduisaient au forum leurs cliens. En mainte région, les ouvriers votent, ostensiblement, contre leurs patrons. Le patron est, pour eux, l'ennemi ; et ils le lui montrent à coups de bulletins. Nous touchons, ici, à une autre différence entre notre société et la société féodale, et ici encore, au lieu d'une ressemblance, nous ne trouvons entre elles qu'un contraste.

La féodalité était, essentiellement, une hiérarchie sociale. Or, peut-on dire que nous possédions, aujourd'hui, une hiérarchie sociale, sanctionnée par les lois, ou consacrée par les mœurs ? Non, sans doute ; cela manque manifestement à notre société ; et certains lui en ont fait un reproche. A l'inverse de l'épée et de la propriété territoriale, l'industrie, la finance, le commerce, les

grandes puissances du monde contemporain, n'ont pas su fonder une hiérarchie des classes, une hiérarchie du travail, avec une gradation des rangs et des droits. Ce qu'ils n'ont pu faire jusqu'ici, je doute qu'ils y parviennent jamais. C'est là, aux yeux de beaucoup, la grande infériorité de notre état social ; c'est parce que la société nouvelle n'a pas su se solidifier, se cristalliser en classes, en rangs, en états échelonnés, qu'elle est si agitée, si divisée, si instable, si précaire. La grande industrie avait-elle en elle-même les élémens d'une classification sociale, à cadres stables, elle n'a pas réussi à les coordonner ; elle est restée à l'état fluide. Par là, et c'est le point capital, au lieu de reproduire la féodalité, elle est en opposition avec la féodalité. Ce qui nous fait précisément défaut, pourraient dire les admirateurs du passé, c'est une féodalité industrielle, c'est-à-dire une organisation sociale ; et c'est parce que nous n'en possédons point, que nos sociétés modernes, à peine vieilles d'un siècle, restent exposées à toutes les convulsions et les révolutions. Ainsi la mer agitée par tous les vents.

Quant à ceux qui dénoncent, avec le plus de passion, la mercantile féodalité industrielle, ils oublient, s'ils l'ont jamais su, ce qu'était la féodalité aux époques de sa force. Ils ne voient dans le grand nom dont ils affublent l'égoïste aristocratie d'argent qu'un sobriquet injurieux, fait pour soulever, contre les seigneurs de l'usine ou contre les princes de la finance, les haineuses révoltes des masses. On sait si peu, chez nous, ce qu'était le régime féodal ; l'enseignement, tel qu'il est donné aux enfans du peuple, est plus propre à en obscurcir la notion qu'à l'éclairer. Autrement, nous sentirions qu'en les assimilant aux seigneurs féodaux, nous faisons, aux rois du commerce et de l'industrie, beaucoup plus d'honneur qu'ils n'en méritent. Car la féodalité fut, en son temps, une chose grande et noble, à laquelle, malgré tous leurs services, ni la grande industrie ni la haute finance ne sont dignes d'être comparées. Elles n'ont, pour cela, d'habitude, ni assez d'ampleur, ni assez de stabilité, ni assez de générosité d'âme, ni assez de hauteur de vues et de noblesse de cœur. Elles n'ont surtout pas assez conscience de leur fonction ; elles n'ont pas assez le sentiment de leur responsabilité. Elles commencent à peine à se douter qu'elles peuvent avoir une mission sociale. Prenez la féodalité chrétienne, au contraire, à l'époque de Philippe-Auguste ou de saint Louis, quand elle était encore digne de son rôle, — et non pas la noblesse enrubannée et pensionnée de l'ancien régime, pourvue de privilèges que ne justifiaient plus ses services et devenue une sorte de parasite de cour. Qu'est-ce que la féodalité ? une hiérarchie, avons-nous dit ; non pas seulement une hiérarchie des rangs, une

échelle des classes et conditions, mais une hiérarchie des droits et des devoirs, une échelle graduée de patrons et de cliens, le long de laquelle, du haut en bas de la société, du roi au serf, le seigneur doit aide et protection à son vassal, et le vassal, en retour, aide et fidélité à son suzerain. Ce n'est point là, me semble-t-il, le spectacle que nous offrent l'industrie et la finance contemporaines. Où voyons-nous, dans nos usines, cet échange affectueux de mutuels services, cette gradation et cette réciprocité des droits et des devoirs, entre les chefs et les subordonnés? Où se retrouvent, hélas! dans nos mines ou dans nos manufactures, la foi et le loyal hommage sur lesquels a reposé, durant des siècles, toute l'Europe féodale? Et qui oserait dire que les sentimens des ouvriers ou des contremaîtres envers leurs patrons soient ceux de fidèles vassaux envers leur suzerain? Ce qui manque entre eux, c'est ce qui faisait la force de la féodalité, un lien moral.

Supposez un instant, comme l'imaginait un jour M. Émile Montégut, que la grande industrie, avec la vapeur et les machines, est née au moyen âge. Les rapports du maître et de l'ouvrier eussent été fort différens. C'est alors que le monde eût vu une féodalité industrielle. « Il y aurait eu un chapelain dans les manufactures. Maîtres et ouvriers se fussent agenouillés au pied des mêmes autels. Sous cette influence morale, une hiérarchie du travail se fût organisée, des droits et des devoirs mutuels seraient nés. En retour de l'obéissance et du travail de son serviteur, le maître aurait étendu sur lui sa protection (1). » Une véritable féodalité industrielle, une hiérarchie des rangs, librement acceptée, n'eût pu en effet se former qu'à l'abri de l'Église, sous le couvert de la religion. Ils en ont le sentiment, ceux de nos réformateurs modernes qui veulent baptiser l'usine et christianiser l'industrie. C'est une des choses qui soulèvent contre eux les défiances des masses, impatientes de toute hiérarchie. Quoi qu'il en soit, il suffit de cette supposition de M. Montégut pour faire comprendre à quel point notre société industrielle diffère de la féodalité. Elle n'a rien de ce qui faisait le prix et la vertu du régime féodal, de ce qui, en dépit de tous les abus, l'a fait durer tant de siècles. Elle n'en a ni la valeur morale, ni l'efficacité sociale. Car il y avait un principe spirituel, il y avait une âme dans la féodalité; et c'est ce qui fait défaut à nos sociétés industrielles, malgré tous les efforts d'hommes généreux pour leur en insuffler une.

Notre société industrielle n'a pas d'âme. Par là, force est bien de le confesser, elle est inférieure à la société féodale. Entre

(1) Émile Montégut, *Libres opinions morales et philosophiques*, p. 165 (*De la toute-puissance de l'industrie;* étude publiée dans la *Revue* du 1er mars 1855.)

les employés et les employeurs, il n'y a guère que des liens matériels, le lien du salariat entre la main qui paye et les mains qui sont payées; et toutes les tentatives pour nouer entre eux des liens moraux sont, hélas! demeurées impuissantes. Ce n'est pas qu'il n'y ait, dans ce sens, d'énergiques et méritoires efforts. Des chefs d'industrie, dont le nombre grandit tous les jours, s'appliquent à prendre sur eux les devoirs multiples d'un patronage véritable; mais, loin de s'en applaudir, les ouvriers sont plutôt enclins à s'en offusquer. Si le chef d'industrie montre quelque disposition à devenir un patron, un protecteur effectif, l'ouvrier n'en montre guère à devenir un protégé, un vassal, un client. Contraint par la nécessité d'accepter du travail d'un maître bourgeois, il n'accepte point de subordination morale. Il s'estime, dans son cœur, l'égal de son maître; et s'il lui faut obéir, il préfère se regarder comme un serf, un esclave assujetti par la force et guettant l'heure de la révolte. Mais, en cela, il se trompe, lui aussi; il est la dupe de son orgueil blessé. Quoi qu'il veuille nous en faire accroire, il n'est pas serf; il n'a rien des *adstricti glebæ;* il n'est pas enchaîné à la glèbe de l'usine; il est maître de ses bras et de sa personne; et il le montre assez, par ses grèves et ses coalitions.

Qu'on prenne la féodalité par ses grands aspects, ou par ses côtés sombres; qu'on s'en fasse un idéal de société hiérarchique, ou qu'on la maudisse comme un régime d'oppression, nos sociétés industrielles en diffèrent profondément, radicalement. Elles ne lui peuvent être comparées ni en bien, ni en mal : elle ne méritent ni cet honneur, ni cette injure. Et ce n'est point vers une féodalité qu'évoluent, en ce moment, nos sociétés modernes. Tout au rebours, au lieu des sentimens de foi et de solidarité qui liaient le seigneur à ses hommes et le vassal à son suzerain, l'esprit de défiance et de haine, d'inférieur à supérieur, d'ouvrier à patron, souffle presque partout sur nos ateliers. La devise féodale était: « Dieu et mon seigneur; » leur devise est : « Ni Dieu ni maître. » Il y, a dans chaque ville, dans chaque usine, comme une guerre intestine, guerre sourde ou déclarée, entre maîtres et ouvriers. Nos sociétés industrielles n'ont pas su enfanter de hiérarchie, partant de féodalité; les modernes ne connaîtront plus de cadres sociaux gradués sur une échelle fixe. Il est maintenant trop tard; l'usine et la fortune mobilière ne nous rendront point ce qu'avaient donné au moyen âge le château fort et la propriété foncière. Si, à travers notre anarchie morale, on entrevoit une tendance à de nouveaux groupemens des forces sociales, ce n'est point dans le sens féodal, hiérarchique, mais dans un sens tout différent et un esprit tout opposé.

III

Au point de vue moral, comme au point de vue politique, pour qui considère les sentimens et les idées, les bases spirituelles sur lesquelles reposent les sociétés, je ne vois rien de moins féodal que la France contemporaine. En est-il autrement, sous le rapport économique, quand on examine la diffusion de la richesse et de la propriété? Si l'industrie et la finance modernes n'ont pas su ramener les sociétés contemporaines à l'esprit hiérarchique du moyen âge; si le banquier et le manufacturier n'ont pas su créer, dans l'Etat, le « pouvoir industriel » rêvé par Saint-Simon, est-il vrai que la concentration des capitaux a reconstitué une sorte de féodalité matérielle, d'autant plus lourde et plus oppressive qu'étant sans âme et sans tradition, elle a tous les vices de la féodalité ancienne, sans en connaître les devoirs et sans en posséder les vertus?

Aux yeux du grand nombre, aux yeux de tous ceux qui jugent d'après les apparences, la chose est claire. En dépit de la suppression des privilèges, malgré les lois de succession qui semblaient devoir assurer le morcellement des fortunes, la richesse tend, de nouveau, à se ramasser aux mains de quelques-uns. Industrie, finance, commerce, les petits sont partout dévorés par les grands. L'argent va à l'argent, comme le fer à l'aimant; la fortune mobilière tourne à un monopole de fait, au profit de quelques hauts et puissans seigneurs qui accaparent toute la richesse publique et tiennent dans leur dépendance les peuples et les gouvernemens. Les masses populaires sont asservies, les classes moyennes sont menacées de disparaître. Comme la grande féodalité s'était constituée aux dépens des possesseurs de petits fiefs, on nous assure que la moderne féodalité, industrielle et financière, se constitue, sous nos yeux, aux dépens de la petite bourgeoisie (1). C'est là un des axiomes du socialisme; et c'est devenu un des lieux communs favoris des moralistes de la chaire et du journal.

On va répétant que la richesse s'accumule dans les coffres-forts de quelques Crésus, et que le « capitalisme » aboutit à l'enrichissement des riches et à l'appauvrissement des pauvres. Le pape Léon XIII, lui-même, n'a pas craint de nous représenter la richesse « affluant dans la main du petit nombre, tandis que l'indigence reste le lot de la multitude; *divitiarum in exiguo numero*

(1) Ainsi, par exemple, M. E. Drumont, *la Fin d'un monde*, p. 51.

affluentia, in multitudine inopia (1). Et plus loin, dans la même encyclique, *Rerum novarum*, le Saint-Père nous montrait « le monopole du travail et des effets de commerce devenu le partage d'un petit nombre de riches et d'opulens (*opulenti ac prædivites perpauci*) qui imposent un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires » (2). Monopole et accaparement d'un côté, indigence et asservissement de l'autre, c'est presque le tableau que font de notre société les socialistes condamnés par le Saint-Père. Ce n'est plus le régime féodal, sanctionné si longtemps par l'Église; ce serait, sous des formes menteuses, l'antique esclavage des sociétés païennes. Si un pareil langage devait se prendre à la lettre, s'il n'y avait réellement, en face les uns des autres, qu'une poignée de riches, maîtres absolus de l'industrie, et une multitude de prolétaires réduits à l'indigence, rien ne saurait plus nous sauver. Jacqueries et guerres serviles, tel serait l'horoscope du xxe siècle.

Des seigneurs et des serfs, pour ne pas dire des esclaves, sans échelons intermédiaires entre eux; des maîtres dont le nombre va sans cesse diminuant, des esclaves dont le sort va tous les jours empirant, est-ce bien là l'image fidèle de la société moderne? Écartons les généralités dont les brouillards obscurcissent toutes les questions; défions-nous des lieux communs oratoires. Pour se rendre compte des phénomènes sociaux, il faut avoir la patience de les analyser, avec les balances de la statistique et avec le microscope des monographies. Hors de là, rien n'est sûr. Y a-t-il vraiment concentration des richesses, et, si cela est, en quel sens et dans quelles mains?

Deux lois semblent dominer le monde moderne, le monde économique surtout : la concurrence vitale et la concentration des forces; mais la seconde n'est pas toujours la suite de la première. Elle a ses causes propres. Finance, industrie, commerce, partout, depuis un siècle, les capitaux et les engins de production tendent à se concentrer; rien de plus vrai. La raison en est

(1) *Encyclique sur la condition des ouvriers.* Un tel langage n'est pas, du reste, une nouveauté dans l'Église. Nous avons remarqué déjà que, depuis les Pères, il était de tradition dans l'Église et dans l'éloquence sacrée de marquer fortement le contraste entre l'opulence des uns et la misère des autres. C'est une façon d'émouvoir les privilégiés de la fortune en faveur de ceux qui souffrent. (Voyez *la Papauté, le Socialisme et la Démocratie*, 1892, p. 86, 88.)

(2) Telle est du moins la traduction « officielle » de l'Encyclique. Le texte latin est un peu moins catégorique; on n'y trouve pas le mot de monopole, et il s'y rencontre un correctif (*fere*, presque) omis par le traducteur français. *Huc accedunt et conductio operum et rerum omnium commercia fere in paucorum redacta potestatem, ita ut opulenti ac prædivites perpauci prope servile jugum infinitæ proletariorum multitudini imposuerunt.*

aux choses, plus qu'aux hommes, aux nécessités de l'industrie et du commerce, aux conditions mêmes de la production; et non au capitalisme, à notre état social, à notre régime économique, à nos lois bourgeoises; car nos codes bourgeois poussent plutôt au morcellement des forces et des fortunes. Ce qui a le plus travaillé à cette concentration industrielle et financière, nous le savons bien : c'est la vapeur qui a substitué la grande industrie à la petite; c'est la houille et les moteurs mécaniques qui ont dressé vers le ciel des cheminées, hautes comme les clochers, et rassemblé des multitudes, de tout âge et de tout sexe, en de mornes usines, aussi vastes que des cathédrales. A prendre le jargon des « sociologues », la faute en est au « machinisme » plutôt qu'au « capitalisme ». Et pour détrôner la grande manufacture et décentraliser l'industrie, pour restaurer l'ancien régime des petits patrons et des petits ateliers, il ne faudrait rien moins qu'une autre révolution dans la mécanique, comme la découverte de moteurs nouveaux, électriques ou autres, capables de « démocratiser » la force motrice, de la mettre à la portée des humbles et des isolés, de la distribuer à peu de frais jusqu'aux ateliers de famille, à l'établi de l'ouvrier, à la machine à coudre de l'ouvrière. Encore, la production en grand, l'association des forces et des capitaux présentera toujours de tels avantages qu'aucune invention peut-être ne prévaudra contre la grande manufacture. Les donjons des seigneurs et les tours crénelées du château féodal ont pu être rasés par les bandes noires; les vulgaires usines de briques, aux murs enfumés, survivront à toutes nos révolutions.

Le grand commerce et la banque ont marché de pair avec l'industrie, stimulés par des causes analogues. Les travaux publics, les chemins de fer, la navigation à vapeur, les mines et la métallurgie, les transformations mécaniques de l'industrie exigeaient la création de grandes compagnies. Et comme il fallait réunir d'immenses capitaux pour construire et pour exploiter les nouveaux engins de production, il fallait de grandes banques pour fonder ou pour soutenir les grandes compagnies et les grandes sociétés industrielles. L'État lui-même, par ses dépenses toujours croissantes, l'État moderne, presque également prodigue pour la paix et pour la guerre, l'État démocratique, avec son insatiable besoin d'argent, avec ses déficits chroniques et ses incessans appels au crédit, l'État, tout le premier, a contribué plus que personne à l'essor de la haute banque. Et de fait, ce que vous appelez la féodalité financière est né et a grandi avec les emprunts d'État, au lendemain des guerres napoléoniennes.

Plus tard, enfin, est venu le grand magasin, l'énorme et bour-

donnant bazar de l'Occident qui, dans ses galeries au luxe criard, réunit les marchandises dispersées naguère chez mille commerçans. De tous les châteaux de la nouvelle féodalité, ce banal palais, édifié sur les ruines des petites boutiques, est peut-être celui qui provoque le plus de jalousies et le plus de rancunes. N'importe; par les facilités assurées au public, les grands magasins ont conquis sa faveur, et rien désormais ne les lui fera déserter. — Ainsi donc, impossible de le nier; heureux ou regrettable, il s'est produit, pour des causes analogues, dans toutes les branches de l'activité économique, un mouvement de concentration qu'il est presque aussi facile d'expliquer que de constater (1). Cette concentration industrielle et commerciale ne s'est pas opérée sans faire de victimes. Des classes entières en ont pâti; de nombreuses familles, ouvrières ou bourgeoises, ont vu leurs conditions d'existence brusquement transformées. L'évolution industrielle et commerciale, utile et féconde au point de vue économique, a parfois amené une perturbation sociale. Là où les petits ateliers cédaient la place aux usines monumentales et les humbles boutiques aux vastes bazars, les petits patrons étaient forcément convertis en employés, en commis, en contremaîtres, parfois en simples ouvriers. Des hommes autrefois indépendans, vivant chez eux en famille, sont contraints de travailler au dehors, pour le compte d'autrui. De son côté, l'ouvrier, l'ancien compagnon qui mangeait à la table de son maître, s'est vu enrégimenter en d'anonymes brigades de travailleurs; il a dû renoncer à l'espoir d'arriver au patronat. N'avons-nous pas là un équivalent moderne de l'évolution d'où est sorti le régime féodal? — Ici, en effet, les analogies sont réelles; mais, à travers les ressemblances, que de différences encore!

Anciens patrons et anciens compagnons sont-ils bien, comme on nous le dit, devenus les serfs, les corvéables de l'usine ou des grands magasins? Remarquez que, pour ce qui est de l'usine, personne ne songe à la fermer. Nous pouvons déplorer l'extension des grandes manufactures; aucun de nous n'aurait l'idée de les mettre sous les scellés, comme naguère les chapelles des jésuites. Les socialistes eux-mêmes ne rêvent que d'en chasser le patron; et notre préoccupation, à tous, est uniquement d'y relever la situation matérielle et morale de l'ouvrier. Et quand ce relèvement ne s'accomplirait pas, petit à petit, sous nos yeux, pouvons-nous, en bonne justice, assimiler nos ouvriers à des serfs, tenus dans un es-

(1) Certaines branches de commerce cependant sont, pour des raisons multiples et au grand dommage du public, demeurées en dehors de cette concentration; ainsi la boulangerie, la boucherie et généralement les denrées alimentaires.

clavage légal? Qu'importe, disent les socialistes, que la loi considère l'ouvrier comme un homme libre, si les nécessités économiques le maintiennent dans la dépendance d'un maître? Soit; mais l'ouvrier est-il donc, vraiment, dans une dépendance servile? La société bourgeoise le livre-t-elle sans défense à l'arbitraire du capital dont la faim le contraint à subir les conditions? Passe encore quand les ouvriers, isolés à dessein par la loi, ne possédaient ni le droit de coalition, ni le droit d'association; mais ce temps est déjà loin. L'association a mis aux mains des prolétaires une arme qui leur permet de lutter contre le capital. *Trade's unions* et syndicats veillent, avec un soin jaloux, à ce que l'ouvrier ne soit ni serf ni esclave; et, de fait, ni à Paris ni à Londres, l'ouvrier n'a le cœur ou l'attitude d'un serf.

Elles ont bien changé, depuis quelque vingt ou trente ans, les relations d'ouvrier à patron. Ce qui restait des anciennes mœurs patriarcales tend à disparaître, et cette révolution, qui partout dresse l'ouvrier en face du patron, est une conséquence directe de la concentration industrielle.

Qu'on veuille bien y réfléchir, les ouvriers des grandes manufactures, ces soi-disant serfs de l'industrie capitaliste, ce sont eux qui, par la faculté de faire masse, ont appris aux classes ouvrières à tenir tête au capital. L'ouvrier de nos jours est souvent plus à plaindre dans la petite industrie que dans la grande; car les travailleurs isolés ont plus de peine à se défendre contre les exigences du patron et contre la tyrannie des exploiteurs. C'est parmi eux surtout que sévit le *sweating system* (1). La mobilisation des ouvriers en armées industrielles, enrégimentées par les grandes manufactures, leur a donné la force et la conscience de leur force. Séparés par les cloisons des petits ateliers, ils étaient comme une poussière humaine sans cohésion et sans consistance. L'usine les a réunis, agglomérés en masse compacte; des travailleurs dispersés, de la main-d'œuvre éparse, elle a fait un bloc solide, cimenté par le sentiment de la solidarité. Les ouvriers ont appris à penser et à vouloir en commun; ils ont formé un organisme vivant. Ils sont déjà une puissance dans l'État. S'ils ne peuvent toujours, à leur gré, faire monter le taux des salaires et baisser le nombre des heures de travail, ils ont forcé les chefs d'industrie à débattre avec eux, patiemment, les conditions du salaire et du travail. Au lieu d'une cause d'asservissement, la concentration industrielle est devenue, pour l'ouvrier, un principe d'émancipation. Grâce à l'usine, ce que n'eussent pas osé rêver ses ancêtres, ce prétendu

(1) Voir les *Études sur l'Angleterre*, de M. Julien Decrais.

serf de la machine ne craint pas d'entrer en lutte avec les grands seigneurs de l'industrie. Déjà souvent il prétend, à son tour, faire la loi. Cette fabrique, construite et outillée aux frais du capital, les prolétaires salariés par le fabricant réclament le droit de la régenter. Pour un peu, beaucoup diraient déjà : La maison est à nous, c'est à vous d'en sortir.

La concentration commerciale a-t-elle eu les mêmes effets que la concentration industrielle? Oui et non, peut-être parce que l'évolution commerciale étant moins avancée et moins générale, elle n'a pu encore sortir toutes ses conséquences. Ici, l'autorité du maître est d'habitude restée intacte, et les victimes temporaires de la concentration des grands magasins n'y ont pas toujours trouvé les mêmes dédommagemens que dans la grande fabrique. Patience, le temps viendra où les gros commerçans devront, eux aussi, compter avec les syndicats de commis, et avec les syndicats ouvriers (1). En attendant, l'évolution est trop récente pour qu'il n'en reste pas, dans certaines couches, un malaise prolongé. A qui se voit contraint de fermer boutique, à l'honnête marchand du faubourg Saint-Germain ou de la Chaussée-d'Antin, qui, au lieu de léguer sa maison à ses fils, est obligé de solliciter pour eux une place de commis de nouveautés, le grand magasin doit paraître une invention diabolique. Aussi je ne m'étonne pas des doléances du petit commerce. Mais à qui doit-il s'en prendre? Au capitalisme? Je n'imagine toujours pas que ce soit au « sémitisme », bouc émissaire des « sociologues » ingénus. Le sémitisme, on nous permettra de le noter en passant, n'y est pour rien. Grands magasins ou grandes usines, — alors même qu'il s'y rencontrerait, çà et là, des capitaux israélites (2), — ne sont, à aucun degré, une invention juive. On pourrait même dire que les grands magasins sont plus menaçans pour le juif que pour le chrétien; car, dans le centre et dans l'est de l'Europe, chez nous-mêmes, en France, beaucoup d'israélites s'adonnent au petit commerce. Aucune race peut-être, on le lui reproche assez souvent, n'a autant pratiqué le commerce de détail. Aussi, loin d'être imputables aux sémites, et bien loin d'être un instrument de ce qu'on a dénommé la « prépondérance juive », les grands magasins, — et à certains égards nous verrons qu'il en est de

(1) De tous les griefs contre les grands magasins, le plus sérieux est celui que fournit la rigueur des conditions imposées par eux, dans certaines branches de travail, aux ouvriers ou aux ouvrières isolés auxquels ils font la loi. A ces abus, signalés par les travaux de M. du Maroussem, le remède devra encore venir de l'association des forces ouvrières.

(2) Je noterai ainsi que les fondateurs des magasins du Louvre, MM. Hériot et Chauchard, ont eu, à l'origine, en 1855, le concours financier de MM. Pereire.

même des grandes banques — ont porté un coup à nombre d'enfans de Jacob. Le petit juif, le petit détaillant risque d'en être partout la première victime.

La concentration mercantile, nous l'avons montré, n'a rien à démêler avec la race (1). Industrie ou commerce, les grandes agglomérations d'ouvriers et de capitaux sont sorties des besoins de la société nouvelle. On accuse les grands magasins d'accaparement, de monopole: en fait, leur succès vient de ce qu'ils ont renouvelé les méthodes du commerce, et non pas uniquement de ce qu'ils peuvent vendre à meilleur marché. On leur impute à crime de diminuer le nombre des intermédiaires. Mais réduire le nombre des intermédiaires, rapprocher le consommateur du producteur, n'est-ce pas un bien pour l'ensemble de la nation? Socialistes ou antisémites, tous ceux qui se posent en adversaires du « parasitisme » s'en devraient féliciter ; car, si quelque chose tient du parasite, c'est encore le petit commerce qui, ne faisant que peu d'affaires, ne saurait vivre qu'en prélevant sur le public des bénéfices élevés (2). Quand ils diminuent le nombre des commerçans et des détaillans de toute sorte (et le nombre, malgré tout, en reste toujours énorme), les grands magasins font tout le contraire de ce qu'on reproche d'habitude au sémitisme et au juif. Ils tendent à nous émanciper des intermédiaires inutiles et des courtiers ruineux, ils travaillent à notre affranchissement économique. Et cela de plusieurs manières. En introduisant la vente à prix fixe, en chiffres connus, et en substituant l'achat au comptant à l'achat à crédit, ils nous ont délivré des pratiques les plus choquantes des marchands orientaux, juifs, grecs ou arméniens, des « pratiques judaïques », comme disent les antisémites, oublieux que toutes ces répugnantes façons de duper ou d'écorcher le client étaient en usage, chez nous, au bon vieux temps. Non contens de nous affranchir de l'ignoble marchandage, ils ont mis fin à l'exploitation des acheteurs par le marchand et aux manœuvres usuraires tant reprochées aux juifs. Le petit commerce avait, plus ou moins, partout, les défauts imputés d'habitude aux trafiquans juifs ou arméniens, tendance à surfaire les prix, à mettre à profit l'inexpérience des naïfs; les grands magasins l'ont contraint à s'en défaire. Service matériel et service moral à la fois, car le niveau moral du commerce en a été relevé ; service dont on ne mesure

(1) Il ne faut pas croire, du reste, que les grands magasins aient tué tout le petit et le moyen commerce. A Paris même le nombre des patentables de toute sorte n'a cessé de croître. Voir les statistiques municipales de M. Bertillon pour l'année 1893.

(2) On calcule qu'il est malaisé, au petit commerce de détail, de descendre au-dessous d'une majoration de 30 p. 100 sur les prix payés à l'industriel.

bien toute l'importance que dans les pays de l'Est qui n'en ont pas encore eu le bénéfice. Mais les préjugés n'entendent pas raison, et les intérêts froissés crient. Le petit commerce, qui se dit mourant, le petit commerce est encore le nombre, et les politiciens, avant tout soucieux de l'enjeu électoral, épousent volontiers ses doléances. Par cela même qu'ils sont grands, les grands magasins ont, pour certains démocrates, un air d'aristocratie, et inconséquence populaire, beaucoup, adoptant les rancunes du petit commerce, en même temps qu'aux grands magasins, s'en prennent aux sociétés coopératives, à l'institution démocratique par excellence, — aux coopératives qui offrent au menu peuple le plus sûr instrument d'émancipation, aux coopératives de consommation notamment qui menacent d'affranchir l'ouvrier de l'exploitation du boucher, du boulanger, de l'épicier du coin (1).

Fort bien, nous dira-t-on ; mais ne voyez-vous point que, avec cette concentration des capitaux, avec la diminution ou la disparition des intermédiaires, petits commerçans et petits patrons, disparaît, à brève échéance, la classe moyenne elle-même? Ce n'est rien moins que l'existence ou le recrutement de la bourgeoisie qui est en cause. Que le commerce passe, tout entier, aux mains d'une féodalité de gros marchands, ou qu'il tombe à celles d'une démocratie coopérative, peu importe ; la société sera comme fendue en deux classes : les maîtres et les ouvriers, les riches et les pauvres, l'oligarchie des capitalistes et la plèbe des prolétaires; bref, les nouveaux seigneurs et les nouveaux manans, une mince féodalité d'argent d'un côté, tout le peuple de l'autre. Séparation radicale, qui ne peut réjouir que les socialistes, car il est trop aisé de prévoir ce qu'il adviendra de la société, le jour où, pour la défendre, elle n'aura, derrière elle, que les gros industriels et les gros marchands.

Supprimer les classes moyennes, couper la société en deux, comme par une tranchée à pic, ce serait là en effet le grand péril social. Il vaut la peine de s'en inquiéter. Mais cette élimination des rangs intermédiaires, si elle semble s'effectuer sur quelques points, peut-on dire que ce soit un phénomène général? Quand le nombre des petits patrons irait, partout, diminuant, avec les petits ateliers et les petites boutiques; quand beaucoup d'anciens chefs de maison seraient contraints de se changer en employés ou en commis, cette douloureuse métamor-

(1) Les plaintes du petit commerce sont cependant fondées, il est équitable de le reconnaître, lorsque le législateur, ainsi qu'on l'a fait récemment en France, viole, en faveur des sociétés coopératives, le principe de l'égalité devant l'impôt, leur octroyant des privilèges, tels que l'exemption des droits de patente.

phose est-elle toujours, pour eux, une déchéance sans compensation? La plupart de ces petits patrons, obligés de fermer boutique, n'avaient qu'une existence précaire; beaucoup, en se résignant au rôle d'employé ou de chef de rayon, ont gagné en sécurité ce qu'ils ont perdu en indépendance. Je ne suis pas sûr que les commis des grands magasins aient un sort plus misérable que les petits boutiquiers. La transformation en salarié n'emporte pas forcément une décadence, et beaucoup de ces commis sont associés aux bénéfices de la vente. Je ne vois pas qu'on puisse les assimiler à des serfs, et je ne saurais concéder qu'ils soient retombés dans le prolétariat. Ils ressemblent moins aux ouvriers, aux prolétaires, qu'aux employés de l'État, et à plus d'un égard leur situation me semble préférable à celle des employés de l'État. Ils ont souvent plus de liberté réelle, étant exposés à moins de tracasseries. S'ils méritent le nom de serfs, il en est de même de tous les petits fonctionnaires dont la place est convoitée par des milliers de solliciteurs. — Mais laissons les grands magasins et la concentration du commerce; ce n'est qu'un des côtés de l'évolution économique, et ce n'est qu'un des aspects d'une question plus vaste. Peut-on dire, avec les socialistes et avec les antisémites, que dans la société actuelle les classes moyennes sont en voie de disparaître, que les classes moyennes tendent à « se prolétariser »? Voilà, encore une fois, la grande question; elle nous ramène au problème de la distribution des richesses et de la répartition de la propriété. Est-il vrai que notre démocratie française aboutit au même résultat que l'oligarchie britannique après la révolution de 1688? Est-il vrai que, dans la France contemporaine, la fortune mobilière passe par les mêmes phases que, dans l'Angleterre du XVIIe et du XVIIIe siècle, la fortune territoriale, alors que, par les actes d'*enclosure*, par l'appropriation des communaux et par les substitutions, l'aristocratie des grands *squires* s'emparait de tout le sol des trois royaumes, aux dépens des derniers *yeomen* (1)? Est-il prouvé, en un mot, que, sous le régime capitaliste, comme autrefois sous le régime féodal, la propriété tende à se concentrer en quelques mains privilégiées? que, selon la formule favorite du socialisme, les riches deviennent plus riches et les pauvres deviennent plus pauvres?

C'est là une question qui n'a rien d'abstrus et rien d'insoluble. Pour la résoudre, il suffit de procéder avec méthode en interrogeant les faits.

(1) Voyez M. Boutmy, *le Développement de la Constitution et de la Société politique en Angleterre*, IIIe partie p. 226-246. Cf. M. A. Chevrillon, *Sidney Smith et la Renaissance des idées libérales en Angleterre au XIXe siècle*, p. 94, 95.

IV

De la concentration de l'industrie et du commerce, il est sorti des amoncellemens de capitaux privés sans précédent dans l'histoire. C'est ici, surtout, qu'il importe d'analyser les faits et de décomposer les phénomènes. Cette concentration industrielle, en quelles mains s'est-elle opérée? cette accumulation de capitaux, qui en a été le bénéficiaire? Les grandes manufactures, sans doute, les grands magasins, les grandes banques, les grandes maisons, en un mot, — ce qui ne veut pas toujours dire des particuliers ou des familles isolées, des fortunes individuelles, des nababs ou des Crésus. — Car la grande manufacture ne suppose pas toujours le grand manufacturier, ni la grande banque, le grand banquier. Cette féodalité financière et industrielle que vous dénoncez si bruyamment, les compagnies, les sociétés par actions y tiennent une large place, — une place si large que, pour beaucoup de ses adversaires, les grandes compagnies incarnent la nouvelle féodalité. Et par là encore, soit dit en passant, notre état social diffère radicalement du régime féodal, fondé, presque tout entier, sur une hiérarchie de familles, sur les seigneuries individuelles, sur les rapports d'homme à homme.

Qu'est-ce qu'une compagnie, en effet? une collectivité, une libre association qui comprend dans son sein des hommes de toute origine et de tout rang. Ce n'est ni une personne, ni une dynastie. Chacune des puissantes sociétés, contre lesquelles on cherche à déchaîner les haines ignorantes des foules, compte, d'habitude, des dizaines de milliers d'actionnaires, et souvent des centaines de milliers d'obligataires. La plus grande dame, par exemple, de cette aristocratie financière, la plus puissante personne civile de ces seigneuries collectives, la Banque de France, n'est pas un consortium de banquiers ayant tous hôtel à la ville et château à la campagne. La Banque de France, dont les titres, par leur prix, semblent inaccessibles aux petites bourses, la Banque, journellement attaquée comme le coryphée du régime capitaliste, se composait, au 1er janvier 1894, de 28 290 actionnaires (1). Pour 182 500 actions, cela faisait une moyenne de six ou sept titres par co-seigneur de la Banque. Il en est de même, à plus forte raison, pour les autres grandes sociétés, pour le Crédit Foncier notamment, ou encore pour les

(1) Voyez le *Compte rendu* présenté à l'Assemblée des actionnaires du 25 janvier 1894.

Compagnies de chemins de fer, si odieuses aux politiciens de bas étage que les ruiner leur semble œuvre pie (1). Réunissez, en un seul faisceau, toutes les grandes compagnies de transport, terrestres ou maritimes, toutes les sociétés de crédit de la France, et jusqu'aux mines et aux établissemens industriels de toute sorte, que trouvez-vous, derrière ces puissantes compagnies dont l'ombre envahissante vous offusque? des milliers d'actionnaires et des millions d'obligataires. Pour une féodalité, voilà, il faut l'avouer, des seigneuries à bien des têtes. Et, toute proportion gardée, il en est de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Allemagne comme de notre France, et de l'Amérique comme de l'Europe.

C'est que ces grandes compagnies, tant vilipendées, ont résolu le problème de concilier l'accumulation des capitaux avec le morcellement des capitaux. Énormes sont les fonds maniés par elles et les affaires traitées par elles; mais ces fonds appartiennent à des multitudes de toute origine. Ces sociétés par actions, elles ont le mérite d'avoir réalisé, pratiquement, jusque dans les plus vastes entreprises, cette divisibilité à l'infini du capital mobilier que nous signalions tout à l'heure. Elles nous ont permis de concentrer les forces et les capitaux sans dépouiller les individus. Pour grandes qu'elles soient par leur masse, si puissantes qu'elles semblent, ce sont moins des oligarchies que des démocraties; ou mieux, elles réalisent ce gouvernement mixte, si longtemps et si vainement rêvé par les philosophes. Par leur composition, si ce n'est toujours par leurs statuts, ce sont des démocraties électives. Si le vote, chez elles, a lieu d'habitude par action, et non par tête, elles ont, pour cela, de bonnes raisons : leur mode de représentation et de gouvernement, en proportion de la part d'intérêt de chacun dans la fortune commune, pourrait bien être supérieur à toutes nos constitutions politiques.

Ces grandes compagnies, sur lesquelles nous aurons plus d'une fois à revenir, ces sociétés par actions, veut-on leur trouver un équivalent dans le monde féodal, on ne peut les comparer qu'aux libres communes sorties de la féodalité pour renverser le régime

(1) Les 341 000 actions du Crédit Foncier se répartissaient, au 1er janvier 1894, entre 36 232 titulaires, possédant en moyenne 9 actions chacun, ce qui, au cours de la Bourse, représentait un capital de moins de 10 000 fr. (*Compte rendu* présenté à l'assemblée des actionnaires du 30 avril 1894). Les titres des Compagnies de chemins de fer n'étant pas tous nominatifs, nous ne saurions, pour elles, donner des chiffres aussi précis. Le nombre des certificats nominatifs suffit du reste à montrer que leurs actions sont également très disséminées. Quant aux obligations de toute sorte, nominatives ou au porteur, leur diffusion est incomparablement plus grande. Voyez ci-dessous, p. 546.

féodal. Et si nous n'avons pas de véritable féodalité industrielle, si le mouvement de concentration des forces de production et des capitaux ne s'est point, généralement, opéré au profit de quelques hautes maisons seigneuriales et de quelques puissantes dynasties manufacturières, nous le devons, pour beaucoup, aux grandes compagnies. Elles n'ont pas laissé se former de vraie féodalité, parce qu'elles en ont pris la place et qu'elles en ont rempli la fonction.

Si elles sont l'organe habituel du régime économique moderne, les grandes compagnies, les sociétés par actions n'ont point le monopole des affaires. Ni en haut, ni en bas, elles n'ont encore tout absorbé. A côté, et parfois au-dessus d'elles, subsistent, quoiqu'en nombre restreint, de grandes maisons industrielles ou financières, demeurées aux mains d'une seule personne ou d'une seule famille. C'est là, pour certains, la vraie féodalité de l'argent. Au premier rang, en avant des princes marchands des deux mondes, en avant des rois du coton de l'Angleterre ou des rois des chemins de fer de l'Amérique, brillent les hauts barons de la finance, les suzerains des Bourses du continent. Étendons notre enquête à ces potentats; d'eux, aussi, nous aurons à nous occuper plus d'une fois. Est-il vrai, comme on l'imprime, chaque jour, que les trésors des deux hémisphères vont s'engouffrer dans les coffres de ces rois de l'or, comme si leurs caisses étaient une mer où, par une pente fatale, se déversent toutes les économies des peuples civilisés, ainsi que fleuves et rivières se perdent dans l'Océan?

De grandes, d'énormes fortunes mobilières, édifiées dans la banque, dans les mines, dans l'industrie, dans les chemins de fer, par des mains juives ou chrétiennes (plus souvent par ces dernières), nous en connaissons assurément en France, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique surtout. Telles de ces fortunes peuvent se chiffrer par des centaines de millions de francs; quelques-unes semblent dépasser un ou deux milliards de francs. Jamais le monde n'avait encore vu, en des mains privées, de pareilles accumulations de capitaux, parce que jamais le monde n'avait assisté à un aussi gigantesque mouvement d'affaires, à une production aussi colossale. Il n'est pas étonnant que jamais banquiers ou industriels n'aient entassé dans leurs coffres de fer de semblables monceaux d'or ou de papier; car, à la différence des temps anciens, la plupart des grosses fortunes d'aujourd'hui sont plutôt en papier qu'en métaux précieux : elles reposent sur le crédit, et elles s'évanouiraient avec le crédit. Le monde n'ayant jamais été aussi riche, il est naturel qu'il n'y ait jamais eu d'hommes aussi riches. Encore cela n'est-il peut-être pas toujours vrai (au moins en dehors de l'Amérique), si vous considérez la valeur

effective de l'argent. Les Fugger d'Augsbourg, les grands marchands de l'Allemagne de la Renaissance, étaient peut-être, en réalité, plus riches, pour leur temps, que les Rothschild pour le nôtre. Nos grands-pères saluaient respectueusement le millionnaire : le million aujourd'hui, même le million de roubles ou de dollars, est bien déchu. Veut-on être inscrit au livre d'or de Plutus, et encore ne fait-on qu'une modeste figure dans l'armorial de l'argent, il faut au moins le million sterling. L'Europe, l'Amérique surtout, ont vu apparaître le milliardaire; mais, à bien le regarder, c'est moins une figure nouvelle qu'un chiffre nouveau. Cela n'est pas seulement une preuve de l'accumulation des capitaux; c'est aussi un signe de l'avilissement de l'argent, une conséquence de la diminution de valeur des métaux qui servent de mesure à la richesse.

N'importe, il a surgi, depuis un demi-siècle, dans les deux mondes, d'immenses et parfois rapides fortunes, dues à la conquête de la planète par la science et par l'industrie modernes. Ces fortunes au taux fabuleux, on se les signale, d'un bord à l'autre de l'Atlantique, on se plaît à les dénombrer, on s'émerveille à en supputer les trésors; mais sait-on quelle est leur importance dans l'économie générale? a-t-on calculé quelle part de la richesse publique elles détiennent en réalité? C'est là, somme toute, le point important, et c'est là-dessus que je rencontre le plus d'ignorance.

A entendre les pamphlétaires de l'antisémitisme ou les tribuns du socialisme, vous croiriez que toute la fortune mobilière de la France, de l'Europe, des deux hémisphères, est répartie entre quelques dizaines ou quelques centaines de familles, comme autrefois la surface de l'Occident était découpée en grands fiefs. Or, pour peu que l'on se donne la peine d'analyser les faits et de peser les chiffres, l'on reste étonné de la petite place qu'occupent tous les Crésus, juifs ou chrétiens, d'Europe ou d'Amérique dans l'ensemble de la richesse des peuples modernes. Tous les hommes compétens en ont été frappés. N'en déplaise aux détracteurs de la « société capitaliste », il est faux que les grandes fortunes soient en train d'absorber la totalité ou la majorité des capitaux contemporains. Loin de là, sémites ou aryens, protestans, grecs ou catholiques, les rois de l'or des deux mondes, princes de la banque ou de l'industrie, en amoncelant en un seul tas toutes leurs richesses, ne possèdent, tous ensemble, ni la moitié, ni le quart du capital national de la France ou de l'Angleterre, de l'Europe ou des États-Unis. Tous les ploutocrates réunis ne possèdent point la dixième partie des capitaux du monde civilisé.

On évalue la fortune privée de la France à plus de 200 milliards, celle de l'Angleterre à 225 milliards, celle de l'Allemagne à 160 milliards, celle de l'Europe entière à plus de 1 000 milliards, celle des États-Unis à 340 ou 350 milliards (1). Que sont, en face de ces centaines et de ces milliers de milliards, dispersés entre des millions et des millions d'individus, les fortunes d'un Hirsch ou d'un Rothschild, voire d'un Vanderbilt ou d'un Jay Gould, alors même qu'on leur attribuerait, à chacun, un ou deux milliards de francs. Mais de ces fortunes privées d'un milliard, combien en comptez-vous dans le monde? combien en Europe surtout? Peut-être pas dix.

D'une manière générale, les grosses fortunes, les fortunes géantes notamment, sont à la fois moins considérables et moins nombreuses qu'on ne l'imagine. Un banquier, un industriel qui possède vingt-cinq millions de francs, soit un million de livres sterling, a-t-il le droit de trôner, à côté des « milliardaires », dans l'empyrée des ploutocrates nimbés d'or? admettons-le, j'y consens, parmi les élus du paradis de Mammon. Ces millionnaires sterling possédant, chacun, un million de livres, en fortune assise, immeubles ou valeurs, savez-vous combien ils sont aujourd'hui sur le globe? Un homme qui a fait une étude spéciale de ces délicates questions, M. C. de Varigny, estimait, il y a peu d'années, que, de ces millionnaires sterling, il n'y en avait, dans le monde entier, que sept cents (2). Mettons qu'il y en ait mille, mettons douze cents, c'est tout au plus; et sur ce chiffre, l'Angleterre, à elle seule, en compte bien deux ou trois cents. Ce millier de millionnaires sterling, qui devrait former la haute féodalité de l'argent, vous croyez peut-être qu'il se partage les richesses du monde moderne. En fait, pour qui sait compter, pour le statisticien, ils n'en détiennent qu'une part infime.

Prenons la terre par excellence de la ploutocratie, l'aristocratique et marchande Angleterre, pays de grande propriété ter-

(1) M. de Foville, *la France économique*, 2e édition, pages 523 et suivantes. Cf. Claudio Jannet, *le Capital, la Spéculation et la Finance*, p. 18, et Fournier de Flaix : *A travers l'Allemagne*, t. II, chap. VII. Toutes ces estimations des statisticiens ne peuvent naturellement être qu'approximatives. Elles doivent varier avec le taux d'évaluation des capitaux. Il y a deux choses, en effet, qu'il ne faut pas oublier : la première, c'est que la valeur nominale des capitaux a partout considérablement augmenté par suite de l'avilissement de l'argent et de la diminution du taux de l'intérêt; la seconde, c'est que ces centaines de milliards, et spécialement les fortunes industrielles, commerciales, financières surtout, reposent sur le crédit, sur la confiance publique. Une grande guerre, une révolution, une crise économique, c'en serait assez pour diminuer toutes ces évaluations du quart ou de moitié.

(2) M. C. de Varigny, *les Grandes fortunes en France et en Angleterre*, ch. III. Cf. la *Revue* du 1er mai 1888.

ritoriale, et pays de grande industrie et de grand commerce, où la loi et les mœurs sont d'accord pour favoriser la formation et le maintien des grosses fortunes. Que nous apprennent sur l'Angleterre les registres de l'*income-tax* et les relevés des droits de succession ? C'est que les millionnaires, tous les richards ensemble, en accordant ce titre, non seulement aux vrais millionnaires anglais, aux millionnaires sterling, mais aux humbles, aux chétifs millionnaires de francs, à tous les hommes possédant un capital de 40000 livres ou jouissant d'un revenu de 50000 francs, tous ces riches, gros et petits, ne possèdent ensemble que la onzième ou la douzième partie du revenu national (1). Si l'on additionnait uniquement les fortunes géantes, celles qui se chiffrent par millions de livres, on trouverait que le total des biens mobiliers et immobiliers des deux aristocraties de naissance et d'argent ne forme peut-être pas la vingtième partie de la fortune britannique.

En Angleterre même, la masse du capital, au lieu de s'agglomérer aux mains des lords ou des princes marchands, est disséminée entre des millions de familles. En Angleterre même, les classes traitées de capitalistes ne possèdent que la moindre partie des capitaux. Ainsi en est-il, à plus forte raison, des pays du continent, de la France en particulier. Les grosses fortunes sont loin de monter chez nous au dixième du capital national. Quant à nos voisins d'Allemagne, on calculait, à une époque récente encore, que, dans le royaume de Prusse, tous les revenus au-dessus de 7500 (sept mille cinq cents francs) — ce qui n'est pas un revenu de nabab — ne formaient ensemble que la onzième ou la douzième partie des revenus du pays entier (2). Après cela, n'avons-nous pas le droit d'admirer l'ignorance des démagogues, de gauche ou de droite, qui ne cessent de dénoncer, à la crédulité populaire, l'accaparement de la fortune publique par quelques « monopoleurs ? » Et quand cela est faux des ploutocrates en général, par quel miracle serait-ce vrai des juifs qui, si riches qu'on suppose quelques dizaines d'entre eux, ne constituent, en somme, qu'une fraction des gros capitalistes ?

V

On voit à quel point le préjugé public est erroné. Encore si c'était, en ces matières, la seule opinion fausse ayant cours parmi

(1) Voyez particulièrement l'ouvrage de Paul Leroy-Beaulieu, *la Répartition des richesses*. Cf. Claudio Jannet, *le Capital*, etc., p. 24, et C. de Varigny, *les Grandes fortunes*, etc.

(2) *Ibidem*.

nous ! Mais non ; le public se trompe — ou se laisse tromper — sur un ou deux points d'égale importance. Nous nous laissons dire, tous les jours, que les revenus des grosses fortunes, comparés au revenu total du pays, vont sans cesse grossissant. Or, cette affirmation est précisément le contraire de la vérité. La part de la richesse nationale prélevée par les grandes fortunes tend partout à décroître. Cela est très sensible, depuis quelque quinze ou vingt ans, et cela s'explique par des raisons que nous avons déjà signalées. Cette fragile aristocratie d'argent qui, dans la plupart des États, n'a pour rempart ni majorats, ni droit d'aînesse, cette pseudo-féodalité, dépourvue de tout privilège légal, est minée incessamment par des agens de destruction plus nombreux et plus puissans peut-être que ceux qui ont détruit la féodalité guerrière. Le temps, au lieu de la grandir ou de la consolider, le temps l'use, la ronge par la base et par le sommet, par l'avilissement de l'argent et par le renchérissement de la vie. Faut-il le répéter ? alors même que leur fortune semble extérieurement intacte, les classes riches et aisées sont ainsi doublement atteintes ; elles voient leur fortune s'effriter peu à peu dans leurs mains. Moins de revenus à toucher, et plus de dépenses à solder, tel est le bilan de presque tous les ménages qui vivent de leurs revenus.

La gêne gagne, de proche en proche, jusqu'aux familles riches, et le prétendu accaparement des capitaux en est bien innocent. Pour apprécier la situation réelle des fortunes, on ne saurait se fier aux successions taxées par l'enregistrement. Le montant des successions, depuis une quinzaine d'années, représente moins un accroissement réel des capitaux qu'un accroissement de la valeur nominale des capitaux. L'augmentation est le plus souvent fictive ; le changement du taux de capitalisation enfle à l'œil les fortunes, et la hausse de la Bourse donne l'illusion qu'elles grossissent. La preuve en est que, pendant que la richesse semblait en croissance, avec le total des successions, le chiffre des donations entre vifs, c'est-à-dire, pour la plus grande partie, le montant des dots attribuées en mariage restait stationnaire, ou tendait à décroître (1). Et cela quand il semblait que, au lieu de diminuer, les dots eussent dû grossir pour compenser par l'augmentation du capital la réduction du revenu des capitaux, car on vit des revenus, non du capital. N'est-ce pas là un symptôme grave, dans un pays comme la France, où la tendresse paternelle et la vanité mondaine ont, de tout temps, été d'accord pour forcer les dots ; si bien qu'on ne saurait trouver

(1) Ce fait a été mis plusieurs fois en lumière par l'*Économiste français*. (Voyez particulièrement le n° du 23 janvier 1892.)

une meilleure mesure du degré d'aisance ou d'opulence des familles (1) ?

En même temps que les revenus des fortunes acquises baissent avec le rendement du capital, il devient plus difficile, même aux riches, d'accroître leur fortune, par des emplois rémunérateurs de leurs capitaux. L'argent rapporte moins et, grands ou petits, les capitalistes ont plus de peine à récolter des écus. Amasser une fortune, une grosse fortune surtout, devient de plus en plus malaisé. Il s'en fait encore, il s'en fera toujours ; mais il s'en fait déjà moins. Le présent offre aux conquérans de la richesse, aux Alexandre ou aux Attila de la Bourse, de moins nombreuses et de moins lucratives occasions que le passé. Jusque sur les terres aventureuses de la spéculation, nous le verrons à son heure, il y a moins de hardies chevauchées à tenter, moins de grands coups à risquer, moins de pays neufs à soumettre et de butin à rapporter. Dans notre Europe notamment, l'âge héroïque des *conquistadores* de l'or, des Cortez ou des Pizarre de la finance semble toucher à sa fin, — à moins que quelque Colomb de la science ou de l'industrie ne découvre de nouvelles Amériques à conquérir.

Bien des causes ont, au XIXe siècle, favorisé l'éclosion des grandes fortunes. Il pourrait, à ce titre, demeurer unique dans l'histoire. Ce XIXe siècle finissant a été l'ère des grandes inventions ou des grandes applications mécaniques. De lui, plus que d'aucun autre, on peut dire qu'il a renouvelé la face de la planète. La vapeur et l'électricité ont accompli, sous nos yeux, une transformation du globe, telle que l'humanité n'en verra peut-être pas une seconde. Je doute, quant à moi, que le XXe siècle offre aux capitaux et à l'esprit d'entreprise une carrière aussi ample et aussi fructueuse. Il leur reste bien l'Afrique, l'Amérique du Sud, l'extrême Orient, mais si le champ est vaste, sera-t-il aussi sûr et aussi fécond ? Déjà, les emplois des capitaux deviennent, presque partout, moins faciles et moins rémunérateurs. Les profits des grandes entreprises tendent à se réduire avec le taux de l'intérêt. Industrie ou commerce, la concurrence, dans toutes les branches, se fait plus dure. On ne peut plus gagner d'argent, gémissent les hommes d'affaires, et leurs doléances ne sont pas toujours hypocrites. Les capitaux, déçus par de nombreux mécomptes et par les mésaventures exotiques, se font timides ; beaucoup s'évadent lentement de l'industrie ou du commerce pour se réfugier dans les rentes et les pla-

(1) Au lieu d'augmenter, suivant une progression longtemps constante, le chiffre annuel des donations a, depuis 1880, fléchi de plus de 100 millions, soit d'environ 10 p. 100. Et comme les dots constituées aux époux sont constatées dans les contrats de mariage, l'intérêt des familles ne permet pas de supposer une dissimulation.

cemens à revenus fixes. Après tant de banqueroutes publiques et privées, l'argent semble aussi difficile à conserver qu'à amasser. La spéculation, qui détruit non moins de fortunes qu'elle en élève, est déjà presque seule à pouvoir édifier une fortune rapide; et c'est à travers tous les casse-cou que quelques téméraires parviennent encore à escalader l'échelle abrupte de la richesse.

A l'encontre des socialistes et des antisémites, deux faits nous restent acquis: premièrement les grandes fortunes n'ont point, dans l'économie générale, l'importance que leur donne l'ignorance du public; secondement, les grandes fortunes n'augmentent pas plus vite que la richesse nationale. La masse des capitaux de l'Europe et de l'Amérique n'est point captée par un groupe de familles, aryennes ou sémitiques, qui s'emparent peu à peu de toutes les sources de la richesse. Le sol de l'Occident n'est pas, de nouveau, découpé, comme un damier, en grands fiefs, au profit d'une oligarchie, d'origine étrangère ou nationale. Au rebours de la noblesse féodale, les capitalistes modernes ne constituent pas une caste, un ordre, pourvu de privilèges personnels ou héréditaires. A bien parler, ils ne forment même pas une classe. Leur nom est légion; il s'en trouve dans toutes les classes, dans toutes les conditions. La cuisinière qui possède une ou deux obligations de la Ville, la concierge qui a souscrit une action du Printemps, sont, en fait, des capitalistes; et si nous leur en refusons le titre, à quel chiffre de capital aura-t-on droit à ce nom de capitaliste? Impossible de fixer une limite; impossible de tracer une ligne de démarcation. Prétendons-nous réserver le nom de capitalistes aux hommes qui vivent uniquement du revenu de leurs capitaux, nous aboutissons à cette bizarrerie, que les capitalistes ne possèdent qu'une mince fraction du capital. Selon un mot déjà ancien, il y a quelqu'un d'incomparablement plus riche que tous les Rothschild : c'est M. Tout le Monde. Cela n'a pas cessé d'être vrai. Les capitaux sont tellement disséminés qu'ils sont déjà, en majeure partie, aux mains des familles qui vivent moins de leurs revenus que de leur travail.

Ainsi de notre France en particulier. La fortune mobilière, chez nous, n'est guère moins divisée que le sol. Nous estimons en France le nombre des propriétaires fonciers à huit millions d'individus, la plupart chefs de famille (plus de 14 millions de cotes foncières). Il n'y a guère moins de capitalistes. Prenons les rentes. On relevait, au grand-livre, fin décembre 1889, cinq millions d'inscriptions pour 856 millions de rente (1). Et quoique

(1) Claudio Jannet, *le Capital*, etc., p. 32. Lors de la récente conversion de la rente 4 1/2 en 3 1/2, le nombre de titres à convertir montait à 1 762 000.

plusieurs inscriptions appartiennent souvent à la même personne, nul doute que le nombre des rentiers sur l'État ne doive se chiffrer par millions d'individus et par millions de familles. Cette dette nationale, cependant, dont l'histoire nous dit les origines, cette dette colossale, presque également grossie par la guerre et par la paix, on nous la donne souvent comme une redevance ruineuse, payée à la féodalité financière. De soi-disant « sociologues » ont eu le front de nous représenter les emprunts publics comme une sorte d'hypothèque prise par la haute banque sur les peuples modernes. A les en croire, les rentes dues par l'État seraient un tribut annuel, imposé aux gouvernemens par la finance cosmopolite, par la banque juive en particulier (1). On est honteux d'avoir à réfuter de pareils enfantillages. Impossible de moins comprendre le rôle de la Banque, ou de mieux le défigurer. Si les banquiers souscrivent les emprunts d'États (en prélevant parfois des commissions excessives), ce n'est point pour en garder les titres dans leurs caisses, mais bien pour les placer dans le public; et ce n'est pas eux, c'est la foule anonyme des souscripteurs de tout ordre qui en touche les intérêts. De même, s'il est vrai que beaucoup de pays sont, par leurs emprunts extérieurs, assujettis à payer à l'étranger un juste tribut, ce n'est pas, d'habitude, aux maisons de banque. Juifs ou chrétiens, les banquiers ont hâte de se débarrasser des emprunts qu'ils sont chargés d'émettre; et s'il est un reproche à leur faire, c'est celui de ne pas toujours se préoccuper assez de la solvabilité des États dont ils offrent les titres au public. L'Italie, l'Espagne, les États de l'Amérique du Sud, la Grèce, l'Autriche-Hongrie, la Turquie, l'Égypte, la Russie surtout, sont, à cet égard, les tributaires de la France; mais ce n'est point à la haute banque, c'est à des Français de toute classe, souvent à de petits bourgeois, à de petits employés, à des paysans, à des domestiques, que le tsar, le sultan ou le khédive payent l'intérêt des milliards empruntés en leur nom. Voilà, quant aux fonds d'État, à quoi se ramène le prétendu vasselage auquel la féodalité financière a réduit les peuples et les gouvernemens modernes (2).

(1) « Jérusalem a imposé tribut à tous les empires. La première part du revenu public de tous les États, le produit le plus clair du travail de tous, passe dans la bourse des Juifs, sous le nom d'intérêts de la dette nationale. » Cette singulière assertion, souvent reproduite en France et à l'Étranger, est empruntée textuellement à un article signé Wolski dans le *Contemporain* du 1er juillet 1881. Voyez *la Russie juive* du même auteur (1889, 1891), p. 25. Cf. M. Éd. Drumont, *la Libre Parole*, 30 janvier 1894, article sur la Conversion.

(2) Nous aurons du reste à revenir, dans la suite de ces études, sur les rapports de la haute banque et des gouvernemens.

Les grandes compagnies prêteraient à des réflexions analogues. Faut-il examiner la répartition des actions, des obligations surtout, des sociétés anonymes? Leur diffusion est plus grande encore, peut-être, que celle des rentes sur l'État. Les seules compagnies de chemins de fer avaient, il y a peu d'années, plus de vingt millions d'obligations nominatives, réparties entre 660000 certificats dont la moyenne était de 32 titres, soit un capital d'une quinzaine de mille francs (1). Prend-on les titres au porteur, (10 millions d'obligations de chemins de fer en 1890); ils sont encore disséminés entre un plus grand nombre de mains. Ici c'est un véritable émiettement. Pour certaines obligations du Crédit Foncier, pour les obligations à lots de la Ville de Paris, il ne suffit plus de compter par unités, il faut compter par quarts ou par cinquièmes d'obligation (2). Et ce qui confirme nos observations précédentes, ce fractionnement va en augmentant, d'année en année, pour les actions et pour les obligations comme pour les rentes. Quand les socialistes ou les antisémites nous content que les grosses fortunes dévorent les petites, quand ils nous montrent « la propriété aux mains d'un nombre de plus en plus restreint de capitalistes voués, nous assurent-ils, à l'expropriation » (3), nous n'avons qu'à les renvoyer au grand-livre et aux registres des grandes compagnies. S'ils prenaient la peine d'y jeter les yeux, ils apprendraient que, à l'encontre de leur thèse favorite, les valeurs et les rentes se divisent et se subdivisent de plus en plus, se répandant en un nombre de mains toujours croissant (4). En France au moins, c'est un phénomène général, régulier, et je n'en sais pas de plus caractéristique; d'autant, notez-le bien, qu'il se fonde peu d'affaires nouvelles. A juger par les faits, il faudrait prendre le contre-pied des antisémites et des socialistes. Rentes nationales ou sociétés anonymes, dites que dans la richesse publique, la part des gros capitalistes, la part des grandes et des moyennes fortunes, diminue, tandis que celle des petits porteurs augmente, et vous serez plus près de la vérité.

(1) M. Alf. Neymarck, *l'Épargne française et les Compagnies de chemins de fer*, Guillaumin, 1890.

(2) Un fait comme exemple : lorsque, en 1888, on a renouvelé les titres au porteur des obligations de la Ville de Paris 1871, on s'est assuré que plus de la moitié des porteurs ne possédaient qu'une obligation entière ou de 1 à 6 quarts d'obligation. (Voyez l'*Économiste français*, 15 septembre 1888.)

(3) Ainsi textuellement dans la *Revue socialiste*, avril 1894, p. 408.

(4) Voyez MM. Claudio Jannet et Neymarck, ouvrages cités plus haut. Dans presque toutes les grandes compagnies, la moyenne des titres, par certificat nominatif, a toujours été en s'abaissant. Et le mouvement de division continue encore; le fait est aisé à vérifier, chaque lecteur peut s'en convaincre par les rapports annuels des diverses sociétés : ainsi par exemple les rapports du Crédit Foncier et des Compagnies de chemins de fer, de la Banque de France en 1894.

Autre fait qu'il n'est pas permis d'ignorer : le nombre des déposans aux caisses d'épargne (1). On compte, aujourd'hui, chez nous, quelque sept millions de livrets de caisses d'épargne, dépassant en moyenne 500 francs chacun. Si l'on songe aux responsabilités qui incomberaient à l'État, en cas de guerre ou de révolution, l'on est plus enclin à s'en épouvanter qu'à s'en féliciter. Or, que prouvent ces trois ou quatre milliards de dépôts, imprudemment attirés dans les caisses publiques par un intérêt trop élevé, sinon qu'il se forme toujours des capitaux par l'épargne? Et que vous représentent ces millions de déposans? De petits bourgeois, de petits employés, des serviteurs à gages, des paysans en blouse, des ouvriers en veston, des gens qui vivent, pour la plupart, de leur travail quotidien. Parmi eux, on le sait, beaucoup de femmes du peuple, d'humbles ménagères, des ouvriers de tout âge, beaucoup d'enfans même que l'on dresse à la prévoyance et à la fortifiante vertu de l'économie. Car toute cette plèbe démocratique, urbaine ou rurale, c'est autant de petits capitalistes, d'apprentis capitalistes, si l'on peut ainsi dire, de capitalistes inconsciens. Beaucoup peuvent être socialistes : n'importe! en remplissant sou à sou leur tirelire, et en en versant le contenu au guichet des caisses d'épargne, tout comme en achetant un quart d'obligation de la Ville ou du Crédit Foncier, ils font du capital, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir.

VI

De quelque côté que nous tournions nos yeux, l'étude des faits nous ramène toujours au même résultat. Nous sommes en droit d'affirmer, avec les statisticiens, que la majeure partie de la fortune mobilière appartient, en France, aux petites gens (2). Et n'allons pas croire que ce soit là un privilège de cette terre d'élection qui se nomme la République française; la marche des phénomènes économiques, dans les autres pays de l'Europe et de l'Amérique, est plus ou moins analogue. La concentration des capitaux, pour les grandes affaires, n'arrête pas la dissémination des capitaux, quant à la propriété. D'un bout à l'autre du monde civilisé, jusqu'aux deux pôles du mammonisme, jusqu'en Angleterre, jusqu'aux États-Unis, le capital, sous toutes ses formes,

(1) Il faut bien constater cependant que, depuis quelques années, il y a un ralentissement de l'épargne. Elle semble fléchir sous le poids croissant des charges publiques; la gêne des classes riches ou aisées menace de se répercuter sur les classes populaires. Ce sont là des symptômes dont un gouvernement prévoyant devrait avoir souci. On estimait l'épargne nationale, il y a une douzaine d'années, à environ deux milliards : elle doit être moindre aujourd'hui. (Voyez l'*Économiste français* du 20 janvier 1894.)

(2) Voyez en particulier M. de Foville, *la France économique*.

tend à se répartir en un nombre de mains toujours plus grand. Le fait pourrait être érigé en loi de l'histoire. La diffusion de la richesse est un phénomène connexe à l'établissement de la démocratie : tous deux ont en somme les mêmes causes, tous deux procèdent l'un de l'autre.

Chez les plus prospères des États modernes, dans la société capitaliste, comme disent ses adversaires, les classes riches ne ressemblent pas à des pics isolés, ou à des montagnes abruptes, dressées au-dessus d'une plaine nue. La richesse forme, comme on l'a dit, une pyramide à large base, — non pas une pyramide à degrés brusquement coupés en échelons successifs, mais une pyramide régulière, à surface unie, dont l'épaisseur augmente du sommet à la base. Les grandes fortunes en représentent la cime aiguë, la pointe dorée, luisante au soleil, qui attire de loin les yeux; mais le centre de gravité en reste effectivement dans les couches moyennes, pour ne pas dire dans les assises inférieures. Et si, avec le travail de l'humanité, qui jamais ne se lasse, la pyramide symbolique ne cesse de monter, elle croît, heureusement, plus vite en largeur qu'en hauteur.

Socialistes ou antisémites, ils se trompent, les hommes qui nous dépeignent la société comme scindée en deux, par une faille profonde, les riches d'un côté, les pauvres de l'autre. Certes, entre les deux extrémités de la société, entre les classes supérieures arrivées à la richesse ou à l'aisance, et les classes inférieures, jalouses d'y parvenir à leur tour, il y a une défiance réciproque et souvent des griefs, également injustes de part et d'autre. Entre elles, il n'est que trop vrai, la fissure morale s'élargit, creusée par les préjugés économiques et par les sophismes révolutionnaires. Voilà le vrai péril : il est dans la scission des âmes. Si, comme on ose nous le répéter, la société moderne était partagée en capitalistes et en prolétaires, en exploiteurs et en exploités, la société moderne serait irrémissiblement condamnée. Peine perdue, pour elle, d'essayer de se défendre; elle n'aurait qu'à s'agenouiller devant ses ennemis et à tendre, de bonne grâce, le cou au socialisme. Mais ce qui nous interdit de désespérer d'elle, ce qui, malgré toutes ses défaillances et toutes ses divisions, lui donnera la force de vivre, ce qui fait qu'elle tient encore debout, c'est, précisément, qu'elle n'est point coupée en deux, du haut jusqu'en bas; c'est que, tout au rebours, les classes intermédiaires y sont les plus nombreuses, et que, loin de disparaître, elles gagnent en force et en nombre. Il est mensonger que les riches deviennent plus riches, et les pauvres plus pauvres. A prendre les faits, à s'en rapporter à la marche de la richesse, — que n'en est-il de même au moral, des âmes et des cœurs! — le fossé qui sépare

le riche et le pauvre, au lieu de se creuser davantage, est plutôt en train de devenir moins profond. Si l'égalité des conditions reste toujours une chimère, le savant qui analyse les faits économiques, avec les méthodes de la science, peut relever, dans nos sociétés, une tendance vers une moindre inégalité (1). Au lieu de couler dans un lit plus étroit, à mesure que ses eaux grossissent, le fleuve de la richesse se répand, petit à petit, au loin, sur les plaines dont il baigne les bords.

On se plaît parfois à comparer les phénomènes économiques aux phénomènes géologiques et les oscillations des sociétés aux mouvemens de l'écorce terrestre. Le rapprochement n'est pas toujours vain : il en est, à plus d'un égard, du relief de nos sociétés contemporaines comme de la surface du globe. De même que les chaînes de montagnes dans le relief de la croûte terrestre, les grandes fortunes n'ont pas, dans la richesse nationale, l'importance que leur prête l'œil de l'ignorant ; et dans nos sociétés civilisées, tout comme à la surface du globe, le lent travail des siècles tend à niveler les inégalités, à raboter les aspérités. Le géologue qui annoncerait que la cime des montagnes s'élève sans cesse plus haut, et que le fond des vallées se creuse davantage, irait manifestement contre les lois du monde physique. J'en dirai autant des aveugles « sociologues » qui se vantent d'avoir découvert que les inégalités vont s'accroissant. Les vieux prophètes d'Israël étaient plus perspicaces quand ils voyaient de loin, en esprit, du haut du Carmel ou du Moriah, les collines s'abaisser et les vallées se combler.

Certes, si elle doit jamais être prise à la lettre, le temps où s'accomplira l'audacieuse prophétie est encore indistinct dans les brumes du lointain ; mais, déjà, nous sentons à l'œuvre, autour de nous, les agens qui travaillent, silencieusement, à réaliser la vision des voyans de Juda. Non seulement il se produit, dans nos sociétés, un lent travail de nivellement, mais il y a, chez elles, comme un exhaussement continu du sol qui, presque partout, relève peu à peu le niveau social. N'allons pas, pour cela, oublier que nous ne sommes point, ici, en face du jeu fatal des forces de la nature, que l'homme peut observer sans les pouvoir aider. C'est l'humanité qui, par ses efforts et par son intelligence, est elle-même l'agent du progrès des sociétés ; et ce progrès social, que nous désirons tous, dont nous devons tous être les libres ouvriers, prenons garde de le compromettre par nos impatiences ou par nos imprudences ; prenons garde, en portant le trouble dans la vie économique et dans la production industrielle, d'enrayer le développe-

(1) Ainsi, en particulier, mon frère Paul Leroy-Beaulieu, dans son ouvrage : *De la répartition des richesses.*

ment naturel de la richesse publique. Car appauvrir le riche n'est pas enrichir le pauvre, et harceler le capitaliste, ou gêner la formation du capital, c'est tarir, dans sa source, la richesse d'un peuple.

A part ce que certains économistes ont appelé le résidu social, lamentable produit de l'imprévoyance ou du vice, les masses ont vu, partout, leur condition s'améliorer. Du fond de la société émergent des couches nouvelles qui, par le travail et par l'épargne, arrivent à leur tour à l'aisance. En dépit du poids croissant des charges publiques et du faix accablant de la paix armée, il y a, chez nos classes populaires, une ascension progressive vers le bien-être qui, pour être trop lente à notre gré, n'en est pas moins réelle. Et ce mouvement continu d'exhaussement social, les révolutions brusques, les éruptions volcaniques des forces souterraines ne pourraient que le retarder, au lieu de l'accélérer; car, dans l'évolution sociale, comme dans les formations planétaires, la nature procède lentement, graduellement et non, comme on le croyait au temps de Cuvier, par bonds et soubresauts, par cataclysmes et par révolutions. — Et à quoi bon une révolution puisque, pour ouvrir la voie au progrès social, nous n'avons ni cadres sociaux à rompre, ni moules usés à briser, ni organisation artificielle à détruire, ni hiérarchie surannée à jeter bas?

Au rebours de l'ancienne société féodale, la société nouvelle n'a pas de corset de fer qui, après lui avoir soutenu la taille durant des siècles, lui comprime la poitrine et arrête sa libre croissance. Elle ne connaît ni castes, ni privilèges de naissance, ni distinction de droits ou de personnes qui en gênent le développement naturel. Elle est flexible, elle a les membres souples, elle est libre de ses mouvemens, elle se prête à toutes les transformations pacifiques; aucun progrès ne lui est interdit. Pour émanciper ce qu'on appelle, assez improprement, le quatrième état, il n'est pas besoin d'un 1789, puisqu'il n'y a ni féodalité à renverser, ni droits féodaux à supprimer, ni donjons à démolir, ni chartres à brûler. Si, un siècle après le passage du rouleau de la Convention, il restait encore debout, sur notre terre de France, un ordre privilégié, je serais, quant à moi, de ceux qui appelleraient contre lui un nouveau 14 Juillet, ou qui réclameraient de lui une nouvelle nuit du 4 Août. Mais, en vérité, à moins qu'on n'exige des Français de renoncer au droit de propriété, — je le demande aux hommes qui s'efforcent d'ameuter le peuple contre la féodalité capitaliste, — où sont les droits féodaux et quels sont les privilèges dont nous devons, aujourd'hui, poursuivre l'abolition?

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'ITALIE

DANS LA TRIPLE-ALLIANCE[1]

Au lendemain de la triste affaire d'Aigues-Mortes, M. Barzilaï, député de Rome, originaire de Trieste et, à ce titre, irrédentiste, eut l'idée de poser à M. Giolitti, alors président du conseil, et à M. Brin, alors ministre des Affaires étrangères, une question qui les eût certainement embarrassés : « A quoi nous sert la Triple-Alliance? » M. Giolitti vint à tomber dès la séance de rentrée, et M. Barzilaï fut obligé d'attendre. Mais cette même question, il la posait hier, — une tenacité aussi longue est la preuve d'une conviction forte, — à M. le baron Blanc, successeur de M. Brin, et l'on ne sait trop si, maintenant même, il est pleinement satisfait. La réponse de M. le baron Blanc, en effet, a été tout ce qu'il y a de plus diplomatique, c'est-à-dire qu'en répondant il n'a pas répondu, qu'il a répondu en ne répondant pas, et, aussi bien, il semble, quoique le ministre ait raillé les malices démodées, que ce soit le suprême de l'art. A quoi sert la Triple-Alliance, M. le baron Blanc ne l'a pas dit : il s'est borné à répéter qu'elle ne voulait nuire à personne, et, à grands traits, il en a refait l'histoire, la regardant toutefois d'un point de vue un peu particulier, ce qui permet de la refaire encore.

Un Français aurait tort de vouloir l'entreprendre avec des documens français, mais il peut l'essayer sur des documens étrangers. Justement, nous en avons un, italien, tout frais et de première

(1) D'après une publication récente : Luigi Chiala, senatore del Regno, *Pagine di Storia contemporanea*, dal 1858 al 1892. Fascic. 3°, *La Triplice Alleanza*. L. Roux, Turin-Rome, 1893, un vol. in-8°.

marque. M. Luigi Chiala poursuit depuis plusieurs années une série d'études, sous ce titre : *Pages d'histoire contemporaine*. On a le droit de penser que son travail n'a pas déplu en haut lieu, car, au deuxième fascicule, M. Chiala n'était que député et le voilà, au troisième, sénateur du royaume. Nous le suivrons pas à pas, mois par mois, nous le traduirons fidèlement et nous le traduirons tout entier, en regardant de près à son texte, en nous efforçant de rendre aussi ce qui se trouve entre les lignes, comme il convient, quand on lit une étude de politique positive.

I

L'occupation de Tunis par les Français fut pour l'Italie un rude coup; elle la ressentit comme une sanglante injure; elle y vit une menace et une provocation. L'opinion publique s'émut, ou bien on l'émut et on l'entretint savamment à un degré proche de l'ébullition. Tous les partis renchérirent les uns sur les autres de dignité blessée et de patriotisme irrité. Articles et discours flambaient, et le peuple, qui aime à faire du bruit, criait. Pour comble de malheur survinrent les déplorables incidens de Marseille. On se les rappelle encore. Un régiment, qui revenait de Tunisie, passant sous les fenêtres du cercle italien, à Marseille, des sifflets avaient retenti. De là, rixes et blessures, suivies ou non de mort d'homme, drapeau déchiré, écusson arraché, ce qui est le cas ordinaire. Qui donc avait sifflé? Qui avait frappé le premier? On ne le rechercha qu'après, lorsque la justice s'en mêla. Mais, dès que le télégraphe eut joué, ce ne fut qu'un cri en Italie : « On assassine nos frères! » C'était le cadavre qu'un meneur promène dans toutes les émeutes et qui les change en révolution. Le dépit devint de la colère et pis que cela. L'Italie entière prit feu. On repassa en esprit les griefs anciens et récens que l'on avait contre la France, et, en les grossissant de bonne foi, presque sans s'en rendre compte, on exprimait très haut les inquiétudes qu'elle inspirait.

La France ne s'accommoderait jamais de sa défaite; elle voudrait remonter à son rang et, ne pouvant reprendre à l'Allemagne l'Alsace et la Lorraine, elle prendrait à d'autres d'autres provinces : à l'Italie, que n'enlèverait-elle pas? Elle lui arracherait Rome pour la rendre au Saint-Siège : oui, elle en viendrait jusque-là. Elle commençait par lui prendre Tunis, car il n'y avait pas à dire, c'était à l'Italie que Tunis appartenait, de par le droit et de par la nature, et c'était elle qu'on en chassait. Le gouvernement français violait outrageusement toutes les lois et toutes les convenances. Il n'avait pas d'égards pour l'Italie, qui avait tant d'égards pour lui. Elle sa-

vait bien d'ailleurs qui le poussait. Elle aussi, le grand tentateur l'avait emmenée sur la montagne et lui avait montré les royaumes à ses pieds! Au congrès de Berlin, M. de Bismarck, remaniant la carte du monde, lui avait proposé la Tunisie. Elle n'en avait pas voulu, par scrupule de délicatesse. Son plénipotentiaire, le comte Corti, avait vu le piège. Comme M. de Bismarck insistait et vantait l'éclat de la perle : « Vous tenez donc beaucoup, avait répondu le comte Corti, à nous brouiller avec la France? » Puis, là-dessus, il avait brisé net, et le président du conseil des ministres, M. Cairoli, l'avait approuvé. M. Waddington, au nom de la France, n'avait pas fait les mêmes façons, et voilà ce qu'il en coûtait d'être chevaleresque! La France était désormais à Tunis; et qu'est-ce que Tunis? Carthage. Elle était à Bizerte, posait le pied en Sicile; son ombre envahissante s'allongeait sur la péninsule. Cette Afrique, province romaine, on l'avait laissée tomber de la main et le voisin l'avait ramassée. Comment douter que ce voisin fût l'ennemi? Où devait-on chercher des amis, sinon chez les ennemis de l'ennemi? — Telle est, au point de vue italien, l'histoire de la Triple-Alliance; ce n'est ni très long, ni très compliqué.

(Ce n'est pas non plus très exact, mais dans ces sortes de sujets la passion a trop de part pour que nous perdions notre temps à vouloir l'établir en détail. La France n'a pas été si coupable, l'Italie n'est pas tout à fait cette victime innocente, offerte au sacrifice : elle n'a pas été expulsée de Tunis; elle y a été devancée (1). Ce n'est pas du fond de notre trahison qu'elle a été jetée dans la Triple-Alliance, c'est du haut de son rêve. Mais, peu importe : elle y a été jetée; l'intéressant pour nous n'est pas de savoir pourquoi, mais comment et jusqu'où. Cette réserve faite en passant, ne troublons plus M. Chiala dans son récit.)

Aux ambitions, aux déceptions toutes modernes de l'Italie, s'ajoutaient les souvenirs, glorieux ou douloureux, de l'antiquité classique. Quiconque représentait au Parlement un collège du Piémont ou de la Calabre parlait comme Caton et les vieux consuls : *Censeo et delendam esse Carthaginem*. Pas de compte rendu de mandat aux électeurs, pas de toast qui ne finît par une note belliqueuse. Et puisque c'était le ton banal des conversations privées, sur quel ton s'exprimaient les héros authentiques? Un souffle puissant traversait la mer; de son rocher de Caprera, Garibaldi relevait et renvoyait le défi : « Ah! s'il était seulement dans un caisson, à bord du *Duilio*, quelle leçon il donnerait à *quei si-*

(1) Voyez dans les *Annales de l'École libre des sciences politiques*, livraison de juillet 1893, un important article : *les Préliminaires du Traité du Bardo*, documens inédits sur les rapports de la France et de l'Italie, de 1878 à 1881.

gnori (1)! » *Ces Messieurs*, c'étaient ceux qui étaient venus joyeusement verser leur sang pour l'Italie à Magenta et à Solferino et pour qui il était allé, avec ses fils, verser du sang italien à Dijon. Calmes bourgeois des petites villes, avocats, professeurs, ingénieurs, fonctionnaires et commerçans vibraient. Les meilleurs amis de la France, des amis éprouvés, n'étaient pas les derniers à protester contre ses agissemens en Tunisie.

Tunis, *Tunisi*, ces trois syllabes brûlaient toutes les lèvres. Les phrases courroucées partaient comme autant de coups de feu. Les lettres pleuvaient sur les journaux ; des lettres tristes ou furieuses de gens habituellement sages. Mais le trait distinctif du tempérament italien, c'est la réflexion, le goût, l'amour et l'art du calcul. Peu à peu l'Italie se ressaisissait; peu à peu le sens politique reprenait le dessus et cherchait à s'orienter, à pousser sur une route nouvelle l'opinion publique dévoyée et surexcitée.

Il y avait bien eu, dans tout ce mouvement, quelque chose de spontané, une effervescence naturelle et comme la colère d'un peuple jeune, grisé de ses vingt ans, qui se sent arrêté sur le point de satisfaire un de ses caprices. Mais il y avait aussi, et plus les jours passaient, plus il devait y avoir quelque chose d'artificiel, de « voulu » et de « dirigé ». Le mouvement qui emportait l'Italie loin de la France, les hommes politiques l'avaient d'abord suivi et puis, forçant le pas, ils en prenaient la tête; l'Italie n'avait fait que s'écarter de la France sans se demander où elle irait; eux, ils la conduisaient vers les puissances centrales.

Tout ce qui jouait ou désirait jouer un rôle dans la politique disait, sur cette question capitale, son mot plus ou moins hostile à la France, favorable, pour mille motifs, à l'Autriche et à l'Allemagne. Après avoir été un gros incident de politique extérieure, l'affaire de Tunis devenait un gros instrument de politique intérieure italienne. L'opposition de toutes nuances s'en emparait contre le ministère, contre Depretis qui avait remplacé Cairoli. C'était un cabinet plutôt de gauche. La droite et le centre accusaient les sympathies secrètes de Depretis et de son gouvernement pour la France républicaine. Mais que recevait-on de la République? Des offenses. Et que pouvait-on attendre d'elle? Des querelles, des troubles, le désordre au dedans et au dehors. Aucune stabilité : des groupes qui se dévoraient entre eux; toujours la fringale révolutionnaire : Saturne mangeait ses enfans. On ne pouvait négocier sérieusement avec elle, car elle n'était pas la même aujourd'hui qu'hier, et, demain, elle ne serait pas la même qu'au-

(1) Paroles de Garibaldi à Achille Fazzari — 28 mars 1882. — Chiala, p. 296. Voyez les lettres du général, antérieures à cet entretien, *ibid.*, pp. 18 et 72.

jourd'hui. Hier, elle s'appelait Mac-Mahon et le duc de Broglie, aujourd'hui Gambetta et, demain, qui sait? Tantôt la rouge, tantôt la noire, mais jamais autre chose que la noire ou la rouge. Ce qu'on ne voyait que trop, c'est qu'elle se ruait aux abîmes; une fois sur le bord, elle ouvrirait les yeux, se rejetterait violemment en arrière, et alors, à qui s'accrocherait-elle? Déjà elle étendait la main vers l'Italie. Mais l'Italie était loyaliste, royaliste, et voulait le rester. Elle naissait, elle renaissait à peine; elle se refusait à partager le sort de cette nation vieillie et dont les destinées étaient accomplies, qui finissait ou finirait dans un accès de folie sénile. Bien plutôt elle irait s'asseoir, se reposer au pied de ces chênes aux profondes racines, de ces dynasties séculaires, les Habsbourg, les Hohenzollern, qui croissaient encore, mais ne changeaient point, et là, dans la paix et dans l'abondance, sous leur ombre que réchaufferait et illuminerait son soleil, elle filerait pastoralement la quenouille de sa fortune.

C'était là qu'il fallait aller, vers l'Autriche et l'Allemagne unies pour le bien de l'Europe; il fallait y aller tout de suite, délibérément, sans hésitation, sans regrets. Mais M. Depretis ne savait pas se résoudre, semblait hésiter et regretter. Aussi, comme on le harcelait, dans son propre journal, le *Popolo romano!* Comme on harcelait M. Mancini, ministre des Affaires étrangères, dans son journal, le *Diritto!* Et les adversaires, comme ils s'agitaient! Un jeune homme qui donnait de belles espérances, M. Sidney Sonnino, menait l'assaut dans la *Rassegna settimanale*. Les lecteurs assidus, les *assidui*, ne se lassaient pas d'écrire, brodant sur ce thème, à la gazette de leur choix; et parmi eux, des personnages connus dans la diplomatie, les lettres, la vie parlementaire, M. Luzzatti, M. Carlo Cadorna, le sénateur Caracciolo di Bella. Tout servait de prétexte à une épître, longue ou courte, mais bien sentie. La fameuse sortie de Gambetta, à l'Élysée-Ménilmontant, au cours de la période électorale, le passage où il invoquait pour l'Alsace-Lorraine « l'heure de la justice », cet air de bravoure oratoire franchissait les Alpes et y déchaînait une tempête.

Est-ce que le lendemain était assuré, avec des gens qui espéraient en des retours de « la justice immanente »? N'étaient-ils pas capables, si la justice tardait, de courir, armés, au-devant d'elle et de la contraindre par la force? Conclusion, toujours la même, où l'on arrivait par d'autres chemins : — tous les chemins menaient à Berlin, — l'Italie qui voulait la paix, qui avait besoin de la paix, devait aller la chercher là où elle résidait : en Allemagne et en Autriche.

Cependant, M. Depretis était comme un homme pris au mi-

lieu d'un tourbillon. Pris, mais non pas perdu. On ne lui avait pas ôté sa boussole, mais on la tirait de la boîte accoutumée, on la secouait, et l'aiguille, loin de marquer le nord politique, tournait en tous sens et ne se fixait pas. Le président du conseil italien, parfait routier de Parlement et parfait philosophe pratique, plein d'expérience et d'expédiens, merveilleusement souple, indécis dans l'allure ou jouant l'indécision, comparé par les uns à Nestor, par d'autres au renard, surnommé pompeusement Fabius Cunctator ou familièrement « le vieux de Stradella », était un partisan, pas même déclaré, — à quoi bon? se déclarer, c'est se compromettre, — mais un partisan convaincu, l'adepte, le champion de l'ancienne manière florentine : Gagner du temps, jouir du bénéfice du temps : *Godere il benefizio del tempo*. Ce n'est pas à lui qu'un novateur, un brouillon, un Lapo da Castiglionchio (1) eût pu adresser sa harangue et soutenir que « rien ne nuit tant au temps que le temps ». Avec le temps, il se flattait de modifier les circonstances, comme, avec le temps et une volonté d'autant plus efficace qu'elle se cachait et qu'on ne la soupçonnait pas, il transformait et mêlait les partis. Tout ce qu'il touchait se dénaturait ou, du moins se décolorait; c'était chez lui une faculté singulière : il ne lui fallait que du temps; pour la patience, il en avait provision. C'était l'homme d'État infiniment patient, infiniment prudent, qui ne connaissait qu'une seule faute : se presser, et ne redoutait qu'un seul malheur : être pressé. On devine dans quelles perplexités le plongea, au lendemain des affaires de Tunis, l'opinion publique italienne qui prenait le galop et chargeait. La politique d'imagination rapide et d'exécution immédiate n'était pas du tout la sienne ; non qu'il en eût pour bien longtemps à se dépouiller de ses opinions et de ses scrupules, mais parce qu'il avait au préalable des rideaux et de doubles rideaux à tirer. Il se peut que ses sympathies, ainsi qu'on le lui reprochait, fussent plutôt du côté de la France, mais elles n'étaient pas assez fortes pour que, avec du temps, il ne fût pas certain d'en triompher.

Aux Affaires étrangères, M. Mancini, professeur et jurisconsulte éminent, célèbre par ses travaux dans plusieurs branches du droit, surtout dans le droit civil : *ingegno straordinario,* dit de lui M. Chiala, ce qui a pour équivalent en français « esprit supérieur » et c'était un esprit supérieur, en effet, quoiqu'il eût la forme un peu solennelle et qu'il abusât un peu de la parole au gré de M. Depretis : plus orateur que diplomate, moins homme d'État qu'homme de barre, de chaire ou de tribune, somme toute, mi-

(1) Machiavel, *Istorie fiorentine*, III, IX.

nistre ordinaire, en dépit d'une science étendue et de dons exceptionnels, à cause de ces dons et de cette science même. — A Vienne, le baron Haymerlé, puis le comte Kalnoky, que l'Italie officielle se représente comme un féodal et un clérical, dont elle se croit médiocrement appréciée et qu'elle apprécie médiocrement. A Berlin, M. de Bismarck, qui va mener toute la pièce, qui en est l'auteur et l'*impresario*, mais qui sait à fond son métier et ne paraît jamais ni sur la scène, ni dans sa prose. Comme acteurs secondaires, deux ambassadeurs du roi d'Italie; à Berlin, le comte de Launay, gentilhomme achevé et patriote enthousiaste, devenu « italianissime » avec la dynastie de Savoie et légèrement germanisé par un séjour de vingt ans près des fondateurs de l'empire; à Vienne, le comte de Robilant, aussi bon gentilhomme, aussi bon patriote, non moins italianissime, mais se mouvant dans une atmosphère encore imbue de préjugés contre l'Italie, dans un milieu demeuré malgré tout réfractaire, sentant quelque fraîcheur à la Hofburg et, par un juste orgueil national, désirant que l'Italie se maintienne à la même température. Les personnages seront au complet quand nous aurons introduit le baron Blanc, nommé secrétaire général du ministère des Affaires étrangères italien et dont les hautes capacités techniques apportent au talent de Mancini un utile secours.

Le drame se resserre, l'action se noue, le dialogue s'engage. Jusqu'alors, on n'avait entendu que le chœur, et un chœur populaire, chantant tant bien que mal, au mépris de la mesure. Il disait le songe africain de l'Italie, son désappointement, son envie, son désir de vengeance. Il paraphrasait, en langue vulgaire, le *Væ soli* de l'Écriture. « On nous insulte parce que nous sommes faibles. Nous sommes faibles parce que nous sommes isolés. » Pensée, paroles et musique, ce n'est que l'instinct d'une foule. Mais voici venir les chorèges, les artistes. Et de la basse tumultueuse et grondante se détache aussitôt ce motif : « Notre isolement ne cessera qu'à Vienne et à Berlin. » Lorsque la toile tombe, après le premier acte qui n'est guère qu'un prologue, personnages et chœur, le bras étendu comme pour un serment, rivalisent du geste et de la voix : « Allons, courons, volons à Vienne et à Berlin! » Ainsi finissent toujours les premiers actes, dans les opéras politiques.

II

Dès la fin de ce premier acte, le dénouement est clairement indiqué : c'est l'alliance avec les puissances centrales. On ne dif-

fère d'avis que sur la coupe du livret et l'allure du dialogue. Les uns veulent aller tout de suite et tout d'une traite à Berlin. Les autres, plus nombreux, veulent s'arrêter un peu à Vienne, mais pour tous Berlin est le but : Vienne n'est qu'une halte à moitié chemin. Chose curieuse : c'est l'alliance avec l'Autriche qui semble, en Italie, la plus facile, la plus naturelle. Les libéraux de l'école de Cavour s'en font les promoteurs et les protagonistes. Rien ne sépare plus l'Italie de l'Autriche ; rien, ni le Trentin, ni Trieste : l'irrédentisme ne pèse plus une once. On dirait que l'occupation de Tunis par la France a créé une sorte d'irrédentisme nouveau, qu'elle l'a détourné vers l'Afrique et que c'est à présent la Régence, la province italienne captive. Dehors, sans doute, les Barbares ! mais les Barbares ne sont plus au nord-est. Au nord-est, il n'y a plus que des amis, des frères. On s'est bien rencontré, dans les plaines lombardes et les lagunes vénitiennes, il n'y a pas quinze ans pour la dernière fois, Autrichiens d'un côté et Italiens de l'autre ; — mais raison de plus pour s'estimer et pour s'aimer.

Qui se souvient, après Tunis, que, dans l'ossuaire de Solferino, il y a des ossemens qui ne sont ni autrichiens ni italiens? Presque personne, parmi ces sénateurs, ces députés, ces diplomates, ces militaires, ces publicistes, tous ces chauds patriotes. Ceux-ci vont plus vite et ceux-là moins vite, de leur train professionnel : les hommes politiques issus du suffrage, toujours un peu improvisés, les publicistes sous la plume desquels les mots enflent dans la hâte d'écrire et sous le coup du besoin de « porter », les militaires qui décomposent la vie en mouvemens et regardent comme un grand progrès de supprimer un temps à chaque exercice, négligent obstacles et distance, sautent à pieds joints jusqu'à Berlin. Les diplomates qui observent, comparent, combinent et calculent, ralentissent le pas, mesurent en hauteur et en largeur ces blocs dont il s'agit de s'approcher, l'Allemagne et l'Autriche. Il leur paraît que l'Allemagne est bien haute, bien large, bien forte, bien victorieuse. Avec l'Autriche, l'Italie se sent plus voisine de l'égalité : elle peut gagner ce qui lui manque. Comme l'on tient à faire bonne figure dans la ligue, comme l'on ne veut de l'alliance que pour la paix et de la paix qu'avec la dignité, s'il faut armer, on armera. S'il faut se mettre en état, on ne marchandera point pour s'y mettre ; on augmentera les contingens, on votera de nouveaux crédits et ainsi, par échelons, l'Italie s'élèvera jusqu'à l'Allemagne.

En attendant, elle peut traiter de pair avec l'Autriche, ce qui est encore traiter avec l'Allemagne (les diplomates insistent là-dessus) puisque, depuis plus de deux ans, depuis 1879, l'Allemagne

et l'Autriche sont unies d'alliance. Tout ce qu'il y a, en Italie où ils abondent, d'esprits ingénieux s'occupent à démontrer ce théorème politique, d'une vérité relative, que deux puissances alliées à une troisième sont alliées entre elles. En bonne mathématique politique, une fois à Vienne, on serait à Berlin : le tout était d'aller à Vienne, d'y faire aller Mancini, Depretis, une troisième personne surtout, qui, seule, avait pleinement qualité pour parler au nom de l'Italie. Cette troisième personne restait muette, ou ses confidences étaient pieusement gardées. M. Depretis saluait à droite et à gauche, à l'orient et à l'occident : « Messieurs, amis de tout le monde! » M. Mancini, orateur, fin lettré et jurisconsulte, enfermait en de savantes périodes des nuances délicates : « *Amicus Plato, sed magis amica veritas.* Amis de tout le monde, plus amis de plusieurs, et plus amis encore de quelques-uns. » Des subtilités, mais le temps passe; la presse crie et le public s'impatiente.

Tout à coup un bruit se répand : le roi Humbert va à Vienne. D'où vient ce bruit? D'un journal, la *Politik*, de Prague. La *Neue Freie Presse* reproduit la nouvelle. Sans perdre une minute, le comte de Robilant, ambassadeur d'Italie en Autriche, met en garde son gouvernement : ce ne sont pas des organes officieux; ce n'est pas d'eux que se serviraient soit l'empereur, soit ses ministres, s'ils voulaient à mots couverts lancer une invitation. M. de Robilant ne s'en cache pas : il n'est pas partisan d'un voyage du roi à Vienne, en ce moment. Il estime que c'est trop tôt. Mais le *Diritto*, à son tour, a reproduit l'information de la *Politik*. L'idée chemine, portée par le torrent qui entraîne l'Italie vers l'Autriche et l'Allemagne. La voilà, l'occasion cherchée : que le roi Humbert aille à Vienne! M. Depretis résiste de son mieux. Il fait démentir par le *Popolo Romano*. Mais le journal de la droite, l'*Opinione*, riposte vertement à ce démenti : « Comment! il n'est pas exact que le roi doive faire un voyage à Vienne! Tant pis! c'est que le cabinet ne comprend ni son devoir ni l'intérêt national. »

M. de Robilant voit de loin que le flot monte : il tente de s'y opposer. Pour un diplomate, il se fâche presque : Il est clair, écrit-il, que l'Autriche désire notre alliance; mais pas de précipitation! ce n'est pas l'heure : mieux vaut laisser tomber ce bruit, et non seulement ce bruit, mais l'affaire elle-même. « *Sono quindi di assoluto parere si deva lasciar cadere la cosa.* » L'alliance italienne est sûrement le vœu secret de l'Autriche, comme l'alliance avec l'Autriche est le vœu public de l'Italie, mais, cette union honorable, il ne faut pas la mendier, — c'est M. de Robilant qui parle, — *elemosinarlo* (1). Le baron Haymerlé, lui aussi, est ou dit

(1) Chiala, p. 89.

être de cet avis : « Laissons mûrir les choses et ne précipitons rien. » Un rapprochement trop souligné avec les deux États, à si peu de temps des incidens de Tunis, aurait l'air « d'une pointe vers la France », et, si ce n'est point à cela que pense l'Italie, M. de Haymerlé n'y pense que pour l'éviter. L'Autriche est très heureuse, mais, pour l'instant, il lui suffit — c'est encore M. de Robilant qui le dit — « de vivre en paix avec l'Italie » (1). A cette paix qui est visible, évidente, éclatante, M. Mancini ajoute des déclarations d'amitié : fleurs et fruits; M. de Haymerlé remercie, mais vraiment il ne saurait accepter davantage. L'ambassadeur d'Italie ne cesse d'avertir ses compatriotes; du calme et, pour employer le mot le plus sûrement italien de tout le vocabulaire, de la patience, *patienza!* « Soyons en même temps adroits et fiers, soyons dignes et politiques; ne forçons point la mesure. »

M. de Robilant le répète tant et si bien qu'il croit avoir été compris. Il croit que c'est fini, que le voyage est ajourné, que l'affaire est enterrée et qu'il peut prendre son congé; que ses cris ont couvert l'appel des « Sirènes viennoises ». Il vient tranquillement passer la saison dans ses terres. M. Mancini, pour sa part, est en villégiature à Capodimonte, M. Depretis est à Stradella, le roi Humbert est à Monza. Un beau matin, M. de Robilant reçoit un télégramme de Mancini : on le prie de se rendre à Capodimonte. Il y va, le 7 octobre, et le ministre des Affaires étrangères annonce à l'ambassadeur d'Italie près l'empereur François-Joseph que le voyage à Vienne est décidé, que M. Depretis et M. Mancini accompagneront le roi et que lui, M. de Robilant, il n'a plus qu'à prendre les ordres à Monza et à rejoindre son poste, afin de préparer les logis. M. de Robilant est « surpris », « irrité » (2), mais trop militaire pour ne point le marquer, il est trop diplomate pour ne pas s'incliner à la fin. C'était tout le cas qu'on faisait de ses conseils, et pourtant il ne croyait pas avoir épargné les paroles sévères, celles qui, dites d'un certain ton, devraient être entendues des pires sourds eux-mêmes, des ministres et des peuples qui ne veulent pas entendre. Mais, puisque le roi, M. Depretis, M. Mancini et toute l'Italie le voulaient, il n'y avait qu'à courir l'aventure, à s'en tirer le moins mal, à en tirer le plus de bien possible. Car il va sans dire que ce voyage en grand appareil, avec président du conseil, ministre des Affaires étrangères, suite de cour et suite politique, ne peut pas être, ne doit pas être une de ces visites polies, mais indifférentes, que les souverains, quand ils sont de loisir, se rendent de temps en temps les uns aux autres. Le jour où le roi part pour Vienne, il y em-

(1) Chiala, p. 38.
(2) *Ibid.*, p. 109.

mène avec lui l'Italie, qui, dès le départ, s'interroge : Que va-t-elle bien rapporter?

Voilà M. Depretis et M. Mancini à Vienne. Les voilà revenus. Est-ce qu'ils ne rapporteraient rien? La presse française l'insinue et elle a tort : elle taquine, elle exaspère la presse italienne, qui se retourne contre le cabinet. Eh bien! les résultats du voyage à Vienne? Rien? On n'a donc rien su en faire sortir? M. Depretis et M. Mancini ne remuent pas. Ou plutôt M. Depretis continue de sourire aux quatre points cardinaux. Alors commence ce qu'on pourrait appeler la « Passion » de Depretis et de Mancini, s'il n'était pas permis de supposer que les victimes sont, dans une certaine mesure, consentantes; que ni Depretis ni Mancini ne sont, au fond, fâchés de paraître céder, en se défendant et en souffrant, à l'irrésistible pression de l'opinion publique. Des bancs extrêmes de la Chambre, on les harcèle; leurs adversaires les tenaillent, leurs propres amis font rougir les fers. On peut presque dire qu'en cela opposition et majorité sont d'accord et que, s'il n'obéit pas tôt ou tard à l'opposition, le ministère perd sa majorité.

Nul cabinet dont M. Crispi ne fait point partie ne saurait ne pas écouter M. Crispi. Or, quel modèle propose-t-il à Mancini? Ni plus ni moins que la République de Venise (1), laquelle n'a jamais passé pour être très respectueuse du droit. Mais le droit? politique de sentiment, politique poétique, mauvaise politique. Il n'y a de vivant et de vrai que l'intérêt. Du coup, M. Crispi a atteint son but, s'il voulait surtout une chose : opposer à la politique de Mancini, unanimement jugée incertaine et oscillante, sa politique, à lui, décidée, arrêtée, tranchante; à la politique du sentiment, « la politique des intérêts ». Il l'incarne, en lui, cette politique nouvelle, après laquelle soupire toute l'Italie blessée; il s'offre à son pays en la lui offrant, et, comme il est de son caractère de tout outrer, il lui promet, aux applaudissemens de la Chambre, la République de Venise, qui ne se nourrissait pas de « principes », viande creuse, et avait mille et une manières de sauvegarder « les intérêts ». Crispi se lève et se dresse en face de Mancini. Le budget des Affaires étrangères passe difficilement par 147 voix sur 242 votans.

M. Depretis et M. Mancini ne sont pas au bout de leurs peines. Ils en conviennent bien : il faut faire des sacrifices. Fît-on montre de ce que l'on veut, ce ne serait pas assez : il faut prouver ce que l'on vaut (2). Cette fois, on leur met l'épée dans les reins. Pas de

(1) Chiala, p. 203. Discours de M. Crispi, 8 déc. 1881.

(2) Pour en donner une preuve irrécusable, le ministre de la guerre, le général Ferrero, dépose un projet de loi qui porte les effectifs de 300 000 à 400 000 hommes.

paroles, des actes. *Non è il dire che importa, ma il provvedere.* Hésitent-ils encore, tâtonnent-ils encore, cherchent-ils encore à qui s'allier, M. Sidney Sonnino ou son journal le leur apprend en une phrase qu'on jurerait extraite des vrais classiques italiens, des politiques du *Cinquecento :* « Allez au plus fort, à celui qui doit réussir. Votre métier de ministres est de deviner quel est celui-là et de vous unir à lui par un traité. » M. Pantaleoni, plus âgé et disciple d'une autre école, y met plus de façons. Ce serait Alceste, s'il n'était philanthrope : « Je ne dis point cela, mais enfin, lui disais-je... » Avec l'autorité qu'il doit à une connaissance parfaite du personnel politique de l'Europe, connaissance acquise, sur place, par de nombreux voyages d'études, et à Rome, par une hospitalité aimable et largement ouverte, M. Pantaleoni passe successivement en revue les divers pays. Correctement, courtoisement, il reprend et il précise les griefs, fondés ou imaginaires, de l'Italie contre la France : « Je ne vous dis pas qu'il y ait en France des hommes politiques dignes de ce nom qui pensent véritablement à une restauration du pouvoir temporel, mais enfin je vous dis que j'ai trouvé, en France, l'opinion publique bien changée sur notre compte. » Et ailleurs, en Allemagne, en Autriche, en Angleterre, quelle était la situation morale du royaume? M. Pantaleoni sincèrement et tout de même un peu volontairement pessimiste, montrait l'Autriche dédaigneuse (1), M. de Bismarck hautain et même menaçant, l'Angleterre convaincue « que l'Italie est ruinée et la traitant comme un millionnaire, comme un richard traite les faillis » (2). L'isolement, et pourquoi? « Parce que personne ne nous prend au sérieux. » Et pourquoi ne prend-on pas l'Italie au sérieux? Parce qu'elle ne sait pas se résoudre, s'armer, se mettre en état de contracter l'alliance ou les alliances nécessaires. Parce que, au carrefour où elle est placée, elle ne sait pas trouver et choisir son chemin. La route qui va à Berlin ne passe pas par Paris. Or, il faut aller à Berlin, sous peine de perdre même Vienne où l'on est allé.

En route donc, pour Berlin, par Vienne! Les démocrates seuls font entendre une timide protestation. Le sénateur Luigi Zini apostrophe un ministre, M. Zanardelli : « Souvenez-vous du bastion de Brescia! — Je me souviens, répond M. Zanardelli, que, dans le cimetière de Brescia, sur la tombe d'un général autrichien, est gravé ce vers :

Oltre il rogo, non vive ira nemica...

(1) Il faisait allusion à l'incident Kallay-Andrassy, des propos mal interprétés dans une Commission de la Délégation hongroise. — Chiala, pp. 134 et suiv.

(2) Discours de M. D. Pantaleoni, sénateur du royaume, — Déc. 1881. — Chiala, p. 211. *Ci crede rovinati, e ci tratta come un locupleto, come un ricco tratta i falliti.*

« Par delà le tombeau ne vit plus l'inimitié (1)! » Et dans cette tombe, il couche l'irrédentisme, en rendant hommage aux martyrs. Les morts sacrés, M. Depretis aussi leur rend hommage. C'est pour eux, pour que leur rêve soit accompli, que le roi, M. Mancini et lui-même sont allés à Vienne, il n'y a qu'un mois. Maintenant, que veut-on de plus et de quoi le presse-t-on? Une politique ferme; il en a une inébranlable; aveugle qui ne la voit pas : c'est la paix avec dignité, *pace sicura e dignitosa.* On lui demande s'il a agi de son plein gré, s'il « est allé » à Vienne ou s'il « y a été conduit ». On se moque! Il y est allé librement (2).

III

M. Depretis s'abusait. Il avait, bel et bien, été conduit à Vienne, poussé de Rome et tiré de Berlin. Qu'il se sentît libre vis-à-vis de ses compatriotes, qu'il n'eût fait ce qu'ils voulaient que parce qu'il l'avait bien voulu, c'était affaire à sa conscience et il était, à cet égard, mieux renseigné que personne. Mais, du dehors, on l'avait circonvenu par de savantes manœuvres, on l'avait enfermé dans une série de cercles concentriques, qui allait se rétrécissant, et d'où, quelque agile qu'il fût, il ne pouvait guère s'échapper. Le légendaire échiquier politique ressemblait, grâce à M. de Bismarck, à ce jeu d'enfans qui figure un labyrinthe de carton. Au centre est une petite niche, dans laquelle il faut faire venir et tenir les trois billes. Les deux premières s'y logent assez vite, la troisième est souvent de moins bonne composition, mais, avec un léger coup de pouce, on finit toujours par l'amener. M. de Bismarck avait le jeu sur ses genoux; l'Autriche était déjà entrée dans la petite niche du milieu; il aurait gagné la partie quand l'Italie l'aurait rejointe : c'est dire combien s'appliquait ce grand joueur qui ne savait pas perdre.

Ses mouvemens étaient si réglés qu'il ne paraissait pas bouger. Que la bille s'écartât ou se rapprochât, il y semblait indifférent. Il laissait courir l'Italie dans les détours du labyrinthe, certain qu'il n'y avait d'issue pour elle que le trou où l'Allemagne gardait l'Autriche. Si, par hasard, elle s'éloignait trop, il redressait le jeu, d'une secousse. Car elle ne recevait de lui que des secousses; ses caresses étaient pour d'autres. L'ambassadeur d'Italie près l'empereur s'en plaignait dans une de ses lettres, « l'attitude du cabinet de Berlin laisse beaucoup à désirer (3). » M. de Bismarck visait à effrayer son monde. On disait tout près de lui qu'il se pour-

(1) Chiala, p. 214.
(2) Chiala, p. 215.
(3) Chiala, p. 148.

rait que la question romaine ne fût pas définitivement résolue et que peut-être, dans un avenir prochain, elle se poserait à nouveau. Lui-même, lassé de la bataille, comblait le Saint-Siège de prévenances : n'était-ce que pour les besoins de sa politique intérieure? Au moyen de cet épouvantail, M. de Bismarck inquiétait le peuple; il en avait un autre pour inquiéter le roi. Il donnait à entendre que, selon lui, le sort de la dynastie de Savoie n'était pas assuré. Entre le libéralisme dont étaient malades toutes les races latines et le radicalisme, le socialisme, l'anarchie, les fléaux politiques à marche foudroyante, il ne faisait pas de différence. Il feignait de reculer d'horreur, comme s'il eût vu la terre italienne minée et éventrée par la Révolution. Il la voyait venir, la République, il la voyait tomber du sommet des Alpes : elle fondait en avalanche sur l'Italie qu'elle emplissait de tumulte. Ainsi, le chancelier, qu'on nous pardonne ce tour un peu vulgaire, faisait d'une pierre deux coups... Il ameutait contre la France les nations, en l'accusant de vouloir troubler la paix pour de chimériques revanches, et les monarchies, en l'accusant de faire en tous lieux de la propagande républicaine.

Et, dès lors, la nation craignant qu'on ne lui arrachât sa capitale, la monarchie craignant qu'on ne déchaînât la révolution, il devait gagner sa partie et amener l'Italie où il lui plaisait. Elle y était « conduite », avec l'illusion d'y aller volontairement, par le plus impérieux des maîtres, par la peur. M. de Bismarck, s'il eût, comme d'autres, mis la politique en maximes, eût enseigné probablement que la peur vaut infiniment mieux que l'affection ou la sympathie, parce que l'affection que l'on témoigne aux autres leur profite, à eux, tandis que la peur qu'on leur inspire profite à soi-même. Il savait bien aussi que toutes les nations sont femmes et ne détestent pas d'être rudoyées. Il se gardait, vis-à-vis de l'Italie, de s'amollir en de vaines tendresses. Il faisait remettre au ton par ses journaux les journaux italiens trop dithyrambiques.

Quoi qu'on en voulût dire à Rome, il n'y avait rien de fait; point d'alliance conclue; la France avait bien raison de ne pas se préoccuper de tous ces bavardages (1). Le voyage du roi Humbert à Vienne? Simple visite de souverain à souverain. Les bonnes paroles échangées, les toasts à la fin des dîners de gala? Autant en emporte le vent. Tous les voyages royaux à Vienne n'empêcheraient pas l'Italie de « conformer sa politique aux exigences de sa sécurité et à ses intérêts économiques ».

De quel côté étaient ces intérêts? Évidemment du côté de la France. L'Italie, par suite, irait de ce côté. Nul n'avait le droit de lui

(1) Chiala, p. 226. Article de la *National Zeitung*.

en vouloir. — La seule chose qui donnât à penser à M. de Bismarck, et encore moins pour lui que pour le roi Humbert, c'est que la France était républicaine et que la révolution, dont Paris est le foyer permanent, franchirait aisément les monts. La seule chose, non. Il n'était pas jusqu'au portefeuille de M. Mancini pour lequel le chancelier ne tremblât. La politique de Depretis, favorable à la France, d'après M. de Bismarck, ne tarderait pas à l'emporter et alors, il en prévenait Mancini, « toute trace de dualisme disparaîtrait du cabinet ». Autrement dit, Mancini en serait expulsé. De dualisme, il n'y en avait peut-être pas trace auparavant dans le ministère, mais M. de Bismarck l'y créait à son avantage. Depretis marcherait désormais, de crainte d'être supplanté par Mancini, et Mancini, de peur d'être congédié par Depretis.

En même temps, M. de Bismarck affectait une vive sollicitude pour le pape. Il se rappelait, fort à point, qu'il y avait de par le monde un vieillard sans armée, dépouillé de ses États, qui avait été le prince des princes, et il faisait exprimer par M. de Treitschke (1) ses doutes sur la mission historique de la nouvelle Rome. Contrairement à la parole de Victor-Emmanuel : « Rome est assez grande pour deux monarques » ; il pensait que la Rome actuelle n'était plus assez grande pour deux souverainetés, que la souveraineté spirituelle n'était pas, dans Rome italienne, suffisamment indépendante, véritablement souveraine, et il en était tout soucieux, lui qui jamais n'avait osé heurter du fer de sa souveraineté temporelle l'argile de la souveraineté spirituelle et qui se frapperait éternellement la poitrine pour son seul gros péché, le Kulturkampf. Il faisait amende honorable au pied de la chaire de Saint-Pierre, et il reprenait devant l'Europe le rôle, où elle était accoutumée à le voir, de protecteur des faibles.

C'était lui, c'était l'Allemagne, l'Empire auquel il ne manquait que le Saint-Siège pour être redevenu le Saint-Empire romain des nations germaniques, qui donneraient asile au pape banni et persécuté. Et lorsque Léon XIII serait venu, lorsqu'il aurait transporté en Allemagne le pouvoir et les pompes de l'Église, Rome ne serait plus dans Rome : elle serait toute où ils seraient, le Pape et lui, M. de Bismarck (2)... Peut-être Léon XIII n'accepterait-il pas et préférerait-il la reclusion dans le Vatican à l'exil dans une riche abbaye allemande, mais on pouvait toujours risquer une proposition. Ou bien le gouvernement italien ne le saurait pas, et l'on se serait gratuitement acquis un titre à la reconnaissance du Saint-Siège : le bénéfice était certain ; ou bien le gouvernement italien le saurait

(1) Dans les *Preussische Iahrbücher*, Chiala, p. 228.

(2) Dès 1871, M. de Bismarck avait fait suggérer au pape Pie IX l'idée de transférer le Saint-Siège à Cologne. Voy. Mémoires du comte de Beust, II, 482.

(il y avait, en effet, des chances pour qu'il connût cette démarche), et ce serait encore un moyen d'agir sur lui, de le tenir : le bénéfice était probable. M. de Bismarck expédia à Rome son secrétaire, le docteur Busch, chargé d'offrir au cardinal Jacobini, pour le Saint-Siège, une retraite sûre, environnée d'honneurs et de respects, à Fulda (1). Le cardinal répondit, au nom du Souverain-Pontife, que ce n'était pas Fulda qu'il lui fallait, que c'était Rome, et cette réponse, qui était la plus naturelle, était aussi, d'une part, la plus embarrassante et, de l'autre, la plus favorable qu'on pût faire à M. de Bismarck.

Du point de vue italien, la position était celle-ci : M. de Bismarck reconnaissait que la papauté n'était pas suffisamment indépendante à Rome et il se déclarait prêt à lui procurer cette indépendance; le pape répondait que c'était à Rome seulement qu'il pouvait, en reconquérant son indépendance, exercer sa souveraineté. Ce fut, est-il besoin de le dire? un beau tapage dans la presse, qui ne laissait pas à Depretis une minute de répit : M. de Bismarck veut « nous jeter le Pape dans les jambes » ; tout de suite parons le choc, jetons-nous dans ses bras! La solution se fera ou avec l'Italie ou contre l'Italie. Il faut pourtant bien en finir avec le désir féminin de plaire à tous. M. Depretis est là en suspens, entre le oui et le non : *Pende tra il si e il no, si tiene in bilico.* Qu'attend le président du conseil? S'il croit que la paix puisse être maintenue, que perd-on à contracter une alliance? S'il croit qu'elle ne puisse pas l'être, que peut-on perdre à s'allier au plus fort? Ce que l'on peut perdre, M. Depretis et M. Mancini en ont le sentiment : « Modeste et tranquille, dit le *Popolo romano* (c'est M. Depretis qui le dit officieusement), l'Italie n'a point renoncé et n'est point disposée à renoncer à sa dignité. Nous désirons l'amitié de toutes les puissances, en particulier des États voisins, mais nous ne plierons jamais le genou devant personne et nous ne ferons jamais une politique qui ne soit pas une politique italienne, *politique de paix avec dignité.* » M. Mancini écrit dans le même sens et presque dans les mêmes termes au comte de Launay. Le roi, enfin, aux réceptions du 1er janvier, le confirme de sa bouche à la délégation de la Chambre : « Ce qu'il importe de montrer, c'est que nous sommes et voulons rester les maîtres dans notre maison (2). »

L'Italie, après tout, n'est pas une quantité négligeable. C'est une nation de trente millions d'âmes. — Oui, riposte, dans un journal italien, un diplomate dont on ne nous dit pas le nom, mais qui ne doit pas être italien ; oui, une nation de vingt-huit ou trente millions

(1) Chiala, p. 228 et suiv.
(2) Chiala, p. 243 et suiv.

d'âmes; mais qu'est-ce que cela « sans forte organisation, ni action, ni résistance »? Cavalièrement, ce diplomate au langage peu diplomatique prévenait l'Italie qu'elle serait mise au-dessous de l'Espagne et de la Turquie; qu'il n'y avait pour elle de salut qu'en M. de Bismarck, et que, si elle s'esquivait, si elle voulait glisser, si elle tergiversait, tant pis pour elle! elle boirait le calice jusqu'à la lie. Elle recommencerait la dure épreuve de Tunis et pas un doigt ne se lèverait, en Europe, pour l'aider. Elle serait le jouet des uns et la risée des autres, elle expierait cruellement l'irrésolution de Depretis. Ce ne serait pas même pour elle une décadence, puisqu'elle n'aurait pas vécu, n'ayant pas su se faire admettre dans le concert européen. Et le diplomate décochait ce dernier trait, imprégné d'un poison mortel et qui devait enfiévrer le sang italien : « L'ambassadeur d'Italie à Berlin, homme personnellement digne des plus hautes et délicates fonctions, subit l'humiliation de ne pouvoir obtenir une audience de M. de Bismarck (1). »

C'était vrai: le chancelier ne recevait plus l'ambassadeur. Il avait paru très froissé de la publication de la dépêche de M. Mancini, dépêche qui, suivant M. Chiala, était d'une vivacité inusitée — *insolitamente fiera* (2). S'il avait eu la main trop lourde! Mais non; plus il frappait, plus on sentait et sa puissance et l'impuissance de lutter et le prix d'une amitié aussi énergique, d'où il pouvait sortir, si on l'obtenait, tant d'heureux effets; si on la repoussait, tant de désastres. « A combien de millimètres, demandait ironiquement le *Diritto*, s'élève la cervelle de ceux qui ne voient pas et qui n'entendent pas, qui veulent tenir tête au prince Bismarck (3)? » M. de Launay lui-même, qui était à la pire place, partageait cette opinion: il se contentait de l'habiller en style de chancellerie. Le jour où M. de Bismarck voudrait chercher querelle à l'Italie, il en aurait le moyen tout trouvé : ressusciter la question romaine; le jour où il voudrait la ressusciter, il en aurait mille prétextes. Le danger viendrait-il d'ailleurs? l'Allemagne était la force qui le conjurerait; pouvait-il venir de M. de Bismarck? pas de meilleure raison pour conquérir ses bonnes grâces. L'Allemagne étant à la fois la force et le danger, il n'y avait que ce parti à prendre et il fallait se hâter de le prendre : pour immobiliser, pour neutraliser M. de Bismarck, il fallait à tout prix conclure l'alliance avec les puissances centrales (4).

Quant au chancelier de l'Empire, sûr désormais que la Triple-Alliance était faite, et voulant seulement tirer de l'Italie le plus

(1) Chiala, p. 277. — Lettre de Berlin à la *Rassegna*, du 28 janvier 1882.
(2) Chiala, p. 244.
(3) Chiala, p. 236.
(4) Chiala, p. 231.

qu'il pourrait, il la laissait s'endetter et s'armer, s'offrir, surenchérir; il continuait à éviter l'ambassadeur du roi, le comte de Launay; l'œil à demi clos, il surveillait de loin Depretis et Mancini; il tenait le bout du fil qui se déroulait à Vienne et bien d'autres fils encore dans la presse italienne et la presse allemande; de mauvaise humeur lorsqu'on le réveillait et fronçant le sourcil, répandant et entretenant soigneusement une de ces terreurs vagues qu'un rien suffit à changer en paniques, puis se rendormant ou faisant mine de dormir, comme étranger aux bruits de la terre, comme s'il n'y avait ni Allemagne, ni Autriche, ni Italie, ni France.

IV

A Vienne, on se met au pas et à l'heure de Berlin. Comme à Berlin, on veut ne pas pouvoir douter que l'Italie suivra, sans broncher, la politique nouvelle où elle s'engage. Comme à Berlin, on tient à être fixé sur ce qu'elle veut et sur ce qu'elle vaut. Si l'Italie, en recherchant l'alliance, fait de la politique italienne — à la manière de M. Crispi, — elle croit servir ses intérêts; mais l'Allemagne et l'Autriche font aussi, l'une une politique allemande, l'autre une politique autrichienne. L'essentiel pour elles n'est pas que l'Italie entre, telle quelle, dans la combinaison, mais qu'elle y entre, en situation, avec un apport convenable. L'esprit italien a trop de finesse et, même dans la passion, conserve trop de clairvoyance, il est de sa nature trop défiant et trop porté à éventer partout des conspirations, pour ne pas avoir soupçonné que M. de Bismarck entendait bien faire passer, dans le partage éventuel des profits, l'Allemagne avant l'Italie. Mais il n'en était pas scandalisé. C'est chose logique, c'est œuvre méritoire de faire ses affaires en faisant celles des autres, et pourvu que M. de Bismarck consentît à travailler pour l'Italie, on trouvait juste que « l'honnête courtier » prélevât sa commission. Ce que Vienne se proposait d'abord, c'était de compromettre le gouvernement italien vis-à-vis des irrédentistes; c'était de le placer entre l'irrédentisme et l'Autriche, de faire de l'irrédentisme une question intérieure italienne (1). On ne le pouvait que par l'amitié des deux pays, et l'amitié n'avait de forme consacrée et officielle que l'alliance. Mais, comme on était moins pressé d'être tranquille sur Trieste et le Trentin que l'Italie d'être tranquille sur Rome capitale, l'Autriche était moins pressée que l'Italie; c'était l'Italie qui marchait, l'Autriche la regardait venir. Le comte Kalnoky remplaçait M. de Haymerlé. Encore qu'un de ses premiers actes eût été de rendre visite à M. de Bismarck et

(1) Chiala, p. 271.

que le chancelier de l'empire allemand lui eût peut-être dit de l'alliance italienne plus de bien qu'il n'en disait à l'Italie elle-même, M. de Kalnoky n'était pas, on le savait à la Consultà, un de ces fervens adorateurs qui ne songent qu'à abréger le temps des fiançailles et s'enfuient lorsque les familles commencent à parler du contrat.

Sur l'ordre de M. Mancini qui maintenant rongeait le frein, piqué de tous les éperons, par M. de Bismarck, par la Chambre, par la presse, talonné par les événemens ou les prévisions d'événemens (Gambetta avait pris, en France, la présidence du Conseil), délivré de son dernier scrupule et de sa dernière illusion (la France allait organiser à demeure le protectorat en Tunisie), sur des instructions formelles de son ministre, le comte de Robilant avait tâté le terrain ; mais il l'avait trouvé mouvant et ne s'était pas aventuré. Lui-même était un peu rétif. Mancini le pique à son tour. M. de Robilant discute : Ce n'est pas le moment propice. La différence absolue, radicale, de la politique autrichienne et de la politique italienne exclut, selon lui, toute idée d'accord intime. Il faut s'armer et ne pas prétendre à « certaines camaraderies qui, de quelque temps encore, seraient repoussées, au détriment de la dignité italienne ». Le mieux est de persévérer, en l'accentuant un peu, dans la ligne suivie jusqu'ici : La paix avec tous, les sympathies pour l'Autriche et l'Allemagne. Pas de précipitation, patience! En cas de danger sérieux, ce serait l'Allemagne et l'Autriche qui, « malgré tout, » recherchera ient l'amitié de l'Italie. M. de Robilant sous-entendait qu'on y gagnerait alors et qu'au lieu de subir les conditions, on les ferait (1).

C'était le bon sens et la vérité mêmes, et cependant l'Italie, excitée, affolée par un fracas — imaginaire, mais peu importe — de sabres et de baïonnettes, courait, traînant son gouvernement après elle. M. de Robilant, à Vienne, croisait les bras pour l'arrêter. Il voulait, au moins, attendre et saisir une occasion, Depuis la fin de décembre, il avait reçu les instructions de M. Mancini, l'ordre de faire des ouvertures à l'Autriche. Un coup de sonde, où il avait tout de suite touché le fond, l'avait décidé à remettre à plus tard ; il endormait, dans ses dépêches, la fougue de M. Mancini. L'occasion attendue se présenterait.

Peu à peu, le terrain se raffermissait pour l'Italie. L'Autriche était embarrassée en Bosnie, dans l'Herzégovine ; inquiète même, à cause de l'agitation panslaviste. L'alliance italienne acquérait pour elle de jour en jour plus de prix. Là encore, M. de Robilant ne se trompait pas. Pendant deux grands mois, il se tut, quoi que M. Mancini pût dire. Enfin, le 19 février (2), comme il était allé voir le comte Kalnoky, le ministre autrichien lui demanda à brûle-

(1) Chiala, p. 274.
(2) Chiala, p. 279.

pourpoint : « N'avez-vous pas à me faire, de la part de M. Mancini, une communication politique importante ? » — M. de Robilant ne se déconcerta point : « Je venais justement pour cela, » répondit-il.

La conversation était engagée. Étant donnés les mobiles auxquels on obéissait de part et d'autre, aucun arrangement n'était possible sans une clause qui stipulât la garantie réciproque des territoires. Traduite en termes géographiques, cette phrase signifie qu'il n'y avait pas de traité possible entre l'Autriche et l'Italie, si l'Autriche ne garantissait pas à l'Italie la possession de Rome, si l'Italie ne garantissait pas à l'Autriche la possession du Trentin et de Trieste. Or, il était délicat pour l'Autriche, puissance catholique, de garantir à l'Italie Rome revendiquée par le pape, et pour tout gouvernement italien de garantir à l'Autriche Trente et Trieste, considérées par la moitié de l'Italie comme provinces italiennes séparées ou non encore réunies.

Il importait beaucoup au comte Kalnoky, en raison des incidens récens de Bosnie et d'Herzégovine, d'avoir l'appui de l'Italie sur le Danube et dans les Balkans, et cet appui, M. Mancini ne le lui refusait pas ; mais il voulait, c'était son droit et son devoir, se le faire payer par l'appui de l'Autriche à Tunis, sinon pour effacer ce qui était fait, au moins pour empêcher ce qui pouvait se faire. Il avait, là-dessus, une vue très fine et très juste, du moment que l'on acceptait le point de départ. Le point de départ était que la France voulait la revanche. Plus la France verrait s'éloigner la revanche, — et l'alliance des puissances centrales l'éloignerait singulièrement, — plus résolument, plus furieusement elle se rejetterait vers l'Afrique. M. Mancini, en défendant la Tunisie, ne la défendait pas pour elle-même ; il défendait surtout l'équilibre méditerranéen qui serait détruit au préjudice et au constant péril de l'Italie, si la France fondait, trop près de l'Italie, un trop vaste empire africain.

Ici, le comte Kalnoky rompait d'une semelle. C'était mettre en cause, et directement, agressivement, la France, qui ne devait pas y être mise. Il s'agissait des affaires de l'Europe et du maintien de la paix par une garantie réciproque des territoires actuellement possédés, non pas de l'Italie et de Tunis. C'étaient là les seules bases possibles du seul traité qui pût intervenir. Autrement, il fallait s'en tenir à « l'accord intime », à la promesse d'une *neutralité bienveillante*. Au fait, l'Autriche n'en demandait pas plus : pourtant, que M. Mancini eût la bonté de mieux préciser ses idées. Mais M. Mancini était tombé malade, et M. Depretis avec lui, de sorte que, durant quelques semaines, les négociations furent suspendues.

Le président du Conseil italien dut supporter d'autant plus

stoïquement ses souffrances, qu'elles lui fournissaient encore un moyen désagréable, mais enfin un moyen, de gagner du temps. Il n'était pas converti à la politique nouvelle aussi complètement que M. Mancini et ne connaissait pas ces ardeurs de néophyte. Jugeant les choses objectivement, il convenait en lui-même que Rome était pour l'Italie un morceau bien plus important que Trente et Trieste pour l'Autriche; il comprenait les hésitations de M. de Kalnoky, premier ministre de Sa Majesté Apostolique. Si l'on attendait qu'il vînt de Berlin à Vienne un mot qui levât ces hésitations? Et il attendait, il priait Mancini d'attendre.

Mais M. de Bismarck affectait plus que jamais l'indifférence. Ce qui se passait entre Vienne et Rome ne le regardait pas. Il en était plutôt content, mais pour l'Italie et l'Autriche. « Il émet l'avis que le moment n'est pas encore venu de stipuler une alliance proprement dite, du moins entre l'Allemagne et l'Italie, mais il verra de très bon œil tout ce qui serait concerté entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie (1). »

Seulement, en attendant trop, tout pourrait se gâter. L'indiscrétion d'un journal annonçant, pour être le premier informé, que l'alliance était sur le point d'être conclue, une scène de désordre, comme celles dont fut accompagné le transfert des restes de Pie IX, l'inopportune curiosité d'un Italien susceptible, voulant à toute force savoir quand serait rendue la visite du roi Humbert à l'empereur d'Autriche et si c'était à Rome qu'elle serait rendue, le moindre fait, et il pouvait s'en produire d'assez graves, compromettrait la future alliance. Mancini lui-même la compromettrait en insistant sur Tunis et l'équilibre de la Méditerranée, parce que la France venait de régler le fonctionnement de son protectorat en Tunisie. Ceux qui, en Italie, étaient partisans de l'alliance quand même, — et c'était toute l'Italie, — voyaient l'écueil et sommaient Mancini de le tourner ou de le franchir. A quoi bon s'obstiner, puisqu'il n'y avait plus rien à faire? Le passé était le passé. C'est du présent et de l'avenir qu'il avait charge. « L'Italie ne doit pas subordonner son action en Europe à des difficultés transitoires et, au résumé, secondaires (2). »

Les pourparlers sont repris, plume en main : chacun propose sa rédaction, veut faire prévaloir son texte. Ce ne sont que projets et contre-projets. De la fin de décembre 1881 au commencement de mai 1882, on en élabore trois ou quatre. M. Mancini communique le sien. Nous avons dit en quoi il consistait; il était trop exclusivement italien pour avoir chance d'aboutir. Soumis par M. de Robilant au comte Kalnoky et par le comte Kalnoky au prince

(1) Lettre du comte de Launay du 12 mars 1882. — Chiala, p. 283.
(2) La *Rassegna*, articles de M. Torraca, ancien directeur du *Diritto*.

de Bismarck, il est également repoussé de Vienne et de Berlin. M. de Kalnoky lui substitue, le 12 avril, un contre-projet de sa façon, approuvé par le chancelier allemand. Le comte Kalnoky indique comme but de l'alliance le maintien de la paix, comme base la garantie réciproque des territoires.

Pour recevoir cette garantie, il consentait à la donner, comptant d'ailleurs que le secret serait religieusement gardé sur la teneur de la convention, qu'il n'y aurait jamais à la rendre effective et que tout se passerait en écritures. Le projet autrichien ajoute que les puissances contractantes s'engagent, — ceci pour l'Italie, — à suivre, à l'intérieur, une politique conservatrice, « afin de renforcer le principe monarchique et d'assurer de cette manière la stabilité de l'ordre social ».

Rédaction trop générale, trop peu italienne, dans sa première partie, et, dans la seconde, trop peu parlementaire pour satisfaire M. Mancini. Il fait observer qu'en Italie on ne peut pas « aller de l'avant », comme en Allemagne et en Autriche, que les Chambres exercent un contrôle et même impriment une direction, qu'il est bien entendu que l'Italie suivra une politique conservatrice : c'est si bien entendu qu'il est inutile et qu'il serait imprudent de l'écrire dans un acte aussi solennel qu'un traité. Il faut éviter de froisser et le pays qui, par un légitime sentiment de son indépendance, veut « demeurer maître de lui-même », et certains groupes du Parlement qui, comprenant tout de travers l'épithète *conservatrice*, « une politique conservatrice », voudraient absolument y voir autre chose qu'une « politique monarchique ».

Et puis, « la garantie réciproque des territoires », c'était parfait, mais le contre-projet de M. de Kalnoky ne disait rien des grands intérêts nationaux, et pourtant il en existe, en dehors de « la garantie des territoires ». Qu'on ne parlât point expressément de Tunis, soit encore. Mais des « intérêts primordiaux communs », *dei alti interessi communi*, comment n'en pas parler sans qu'il y eût dans le traité une lacune grave? Sur le premier point, la politique conservatrice, le comte Kalnoky et M. de Bismarck, qui est toujours derrière lui, passent condamnation : il leur suffit que l'accord soit établi une fois pour toutes et ils ne tiennent pas à en faire la matière d'un protocole. Mais sur la réclamation de M. Mancini, sur l'introduction dans le texte, après la garantie réciproque des territoires, de « la défense des grands intérêts communs », ils sont intraitables, car ils n'ont pas de peine à deviner quel est, pour le gouvernement italien, le plus grand de ces grands intérêts « communs » : c'est l'équilibre de la Méditerranée. Et sans doute, c'est là un intérêt *commun*, mais il y a trop de cas *particuliers*, et de trop récens, qui pourraient le faire invoquer, au bénéfice *par-*

ticulier d'une seule des puissances alliées. Admettre la clause des « intérêts communs », c'était réintroduire dans le traité, sous une forme déguisée, mais pire, parce qu'elle était vague, la question tunisienne qu'on entendait exclure.

M. Mancini était battu et mécontent : il confessait que, parmi les intérêts communs, à l'un des premiers rangs, entrait l'équilibre de la Méditerranée et il ne niait pas que ce fût un intérêt italien, bien plus qu'autrichien ou allemand. Mais précisément : si le traité ne soufflait mot de l'équilibre de la Méditerranée, au moins implicitement, que venait faire l'Italie dans le traité? *Elle donnait et ne recevait pas.* L'argument était fort, mais il ne porta point. De tous les genres d'amitiés, il n'en est pas de plus égoïste que l'amitié entre nations. M. Mancini dut se contenter, sur ce point qui le touchait tant, de « l'intelligence amicale », une belle promesse, qui ne commence et ne finit nulle part, si large qu'on s'y meut à l'aise, et qui, à volonté, peut tout contenir, ou rien. Mais que faire? L'opinion publique criait : « Finissez-en! Signez! » De Berlin, le comte de Launay écrivait : « Ce n'est pas l'idéal, mais il serait plus dangereux, à présent, d'éviter l'alliance que de la conclure. » Et M. de Robilant écrivait de Vienne : « C'est à prendre ou à laisser. » M. Mancini prit tout de même. Il ferma sans joie ces négociations qu'il avait ouvertes sans enthousiasme et dans l'entier succès desquelles il n'avait eu que peu de jours une foi sans défaillances. Le comte de Robilant signa pour lui, le 20 mai (1). Dès le 15, le traité pouvait être regardé comme conclu. Ce matin-là, le *Journal officiel de la République française* et la *Gazette officielle du royaume d'Italie* publiaient les lois et décrets qui rendaient exécutoire le traité de commerce entre les deux pays, fait à Paris, le 3 novembre 1881 (2). — M. Depretis avait eu le temps, en se pressant un peu, de tirer un de ses rideaux.

V

Ni M. Mancini, ni de M. de Launay, ni M. de Robilant n'étaient ravis du résultat. Tout le monde, en Italie, tenait pour un pis aller le traité austro-italo-allemand. M. Depretis y trouvait plus d'inconvéniens que d'avantages. Le grand avantage de l'alliance, à son avis, c'était « la certitude de jouir des bienfaits de la paix ». Les inconvéniens, il y en avait deux principaux. Bon gré, mal gré, l'alliance exercerait une influence sur la politique intérieure de l'Italie, qui lui devrait un caractère « jusqu'à l'excès conservateur ». Une fois connue, elle aurait pour effet de brouiller irrémé-

(1) Sur toutes ces négociations, voyez Chiala, pp. 280-350.
(2) Chiala, p. 329.

diablement l'Italie et la France. Pacifique, sans doute, mais pacifique avec des airs d'hostilité.

Le but déclaré de la Triple-Alliance était la paix. A merveille, mais sur quelle base? Sur la base de la garantie par les trois États alliés de l'intégrité du territoire actuel de chaque État, avec ses dernières conquêtes ou acquisitions, c'est-à-dire de l'Allemagne avec l'Alsace-Lorraine, de l'Autriche avec la Bosnie et l'Herzégovine, et de l'Italie — avec quoi? Sans Trente ni Trieste. Avec Rome? Mais d'abord, à l'impossible nul n'est tenu, même par traité, et pour Sa Majesté Apostolique, pour ses ministres, c'est l'impossible que de garantir à l'Italie, autrement que sur le papier, la possession de Rome, enlevée au pape. On n'imagine pas l'empereur d'Autriche faisant la guerre pour que cette Rome, prise d'hier au Saint-Siège, reste à la dynastie de Savoie. En termes généraux et sur le papier, « la garantie réciproque des territoires », cela va bien; mais si l'on vient à l'application, que de peines! De tous les territoires « réciproquement garantis », il n'en est pas de plus difficile à garantir, en fait, que cet ancien coin de terre pontificale. Et de même, si imprévus que soient les aboutissemens de l'histoire et si absurdes souvent les choses humaines, on n'imagine pas non plus l'Autriche faisant la guerre pour que l'Italie, dont l'unité s'est constituée à ses dépens et ne peut s'achever, — à supposer qu'elle ait à s'achever, — qu'à ses dépens encore, on ne voit pas l'Autriche faisant la guerre pour que l'Italie reste ou devienne une des Alpes à l'Adriatique, et au delà.

Dans le traité, il n'est question que de la garantie des territoires, et, pour l'Italie, le territoire à garantir, c'est Rome. Mais, à Rome, quelqu'un la menace donc? Il nous semble aujourd'hui superflu de démontrer que ce n'est sûrement pas la France (1). Si quelqu'un remet en cause la tranquille possession de Rome, c'est l'Allemagne elle-même, c'est M. de Bismarck; en sorte que, comme on l'a déjà remarqué, c'est contre l'Allemagne et par peur de M. de Bismarck que l'Italie entre dans la Triple-Alliance. Cependant, tout ce qu'on peut obtenir de M. de Bismarck et de M. de Kalnoky, tout ce qu'on peut espérer d'eux, c'est qu'ils n'entreprennent point d'ôter à l'Italie sa capitale pour la rendre à la Papauté; la garantie qu'ils donnent est purement négative, et, dès lors, l'alliance est d'une utilité médiocre. Y eût-il plus et M. de Bismarck fût-il prêt à faire, par les armes prussiennes, la Rome italienne intangible, il faudrait encore, pour qu'il vînt la défendre, qu'elle fût attaquée, et personne ne songe à l'attaquer, la France moins que personne: dès lors, pour l'Italie, en ce qui concerne Rome et vis-à-vis de la

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1893, l'étude sur *La France et le pape Léon XIII.*

France, l'alliance est sans objet. On pourrait presque soutenir, en ce qui concerne Rome, que l'Italie avait plus de raisons de s'allier à la France républicaine qu'à l'Allemagne de M. de Bismarck, mais les Italiens crieraient au paradoxe. Contentons-nous de dire, ce qui est vrai, qu'ils n'avaient pas, de ce chef, plus de raisons de s'allier à l'Allemagne que de s'allier à la France, pas même la peur, justifiée ou non, qui est une raison aussi, puisque, dans la question romaine, ils ne savaient laquelle craindre le plus, de la France ou de l'Allemagne.

Oui, mais il y avait Tunis, et l'équilibre de la Méditerranée. On a vu que, sur ce point, le traité ne donnait à l'Italie aucune satisfaction, que, pour la protection des « intérêts primordiaux communs », il ne lui donnait qu'une satisfaction platonique : une promesse d' « intelligence amicale ». Dès lors, sur ce point comme sur l'autre, l'alliance, pour l'Italie, est à peu près sans profit, hormis le divin plaisir de la vengeance. Il y avait, enfin, le désir immodéré de la revanche qui, tous les journaux l'assuraient, travaillait à ce degré la France, qu'il la pousserait aux pires coups de tête et préparait à l'Europe des catastrophes. Mais cette revanche, ce n'était pas sur l'Italie que la France avait à la prendre. L'Italie ne pouvait y être intéressée que pour la part et dans la mesure où la paix générale du monde l'intéressait.

Si elle voulait sincèrement la paix, si nul intérêt, à ses yeux, n'était primordial, à côté de celui-là, était-ce bien le moyen de l'assurer que de s'unir à l'un des belligérans désignés? La ligue générale pour la paix générale, n'était-ce pas, au contraire, un moyen infaillible de faire naître une autre ligue et de changer en guerre générale ce qui ne devait être, en cas de conflit, qu'un duel entre l'Allemagne et la France? Et si le conflit ne se produisait pas, si la France, forte de son droit, attendait sagement son heure, — à quoi servait la Triple-Alliance, conclue pour maintenir une paix que personne n'avait l'intention de troubler? De quoi pouvait-elle bien, en particulier, servir à l'Italie? Quelle utilité en retirait-elle? On lui avait demandé, avant de l'accepter en tiers dans l'alliance, d'établir ce qu'elle valait, mais que valait l'alliance, pour elle?

A cette question posée par d'autres ou qu'il se posait à lui-même, le comte de Launay faisait la réponse que se font toujours les hommes politiques, quand ils ont besoin de se leurrer pour se consoler : « L'alliance vaudra pour nous ce que nous saurons la faire valoir. » Quelques-uns étaient plus hardis : « L'Italie, disaient-ils, a tout à gagner, rien à perdre. » Mais comment pouvait-elle gagner quoi que ce fût, de tout ce qu'elle convoitait? D'une seule manière, par la guerre. Vraiment, sincèrement pacifique, l'al-

liance était au profit exclusif de l'Allemagne, à laquelle elle garantissait sa conquête, l'Alsace-Lorraine et, si l'on veut, de l'Autriche, à laquelle elle garantissait ses acquisitions, la Bosnie et l'Herzégovine.

Pour qu'elle profitât à l'Italie, il fallait qu'elle se transformât, qu'elle se retournât contre son objet déclaré, la paix de l'Europe. L'Italie n'avait qu'un moyen de tirer un peu à elle la Triple-Alliance, c'était de la rendre offensive, de défensive qu'elle était. M. Crispi l'avait très bien compris lors de son premier ministère, et peut-être mettait-il plus qu'on ne croit de réflexion dans ses à-coups et d'esprit de suite dans ses écarts diplomatiques. Au point de vue italien qui, heureusement pour la paix, n'était pas celui de M. de Bismarck, il faisait le meilleur calcul possible, — sauf erreur au moment du règlement de comptes. Et, puisque jadis il offrait pour modèle à M. Mancini la République de Venise, une courte citation de Machiavel, où il s'agit des Vénitiens, ne sera pas déplacée ici. Les Florentins avaient fait contre Mastino della Scala une alliance avec Venise et déjà, en pensée, ils se partageaient les dépouilles du vaincu : « Néanmoins, écrit Machiavel, il n'en résulta pour eux d'autre avantage qu'un peu de satisfaction de cœur, d'avoir battu Mastino, parce que les Vénitiens, comme font tous ceux qui s'allient avec de moins puissans, après qu'ils eurent pris Trévise et Vicence, traitèrent, sans avoir égard aux Florentins (1). » Voilà un trait de la République de Venise que M. Crispi, à la suite d'une guerre, même victorieuse, eût peut-être pu, en l'appliquant à d'autres, recommander aux méditations de ses collègues ou de ses successeurs.

Depuis lors, depuis sa première chute et sa seconde élévation, dans les diverses occasions où M. Crispi a pris publiquement la parole (2), il n'a cessé de dire que, lui aussi, il veut la paix et que non seulement il la veut, mais qu'il « en est l'apôtre ». Notre raisonnement n'en est que plus fort. Tous les hommes d'État, d'où qu'ils soient, et tous les peuples, quels qu'ils soient, veulent la paix : donc la Triple-Alliance ne sert absolument à rien.

Passe enfin ! pour ne pas aigrir un débat qui n'est déjà que trop aigre, concédons-le : l'Italie, en entrant dans la Triple-Alliance, n'avait en vue que la paix du monde. Le seul avantage qu'elle voulût retirer de son adhésion était le seul que Depretis voyait dans le traité : la certitude de la paix. Ainsi, au regard de l'Italie, depuis plus de douze ans qu'elle dure, la Triple-Alliance, pacifique, aurait rempli tout son objet. Mais quelle paix nous a-t-elle donnée et àquel

(1) Machiavel, *Istorie fiorentine*, II, XXXIII.

(2) Tout récemment encore, à la Chambre des députés, sur une proposition de désarmement présentée par M. Pandolfi.

prix? quelle est la contribution de l'Italie aux sacrifices dont l'Europe l'a payée? Est-ce, en vérité, cette paix-là, cette paix entrecoupée d'angoisses et achetée par la ruine générale, dont l'Italie avait besoin et que l'Europe souhaitait?

Est-ce la paix féconde, maternelle aux jeunes nations, que l'Italie s'était promise? Ne remontons pas jusqu'aux temps des fiançailles, jusqu'aux jours de ferveur, où l'on faisait joyeusement sonner toutes les rimes, qui sont italiennes comme elles sont françaises, qui sont latines : gloire et victoire, prouesse, liesse, richesse et largesse; où l'on disait : « La Triple-Alliance nous donnera la paix, qui permettra d'améliorer l'administration, l'organisation intérieure, l'armée, la marine, de développer les ressources économiques, notamment l'agriculture, dans laquelle, malgré le beau ciel d'Italie, il y a beaucoup à faire (1). » Rappelons seulement les jours d'espérance plus calme et d'affection plus rassise, après la conclusion de l'alliance. (Comme dit une vieille chanson française, grande est la différence entre le mariage et l'amour!) La paix que l'on a constituée en dot à l'Italie, au lendemain de la signature, est-ce la paix nourricière qui fait vivre? Il serait cruel et, du reste, il est devenu banal d'insister. « Que Dieu bénisse cette œuvre de paix! » s'écriait le prince Henri VII de Reuss, en apposant, au nom de l'Allemagne, son paraphe sur le traité. Et que les peuples lui rendent grâce pour les centaines de millions dont elle grossit inutilement leur budget!

« Si les Français voulaient être raisonnables », — mais M. Chiala craint qu'ils ne sachent pas l'être, au moins la plupart d'entre eux (2), — ils reconnaîtraient que l'Italie, en s'alliant à l'Allemagne, ne désirait nullement s'aliéner la France ». Elle retenait cette partie de la formule de M. Depretis : « Bons rapports avec tout le monde » ; sans doute elle renversait l'ordre et de la proposition principale elle faisait une incidente, mais dans les « bons rapports » elle comprenait « l'épée de l'Allemagne et l'or de la France ». Elle ne voyait pas pourquoi ceci devrait exclure cela. De son côté, la France — qui ne veut pas être raisonnable — s'obstine à ne pas voir comment ceci eût pu accompagner cela. Les points de vue sont différens, car les cerveaux sont dissemblables. L'Italien n'a pas de cloisons dans l'esprit, le Français classe tout (c'est à certains égards une infériorité) en catégories qui jamais ne se mêlent. Pour le Français, on ne peut être que contre lui ou avec lui, mais non pas tout ensemble avec et contre lui ou, ce qui revient au même, avec ses ennemis et avec lui. Qu'il soit possible de nourrir, d'entretenir sans préférence cette bienveillance double, non, la plupart des

(1) Chiala, p. 122.
(2) Chiala, p. 359.

Français ne le comprennent pas, et M. Chiala ne le leur fera pas comprendre.

En revanche, il n'est pas défendu d'espérer qu'ils comprennent ce sur quoi M. Chiala appuie, à différentes pages de son livre, prenant texte du mot de Napoléon Ier que « la répétition est la plus nécessaire des figures de rhétorique ». M. Chiala n'aura point de repos que nous n'en soyons convaincus : la Triple-Alliance n'est pas, pour ce qui regarde l'Italie, l'œuvre de la dynastie, ni de tel ou tel cabinet, ni de tel ou tel parti; c'est une œuvre nationale, que l'Italie entière revendique. Nous ne le suivrons pas plus loin; nous le quitterons sur cette déclaration. Nous ne discuterons pas avec lui les mérites comparés du traité de 1882 et du traité de 1855, par lequel le Piémont, en aidant de ses troupes l'Empereur dans l'expédition de Crimée, s'assurait pour faire l'Italie, lorsque la moisson serait mûre, à la fois « l'or et l'épée » de la France.

Il se peut que le traité du 20 mai 1882 ait été complété et corrigé par M. de Robilant et M. de Rudini, lors de ses deux renouvellemens. Il se peut que l'Italie ait trouvé, du côté de l'Angleterre (1), ce souci de « la défense de l'équilibre méditerranéen et de la protection des intérêts communs » qu'elle n'avait pas, en 1882, rencontré de la part de l'Allemagne ni de l'Autriche et auquel M. le baron Blanc fait encore aujourd'hui un si pressant appel. Peut-être une Quadruple alliance sera-t-elle venue effacer les imperfections de la Triple-Alliance : M. Chiala nous l'apprendra dans son prochain volume. Peut-être aussi, dans ce prochain volume, nous annoncera-t-il la fin de la Triplice, morte sans avoir servi et de n'avoir pas servi.

CHARLES BENOIST.

(1) C'est encore douteux, si l'on s'en rapporte aux derniers écrits de sir Charles Dilke.

L'EXPOSITION DE CHICAGO

ET LA SCIENCE AMÉRICAINE

Les expositions universelles, bien comprises et suffisamment espacées, auxquelles participeraient toutes les nations, sans arrière-pensées ni réserves, par un sentiment d'émulation féconde, seraient comme les inventaires généraux des richesses, des idées et des travaux du monde civilisé, harmonieusement groupés dans un vaste ensemble. Chaque inventaire nouveau permettrait de mesurer les progrès accomplis et d'évaluer les ressources qui auraient grossi le patrimoine commun de l'humanité. Quelle indication précieuse pour l'économiste, le savant et le philosophe ! Par malheur, les grandes expositions internationales sont beaucoup trop rapprochées ; tout pays veut avoir la sienne, à son heure, sans se préoccuper du voisin. Comment un intervalle de quelques années suffirait-il à préparer une récolte appréciable de découvertes ou d'inventions vraiment neuves et originales ? Puis, parmi les peuples conviés, il s'en trouve toujours qui faussent compagnie ou se dérobent à moitié. La plupart se rendent à l'invitation sans enthousiasme, par courtoisie pure, comme on subit une corvée officielle et coûteuse, que l'on n'ose pas décliner. D'ailleurs, à vrai dire, leur concours semble surtout réclamé au point de vue décoratif; ce sont des hôtes de marque, dont la présence doit rehausser l'éclat de la maison.

Ces inconvéniens et ces lacunes, l'exposition de Chicago, installée au bout du monde, pouvait les éviter moins qu'une autre, pour des raisons que chacun comprend. Ajoutons que la douane, assez tracassière en tous lieux, se surpasse aux États-Unis. D'une

manière générale, l'Europe s'était tenue sur la réserve. L'Angleterre, en vieille et respectable douairière de la famille anglo-saxonne, assistait, dans une ombre discrète, au triomphe des petits-neveux d'Amérique. Nous étions, sans doute, brillamment représentés par nos beaux-arts, et par certaines industries de luxe, telles que les soieries de Lyon, toujours incomparables. Notre commerce est trop intelligent pour reculer devant les sacrifices nécessaires. Mais la France, qui venait de donner sa mesure par le grand effort de 1889, se recueillait visiblement pour l'échéance prochaine de 1900. Seule à peu près parmi les puissances européennes, l'Allemagne se piquait au jeu et s'empressait de se produire à Chicago, faute peut-être de pouvoir le faire à Berlin.

Rien de plus naturel; l'Allemagne se sent un peu chez elle aux États-Unis, que ses émigrans contribuent si largement à peupler. Chicago même est une ville au tiers allemande : sur un million et demi d'habitans environ, cinq cent mille sont de provenance germanique. Toutefois, les traits distinctifs de la race ne persistent pas longtemps. C'est une chose surprenante que la facilité avec laquelle le sol américain s'assimile les colons étrangers. L'Allemand, en particulier, adopte vite la langue anglaise, son corps se rétrécit et s'étire, son teint se cuivre ; laissez-lui le temps, et il rappellera le type de l'Indien peau-rouge, quand celui-ci aura précisément cessé d'exister. Revanche posthume du vaincu sur le conquérant, d'autant plus curieuse que, par un frappant contraste, les Français du Canada ont fidèlement conservé leurs caractères ethniques et parlent encore leur langue natale, où des archaïsmes de l'époque classique et des néologismes fin de siècle forment un mélange du plus singulier effet.

L'Allemande, en compagne fidèle, s'adapte rapidement aussi à son nouveau milieu. Non seulement ses pieds ne tardent pas à prendre les vastes proportions que certain physiologiste anglais, peu galant, signale, chez les femmes de Chicago, comme un exemple d'adaptation darwinienne, causée par le mauvais entretien des rues; mais son embonpoint s'efface, son extérieur s'américanise, et sa maternité, inépuisable dans son pays d'origine, subit une éclipse presque complète dans sa patrie d'adoption. Qu'est devenue la Gretchen des bords du Rhin ou de l'Oder, dont l'occupation principale, outre les soins du ménage, consistait à travailler pour le roi de Prusse, et à lui élever consciencieusement toute une pépinière de futurs grenadiers?

C'était bien l'Allemagne militaire qui venait manifester à l'exposition Colombienne. Engins de guerre et canons Krupp s'entassaient en un piédestal grandiose, au sommet duquel se dressait une colossale statue équestre de l'empereur. Les Américains, dont

l'horreur du militarisme est connue, ne paraissaient nullement choqués de voir planer sur eux cette figure de soldat, qui dominait de toute sa hauteur les édicules élevés par les autres nations dans l'immense palais des Arts et Manufactures. On dirait qu'ils ont un faible pour les monarchies exotiques. N'assure-t-on pas aussi que les descendans authentiques et dûment blasonnés des vieilles familles d'Europe sont comblés de prévenances et d'égards en Amérique? Non qu'il soit nécessaire, pour recevoir un aimable accueil, d'être prince, duc, ou simple marquis ; mais cela ne nuit pas. Est-ce effet du contraste? Est-ce en souvenir de La Fayette? Mieux vaut croire à la courtoisie de républicains éprouvés qui peuvent fréquenter avec des féodaux, sans crainte de se compromettre. Quant au reproche de snobisme, laissons-le pour compte aux esprits satiriques. Se représente-t-on un milliardaire du pétrole, du coton, du fer, du blé ou du lard, jouant au naturel le rôle de beau-père dans quelque variante américaine du *Gendre de M. Poirier?*

Pour être juste, il faut reconnaître que les efforts suscités partout en vue de perfectionner le matériel de l'artillerie et l'armement sur terre et sur mer, contribuent, par contre-coup, au progrès général de la métallurgie, et en particulier au développement des applications industrielles du fer, chaque jour plus hardies et plus heureuses. Les recherches ardemment poursuivies pour donner à l'acier la résistance requise par les explosibles modernes, la course échevelée entre les projectiles des canons et les cuirasses des navires, n'ont pas été inutiles aux ingénieurs qui élevèrent les fermes métalliques si justement remarquées à notre exposition de 1889, ou qui lancèrent des ponts comme celui de New York à Brooklyn par-dessus la rivière de l'Est. Les industries pacifiques profitent donc en quelque mesure des travaux de l'industrie guerrière. C'est une nouvelle interprétation du fameux proverbe latin; mais cette forme de progrès industriel par voie indirecte n'est pas précisément économique.

Moins pompeux que l'attirail militaire, l'outillage intellectuel avait aussi tous les honneurs de l'exposition germanique à Chicago. La librairie occupait entièrement le rez-de-chaussée dans le pavillon officiel de l'Allemagne; elle y montrait la collection complète des œuvres originales ou traduites de l'étranger et notamment des ouvrages scientifiques parus dans ces dernières années. En parcourant du regard les vitrines abondamment garnies, en feuilletant les volumes épars sur les tables à la disposition du public, les visiteurs pouvaient se faire une idée sommaire du mouvement actuel des esprits, et constater le soin apporté à l'exécution typographique, ainsi qu'aux illustrations et aux des-

sins. Le canon et le livre, la légende voulait cette synthèse, dont on a toutefois un peu abusé.

L'exposition de Chicago était surtout un rendez-vous offert à l'Europe pour lui permettre d'admirer l'Amérique et d'étudier dans son cadre naturel « la plus grande nation du monde ». Si les Américains disent ainsi tout haut ce qu'ils pensent d'eux-mêmes, ils savent, surbien des points, prouver ce qu'ils disent. Ne les a-t-on pas vus récemment encore, pour la production du fer, enlever à l'Angleterre le premier rang? Leurs efforts ne se bornent pas à développer chez eux l'agriculture et l'industrie dans des proportions inquiétantes pour nous. Au milieu de cette société en effervescence, dont l'énergie, fiévreuse et patiente à la fois, paraît s'appliquer uniquement aux affaires, la science tient aussi une large place. Seulement, tandis qu'en France l'activité scientifique se concentre dans la capitale comme en son foyer, la science aux États-Unis est presque autant décentralisée que le reste. Pour en connaître sur place les manifestations diverses, il faudrait les suivre d'un bout du territoire à l'autre. Sous ce rapport, l'exposition féconde en enseignemens de tout genre était moins à Chicago même que dans le pays entier.

I

L'aspect général de la *World's Fair* répondait bien à l'idée qu'éveille dans l'esprit la terre des grands fleuves, des grands lacs, des grands horizons et des grandes entreprises, où les maisons mêmes, à dix, à quinze, voire à vingt étages, proclament d'une façon quelque peu naïve le *Quo non ascendam* de l'ambition nationale. Tout était vaste, colossal, énorme. Les différens palais de l'exposition, séparés les uns des autres par d'immenses espaces, auraient pu contenir aisément le double de ce qu'ils renfermaient chacun. Pour aller des Beaux-Arts au Dôme central, où siégeait l'Administration, il fallait une demi-heure de marche. Était-ce une manière ingénieuse de rappeler que l'art doit rester libre et se tenir soigneusement à l'écart de toute ingérence administrative? Le visiteur fatigué trouvait que l'amour du grandiose se déployait à ses dépens et déplorait la dissémination des édifices sur une étendue excessive. Puisque nous sommes voués au symbolisme, permettons-nous d'y découvrir le symbole de ce qui fit jadis la liberté, l'initiative hardie et la prospérité des Américains, lorsqu'ils vivaient au large et les coudées franches dans la prairie sans limites. Aujourd'hui encore, cet avantage subsiste en partie; les États-Unis nourriraient facilement des habitans dix fois plus nombreux que la population actuelle.

Mais pourquoi, dans la plupart des palais, cet abus des colonnades et ces réminiscences du genre Louis XIV ? « Paris en Amérique » fut naguère une satire ; Versailles à Chicago ressemblait presque à une apothéose. Peut-être avions-nous le droit d'en être flattés. On eût souhaité toutefois quelque chose de moins classique et de plus neuf. Les Américains sont depuis longtemps passés maîtres dans la construction des *buildings* gigantesques. Désespéreraient-ils d'en tirer les motifs puissans d'un art nouveau et personnel? Les premiers essais ne manquent pourtant pas de caractère, ou tout au moins d'originalité.

A San Francisco, par exemple, où les maisons sont habituellement peu élevées, à cause des tremblemens de terre assez fréquens, se dresse un haut et vaste hôtel, ayant six étages, avec cave et grenier, sans aucune fondation en maçonnerie. L'ossature consiste en une immense cage rectangulaire, dont les côtés sont formés par des poutres de fer, placées à peu de distance les unes des autres, et solidement unies entre elles, de manière à constituer la robuste carcasse d'une sorte de navire terrestre, destiné en effet à osciller sans danger sur le sol où il repose, comme les véritables navires oscillent eux-mêmes sur la mer. Un de mes compagnons de route, partant du principe que le style des édifices doit en désigner l'usage, remarquait que cette lourde bâtisse figurait très bien une énorme malle déposée à terre, excellent emblème architectural pour une maison recevant des voyageurs.

Même dans les cas les plus ordinaires, la fantaisie des architectes du nouveau monde se plaît parfois à employer des procédés qui déconcertent notre routine européenne. Qu'un propriétaire de chez nous veuille exhausser sa maison, il se contente simplement de superposer un étage supplémentaire à ceux qui existent déjà. Le propriétaire américain attaque la difficulté par la base ; il fait scier sa maison au ras du sol, l'élève tout entière à la hauteur voulue, au moyen de madriers et de crics, puis bâtit dessous le rez-de-chaussée. Le *Columbus Club*, qui subissait cette opération pendant mon séjour à Chicago, était un monument construit primitivement avec quatre étages, en pierres et en briques.

Une exposition dans la patrie d'Edison devait être le triomphe de la lumière électrique. Dès le soir venu, cent vingt mille lampes à incandescence de seize bougies s'allumaient de tous côtés, et cinq mille arcs répandaient leur clarté lunaire sur les palais de « la ville blanche », qui méritait alors plus que jamais son surnom. Cette illumination exigeait une force motrice de vingt mille chevaux. C'est avec passion, presque avec enthousiasme que sont adoptées aux États-Unis les applications de l'électricité, dont la magie satisfait le goût de la nation pour le merveilleux. La moin-

dre bourgade possède son réseau téléphonique, ses ascenseurs, ses ventilateurs, ses moteurs, ses presses électriques, car elle a toujours son journal ou plutôt ses journaux. Avant tout, elle tient à honneur d'être éclairée électriquement. Ce système d'éclairage est employé même dans les régions où le pétrole ne coûte presque rien, où le gaz naturel est si abondant qu'on néglige de l'éteindre le matin pour n'avoir pas la peine de l'allumer le soir.

Enfans gâtés de la nature, les Américains agissent avec elle en vrais prodigues; le gaspillage des richesses du sol est infini et universel. J'ai vu, à Chicago, brûler sur la voie les vieilles traverses du chemin de fer : on s'épargnait ainsi l'ennui de les enlever. Et quelle consommation prodigieuse de bois partout, dans les maisons, dans les trottoirs des rues, dans les poteaux télégraphiques énormes, avec leurs solives horizontales supportant jusqu'à deux cents fils ! « Le reboisement de nos cités », me disait un indigène. En revanche, le déboisement des campagnes a été poussé si loin que dans le pays des antiques forêts vierges on montre aujourd'hui aux étrangers, à titre de pièces curieuses, quelques spécimens d'arbres séculaires, respectés jusqu'ici par la cognée.

L'électricité remplissait à l'exposition un très large espace, correspondant bien à la place importante qu'elle occupe dans la vie quotidienne aux États-Unis. Non seulement la reine de notre époque avait son palais spécial; elle faisait encore brillante figure au palais des machines, et on la retrouvait aussi dans plusieurs pavillons isolés. Peut-être l'effet produit aurait-il été plus frappant, si tout le terrain consacré aux appareils électriques n'eût formé qu'un seul et vaste ensemble. Cette dispersion des mêmes objets, qui ne facilitait pas précisément les comparaisons et les recherches, était le défaut général de la *World's Fair*.

C'est par les grandes dimensions et la puissance que se manifestait le progrès dans les machines dynamo-électriques; il y en avait de mille et même de deux mille chevaux. Celles que l'on destine à transmettre l'énergie empruntée aux chutes du Niagara ne doivent-elles pas développer cinq mille chevaux chacune? Nous voilà loin de la première petite machine, présentée par M. Gramme à l'Académie des sciences de Paris en 1871. Cinq ans plus tard, les machines Gramme faisaient leur apparition à Philadelphie, et le gouvernement américain s'empressait d'acquérir tous les modèles exposés. Dès lors l'industrie des dynamos commença aux États-Unis où elle a pris depuis cette époque un si bel essor.

Dans les machines à courant continu, dont le rendement ne peut plus guère être augmenté, un type unique tend à s'établir en Amérique et en Europe. L'intensité du courant engendré peut aller jusqu'à plusieurs milliers d'ampères, mais la tension ne dépasse guère

cinq cents volts, l'expérience ayant montré que l'isolement devient très difficile à maintenir pour des courans continus d'un voltage supérieur. Avec les courans alternatifs, au contraire, plusieurs milliers de volts ne sont pas un obstacle à l'isolement; et comme la puissance électrique, ou le nombre de watts disponibles, a pour mesure le produit du nombre des ampères par le nombre des volts, il en résulte que les courans alternatifs conviennent admirablement au transport de l'énergie; car, le voltage pouvant être décuplé, on aura la faculté de réduire au dixième le nombre des ampères et par conséquent au centième le poids du fil de transmission, tout en transmettant le même nombre de volts.

Les courans alternatifs s'emploient avec succès à l'éclairage; mais, pour faire marcher des moteurs, on ne sait pas encore les utiliser d'une façon satisfaisante. Aussi l'attention des électriciens était-elle vivement sollicitée par un groupement particulier de courans alternatifs qui donnent des champs tournans et se prêtent fort bien en conséquence à l'actionnement des moteurs. Ce mode de groupement peut d'ailleurs être appliqué à un nombre quelconque de courans (courans biphasés, triphasés, etc.). M. Tesla avait fait construire par la compagnie Westinghouse douze énormes machines, de mille chevaux chacune, engendrant des courans biphasés, dont on verra bientôt l'application sur une vaste échelle aux chutes du Niagara. Les machines de l'exposition produisaient directement, à deux mille volts, les courans qui servaient à l'éclairage général (chaque machine pouvait alimenter quinze mille lampes de seize bougies) et à la mise en marche de divers appareils dans le palais de l'électricité. On conservera le même voltage au Niagara, mais la puissance sera cinq fois plus grande.

En fait de traction électrique, les Américains n'ont pas adopté l'usage des accumulateurs; à peine y recourent-ils par exception. Leur méthode habituelle peut se résumer ainsi. Un moteur, de vingt à soixante chevaux, porté par la voiture, reçoit le courant issu d'une station centrale et transmis par un fil aérien, ordinairement à cinq cents volts; la communication s'établit au moyen d'une sorte de perche flexible, dressée sur la voiture même, et venant appuyer par son extrémité supérieure contre le fil de transmission pour y emprunter le courant. Les tramways électriques ont pris aux États-Unis une importance considérable : quinze mille voitures y circulent sur près de dix mille kilomètres; la vitesse, qui atteint trente-cinq kilomètres à l'heure, en rase campagne, est de vingt kilomètres dans les villes, arrêts compris.

Deux systèmes de locomotion par l'électricité fonctionnaient à l'exposition de Chicago : le chemin de fer intramural et le trot-

toir mobile. Le train de l'intramural comprenait quatre ou cinq voitures, dont l'une était munie d'un moteur de cent vingt-cinq chevaux. Pendant la journée consacrée spécialement aux chemins de fer, *railroad day*, on attela jusqu'à huit voitures qui emmenèrent chaque fois plus de huit cents voyageurs, et transportèrent ainsi, du matin au soir, plus de soixante mille personnes. Le même jour, une locomotive électrique lutta, sans trop de désavantage, contre une locomotive à vapeur de la ligne Baltimore-Ohio, quoique ne pesant guère que le quart de sa puissante rivale.

Quant au trottoir mobile, dont l'idée, on le sait, fut mise en avant par M. Henard à propos de notre dernière exposition universelle, il se développait suivant une ligne sans fin, d'environ treize cents mètres, et se composait essentiellement de deux plates-formes superposées. La plus large, avançant de cinq kilomètres à peu près par heure, servait d'accès à la plus étroite qui, reposant sur les roues de la première, marchait à dix kilomètres; le passage du sol à la première plate-forme et de celle-ci à la deuxième était plus facile que la montée dans un tramway de faible vitesse. Comme pour l'intramural, la prise du courant se faisait sur un seul rail médian isolé. On pouvait, avec une dépense de cent chevaux, transporter trente mille personnes à l'heure. Du reste, ce trottoir mobile, placé sur une espèce de promontoire solitaire et ne présentant aucune application pratique, constituait simplement un hors-d'œuvre curieux de la *World's Fair*. Comment les Américains n'ont-ils pas encore réalisé la mobilisation des trottoirs dans leurs cités populeuses, où les rues, à certains momens de la journée, sont envahies par un véritable flot humain? Les rues qui marchent, quel système conviendrait mieux à des gens toujours pressés, toujours absorbés par le souci des affaires, allant droit devant eux sans regarder personne ni tourner la tête, le *cant* l'interdit, fût-ce pour réjouir leurs yeux par la vue d'un joli visage?

La télégraphie électrique, qui doit déjà tant aux travaux de Morse, était représentée, dans la section américaine, par une intéressante invention du professeur Elisha Gray, le télautographe, chargé, comme son nom l'indique, de transmettre l'écriture. Deux styles installés, le premier à la station de départ, le second à la station d'arrivée, sont commandés chacun par deux fils, dont les longueurs respectives définissent la position du style en coordonnées bipolaires; chaque fil s'attache d'une part au style et s'enroule d'autre part sur une poulie qui, dans l'appareil récepteur, exécute un mouvement identique à celui de la poulie correspondante dans l'appareil transmetteur. Inutile d'ajouter que cette identité est obtenue au moyen de courans électriques qui circulent entre les deux stations à travers quatre fils distincts. Si donc on

trace des lettres, des dessins quelconques avec l'un des styles, l'autre, répétant les mouvemens du premier, tracera les mêmes lettres, les mêmes dessins. Tel qu'il est disposé, cet ingénieux instrument se prêterait fort bien aux communications urbaines; certains changemens seraient sans doute nécessaires pour les transmissions à longue distance.

Tous les jours le nombre augmente des besognes très diverses que les Américains demandent à l'électricité d'accomplir. Non seulement elle règle la ventilation des appartemens et la marche des ascenseurs, dont la vitesse atteint jusqu'à trois mètres par seconde, au lieu de trente ou quarante centimètres, comme chez nous; on l'utilise également, au moyen d'un courant intense produit par transformateur, à souder les rais d'une roue, la pointe d'un obus, les rails d'un chemin de fer, et dans ce dernier cas un wagon porte la machine à souder le long de la voie. Cette soudure des rails offre l'avantage de supprimer les secousses qui se renouvellent à chaque passage d'un rail au suivant; les expériences faites jusqu'ici semblent prouver qu'une ligne continue peut supporter sans inconvéniens les modifications amenées par les variations de la température atmosphérique. C'est encore l'électricité dont les multiples services remédient, pour une bonne part, à la cherté de la main-d'œuvre et à la rareté des domestiques, en permettant de substituer la machine-outil à l'homme dans les travaux de la petite industrie, et même dans les soins du ménage. Elle taille les habits, fait la cuisine, et au besoin cire les bottes. On l'emploie aussi à lancer par projection sur les nuages ces mirifiques réclames, dont les Américains ont le secret. A quoi ne l'emploie-t-on pas? Franklin « ravissait la foudre au ciel », pour en préserver les humains à l'aide du paratonnerre. Ses descendans font de l'électricité un tonnerre légal, assez maladroit d'ailleurs, foudroyant les criminels sur mandat de justice.

Le congrès de Chicago, voulant reconnaître l'importante contribution apportée par les États-Unis au progrès de l'électricité, a choisi le nom d'un vétéran de la science américaine pour désigner le coefficient d'induction. Joseph Henry a eu de dignes successeurs : citons entre autres M. Hall, récemment nommé professeur de physique à l'université Harvard pour avoir découvert un phénomène électro-magnétique qui présente sous un jour nouveau les rapports de l'électricité avec la matière.

II

Ce qui est vrai de l'électricité aux États-Unis, s'applique également à la mécanique : les mêmes conditions générales d'exis-

tence, les mêmes besoins, les mêmes penchans naturels favorisent les mêmes progrès. Quiconque se promène le matin dans les quartiers populeux d'une cité industrielle, ne peut manquer d'être frappé d'un trait de mœurs caractéristique. Chaque ouvrier qui passe parcourt attentivement un volumineux journal. On s'aperçoit vite qu'il n'y cherche pas la suite impatiemment attendue d'un feuilleton populaire, le récit pathétique de quelque crime émouvant, ou le compte rendu d'une séance tumultueuse à la Chambre. Son journal, qui lui a coûté au moins dix cents (dix sous), est un recueil scientifique fort bien fait, dans lequel les inventions récentes sont expliquées avec description complète des appareils, croquis, figures et nombreux détails techniques. Le lecteur espère y trouver l'indication précieuse lui permettant de donner un corps à la découverte rêvée qui l'enrichira. Tout Américain est un inventeur en puissance, épiant l'occasion de le devenir en réalité.

L'exposition de Chicago présentait un tableau grandiose de l'industrie mécanique aux États-Unis. Passons rapidement devant la fameuse roue Ferris, curiosité métallurgique dont chacun interprétait la signification à sa guise. Était-ce la roue de la fortune après laquelle tout le monde court, en Amérique et ailleurs? Nos agriculteurs et nos meuniers soucieux craignaient d'y reconnaître la roue d'un gigantesque moulin, portant un défi à la vieille Europe, où les cultivateurs du Far West, non contens d'envoyer leurs blés en grains, expédient maintenant leurs farines de bonne marque. Le palais des machines ressemblait assez, par les vastes dimensions, à notre galerie du Champ-de-Mars, sans en offrir l'élégante hardiesse. Au premier rang, trônait naturellement la machine à vapeur. Est-il besoin de rappeler quelle part les Américains ont prise à son développement et à ses progrès successifs, depuis Evans, Fulton et les Stevens, jusqu'à Corliss et aux ingénieurs actuels?

Tout d'abord l'ensemble de la chaufferie attirait vivement l'attention. La vapeur consommée dans le palais des machines était produite en totalité par une batterie de quarante chaudières tubulaires, à circulation très active, et chauffées au pétrole, qu'une canalisation spéciale apportait de l'Indiana à la *World's Fair*. Un jet de vapeur d'eau, lançant dans chaque foyer le pétrole et l'y pulvérisant pour ainsi dire, réglait si bien la combustion que deux hommes suffisaient à conduire tous les foyers de la batterie. Un troisième, commodément installé dans sa guérite, surveillait sans fatigue les cheminées placées au-dessous de lui, et si l'une ou l'autre venait à fumer, il en avertissait télégraphiquement les conducteurs qui rétablissaient aussitôt la marche régulière. A

voir ces braves gens fort propres et de blanc vêtus, en manière de vestales, on ne reconnaissait guère le chauffeur classique. Pendant la durée entière de l'exposition, le chauffage au pétrole a pleinement réussi; ses mérites semblent donc surabondamment prouvés. C'est surtout dans les machines mobiles, comme Henri Sainte-Claire Deville l'avait montré, il y a trente ans, par ses expériences au chemin de fer de l'Est, qu'apparaît l'avantage de ce combustible, puisque, pour la même puissance calorifique, il occupe un volume trois fois moindre que la houille.

Parmi les machines à vapeur, on ne rencontrait guère de nouveauté importante. Exceptons pourtant la turbine de M. de Laval, exposée par la section suédoise : la vapeur se détend complètement dans les tubes lanceurs, et la roue, poussée par le courant rapide d'un fluide homogène, effectue jusqu'à trente mille tours par minute. Comme d'ailleurs, laissant à la roue un jeu suffisant, on l'a montée sur un axe flexible, elle se centre d'elle-même et prend la stabilité spéciale aux grandes vitesses. L'appareil, de dimensions très restreintes, exécute un travail considérable et suffisamment économique. D'après les essais officiels faits à Stockholm sur une turbine de soixante-quatre chevaux, la consommation par heure et par cheval effectif ne s'élèverait qu'à neuf kilogrammes de vapeur.

C'est principalement l'ampleur des proportions qui distinguait les machines américaines. Entre autres, on en remarquait une à quadruple expansion, produisant à l'ordinaire deux mille chevaux, et capable d'en développer quatre mille. Son poids total dépassait trois mille tonnes. Le volant, qui avait neuf mètres de diamètre et pesait soixante-dix tonnes à lui seul, effectuait soixante tours en une minute. Cette machine colossale appartenait à la compagnie Allis, de Milwaukee, la cité la plus importante du Wisconsin, sur les bords du lac Michigan. Au moyen de deux énormes courroies, elle commandait deux grandes dynamos Westinghouse, pouvant alimenter trente mille lampes de seize bougies. Comme contraste avec ces courroies d'une largeur inusitée, on trouve fréquemment, à l'intérieur des usines, le système de transmission par cordes, évidemment imité des funiculaires, et paraissant surtout avoir pour objet d'éviter l'encombrement.

Dans un pays aussi riche que l'Amérique en fleuves et en rivières, l'usage des machines hydrauliques est naturellement très répandu. Les turbines servent à utiliser les chutes d'eau les plus modestes ou les plus puissantes, et jusqu'à celle du Niagara. On emploie beaucoup, et pour les travaux des mines particulièrement, la roue Pelton, sorte de roue Poncelet, dont l'auget, di-

visé en deux par une cloison perpendiculaire à l'axe, présente certains avantages; l'appareil est robuste, peu coûteux et d'un bon rendement.

Les organisateurs de la *World's Fair* avaient tenu à honneur de rassembler, dans une collection complète, toutes les pièces de l'outillage rural, qui sont, pour ainsi dire, les armes parlantes des États-Unis. Sur un vaste espace s'alignait le gros matériel, destiné notamment aux immenses domaines du centre et de l'ouest, où la culture extensive a rendu nécessaire l'exploitation industrielle du sol. Le progrès dans ce sens ne s'arrête pas, et dès maintenant les machines agricoles de fabrication américaine sont arrivées à un degré de perfection et de bon marché qui leur assure de larges débouchés même en Europe. Par une économie bien entendue, les parties des instrumens qui n'ont pas besoin d'être ajustées sont laissées brutes de fonte. Image assez exacte de la civilisation au nouveau monde, polie et raffinée sur plusieurs points, mais manquant de fini sur d'autres.

Un coin spécial était réservé aux moulins à vent, dont les services paraissent fort appréciés, surtout par ce qui reste encore de petits cultivateurs aux États-Unis. L'œil s'égayait à voir tourner sans cesse ces innombrables roues de toutes tailles, à peu près semblables, pour la forme, aux ventilateurs minuscules que l'on remarque chez nous à la devanture de quelques magasins.

N'oublions pas non plus les pompes diverses, très ingénieusement construites, pompes à eau et pompes à air. Cette dernière catégorie comprenait les brosses pneumatiques, espèces de pulvérisateurs qui peuvent rapidement couvrir de peinture des surfaces très étendues. On s'en était précisément servi pour peindre en quelques jours les immenses bâtimens de l'exposition. Le public indigène s'intéressait tout spécialement aux pompes à incendie rotatives chauffées au pétrole et d'un puissant débit. Le feu est le cauchemar des Américains; rien d'étonnant à cela dans un pays où beaucoup de villes sont bâties en bois. Et pourtant, une telle sève de jeunesse déborde partout, que le feu même, par ses ravages, semble moins faire des ruines qu'enlever d'un coup toutes les gourmes et préparer la place pour une transformation soudaine et complète. C'est ce qui advint notamment à Chicago, dont la renaissance heureuse et le développement rapide paraissent dater du jour, peu éloigné encore, où des quartiers entiers furent détruits par les flammes. L'incendie activait la marche du progrès.

Un vieil habitant de la ville, si florissante aujourd'hui, me racontait qu'il avait vu, soixante ans auparavant, à cette même

place, un pauvre hameau à peine peuplé, que protégeait un petit fortin. Le tout-Chicago féminin se composait alors de onze femmes, employées comme servantes chez les fournisseurs de la garnison. Elles étaient l'ornement des bals donnés par les officiers du fort, quoique des occupations beaucoup plus modestes les retinssent toute la journée près de leurs fourneaux, qui n'étaient pas chauffés à l'électricité. En écoutant ce récit, j'admirais le panorama de la vaste cité qui se déroulait sous nos yeux, ses grands parcs, ses belles avenues aux maisons largement espacées, ses rues immenses sillonnées de tramways, ses *buildings* imposans, ses pompeux édifices, son *Auditorium*, ses élévateurs gigantesques, son port plus actif que celui de Londres, ses chemins de fer plus nombreux qu'en aucune capitale du monde. Çà et là aussi s'étendaient de longues voies sans monumens quelconques, mais déjà pourvues des bornes d'eau et des poteaux portant les fils électriques pour l'éclairage, le téléphone et le car. *Go ahead!* en avant, toujours; les maisons suivront.

Actuellement, cette initiative infatigable travaille à transformer l'industrie par la substitution générale de l'effort mécanique à l'effort humain. Entre autres curieux essais, notons une machine à composer, déjà en usage aux États-Unis, quoique imparfaite encore, mais appelée certainement tôt ou tard à supprimer l'ouvrier dans la typographie comme ailleurs. Les magasins n'ont pas précisément supprimé les commis; du moins les remplacent-ils, pour une part importante de leur besogne, en évitant les pertes de temps et les déplacemens inutiles. Un léger corbillon se charge de porter votre argent à la caisse et vous rapporte la monnaie. Parfois un autre corbillon semblable vous accompagne de comptoir en comptoir, reçoit vos menues acquisitions et vous les remet fidèlement à la fin de votre tournée. Le commerce y gagne, et les corbillons ne chôment guère. Car les élégantes acheteuses se trouvent plus libres que jamais de poursuivre, au gré de leur fantaisie, la paresseuse promenade à travers les étalages tentateurs, le *shopping*, qui paraît être leur passe-temps préféré.

Le triomphe de la mécanique américaine, c'est la construction des machines-outils, dont l'importance aux États-Unis s'accroît chaque jour. On sait leur donner toutes les formes et les plier à tous les usages. Les unes, véritables merveilles d'ingéniosité et de précision, servent à découper les menuiseries fines, à fabriquer de délicates moulures sur bois ou des engrenages métalliques, renommés pour leur perfection. D'autres au contraire sont des colosses de puissance et atteignent des dimensions exceptionnelles. Mentionnons certaines machines à fraiser, à raboter, à

presser, et au premier rang la fameuse presse des forges de Bethleem, qui surpasse les plus célèbres marteaux-pilons. Elle est alimentée par trois machines à vapeur de cinq mille chevaux, et peut produire une pression de quatorze mille tonnes.

Aujourd'hui, en Amérique, les montres, les machines à coudre ou à écrire, les moteurs pour tramways, etc., etc., ne contiennent pas une seule pièce qui ne soit faite mécaniquement et qui ne puisse donc être immédiatement remplacée, en cas d'accident, par une pièce identique. Ne fabrique-t-on pas jusqu'aux scies à dents rapportées? Ces procédés ont leurs avantages incontestables. Mais aussi les conditions nécessaires du système, les frais considérables d'installation, d'agencement et d'outillage exigent un débit assuré de plusieurs milliers du même article par jour, et ne se concilient guère qu'avec une fabrication par séries, excluant toute variété.

La tendance générale paraît être en effet l'uniformité du type : l'horlogerie, par exemple, n'admet que six modèles de montres, trois pour les femmes et trois pour les hommes. Il en est ainsi, plus ou moins, dans les différentes branches de l'industrie américaine. Les fabricans établissent un objet quelconque, le reproduisent à l'infini par les moyens mécaniques, le lancent sur le marché qu'ils inondent, puis recommencent pour un objet nouveau, toujours de façon semblable. Rien de plus difficile que d'obtenir des modifications, fussent-elles légères, au type adopté *ne varietur*.

Une pareille simplification de méthode industrielle et commerciale, fort commode évidemment, pourra-t-elle être maintenue sans risques, dès que les tarifs prohibitifs cesseront d'empêcher la concurrence extérieure? Elle ne saurait convenir aux industries où l'art et la fantaisie dominent. Les peuples d'Europe qui avaient jusqu'ici la supériorité sur ce point feront bien de la conserver à tout prix : c'est par là principalement qu'ils seront capables de lutter contre leurs redoutables rivaux d'outre-mer.

Pour vaincre dans le domaine industriel, le génie inventif ne suffit pas. Il faut encore et le coup d'œil juste qui saisisse la portée d'une invention, et l'activité entreprenante qui ose aussitôt la mettre à profit. Ces qualités essentielles, l'Américain les possède au plus haut degré.

L'usage des billes d'acier, destinées à réduire le frottement dans des proportions très sensibles, est de date assez récente en mécanique. Nous ne l'appliquons guère qu'à la construction des vélocipèdes. L'adoption de cet ingénieux procédé se généralise aux États-Unis, si bien que la fabrication des billes métalliques

est devenue elle-même une industrie déjà florissante. L'exposition de Chicago montrait plusieurs paliers à billes pour machines dynamo-électriques et un curieux dispositif d'ascenseur, dans lequel une série de billes d'acier circule indéfiniment entre la vis et l'écrou.

Faute d'innovation, on excelle en Amérique à tirer parti des inventions antérieures, auxquelles nous ne savons pas toujours demander les services qu'elles pourraient nous rendre. Qui ne connaît le phonographe d'Edison? Mais il ne figure chez nous qu'à titre de curiosité scientifique ou d'amusette. Parfois, dans certains banquets à l'heure douloureuse des toasts, le petit appareil, solennellement apporté sur la table, répète d'une voix enrouée le compliment de circonstance qu'un illustre étranger adresse au président de la réunion. Nous en avons fait aussi des poupées savantes.

Aux États-Unis, le phonographe est devenu un auxiliaire quotidien, une façon de secrétaire complaisant et ponctuel. L'Américain rentre chez lui le soir, après une journée laborieuse. Sénateur, député, ingénieur, banquier, journaliste, commerçant, avocat, professeur, il doit composer un discours ou un article, préparer une leçon ou un mémoire, rédiger sa correspondance. L'écriture, quel supplice! Qui ne l'a maudite mille fois parmi les esclaves de la plume? Le papier refroidit l'inspiration; on ajoute, on efface, on retouche. Peut-être la correction y gagne-t-elle : ainsi pensait le vieux Boileau. Mais c'était un bourgeois de lettres, qui écrivait à ses heures. Allez donc imposer pareil travail à l'homme moderne, emporté dans le tourbillon des *business*. Heureusement Edison a pourvu aux besoins de son temps et de son pays. Grâce à lui, l'Américain parle son discours, son rapport, sa leçon; le phonographe docile enregistre et redit fidèlement le lendemain l'improvisation de la veille, qu'une miss matinale transcrit aisément au moyen de la machine à écrire. Voilà donc du même coup le monologue introduit dans la vie réelle et réhabilité au théâtre. Nul ne l'accusera plus d'être un artifice de l'art dramatique, contraire à la vérité. Désormais, l'Auguste de Corneille pourra débiter son long monologue sans choquer la vraisemblance, pourvu qu'il ait devant lui un phonographe.

Nous ne parlons pas ici de l'idée consistant à faire du phonographe un professeur de déclamation ou de chant. Sa voix ne nous semble pas encore assez nette pour lui permettre de jouer utilement ce rôle. On avait bien essayé quelque chose en ce genre à l'exposition de Chicago : le phonographe donnait une leçon

de français à un Anglais; j'avoue n'avoir reconnu qu'imparfaitement l'accent de ma langue natale.

Veut-on un autre exemple de savoir-faire pratique, emprunté aux choses les plus ordinaires de l'existence? Il y a aux États-Unis des cars électriques et des tramways funiculaires à profusion. La traction mécanique n'est encore à Paris que l'exception rare; la traction animale reste la règle. On dirait que nous sommes toujours au temps de Buffon, où le cheval était la plus noble conquête de l'homme sur la nature. Ensuite, en Amérique, les funiculaires marchent, les voitures circulent sans cesse et transportent rapidement les voyageurs. Pas d'attentes mortelles aux stations, ni de règlement tracassier; pas de contrôleur réclamant au public ahuri ses correspondances ou ses numéros avec l'air aimable du gendarme demandant à un vagabond ses papiers. Monte qui peut, le nombre des places n'est limité que par l'espace et les lois de la physique. On se case à la diable, on s'empile assis, debout, accroché d'une manière quelconque. Du moins on est transporté et on arrive vite; voilà le point essentiel, pour ce que transporter est le propre des véhicules.

Maintenant, l'avouerai-je tout bas, j'ai vu dans ces tramways qui portent l'Amérique et sa fortune, j'ai vu de mes yeux des femmes rester sur leurs jambes, tandis que d'honorables messieurs, sans avoir l'air de le remarquer, ne quittaient pas les banquettes. Et nous qui répétions bonnement, d'après les oracles, tant de belles phrases lapidaires sur le culte de la femme aux États-Unis! Encore une légende qui s'en va. Mais non, chaque chose avait son jour à Chicago : c'était le jour du sans-gêne.

L'exposition des moyens de transports, de la « transportation », comme on dit là-bas, constituait d'ailleurs un des grands succès de la *World's Fair*. On y trouvait réunis les divers modèles des locomotives successivement employées, depuis la première qui roula sur le continent américain et qui, malgré son âge avancé, était venue bravement toute seule de New York à Chicago. Parmi ces vétérans des voies ferrées, certains types curieux attiraient l'attention des visiteurs, particulièrement la locomotive à deux cheminées, avec le mécanicien au milieu, faisant marcher dans un sens ou dans l'autre son cheval de fer à double poitrail. La série se terminait par les énormes machines actuelles, haut perchées sur roues, spécialement construites pour entraîner à toute vitesse les immenses wagons qui sont fabriqués à Chicago même, où les ateliers de M. Pullman forment une petite ville dans la grande cité.

Les différens modes de navigation maritime, fluviale ou

lacustre, complétaient naturellement cette histoire des transports, et, là aussi, les vieux débris du passé occupaient une place d'honneur. On n'avait pas oublié l'antique bateau normand, dont les courses hardies touchèrent aux rives américaines longtemps avant Christophe Colomb. Quant aux glorieuses caravelles, amenées tout exprès d'Espagne, elles semblaient être venues sur les bords du lac Michigan, en plein continent américain, pour y découvrir une nouvelle Amérique, sillonnée de chemins de fer, étincelante de lumière électrique, poussant jusqu'aux dernières limites les raffinemens du confortable, et « transformant » à la mécanique deux millions de porcs par année dans les seuls établissemens de M. Armour à Chicago.

En fait de transportation, signalons au passage une branche de cette industrie totalement négligée par notre Europe routinière, le déménagement des maisons. Comme le sage, l'Américain aime à emporter tout avec lui, voire même sa demeure. Sans doute l'opération est plus compliquée que de rouler le tonneau de Diogène; mais au moins a-t-on l'avantage de ménager ses meubles et ses bibelots. Il n'est pas rare aux États-Unis de rencontrer des maisons qui se promènent, portées sur d'énormes trucs. L'une d'elles, haute de trois étages et construite en briques, resta plusieurs jours, l'hiver dernier, près de l'église des Canadiens à Chicago, échouée dans les neiges au beau milieu de la rue. Personne ne s'en plaignait; je n'ai pas entendu dire qu'elle ait été conduite au poste de police pour cause de vagabondage. Légalement, ces maisons ambulantes doivent-elles être classées dans la catégorie des immeubles? Ne pourrait-il pas s'élever à ce sujet, en matière de testamens ou d'impôts, certaines difficultés de casuistique judiciaire? Je soumets humblement la question aux légistes du nouveau monde, dont l'habileté est proverbiale.

III

Les explorations hardies des Américains dans le domaine de l'électricité, les efforts heureux qu'ils consacrent aux perfectionnemens de l'industrie mécanique, ne les empêchent nullement de rester fidèles à leur goût traditionnel pour l'astronomie. De toutes les sciences, c'est la plus abstruse peut-être et la plus populaire à la fois, celle dont la théorie exige les plus profonds calculs, et dont les phénomènes frappent le plus vivement l'imagination des peuples jeunes, attirés par le mystère de l'infini céleste. Aussi les observatoires publics et privés sont-ils très nombreux et très florissans aux États-Unis.

Plusieurs ont déjà un nom dans les annales astronomiques. L'observatoire de Washington se distingua dès l'origine. Son premier directeur, Mathieu Maury, descendant d'une famille française émigrée à la révocation de l'édit de Nantes, ancien officier de marine, conçut l'idée, voilà un demi-siècle à peine, de dresser des cartes indiquant les vents et les courans. Il releva avec soin les observations consignées sur les livres de bord pour la traversée de New-York à Rio de Janeiro, et réussit à tracer une nouvelle route maritime beaucoup plus avantageuse que les précédentes. Le bateau américain qui osa l'inaugurer, le *Wright*, effectua le voyage aller et retour dans le même temps qu'employaient les navires pour aller seulement au Brésil par l'ancienne voie. A la faveur du succès, les recherches s'étendirent, et la plupart des longues traversées furent abrégées de moitié environ. Celle de New-York à San Francisco, par le cap Horn, se trouva ramenée de cent quatre-vingt-deux jours à cent jours; celle de Londres à Sidney, aller et retour, ne demanda plus que cent vingt-cinq jours au lieu de deux cent cinquante. Ces travaux, qui rendirent, dès lors, les plus signalés services aux marins de tous les pays, permettent encore aujourd'hui aux voiliers de lutter avec les steamers pour les transports à très grande distance. On mange tout l'hiver, à Londres, des pommes d'Australie, apportées sur des navires à voiles qui suivent les routes montrées jadis par Maury.

La science pure n'était pas moins cultivée à l'observatoire de Washington, dont les premiers astronomes, Coffin, Hubbard et Walker, pratiquaient magistralement les méthodes les plus précises des savans européens. Durant ces vingt dernières années, les professeurs Newcomb, Harkness, Hall, se faisaient connaître par d'admirables travaux. Il ne saurait être question ici de passer en revue leurs études théoriques. Rappelons seulement que le professeur Hall découvrit les satellites de Mars, ce qui lui permit de déterminer à nouveau la masse de la planète.

Cette découverte, opérée à l'aide d'un réfracteur ou, comme nous disons plus volontiers en France, d'une lunette astronomique construite par Clark, de Cambridge (près Boston), et présentant une ouverture de vingt-six pouces, c'est-à-dire soixante-dix centimètres, démontrait victorieusement l'utilité des grands instrumens d'optique en astronomie. Alors commença la lutte entre les objectifs, de même qu'elle se poursuit sur un terrain moins pacifique entre les modèles de canons. En 1880, M. Bischoffsheim offrait à l'observatoire de Nice une lunette dont le diamètre est de trente pouces, ou quatre-vingt-un centimètres. Huit ans plus tard,

l'observatoire Lick, en Californie, recevait un réfracteur de trente-six pouces (quatre-vingt-dix-sept centimètres), établi par les Clark de Cambridge, avec des verres fournis par les Feil de Paris, et récemment, à l'exposition de Chicago, on en voyait un plus puissant encore, qui a quarante pouces, ou cent huit centimètres d'ouverture.

Dans son ensemble, l'appareil atteint le poids respectable de soixante-quinze tonnes. La colonne d'appui, en fonte de fer, pèse cinquante tonnes et s'élève à treize mètres. Tous les organes métalliques essentiels sont en acier. L'axe polaire et l'axe de déclinaison, dont les longueurs mesurent quatre mètres et trois mètres et demi, ont des diamètres respectifs de trente-huit et trente centimètres. Le tube, long de dix-neuf mètres et demi, s'effile vers les deux extrémités; son diamètre intérieur égale cent trente centimètres dans le milieu. L'horloge motrice, logée en haut de la colonne, est mise en marche automatiquement par un moteur électrique et réglée par un double pendule conique. Elle entraîne la roue motrice principale (deux mètres quarante de diamètre) qui, une fois reliée à l'axe polaire, le fait tourner avec le tube et les divers accessoires, soit un poids total de vingt tonnes, pendant le temps sidéral exact. Les mouvemens quelconques, rapides ou lents, les déplacemens en déclinaison et en ascension droite, sont effectués à la main, ou par des moteurs électriques que contrôle un système d'aiguilles, aisément visibles pour l'observateur. De son côté, l'aide-astronome peut surveiller les moindres détails des opérations depuis le balcon supérieur, auquel on accède, ainsi qu'à l'horloge, par un escalier en spirale. Cette lunette, aujourd'hui sans rivale pour la grandeur, est un don de M. Yerkes à l'université de Chicago. Les Américains conservent jusqu'ici l'avantage des instrumens, qu'ils ont appris à fabriquer eux-mêmes dans les meilleures conditions.

Il est vrai que la science aux États-Unis possède certaine supériorité incontestable, qui facilite singulièrement les autres : elle est riche d'argent, et dispose de ressources presque inépuisables, alimentées par la munificence des particuliers. L'observatoire Lick, ainsi appelé du nom de son fondateur, doit l'existence à l'une de ces libéralités privées, libéralités vraiment princières, dont la démocratie américaine a contracté depuis longtemps l'heureuse habitude. Ce Mécène de l'astronomie était un ancien marchand de pianos, que la spéculation sur les terrains avait enrichi. Il affecta par testament la somme de sept cent mille dollars (trois millions et demi de francs) à la construction d'un observatoire, sous condition d'y placer « le plus grand télescope

du monde. » Rêvait-il, lui aussi, de faire voir à ses compatriotes la lune à un mètre? Peut-être bien. Son projet primitif, tendrement caressé, consistait à installer « le plus grand télescope du monde » en plein cœur de San Francisco. Il fallut beaucoup de diplomatie aux astronomes américains pour lui persuader que l'isolement, les vastes horizons et l'air pur du mont Hamilton, situé à quelque distance de la ville, convenaient mieux aux observations astronomiques que l'agitation d'une cité populeuse, où l'atmosphère est toujours épaissie par les poussières et les fumées. On peut sourire des formes ingénues que l'amour de la science revêt parfois chez ses adeptes improvisés. Ce brave Californien aimait la science à sa manière, mais ses largesses la dotaient magnifiquement. Vaut-il mieux l'ériger en divinité, et, la traitant comme telle, lui demander tout, sans lui donner rien?

Le mont Hamilton réunit les avantages qui firent adopter en France l'emplacement du mont Gros pour y construire l'observatoire fondé par M. Bischoffsheim. De même que le mont Gros, situé sur « la côte d'azur », domine la Méditerranée, de même le mont Hamilton regarde le Pacifique par-dessus les champs de citronniers et les vergers de San José. Les bâtimens de l'observatoire Lick ont fort belle apparence, sans présenter la grandeur imposante qui distingue l'observatoire de Nice, élevé par M. Garnier. Quant aux aménagemens intérieurs, ils sont parfaits de tous points. Parmi les perfectionnemens les plus ingénieux, introduits également dans l'observatoire de Washington, qui a été transféré depuis peu au nord-ouest de la capitale sur une hauteur, signalons le plancher mobile verticalement sous la grande lunette, ce qui permet à l'astronome d'en suivre avec facilité les déplacemens. L'heureuse installation des appareils assure en même temps la précision des mesures et la commodité des observations. Cette seconde condition, plus intimement liée à la première qu'on ne serait tenté de le croire, a peut-être été trop souvent négligée chez nous.

Tant de généreux sacrifices et d'efforts intelligens ne sont pas demeurés stériles. C'est à l'aide de la fameuse lunette, qui était en effet la plus puissante du monde, il n'y a pas encore dix ans, à l'époque où elle fut installée sur le mont Hamilton, que M. Barnard réussit à découvrir un cinquième satellite de Jupiter. Le savant astronome voulut bien nous le montrer, ainsi que d'autres merveilles célestes, dont la visibilité, favorisée par une nuit splendide, attestait l'excellence de l'instrument; son pouvoir optique répond à ses dimensions. Les spectres si curieux que M. Campbell eut l'obligeance de nous faire voir, les re-

marquables photographies du soleil prises par M. Schœberle, l'émule californien de M. Janssen, témoignent de l'activité des recherches poursuivies avec succès dans toutes les branches de l'astronomie. Actuellement, l'observatoire Lick est un foyer scientifique de premier ordre, que M. Holden, l'éminent directeur, entretient avec un soin jaloux. Ses travaux antérieurs à l'observatoire de Washington et sa haute valeur personnelle le désignaient pour ce poste difficile, où les talens professionnels ne suffisent pas. L'isolement presque complet, auquel se condamne celui qui l'occupe, exige le concours de qualités rares : un esprit largement ouvert, une culture intellectuelle variée, et une parfaite philosophie. En pareil cas, ce n'est assurément pas un mince mérite d'être l'homme de la situation, *the right man in the right place.*

Quoique l'observatoire Lick, rattaché à l'université de Californie, reçoive des élèves astronomes et soit ouvert au public durant plusieurs heures chaque jour, conformément à la volonté expresse de son fondateur, les observatoires affluent dans la contrée. Berkeley, siège de l'université même, en possède un destiné aux étudians, sous la direction du professeur Soule. A San Francisco, le pionnier de la science astronomique en Californie, le savant professeur Davidson, directeur du service hydrographique et géodésique pour toute la région du Pacifique, a installé l'observatoire bien connu qui porte son nom. De l'autre côté de la baie, en face de San Francisco, à Oakland, sur le chemin de Berkeley, se trouvent encore plusieurs établissemens scientifiques de même espèce : l'observatoire Chabot, consacré à l'instruction de tous et spécialement des jeunes écoliers; l'observatoire particulier de M. Burckhalter, qui en a construit de ses propres mains la maçonnerie, la charpente, et jusqu'au mouvement équatorial, pendant les loisirs d'une vie active, adonnée aux affaires; un deuxième observatoire privé, dont la construction partielle est également l'œuvre de son propriétaire, M. Blinn. J'en passe, et il n'est question ici que d'un seul État.

Dans les autres parties de l'Union, combien d'observatoires célèbres à divers titres mériteraient d'être cités? Et celui de Harvard, où le professeur Pickering, poursuivant les recherches de Draper, a si heureusement développé les différentes branches de la physique céleste : spectroscopie, photométrie et photographie, sans oublier les études météréologiques, pour lesquelles les astronomes de Harvard viennent d'installer une station au Pérou, à cinq mille neuf cents mètres d'altitude. Et l'observatoire de New-York, où le docteur Rutherfurd a exécuté ses admirables épreuves

photographiques de la lune. Et l'observatoire Yerkes, à Chicago, dont le jeune directeur, M. Georges Hale, déjà renommé par ses travaux, disposera du puissant télescope qui figurait à l'exposition et saura le faire servir au progrès de la science. Et les observatoires d'Albany, d'Allegheny, d'Ann-Arbor, de Madison, de New-Haven, de Denver, de vingt autres villes, dispersées sur la surface entière du territoire. L'Amérique apparaît vraiment comme la terre d'élection pour l'astronomie; le drapeau semé d'étoiles est un emblème significatif.

Les investigations américaines ont exploré surtout le domaine de l'astro-physique, où Pouillet avait laissé une indication précieuse par ses mesures de la chaleur solaire. M. Langley, alors qu'il dirigeait l'observatoire d'Allegheny, se proposa d'estimer la chaleur rayonnée par une source calorifique quelconque, et à cet effet il imagina le bolomètre, appareil d'une délicatesse prodigieuse. Tout le monde sait que la résistance offerte par un fil métallique au passage des courans électriques dépend de la température du métal; on sait aussi que cette résistance peut s'évaluer avec précision à l'aide d'une sorte de balance ou, comme disent les électriciens, d'un pont auquel est adapté un galvanomètre d'une sensibilité suffisante. Un fil métallique très fin, intercalé dans un pont convenablement agencé, constituera donc le plus ténu et le plus sensible des thermomètres. C'est sur ce principe que le bolomètre a été construit, de façon à déceler dans la température du fil des variations d'un millionième de degré.

L'inventeur a utilisé son précieux instrument pour élucider plusieurs questions qui intéressent la physique céleste. En pareille matière, l'avantage des observations à grandes hauteurs est incontestable : je l'avais montré, voilà quelque vingt ans déjà, par des mesures actinométriques effectuées au sommet du Mont-Blanc. M. Langley a choisi comme poste le mont Whitney, situé en Californie à une altitude presque pareille, et les expériences qu'il y a faites pour évaluer la chaleur du soleil contribueront à résoudre ce difficile problème. On lui doit aussi une remarquable étude du spectre solaire, jusque dans les régions extrêmes de l'infra-rouge, où notre œil ne saisit plus aucune lumière, bien que des vibrations y subsistent, trahies par leur chaleur seule. L'emploi du bolomètre permettait au savant américain de pousser les recherches beaucoup plus loin que ne l'avaient pu les précédens expérimentateurs à l'aide des anciens thermomètres : les vibrations atteintes par le nouveau procédé ont une longueur d'onde supérieure à quarante-cinq fois celle du violet ; elles se trouvent donc placées cinq octaves au-dessous des vibrations perçues par l'œil humain,

lesquelles d'ailleurs sont comprises dans moins d'une octave.

Appliquée par son auteur à mesurer le rendement des sources usuelles de lumière, la méthode bolométrique a donné les plus curieux résultats. Ce rendement, en d'autres termes le rapport de l'énergie lumineuse à l'énergie totale, est minime : deux ou trois pour cent avec l'arc électrique, un pour cent avec le bec de gaz, moins encore avec la bougie, qui suffirait à nous éclairer pendant un millier d'heures, dans le cas où toute l'énergie disponible serait dépensée en lumière. MM. Langley et Very ont signalé une source bien autrement économique, le *pyrophorus noctilucus*, sorte de ver luisant, dont le rendement lumineux est de cent pour cent. Si certains insectes émettent des radiations assez intenses dans les pays chauds pour servir de parure féminine, il semble peu probable que nous demandions jamais aux vers luisans notre éclairage, malgré la perfection merveilleuse de leur appareil éclairant. Toutefois le jour n'est pas éloigné peut-être, où la lumière produite par phosphorescence dans un champ électrostatique remplacera avantageusement les lampes à incandescence, d'un rendement pitoyable. La photométrie a été également l'objet des recherches de W. H. Pickering et de E. L. Nichols (de l'université d'Ithaca), qui ont étudié avec soin les propriétés de différentes sources lumineuses.

M. Langley préside aujourd'hui à Washington la *Smithsonian Institution*, véritable ministère de la science, dont le budget annuel s'élève à trois millions de francs. Il y continue ses premiers travaux au milieu de laboratoires amplement pourvus, et se livre en même temps à des investigations sur la résistance de l'air atmosphérique ; car le problème de l'aviation hante aussi les cervelles américaines. Jusqu'ici les savans du nouveau monde ne paraissent pas avoir réussi beaucoup mieux que les nôtres à trouver une solution pratique.

Une heure de trajet à peine, par le chemin de fer, sépare Washington de Baltimore où nous visitons un autre établissement scientifique de premier ordre, l'université Johns Hopkins, fondée en 1876 par un marchand de la ville, qui consacra à cette œuvre trois millions et demi de dollars, presque dix-huit millions de francs. L'institut de physique est supérieurement organisé pour l'électricité et pour les études spectrales, comme l'on doit s'y attendre d'après les travaux de son directeur, M. Rowland.

Nul n'ignore qu'en analysant, avec le prisme, la lumière émanée d'une source quelconque, nous pouvons connaître la composition chimique de la source et même, grâce à M. Fizeau, son mouvement suivant le rayon vecteur. Ainsi la lumière qui arrive

à notre œil plusieurs années après avoir quitté une étoile, nous fournit sur la constitution de l'astre, sur sa marche, sur son âge, des renseignemens dont la seule possibilité déconcerte l'imagination. Toutefois, pour avoir des données exactes, il faut obtenir le spectre dans des conditions parfaitement définies, et l'usage du prisme ne permet guère d'y parvenir. Au contraire, l'appareil imaginé par Fraunhofer d'après les phénomènes de diffraction, le réseau, assure aux différens spectres une comparabilité absolue, la déviation de chaque couleur étant proportionnelle à sa longueur d'onde. Seulement les anciens réseaux étaient d'un emploi singulièrement difficile. M. Rowland a découvert le moyen d'en construire de beaucoup plus grands et plus parfaits à l'aide d'une machine spéciale qui, sur une étendue de dix centimètres, ne marque pas moins de quinze mille traits. Ce perfectionnement a été d'une très grande importance pour la spectroscopie.

M. Graham Bell, le célèbre inventeur du premier téléphone articulant, est aussi l'auteur d'un appareil très curieux, appelé par lui photophone, parce qu'il sert à transmettre les sons par l'intermédiaire d'un rayon lumineux. Appliqué à l'exploration des différentes parties du spectre, l'appareil, devenu spectrophone, pourrait rendre de véritables services dans l'étude de la partie infra-rouge.

Si la photographie est d'origine française, elle a été dès le début l'objet de nombreuses et fécondes investigations en Amérique. Les noms des Bond, des Rutherfurd, des Draper, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus, rappellent de remarquables progrès. Tout récemment encore, un photographe de San Francisco, M. Muybridge, invité par un propriétaire de trotteurs californiens à saisir les attitudes du cheval dans ses diverses allures, imaginait de prendre une série de photographies instantanées du cheval qui, dans sa course, rompait les uns après les autres les fils commandant électriquement les obturateurs d'une série d'appareils photographiques braqués le long de la piste. On sait comment ces expériences ont été le point de départ d'un procédé nouveau pour étudier le mouvement, la chronophotographie créée par M. Marey.

Durant ces dernières années, un ex-officier de la marine des États-Unis, M. Michelson, déjà célèbre par ses travaux en optique, venait poursuivre chez nous d'importantes recherches, ayant pour objet de rapporter l'étalon de longueur à la vibration lumineuse. Grâce aux précieuses ressources et à l'obligeant concours qu'il trouva auprès de M. Benoît, au pavillon de Breteuil, le jeune physicien américain réussit à évaluer le nombre de longueurs d'onde

qui sont comprises dans un mètre, pour une radiation donnée. Le mètre est défini par une règle de platine déposée aux Archives. Sur cet étalon, on en a établi d'autres avec la précision la plus scrupuleuse. Mais rien ne garantit la fixité de ces objets matériels. La longueur d'onde afférente à une radiation déterminée, à la raie D du sodium, par exemple, est au contraire une chose immuable, la seule peut-être. Voilà donc où il faut chercher la véritable unité de longueur, ainsi que l'avait indiqué M. Fizeau, celle qui reste à l'abri des accidens terrestres. Expérimentalement, les difficultés sont extrêmes; car cette unité de longueur par excellence ne vaut guère qu'un demi-millième de millimètre. Comment l'utiliser pratiquement en y rattachant notre mètre, presque deux millions de fois plus grand? Comment mesurer avec exactitude le rapport de deux quantités si différentes? M. Michelson a su triompher des obstacles au moyen d'une méthode très ingénieuse qui, procédant par échelons successifs, évite pourtant la cumulation en apparence inévitable des erreurs. L'auteur de ce beau travail est, depuis quelques mois, professeur à l'université de Chicago. Il y disposera du laboratoire que le président des *trustees* de l'université, M. Ryerson, vient de faire élever à la mémoire de son père avec une dotation de deux cent mille dollars (un million de francs).

A cette précision des mesures, dont nous rappelons de si probans exemples, s'ajoute la profondeur des travaux spéculatifs. Tandis que le professeur Rogers, de Boston, est aujourd'hui sans rival dans la construction des appareils de métrologie, la physique moléculaire est dignement représentée par M. Barus; la géodésie se développe rapidement sous la direction puissante de M. Mendenhall; le professeur Gibbs, de *Yale College*, l'une des grandes universités d'Amérique, poursuit ses beaux travaux sur la thermodynamique et la théorie électrique de la lumière.

IV

Fleuves immenses déroulant leurs eaux en nappes majestueuses, ou se précipitant par bonds gigantesques, lacs profonds qui sont de véritables mers intérieures, plaines sans limites, gorges sauvages, taillées à pic, dont l'œil sonde à peine les abîmes, entassemens prodigieux de rochers, volcans menaçans et geysers étranges, gisemens miniers de toute espèce, arbres de toute essence, flore et faune d'une incomparable richesse, variété infinie de climats, suivant toute l'échelle des températures, depuis la chaleur tropicale jusqu'au froid polaire, et offrant tour à tour des spectacles d'une sublime beauté ou d'une indicible horreur; tant

de contrastes et de merveilles, réunis comme par un privilège unique, font du continent américain le laboratoire le plus admirable et le champ d'expériences le plus vaste, le plus largement ouvert aux explorations des naturalistes.

Est-ce la faute de cette grandeur même? La science humaine y paraît petite. Pourtant les savans américains ne manquent pas à la nature, si généreuse envers eux. Zoologistes, botanistes et géologues ont toujours rivalisé de zèle et de talens pour étudier les trésors qu'elle leur prodigue. Agassiz illustra dans le nouveau monde son nom déjà illustre en Europe. A une haute valeur professionnelle il alliait le culte désintéressé de la science; les offres les plus brillantes ne purent le décider à quitter sa patrie d'adoption. Aujourd'hui, M. Mark, de Harvard, M. Sedgwick-Minot, de Chicago, M. Wilson et leurs émules continuent de perfectionner et de répandre les connaissances zoologiques, dont ils sont les dignes représentans aux États-Unis. M. Arthur, M. Farlow et M. Thaxter, de Harvard, poursuivent avec succès, en botanique, l'œuvre considérable d'Asa Gray. Les ouvrages du célèbre géologue Dana ont eu chez nous les honneurs d'une édition populaire. Sans trêve, le sol est fouillé par d'éminens paléontologistes, parmi lesquels le professeur Cope se place au premier rang. Ils classent et interprètent les débris du passé; leurs recherches mettent au jour les reptiles monstres, longs de vingt mètres, enfouis dans les Montagnes Rocheuses. Il faut citer aussi les savantes études de l'Institution Smithsonienne sur les races et les habitans primitifs de l'Amérique. Il faudrait surtout pouvoir montrer les jardins botaniques, les musées d'histoire naturelle, d'anthropologie, d'ethnographie, etc., les collections précieuses du service géologique de Washington, dirigé magistralement par M. J.-W. Powel, celles du service entomologique, auquel M. Riley a su donner une si heureuse extension. En dépit des efforts et des mérites, l'énormité du cadre écrase le travail de l'homme. A côté des richesses inépuisables de la nature, les résultats de la science doivent sembler pauvres. Quand la fertilité du terroir promet une récolte exceptionnellement luxuriante, on est toujours tenté de croire que les moissonneurs même les plus actifs n'ont fait que glaner.

Il y a peu de temps, les Américains ignoraient encore l'une des principales curiosités de leur pays. L'expédition scientifique qui procéda, sous la conduite du professeur Hayden, à la reconnaissance méthodique du Yellowstone, ne remonte pas à vingt-cinq années, et c'est seulement en 1872 que cette région, si remarquable par ses geysers fut déclarée propriété fédérale et, selon les termes

de la loi, « érigée en parc public ou jardin d'agrément pour l'avantage et la jouissance de la nation. » Dans quelle mesure les agrémens du jardin sont-ils goûtés par la nation américaine? Ce n'est pas à nous de le dire. La foule préfère habituellement des beautés d'ordre moins sévère. Mais un parc national en Amérique ne pouvait pas ressembler à cette petite chose peignée et jolie qui charme les Londoniens, avec ses allées artistement dessinées et sa verdure correcte. Au Yellowstone, dont la superficie entière surpasse celle de la Belgique, la nature se montre sans ornemens, dans le désordre de sa sauvage grandeur. Je me garderai bien de revenir sur une description déjà faite(1). Du reste, les gorges abruptes, les torrens et les cascades qu'on admire au pied des Montagnes Rocheuses, ne paraissent pas différer essentiellement de ce qui existe ailleurs dans le même genre. Le sud de la France et l'Algérie offrent d'aussi imposans spectacles à ceux qui savent les chercher.

La particularité vraiment curieuse du Yellowstone est le geyser : un bassin d'eau chaude, intérieurement tapissé de stalactites blanches, que le regard peut suivre très loin à travers la transparence bleue du liquide, puis au fond un abîme noir. Ce bassin est parfaitement paisible et, malgré la vapeur abondante qui s'en dégage, son aspect n'annonce rien de menaçant. Soudain, il frémit, il gronde; l'eau se soulève, retombe, remonte encore, et finalement jaillit en gerbe puissante. L'éruption dure quelques instans; puis le calme se rétablit, et les mêmes alternatives de repos et d'agitation recommencent par intervalles réguliers. Toutes les soixante-cinq minutes le « vieux fidèle » lance pendant cinq minutes une colonne d'eau et de vapeur qui atteint quarante mètres.

On trouve réunies dans le Parc national les variétés les plus diverses de geysers aux différens âges de leur vie : jets de vapeur continus, petites marmites crachant drôlement toutes les minutes, grands geysers à longues périodes (plusieurs jours, plusieurs mois, des années), « pots de peinture » dans lesquels clapote une sorte de boue jaune, verte ou rouge, sources chaudes, lacs dans lesquels toute éruption a cessé. Quelques-uns de ces lacs sont d'une beauté idéale, et méritent bien leurs noms d' « émeraude », de « joyau », de « beauté », de « gloire du matin », et autres appellations poétiques. Sur le lac « prismatique », flottent des vapeurs dont les nuances admirables tiennent en partie aux colorations variées de ses bords, en partie aussi aux teintes d'arc-en-ciel que reflètent les gouttelettes de différens diamètres produites

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 avril 1893, l'article de M. Léo Claretie.

par la condensation de la vapeur. Parfois le bassin du geyser affleure au sol même; plus souvent il est enfermé dans un cratère de forme volcanique en geysérite blanche, imitant le névé d'un glacier. La température du lieu contribue à l'illusion : elle ne dépassait pas huit degrés au mois de septembre, en plein jour, pendant l'été brûlant de 1893. Comme cadre général, un site désolé où des sapins, de taille médiocre, émergent entre deux ou trois épaisseurs d'arbres morts.

Quant au phénomène en lui-même, l'explication donnée par M. Bunsen paraît être trop particulière. Elle repose en effet principalement sur une distribution toute spéciale des températures qu'il avait observée avec M. des Cloizeaux à l'intérieur du grand geyser d'Islande, l'ancienne merveille aujourd'hui déchue. Mais le Yellowstone contient au moins un millier de geysers en activité, offrant toutes les variétés de formes, de puissances et de périodes : cette seule constatation suffit à montrer que le phénomène doit avoir une cause plus générale. Et en effet, j'ai pu le reproduire avec un simple tube de métal rempli d'eau, s'ouvrant par la partie supérieure dans un large bassin, et soumis par en bas à l'action d'une source de chaleur, telle qu'il faut bien l'admettre dans ces manifestations volcaniques : l'eau s'échauffe sur toute la longueur du tube, mais particulièrement au voisinage du foyer; puis le moment arrive où les couches profondes entrent en ébullition, à une température d'autant plus élevée que le tube est plus long, la tension de la vapeur d'eau bouillante devant triompher de la pression supportée. La vapeur soulève la colonne liquide, dont les couches superficielles se déversent à l'extérieur. Cette colonne devient moins longue, et, par suite, la pression qu'elle exerce diminue. Une ébullition violente se déclare dans toute la masse, comme dans l'eau d'une chaudière dont on ouvre la soupape : un mélange d'eau et de vapeur jaillit, jusqu'à ce que l'excès de tension intérieure ait disparu. Alors le calme se rétablit, l'eau recueillie par le bassin supérieur rentre dans le tube, ainsi que cela se passe effectivement pour le geyser dit « économique », parce qu'il réabsorbe tout ce qu'il a lancé au dehors. La source de chaleur étant maintenue dans le même état, l'éruption se reproduit périodiquement.

En modifiant la longueur, la largeur, la disposition du tube, on pourrait imiter les différentes variétés de geysers. Quelle que soit leur forme, quel que soit leur système d'alimentation et de chauffage, quel que soit leur mode d'éruption, dès que celle-ci a pris fin, les choses reviennent promptement aux conditions antérieures, qui ramènent naturellement le même phénomène.

V

L'importance du mouvement scientifique aux États-Unis atteste les vigoureux efforts des Américains pour élever sans cesse le niveau de leur enseignement supérieur. Certes, ils pourvoient très largement aux besoins de l'éducation populaire, comme à la première nécessité des pays libres. Les états, les villes, les communes s'imposent de lourdes taxes afin que chaque citoyen puisse acquérir l'instruction élémentaire. Plus de deux cent mille écoles primaires publiques sont répandues sur toute la surface du territoire, et les dépenses annuelles atteignent sept cents millions de francs. Mais le trait original de la démocratie américaine, c'est sa préoccupation judicieuse d'encourager l'aristocratie du savoir. Cette nation, réputée à juste titre pour son esprit positif, sait fort bien que l'instruction supérieure amène seule le progrès des idées, l'amélioration des méthodes et même les perfectionnemens pratiques. Le haut enseignement est presque uniquement l'œuvre des particuliers qui l'ont constitué à l'origine, l'entretiennent de leurs deniers, et l'accroissent constamment par des fondations nouvelles. Son budget du dernier exercice, mentionné dans les documens officiels, dépassait seize millions et demi de dollars (quatre-vingt-quatre millions de francs environ). Ces millions sont venus spontanément de la ferme, du comptoir ou de l'usine, et la généreuse initiative des donateurs ne se lasse pas.

Une assiduité moyenne de quatre années dans les écoles primaires à raison de cent trente-quatre jours par an la proportion d'un écolier seulement sur cent sept, soit d'un habitant sur quatre cent soixante-cinq, recevant l'instruction supérieure, tels sont, d'après la statistique, les résultats obtenus par tant de sacrifices pécuniaires. M. Harris, commissaire fédéral de l'éducation, estime dans son rapport que le rendement reste médiocre; nous n'y contredirons pas. Il est vrai que, pour suppléer aux insuffisances de l'enseignement élémentaire, le savant rapporteur compte sur deux auxiliaires, ou plutôt deux collaborateurs précieux : le chemin de fer et le journal. Quant à l'instituteur, sa tâche sera bien remplie, pourvu que les élèves, au sortir de ses mains, « sachent lire le journal et se servir du chemin de fer. » Cela peut s'apprendre en quatre années.

L'enseignement supérieur n'admet pas de suppléances analogues; il doit faire lui-même tout son office. Viennent donc les étudians. Ce ne sont pas les Américains qui se plaindront de voir l'homme des champs émigrer vers les villes. « La cité offre à

chacun de ses habitans les inappréciables bienfaits de la société. » Si l'agriculture manque de bras, qu'elle prenne des machines. « Moins de personnes seront employées à fournir les matériaux bruts de l'existence, plus on en aura d'occupées au développement du confort, de l'art, et du bien-être spirituel. » Évidemment il n'y a pas de déclassés aux États-Unis.

Sous l'influence d'idées aussi catégoriques, le cercle des hautes études s'est singulièrement élargi, depuis ces derniers temps surtout, et les universités américaines se sont multipliées à l'envi. Nul n'ignore qu'il faut distinguer dans le nombre. Quelques-unes, principalement parmi les nouvelles, malgré leur titre d'université, malgré les dotations et le patronage officiels, promettent peut-être plus qu'elles ne donnent. L'Europe n'a pas le monopole des programmes grandioses sur le papier. D'autres, au contraire, avec leur nom modeste de collège et leur indépendance complète, sont des universités de premier ordre. Naturellement, les grades diffèrent de valeur suivant la qualité variable des corps enseignans qui les accordent. On assure même que, dans certains établissemens d'instruction soi-disant supérieure, les diplômes s'acquièrent souvent par des moyens auxquels la science paraît étrangère et sont conférés mettons *honoris causa*. Ce sont là des abus inséparables de la liberté. Les gradués d'Amérique, dont l'intérêt est d'éviter toute équivoque, mentionnent simplement la provenance de leurs grades.

Cette organisation spontanée de l'enseignement supérieur aux États-Unis peut manquer d'ensemble; rien d'harmonieux, ni de symétrique; on a voulu faire vite et beaucoup. Mais quelle vitalité puissante dans l'élan tumultueux des bonnes volontés! Quel progrès constant des études scientifiques, même parmi les fondations récentes! Quelle généreuse ardeur à lutter avec les rivales des États de l'Est, qui possèdent l'avantage de l'expérience et le prestige des services antérieurs! Pour peu qu'une méthode sûre coordonne et dirige les efforts, le succès y répondra encore mieux. Les jeunes universités d'Amérique n'ont que des encouragemens à trouver dans l'histoire de leurs devancières, si chétives au début et si florissantes aujourd'hui.

La plus ancienne de toutes et la plus justement célèbre, *Harvard College*, fut à l'origine une petite école, fondée en 1636 par les puritains du Massachusetts, et constituée deux ans après avec l'aide et le concours pécuniaire de John Harvard, ministre non conformiste venu de Cambridge où il avait pris ses degrés au collège Emmanuel. Cependant le nom même de la grande université anglaise était donné à l'humble berceau du collège améri-

cain. Ce baptême universitaire marquait une noble ambition, que le zèle des professeurs et des élèves s'appliqua dès lors à justifier. La colonie entière fut en fête le jour solennel du mois d'août 1642, où les neuf premiers étudians de Harvard reçurent le grade de *bachelor pro more Academiarum in Anglia*. L'œuvre grandit d'abord lentement. Sa situation financière devait être loin de satisfaire aux aspirations de ses fondateurs; car la législature locale, en dépit des convictions puritaines qui l'animaient, autorisa plusieurs fois les administrateurs à se procurer de l'argent par des loteries : celle de 1806 produisit vingt-cinq mille dollars (cent vingt-cinq mille francs). L'ère de prospérité commença vers la seconde décade du XIXe siècle. Mais c'est surtout pendant les vingt dernières années que les progrès devinrent rapides et que la transformation s'acheva.

Le collège, enfermé jadis dans le cadre un peu étroit des idées confessionnelles, présente actuellement l'ampleur de la véritable université moderne, avec son personnel enseignant, son outillage et ses organes complets. Deux cents maîtres de tout ordre y distribuent la haute instruction à deux mille étudians, dont l'esprit laborieux, stimulé par une bibliothèque de trois cent cinquante mille volumes, peut largement puiser aux différentes sources du savoir humain. Tous les instrumens de travail, tous les moyens perfectionnés d'apprendre, laboratoires, muséums, observatoire, jardins botaniques, etc., sont offerts à l'initiative intellectuelle de chacun. L'installation matérielle saisit les regards par ses proportions grandioses. Deux chapelles, sept dortoirs, cinq vastes maisons d'habitation, sept *buildings*, parmi lesquels le bel édifice en granit logeant la bibliothèque, s'élèvent sur un quadrangle qui couvre presque dix hectares. Encore ces constructions diverses ne figurent-elles que pour moitié environ dans le compte total des propriétés appartenant au collège. Il faut y joindre en effet les nombreuses dépendances et les importantes annexes situées soit à Cambridge même, soit à Boston, et jusque dans les campagnes environnantes. La pensée se reporte vers l'unique bâtiment d'autrefois, établi sur un pauvre domaine, dont la superficie ne dépassait guère un hectare; la semence primitive a fructifié.

Aujourd'hui le budget annuel de l'université atteint un million de dollars (cinq millions de francs). Néanmoins les ressources suffisent à peine aux besoins, malgré la prudente administration du conseil et l'habile gestion du trésorier qui fait rendre à ses fonds plus de cinq pour cent, et les coffres seraient toujours vides, si la générosité des « fils de Harvard » ne s'empressait pas de les remplir. Tant la vie circule intense dans tous les organes

du corps universitaire! Les exercices physiques ne sont pas non plus négligés. On prend soin de mesurer et de photographier les étudians par intervalles réguliers, afin de contrôler expérimentalement les résultats progressifs d'un entraînement méthodique, qui a spécialement pour objet d'entretenir la beauté et la pureté des formes. C'est la conception antique de l'homme accompli, à la fois beau et sage, καλὸς κἀγαθός, le type grec retour d'Amérique. N'y a-t-il pas aussi à New York une école de beauté pour les dames, où elles apprennent à parler, à marcher, et même à dormir avec grâce?

L'université Harvard est devenue une pépinière de savans qui vont porter la bonne parole aux quatre coins des États-Unis. Ses docteurs ès sciences, pour ne parler que de ceux-là, n'ont rien à envier désormais aux confrères de la Grande-Bretagne ou du continent. Ce n'est pas à dire qu'ils soient identiques. Sans doute, avec la prompte diffusion des idées par le journal et le livre, par les congrès et les rapports de toutes sortes que la facilité et la rapidité toujours croissantes des communications établissent entre les hommes qui pensent, le haut enseignement doit être partout le même dans ses lignes essentielles. Mais sur ce fond commun chaque peuple imprime sa marque personnelle, et aucun n'est plus jaloux d'y mettre la sienne que le peuple des États-Unis. L'Américain apporte à la culture scientifique les qualités de la race : énergie patiente, promptitude du coup d'œil, imagination inventive, sens pratique qui sait tirer de la science les applications et les profits.

Ce sens pratique des choses ne se manifeste pas seulement par d'ingénieuses inventions, destinées à faciliter l'existence de tous en général et à faire la fortune de l'inventeur en particulier. Il éclate encore dans la création de certaines spécialités universitaires, que nous ne sommes pas habitués à voir figurer parmi les facultés proprement dites; telles, par exemple, les écoles dentaires et les écoles d'agriculture. Celles-ci rendent de grands services, principalement dans les districts où l'on récolte des produits variés. L'université de Californie possède un modèle du genre; l'établissement se charge en effet d'analyser les terrains, d'indiquer aux intéressés les espèces de culture qui conviennent le mieux suivant la nature du sol et de leur fournir gratuitement les semences ou les graines nécessaires. Quant aux écoles dentaires, elles existent dans la plupart des universités américaines; Harvard même a la sienne. Celle de Philadelphie est la plus célèbre par la perfection de sa méthode opératoire, le luxe de son installation et l'importance de ses travaux. Vingt-deux mille patiens sont mentionnés dans les comptes du dernier exercice; le poids de l'or em-

ployé à l'aurification des dents atteignait six livres. L'enseignement, très complet, constitue une faculté véritable, qui ne comprend pas moins de sept chaires distinctes. Une foule d'étrangers viennent de l'Europe entière et des Indes prendre leurs grades à Philadelphie. Les Américains sont les premiers dentistes du monde.

Peut-on parler de l'instruction supérieure en Amérique sans rappeler avec quelle ardeur les femmes s'empressent d'y participer? Le mouvement ne se ralentit pas, au contraire. Chaque jour voit augmenter le nombre de celles qui apprennent les mathématiques, la physique, le droit, la médecine, le latin ou même le grec. Les programmes des études et des examens sont d'ailleurs identiques, en général, pour les deux sexes, soit dans le système de la coéducation, très pratiqué, soit dans les cours spéciaux. Avec le vif désir de s'instruire, les jeunes étudiantes apportent à cet enseignement élevé le ferme propos de conquérir l'égalité sociale, dont l'égalité scolaire est le prélude. Mais leur grâce native subsiste. Il s'y ajoute des qualités solides et un fonds de connaissances variées ; aussi la conversation des femmes américaines fait-elle le charme de la société aux États-Unis.

Un savant docteur de Boston signale quelques ombres au tableau. Statistiques en main, il prétend prouver que le chiffre de la natalité baisse à mesure que monte le niveau de l'instruction féminine; ses craintes patriotiques lui font même entrevoir le moment où la race finira dans une « apothéose intellectuelle. » Le pronostic est-il sérieux? Si la jeune Amérique est déjà atteinte des maux dont souffrent les peuples vieillis, son robuste tempérament et ses ressources exceptionnelles lui assurent des conditions de résistance bien supérieures.

L'exposition de Chicago a montré avec quelle vigueur toutes les branches de l'activité humaine se développent aux États-Unis. Certes la science n'y atteint pas encore des sommets comparables à ceux où s'élève actuellement la fortune des capitalistes; le dollar garde l'avance, mais la science marche d'un bon pas. Le mouvement scientifique, dont nous n'avons pu donner ici qu'une idée sommaire, ne se concentre plus dans les anciens États de l'Est, qui sont comme une Europe transocéanique, il s'étend aux États les plus neufs. Les Américains ont compris que la haute culture intellectuelle n'est pas seulement une question de luxe élégant ou d'amour-propre national; la prospérité et l'avenir même du pays en dépendent; un simple regard jeté sur les diverses nations des deux mondes suffit pour le constater.

JULES VIOLLE.

INSTINCT DU CŒUR

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

M. de Trêmes revint précipitamment sur ses pas.

Un second cri retentit, moins fort, étouffé. L'effet était sinistre, au milieu de la désolation de cette nuit d'hiver.

M. de Trêmes se trouvait devant la chapelle de la Mission. C'était de là que la voix semblait venir; cependant tout y était sombre, tranquille.

Ne sachant que faire, il frappa au portail plusieurs coups avec le poing, puis avec le fourreau de son sabre, en criant d'une voix forte :

— Courage ! — On vient !

Il attendit. Rien. Un silence de mort.

Tout à coup, à dix pas, une petite porte dissimulée dans le mur s'ouvrit, et quelqu'un en sortit et se sauva.

M. de Trêmes s'élança. Au même instant, une seconde tête parut, et le haut du corps d'un autre homme.

Il voulut rentrer en voyant M. de Trêmes ; mais celui-ci était déjà trop près, et, repoussant avec violence la porte qui s'ouvrait en dehors, put lui serrer la tête et le cou contre le mur. La douleur fut telle que l'homme jeta une sorte de râle, et son bras pendit inerte.

M. de Trêmes le tint quelques minutes ainsi, puis, sentant qu'il n'y avait plus de résistance, cessa sa pression. L'individu pencha en avant et alla tomber sur la neige comme une masse.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1894.

Sans prendre la peine de dégainer, M. de Trêmes entra, traversa l'angle d'une cour, et arriva au seuil de la chapelle qui était ouverte. A deux pas, dans l'intérieur, une lanterne posée par terre éclairait un espace de quelques mètres. Il la ramassa, l'éleva en l'air, cherchant à percer l'obscurité, vit se mouvoir en avant de lui une forme indécise, et, dirigeant la lumière de ce côté, distingua une femme bien mise, la tête enveloppée d'un voile pardessus son chapeau.

— Sauvez-moi, dit-elle en s'approchant, par pitié!...

— Que faites-vous ici? Qu'est-il arrivé?

— Je mourais de froid, — je me suis endormie sans m'en apercevoir. — Ces gens sont entrés pour voler, — ils ont voulu me bâillonner, — j'ai crié ; — puis il y a eu un bruit d'armes au dehors, et ils se sont sauvés.

— Vous n'êtes pas blessée?

— Ils m'ont serré les poignets un peu fort, mais je n'ai rien d'autre.

— Bien... Maintenant il faut que nous prévenions les prêtres de la chapelle.

— Faites ce que vous voulez, mais ne me quittez pas, je vous en supplie : j'ai peur!

— Vous resterez près de moi.

A la lueur de la lanterne, M. de Trêmes regarda à sa montre.

— Minuit et demi. Diable! — Voyons, ces gens ont-ils volé?

— Non, ils n'en ont pas eu le temps.

— Alors nous n'avons qu'à fermer la porte et à partir. Cela nous épargnera des retards, sans compter l'enquête et tous les ennuis.

— Oh! je serais bien heureuse!

— Dans quel quartier habitez-vous?

— Je n'habite pas Paris : je suis arrivée ce matin pour descendre chez une parente; elle venait de partir pour un voyage. Je n'ai pas pu trouver la maison des amis que j'avais accompagnés, j'étais presque sans argent, — la nuit est venue, je me suis réfugiée ici, et l'on m'a enfermée sans le savoir.

— Et que comptez-vous faire?

— Aller à la gare, et si on ne veut pas me donner un billet, que ma famille remboursera, je pourrai toujours télégraphier qu'on vienne me chercher, et j'attendrai dans une salle ; là du moins je serai en sûreté.

Tout ceci était dit avec l'accent de la sincérité. La voix, une voix de jeune fille, était fraîche, un peu tremblante naturellement, mais d'un timbre très pur.

— Voyons, dit M. de Trêmes, je vais vous conduire à votre gare. Pour le moment, sortons d'ici. Je passe devant, suivez-moi de près.

— Oh! soyez tranquille, monsieur!

— Oui, je m'en rapporte à vous. J'ai laissé là un gredin qui a roulé dans la neige!

Mais le gredin n'y était plus, soit qu'il eût repris assez de force pour s'en aller seul, soit que son frère d'armes fût venu à la rescousse.

La porte tirée, M. de Trêmes demanda :

— A quelle gare allez-vous?

— La gare d'Orléans.

— Cela tombe bien : c'est tout près de celle où je vais. L'important est de trouver une voiture; sinon il faudra marcher. Vous êtes fatiguée?

— Oui, — surtout épuisée.

— Au fait, je parie que vous êtes restée sans manger depuis ce matin?

La jeune fille ne répondit pas.

Fort heureusement, ils étaient arrivés sur une grande avenue : deux voitures passaient à vide. M. de Trêmes les fit arrêter, choisit le meilleur cheval, et mit cinq francs dans la main du cocher :

— Autant en vous quittant si nous faisons la gare d'Orléans et la gare de Lyon en trois quarts d'heure!

La voiture partit au galop. Les deux voyageurs étaient tellement cahotés qu'ils échangèrent à peine quelques mots.

Un quart d'heure après, ils étaient à la gare d'Orléans. Le premier employé qu'ils questionnèrent leur annonça qu'un train passant à *** allait partir dans sept minutes : c'était la station où devait descendre la jeune fille.

M. de Trêmes dit à celle-ci d'un ton qui n'admettait pas de refus :

— Confiez-moi votre porte-monnaie.

Elle obéit. Il y glissa deux pièces d'or, et, voyant qu'elle faisait un mouvement, tira de son portefeuille sa carte, qu'il plia en deux et mit aussi dans le porte-monnaie, en ajoutant :

— Votre famille me renverra l'argent. — Puis, s'adressant à l'employé :

— Je vous en prie, rendez-moi ce service de prendre avec Mademoiselle son billet et de la conduire au compartiment des dames seules. Je vous rejoins, le temps de passer...

Il courut au buffet, fit envelopper quelques provisions et arriva au train dans le moment qu'on fermait les portières. On voulait

faire monter la jeune fille, mais elle résistait bravement, protestait.

— Je ne partirai plutôt pas! Je veux remercier!

M. de Trêmes entendit le mot, qui ne lui déplut pas.

— Bien, mademoiselle, répliqua-t-il. Maintenant prenez ce paquet et hâtez-vous.

Sans répondre, elle essaya de lever son voile, mais il était trop bien noué et résista.

Elle ôta son gant, et retira de son doigt une petite bague.

C'était une pauvre bague, une première bague de jeune fille, un de ces bijoux à bon marché comme on en voit dans les vitrines des marchands qui viennent, chaque année, aux foires de province; encore était-elle tout usée, amincie et bossuée.

— Je voudrais vous offrir un plus beau souvenir, dit-elle, mais c'est mon seul bijou!

Elle la lui mit dans la main, monta en voiture, et, debout à la portière, essaya encore de lever son voile; ne pouvant y parvenir, elle l'arracha. Et alors, dans l'encadrement sombre de la fenêtre, apparut le pur, le noble, le ravissant visage de la jeune fille que M. de Trêmes avait rencontrée dans l'escalier de Mlle Martin.

Lui-même venait de retirer le képi dont la visière lui cachait la figure.

Il y eut une double exclamation, et de nouveau les yeux de la jeune fille prirent cette expression de joie qu'ils avaient eue le matin.

Sans s'en rendre compte, d'un mouvement naïf, elle mit ses deux mains sur ses lèvres, comme lorsqu'on veut envoyer un baiser...

Le geste n'échappa point à M. de Trêmes, qui, tout en s'inclinant, cria gaiement :

— Heureux voyage!

Et le train partit et se perdit dans la nuit, au moment où la jeune fille lui jetait, un peu bien tard, son nom, qu'il entendit vaguement.

Cette fois il retrouva son cocher et arriva à temps à la gare de Lyon.

Pendant la route, il fit, comme de raison, un certain nombre de réflexions.

Le lendemain, son service fini, il rentra chez lui pour se déshabiller et, en retirant son portefeuille, y chercha une adresse qu'il avait rapportée de Paris : c'était son sellier qu'il avait rencontré, et qui, n'ayant pas d'autre papier sous la main, l'avait écrite sur une carte de client retrouvée dans sa poche.

Mais M. de Trêmes eut beau retourner le portefeuille et le

secouer, l'adresse avait disparu. En revanche, les trois cartes à lui qui y étaient la veille se trouvaient encore au complet : il s'était donc trompé et avait mis dans le porte-monnaie de sa jeune protégée l'adresse donnée par le sellier.

Ceci modifiait sa résolution, et, sans perdre de temps, il alla demander à parler à son colonel. Celui-ci le reçut avec sa bienveillance habituelle, et lorsqu'il sut que M. de Trêmes avait besoin de deux jours de permission en plus, se mit à rire et répondit :

— Tout ce que vous voudrez, mon cher Trêmes ; mais si la duchesse me fait les grands yeux et se plaint que vous vous dérangez, vous en ferez votre affaire.

M. de Trêmes partit pour Paris, et, en arrivant, sauta dans une voiture et se fit conduire dans la rue de Mlle Martin, à vingt pas de sa maison.

La nuit tombait : il passa sans être aperçu devant la loge de la concierge, monta les quatre étages, frotta une allumette, et, glissant la lame du canif sous la porte, fit venir de nouveau, en même temps que sa carte, le papier qui s'y trouvait déjà la première fois.

Comme alors, il le tint un instant, incapable d'une indiscrétion, et cependant intéressé au plus haut point.

Il prit enfin un moyen terme et se dit :

— Je n'ai pas le droit de lire ce qui est écrit là-dessus, mais j'ai toute espèce de raison de croire que je viens de rendre un signalé service à la personne qui l'a écrit, et je ne crois pas faire mal en m'assurant si le nom qui doit être ici est bien celui que j'ai à peu près entendu.

Il déplia le papier, lut « Clotilde, » et, sans regarder une syllabe de plus, le remit sous la porte, mais serra sa propre carte dans son portefeuille : il savait ce qu'il voulait savoir. Puis il descendit, sortit sans avoir été vu, et une seconde après, rentra et frappa au carreau de la concierge.

Celle-ci lui apprit que Mlle Martin était partie depuis deux jours, et que c'était bien malheureux, parce que sa jeune nièce était venue le lendemain matin pour passer quelque temps auprès d'elle, et était repartie au désespoir de l'avoir manquée. « A tel point, ajouta-t-elle, que la pauvre demoiselle en pleurait. Je lui ai offert mes services, mais la demoiselle est fière, et elle s'en est allée sans les accepter. »

M. de Trêmes remercia la bonne femme et se fit conduire à l'hôtel de sa famille. Il expliqua qu'une affaire imprévue le ramenait pour peu de temps, et resta deux jours à Paris, pendant lesquels il ne manqua pas d'aller voir le sénateur Thompson, qui

se consolait, à force de punch, de l'absence de sa femme et de sa fille.

L'après-midi du second jour, il reçut une lettre de quatre pages de Mlle Martin, qui le remerciait dans les termes les plus touchans de ce qu'il venait de faire pour sa nièce : celle-ci l'avait reconnu à la gare pour le monsieur qu'elle avait rencontré dans l'escalier de sa tante. Elle avait bien pensé qu'il s'était trompé de carte, et elle, Mlle Martin, à la description, était sûre que c'était lui. Il n'y avait que lui capable de... etc., etc. Il était « l'ange sauveur d'elle et des siens. »

M. de Trêmes répondit en ces termes :

« Ma bonne mademoiselle Martin,

« Je voudrais mériter tout ce que vous me dites d'aimable, mais je n'y ai aucun droit : j'envie d'ailleurs le beau rôle d'ange sauveur.

« Nous autres officiers, nous nous ressemblons un peu tous : je ne suis pas allé chez vous le jour que vous dites, mais seulement avant-hier vers cinq heures, et j'ai appris par votre concierge ce qu'elle savait de la mésaventure de mademoiselle votre nièce.

« D'abord, et règle générale, je ne suis jamais en uniforme ici; puis je n'avais pas à prendre le train, n'ayant pas à quitter Paris, où je suis encore jusqu'à demain matin. J'ai même vu hier le père de votre élève, Mr Thompson... » Et ainsi de suite.

Il repartit le soir pour sa garnison et trouva en arrivant une lettre de la sœur de Mlle Martin. Elle remerciait en termes dignes, un peu pompeux peut-être, mais touchans aussi dans leur sincérité. Un mandat sur la poste de quarante francs accompagnait la lettre.

M. de Trêmes réexpédia séance tenante le mandat avec quelques lignes polies, mais très fermes, laissant presque deviner une légère impatience, et renvoyant à Mlle Martin pour le surplus des explications.

Ni Mlle Martin ni sa sœur ne pouvaient conserver de doutes. Toutefois Mlle Martin lui écrivit encore pour le prier de s'informer si un officier de son régiment n'était pas le bienfaiteur inconnu. Il promit, et il ne fut plus question de rien.

M. de Trêmes, deux fois par mois, venait passer un jour ou deux à Paris.

A son premier voyage, il alla voir sa vieille amie, qui lui conta merveilles de l'hospitalité de Mme de Briant, et revint sur l'aventure de sa nièce en lui exposant l'embarras où ils étaient tous de ne pouvoir rendre l'argent dû.

M. de Trêmes l'assura qu'un hasard la mettrait probablement à même de le faire; puis ils parlèrent d'autre chose. Il alla voir ensuite la famille Thompson, et trouva miss Thompson mieux mise, plus jolie, plus séduisante que jamais : il y avait là plusieurs personnes, et la conversation fut générale. Mais, quand il partit, miss Thompson lui fit promettre de venir passer avec elle et sa famille la soirée du lendemain.

Il vint, en conséquence, le lendemain soir, et trouva la famille Thompson au complet. On servit le thé, auquel le *Governor* ne toucha pas : il se déclara altéré, et partit chercher quelque chose de plus frais que cette damnée eau chaude.

Au bout de dix minutes, Mrs. Thompson étouffa un ou deux bâillemens.

— N'y faites pas attention, dit miss Thompson : maman va probablement faire son petit *nap*.

Mrs. Thompson, en effet, se leva, et se retira dans sa chambre en laissant la porte ouverte; sa fille et M. de Trêmes restèrent seuls.

Il y avait sur la table plusieurs portefeuilles. Miss Thompson en ouvrit un qui contenait des vues d'Italie, très connues du reste.

Miss Thompson les examinait d'abord, puis les passait à M. de Trêmes. Bientôt le besoin d'échanger leurs réflexions fit qu'ils regardèrent chaque photographie en même temps, et miss Thompson, qui était la bonté en personne, ne put supporter de voir M. de Trêmes debout auprès d'elle et obligé à chaque instant de se courber. Elle exigea qu'il approchât un siège : M. de Trêmes, homme docile, obéit, et tous deux se félicitèrent de cette nouvelle manière de procéder, infiniment plus commode.

Par moment, ils se penchaient pour regarder un détail : le coude de miss Thompson ou son épaule effleuraient le coude ou l'épaule de M. de Trêmes; parfois même, en prenant ou en tenant une vue, leurs mains se rencontraient. C'était involontaire, et il n'y avait même pas à s'en excuser : c'était dans l'intérêt de la photographie qu'il s'agissait de ne pas laisser tomber.

Bientôt ils commencèrent d'entremêler leur examen de digressions.

Ils s'arrêtaient de regarder pour causer, et quand on est si près, on fixe tout naturellement les yeux sur ceux de son interlocuteur.

Or, miss Thompson avait de fort beaux yeux, on le sait : c'était un plaisir d'y saisir ou d'y suivre le reflet de sa pensée.

Les alternances de vivacité ou de réflexion, de gaieté ou de sérieux, y amenaient des jeux d'ombre, des variétés de ton qu'il était délicieux d'observer de près.

Miss Thompson avait aussi une fort jolie bouche et de belles dents. Quand elle riait, elle avait des fossettes aux joues.

Les Américaines ont le bon goût de ne pas mettre d'odeurs. Cependant les vêtemens de miss Thompson exhalaient un très léger parfum d'héliotrope, à peine perceptible, et seulement lorsqu'elle faisait plusieurs mouvemens de suite.

Peu à peu M. de Trêmes retrouvait les impressions qu'il avait eues dans une soirée précédente, et que quinze jours avaient un peu effacées; et la conversation commençait à devenir tout à fait intéressante, quand on frappa à la porte deux petits coups pressés.

Miss Thompson se redressa; sa figure prit une expression de mauvaise humeur, et ce fut d'une voix sèche qu'elle cria d'entrer.

La personne qui entra, une jeune fille, offrait avec elle le contraste le plus complet.

D'une taille un peu au-dessous de la moyenne, très brune, mince pour ne dire pas maigre, tout d'ailleurs en elle portait le caractère de la vivacité, — et d'une disposition à ce que l'on ne saurait appeler une timidité exagérée.

Elle essuya, sans broncher, le regard plus que froid de miss Thompson, conserva un air de physionomie ravi, et s'écria du bout du salon :

— Oh! *my*..., comme j'ai bien fait, Lily, de ne pas tenir compte de votre lettre : vous m'écriviez que vous n'y seriez pas ce soir, mais je me suis fiée à mon étoile. Nous autres femmes, il ne faut jamais s'en rapporter à ce que nous disons... nous changeons si facilement!

Ceci fut accompagné d'un aimable sourire et d'un regard plein de candeur. Puis, sans attendre que miss Thompson répondît, elle ajouta :

— Mais présentez-moi donc, Lily *dear!*

M. de Trêmes apprit qu'il avait le plaisir d'été présenté à miss Daisy Jones, de la 5e avenue, New-York.

La présentation terminée, miss Jones ôta son petit paletot et son chapeau, les jeta à la volée sur un canapé, et dit : « Je meurs de soif! donnez-moi une tasse de thé. »

Dans le premier moment, M. de Trêmes eût volontiers envoyé miss Jones précisément là où miss Thompson semblait bien véritablement la souhaiter elle-même, c'est-à-dire au diable.

Mais, réflexion faite, en considérant les physionomies des deux jeunes filles, qui se regardaient avec des yeux luisans et dans l'attitude de deux jeunes coqs qui hérissent leurs plumes en se préparant au combat, il se dit que la séance allait être animée, intéressante, et se promit de n'en rien perdre.

Ce fut miss Jones qui commença :

— J'espère que Mrs. Thompson va bien? Quant au sénateur, je ne vous en parle pas, je l'ai aperçu en bas, dans sa société favorite.

— Laquelle? Mr Star?

— Non, Mrs. Bouteille! — Et miss Jones éclata de rire.

Miss Thompson pinça les lèvres :

— Daisy, si vous êtes venue ici pour vous moquer de mon père!

— Oh! Lilian, ne vous fâchez pas. Mon Dieu, quel mauvais caractère vous avez! Il n'y a plus moyen de plaisanter avec vous. Passez-moi plutôt ma tasse, et continuez à regarder vos photographies.

Miss Thompson était en effet de fort mauvaise humeur. Miss Jones semblait n'en avoir cure et se mit à boire son thé à petites gorgées. M. de Trêmes intervint et ranima la conversation.

— Etes-vous comme votre amie, miss Jones, et trouvez-vous que les gens à Paris aient l'air endormi?

— Endormi! oh! *my*... Mais Lilian est une mondaine, peut-être d'ailleurs parce qu'elle habite Chicago. Nous, nous habitons New-York, dans le quartier à la mode; en sorte que je suis lasse du bruit, du monde. Je n'aspire qu'à un peu de tranquillité.

Et miss Jones prit un petit air tout à fait détaché des choses d'ici-bas.

— Oh! Daisy, vous faites l'ermite : il n'en est pas moins vrai que vous n'avez pas manqué un bal l'hiver dernier!

— Bah! c'est si loin! — Mais maintenant, je veux mener une existence de cénobite. — A propos, Lilian, votre dent ne vous fait plus mal?

— Non chère, merci.

— C'est si affreux, ces maux de dents! — Alors, Lilian, vous n'aimez pas Paris, à ce que dit M. de Trêmes? Moi, il me plaît beaucoup.

— Oh! je suis loin de dire qu'il ne me plaît pas. La preuve, c'est que nous y sommes pour longtemps.

— Moi aussi : ma mère va venir me rejoindre, et nous donnerons des bals et des fêtes...

— Pour mettre à exécution vos projets de vie retirée, Daisy?

Miss Jones éclata de rire.

— Vous comprenez bien que, si nous voulons voir un peu la société parisienne, il faut recevoir.

Puis se tournant vers M. de Trêmes :

— J'espère bien, « monsieur le Marquis » (décidément c'était général), que nous aurons le plaisir de vous voir. Ma mère sera charmée de faire votre connaissance. N'est-ce pas, Lilian?

Et miss Jones, qui était décidément un modèle d'ingénuité, envoya à miss Thompson le plus charmant regard, et, dans l'innocence de son âme probablement, ne remarqua pas l'air indigné de miss Thompson.

Indigné est le mot : car enfin ceci était un peu trop. Quoi ! c'était miss Thompson qui avait découvert, trouvé cette heureuse relation d'un homme appartenant à « une des anciennes familles », très à même par conséquent de faire des présentations dans la bonne société. Elle avait fait tout ce qu'il fallait pour cultiver cette agréable connaissance, et au moment qu'elle était presque certaine de se l'être assurée, voici que l'impudence de cette Daisy Jones intervenait et cherchait à la lui enlever!

La conversation continua tant bien que mal, miss Jones payant d'audace, de vivacité, d'imperturbable gaieté; miss Thompson faisant les répliques sèches, brèves, d'une femme vexée à qui momentanément l'inquiétude et le mécontentement enlèvent une partie de ses moyens.

Miss Thompson avait regardé plusieurs fois du côté de la chambre de sa mère. La porte était fermée. Elle se décida enfin à aller voir ce que faisait Mrs. Thompson, car celle-ci eût été en ce moment un secours inappréciable. Hélas ! Mrs. Thompson s'était couchée et dormait !

Miss Thompson ferma la porte avec colère.

— Oh ! *my*..., dit miss Jones en riant de plus belle (elle avait des dents admirables), vous êtes décidément nerveuse ce soir, Lily! Je ne vous ai jamais vue ainsi.

Ici M. de Trêmes se leva pour prendre congé.

— Je crois que miss Thompson est fatiguée, et je ne veux pas abuser plus longtemps.

— Mais je vous assure que non, répondit miss Thompson : je ne sais où vous prenez que je suis fatiguée. Je m'oppose à ce que vous partiez.

— M. de Trêmes a raison, interrompit miss Jones : vous avez besoin de repos et j'abrège ma visite.

Et elle se leva aussi et alla prendre ses affaires; puis, tout en les mettant :

— Monsieur de Trêmes, est-ce trop présumer de votre amabilité que de vous demander de m'accompagner jusqu'à la première voiture qui se présentera?

— Certainement non, miss Jones.

Mais miss Thompson s'interposa. Ceci dépassait vraiment toutes les bornes.

— Je ne souffrirai pas que vous preniez froid, Daisy, dit-elle : vous savez que vous n'avez pas la poitrine très forte. Je vais sonner et faire entrer la voiture dans la cour : de cette façon...

— Du tout, répondit miss Jones, qui l'arrêta du geste. Quelques bouffées d'air me feront du bien. Jamais ma santé n'a été aussi bonne.

— D'ailleurs, Daisy, — je demande pardon à M. de Trêmes, — j'ai deux mots à vous dire qui ne souffrent pas de délai : il faut absolument que vous restiez cinq minutes de plus.

Mais miss Jones n'était pas personne à lâcher prise ainsi.

— Non ma foi, Lily *dear*, pas ce soir! Vous êtes nerveuse, — vous me faites peur (et elle éclata de rire) : — je viendrai demain matin, d'aussi bonne heure que vous voudrez, — et vous me direz tout ce qu'il vous plaira.

Elle venait de passer son paletot et nouait les brides de son chapeau, qui était ravissant; et triomphante, impudente, riante, bondissante, elle entraîna M. de Trêmes.

Miss Thompson, pâle de rage, souriait malgré tout. Il fallut souffrir ce qu'on ne pouvait empêcher; et un instant après, de la fenêtre du salon, elle put voir son indigne amie marchant à côté de M. de Trêmes et causant avec animation.

Au tiers de la place, miss Jones se retourna, devina miss Thompson derrière les carreaux, et lui envoya un baiser...

Et miss Thompson, pour n'être pas en reste, agita son mouchoir. Hélas! ce n'est pas un mouchoir qu'on agite à distance qui peut étrangler!

M. de Trêmes en descendant l'escalier se disait :

— Quelle belle chose que l'esprit de concurrence! — Je viens d'apprendre que la jeune fille que j'accompagne a peut-être un commencement de phtisie. Celle que nous venons de quitter a de mauvaises dents et un père ivrogne. Voyons si je ne pourrai pas savoir quelque chose de plus.

Et il débuta par un éloge enthousiaste de miss Thompson. Miss Jones lui montra derechef toutes ses dents dans un rire sonore.

— Mon Dieu, vous comprenez, monsieur de Trêmes, moi je l'aime beaucoup. Nous sommes amies intimes depuis l'âge de dix ans. Lilian est certainement une aimable fille. Loin de moi la pensée d'en dire du mal. Elle a ses petits défauts : qui ne les a pas?

— Ses parens sont très bien.

— Oui, pour des gens de l'Ouest. Nos familles ne se sont jamais vues. Ce n'est pas que mon père ait des préjugés. Mais ces marchands de bestiaux! — Bref, mon père, qui est banquier, a eu avec Mr Thompson des relations d'affaires, rien d'autre. On a toujours dit qu'il avait fait deux faillites dans sa jeunesse. Mais mon père ne le croit pas; du moins il n'en connaît sûrement qu'une, assez forte il est vrai ; mais cela prouve qu'il avait du ressort.

— Je vois avec plaisir, miss Jones, que vous admettez certaines nécessités momentanées de position.

— Certainement. Moi, cela ne me choque pas. Je n'y vois qu'une question de *smartness*.

Et miss Jones eut le plus candide regard.

— Je crois qu'en Amérique on a les idées très larges?

— Oh! très larges. Les Américains sont extrêmement intelligens. Mon père avait un ami au Sénat qui disait qu'il y avait trois étapes dans la vie d'un homme politique : d'abord, arriver à une situation; ensuite devenir riche; enfin être honnête. On en riait, et on trouvait qu'il avait raison.

— Mrs. Thompson me plaît beaucoup.

— C'est une bonne personne. Ma mère l'appelle toujours la vieille *Sqaw;* elle prétend qu'elle a du sang indien dans les veines : moi je crois que c'est une erreur.

— Mr Thompson paraît très aimable, très gai.

— Oui, principalement quand il est *in his cups*, ce qui lui arrive assez souvent. C'est surtout Lilian que je connais. Pauvre Lilian!

— Pourquoi, pauvre Lilian?

— Elle a été très malade la semaine dernière. Elle a eu toute la figure enflée. C'est cette maudite dent de devant : on l'avait si mal mise!

— Ah!... je ne m'en serais pas douté. J'avais cru, il est vrai, voir un petit point d'or au haut d'une dent, du côté gauche.

— C'est précisément celle-là. Elle y a fait faire un petit trou où l'on a mis de l'or, afin que cela ait l'air plus naturel, l'air d'une dent aurifiée, comme on dit.

— Ah!... c'est très ingénieux.

— Mais nous nous entendons aussi bien à ce qui concerne la toilette en Amérique qu'en Europe! Tenez, vous n'avez rien remarqué dans la coiffure de Lilian?

— Non, rien.

— J'aurais dû m'en douter; je suis fâchée de vous en avoir parlé.

— C'est-à-dire, reprit M. de Trêmes, qui, au vrai, n'avait rien remarqué du tout, il m'a semblé que par derrière...

— C'est bien cela. — Oh! vous autres méchans hommes, vous avez des yeux! On ne peut rien vous cacher. La vérité, c'est qu'elle a eu une fièvre typhoïde il y a un an, et on a dû lui couper les cheveux. Forcément, il a fallu se faire mettre toute une natte. C'est pour cela qu'elle est venue en Europe. Là-bas, on sait très bien qu'elle a été mal guérie, on craint qu'il n'en soit resté quelque chose. Et comme elle désire se marier et qu'elle a déjà vingt-sept ans...

— Vingt-sept ans? Je lui en croyais vingt-trois!

— Mettez vingt-sept bien comptés, monsieur de Trêmes. Il y a juste trois ans de différence entre nous, et j'en ai vingt-quatre

passés. Comme c'est aimable à vous de vous éloigner ainsi pour moi de votre chemin!

— Nullement, je vous assure que c'est un plaisir.

— Me voici maintenant chez moi : c'est au 67. J'ai votre promesse que, dès que ma mère sera arrivée, vous viendrez nous voir; je lui ai envoyé un « câble » pour lui dire de se hâter. Vous n'oublierez pas l'adresse? un peu plus haut que l'ambassade d'Angleterre. Au revoir, monsieur le Marquis.

— Au revoir, miss Jones.

M. de Trêmes partit le lendemain pour sa garnison.

VI

Un mois se passa. Dans l'intervalle, il fit une ou deux apparitions à Paris, une visite à miss Thompson, et mit une carte à tout hasard chez miss Jones, qu'il n'avait pas revue.

Malgré les petites révélations que celle-ci, dans l'effusion de cette sincérité qui est le privilège des natures élevées, lui avait faites sur son amie, il ne pouvait s'empêcher de continuer à trouver que miss Thompson était une fort séduisante personne.

Une dent de moins et une fausse natte de plus ne l'enlaidissaient nullement, à son avis. Elle avait, malgré tout, une autre tournure et un autre visage que miss Jones, à qui, révérence parler, il trouvait une vague ressemblance avec une sauterelle, grâce à de gros yeux et à une maigreur plus que prononcée qui lui amincissait le bas de la figure.

En outre, il était obligé d'accorder à miss Thompson un grand mérite. Elle ne lui avait fait sur miss Jones aucune réflexion ou révélation désobligeante. Pas un mot qui pût passer pour une critique. Il est certain que, même la ressemblance dont on vient de parler mise à part, miss Jones prêtait, comme bien des gens, à certaines remarques peu flatteuses. Miss Thompson n'en avait fait aucune.

Confiante dans sa beauté, elle avait supputé les chances de la raillerie ou d'une abstention digne et dédaigneuse, et elle avait merveilleusement réussi en adoptant à tout hasard le second parti.

Surpris de la voir, en parlant de miss Jones, prendre un ton quasi affectueux, dans tous les cas nullement ironique, M. de Trêmes en conçut pour elle de l'estime, et cela parut dans ses manières et jusqu'à un certain point dans ses paroles.

Miss Thompson s'en aperçut, en devina la cause, et, enchantée de sa tactique, la porta à son point de perfection en faisant à plusieurs reprises l'éloge de son amie.

La petite ville de garnison de M. de Trêmes ne lui offrait rien qui pût rivaliser avec les grâces de miss Thompson, et, sans y trop prendre garde, il commença de trouver de nouveau du plaisir à repasser en son esprit tout ce qui se rapportait à elle.

Elle était spirituelle, originale, et sa conversation l'amusait, parfois l'intéressait; enfin elle était bonne musicienne, et, ce qui arrive souvent aux Américaines, avait une jolie voix et chantait bien.

Il lui demanda un jour certaines mélodies irlandaises de Moore qu'il lui désigna. Miss Thompson réprima un sourire, prit un air sérieux, intéressé, l'écouta en célébrer les mérites, et, la fois d'après, il les trouva sur le piano et eut le plaisir de les entendre. (Et surtout il n'eut pas la mortification d'entendre miss Thompson dire en en parlant à sa mère : « Quelles absurdes rengaines ! » parce que cette réflexion fut faite dans la plus stricte intimité.)

L'image de miss Thompson était-elle la seule qui occupât sa pensée?

Il serait difficile de se prononcer sur ce point. M. de Trêmes n'était pas un rêveur; rien en lui de sentimental, et il continuait sa vie ordinaire, voyait ses mêmes amis, lisait ses mêmes livres.

Cependant quelques personnes crurent remarquer qu'il faisait de plus longues promenades à cheval que d'habitude, et toujours dans la même direction.

Peut-être un incident, alors ignoré, y fut-il pour quelque chose.

Un matin qu'il avait fait une assez longue course, il s'était trouvé vers midi près d'un petit village où il résolut de faire repaître son cheval et de repaître lui-même.

Il prit, pour couper, un chemin encaissé entre deux rangées de saules. Ce chemin montait et décrivait plusieurs courbes. A la première, il vit devant lui une femme de tournure jeune, gracieuse, qui, coiffée d'un large chapeau de jardin (on était aux premiers jours de mars), lisait avec attention tout en marchant.

Au bruit du trot du cheval elle se retourna : elle était à peu de distance, et elle et M. de Trêmes échangèrent un coup d'œil.

Elle se remit à lire, et, étant arrivée à un carrefour, prit à droite.

M. de Trêmes, continuant son chemin, mit son cheval au pas.

En se tournant légèrement il put suivre du regard la promeneuse. Elle ne quitta plus son livre des yeux, et bientôt il la perdit de vue derrière un massif de verdure.

Ce qui fut très fâcheux pour lui, car si, après qu'elle eut disparu derrière une haie assez haute, il avait pu l'apercevoir encore, il l'aurait vue s'arrêter, se pencher, et, écartant les branchages, tâcher à voir le cavalier, qui se trouvait alors sur une partie de route découverte.

Ce qui est sans doute, c'est qu'il changea d'idée, et qu'au lieu de s'arrêter au village prochain, il alla chercher un autre endroit beaucoup plus éloigné.

Quand son cheval eut mangé et fut reposé, M. de Trêmes revint lentement à la ville, plongé dans une suite de méditations.

Rentré chez lui, il ouvrit un tiroir de secrétaire, et prit la petite bague que Mlle Clotilde lui avait donnée.

Puis il s'approcha de la fenêtre, s'accouda à la poignée de l'espagnolette, et, le front dans une main, regarda pensif le coucher du soleil, en faisant sauter cette petite bague dans le creux de l'autre main.

Les derniers nuages rouges avaient disparu, et il était encore là, les yeux perdus dans le vague de la nuit tombante.

Le soir, après son dîner, il fit allumer du feu, et, enfoncé dans son fauteuil, se mit à réfléchir, puis à tisonner, un des plaisirs les plus simples et en même temps les plus vrais; plaisir de solitaire ou de rêveur qui suit dans la flamme, dans le rouge intense et luisant du bois qui se consume, les développemens de sa fantaisie.

Quoi de plus agréable, l'hiver par exemple, de plus intime, quand dehors il fait froid, que les voitures ne roulent qu'avec un bruit sourd, que les passans sont rares, et que tout, arbres, toits, pavé, rebord de fenêtres, est couvert d'une couche de neige?

Un artiste de talent, Célestin Nanteuil, a fait sur ce sujet le plus charmant des dessins.

Il sert de pendant à un autre dessin représentant un jeune homme qui, arrivant de son village, s'est arrêté devant une grande ville avant d'y entrer, et voit apparaître, réalisées, aux nuages, les rêveries informes et confuses, les vagues imaginations de ses espérances.

L'autre dessin, celui dont il s'agit, représente le même personnage, vieilli, ancien soldat, assis le soir à tisonner au coin du feu, et suivant dans les caprices de la flamme les images successives évoquées par la solitude, tout le passé avec sa poésie intime, pleine, lors même qu'elle est le plus douce, d'un charme qui oppresse et serre le cœur.

Il faut citer de mémoire; mais quel tableau que ce petit dessin de M. Nanteuil!

Donc c'est le soir, on devine, dans une chambre de campagne. Au fond de l'âtre large et élevé, une flambée de sarmens pétille : le vieillard vient de repousser les petites braises échappées du foyer, et de la volée d'étincelles qui éclate dans la haute cheminée, monte en spirale la chaîne des événemens merveilleux, le monde enchanté de la première moitié de la vie : charge de cuirassiers par la poudre et la fumée... valse enivrante dans le parfum des fleurs et l'éclat des cristaux d'un bal..., entrevue de fiancés sous les arcades de la forêt, un jour de printemps... ; et partout, dans ces scènes de la belle jeunesse, de doux visages de femmes avec leurs fronts gracieux et leurs regards mystérieux!

Hélas! qui de nous, qui de nous ne peut, à ses heures, faire une de ces chères évocations? qui de nous n'éprouve de secrètes angoisses et comme un tremblement sacré, lorsque, le flambeau du souvenir à la main, il s'aventure à sa lueur vacillante, d'un pas mal assuré et avec des regards craintifs, dans ce monde lointain, déjà obscur et refroidi du passé, dans la silencieuse nécropole de ces rois de lumière et de poésie qui s'appelaient — ses rêves!

M. de Trêmes prit, dès là, l'habitude de faire presque chaque jour de longues courses dans les environs.

Il emportait avec lui une carte, explorait le pays, mais presque toujours, soit au commencement, soit à la fin de sa promenade, traversait tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, le village près duquel il s'était trouvé lors de la rencontre qui a été dite.

Tout naturellement son passage faisait sensation. Les paysans, en manches de chemise, s'arrêtaient de bêcher ou de charger le fumier, et regardaient, appuyés sur leur fourche ou leur bêche. Des coins de rideaux se soulevaient, des filles accouraient au pas de la porte, des marmots interrompaient leur beurrée; enfin le concert honorable des chiens l'accompagnait en musique, mais c'était tout.

Sans affectation, il examinait le village, les rues, les maisons. Sauf le curé et la femme du notaire, il ne vit jamais que des paysans.

Il persista quelque temps, puis abandonna son itinéraire, et poussa d'un autre côté.

Sur ces entrefaites, on commença de parler au régiment de prochaines manœuvres de printemps.

C'était le moment où il pouvait venir à Paris pour deux ou trois jours. Il en profita pour passer d'abord au ministère, et apprit qu'il allait y avoir, en effet, des manœuvres de cavalerie. Il fit ensuite des visites, mais, sans raison définie, se contenta de

mettre une carte chez la famille Thompson, qui était installée rue du Colisée.

Le second jour de son arrivée, ayant monté à cheval toute la matinée, il s'en alla dans l'après-midi aux Champs-Élysées. Il n'y avait pas fait cent pas qu'il s'entendit appeler et eut le plaisir de se voir présenter à Mrs. Jones par sa fille.

Miss Jones était ce jour-là exceptionnellement élégante. La joie de se sentir vue avec un homme très connu dans le monde lui donnait en plus de l'éclat. Elle était naturellement vive et gaie : cette fois, elle fut tout à fait amusante.

Malheureusement M. de Trêmes était de mauvaise humeur. Les saillies et les méchancetés de miss Jones lui arrachèrent à peine un sourire. Il écoutait d'un air distrait et allait prendre congé, quand une dame sortit d'une des allées du jardin, s'avança en riant, et du ton le plus aimable du monde :

— Cette fois, je vous y prends! Ah! monsieur de Trêmes, il faut que je vienne ici pour vous voir!

C'était miss Thompson, parée à ravir.

Les trois Américaines échangèrent ces petites phrases d'amabilité que les femmes, dans le monde, ont toujours à leur disposition pour exprimer le plaisir qu'elles éprouvent à se retrouver, et qui ressemblent un peu à la poignée de main que les athlètes échangent, devant que de chercher mutuellement à s'envoyer dans le royaume des ombres.

M. de Trêmes ne put s'empêcher de regarder miss Thompson avec intérêt. Un grand poète l'a dit,

> Plus oblige et peut davantage
> Un beau visage
> Qu'un homme armé!

et à plus forte raison qu'une créature maigre et brune à tête de sauterelle, telle qu'au vrai était miss Daisy Jones.

On était au milieu de mars : la journée avait été belle ; des bouffées de printemps se sentaient dans l'air.

Et à ce moment la partie scélérate de l'âme de M. de Trêmes intervint (il est certain que dans l'âme humaine les deux éternels principes Ahrimane et Oromaze sont en lutte incessante), et lui fit remarquer que, miss Thompson étant une ravissante personne, il serait tout à fait charmant de dîner en tête à tête avec elle ; de l'entendre, animée par la chaleur du repas, exposer ses idées plus ou moins sentimentales ; que ses yeux, naturellement beaux, le deviendraient certainement alors encore plus par l'expression ; qu'après tout on ne vit qu'une fois et qu'on est bien excusable de tâcher à rendre cette fois le plus agréable possible ;

enfin qu'il y avait là matière à passer une excellente soirée.

Ici Oromaze entra en jeu, et lui fit remarquer à son tour qu'en Amérique miss Thompson n'hésiterait probablement pas à accepter, mais qu'en Europe c'était beaucoup plus douteux, et que d'ailleurs elle aurait raison.

— Qu'à cela ne tienne! répliqua Ahrimane. Tournez la difficulté, et servez-vous-en pour varier vos plaisirs. Invitez miss Jones, et Mrs. Jones par-dessus le marché, comme chaperon. Ce sera moins sentimental, mais beaucoup plus amusant. Les deux jeunes filles sont de belles âmes : le champagne aidant, vous serez bien maladroit si vous n'arrivez pas à les mettre aux prises, lutte courtoise s'entend, avant la fin du repas ; et vous aurez un plaisir de roi.

Ainsi fut procédé. La partie fut liée sur-le-champ. On dépêcha un commissionnaire avec deux cartes : l'une pour tranquilliser Mrs. Thompson, l'autre pour prévenir les domestiques chez Mrs. Jones.

Mrs. Thompson était une femme d'expérience et qui avait vu un grand nombre d'occasions : elle ne fit aucune difficulté de se laisser tranquilliser.

On remonta jusqu'à l'Étoile, et après un tour d'avenue, fort tranquillement, vers six heures et demie, on descendit, pour dîner, jusqu'à la place de la Madeleine.

En entrant dans le restaurant, Mrs. Jones et sa fille passèrent les premières, et miss Thompson allait les suivre, quand, se retournant, elle dit à M. de Trêmes, avec un rire un peu moqueur :

— En vérité, il faut se féliciter d'avoir pu s'assurer votre présence : il semble qu'il y ait des gens à qui cela ne fasse pas plaisir.

M. de Trêmes suivit son regard, et vit, à vingt pas, arrêtée devant un magasin, une grande jeune fille en toilette sombre qui, à ce moment, les observait. Se voyant remarquée, elle tourna brusquement la tête.

— Je vois bien, répondit-il, une jeune femme qui nous regardait, mais je ne la connais pas, et, en tous cas, rien n'indique qu'elle ait eu une contrariété quelconque.

— Vous autres hommes ne voyez rien. Fiez-vous-en à une femme pour lire sur le visage d'une autre femme.

M. de Trêmes sentit qu'il devenait sérieux et, pour sauver les apparences, se mit à rire aussi.

Plusieurs fois, pendant le commencement du dîner, il s'aperçut que miss Thompson l'observait, et en éprouva quelque impatience.

Il avait bien reconnu, en effet, quand leurs regards s'étaient croisés, la personne arrêtée devant le magasin, et, si impossible que parût sa présence à Paris, il était certain de ne s'être pas trompé, et était en proie à un sentiment assez compliqué pour qu'il soit nécessaire de s'y attarder un peu.

La première impression avait été de plaisir; si étrange qu'il puisse paraître, son cœur battit de joie, et, ce qui est plus étrange encore, rien d'autre au monde, il le sentait, n'eût pu lui donner ce genre de joie. La seconde fut non pas pénible, mais désagréable : une impression de gêne, d'ennui. La cause, il la connut d'abord : la présence de miss Thompson. Puis intervinrent des souvenirs récens, des réflexions déjà longuement faites et ressassées, enfin la conviction qu'au fond, on ne désirait pas sa présence.

Mais d'abord était-ce bien sûr ? Il avait évité, on évitait; il avait coupé court à toutes les relations, on avait suivi son exemple : quoi de plus logique? Mais ne désirait-on vraiment pas sa présence, ou plutôt sa présence était-elle si indifférente ? Plusieurs choses semblaient le prouver. Cependant la phrase de miss Thompson était là, amenée par son coup d'œil infaillible de femme, surtout de femme intéressée. (Ici M. de Trêmes se sentit pris de tendresse pour miss Thompson, et lui versa un verre de sherry.)

Où tout cela menait-il? Était-il bon ou mauvais d'y arrêter ses pensées? Sa raison lui disait qu'il était mauvais. Donc, il n'y fallait plus songer.

Certes, mais quel regard touchant ! Et quel charmant visage, si vraiment jeune, si candide ! Et cette démarche de nymphe, de « déesse sur les nues » qu'il eût reconnue entre mille !...

La toilette, le luxe, les raffinemens de la vie mondaine n'y étaient pour rien.

Il y avait là simplement la grâce, l'harmonie de mouvemens d'un corps de nobles proportions. Maintenant quelle âme animait ce beau corps?

Encore un coup, à quoi bon toutes ces réflexions, inutiles, bien plus, dangereuses, et pourquoi, de gaieté de cœur, s'exposer au danger ? Sa première ligne de conduite avait été la bonne, sa conscience le lui disait : il fallait y revenir. Il n'était plus à l'âge où l'on se berce de sophismes : sa vie, assez intellectuelle et bien remplie, en dehors de son service, lui avait enseigné à apprécier la justesse de ce principe de thérapeutique, qu'il faut prévenir la maladie, mais que, si l'on n'a pu la prévenir, il faut du moins la combattre à temps, sans hésitation, avec énergie. Et tout à coup, pendant cela, un passage de l'auteur qui a été peut-être l'un des plus parfaits des écrivains français lui revint à l'esprit.

Bien souvent il avait lu, relu, médité ce passage aux heures

troublées de l'irrésolution, et chaque fois il avait savouré et le beau langage, et la délicatesse de sentimens, et la hauteur d'âme de celui qui avait su trouver cette pensée :

« Il y a quelquefois dans le cours de la vie de si chers plaisirs et de si tendres engagemens que l'on nous défend, qu'il est naturel de désirer du moins qu'ils fussent permis : de si grands charmes ne peuvent être surpassés que par celui de savoir y renoncer par vertu. »

Un seul mot lui en déplaisait, « vertu » : cela sonnait mal. Il eût voulu quelque chose d'autre. « Honneur », lui eût plu, mais n'y résonnait pas aussi bien. « Vertu », décidément et le mot et la chose ne valaient pas, à ses yeux du moins. La vertu, un homme vertueux, cela était bon dans l'antiquité, et cadrait avec un front chauve ceint d'une bandelette, un bâton, des sandales et une robe de laine. Aux temps modernes, malgré lui, il pensait à un homme vêtu de noir, au visage bien rasé, assis au banc d'œuvre d'une paroisse. Enfin, ceci peut être une affaire de tournure d'esprit.

Pour revenir au dîner, — mais avant d'y revenir, encore une fois et décidément, « vertu » lui déplaisait : cela frisait le ridicule et sentait l'hypocrisie et les roulemens d'yeux.

Mais le dîner? Il était excellent. Les vins étaient de choix : les deux jeunes filles riaient et babillaient ; Mrs. Jones mangeait avec dignité, et s'informait des habitudes « des vieilles familles. »

La première faim apaisée, on se regarda avant de commencer une conversation un peu suivie.

Miss Thompson et miss Jones faisaient de petites mines pour préluder au combat. Mrs. Jones regardait, à travers la glace de la fenêtre, la circulation animée dans la rue. Ce fut M. de Trêmes qui rompit le silence :

— Je ne savais pas, dit-il à miss Thompson, que votre père avait été militaire.

— Mon père n'a jamais été militaire.

— Mais, l'autre jour, je passais devant le Grand-Hôtel au moment où un de ses amis l'abordait en lui disant : « Bonjour, général! »

Les trois femmes se regardèrent.

— C'est une habitude américaine, dit Mrs. Jones. Tous les hommes de quelque importance, en Amérique, se donnent mutuellement le nom de colonel ou de général.

— En vérité!.... Et cela, sans jamais avoir été militaires?

— Oui, c'est un terme de politesse ; cela n'a pas de conséquence.

— Au fait, je me rappelle que Mr Thompson a de son côté appelé son interlocuteur « colonel ».

— Vous voyez. Vous n'avez jamais été tenté de faire un tour en Amérique?

— C'est trop loin. Quand on fait un pareil déplacement, il faut visiter tout le pays, et cela me prendrait trop de temps.

— C'est dommage! Le voyage est fort intéressant, je vous assure.

— J'en suis convaincu. J'y ai pensé bien souvent, mais cela m'entraînerait trop.

— Cependant vous voyagez beaucoup. Après tout, ce n'est qu'une traversée de six à sept jours.

— Il est vrai; mais, une fois là-bas, je me laisserais tenter.

— Vous pourriez faire plusieurs voyages assez courts. Vous allez souvent en Angleterre : une traversée ne doit pas vous effrayer?

— Non, à coup sûr.

— Est-ce que Mme la duchesse a conservé beaucoup de relations en Angleterre?

— Oui, madame... Quel pays comptez-vous voir après la France?

— Cela dépendra du moment de l'année où nous partirons. Si c'est l'été, nous irons en Allemagne ; si c'est l'hiver, nous irons en Italie.

— Juste le contraire de ce qu'il faut faire. L'Allemagne est un pays du Nord : allez-y l'hiver ; on s'y chauffe admirablement. En Italie, vous gèlerez.

— Il y fait froid?

— Certainement, et les maisons sont fort mal aménagées pour l'hiver : à moins que vous n'alliez à Naples ou en Sicile, où le soleil met ordre à ce qu'on ne meure pas trop de froid.

— J'avais pensé à passer l'hiver à Londres, peut-être.

— Ce n'est pas la saison. Tout le monde est dans les châteaux.

— Vous devez y faire des séjours bien agréables, avec toutes vos belles relations?

— Oui, madame... Du reste, vous êtes encore à temps pour jouir de Paris : nous ne sommes qu'en mars.

— Oui; mais c'est la fin de la saison, nous dit-on, et nous n'avons pas eu le temps de faire des relations.

— C'est juste, mais c'est un mal inévitable.

— Je suis sûre que Mme la duchesse donne de bien belles réceptions!

— Quelquefois... Encore un peu de ce filet?

C'était la troisième tentative pour amener la conversation sur un certain terrain; cette fois la réponse fut faite d'un ton presque sec. Miss Jones vint au secours de sa mère.

— Savez-vous bien que ce n'est pas aimable à vous, monsieur

le marquis, de nous donner aussi peu de détails sur la vie de Paris? Nous sommes de pauvres étrangères nouvelles venues, et nous resterons toujours, alors, des sauvages.

Ici miss Thompson manœuvra habilement et se rangea du côté de M. de Trêmes.

— Mais, chère, M. le marquis de Trêmes habite fort peu Paris, à cause de son service : dans le peu de temps qu'il y passe, on ne peut vraiment pas lui demander de se faire cicerone. Si vous comptez sur lui pour vous guider ici dans le monde, je trouve que vous avez tort : voyez, moi qui l'ai connu avant vous et qui le connais mieux que vous, je ne songerais jamais à lui demander cela.

Mrs. et miss Jones rougirent.

— Quelle folie, miss Thompson ! dit Mrs. Jones d'un ton bref. Comment pourrions-nous avoir l'idée d'une pareille indiscrétion ! Nous qui habitons New-York et qui sommes toujours dans les fêtes, nous sommes lasses de bals et de soirées. Voilà ce que vous autres qui habitez l'Ouest vous n'arrivez pas à comprendre !

Et M. de Trêmes savourait à petites gorgées un verre de vin vieux, et, fermant les yeux à demi, souriait doucement, car il comptait les coups, et son cœur était plein d'une volupté très grande.

— Mesdames, dit-il, vous ne doutez pas que, en effet, je ne fusse trop heureux de vous piloter un peu ; mais mon service, comme l'a dit fort bien miss Thompson, me retient la plupart du temps hors de Paris. Mrs. Jones, miss Thompson, je bois à la santé de Mr Thompson et de Mr Jones !

On lui fit raison, et comme un nouveau service arrivait, cela détourna l'attention. Cependant Mrs. Jones, encore rouge, avait l'œil un peu furibond, et pour miss Daisy, les yeux lui sortant un peu plus que d'habitude de la tête, sa ressemblance avec une sauterelle en était d'autant plus grande.

Quant à miss Thompson, elle gardait une physionomie enjouée, et son regard était tout brillant de candeur et de loyauté.

Au bout d'un instant elle dit à Mrs. Jones avec un aimable sourire :

— Mais, chère Mrs. Jones, nous parlions tout à l'heure de voyage en Allemagne : Daisy peut vous guider à cet égard, car elle a déjà été en Allemagne. N'est-ce pas, Daisy?

Celle-ci rougit visiblement.

— Oui, dit-elle, mais si peu !

— Oh ! je croyais tout un hiver, et même que vous aviez beaucoup dansé ! — Puis avec un nouveau sourire plus aimable encore :

— Mais pardon ! j'oubliais : je me rappelle que vous n'aimez pas qu'on parle de cela.

Et baissant les yeux, elle se mit à désarticuler une aile de poularde avec l'air de quelqu'un qui regrette une maladresse : sa figure avait une charmante expression de bonté confuse. L'excitation du repas commençait à se faire sentir. Son visage, pâle d'habitude, avait pris de l'animation. Miss Jones avait, elle, plutôt trop d'animation, et Mrs. Jones la figure décidément colorée, et une disposition à l'expansion : elle commençait à nasiller.

On arriva au dessert. M. de Trêmes fit venir du champagne, et les langues se délièrent complètement. On causa en toute intimité. Les anecdotes sur la vie américaine commencèrent à trotter, et M. de Trêmes put apprécier, dans toute sa naïveté, l'amitié touchante des deux jeunes filles, et en particulier le fonds de bienveillance de Mrs. Jones pour l'amie de sa fille.

Il était neuf heures et demie quand on se leva de table. Il faisait clair de lune. Ces dames proposèrent, en sortant, de remonter les Champs-Elysées, et on venait de prendre la rue Royale quand un domestique tout essoufflé aborda Mrs. Jones, et lui fit une commission à demi-voix.

Mrs. Jones parut fort contrariée, mais elle appela sa fille ; une de leurs cousines venait d'arriver, ne faisant que traverser Paris pour gagner Nice. Elle les attendait chez elle en ce moment.

C'était une malchance. Il fallut se séparer. On proposa cependant de mettre chez elle « la chère Lilian » ; mais la chère Lilian fut intraitable. Pour rien dans le monde elle n'eût voulu donner cette peine. D'ailleurs l'air lui faisait du bien, et elle avait besoin de marcher un peu.

Mrs. Jones et sa fille partirent. A cinquante pas, miss Jones se retourna pour faire à miss Thompson un dernier signe de tendre adieu : à cet effet, elle agita son mouchoir, à son tour, comme miss Thompson avait agité le sien, un certain soir, derrière ses carreaux.

Encore un coup, ce n'est pas à distance qu'un mouchoir étrangle.

Miss Thompson et M. de Trêmes marchèrent quelque temps sans parler, puis miss Thompson dit :

— Cette pauvre Daisy ! — je l'ai blessée sans le vouloir, — je n'y avais vraiment pas pensé.

— A quel propos, miss Thompson ?

— A propos de son séjour en Allemagne ; elle a eu là-bas une aventure désagréable. Naturellement, elle n'aime pas qu'on en parle ; mais, en vérité, je l'avais oublié.

— Et y a-t-il indiscrétion à vous demander ce qu'a été cette aventure ?

— Oh ! nullement : dans la société américaine on en a tant ri, et c'est si connu !

— Eh bien?...

— Mon Dieu, si vous y tenez!... Il y a deux ans, Daisy était venue en Europe, et était allée à Dresde pour y apprendre l'allemand. Elle était dans un excellent hôtel-pension avec plusieurs autres jeunes filles de New-York, sous la direction d'une *Fraülein* qu'on avait beaucoup recommandée.

La pension était bien tenue ; il y avait un beau jardin, les chambres étaient confortables. Malheureusement on s'ennuyait : à part des concerts et quelques représentations à l'Opéra, il n'y avait aucune distraction. Plusieurs allusions très claires au manque de plaisirs furent faites devant la maîtresse de la maison. Elle eut l'air de ne pas comprendre. Enfin, à une demande formelle de donner une soirée, elle se rendit, et, quelques jours après, annonça une grande soirée dansante, presque un bal : bien plus, on apprit qu'un certain nombre d'officiers y assisteraient. Toute la pension fut en révolution. Ce furent, pendant huit jours, des explorations sans fin dans le fond des tiroirs et dans les malles. Enfin le fameux jour arriva. Les soirées, en Allemagne, commencent de bonne heure. A neuf heures, la réunion était dans tout son éclat. Les jeunes filles avaient eu une légère déception en apprenant que les officiers ne pouvaient pas venir en uniforme, à cause d'on ne savait quelle défense absurde de leur colonel. A part cela, c'étaient tous des hommes charmans, portant leur habit noir avec cette aisance que donne l'habitude ; tous grands, d'une jolie tournure, et, chose fort agréable, parlant, tous, couramment plusieurs langues. Comme beaucoup de jeunes officiers, ils avaient encore l'air un peu gauche, un peu rude : l'habitude de commander à des soldats leur donnait quelque chose de bref dans le ton, et enfin on sentait que, tout entiers à leur service, ils manquaient de lecture : leur conversation laissait à désirer sous ce rapport. Mais c'était sans grande importance, et en somme ils valsaient à ravir.

Cette soirée fut suivie de plusieurs autres qui eurent le même succès.

Dans l'intervalle qui sépara la troisième de la quatrième, qui fut la dernière, Daisy remarqua dans la pension des allées et venues, surprit des chuchotemens, des éclats de rire étouffés dont elle ne put avoir l'explication, et qui l'intriguèrent on ne peut plus.

Elle n'était pas aimée : elle parlait trop de la fortune de son père, et était passablement orgueilleuse.

La quatrième soirée eut lieu. Cette fois, les officiers, retenus par leur service, ne purent y assister. Seul, un major autrichien qui semblait avoir fait une grande impression sur Daisy et était

d'ailleurs plein d'attentions pour elle, n'étant pas retenu, lui, par son service, vint et fut plus charmant que jamais. C'était un homme de belle prestance, très élégant, brun, avec les moustaches et la barbe coupées à l'Autrichienne. Plusieurs fois, ou plutôt, presque tout le temps, Daisy surprit, fixés sur elle, les regards moqueurs des jeunes filles de la pension. Vingt fois elle se regarda dans la glace, mais ne put rien découvrir de singulier dans sa toilette.

Trois jours après, quelqu'un proposa une partie de campagne à quelque distance de Dresde. Il fut entendu qu'on irait en chemin de fer et reviendrait en bateau, après avoir dîné dans un superbe hôtel tout nouvellement ouvert dans l'endroit en question.

On s'amusa beaucoup; le dîner fut on ne peut plus gai. Les jeunes filles étaient dans les meilleures dispositions : tout les intéressait, et elles observaient avec une sorte de curiosité les personnes qui allaient et venaient.

Le dîner fini et la note apportée, une des jeunes filles fit appeler le propriétaire de l'hôtel, qui arriva avec force sourires, et auquel elle paya, en le priant de renvoyer le reste de la monnaie par l'*Oberkellner*, le chef des garçons de la maison, à qui elle avait à demander un renseignement.

On s'était levé, on était prêt à partir, quand un coup discret fut frappé à la porte.

— Daisy, dit la jeune fille qui avait donné les ordres et était l'ennemie personnelle de Daisy Jones, voici quelqu'un pour vous!

Puis se retournant.

— *Herein!* cria-t-elle.

Et la porte s'étant ouverte, ce fut l'élégant major autrichien des bals de la pension qui entra, tenant d'une main une serviette d'une « entière blancheur », et de l'autre une assiette tout aussi blanche, sur laquelle tremblotait la note acquittée pliée en deux, et entourée d'une poignée de petite monnaie.

Il y eut un éclat de rire général, et l'*Oberkellner* ayant posé l'assiette sur la table, disparut, quelque peu rouge.

Le lendemain, Daisy quitta la pension.

Quant à l'explication, une des jeunes filles ayant découvert que les prétendus officiers étaient de simples garçons d'hôtel, on avait posé à la maîtresse de la maison les conditions suivantes : elle congédierait tous les danseurs, mais inviterait encore une fois celui qui semblait avoir touché le cœur de Daisy. A cette condition on ne révèlerait jamais rien et on resterait chez elle : sinon on partirait en masse; devant une pareille menace, elle avait capitulé et on avait machiné la petite scène qui venait d'avoir lieu.

Ce récit terminé, miss Thompson reprit son attitude sérieuse :

elle marchait lentement comme une personne fatiguée. M. de Trêmes en fit tout haut la remarque. Elle sourit et répondit qu'il se trompait, prit un pas plus rapide, puis au bout de quelques minutes ralentit sa marche et, avec un sourire presque triste, le pria enfin qu'ils s'arrêtassent un instant. Naturellement M. de Trêmes demanda ce qu'elle avait; naturellement aussi, miss Thompson répondit qu'elle n'avait rien, sur quoi il n'en insista que de plus belle pour savoir ce que c'était, si elle souffrait.

C'est une grande ressource que ces jeux de physionomie muets qui consistent dans un léger voilement des paupières, je ne sais quelle mélancolie du regard, un mouvement des lèvres qui s'entr'ouvrent avec effort pour laisser passer un soupir tiré du fond de la poitrine. Quelques femmes, mais ce sont les premiers sujets, réussissent à avoir, à de certains momens, les yeux remplis sinon de pleurs, du moins de larmes : et si ces larmes coulent sans ces contractions désagréables qui enlaidissent, on arrive à se faire une expression de visage tout à fait satisfaisante, et qui permet de prétendre à de beaux succès. Il est très rare qu'un homme résiste à ce spectacle touchant. Seules, les autres femmes, au courant du procédé, se montrent impitoyables, c'est-à-dire, les femmes et les médecins.

A ce propos, qu'on examine les portraits que les photographes exposent : il y a, pour chaque sexe, une attitude qui est presque toujours la même.

Pour les femmes (à tout seigneur tout honneur), c'est un air de résignation et de tristesse, parfois de désespoir très caractérisé : on devient rêveur quand on songe à tout ce que ces yeux levés au ciel trahissent de souffrances probablement inavouées mais, on se prend à l'espérer, point encore inapaisables. Quel bonheur si l'on pouvait ramener un éclair de vie ou de joie dans ces yeux désolés : quelle félicité de pouvoir devenir le consolateur, le soutien, — ou le vengeur, d'un de ces êtres charmans, victimes de chagrins à coup sûr immérités!

Pour les hommes, c'est la contre-partie de cette attitude. Sauf les petits jeunes gens ou les pianistes à la mode, qui visent encore à la physionomie élégiaque, l'homme a généralement, à grand renfort de sourcils froncés, de moustaches féroces, et de poings sur la hanche, quelque chose de fier, d'indomptable qui fait préjuger favorablement de tout ce qu'on peut espérer de lui, et permet de se faire l'idée la plus avantageuse de sa prouesse comme paladin secourable et invincible. Quand, par bonheur, il a un uniforme, cela aide à l'aspect belliqueux, et rend l'impression encore meilleure, tout à fait irrésistible. Un humoriste anglais a dit :

« Il y a un certain degré de beauté où n'atteignent, aux yeux des femmes, que les militaires et les anges. »

Miss Thompson n'avait pas ce don merveilleux des larmes; mais elle savait se rendre pâle à volonté.

A ce moment la lune l'éclairant à plein, son front uni, ses yeux demi-clos, je ne sais quoi de douloureux dans le mouvement des lèvres, en faisaient une image délicieuse de la mélancolie.

— Je n'ai rien, dit-elle enfin, qu'une légère palpitation qui m'empêche de respirer. Cela m'arrive quelquefois et passe très vite. Ici elle porta la main à sa poitrine.

— Mais d'où cela vient-il?

— De ce que je suis une *silly*, *foolish girl!*

Et elle s'appuya au dossier d'une des chaises de fer qui bordent l'avenue des Champs-Élysées.

— Vous devriez prendre mon bras. Je vous en prie...

Elle fixa sur lui de grands yeux timides et hésitans. On voyait qu'elle eût été heureuse d'accepter. Mais la volonté fut plus forte que la souffrance, et après un instant de débat intérieur :

— Non, dit-elle enfin, merci.... du reste c'est passé.

— Je n'ai qu'à regarder votre visage pour voir que ce n'est pas passé du tout.

— Si : pas complètement, mais à peu près. Continuons.

Sans s'en rendre compte, M. de Trêmes reprit la conversation d'une voix plus basse et plus douce.

Ils parlèrent de choses diverses, puis insensiblement, — sans qu'on puisse savoir qui amena le sujet, de l'amitié, des amis, d'une disposition à oublier, — ou à se souvenir.

La voix de miss Thompson était aussi devenue plus basse et plus douce. Elle contait ses rêves de jeune fille, ses illusions si vite envolées; et cependant, malgré tout, elle avait encore foi; quelque chose d'extraordinaire, comme une voix mystérieuse, lui disait d'espérer, contre toute espérance, car les hommes ne savent pas être des amis; les femmes seules savent aimer, y consacrer toute leur vie, en faire l'unique mobile, le seul but de cette vie.

Rien de plus dangereux que ces conversations dans la quasi solitude de la rue, avec une femme jeune et belle, par une soirée de printemps. « Un beau visage, a dit un moraliste, est le plus beau de tous les spectacles. » Il eût pu ajouter « et le plus grand de tous les dangers. »

Ils étaient arrivés à la porte de miss Thompson. Si M. de Trêmes l'eût osé, il eût demandé de reprendre la promenade : mais l'idée que miss Thompson était fatiguée le retenait : sa démarche languissante ne le lui rappelait que trop,

Au moment de la quitter, il s'informa quatre fois comme elle

se trouvait, et demanda la permission de venir prendre de ses nouvelles. Enfin elle lui tendit la main.

Erreur de sa part, ou distraction de la part de miss Thompson, il lui sembla que la pression de cette main était plus prolongée que d'habitude. Ils échangèrent un dernier regard, et la porte retomba. Alors miss Thompson se redressa, et ayant traversé le vestibule d'une allure ferme, demanda s'il y avait des lettres pour elle; elle gravit ensuite l'escalier de son pas le plus élastique.

Pendant ce temps, le bon Philippe de Trêmes s'en allait en rêvant, pensant à cette pâleur, à cette démarche fatiguée, à cette palpitation de cœur. Le résultat fut un soupir très considérable, et rentré à l'hôtel, il s'endormit en se disant : « Après tout, j'aime mieux cela! Grâce à Dieu, me voici délivré de ce souvenir... et à moins que le diable ne s'en mêle!... »

Mais il parut que le diable s'en mêlait, — ou tout au moins désirait de s'en mêler, car le lendemain M. de Trêmes reçut une lettre le rappelant à son corps : un post-scriptum de trois lignes à l'encre rouge lui annonçait des manœuvres de printemps, et lui désignait, comme endroit où il aurait à séjourner, un certain village de L***.

VII

Il était quatre heures de l'après-midi.

M. de Trêmes et un de ses camarades, M. Doumercq de Bernac, fatigués et recrus de la manœuvre, venaient d'entrer dans le bureau de poste du bourg de R***, et M. de Trêmes se baissait à la hauteur du petit guichet, quand il entendit une exclamation de plaisir, et une voix joyeuse, bien connue de lui, s'écria :

— Ah! mon cher monsieur Philippe! Quel bonheur de vous voir ici!

— Mademoiselle Martin! par quel hasard?

— Ce n'est pas un hasard. Ma sœur a eu son changement, et même un petit avancement, comme directrice de la poste, et je suis venue ici pour voir son installation et même l'aider un peu. Mais j'espère que vous allez entrer?

M. de Trêmes se défendait de son mieux, d'ailleurs de la manière la plus aimable, quand M. Doumercq de Bernac intervint, et lui fit remarquer qu'il avait au moins deux heures à lui, puisqu'on ne devait repartir qu'à six heures.

Il n'y eut plus moyen de refuser, et, conformément aux habitudes de province, Mlle Martin insista pour faire entrer aussi M. Doumercq, — qui ne se fit pas prier.

Le capitaine Doumercq de Bernac, — ou plutôt, comme on

l'appelait par politesse, le capitaine de Bernac, — était un homme de trente-cinq ans environ, très brun, les cheveux noirs coupés ras, l'œil vif et hardi, la voix tranchante, grand, mince, maigre même, infatigable, bon cavalier, et encore plus mauvais sujet, disait la chronique du régiment, où il n'était pas aimé, parce qu'il passait pour querelleur, et faisait trop d'étalage de sa fortune.

C'était le fils unique d'un gros propriétaire de vignobles : afin de se mettre du bel air, il affectait les allures et les habitudes d'un sportsman, et faisait à l'occasion, à l'époque des chasses, des invitations pour le château qu'habitait son père. On y était bien reçu, mais avec trop d'ostentation, et quelques officiers de bonne maison qui s'y étaient laissé entraîner prétendaient que la société y était fort mêlée.

Il avait à plusieurs reprises fait à M. de Trêmes des invitations que celui-ci, avec la plus parfaite politesse, avait toujours trouvé moyen d'esquiver. Les allures en dehors du capitaine de Bernac ne lui plaisaient pas : celui-ci le sentait et, sans en rien laisser voir, gardait, au fond, des refus essuyés, un sentiment de dépit d'autant plus vif que M. de Trêmes ne l'avait jamais invité à aucune des réceptions de sa famille et, tout en se montrant camarade irréprochable, ne s'était non plus jamais lié avec lui.

Avec un autre que M. de Trêmes, sa mauvaise humeur ne fût pas restée à l'état latent; mais la popularité de celui-ci au régiment lui en imposait, et d'ailleurs il ne donnait aucun prétexte à une querelle. Il eût fallu être manifestement l'agresseur, se mettre dans son tort, et comme M. de Trêmes était connu pour un excellent tireur, outre que les chances d'une rencontre eussent été balancées, il s'exposait à se faire mettre tout à fait au ban du régiment, et même mal venir du colonel, fort lié avec le duc d'Avalon.

Mlle Martin fit passer les deux officiers par la porte particulière, et ils entrèrent dans une pièce de moyenne grandeur qui avait l'aspect froid, compassé, mesquin, et l'air de propreté minutieuse qu'on trouve aux salons de la petite bourgeoisie de province : on y respirait cette odeur de vieilles fleurs et de renfermé des endroits où l'on ne vit pas.

Mlle Martin avait dit tout bas quelques mots à une grosse servante joufflue : on entendit dans la chambre au-dessus le bruit de plusieurs portes qui se fermaient, puis des va-et-vient, des mouvemens de tiroirs, et enfin la sœur de Mlle Martin, un petit châle de maison jeté sur les épaules, un bonnet de tulle noir à fleurs posé de travers sur la tête, fit son entrée au salon.

Elle était plus jeune que Mlle Martin, avait une bonne figure fatiguée, pâle et douce, avec ces mouvemens fébriles et cette disposition à sourire des femmes âgées, timides, auxquelles l'expé-

rience de la vie a enlevé le peu d'énergie ou de confiance en elles-mêmes que la nature leur avait donné.

Elle se confondit en phrases de petite ville sur l'honneur, le plaisir que lui faisaient ces messieurs.

M. de Trêmes répondit avec bonne humeur, et parla tout de suite d'autre chose. M. de Bernac ne parut pas dédaigner ce petit grain d'encens, si vulgaire qu'il fût. Au bout de quelques minutes de conversation à bâtons rompus, Mme Renard dit à sa sœur :

— Où donc est Clotilde? Il faut qu'elle vienne. — Je veux vous présenter ma fille.

Elle se leva, ouvrit la porte, et cria :

— Marianne, dites à Mademoiselle de venir : il y a des visites.

— Oui, Madame.

Cinq minutes se passèrent, puis un pas ferme à la fois et léger se fit entendre, la porte s'ouvrit, et Mlle Clotilde parut sur le seuil.

Sur le clair-obscur du corridor, cette svelte figure se détachait avec un relief étonnant.

Vêtue de noir à son ordinaire, ses cheveux châtains séparés en épais bandeaux plats qui dégageaient bien son front, et faisaient ressortir, plus sensible peut-être que d'habitude, la pâleur du visage qu'ils encadraient, ses beaux yeux un peu voilés, l'air à la fois très doux, très sérieux et très fier, si simple en même temps qu'elle devait, n'importe où, se sentir à l'aise, elle entra sans embarras et, au moment où les deux officiers saluèrent, fit, fort bas, à l'ancienne mode, une révérence d'une grâce incomparable.

M. Doumercq de Bernac avait pris une attitude et salué avec aisance; il porta ensuite la main à sa moustache.

Le marquis Philippe de Trêmes, très simplement, d'un mouvement tout naturel, s'inclina lentement et profondément, avec une expression de visage pleine de courtoisie, ou plutôt de dignité courtoise. Il détourna tout de suite les yeux; on se rassit et la conversation recommença.

Jamais la bonne Mlle Martin ne s'était sentie si heureuse. Malgré tout, elle ne pouvait s'empêcher d'accaparer son ancien élève.

Pendant ce temps, M. de Bernac causait avec la mère et la fille.

Celle-ci, pas une fois, ne regarda M. de Trêmes. Au bout d'une demi-heure, M. de Trêmes fit un mouvement pour se lever. Mais alors vinrent les insistances de province :

— Vous ne pouvez pas partir ainsi, il faut au moins que vous preniez un rafraîchissement; — non, non, il faut rester à dîner, vous ne pouvez pas refuser.

La réponse était facile à faire : le départ était fixé à six heures.

On en était là quand la grosse Marianne frappa à la porte, et un peu interdite, fort rouge en tout cas, même un peu décoiffée, dit l'histoire, vint annoncer qu'il y avait là un militaire qui demandait ces messieurs.

On le fit entrer : c'était un jeune et fringant brigadier à moustaches en croc, chargé de prévenir les deux officiers que le départ était retardé d'une heure.

Là-dessus les insistances redoublèrent : M. de Trêmes se défendait de son mieux, mais M. de Bernac ne se défendait pas du tout. Il paraissait enchanté de l'aventure, faisait force frais de conversation avec Mme Renard et se montrait aussi aimable que possible avec Mlle Clotilde, qui, tranquille et polie, ne prenait guère part à la conversation que par monosyllabes.

Enfin Mlle Martin insista de telle façon, que M. de Trêmes, craignant de la blesser, ne put refuser davantage.

— Nous dînons toujours à cinq heures et demie, dit Mme Renard ; je vous promets que nous ne ferons rien de plus pour vous qu'une petite omelette et une sauce tomate : les tomates sont dans le jardin ; — les poules fourniront l'omelette et nous avons notre réserve de fruits de cet hiver pour le dessert. Vous voyez que c'est on ne peut plus simple : nous avons même aujourd'hui le pot-au-feu !

— Oh ! dit M. de Trêmes en riant, nous dînerons à la fortune du pot ! Madame, c'est charmant, et nous ne pouvons plus résister. Nous vous demanderons seulement la permission d'aller voir le commandant pour bien nous assurer que tout est comme on nous l'a dit.

— Alors, à cinq heures est demie, Messieurs, — mais revenez plutôt avant.

— Certainement, si nous le pouvons.

En sortant ils tombèrent dans un gros d'officiers qui les sépara, et M. de Trêmes se rendit à l'auberge où il était sûr de rencontrer le commandant.

A cinq heures un quart il revint chez la directrice de la poste, et, en entrant au salon, trouva M. de Bernac installé et causant avec animation avec Mlle Clotilde qui le recevait, parce que sa mère était occupée à la poste, et que sa tante surveillait la confection d'une certaine crème au chocolat que les traditions de la famille prétendaient sans rivale.

Un léger nuage passa sur le front de M. de Bernac en voyant M. de Trêmes entrer. Celui-ci le regarda avec une certaine attention, et comme il se trouvait tout naturellement en tiers dans la conversation, plusieurs fois il eut l'occasion d'adresser la parole

à Mlle Clotilde, et tout naturellement aussi celle-ci eut l'occasion de lui répondre.

Il remarqua qu'en causant avec lui elle n'évitait pas d'arrêter son regard sur le sien, tandis qu'avec toute la politesse désirable d'ailleurs, elle trouvait toujours moyen de répondre à M. de Bernac sans le regarder.

Il eût été impossible à qui que ce fût de deviner que ce n'était pas la première fois que M. de Trêmes et elle se rencontraient. Des deux côtés, c'était une réserve et un naturel parfaits. Cependant, malgré tout, on sentait dans la manière dont Mlle Clotilde lui parlait une nuance imperceptible, comme un fond de confiance qui disparaissaient chaque fois qu'elle parlait à M. de Bernac.

M. de Trêmes connaissait assez son camarade pour constater, à de certains petits signes, que celui-ci avait remarqué cette fine nuance, et qu'il n'en était pas autrement satisfait.

Ce serait trop présumer de la nature humaine que de supposer que ce secret dépit fût absolument désagréable à M. de Trêmes.

Mme Renard vint enfin remplacer sa fille, qui passa dans la salle à manger où se trouvait sa tante. Elle avait négligé de fermer complètement la porte, et comme le fauteuil de M. de Trêmes était adossé de ce côté, il surprit ce bout de dialogue entre la tante et la nièce :

— Mais, ma petite Clotilde, tu as quelque chose aujourd'hui, tu n'es pas pâle comme cela d'habitude.

— Mais je t'assure, ma tante, que je n'ai rien.

— Mais, ma chère petite, tu as les mains toutes glacées.

— Puisque tu veux savoir la vérité, petite tante, j'ai un peu mal à la tête : mais ne le dis pas à maman, cela ne servirait à rien, et demain matin, après une bonne nuit, je n'y penserai plus.

— Tu devrais prendre un peu d'eau de mélisse sur un morceau de sucre : c'est souverain pour la migraine.

— Je ne sais plus s'il en reste.

— J'en suis sûre, j'ai apporté un flacon à ta maman!

Mlle Martin était une fanatique de l'eau de mélisse.

— Je vais aller le prendre : il doit être dans la chambre de maman.

Enfin on se mit à table. M. de Trêmes avait la place d'honneur entre Mlle Martin et sa sœur. M. de Bernac, moins favorisé comme préséance, était entre Mme Renard et Mlle Clotilde, et il ne paraissait pas qu'il songeât à s'en plaindre.

Au cours du dîner, cependant, lorsqu'il adressa la parole à sa jeune voisine, ce fut toujours d'un ton indifférent, et, chose sin-

gulière, toutes ses attentions furent réservées pour la mère, qui en semblait être aux anges.

Plusieurs fois, M. de Trêmes le regarda avec surprise, et sa figure se rembrunit.

Le dîner, tout simple, était vraiment fort bon. Les deux officiers, affamés par le grand air, dévoraient. Naturellement, on causa gaiement. Dans le courant de la conversation, ils apprirent que M. Renard, mari de la sœur de Mlle Martin, avait été militaire : il servait dans l'infanterie et était mort, jeune encore, avec le grade de capitaine et la décoration. C'était surtout ce qui avait contribué à assurer un bureau de poste à sa veuve.

Un autre détail les intéressa.

Mme Renard, comme toutes les mères, était très fière de sa fille, et, sans bien s'en rendre compte, cherchait toutes les occasions de la faire valoir : chaque fois Mlle Martin approuvait en riant. Mais à un moment, ce fut elle-même qui raconta un trait fort honorable pour sa nièce.

— Clotilde... ma nièce, a été presque complètement élevée par sa marraine qui est fort riche et habite un château, et si elle avait voulu, il n'eût tenu qu'à elle d'y rester, et d'y avoir, avec la fille de cette marraine, la vie la plus heureuse ; mais malgré tout ce qu'on a pu lui dire, elle a tenu à revenir près de sa mère, et à prendre sa part des fatigues de la maison.

— Clotilde, dit la mère, est une bonne fille qui n'a pas voulu entendre parler de me laisser seule, et quoi qu'on ait pu lui dire...

— Quoi que *tu* aies pu lui dire, ma bonne mère, cette rare merveille a tenu à garder sa place près de toi..... Quel sujet d'étonnement !... Comme si, pour une jeune fille, il y avait une place meilleure qu'aux côtés d'une mère comme toi !

Pour la première fois de la soirée, Mlle Clotilde avait rougi, ses yeux brillaient d'un éclat très vif, et point désagréable à voir.

Mlle Martin et sa sœur se regardaient avec des yeux un peu humides ; M. de Bernac avait l'air étonné ; quant à M. de Trêmes, il examinait avec persistance le fond de son assiette.

Le dîner finit juste à temps pour permettre aux officiers de ne pas être en retard pour le départ du détachement.

Les adieux furent par suite un peu abrégés.

— J'espère bien que nous nous reverrons, dit Mme Renard : vous allez être pour quelque temps dans le voisinage, et votre visite nous fera toujours le plus grand plaisir.

— Madame, répondit M. de Trêmes, nous ne pourrons malheureusement pas profiter de votre aimable invitation ; notre ser-

vice en ce moment est très pénible et très absorbant, et Dieu sait quand nous serons libres! D'ailleurs, quand nous le serons, ce sera à bonne distance d'ici. Tout ce que nous pouvons vous demander, c'est de vouloir bien dès à présent nous excuser s'il nous est impossible de vous faire la visite de rigueur en personne, et si nous sommes réduits à employer une carte.

— Certainement, mais... comment? nous ne vous reverrons pas?

— Hélas! non, Madame!

— Parlez pour vous, mon cher, interrompit M. de Bernac, mais puisque madame veut bien m'accorder l'entrée de la maison, je ne manquerai pas de venir la remercier de son gracieux accueil.

— A la bonne heure, et je suis sûre ainsi, monsieur de Trêmes, que vous ne pourrez pas vous empêcher d'accompagner votre ami.

— Madame, mon camarade, M. de Bernac, se rend mal compte de la distance, et pas plus que moi il ne pourra malheureusement venir vous rendre ses devoirs en personne. — Puis, coupant court, il serra la main de Mlle Martin et se dirigea vers la porte de la rue. Là, les dernières salutations eurent lieu, et par hasard les yeux de M. de Trèmes tombèrent sur la main dont Mlle Clotilde, restée en arrière, tenait un flambeau.

C'était une belle main, d'un modelé élégant, aux ongles soignés, une main nerveuse et ferme : elle n'avait rien de ces mains blanches, molles, de cire, qu'on admire tant, bien à tort. Celle-ci était une de ces mains agissantes qui ont une signification, et devraient être l'éternel honneur des femmes.

M. de Trêmes éprouva une extrême surprise à voir que cette main tremblait visiblement. Son étonnement était si marqué que Mlle Clotilde s'en aperçut, chercha d'où il pouvait venir: à ce moment M. de Trêmes leva les yeux, elle aussi; ils échangèrent un regard rapide.

Il y a de ces sortes de regards où, pris à l'improviste, on laisse, pour ainsi dire, voir le fond de son âme.

La porte se referma, et pendant que les deux vieilles sœurs rentraient dans la salle à manger, Mlle Clotilde posa le flambeau sur une table, et monta à la dérobée à sa chambre.

Là, elle s'approcha de la fenêtre, appuya son front contre une vitre, et se prit à regarder le ciel.

Il était parfaitement clair. La lune, blanche Dame, tournait sa face brillante et sereine vers sa sœur, la terre, qui s'allait endormir...

Tout à coup, le son mordant d'une trompette de cavalerie déchira l'air à peu de distance, — puis on entendit un sourd piétinement de chevaux.

Mlle Clotilde écouta jusqu'au dernier moment; alors elle s'en alla à la tête de son lit et s'agenouilla.

Lorsque, quelques minutes après, sa tante l'ayant appelée deux fois, monta enfin voir ce qu'elle faisait, elle la trouva, la figure dans l'eau, essayant de faire passer, à force de lotions froides, « cette horrible migraine. »

. . . . . .

Quand les deux officiers furent à quelques pas de la maison:

— Vous savez, mon cher, dit M. de Bernac, si vous ne voulez pas retourner dans cette maison, vous êtes libre : pour moi, certainement, j'y retournerai.

M. de Trêmes ne répondit pas.

— La mère est une bonne femme, très amusante, poursuivit son interlocuteur, et quant à la fille... ma foi (ici il fit claquer sa langue), elle mérite qu'on se dérange : elle vaut le voyage.

M. de Trêmes tira un cigare de sa poche, coupa la pointe avec les dents, et tout en mâchonnant le bout pour l'amollir, répondit froidement :

— Vous ne retournerez pas dans cette maison : je vous expliquerai cela, ici ce n'est pas le lieu : voici du monde.

Le lendemain, M. de Trêmes, vers huit heures, lisait le journal en fumant dans l'unique café du village de L***, quand M. de Bernac entra dans la salle, regarda à droite et à gauche, et l'ayant aperçu, vint à sa table.

M. de Bernac avait, ce matin-là, soit fatigue, soit contrariété récente, une mauvaise expression de visage.

Il s'assit en face de M. de Trêmes, et lui dit d'arrivée :

— Vous aviez quelque chose à m'expliquer au sujet de la maison où nous avons dîné hier.

M. de Trêmes leva les yeux sur M. de Bernac : décidément celui-ci avait un mauvais regard.

M. de Trêmes retira son cigare de ses lèvres, poussa une longue bouffée de fumée, regarda le cigare, en fit tomber la cendre, le remit entre ses lèvres, se renversa sur le banc et, fermant les yeux à demi, resta un instant sans répondre.

— Eh bien! dit M. de Bernac.

— Je réfléchis. Vous tenez beaucoup à revenir sur ce sujet?

— Mais, mon cher, naturellement. Vous m'avez dit d'un tel ton hier que je n'y retournerais pas, que je voudrais bien savoir ce qui m'en empêchera.

— Mon cher camarade, les gens chez qui nous étions hier vous ont reçu de leur mieux. Ce sont de très honnêtes gens, et indirectement des amis de ma famille; c'est-à-dire, la vieille demoiselle que vous avez vue là est fort aimée de ma mère et de ma famille. Vous m'avez dit hier soir, en parlant de sa nièce, qu'elle « mériterait qu'on se dérange et valait le voyage. » Ceci se passe de commentaire. C'est sous mes auspices que vous avez été reçu dans la maison de sa mère. Mettez-vous à ma place et demandez-vous si, dans cette place, vous seriez satisfait.

Tout ceci avait été dit d'un ton très froid, très tranquille, très poli. Il fallait vraiment être mal disposé pour ne pas comprendre ce langage si simple. Mais certainement, ce matin-là, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, M. de Bernac était mal disposé.

Il réfléchit un instant, ne sachant que répondre. Enfin :

— Tout ceci est très bon et vous regarde. Mais je me demande pourquoi vous prenez en mal ce que j'ai dit hier. Rien ne prouve que j'aie de mauvais desseins.

— Quant à la fille, « elle mérite qu'on se dérange et vaut le voyage. » Sont-ce là vos propres termes?

— Je ne sais plus, peut-être. Je ne me rappelle pas. Mais quand j'aurais dit cela ? Pour le moment, ce que je désire savoir, c'est ce que voulait dire votre phrase d'hier soir : « Vous ne retournerez pas dans cette maison. » — Entendez-vous m'en empêcher ?

Il y eut un silence : M. de Trêmes regardait dans le vague. Il semblait qu'il se livrât en lui un combat. Enfin il parut avoir pris son parti, et du même ton tranquille répondit :

— Certainement, en faisant appel à votre conscience, et en vous priant de considérer que vous ne pouvez songer à chercher aventure chez des gens honorables, amis de ma famille, et où vous avez, encore une fois, été reçu sous mes auspices.

Il était impossible de se montrer plus conciliant et raisonnable ; mais M. de Bernac avait son idée fixe.

Il fit une sorte d'éclat de rire moqueur.

— Au fait, je n'y songeais pas : je vais peut-être sur vos brisées ?

— J'ai été dans cette maison hier pour la première fois ; je n'y retournerai jamais, parce que la présence d'un officier comme vous ou comme moi peut compromettre d'honnêtes gens ayant dans la société un rang très au-dessous du nôtre. Prononcez vous-même si j'ai tort : je le répète, j'en appelle à votre conscience.

— Et si elle ne pense pas comme la vôtre sur de pareils enfantillages? Comptez-vous m'empêcher d'aller où il me plaît d'aller?

Ceci fut dit d'un ton rogue.

M. de Trêmes retira son cigare de ses lèvres, et regardant M. de Bernac bien en face :

— J'ai fait tout ce que j'ai pu pour éviter une discussion, répliqua-t-il d'une voix ferme. Si malgré tout ce que j'ai pu vous dire, vous persistez : oui, alors, je vous empêcherai de retourner dans cette maison.

— Et comment, s'il vous plaît?

— En priant simplement ces gens de ne plus vous recevoir.

— Oh! oh! êtes-vous donc si influent dans la maison qu'un mot de vous fasse loi? Et que pensera-t-on de votre avis?

— Je vous remercie de me le faire remarquer. Je ne m'en mêlerai pas. Un mot de ma mère ou de ma belle-sœur d'Hesbécourt suffira, et fera même mieux.

— C'est ce que nous verrons. Mais si vous faites ce que vous dites, je vous promets que vous m'en rendrez raison.

M. de Trêmes sourit, et toujours froid :

— Ce sera chose à voir. Je ne sais jusqu'à quel point je puis me battre avec vous. Mais enfin ce sera à examiner.

— Ah! je vous garantis bien que je saurai vous y forcer.

— Ce sera chose à examiner. Maintenant, toutes les explications sont terminées et je désire finir mon journal.

Le lendemain était un samedi. Le surlendemain, il avait été décidé de donner un peu de repos aux hommes, et les officiers avaient leur journée.

Le capitaine Doumercq fit seller son cheval à une heure, et s'en fut grand train au village de R***. Il mit sa monture à l'auberge et se dirigea vers la poste.

A quelque distance, il vit deux personnes à la fenêtre du premier qui donnait sur la rue. A son approche, les deux têtes disparurent.

Le bureau de la poste était fermé. Il sonna à l'entrée particulière. Personne ne vint ouvrir. Il sonna une seconde, une troisième fois. Quelques passans s'arrêtèrent, il entendit qu'on ouvrait une fenêtre, probablement de l'autre côté de la rue, et il devina que de tous les côtés on l'observait. Une paysanne lui dit obligeamment :

— Pour sûr, monsieur, les dames y sont, je viens de les voir: peut-être bien qu'elles sont au jardin.

Un dernier coup de sonnette : cette fois, la porte s'ouvrit, et la grosse servante, gênée, embarrassée, mais très sérieuse, dit, en entre-bâillant la porte :

— Que demandez-vous, monsieur?

— Ces dames y sont?

— Non, monsieur, ces dames n'y sont pas.

Il entendit un rire étouffé à sa droite et, en se retournant avec impatience, vit deux jeunes paysannes qui se cachaient la figure de leurs tabliers.

Il dit tout haut :

— Vous ferez mes complimens à ces dames! — Et pâle de colère, il regagna l'auberge.

Il n'eut pas le courage de se retourner sur sa route, de peur de voir les gens le suivre d'un regard moqueur, et, son cheval sellé, sortit du bourg par une ruelle.

Il revint à L*** à fond de train et, tout couvert de poussière, se mit à la recherche de M. de Trêmes. Il le trouva dans la salle commune de l'auberge, qui causait avec plusieurs officiers.

— Capitaine de Trêmes, dit-il, un mot.

M. de Trêmes s'éloigna du groupe de trois pas.

— Qu'y a-t-il pour votre service ?

— Vous le savez très bien : êtes-vous disposé à me rendre raison ?

— De quoi ai-je à vous rendre raison, monsieur ? Parlez tout haut : je ne fais pas mystère de mes affaires.

— Vous savez très bien ce que je veux dire.

— Mais vous aimez mieux ne pas vous expliquer tout haut. Vous avez vos motifs. Enfin, que voulez-vous?

— Que vous me rendiez raison.

— Je vous ai déjà dit que je ne savais pas jusqu'à quel point je devais me battre avec vous. Cependant il est possible que comme militaire... servant dans le même régiment... cela m'oblige... Enfin, vos témoins et les miens examineront le cas. Maintenant, veuillez me laisser tranquille : j'étais en train de causer avec ces messieurs.

Et M. de Trêmes, pivotant sur les talons, rejoignit le gros d'officiers.

CHARLES DE BERKELEY.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LES SALONS DE 1894

I

LA PEINTURE

Les deux Salons qui viennent de s'ouvrir ne sont ni pires, ni meilleurs que les précédens, peut-être même sont-ils meilleurs, parce qu'on y sent partout quelque hésitation à se laisser duper plus longtemps par le verbiage littéraire et les puériles séductions des procédés bizarres. Au Champ de Mars, il est vrai, plusieurs chefs d'école faiblissent visiblement, mais un assez grand nombre de jeunes gens, faisant effort pour sortir des déliquescences et des vapeurs, commencent à y préciser, par les vieilles et bonnes méthodes, par l'étude de la forme et des dessous, le sens de leurs recherches mieux dirigées. Aux Champs-Élysées, les maîtres de la génération précédente se tiennent, presque tous, debout et fermes, prêchant d'exemple et sonnant le rappel, et, autour d'eux, se rassurent, de plus en plus, les bien intentionnés : et, si l'on y remarque, plus que là-bas, des études sèches et laborieuses, d'une tournure banale et scolaire, on y constate aussi le fruit de ces études dans la variété, dans la simplicité, parfois dans la portée d'un certain nombre d'œuvres consciencieusement achevées; c'est, d'ailleurs, aux Champs-Élysées que semblent se réfugier, sauf exception, avec l'art historique et monumental, le goût des compositions réfléchies et le souci de la bonne exécution. Les promenades, dans les deux endroits, ne sont donc point fâcheuses pour quelqu'un qui s'intéresse à toutes ces recherches amusantes de l'expression par la couleur, la lumière et la forme qui sont la

raison même et le fond de ce grand art, si varié et si indéfinissable, de la peinture; car, ce qui manque à nos contemporains, nous le savons, ce n'est ni l'activité des yeux, ni celle de la main. Jamais peut-être l'imagination n'a été plus libre qu'aujourd'hui, ni plus ouverte à toutes les sensations que peuvent donner la vie et la nature, ni plus prompte à se répandre sur des objets plus divers; jamais non plus l'habileté technique ne s'est trouvée mise, d'un seul coup, par une extension peut-être excessive de l'enseignement, à la portée d'un plus grand nombre. Que faudrait-il donc pour qu'il sortît, de cette agitation confuse, une école durable et des œuvres définitives? Il y faudrait, nous ne cesserons de le dire, chez les artistes, des convictions plus fermes et plus d'énergie laborieuse; dans les œuvres, une réflexion plus attentive et une conscience plus soutenue. Presque toute cette virtuosité n'est qu'apparence, presque toute cette intelligence reste en l'air, faute de travail, de méditation, d'approfondissement. Notre légèreté aimable et vaniteuse, là comme ailleurs, nous expose à des mécomptes fréquens et à des désillusions amères. Si l'énumération des agréables esquisses d'une habileté courante et superficielle pourrait être assez longue, celle des ouvrages sérieux et complets, d'une valeur certaine et durable, serait par malheur assez brève; il n'y a cependant que ceux-là qui comptent soit pour l'influence d'une école, soit pour la gloire d'un artiste.

I

Quel que soit le sujet choisi par un peintre, ce sujet entraîne pour lui d'inévitables obligations. La première est celle de le présenter logiquement et raisonnablement suivant le but qu'il se propose, la place qu'il lui destine, l'époque et le milieu où il se place. Brosser des trognes de chiffonniers et des haillons de mendians avec la même tendresse que des visages satinés de mondaines et des toilettes parisiennes ; faire cheminer, dans un plafond ouvert, la tête en bas, des citoyens obèses et pesans, vêtus de noir, comme une menace trop réelle suspendue au-dessus de nos têtes ; affubler indifféremment, dans une scène historique, les anciens d'oripeaux modernes ou les modernes d'accessoires antiques, ce sont là des erreurs et des mensonges que l'impertinence des uns et l'ignorance des autres nous ont, il est vrai, accoutumés à tolérer, mais qui n'en restent pas moins condamnables et détestables: on peut même voir, dans cette indifférence intellectuelle, l'une des causes les plus certaines de l'insignifiance ou de l'absurdité de tant

de compositions, comme de l'impuissance générale à renouveler le vieux fonds des sujets, sacrés et profanes, toujours les mêmes, toujours rapetassés et ressassés, jusqu'à l'énervement, depuis quatre siècles. La seconde obligation que contracte le peintre, en tant que peintre, ouvrier, homme de métier, c'est de tirer de ce sujet tout le parti matériel qu'il comporte, soit par l'accentuation ou la souplesse des formes, soit par l'accord éclatant ou délicat des colorations, soit par l'intensité ou les finesses de la lumière. Les grands maîtres, en de rares chefs-d'œuvre, nous donnent tout à la fois ; on ne peut exiger autant de tout le monde; ce qu'on peut, néanmoins, demander au plus humble artiste, c'est d'aller jusqu'au bout dans la voie choisie, de nous dire sérieusement, sincèrement, entièrement, même dans une esquisse, même dans une étude, tout ce qu'il a senti, vu, et voulu à ce propos.

On doit donc savoir aujourd'hui grand gré aux artistes qui, parmi le désarroi des volontés flottantes et lâches, affirment avec énergie leurs convictions, quelles qu'elles soient, convictions d'ouvriers, de chercheurs, de poètes ou de penseurs, soit par quelque travail de longue haleine comme la suite des compositions évangéliques de M. James Tissot (Champ de Mars), soit par quelque morceau de tenue solide ou même simplement de bravoure énergique, comme le *Triomphe de l'Art*, par M. Bonnat, les *Victimes du Devoir*, par M. Detaille, la *Main-chaude*, par M. Roybet (Champs-Élysées), soit même par quelque simple étude ou impression, mais approfondie et caressée, de figure ou de nature, tels que la *Lavandara* de M. Hébert et la *Soirée d'automne*, de M. Harpignies (Champs-Élysées), le *Christ à Gethsémani* et la *Marchande de Cierges* de M. Dagnan-Bouveret (Champ de Mars). De tels morceaux, même restreints, valent mieux pour la renommée de l'école française et pour la satisfaction des visiteurs que des fourmilières de pochades tapotées à l'aventure, ou des lieues carrées de toiles grises, vaguement teintées par quelques apparitions confuses. Ces ouvrages ne sont pas les seuls qui commandent l'attention, et nous devrons, à leur entour, signaler bien d'autres tentatives estimables; mais, comme il se trouve que ces ouvrages appartiennent aux diverses catégories de peinture qu'on regarde, ce seront autant d'occasions pour nous d'examiner où en sont et ce que peuvent devenir aujourd'hui, entre les mains des peintres, les traditions chrétiennes et païennes, la poésie de l'histoire et celle de la vie contemporaine, l'intelligence de la figure humaine et celle de la nature extérieure.

I

La série des 423 peintures, aquarelles, dessins, études que M. James Tissot a consacrés à la *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, dans deux salles du Champ de Mars, est dominée par un tableau significatif. C'est le seul que l'artiste ait jugé à propos de peindre à l'huile et de peindre en grand ; c'est, en effet, le frontispice parlant de son œuvre. Deux misérables, homme et femme, vieux, infirmes, dépenaillés, succombant sous le poids de toutes les douleurs humaines, à bout de forces, désespérés, s'abritent, se serrant l'un contre l'autre, parmi des ruines. « Ruines récentes », nous dit l'artiste, qui précise ainsi sa pensée, ruines de la civilisation moderne qui s'est fiée vainement à la science et à la liberté pour la conduire au bonheur et à la justice, et qui se sent périr, dans des convulsions d'envies et de haines, faute d'une foi morale et d'une haute espérance. « Mon Dieu, mon Dieu, » gémissent-ils, dans leurs plaintes. Et le peintre a fait asseoir, près d'eux, souffrant comme eux, meurtri comme eux, doucement, silencieusement, un compagnon, un frère, celui qu'ils appellent, le Dieu ! « Une chaleur se dégage de ce voisinage divin, dit l'artiste, ils se réconfortent, prennent courage en écoutant les voix intérieures. » M. James Tissot a sans doute brossé des morceaux de peinture plus nets et plus clairs ; il n'en a pas exécuté de mieux sentis, ni plus profondément. Lui aussi, il a été pris de cette grande pitié pour les misères incurables de l'humanité qui serait la dernière vertu de notre décadence et pourrait être notre salut si elle devenait suffisamment active et effective ; c'est avec cette grande pitié qu'il est parti pour la Palestine, pour y suivre, pas à pas, dans les sentiers pierreux et sous les pâles oliviers, parmi ces Syriens dont le temps n'a changé ni les types, ni les mœurs, les traces de leur aîné glorieux, de celui qui, le premier, éprouva si ardemment cette salutaire pitié et la sut si puissamment répandre, en la fortifiant d'ineffables espérances et de consolations infinies, que lui-même se put croire et que le monde dut le croire un Dieu.

M. James Tissot a recommencé en peintre le pèlerinage extasié que Renan avait accompli en historien. D'autres l'avaient précédé dans cette voie. Depuis Decamps et Bida, bien des peintres ont reconnu, de temps à autre, dans les Syriens d'aujourd'hui, les patriarches et les prophètes d'autrefois. Quelques bons tableaux ou illustrations, d'une observation curieuse, le plus souvent épisodiques, parfois un peu factices et froids, sont sortis de cette école. Aucun artiste n'avait entrepris, avec une longue résolution,

de pousser l'idée à fond et de ressusciter sur place, d'un bout à l'autre, depuis l'Annonciation jusqu'à la Pentecôte, la légende évangélique, en oubliant toutes les traditions antérieures, afin de lui rendre, par l'exactitude des lieux et des acteurs, une vraisemblance plus saisissante et plus immédiate. Depuis les pieux et hardis naturalistes du xve siècle, depuis Fra Beato Angelico et Jehan Foucquet, c'est la plus libre et la plus complète tentative qu'on ait faite pour rajeunir et humaniser l'iconographie chrétienne. On nous assure que M. James Tissot a entrepris ce redoutable travail avec la même foi que ses illustres prédécesseurs. C'est tant mieux pour lui et pour son œuvre. La gravité convaincue qu'on y respire partout double la valeur des pages bien réussies et force, dans les passages moins heureux, l'indulgence et la sympathie des plus indifférens.

Les 270 compositions déjà faites d'après les quatre Évangiles (M. Tissot nous en promet 650) n'offrent pas, cela va sans dire, un égal intérêt. Il y aurait lieu de les prendre en détail, en relisant les textes, de les comparer avec les interprétations antérieures (et la comparaison serait bien des fois à l'honneur de l'enlumineur contemporain), mais c'est une étude trop longue et trop grave pour être entreprise ici, et qu'il faut réserver pour le jour où M. Tissot aura tout fini. Ce qui frappe, à première vue, dans l'ensemble exposé, c'est que l'artiste, avec un sentiment très varié de l'arrangement pittoresque, est plus narratif que lyrique, plus idyllique que tragique. Comme Renan, c'est par l'*Enfance* du Christ, la *Prédication*, les *Paraboles*, la *Semaine Sainte*, tout ce qui est plus à notre portée, plus familier et plus humain, qu'il a été le plus vivement ému. Quand il nous montre, dans un milieu oriental, avec des costumes orientaux, l'*Épreuve des Prétendans*, les *Fiançailles de la Vierge*, l'*Anxiété de Saint Joseph*, l'*Adoration des Bergers*, nous sommes vraiment ravis, non pas seulement de la nouveauté du décor et de l'arrangement, mais surtout de la vraisemblance expressive des figures dans leurs attitudes et dans leurs physionomies. Chaque fois que la scène se passe en plein air ou avec quelque fond de campagne entrevu à travers une voûte ou une lucarne, le paysage, un paysage réel, étudié sur place avec une rare conscience (le peintre tient à nous en fournir les preuves par une quantité de croquis annexés), devient, comme chez les divins Quattrocentisti de Florence et de Bruges, un complément lumineux dont l'intervention est décisive. Les *Rois Mages en voyage*, l'*Enfance de Saint Jean-Baptiste*, la *Tentation dans le désert*, *Jésus sur le pinacle du Temple*, les *Vocations* de *Saint Pierre*, de *Saint André*, de *Saint Jacques*, de *Saint Jean*, la

Samaritaine à la Fontaine, et bien d'autres développent des fonds charmans ou grandioses, d'un effet délicieux dans leurs petites dimensions, et, comme chez les Quattrocentisti, les personnages, loin de s'y perdre, en sont raffermis et ennoblis, dans la vivacité parlante de leurs allures. L'observation, si bienveillante et tendre de M. Tissot lorsqu'il l'applique aux enfans et aux femmes, devient plus profonde et plus haute lorsqu'il l'applique aux hommes. Ses études sur le vif, pour les *Apôtres*, sont particulièrement remarquables. Il ne craint pas, au besoin, la malignité et la satire : la populace de Jérusalem, hurlant, des palmes à la main, les Tartufes du Temple et toute la canaille acclamant Barrabas, sans parler des Bridoisons officiels et des Pandores romains, sont présentés avec une ironie grave qui ne détonne pas dans l'ensemble dramatique. Comme nous l'avons dit, c'est dans les dernières scènes, celles de la *Passion* et du *Calvaire*, que M. James Tissot s'est le moins complètement soustrait à la tyrannie des réminiscences. Quelque effort qu'il fasse (il en fait souvent là encore de très heureux !) il n'y peut oublier toujours, surtout dans les gestes et les expressions de la grande victime, comment ses puissans devanciers, Mantegna, Michel-Ange et d'autres, ont déjà réalisé ce type de l'Homme-Dieu. Comment serions-nous surpris qu'un peintre du XIXe siècle, dans un temps de dilettantisme sceptique, ne soit pas arrivé à modifier l'idéal d'un Dieu précisé par de pareils génies, en des siècles de foi ? C'est pour nous déjà un sujet suffisant d'étonnement et d'admiration que, par la seule force de l'observation juste et de l'émotion sincère, il ait modifié autour de lui tout le reste !

Quelque soit le parti qu'on prenne vis-à-vis des légendes religieuses, qu'on les aborde en homme de foi avec une entière soumission aux formules orthodoxes, ou qu'on les interprète en poète et en philosophe avec toute liberté, il n'est point permis de le faire sans respect et sans émotion. Nous voulons donc penser que tous les peintres, assez nombreux, qui, en ce moment, se reprennent à des sujets chrétiens, obéissent à leurs propres tendances et ne se conforment pas seulement à une mode. Cependant, soit qu'ils s'y trouvent insuffisamment préparés par leurs travaux habituels, soit qu'ils se trompent eux-mêmes sur l'intensité et la fermeté de leurs sentimens, la plupart n'aboutissent qu'à des conceptions assez banales et d'une médiocre portée. Les libertés qu'ils prennent en fait de costumes et de types, à l'exemple des Quattrocentisti et de Rembrandt, ne suffisent pas toujours à leur donner le sens de l'observation naïve et pénétrante non plus que celui d'une commisération profonde et communicative, et comme, chez beaucoup d'entre eux, le

métier est encore incertain ou insuffisant, ils en sont, le plus souvent, pour leurs frais de fausse naïveté sans nous faire illusion un instant par la puissance ou la séduction d'une extraordinaire virtuosité.

Au Champ de Mars même, autour de M. James Tissot, on pourrait trouver des exemples de ces tentatives avortées. Il faut faire exception pour le *Christ à Gethsémani* de M. Dagnan-Bouveret. Ce n'est qu'une figure, plus petite que nature, presque tout enveloppée d'ombre, mais d'une physionomie singulièrement expressive et sous laquelle l'artiste a pu justement écrire les paroles désespérées du Fils de l'Homme : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » M. Dagnan-Bouveret, un des rares peintres qui analysent à fond le visage humain, en cherchant, sous les apparences superficielles, le dessous atavique, moral et intellectuel, a su imprimer à ce visage du Christ, avec sa simplicité et son attention ordinaires, une pitié vraiment profonde et navrée. La facture s'est ressentie de cette émotion, elle est plus ferme et plus vibrante. Le *Christ à Gethsémani* de M. Tissot, d'une attitude plus tragique dans un décor pittoresque, ne nous donne pas, on doit le reconnaître, une impression si vive ni si pénétrante.

La foule se presse, comme d'habitude, autour de la nouvelle fantaisie pseudo-évangélique de M. Jean Béraud, *le Chemin de la Croix*. Sur la pente rude du Calvaire, ou plutôt de Montmartre, le Christ traditionnel, celui que nous voyons sur tous les tableaux des stations, dans sa robe rouge, marche péniblement sous la grande croix qu'il porte ; derrière lui gesticulent et vocifèrent quelques juifs en paletots et vestons, avec les plus hideuses trognes qui puissent sortir des bas-fonds de l'usure et du colportage, suivis par d'autres groupes d'Israélites mondains et cossus. Sur le devant, une vieille femme en noir, la Misère, excite un ouvrier en chemise à jeter des pierres au condamné. A droite, agenouillés, levant vers lui les mains, se tiennent, au contraire, tous les souffrans ou tous les innocens qui attendent et appellent le Messie consolateur, le vieillard, le soldat, la mère, la fiancée, l'agonisant soutenu par le prêtre, l'enfant présenté par la sœur de charité. Le sujet est exposé avec clarté, les figures sont exécutées avec exactitude et soin, mais tout cela ne suffit pas à faire d'une scène bourgeoisement mélodramatique une allégorie synthétique, passionnée, émouvante. Le style est trop petit, le dessin trop mince, la couleur trop froide pour que tous ces personnages vulgaires ou répugnans soient transformés en types durables. C'est le *Dies iræ* joué sur un flageolet. M. Béraud a trop d'esprit pour s'emporter à la violente satire, il est trop Parisien pour ne pas

être sceptique, et ce léger persiflage n'a rien qui ressemble, en vérité, à une explosion de fanatisme antisémitique.

La *Dernière heure du Christ*, par M. Carolus Duran, n'affecte aucune prétention à moderniser la tragédie du Calvaire. C'est une vive et rapide esquisse, une chaude vision de coloriste, dans laquelle sa virtuosité agite, avec sa prestesse habituelle, une multitude de figurines et d'étoffes brillantes dans un décor somptueux. En général, d'ailleurs, on n'aborde pas des scènes aussi compliquées. Les épisodes de l'Évangile les plus simplement humains, la *Fuite en Égypte*, le *Bon Samaritain*, sont ceux qui attirent les néo-chrétiens du naturalisme comme les plus faciles à transplanter. Neuf fois sur dix, ce ne sont plus que des titres généraux s'appliquant à des scènes fréquentes de la vie commune ; une auréole par-ci par-là, jetée autour d'une tête vulgaire, ne suffit pas à la diviniser, et nous n'avons à estimer dans ces peintures, comme dans leurs congénères moins bien titrées, que la sensibilité et la science avec lesquelles elles sont traitées. Dans M. de Uhde, c'est un charpentier allemand, chassé sans doute par la misère ou quelque persécution religieuse, qui s'éloigne, à la brune, avec sa femme et son enfant, d'un village maudit dont les lumières s'éteignent au fond de la plaine. Saison rude et triste, nuages menaçans, route incertaine et glissante parmi les fondrières. La mère, tremblante, s'appuie tendrement contre son protecteur, et l'on se sent pris de compassion pour ce couple de prolétaires misérable et résigné. *Fuite en Égypte* ou fuite en Suisse, c'est tout un. M. de Uhde apporte toujours une émotion particulière dans les adaptations de ce genre. Pourquoi faut-il que sa peinture, obstinément pâteuse et confuse depuis quelques années, compromette quelquefois par une obscurité pesante des visions si sincèrement émues? Il y a encore un bien grand sens de la bonhomie campagnarde dans l'allure des deux paysans, les *Pèlerins*, vus de dos, qui accompagnent si respectueusement, à travers les champs en fleurs, le Christ en robe blanche. Ce sont des pèlerins bavarois, le village qu'ils cherchent est Emmaüsdorf; mais le sentiment biblique les transforme, et cette peinture plébéienne est vraiment de la peinture religieuse.

Il s'en faut de peu que le *Jésus guérissant les malades* par M. Lucien Simon et le *Bon Samaritain* par M. René Ménard ne soient d'excellens exemples en ce genre; il s'en faut de quoi? D'un peu plus de clarté et de décision dans la facture. L'émotion y est franche et vraie, la disposition moderne et heureuse. Chez M. Simon, la scène se passe au bord de la mer. Les infirmes, de pauvres pêcheurs, attendent sur la plage, les uns sur des brancards, les autres soutenus par leurs camarades, et la douce silhouette du Christ gué-

risseur, blanchissant sur le ciel d'un gris fluide et tendre, semble un prolongement de la grande lueur lunaire qui descend d'en haut et pacifie les eaux. La conception est d'un poète et d'un peintre. Et ce qui manque de décision et de mouvement dans les figures, M. Lucien Simon n'est pas incapable de le donner, si nous nous en rapportons aux études, trop sommaires, mais d'un beau jet de sentiment et de coloris : dont il accompagne cet essai de tableau. Le portrait d'une jeune mère embrassant son enfant sous ce titre significatif : *les Miens*, est notamment un ouvrage très ressenti pour le geste, l'expression, l'exécution, avec une simplicité qui n'est point du tout commune. Dans le *Bon Samaritain* de M. René Ménard, qui ramasse son blessé, le soir, près d'une ferme en Brie, avec l'aide de quelques campagnards, les formes sont plus flottantes encore, les indications beaucoup trop incertaines, mais l'impression est sincère et grave. M. Ménard se prépare du reste aussi à réaliser, dans l'avenir, plus complètement ses rêves poétiques par des études consciencieuses de la figure humaine ; nous le retrouverons, parmi les portraitistes d'avenir, avec l'image très finement et scrupuleusement analysée, de son oncle, l'helléniste poète et philosophe, *M. Louis Ménard*, et celle de sa mère, une œuvre très simple, libre et émue, un des bons portraits du Champ de Mars.

M. Adolphe Binet, qui répand dans tous les sens un esprit d'observation assez vif et fin, que nous avons vu, des années précédentes, s'enhardir, non sans succès, aux compositions militaires, aborde, cette année, la légende sacrée. Ni son étrange *Tentation de saint Antoine*, où les nudités les plus effrontées gambadent, en des attitudes remarquablement lubriques ou théâtralement sanglantes, autour de l'ermite effaré, ni même son *Bon Samaritain*, qui nous montre un ouvrier blessé rapporté par des passans sur un quai de la banlieue parisienne, ne nous prouvent, à vrai dire, que pour se mesurer avec des sujets religieux M. Binet se soit suffisamment imprégné d'esprit religieux. Dans le *Bon Samaritain*, bien étudié, proprement et soigneusement peint, nous retrouvons cette même faculté d'analyse, vis-à-vis des réalités communes, qui donne leur valeur relative aux études environnantes, le *Pêcheur à la ligne*, les *Confidences*. L'analyse de M. Binet, comme celle de toute cette école patiente et minutieuse, un peu terre à terre et bourgeoise, qui se rattache, par sa précision, à l'art photographique, a plus de justesse que de chaleur, plus d'esprit que de profondeur, plus de patience que d'émotion, et le grand souffle de l'Évangile n'a pas suffi à passionner ce dilettantisme éclectique et cette virtuosité placide. On ressent bien plus de tendresse, de pitié, de chaleur dans les simples étu-

des de prolétaires, ouvriers, mères, nourrices, que M. Roll a faites d'après nature, ce semble, et dont l'une même, la plus touchante et la plus poignante, s'intitule *Exode*. C'est la même pensée que chez M. Uhde, et la sincérité de l'affection et des angoisses partagées respire dans les attitudes comme dans les expressions du couple en fuite. Malheureusement, M. Roll, qui s'entend cependant à mettre une figure à son point, s'est contenté le plus souvent d'indications sommaires et assez confuses, et ce sont là des intentions d'excellens tableaux plutôt que des tableaux.

Aux Champs-Élysées aussi, on remarque quelques artistes religieux et bon nombre de peintres donnant dans la religion : ce sont parfois ceux-là mêmes qui pratiquaient hier le réalisme démocratique et tomberont demain dans le mysticisme moyenâgeux, si cette nouvelle forme du dilettantisme ennuyé et inquiet de nos contemporains devenait, à son tour, la mode pour les nigauds et les marchands. On ne peut, à vrai dire, demander aux peintres plus de convictions stables et de foi solide que n'en ont, de notre temps, les hommes d'État, les philosophes, les écrivains, dont c'est pourtant le métier de penser. Peut-être même leur meilleur privilège, quelques-uns diraient leur utilité sociale, est-il pour eux, comme pour la plupart des poètes et des musiciens, cette faculté de refléter, presque inconsciemment, les tergiversations morales et intellectuelles de la société qui les inspire, comme ils reflètent les aspects variés et changeans de l'univers qui les éblouit et les passionne. Pourvu qu'ils aient la sincérité du moment, ne leur en demandons pas davantage ; souvenons-nous que Pérugin, le fournisseur attitré des dévotions italiennes, l'admirable créateur de tant de saints extasiés, ne put jamais, au dire des contemporains, faire entrer dans sa cervelle de pierre l'idée de l'immortalité de l'âme, et souvenons-nous que l'auteur de la *Cène* exemplaire et définitive, le grand Léonard de Vinci, fut un des penseurs les plus libres que la Renaissance ait connus, libre au point de tout comprendre et de tout exprimer.

Les grandes toiles de M. Douillard et de M. Monchablon, *Mater Dei* et *Venite adoremus*, destinées à remplir dans les absides de quelques chapelles le rôle complémentaire que le moyen âge réservait justement à des décorations plus solides, la mosaïque ou la fresque, témoignent d'une fidélité consciencieuse à la tradition. La Vierge de M. Douillard est d'un caractère assez noble, et la disposition, sur deux rangs, d'une troupe fort nombreuse d'anges vêtus de blanc sur fond doré, dans la composition de M. Monchablon, n'y semble monotone qu'à cause de la monotonie d'un type aimable et doucereux trop également répété. On sait

quel parti ont tiré de ces ordonnances symétriques les délicieux naturalistes du xve siècle, Filippo Lippi, Benozzo Gozzoli, Memling et même les peintres décorateurs du xvie et du xviie siècle. Rien n'empêche un moderne de rajeunir les types les plus vieillis par les mêmes moyens qu'eux, mais il y faut les qualités qu'ils possédèrent, ou le sens profond et délicat des variétés infinies de la physionomie humaine, ou le maniement puissant et personnel des grandes formes typiques.

Il n'en est pas moins vrai qu'il y a toujours quelque mérite à entreprendre et à mener presque à bien de si vastes tâches auxquelles leur éducation superficielle et l'indifférence du public préparent aujourd'hui si mal les artistes. Dans une toile restreinte, sans placement déterminé, n'ayant à subir aucune condition d'entourage architectural ou de milieu moral, le dilettantisme mystique se trouve, naturellement, plus à l'aise. A vrai dire, le plus souvent, il ne prend le sujet sacré que comme un prétexte à quelque effet pittoresque, plastique, lumineux, et ce serait peine perdue d'y chercher un accent de ferveur ou d'enthousiasme. Le *Saint Jean-Baptiste* de M. Trigoulet, dont la tête rayonnante, tombée à terre, illumine le sombre cachot, le *Saint Paul l'Ermite*, de M. Surand, dont le blanc cadavre est allongé devant la fosse que lui ont creusée les lions, le *Saint Denis*, de M. Krug, présentant lui-même à l'assistance sa tête coupée, ne sont pas des compositions sans mérite. Toutes les trois prouvent même chez leurs auteurs de véritables efforts pour l'exécution éclatante ou ferme du morceau, et, par le temps qui court, c'est bien quelque chose; mais la science y tient plus de place que l'émotion. C'était un bien beau sujet que *Saint François d'Assise*, poussant la charrue sur les pentes du mont Alverna, et chantant, à gorge déployée, cet admirable Cantique du Soleil, le premier salut de la Renaissance à la nature retrouvée et adorée; et M. Chartran a eu le sentiment de ce qu'on en pouvait tirer. Les grands bœufs, précédés par le vol des corbeaux, halètent laborieusement sous la grande lumière, et le pieux ascète, émacié et efflanqué jusqu'à la transparence, pousse le soc avec conviction. Avec plus d'accent dans le type du saint et plus de fermeté dans l'exécution, c'eût été un excellent morceau. A son retour de Rome, M. Luc Olivier-Merson avait traité un sujet identique dans son *Saint Isidore*. C'était d'une clarté charmante, d'une fraîcheur et d'une vivacité vraiment légendaires. Le *Saint François* de M. Chartran ne fera pas oublier le *Saint Isidore* de M. Merson.

Dans le *Saint Isidore*, si nous ne nous trompons, un bon ange, un bel ange, tout blanc, avec des ailes blanches, se présentait sur

le sillon pour encourager le laboureur. Nos contemporains ont beaucoup de goût pour ces collaborateurs célestes qui, dans la Légende Dorée, viennent toujours si à propos aider les solitaires dans leurs grosses ou petites besognes. Ces seigneurs d'en haut ne sont pas fiers, d'ailleurs, et, pourvu qu'ils soient chez des moines, ils travaillent à l'office, à la cuisine, au jardin, aussi bien que dans la chapelle ou au cloître. Chez M. de Richemont, ils sont deux qui se présentent juste à point dans le réfectoire de Sainte-Sabine au moment où saint Dominique, assis au milieu de ses moines affamés, vient de constater l'insuffisance des comestibles : l'un apporte sur un plateau de gros pains bis qu'illumine une auréole appétissante ; l'autre puise dans une cruche de l'eau qui, l'on peut l'espérer, va se changer en vin d'excellent cru. Sur le gradin de son chef-d'œuvre au Louvre, le *Couronnement de la Vierge*, Fra Giovanni da Fiesole a raconté le même épisode avec son exquise et pieuse candeur. Murillo lui a donné une mise en scène plus substantielle et grossière dans la *Cuisine des Anges*. M. de Richemont, qui préfère l'Angelico, mais qui l'aime trop pour ne pas le savoir inimitable, a traité la chose, comme c'était son droit, dans un goût plus pittoresque et plus moderne. La table des moines, reculée à l'arrière-plan, ne nous les montre pas tous avec des visages aussi nobles ni avec des gestes aussi extatiques dans l'inquiétude ou la surprise ; la place la plus importante, sur le premier plan, est laissée aux deux beaux anges. Cela a été de nouveau, pour M. de Richemont, l'occasion de développer une de ses symphonies en notes blanches auxquelles il se complaît. L'ensemble est d'une distinction agréable, et qui gagnerait encore si les figures, de dimensions un peu grandes, étaient exécutées avec une fermeté proportionnée. M. de Richemont, dans ses premières œuvres, a montré qu'il savait peindre le morceau avec éclat et virilité ; les recherches, souvent heureuses, qu'il a faites depuis dans le sens des grandes distributions lumineuses et des harmonies finement nuancées n'en seront que mieux appréciées lorsqu'il les affirmera avec plus de décision. L'ange sommelier de M. de Richemont devient chez M. Paupion un ange jardinier accourant, les arrosoirs en main, au secours du bon *Saint Fiacre*, tout suant et tout haletant, sous un soleil violent, entre ses carrés de légumes desséchés. L'effet de lumière est vif et juste ; les deux figures, naturelles et familières, sans prétention.

Une des meilleures figures dans ce genre est le *Fra Angelico* de M. Paul-Hippolyte Flandrin, agenouillé, la tête dans ses mains, en prière et en extase, sur un échafaudage, dans un couloir du couvent de Saint-Marc, devant sa fresque commencée. C'est la

mise en scène des paroles de Vasari : « On raconte qu'il ne se mettait jamais à l'œuvre sans avoir d'abord fait oraison ; il ne peignait jamais un crucifix sans verser des larmes. » L'attitude, l'expression, le plissement de la robe blanche, sont rendus avec une émotion sincère et simple qui n'est pas sans grandeur. Tandis que le pieux artiste est abîmé dans sa méditation, trois Anges, sur la pointe du pied, se tiennent sur le seuil de la porte, le regardant avec vénération et curiosité. L'idée est bien florentine et d'un homme qui a vécu avec Lippi et Botticelli; il eût suffi d'un peu plus d'accent dans la physionomie et dans les allures de ces sourians adolescens pour que l'œuvre fût excellente; on y respire, en tous cas, une sincérité, dans la délicatesse, et quelque timidité respectueuse qui a bien son charme.

M. Brangwyn, de Bruges, mais habitant à Londres, et très anglicanisé est un praticien plus robuste et plus audacieux que M. Flandrin. La passion pour les placages de couleurs violentes ou intenses semble être sa passion dominante. Il ne faut donc pas chercher dans son adaptation de la légende des Rois mages, qu'il intitule *l'Or, l'Encens et la Myrrhe*, une manifestation tendre ou vive du sentiment technique, pas même du sentiment humain. La Vierge, qu'il assied, à la chute du jour, son enfant dans les bras, devant la porte d'un enclos d'Orient, est banale et insignifiante; mais les trois Arabes qui viennent apporter leurs présens, et qu'on voit seulement de dos, fermement drapés dans leurs burnous rayés, ont des attitudes si graves et si recueillies, l'harmonie sourde et grise qui les enveloppe dégage tant de calme et d'apaisement, qu'on se surprend à rester, comme eux, en contemplation, devant cette mère et cet enfant. La légende de *Saint Joseph demandant asile pour la Vierge* a été représentée avec tendresse et d'une façon pittoresque par M. Guy Rose, un Américain. Une *Fuite en Égypte*, par M. Besques, est agréablement présentée. Ce sont des toiles anecdotiques et de petites dimensions. Dans une toile de grande dimension, *le Dernier des jours du Christ*, malgré une disposition ingénieuse et une certaine énergie de dessinateur et de coloriste, M. Capdevieille n'arrive pas à nous faire oublier la *Cène* traditionnelle.

II

A l'époque, bien récente encore, où la critique courante n'avait de coups d'encensoir que pour les manifestations les plus brutales d'un réalisme grossier et superficiel, il n'était pas difficile de prévoir une réaction prochaine en faveur de l'imagination.

Nous n'avons jamais, quant à nous, on le sait, cessé de l'annoncer, et de la désirer, tout en répétant, d'ailleurs, que ce ne devait point être une révolution, mais une transformation ; car si un art qui se borne à l'exacte copie des choses est un art incomplet, sans action et sans charme, un art qui n'aurait point à son service la vraisemblance nécessaire des apparences et se contenterait d'intentions intellectuelles et morales serait bien plus encore un art mort-né et impuissant.

Est-ce dans l'intelligence, plus attentive et plus libre, des chefs-d'œuvre de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance ; est-ce dans le commerce, plus fréquent et plus assidu, des littératures ancienne et moderne ; est-ce seulement dans l'interprétation, plus personnelle et plus émue, des phénomènes naturels, que les peintres trouveront les élémens d'une rénovation dont ils ont le désir et l'espérance? Un peu partout, probablement, suivant le tempérament de chacun et suivant ses habitudes d'esprit. Prétendre interdire telle ou telle direction ou prétendre indiquer une voie unique dans l'état compliqué d'une civilisation formée de tant d'apports divers nous semble une pensée chimérique. N'y aura-t-il pas toujours chez nous des chrétiens et des païens, des mondains et des simples, des sensuels et des mystiques, des lettrés et des ignorans, et chacun ne demandera-t-il pas toujours aux artistes de lui donner quelque chose qui corresponde à ses goûts? Le pêle-mêle des Salons n'est qu'un reflet du pêle-mêle social. Tout au plus verra-t-on de temps en temps, comme on l'a déjà vu, la mode osciller d'un côté ou de l'autre, sans arriver heureusement à établir sa domination absolue. Delacroix n'a pas tué Ingres, Corot vit près de Courbet, Manet n'a pas enterré Meissonier. Qui songe à s'en plaindre?

C'est l'art décoratif proprement dit, l'art de peindre des murailles, des voûtes, des plafonds qui se trouve, à cet égard, dans la situation la plus embarrassante. On avait cru simplifier la chose en lui conseillant de s'en tenir à des qualités purement négatives. La décoloration des teintes, l'atténuation des formes, la suppression du mouvement, ont paru d'excellens moyens pour faciliter des unions de convenance entre la peinture et l'architecture. Ce prudent système, entre les mains d'un artiste supérieur, M. Puvis de Chavannes, — à la Sorbonne, à Amiens et ailleurs, — a produit tout ce qu'il pouvait donner; on a vite compris qu'il serait insuffisant dans des milieux plus colorés ou plus agités qu'une salle de cours ou un escalier de musée. Tous les imitateurs de M. Puvis de Chavannes se sont chargés d'en faire la preuve. On peut même craindre, en regardant le dernier ensemble du maître au Champ

de Mars, l'*Escalier du Préfet à l'Hôtel de Ville*, où se retrouvent pourtant, dans les nobles figures allégoriques des voussures, ses anciennes et belles qualités, que lui-même ne soit allé jusqu'aux extrêmes limites du possible dans la simplification et la généralisation. On pourra toujours regretter qu'il n'ait pas caractérisé d'une façon plus nette, plus française, plus moderne, non seulement la personnalité si extraordinaire et si colorée de Victor Hugo, mais les individualités mêmes de toutes les images symboliques qui l'entourent.

Aux Champs-Élysées, d'autre part, il est bien sûr que l'allégorie choisie par M. Bonnat pour représenter dans un plafond de l'Hôtel de Ville le *Triomphe de l'Art* ne saurait prétendre à plus de nouveauté et que, d'ailleurs elle n'y prétend pas. C'est donc toujours le Phébus inévitable, l'Apollon, jeune et beau, s'élançant, sur Pégase, vers l'empyrée, avec la Muse envolée qui lui montre la route. M. Mercié, après bien d'autres, dans son superbe haut-relief du Louvre, au-dessus des guichets, avait déjà, en ces derniers temps, repris ce thème. Mais si M. Bonnat, comme M. Mercié, n'a rien prétendu inventer en fait de composition, il a voulu, du moins, donner au mythe traditionnel toute sa valeur significative par la force et la perfection de l'exécution. Cette toile, aux modelés vigoureux, n'est pas, certes, ce que nos ancêtres appelaient de la plate-peinture, et le relief des formes y est même si décidé qu'on croit presque, de loin, voir une sculpture peinte. Le Brun, à Versailles, après les grands brosseurs d'Italie, avait compris, dans certains cas, au milieu des moulures et des dorures, le décor plafonnant de cette façon hardie, et rien ne nous prouve qu'il ait eu tort. Peut-être même, sous l'abondante lumière du gaz, ce grand cheval blanc, d'un élan si fier, d'un mouvement si résolu, emportant son cavalier glorieux et extasié vers le ciel ouvert, sera-t-il, de toutes les figures volantes de l'Hôtel de Ville, celle qui, malgré son poids, semblera le mieux s'acquitter de son rôle et le mieux enlever vers les hauteurs les yeux et l'âme des passans. La vigueur des tons obscurs dont le groupe ascendant est entouré et comme cerné, le parti pris violent des taches claires que font sur le bleu du ciel ou le noir du sol les musculatures robustes des deux lutteurs terrassés qui symbolisent l'Ignorance et la Barbarie, et les hiboux envolés de l'Envie, tout est fait pour accentuer le mouvement expressif des figures principales. Si le groupe inférieur n'est qu'un morceau de bravoure d'une habileté remarquable dans son arrangement trop prévu, le groupe supérieur, en revanche, est d'un accent noble et mâle qui nous reporte aux plus belles époques de l'art. La Muse, tenant la lyre,

n'est pas moins fière et fervente que l'Apollon. Il est impossible d'affirmer, avec plus de résolution et d'éclat, que la fermeté du dessin et l'énergie du mouvement sont les qualités décisives du peintre. Cette protestation du vaillant artiste, au milieu du désarroi général des convictions et de l'amollissement croissant du métier, a d'ailleurs été entendue comme elle devait l'être : le public, las de tant de fadeurs amorphes, a tout de suite applaudi; les jeunes gens qui croient encore aux vertus du dessin peuvent reprendre courage.

De ce que le plafond de M. Bonnat, dans son style sculptural, viril et hautain, nous semble un bon ouvrage, il ne s'ensuit pas, tant s'en faut, qu'on ne puisse exécuter autrement un plafond, qu'on ne puisse en faire une vision plus colorée et plus nuancée, avec des figures plus légères et plus souples. On doit même reconnaître que le système de M. Bonnat est des plus dangereux, et qu'on ne saurait engager des virtuoses ordinaires à s'y risquer. Toutefois, dans un plafond, comme ailleurs, quel que soit le parti pris, il est bon, il est juste que le peintre s'y préoccupe à la fois de l'effet matériel et de l'expression intellectuelle, car, bon gré mal gré, dès qu'il y a un sujet à traiter, il y a une expression intellectuelle à chercher, et, à mérite égal d'ouvriers, celui qui nous intéressera l'esprit en même temps que les yeux sera le plus grand artiste. C'est par la puissance de leur réflexion autant que par la chaleur de leur pinceau que Géricault et Delacroix ont été les plus grands peintres de leur génération, comme l'avaient été de la génération précédente Louis David et Prudhon. Si notre école est relevée de son affaissement, soyez bien certains que ce ne sera pas par un pauvre d'esprit ou par un ignorant.

En général on peut affirmer que plus un artiste analyse et approfondit les particularités de son sujet, plus il y trouve d'élémens d'intérêt et de nouveauté, non seulement pour le fond, mais encore pour la forme. Si M. Debat-Ponsan, par exemple, dans son plafond pour l'Hôtel de Ville de Toulouse, s'était efforcé d'imprimer un caractère plus spécial, plus méridional, aux aimables Nymphes, filles de Toulouse, portant la palette, le compas, l'ébauchoir, qui font la ronde, en plein azur, autour de leur mère, n'eût-il pas mieux réjoui nos yeux, n'eût-il pas mieux dit ce qu'il avait à dire? Si M. de Quinsac, représentant, dans un plafond aussi, l'*Apothéose de Gutenberg*, avait pris à tâche de restituer plus exactement la physionomie du vieil imprimeur et de donner aux allégories environnantes des types et des accessoires plus significatifs, n'aurait-il pas pu faire, au lieu d'un décor agréable et banal, une composition intéressante et personnelle?

Le plafond de M. Debat-Ponsan ferait aussi bon effet à Tours qu'à Toulouse; celui de M. de Quinsac pourrait porter le nom de Vesale, de Christophe Colomb, de Véronèse, avec quelques imperceptibles modifications. Et voilà le véritable mal! Ce qui est presque bon partout n'est excellent nulle part, et c'est cette banalité inconsciente qui gâte les meilleurs ouvrages décoratifs de notre temps. Cela chagrine d'autant plus que les deux toiles de M. Debat-Ponsan et de M. de Quinsac ne sont pas sans mérite, tant s'en faut, et que ces deux peintres s'y montrent même, tant pour l'arrangement que pour l'exécution, en sérieux progrès.

M. Comerre a-t-il essayé de mieux caractériser, dans son panneau pour la Préfecture du Rhône, les figures du *Rhône* et de la *Saône?* Il y a quelques années, M. Puvis de Chavannes, traitant le même thème pour le Musée de Lyon, l'avait rajeuni avec la grâce d'imagination et le charme poétique qu'il apporte en ses rêveries harmonieuses. L'arrangement de M. Comerre reste plus commun. Le Rhône, c'est toujours le bon vieux fleuve, chevelu et barbu, appuyé sur son urne penchante; le peintre, il est vrai, a fortement marqué sa vigueur musculaire : c'est un dieu viril et résistant, il pourra emporter aisément, dans son cours majestueux, la jolie Saône, dont le corps souple et blanc flotte à la dérive sur des eaux pâles. Toutefois l'ensemble, d'une facture mince et terne, est sans effet et sans chaleur. Les figures sont, pourtant, bien exécutées; celle de la Saône, notamment, est un morceau académique d'une correction savante et délicate.

Tout cela, à vrai dire, est assez pauvre au point de vue imaginatif et ne suppose pas grands efforts de recherche, de sensibilité, d'invention. Puisqu'il est avéré qu'on ne saurait se passer, dans l'art décoratif, ni des figures allégoriques, ni des traditions mythologiques, ni des nudités, il faudrait au moins tenter d'introduire, dans tous ces élémens vieillis, quelque attrait nouveau par la vivacité de la sensation et la particularité de l'observation. Trouverons-nous cet attrait dans les quinze ou vingt bonnes études plastiques, qu'on peut remarquer aux Champs-Élysées? Est-ce la *Perle* et l'*Innocence*, de M. Bouguereau, toutes deux dessinées avec cette sûreté aimable qui est devenue proverbiale; est-ce l'*Esclave*, par M. Maillart, l'*Innocence*, par M. Perrault, la *Nymphe chasseresse*, par M. Wencker, la *Venus Genitrix*, par M. Danger, l'*Indolence* et les *Trois Grâces*, par M. Emmanuel Benner, la *Phrosine et Mélidore*, par M. Jean Benner, la *Léda*, par M. Moreau-Néret, l'*Aube du Poète*, par M. Henry Perrault, la *Femme nue*, par M. Franc Lamy, l'*Idylle*, par M. Henri Royer, le *Sauvetage*, par M. Munier, le *Berger et la Mer*, par M. Lebayle qui ou-

vriront un nouveau chapitre de l'histoire de la beauté humaine, cette beauté si diversement comprise par les civilisations diverses? Non, n'est-ce pas? Toutes ces études nous peuvent être agréables, comme des interprétations consciencieuses de la réalité ou d'élégantes réminiscences d'un art supérieur, mais on n'y saurait trouver ce que les auteurs n'ont point cherché d'ailleurs à y mettre, aucun symptôme d'une conception particulière et moins prévue.

On devine plus d'indépendance et plus d'ambition chez MM. Lequesne et Gervais qui, depuis quelques années, se sont faits les adorateurs de la beauté nue, mais qui placent, en général, leurs déesses ou leurs nymphes dans des décors d'une dimension exagérée. M. Lequesne est un dessinateur attentif et agréable qui étudie, sous tous ses aspects, la beauté féminine avec un goût délicat et non sans succès. Les morceaux intéressans, chez lui, ne sont pas rares; mais, jusqu'ici, ces morceaux se sont perdus dans l'éparpillement de vastes compositions, vaguement poétiques, d'intention confuse, sans effet précis. Son *Torrent*, cette année, un torrent de femmes, qui descendent, en désordre, sur une pente rapide, avec les grandes eaux, n'échappe pas à ce reproche. Pour donner à la scène toute sa signification pittoresque, de la clarté et de l'expression, il eût fallu quelque parti pris de mise en lumière nette et décidée, avec une distribution habile des ombres, le sacrifice de certaines figures au profit de certaines autres. En voulant leur conserver à toutes la même valeur, l'artiste les a toutes amoindries, et, au lieu de faire une belle peinture, mouvementée et décorative, n'a présenté qu'une collection d'études. Le sentiment de la beauté nous semble, néanmoins, chez M. Lequesne, plus élevé et plus pur qu'il ne l'est chez M. Gervais, dont les trois déesses, dans le *Jugement de Pâris*, étalent leurs nudités colossales agrémentées par des coiffures et des bijoux d'un goût bizarre, avec une complaisance savante qui n'a rien de la naïveté homérique. L'Olympe d'où descendent ces trois honnêtes dames ne doit pas être un Olympe inaccessible. Le mont Œta, sur lequel les contemple le jouvenceau très émerillonné qui les juge, est figuré par une terrasse de villa italienne qu'illumine un soleil électrique. Les figures, de trop grandes dimensions pour leur solidité, se perdent encore dans cette grandeur exagérée du décor et dans cet éparpillement de lumière plus abondante que chaude. L'ensemble, paysage, attitudes, expressions, éclairage, sent, en un mot, le théâtre plus que la nature et la vérité, et l'exécution même, à la fois minutieuse et flottante, incertaine et prétentieuse, ne contribue guère à corriger cette première

impression. On peut douter, heureusement, que cet essai d'introduction, en France, de certaines pratiques déplorables de la peinture italienne contemporaine ait aucune chance de succès. Il serait fâcheux d'y voir se perdre un artiste dont les débuts ont été salués avec sympathie et qui montre, dans cette toile même, des qualités réelles de dessinateur et de peintre.

Beaucoup de personnes qu'exaspère la lumière papillotante jetée par M. Gervais autour de ses déesses nues, sur ses terrasses de marbre, ne se montrent guère moins surprises et blessées par la lumière brillante dont M. Rochegrosse inonde son *Chevalier aux fleurs*, bardé de fer, dans une campagne sans ombre. Entre les deux éclairages pourtant la différence est grande et si, chez les deux, la vivacité des colorations est poussée à l'extrême, on reconnaîtra, pour peu qu'on y regarde, chez M. Gervais l'exagération d'un effet artificiel et chez M. Rochegrosse l'exagération d'un effet naturel. Le *Chevalier aux fleurs*, dès l'ouverture du Salon, a été fort applaudi et fort discuté. Nous n'hésitons pas à l'applaudir. Ce n'est pas seulement, dans l'évolution du talent de M. Rochegrosse, qui nous a déjà procuré bien des surprises, une étape nouvelle et curieuse, c'est peut-être, pour beaucoup d'hésitans et d'incertains, un appel décisif vers des pays nouveaux. M. Rochegrosse, plus curieux et plus lettré que ne le sont beaucoup de ses camarades, a compris, dès ses débuts, que la peinture contemporaine, le plus souvent destinée à des curieux et des lettrés, avait bien le droit de s'inspirer de toutes les découvertes contemporaines, si propres à exciter l'imagination, faites par l'érudition archéologique, historique, poétique.

MM. Gustave Moreau, Jean-Paul Laurens, Luc Olivier-Merson, avaient déjà indiqué, par des œuvres qu'on n'oublie pas, combien il reste à moissonner de ce côté! Il est permis de croire, — et nous en voyons, de tous côtés, les symptômes, — qu'ils seront suivis, dans cette voie, par toute une génération de chercheurs un peu inquiets, mais enthousiastes, qui trouveront, peut-être, dans un rattachement sincère aux traditions de notre moyen âge, un renouvellement de leurs inspirations dans un sens bien national et bien français. On n'a qu'à se rappeler le concours récemment ouvert pour les vitraux de la cathédrale d'Orléans où devaient être représentés les gestes de Jeanne d'Arc. Malgré l'inexpérience décorative de la plupart des concurrens, on fut frappé de l'ampleur et de la gravité parfois inattendues que les difficultés mêmes et la noblesse du sujet avaient données à leurs talens. Ce commerce obligatoire, durant quelques mois, avec nos vieux maîtres, miniaturistes, sculpteurs, verriers, du xve siècle, avait développé chez plusieurs d'entre

eux un sentiment du caractère dans les figures et de l'émotion dans la mise en scène que leurs ouvrages antérieurs faisaient à peine prévoir. Quelques-unes des pièces de ce concours reparaissent aux Champs-Élysées. Nous regrettons de n'y point retrouver les cartons de M. Galland, qui a obtenu le prix, ni ceux de M. Grasset, dont l'archaïsme, parfois singulier, mais savant, convaincu, animé, nous a laissé un souvenir savoureux; mais nous y revoyons avec plaisir la série des compositions de MM. Maignan, Lionel Royer, Guillonnet. Celles de M. Maignan sont accompagnées d'une verrière exécutée, comme spécimen, par M. Champigneulle fils, *Jeanne d'Arc au château des Tournelles*, dont les belles colorations font comprendre et valoir les intentions du peintre. MM. Lionel Royer et Guillonnet y joignent, tous les deux, un grand carton de *Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII à Reims*, dans lequel chacun d'eux développe ses qualités personnelles. M. Lionel Royer est plus pondéré et plus élégant; sa figure principale, la bonne Jeanne, celle qui a le plus tourmenté tous les concurrens, est plus simple et plus noble que chez la plupart d'entre eux. M. Guillonnet, de son côté, malgré plus d'inexpérience, fait preuve, soit dans ses cartons, soit dans ses dessins, d'une entente du groupement, d'une perspicacité historique, d'une vivacité d'exécution qui annoncent un artiste d'avenir dans cet ordre d'idées. Ce sont là des travaux dont les marchands et les amateurs s'occupent assez peu sans doute, mais qui nous semblent autrement intéressans, pour notre pays et pour notre école, que la recherche d'un puéril et agaçant tapotage, plus ou moins éclatant, de taches multicolores sur quelques pouces de toile sous prétexte d'impressionnisme ou de symbolisme.

Pour en revenir à M. Rochegrosse, son *Chevalier aux fleurs* n'est point, tant s'en faut, un manifeste d'intransigeance vis-à-vis de l'impressionnisme et du symbolisme. De ces deux formes éternelles et fatalement renaissantes de la sensibilité expressive, le jeune artiste prend même tout ce qu'on en peut prendre en restant un peintre et un artiste. Sous ce rapport, son tableau, sans être, au point de vue technique, un chef-d'œuvre irréprochable, est assez heureux pour mériter l'estime et pour faire avancer la question. Le sujet, on le connaît, d'ailleurs, il s'explique de lui-même, dans un cadre de proportions modestes, par la seule vue, ce qui, pour une peinture, est le devoir et la vertu. L'art ne se passera jamais du symbole ni de l'allégorie, qui sont, dans nombre de cas, la seule traduction possible, pour les yeux, des idées morales ou poétiques, mais cette traduction n'est acceptable que si elle est claire; lorsqu'il faut y joindre une seconde traduction écrite, celle du

livret ou du commentaire, elle est insuffisante. Aussi faut-il de grands artistes pour manier l'allégorie, et toujours de grands poètes. C'est, dans le passé, Giotto, Botticelli, Mantegna, Raphaël, Michel-Ange, Rubens, c'est, de notre temps, Prudhon, Delacroix et, parmi nos contemporains, Baudry, Gustave Moreau, Puvis de Chavannes. L'allégorie de M. Rochegrosse est donc claire; un jeune chevalier, tout cuirassé, la tête nue, les yeux dressés au ciel, marchant dans son rêve (il a des frères chez Memling), s'avance, par un beau jour de printemps, à travers une prairie en fleurs. Prairie verdoyante, luxuriante, éblouissante, sous l'ardeur vive et claire du jeune soleil, prairie animée et vivante, dont toutes les fleurs vierges, pivoines rosées, iris violets, coquelicots de pourpre, pavots bariolés, se dressent et s'agitent sur leurs tiges onduleuses, de souples et blancs corps de femmes, auxquels leurs pétales servent de coiffures, couronnant des têtes naïves ou malignes. Toutes ces femmes-fleurs (on en retrouve les mères, mais des mères plus mondaines, dans les *Fleurs animées* de Grandville), se pressent autour du jeune homme, l'attirant, le caressant, sans pouvoir le détourner de sa voie. C'est le sujet déjà traité, d'une façon différente, par M. Henri Martin, en 1892, dans l'*Homme entre le Vice et la Vertu;* la composition de M. Rochegrosse se présente d'une manière plus simple et plus séduisante. On pourrait certainement désirer, dans la facture, plus de force et de solidité, mais la vivacité, la fraîcheur, la jeunesse de la lumière dont la scène est égayée et comme enivrée, la conviction ferme et douce du jeune chevalier, la grâce, sans grossièreté (chose rare aujourd'hui!) de quelques-unes des fleurs séductrices, les belles intentions de nuancemens délicats dans le modelé et le coloris qu'on y peut surprendre, sont d'assez notables qualités pour justifier l'effet produit par cette rêverie juvénile.

Le danger, dans cet ordre de recherches poétiques, danger auquel, plus d'une fois, ne s'est pas soustrait M. Rochegrosse, c'est de s'en tenir aux intentions, de prendre des rêveries pour des formes et des idées pour des faits. La plupart des jeunes gens qui se sont épris, comme lui, des souvenirs du moyen âge et de la renaissance, en restent, pour le moment, à des balbutiemens. *Le Dante et Béatrix*, de M. Maglin, le *Troubadour*, de M. Charrier, ne sont que des ombres et des reflets d'ombre d'après Botticelli et M. J.-P. Laurens. L'intention est distinguée, mais cela ne suffit pas. M. Bussières se débrouille peu à peu, prend des forces, s'éclaircit; son *Ophélie* et sa *Valkyrie* sont en progrès visible. Si cet artiste intéressant pensait moins au théâtre et

regardait plus la nature, il assurerait plus vite sa personnalité. M. Desvallières, si coloriste et si bien doué, ne donne pas dans son *Narcisse*, laborieusement encombré de réminiscences pesantes, la mesure de son dilettantisme savoureux. Pour le juger, il faut aller voir, dans la salle des dessins, ses *Joueurs de balle*, grandes figures nues, au crayon noir, traitées avec une décision ferme et nerveuse, dans le goût florentin du xve siècle, librement néanmoins et à la moderne, et qui eussent justement ravi son maître Élie Delaunay. C'est par des études de ce genre qu'on se rend capable de donner quelque jour du corps à son rêve, quel que soit le rêve; aussi sommes-nous tranquille sur l'avenir de M. Desvallières. Nous le sommes moins sur celui de beaucoup d'autres qui croient travailler en accumulant sur de vastes espaces des fantômes vagues dans des décors vides.

La nécessité d'un fond solide et d'une exécution ferme dans la peinture, surtout dans le tableau, est telle, que ces qualités matérielles suffisent à classer très haut un ouvrage, même lorsque cet ouvrage ne révèle aucune originalité particulière d'invention ou de technique. L'un des tableaux que regardent avec le plus de plaisir les amateurs aux Champs-Élysées, n'est-il pas la *Main-chaude*, de M. Roybet, le pendant et la suite du beau morceau qu'il avait exposé l'an dernier : *Propos galans?* Mêmes figurans dans la même auberge, même maritorne, corpulente et rubiconde, plongeant, cette fois, sa tignasse rouge dans les genoux d'un des reîtres avinés assis sur un tonneau, tandis que les autres ricanent autour d'elle. Quelques personnages supplémentaires, un cavalier ébouriffé, frère jumeau du cavalier entreprenant du *Propos*, une jeune fille en capeline blanche, costumée à la hollandaise, comme les autres, complètent agréablement le groupe.

Il n'est pas besoin d'être un grand visiteur de musées pour voir d'où procède la virtuosité de M. Roybet. Frans Hals, Metzu, Van der Helst, Brauwer, Jordaens, sont ses meilleurs conseillers, quoiqu'il ne les écoute pas également en tout; s'il tient de Jordaens, par exemple, sa verve d'allures, sa grosse jovialité, sa liberté de touche, il ne lui emprunte pas toujours cette chaleur puissante du coloris qui excuse et transforme, chez le vieux Flamand, les plus basses vulgarités. Quoi qu'il en soit, cette *Main-chaude* est brossée, d'un bout à l'autre, avec une telle sûreté de facture, une telle fermeté de rendu qu'il y faut bien reconnaître une main d'ouvrier supérieur et une intelligence de virtuose remarquable. De semblables morceaux n'ouvrent pas sans doute à une école des horizons nouveaux, mais ils la maintiennent dans un utile souci de la technique sérieuse et du métier suffisant.

La recherche historique est plus intéressante et plus élevée dans les *Puritains et Cavaliers* de M. Henri Pille. La note est toujours un peu grise, le travail martelé et grenu, mais les physionomies sont étudiées avec ce sens assez vif du passé que M. Henri Pille apporte souvent dans ses adaptations rétrospectives de la figure vivante. Le tableau de *Jean-Bart*, de Mme Demont-Breton, a, par ses dimensions et ses intentions, le caractère d'une composition historique. L'épisode pourtant n'est qu'anecdotique et, sans dommage, aurait pu être représenté par de moins grandes figures. C'est Jean-Bart dans le port de Dunkerque, faisant signer des engagemens à des pêcheurs pour les emmener sur sa galiote. La figure principale n'est point la meilleure, bien qu'elle soit fermement campée, on peut l'imaginer plus caractérisée et plus héroïque. Le scribe besogneux, en souquenille noire, aux cheveux longs, qui donne la plume aux recrues est déjà une étude plus intéressante. Le groupe des pêcheurs, à gauche, est tout à fait remarquable. Mme Demont-Breton montre là, non seulement cette intelligence et cette connaissance profondes des types populaires de la côte flamande, qu'elle prouve encore, à deux pas de là, par sa belle étude d'un *Fils de pêcheurs*, mais une science de la forme et une fermeté d'exécution très remarquables. A côté de ces bonnes têtes hâlées et franches de loups de mer, les têtes expressives et tendres de la mère portant son enfant et de la fillette qui les accompagne forment, non point un contraste, mais une harmonie charmante et heureuse. L'effet de ce beau groupe se trouve d'abord perdu dans l'égalité un peu terne de l'ensemble; mais, pour peu qu'on l'examine, on y reconnaît un des morceaux naturalistes les plus sincères et les plus ressentis, disons le mot, un des plus virils du Salon.

On trouverait difficilement un morceau de cette valeur dans aucune des nombreuses peintures, grandes ou petites, qui portent également des titres historiques. M. Motte, aux Champs-Élysées, dans son immense toile de *Sainte Geneviève ravitaillant Paris*, comme, au Champ de Mars, M. Delance dans sa toile non moins vaste, *le Prévôt des Marchands Étienne Boileau avec les Syndics des Corporations rédigeant le Livre des métiers*, n'a point suffisamment proportionné la vigueur de son exécution à la dimension de ses figures. La toile de M. Delance, mieux composée, dans une gamme harmonique un peu grise, mais bien soutenue, pourra sans doute faire un assez bon effet d'ensemble au Tribunal de Commerce de Paris, auquel elle est destinée; nul ne se fût plaint cependant d'y trouver les types des vieux Parisiens plus fortement précisés au milieu d'une architecture plus exacte. Les historiens

ordinaires du moyen âge, MM. Luminais, dans les *Pirates normands au* IXe *siècle* et dans sa *Fin de la reine Brunchaut;* M. Laugée, dans les *Commensaux de saint Louis;* M. Gaston Mélingue, dans sa *Jeanne d'Arc et le capitaine Baudricourt*, répètent, non sans agrément, ce qu'ils nous ont déjà dit autrefois et dans le même langage, un langage honnête et sincère, mais sans grand éclat, et ils n'ont pris, au commerce des chroniqueurs et des trouvères, ni l'accent épique ni l'accent lyrique.

La légende napoléonienne, qui fait seule concurrence à la légende évangélique pour le nombre des manifestations, n'inspire pas non plus des visions bien puissantes. Nous restons toujours dans l'anecdote, sinon le commérage. En fait de combats, c'est l'Empereur venant, après la bataille d'Essling, embrasser le *Maréchal Lannes*, blessé sur son brancard ; le tableau est de M. Boutigny, et c'est le meilleur qu'il ait peint. C'est la *Musique à Iéna* de M. Sergent, esquisse vive et amusante, où l'on voit les clarinettes s'époumoner et le chef de musique battre la mesure sous une grêle de balles. En fait d'actions personnelles, c'est le *Souper de Beaucaire*, où le jeune Bonaparte prévoit une dictature, par M. Lecomte du Nouy; c'est *Bonaparte au Mont Saint-Bernard*, par M. Jules Girardet; c'est Napoléon réfugié dans une chaumière champenoise, durant la *Campagne de France*, par M. Kratké : les trois épisodes sont présentés, avec les qualités particulières de chaque artiste, d'une façon claire et ingénieuse qui en rendra les reproductions facilement populaires, mais la figure du héros n'y offre rien d'inattendu. M. Jean-Paul Laurens, représentant la scène orageuse entre *l'Empereur et le Pape*, à Fontainebleau, qu'Alfred de Vigny a déjà racontée, se devait à lui-même de préciser en traits plus incisifs les physionomies des deux rivaux : le geôlier et son prisonnier. On est au moment où le vieux Pontife, assis dans son fauteuil, indigné et exaspéré, mais ne laissant monter jusqu'à son visage jaune d'Italien impassible qu'un fier et triste sourire d'ironie, va lâcher le mot : *Tragediante!* Napoléon, dressé sur ses ergots, a jeté à terre une chaise et son tricorne : jusqu'où va s'emporter la colère du Corse ? Les deux acteurs sont bien mis en scène, vifs, expressifs, et pourtant ils semblent tous deux plus petits que dans la prose nette et serrée de *Servitude et Grandeur militaires*. Autour d'eux, avec une exactitude minutieuse, sur une vaste étendue, M. J.-Paul Laurens nous a détaillé le banal tapis à fleurs qui couvre le parquet, la belle tapisserie du XVIIe siècle qui couvre la muraille, les chaises, les fauteuils, les consoles ; il ne nous a fait grâce d'aucune pièce du mobilier, et l'exactitude même de cet entourage encombrant, loin de contribuer à mettre

en valeur les seuls personnages intéressans, les étouffe, au contraire, et les amoindrit. N'était-ce pas le cas, ou jamais, de sacrifier l'entourage aux figures ?

L'antiquité classique n'a point inspiré non plus d'œuvres capitales. La *Mort d'Orphée*, de M. Lauth, dans un vaste paysage, est une délicate étude de nu, mais le sujet s'y exprime peu. Dans le *Rêve d'Orphée*, embrassant la Muse qui descend du ciel, il y a du charme dans l'arrangement des figures, telles que les a présentées, avec grâce et souplesse, M. William Dodge. M. Paul Leroy a revu *Pénélope* au milieu de ses femmes, avec ses souvenirs d'Orient. M. Paul Leroy a des tendresses de coloris, d'une finesse lumineuse, qui lui sont assez particulières ; il possède aussi un sentiment assez personnel de la grâce féminine. Ce qui lui manque encore pour faire valoir sa délicatesse et sa distinction, c'est de savoir coordonner ses figures dans la toile, d'en sacrifier au besoin quelqu'une, tout ou partie, en vue de l'effet général. Il reste, dans sa façon de poser les choses et d'exécuter le morceau, quelque chose d'incertain et de flottant qui, pour la masse du public, gâte ses rares qualités. La *Pénélope* est cependant une œuvre de vrai peintre. Dans les petites esquisses de M. H. Lévy, *Œdipe vainqueur du Sphinx* et *Deucalion et Pyrrha*, on trouve toujours, au contraire, cette science de la mise en scène colorée qu'il tient de son admiration réfléchie pour Delacroix. Cela est plus facile, il est vrai, dans un petit cadre que dans une grande toile, dans une enveloppe champêtre que dans un cadre architectural, et c'est pourquoi tant d'autres, sans doute, se contentent de semer des figurines dans de grands paysages. Parmi ces toiles mixtes, qui tiennent du paysage autant que de l'histoire, on a remarqué avec justice, dès le premier jour, le *Défilé de la Hache*, par M. Buffet. Nous avions déjà signalé, l'an dernier, chez ce jeune artiste, à propos de sa *Tentation du Christ*, un sentiment décidé de la composition dramatique et celui de la concordance expressive des figures avec la nature environnante, qui nous faisaient bien augurer de son avenir. Son tableau de cette année confirme cette bonne opinion.

GEORGES LAFENESTRE.

A PROPOS

D'UN

DÉBAT RELIGIEUX

Le 17 mai, notre Parlement se donnait le régal d'un débat religieux. Les soutenances de thèses sur ce sujet sont devenues à peu près hebdomadaires; il reste à les régulariser en fixant le jour de la semaine où l'assemblée se transformera en concile; et il serait utile d'appeler ce jour-là quelques canonistes, emploi à créer, au banc des commissaires du gouvernement. D'habitude, ces controverses manquent d'intérêt et d'imprévu : on en connaît d'avance le thème invariable. — Vous êtes des cléricaux! — Nous! Si l'on peut dire! Anticléricaux, nous le sommes autant que vous. — Pas assez. Le peuple vous soupçonne. On a marché dans le mur. Ce sont les jésuites. — Jamais. Nous veillons, purs de toute compromission. Ayez confiance. — Au cours de la dernière discussion, un incident diplomatique a rompu la monotonie du dialogue; nous avons vu reparaître un vieux conflit d'idées et de sentimens qui se perpétue à travers toute notre histoire nationale. A ce titre et par exception, la séance du 17 mai offrait quelque intérêt à l'historien qui étudie la persistance et les transformations de ce conflit.

On sait de quoi il retournait. Un journal avait publié, sous sa

haute garantie, le texte d'un billet confidentiel adressé par le nonce du pape aux évêques de France. Abus, violation des articles organiques, le crime était patent. Il fut aussitôt dénoncé à la tribune par quelques députés, gardiens vigilans des franchises de l'Église gallicane. M. le président du Conseil leur montra que sa propre vigilance avait devancé la leur; il donna lecture d'une dépêche sévère, identique pour le fond aux dépêches de M. de Chateaubriand, de M. de Rayneval; bref, la note classique passée depuis le Concordat par tous nos ministres des Affaires étrangères, à chaque tentative d'immixtion dans notre administration intérieure de « l'individu se disant nonce ou légat », comme s'expriment les articles organiques. Cette lecture fut accueillie par des applaudissemens presque unanimes, car ils partaient du fond de la vieille France, antérieur à nos divisions récentes; et parmi ceux qui apportèrent leur vote de confiance au cabinet, on vit figurer quelques-uns des hommes qui professent le plus hautement leur vénération pour le pape Léon XIII, qui sollicitent le plus volontiers les lumières de sa grande autorité.

Cette contradiction apparente ne peut étonner que des esprits étrangers à toute notre histoire. Tel d'entre nous écoute avec déférence les conseils généraux donnés par le Souverain Pontife, parlant à Rome, dans la liberté et la lucidité de son appréciation sur les affaires humaines. Qu'un envoyé diplomatique de ce même Pontife apporte à Paris ces mêmes paroles, qu'il les applique à un cas particulier et les répande par des voies que notre législation interdit, la tradition nationale s'insurge aussitôt en nous, nos oreilles se ferment. Cela, c'est le sentiment historique de notre indépendance, toujours si chatouilleux. La passion et la mauvaise foi n'ont pas voulu comprendre cet autre sentiment très naturel, essentiellement moderne : des Français se sont fait une conception politique; ils ont la bonne fortune de rencontrer l'approbation d'une intelligence supérieure, devant laquelle toute l'Europe s'incline; ils tirent argument de cette heureuse rencontre en faveur de leurs idées. Dans ce sens, il m'est arrivé d'écrire une phrase qui a soulevé des récriminations indignées; la politique de conciliation, disais-je, s'appelle aujourd'hui la politique de Léon XIII. Et comment la nommer, je vous prie, si ce n'est pas du nom de son plus illustre commentateur? Un général français hésitera-t-il à dire qu'il suit la tactique du Suisse Jomini? Un sociologue, qu'il applique chez nous les doctrines de l'Anglais Herbert Spencer?

Certaines gens déraisonnent d'épouvante réelle ou feinte, dès que l'ombre du pape surgit devant eux : une comparaison leur

fera mieux comprendre le double état d'esprit que j'essaye de démêler. Si l'illustre M. Gladstone publiait demain un article ou s'il donnait à un journaliste une consultation sur un point quelconque de nos affaires, toutes les intelligences réfléchies feraient leur profit de ce qu'il pourrait y avoir à retenir dans les vues d'un homme d'État aussi expérimenté; mais que l'ambassadeur du Foreign Office s'avisât de communiquer ces indications à nos préfets, le procédé soulèverait des tempêtes d'indignation. La comparaison est recevable pour les Français détachés de l'obédience romaine, attentifs à toute voix sage et autorisée; elle l'est même, je crois, pour les fidèles, avec la nuance de soumission filiale qui leur fait ajouter un prix particulier aux directions, aux enseignemens, si l'on veut, donnés par leur Père commun; sans qu'aucun d'eux voie dans ces enseignemens sur les matières politiques et temporelles un commandement exprès. Il est des choses qu'un père a pouvoir de commander à ses fils, d'autres qu'il fait sagement de leur conseiller et que ceux-ci font sagement d'écouter dans leur libre détermination. Telle est, semble-t-il, la juste mesure, dans cette épineuse question de l'intervention pontificale que les passions de parti se sont acharnées à obscurcir.

Revenons au débat du mois dernier. C'est, puisqu'il faut appeler le monstre par son nom, notre vieux gallicanisme qui réapparaissait dans le langage gouvernemental, et qui touchait, dans les cœurs les plus dévoués au Saint-Père, une fibre toujours sensible. Avant de charger contre ce monstre, aujourd'hui si démodé, il serait équitable de rechercher les sentimens complexes et sincères d'où il est issu. Si l'on descendait jusqu'aux racines profondes, on trouverait sous le gallicanisme de nos pères une angoisse intime de leur conscience chrétienne et française, un effort pour concilier les deux puissances souveraines qui gouvernaient leurs âmes: le sentiment religieux et le sentiment patriotique; ce dernier sous la forme qu'il revêtait jadis, obéissance et fidélité au roi de France. Cette lutte instinctive est très ancienne, nul ne l'ignore. Elle remonte bien plus haut que la déclaration de 1682, jusqu'à l'âge d'or de la foi religieuse. On entend dire parfois, devant certaines résistances modernes qui semblent offensantes pour l'autorité pontificale : « Eh! quoi, la France de saint Louis!... » — Sait-on bien que saint Louis s'arrogeait un droit qui paraîtrait exorbitant aujourd'hui, qui n'irait à rien moins qu'à supprimer les quêtes pour le denier de saint Pierre? Dans la « Pragmatique sanction » attribuée à ce monarque, il est défendu de lever les taxes d'argent imposées par la cour romaine aux églises de

France sans le « commandement exprès et spontané » du roi et celui de l'Église du royaume.

Cet exemple est choisi entre cent dans la collection des armes défensives qui ont grossi l'arsenal des franchises gallicanes, depuis saint Louis jusqu'à Napoléon. Le Concordat de 1801, flanqué après coup de ces articles organiques contre lesquels la cour de Rome a toujours protesté, couronna nos retranchemens séculaires; il remplaça la déclaration de 1682 et les édits des parlemens, comme les fortifications modernes remplacent les remparts à la Vauban. Si le Premier Consul entoura de tant de restrictions l'exercice de l'autorité romaine qu'il rétablissait, ce ne fut pas seulement, comme le disent la plupart des historiens, dans le dessein machiavélique d'accaparer à son profit la force religieuse. Sur ce point comme sur tant d'autres, Bonaparte obéissait au penchant secret de son génie pour les traditions de l'ancienne France; il les ressuscitait en les frappant à son effigie. Et le souverain le plus absolu, qu'il fût Louis XIV ou Napoléon, n'aurait pas pu innover en ces matières pour l'unique satisfaction de son despotisme, s'il n'avait rencontré dans l'esprit national une puissante complicité. Elle a encouragé tous les gouvernemens qui se sont succédé depuis un siècle à user des articles organiques; ceux-là mêmes qui se montraient les plus dociles à l'influence de l'Église, comme la Restauration, n'ont pas laissé les armes impériales se rouiller. De nos jours encore, au fond de nos idées politiques bouleversées par tant de changemens, ce levain de gallicanisme subsiste chez beaucoup de gens qui l'ignorent, qui repousseraient le mot avec un sourire. On l'a bien vu dans le débat du 17 mai; il était facile de discerner, sous les attaques inspirées par la passion anti religieuse, un courant plus profond, alimenté par les sources obscures d'un passé très lointain, et qui gagnait jusqu'aux bancs de la Chambre où ces attaques rencontrent la plus vive réprobation.

C'est qu'il se retrouve chez le patriote chrétien de tous les temps, ce scrupule entre deux appels de la conscience, ce besoin de faire une part à la nationalité dans la catholicité. Chez les peuples anglo-germains, la réaction nationale a rompu l'équilibre; elle joua sans doute un grand rôle dans le violent déchirement de le Réforme. En France, le dérivatif du gallicanisme a donné une satisfaction suffisante à l'esprit particulariste, il nous a peut-être épargné une rupture semblable. Les défenseurs de l'unité qui fulminent contre le gallicanisme ne lui tiennent pas assez compte de ce qu'il a empêché. — Qu'est-ce donc, en dernière analyse, que cette recherche d'un compromis entre la soumission

du fidèle et l'indépendance du citoyen? C'est la manifestation, dans l'ordre religieux, d'une éternelle contradiction de notre cœur, lorsqu'il pèse ses devoirs généraux envers l'humanité, ses devoirs particuliers envers le groupe où le sort nous a fait naître. Cette contradiction surgit et inquiète l'esprit, dès qu'il réfléchit sur la guerre, sur le droit de conquête coloniale, sur nos rapports intellectuels, économiques et sociaux, avec les autres peuples. J'imagine que plus d'un socialiste sincère, combattu entre son attachement héréditaire à la patrie et sa foi aux dogmes de l'Internationale ouvrière, traverse aujourd'hui des anxiétés fort semblables à celles d'un catholique gallican. Croit-on qu'il n'y ait qu'hypocrisie et duplicité dans les réticences embarrassées d'un Bebel ou de ses coreligionnaires français? Faisons plus d'honneur aux hommes; dans tous les ordres d'idées, les fils d'Adam essaient instinctivement de résoudre une difficile équation entre l'individuel et l'universel. Ils s'accommodent de solutions approximatives, pratiques, qui scandalisent les logiciens de l'absolu. J'accorde à ceux-ci que nous faisions un raisonnement bizarre, s'ils m'accordent que nous cédions à un sentiment fondé sur la nature et sur l'histoire, quand nous repoussions l'autre jour un vicaire qui nous apportait, par des voies incorrectes, les conseils excellens d'un pasteur que nous vénérons.

Ceci dit, il faut bien reconnaître que le débat, comme toutes les discussions où l'on brandit les articles organiques, avait un côté légèrement ridicule, réjouissant pour l'ironiste; pour l'homme moderne, affranchi de préjugés, que chacun de nous porte dans le cerveau, et qui se moque là-haut du vieil homme de la vieille France tapi au fond de notre cœur. Quel était l'article transgressé? Évidemment l'article II. — « Aucun individu se disant nonce, légat, vicaire ou commissaire apostolique, ou se prévalant de toute autre dénomination, ne pourra, sans la même autorisation (celle du gouvernement consulaire), exercer sur le sol français aucune fonction relative aux affaires de l'Église gallicane. » — Une feuille plus gauloise que gallicane avait surpris et jeté dans la masse des informations quotidiennes un document où l'on pouvait voir à la rigueur une effraction du mur de clôture napoléonien. Tandis que les représentans du pouvoir foudroyaient cet attentat, il nous semblait entendre le chef d'une de nos grandes gares s'efforçant d'appliquer, entre deux rapides, un décret impérial qui prescrirait aux entrepreneurs de messageries d'exiger, au nom de l'Empereur, les passeports de tout voyageur monté dans la diligence. Pour que la loi fût observée, il ne manquerait que des entrepreneurs de messageries, un empereur, une diligence et des

passeports. Chacun se disait en outre qu'avec un peu d'astuce, il eût été facile au nonce de mettre Portalis dans un cruel embarras. Que n'avait-il téléphoné son opinion à ses confrères de l'épiscopat français? Aucun article ne lui défend de converser avec eux, fût-ce par l'intermédiaire d'un fil aérien. Et s'il s'était fait *interviewer* par un reporter? On nous a cité une remontrance adressée en 1870 à la nonciature, au sujet d'une communication insérée dans un journal; mais personne, pas même un nonce, ne pourrait être repris pour avoir laissé tomber une pensée devant un auditeur indiscret, qui la rapporte dans une salle de rédaction.

On pousserait indéfiniment ces démonstrations par l'absurde. Si l'esprit qui inspira les articles organiques n'est pas mort, les précautions minutieuses accumulées dans ces articles sont caduques; ils ne s'adaptent plus à notre société transformée par le progrès des sciences et le changement des mœurs. En 1802, un commissaire de police pouvait intercepter à la malle-poste d'Italie les expéditions du Saint-Siège, « bulle, bref, rescrit, décret, mandat, provision; » si l'un de ces documens se glissait jusqu'à Paris, c'était chose aisée d'en interdire la publication dans les quatre ou cinq journaux surveillés, sinon rédigés par la censure consulaire. Aujourd'hui, la communication de toute parole grave est universelle et instantanée. La secrétairerie du Vatican continue à délivrer des bulles sur parchemin, par respect pour les rites des chancelleries; mais quand le vénérable instrument, muni des sceaux du Pêcheur, arrive au destinataire, il y a beau temps que le télégraphe et la presse en ont fait connaître la teneur au monde entier. Le chef de l'Église catholique use familièrement de cette même presse pour répandre sa pensée intime; elle pénètre aussitôt jusque dans le plus petit hameau. Voudrait-on qu'il fût le seul bâillonné, dans un monde et dans un temps où chacun a la facilité de tout dire, de tout écrire? Napoléon lui-même, s'il revenait, serait impuissant à rétablir le règne du silence. — Et l'appel comme d'abus! Si la comparaison ne comportait pas quelque irrévérence, on serait tenté d'assimiler cette pénalité aux condamnations bénignes qui constituent pour un journal la plus enviable des réclames, puisqu'elles lui procurent notoriété, profit, diffusion de son opinion.

Il n'est plus possible de tenir la gageure des articles organiques contre le bon sens public et la gaieté française. On ne les conçoit désormais qu'illustrés par M. Forain. La refonte de cette législation surannée est urgente, si nous voulons nous maintenir

avec avantage sur le terrain de défense qu'elle avait délimité. Que l'on continue à protéger ce terrain, je le comprends ; mais vous ne le disputerez pas aux nouvelles armes offensives avec la ferraille burlesque de vos arquebuses à rouet. Proposez-nous de nouveaux textes, applicables à nos mœurs actuelles. A vrai dire, je crois bien qu'on n'en trouvera pas, et qu'il faudra revenir au droit commun, à la libre expression de toute opinion, fût-ce celle d'un pape, tant qu'elle ne tombe pas sous la répression des tribunaux ordinaires. Je crois bien qu'il faudra se contenter du jugement sans appel des lecteurs, lorsqu'ils diront en parcourant leur journal du matin : « Tiens ! ce pape a raison, son avis a du bon ! » ou : « Ce pape n'entend rien à nos affaires ; passons au premier Paris de M. X..., qui est dans le vrai. »

Je ne me dissimule pas que ce doute sur la valeur des articles organiques et sur la possibilité de les remanier soulève la grosse question de principe : devons-nous, pouvons-nous continuer la tradition gallicane, concordataire, ou faut-il nous préparer à la grande aventure, à la séparation de l'Église et de l'État (1) ?

Nous avons constaté plus haut les racines profondes et la persistance de l'esprit gallican. En dépit de toutes les modifications que le changement des temps amène dans les rapports des deux pouvoirs, cette disposition nationale offre une garantie de durée pour le régime auquel notre pays a été façonné de longue date ; on ne le mettrait pas en question, si l'État n'avait pas imprudemment énervé, depuis quinze ans, sa force propre vis-à-vis de l'Église. On lui fait habituellement le reproche contraire, on l'accuse d'avoir tendu cette force à l'excès ; un examen attentif montrerait qu'elle se dépense à faux.

Sauf exception pour la courte période des convulsions révolutionnaires, la politique religieuse de l'État français dans les temps modernes se présente avec un remarquable caractère de suite et de stabilité. Religion d'État sous l'ancien régime, religion de la majorité des Français depuis le Concordat, le catholicisme recevait les hommages et les encouragemens officiels ; tout au moins, on ne s'avisait pas de discuter sa vertu intrinsèque ; les

(1) On trouvera les deux thèses résumées avec une égale vigueur dans deux opuscules récens, *l'État et l'Église*, par notre collaborateur, M. Charles Benoist, *l'Église et l'Esprit nouveau*, par M. Robert Pinot. M. Charles Benoist est dans la pure tradition de nos légistes et de nos diplomates ; il rassemble habilement les raisons qui militent en faveur de la politique concordataire, dans l'intérêt de l'État comme dans l'intérêt de l'Église. M. Pinot s'efforce de démontrer l'incompatibilité croissante des deux pouvoirs et l'imminence d'un divorce où il ne voit que des avantages pour deux conjoints qui font aussi mauvais ménage.

controverses perpétuelles avec lui roulaient uniquement sur ses prétentions temporelles. Jusqu'à une époque récente, les gouvernemens les plus tracassiers avaient respecté le principe de l'Église; ils avaient concentré leur action contre les gens d'Église, et quelquefois beaucoup plus durement que ne le fait la troisième République. Sous l'ancienne monarchie, sous Napoléon, sous les divers régimes dont nous avons tâté depuis cent ans, l'État faisait la police d'un culte qu'il reconnaissait; tantôt favorable à ce culte, tantôt défiant et réservé, il ne l'ignorait pas systématiquement. Bref, sa politique invariable sous des attitudes différentes revenait toujours à ces deux termes : limiter le pouvoir de l'Église et l'utiliser au profit de l'État.

Sous la troisième République, on n'a retenu que la première de ces deux règles; on a dédaigné d'appliquer la seconde. Bien plus; à la lutte traditionnelle contre les gens d'Église, on a substitué pour la première fois une guerre au principe même de l'Église. Les dénégations de polémistes peu sincères ou peu clairvoyans ne sauraient donner le change à l'historien qui groupe une longue série de faits. Il est évident pour tout observateur impartial qu'un parti dominant a entrepris depuis quinze ans une campagne directe contre l'idée religieuse; il a visé l'existence même du culte, plus encore que les extensions abusives ou les serviteurs trop zélés de ce culte. A plusieurs reprises, ce parti a détenu le pouvoir, il a eu toute liberté d'y appliquer ses doctrines et de transformer l'ancien régulateur des Églises en instrument de destruction. Alors même qu'il n'était pas tout le gouvernement, il actionnait le gouvernement avec assez de vigueur pour lui donner une physionomie hostile, tout au moins étrangère et méprisante. Depuis que ce grand changement s'est opéré dans la politique religieuse de l'État, la vie commune avec l'Église, tolérable quoique difficile sous les régimes antérieurs, est devenue une offense à la raison publique; et l'on s'est demandé de toute part, si le Concordat pouvait encore enchaîner côte à côte deux adversaires déclarés. Le bon sens de ce pays comprenait à merveille un gouvernement ami de la religion et sévère pour les religieux trop remuans; soucieux à la fois de protéger l'Église et de se défendre contre les empiétemens ecclésiastiques. Il y trouvait son compte, ce vieil esprit de fronde contre les clercs qui s'exerçait déjà sur les portails des cathédrales gothiques, avant d'éclater dans notre littérature, de s'envenimer aux abus de l'ancien régime, de fusionner enfin avec l'esprit de la Révolution; il prenait volontiers parti contre l'Église pour des gouvernemens faits à notre image, frondeurs et non mécréans. Je ne dis pas que ce soient là des dispositions d'une sagesse très se-

reine : je crois que c'est bien le tempérament historique de notre peuple, étudié dans sa masse et sur de longues périodes de temps. Aujourd'hui, ce bon sens du pays ne comprend plus ; il ne conçoit pas un gouvernement qui paie les propagateurs d'une doctrine déclarée officiellement fausse et dangereuse : il n'admet pas l'absurdité choquante d'un clergé renté, dirigé, recruté par des chefs civils qui en désirent, qui en prédisent l'extinction prochaine. Il n'y a ni raison ni dignité à porter d'aussi mauvaise grâce un fardeau qu'on juge inutile.

Dans ces conditions, le Concordat apparaît comme un lien gênant qui n'a plus d'avantages compensateurs ; l'idée de la séparation fait rapidement son chemin. Réclamée d'abord par les adversaires de l'Église, elle n'a pas tardé à séduire ce qu'il y a de plus vivant et de plus ferme dans le monde religieux ; les plus ardens à l'embrasser sont aujourd'hui ces jeunes prêtres qui mangent avec amertume le pain qu'on leur jette avec mépris. Le gros des indifférens s'habitue à envisager une solution qui terminerait des querelles dont le public est excédé. Elle ne terminerait rien, c'est une vue courte, la vue de gens fort mal renseignés sur la puissance du sentiment religieux ; mais on comprend qu'elle fasse fortune parmi les esprits superficiels. L'heure de la séparation aurait déjà sonné, si l'on n'était retenu des deux côtés par la juste appréhension du lendemain. Les catholiques n'ignorent point qu'ils rachèteraient leur liberté au prix d'une persécution ouverte ; car on ne leur accorderait pas le droit d'association avec une latitude suffisante pour qu'ils pussent s'organiser. Leurs ennemis, tout en demandant bien haut l'abrogation du Concordat, s'épouvantent en secret d'une expérience qui déchaînerait le plus redoutable principe d'action, et qui tournerait peut-être à la confusion des vainqueurs du jour. Ils préfèrent garder l'Église sous la main de l'État, avec l'espoir de l'étrangler par une pression continue, progressive. Cette attitude d'observation réciproque peut retarder longtemps le choc, surtout si l'on tient compte de la force d'inertie dans les masses, de la difficulté qu'il y aurait à familiariser les populations de nos campagnes avec une conception si nouvelle pour le contribuable français.

Ne nous fions pas trop, néanmoins, à la force d'inertie qui retient en bas le vol des idées. D'autres forces travaillent en sens inverse pour leur donner des ailes. Le caractère agressif qu'a pris la police du culte sous la troisième république n'est pas la seule cause qui prépare une séparation de l'Église et de l'État. Autant que l'on peut assigner une direction d'ensemble au mouvement général des faits contemporains, ils conspirent en faveur

de l'organisation libre des Églises contre l'ancienne inféodation à l'État. Les incrédules, lorsqu'ils ne sont point entêtés d'un fanatisme à rebours, s'accoutument à regarder la foi religieuse comme une manifestation de la pensée qui doit se produire en liberté, concurremment avec les autres, sans plus de protection ni d'entraves. Les croyans, déshabitués d'implorer un État désormais sourd à leurs besoins, reprennent confiance dans l'initiative individuelle et dans la vertu féconde du principe pour lequel ils combattent (1). De grandes ambitions s'éveillent au cœur de la jeunesse catholique et surtout du jeune clergé. Ce dernier subit avec impatience sa claustration dans l'ombre silencieuse des sacristies, il veut rentrer dans le siècle, prendre part aux prédications sociales, se prononcer sur toutes les questions qui intéressent les citoyens; il sait que cette large activité lui sera défendue aussi longtemps que la surveillance jalouse de l'État le confinera entre les murs du temple. L'exemple de l'Amérique est là, si tentant, obsédant comme un mirage, avec tout ce que l'on raconte de la réussite du catholicisme indépendant au Nouveau Monde; les imaginations vives se tournent de plus en plus vers cette terre promise de la liberté; elles oublient facilement l'énorme poids de passé qui pèse sur notre vieille Église nationale et lui interdit les audaces américaines. D'autres imaginations, stimulées par les souvenirs que Léon XIII a fait revivre, se rejettent vers le moyen âge; elles rêvent de reconquérir et d'organiser notre démocratie sur le patron des

(1) M. R. Pinot observe avec raison que l'Église a déjà devancé sur beaucoup de points la séparation, et qu'elle ne serait pas prise au dépourvu le jour où on la mettrait hors de tutelle. — « Chassée des écoles primaires publiques, où l'État l'avait appelée autrefois à son secours et la maintenait dans la situation de servante, l'Église couvre le pays d'écoles libres qui lui appartiennent. Expulsée de l'assistance publique, elle voit s'augmenter, dans des proportions inouïes, les établissemens hospitaliers entre les mains de ses congrégations. Et, dans tous ces nouveaux organismes, que l'hostilité des pouvoirs la force de créer, l'Église est chez elle, libre et maîtresse de ses actions. Déjà, sur certains points, la séparation de l'Église et de l'Etat est presque achevée; sur d'autres, elle est consommée; et c'est là que l'Église montre le plus de vitalité. Dans les grandes villes, la petite et mesquine maison que l'Etat avait assignée à l'Église disparaît complètement au milieu des magnifiques constructions qu'elle a édifiées de ses propres deniers. A Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, à Lille, le clergé paroissial, en vivant de ses propres ressources, s'est presque complètement dégagé de la tutelle de l'État. Chez le clergé régulier, l'indépendance, vis-à-vis du pouvoir civil, est complète... Dans l'Église comme dans l'État, les faits ont marché plus vite que les idées. L'Église a déjà évacué en grande partie la maison de l'État, et tout ce qu'il y a de vigoureux chez elle est solidement installé sur le sol. L'Église a goûté les avantages de la liberté; personne, ni les gouvernans ni les évêques imbus des vieux préjugés ne la feront rentrer au service de l'État... En personne prudente et avisée, l'Église ferait peut-être bien de songer, dès maintenant, à s'organiser derrière le budget des cultes, comme derrière un tarif protecteur, pour se trouver en mesure de vivre et de remplir facilement sa mission, le jour où le tarif serait enlevé. (*L'Eglise et l'Esprit nouveau, passim.*)

pieuses corporations de jadis. Certains symptômes sont faits pour encourager ce rêve historique. L'instabilité d'un ordre social dont tant de prophètes prédisent la ruine, la difficulté de le soutenir avec des principes séduisans, mais qui ont fait banqueroute avant même d'être centenaires, qui n'exercent plus de prise sur l'élite intelligente des jeunes générations, ce sont là des conditions encourageantes pour les apôtres d'une idée qui a déjà réorganisé les sociétés une première fois, après la grande liquidation du monde antique.

Deux historiens dont les observations méritent quelque crédit, Taine et Renan, ont étudié notre désorganisation sociale. Un fait les frappe d'abord en province, la prépondérance de l'évêque dans son diocèse, où il se dresse seul avec une force propre au-dessus des faibles institutions civiles qui l'environnent; et ils rapprochent tous deux le rôle de ce personnage, cent ans après la Révolution, du rôle joué par ses prédécesseurs dans le désordre du monde barbare. — « On s'étonne souvent de la force que possèdent en province le clergé, l'épiscopat. Cela est bien simple; la Révolution a tout désagrégé; elle a brisé tous les corps, excepté l'Église; le clergé seul est resté organisé en dehors de l'État. Comme les villes, lors de la ruine de l'empire romain, choisirent pour représentant leur évêque, l'évêque sera bientôt, en province, seul debout au milieu d'une société démantelée. » — C'est Renan qui s'exprime ainsi, dans la préface des *Questions Contemporaines*. Et Taine développe fortement la même pensée, dans le *Régime moderne :* « Depuis un siècle, la circonscription locale est un cadre extérieur où vivent ensemble des individus juxtaposés, mais non associés : il n'y a plus entre eux de lien intime, durable et fort: de l'ancienne province, il ne reste qu'une population d'habitans, simples particuliers sous des fonctionnaires instables. Seul, l'évêque s'est maintenu intact et debout, dignitaire à vie, conducteur en titre et en fait de beaucoup d'hommes... Dans ce sol provincial où les autres pouvoirs ont perdu leurs racines, non seulement il a gardé toutes les siennes, mais il les a plongées plus avant, il les a étendues plus loin, il a grandi au delà de toute mesure... » — Que serait-ce si cet évêque était le chef indépendant d'une association libre?

Je ne m'étendrai pas ici, l'ayant déjà fait à cette place, sur le curieux phénomène de régression qui semble ramener notre démocratie, par un long détour, aux idées, aux formes, aux méthodes d'organisation et de défense que les peuples du moyen âge inventèrent pour s'émanciper de la féodalité. Il n'est pas étonnant que l'Église, toujours prompte à régler son action sur les

grands mouvemens sociaux, se souvienne avec orgueil et espérance du rôle qu'elle joua dans des circonstances semblables. Ces souvenirs la reportent bien loin du Concordat; et ce réveil du peuple, qu'elle guida jadis, lui rend insupportable la servitude imposée par les rois. Elle ne peut pas ignorer, elle aurait peine à déplorer le relâchement du lien national qui se fait dans les fortes unités monarchiques, constituées depuis cinq cents ans au détriment de sa propre unité. J'ai tâché de montrer comment l'idée moderne de la patrie était intimement liée à la naissance, au développement, à la survivance de l'esprit gallican. Or, cette idée de patrie subit une évolution évidente. On n'a jamais tant parlé de la patrie; mais pendant que l'on s'étourdit du mot, la chose s'altère. Les braves gens vont se récrier et dire qu'il ne faut pas compter avec les rêves coupables de quelques fous. Ils auront tort. L'homme doit regarder en face tous les problèmes de son temps, même les plus désagréables pour ses habitudes de cœur.

Cette clôture morale de la patrie, déjà entamée par la facilité des communications, par le cosmopolitisme, par l'enchevêtrement croissant des intérêts et des rapports économiques, elle est ébranlée et le sera davantage encore par les tendances fédératives des masses ouvrières. Les conservateurs imputent ce nouveau grief à l'esprit de la Révolution, et leur erreur historique me paraît difficile à défendre. Qu'on s'en afflige ou qu'on s'en réjouisse, c'est un esprit très différent qui ramène les masses populaires sur d'anciens chemins oubliés. Tel révolutionnaire d'aujourd'hui se croit le disciple fidèle de la Révolution, avec ses théories sur l'humanité : on lui prouverait aisément que le cerveau d'un conventionnel ressemblait beaucoup plus au cerveau de Louis XIV qu'à celui de ce petit-fils orienté vers un tout autre idéal. Mais laissons les révolutionnaires. Si vous abordez ce sujet avec certains de nos jeunes gens adonnés aux spéculations intellectuelles, vous serez surpris de les trouver rebelles à cette notion intransigeante et farouche de la patrie où nous fûmes élevés et où nous mourrons. Ils la soumettent comme les autres notions à l'enquête universelle; ils la conçoivent élargie, plus flexible, évoluant hors du type actuel, comme évoluent le droit de souveraineté, le droit de propriété, et tant d'autres idées qui semblaient à jamais fixées. Ici encore le moyen âge leur fournit des exemples et des justifications. Une alliance internationale des syndicats ouvriers serait-elle autre chose que les ligues des barons féodaux, quand ils s'unissaient, sans distinction de nationalité, pour défendre les droits de leur caste? Et l'on n'est pas socialiste, on n'est que prévoyant, en faisant observer

que les grandes banques ou les entreprises industrielles à cheval sur plusieurs pays ont déjà frayé la voie aux ouvriers qui veulent nouer leurs intérêts communs par-dessus les frontières.

Comment l'Église demeurerait-elle indifférente à des transformations si conformes à son propre génie, si menaçantes pour les habitudes particularistes qui ont le plus contrarié son unité? Ce qui nous reste de gallicanisme s'évanouira vite devant ces nouvelles façons de penser. Les articles organiques relatifs aux communications avec Rome, seuls vestiges de barrières partout abaissées, nous paraissent déjà ridicules. Les Concordats, ces enclos où les souverains parquaient une partie du troupeau catholique, prendront peut-être une figure aussi archaïque dans les républiques de demain, si elles s'organisent avec une moindre cohésion nationale. La séparation d'avec l'État et l'association libre seront commandées à l'Église par l'atmosphère ambiante. C'est précisément une des raisons pour lesquelles nous hésitons à aborder l'expérience, nous tous qui voulons bien soumettre à l'esprit critique le monde entier des idées, pourvu qu'il respecte la cloison étanche énergiquement maintenue devant notre vieille notion de la patrie. Dans l'hypothèse de la séparation, on cherche avec quelque inquiétude ce qui remplacerait pour les catholiques français le frein artificiel manœuvré par l'État, ce qui contre-balancerait, dans certaines circonstances, l'attraction toute-puissante sur les fidèles du pôle central de la catholicité.

Cette appréhension, la certitude de ne pas obtenir une loi libérale sur les associations, les ménagemens dus aux populations et au clergé de nos campagnes, trop peu préparés à la grande épreuve, toutes ces considérations nous retiennent sur la pente où la claire vision de l'avenir nous pousse; elles nous font opter pour le régime concordataire, avec ses conséquences pénibles, lorsqu'on nous invite à précipiter le saut dans l'inconnu. Mais ceux-là se tromperaient qui croiraient notre patience illimitée, notre sagesse indéfectible, et qui en abuseraient pour faire du Concordat une sorte de cangue chinoise, destinée à étouffer lentement son prisonnier. Si, comme je le soupçonne, les plus bruyans avocats de la séparation n'ont aucune envie de se la voir accorder, ils pourraient bien être pris à leur jeu, le jour où la goutte d'eau ferait déborder le vase, où les catholiques décideraient de préférer la liberté à la sécurité relative, l'honneur au pain amer de l'État. La séparation ne se fera point par la volonté des hommes, elle se fera par la force des choses. Rien ne la mûrit comme les débats religieux trop fréquens, comme les séances parlementaires d'où j'ai rapporté le sujet de ces réflexions. Si l'on ne veut pas de

la séparation, il n'est que temps d'interrompre ces joutes dangereuses : un vote de lassitude et de surprise est bientôt rendu, quand beaucoup d'esprits sont partagés entre le respect de la tradition, l'énervement d'une situation fausse, l'appel sourd de la fatalité. Et ce ne serait point la renonciation au budget des cultes qui ferait balancer des cœurs révoltés; ceux mêmes qui regardent ce budget comme une dette sacrée diraient au besoin à ceux qui n'y veulent voir qu'un salaire : *Pecunia nostra tecum sit!*

Il n'est que temps d'interrompre ces débats acrimonieux pour ne pas encourir un discrédit total, puis la colère du pays. Que veut-elle, l'immense majorité de ce pays, en matière de politique religieuse? Très peu de chose : la paix des habitudes. On croit le jeu inoffensif parce que, de l'aveu commun, on ne tourmente plus chez le grand nombre une foi, mais simplement une habitude. Une habitude qu'on dérange devient souvent aussi féroce qu'une passion. Dès que l'on sort des cercles politiques et des rédactions de gazettes, dès que l'on interroge la nation au foyer du villageois, à l'atelier, dans le salon de la maison bourgeoise, le sentiment du pays ne laisse aucun doute. La foi sincère chez quelques-uns, l'effet du raisonnement chez d'autres, l'accoutumance chez la plupart se combinent en un programme commun. Le Français de petite et moyenne condition ne veut pas de ce qu'il appelle « le gouvernement des curés » ; il s'est cabré après le Seize-Mai comme un cheval ombrageux, il a d'abord gardé de ce temps une vive défiance, aujourd'hui calmée. Ce Français veut une église qui fasse honneur à sa paroisse : il veut y être baptisé, marié, enterré par des prêtres qui aient une situation convenable et respectée; il voudrait enfin faire élever ses enfans à sa guise, par les maîtres dont il a l'habitude et dont la doctrine lui apparaît comme une sorte de gendarmerie morale, comme une garantie indispensable pour les fillettes, très utile pour les garçonnets. — Voilà, sans apprêts de haute métaphysique, la philosophie têtue et terre à terre que l'on tire de neuf électeurs sur dix. Est-il donc si difficile de servir ces besoins? Et demande-t-on autre chose à un gouvernement?

Le tort de nos gouvernemens a été de s'imaginer qu'ils avaient mission pour pétrir les âmes et les diriger dans une voie quelconque. Les uns ont voulu jouer à l'empereur Constantin, les autres à l'empereur Julien. La prétention n'est pas seulement abusive, elle frise le ridicule chez les commis éphémères d'une démocratie. Sans leur manquer, il est permis de les rappeler à la modestie de leur courte et précaire magistrature. Que de libres travailleurs, savans, écrivains, penseurs, s'efforcent dans leur cabinet de détruire, de réformer ou de fonder une doctrine reli-

gieuse, c'est leur affaire. Que l'apologiste leur réponde, c'est son devoir. Les mandataires d'une république moderne n'ont pas à connaître ces controverses, ils n'ont pas à légiférer pour les états d'esprit qui pourront se produire au prochain siècle. Ils ont à constater et à satisfaire des besoins actuels, dans l'ordre religieux comme dans les autres services publics auxquels ils sont préposés. Leur tâche est accomplie si la machine usuelle roule exactement sous leur main, si cette main arrête les zélotes qui tenteraient d'excéder un droit légitime, les brouillons qui voudraient contrarier l'exercice de ce droit.

Je n'ignore point que cet humble programme paraîtra singulièrement réaliste et méprisable aux esprits enflammés. Il est certain qu'on obtient de plus sûrs effets oratoires en promettant de recréer l'âme d'un peuple, de rétablir le règne de Dieu ou d'émanciper la pensée humaine. Si d'aventure un Salomon ou un Marc-Aurèle repasse sur nos boulevards, on pourra lui demander de nous refaire une charpente morale ; ce sera à voir. Mais j'estime que l'on court de trop grands riques en confiant ce sacerdoce aux honorables citoyens réunis par hasard dans le ministère de ce matin, qui ne sera peut-être plus le ministère de demain. Nul ne sait quel évangile ils nous imposeraient, quel autre plairait mieux à leurs successeurs. Il est plus prudent de ne leur demander rien de semblable, de les considérer comme une force de police, infidèle à sa consigne dès qu'elle se met à trop penser, et de ne compter, pour refaire la charpente morale, que sur nous-mêmes, ou sur les guides spirituels dont chacun accepte volontairement l'autorité. Nos hommes d'État peuvent se tailler d'avance une statue assez belle sans toucher à la théologie ; le pays les conjure de surseoir aux débats religieux, pour lui donner des accommodemens équitables dans les conflits sociaux, des budgets mieux répartis et mieux équilibrés, un empire colonial organisé, une diplomatie heureuse dans ses négociations. Celui qui répondrait à cette attente, le pays l'applaudirait sans se soucier de savoir s'il est dévot ou libertin.

Ces vœux ingénus feront sourire. Le mal byzantin est si invétéré chez nos Bleus et nos Verts que personne n'espère plus les voir renoncer à leurs exercices de prédilection. Je reconnais qu'il est cruel de vouloir leur interdire un terrain merveilleusement choisi pour s'y porter les coups fourrés du parlementarisme. Et je sais aussi qu'il existe, en dehors des gens habiles échauffés sur la religion par machiavélisme politique, de véritables vocations contrariées, des âmes d'inquisiteurs égarées dans notre siècle et parfois dans l'athéisme, âmes brûlantes de plus de feux qu'elles

n'en allumeraient, si elles avaient le pouvoir de le faire. — Les chroniqueurs arabes rapportent que Seïf Eddaulèh, le grand émir d'Alep, fut couché dans son tombeau la tête sur une brique. Cette brique était faite de la poussière et de la sueur que le strigile du masseur avait ramassées sur la peau de Seïf, après chaque combat contre les chrétiens, avant le bain du soir. L'émir avait soigneusement veillé à ce que l'on recueillît avec exactitude, sa vie durant, cet étrange résidu de ses batailles. Il voulut s'endormir sur ce glorieux oreiller, témoin de sa bravoure et de sa haine. — Tel de nos vaillans politiques, non moins animé que Seïf Eddaulèh contre les chrétiens, n'aurait qu'à imiter la coutume de l'émir d'Alep chaque fois qu'il transpire à la tribune contre le cléricalisme; il serait assuré de s'endormir un jour sur une brique d'un volume respectable. Je doute qu'il y ait chance de fonder sur des briques de cette fabrication la grandeur, la force et la fortune de la France.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES

VOYAGES D'EXPLORATION D'UN DOCTEUR ALLEMAND

DANS

LE BRÉSIL CENTRAL

Il y a dans le Brésil central des territoires immenses, qui sont encore aussi inconnus que les parties les plus inexplorées de l'Afrique. Peu de contrées ont une population moins dense et ressemblent plus à des déserts. Une des provinces de l'Amérique portugaise, le Mato-Grosso, surpasse en étendue l'Allemagne, l'Italie et la France réunies, et ne renferme qu'un peu plus de 70 000 habitans, qui pour la plupart sont des métis de blancs, d'Indiens et de nègres. Quant aux Indiens purs, vivant encore à l'état sauvage, leur nombre monte à peine à 24 000. Le Mato-Grosso ne mérite qu'à moitié son nom qui signifie : Grand-Bois. Ses vastes plateaux sont couverts d'une végétation maigre et rabougrie, et ce n'est que le long des cours d'eau que croissent les grandes forêts. Ce qui a fait jusqu'ici son importance, ce sont ses mines d'or, ses diamans et son ipécacuanha.

C'est dans les plateaux ou les *campos* du Mato-Grosso que le Paraguay prend sa source, et dans ces mêmes steppes naissent quelques-unes des rivières qui vont se jeter au nord dans le fleuve des Amazones. Comme l'a remarqué un géographe, la ligne de faîte est si peu accusée que telle plaine, transformée par les pluies tropicales en lagune, envoie indifféremment ses eaux au nord ou au midi.

Les affluens brésiliens du fleuve des Amazones traversent des ré-

gions mystérieuses, qui méritaient d'être explorées. La crainte des rapides, des cataractes et la mauvaise réputation des Indiens avaient tenu trop longtemps les voyageurs à distance. L'héroïque et infatigable Crevaux avait formé le projet de reconnaître le cours du Chingu; la mort le surprit au milieu de ses préparatifs de départ. La gloire de l'entreprise qu'il avait rêvée devait échoir à un médecin allemand, M. Karl von den Steinen, né, si je ne me trompe, dans les environs de Dusseldorf. Les deux volumes qu'il a publiés sur ses laborieuses campagnes doivent être comptés parmi les plus curieux et les plus instructifs récits de voyage qui aient paru dans ces derniers temps (1).

M. le docteur von den Steinen n'en était pas à ses débuts, il avait couru le monde; il s'était promené au Japon, au Mexique, dans l'Amérique du Sud, dans la Nouvelle-Zélande, dans les Archipels polynésiens, où il s'était fait tatouer. Non seulement il avait appris depuis longtemps à voyager, il possède toutes les dispositions d'âme et d'esprit qui font les excellens explorateurs, l'universelle curiosité, l'habitude et l'amour des recherches précises, le goût de creuser les problèmes et cette prudence du jugement qui ne confond jamais les probabilités avec les certitudes. A toutes ces qualités, il en joint une autre, non moins précieuse, cette belle humeur que les déceptions ne découragent point, que les difficultés ne rebutent jamais.

Ce docteur allemand me paraît être un de ces épicuriens qui s'adaptent sans effort à tous les milieux, et qui, condamnés à n'avoir pas ce qu'ils aiment, se résignent facilement à aimer ce qu'ils ont. Ce bon vivant ne laisse pas d'être dur à la souffrance, et il prend son parti des privations. Comme il est fort instruit, qu'il sait les langues, il avait appris en feuilletant, à Rio-Janeiro, le *Cuisinier national brésilien, Cozinheiro Nacional*, que, le bifteck venant à manquer, il y a dix recettes pour rendre le tapir moins insipide et moins coriace, et sept manières d'apprêter un rôti ou un ragoût de singe. Il est trop philosophe pour ne pas savoir que le bonheur a ses succédanés. Très friand de bananes, ce fruit exquis qu'il considère comme une des plus nobles conquêtes de la civilisation, il n'a pas eu souvent l'occasion d'en cueillir chez les Indiens: il s'est consolé en mangeant des fèves. Il pense aussi que l'homme qui n'a jamais connu les tourmens de la soif ne saurait s'imaginer combien douce est la joie de s'asseoir au bord d'un ruisseau courant sur un lit de grès rougeâtre, et, après avoir bu de son eau claire comme le cristal, de fumer sa pipe en taquinant du pied de jolis poissons nommés *lambarès*, qui ont une façon fort gracieuse de nager, ou en regardant voltiger autour de soi des papillons aux ailes azurées, grands comme la main.

(1) *Durch Central-Brasilien*, 1886. — *Unter den Naturvölkern Central-Brasiliens*, 1894.

Le sort lui a été clément. Il a parcouru pour la première fois en 1884 le bassin du Chingu, il y est retourné en 1887, sans qu'il lui arrivât rien de fâcheux. Il n'a eu à se plaindre ni du jaguar, ni des serpens venimeux, tels que le jararaça et le souroucoucou, ni du caïman embusqué dans la vase des *rios*. A la vérité, il a dû se défendre contre une petite espèce d'abeilles fort incommodes, qui ayant un goût particulier pour la sueur de l'homme, fondent par essaims sur le voyageur qu'elles obsèdent sans le piquer. Il a dû se battre contre le moustique nain, le *mosquito polvora*, qui, presque invisible, passe à travers les mailles de la moustiquaire. Il a fait connaissance avec de petites mouches surnommées les lécheuses d'yeux, *lambe-olhos*, habiles à s'insinuer sous les paupières et difficiles à en déloger, et surtout avec les dévorantes fourmis, ces vraies souveraines des forêts tropicales, dont quelques-unes ont des yeux de la grosseur d'un pois et des pinces redoutables, qui font dans tous les sacs à provisions des entailles en forme de demi-lunes.

En dépit des fourmis, des abeilles et des moustiques, il n'est guère d'endroit où il n'ait passé dans son hamac des soirées délicieuses. Plongé dans une douce rêverie, il en venait à ne rien regretter, à ne rien désirer, et il posait en principe qu'une pipe bien bourrée est la seule chose nécessaire au bonheur. L'Europe lui apparaissait comme un vague et pâle fantôme. La vie agitée et fiévreuse des capitales, les théâtres, les cercles, les bals, les marchands de journaux, les boutiques illuminées, les foules circulantes, tout cela lui semblait moins intéressant que les sombres épaisseurs d'une forêt où l'on peut espérer de rencontrer des sauvages. Lui arrivait-il de penser à certains visages de femmes qui l'avaient jadis ensorcelé par leurs regards et leurs sourires, son pouls ne battait pas plus vite et il disait à ces enchanteresses : « Laissez-moi seul avec mon calumet. » Il avait décidé une fois pour toutes que ce qu'il y a de mieux dans le monde, c'est de se souvenir, sans les regretter, de jouissances raffinées dont on réussit à se passer, et de trouver sa félicité dans des plaisirs très simples, dont on ne sent tout le prix que sur les bords du Chingu.

Il en convient pourtant, les plaisirs simples ne suffisent pas, et pour ne jamais s'ennuyer dans les forêts comme dans les savanes, il est bon d'avoir des curiosités à satisfaire, des problèmes à approfondir et à résoudre. Ce qui l'intéressait là-bas plus encore que la nature, c'était l'homme, et il avait eu la bonne fortune de découvrir dans le bassin du Chingu des tribus qui représentaient les principales variétés de la race américaine. Contrairement à ses prévisions, ces Indiens si redoutés des voyageurs et, paraît-il, si calomniés, lui ont fait presque partout bon accueil. Il a su les rassurer, les gagner, et il a mis à profit la confiance qu'il leur inspirait, pour prendre avec eux de grandes li-

bertés. Il s'est introduit dans leur intérieur, il a étudié leurs mœurs, leurs usages, leurs maisons, leur vaisselle, leurs meubles, leurs outils. Ils ont souffert qu'il les examinât de près, eux, leurs femmes et leurs enfans, qu'il les mesurât, qu'il les photographiât. Il leur a adressé une foule de questions, auxquelles ils ont répondu de leur mieux, et c'est en causant avec eux qu'à force de patience, il a appris leur langue ou au moins ce qu'on en peut apprendre.

Les langues américaines sont un écheveau difficile à débrouiller. On reconnaît aujourd'hui que l'Américain, qui nous semble la plus jeune des races humaines, parce que c'est la dernière que nous ayons découverte, existait déjà dans les pampas au temps du mégatherium et du glyptodon gigantesque. Mais ces peuples, qui n'ont jamais formé de grands corps de société, se sont divisés en un nombre indéfini de tribus, qui, lorsqu'elles se sont séparées pour chercher fortune dans les steppes et les bois, ne possédaient qu'un très petit fonds d'idées communes. La moindre horde, composée de quelques familles, s'est fait son idiome ou son jargon, et on comprend la colère du théologien qui déclarait que l'inventeur des langues américaines était le diable en personne, qu'il n'avait pu trouver de meilleur moyen de s'opposer à la propagation de l'Évangile dans le Nouveau Monde. Et cependant, si l'on procède avec méthode et qu'on s'en tienne à quelques élémens très simples, tels que les noms donnés aux diverses parties du corps, le pied, la main, les dents, la bouche, le nez, on arrive à découvrir entre des jargons très différens en apparence des analogies, des affinités qui permettent de les classer en un certain nombre de groupes. C'est ainsi que M. von den Steinen est parvenu à établir avec quelque vraisemblance, qu'à côté de certains idiomes qui, tels que celui des Trumaïs, ne se rattachent à aucun autre, quatre grandes familles de langues : le Tapuya, le Tupi, le Caraïbe et le Nu-Aruak, sont répandues sur de vastes espaces des Cordillères à l'Océan Atlantique et de la Plata aux Antilles.

Chacune des peuplades que M. von den Steinen a pu étudier dans le bassin du Chingu a ses caractères propres, ses usages, ses talens, ses goûts particuliers. Les Bakaïris s'entendent à fabriquer des hamacs et des colliers de coquilles blanches. Les Nahuacas préfèrent les coquilles rouges, et leurs calebasses sont justement estimées. Les Mehinakus et les peuples de la même famille sont les grands potiers de l'Amérique du Sud. Les Trumaïs fabriquent des haches et cultivent le tabac. Les aptitudes et les industries étant différentes, il s'est établi entre ces peuplades un commerce d'échange, et les potiers donnent des pots pour se procurer des colliers ou des hamacs. Mais ce qui leur est commun, c'est que, moins avancées à cet égard que les peuples du Continent noir, elles ignorent toutes l'usage des métaux.

C'est dans le Mato-Grosso qu'il faut aller pour retrouver le vrai sauvage, l'homme primitif, l'homme de l'âge de pierre, celui qui se lève de bonne heure pour abattre un arbre avec sa hache en silex, et qui emploie toute une journée à s'acquitter d'une tâche que la hache de fer achèverait en deux heures. « N'est-il pas clair comme le jour, s'écrie le voyageur allemand, que la province de Mato-Grosso recèle des trésors plus précieux que l'or et le diamant? Elle est habitée aujourd'hui comme jadis par des hommes préhistoriques. » Hélas! il faut se hâter de les étudier. Quand le Brésil central sera devenu la proie des émigrans, que ses vastes solitudes seront sillonnées par des chemins de fer, que ses forêts entendront le sifflement aigu des locomotives, ces peuples primitifs, qui nous racontent les origines de notre espèce, seront condamnés à se transformer ou à disparaître. « Le jour viendra, dit encore notre docteur prussien, où la hache de pierre du dernier des Trumaïs se vendra aussi cher qu'un dessin de Léonard de Vinci. »

Quelle figure ont ces hommes de l'âge de pierre? L'écolier et le bon bourgeois qui n'a jamais quitté le coin de son feu se représentent le vrai sauvage comme un animal très laid et très féroce, armé d'arcs et de flèches, qui a des plumes sur la tête et vit tout nu dans les bois. L'image qu'ils se font de cet enfant de la nature n'est pas exacte de tout point. Les Indiens du Chingu ont à la vérité des arcs et des flèches, et dans les grands jours ils aiment à se parer de plumes et ils s'en passent quelquefois dans le nez. Il en est aussi qui, comme les Suyas, se trouent la lèvre inférieure et l'enjolivent d'un gros disque de bois, en forme de gamelle, qui se nomme *nigakoko*. Mais, en somme, ils ne sont pas laids, et si leurs femmes ont rarement de belles dents, elles ont souvent de jolies mains, de jolis pieds, de beaux cheveux et un visage fort agréable.

Ces hommes primitifs ne sont point insensibles à la beauté. Ce que nous appelons une jolie fille, ce que le Portugais appelle *moça bonita*, les Bakaïris l'appellent *pekoto iwaku* ou, plus délicatement encore, *pekoto iwakulukulu*. M. von den Steinen a rencontré dans un de leurs villages la petite-fille d'une sorcière, à laquelle il a donné le nom d'Eva. Cette aimable créature le charma par sa figure finement découpée, par ses lèvres pleines, par ses joues rougissantes, par son onduleuse chevelure. « Elle avait, ajoute-t-il, les plus beaux yeux du Brésil, ce qui n'est pas peu dire, de grands yeux sans coquetterie, d'où jaillissait par intervalles une étincelle de voluptueuse innocence, capable d'incendier le monde. » Elle n'avait qu'un défaut; cette Atala du Mato-Grosso se grattait souvent la tête, et quand on lui faisait l'amitié de chercher ses poux, elle les mangeait. Elle avait une amie de douze ans, fille et héritière d'un chef mort depuis peu. Il n'aurait tenu qu'au

docteur de l'épouser et d'avoir part à l'héritage. Elle semblait lui vouloir du bien; elle lui offrait quelquefois des grains de maïs rôti. Il ne se laissa point toucher par ces gracieuses avances. On les avait fiancés; il ne put se résoudre à franchir le pas. Pouvait-il cependant trouver une meilleure occasion de s'initier à tous les mystères d'un cœur préhistorique?

Un grand nombre de ces sauvages ne sont ni laids ni féroces. En général, ils sont plus craintifs, plus défians que farouches, et ils prêtent facilement à l'étranger qui vient les voir l'intention de les rançonner. Quoi qu'en ait dit Rousseau, l'homme, ainsi que les fourmis et les abeilles, est né sociable et propriétaire. N'ayant point lu le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, les Indiens ne se sont jamais doutés que les fruits fussent à tous, que la terre ne fût à personne. Au degré de développement où ils sont parvenus, ils ont à la fois une propriété collective, c'est le territoire de la tribu, et une propriété personnelle qui se compose de leurs armes, de leurs meubles, de leurs outils et de leurs femmes. Si ignorans que soient les Bakaïris, la notion du tien et du mien leur est aussi familière qu'à nous-mêmes. — « Voilà une terre qui est à nous, disent-ils; le ruisseau que voici est à nos voisins. La rive droite de cette rivière nous appartient, la rive gauche appartient à d'autres, mais nous avons tous le droit de pêcher. » Quiconque possède a quelque chose à perdre, et voilà pourquoi les visites qu'on leur rend donnent aux Indiens plus d'inquiétude que de plaisir. Cette inquiétude est plus vive dans les tribus riches, car il y a là-bas des peuples riches et des peuples pauvres, et M. von den Steinen s'est étonné de la différence que mettait entre eux un peu plus ou un peu moins d'aisance ou de misère. Au surplus, si, riches ou pauvres, les Indiens ont une idée fort nette de la propriété, ils ne respectent pas toujours celle d'autrui, et s'ils ne sont pas féroces, ils sont quelque peu voleurs. M. von den Steinen a été volé plus d'une fois, mais à force de réclamations, de prières, de menaces, il est presque toujours rentré dans son bien.

« Celui qui le premier, disait encore Rousseau, se fit des habits ou un logement se donna en cela des choses peu nécessaires et s'éloigna de l'état de nature. » On voit bien que Rousseau ne visita jamais le bassin du Chingu. Les sauvages des régions tropicales du Brésil ne sauraient se passer d'habitations, surtout dans la saison des pluies, et ils ne conçoivent pas la vie sans un toit et un foyer. Ce sont là des choses fort nécessaires. Il est vrai qu'en revanche ils se passent très bien d'habits. Ils en ont pourtant, mais pour eux, s'habiller, c'est se déguiser, et c'est un plaisir qu'ils ne se donnent que dans leurs fêtes, leurs galas et leurs danses. Ils revêtent alors des costumes faits en paille de palmier, et leur visage disparaît sous un masque. Hors

de là, ils se contentent de se frotter le dos et la poitrine d'huile colorée ou de terre pour se préserver de la piqûre des insectes, et s'il arrive à leurs femmes de cacher certaines parties de leur corps sous des bandes d'écorce artistement ajustées, qu'on nomme des *uluris*, c'est encore par mesure d'hygiène. Ce sont les médecins de l'endroit qui ont inventé les *uluris*, ce n'est pas la pudeur des femmes.

M. von den Steinen s'accoutuma bien vite à leur nudité, qui lui semblait fort naturelle. « Dans la nuit du 15 au 16 septembre 1887, nous dit-il, je rêvai de la patrie allemande, et toutes les personnes de ma connaissance qui m'apparurent en songe se montraient à moi nues comme des Bakaïris. Je ne laissais pas d'en éprouver quelque surprise ; mais dans un grand dîner où je fus prié, ma voisine de table, dame fort respectable, me tranquillisa en me disant : « C'est un usage que nous avons toutes adopté depuis peu. » Quand il allait se baigner dans la rivière, hommes et femmes l'accompagnaient en troupe pour savoir comment était fait ce blanc qui s'habillait. Il éprouvait dans ces occasions un embarras d'Européen, qu'il désespérait de leur faire comprendre.

Mais si ce genre de sentiment leur est tout à fait étranger, ils ont en revanche une sorte de pudeur très indigène, que nous ne connaissons pas. Un soir, sur la place du village, où il se trouvait en nombreuse société, on apporta au docteur un morceau de poisson frit, et comme il avait grand'faim, il se mit en devoir de le manger, sans se douter tout d'abord du scandale qu'il causait. Tous les assistans baissaient ou détournaient la tête, et leur figure exprimait un indicible et douloureux embarras. On lui expliqua que, si les Bakaïris vont tout nus, rien ne leur semble plus malséant que de manger en public. Après réflexion, il lui parut que cette pudeur étrange devait avoir des origines fort lointaines, que dans les siècles où la nourriture était rare, quiconque s'était procuré un bon morceau le dévorait à l'écart comme le chien qui ronge un os, et il lui parut aussi que l'usage d'habiller les femmes avait dû naître dans un temps où par l'effet de certaines circonstances sociales, leur prix ayant augmenté, leurs propriétaires sentirent le besoin de les protéger contre des convoitises indiscrètes. Il en conclut que toute pudeur est un sentiment appris, qui eut un jour sa raison d'être et qui, transmis de génération en génération, se convertit en instinct irraisonné. « Ces mêmes Bakaïris, dit-il, dont la nudité nous étonne, mourraient de confusion s'ils voyaient des Européens dînant à table d'hôte. »

Il n'est rien de tel que les récits des voyageurs sérieux pour confondre les préjugés. C'est une idée fort répandue que les peuples sauvages sont nécessairement des peuples nomades, que ceux qui habitaient au bord de la mer ou des rivières, ayant inventé la ligne et

l'hameçon, devinrent pêcheurs et ichthyophages; que ceux qui vivaient dans les forêts, s'étant fait des arcs et des flèches, devinrent chasseurs, et qu'ils n'ont cessé de l'être que le jour où, ayant appris à fondre et à forger les métaux, ils s'avisèrent d'avoir des champs d'où ils tiraient leur subsistance : « La métallurgie et l'agriculture, disait Rousseau, sont les deux arts qui produisirent cette grande révolution. Aussi l'un et l'autre étaient-ils inconnus aux sauvages de l'Amérique, qui pour cela sont toujours demeurés tels. » Or il se trouve que les Indiens du bassin du Congo sont restés des peuples chasseurs et pêcheurs, et à vrai dire, la pêche n'est pour eux qu'une autre espèce de chasse, car n'ayant inventé ni l'hameçon ni la ligne, c'est à coups de flèches qu'ils tuent le poisson. Mais il se trouve aussi que depuis des temps immémoriaux ils cultivent le maïs, le manioc, la patate, l'arachide, la fève, les cucurbitacées. Sans cesser d'être chasseurs, ils sont devenus agricoles et sédentaires, et sans connaître l'usage des métaux, ces grands enfans ont appris à ne plus vivre au jour le jour et acquis la prévoyance du besoin à venir.

Pourquoi, pratiquant depuis si longtemps l'agriculture, la chasse est-elle restée leur principale affaire? On pourrait alléguer qu'il leur plaît de varier leur nourriture et d'oublier l'aigreur d'une bouillie de manioc en se régalant d'une côtelette de singe ou d'un bifteck de tapir. Mais la vraie raison est que, s'ils cessaient de pêcher et de chasser, ils ne sauraient plus comment se procurer les outils dont ils ont besoin pour construire leurs maisons et cultiver leurs champs. On qualifie d'âge de pierre les siècles pendant lesquels l'homme ignora l'art de travailler les métaux ; l'expression n'est pas rigoureusement exacte. Pour avoir des haches de pierre, il faut avoir une pierre qui se laisse tailler et polir, et, parmi les Indiens du bassin du Chingu, les Trumaïs et quelques Suyas sont les seuls qui jouissent de ce précieux avantage. Pour les sauvages des bords du Batovy, du Kulisehu et du Kuluëne, les haches de pierre sont un article d'importation, et ce sont les Kumaïs qui les leur fournissent. Les outils qu'ils fabriquent eux-mêmes sont faits avec des coquilles, des os, des dents de poissons ou de mammifères, et c'est à la chasse ou à la pêche qu'ils doivent avoir recours pour se procurer l'outillage nécessaire à l'agriculture et à la vie sédentaire.

Au surplus ces grands enfans sont de grands économistes. Comment devaient-ils s'y prendre pour avoir à la fois du maïs et des dents de jaguar? Ils ont résolu le problème par la division du travail. C'est l'homme qui chasse et qui pêche, c'est la femme qui cultive les champs. C'est l'homme qui fabrique les outils, c'est la femme qui fait les pots; c'est l'homme qui fait rôtir la bête qu'il a tuée, c'est la femme qui apprête le maïs et le manioc. L'Indienne du Brésil central

rendant de grands services à la communauté, sa situation est en somme plus relevée que celle dont se contentent ses sœurs jaunes ou noires dans telle société où depuis longtemps les haches ne sont plus de pierre. J'ai déjà dit que les Bakaïris ne sont point insensibles à la beauté, mais c'est l'utilité qui fait pour eux le vrai prix des choses, et s'ils savent gré à leurs femmes d'avoir de petits pieds, de petites mains et de beaux yeux, ils leur savent encore plus de gré d'avoir des yeux de ménagères, des mains industrieuses et des pieds qui savent marcher.

Mais ce qu'il faut remarquer surtout, c'est que ces peuples très primitifs, qui depuis des siècles avaient renoncé à la vie nomade, ont conservé leur caractère originel, et que c'est la chasse qui leur fournit et leurs plaisirs et le peu d'idées qu'ils peuvent loger dans leur étroite cervelle. Ce qu'il y a de plus intéressant pour eux dans le monde, ce n'est pas la plante qui les nourrit, c'est l'animal qui vient les chercher ou qui les fuit. L'animal est à leurs yeux un frère ennemi, avec lequel ils vivent dans un état de constante rivalité. S'il n'est pas de tout point leur égal, il est assurément leur semblable. Ils ne doutent pas que, comme eux, les bêtes ne soient des personnes; comme eux, elles forment des familles et des tribus, elles ont des demeures, des ruses, des industries, et se sont fait une langue pour communiquer ensemble. A la vérité, la bête n'a pas eu l'esprit de se fabriquer des arcs, des flèches et des pilons pour broyer le maïs; mais l'Indien ne peut oublier tout ce qu'il lui doit. Si les bêtes n'avaient pas des dents, des os, des griffes, qui sont d'admirables outils, l'homme, qui les lui a empruntés, ne serait jamais parvenu à se faire des armes, des maisons et des meubles. L'Indien est reconnaissant, et il pense que c'est des animaux que proviennent toutes les choses utiles, belles ou agréables qu'on rencontre sur la terre. C'est le lézard qui a inventé le sommeil et les hamacs, et s'il n'en a plus, c'est que l'homme lui a fait le chagrin de les lui prendre. C'est le renard qui a créé le feu; quiconque a vu ses yeux luire comme braise dans la nuit n'en peut douter. Le soleil appartient au maître des airs, au vautour royal, que tous les autres vautours respectent, et les eaux sont dans la possession du grand serpent des rivières.

Qu'il mange ou qu'il boive, qu'il construise un canot ou répare son toit, quelle que soit l'affaire qui l'occupe, l'Indien est attentif à tous les bruits qui sortent de la forêt, et il se dit sans cesse : « Que se passe-t-il là-bas? Que font-ils? » Ce sont là les seuls événemens qu'il prenne à cœur et qui parlent à son imagination. Ses fêtes consistent à se déguiser en animal, et cet homme nu se costume et se masque pour avoir le plaisir de ressembler à un fauve ou à un poisson. C'est l'animal qui fournit à ses artistes toutes leurs inspirations, et il n'est content de ses femmes que si en pétrissant la terre elles lui font voir

des chauves-souris, des chouettes, des canards, des pigeons, des gelinottes, des perdrix, des éperviers, des tatous, des martres ou des crapauds. Parmi les pots que M. von den Steinen a rapportés des bords du Kulisehu, il en est un qui représente une tortue et qui est vraiment une œuvre de maître, un modèle de géniale simplification et de l'art de sacrifier l'accessoire à l'essentiel.

Mais s'il est agréable de posséder une batterie de cuisine et des escabeaux qui représentent des figures de bêtes, il est plus agréable encore de devenir soi-même un animal. C'est une science à apprendre. Vivez quelque temps dans la retraite, administrez-vous de grands coups de poing sur le crâne, grattez-vous jusqu'au sang la poitrine et les bras, et, durant quatre mois, jeûnez et veillez. Vous voilà devenu médecin ou, ce qui revient au même, docteur en sorcellerie. Désormais vous comprenez toutes les langues qui se parlent dans les fourrés, dans les buissons, dans l'air et dans les eaux, et il ne tient qu'à vous de vous transformer en singe ou en jaguar. C'est à cela que se réduit le catéchisme des Bakaïris, et tels sont les récits qui charment leurs veillées, lorsque, leur journée faite, assemblés sur la place du village, ils s'accroupissent en rond pour fumer leurs longues cigarettes, dont ils avalent la fumée. Les Indiens du Brésil central offrent le singulier phénomène d'un peuple qui vit de l'agriculture et qui a gardé les mœurs, les habitudes, le tour d'esprit et d'imagination d'un chasseur. Pendant que ses femmes ensemencent les champs, son âme habite les bois et les rivières.

Est-il heureux? On se représente volontiers l'Indien comme un homme grave, sombre, silencieux. Interrogez le docteur allemand, il vous dira que ces hommes graves ont dans tous leurs villages une salle de spectacles, qu'on appelle la maison des flûtes; que ces hommes taciturnes répondent aux questions qu'on leur fait et qu'ils en ont souvent à faire; que ces hommes sombres, qui ne connaissent pas les boissons fermentées, se laissent facilement égayer. Un jour qu'il exprimait aux femmes des Bakaïris le désir d'emporter leurs *uluris* à Berlin, elles s'empressèrent de les lui offrir en riant à gorge déployée de l'intérêt qu'il témoignait à cette partie de leur toilette intime.

Pourquoi ces sauvages du Brésil central seraient-ils une race mélancolique et morose? Ils ont pour se distraire les émotions de la chasse et de la vie d'aventures, et le gibier vînt-il à manquer, leurs champs sont là pour assurer leur subsistance. Leurs besoins se réduisent à peu de chose, et ils ont presque toujours de quoi les satisfaire. S'ils n'ont pas d'allumettes, rien ne leur est plus facile que de faire du feu en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de bois, et s'il leur faut beaucoup de temps pour abattre un arbre avec leur hache de pierre, ils en sont quittes pour ne pas compter les heures. Leurs lan-

gues sont d'une simplicité enfantine ; que leur importe? elles suffisent à rendre toutes les idées de ces hommes à l'esprit court et épais, qui ne gouvernent pas leur vie par des abstractions. Si les paroles leur font défaut, ils les remplacent par des gestes, et si les gestes ne sont pas assez clairs, qu'il s'agisse d'un arbre ou d'un oiseau, ils dessinent sur le sable la chose qu'ils veulent dire. Leur arithmétique est plus pauvre encore que leur glossaire, et la plupart d'entre eux ne savent compter que jusqu'à trois. C'est un bien petit mal; leurs affaires et leurs calculs sont si peu compliqués ! Un révérend Père, qui en avait converti quelques-uns et qui estimait que l'arithmétique est une science nécessaire à un bon chrétien, que lorsqu'on se confesse, il faut pouvoir nombrer ses péchés, avait tenté d'apprendre à ses catéchumènes tous les noms de nombre espagnols jusqu'à cent, jusqu'à mille : « Peine perdue ! s'écriait-il tristement. Le Maure est entré noir au bain et noir il en sortira. Ces gens-là s'embrouilleront toujours dans leurs comptes, et on ne peut avoir aucune confiance dans leurs additions. »

Je ne vois qu'une ombre au tableau, c'est la peur que leur inspirent la magie et les médecins pervers qui s'amusent à jeter des sorts sur le pauvre monde. Vous les étonnez beaucoup en leur disant que la mort est un accident naturel, que tout ce qui a commencé doit finir. Cette nécessité leur échappe, et ils tiennent pour constant qu'on ne meurt jamais que par l'effet d'un maléfice. Après tout, la mort n'a rien qui les épouvante. Ils pensent que nous en faisons l'apprentissage dans nos rêves, que l'âme d'un homme endormi le quitte pour aller vivre ailleurs, dans le ciel ou sur la terre, et qu'une fois dans la vie, quelque sorcier s'en mêlant, elle s'en va si loin qu'elle ne sait plus retrouver son chemin pour rentrer chez elle. Ils ont résolu le problème qui tourmentait Hamlet. Le rêve est pour eux une mort commencée, et la mort un songe qui se réalise et s'achève.

Un Italien me disait un jour qu'il y aurait moins de mécontens dans le monde si les hommes sentaient mieux le prix des bonheurs négatifs. C'est surtout dans le bassin du Chingu qu'ils abondent. Mettez en ligne de compte et les peines d'esprit qui sont épargnées aux Indiens et tous les désirs qu'ils n'ont pas. Ils ne connaissent ni les sombres soucis de l'ambition ni ses folles espérances ni ses âpres convoitises. Leur gouvernement est fort simple. Chaque village a son chef, qui surveille les plantations, s'assure que la tribu a des provisions suffisantes pour la mettre à l'abri de la famine. On le charge aussi de présider les fêtes et d'en faire les frais ou du moins d'y mettre du sien. Malheur à lui s'il vient à passer pour un ladre ! Des fonctions si onéreuses sont peu recherchées, et on cite un sauvage qui s'enfuit à toutes jambes pour ne pas devenir le chef de son village. C'est par là surtout que l'Indien diffère du civilisé d'origine portugaise, qui est le propriétaire nominal

du Chingu. Je me suis laissé dire qu'on chercherait vainement dans tout le Brésil un homme jouissant de toutes ses facultés qui ne considère pas la politique comme un métier lucratif et qui, le cas échéant, refusât d'être ministre.

La capitale de la province de Mato-Grosso est Cuyaba, petite ville de 16 000 âmes, séparée du Brésil colonial et policé par de si vastes déserts que les lettres de Rio-Janeiro mettent plus de trente jours pour y arriver, et qu'on l'a surnommée une brûlante Sibérie brésilienne. Ses habitans ne laissent pas de s'amuser; ils ont la passion des petites fêtes impromptues, des gâteaux croquans, des petits-fours, des lunchs, des thés dansans, du théâtre et des cartes, et Cuyaba est, paraît-il, l'endroit du monde où l'on polke et où l'on joue le plus. Avec cela, fort dévots, saint Antoine qui, dit-on, touche à Rio un traitement de lieutenant-colonel, est leur patron favori et ils lui rendent un culte particulier. Il n'est pas de mur, pas d'armoire où l'on n'accroche son image. C'est lui qui est chargé de retrouver les objets perdus et de marier les filles qui montent en graine. Manque-t-il de complaisance, on lui administre une correction, et en cas de récidive on le plonge dans un puits et on le menace de le faire cuire à petit feu ou de le mettre en cannelle.

Dans cette ville, où l'on a une façon si singulière d'honorer les saints, la politique est l'universelle occupation. Les Cuyabains, comme les Indiens, sont un peuple chasseur, mais ce qui les intéresse, c'est la chasse aux emplois rémunérateurs. Dans le temps où M. von den Steinen les visita, le Brésil était encore un empire, et la population se divisait en deux partis, les conservateurs et les libéraux, qui se voulaient mal de mort, sans qu'il fût possible de savoir en quoi leurs opinions différaient. Mais tout le monde savait que le jour où un ministère libéral remplacerait le cabinet conservateur ou *vice versa*, du président de la province jusqu'au plus humble huissier tout le personnel administratif serait renouvelé, qu'en un clin d'œil les gens en place seraient mis à pied, que ceux qui criaient misère auraient les mains garnies, que tel commerçant en faillite deviendrait inspecteur des caisses publiques, que tel magistrat en serait réduit à ouvrir une salle de billard ou à donner des leçons de piano.

Au sort tranquille d'un Bakaïri, qui ne sait compter que jusqu'à trois et se contente d'un bonheur très élémentaire, qu'il se charge de se procurer à lui-même, comparez les fièvres d'un politicien de Cuyaba, passant ses jours et ses nuits à calculer ses chances, à attendre avec une dévorante impatience la révolution qui le rétablira dans tous ses droits et ses honneurs de fonctionnaire budgétivore. Pesez le pour et le contre, et, sans dire avec Rousseau que la civilisation a perdu le genre humain, accordez-lui que la sauvagerie a du bon.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française. *Le Bandeau de Psyché*, un acte en vers par M. Louis Marsolleau. — *Le Voile*, un acte en vers par M. Georges Rodenbach. — *Les Romanesques*, trois actes en vers par M. Edmond Rostand.

Il convient d'honorer les poètes — de temps en temps — et d'encourager — parfois — la jeunesse. C'est dans cette intention deux fois louable que la Comédie-Française a composé son dernier spectacle. Elle a réuni sur son affiche les noms de trois auteurs qui tous trois sont encore à l'âge où l'on écrit en vers. Elle a choisi pour cela l'époque de l'année où finit la saison des théâtres et commence celle des distributions de prix. Et c'est en effet à une sorte de divertissement scolaire qu'elle nous a conviés, voulant récompenser le jeune Rodenbach, le petit Marsolleau qui a été bien sage, et ce Rostand, écolier laborieux et farceur. Il se trouve que la soirée a été très agréable et de nature à intéresser d'autres familles encore que celles des lauréats. Elle n'aura pas été inutile, ayant servi tout au moins à faire connaître en dehors d'un petit cercle de lettrés un poète d'une originalité réelle quoiqu'un peu mince et fort maniérée, M. Georges Rodenbach, et à signaler aux amateurs de théâtre un écrivain bien pourvu, semble-t-il, des qualités spéciales qui leur sont chères, M. Edmond Rostand.

Jadis, il y a de cela bien longtemps, quand l'art n'était pas encore une industrie, on voyait des peintres, précieux et gauches, ayant mis leur pinceau au service de leur foi, traiter avec un entêtement naïf un sujet toujours le même et recommencé toujours, image de Dieu le père ou portrait de quelque sainte. M. Rodenbach est tel que ces Primitifs. Il a passé son enfance et sa première jeunesse dans Bruges, sa ville natale. Or il était doué d'une aptitude originelle à être affecté profondément par la nature extérieure ; c'est en quoi consiste l'espèce particulière de sa sensibilité et par là qu'il est devenu poète. Dans ces villes d'où la

vie s'est retirée, où l'on ne voit pas comme ailleurs s'agiter les hommes ni l'on n'entend les passions humaines faire leur bruit, la vie semble s'être retirée toute dans les choses. Elles existent seules, et la pensée, que rien ne vient distraire, s'absorbe en elles, sans recours contre l'oppression du milieu. Ce sont dans Bruges des maisons gothiques, des quartiers d'hospices et de couvens, des quais où dorment des eaux inutiles, des paysages souffrans, des banlieues attristées, une atmosphère où traînent des brouillards comme des écharpes, une atmosphère de silence où se prolonge et s'élargit la voix des cloches, appel de prière et rappel de mort. L'âme se sent libre dans un air léger ; mais elle est comme prisonnière dans une nature fermée, sous un ciel bas. Et qui ne sait que la mélancolie a des liens plus subtils et plus forts que tous les autres ? Peu à peu la ville s'imposait à son poète. Il a eu beau s'en éloigner, les impressions qu'elle lui avait laissées étaient en lui trop avant : elles ont continué d'obséder son imagination devenue insensible à tout ce qui n'était pas elles. Docilement il s'est appliqué à les traduire. Il s'y est essayé plus d'une fois. Par la prose et par les vers, — dans l'*Art en exil* et *Bruges la Morte* qui sont de vagues romans, dans *Musée de béguines* qui ressemble à une série de nouvelles, dans le *Règne du silence* qui est une sorte de poème, — c'est la même œuvre qu'il recommence avec conscience, avec patience, avec persévérance. Sans doute on pourrait lui dire qu'il risque de nous lasser en ne se lassant pas, que ses émotions sont d'ordre trop spécial pour intéresser beaucoup de gens, et que, s'il lui plaît d'habiter parmi les choses défuntes, nous sommes des vivans et qui aimons la vie. Je crains que le conseil ne lui fût inutile et que la remarque ne le troublât point. Cette fois encore ce *Voile* a été tissé avec le même rêve, identique et obstiné.

La pièce de M. Rodenbach est-elle tout à fait une pièce de théâtre ? C'est plutôt un petit poème dialogué, une œuvre d'art valant par des qualités qui sont proprement des qualités d'art : choix de la forme, juste adaptation des moyens à la fin, intensité du rendu, et délicatesse du coloris qui s'harmonise avec le sentiment général de l'œuvre. Ce que voulait M. Rodenbach, c'était évoquer devant nous sa ville, nous en faire respirer l'air et goûter la saveur de cet air, et c'était surtout exprimer l'âme de la cité. Il y est arrivé par des procédés très subtils, et ce sont eux qu'il nous semble intéressant d'étudier. Les images qui sont la trame même de tout style poétique lui ont été d'abord d'une précieuse ressource. Ses personnages empruntent toutes leurs comparaisons aux spectacles qui se déroulent ordinairement sous leurs yeux, aux aspects de nature et aux objets qui leur sont familiers. De la sorte, et peu à peu, c'est tout le décor de Bruges qui se dessine, qui se précise et devient présent à notre imagination. La maison où il nous introduit est deux fois silencieuse : c'est la maison d'une malade, et celle qui l'a

longtemps habitée est arrivée à l'extrême déclin de ses jours. La saison choisie est celle de l'automne, l'heure est celle de la nuit commençante. Agonie de la lumière, agonie de l'être, le crépuscule, la vieillesse et la mort, c'est de quoi est faite l'atmosphère dont nous nous sentons à mesure enveloppés. Nous sommes préparés à comprendre que les êtres qui vont se mouvoir et prendre forme dans cette ombre soient différens de nous.

Un jeune homme, Jean, a vécu là des années monotones et décolorées. Il a passé de l'enfance à la jeunesse sous la tutelle d'une gardienne rigide et douce. Ç'a été pour lui une existence trop paisible, aux occupations réglées, coupée de rares distractions et de plaisirs dont la fadeur l'a par avance dégoûté du plaisir. Pas d'événemens : l'imprévu soigneusement écarté. Autour de lui rien que de vieilles choses et de vieilles gens. Des souvenirs d'autrefois, du temps vers lequel sont tournés les regards des portraits. Des sentimens fanés comme les étoffes des meubles, des reflets d'émotions disparues, sans plus de consistance que n'en ont les reflets que les glaces renvoient. Des idées figées. Une crainte de tout ce qui est inconnu, et de l'inconnu de l'âme autant que de celui du monde. Une habitude d'être recueilli, replié sur soi et défiant des autres. Solitude et silence du cœur dont s'entendent les battemens, — tels que ceux de l'horloge ancienne marquant les divisions toutes pareilles de la durée inutile et vide.

Une femme de chair apparaissant dans ce cadre n'y serait pas à sa place. Ce qui parle aux sens et qui éveille la convoitise ne mettrait ici qu'une note discordante. Mais au contraire on ne s'étonnerait pas, on trouverait presque naturel de voir entrer par la porte, marcher et vivre telle de ces saintes au visage diaphane qui, dans les verrières déteintes, s'agenouillent et joignent pour la prière leurs longs doigts effilés. Sœur Gudule est l'une d'elles, point une religieuse tout à fait et restée femme, puisque les béguines ne font pas de vœux perpétuels, mais n'ayant gardé de la femme que le charme immatériel. Ses cheveux disparaissent sous l'aile blanche de la cornette, et la robe toute droite cache les formes de son corps. Sa démarche est glissante comme il arrive quand les pas sont habitués aux dalles des églises ; sa voix est sans timbre ; ses yeux d'une eau limpide et profonde regardent de très loin ; et les fleurs dont elle porte une gerbe dans ses bras sont des fleurs sans parfum. On dirait d'une âme qui, s'étant dégagée de la ville mystique, aurait pris cette forme à peine individuelle.

Entre Jean et sœur Gudule un amour peut naître, amour du reclus pour la béguine, fait des aspirations vagues de l'un et de l'attrait indéfinissable de l'autre. C'est un amour sans désirs, tout cérébral, venu de l'attirance du mystère et qui durera juste autant que lui. Jean, dès qu'il a vu la couleur des cheveux de sœur Gudule, cesse d'éprouver

aucun trouble auprès de celle qui maintenant lui est connue. L'esprit avait été séduit, le cœur n'avait pas été remué. Tel est cet amour d'un homme devenu inhabile à la vie, amour incapable d'aller jusqu'au bout de lui-même, qui s'évanouit au moment de se préciser et meurt pour avoir été près de saisir son objet.

On voit comme ici tout est en accord et concourt pour aboutir à cette impression finale et décevante. Le style pareillement. La langue que parlent les personnages de M. Rodenbach est lente avec quelque chose peu à peu de pénétrant. Elle est tout en nuances, avec des recherches de mots pâles, quintessenciée dans le gris. De temps en temps des tournures nous y arrêtent incorrectes et plus souvent surannées. Ce sont aussi des locutions peu usitées ou tombées en désuétude, et qui dénotent l'exotisme ou plutôt encore le provincialisme. Avec ses mièvreries et ses gaucheries, ce style trop embarrassé pour l'action, trop énervé pour la passion, hésitant et morbide, contribue encore à nous entraîner dans un rêve de langueur loin de la vie.

Le *Voile* est monté sans aucun soin, présenté dans une mise en scène quelconque. Le rôle de sœur Gudule est joué dans la perfection par Mlle Moréno qui réalise pleinement l'idéal entrevu par le poète. M. Paul Mounet fait des efforts méritoires pour se composer un air de rêveur septentrional. Ce n'est pas sa faute si l'interprétation qu'il donne du rôle de Jean introduit dans la pièce une antithèse imprévue : Midi contre Nord et Tarascon dans Bruges.

Après la pièce de M. Rodenbach, celle de M. Rostand, pleine de lumière, de mouvement et de bruit, a été comme une revanche du rire. On a fait fête aux *Romanesques*. J'ai plaisir à constater ce joli succès, et je m'y associe volontiers, quoique pour des raisons un peu différentes peut-être de celles du public. — Percinet et Sylvette ont l'imagination romanesque ; leurs parens, voulant qu'ils s'épousent, feignent une hostilité de Montaigus et de Capulets... Le sujet est ingénieux sans être neuf. M. Rostand l'a traité dans une forme parodiste et funambulesque, d'après des procédés connus. Et donc ce qui me paraît tout à fait intéressant dans les *Romanesques*, c'est moins la pièce elle-même, si agréable soit-elle, que les indications qu'elle nous donne sur le tour d'esprit de l'auteur et les espérances qu'elle nous fait concevoir. Elle est, cette pièce, tout éclatante de jeunesse. M. Rostand est jeune, ce qui n'est pas si facile qu'on pourrait croire, et il n'a pas honte de l'être. Avant de songer à révolutionner le théâtre, et au lieu de se séparer d'abord de ceux qui l'y ont précédé, au contraire c'est d'eux, et je dirais presque d'eux tous, qu'il se recommande. Il y a dans les *Romanesques* de tout un peu, des ressouvenirs du théâtre italien, de la comédie de Marivaux, de l'idylle de Florian, mais surtout un pastiche de la manière de Banville et de celle même de M. Richepin.

M. Rostand sait qu'il faut commencer par imiter. Sa pièce est comme un salut aux maîtres, charmant de courtoisie et de gentillesse. Comme les jeunes gens il aime les morceaux à effet, développemens, tirades et couplets, sur un vieux mur croulant, sur un système nouveau d'enlèvemens pour rire, sur le linon d'une robe de jeune fille. Il prodigue les vers qui chantent, les mots qui sonnent, les épithètes imprévues et les clowneries de la rime. Et cette abondance facile a quelque chose en soi de très séduisant. M. Rostand est gai, non d'une gaieté factice « d'auteur gai », ni d'une gaieté lugubre d'humoriste, mais véritablement gai. Il s'est amusé lui-même en faisant manœuvrer ses pantins. Il a de l'esprit, de la verve, de la fantaisie, de la gaminerie. Il incline vers la bouffonnerie ; et ce serait inquiétant. Mais il a des passages de délicatesse et d'élégance qui rassurent. Son vers a de la souplesse. Il sait trouver le mot qui porte et l'effet qui passera la rampe. Il a cet instinct qui fait voir les choses au point de vue du théâtre et sous leur forme scénique. Pour toutes ces raisons nous sommes disposés à croire que ce brillant début est celui d'un écrivain qui pourra fournir une carrière au théâtre.

C'est avec une sorte d'allégresse que les acteurs de la Comédie-Française ont joué les *Romanesques*. Ils y trouvaient à employer tous les procédés et replacer tous les jeux de scène qui leur sont familiers. Ils ont fait merveille. Il faut louer surtout Mlle Reichenberg pour sa déconcertante jeunesse, M. Le Bargy pour son élégance, et M. de Féraudy pour l'éclat et l'ampleur de son jeu.

Dans le *Bandeau de Psyché*, M. Marsolleau a exécuté sur un thème classique des variations qui ne sont ni sans adresse ni sans grâce. Il a été remarquablement desservi par ses interprètes, Mlle Muller et M Dehelly.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

La quinzaine qui vient de s'écouler a été mauvaise. Le ministère Casimir-Perier a été renversé dans les conditions les plus imprévues : à force d'aller au feu, il a fini par être touché et, bien que la blessure ait été légère, il s'est brusquement retiré de l'arène. Quelques jours auparavant, M. Spuller rappelait, dans un discours prononcé en province, qu'en cinq mois d'existence le ministère avait eu à répondre à 25 questions et à 22 interpellations. A ce régime les plus vaillans et les meilleurs s'usent vite. La crise ministérielle a duré dix jours : elle a finalement ramené un cabinet Casimir-Perier sans M. Casimir-Perier, d'où il est permis de conclure que ce cabinet est le seul qui soit en rapport avec la situation parlementaire et avec l'état d'esprit du pays. Comme il arrive assez souvent, le ministère est tombé le lendemain d'un grand succès. On a pu voir, une fois encore, qu'il était plus facile de faire face à un danger annoncé d'avance et prévu qu'à un incident inopiné, même minime. Les radicaux, après tant d'échecs, avaient cru trouver l'occasion de prendre leur revanche. Un journal avait publié une lettre adressée confidentiellement par le nonce aux évêques, au sujet de l'application de la loi sur les fabriques. Les conseils de Mgr Ferrata n'offraient rien d'incorrect en eux-mêmes, et l'intention qui les dictait était excellente. Le nonce n'avait oublié qu'une chose, à savoir qu'il est un agent diplomatique, et que, représentant du Saint-Siège à Paris, accrédité auprès du gouvernement de la République, il ne peut et ne doit avoir de rapports directs qu'avec le ministre des Affaires étrangères. Jamais, sous aucun de nos gouvernemens antérieurs, une intervention du nonce auprès des évêques n'a été tolérée. On a dit à la tri-

bune que le fait était sans précédens, ce qui était inexact : les précédens sont, au contraire, assez nombreux depuis le commencement du siècle, et ils ont toujours été traités suivant les mêmes principes et dans le même esprit. Il n'y avait donc pas lieu de s'émouvoir outre mesure d'un écart de zèle que les radicaux seuls prenaient au tragique, alors qu'il suffisait de le prendre au sérieux. C'est ce que le gouvernement s'est contenté de faire. M. Casimir-Perier a télégraphié à notre ambassadeur au Vatican pour se plaindre d'un procédé inadmissible, et il n'a pas tardé à obtenir du nonce lui-même la promesse formelle que le fait ne se reproduirait plus. Que fallait-il davantage ? M. Casimir-Perier a déclaré l'incident clos, et la Chambre a partagé son sentiment.

Mais il était impossible de séparer l'incident lui-même de la situation générale, et c'est d'ailleurs ce que personne ne voulait faire, ni à l'extrême gauche, ni sur les bancs du gouvernement. Les radicaux soutenaient que, si le nonce s'était laissé entraîner à une démarche incorrecte, la responsabilité en revenait à la faiblesse du ministère à l'égard de la droite cléricale. Ils voyaient là une manifestation nouvelle de cet « esprit nouveau », affirmé à la tribune par M. Spuller, et dont ils ont tiré beaucoup plus de conséquences à leur avantage, que le gouvernement ne l'a fait lui-même au profit d'une politique d'apaisement et de conciliation. Ils montraient le pape, qui ne se contentait pas de régner, mais qui encore gouvernait chez nous par son intervention auprès du clergé. Le gouvernement aurait été en effet bien coupable s'il avait mérité tous ces reproches. Mais il a suffi à M. Casimir-Perier de lire à la tribune une dépêche adressée par lui à notre ambassadeur auprès du Saint-Siège, longtemps avant la lettre du nonce, pour montrer combien ils étaient mal fondés. Jamais les principes sur lesquels repose un gouvernement laïque n'avaient été fixés d'une main plus ferme. Il s'agissait déjà, dans cette dépêche, de l'application de la loi sur les fabriques. M. Casimir-Perier maintenait le droit de l'État de régler seul cette matière, mais il ne se refusait pas, lorsque tout le monde se serait soumis à la loi et que celle-ci aurait subi l'épreuve de l'expérience, d'écouter les observations des intéressés sur les défauts qui auraient pu s'y manifester, et d'en tenir compte. S'élevant à un point de vue plus général, M. le Président du Conseil donnait l'assurance qu'un clergé respectueux de toutes nos lois trouverait auprès du gouvernement de la République appui et protection contre des attaques injustes et passionnées. Le ton de la dépêche était net et péremptoire, plus que ne l'est ordinairement celui des dépêches diplomatiques, et M. Casimir-Perier l'a encore accentué par sa lecture à la tribune. L'effet sur la Chambre a été immense, et, à un moment même, les radicaux n'ont pas pu s'empêcher d'applaudir. La victoire du gouvernement a été complète, écrasante, et l'atmosphère parlemen-

taire a paru dégagée des nuages qui l'obscurcissaient depuis quelques jours. Le ministère semblait consolidé, et pour longtemps.

C'était une illusion de le croire : quatre jours plus tard, le ministère tombait. Il est vrai de dire qu'il n'avait pas posé nettement la question de cabinet, et que la Chambre n'a peut être pas très bien compris la portée de son vote. Peut-être aussi M. Casimir-Perier a-t-il abandonné la partie trop vite. Après tant de marques de confiance que la Chambre lui avait données, un vote de surprise ne l'atteignait pas. De quoi s'agissait-il, d'ailleurs? Les syndicats des ouvriers des chemins de fer étaient sur le point de tenir à Paris leur Congrès annuel. Les compagnies donneraient-elles à leurs ouvriers les facilités nécessaires pour s'y rendre? Le gouvernement a promis de le leur conseiller. Tout semblait fini, et M. Jonnart descendait déjà de la tribune lorsqu'on lui a demandé si, comme cela semblait logique, l'État accorderait à ses propres ouvriers les mêmes facilités. M. Jonnart a répondu que non, parce que les ouvriers de l'État, payés par le budget, étaient des espèces de fonctionnaires, et qu'on ne saurait tolérer, ni leur organisation en syndicats, ni leur participation à des Congrès qui ne sont d'ailleurs que des instrumens de guerre sociale. Soyons juste : la thèse de M. Jonnart est défendable, mais elle aurait mérité d'assez longs développemens. Il est difficile de faire comprendre à une Chambre qu'on trouve la loi sur les syndicats professionnels bonne pour les compagnies privées, ou contre ces compagnies, et mauvaise pour ou contre l'État, lorsque celui-ci se livre exactement à la même industrie que celles-là. Si on allait au fond des choses, il faudrait condamner l'intrusion de l'État dans un domaine qui n'est pas le sien. Pourquoi se fait-il entrepreneur de transports? Est-ce là son affaire? Est-ce là son rôle? Mais, s'il se fait entrepreneur, pourquoi n'accepte-t-il pas le droit commun qu'il a lui même imposé aux autres? C'est, dit-on, que ce droit commun a les plus graves inconvéniens. Il est difficile de comprendre que ces inconvéniens soient moindres pour les Compagnies que pour l'État. Au surplus, on a toléré que les ouvriers des fabriques de l'État, fabriques de tabac et d'allumettes, se syndiquassent, et, si les ouvriers des chemins de fer sont des fonctionnaires ou peuvent leur être assimilés, n'en est-il pas de même de ceux-là? Toutes ces objections, ces confusions, ces contradictions se sont présentées en foule à l'esprit de la Chambre, et y ont jeté un grand trouble. M. Jonnart a fait de courageux, mais de vains efforts pour ramener les esprits qui s'égaraient de plus en plus. Les socialistes exultaient; les radicaux s'empressaient de mettre à profit une chance aussi heureuse pour eux; le centre montrait de l'hésitation; la droite royaliste et intransigeante n'en montrait aucune et conformait résolument son attitude à celle de l'extrême gauche. Deux ordres du jour ont été déposés, l'un par M. Millerand, l'autre par M. de Ramel : conjonction des

extrêmes. Le gouvernement a déclaré qu'il les repoussait l'un et l'autre. Il ne restait plus que l'ordre du jour pur et simple : il a été rejeté par 25 voix de majorité. Aussitôt les ministres ont quitté la salle des séances, avec trop de hâte assurément, car rien n'était encore irréparable. Un troisième ordre du jour pouvait être présenté et voté; mais il aurait fallu, pour cela, l'intervention et la présence du gouvernement, et le gouvernement n'y était plus. La Chambre, livrée à elle-même, après avoir refusé la priorité à l'ordre du jour de M. Millerand, a voté celui de M. de Ramel. Il n'y en avait pas d'autre, et cette considération a suffi à beaucoup de députés novices. Conclusion : le gouvernement de M. Casimir-Perier, ce gouvernement qui ne vivait, d'après les radicaux, que de ses complaisances envers la droite cléricale, a été renversé par un ordre du jour venu de cette même droite cléricale, et voté par les radicaux. M. Millerand s'y était ouvertement rallié.

C'est peut-être trop s'attarder sur ces détails : qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Les circonstances dans lesquelles est tombé le ministère Casimir-Perier ont moins d'importance que sa chute elle-même. Il ne faut pourtant pas oublier l'empressement des socialistes à s'attribuer tout l'avantage de la victoire, sous prétexte qu'il s'agissait, dans l'espèce, d'une question où les intérêts des ouvriers se trouvaient opposés à ceux des patrons. Vive la commune ! Vive la révolution sociale ! ont-ils crié après la proclamation du vote. Ils ne pouvaient pas contenir leur joie. Les radicaux, plus politiques, songeaient déjà au lendemain avec quelque anxiété. Le ministère Casimir-Perier avait été un gouvernement modéré. Sans doute, il n'avait pas duré bien longtemps ; mais M. Casimir-Perier, digne héritier d'un nom illustre, avait manifesté avec un relief vigoureux les caractères principaux qui distinguent l'homme d'État, un esprit simple et droit, un caractère ferme et résolu, une éloquence nette, précise et concise, qui produisait grand effet sur la Chambre, enfin l'humeur égale d'un homme toujours prêt et dispos. Il avait donné le sentiment, et presque la sensation de ce que doit être un gouvernement. Il fallait faire oublier tout cela, sinon comment la Chambre se résignerait-elle à accepter, soit un ministère radical, soit plus modestement un ministère de concentration républicaine à base radicale? Les radicaux préféraient, bien entendu, la première solution; toutefois, faute de mieux, ils se rabattaient sur la seconde. En attendant, ils répandaient l'opinion que le ministère Casimir-Perier était mort de consomption naturelle, logique, inévitable, et que le seul fait surprenant était qu'il eût pu vivre aussi longtemps. Bien loin d'amoindrir les mérites de son chef, ils les reconnaissaient très haut et les auraient même volontiers exagérés pour mieux montrer qu'un gouvernement modéré n'était pas viable, puisque M. Casimir-Perier n'avait pas pu le faire vivre. Quant à recommencer l'épreuve avec des élémens d'ordre

moindre, qui pouvait y songer? En somme, M. Casimir-Perier avait pu faire illusion pendant quelques mois; mais dans la Chambre actuelle, il n'y avait pas la matière d'un gouvernement homogène, — à moins pourtant qu'il ne fût radical : encore n'en était-on pas bien sûr. La majorité républicaine se partageait en plusieurs fractions dont aucune n'était assez forte pour s'imposer aux autres. Il fallait donc s'entendre, se faire des concessions réciproques, renoncer aux gouvernemens à caractère tranché, et revenir, vaille que vaille, à la vieille routine de la concentration. M. Léon Bourgeois, puis M. Peytral, puis M. Brisson, ont été appelés à l'Élysée.

Les modérés accepteraient-ils sans mot dire ce jugement sommaire porté sur la situation? On n'a pas eu à le craindre longtemps.. Ils se sont réunis au Palais-Bourbon, et se sont trouvés d'accord, à la quasi unanimité des membres présens, pour repousser toute idée d'un cabinet de concentration. Les républicains de gouvernement, — c'est le nom qu'ils se donnent, — ont voté un ordre du jour ainsi rédigé : « Le groupe, rendant hommage aux grands services rendus aux idées et aux principes de gouvernement républicain par le ministère Casimir-Perier, se déclare résolu à ne soutenir qu'un gouvernement qui, par sa composition et son caractère, lui donnera les mêmes garanties. » Il était difficile d'être plus clair et de parler plus à propos. Du coup, le cabinet de concentration est devenu impossible, et tous les efforts qui ont été faits depuis pour le constituer ont été inutiles. M. Bourgeois a déclaré à M. Carnot qu'il n'avait ni l'autorité nécessaire pour présider un ministère de ce genre, ni la majorité indispensable pour faire vivre un cabinet purement radical. Il consentait bien à entrer dans une combinaison formée suivant l'un ou l'autre type, mais non pas à y attacher son nom et à en prendre la responsabilité. Cette réponse a été la monnaie courante dont tous les radicaux appelés à l'Élysée ont payé la bonne volonté de M. le Président de la République : ils se sont récusés l'un après l'autre, spectacle édifiant et instructif. Jamais l'impuissance d'un parti ne s'était manifestée avec une plus grande force d'évidence. Les radicaux n'auront plus désormais le droit de dire qu'ils sont en mesure de prendre le pouvoir et de l'exercer, mais qu'on ne le leur a pas proposé. Ils n'ont d'autre ressource que de se plaindre de leurs chefs qu'ils accusent de timidité et de défaillance, ou encore de M. Carnot, dont ils commencent à suspecter la bonne foi. Ils auront beau dire, le fait est là, manifeste, et le pays ne s'y trompera pas : les radicaux se sont dérobés.

Cette attitude devrait, ce semble, leur imposer l'obligation de laisser vivre tranquille, au moins pendant quelque temps, le ministère que vient de former M. Dupuy ; mais nous parierions volontiers que, dès aujourd'hui, ils entreront en campagne contre lui, soit par des escar-

mouches sur les flancs, soit par une charge à fond. M. Dupuy a du courage, il l'a montré à plus d'une reprise ; il en aura besoin pour repousser les assauts qui l'attendent et mener à bonne fin son entreprise. Il a choisi ses principaux collaborateurs dans la jeunesse de la Chambre, et plusieurs d'entre eux n'ont guère plus de 30 à 35 ans : il a sans doute voulu par ce moyen prendre une sorte d'hypothèque sur l'avenir et se créer une clientèle pour longtemps. C'est toute une promotion de nouveaux ministres qui entre sur la scène politique, avec la confiance d'y faire bonne figure. La plupart des jeunes collaborateurs de M. Dupuy ont pour eux le talent, l'instruction et le caractère : nous souhaitons qu'on leur donne le temps d'acquérir l'expérience. Quant à M. Dupuy, on n'a pas oublié qu'il a le premier, dès l'ouverture de la Chambre actuelle, apporté à la tribune le programme d'une politique modérée. Il s'est attiré par là, de la part des radicaux, des rancunes que les derniers incidens n'ont sans doute pas atténuées, et par contre-coup la confiance des modérés. Ce sont eux qui, après sa chute, l'ont élevé au fauteuil de la présidence, et tout porte à croire qu'à la tête du gouvernement, c'est encore en eux qu'il trouvera son plus solide appui.

Avant même qu'il fût constitué, on assignait au nouveau cabinet une tâche qui ne sera pas facile à remplir. Si nos ministères tombent souvent mal à propos pour nos affaires intérieures, ils le font toujours pour nos intérêts au dehors. Demander à un gouvernement qui dure six mois, et auquel on ne laisse pas une minute de réflexion et de liberté, de lutter à armes égales avec les gouvernemens étrangers, c'est exiger l'impossible. Les autres gouvernemens ont une diplomatie stable, permanente, qui procède toujours dans le même esprit et dans le même sens, et dont rien ne dérange le développement calme et patient, parce qu'ils sentent que le temps est à eux. Nous n'en sommes pas là, il s'en faut même de beaucoup : aussi marchons nous de déceptions en déceptions tandis que les autres vont de succès en succès. Tout le monde, chez nous, en a éprouvé le triste pressentiment lorsqu'on a appris, le jour même où M. Casimir-Perier tombait du pouvoir, que l'Angleterre et l'État indépendant du Congo venaient de conclure une convention africaine, et surtout lorsque, le lendemain, on en a connu les termes. Cette convention constitue pour nous un échec incontestable, échec que nous aurions probablement pu éviter. Depuis deux ans, nous étions en négociation avec l'État indépendant du Congo, et nous avions tout intérêt à nous entendre avec lui, même au prix de quelques sacrifices. On doit dès maintenant regarder l'État du Congo comme une colonie belge : il est donc notre voisin en Afrique et en Europe, double raison pour nous de vivre en bonne intelligence avec lui. Bien qu'il couvre en Afrique des territoires im-

menses, si on le juge d'après sa doublure européenne, c'est-à-dire d'après la Belgique, c'est un petit État, et nous avons intérêt à soutenir les petits États contre ceux qui sont déjà trop grands et à nous en faire des alliés. Notre tort a été de ne pas le comprendre; l'Angleterre a été plus habile. L'arrangement qu'elle vient de signer n'est pas une œuvre improvisée. Il est certain que le roi Léopold a négocié simultanément avec Paris et avec Londres, et c'est après avoir constaté qu'il ne pouvait pas se mettre d'accord avec nous qu'il s'est tourné résolument d'un autre côté. Mais avait-il le droit de conclure la convention du 12 mai?

La convention du 12 mai contient une clause qui appelle tout d'abord notre attention. L'État du Congo cède à l'Angleterre une bande territoriale de 25 kilomètres de large entre le lac Tanganyka et le lac Albert-Édouard. Cette bande n'est cédée qu'à titre de bail, mais les journaux belges prennent soin de nous dire qu'il faut assimiler ce bail à celui qui a mis l'île de Chypre sous la dépendance de l'Angleterre, et l'Herzégovine et la Bosnie sous celle de l'Autriche : en d'autres termes il s'agit d'une cession déguisée, et mal déguisée. Or, les traités antérieurs nous donnent un droit de préemption sur les territoires de l'État du Congo; celui-ci ne peut donc pas en disposer sans nous les avoir offerts. Ce qui s'applique au tout s'applique à la partie : ce qui s'applique à la cession, s'applique à un bail sans terme. Il y a là une interprétation au moins contestable du contrat passé avec nous en 1885. Il est vrai que l'État du Congo a reçu en compensation de vastes territoires. Il les a aussi reçus à bail; c'est la forme adoptée dans cette étrange convention, à laquelle on ne peut pas reprocher la banalité, car elle introduit dans les usages du droit des gens des innovations tout à fait originales. Et ce n'est pas la seule. Si l'État du Congo cède, sans même nous en avertir, des territoires sur lesquels nous avons des droits éventuels, l'Angleterre va plus loin; elle cède ce qui ne lui appartient pas du tout, elle dispose généreusement du bien d'autrui. En tout état de cause, cette manière de procéder serait faite pour surprendre, mais elle surprend plus encore lorsqu'on songe que les territoires en question ne sont pas *res nullius :* ils appartiennent à l'Égypte. En vertu de quel droit et de quel titre l'Angleterre est-elle devenue l'héritière de l'Égypte dans le Haut-Nil? L'Égypte avait conquis autrefois ces provinces, et elle les aurait sans doute occupées de nouveau si l'Angleterre, après avoir réorganisé son armée, lui en avait laissé la libre disposition. Mais elle ne l'a pas voulu. Elle reste en Égypte pour la paralyser sur le Haut-Nil et l'empêcher d'y reprendre ses positions. Elle monte dans cette intention la garde à Ouadi Halfa. Au bout d'un certain temps, elle s'est mise à considérer les territoires du Haut-Nil comme tombés en déshérence et maintenant elle en dispose. Il est

bien vrai que les Égyptiens n'y ont pas fait depuis une douzaine d'années acte de présence; mais, si cela suffit pour leur faire perdre de vieux droits de possession, on comprend avec peine comment ces droits ont pu passer aux Anglais, qui n'y ont jamais mis les pieds.

Le but de l'Angleterre a été double. Elle a voulu d'abord, réalisant dans la mesure du possible la gigantesque conception de M. Cecil Rhodes, relier ses possessions du sud de l'Afrique à ce qu'elle appelle sa zone d'influence sur le Nil. Du Cap en Égypte, elle est chez elle : il n'y a qu'une intersection sans importance, le lac Tanganyka, dont les eaux sont, au surplus, neutralisées. Tel est le premier objet qu'elle a poursuivi. Le second a été de nous barrer la route du Haut-Nil, où nous pouvions et devions même arriver un jour prochain en remontant l'Oubanghi. Les agens de l'État du Congo nous avaient précédés, ils nous avaient montré la voie, nous n'avions qu'à les suivre. Qu'a fait l'Angleterre? Elle a disposé des territoires qu'elle craignait de voir tomber entre nos mains. Elle a par un premier bail cédé au roi Léopold le bassin du Bar-el-Ghazal jusqu'à la rive gauche du Nil, et par un second, tout le long de cette rive jusqu'au lac Albert, une bande de territoire d'environ 150 kilomètres de large.

Il y a toutefois une différence entre ces deux baux. Le premier est fait pour le roi Léopold et pour ses successeurs; l'Angleterre ne se réserve de le rompre que si, par le fait d'un changement de souveraineté, l'État du Congo venait à nous échoir un jour en vertu de notre droit de préemption. Le second est passé personnellement avec Léopold, et prendra fin à sa mort : nouveau motif pour les Belges de souhaiter une longue vie à leur roi. En ce qui nous concerne, cette distinction n'a pas d'importance. L'Angleterre a voulu constituer un État tampon entre nous et les provinces égyptiennes sur lesquelles elle a jeté son dévolu, et elle l'a constitué au moyen de l'État du Congo. Nous aurions pu nous servir des Belges contre elle; elle s'est servie des Belges contre nous. Voilà le but évident et le résultat de la récente convention. C'est, dit-on, la première affaire dont notre nouveau gouvernement aura à s'occuper. C'est du moins à ce sujet qu'aura lieu sans doute la première interpellation à laquelle il devra répondre. Une interpellation sur le même objet s'est déjà produite à Londres, et nous craignons qu'elle ne soit d'une conclusion plus facile que celle qui est annoncée au Palais-Bourbon.

Depuis quelques jours, les nouvelles de Belgrade présentent l'état de la Serbie comme absolument révolutionnaire. Le roi Alexandre vient de faire un nouveau coup d'État; il en avait déjà fait un l'année dernière, et tout porte à croire qu'il en fera d'autres avant l'année prochaine. Mais il serait injuste d'en attribuer toute la responsabilité au jeune

souverain. L'année dernière, il avait été inspiré par son ancien précepteur, M. Dokitch, et il avait alors été bien conseillé. Depuis, M. Dokitch est mort, et Alexandre est retombé sous l'influence de son père, le roi Milan, personnage trop connu de l'Europe pour qu'il soit utile de faire son portrait. Pourquoi Milan a-t-il quitté brusquement les plaisirs de Paris et est-il rentré à Belgrade? C'est ce qu'on n'a pas très bien compris au premier moment. La médisance, établissant sur le passé des conjectures assez vraisemblables, a fait courir le bruit qu'il avait besoin d'argent. Que ne donnerait-on pas à Belgrade pour se débarrasser de lui? Il semblait pourtant que la Serbie devait être à l'abri d'un retour offensif de l'insatiable prodigue. En 1891, lorsqu'une situation à tous égards embarrassée avait amené Milan à monnayer tous ses droits et prérogatives, il avait renoncé argent comptant à la tutelle de son fils mineur, à son grade de général, et même à sa qualité de sujet serbe. Cette renonciation avait été formulée dans une lettre adressée aux Régens, et communiquée par eux à la Skouptchina. Celle-ci, au lieu de se borner à en prendre acte, avait cru mieux faire en la convertissant en loi. La loi avait besoin de la sanction des Régens; elle a été sanctionnée par eux. Il ne restait qu'à payer à Milan une somme de 2 millions. La Skouptchina, justement défiante comme l'événement l'a prouvé, hésitait à inscrire la somme au budget : elle a été fournie par la Russie. Pour sauver les apparences, l'avance a été faite par la banque de Saint-Pétersbourg Volga-Kama, qui a pris hypothèque sur les biens de la famille des Obrénovitch, ou plutôt du roi Alexandre. L'hypothèque n'avait aucune valeur juridique, mais cela importait peu : on n'avait pas à Saint-Pétersbourg l'intention de jamais réclamer l'argent donné. On se contentait de l'engagement du roi Milan de ne plus remettre les pieds en Serbie, promesse qui avait été faite dans des termes tels que tout autre se serait considéré comme tenu d'honneur à s'y conformer. Mais Milan n'a pas de ces scrupules, et il l'a montré.

Si on a cru d'abord qu'il venait à Belgrade pour arracher à ses anciens sujets une nouvelle subvention, on s'est aperçu assez vite que ses projets avaient une autre portée. Sa présence sur le territoire serbe étant déjà une violation de la loi, le ministère radical présidé par M. Grouitch a immédiatement donné sa démission. Le roi Milan s'attendait à cette résolution; il l'aurait provoquée au besoin. Son dessein était, en effet, de déclarer une guerre à mort au parti radical et de le remplacer au pouvoir par les libéraux, ou mieux encore par les progressistes. Aussi, en allant de Paris à Belgrade, s'était-il arrêté à Vienne, et s'était-il fait suivre du ministre serbe dans cette ville, M. Simitch. M. Simitch n'est pas un homme politique, c'est un diplomate : toutefois, il appartient au parti libéral. Très dévoué à la famille royale, et plus particulièrement à la reine, des sentimens de loyalisme l'ont peut-

être poussé à se jeter dans une aventure dont il n'a pas tardé à comprendre le danger. Nommé président du Conseil, l'histoire anecdotique de son court ministère est des plus curieuses. C'est à peine si on l'a aperçu à Belgrade. Il n'a eu que le temps de comparaître devant la Skouptchina pour y lire son programme de gouvernement, et il allait faire suivre cette lecture de celle du décret de clôture de la session, lorsque l'assemblée, saisissant prestement le joint, a voté contre lui une motion de blâme. Ce début était peu encourageant. M. Simitch s'attendait bien à rencontrer des difficultés intérieures, mais il espérait trouver de l'appui au dehors, et, pour plus de sûreté, il est allé le solliciter lui-même. Il s'est rendu de Belgrade à Vienne, puis à Rome où il a négocié avec le Vatican pour l'établissement en Serbie de la hiérarchie catholique, puis de nouveau à Vienne, où le gouvernement autrichien a trouvé que sa présence se prolongeait beaucoup. Il aurait surtout désiré aller à Saint-Pétersbourg, mais le tsar lui a fait dire qu'il ne le recevrait pas, et qu'il refusait de s'occuper des affaires de Serbie aussi longtemps que le roi Milan resterait dans le pays. M. Simitch n'avait plus qu'à revenir à Belgrade, ce qu'il a fait après un mois d'absence. Là, dès la première réunion du conseil des ministres, il s'est aperçu qu'il n'était pas d'accord avec ses collègues sur l'attitude à prendre à l'égard des partis, et notamment des radicaux. Il rêvait la conciliation et l'apaisement; les autres ministres, inspirés par Milan, rêvaient déjà, ou plutôt préparaient des violences. M. Simitch a donné sa démission, et il a repris tranquillement à Vienne son poste de diplomate. Son équipée était terminée.

A-t-elle été pourtant aussi insignifiante que les apparences pourraient le faire croire? Rien n'est moins sûr. Le gouvernement autrichien affecte de ne pas s'occuper des affaires de Serbie. Il déclare très haut n'être pour rien dans la résolution du roi Milan, pas plus, d'ailleurs, qu'il n'a approuvé jadis celle du prince Ferdinand, lorsque celui-ci est allé occuper le trône de Bulgarie. En réalité l'Autriche poursuit dans les Balkans, avec beaucoup de discrétion dans la forme, mais avec une très grande ténacité dans le fond, une politique inspirée par de vieilles traditions, soutenue par une admirable persévérance, et dont le succès prend chaque jour plus de consistance. Le Danube, aujourd'hui, est jusqu'à son embouchure un fleuve autrichien. La Roumanie, gouvernée par un Hohenzollern, suit les inspirations de la triple-alliance. La Bulgarie, gouvernée par un Cobourg, obéit à celles du cabinet de Vienne. Reste la Serbie, le seul point où l'influence russe se fasse encore sentir. L'Autriche tient essentiellement à garder ce petit pays dans sa main. Elle a besoin d'y être forte, ne fût-ce que pour l'empêcher de devenir lui-même trop fort. Elle n'oublie pas, en effet, que les trois quarts des Serbes sont sur son propre territoire, et qu'ils pourraient un jour ou

l'autre, cédant à l'instinct de la race et aux entraînemens du principe de nationalité, sortir de son orbite et graviter autour de Belgrade pour former la Grande Serbie. Chacun de ces petits royaumes des Balkans aspire à jouer un jour le rôle du Piémont, et à réaliser à son profit l'unité de sa race. Il est assez naturel que l'Autriche surveille ces tendances et les contrarie adroitement. C'est ce qu'elle ne manque pas de faire, et elle a trouvé dans le roi Milan un agent capricieux et fantasque, mais utile, de la politique qui sert si bien ses intérêts. On commence à comprendre ce que Milan est allé faire en Serbie, et il y a peu de jours encore on le disait assez ouvertement à Belgrade : peut-être le dit-on moins aujourd'hui que la terreur règne sur le pays. En 1882, Milan a signé avec l'Autriche une convention secrète, en vertu de laquelle les deux parties s'engageaient, non seulement à ne pas fomenter d'agitation l'une chez l'autre, mais à se donner un concours réciproque contre cette agitation. Il ne faut pas oublier que la Bosnie était alors insurgée. Milan promettait de livrer aux autorités austro-hongroises les agitateurs bosniaques qui passeraient la frontière; en échange, l'Autriche s'emploierait à assurer à la Serbie les conquêtes qu'elle pourrait faire et à maintenir l'intégrité de son territoire. Sur cette assurance, Milan est parti hardiment en guerre contre la Bulgarie. On sait de quelle façon les choses ont tourné. Battu à Sliwnitza, Milan a été poursuivi l'épée dans les reins par le prince Alexandre de Battenberg; mais, à peine celui-ci avait-il mis le pied sur le territoire serbe que le comte Khevenhueller, ministre d'Autriche, s'est interposé et a déclaré au prince Alexandre que, s'il faisait un pas de plus, les troupes autrichiennes entreraient en Serbie au secours des troupes serbes. Le prince Alexandre a dû se contenter de sa gloire; quant à Milan, il était sauvé. Ces événemens se passaient en novembre 1885. L'Autriche avait rempli exactement les obligations du traité. Or ce traité, ayant été fait pour douze ans, est sur le point d'arriver à son échéance. Le roi Milan tenait naturellement à ce qu'il fût renouvelé. M. Simitch a-t-il réussi dans cette entreprise? Nous l'ignorons, mais ce qui est hors de doute, c'est que, livrée à elle-même, la Serbie ne s'y serait jamais prêtée.

En tout cas, Milan ne pouvait pas compter pour cela sur le concours du parti radical, car les tendances de ce parti sont nettement favorables à la Russie. Il en est d'ailleurs à peu près de même du parti libéral, et c'est à tort qu'on établit souvent entre l'un et l'autre, du moins à ce point de vue, une distinction un peu arbitraire. Tous les vieux partis en Serbie ont des tendances russes, et le parti libéral est le plus ancien de tous. C'est le parti conservateur par excellence : il se compose des classes relativement riches et éclairées et du haut clergé. Son chef a été longtemps et est toujours M. Ristitch, l'ancien régent.

Quant au parti radical, ce serait une erreur de croire, d'après l'étiquette, qu'il ressemble, même de très loin, à ceux qui, dans l'Europe occidentale, reçoivent la même dénomination. Le parti radical comprend le pays presque tout entier; il englobe les quatre cinquièmes de la population. Ces radicaux, qui ont pour eux les gros bataillons, sont plus particulièrement les paysans : ils vivent avec les popes des campagnes et s'appuient sur le clergé inférieur. Ils représentent une force immense, et ils en ont pris conscience. Le roi Milan n'a pas cessé de les combattre, mais n'est pas encore parvenu à les abattre. Il a inventé contre eux le parti progressiste, création artificielle et officielle, infime minorité composée d'hommes dévoués à sa personne et ayant lié plus ou moins leur fortune à la sienne. Ceux-ci, qui ont pour chef M. Garachanine, ne sont rien que par l'appui de la couronne, et naturellement la couronne n'a jamais trouvé en eux un appui solide. Eux seuls ont triomphé des derniers événemens : les libéraux se sont contentés de ne pas protester contre un coup d'État qui ne les visait pas directement. Quant aux radicaux, ils ont fait entendre de partout les protestations les plus énergiques, et Milan a aussitôt entamé contre eux une lutte d'extermination. Il est difficile de prévoir ce qui sortira de ce conflit. Depuis 1888, toutes les fois que le pays s'est prononcé, il l'a fait en faveur des radicaux, et ses sentimens ne sont certainement pas changés. D'autre part Milan a brûlé ses vaisseaux; il s'est mis hors la loi; il a engagé et il poursuivra l'aventure sans aucun ménagement. Il a en main la force administrative, politique et militaire, et il exercera par là sur les électeurs la plus formidable pression qu'on ait encore vue en Serbie, et même ailleurs. Or des exemples nombreux ont prouvé qu'une pression aussi violente n'est pas sans produire quelque effet.

Le nouveau président du Conseil, M. Nicolajewitch, ministre de l'intérieur, est un homme encore jeune, actif et entreprenant. Ancien radical, il s'est brouillé avec son parti, et n'en est que plus ardent à le traquer. Mais, pour le moment, ni M. Nicolajewitch, ni ses collègues n'ont grande importance ; le roi Milan est tout. Il a toujours aimé la mise en scène et n'hésite pas à donner de sa personne, c'est une justice à lui rendre, du moins dans les conflits purement politiques. Il a, si l'on veut, le courage civil ; seulement, il l'emploie mal. Son premier acte a été de faire signer par son fils un oukase qui le réintègre dans tous ses droits : supprimer une loi par un simple décret n'est qu'un jeu pour lui. Le décret en question a été promulgué le jour de Pâques, qui a sans doute paru bien choisi pour manifester cette nouvelle résurrection. Pourtant l'opinion s'est émue, les journaux se sont récriés : Milan a confisqué ces journaux. Ceux-ci en ont appelé à la justice, et ils ont trouvé des juges à Belgrade. Les tribunaux

ont levé la saisie et déclaré l'oukase du jour de Pâques illégal et inconstitutionnel. La Cour de cassation a décidé en dernière instance dans le même sens. On pense bien que le roi Milan ne s'est pas arrêté pour si peu de chose : il a abrogé la constitution de 1888, dont il était pourtant le père, et il a rétabli celle de 1869, constitution purement autocratique, au nom de laquelle il a supprimé la liberté de la presse et subséquemment toutes les autres. En vertu du pouvoir discrétionnaire qu'il s'est arrogé, il a pratiqué des coupes sombres dans toute l'administration, soit politique, soit judiciaire, et il fait planer sur le pays tout entier une menace à laquelle personne n'est sûr d'échapper. On a imaginé un complot afin de justifier des arrestations. Évidemment l'exemple de son voisin a séduit le roi Milan : il a pensé qu'il ne devait pas être plus difficile de réduire les Serbes que les Bulgares. L'épreuve seule dira s'il a raison. Peut-être l'emportera-t-il : il est possible aussi que, dans ces pays à civilisation encore arriérée, mais pleins d'une énergie parfois violente, une révolte du sentiment national brise brutalement la dictature et le dictateur. Quant à l'Europe, elle assiste impassible en apparence à ce duel entre Milan et son peuple; mais, de la part de deux puissances au moins, cette impossibilité ne saurait être synonyme d'indifférence. Le jour où la prépondérance autrichienne aura été imposée à la Serbie, le traité de Berlin ne sera pas éloigné d'avoir produit toutes ses conséquences. Une digue puissante et sans fissure aura été opposée à l'action de la Russie dans les Balkans. Tout au plus son influence s'exercera-t-elle encore sur un seul point, à Cettinié, où le prince Nicolas, enserré de tous les côtés, aura de la peine à échapper à l'étreinte. On se tromperait donc si on ne voyait dans l'entreprise du roi Milan que l'audace d'un aventurier à bout de ressources. Qu'il ait agi spontanément, ou qu'il ait obéi à quelque suggestion inavouée, peu importe : ce n'est pas seulement son jeu qu'il joue, il se contente de tenir les cartes.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA FRONTIÈRE

I

— Petit, eh ! petit, dit le capitaine, un renseignement !... Tu ne m'entends pas?

L'enfant s'approcha, presque en tremblant, du commandant de la compagnie alpine, et, son bonnet de laine à la main, regarda le visage d'abord, puis l'uniforme de l'officier avec une sorte de curiosité craintive, ses yeux s'arrêtant hypnotisés sur les galons, les boutons brillans de la tunique.

— Tu es du pays? demanda le capitaine.

— Oui...

— Tu connais la montagne ?

— La montagne?... Oui...

Ce nom : « la montagne », il l'avait prononcé avec une bizarre expression passionnée. La montagne ? Il ouvrait les narines, il semblait respirer la senteur des herbes fraîches, des lavandes... Il regardait, autour de lui, le paysage immense, près du ciel.

— Oui, oui, je la connais, la montagne !

— Eh bien ! continua l'officier, pourrais-tu me dire où se trouvait une borne qui a disparu, qui devrait être ici ?...

Le capitaine avait la carte de l'état-major à la main, — la carte d'ensemble du comté de Nice et de la rivière de Gênes, — et, dans les broussailles, au haut de la cime de la Pallu, cherchait la trace de la délimitation des deux pays : la France ici, l'Italie là-bas...

— Une borne ? répéta l'enfant.

— La borne-frontière... Enfin, oui, où est la frontière, exactement, le sais-tu ?

— La... la frontière ?

Il redisait *la frontière* comme, tout à l'heure, il avait répété : *la montagne;* mais, cette fois, le mot visiblement semblait n'avoir aucun sens pour lui, n'évoquer aucune idée. Il résonnait, sans y rien faire vibrer, dans un cerveau obscur et vide...

— La frontière ?

— Oui, dit l'officier avec une vivacité un peu nerveuse, sommes-nous en Italie ici ou en France ? Il devait y avoir là une borne qu'on a renversée.

L'enfant balbutia, sur un ton de mélopée bizarre :

— Frontière... France... Italie...

Puis, doucement, tristement, comme si on lui demandait là des choses qui n'étaient pas faites pour sa compréhension à lui, la voix traînante, peureuse, avec le geste d'un être frêle qui redoute d'être battu :

— Je ne sais pas, moi, monsieur... Je ne sais pas !...

Alors l'officier regarda cet être débile qu'il avait rencontré là, sur ce sommet, assis sur une roche, les yeux perdus, et qui s'était levé à l'approche des soldats. Et le capitaine vit que ce n'était pas un enfant, ce corps tassé, noué ou rabougri, mais un pauvre être incomplet, à demi idiot, un de ces errans des montagnes plus près du chien qui rôde que de l'homme qui pense, une âme inachevée dans une prison de chair malade.

Petit, la tête énorme sur de larges épaules d'où pendaient deux longs bras très grêles, il se dandinait, comme piqué d'un commencement de danse de Saint-Guy, sur des jambes courtes et torses, des jambes de basset humain; et des vêtemens sans couleur, détrempés de pluie, rongés du soleil, d'un ton d'amadou commeceux de quelque gitano d'Espagne, couvraient cette misérable carcasse dolente, que deux yeux, deux grands yeux profonds, très noirs, très doux, d'une infinie tendresse souffrante, éclairaient, illuminaient par en haut comme deux étoiles.

En les regardant, ces yeux plus sensitifs que pensifs, mais puissamment douloureux, l'officier se demandait s'il n'y avait pas, chez ce dégénéré, une étincelle encore d'intelligence humaine et il songeait à ces êtres frustes, les *innocens*, comme on les nomme dans les campagnes, et qui, plus rapprochés que les autres de la terre et des choses, connaissent, mieux que tous, les simples, les herbes, les vents, les nuages, cette nature dont ils semblent, n'entendant pas complètement la langue des hommes, comprendre l'immense, harmonieuse, berçante ou terrible voix ;

êtres à la fois condamnés et privilégiés qui enfouissent une sorte de poésie latente dans leur corps de sauvage, dans leur cerveau déformé ou inachevé...

Ces yeux, ces yeux si tristes de l'errant, troublaient l'officier qui les fouillait, les tisonnait en quelque sorte du regard pour en faire jaillir une étincelle, une autre expression que cet air de résignation morbide...

— Tu ne sais pas... Voyons, tu es de ce pays pourtant?

— Ce pays?

— Oui. Où es-tu né?

— A Lescarine, après Sospel! Je m'appelle Lantosque!

— Alors tu es Français?

— Français!

Le débile hocha la tête :

— Français, oui!... Français!

Et maintenant le capitaine voulut savoir si quelque fibre vibrerait dans cet être à un nom qui, pour lui, résumait tous les amours, tous les devoirs : *Patrie!* Il interrogea l'idiot sur ses parens, son enfance, sa vie quotidienne; il lui demanda s'il aimait quelque chose de cette terre qui le nourrissait, de ces montagnes qui étaient justement, devenue tangible, cette idéale passion, cette autre famille : la patrie! Et le pauvre être hochait la tête, avec ses yeux qui semblaient s'allumer, comprendre...

— Oui... oui...

Il répétait son *oui* éternel, — ce *oui*, consentement résigné du malheureux à toutes les fatalités ambiantes.

— Oui, oui, j'aime ça... Les fleurs, c'est bon, les fleurs... Et l'eau et la neige... blanche, blanche... Et l'air, et tout, tout ça... tout ça... Oui... oui...

Il étendait les bras au-dessus des fonds; il aspirait de ses narines élargies l'odeur des herbes, l'herbe des Alpes, son lit embaumé, quand, parfois, fatigué, il s'endormait là, sous les étoiles; il montrait à l'officier le paysage, les montagnes, au loin, l'horizon...

Et le *oui*, *oui*, accompagnait son hochement de tête, d'une tête qui maintenant semblait penser, avec ses prunelles noires...

— Eh! bien, dit le capitaine, tout ça, les fleurs, les herbes, la neige, c'est la patrie!... Ici, la France, ton pays! Là-bas, l'Italie!...

— Là-bas?... Mais, balbutia Lantosque, j'y vais, là-bas!... Mêmes fleurs... La même eau... C'est à moi aussi, à moi... Tout ça...

— Vous n'en tirerez rien, capitaine, dit alors un lieutenant... Crétin c'est né, crétin ça mourra!

— Certes, mon cher Bergier. Et comme c'est drôle ! — je dis drôle, c'est ironique que je pense ! — l'idée de patrie pour laquelle vous et moi nous nous ferions briser les os, et tous ces braves garçons avec nous, elle n'est pas entrée, elle ne pourrait pas entrer dans cette cervelle-là ! Et pourtant, tout de même, c'est un homme, ça !

Comme le capitaine Deberle regardait encore l'*innocent* dont le vague regard embrassait l'étendue, « tout ça..., tout ça... » il se retourna vivement à l'appel d'un petit sergent qui s'écriait, sur le ton d'une alerte : « Mon capitaine... des Italiens !... » Et il aperçut, grimpant au haut du col, suivi de quelques hommes, un lieutenant des compagnies alpines italiennes, qui, la main au schako, le saluait de loin et avec un léger accent du Piémont, lui disait :

— Pardon, capitaine !... Mais vous êtes chez nous !

Le capitaine s'avança vers l'Italien, tandis que les chasseurs, encore groupés, la halte n'ayant pas été ordonnée, reprenaient leurs rangs ; et Deberle interrogea en souriant :

— Alors, violation de territoire ? Je vous en demande pardon.

— Oh ! dit l'Italien, le mal n'est pas grand, et la frontière est si enchevêtrée de ce côté qu'un géographe ne s'y reconnaîtrait pas... Seulement depuis quinze mètres au moins vous êtes en Italie ! Voilà !

— Eh bien, répliqua gaîment le capitaine, nous allons évacuer.

Il fit un signe :

— Nous rentrons chez nous !

Les chasseurs français, l'arme à l'épaule, eurent bientôt, rétrogradant, atteint la limite où finissait l'Italie, où commençait la France ; et, lorsque la frontière fut franchie :

— Maintenant, halte ! commanda le capitaine, la voix haute.

Le lieutenant des compagnies alpines était demeuré à sa place, ses soldats autour de lui, tandis que l'idiot, tournant la tête, regardait, d'un groupe à l'autre, ces hommes, avec leurs fusils, leurs sabres, amusé de l'éclat du soleil sur le fer ou les galons, et ne distinguant rien entre ces uniformes, ni étrangers, ni compatriotes, tous ces hommes étant pour lui les mêmes, comme les cailloux des chemins, les filets d'eau des montagnes...

Ils étaient différens, pourtant, ces soldats, ceux de France et ceux d'Italie, chiens de garde de la frontière. Les chasseurs de France, pareils à des Basques, avec leur béret sur l'oreille, leur bâton ferré à bois recourbé, leurs guêtres de drap ; les Italiens, leur feutre recouvert de toile blanche, une double cartouchière à la ceinture, un bidon de bois au côté. Les Alpins de France plus semblables à des montagnards en marche, les Alpins d'Italie l'aspect plus théâtral, mais militaire aussi et mâle.

Et une idée vint au capitaine qui, tout à l'heure, avait dépassé la limite des deux États, une idée de galant homme et de soldat ; il s'avança vers le lieutenant, salua :

— Monsieur, dit-il, c'est l'heure de notre halte. Il est tard. Vous avez déjeuné sans doute ?

— Non, capitaine, fit l'Italien. Nous avons, nous aussi, beaucoup marché sans nous arrêter.

— Êtes-vous seul avec vos hommes ?

— Ma compagnie et le capitaine sont à dix minutes d'ici !

— Eh bien, lieutenant, votre capitaine et vos camarades me feront-ils l'amitié de partager notre déjeuner ? Je vous dois une réparation. Et, puisque nous avons été des visiteurs sans le savoir, soyez nos hôtes en toute cordialité. Nous mettrons le couvert sur la frontière même. Vous serez en Italie et nous resterons en France. Mais, assis à la même table, nous romprons le pain et partagerons le sel sans craindre un incident diplomatique. Voulez-vous ?

Le lieutenant sembla réfléchir un moment, — très peu de temps, — sourit gaiement, et dit :

— Permettez-moi d'avertir mon capitaine !

— De l'avertir et de l'inviter, lieutenant. De la part du capitaine Deberle, je vous prie !

Le lieutenant appela, du geste, un sergent, lui donna tout bas les ordres et les renseignemens voulus, et, pendant que le sergent, d'un pas allègre de chasseur de chamois, descendait, en sautant de saillie en saillie, sur le roc, les soldats des deux nations s'apprêtaient à faire halte, sur ce pic, le pauvre idiot continuant à les regarder toujours tour à tour, distrait, attiré par ces uniformes comme un enfant par ses pantins.

Le capitaine Deberle causait avec ses lieutenans, enchantés, trouvant là le prétexte d'une sorte de vacances dans la rude vie des soldats de montagne. Il y avait comme l'attrait d'une rencontre romanesque dans ce dialogue de deux officiers, au haut des Alpes, en ce décor grandiose, presque au milieu des nuages. Et si le commandant de la compagnie italienne acceptait, c'était, tout à coup, dans les manœuvres harassantes, une trêve joyeuse, une anecdote de gaîté !

— Vous verrez, disait un lieutenant, vous verrez qu'il n'acceptera pas, le capitaine. Le petit lieutenant, là-bas, a l'air fantaisiste, l'idée l'amuse ; mais au fond ces gens-là nous détestent, et l'idée de trinquer avec des Alpins...

— Croyez-vous, Bergier ? fit le capitaine. Voyez...

Il montrait, apparaissant sur la crête, avec trois autres officiers,

le capitaine italien, bel homme élancé, mince et sec, robuste, qui s'avançait vers son lieutenant, puis, celui-ci lui servant de guide, marchait vers les officiers français jusqu'à la ligne fictive qui délimitait la frontière.

Arrivé là, l'Italien salua militairement et attendit que le commandant des Alpins de France fît deux pas vers lui. Deberle alors, l'air délibéré, s'avança :

— Capitaine, vous voulez bien, j'espère, accepter notre proposition ?...

— Avec plaisir, capitaine, répondit l'Italien.

Les deux hommes se regardaient avec une courtoisie curieuse. Deberle, mince, blond, élégant, se tenant droit devant ce grand diable au nez d'aigle, avec des cheveux d'encre et un teint bronzé, de beaux nœuds hongrois en galons d'argent sur la manche. Et chez l'un et l'autre, très visible dans l'attitude des deux officiers, le même sentiment de rivalité chevaleresque, avec le contentement d'une occasion rompant la monotonie du service, donnant au devoir quotidien le piquant d'une aventure.

Oui, sur ce pic, là, dans la solitude et le silence, près des neiges, loin de tout ce qui est la vie commune aux autres hommes, ils allaient fraterniser un moment, ces chasseurs aux uniformes différens, envoyés là pour s'entre-regarder de façon presque hostile de chaque côté de la frontière et dont le devoir était de s'épier, comme à la veille d'une rencontre. Les Alpins avaient apporté, la plantant sur la ligne idéale, une longue table formée de quelques planches supportées par des piquets fichés en terre, et Italiens et Français l'avaient disposée de façon à ce que le centre en fût exactement placé sur cette ligne même : la moitié en France, l'autre moitié en Italie. Chacun chez soi, et les officiers des *Alpini*, assis sur des plians, se trouvaient sur la terre italienne, tandis que Deberle et ses lieutenans s'étaient installés en terre française.

— Une même table et deux patries! disait gaîment le capitaine. C'est assez curieux!

Une claire lumière enveloppait, sous un ciel doux d'un bleu tendre, ce repas improvisé, et les verres et les assiettes sonnaient gaîment, tandis que les soldats, rompant le pain, les fusils en faisceaux, examinaient du coin de l'œil ce groupe d'officiers entouré, ainsi que d'un immense cadre blanc, d'un horizon de neige, d'une neige vierge égayée de soleil.

Au loin, assis dans l'herbe, l'idiot, l'errant, que tout à l'heure avait interrogé Deberle, avalait gloutonnement une miche de pain dur et, comme rivé à ce spectacle, contemplait, lui aussi, ces belles choses.

Et ils causaient, les officiers. On leur avait servi des truites pêchées sur l'heure dans un coin de montagne, et l'air des Alpes aiguisait l'appétit de ces hommes jeunes, vigoureux, entraînés par la saine et rude vie des grimpeurs de sommets. Ils riaient, buvant à leur rencontre fortuite, heureux de cette fraternité d'une heure en plein ciel, presque dans la nuée.

Ils échangeaient leurs noms, leurs impressions, leurs souvenirs. L'Italien était Romain, Romain de Rome, fils d'un ancien combattant de 1849, Salvoni, réfugié en France pendant des années. Il avait, étant enfant, vécu un moment à Paris, et ce Paris lui était resté comme une vision merveilleuse, depuis ces lointaines impressions d'autrefois. Les lieutenans étaient l'un Piémontais, l'autre Napolitain. Le premier, Verga, avait eu son père tué à côté des zouaves du colonel Cler, à Magenta. Et c'était à Magenta aussi qu'un des lieutenans du capitaine Deberle avait perdu un frère aîné. La même ambulance, — qui sait? — les avait recueillis peut-être.

Deberle, lui, était né à Bayonne, comme beaucoup de ces hommes qu'il commandait, paysans pyrénéens, enfans du pays basque, trempés pour la vie de montagnes comme les Piémontais du capitaine Salvoni. Toute la famille de ces Deberle avait porté l'épaulette. C'était une race de soldats. L'aïeul, le père, les oncles, avaient fait, le fusil sur l'épaule ou le sabre au flanc, les campagnes de la République et de l'Empire, les guerres d'Afrique et de Crimée, celles de France aussi. Il y avait plus d'une croix, au ruban jadis rouge, à présent défraîchi, suspendue dans la petite maison de Bayonne où la mère, veuve et seule, priait maintenant pour son fils. Croix d'honneur, sabre d'honneur, brevets de bravoure, ce mot « *l'honneur* » résumait l'histoire de cette famille de preux; preux bourgeois et pauvres, ayant payé de leur personne un peu partout sur les champs de bataille du siècle de sang : quelques-uns ayant, au cimetière de Bayonne, une pierre grise avec leur nom honnête suivi de quelque humble titre durement gagné, les autres n'ayant pas même de tombe, ayant laissé leurs os dans un coin de ce vaste *pudridero* qui est la terre d'Europe.

Comme ses ascendans, Louis Deberle avait revêtu l'uniforme. Il aimait le danger et la gloire. Romanesque à sa façon, c'était dans un vague appétit de sacrifice, dans un instinctif amour du péril bravé, une affection passionnée pour son métier, qu'il plaçait son roman, le roman de sa jeunesse. Et sa grande folie d'amour, c'était cette patrie dont il épousait la fortune. Vainement Mme Deberle avait essayé de le détourner d'une vocation en quelque sorte atavique. Elle aurait bien voulu, la mère, avoir toujours ce beau et

fier garçon auprès d'elle dans la petite maison silencieuse d'où elle regardait couler l'Adour; elle l'eût souhaité ingénieur, marié avec quelque jolie Basquaise et peuplant le logis quasi désert de petites têtes et de rires. Mais non, la renommée, le danger, la vie dure mais inflexiblement ordonnée, droite comme le devoir, la vie du soldat, et l'aventure, et la fatigue, et le labeur, et les balles, voilà ce qu'il rêvait, lui, se livrant tout à cette existence de sacrifice, tandis que la mère vieillissait, vieillissait, là-bas, dans le logis de Bayonne.

En sortant de Saint-Cyr, Deberle avait fait campagne au Tonkin, tout jeune, et, la paix signée, revenant en France pour y soigner une blessure, il demandait à passer dans les compagnies alpines, incapable de s'en tenir à la vie de garnison dans une ville de province. Il y avait des années maintenant qu'il évoluait dans ces montagnes, comme une sorte de sentinelle avancée surveillant l'horizon. Capitaine à trente-trois ans, la croix sur l'uniforme, très aimé, tenant dans sa main sa petite troupe, qui, sur un mot de lui, eût tenté l'impossible, passé de la neige dans le feu, — il ne souhaitait rien que des périls plus durs et des devoirs plus grands. Cette existence lui plaisait en pleine nature, comme si tout se trouvait supprimé autour de lui de ce qui n'était pas l'absolu; — une vie de penseur actif, de quasi solitaire ou de moine mobilisé, sur les sommets, dans l'air libre qui élargit, lave à la fois les poumons et la pensée, l'air qui purifie, avec des impressions intenses et exquises de soirs silencieux, de nuits dans les étoiles, de réveils dans des lumières roses, des lueurs de féeries, et des hivernages aussi dans les huttes, de longues heures de nuit avec quelque livre aimé, des escalades de pics, des marches tracées dans la neige qui craque, des glissades dramatiques, des bourrasques blanches, une vie où tout l'effort humain est utilisé, toute la vigueur dépensée, et qui ne lui laissait ni regrets de bonheurs plus paisibles ni amertume de joies sacrifiées...

Il n'avait qu'un ennui : ne pouvoir, par quelque action d'éclat, ajouter à cette glorieuse monotonie de jours utiles le prestige d'un acte vraiment héroïque et personnel. Actif, nerveux, résolu, de toutes les vertus qu'il lui fallait pratiquer, celle qui lui pesait le plus c'était la patience. Bah! tout arrive! Il y aurait bien, un jour ou l'autre, quelque belle folie dans le monde! En attendant, il vivait de la vie alpestre, se reposant parfois des fatigues du soldat en allant embrasser la mère ou revoir les gars d'Ustaritz jouer à la paume, puis revenant vite au devoir, à l'entraînement de l'existence militaire, à ses soldats, à la frontière.

Les manœuvres, cette fois, l'avaient conduit en avant du col Saint-Martin, où il devait retrouver et replacer la borne abattue on ne

savait par qui, — quelques faiseurs de contrebande ou quelques rôdeurs italiens. Et à l'heure de la halte, Deberle, trompé par l'espèce d'enclave du territoire italien en avant de la Riniera et de Ciriegia, s'étant heurté ainsi aux soldats du roi Umberto, trouvait galant de saluer, le verre à la main, ces amis d'hier, adversaires de demain peut-être, ces sentinelles d'Italie, vivant, à quelques pas des Alpins de France, de la même vie active, intense et mâle..

Et ç'avait été, pendant ce déjeuner inattendu, un feu roulant de gaîté, un bavardage de cordialité et de jeunesse. On se parlait, d'un bout de table à l'autre, d'une patrie à l'autre patrie, de tout ce qui était l'existence commune aux troupiers des deux nations : les exercices de nuit, les étapes forcées, les escalades, les fatigues, la qualité de la chaussure, question vitale pour le soldat; — et ce qu'il fallait éviter : les marches trop rapides, les repas trop lourds, l'eau trop froide.

Galamment, comme des tireurs vantant leurs fleurets avant l'assaut d'armes, Italiens et Français parlaient de leurs hommes, les braves gens dévoués, qui mettaient leur amour-propre à faire bonne figure militaire en ces solitudes où seuls les voyaient les yeux de leurs officiers.

— Ils risqueraient leur peau pour le plaisir d'arriver bons premiers!

— Des bersagliers, disait le capitaine Salvoni, ont accompagné la voiture du roi au pas de course de Turin jusqu'aux Alpes : mes chasseurs en feraient autant!

— Il y a des acrobates au Cirque qui reculeraient devant la gymnastique de nos Alpins! répondait Deberle. Et quand ils aperçoivent la plume de coq et le chapeau pointu de vos fantassins, je ne connais pas de coup de fouet pareil pour chasser la fatigue et dégourdir les jarrets!

— L'émulation, ah! l'émulation et l'amour-propre, c'est le levain de l'héroïsme : il n'y a que cela pour les armées!

— Et pour les hommes!

— Messieurs, dit alors le capitaine Deberle en se levant le verre à la main, je bois à vos soldats, nos voisins, et à vous, messieurs, que je n'ose appeler nos hôtes, puisque vous déjeunez en terre italienne. Mais voilà, du moins, une rencontre qui ne causera aucun ennui à nos ministres respectifs. A votre santé!

Les verres s'entre-choquèrent au bout des mains tendues, pardessus la table et la frontière, et le capitaine Salvoni, ayant fait signe à un sergent qui apportait une bouteille :

— Permettez-moi de vous offrir un peu d'Asti *spumante!* Il

ne vaut point le champagne, mais le pas de nos mulets ne l'a point trop abîmé peut-être !

Et, comme le bouchon du vin d'Asti sautait en l'air, dans ce silence mystérieux et comme infini des choses où les voix d'hommes retentissaient plus claires, en quelque sorte écoutées et répercutées par la solitude, les officiers se levèrent, presque graves cette fois, cessant de causer et de rire :

— A nos camarades les Alpins de France! dit lentement le capitaine Salvoni.

— A nos camarades d'Italie ! répondit Deberle, la voix profonde, un peu émue.

Encore une fois les verres se rencontrèrent; mais leur choc, après ce toast qui montait, quasi religieux, dans la paix de ce coin de montagne, devant ces soldats accroupis sur l'herbe verte, fut plus lent, plus sourd, comme si quelque pensée sévère et triste succédait brusquement à ce repas improvisé dans l'insouciance d'une rencontre et d'une camaraderie de hasard.

Puis les officiers se rassirent, et les Alpins, qui faisaient la soupe, remarquèrent que les chefs, là-bas, parlaient moins et ne riaient plus.

Cependant au café les propos reprirent, et les heures passèrent dans cette fraternité d'aventure, dans ce bavardage d'une longue halte; et, presque vers le soir, on se sépara en échangeant des poignées de main d'abord, puis, comme si tout redevenait officiel brusquement, des saluts militaires. Alors les Italiens se retirèrent, descendant lestement le versant qu'ils avaient gravi le matin. Deberle les suivait des yeux, debout sur la crête; il écoutait les bruits de voix, les cliquettemens des armes. Les Italiens disparaissaient, reparaissaient au flanc de la montagne, suivant les lacets de la route, et se faisaient de plus en plus petits, là-bas, dans les fonds.

Quand il se retourna, les ayant perdus de vue, Deberle aperçut les tentes dressées de sa troupe, des feux allumés déjà sur l'Alpe verte, et dans la paix du soir, au-dessus du bivouac, les étoiles, les premières étoiles. Plus de bruit : çà et là quelque voix à l'accent gascon, provençal, limousin. Une chanson de campagnard, un refrain de café-concert. Des bruits de cuillers dans la gamelle, une sensation de repos, de bien-être et de vie.

Le capitaine était las; il s'achemina vers sa tente, et, comme il faisait quelques pas, il remarqua à terre, accroupi et portant avidement à ses lèvres une bouteille, le pauvre idiot, qui passait sa langue rude sur le flacon d'Asti pour y trouver une dernière gouttelette de vin. Lantosque avait aussi ramassé les débris tombés

de la table des officiers, et, comme un chien emportant des os, il se faisait une provision de ces reliefs du repas.

— Ce n'est pas lui, pensa Deberle, qui songe à *demain!* Il est peut-être plus heureux.

Et dans le grand silence, entre deux couplets de chansons que fredonnait un de ses soldats, il dit tout haut, en regardant une dernière fois, du côté de l'Italie, dans la brume :

— *Chi lo sà?*

II

Le lendemain, au petit jour, la troupe était debout, réveillée par le cor des Alpes. Deberle interrogea le ciel, comme un marin à bord déchiffre l'horizon. Un brouillard léger cachait les Alpes, et le versant italien semblait noyé dans une sorte de fine buée pluvieuse.

Deberle regarda les sapins. Leur vert paraissait plus sombre dans l'atmosphère humide ; mais les branches ne s'abaissaient pas trop et les ramilles s'étalaient déjà comme si elles eussent deviné le beau soleil, derrière la brume. Le capitaine avait, là-haut, pour baromètres sans erreurs les sapins, dont les montagnards étudient les mouvemens et la couleur.

Il murmura : — Bah! le proverbe est bon :

Petite pluie du fin matin
N'arrête pas le pèlerin!

Les soldats sortaient des tentes, s'étiraient, se lavaient au creux d'une source ; puis ils s'aidaient les uns les autres à enrouler sur leur uniforme la large ceinture de laine, — celui qui la serrait à son ventre tournant sur lui-même, tandis que le camarade la tendait, tirant ferme, la tenant par le bout. D'autres donnaient le fourrage aux mulets. Le compagnon et le serviteur de l'Alpin, ce mulet porteur de vivres, grimpant d'un pied sûr, côtoyant le bord des précipices comme avec un appétit de vertige, hissant sur son dos, jusqu'aux sommets, les petits canons de montagne ou les vivres.

Et l'on se mit en marche, avec l'alacrité joyeuse de braves gens dispos, dans l'air frais du matin, l'air balsamique de l'Alpe parfumé de menthes, l'air de là-haut, où les microbes n'ont pas d'alimens pour vivre. Le pas était allègre, malgré le chargement lourd des soldats portant sac et couverture, gamelle, toile et piquets de tente. Les quarts de fer-blanc sonnaient gaiement sur le sabre-baïonnette. On allait droit devant soi, longeant la

frontière, Deberle étant chargé d'en relever et rectifier les lignes

Le capitaine, béret au front, le manteau autour du corps, les jambes serrées, comme ses hommes, dans des molletières de drap, causait avec ses officiers tout en regardant les soldats avancer, redressés sous le sac, avec une sorte de parade d'amour-propre, comme des saint-cyriens au défilé du bataillon, à la revue.

On arriva ainsi devant un creux profond, une crevasse au bas de laquelle, sautant sur d'énormes blocs, coulait, affluent de la Vésubie, un torrent très clair, teinté de bleu avec des ourlets d'écume. Un gros sapin, couché au-dessus, servait de pont unique, et la compagnie devait passer sur le tronc d'arbre ainsi renversé, tout entière. Les mulets côtoieraient la montagne, contourneraient le défilé. Mais les chasseurs, c'était leur lot quotidien, cette gymnastique au-dessus de l'abîme.

— Allons, vite! dit un petit Basque, Orthegaray, que Deberle aimait beaucoup, car il était d'Ustaritz, où son capitaine l'avait vu bien souvent jouer à la paume, au *jai alai*, sur le grand mur blanc, près de l'église.

Orthegaray se lança le premier sur le sapin, piquant dans le tronc la pointe du bâton ferré et la main gauche étendue faisant balancier. Le torrent écumait, bruissait au-dessous, dans le trou vertigineux. En quelques pas, le petit Basque était de l'autre côté de la crevasse.

Deberle, au bord du précipice, surveillait le passage, ne laissant aller les chasseurs qu'un à un, en voulant trois au plus à la fois, sur le tronc d'arbre, calculant le poids des hommes, prévoyant, comme un père inquiet, la chute possible. Le passage franchi et les Alpins marchant à la file indienne le long du mont, on se trouva bientôt sur un sommet d'où s'apercevait, comme sur un plan en relief, la frontière du pays étranger, les dentelures et les arêtes du versant italien. Assez rapproché, dénoncé par un liséré qui était la trace d'une batterie, un fortin était là, très haut, dominant la frontière française, vrai nid d'aigle fortifié, dissimulé en partie, mais qu'on pouvait cependant deviner à l'œil nu.

— C'est le fort Margherita, dit le lieutenant Bergier. Il est nouveau. La carte n'en fait pas mention.

Et comme il le montrait, en étendant le bras, au capitaine, on eût dit que les Italiens du fort, pour saluer ou pour braver ces Alpins français apparus là brusquement, dans le clair matin, attendaient le geste, épiaient un signal. Ils arborèrent en effet rapidement, le hissant au mât, un large drapeau vert, blanc et rouge, avec les armes de Savoie et la couronne royale d'Italie sur la couleur blanche; et, tandis que l'étendard se déployait dans la lu-

mière, ils l'appuyèrent fièrement d'un coup de canon, comme pour dire :

— Présent!

La fumée monta doucement dans le bleu pur, d'une tendresse corrégienne.

— Allons, ils sont polis! Ils nous souhaitent le bonjour! dit un soldat.

— Ou ils nous blaguent, répondit un autre.

Le drapeau italien, sur la cime, dominait, en effet, la petite troupe française, et, bien au-dessus de la compagnie du capitaine Deberle, il flottait, comme un défi, sur le fort inaccessible. Ce n'était rien, cette apparition du drapeau italien sur la frontière, et, après tout, comme disait l'autre, ce pouvait être une manifestation de politesse. Sans doute le capitaine Salvoni envoyait un salut à ses hôtes de la veille. N'importe, ces couleurs italiennes se montrant là, tout à coup, si haut, cela taquinait un peu les Alpins, dont l'amour-propre est comme tenu en haleine, surexcité par la sensation de ce voisinage continu, immédiat : l'étranger.

C'était leur drapeau, après tout, à ces gens, et ils avaient bien le droit de le hisser, de le faire clapoter dans le vent, de s'en parer; mais, tout de même, il avait l'air de se moquer un peu de la troupe en marche, le tricolore aux armes du roi Humbert ! Il était là comme un : « Vous n'irez pas plus loin ! » — Il semblait dire, ou plutôt il disait vraiment, si haut, dans son aire : « Là où je suis on ne vient pas! »

Parfois, les autres jours, lorsque d'une frontière à l'autre les clairons ou les canons des deux nations s'entendaient, c'était un duel de poudre et de fanfares. Les cuivres, des deux côtés des Alpes, sonnaient allégrement leurs marches nationales. Rivalité de toutes les heures, affirmées tantôt par de chevaleresques saluts, tantôt par des airs de bravade dissimulant la haine. Mais aujourd'hui, là, devant ces couleurs, les Alpins de France eussent été heureux de répondre par quelque manifestation où leur vanité de soldats, de grimpeurs de pics, eût été caressée par quelque improbable escalade, quelque folie vaillante, répliquant ainsi à cet étendard hissé en plein ciel.

— Ils nous embêtent avec leur drapeau!

C'était le mot de la compagnie, et Deberle sentait, ses officiers aussi devinaient la mauvaise humeur de leurs Alpins, condamnés à manœuvrer pendant des jours entiers avec ce drapeau les regardant et les narguant de l'autre côté de la frontière.

Lui-même comprenait si bien cet étrange sentiment d'amour-propre hypertrophié, qu'il disait au lieutenant Bergier :

— C'est absurde, mais ça m'agace!

— Je suis de votre avis! répondait Bergier. Nous n'avons plus l'air d'être chez nous : le capitaine Salvoni nous surveille!

En marche, Deberle entendait malgré lui, percevait, devinait les paroles gouailleuses des soldats. Ils s'irritaient à la pensée de se voir dominés par le drapeau d'Italie. Ils se demandaient ce qu'on pourrait bien faire pour « répondre ». Parbleu! en déployer un autre, mais plus haut! Oui, plus haut qu'*eux!* le plus haut possible! Ils ne riraient plus alors, « ceux de l'autre côté. » Ils verraient que les Alpins de France n'ont pas froid aux yeux, qu'ils ont du toupet et du jarret. Ah! si l'on pouvait!...

Pour ces braves gens exilés là-haut à des altitudes improbables, c'était décidément une obsession, ce drapeau qui suivait, inspectait, espionnait leurs manœuvres. Et l'impression de Deberle, énervé, devenait plus aiguë aussi. Ce drapeau italien qui se détachait orgueilleusement, joyeux, eût-on dit, sur le blanc des glaciers, hissé là pour rappeler à toute heure la présence de l'adversaire aux soldats de France, ce tricolore l'hypnotisait. Il eût voulu l'arracher, le conquérir, le rapporter Quelle folie! Mais, du moins, — la pensée du chef correspondait à celle des soldats, — pouvait-on opposer drapeau à drapeau, affirmer par un emblème identique la présence sur ces pics des Alpins français? C'était une idée! Et Deberle en parla tout haut à ses hommes pendant une halte, à l'heure du café. Qu'est-ce qu'ils diraient, les Alpins, si on montrait aux Italiens les trois couleurs de France? Oui, si on les montrait dominant les couleurs du roi Humbert, flottant comme en plein ciel — là, sur la cime de la Valetta?

Et le capitaine désignait, au loin, la montagne blanche où il rêvait (victoire pacifique) d'arborer quelque lambeau d'étoffe comme réponse à l'étranger!

— Un drapeau! sur le pic! Là-bas! Crâne idée, capitaine!

Les Alpins, accroupis, s'étaient levés joyeux et regardaient le pic qu'avait désigné Deberle. Il dominait tout le pays. C'était le géant de ce coin des Alpes. Le fort italien paraissait, disait Orthegaray riant, en *sous-sol* à côté de lui. Ah! oui, par exemple, ce serait superbe, et brave, et bien français, un drapeau tricolore planté là!

— Fameux, ça, capitaine!

— Il a des trouvailles à lui, le capitaine Deberle!

— Un fier homme!

— Et capable d'aller planter le drapeau lui-même!

— Oh! un drapeau là, oui, ils rageraient, les *macaronis!*

— Le fort Margherita n'est qu'à 2100 mètres, un peu moins que le mont Piagu... : la Valetta en a 2512!

Le pic se dressait incandescent, insolemment blanc, dans le bleu du ciel, et, là-haut, c'eût été une héroïque et folle réplique aux *Alpini*, de voir apparaître tout à coup, dans la claire lumière de là-haut, les trois couleurs françaises, le drapeau de la patrie. Mais il était bien haut, le pic, et il fallait des heures pour atteindre le sommet, qu'avec le mensonge de la perspective il semblait qu'on pût gravir en un quart d'heure.

Et puis on n'avait pas de drapeau!

— Oh! dit Orthegaray, le petit Basque, si on voulait : d'en faire un, ça ne serait pas difficile!

— Et comment t'y prendrais-tu? demanda Deberle.

— Me faites-vous crédit de dix minutes, mon capitaine?

Deberle s'était mis à rire, répondant par un geste qui signifiait *certainement*, et Orthegaray s'éloigna, rejoignant ses camarades, avec qui le capitaine le vit, un moment, causer avec animation, le groupe d'hommes s'éloignant ensuite et disparaissant derrière les sapins.

Au loin, le tricolore italien flottait toujours dans la clarté, fièrement, avec des coups de canon intermittens qui l'appuyaient pour le saluer, pour bien affirmer sa présence orgueilleuse, là, devant ces Français. Moins d'un quart d'heure après, le capitaine voyait revenir Orthegaray et ses camarades portant au bout d'une haute branche de sapin fraîchement coupée un drapeau tricolore aux couleurs de France, improvisé et cousu par les soldats : le rouge fait d'un lambeau de flanelle garance, le blanc d'une large serviette de la cantine, et le bleu d'une des ceintures de laine des Alpins.

— Voilà, mon capitaine, dit Orthegaray, en plantant dans l'herbe verte le tronc taillé en pointe, frais et comme saignant, du sapin.

Le drapeau flottait, claquait au vent, gai, clapotant comme une bannière de fête.

Et Deberle le regardait avec une sorte de joie orgueilleuse. Ils ne l'apercevaient pas, du point où il était, les Italiens; mais comme *ils* le verraient s'il apparaissait, là-haut, tout à coup, sur le pic de neige!

— Est-ce solide au moins? demanda le capitaine.

— Si c'est solide! fit le Basque. Cousu par le cordonnier. Aussi solide qu'une paire de souliers!

— Eh bien! s'écria Deberle en élevant la voix, qui de nous le plantera sur la cime de la Valetta, mes enfans?

Toutes les voix, ces voix mâles, gutturales, répondirent : Moi! moi! joyeusement, comme s'il se fût agi d'une partie de plaisir. Mais Orthegaray, après avoir laissé dire, ajouta :

— Il me semble, mon capitaine, que ça devrait être celui qui a eu l'idée de la chose!

— Certainement, fit Deberle : c'est trop juste, mon garçon!

Les yeux allumés, aussi résolu que s'il fût allé au feu, le petit Basque jeta en l'air son béret, qu'il rattrapa et fit tournoyer joyeusement, puis empoigna la branche de sapin d'une main robuste, et, le drapeau improvisé au-dessus de sa tête, il l'agita dans le vent en disant :

— Merci, capitaine!

— *Harri*, Orthegaray! répondit Deberle en jetant au soldat le cri basque.

Et, les camarades lui souhaitant bonne chance, Orthegaray partit, redressant sa petite taille, emportant les couleurs qu'il serrait contre lui fièrement.

— Les braves gens! songeait leur chef.

Ils montraient là, dans cette sorte de riposte à la bravade italienne, le même élan, la même ardeur joyeuse qu'ils eussent mis à entrer en bataille si le clairon eût sonné la charge. Dans cette espèce de duel enfantin, où seul était en jeu l'amour-propre de deux troupes côtoyant le même précipice le long de la frontière, ils déployaient le même zèle, les mêmes vertus de patriotique émulation qu'un jour de combat. Ils bondissaient sous les défis comme ils l'eussent fait sous les balles. Drapeau contre drapeau, et le sentiment de la lutte était aussi surexcité que dans un corps-à-corps en pleine mêlée.

Deberle ne pouvait s'empêcher de constater devant ses lieutenans cet esprit de vanité en quelque sorte chevaleresque. Et les officiers maintenant s'enfiévraient à l'idée de voir bientôt à cette altitude flotter comme une réponse palpable, vivante presque, le tricolore des Alpins de France.

Il fallait du temps pour qu'Orthegaray atteignît le sommet. De temps à autre Deberle regardait, du côté de l'Italie, les couleurs de Savoie, puis, la lorgnette à la main, interrogeait les pentes du pic. Rien; on ne distinguait rien au flanc du mont, dans la neige que dorait maintenant le soleil. Le capitaine, les lieutenans échangeaient à de courts intervalles des propos brefs, un peu nerveux. Loin d'eux, assis ou debout, les regards tournés vers la Valetta, les Alpins guettaient l'apparition du camarade, trouvant, eux aussi, qu'elle tardait bien.

— Il y a peut-être un accident, disait Deberle en tirant sa montre.

— Cette hampe de sapin, c'est lourd!

— Et un coup de vent dans le drapeau peut jeter l'homme à bas!

— Oh ! ne craignez rien : il aura roulé les étoffes autour du tronc d'arbre !

— Puis il a le talon basque, ajoutait le capitaine, pour se rassurer et rassurer les officiers.

Tout à coup un grand cri de joie sortit de ces poitrines jeunes, et les soldats, ceux qui étaient assis, se levant brusquement, d'instinct battirent des mains. Là-bas, au versant du pic, grimpant comme sur une arête penchée, un point mouvant, une sorte de fourmi noire se montrait sur la blancheur crue de la neige. Un homme était là-bas ; oui, ce petit point aperçu, deviné par les soldats, c'était un homme qui lentement, péniblement, gravissait la pente. Deberle et les lieutenans fixaient sur lui leurs lorgnettes. Orthegaray s'appuyait, en la fichant dans la neige, sur la hampe du drapeau comme sur un alpenstock. Il avait passé son bâton ferré en travers de son épaule, et son point d'appui, c'était le tronc même, le tronc de sapin autour duquel en effet, pour se garantir contre le vent, il avait enroulé et ficelé sans doute les trois couleurs.

Deberle eut un soupir de soulagement, et, la jumelle aux yeux, il regardait la petite fourmi monter, monter, portant cette espèce de fétu qui était le drapeau. De temps à autre le capitaine interrogeait l'horizon. Oui, le soleil baissait! mais avant le soir Orthegaray aurait atteint le sommet du pic, et le drapeau déployé répondrait par ses clapotemens à l'aubade de la batterie italienne.

Là-bas Orthegaray devait évidemment grimper avec la précision mathématique, la lenteur sûre et voulue des montagnards. Cependant il semblait au capitaine que le soldat ne bougeait pas. L'homme paraissait maintenant s'être assis, accablé peut-être. Puis, au bout d'un moment, Deberle se rendait compte qu'Orthegaray avait repris sa marche et gagné du terrain.

Les canons italiens redoublaient leur tir, comme si les officiers commandant les artilleurs eussent, de leur côté, aperçu le champion de France et voulu le narguer par des salves nouvelles.

Il s'était fait sur le plateau de l'Alpe un grand silence instinctif, solennel, presque religieux. Les soldats, eux aussi, regardaient l'horizon, voyant tomber le soir, l'ombre monter des fonds devenus plus confus, et se demandant anxieusement si le camarade, là-bas, arriverait avant le crépuscule.

— Il en a pour un moment encore !

— Les derniers pas, voilà le difficile !

— Atteindre le sommet, c'est dur !

— Bah ! il a bon pied, bon œil, Orthegaray !

Deberle suivait toujours du regard le soldat, qui avançait, montait, évidemment lassé, rompu de fatigue, mais continuant l'ascension avec une énergie devinée même à cette distance. Et

cet effort humain, perçu de la sorte à travers l'espace, donnait à l'officier un sentiment d'orgueil, d'affection émue pour ces soldats qu'un appétit de sacrifice et de gloire éperonnait ainsi. De quoi ne seraient-ils point capables, les braves garçons, aux jours des épreuves sérieuses? Et que pesaient toutes les déclamations des apôtres du sans-patriotisme lorsque, pour un chiffon et par bravade, ces soldats étaient prêts à risquer leurs os?

— Décidément, soif de bonheur ou soif de renommée, l'homme en ce monde a soif du rêve! Et c'est un beau rêve, la gloire!

Le capitaine sentit comme une cloche son cœur battre lorsque tout à coup, là-bas, la fourmi humaine s'arrêta, arrivée au sommet, plantant le tronc de sapin dans la neige vierge. Les lieutenans, la lorgnette à la main, les Alpins, les yeux rivés sur ce point, dans l'infini de l'horizon, retenaient leur respiration, attendant le dénouement, devinant que de l'autre côté de la frontière, sur le versant italien, d'autres lorgnettes étaient aussi braquées sur cet homme là-bas, grêle comme un insecte, et grandi, sublimé par l'idée qu'il incarnait, l'emblème qu'il portait.

Tout à coup, sur ce sommet du mont perdu, on vit Orthegaray se profiler d'une façon très perceptible sur l'horizon, que le couchant rendait tout rose. Au haut de la hampe de sapin, les couleurs se détachèrent, les trois couleurs de France, et, comme en une clarté d'apothéose, dans le soleil, dans ce qui restait de lumière au-dessus des fonds vaporeux, des monts bleuissans, le tricolore apparut, le gai tricolore français, dont le rouge vif et le blanc très clair, clapotaient au vent, tandis que le petit Orthegaray agitait son béret en poussant sans nul doute un cri que ses camarades devinèrent et qui sortit en même temps, d'instinct, de toutes les poitrines :

— Vive la France!

— Et vive Orthegaray! dit un caporal, Basque comme le grimpeur.

Deberle ne voyait plus rien dans sa lorgnette en vain fixée sur le chasseur alpin. Les larmes de ses yeux en mouillaient maintenant les verres.

— Ça fait plaisir de commander à des gens comme ça! dit-il à ses officiers, en essuyant la jumelle.

Des lazzis partaient des rangs de ses chasseurs, des lazzis et des bravos. Ils battaient des mains en regardant le fortin, du côté de l'Italie. Les artilleurs du roi Humbert ne tiraient plus, au fort Margherita.

— Ça les embête! dit le caporal.

D'autres remarquaient que le bleu des montagnes, là-bas, avec le fond du ciel pâle et le rose du soleil couchant qui rougeoyait

maintenant, formaient à l'horizon une sorte d'immense draperie tricolore où le petit drapeau d'Orthegaray mettait la marque française; et il semblait en effet qu'un ciel d'apothéose enveloppât les lambeaux d'étoffe que l'Alpin venait de planter sur le mont perdu. Tout ce qui restait au loin de clarté semblait se concentrer sur ce sommet étincelant et blanc, sur cet étendard qui flottait au vent du soir; et, comme un salut aux couleurs, le soleil envoyait au drapeau de France un dernier baiser de lumière.

Orthegaray resta pendant un temps assez long sur le sommet; puis, les vapeurs d'en bas gagnant peu à peu les hauteurs, comme une marée de buée bleue qui eût monté, on le vit, après avoir touché la hampe de sapin pour la consolider, reprendre le chemin de descente et disparaître dans les vapeurs d'un bleu assombri. Lui parti, le drapeau flottait toujours, lumineux, orgueilleux comme un défi. Il semblait, le soleil couché, qu'on l'apercevait encore.

— Et maintenant, dit Deberle à ses soldats, si haut que nous montions pour les manœuvres, nous aurons toujours au-dessus de nos têtes ce sourire de la patrie!

Ils comprenaient bien ces mots, les soldats. L'Alpin est un poète en action, comme le marin; poète naïf et sublime, en qui la poésie entre par les pores, et qui rêve aussi devant l'infini.

Les étoiles maintenant s'allumaient comme la veille, sur l'Alpe où la petite troupe allait sommeiller. Mais Deberle attendait Orthegaray. Il lui tardait de serrer la main du brave garçon. Le chasseur ne revint que tard dans la nuit, harassé. On le mena au capitaine.

— Mon brave Orthegaray! fit Deberle en lui tendant la main.

— Ah! dit le petit Basque, ç'a été dur; mais ça y est!

— Pas d'accident?

— Une bêtise. J'ai glissé sur un névé en montant, ce diable de tronc de sapin n'étant pas commode. Et je me voyais déjà tout en bas. Mon bâton, en travers de moi, s'est heureusement accroché à des branchages. Ça n'est rien. Des écorchures!

— Seulement?

— Et un peu de douleur à l'épaule. Pas la peine d'en parler. Le drapeau est là-haut, c'est le principal!

Le capitaine avait tendu sa gourde au soldat, lui demandant s'il avait faim.

— Non. Envie de reposer, voilà tout!

— Et demain, dit Deberle, vous prendrez le café avec les camarades, et l'arroserez à la santé de la France! C'est le capitaine qui invite, et je régale la compagnie, en ton nom, Orthegaray!

— Merci, mon capitaine! De cette façon-là, ils ne se ficheront plus de nous avec leur chiffon, là-bas, les marmottes!

— Va dormir, fit le capitaine. Tu dois être éreinté!

— Assez, oui. Mais, parole! mon capitaine, vous me diriez encore : *Harri!* eh bien! vrai, vrai de vrai, je crois que je recommencerais. Seulement irais-je jusqu'au bout? voilà. Pas commode, le sacré pic! Bonsoir, capitaine! Et s'il y a encore des monts perdus à couronner, je vous en prie, en qualité de pays, mon capitaine, donnez-moi la préférence!

III

Il flottait maintenant, le drapeau français, il flottait en face du drapeau d'Italie, dans le ciel, au-dessus des monts; il semblait protéger, guider dans leurs manœuvres les Alpins envoyés là-haut, le long de cette frontière tracée sur les rochers, plus haut que les nuages. Il flottait gaiement, on le voyait de partout. Il commandait la vallée profonde, les vallons de la Mollière, de Salles, de la Madone, qui séparaient les deux versans. Il étendait ses plis au-dessus du versant italien. Il semblait l'étendard même du pays, de tout le pays, — à des distances infinies. Et les Alpins du capitaine Deberle en étaient fiers, fiers comme d'un pavillon hissé au grand mât de quelque navire immense. Il la dominait, cette mer de montagnes et de neige. Il semblait qu'Orthegaray, avec sa gymnastique, eût assuré à la petite troupe, mieux que cela, à la France même, une sorte de suprématie imprévue. Cette constatation, héroïquement puérile, remplissait d'orgueil les chasseurs alpins, amusés, ou plutôt sérieusement heureux de cette petite victoire enfantine. Un moment découragés, agacés, on leur avait rendu l'allégresse ardente, la joie d'avancer, d'aller, de grimper, de vivre... La songerie du capitaine Deberle lui faisait dire qu'on mène les hommes comme les petits, avec des jouets. Mais il donnait de la confiance et de la joie, et, avec cette force morale, de véritables forces matérielles aux soldats en marche, ce joujou planté dans la neige, et dont, le lendemain du jour où Orthegaray l'avait érigé là, on avait fêté l'apparition en buvant le café et en choquant les quarts de fer-blanc à la santé des officiers.

C'était à présent comme une partie de plaisir, les manœuvres, sous ce drapeau. En route, on le regardait. « Pas fatigué, lui! disait un soldat, dans le harassement d'une journée dure. — C'est qu'il n'a pas tant de kilos sur le dos! — Il a plus que ça : il porte la France! » On riait, et gaiement on achevait l'étape. On le cherchait du regard au réveil. Toujours là! Le cordonnier avait bien cousu les couleurs : le vent des sommets n'y faisait rien. On le saluait à l'heure du sommeil. C'était le *grand chef*. Les troupiers, dans leurs lazzis, lui demandaient : Es-tu content?

Les Alpins ne songeaient qu'à rencontrer des pics plus élevés que la Valetta sur leur route, afin d'y planter encore un drapeau et de « faire plus fort » qu'Orthegaray. Mais le malin avait choisi le plus haut sommet. Rien à faire!

— Il tient le record, Orthegaray! disait un Parisien.

Et ils se divertissaient de « la tête » qu'avaient dû avoir les Italiens, de l'autre côté, lorsqu'ils avaient vu le drapeau français leur « faire la nique ». Leur macaroni n'avait pas dû passer tout seul. C'est vexant tout de même d'avoir devant soi des gaillards qui vous plantent des étendards au-dessus de vos têtes, comme pour vous dire : Venez-y donc! Trop haut le tonnerre!

Dans les haltes, au grand repos, le drapeau attaché au tronc de sapin était le continuel sujet des conversations de ces troupiers. Il revenait comme un refrain dans tous leurs propos. On en avait fait une chanson qu'on chantait sur l'air de *Sidi-Brahim :*

Franc chasseur alpin, gai soldat,
La France est là qui te regarde :
A l'heure rouge du combat,
Tu sais ta place? A l'avant-garde!

Et le mot éternel, le mot enfantin de ces grands collégiens héroïques, c'était :

— Ils doivent bisquer, les Italiens! Ils bisquent, ils bisquent!

Les soldats en eurent, du reste, la preuve évidente, un soir qu'à la grand'garde se présenta un Alpin italien qui demanda à parler au commandant français. Un beau garçon, bien découplé, petit, mais leste et presque élégant, qui venait se rendre; un déserteur. La tentation est grande de ces désertions à la frontière. D'un pays à l'autre il semble que la liberté soit conquise en trois pas. La souffrance qui étreint l'homme ici, chez lui, dans son pays, va-t-elle le lâcher lorsqu'il aura revêtu un autre vêtement, respiré un autre air? Il le croit. Et il jette ses armes, apporte sa vie. L'Alpin italien faisait ainsi. Il en avait assez du service en Italie. Servir ailleurs, avec les mêmes obligations, les mêmes devoirs rudes, eh bien! c'était du nouveau. Une aventure. Il la tentait.

On l'amena devant Deberle. Les soldats français examinaient le déserteur, détaillaient son costume, sur le chapeau la plaque de cuivre estampée aux armes royales, la plume d'aigle plantée dans une olive sur la cocarde, tricolore aussi, le pantalon gris à passepoil rouge; ils examinaient son armement, le fusil, genre Mannlicher à poudre balistite, et ils disaient tout bas (la chaussure, mère des ampoules, étant la grande préoccupation de ces pauvres gens en marche) :

— Fameux, leurs brodequins!

— Ils sont bien chaussés!

Deberle examinait l'Italien qui se raidissait devant lui, très correct, saluant militairement.

— Vous savez le français? demanda le capitaine.

— Assez bien, oui, mon capitaine, dit le soldat.

— D'où venez-vous?

— Du col de Ciriega, mon capitaine.

— Et vous désertez?

— Oui.

— Pourquoi?

— Parce que je m'ennuie!

— Ah!... Vous n'avez pas d'autre raison?

— Pas d'autre!

— Aucune punition encourue chez vous?

— Aucune.

— Pas de condamnation?

— Pas de condamnation.

— Vous servez depuis longtemps?

— Depuis deux ans, mon capitaine!

— Et vous désertez? répétait Deberle.

— Oui, je déserte, dit le soldat fermement.

— Vous n'aimez donc pas votre pays, vous?

— Si, je l'aime!

— Et vous le fuyez!

— Oui!

— Comme cela, sans raison?

— Je vous ai donné ma raison, capitaine. Je m'ennuie

Deberle regardait l'Italien dans les yeux, des yeux noirs, ardens, un peu fous.

— Oui, et je veux me battre. On se bat chez vous. Il y a des coups à donner et à recevoir dans la légion étrangère. Au Dahomey, au Soudan, je ne sais pas, moi. Se battre, c'est vivre. Être caserné, cantonné, c'est végéter. J'ai rendu mes armes. Donnez-m'en d'autres!

— On vous enverra à Sospel, puis à Nice, puis au Tonkin probablement.

Les yeux de l'Italien s'allumèrent.

— Le Tonkin, j'y ai bien pensé. L'Asie! Voir l'Asie! l'Afrique! Voir du pays! C'est mon rêve!

Deberle songeait à ces aventuriers qui ont soif de l'espace, courent et découvrent des mondes, ou à ces farouches qui, nés loups, restent loups, héroïques dans le rang, redoutables en liberté, dans la vie courante. Il se demanda, un moment, si ce fauve

échappé n'était pas un espion. Mais non, le déserteur ne songeait qu'à la liberté, à l'aventure.

— Vous connaissez le pays? demanda Deberle.

— Du côté de l'Italie, oui. De ce côté-ci, non!

— Qui vous a guidé de ce côté?

— Ce garçon, fit l'Italien.

Et il montra, assez loin de là, un petit être rabougri qui se tenait à demi caché.

Alors, Deberle aperçut, derrière les soldats, Lantosque, l'innocent rencontré sur l'Alpe, l'errant qui vivait là-haut, aux jours d'été et rentrait, niché dans quelque étable, aux mois d'hiver.

C'était l'idiot qui avait montré le chemin au déserteur. Ce malheureux, fruste et rabougri, cet être qui ne savait rien de ce qu'était l'Italie ou de ce qu'était la France, avait amené aux Français l'Italien qui fuyait l'Italie. Le dégénéré ignorant de la patrie servait de guide au soldat lassé et secouant le joug de cette patrie.

Deberle resta muet un moment, songeur.

Cet idiot était un Français! Ce fuyard était un Italien! Et ni le cerveau congestionné du révolté, ni le cerveau obtus du débile n'avaient la conception de la mère patrie, de ce qu'elle est, de ce que lui doivent ses fils.

— Votre nom? demanda brusquement le capitaine pour échapper à une sorte de trouble irrité.

— Vincenzo Capuana.

— Vous êtes né?

— A Gênes!

Deberle écrivait au crayon les réponses sur un calepin.

— Vous avez vos papiers?

— En règle, mon capitaine. On pourra m'incorporer dans la légion étrangère quand on voudra.

— Ah çà! mais, que diable! s'écria Deberle, vous me paraissez un soldat fieffé et pourquoi, encore un coup, déserter, passer d'un pays dans un autre? Le régiment en Italie ou le régiment en France, c'est toujours le régiment!

— Oui, répondit Capuana, mais c'est du nouveau!

Il avait dit : *du nouveau*, comme un affolé d'inconnu eût parlé de sa chimère, un amoureux de son rêve.

— Alors, quel que soit le drapeau, pourvu que vous alliez de l'avant, vous êtes satisfait?

— Oui. Si le drapeau change, je ne change point, n'est-ce pas? je suis toujours moi. Mon individu, c'est toujours Vincenzo Capuana. L'Italie ne satisfait pas les appétits de curiosité, de nouveauté que je ressens. Je vais ailleurs.

— Vous aimez la France?

— Oui. Et je ne déteste pas l'Italie. Mais, je vous l'ai dit, je m'y ennuie. J'étais peut-être trop heureux. Je veux des coups!

Et le soldat riait.

— Vous devez avoir faim?

— Un peu, oui.

— Et ce pauvre garçon aussi, dit Deberle en montrant Lantosque. On va vous donner des vivres.

— Et je partirai pour Sospel quand?

— Demain matin, avec le vaguemestre. On vous conduira au premier poste de gendarmerie. Et bonne chance au Tonkin, ou au Sénégal!

— Merci, mon capitaine!

Deberle était troublé et de méchante humeur en voyant s'éloigner ce déserteur, conduit vers la soupe par des Alpins qui plaisantaient gaiement avec lui. Ce sans-patrie lui causait une impression de malaise, comme eût pu le faire un cas de maladie lépreuse rencontré dans un musée anatomique. Il y en avait aussi en France, de ces esprits révoltés ou simplistes qui, dans l'immensité de la terre et la complexité des devoirs, ne voyaient rien que leur propre appétit, leur propre instinct, l'affranchissement intégral de leur moi! Alors, à quoi bon le dévouement à une collectivité ou à une idée? L'héroïsme du soldat qui meurt pour une frontière, un lambeau d'étoffe, était-il donc une duperie?... Une bêtise?

Et l'officier se reprenait à songer encore à cet ironique hasard qui rapprochait l'idiot du réfractaire.

— Du symbolisme, ma parole! pensait Deberle essayant de sourire.

Il échangeait, tout en gagnant lentement sa tente, ses impressions avec le lieutenant.

— Ça ne vous étonne pas, vous, Bergier, ces désertions-là?

— Ma foi, non, mon capitaine. Ça s'explique parfaitement. Ils ont en Italie un homme qui découvre sur le facies d'un monsieur tous les faux instincts qui peuvent se cacher dans son individu et qui a inventé les *criminaloïdes!*

— Oui, Lombroso.

— Lombroso, justement. Eh bien! Lombroso vous dirait qu'il vaut mieux que ce déserteur donne carrière à ses instincts de tapedur au Tonkin ou au diable que dans un faubourg de Gênes. Il est né pour cogner, il veut cogner, il demande à cogner et il va cogner. Tout est pour le mieux.

— Dans l'espèce, soit. Ce qui n'empêche pas que ce ne soit étrange et inquiétant, cette fièvre morbide qui vide un cerveau

de toute idée de nationalité et de devoir. Eh! sans doute, s'il ne s'agissait que de ces fauves, de ces impulsifs, comme ce Capuana, ou de ces débiles, comme Lantosque; mais si l'on interrogeait certains penseurs, — je dis des penseurs, je pourrais dire des farceurs, — ils vous répondraient que, sauf le réengagement dans la légion, Capuana est dans la vérité en quittant son pays et en jetant ses armes, et que nous faisons, nous, un métier de niais à courir les sentiers pour délimiter ou garder des frontières, en attendant que nous fassions un métier de bourreaux (ah! ça s'imprime journellement) en risquant notre vie pour les autres. Drôle de moment, mon pauvre Bergier!

— Sans doute. Mais si vous voulez mon avis, capitaine, je crois bien qu'à peu de chose près, ç'a toujours été comme ça!

— Qui sait? fit Deberle.

Il salua le lieutenant, gagna son abri et s'étendit dans sa couverture, ne lisant pas, ce soir-là, songeant, énervé, et ne pouvant dormir. Une cérébration involontaire le tenait éveillé. Oui, il revenait à ce Capuana invinciblement. Ce n'est pas celui-là qui se fût senti électrisé, remonté, parce qu'un bout de drapeau eût flotté sur un glacier! Il s'en moquait bien du drapeau! Deberle eût voulu savoir ce que pensaient du déserteur les chasseurs qu'il commandait.

— Bah! Ils n'analysent pas, heureusement. Ils font leur devoir, d'instinct, se dévouent comme le terre-neuve sauve. Mais le jour où les Capuana seront plus nombreux?

Parbleu, tout soldat qu'il était, Deberle n'avait ni l'appétit des tueries, ni la haine des étrangers. Il n'eût demandé qu'à présenter les armes à l'embrassade générale des nations réconciliées. L'humanité, il en savait le prix, il en avait la passion, comme de la patrie. Mais à ce rêve de bonté, d'oubli et d'amour, décevant comme tous les rêves, fallait-il sacrifier le devoir quotidien, l'éveil constant du fils protégeant la terre natale comme une mère menacée? C'était facile, en vérité, la satisfaction de l'instinct; c'était admirable, l'idée supérieure de l'humanité dominant le foyer; mais la réalité s'imposait plus étroite, plus sévère et plus triste. Il en était de ceux qui brisent les liens, secouent les charges du patriotisme, comme d'hommes qui sacrifieraient la famille, les proches, à l'affection vague d'une foule voisine.

N'importe, le « moment », comme il disait à Bergier, était bizarre, et la désertion de l'Italien ramenait la pensée de l'officier à tous les problèmes redoutables, à l'anarchie morale, intellectuelle, politique, de l'heure présente. Singulier moment, en effet, où les fronts se heurtaient aux réalités dures, quand les cerveaux ne se perdaient pas dans les mysticismes morbides.

— Le rêve! Eh! parbleu, c'est beau le rêve, beau et attirant comme ce gouffre sur lequel passaient mes soldats. Mais la réalité, c'est le tronc d'arbre qui permet de franchir l'abîme!

Et, peu à peu, il se laissait aller à des songeries consolantes. Dans le trouble contemporain, il avait du moins rencontré le point d'appui, ce sentiment du devoir qui était le pivot de son métier. On était loin, au haut des Alpes, loin de toutes les compromissions et de toutes les hésitations d'en bas. On vivait là en pleine vérité comme en plein ciel. Et ces braves gens venus de bien des coins de France pour servir sous le même uniforme, ces Alpins endormis étaient comme lui sans troubles, habitués à résumer leur existence dans un seul mot, le plus beau de tous : *servir*.

Même, en se répétant ainsi qu'il *servait*, Deberle oubliait la mélancolie de l'éloignement qui, parfois, lui venait quand il pensait à la mère restée là-bas, à Bayonne. Elle sommeillait doucement, à cette heure, ou, éveillée, elle pensait à son fils comme il pensait à elle. Oh! elle ne se plaignait ni ne le plaignait! Né d'une race de soldats, l'enfant avait le sacrifice dans le sang. Il obéissait. Elle en était fière.

— Il faut bien que l'atavisme, songeait Deberle, ait aussi son bon côté.

Dans une succession de rêvasseries, traversées de visions hypnagogiques où il voyait tantôt des files bizarres de déserteurs italiens emmenés par ses Alpins ou des drapeaux singuliers flottant sur la neige, Deberle peu à peu s'assoupit, s'endormit, — comme ses soldats, — dans la solitude des sommets. Il fut réveillé brusquement, une ou deux heures après, par un vent de colère qui semblait, au loin, une immense plainte humaine et qui, en se rapprochant, secouait la toile de la tente et lui faisait rendre des sons de tambour battu. Quelque tempête s'était levée dans la montagne.

L'Alpe a de ces surprises. En plein mois d'août, l'année précédente, Deberle et ses hommes, après s'être couchés sous une sorte de grésil, s'étaient réveillés dans une neige haute. Ce n'était pas de la neige, cette fois, c'était la tourmente. Le vent soufflait, sifflait, hurlait comme quelque être vivant, déchaîné comme un fou échappé poussant des clameurs. Deberle entendait, parmi ces hurlemens, craquer les hêtres. Sa première pensée fut :

— Et le drapeau?

Le drapeau planté par Orthegaray, l'immense guidon que suivait des yeux la troupe en marche, ce vent de furie allait-il le respecter ou l'abattre?

Peut-être la tempête, qui grondait surtout dans les fonds, ne

monterait-elle pas jusqu'aux sommets. Elle battait cependant, la faisant claquer comme les voiles d'une barque en détresse, la toile secouée des tentes. Et, au-dessus de sa tête, Deberle entendait passer les hurlemens, les bruits, les cris, les jappemens de ces chevauchées des nuits de vent que les paysans appellent les « chasses volantes. »

— Oui, le drapeau! Le vent l'aura arraché!

C'était sa pensée constante maintenant. Il ne dormit plus. Comme le devoir même précisait sa vie, ce point unique, le drapeau, attirait, hypnotisait sa songerie. Il eût voulu que l'aurore vînt pour savoir. Le vent sifflait toujours, un peu calmé pourtant, comme un énergumène lassé de sa rage. Avant le jour, Deberle fut debout. Il n'y avait encore sur les cimes que des lueurs vagues, des nuées éperdues, balayées et fuyantes. Çà et là, difficilement entrevues, devinées plutôt, des taches noirâtres : quelques sapins déracinés.

L'officier regardait avec une fixité anxieuse le haut du pic de la Valetta. Il ne distinguait rien. Au lever du jour, il verrait peut-être. Le vent baissait, baissait. On ne l'entendait plus que très loin, comme un tonnerre qui s'endort, — comme un fuyard.

Confusément, des ombres apparaissaient dans la brume matinale : — des Alpins qui, énervés, ne pouvant sommeiller, s'étaient levés, erraient. Une sorte de brouillard, épais comme la fumée d'une cuve, s'amoncelait dans les fonds plus sombres ; mais l'horizon se vidait de nuées qui semblaient balayées, roulées les unes sur les autres, et le jour pouvait être beau. Deberle attendait que le premier rayon éclairât le pic, la cime, là-bas. Il vint, ce rayon, pâle, confus, puis, soudain, très perçant et vif, et le mont apparut, incandescent dans sa clarté de neige. Deberle poussa un cri.

— Tonnerre! Pauvre Orthegaray!

Le tricolore n'y était plus.

Le capitaine frappa du pied, colère. Il rentra dans sa tente, ne voulant pas voir la déception, la tristesse de ses chasseurs lorsque tout à l'heure, la diane sonnée, ils ne retrouveraient plus, au sommet de la Valetta, le drapeau, — leur drapeau!

IV

Ce fut un désespoir dans cette troupe lorsqu'on n'aperçut plus cet étendard flottant là-haut comme une sorte de *sursum corda* matérialisé. Où le vent l'avait-il jeté? Le diable emporte le vent! Et à ces récriminations contre la tempête se mêlait le sentiment de l'éternel soupçon qui s'empare de ces cœurs d'enfans devant tout

accident soudain, tout malheur inexpliqué. Ils hochaient la tête, les soldats. Qui sait? Peut-être y avait-il quelque trahison là dedans. Un tronc de sapin, bien fiché en terre par « un homme de la poigne d'Orthegaray », est-ce que ça se casse aussi facilement que ça, voyons? Et ils en étaient bien persuadés, il y avait de l'Italien là-dessous. Oui, jalousie du voisin, mauvaise humeur de l'ennemi. Le mauvais coup, — car on ne leur eût pas ôté de l'idée qu'il y avait un mauvais coup, — venait « de l'autre côté. » Alors les regards des chasseurs se tournaient vers le fortin où flottait toujours, comme victorieux maintenant, le drapeau du roi Humbert.

Vainement les lieutenans, Deberle lui-même causant avec ses hommes, leur expliquaient que le vent avait été assez fort pour déraciner le tronc d'arbre. Il y en avait bien d'autres, il y en avait assez de branches de sapins cassées, dans le bois, par la bourrasque!...

— Non, non, capitaine, les Italiens ont profité de cette nuit de tempête pour flanquer notre drapeau à terre. Il les gênait trop, le tricolore!

— On ne leur ôtera pas leur idée de la tête, disait Deberle.

Mais où était-il, le drapeau? Resté, là-haut, au sommet du pic? On l'apercevrait bien, comme une aiguille noire, sur la neige. S'*ils* l'avaient emporté, pris comme un trophée? Allons donc!.. *Ils* seraient venus en France, alors, la nuit? Ils auraient sciemment violé la frontière? Impossible. Quoi qu'il en fût, il fallait donner satisfaction à ces inquiétudes romanesques des soldats, expliquer la cause de l'accident, retrouver les trois lambeaux d'étoffe tricolore. La compagnie s'assombrissait, devenait de méchante humeur, humiliée par le voisinage, par ces couleurs du fort Margherita, toujours hissées, insolemment intactes.

— Et s'*ils* l'avaient volé? grommelaient les Alpins.

— Nous retrouverons le drapeau, dit Deberle.

Il fit appeler Orthegaray.

— Viens avec moi, nous irons ensemble!

Oui, il voulait aller lui-même, monter sur le pic avec le petit Basque, et, quand on aurait retrouvé l'étendard, le remettre debout, sous le regard des soldats. En dirigeant l'enquête, de sa personne, le capitaine mettait fin à la légende qui accusait les Italiens. Et, revenu ensuite au campement, il dirait la vérité.

Le lieutenant Bergier offrait à Deberle de l'accompagner. A quoi bon? La compagnie restait campée sur l'Alpe. Elle repartirait demain. Le capitaine serait de retour dans quelques heures, et la tâche n'était pas difficile. Orthegaray eût pu l'accomplir seul, une seconde fois.

— Seulement, disait Deberle, quand j'aurai vu, de mes yeux vu, et dit ce que j'aurai vu, les hommes me croiront.

Ils étaient visiblement contens, en effet, les hommes, maintenant que le capitaine prenait au sérieux l'affaire du drapeau arraché. Oh! c'était un chef pour tout de bon, le capitaine Deberle. On ne badinait pas avec lui! Les Italiens allaient s'en apercevoir! S'ils avaient fait le coup, aussi sûr qu'il y a un dimanche au bout de la semaine, il exigerait des excuses.

Pour cela, sans doute, Deberle avait choisi quatre autres soldats, voulant les joindre au petit Basque : — des témoins que les camarades enviaient, regrettant de n'être point de la partie. Aller avec le capitaine, tous l'eussent voulu ardemment. Et du haut de la crête ils le suivaient des yeux, le regardant marcher, le bâton recourbé à la main, à côté d'Orthegaray, en tête de ses hommes, d'un pas alerte. Car Deberle allait, droit devant lui, résolument, sentant le prix de cette petite expédition, voulant montrer par lui-même le dévouement qu'on doit à ce chiffon sous lequel on meurt. Et il se donnait aussi l'illusion de marcher vers quelque but utile. Ce n'était plus seulement une manœuvre ordinaire, quelque chose comme une promenade militaire par les sentiers ou sur les crêtes. Non, il se figurait volontairement, par une sorte de suggestion qu'accélérait sa marche, il s'imaginait qu'il allait à une expédition commandée, là, sur la frontière. Et il n'eût pas marché avec plus de résolution si, au bout du chemin, il eût dû recevoir les coups de feu de l'ennemi.

Cela lui plaisait maintenant de savoir ce qu'étaient devenues ces couleurs et de rendre leur gaîté aux hommes en les hissant de nouveau dans le plein ciel. Et les cinq chasseurs, derrière lui, marchaient allégrement comme une avant-garde de guerre. Quelque jour, songeait Deberle, il se trouverait ainsi, allant de ce pas résolu à la tête de ces mêmes hommes. Et les talons des chasseurs alpins, frappant sur la terre sèche, semblaient déjà sonner la victoire.

Ils ne disaient rien, les chasseurs : ils suivaient leur chef. On marchait ainsi depuis une heure lorsque Orthegaray, s'arrêtant, déclara :

— C'est par là que j'ai attaqué le pic!

Il montrait un sentier contournant le mont neigeux dont on apercevait le sommet éclatant, dans le bleu, très haut.

— Allons, dit Deberle.

Les six hommes alors montèrent, s'appuyant aux bâtons ferrés.

— Combien de temps, Orthegaray, jusqu'au sommet?

— Une heure et demie, mon capitaine

— Ce n'est pas une affaire!...

Ils marchaient ainsi depuis une demi-heure environ lorsque Deberle s'arrêta, voulant regarder le paysage vraiment admirable, la succession des montagnes, Alpes italiennes ou françaises qui s'étageaient avec des tons clairs d'aquarelles, des blancs intenses, des roses tendres, des mauves exquis. De loin, les monts aux arêtes crues semblaient de grands géans accroupis dont ces arêtes dessinaient les colonnes vertébrales. A l'endroit où Deberle et ses hommes faisaient halte, la montagne était à pic, surplombant une petite vallée qui paraissait si étroite de là-haut qu'on l'eût prise pour une crevasse. Et de l'autre côté de cette vallée, sorte de coupure brusque dans le roc, c'était l'Italie. Deberle pouvait croire, l'effet de perspective étant bizarre, qu'en étendant la main il toucherait cette terre qui était une autre terre. Puis, reprenant leur ascension, ils contournèrent le mont Perdu et, après une marche d'une demi-heure encore, ils se retrouvèrent, ayant gagné du terrain, au-dessus de cette même brèche béante, les pieds dans la neige et côtoyant le vide.

Tout à coup, s'étant penché au-dessus du gouffre, Orthegaray jeta un cri :

— Capitaine! Voyez, capitaine!

Deberle marchait devant le soldat. Il se retourna à ce cri et regarda au fond de la crevasse, ses yeux suivant le geste d'Orthegaray. Tournés vers la brèche, les chasseurs alpins regardaient aussi.

— Là!... là, capitaine, dit le petit Basque. Le drapeau! Il est là, le drapeau!

Deberle, en effet, l'apercevait, en bas, très loin, mais très visible sur un névé dont la blancheur en faisait ressortir les couleurs vives. Le vent l'avait déchiqueté; la chute, de là-haut jusqu'à ce gouffre, en avait brisé la hampe de sapin. Mais c'était lui, le drapeau improvisé par la compagnie et planté par Orthegaray sur le sommet de la Valetta.

— Vous voyez bien que le seul coupable c'est le vent! dit le capitaine.

Un des soldats murmura :

— Savoir!

— Et maintenant il faut le rattraper, et le replanter, dit Deberle. Ce n'est pas facile!

— On en a bien vu d'autres, répondit un soldat.

— Voulez-vous que j'y aille, capitaine? demanda Orthegaray.

— Toi, fit Deberle, tu es un gourmand. Part à tous.

Et il répéta :

— Nous irons ensemble!

Il s'agissait d'arriver au fond de ce gouffre qui paraissait sans

..ond, attirant comme avec une avidité de vertige. Le capitaine étudia le terrain. On pouvait descendre en traçant des marches dans la neige. Et les soldats taillèrent cet escalier improvisé qui les rapprochait du fond de la brèche. Tout à l'heure, Deberle avait la sensation d'une montée dans l'infini; maintenant c'était la descente dans quelque chose de profond et de mystérieux, une aventure plus périlleuse, le pied glissant parfois, malgré les semelles ferrées, sur la neige que le soleil rendait moins solide. Mais si le gouffre semblait tragique, les trois couleurs étaient au fond, tombées et comme humiliées, appelant à l'aide.

Les chasseurs alpins allaient, allaient, sautant parfois d'une arête à l'autre. Puis, dans le grand silence de la montagne, brusquement Deberle tressaillit, s'entendant appeler, héler par une voix qui partait d'au-dessus de sa tête et qui tombait en quelque sorte du versant étranger.

Le capitaine leva les yeux et, là, en effet, sur le rebord de l'Alpe italienne, il aperçut, apparaissant avec un de ses officiers et une dizaine de ses hommes, le capitaine Salvoni qui le saluait en portant la main à son chapeau de feutre.

— Capitaine, dit l'Italien, avec une politesse parfaite, un peu affectée peut-être, c'est ce drapeau que vous cherchez?

Les voix, dans ces solitudes, s'entendent claires et perceptibles, à des distances incroyables.

— Oui, capitaine, répondit Deberle.

— Ne vous donnez pas la peine, mon cher camarade; j'ai de mes hommes en bas, tout près du névé. Ils seront trop heureux de vous le rapporter!

Il y avait, dans la galanterie de ces paroles, une sorte de constatation, volontairement soulignée, de l'alacrité et de l'adresse des Alpins italiens. Deberle crut du moins le comprendre. Il essaya d'apercevoir, dans l'espèce de trou profond qui s'ouvrait là, les soldats dont parlait Salvoni; mais il ne distinguait rien. Seulement il avait regardé ses hommes et ce regard muet avait été compris. Il signifiait : « Vous entendez ce que dit l'Italien? N'est-ce pas que nous n'avons besoin de personne? »

— Ils n'ont pas à toucher à ça, est-ce que c'est à eux?.. dit tout haut Orthegaray, la voix hostile, comme répondant à la question du capitaine.

Et Deberle, redressant la tête, s'écria en s'adressant aux Italiens rangés là-haut :

— Inutile et merci, capitaine! J'y vais!

— Le drapeau est, — voyez votre carte, — exactement tombé sur la ligne frontière, répondit le capitaine italien. Il est de notre devoir autant que du vôtre de le relever!

— Oui, mais le drapeau est à nous! cria Deberle. — Suivez-moi, dit-il aux soldats.

Alors, sur ce versant rapide, cherchant les angles, s'accrochant aux saillies, le dos collé à la paroi, les talons dans la neige, avec le bâton ferré pour balancier sur ce vide qui s'ouvrait sous eux, effrayant, les hommes descendirent, Deberle avant les autres. Ils glissaient, se retenaient au bord du gouffre, ne disant rien, avançant, s'enfonçant dans la crevasse au bas de laquelle était le drapeau et se raidissaient sous le regard des soldats de Salvoni qu'ils sentaient, plongeant sur eux du haut du versant italien.

Il y avait là comme une gageure de courage, une bravade d'amour-propre, et il s'agissait d'arriver, d'arriver vite, avant que les chasseurs alpins de l'autre nation eussent, plus rapprochés puisqu'ils étaient à mi-chemin, plus bas, atteint le fond du trou où gisait le drapeau.

Et le capitaine Salvoni avait raison : c'était là la frontière. Le fond du gouffre délimitait deux patries, et le drapeau aux couleurs françaises était tombé de telle sorte qu'il étendait ses plis à la fois sur le sol de France et sur celui d'Italie.

Eh bien ! il fallait le remettre droit sur le sommet français, là-haut, dans la neige!

— *Harri! harri!* répétait le petit Orthegaray en se laissant glisser, sur la pente, puis s'arrêtant net, les pieds solides, à quelque anfractuosité.

C'était comme un assaut à rebours, les soldats se précipitant dans la crevasse avec la même ardeur qu'ils eussent mise à grimper au sommet. Les Italiens, du haut de la crête, admiraient cette gymnastique à la fois exaltée et précise. Deberle accélérait sa marche, ayant aperçu, cette fois, dans les anfractuosités du versant voisin, et dévalant en même temps que ses hommes, les Alpins italiens à qui Salvoni avait donné, sans doute d'avance, l'ordre de relever le drapeau.

Il s'agissait d'arriver avant eux sur le fond de neige. Les Italiens y mettaient visiblement une précipitation ardente. C'était une sorte de duel de vitesse, où, sous l'émulation des coureurs, il y avait la rivalité latente des patriotes. Duel de muscles, mais duel de cœurs. Qui le toucherait le premier, ce drapeau déraciné par le vent? qui le ramasserait avant tous? Les Français le redresseraient-ils fièrement sous l'œil des étrangers, ou ceux-ci, le prenant avant eux, le rendraient-ils à ceux qui le cherchaient en donnant à cette galanterie une apparence de victoire ?

— Allons! allons ! répétait Deberle.

Il n'avait pas besoin d'encourager ses soldats. Les braves garçons semblaient bondir sur ces pentes où à peine leur talon trou-

vait-il place. Au péril de leur vie, ils allaient mesurant de l'œil les efforts parallèles des Italiens glissant ou sautant sur le versant et gagnant du terrain, eût-on dit. Oui, rapides, admirablement entraînés, ces Piémontais, ces montagnards aux jarrets d'acier, avançaient, avançaient vers le drapeau. Et bien que fabriqué par hasard, ce drapeau, ce chiffon, c'était un drapeau français, un drapeau pareil à celui qui flotte au-dessus des têtes, au centre du régiment, dans les batailles! Et ils le saisiraient, même pour le tendre et le rendre? Et ils y toucheraient? Eux, les rivaux, les étrangers?

Toute l'ardeur généreuse, admirable, absurde et sublime qui fait les héros, pousse aux sacrifices, aux immortelles folies, toute la passion de renommée, l'amour de l'idée et le dévouement à un symbole qui secouent les âmes, leur soufflent, à la fois, l'appétit et le mépris de la mort, battaient au cœur de ces hommes, — des deux côtés de la frontière, — et, italien ou français, quelque clairon invisible sonnait la charge à leurs oreilles... En avant! *Avanti!*... A qui le drapeau et à qui la gloire?

Deberle eut un frisson en apercevant tout à coup près du fond blanc de la crevasse un Alpin d'Italie qui, arrivé, là-bas, le premier, n'était plus qu'à une courte distance du drapeau et s'avançait, rasant une arête étroite, vers la neige où éclataient les trois couleurs. L'Italien avait sur les Alpins français une avance incontestable. Il paraissait surgir là, tout à coup, comme un coureur prend, au tournant, la tête du *steeple*. Orthegaray bondissait comme un clown. Ayant, en même temps que le capitaine, vu l'Italien, mesuré la distance et risquant ses os, il filait sur les éboulis comme un lézard sur les anfractuosités d'un mur.

Mais il avait l'avance, l'Italien! Il rampait sur l'arête où, le premier, bien avant ses compagnons, il avait mis le pied. Il s'avançait lentement, sûrement, n'ayant plus que quelques mètres à parcourir pour toucher au drapeau; et Deberle s'imaginait, à distance, qu'en étendant la main l'Italien pouvait même déjà l'atteindre.

Il eut un éblouissement, un sentiment de colère. Là, devant ses soldats à lui, là, sous les regards des chasseurs de Salvoni qui, de la crête, suivaient la descente éperdue, il allait voir un étranger toucher aux couleurs de France, il allait recevoir ce drapeau des mains d'un Italien, il ressentirait ce vague sentiment d'humiliation et subirait ce semblant de défaite.

— *Harri*, Orthegaray! cria sa voix claire au petit Basque.

Mais Orthegaray, à quelques mètres à droite, paraissait arrêté, portant instinctivement la main à sa rotule, blessé peut-être contre quelque pierraille... Les chasseurs suivaient Deberle, mais ils étaient loin de leur chef: c'était lui, Deberle, et c'était Orthegaray qui

tenaient la tête. Du côté des Italiens, les Alpins qui descendaient la pente étaient distancés ; mais ce chasseur étranger qui arrivait maintenant si près du tricolore... il allait atteindre le drapeau ; le drapeau qui était là, le drapeau tombé, le drapeau disputé, le drapeau bleu, blanc et rouge, couché, comme un blessé, sur le drap de neige blanche ! Il le touchait presque. Il le prenait !

— Eh bien ! non, pensa Deberle, ils ne l'auront pas ! Non ! non ! non ! Il est à nous !

Et follement, comme par une brusque détente instinctive, magnétisé, attiré, grisé par ce tricolore qui appelait comme un être vivant, agonisant ou perdu, le capitaine fit un bond vers le sol neigeux, un bond fantastique, d'un élan prodigieux, sans calculer la distance ; et, dans une clameur qui partit à la fois des deux versans, sous les cris poussés par les Italiens et les Français, il sauta. Les soldats le virent tombant droit à côté de l'étendard, demeurant un moment comme planté au sol après ce bond dans le vide, puis, tout à coup chancelant. Malgré un raidissement visible, l'officier parut se casser en quelque sorte en deux, et s'affaissa brusquement, les bras étendus, étalé sur le drapeau que son corps abattu semblait couvrir...

Le chasseur italien s'était arrêté net devant ce corps qui s'interposait là, tombant d'une hauteur de vingt mètres, entre le but et lui, et aux cris d'effroi des troupiers un silence de mort succédait brusquement.

Orthegaray, le pied foulé, se traînait cependant vers Deberle :

— Capitaine ! capitaine !

Et il voulait le soulever, lui prenant la tête, — cette fine tête rêveuse dont les yeux tout à coup étaient devenus fixes, avec un peu de sang faisant un ourlet rouge sous la moustache blonde.

Les soldats accouraient, descendant des versans. Toutes ces mâles figures, devenues très pâles, se penchaient sur l'officier étendu là. On le redressa à demi : avec le corps, le drapeau fit un mouvement. Deberle tenait — serrée dans sa main droite crispée sur la hampe de sapin — l'étoffe qu'il avait saisie... On crut entendre qu'il disait : — « Le premier... le premier ! » Mais les mots étaient confus, balbutiés tout bas.

Orthegaray, agenouillé, posa sur sa cuisse la tête de l'officier, adossé à lui. Deberle regardait, l'œil hagard, comme étonné de ce qui se passait à la fois autour de lui et en lui, au sourd travail soudain de la vie arrêtée dans un être tout à l'heure entraîné, palpitant et fort. Son front penchait comme alourdi. Le petit filet de sang sur les lèvres devenait de l'écume pourpre.

— Capitaine ! répétait le petit Basque éperdu, mettant dans son appel toute son âme. — Et les soldats, courbés vers l'officier, redi-

saient supplians, comme si leurs prières allaient rappeler à lui le blessé : — Capitaine !

L'un d'eux tendait à Deberle une gourde. On voulut l'approcher des lèvres sanglantes ; le capitaine péniblement leva la main gauche, fit un signe qui voulait dire non.

Des Alpins d'Italie, descendus à la suite de leur camarade, s'offraient, émus et empressés, à aller chercher un chirurgien, des remèdes. Leur poste n'était pas loin : quelques minutes suffiraient. Deberle entendait leurs paroles, car il hocha la tête ; et un triste sourire lui vint, très doux, avec un merci qu'on entendit à peine.

Il porta tout à coup la main gauche à sa poitrine, la main droite serrée sur le drapeau ne le quittant pas. Quelque chose en lui sembla se briser, lui contractant le visage, et de sa bouche un flot jaillit, très rouge, coulant sur la neige. Puis sa tête se pencha plus encore. Les yeux interrogèrent, cherchant les trois couleurs qu'il savait là ; son regard demeura un moment — un regard de folie, un regard d'amour — rivé, extasié, sur le tricolore, et, glissant sur la cuisse d'Orthegaray qui sentit le corps s'alanguir plus que s'abattre, il laissa doucement, comme sur un bon oreiller de sommeil, tomber sa tête lourde sur le drapeau, où sa lèvre saignante se colla dans un dernier baiser.

Alors il eut encore quelques tressaillemens, les Alpins consternés reprenant de l'espoir à le voir remuer. Non : la vie était partie, et ces mouvemens, ces réflexes n'agitaient plus qu'un demi-cadavre.

— Emportons-le ! dit un soldat.

— Où est-il, votre chirurgien ? demandait un autre aux Italiens.

Orthegaray, couvert de sang, releva la tête du capitaine. Elle retomba. Il ne respirait plus.

— Nom de nom de nom ! si c'était fini ? Fini !... Le capitaine !...

— Tu vois, dit gravement un des hommes, c'est pour le drapeau !

Des Alpins italiens s'étaient détachés, allant au poste voisin. Fallait-il attendre leur retour ? Porter Deberle au campement français ? Mais, s'il n'était pas mort pourtant ! car enfin ce n'était peut-être qu'une syncope. — Il était loin, le campement, et en route, à le secouer, on pouvait achever le moribond. Le laisser là, pourtant, impossible.

On improvisa un brancard sur des bâtons ferrés : on le coucherait, lui tenant la tête haute, et on l'emporterait ainsi, étendu.

Et toujours Orthegaray interrogeait le corps, portait la main au cœur, tandis qu'un autre collait sa joue aux lèvres sans souffle. Les soldats se retournèrent en entendant du bruit. C'était le chi-

rurgien italien qui suivait le détachement, herborisant, sa boîte de fer-blanc au flanc. A mi-chemin on l'avait rencontré. D'ailleurs, ayant vu le bond insensé de Deberle, entendu la chute, il accourait. Un petit homme sec, noir, bref, — qui alla droit au corps étendu, dit en italien : — *Lasciate!* — tâta le pouls, chercha le cœur, palpa le front, et prononça lentement :

— *Niente!...* Plus rien!

Ce « plus rien » — sourd et lugubre, tomba sur ces fronts comme un glas. Des yeux de gars solides, des yeux ardens de mâles s'entre-regardèrent. Ils pleuraient. Les chasseurs italiens, les premiers, avaient instinctivement ôté leurs chapeaux de feutre. Les Alpins du capitaine Deberle se découvrirent devant leur chef. Blond, sanglant, mais gardant le dernier sourire extasié de la minute suprême, le chef gisait là, devant ces têtes nues, ces fronts brûlés de soleil, — bérets français, plumes d'aigle d'Italie, inclinés devant un mort et devant un drapeau.

On en couvrit, de ce drapeau maculé de sang comme un étendard de bataille, le corps du capitaine, couché sur les bâtons ferrés comme sur un brancard d'ambulance ; et lentement sur la neige qui, de plus en plus, à mesure qu'on marchait, s'étoilait de taches rouges, les Alpins montèrent, gravissant, la gorge serrée, l'âme en deuil, ces pentes descendues tout à l'heure comme sous la poussée d'un signal de victoire.

Et le soir venait maintenant, le soir implacablement doux, le soir qui avivait les arêtes des monts, baignait de rose les grandes Alpes, enveloppait de son impassible poésie, de ses lueurs de fête, ce groupe lugubre et muet d'hommes remontant, dans une sorte de linceul, un cadavre d'homme jeune, fort, héroïque, confiant, — si heureux ce matin... Soir silencieux dans les Alpes où montaient, lointaines, mystérieuses, des sonneries de troupeaux italiens et français mêlés ensemble et pâturant au flanc des monts ; soir ensoleillé peut-être là-bas, au bord de l'Adour, devant la petite maison presque espagnole, — toits rouges, volets bruns, — où, à sa fenêtre, en regardant les voiles des bateaux entrant dans le port, la mère, la chère bonne vieille se disait qu'il y a des retours pour les hommes comme pour les navires, pour les soldats de montagne comme pour les soldats de la mer, et qu'il reviendrait quelque jour, son Louis, avec quelque galon de plus, de ces Alpes qui ne valaient pas les Pyrénées, les monts où, petit, tout petit, il disait, l'ambitieux! que du côté du Pas-de-Roland il voulait aller tuer des aigles... Les petits enfans, ces grands fous ! Les hommes, ces grands enfans!

Lentement, lentement, le cortège montait, atteignant maintenant l'endroit d'où le capitaine avait aperçu le drapeau et, au-dessus de sa tête, entendu tout à l'heure le capitaine Salvoni lui

dire : « Ne vous donnez pas la peine, camarade : j'ai de mes hommes en bas ! » Tout à coup, comme le cadavre arrivait là, une voix, très mâle, un peu étranglée, cria, dans le grand silence religieux :

— Présentez armes !

Et les compagnons, les soldats du capitaine Deberle aperçurent debout sur la crête italienne, devant ses soldats en rang, Salvoni qui, de son épée nue où le couchant mettait un reflet rose, saluait le cadavre du héros et le drapeau arraché au gouffre.

La lumière du soir grandissait ces Alpins d'Italie dont les silhouettes se détachaient, là-haut, comme géantes, avec leurs plumes d'aigle et leurs carabines accrochant en scintillemens les lueurs mourantes.

Les Alpins de France avançaient, montaient toujours, les yeux sur leur fardeau. De loin, ils envoyèrent un salut muet à ces étrangers qui rendaient au mort un dernier hommage.

Et ils se sentirent violemment émus, lorsque la voix de Salvoni commandant : « — Apprêtez armes !... Feu ! » une détonation retentit, claire d'abord, éclatante, puis rendue formidable par l'écho, répercutée partout au loin, par la bouche des monts, comme une succession farouche de tonnerres... C'était la salve des soldats aux morts héroïques, le dernier salut à l'officier tombé, salut au cadavre qui semblait, sur cette autre mer qu'est la montagne, le religieux salut aux couleurs, quand, à bord du navire, vient le soir...

Alors, pendant que les Alpins d'Italie brûlaient leur poudre de gloire en l'honneur de ce mort, — un être hésitant, tordu, qui machinalement avait suivi, de loin, depuis le matin, la petite troupe du capitaine Deberle, un être inconscient, titubant, rabougri, l'idiot Lantosque, penché sur la crevasse d'où allait émerger le convoi du capitaine, regardait, effrayé, ce groupe d'hommes rapportant un cadavre, puis cet autre groupe de soldats déchargeant leurs armes ; — et, dans sa pauvre cervelle indécise, tout triste de voir ramener avec du sang sur lui ce bel officier qui lui avait parlé doucement, si doucement, la veille, — le malheureux être, en ses balbutiemens de pensée, se demandait :

— Quoi ! est-ce qu'ils l'ont tué ?... C'est donc ça, la guerre ?

JULES CLARETIE.

MARIE DE MÉDICIS

LES CONCINI ET L'ÉVÊQUE DE LUÇON

PREMIÈRE PARTIE (1)

I. — LA RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS. — LES « BARBONS ». PREMIÈRE FAVEUR DES CONCINI.

Pour la seconde fois, une Médicis régnait sur la France. Henri IV, après avoir rompu son premier mariage avec une fille de France — cette Marguerite pleine de vices et pleine de charmes, dernière fleur de la race épuisée des Valois — avait, parmi les princesses européennes, choisi une nièce du duc de Toscane, dont l'âge et la santé lui promettaient des héritiers. En épousant la fille des Médicis, le chef de la dynastie des Bourbons ne dérogeait pas. La grand'mère de sa femme était une petite-fille de Charles-Quint. Ces heureux marchands florentins avaient ainsi, peu à peu, imposé l'autorité de l'or et du négoce à l'Europe militaire et féodale. Et pourtant, selon le mot du duc de Savoie, « ces femmes florentines, dans tous les États où elles se produisaient, apportaient la confusion et le mauvais gouvernement. »

Le mariage de Henri IV et de Marie de Médicis n'avait pas été heureux. Si le roi, amateur très renseigné, appréciait, dans sa femme, les formes opulentes et les carnations savoureuses qui devaient s'épanouir plus tard si glorieusement dans les toiles de Rubens, s'il lui était reconnaissant de sa sûre et régulière fécondité, il ne trouvait auprès d'elle ni la séduction sans cesse renais-

(1) Voyez les études antérieures sur *le Cardinal de Richelieu*, dans la *Revue* des 1er juillet et 1er août 1889, 15 juillet et 1er août 1890, 1er octobre 1893.

sante de la maîtresse, ni l'affection soutenue et confiante de l'épouse.

Henri IV, il est vrai, était un bien mauvais mari. Mais Marie de Médicis avait un bien mauvais caractère. Les hommes, les rois surtout, ont droit à quelque indulgence. Or, la reine eût été, à tous les rangs de la société, une femme jalouse, colère et vindicative. Elle était, en outre, tellement soumise à un entourage des plus louches qu'un mari, et surtout un roi, ne pouvait se fier entièrement en elle. C'étaient là de mauvaises dispositions pour retenir un homme de naturel volage comme l'était Henri IV, et les scènes de ménage que nous raconte Sully, où la reine allait « jusqu'à lever la main », expliquent assez que le bon roi, très féru de ses maîtresses et fort dégoûté de cette promiscuité italienne, ait songé parfois à renvoyer outre monts une femme dont le rôle était rempli, maintenant qu'elle lui avait donné six enfans.

Ce fut Henri IV qui céda la place. La mort arrange bien des difficultés. Sans prêter créance aux commérages des contemporains et aux insinuations de Sully, on peut dire, de Marie de Médicis, que le veuvage lui fut léger. Le deuil extérieur fut bruyant et éploré ; le fond du cœur resta froid. Il semble que tout le monde et Henri IV lui-même avait prévu cette mort prématurée. Il avait pris la précaution de faire couronner la reine, la veille de son départ pour l'armée. Si bien que, quelques heures après sa mort, tout était arrangé et la régence de Marie de Médicis proclamée par le parlement, acceptée par la cour, et reconnue par le reste du royaume.

A ce moment, on ne dit pas, comme on devait le faire quarante ans plus tard, à l'avènement d'Anne d'Autriche : « La Reine est si bonne. » Marie de Médicis était peu connue et peu aimée. Toujours repliée sur une étroite coterie, parlant mal le français, alourdie par ses couches successives, elle ne suivait guère le mouvement et la turbulence de la cour de France. Mais on était délivré de l'autorité virile du feu roi. La régente avait besoin de tout le monde, et on pensait que chacun pourrait réclamer pour soi une part de l'autorité tombée entre ses faibles mains.

La reine était si effacée, du vivant de Henri IV, qu'il fallut quelque temps pour voir son caractère se dessiner et ses aptitudes gouvernementales prendre un certain relief. Ce n'était pas une Catherine de Médicis. Elle n'avait, de celle-ci, ni l'intelligence, ni l'activité, ni le goût des affaires. Elle apparut bientôt comme une femme d'un cœur sec, froidement égoïste, très jalouse de son autorité, de moyens médiocres, paresseuse et obstinée, mais dis-

crète, grave et assez habile dans les petites choses, attachée, sans réflexion et sans fidélité, à ses habitudes et à ses préjugés. Comme il arrive aux natures médiocres que l'urgente nécessité ne presse pas, elle dirigea peu sa vie et conduisit les affaires du pays autant au moins, avec ses défauts qu'avec ses qualités. Au début elle ne se sépara pas des hommes expérimentés choisis par le feu roi. Mais, peu à peu, elle versa dans le favoritisme où son indolence était portée naturellement, et laissa prendre aux Concini une autorité dont l'excès prépara sa chute.

Il faut parler maintenant des Concini. Tous les biographes de Marie de Médicis les lient intimement à son sort. Cette subordination constante de sa vie à l'influence de ses familiers est un trait de caractère d'autant plus frappant chez la mère qu'il se retrouve, plus tard, chez le fils, Louis XIII. Elle avait connu de toute date Léonora Dori (qui se fit appeler ensuite Galigaï) et la mort seule la délivra de la domination que cette femme exerçait sur elle. Léonora était fille de sa nourrice, par conséquent d'origine populaire, la mère étant, disait-on, blanchisseuse et le père menuisier. Élevée près de la princesse, elle lui était devenue indispensable, parce qu'elle l'habillait bien et qu'elle savait remplir les heures interminables de la vie de cour par des conversations de toilettes et de futilités. C'était, d'ailleurs, une fine mouche, le nez aigu, les lèvres pincées, la figure chafouine, noire et plutôt laide, mais l'œil vif, et non sans un certain charme qui venait de l'intelligence, sinon du cœur. Adroite et insinuante, elle devint, sur la fin, imaginative, maniaque et atrabilaire, avec un goût mêlé d'effroi pour les choses de l'autre monde, sorcelleries, influences secrètes et grimoires. Tout cela lui assurait, sur l'esprit de la princesse, un ascendant tel que les contemporains y voyaient quelque chose de mystérieux.

Au moment du mariage de Marie de Médicis, on avait voulu les séparer. Mais Marie, vieille fille — elle avait vingt-sept ans — et déjà esclave de ses habitudes, s'y était refusée; et le duc de Toscane, sachant sa nièce obstinée, n'avait pas insisté. Léonora vint donc en France et, à vrai dire, elle représenta, pour la cour et pour la reine, tout ce qui rattachait celle-ci à son passé florentin. Un conflit assez curieux où le nom des Richelieu est mêlé se produisit même à ce moment. Henri IV, en formant la maison de la reine, avait désigné, pour remplir les fonctions de surintendante, Mme de Guise, pour remplir celles de dame d'honneur, Mme de Guercheville et enfin, pour être dame d'atours, Mme de Richelieu, femme du frère aîné de l'évêque de Luçon. Mais Marie exigea que cette dernière fonction fût réservée à Léonora, et après

une intrigue de jupes, où Mme de Verneuil, la maîtresse de Henri IV, soutint les Concini, Mme de Richelieu fut évincée.

En habile homme, Concini avait deviné cette fortune et s'y était attaché. Celui-ci était de bonne souche. Ses ancêtres avaient joué un rôle dans les luttes politiques de Florence. Son père avait été ministre de Côme de Médicis. Cependant il était pauvre et il n'avait, quand il vint en France, que la cape et l'épée. C'était un bel homme, un bel Italien, le teint brun, le visage pâle, la moustache noire, la taille grande, droite, le corps bien proportionné, l'œil de velours et l'air souvent mélancolique. Galant et brave, vaniteux et violent, ambitieux d'argent et d'honneurs, grand joueur et généreux, il était de la race de ces aventuriers qui, à partir du XVIe siècle, s'étaient répandus sur l'Europe et avaient mis au service des monarchies, encore à demi barbares, la souplesse et la pénétration du génie péninsulaire. Sa jeunesse avait été déplorable : « Si vous ne m'aviez connu dans ma bassesse, disait-il lui-même à Bassompierre, je tâcherais de vous la déguiser. Mais vous m'avez vu à Florence, débauché et dissolu, quelquefois en prison, quelquefois banni, le plus souvent sans argent et incessamment dans le désordre et la mauvaise vie. Je suis né gentilhomme et de bons parens, mais quand je suis venu en France, je n'avais pas un sol vaillant et devais plus de huit mille écus. » A bout de ressources, traqué par le besoin et par l'ambition, il jeta les yeux sur Léonora. Celle-ci était trop intelligente pour se faire illusion sur les motifs qui le portaient à demander sa main. Mais elle ne pouvait échapper au désir commun à toutes les femmes : malgré l'opposition de la reine, elle épousa ce décavé. Marie de Médicis obtint elle-même de Henri IV, qui avait probablement quelque folie à se faire pardonner, la promesse d'une somme de 70 000 livres tournois qui devait leur être versée à l'occasion de leur mariage. Ce fut le premier bénéfice de l'association de convoitises et d'intrigues qui venait d'être conclue à la cour de France par ces deux étrangers.

A dater du jour du mariage, la vie devint plus pénible encore dans le ménage royal. Marie de Médicis, lasse de tout, ne se séparait plus de ses confidens : « Elle avoit certaines paillasses à terre, où elle se couchoit, l'été, durant les chaleurs des après-dînées, avec des habits légers et beaux, et étant ainsi étendue, appuyée sur le coude, montrant ses bras et sa gorge, elle avait des complaignans de cette beauté admirable et admirée de tout le monde, méprisée et délaissée pour les laides et mal faites. » Concini était parmi ces assidus. Henri IV, à son tour, montra de la jalousie. La présence constante de ce bellâtre l'exaspérait. Il

faisait des sorties bruyantes, « juroit qu'il la renverroit en Italie avec son Concini. » On dit même qu'il avait donné huit jours à l'Italien pour déguerpir, quand il fut lui-même surpris par la mort.

Le roi disparu, les Concini restèrent maîtres de la place. Tous les témoignages concordent pour reconnaître qu'au début, ils se tinrent plutôt sur la réserve. Ils ne se sentaient pas encore assez assurés du terrain et ne songeaient qu'à gagner une grande fortune personnelle, sans viser à une influence directe sur les affaires. Un contemporain donne la note exacte en ces termes : « Le Concino se maintient dans sa faveur accoutumée, mais plus comme courtisan que comme conseiller intime. » Fontenay-Mareil nous donne un curieux détail des habitudes de vie de Marie de Médicis, qui permet de préciser exactement la place que les deux favoris tenaient dans l'emploi de ses journées : « Le matin, la reine tenoit une sorte d'audience où la cour avoit accès auprès d'elle. De onze heures à midi, elle recevoit ses ministres et parloit d'affaires avec eux. Après le dîner, elle recevoit encore et parfois tenoit un grand conseil jusqu'à trois heures. Elle se renfermoit ensuite quelque temps et enfin tenoit sa cour jusqu'à sept heures... Mais depuis qu'on avoit donné le bonsoir, qui étoit ordinairement sur les sept ou huit heures, il se tenoit une autre cour plus particulière et où il ne se trouvoit que des personnes principales et agréables : pour les femmes, la princesse de Conti, Mme de Guise, la maréchale de La Châtre, Mme de Ragny et quelques autres ; pour les hommes : MM. de Guise, de Joinville, l'archevêque de Reims et le chevalier de Guise, M. Le Grand, MM. de Créquy, de Grammont, de La Rochefoucauld, de Bassompierre, de Saint-Luc, de Ternes, de Schomberg, de Rambouillet, le colonel d'Ornane, de Richelieu frère aîné de l'évêque de Luçon, tous fort considérables par l'esprit et la condition... et cela duroit jusque sur les 10 heures, après quoi, elle se retiroit pour un peu de temps dans son petit cabinet et puis alloit souper. Après que la reine avoit soupé, tous les principaux officiers qui s'y trouvoient ordinairement se retiroient et la signora Conchine qui ne la voyoit guère qu'à son lever, quand elle s'enfermoit l'après-dînée et à cette heure-là, arrivoit et demeuroit assez souvent une heure et deux heures avec elle, sans lui parler d'affaires d'État; et tant que la régence dura (c'est-à-dire jusqu'en 1614) ni son mari, ni elle, ne s'en mêlèrent presque point, mais seulement de leurs intérêts et de ceux de leurs amis... Quant au signor Conchine il ne parloit à la reine, ni même ne la voyoit qu'aux heures publiques et qui étoient aussi pour tous les autres de sa maison. »

Malgré cette modération apparente, les heures d'intimité de Léonora avec la reine n'en étaient pas moins fructueuses. Quelques mois après la mort du roi, en septembre 1610, Concini reçut, en une seule journée, trois cent trente mille livres pour acheter le marquisat d'Ancre, en Picardie, soixante mille écus pour la charge de premier gentilhomme de la chambre qu'avait M. de Bouillon, et environ deux cent mille francs pour le gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye qu'avait M. de Créquy. Et ce ne fut qu'un commencement. Les deux époux obtinrent l'un et l'autre des dons sans cesse renouvelés, en or, en bijoux, en meubles, en argent comptant. Leur fortune personnelle monta, en quelques années, à une somme de près de neuf millions de livres, c'est-à-dire, en multipliant seulement par cinq — d'après les calculs de M. d'Avenel, on pourrait multiplier par six, — environ cinquante-quatre millions de notre monnaie. Comment s'expliquer cette faveur qui alla toujours croissant jusqu'à la catastrophe finale?

Il est superflu de rappeler que la malignité des pamphlets contemporains et la crédulité toujours un peu prompte de l'histoire anecdotique se sont exercées aux dépens des relations si intimes qui existaient entre Marie de Médicis et Concini. En ces matières, l'affirmation est prompte, la vérification difficile. Le papier des billets doux est le plus rare et le plus fragile des documens d'archives.

Nous connaissons Marie de Médicis par des portraits nombreux, par les confidences de ses intimes, par les critiques de ses adversaires.

Cette épaisse femme blonde, avec ses maxillaires carrés, sa figure empâtée, ses lèvres boudeuses, ses yeux inexpressifs, ne paraît pas avoir été d'un sang bien riche, ni bien ardent. Henri IV se plaignait « qu'elle n'était pas caressante ». Son fils, Louis XIII, tenait encore d'elle sur ce point. Un contemporain nous a dépeint tout à l'heure cette beauté traînante et lourde abandonnée en des poses nonchalantes que l'amour lui-même ne devait remuer que difficilement. A première vue, on peut donc penser que, si cette femme a cédé, ce n'a dû être que par une sorte de passivité que l'accoutumance a surprise. On sait qu'au début, Concini ne lui plaisait pas. Elle s'effrayait même pour sa chère Léonora, d'une maladie qui était, chez lui, disait-on, la suite de ses folies de jeunesse, et qui causait, ajoutait-on encore, l'étonnante pâleur de son visage. Mais il est certain que ses sentimens changèrent et que le Florentin finit par prendre sur elle un réel empire. La jalousie de Henri IV en témoignerait au besoin. Concini logeait au Louvre près des appartemens de la reine, en raison de la charge de sa femme.

Plus tard, il fit construire une petite maison adossée au palais, en face l'hôtel de Bourbon. Cette maison communiquait avec l'entresol qu'habitait la reine par un pont que la malignité populaire avait baptisé *le pont d'amour*. On sait aussi que les relations conjugales entre Léonora et son mari étaient rompues dans les dernières années : c'est elle du moins qui l'assurait, au moment de sa mort. Tous ces détails étaient connus du public, relevés et envenimés dans les pamphlets. On affichait couramment des « ordures », — c'est le mot de Malherbe, — sur ce qui se passait au palais.

Marie de Médicis ne pouvait vivre sans ses chers confidens. Dès qu'ils s'éloignaient quelque peu, elle les rappelait vite auprès d'elle. Si l'absence devait durer, elle leur écrivait, — au mari et à la femme, — des lettres presque toutes de sa main, remplies de marques d'affection et de tendresse. Quoique le registre qui nous les a transmis soit de caractère peu intime, puisqu'il est copié de la main d'un secrétaire, on y relève pourtant, parmi les détails de la vie de cour, spectacles, comédies, pompes et colifichets, quelques traits plus expressifs. En mai 1613, la reine écrit à Concini que « maintenant qu'il va mieux elle veut qu'il se rende auprès d'elle, à Fontainebleau, » et elle ajoute : « c'est chose que je désire pour les raisons que je vous dirai à vous-même. » Or, le même jour, elle écrit à la marquise d'Ancre, et elle ne la prie nullement d'accompagner son mari. Quelque temps après, autre lettre très affectueuse au marquis d'Ancre, qui est à Amiens : « Continuez votre voyage et vous y entretenez sans vous ennuyer. » Au cours du voyage vers Nantes, en 1614, active correspondance avec le maréchal et la maréchale qui n'ont pas accompagné la reine : « Je me porte bien, écrit-elle à Concini, et je n'ai de déplaisir que la longueur et opiniâtreté de votre maladie. » Celui-ci la traitait, d'ailleurs assez cavalièrement. En octobre 1616, au retour de Caen où il était allé se renfermer, en un accès de mauvaise humeur et d'inquiétude, la reine le rencontra comme il arrivait. Elle descendit de carrosse pour lui parler. « Vous voilà gros et gras, lui dit-elle, et avec bon visage. » Il répondit brusquement : « Est-ce pour cela que vous m'avez envoyé querir si vite? »

Ce sont là de bien vagues indices. Ils ne sauraient prouver, entre la reine et le maréchal, d'autres rapports que ceux d'une grande familiarité. Le point délicat reste difficile à éclaircir. Je n'ai rien trouvé de plus direct à ce sujet qu'un mot de Richelieu, un mot de prêtre, où l'on sent percer les inquiétudes rétrospectives du remplaçant. Dans ses *Mémoires*, il dit de Concini : « La passion du jeu

était son seul divertissement, les dernières années de sa vie : celle de l'amour n'y paraissait point. Il était rompu par deux hernies, de telle façon que la *vertu ne faisait en aucune façon partie de sa chasteté.* » L'observation, dans sa formule tortueuse, va loin. En présence de ce témoignage, il ne reste plus qu'à penser, avec l'évêque, qu'entre la reine et le favori, « il n'y avait rien » !

Il faudrait donc attribuer la fortune de Concini surtout à l'influence de Léonora Galigaï. Cette interprétation est d'ailleurs plus conforme aux faits publics. Il est incontestable que la reine, au début, n'accorda aux Concini que des marques de faveur particulière et que leur action sur les affaires ne se fit sentir que plus tard, alors qu'un parti politique organisé s'en empara comme d'un instrument de règne. Durant les premières années de la régence, les affaires furent conduites par les ministres de Henri IV : Sillery, Villeroy, le président Jeannin. Ceux-ci restèrent les véritables chefs du gouvernement jusqu'en 1615. Rien ne se faisait que par eux. Ils fussent restés les maîtres, probablement, s'ils ne s'étaient divisés et si, par leurs fautes, ils n'avaient prêté le flanc aux attaques de leurs adversaires.

Henri IV les avait choisis. Ils avaient, de ce chef, une autorité qui s'ajoutait à leur mérite réel. Mais leurs dissentimens aussi étaient anciens, et cette cause de faiblesse apparut dès le début du nouveau règne. Ils commencèrent par se débarrasser d'un rival dont l'influence brutale et présomptueuse avait suscité bien des haines, Sully. Celui-ci, d'ailleurs, s'y prit mal. Au jour de la mort de Henri IV, il s'enferma dans la Bastille, comme s'il se préparait à soutenir un siège. Il ne vint voir la reine que lorsque ses inquiétudes personnelles furent un peu apaisées. L'intérêt de l'État et les sentimens qu'il devait éprouver pour le fils de son « bon maître » n'apparurent pas dans cette circonstance ; cet excès de prudence donna prise à ses adversaires. Se sentant attaqué, il précipita sa disgrâce en ne manquant aucune occasion de la prédire et de quereller tous ceux que sa mauvaise humeur en rendait d'avance responsables. Sa chute n'en fut pas moins une grande perte aux yeux de tous ceux qui voyaient le salut de la France dans la continuation de la politique du feu roi.

Après Sully, le plus autorisé des ministres de Henri IV était Villeroy. Il fut le véritable chef du nouveau gouvernement. Entré aux affaires, à l'âge de vingt ans, sous Charles IX, ministre de Henri III, puis écarté par une révolution de cour et un moment ligueur, il avait contribué, plus que personne, à la pacification du royaume, et par une adhésion éclatante et sincère à la politique et à la personne de Henri IV. Celui-ci l'avait réintégré dans

ses fonctions et lui avait confié la conduite des affaires du dehors. Les contemporains ne tarissent pas sur ses mérites. Brantôme l'appelle, d'une expression magnifique, « le très grand et le non-pareil de la chrétienté pour les affaires de l'État, M. de Villeroy. » — « M. de Villeroy, dit l'ambassadeur vénitien, surpasse en mérite tous les ministres du roi : c'est un esprit vaste ; il a une inclination et une aptitude unique à pénétrer le secret des autres cours ; il les connaît à fond. Voilà quarante ans qu'il exerce la charge de secrétaire d'État. Il l'a remplie sous quatre rois. Ses mérites lui assurent l'estime et la confiance de Sa Majesté, quoique, cependant, il ait compté parmi ses ennemis. Aujourd'hui aux affaires d'État, il est digne de toute confiance. Il n'a peut-être pas 30000 écus de rente en tout et pour tout, et il supporte les dépenses très lourdes de sa charge... Il est âgé de soixante-six ans environ (ceci est écrit en 1605) ; de complexion délicate et toujours souffrant, il serait mort depuis longtemps s'il ne s'était soumis à un régime très ponctuel et très minutieusement observé. » Cet homme de cabinet, ce vieillard valétudinaire avait été le grand exécuteur des volontés du feu roi. Le recueil des *Lettres missives* renferme les preuves innombrables de son activité : ce sont ces excellentes instructions et dépêches d'État, écrites d'un style à la fois ample et sobre, qui sont les premiers modèles de la belle langue diplomatique du XVIIe siècle.

J'ai déjà parlé de Sillery, d'abord élève, plus tard rival de Villeroy, qui avait succédé à Bellièvre dans la charge de chancelier, et dont le savoir-faire ne manquait guère que de probité et de courage. Le quatrième des ministres de Henri IV était le président Jeannin. C'était celui auquel le feu roi témoignait le plus de cordiale confiance. Né en Bourgogne, jurisconsulte savant, élève de Cujas, il avait été, lui aussi, ligueur et chef du conseil particulier du duc de Mayenne. Henri IV sut l'enlever à ses adversaires, et lui dit, avec sa ronde et adroite bonhomie « que, puisqu'il avait été fidèle au duc, il serait aussi fidèle au roi. » Il l'employa surtout dans les négociations. C'était un esprit humain et grave, avec ce beau langage abondant et fleuri des Bourguignons. Le cardinal Bentivoglio l'entendit, un jour, parler dans un conseil, et dit que « la Majesté du Roi rayonnait sur son visage. » Il avait une figure vénérable, avec une longue barbe, des yeux doux, et dans tout l'aspect quelque chose d'étoffé et de chaud, comme les fourrures parlementaires dont il s'enveloppait. Les dépêches qu'il écrivit, alors qu'il négociait la trêve de Hollande, sont des morceaux remarquables et qui passaient aussi pour des modèles, Richelieu s'inspira souvent de leur lecture. Henri IV trouvait,

pour parler du « bonhomme », des expressions tendres et gaies qui font honneur à l'un et à l'autre : « Sire, voilà un ministre de notre connaissance, » lui dit l'ambassadeur d'Espagne quand il revint à la cour, la paix une fois signée. — « Oui, dit le roi, je puis le montrer à nos amis et à nos ennemis. »

Après avoir rappelé le haut mérite que les témoignages presque unanimes des contemporains attribuent aux ministres de Henri IV, il est impossible de ne pas reconnaître, qu'après la mort de ce prince, ces personnages vénérables, rendus à leur valeur propre, parurent diminués. C'est que, pour la conduite des grandes affaires, l'intelligence, le bon vouloir et l'expérience ne suffisent pas. Il faut, en outre, l'entrain, le courage, l'esprit de direction naturel et qui incline autour de lui les obéissances. Les hommes d'affaires consommés procèdent ordinairement par la douceur, par la patience, par un habile calcul des circonstances et des prévisions. Ils n'ont rien de cette vigueur qui violente parfois les volontés inférieures et qui précipite les événemens. Quarante ans de subordination sont un mauvais apprentissage du commandement. Ni les vieux soldats, ni les hommes de cabinet n'ont le coup d'aile brusque qui fond au but et ravit la victoire.

Ces ministres, que le contact de Henri IV avait animés, celui de Marie de Médicis les refroidit soudain. Rendre des comptes à un esprit médiocre est une servitude qui dégrade les plus nobles esprits. La véritable capacité doute d'elle-même, hésite, chancelle, et se perd, dans cette lutte obscure chaque jour renouvelée. C'est ainsi qu'on vit le mérite des illustres ministres de Henri IV se transformer, sous la régence, en une impuissante pusillanimité. Bientôt, ils n'eurent d'autre pensée que de se maintenir aux affaires en allant au-devant des désirs ou des caprices de la reine. Habiles à colorer cette docilité constante, qui devint la règle de leur politique, ils se firent eux-mêmes les théoriciens de leur propre faiblesse, et exposèrent, avec un ensemble de raisons d'opportunité ou de spécieux prétextes, un système politique nouveau qui fut, presque de tous points, le contre-pied de celui qu'avait adopté leur défunt maître.

Dès 1611, aux premiers mouvemens des grands et du parti huguenot, Villeroy écrit, de sa plus belle encre, un mémoire où les paroles énergiques abondent encore, mais qui laisse déjà entrevoir les prochaines capitulations. On est toujours un peu l'esclave de son passé, et ces anciens ligueurs avaient, présent à l'esprit, le spectre de la Ligue. « Ce qu'il faut mettre par-dessus tout, écrit Villeroy, c'est la conservation de l'ordre et de la paix publique, jusqu'au moment où le jeune roi sera en âge de prendre lui-même

la direction des affaires. » Jusque-là il conseille de louvoyer, de gagner du temps, de procéder par douceur plus que par force et de carguer les voiles tandis que le vent souffle. Il énumère, exagère les dangers que court l'État. Tout l'arsenal de la vieille politique machiavélique doit être mis en œuvre pour les conjurer. Il faut dissimuler, diviser les adversaires par l'intrigue, promettre beaucoup, donner beaucoup, acheter les consciences : « Encore qu'il semble que ce soit de la honte d'acheter de nouveau les sujets et de capituler avec eux comme avec des ennemis, la honte en est aux sujets et non à Sa Majesté, laquelle sera plus louée de répandre l'or et l'argent que de répandre le sang de ses parens et principaux officiers. » Suivent une série de conseils pratiques : éloigner les grands, les renvoyer dans leurs gouvernemens, sauf M. le Prince qu'il vaudrait mieux garder sous la main ; s'assurer de la fidélité des gouverneurs des villes et des parlemens, renforcer les troupes étrangères, mettre les finances dans les mains de personnes dont on soit sûr, « avoir des gens dans la maison des princes qui avertissent de tout ce qui s'y passe », et, par-dessus tout, « conserver les serviteurs et les ministres, s'offenser et se piquer des injures qui leur sont adressées et s'en ressentir comme si la reine elle-même les avait reçues. » Après cet exposé, plein de finesses habiles et de savantes réticences, le vieux ministre a beau s'écrier « qu'il importe à Sa Majesté de faire des actions viriles, de parler haut et commander de même » : on sent que cette rhétorique porte à faux et que le « Débiteur », comme l'appelle de Thou, a dévié de la voie où Henri IV s'était avancé d'un pas si sûr et qu'il avait cru pour longtemps ouverte à ses descendans. Pourtant, dans ce premier mémoire, l'influence du règne précédent reste sensible. Les paroles, sinon les actes, montrent encore une certaine fierté. Au dedans, si les princes ne cèdent pas, il est question de les châtier. Au dehors, les alliances espagnoles ne sont pas envisagées comme le but inéluctable ; le nom même de l'Espagne n'est pas prononcé ; tout au contraire, on parle en bons termes des alliances avec les princes voisins, c'est-à-dire allemands, et on conseille particulièrement à la reine d'entretenir de bons rapports avec l'Angleterre.

A quelque temps de là, les grands, apaisés d'abord, excités bientôt par les premières concessions, reviennent à la charge. Tel est le faible de cette politique ; elle les comble sans les satisfaire. Le comte de Soissons, notamment, demande la place de Quillebœuf. Nouveau mémoire de Villeroy. Son avis est toujours le même : tout faire pour sauvegarder la paix jusqu'à la majorité du roi ; ménager les princes pour les diviser ; refuser d'abord

ce que demande Soissons, et finir par céder, si on ne peut faire autrement. Mais, voici que ces alliances espagnoles, ces alliances si chères au cœur de Marie de Médicis, commencent à apparaître et à être glorifiées : « Vous avez encore ajouté à toutes ces amitiés et alliances anciennes celle du roy d'Espagne de laquelle, quand le feu roi décéda, il était peu assuré (voyez cet euphémisme!) et que vous avez exécutée avec tant de discrétion et de prudence qu'elle ne vous a rien coûté. »

Cependant cette politique de prodigalité et de déférence porte ses fruits. Les finances sont épuisées; les grands sont insatiables. En mars 1614, le prince de Condé quitte la cour et lève des troupes. Il demande le château d'Amboise pour faire la paix. Villeroy reprend ses argumens et le ton baisse encore : « Il faut faire la paix à tout prix; quels troubles prévus et imprévus n'amènerait pas la guerre? » On touche au terme; il ne faut rien compromettre et gagner un an, six mois du moins : « Madame, votre but est de conserver l'autorité du roi et le royaume en sa réputation et en son entier. Votre régence et le titre de mère du roi vous y obligent; de quoi, Votre Majesté s'est heureusement acquittée depuis le décès du feu roi, et avait sujet d'espérer de pouvoir, en cette prospérité, achever la carrière de sa régence si elle n'eût été traversée de ces derniers mouvemens... » et plus loin : « Cependant Votre Majesté gagnera la fin de sa régence, pourra achever plus commodément les mariages d'Espagne et résoudre ceux d'Angleterre au temps et en la forme que vous jugerez plus à propos pour le bien du royaume et le contentement du roi qui sera lors entré en sa majorité. »

On sait, pourtant, quel était le véritable succès de cette politique au jour le jour. En ces quatre années, les ministres avaient vieilli de vingt ans; entre leurs mains, toute l'administration était frappée d'une sorte de sénilité. La cour, conduite par ces « barbons » peu respectés, était toute turbulence, indiscipline, agitation tapageuse et stérile. « Il n'y avait à la cour, dit de Thou, ni sincérité, ni prudence, ni ordre; il semblait que l'on y combattît à l'aveugle; au lieu d'attaquer l'ennemi, nous portions les coups les plus funestes à nos amis. Ce n'était que dissimulation et fourberie. Tout était confusion et impuissance. » Personne n'étant plus digne du pouvoir, personne ne se croyait indigne de l'exercer : « Dans cette cour, dit l'ambassadeur vénitien Contarini, la face des choses change à tout moment, par une quantité de petits incidens qui se succèdent et qui tantôt flattent les espérances des uns, tantôt celles des autres. » Les ministres eux-mêmes ne se faisaient plus guère d'illusion : on se félicitait seulement d'avoir vécu.

Mais Villeroy lui-même reconnaissait, en 1615, qu'on avait épuisé les moyens dilatoires : « Jusqu'ici, disait-il, on avait gouverné par finance et par finesse, mais on ne savait ce qui arriverait maintenant qu'on était à bout de l'une et de l'autre. »

Quand les chefs en sont à ce point de découragement, il y a beau temps que les troupes se sont débandées. Elles erraient à l'aventure, sans trop savoir à qui se donner. L'opposition de la haute aristocratie, guidée par des sentimens étroitement égoïstes, embarrassait les ministres, mais n'était pas assez redoutable pour les contraindre ou les remplacer : « Les princes voudraient des réformes dans l'État, dit l'ambassadeur vénitien ; mais l'intérêt des ministres qui sont au pouvoir est de ne faire aucun changement, de peur de découvrir leur faiblesse et leur ruine. Aussi ils ne peuvent trouver aucun moyen d'accomplir une seule réforme ni de chercher à parer aux inconvéniens qu'on leur signale. »

C'est parmi cette impuissance et cette indignité réciproques du pouvoir et de l'opposition, qu'on vit se développer tout à coup la scandaleuse fortune politique des Concini. Elle avait son origine dans la faveur de Marie de Médicis, elle s'accrut de tout ce qui entravait le développement des forces normales du pays. Elle parut si puissante, à un certain moment, que des esprits vigoureux crurent pouvoir s'y attacher et se servir de ce point d'appui pour restaurer en France l'idée gouvernementale. Mais leur calcul était faux, et la chute profonde des favoris italiens entraîna la plupart de ceux qui avaient escompté leur faveur.

Jusqu'aux premiers mois de l'année 1615, Concini ne s'était guère appliqué sérieusement qu'à accroître sa fortune particulière. Mais elle était devenue peu à peu si considérable que, pour se maintenir ou pour grandir encore, elle devait dominer l'État. Le roi touchait à sa majorité. L'entourage de Marie de Médicis cherchait les moyens de prolonger le plus longtemps possible l'autorité effective de la reine mère. Chacun prenait ses positions en vue d'une situation que l'on considérait comme durable. Concini paraissait si solidement établi qu'on commençait à le respecter : « Son esprit, sa nourriture et plusieurs autres qualités — dit un homme qui n'est pourtant pas suspect de servilisme Rohan — le font juger digne de grandes faveurs et même font désirer qu'il se naturalise parmi nous et y établisse une grande maison, ce qui ne peut qu'être honorable à notre nation. » Le monde politique, où les espérances et les ambitions sont toujours en mouvement, a pour loi de passer outre au fait accompli. Le vieux Villeroy lui-même avait cru faire un coup de maître en mariant son petit-fils avec la fille du Florentin.

Élevé si haut, Concini voulait monter plus haut encore. Il

entrait dans la période de folie présomptueuse qui termine généralement la carrière de ces aventuriers : il disait « qu'il voulait savoir jusqu'où la fortune pouvait porter un homme. » Il travaillait à s'assurer une situation personnelle, indépendante, au besoin, de la faveur de la reine et même de l'autorité du roi. On voit cette préoccupation se dessiner à partir de l'année 1614. Il attire, par des générosités habilement semées, de jeunes gentilshommes ambitieux et avides ; il s'assure une garde composée d'Italiens et de Suisses entièrement dévoués à sa personne. Nommé maréchal de France à la mort de Fervacques, il acquiert ainsi une autorité qui lui permet de s'entourer de tout un appareil militaire. Enfin, guidé par les conseils d'un homme expérimenté et énergique, le baron de Lux, il comprend qu'il n'y a de force en France que pour celui qui peut disposer d'une grande situation territoriale. Aussi ne songe-t-il plus qu'à s'assurer le gouvernement d'une province frontière, de façon à pouvoir, en cas d'accident, s'appuyer sur l'étranger. Tantôt il jetait les yeux sur la Bourgogne, d'autres fois sur Sedan ; enfin il se décida pour la Picardie. Déjà il disposait de plusieurs places fortes dans cette région. En obtenant le gouvernement de la province, il était admirablement placé, entre les archiducs et Paris, soit pour menacer la capitale, soit pour s'assurer un asile en cas d'échec.

Le gouverneur de la Picardie était alors un homme jeune, de grande famille, mais borné et opiniâtre, le duc de Longueville. Concini lui fit faire des ouvertures en vue d'échanger le gouvernement de sa province contre un autre que l'on considérait comme plus avantageux, celui de Normandie. Il eut l'idée singulière de charger Villeroy de la négociation. Le ministre comprit tout le danger des projets de Concini, et s'arrangea de façon à faire échouer la combinaison. Le favori, furieux, jura la perte de Villeroy. C'est ainsi que, peu à peu, il en venait à se mêler directement aux affaires de l'État. Il ne pouvait encore avoir la prétention de les conduire lui-même. Il profita des dissentimens qui existaient entre les « barbons » pour les détruire l'un par l'autre. Nous sommes en décembre 1614 ; le chancelier de Sillery avait vu son influence s'accroître, en raison des services qu'il avait rendus pendant la session des États. Il avait une nombreuse famille à caser ; il s'unit au favori. Villeroy, se sentant menacé, fit une fausse sortie : il se retira dans une de ses terres, à Conflans. Il pensait qu'on ne pouvait se passer de lui « et voulait se faire prier. »

Il n'y a pas d'homme indispensable. Villeroy revint, de lui-même, au bout de quinze jours, et alla visiter, le premier, le maréchal d'Ancre, « ce qu'on trouva indigne de lui. » La reine le gronda

amicalement. Mais, au cours de l'entretien qu'elle eut avec lui, Concini, qui se tenait derrière elle, dit à haute voix « que Villeroy n'en était pas à sa première trahison. » Le vieux ministre se tut. Il reprit ses fonctions; mais l'autorité réelle lui échappait. L'ambassadeur vénitien écrit : « Le pouvoir de Villeroy ne se rétablit pas comme auparavant. La reine n'est pas bien disposée pour lui; les grands l'abandonnent. Le chancelier est enchanté de le voir abattu. Le maréchal d'Ancre s'est déclaré contre lui, et celui-ci a un pouvoir absolu. » On se servait de Sillery, de son fils Puisieux, de son frère, le commandeur de Sillery, pour faire marcher les affaires. Ils se croyaient les maîtres. Le bon Jeannin continuait à couvrir de son nom le gaspillage des finances, et laissait le coulage s'organiser, en levant au ciel d'honnêtes regards.

Cette situation ambiguë dura quelques mois; le favori s'habituait à l'exercice du pouvoir. Il songeait à se débarrasser de tout l'ancien personnel qui lui portait ombrage; il était déjà entouré d'un personnel nouveau, composé d'hommes jeunes, actifs, ambitieux et qui probablement voyaient plus loin que lui dans son propre jeu. Il semble pourtant qu'au moment de frapper le coup décisif, le maréchal ait douté de la fortune.

C'était le temps où la reine se préparait à conduire le roi en Guyenne pour célébrer les mariages espagnols. Cette union devait mettre le comble à la politique personnelle de la régente. L'idée de passer à l'accomplissement la remplissait de joie et de fierté. Mais Condé comprenait que la consécration du mariage ruinerait ses prétentions et ses espérances. Écarté définitivement du trône, il se confondait dans la foule des princes du sang. Il y eut là une heure critique. Condé, rassemblant dans un manifeste tous ses griefs personnels, agitant tous les sujets de mécontentement de la noblesse et de la bourgeoisie, excitant les passions populaires contre le gouverneur de la régente et surtout contre les favoris italiens, s'appuyant sur une coterie de jeunes parlementaires, toute fière d'être invitée à ses ballets, prend des airs d'homme résolu à aller jusqu'au bout. Il entraîne dans sa querelle la plupart des princes, les Bouillon, les Mayenne, les Longueville, se retire à Clermont en Beauvaisis, puis à Coucy, dans une place réputée imprenable. Il lève des troupes et tient la campagne. On lui envoie le vieux Villeroy, qui lui est plutôt agréable. Mais il résiste et lance son manifeste disant que les mariages ne pouvaient avoir lieu tant qu'on n'aurait pas porté des réformes profondes dans l'administration du royaume et tant que le maréchal d'Ancre serait le maître du gouvernement.

Dans ces circonstances Concini crut prudent de céder pour un temps et de s'éloigner momentanément de la cour. Les af-

faires de Picardie ne s'arrangeaient pas. Longueville tenait bon et fomentait contre lui la sédition. Pour se défendre, il avait dû attaquer, et un événement tragique qui avait eu un grand retentissement — le meurtre de Prouville, lieutenant du duc — l'avait mis en échec devant l'opinion. La reine partait pour le voyage de Guyenne. Elle lui offrit le commandement de l'armée qui devait accompagner le roi et le protéger contre l'armée des rebelles. Un homme plus hardi eût accepté : il eût traversé en triomphateur la France entière ; il eût couvert de sa présence l'alliance des deux couronnes. Mais Concini préféra rester dans le Nord, à défendre ses intérêts personnels, et à guerroyer dans les environs d'Amiens sur les derrières de l'armée des princes. Ce refus donne sa mesure.

Le commandement de l'escorte qui accompagnait le roi fut confié au duc de Guise, et celui de l'armée opposée au prince de Condé fut remis au maréchal de Bois-Dauphin. Léonora Galigaï accompagnait la reine et, en l'absence de son mari, elle veillait à la défense des intérêts communs. Durant ce voyage, l'habile femme sut conserver son influence et, puisque tout était ajourné, préparer les événemens décisifs pour l'époque de la rentrée à Paris.

Le voyage s'accomplit beaucoup plus facilement qu'on ne l'avait pensé. L'armée du prince de Condé, conduite cependant avec une grande habileté par le duc de Bouillon, n'était pas assez forte pour en venir aux mains avec les troupes royales. Condé s'était en vain efforcé d'intéresser à sa cause les puissances hostiles à l'Espagne. Le parti protestant, qui avait fait mine de s'associer à la révolte des princes, n'avait pas su s'organiser à temps. D'ailleurs, il était divisé et les plus sages blâmaient ces imprudentes et stériles manifestations. La campagne militaire se borna à quelques escarmouches insignifiantes et, de la part des troupes de Condé, à des violences infinies qui les rendirent odieuses à tout le monde et notamment aux provinces de l'ouest où elles séjournèrent le plus longtemps.

La cour arriva à Bordeaux, le 7 octobre 1615. Elle devait y rester jusqu'au 17 décembre. Au cours de ces deux mois, l'échange des deux princesses — celle qui allait régner en Espagne, Élisabeth, et celle qui venait régner en France, Anne d'Autriche — eut lieu, le 9 novembre, sur la Bidassoa, près de Fontarabie. Le mariage du roi fut célébré dans l'église métropolitaine de Bordeaux avec une pompe extraordinaire. Le roi et la reine, nés à huit jours de distance, en septembre 1601, entraient seulement dans leur quinzième année. Ils étaient encore tous deux des enfans. La reine mère voyait donc son rêve réalisé, et l'enfance

prolongée du jeune roi, son esprit distrait et nonchalant, la vénération mêlée de terreur qu'il gardait pour sa mère, — il n'y avait pas longtemps que, au dire d'Héroard, elle le fouettait encore de sa propre main, — tout lui faisait espérer qu'elle garderait longtemps encore l'autorité consacrée à nouveau par ce coup brillant des mariages espagnols.

Toutes les raisons qui pouvaient emplir de joie l'âme de Marie de Médicis, devaient au contraire déprimer et abattre le prince de Condé et ses partisans. Aussi, quoique le retour du roi et des reines eût lieu dans d'assez mauvaises conditions, en plein hiver, dans un pays ruiné, par des chemins boueux et interminables, quoique les troupes royales, épuisées par les fatigues, décimées par la maladie et les désertions, eussent grand'peine à garder un aspect militaire, Condé, toujours versatile et intéressé, ne songea plus qu'à tirer parti du peu de prestige qui lui restait encore pour traiter le plus avantageusement possible. L'ambassadeur d'Angleterre, par ordre de son roi, et le duc de Nevers, heureux de saisir une occasion de jouer un rôle, s'entremirent, et, le 1er janvier 1616, le roi, qui arrivait à La Rochefoucauld, en Poitou, faisait répondre à une première démarche du prince de Condé qu'il consentait à ce qu'une conférence fût ouverte pour régler les conditions de la paix.

La reine Marie de Médicis était à l'apogée de son gouvernement. On entrait dans l'année 1616, « dans cette année bissextile qui a été aussi remarquable par les mutations extraordinaires de l'air, que par les effets prodigieux qui eurent lieu dans le royaume durant tout son cours. »

II. — FIN DE LA RÉGENCE. — DISGRACE DES VIEUX MINISTRES. LE NOUVEAU PERSONNEL.

Au début de cette année 1616, que Richelieu a tant de raisons de trouver remarquable, puisque c'est elle qui le vit arriver, pour la première fois, aux affaires, le royaume était dans un état de confusion extrême. Le roi s'attardait dans les provinces de l'Ouest, retenu par les lenteurs d'un voyage d'hiver, dont la rébellion d'un grand nombre de ses sujets faisait une pénible campagne. Accompagné de sa mère, il ramenait à Paris la jeune reine espagnole, qui ne savait trop si elle devait s'étonner davantage des rigueurs du climat ou de la froideur de son jeune et taciturne époux. Celui-ci passait tout son temps à galoper autour du cortège, chassant les oiseaux et les bêtes par la campagne. Il ne quittait pas un favori intime, dont les esprits perspicaces commençaient à étudier l'horoscope : Luynes. Nominalement, les vieux ministres,

les « barbons » étaient toujours les détenteurs du pouvoir; mais ils se disputaient les lambeaux d'une autorité que leurs discordes avaient déchirée. Sillery et les siens avaient fatigué la reine elle-même de leur convoitise insatiable et de leur opiniâtre nullité. Villeroy avait repris une certaine influence, dont il se servait pour détruire ceux qui l'avaient abattu et pour vendre chèrement une retraite prochaine qu'il sentait devoir être définitive. Le prince de Condé avait troublé et dévasté la France entière pour aboutir à la plate demande de soumission qu'il venait d'adresser au roi par l'intermédiaire d'un étranger, l'ambassadeur du roi Jacques. Dans cette paix de lassitude qui se préparait, chacun, comme dit Richelieu, « cherchait, par une émulation de vices, à qui prostituerait sa fidélité à plus haut prix. »

Princes, gentilshommes, soldats, gens de robe, Français, étrangers, catholiques, protestans, tout le monde était agité, sans qu'on pût distinguer nettement les causes de cette agitation. On sentait qu'il y avait du nouveau dans l'air. Chacun cherchait à deviner l'avenir, à prendre une position avantageuse, dans les camps qui se disputaient le succès. Mais les calculs étaient pleins d'erreurs, et les plus attentifs n'étaient pas sûrs de leurs déductions. En gros, cette foule houleuse se divise en deux courans : l'un, qui se porte vers les alliances espagnoles et la politique catholique, l'autre qui s'en éloigne. Mais des remous particuliers, des dérivations inattendues, des contre-courans cachés troublent sans cesse ce flot tumultueux. Les sentimens individuels, les passions privées, une étroite et ardente psychologie de cour excitent les esprits, échauffent les courages et brouillent les intrigues. Amours et haines, rivalités et jalousies, points d'honneur et vendettas, rages froides ou colères éclatantes, longs desseins raffinés, bravades imprudentes, ces impulsions, ces actes et ces gestes s'entre-croisent, se choquent, et l'on voit soudain, dans l'obscure mêlée, surgir, au bout d'un bras, l'éclair d'une épée, sous un panache une figure tragique, ou un sourire resplendir sur un visage de femme. Dans une cour où une reine commande, où la principale actrice des événemens est une favorite, où les Italiens ont apporté leur sens aigu du jeu des passions intérieures, dans ce milieu où des prêtres au geste doux, et des vieillards aux paroles ouatées, renouent sans cesse des fils rompus trop souvent par la brutalité des hommes d'action, il n'est pas étonnant que les femmes aient joué un grand rôle. On les admettait, à la suite de la reine mère, dans les réunions où les destinées de l'État se discutaient si futilement. On s'était étonné, d'abord, de leur présence. On remarquait que cela n'arrive pas dans les autres pays, « où, les femmes étant plus particulières et nourries seulement dans les choses de leur métier, elles ne peuvent pas prendre tant de con-

naissance des affaires publiques. » Mais on se consolait en pensant que, laissées au dehors, elles feraient encore plus de mal : « car, étant ordinairement ambitieuses et vaines et ne se trouvant pas assez considérées tant que les choses demeurent dans l'ordre, elles font le plus souvent tout ce qu'elles peuvent pour le troubler. »

A partir de février 1616, cette agitation a pour centre la petite ville de Loudun. Tous les princes rebelles s'y étaient réunis ou y avaient envoyé leurs représentans. La cour avait délégué ses ministres et ses hommes d'État : Villeroy, Pontchartrain, le maréchal de Brissac, l'illustre de Thou. Tous les mécontens, tous les ambitieux, tous ceux qui avaient à réclamer, à espérer ou seulement à se plaindre étaient accourus. Les intermédiaires, les officieux, les donneurs d'avis, les inutiles, les agités étaient là. On y rencontrait des soldats de fortune, des diplomates, des espions, beaucoup de moines. Tout ce monde était aux écoutes de ce qui se faisait dans la salle de la comtesse de Soissons où les princes et les ministres royaux se réunissaient. Les problèmes qui se traitaient autour de cette table auraient pu donner au débat une haute gravité. Mais l'action se rapetissait à la taille des acteurs et la négociation dégénérait en marché. A ce niveau, elle ne présente pour l'histoire qu'un intérêt restreint, et nous ne retiendrons, des résultats obtenus par la patience et la longanimité des commissaires royaux, que quelques faits précis.

Les princes étaient vaincus. La rébellion sentait son impuissance, même en présence d'une régence malhabile et d'un gouvernement médiocre. Au contraire, le pouvoir reprenait confiance en lui-même et en ses forces. Le cap était franchi. La reine mère ne considérait plus comme aussi redoutable le péril devant lequel elle avait toujours tremblé, à savoir la coalition de tous les mécontens sous la conduite des grands. Elle commençait à prendre plus de confiance en l'avenir de son gouvernement. Assurément ce n'était pas le jeune roi, tout à ses chasses et à ses favoris, qui pouvait songer à disputer le pouvoir qu'on exerçait en son nom. Quant aux vieux ministres, leur temps était fini. Villeroy avait servi à Loudun, mais diminué, vieilli, fâcheux aux princes, dont il combattait les convoitises, fâcheux à la cour qu'il soumettait à un régime de concessions de détails et de blessures d'amour-propre plus pénibles peut-être que des sacrifices plus importans. Sillery avait mené, sous main, une intrigue obscure avec les princes. La reine en avait eu vent et elle couvait en silence le projet de se débarrasser de lui et de toute sa séquelle. D'Épernon, dépité et malade, restait à bouder dans sa province. Guise n'avait jamais été qu'un nom et une figure. En somme, il ne restait plus

personne debout de l'ancien gouvernement. Tel était le résultat de ce voyage et l'œuvre de cette astucieuse Léonora que de Thou, narrateur classique de ces intrigues, accable du surnom de « Canidie ». Elle avait mis à profit l'absence de son mari pour élever à celui-ci un piédestal sur lequel la fatuité de l'Italien n'avait qu'à se dresser.

Elle n'était pas seule pour cette tâche. Dès cette époque, elle est entourée d'un groupe d'hommes nouveaux qui la dirigent ostensiblement. On le voit bien à un détail qui marqua l'issue de la conférence de Loudun. Les négociations traînaient à l'occasion d'une demande des princes visant directement le maréchal d'Ancre. Condé, qui avait jeté par-dessus bord nombre de ses amis, n'en avait pu faire autant de Longueville. Toujours obstiné, celui-ci avait déclaré qu'il ne ferait sa paix qu'à la condition que la question des places de Picardie fût réglée en sa faveur. On eut beau lui offrir les compensations les plus brillantes ; ses amis eurent beau insister et prendre la peine de lui dévoiler ses véritables intérêts ; il dit et répéta qu'il y allait de son honneur, qu'il ne voulait pas manquer à ses chers Picards, et il se buta. Que devait faire le maréchal d'Ancre ? On crut qu'il allait tenir bon de son côté. Maître de l'esprit de la reine, fort de la lassitude générale, il l'eût emporté. Mais Léonora quitta la cour en toute hâte. Elle accourut à Paris, fit venir son époux et lui conseilla un habile désintéressement. Par là, elle mettait la dernière main à l'œuvre de captation entreprise depuis si longtemps. La reine mère se montra à la fois touchée et furieuse de l'étendue du sacrifice. Elle s'irrita contre les princes qui, en se montrant si cruellement exigeans, la frappaient dans ses plus chères affections, contre les ministres qui l'acculaient à des concessions humiliantes pour son amour-propre. Concini adressa à la reine une belle lettre rendue publique où il n'était question que de la paix et du bien de l'État. Il est superflu d'ajouter qu'il reçut, d'ailleurs, les plus amples et les plus généreux dédommagemens.

Tout cela est trop adroitement combiné pour qu'on n'y reconnaisse pas une autre pensée que celle qui, jusque-là, avait réduit les vues des Concini à un simple travail d'enrichissement personnel. Le choix du moment propice qui assurait à la reine une autorité indiscutée, l'adroite mise en œuvre de la fortune politique du favori, tout indique une main plus hardie, une conception plus ferme. C'est le moment, en effet, où l'on commence à distinguer, auprès des Concini, quelques silhouettes encore obscures, mais qui bientôt apparaîtront en pleine lumière ; parmi elles, on voit se profiler dans l'ombre la barbiche pointue de l'évêque de Luçon.

Dolé, avocat au Parlement de Paris, était, au début, l'homme d'affaires des deux Italiens; il devint bientôt leur confident. Sa compétence s'était étendue, des intérêts d'argent aux questions politiques. Marie de Médicis, dès qu'elle devint régente, l'avait choisi pour son fondé de pouvoirs général et lui avait donné une place dans le conseil. En 1612, il avait été compromis, avec un certain Magnat, dans une affaire des plus louches, d'où il parut résulter que le duc de Savoie entretenait avec Concini une correspondance où les secrets de la politique française étaient bien mal gardés. L'affaire fut étouffée, grâce à un habile avertissement donné par Bassompierre au marquis d'Ancre. Magnat seul paya pour tous et fut pendu en place de Grève. Il y avait donc, entre l'avocat et le favori, un de ces « cadavres » qui sont des liens mystérieux et terribles pour ceux qui en partagent le poids. Concini avait fait la fortune de Dolé. En 1612, il l'avait appuyé pour la charge de procureur général au Parlement de Paris. Le chancelier de Sillery s'était mis à la traverse et devait, par la suite, payer cher cette intervention. Villeroy s'était également fait un adversaire de Dolé. En 1614, il l'avait empêché de devenir contrôleur général des finances. Les « barbons » devinaient-ils, dans ces jeunes ambitieux, leurs futurs successeurs? Il était pour les mesures énergiques et, dès 1615, il avait conseillé, le premier, l'arrestation de Condé. Dans toute la négociation de Loudun, il s'était montré hostile aux concessions. Il était au comble de la faveur, en mars 1616, quand il mourut subitement, au moment où il touchait aux plus hautes destinées. Son caractère et sa courte fortune sont indiqués en quelques mots par de Thou, quand il parle de ses « emportemens et brutalités », et par Arnauld d'Andilly, qui écrit dans son journal le 30 mai 1616 : « Mort de M. Dollé à quatre heures du matin. Il avoit été malade quatorze jours. Lorsqu'il tomba malade, la reine se confiait en lui des affaires d'État plus qu'en nul autre... Il était au plus haut point de sa faveur et de ses espérances. Il se jugea mort le second jour de sa maladie et fit son bonjour. Il a laissé huit enfans. »

Claude Mangot était aussi un avocat, mais d'un autre caractère, plus doux, plus souple et plus honnête. Le président Gramond dit de lui : « *vir probus et, quod in aulâ rarum, incorruptus.* » Il appartenait à une excellente famille de robe. Son père était de Loudun et, par cette origine, avait peut-être quelque accointance avec les Duplessis-Richelieu. Ce père était un avocat illustre et dont Loysel parle avec éloge dans son *Dialogue*. Il avait eu un fils aîné, Jacques Mangot, qui était mort jeune et dont la perte fut pleurée dans les termes les plus touchans par l'élite de son temps, les Pasquier, les Loysel, les Du Vair, les d'Espeisses : « Il n'avait que

trente-six ans lorsqu'il décéda et n'eût eu son pareil soit en probité et intégrité, soit en science et en connaissance de toutes bonnes lettres, s'il eût vécu... En un corps qui semblait assez frêle, il y avait des muscles et des nerfs bien forts et un très bon sang. » Son frère avait de ce même sang dans les veines. Lui aussi avait rendu des services au maréchal d'Ancre. Commissaire dans ce même procès de Magnat, il avait dirigé la procédure de façon à ce que le marquis et Dolé sortissent indemnes. Le favori l'envoya en mission en Savoie, puis le fit nommer premier président au Parlement de Bordeaux; il devait en faire bientôt un secrétaire d'État, puis un garde des sceaux. Sa capacité ne paraît pas avoir été suffisante pour ces grands emplois. Après la chute du maréchal d'Ancre, il devait rentrer au Conseil d'État et, dans une situation plus modeste, rendre, toute sa vie, de sérieux services à l'homme qui avait été un instant son collègue dans le ministère, le cardinal de Richelieu.

Bullion, autre parlementaire d'origine, était encore une tout autre espèce d'homme. Bas de jambes, demi-bossu, rabougri, bon vivant, Bourguignon, aimant la table et le bon vin, homme de plaisanterie gauloise et de franche lippée, insinuant, adroit, tout à tous avec beaucoup de flair, de savoir-faire et de présence d'esprit, c'était, en somme, un drôle assez plaisant, un de ces hommes qui, par les coulisses, finissent par se glisser sur la scène. On le plaisantait ferme. Tallemant nous dit qu'un poète l'avait comparé à un baril bien plein et qu'on l'appelait familièrement « le petit cochon ». Il paraît qu'avec cette sorte de figure, il avait de grands succès auprès des femmes. Il se servait de ce moyen, comme des autres, pour pousser sa fortune. Il était parent de Sillery. Enveloppé dans sa disgrâce, il sut se retourner ; c'est vers cette époque qu'il fit la connaissance de l'évêque de Luçon et qu'il se mit à lui rendre des services obscurs que l'autre n'oublia pas. Il resta, toute la vie, un des plus dévoués serviteurs du ministre, souvent son conseiller, souvent aussi son souffre-douleurs, car le grand homme avait la plaisanterie un peu rude. Placé, plus tard, à la tête des finances, il prouva que, dans cette tête bizarre, il y avait de l'acquis, de la fidélité, une réelle aptitude aux affaires. Il soutint le fardeau des difficultés financières, suite de la politique de Richelieu, avec une capacité pratique qui fit de lui un auxiliaire utile et, au second rang, un bon serviteur de l'État.

De ces divers personnages, le plus intéressant, à coup sûr, était Claude Barbin. De tous, il était le plus mince au début, le plus considérable à la fin. Sorti d'on ne sait où, il était, sous Henri IV, procureur du roi à Melun. Quand Léonora venait à Fontainebleau, il lui portait des fruits de son jardin, lui donnait

la collation et la gagnait par mille petits soins. Puis, il avait quitté la magistrature, s'était jeté dans les affaires des partisans, avait manié l'argent et les hommes, s'était approché peu à peu des grands, enfin s'était introduit, par son ancienne amie, dans la faveur de Marie de Médicis. On le trouve, vers 1611, intendant des finances de la reine mère. Il devait l'aider, elle et son entourage, dans les placemens d'argent et dans ces espèces de spéculations dont les Italiens, gens âpres et imaginatifs, ont toujours eu le goût. Une fois dans la place, il avait pris, par les qualités de son esprit et de son caractère, un grand empire sur les deux femmes. Il n'y a qu'un avis sur lui. Amis et adversaires le reconnaissent pour un homme énergique, intelligent et probe. Au milieu de toutes les tentations de la vie de cour et parmi les chemins tortueux qu'il avait dû suivre, il avait conservé de la droiture dans l'esprit et dans le cœur; comme on disait en ce temps-là, il avait « les mains nettes ». Brienne dit : « Quoique d'une naissance très basse, il avait l'esprit fort relevé. » Armand d'Andilly dit : « Il n'avoit point d'acquis, mais c'étoit un homme de très grand sens et très judicieux qui avoit les mains très nettes et qui ne se prévenoit point, ce qui est une qualité si rare que je l'ai remarquée en peu de personnes. » Richelieu dit à son tour : « Barbin, homme de bon sens, mains nettes et courageux. » Ce sont là des éloges! Barbin les méritait; nous le verrons à ses actes. Il fut, pendant quelque temps, un des hommes les plus considérables du royaume : « Son logis était ordinairement plein de financiers, partisans, solliciteurs de pensions et de gens qui avaient besoin d'intervention près des puissances souveraines. Il n'exerçait pas seulement la charge de surintendant des finances sous le nom de contrôleur général, il était plus puissant que nul autre dans les affaires. »

Cette autorité, il pouvait bien avoir eu le dessein de l'employer à la réalisation d'une conception politique mûrement délibérée. Il était l'âme de la petite cour qui s'était servie du canal des Concini pour s'emparer de l'esprit de la reine mère ; une fois maître de la place il voulait, en inspirant confiance, restaurer l'idée gouvernementale, réagir contre la politique de déférence et d'abandon, mater les princes et les rebelles, au besoin par la force, assurer au pouvoir un lendemain. Il se trompait dans ses calculs, puisque ni la reine ni Concini ne lui offrirent des appuis assez résistans et qu'il n'avait pas vu qu'au moment où on développait l'autorité monarchique, il fallait, avant tout, tenir compte de la volonté du monarque. Mais l'attitude qu'il prit et les indications qu'il laissa eurent du moins pour résultat de préparer aux mêmes idées et de former pour des entreprises analogues un homme

dont son amitié allait bientôt faire un ministre, le jeune évêque de Luçon.

Les relations de Barbin et de Richelieu sont un des épisodes les plus curieux et les plus obscurs de la vie du « grand cardinal ». Ils s'étaient connus chez Denys Bouthillier, quand Barbin était encore procureur du roi à Melun. Leurs ambitions chassaient donc ensemble depuis fort longtemps. Les esprits et les caractères se plaisaient. L'intimité fut telle entre eux que Richelieu aurait voulu faire de Barbin son beau-frère. Barbin eut, le premier, une réelle autorité à la cour. Il prit l'évêque par la main et le présenta à Léonora d'abord, puis à Marie de Médicis. A la première occasion, il fit, de son ami, un ministre. Il ne jalousait ni ne craignait l'incontestable valeur de celui qu'il introduisait ainsi dans les hauts emplois. A la mort du maréchal d'Ancre, Barbin, étant le véritable chef du ministère, fut le plus frappé. On le mit à la Bastille et il perdit tout. Richelieu, moins compromis et plus souple, tomba d'une chute amortie, puis inspira une demi-confiance à Luynes et resta près de la reine mère. Barbin, délivré seulement en 1623, fut envoyé en exil. Louis XIII ne lui pardonna jamais le rôle qu'il avait joué près du maréchal d'Ancre. Richelieu redevenu ministre resta-t-il fidèle à son ami? Les paroles et les protestations, de sa part, ne manquent pas. A diverses reprises, il intervint auprès du roi. Mais on sent, dans tout cela, une sorte de gêne et d'embarras. C'est que la différence entre les deux destinées était grande : l'un pauvre, banni, réclamant, avec une sorte de fierté hautaine, des services que l'autre n'osait ou ne voulait lui rendre. L'hostilité persistante de Louis XIII était-elle le seul motif de ses hésitations? Richelieu craignait-il seulement de se compromettre? Cette explication, à la rigueur, peut suffire. Il est inutile de chercher s'il n'y avait pas, tout au fond, dans cette âme soupçonneuse, comme une sorte de méfiance et d'inquiète ingratitude à l'égard d'un homme dont l'esprit supérieur avait peut-être, au début, étonné le génie de l'élève devenu maître à son tour.

G. Hanotaux.

LA

LITTÉRATURE WAGNÉRIENNE

EN ALLEMAGNE

Le nombre des livres, études, ou simples articles publiés en France sur Wagner depuis une dizaine d'années commence à être assez considérable pour que déjà peut-être il semble superflu d'aller chercher des renseignemens nouveaux dans les ouvrages publiés à l'étranger. La *Revue Wagnérienne*, fondée à Paris par M. Édouard Dujardin, voici près de dix ans, et qui dura trois années, nous avait déjà initiés, au moins d'une manière fragmentaire, à la connaissance de la vie et de l'œuvre, de l'action et des idées, de Richard Wagner. Depuis que cette revue a cessé d'exister, ont paru, ou reparu, des œuvres fort importantes, des études d'ensemble faites avec toute la conscience et toute l'intelligence désirables, de MM. Jullien, Schuré, Ernst, Freson, Kufferath, etc., et sans doute quiconque voudra connaître Wagner autrement que par les articles sommaires de la presse quotidienne, — articles où l'on est presque obligé de s'en tenir uniquement aux exécutions toujours incomplètes, et parfois déformatrices, de nos concerts et de nos théâtres ; — quiconque, dis-je, désirera chez nous approfondir un peu l'œuvre de Wagner, s'en rapportera de plus en plus aux livres que je viens de rappeler, puisque aussi bien l'œuvre écrite de Wagner lui-même n'est pas encore traduite en français. Mais c'est justement parce qu'on sera moins curieux alors de remonter aux sources, qu'il est utile de résumer rapidement tout ce mouvement littéraire wagnérien en

Allemagne, qui embrasse déjà une période de près de cinquante ans. L'importance des travaux auxquels il a donné lieu ne saurait échapper à qui voudra songer que ces travaux ne sont pas seulement les témoins historiques de ce qu'on pourrait appeler la lutte wagnérienne, mais des incidens eux-mêmes de cette lutte, et qu'ainsi ils ont leur part dans le développement de l'œuvre et de l'idée de Wagner.

Pour ce qui est de leur nombre, on s'en rendra compte en feuilletant seulement quelques instans un ouvrage dû à M. Œsterlein, de Vienne, et qui est simplement un catalogue de la bibliothèque réunie par ce collectionneur de tout ce qu'il a pu trouver concernant Wagner. Trois gros volumes actuellement publiés ne comprennent pas moins de 1 200 pages, format grand in-8°, et contiennent 9 579 numéros, qui ne se rapportent tous qu'à des publications antérieures à la mort de Wagner, c'est-à-dire au 13 février 1883. Depuis, la collection de M. Œsterlein n'a pas cessé de s'enrichir, et elle dépasse aujourd'hui 20 000 numéros. C'est dommage qu'il y ait fait entrer, — outre les livres, brochures, articles importans de revues et de journaux, d'Allemagne aussi bien que d'ailleurs, — beaucoup de choses qui n'ont d'autre intérêt que de témoigner de son culte particulier pour la mémoire de Wagner, telles que portraits, illustrations, autographes, etc., et jusqu'aux livres de classe qui furent en usage dans les écoles où fréquenta Wagner enfant. Qui ne sut se borner... et surtout choisir, manqua toujours au premier devoir du collectionneur. Utile à l'occasion comme répertoire bibliographique, l'ouvrage de M. Œsterlein reste ainsi trop touffu, et d'ailleurs laisse trop toutes choses sur le même plan pour pouvoir servir à donner une idée suffisamment claire de la littérature wagnérienne.

Ce sera donc uniquement l'histoire même de Wagner et du wagnérisme qu'il faudra qu'on étudie pour dégager avec quelque netteté les lignes principales de cette littérature. Un peu perdues, semble-t-il, dans l'ensemble des annales du wagnérisme, — et cachées même souvent par l'importance que prennent, pour tout historien et critique de Wagner, les œuvres et l'action directe du maître, aussi bien que les tentatives de réalisation scénique et la manière dont ces tentatives furent accueillies, — les grandes lignes de la littérature wagnérienne méritent cependant d'être fixées à part et de former comme une esquisse distincte. C'est là tout ce que je veux essayer de faire ici : puiser dans l'histoire du wagnérisme, non pas au hasard, ni même en y prenant tout ce qui peut d'ailleurs avoir en soi quelque intérêt, mais au contraire en ne retenant que ce qui semble avoir eu une action réelle sur les destinées du wagnérisme. J'ai d'ailleurs eu maintes fois

la bonne fortune de pouvoir conférer un peu longuement de ces questions avec un homme que M. de Wyzewa, ici même, n'a pas craint d'appeler audacieusement « la seule autorité en matière de wagnérisme » : M. Houston S. Chamberlain; et je serais ingrat, si je ne disais pas tout de suite combien le secours de son impeccable érudition et le souvenir de son jugement large des choses wagnériennes m'ont été précieux dans cette étude.

I

Sans doute on aura déjà compris par le titre de cet article qu'il doit s'agir ici de biographies de Wagner, de commentaires de ses œuvres, tant de ses drames que de ses écrits théoriques, et en général de travaux se rattachant au moins par un point à la personnalité ou à l'œuvre de Wagner. Et en effet c'est presque exclusivement sur des travaux de cette sorte que notre examen doit porter. Cependant il existe tout un groupe, — et un groupe sinon très nombreux, du moins très important, — de wagnériens qui donnent à l'expression de « littérature wagnérienne » un sens bien plus étendu, que je demanderai la permission de lui conserver ici. Nous y trouverons cet avantage que cela nous fournira une ligne de démarcation très nette, permettant de différencier les unes des autres d'une façon nullement arbitraire les productions que nous aurons à examiner, et justifiant, mieux que par une simple question de dates, la classification que j'en proposerai : d'un côté, les productions antérieures à 1872, date où fut posée la première pierre du théâtre de Bayreuth; et d'un autre côté les productions postérieures à cette date de 1872. Pour qu'on puisse apercevoir tout à l'heure la raison de ce groupement, définissons donc tout d'abord ce sens « plus large » de l'expression de littérature wagnérienne.

Le génie de Wagner s'est désormais assez universellement imposé pour que le mot de wagnérien lui-même puisse maintenant servir à désigner des hommes d'idées et de tendances fort opposées; et le groupe wagnérien dont je viens de parler, peut-être, pour le définir avec précision, faudrait-il plutôt l'appeler le groupe « bayreuthien », puisque c'est surtout dans la *Revue de Bayreuth* (*Bayreuther Blätter*) qu'il prend conscience de soi et cherche à exercer son influence sur le public. Or, ce qui caractérise le vrai Bayreuthien, c'est de toujours reléguer au second plan tout ce qui n'est que biographie ou commentaire, pour donner le pas, et réserver surtout le nom de littérature wagnérienne, aux œuvres qui lui apparaissent comme pénétrées des doctrines de Wagner, qu'il y soit ou non question de Wagner. La conception du monde,

de l'homme, de la société humaine, de la religion, de l'art, qui peut se dégager de l'ensemble de l'œuvre de Wagner, cela s'appellera « l'idée de Bayreuth »; et certes il serait d'un très haut intérêt de tâcher de résumer en un tableau succinct ce que peut être cette conception! Mais le dessein seul en exigerait toute une longue étude, et c'est d'ailleurs en dehors des limites de notre sujet. Qu'il suffise de savoir que, tout naturellement, pour le groupe bayreuthien, cette « idée » a trouvé son expression artistique la plus complète et la plus parfaite jusqu'ici dans les drames de Wagner, et sa manifestation plastique la plus puissante dans la salle des fêtes de Bayreuth.

On sait que pour Wagner l'art n'était pas une chose distincte de la vie, mais au contraire l'essence même de la vie, le cœur de la vie, pourrait-on dire, où le sang afflue de tous côtés, et d'où le sang, vivifié, se répand à nouveau partout, pour tout animer d'une pulsation toujours plus régulière et d'un rythme plus large. Rien de plus différent, on le voit, de cette conception réaliste qui n'aperçoit dans l'art que le fait de construire une sorte de miroir de l'époque, lui montrant ses défauts et ses qualités, mais qui laisse à d'autres forces le soin d'agir sur l'homme. Pour Wagner, le vice fondamental de cette conception réaliste, c'est qu'elle ne se rend même pas compte qu'il est impossible de constituer ce miroir de telle sorte qu'il puisse donner une image vraie. Le miroir qu'on aura cru le plus fidèle ne réfléchira toujours qu'une apparence superficielle et trompeuse, alors que l'art doit tenter avant tout de révéler au contraire pleinement à l'homme sa propre nature humaine, et de lui faire sentir tout ce qu'il y a en elle de vie profonde et éternelle. Mais pour que n'importe quelle œuvre d'art véritable, — qu'elle soit due à Wagner ou à tout autre poète, — arrive à vivre d'une vie pleine et entière, il faut qu'il se trouve une société tout entière disposée à accepter cette conception de l'art, et capable d'en saisir le sens; et de tous ceux qui travailleront par la littérature à mûrir cette conception et à la propager, le groupe bayreuthien dira qu'ils font de la « littérature wagnérienne ».

Bien plus, l'art, compris comme nous venons de le dire, n'étant ni un simple divertissement, ni un simple essai de restitution des contingences, se trouvera pouvoir et devoir toucher à tout ce qui intéresse l'esprit humain. Il sera donc ainsi appelé à exercer une influence sur tout, la philosophie, la science, la religion, la vie sociale; et quiconque traitera de ces diverses questions en les considérant de ce point de vue, — qu'on peut d'ailleurs voir développé dans maint écrit de Wagner lui-même, — sera encore considéré comme faisant de la « littérature wagnérienne ». On a sou-

vent cité les paroles dites par Wagner dès 1852 : « Comme artiste et comme homme, je marche vers un monde *nouveau*. » Et de tous ceux qui avec Wagner, ou simplement comme Wagner, tentent de marcher vers un monde *nouveau*, on pourra donc dire encore, s'ils écrivent, et de quoi qu'ils écrivent, qu'ils font de la « littérature wagnérienne ».

Je n'insisterai pas sur l'inconvénient, et même sur le danger, dirai-je, qu'il peut y avoir à concentrer et comme à résumer sous un seul nom de poète, pour merveilleux que soit ce poète, une somme si considérable, et presque illimitée, de conceptions de l'esprit humain. Non pas que cela ne puisse pas avoir été réalisé, mais il n'existe pas, dans le ciel de l'art, de dieu dont le culte exclusif ne dégénère en une fâcheuse superstition; et d'un autre côté le souci de tout vouloir rattacher à un nom particulier peut entraîner certains esprits à juger plus étroitement des choses même que l'on se proposait d'élever à un plus haut degré de dignité. Ce danger ne m'empêche pas de reconnaître par ailleurs l'avantage qu'il y a aussi à concréter ainsi dans un nom, qui le mérite, tout un ensemble de conceptions qui s'en trouvent dès lors singulièrement éclairées et mises en valeur. Mais sans vouloir m'arrêter à prendre ici parti ni pour ni contre, je retiendrai cependant l'expression, comme je l'ai dit plus haut, pour différencier l'une de l'autre les deux grandes périodes qu'a traversées jusqu'à ce jour la littérature wagnérienne, — et je puis maintenant définir ces différences.

Jusque vers 1872, c'était de la personne même de Wagner, et de chacune de ses œuvres prise séparément qu'il s'agissait toujours. On s'en faisait l'apologiste, ou on les combattait, mais il n'était guère question d'autre chose. On se demandait seulement : « Wagner est-il un homme de génie, ou bien n'est-il qu'un mauvais musicien doublé d'un charlatan? » Tout le monde sentait, au moins confusément, qu'il n'y avait pas de moyen terme; et je ne crois pas en effet que jamais personne ait osé écrire que Wagner fût simplement un « bon musicien ». A propos de chaque nouvelle œuvre, c'était donc toujours la même question *personnelle* qui se retrouvait posée et discutée : « Sommes-nous là en présence de la musique suprême, ou bien est-ce véritablement le sabbat de l'orchestre auquel nous assistons? » Toute la littérature wagnérienne de cette première période tourne ainsi à peu près exclusivement autour de la personne de Wagner et des œuvres produites à cette époque. Son effort le plus désintéressé, c'est de discuter quelquefois la théorie du drame wagnérien; mais quoique les écrits de Wagner qui la contiennent datent des environs de 1850, ils sont encore trop

peu répandus pour qu'on donne à la question toute l'ampleur du développement et toute l'attention qu'elle mérite.

Après 1872, on peut dire que le génie de Wagner cessa d'être sérieusement contesté. Quant à ses drames, leur vitalité était assez forte pour qu'ils pussent désormais, au point où en étaient venues les choses, se faire à eux-mêmes une propagande plus efficace que n'aurait pu l'être celle des apologistes les plus fervens. Mais justement parce que tout le monde s'inclinait désormais devant le génie de Wagner, et reconnaissait la beauté incomparable de ses œuvres, on n'en fut que plus étonné lorsqu'on apprit que le maître ne considérait pas la représentation de ses drames à Bayreuth comme une consécration définitive de leur valeur. Bien loin d'y voir un terme et le triomphe de ses efforts, il n'y voyait qu'un point de départ, vers un but qui n'était autre que celui de transformer d'une manière absolue l'art moderne, et d'agir par l'art nouveau d'une façon profonde sur la vie intime des êtres humains, et par suite sur la vie sociale. En 1876, après les premières représentations de l'*Anneau du Nibelung*, Wagner, s'adressant aux spectateurs, leur dit : « Vous venez de voir ce que nous pouvons, *c'est à vous maintenant de vouloir.* » On fut longtemps à se demander ce que ces paroles pouvaient bien signifier. Pour les développer et les commenter, Wagner fonda bientôt la *Revue de Bayreuth;* et dans une série d'articles, qui forment aujourd'hui le tome X de ses écrits, il traita longuement de la vie sociale, de la dégénérescence des races, de la religion, en insistant partout sur le rôle de l'art, appelé, selon lui, « à sauver le noyau de la religion » ; à montrer la futilité de toute politique ; à ramener vers la sainte et forte nature la pauvre humanité égarée.

Il n'y avait là rien autre chose en somme que ce que Wagner enseignait depuis 1850 ; mais jusqu'alors, dans la lutte acharnée qui s'était livrée autour de sa personne et de ses œuvres, on n'avait pas remarqué ces doctrines plus générales. Et si le temps n'était pas, s'il n'est pas encore venu de les voir triompher, au moins les circonstances commençaient-elles à être dès lors favorables à la formation de tout un groupe de fervens, désireux de mener la lutte pour elles. Quelques-uns se donnèrent avant tout comme tâche de faire connaître la vie et les écrits de Wagner, les étudièrent et les commentèrent minutieusement ; et cette œuvre d'exégèse, rendue difficile par le nombre considérable d'erreurs sur les faits eux-mêmes, ou de fausses interprétations des actes et des paroles de Wagner, est évidemment loin encore d'être terminée. D'autres s'attachèrent à faire comprendre au grand public les détails les plus minimes des œuvres d'art du maître ; et certes c'était là une tâche délicate,

pour laquelle il faut bien reconnaître, avec certains des meilleurs admirateurs de Wagner, que la bonne volonté a souvent été plus grande que le discernement. D'autres enfin, appelés par la nature de leur talent ou leur éducation à des travaux tout différens, servirent de plus loin et de plus haut la cause wagnérienne, mais sans cesser pour cela de se croire moins attachés à cette sorte de famille qui avait pour centre de ralliement « l'idée de Bayreuth », et où, si chacun marchait de son côté, tous se reconnaissaient cependant un but commun : cheminer vers ce « monde nouveau » où Wagner tendait lui aussi.

Or, depuis une vingtaine d'années, c'est à ce groupe bayreuthien que nous devons à peu près toute la littérature wagnérienne ayant quelque valeur; et, puisqu'il a lui-même nettement pris conscience de la façon nouvelle et plus étendue dont il faut comprendre le devoir d'une littérature wagnérienne, il importait, semble-t-il, de bien le séparer du premier groupe, pour lequel il ne s'agissait guère que de défendre et de soutenir un musicien et les œuvres de ce musicien.

II

Parmi les écrivains de la première période, la personnalité qui domine toutes les autres est celle de Franz Liszt. Et pour justifier cette assertion, je ne m'appuie nullement sur la renommée universelle que s'est acquise le musicien que fut Liszt, lui aussi. Mais on sait le rôle capital qu'il a joué dans la vie de Wagner : son admiration et son amitié pour le réformateur encore incompris et l'artiste méconnu; son action personnelle incessante pour répandre les œuvres du jeune maître. Tous ces faits ont été suffisamment mis en lumière par les biographes de Wagner et de Liszt : je n'y insisterai donc pas. Je passerai même sur tout ce qu'on peut trouver de propre à servir les idées wagnériennes dans les différens écrits de Liszt ayant trait à d'autres sujets que Wagner, et je m'en tiendrai simplement aux trois grandes études consacrées par lui à *Tannhæuser*, à *Lohengrin*, au *Hollandais volant*, en y joignant l'article plus court par lequel il annonçait au public en 1855 l'achèvement par Wagner de *l'Or du Rhin*. Les deux études sur *Tannhæuser* et sur *Lohengrin* datent de 1849 et 1850; et dès 1851 elles étaient réunies en un volume qui paraissait en langue française chez un éditeur allemand. Mais elles furent aussitôt traduites, sous la direction de Wagner lui-même, qui avait été le premier à comprendre toute l'importance qu'il y avait pour lui à la diffusion de cette œuvre; et qui sentait bien que c'était en Allemagne qu'il fallait

d'abord agir pour assurer le succès de sa cause. Aujourd'hui, les quatre études forment un volume des œuvres complètes de Liszt publiées en allemand par les soins de Mme L. Ramann. A ne considérer que l'étendue de ce volume, et quand on songe à la prolixité de certains écrivains wagnériens, il semble que ce soit peu. Mais il suffit de lire ces pages de Liszt pour voir quel parfait modèle elles offrent d'exégèse à la fois poétique et musicale.

On prétend souvent qu'un artiste ne saurait être apte à la critique. Wagner déjà a prouvé le contraire, puisque, à vrai dire, c'est par la critique des conditions de l'art qu'il est arrivé à la possession complète de son génie. Liszt nous a aussi prouvé par ces études sur Wagner qu'on peut avoir l'âme d'un poète, être soi-même un artiste prodigieux, et que cela non seulement n'empêche pas de comprendre l'œuvre d'autrui, mais au contraire y aide et peut même servir à la mieux pénétrer. Et l'on ne contestera pas que Liszt était plus que personne au monde capable d'apprécier les œuvres de Wagner, en tant qu'œuvres d'art, au sens propre et technique du mot. Plusieurs des écrivains wagnériens les plus éminens ne furent jamais assez musiciens pour saisir le détail technique et l'architecture intime des partitions de Wagner; et ils ont eu bien soin de ne pas s'y essayer. Quant aux purs techniciens qui ne pensent qu'à disséquer chaque jour plus minutieusement les partitions de Wagner, sous prétexte d'en mieux approfondir la structure, ils ne s'aperçoivent pas toujours qu'à force de sectionner et de spécialiser leur travail, ils s'éloignent de plus en plus de l'esprit même qui anime les œuvres et en constitue la vie, ce qui finit par les rendre incapables de les bien juger. Liszt n'est pas tombé dans cette faute : son sûr instinct d'artiste l'en préservait, en même temps que sa compétence lui permettait de percevoir et de faire ressortir avec une admirable netteté les qualités musicales des œuvres dont il parlait. D'ailleurs il ne sépare pas l'analyse musicale de l'analyse poétique et dramatique, et c'était déjà la seule manière dont il convenait de présenter Wagner.

M. Chamberlain, dans un livre dont j'aurai à reparler plus loin, soutient cette thèse que, pour arriver à une compréhension approfondie de Wagner, ce n'est ni *Parsifal*, ni *Tristan et Yseult*, ni les autres dernières œuvres qu'il faut d'abord étudier, mais bien justement *Tannhæuser*, et *Lohengrin*, et *le Hollandais volant*, parce que, dit-il, c'est dans les œuvres où le génie est pour ainsi dire en formation qu'il est le plus facile d'en découvrir les caractères. Renan a dit quelque chose de semblable... Aussi ne saurait-on trop conseiller la lecture de ce livre de Liszt à quiconque, vou-

lant se rendre compte exactement des intentions de Wagner, craint cependant de les aller chercher dans ses écrits théoriques. Il peut y avoir en effet pour le lecteur non préparé une certaine difficulté à s'y reconnaître, à cause de l'apparente confusion qui semble parfois résulter, chez Wagner, de raccourcis de pensée assez fréquens, et qui sont tout d'abord un peu déroutans, car si la logique en est sûre, elle est en même temps si ardente qu'elle brûle les étapes et néglige volontiers beaucoup de points intermédiaires utiles à développer. L'étude du livre de Liszt pourrait donc bien être le meilleur moyen de se préparer à l'étude des écrits mêmes de Wagner.

Un seul exemple prouvera à quel point Liszt voyait clair dans la pensée de Wagner. Dès 1849, en effet, n'attirait-il pas l'attention, à propos de *Tannhæuser*, sur « cette surprenante innovation, grâce à laquelle la mélodie n'a plus seulement pour but d'*exprimer* certains états d'âme, mais aussi de les *représenter* ». Ces deux lignes valent des chapitres entiers de commentaires. Tout le passage d'ailleurs serait à citer; et peut-être, si on l'avait lu plus qu'on ne l'a fait, nous eût-on épargné les mille sottises qu'il nous faut encore entendre tous les jours sur cette innovation dont parlait Liszt, et qui ne fut que plus tard désignée sous le nom de système des motifs directeurs (*Leitmotive*). Combien de naïfs, aujourd'hui même, ignorent le vrai rôle de ce procédé, qui ne laissent pas cependant d'y ramener presque tout le wagnérisme!

Après Liszt, le plus infatigable des champions de la première heure, ce fut Franz Müller. Haut fonctionnaire dans le grand-duché de Saxe-Weimar, il dut à la fréquentation de Liszt de se passionner comme celui-ci pour l'œuvre de Wagner. Chercheur que ne rebutaient point les plus patiens travaux, en même temps qu'écrivain des plus consciencieux, et soucieux d'exposer simplement et avec clarté ses idées, Franz Müller a écrit une série de livres dont la valeur a évidemment été reconnue par maints écrivains wagnériens postérieurs à lui, — car on leur a fait et on leur fait souvent encore l'honneur de les démarquer. De ces œuvres de simple démarquage, nous n'avons tout naturellement pas à nous en occuper; mais, même en présence de travaux tout récens et peut-être plus complets d'exégèse poétique sur certains des drames de Wagner, il convient de rappeler que c'est Franz Müller qui a ouvert la voie à ceux qui se sont consacrés à ces questions. Nous ajouterons en passant que ses œuvres sont souvent plus lisibles, plus accessibles au public, que ne le sont quelques-unes des meilleures mêmes parmi les plus récentes. Il faut notamment citer de lui sa première brochure sur *Tannhæuser*, en 1853, et

les livres qu'il publia de 1861 à 1869 : *l'Anneau du Niebelung; Tristan et Yseult, les Maîtres-chanteurs de Nuremberg*. Il avait donné en 1861 son œuvre capitale : *Richard Wagner et le Drame musical*.

L'influence de Liszt ne cessait de gagner des partisans à Wagner. Parmi eux, Franz Brendel fut peut-être le plus actif et le plus remuant. Il n'avait ni le génie de Liszt, ni les qualités solides de Franz Müller; mais, justement peut-être à cause de cela, était-il plus apte à répandre parmi la foule le goût des idées et des œuvres de Wagner. Professeur d'histoire musicale au conservatoire de Leipzig, conférencier populaire très goûté, rédacteur en chef de la *Nouvelle Revue musicale* (*Die neue Zeitschrift für Musik*) fondée par Schumann, il mit au service du wagnérisme le crédit que lui donnaient ces diverses situations. En 1854, il fit paraître son livre : *La Musique d'aujourd'hui et l'art total de l'avenir*. En 1855, dans la seconde édition de son *Histoire de la musique*, — ouvrage qui a eu depuis de nombreuses rééditions et qui est un des livres sur la musique les plus répandus en Allemagne, — il prit manifestement fait et cause pour « l' œuvre d'art de l'avenir », et la présenta comme le point où devait aboutir toute l'évolution de la musique. Cette opinion, pour un ouvrage destiné en quelque sorte à l'enseignement, était alors d'une hardiesse rare. Non seulement Brendel publia aussi dans sa revue de nombreux articles dans le même sens, mais il s'acquit pour elle la collaboration de Wagner lui-même, qui y publia, entre autres choses, son célèbre article intitulé : *Le Judaïsme dans la musique*. Il est à peine besoin de dire qu'il appelait également à collaborer à sa revue, en même temps que Wagner, tous les wagnériens de la première heure. Malgré tout ce beau zèle, peut-être Franz Brendel n'a-t-il jamais saisi bien profondément ce que c'était que le wagnérisme; et ce qui permet de le juger ainsi, c'est que, devant ses auditeurs et ses lecteurs, il éprouvait le besoin d'*excuser* Wagner; d'expliquer qu'il ne fallait pas prendre ses écrits au pied de la lettre; que sans doute ses doctrines étaient exagérées, etc. Mais peut-être au début cette façon de présenter le wagnérisme était-elle d'une bonne tactique, d'autant meilleure qu'elle était irraisonnée; et comme par ailleurs Brendel, esprit superficiel mais brillant, était doué d'une de ces heureuses natures qui ont toujours confiance en soi, et vont toujours de l'avant, il se trouva en fin de compte que comme intermédiaire, comme vulgarisateur, il rendit les plus grands services à la cause wagnérienne.

Je crois qu'il était juste de faire ressortir l'importance de ces

trois noms : Liszt, Müller et Brendel, dans les premières luttes qui se livrèrent pour Wagner et ses œuvres. J'en citerai encore quelques autres de la même période qui sont aussi à retenir. Peut-être objectera-t-on que quelques-uns de ces hommes, qu'il me reste ainsi à nommer, se sont acquis une notoriété plus grande que ne l'ont fait Brendel et Müller lui-même; mais comme leurs œuvres n'ont pas joué un rôle aussi important que celles de ces deux écrivains, c'était donc bien ceux-ci qu'il fallait placer après Liszt au premier rang.

Théodore Uhlig est aujourd'hui très connu par les lettres que lui écrivit Wagner, et qui furent publiées en volume il y a quelques années. On sait qu'il mourut en 1853. Sa carrière de « littérateur wagnérien » n'a donc pu être que très courte, mais elle n'en a pas moins été très intéressante. De 1850 à 1852 il publia dans la revue de Brendel toute une série d'articles sur les écrits de Wagner, à mesure que ceux-ci paraissaient. Il traita aussi d'autres sujets, en prenant comme base esthétique les idées de Wagner. En ce sens il fut en quelque sorte le précurseur des Bayreuthiens d'aujourd'hui. C'était un esprit délicat, et doué d'une sorte d'instinct divinateur qui le faisait pénétrer sans peine dans la pensée et les intentions du maître. Et si la mort ne lui a pas permis de donner tout ce qu'on était en droit d'espérer de lui, au moins l'affection rare que lui avait vouée Wagner méritait-elle qu'on n'omît pas son nom parmi ceux des disciples de la première heure.

Parmi ces disciples de la première heure, il faut nommer encore M. Richard Pohl, qui est maintenant devenu le vétéran de la littérature wagnérienne, car il n'a pas cessé d'écrire et de défendre le wagnérisme depuis plus de quarante ans. Comme Liszt et comme Müller, il débuta dans la littérature wagnérienne par un article sur *Tannhæuser*, paru en 1852. C'est le premier vrai journaliste dans le camp wagnérien. Et il a toutes les qualités du vrai journaliste : l'esprit alerte, la conception prompte, l'allure vive, le style limpide, et, au besoin, l'attaque allègre, et la riposte narquoise et piquante. Voilà quarante ans qu'il écrit, dans tous les journaux, et sa verve reste aussi grande qu'au premier jour. Un choix de ses meilleurs articles a paru en volume, et c'est là un livre très agréable à lire. Il a fait aussi une biographie de Wagner qui est très instructive, très vraie, et qui peut presque se lire comme un petit roman.

Comme il faut savoir se restreindre, je ne citerai plus maintenant pour cette première période que quelques noms de musiciens qui ont combattu pour Wagner non seulement comme mu-

siciens, mais aussi par des écrits. Le premier nom qui s'impose est celui de Hans de Bülow. Et s'il s'était agi ici de dresser une liste qui se fût appuyée sur la valeur intrinsèque de chacun, ou même seulement sur les services rendus à la cause wagnérienne autrement que par les écrits, il eût probablement fallu citer Hans de Bülow aussitôt après Liszt. Mais j'ai dit que j'avais avant tout en vue l'action exercée par la littérature, et Hans de Bülow, s'il a écrit en son temps d'assez nombreux articles, n'est guère sorti du domaine des articles de polémique courante, où il fit œuvre de bon combat, mais qui ne pouvaient avoir qu'une valeur assez passagère. Il reste de lui cependant une brochure, et vraiment remarquable : c'est une étude, parue en 1860, sur la *Faust-Ouvertüre* de Wagner, et dont il faut recommander la lecture à quiconque a souci de largeur et de précision à la fois dans l'exégèse musicale.

Parmi les musiciens très connus qui ont été aussi pendant un certain temps des littérateurs au service de la cause wagnérienne, il faut encore nommer Raff, Klindworth, Alexandre Ritter, Dræsecke, et surtout Peter Cornélius, l'aimable compositeur dont on n'a guère commencé que tout récemment à apprécier le talent. On lui attribue la première biographie de Wagner, parue sans nom d'auteur en 1855 dans la collection Neumann : *Les Compositeurs modernes.*

Tout ce mouvement de lutte et de propagande pour les œuvres de Wagner ne pouvait se perpétuer longtemps sous la même forme, et déjà parmi tous les hommes que je viens d'énumérer, il n'y a plus guère que Franz Müller et M. Richard Pohl dont l'activité littéraire n'ait pas cessé de s'exercer de 1862 à 1872. Tous, à l'exception d'Uhlig, étaient devenus wagnériens sous l'influence directe et personnelle de Liszt. Mais maintenant Liszt, le promoteur du mouvement, l'âme du groupe, avait quitté Weimar pour Rome, et son éloignement du théâtre de la lutte dont il était le premier champion devait forcément amener comme une sorte d'arrêt dans cette lutte. Franz Brendel était mort en 1868, et sa revue musicale, le rendez-vous de toutes les bonnes volontés wagnériennes, était alors livrée à une nouvelle direction, moins convaincue et moins habile. Wagner lui-même achevait à peine de traverser une des crises les plus douloureuses de sa vie, et ainsi le groupe se désorganisa et ne se reforma plus.

D'ailleurs peu à peu la situation de Wagner et ses projets subissaient eux-mêmes une transformation. En 1864, le roi Louis II était entré dans sa vie, et l'on sait que tout ce que put réaliser Wagner dans les vingt années qui suivirent, c'est à l'extraordi-

naire intervention du roi Louis II qu'il l'a dû. Mais si merveilleux que dussent être les résultats de cette intervention, un certain temps devait s'écouler pour qu'ils pussent apparaître dans leur plénitude, d'autant plus que jamais encore peut-être l'envie et la basse rancune ne s'étaient ameutées contre Wagner avec la violence que déchaîna la nouvelle situation où on le voyait monter, à tel point que, pour quelques années, le meilleur parti à prendre, c'était plutôt d'organiser le silence. On sait que Wagner lui-même en avait jugé ainsi, et que ce fut là le motif de sa retraite à Triebschen, près de Lucerne, où il vécut presque sans interruption plusieurs années, comme retiré du monde.

III

C'est pendant ces années de retraite à Triebschen que le fréquenta assidûment Frédéric Nietzsche, alors jeune professeur de philologie à l'Université de Bâle. On sait que Nietzsche, après avoir été non seulement un partisan enthousiaste de Wagner, mais encore après l'avoir regardé et aimé comme un père pendant de longues années, se détourna ensuite de lui, et que cette séparation eut lieu au moment où Wagner terminait *Parsifal*, et où lui-même, Nietzsche, se prenait subitement de l'enthousiasme le plus inattendu pour les doctrines positivistes. On peut connaître aussi en France, par la traduction qu'en ont donnée MM. Daniel Halévy et Robert Dreyfus, l'étrange petite brochure, — étrange à tous les points de vue, — que fit paraître Nietzsche sous ce titre : *Le Cas Wagner*, très peu de temps avant de perdre complètement la raison. Dans cette brochure, Nietzsche attaque Wagner et son œuvre avec la dernière violence. Il consent bien que Wagner « ait augmenté à l'infini la puissance d'expression de la musique », mais malgré tout il prétend ne plus voir en lui que le génie type de la décadence, « le cabotin par excellence », ainsi qu'il dit en propres termes. En lisant ces pages, on ne peut se défendre d'un certain effarement, quand on se rappelle ce que dix ans plus tôt le même Nietzsche écrivait sur Wagner. Mais ce petit livre porte en lui-même son explication : il est impossible en effet, à tout lecteur de bonne foi, de ne pas y reconnaître à chaque page, dans le trouble de la pensée et les sauts imprévus de la dialectique, aussi bien, dirai-je, que dans le tour épileptique de l'expression, la marque évidente du mal terrible qui devait bientôt terrasser l'auteur. Ce que je dis là du *Cas Wagner*, je pourrais aussi bien le dire de toutes les autres œuvres dues à Nietzsche pendant sa dernière période d'activité. On ne saurait d'ailleurs se dissimuler

que ce sont justement ces œuvres-là qui ont consacré la renommée désormais considérable de Nietzsche. Même aujourd'hui, après que le succès des derniers livres a attiré aussi un peu l'attention sur les premiers, ceux-ci, qui témoignent cependant d'une magnifique intelligence, d'une vigueur de conception rare, et d'une saine puissance d'exécution, entrent à peine en ligne de compte pour toute une école qui a voulu faire de Nietzsche son prophète. Nous ne nous en étonnerons pas. Nietzsche fut d'abord philologue, puis philosophe, puis poète; et dans ses derniers écrits il n'agit pas par sa pensée, car, si dure qu'elle soit, elle reste flottante et incertaine, mais il frappe l'imagination par la force extraordinaire de sa poésie, la couleur désordonnée, mais intense de ses images, l'ivresse de ses sensations. Il n'est pas un philosophe qui convainc, quoi qu'on ait pu dire; il est un artiste qui par la force de son art, heurté, violent, incohérent même, mais indéniable, subjugue quiconque ne peut plus être pris que justement par toutes ces « monstruosités » dans la poésie et dans l'âme même de la poésie, qui sont l'apanage de Nietzsche; — et l'on sait que le nombre des lecteurs de cette catégorie ne tend que trop à s'augmenter tous les jours.

Dans le livre très intéressant que Mme Lou Andréas-Salomé vient de consacrer à Nietzsche, avec qui elle entretint longtemps commerce d'amitié, on peut lire le récit d'une excursion qu'ils firent tous deux ensemble à Triebschen, après la rupture avec Wagner : « Nous arrivâmes, dit Mme Andréas-Salomé, à cet endroit où il avait vécu avec Wagner des heures inoubliables. Longtemps il resta assis en silence au bord du lac, perdu dans de lourds souvenirs; puis, tout en traçant des signes avec sa canne sur le sable humide, il parla d'une voix douce de ces temps passés, et, quand il releva la tête, il pleurait... » — Wagner n'avait pas pardonné à Nietzsche sa défection : s'il avait pu se douter que malgré tout Nietzsche pourrait encore pleurer à son souvenir; s'il avait surtout pu deviner que cette défection de son meilleur disciple coïncidait si tristement avec la première lutte terrible soutenue contre la folie par celui-ci, qui ne croyait encore lutter que contre la souffrance, sans doute alors Wagner, toute colère tombée, eût aussi simplement pleuré, et n'eût plus voulu se souvenir que de cette longue période d'entente parfaite dans le passé, et des œuvres de ce passé.

De 1872 à 1876 Nietzsche a publié les ouvrages dont voici les titres : *La Tragédie engendrée par l'esprit de la musique; David Strauss, le croyant et l'écrivain; De l'utilité et de l'inconvénient de l'histoire dans la vie; Schopenhauer comme éducateur;* et enfin

Richard Wagner à Bayreuth. Les quatre derniers sont réunis sous le titre général : *Considérations inopportunes*. Au sens tout à fait général où nous avons vu que pouvait s'entendre l'expression de littérature wagnérienne, il nous serait permis de nous arrêter indifféremment sur l'une ou l'autre de ces cinq études, d'autant plus que nous n'ignorons pas l'influence directe exercée alors par Wagner sur Nietzsche, et qu'il serait facile d'en suivre là partout la preuve. Faute de place, nous ne retiendrons cependant ici que la première et la dernière.

La Tragédie engendrée par l'esprit de la musique (en allemand : *Die Geburt der Tragödie aus dem Geiste der Musik*) est une œuvre où l'on ne peut pas dire que le philologue domine, mais qui ne pouvait être conçue et exécutée comme elle l'est, que par un philologue. Nietzsche voyait alors en Wagner le génie qui devait réaliser pour les nations germaniques, en tenant compte des différences de milieux et d'époques, l'idéal humain de culture artistique déjà réalisé autrefois par les Grecs et pour les Grecs. Le livre est dédié à Wagner. Mais, sauf en quelques courts passages, ce n'est pas directement qu'il est une apologie de l'art nouveau de Wagner. C'est d'abord une définition très vivante et très passionnée des deux élémens opposés, éternellement indispensables, selon Nietzsche, à tout art parfait : l'élément dionysien et l'élément apollinien. « Apollon, dit-il en résumé, m'apparaît comme le génie révélateur du principe d'individuation, tandis que le joyeux appel mystique de Dionysos tend à faire briser au contraire les liens qui enserrent tout ce qui est individuel, pour tout ramener sur le chemin qui mène à la fusion avec les forces-mères de l'être. » A celui-ci, dans l'art, correspondra tout particulièrement la musique; à celui-là, la statuaire. Anéantir l'un ou l'autre de ces deux principes, de ces deux instincts primordiaux de notre nature, c'est restreindre l'art; c'est, soit le dessécher en le rendant trop purement formel, soit le dissoudre au contraire en lui faisant perdre toute forme. L'idéal, ce sera que tous deux subsistent l'un en face de l'autre, ou plutôt fondus l'un dans l'autre, qu'ils se développent tous deux, et que chacun d'eux en grandissant contribue au progrès de l'autre. Par le simple jeu qui fait que tout être aspire surtout à ce qui lui manque, et y aspire d'autant plus vivement qu'il a plus de forces pour sentir ce qui lui manque, le développement du principe dionysien, par exemple, ne doit-il pas engendrer un développement correspondant du principe apollinien? et n'est-ce pas vraiment le but de l'art que la fusion en un seul tout, toujours plus complète et plus harmonieuse, de tout ce qui constitue le fond même de l'être?

Ces idées, et même la formule qui les caractérise dans Nietzsche, on peut aussi les retrouver dans les écrits de Wagner. Ce que Nietzsche nous offre de particulier, c'est l'étude qu'il a faite, en s'appuyant sur l'histoire de l'art chez les Grecs, de la vie des mythes qui étaient l'élément dionysien, ainsi que de l'évolution chez eux de l'art apollinien, jusqu'à la fusion des deux élémens, alors parfaite, dans la tragédie eschylienne. Puis, c'est la prédominance rendue par Euripide à l'élément apollinien, suivie bientôt de la décadence absolue, parce qu'on s'éloignait de plus en plus de la vie profonde, de la communion avec l'univers, qui trouve son expression dans les mythes et les chants populaires, et par suite dans la musique. On voit assez les conclusions que pouvait tirer de là Nietzsche pour l'art moderne. Je n'y appuierai donc pas, mais ce que je voudrais dire encore, ce qu'il est nécessaire d'ajouter, — parce que quand on parle de Nietzsche nous avons l'air en France de ne connaître de lui que les aphorismes apocalyptiques de ses dernières œuvres, c'est que ce livre de *La Tragédie engendrée par l'esprit de la musique*, en dehors de son intérêt par rapport à la littérature wagnérienne, est une œuvre d'une valeur littéraire des plus hautes. Une science sans pédantisme, et sachant ne retenir que ce qui mérite d'être mis en lumière; un raisonnement nourri d'idées, une dialectique claire; voilà quelles en sont les premières qualités. Et ce qu'il faut y admirer encore par-dessus tout, c'est une langue riche et souple, un style à la fois ferme et limpide, et coloré à souhait, qu'on ne saurait peut-être mieux qualifier qu'en lui attribuant toutes les qualités que Nietzsche a lui-même déclarées indispensables au style, lorsqu'il disait par exemple : « Ce qu'il faut avant tout, c'est vivre : et le style doit *vivre*... Le style doit prouver qu'on ne se contente pas de *croire* à ses pensées, qu'on ne se contente pas de les penser, mais bien qu'on les *ressent*... Le goût du bon prosateur dans le choix de ses moyens consiste à côtoyer la poésie, mais sans jamais entrer dans la poésie... » Certaines pages de *La Tragédie engendrée par l'esprit de la musique*, la dernière par exemple, sont parmi les plus belles de la prose allemande.

Mais un livre encore plus beau, et où nous trouvons un plus grand nombre encore de belles pages, c'est *Richard Wagner à Bayreuth*, paru en 1876. Quelqu'un à qui *Richard Wagner à Bayreuth* apparaît comme la plus belle œuvre de Nietzsche, m'expliquait un jour que sans doute il en était ainsi parce que Nietzsche a écrit ce livre très peu de temps avant l'époque où apparurent chez lui les prodromes de la folie, — ces maux de tête intolérables qui l'obligèrent à quitter sa situation de professeur, — et

que vers cette époque, avant que ses facultés intellectuelles n'eussent commencé à tomber en désarroi, il a donc dû se produire chez lui comme une dernière exacerbation, plus vive que les précédentes, de toutes ses facultés intuitives, circonstance bien faite pour aider à la genèse d'une œuvre encore plus belle que les autres. Le fait est que nous avons là une œuvre qui doit compter tout particulièrement, non seulement dans la littérature wagnérienne, mais encore dans la littérature allemande. Dans le premier ouvrage dont je viens de parler, il s'agissait d'une étude, surtout théorique, du drame tel que le concevait Nietzsche. Ici, au lieu que le drame soit considéré comme une chose abstraite, c'est un être humain, un génie dramatique vivant, qui fait le sujet du livre. L'auteur semble avoir gagné en progrès nouveaux dans la clairvoyance et la pénétration tout ce qu'il a éliminé d'abstrait du champ de sa méditation. Et, ici encore, il ne fait que mettre en pratique un autre axiome de lui : « Plus la vérité qu'on veut enseigner est abstraite, plus on doit commencer par séduire les sens pour arriver jusqu'à elle. » Ainsi, Nietzsche veut-il nous entretenir du rôle « simplificateur » de l'art : il commencera par nous parler de la puissance de concentration qu'a su exercer Wagner sur les sujets les plus divers, les arts, les religions, les différentes histoires nationales, etc. « Wagner, continuera-t-il, s'est assimilé tout cela, et il n'en est pas moins tout le contraire d'un esprit ne sachant que rassembler et classer des matériaux; lui, il les domine tous, et il est l'artiste puissant qui les transforme et leur donne la vie; il est un simplificateur du monde. » Et bientôt après, Nietzsche, pour achever de nous faire connaître sa pensée, ajoutera : « L'art n'a pas pour fonction de nous indiquer ce que doit être notre conduite immédiate... Les objets auxquels aspirent les héros tragiques ne sont pas indistinctement en eux-mêmes les buts les plus dignes d'aspiration. Aussi longtemps que nous nous trouvons sous le charme de l'art, notre appréciation des choses est altérée comme dans un rêve... cela tient à ce que l'art est l'activité de quiconque se repose. Les luttes qu'il représente sont des simplifications des véritables luttes de la vie; les problèmes qu'il pose sont des abréviations du problème infiniment compliqué de l'action et de la volonté humaine. Mais la grandeur et la nécessité absolue de l'art résident justement en ceci qu'il fait naître l'apparence d'un monde simplifié, d'une solution plus prompte du problème de la vie. Aucun de ceux qui souffrent de la vie ne peut se passer de cette apparence, de même que personne ne peut se passer de sommeil. Plus la science des lois qui régissent la vie devient difficile, et plus la tension entre notre connaissance générale des choses et

nos facultés morales devient pénible, plus nous aspirons à cette apparence simplifiée du monde que l'art peut donner. » Tout le chapitre qui suit, — et qui a trait à la souffrance apportée dans le monde par tout ce que les hommes ont ajouté d'injustes et folles conventions aux lois les plus naturelles de la vie, — serait également à citer. Il se rattache d'ailleurs d'une manière intime au fond même de la doctrine de Wagner; et c'est ce que sait bien quiconque a seulement parcouru les écrits du maître. Mais il me faut poursuivre mon sujet, et je ne puis plus que renvoyer le lecteur au livre de Nietzsche. Pour qui ne lit pas l'allemand, j'ajouterai qu'il en a paru une traduction française, malheureusement plus insuffisante encore que ne l'est forcément toute traduction d'une œuvre remarquable par la beauté de la langue. Cette traduction, parfois obscure et incorrecte, est due à Mme Marie Baumgartner, qu'il faut ailleurs féliciter pour l'empressement avec lequel elle a essayé de nous faire connaître Nietzsche, car son travail date de 1871, un an à peine après l'apparition du livre en allemand.

IV

Depuis la date du commencement des travaux pour la salle des fêtes de Bayreuth jusqu'à son inauguration par les représentations de l'*Anneau du Nibelung*, c'est-à-dire de 1872 à 1876, il y eut une lutte très vive pour et contre Bayreuth. Des associations wagnériennes s'étaient formées dans beaucoup de villes; mais si haut que Wagner fût déjà arrivé, il n'avait pas encore atteint ces régions où ne regardent plus ni l'envie ni la haine : aussi les journaux de cette époque sont-ils remplis des polémiques les plus ardentes, attaques et panégyriques, qui ont évidemment un intérêt historique et biographique, mais qui n'étaient en somme, d'un côté, que la reprise des idées déjà développées par les premiers écrivains wagnériens, et, d'un autre côté, que la réédition aussi des argumens de plus en plus vieillis et impuissans des adversaires antérieurs.

Il nous a fallu rattacher Nietzsche à la seconde période, non seulement à cause de la date où parurent ses œuvres wagnériennes, mais encore et surtout à cause de la parité intime de ses tendances avec celles des écrivains de cette seconde période; mais plutôt eût-il fallu le considérer comme une sorte de précurseur, car l'événement qui a été la cause de cette transformation que j'ai sommairement signalée de la littérature wagnérienne, ce fut la réunion à Bayreuth, pour les premières fêtes de 1876, des wagnériens de tous les pays. Il s'opéra alors tout naturellement

une concentration des forces wagnériennes, et l'aspect de la lutte devait changer. Je dis : l'aspect de la lutte, car la lutte continuait. Le résultat matériel était loin encore d'être satisfaisant, puisqu'il a fallu attendre seize années pour voir fonder à Bayreuth, — en 1892, — cette école de déclamation musicale que Wagner jugeait indispensable à la réalisation de ses vues artistiques, et dont il avait posé les bases dès 1877. Mais ce n'était pas seulement une école de déclamation, de musique et de drame, que Wagner voulait faire de Bayreuth ; c'était surtout une école d'où rayonnerait tout ce qui constitue cette « idée de Bayreuth » dont j'ai parlé plus haut. Quel avenir est réservé à cette conception de Wagner? je n'ai pas à essayer de le pronostiquer; je n'ai même pas ici à en discuter ni à en juger la valeur; mais comme toute la vie, toutes les œuvres, et tous les écrits de Wagner ont eu pour base première cette conception, on voit donc qu'il est impossible de séparer chez lui le côté artistique du côté humain, social, religieux. Wagner lui-même faisait dépendre la valeur de l'un de la valeur de l'autre. Et loin de voir simplement comme une sorte d'apothéose pour lui dans les premières fêtes de Bayreuth, il y vit surtout une possibilité de répandre davantage ses idées, par le moyen que cela lui donnait d'en grouper tous les fervens, et de faire ainsi rayonner les idées elles-mêmes d'un centre plus vivement éclairé.

C'est à cette intention qu'il fonda la *Revue de Bayreuth* (*Bayreuther Blätter*), qui paraît mensuellement depuis le mois de janvier 1878. Wagner y publia lui-même la dernière série de ses écrits, qui forme avec *Parsifal* le point culminant de sa vie et de son œuvre, et qui fut comme son testament, pourrait-on dire. Autour de lui sont venus se grouper tous les hommes qu'on peut aujourd'hui sérieusement compter comme « littérateurs wagnériens ». Les noms que je vais avoir à signaler, on les trouve au premier rang parmi ceux des collaborateurs de la *Revue de Bayreuth*, et c'est là qu'ils ont donné la primeur de leurs meilleures études. L'esprit général qui anime cette publication, c'est d'examiner et de juger tout ce qui peut occuper et intéresser l'esprit humain, en se plaçant « au point de vue wagnérien », d'où l'on déclare qu'il faut demander à l'art de devenir dorénavant d'une façon tout à fait consciente et effective une force directrice pour l'humanité. Si, d'ailleurs, à la *Revue de Bayreuth*, on appelle cette conception de l'art « une conception wagnérienne », ce n'est pas à dire qu'on veuille indiquer par là qu'elle soit due à Wagner lui seul, mais on juge qu'on ne saurait mieux la définir que par le nom de Wagner, Wagner ayant plus que personne, et peut-être seul, tenté quelque

chose de pratique et de vivant pour atteindre ce but qu'il reconnaissait à l'art.

Si tout n'est pas toujours ramené expressément à cette façon de voir dans la *Revue de Bayreuth*, tout s'y rattache cependant, au moins d'une façon indirecte : études sur l'esthétique ou sur l'histoire de la musique, sur la langue, sur les légendes, sur le théâtre et sur le drame, aussi bien sur le drame parlé que sur le drame musical, sur l'histoire, sur la philosophie, sur l'éthique, etc. Il va sans dire que, si c'est tout cela justement qui différencie la littérature wagnérienne de maintenant de celle de la première période, les questions ayant trait plus spécialement à Wagner n'y sont pas cependant abandonnées. On y élucide des points encore mal connus de sa vie, comme par exemple le rôle qu'il a joué dans la révolution de 1849 ; on y publie des études techniques, philologiques, scéniques, etc., sur ses drames mêmes ; on y poursuit la publication, — qui pourra être d'un secours précieux aux musiciens de l'avenir ayant à diriger des œuvres de Wagner, — d'une chronique minutieuse des répétitions qui eurent lieu à Bayreuth sous sa direction, avec toutes les indications données par lui pour l'exécution de ses œuvres. Et loin enfin de vouloir faire de Wagner un homme ayant tout d'un coup tout inventé dans l'art, on recherche et on étudie dans les auteurs célèbres d'avant lui tout ce qu'on peut retrouver qui, par fragmens tout au moins et sous un jour peut-être encore obscur, rappelle les idées qu'il a coordonnées en un tout si lumineusement éclairé par son génie.

On voit que la tâche que s'est imposée la *Revue de Bayreuth* est considérable. S'est-elle toujours montrée à la hauteur de cette tâche? Il suffit de la feuilleter pour voir qu'elle contient nombre de travaux remarquables; et, pour le reste, la bonne volonté et l'ardeur de ceux qui y ont collaboré pourront du moins servir à faciliter l'éclosion de nouveaux travaux dans un champ qui reste indéfiniment ouvert. Cette revue est donc bien le monument par excellence de la littérature wagnérienne d'aujourd'hui ; elle est le répertoire indispensable à quiconque s'occupe sérieusement de wagnérisme; et c'est pourquoi j'ai dû commencer ainsi par en indiquer toute l'importance.

De tous les écrivains wagnériens de cette seconde période, il n'en est pas chez qui s'accusent plus nettement les traits caractéristiques de la nouvelle littérature wagnérienne que chez Henri de Stein. Si je le mets ainsi en tête du groupe des Bayreuthiens, ce n'est pas pour la part qu'il prit, avec M. Glasenapp, à la rédaction d'un lexique wagnérien, dont je reparlerai plus loin, et qui est la seule de ses œuvres ayant trait nommé-

ment à Wagner; mais c'est parce qu'on lui doit toute une série d'œuvres du plus haut intérêt, qui, tout en étant complètement indépendantes du wagnérisme par leurs sujets, se trouvent néanmoins constamment et profondément pénétrées de l'esprit wagnérien.

Henri de Stein, né en 1857, fut pendant un an, en 1880, le précepteur du jeune Siegfried Wagner, en même temps, pourrait-on dire, qu'il se faisait lui-même l'élève de Wagner, et que toute une transformation s'opérait en lui, car, de disciple qu'il avait été un instant du philosophe Dühring, il s'élevait dès lors aux doctrines de Schopenhauer et de Wagner. Il fut ensuite quelques années « privat-docent » à l'Université de Halle, puis à l'Université de Berlin, où il mourut en 1887. Si sa carrière fut courte, elle n'en fut pas moins bien remplie, et remplie d'œuvres où rien ne sent la hâte, où tout apparaît réfléchi, mûr, et d'ordonnance parfaite. A la *Revue de Bayreuth* il donna de nombreuses études, littéraires et philosophiques, sur Shakespeare et la Renaissance, sur Gœthe, Jean-Paul, Giordano Bruno, Schopenhauer, Luther, Rousseau, etc., etc. Parmi ses ouvrages de plus longue haleine je signalerai son livre sur *l'Esthétique des classiques allemands*, et surtout son traité des *Origines de l'Esthétique moderne*, qui est comme une histoire de l'idée du Beau depuis Boileau jusqu'à Winckelmann, où se trahissent à chaque page le poète, en même temps que le philosophe, et aussi l'érudit possédant à fond les littératures allemande, française et anglaise. Enfin Henri de Stein est encore l'auteur de deux recueils de scènes dramatiques, où sans doute le philosophe a le pas sur le poète, mais qui sont tout à fait remarquables : *Les Héros et le Monde* (*Helden und Welt*), parus en 1883, dont Wagner a écrit la préface quelques jours avant sa mort; et *Les Saints* (*die Heiligen*), parus seulement en 1888, un an après la mort de l'auteur. Le style d'Henri de Stein, peut-être un peu trop rigide et sec au début, s'était assoupli bientôt, tout en gardant une certaine sévérité qui n'exclut ni le charme, ni même la richesse, témoin certaines pages admirables de sa *Sainte Elisabeth*, qui font songer à la beauté des grands classiques.

On peut dire que tout ce qu'Henri de Stein a écrit fut de la littérature wagnérienne, et c'était bien ainsi que lui-même l'entendait, et Wagner également quand il écrivait la préface du premier de ces recueils de poèmes dramatiques. Les deux livres d'ailleurs procèdent de la même idée et poursuivent un même but. Dans une série de contes dialogués, Henri de Stein met successivement en scène le monde ancien, Solon, Crésus, Hannibal, Pompée, et le monde nouveau, saint Paul, saint Antoine, sainte Cathe-

rine, sainte Élisabeth, Luther, Giordano Bruno, Shakespeare, etc. Et qu'il s'agisse des époques les plus éloignées l'une de l'autre, et les plus dissemblables en apparence, il ne vise avant tout qu'à mettre à nu cet élément « purement humain, » dont la recherche constitue la base de la doctrine et de l'art wagnériens. Il veut nous faire saisir tout ce qu'il y a d'accidentel et de contingent, de transitoire et d'éphémère dans ces conditions extérieures qui semblent déterminer une civilisation, une race, ou un âge de l'humanité. Et il aboutit ainsi à faire ressortir d'autant plus à nos yeux l'identité constante de ce fond « purement humain » qui joint l'homme à l'homme à travers les siècles. Il n'a pas d'ailleurs pour but, en procédant ainsi, de constater un fait purement scientifique, mais bien plutôt, en nous présentant sous ce jour toute l'histoire de l'humanité, de nous donner le moyen de nous mieux connaître nous-mêmes, et notre temps avec nous, et de nous mettre ainsi mieux en état de bien agir. Cette leçon d'histoire se trouve donc être avant tout une leçon d' « action »; et c'est par là que ces livres de Stein se trouvent être de ceux où les Bayreuthiens estiment que le wagnérisme a atteint son expression la plus intense, car on sait que tous les écrits de Wagner ont eu aussi pour objectif ce qu'il a lui-même appelé « l'élément purement humain » (*das Rein-menschliche*), et que tous ses drames ne visent à rien autre chose qu'à en être la représentation.

S'il m'avait fallu parler d'abord de l'écrivain wagnérien aujourd'hui le plus connu, ce n'est pas par Henri de Stein — dont le nom grandit tous les jours, mais dont la renommée n'a pas encore dépassé un cercle un peu restreint d'admirateurs — que j'aurais dû commencer; et c'est le baron Hans de Wolzogen que j'aurais dû alors évidemment citer en première ligne. Après avoir fait de fortes études de philologie allemande, M. de Wolzogen publia une traduction de l'*Edda*, qui est peut-être aujourd'hui en Allemagne la traduction la plus répandue de ce poème. La connaissance intime qu'il avait ainsi acquise de la poésie des anciens peuples germaniques attira son attention sur le poète-musicien qui voulait faire revivre pour son peuple ce trésor si longtemps ignoré. En 1876, sans connaître encore particulièrement Wagner, il examinait successivement, dans un savant petit ouvrage intitulé *le Mythe des Niebelungs dans la légende et la littérature*, tous les essais modernes, épopées, drames, opéras, qui ont été tentés pour faire revivre le poème de l'*Edda;* et il s'arrêtait enfin à celui de Wagner comme étant le seul qui recrée réellement l'antique poésie et lui infuse une vie nouvelle. Les preuves que M. de Wolzogen avait déjà données de sa compétence toute particulière

sur ce sujet méritaient que ses conclusions fussent accueillies, et elles le furent en effet, car ce livre sur *le Mythe des Nibelungs* est un de ceux qui sont encore aujourd'hui le plus consultés sur cette question.

M. de Wolzogen vint ensuite à Bayreuth, et il s'y fixa tout de suite d'une façon définitive, se consacrant dès lors entièrement et exclusivement à la cause wagnérienne. J'ai dit qu'il dirige la *Revue de Bayreuth* depuis sa fondation en 1878 : il en est en même temps le rédacteur le plus infatigable. Il a collaboré aussi à d'autres journaux, publié un grand nombre de livres et de brochures, qu'il serait fastidieux de ne faire qu'énumérer. Aussi, ne pouvant les analyser, devrai-je me limiter à dire que son œuvre tout entière est une œuvre d'exégèse — poétique, musicale, philologique, philosophique, historique, religieuse, — des écrits et des drames de Wagner. Un certain nombre de ses articles ont été réunis en un volume qui a pour titre *Wagneriana*, où l'on peut voir plusieurs faces de son extrême activité littéraire. Le moindre des écrits de M. de Wolzogen accuse une personnalité très curieuse, par l'abondance de son savoir, et par le mépris des petites habiletés dans l'exposé de ses vues, que M. de Wolzogen semble souvent négliger de mettre à la portée de ceux qui ne sont pas acquis d'avance à son « parti ». Enfin il faut y remarquer le ton du langage, hautain et ardent tout à la fois, en même temps qu'enveloppé, par places, d'une sorte d'ironie aristocratique, qui, si elle n'est jamais méchante, est cependant un peu dédaigneuse.

Parmi les brochures de M. de Wolzogen, une série qui a contribué plus que tout à populariser son nom, c'est sa série des *Guides thématiques* (*Thematische Leitfaden*), à l'usage du grand public, sur chacun des drames de Wagner. On y trouve d'abord une étude succincte des origines du poème, et ensuite une analyse de tout le drame, scène par scène, avec l'indication des principaux thèmes musicaux et l'explication de leur rapport avec le texte poétique. Ces petits « guides » ont le grand mérite d'être à la fois très complets et très courts, en même temps que très judicieux et très clairs ; et il serait particulièrement à désirer qu'ils fussent traduits en français, comme déjà ils l'ont été en plusieurs autres langues.

Ce qu'Henri de Stein voyait surtout dans Wagner, c'était « l'idée » ; ce qui occupe surtout M. de Wolzogen, c'est « l'œuvre » ; quant à « l'homme », si nous voulons tout savoir de ce qui le concerne, nous n'avons qu'à lire la biographie qu'en a donnée M. Glasenapp, où sans doute nous ne trouverons pas de larges tableaux d'ensemble, mais où rien ne manque non plus de tous

les détails nécessaires à les composer. M. Glasenapp est philologue aussi, professeur au gymnase de Riga, très versé dans la connaissance des langues indo-germaniques, et on lui doit des travaux intéressans sur l'art plastique chez les Grecs. Et en même temps M. Glasenapp est le « bénédictin » de la petite église de Bayreuth. Sa biographie de Wagner est un vrai monument du wagnérisme, le seul ouvrage de ce genre qui soit vraiment complet, et constamment appuyé sur de minutieuses recherches personnelles, sur un contrôle incessant, par tous les moyens possibles, de l'authenticité rigoureuse des faits qui y sont consignés. M. Glasenapp a d'ailleurs soin de se tenir constamment au courant des moindres choses inédites qu'on peut encore apprendre, de-ci, de-là, sur la vie de Wagner, pour en enrichir au fur et à mesure, si elles en valent la peine, son grand ouvrage qu'il a ainsi refondu deux fois déjà. On lui doit encore deux œuvres qui peuvent être très utiles à quiconque désire pouvoir trouver rapidement quelle fut la pensée de Wagner sur tel sujet donné, tel homme ou telle œuvre, dont il a pu parler dans ses écrits. Ce sont deux dictionnaires dans chacun desquels M. Glasenapp a reproduit et groupé alphabétiquement toutes les opinions de Wagner, qu'il a extraites textuellement et avec beaucoup de tact de ses écrits mêmes. Le premier, qu'il a fait en collaboration avec Henri de Stein, a pour titre : *Lexique wagnérien;* c'est l'index des idées, des notions abstraites. Le second, qu'il vient de faire paraître récemment, s'intitule *Encyclopédie wagnérienne;* c'est l'index des noms propres, des hommes et des œuvres. Nous avons eu jadis en ce genre des *Esprit de M. de Voltaire.*

Un écrivain wagnérien qui s'est longtemps contenté d'une collaboration trop rare à la *Revue de Bayreuth*, et que quelqu'un a appelé un jour « l'homme des bois » du parti wagnérien, mais dont l'autorité s'est vite imposée cependant, c'est M. Houston Stewart Chamberlain. Pénétré autant qu'Henri de Stein de « l'idée » wagnérienne, il connaît aussi bien que personne l'œuvre et la vie de Wagner et il cherche plus que personne à faire servir cette connaissance intime à mieux dégager l'idée, en la mettant tout d'abord plus vivement en lumière, et aussi en se conformant davantage au principe d'action qui est en elle. Anglais de naissance, M. Chamberlain, qui parle comme sa langue maternelle les langues française et allemande, écrit maintenant dans cette dernière langue, et c'est en allemand qu'il a fait paraître, il y a deux ans, son magistral ouvrage : *Le Drame wagnérien*, où, sans perdre de temps à des dithyrambes superflus sur la forme nouvelle de drame

instaurée par Wagner, il cherche avant tout à indiquer de la façon la plus positive et la plus caractéristique les traits fondamentaux de ce drame, les différences essentielles qui le distinguent des autres formes de drame antérieures à Wagner. Pour rendre son enseignement plus vivant, M. Chamberlain l'appuie ensuite longuement sur l'étude directe des drames de Wagner, considérés uniquement de ce point de vue central : l'essence même de la nouvelle forme de drame. Nous voyons dans le livre de M. Chamberlain comment cette forme, par la poussée même de l'instinct génial de Wagner qui y aspirait inconsciemment, s'est peu à peu dégagée des œuvres de la première partie de sa vie, depuis *les Fées* jusqu'aux projets de drame sur *Wieland* et sur *Jésus de Nazareth*, ce qui l'a enfin conduit au point où il prit pleinement conscience de ce qu'il voulait faire, de ce qu'il réalisa en effet dans la seconde période de sa vie artistique. Et cette réalisation, M. Chamberlain, toujours par l'examen même des traits essentiels de chacune des œuvres, nous l'éclaire ensuite d'un jour qui ne laisse plus rien d'obscur ni d'indéterminé dans la théorie même du drame. Je ne puis, à mon grand regret, m'étendre davantage ici sur ce beau livre, mais je prierai le lecteur qui voudrait le connaître un peu de se reporter à l'analyse très étendue qu'en a donnée M. J. du Tillet, l'an dernier, dans le *Journal des Débats*. D'ailleurs je crois savoir que M. Chamberlain en achève lui-même en ce moment une version française, et il sera ainsi facile à tous de le connaître.

On sait que la théorie du « drame wagnérien », par ce qu'elle a de tout à fait général, ne doit pas seulement intéresser les musiciens, mais tout autant, et peut-être plus encore, me semble-t-il, quiconque se préoccupe d'esthétique dramatique générale. M. Chamberlain ne l'a pas perdu de vue un seul instant ; et ce qui différencie justement son œuvre de la plupart des autres travaux wagnériens dus à l'Allemagne, c'est qu'elle forme vraiment un tout, alors que ces autres travaux dont j'ai parlé n'apparaissent le plus souvent que comme des études fragmentaires. La littérature wagnérienne est très riche en productions de tous genres, nous l'avons vu ; mais jusqu'ici c'étaient surtout de précieux matériaux pour des œuvres encore à faire qu'elle avait amassés, plutôt qu'elle n'avait produit véritablement des œuvres, de vraies vues d'ensemble, comme déjà, je l'ai dit, notre littérature wagnérienne française en offre quelques bons exemples, et comme M. Chamberlain vient de nous en donner un tout à fait remarquable par ce livre sur *le Drame wagnérien*. « L'homme des bois » s'y révèle bien un peu en maintes pages, par la passion,

et même par l'emportement, dirai-je, que M. Chamberlain met parfois à vouloir nous convaincre, mais cela même est plutôt un avantage par le relief que se trouve y gagner le raisonnement.

V

Pour tâcher de donner une idée un peu nette de la littérature wagnérienne allemande, si prolifique depuis vingt ans, j'ai dû me restreindre aux quelques écrivains qui m'ont paru le mieux caractériser chacune des différentes catégories sous lesquelles on pouvait examiner la question. Peut-être devrais-je m'abstenir d'y rien ajouter, d'autant plus que je ne me dissimule pas la part d'arbitraire qu'il peut y avoir à faire choix encore de quelques autres noms. Comment ne pas dire cependant que les wagnériens allemands réclament comme étant au premier rang des leurs, et comme tout pénétrés dans leurs œuvres des idées wagnériennes, M. Ludwig Schemann, par exemple, professeur de droit à Cassel, à qui l'on doit une savante édition des lettres de Schopenhauer ; ainsi que M. Henry Thode, — qui professe l'histoire de la peinture à l'Université de Heidelberg, — pour ses études d'art sur saint François d'Assise et les origines de l'art de la Renaissance en Italie, sur l'école de Nuremberg et Albrecht Dürer, en qui, fidèle à l'esprit wagnérien, il cherche avant tout à retrouver l'homme, et l'âme de l'homme, pour nous faire comprendre le peintre? Il faudrait encore nommer M. Fréd. de Hausegger, professeur d'histoire musicale à l'Université de Graz, qui, outre un certain nombre d'études strictement wagnériennes, a publié deux importans ouvrages qui mériteraient d'être longuement étudiés, et que je veux du moins avoir signalés ici : *La Musique comme expression* (*Die Musik als Ausdruck*), et *L'Au-delà de l'Artiste* (*Das Ienseits des Künstlers*). Je donne les titres allemands pour mieux préciser, car on voit qu'il n'est guère facile de les traduire brièvement en français. C'est une sorte d'examen général, très approfondi et très développé, de « l'expression dans l'art ». Le premier volume étudie pour ainsi dire uniquement le côté physiologique de la question, tandis que le second a surtout en vue le côté psychologique, et constitue une psychologie de l'artiste, qui est parmi les plus riches d'aperçus que je sache.

Parmi les jeunes savans qui ont mis leur activité au service du wagnérisme, je nommerai M. Ernest Meinck qui vient de publier tout un fort volume, épuisant à peu près la question, sur « les fondemens scientifiques des légendes dans le poème des Niebelungs de Richard Wagner » ; et aussi M. Wolfgang Golther

qui a utilisé les plus récentes découvertes de la linguistique pour reprendre l'étude de toute la série des légendes traitées par Wagner. M. Gaston Paris et M. Lichtenberger ont déjà d'ailleurs signalé aux savans français les travaux de M. Golther. — Un fait intéressant à noter, c'est qu'on commence à faire des cours sur le wagnérisme dans les universités allemandes : M. Thode fut des premiers qui choisirent ce sujet ; Henri de Stein avait commencé une série de conférences wagnériennes à l'Université de Berlin, lorsque survint sa mort ; M. Muncker a aussi traité du wagnérisme à l'Université de Munich, etc. Enfin, dans son grand ouvrage classique sur l'histoire de la musique aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, M. Wilhelm Langhans n'a pas hésité à donner à Wagner la place la plus importante de toutes.

Pour le lecteur qui voudrait une énumération plus complète que je ne puis la donner ici, je le prierai de se reporter à une brochure que M. Arthur Seidl a publiée en 1892 sous le titre : *Wagner a-t-il laissé une école?* et où il fait pour ainsi dire le dénombrement de tous les écrivains qu'on peut considérer comme appartenant à « l'école wagnérienne ». Je ne citerai plus que la petite biographie populaire de Wagner due à Ludwig Nohl, et celle de M. Tappert, qui nous donne de curieux détails sur l'accueil fait à Wagner par les journaux de la première période. On pense bien qu'il en existe encore nombre d'autres, mais le meilleur mérite qu'on puisse trouver à la plupart d'entre elles, c'est d'être des réductions du livre de M. Glasenapp, car après lui il ne restait plus rien à dire, à moins de se mettre à faire œuvre de pure imagination, et c'est devant quoi n'a pas reculé M. Præger, par exemple, dans son livre : *Wagner tel que je l'ai connu*, publié à la fois par l'auteur en anglais et en allemand, et où, sans doute pour peindre un Wagner un peu nouveau, non seulement bien des faits sont erronés, mais encore les textes eux-mêmes — des lettres de Wagner — sont complètement dénaturés, comme la *Revue de Bayreuth* a pu en faire la preuve.

Parmi les innombrables *Curiosa* qui peuvent et doivent se rattacher à la littérature wagnérienne, mais que j'ai dû prendre le parti de négliger complètement, peut-être faut-il au moins signaler un livre de M. Théodore Schmid, de la compagnie de Jésus, intitulé : *L'art de l'avenir, et son maître Richard Wagner*. C'est un examen de l'œuvre de Wagner, fait « du point de vue de l'église catholique, » comme le dit l'auteur. M. Schmid admire Wagner comme artiste et reconnaît aussi toute l'importance que sa conception de l'art peut avoir pour l'humanité ; mais justement à cause de cela il n'hésite pas à le condamner sans rémission.

M. Schmid a-t-il raison « au point de vue de l'Église catholique »? Ce n'est pas à moi qu'il appartient de répondre à cette question ; mais je connais des prêtres catholiques qui admirent et aiment Wagner, et espèrent « du bien » de ses œuvres ; et la discussion entre eux et M. Schmid pourrait être intéressante à suivre.

De par la toute-puissance des journaux, qui savent s'insinuer partout plus facilement qu'un livre, peut-être est-il donné même au public français de mieux connaître certains critiques musicaux de la presse allemande, que plusieurs des auteurs wagnériens dont je viens de parler. Pour s'adonner à une tâche plus rapide et plus éphémère, certains de ces critiques n'en font pas moins de très bonne besogne : ainsi par exemple M. Davidssohn, du *Berliner Börsencourier*, qui combat depuis vingt ans sans se lasser pour la cause wagnérienne ; M. Humperdink, de la *Frankfurter Zeitung ;* M. Merz, des *Neueste Nachrichten* de Munich ; M. Hoffmann, dans les journaux autrichiens, etc., etc. Je ne parle pas de M. Hanslick, de la *Neue Freie Presse* de Vienne, parce que vraiment ses opinions sur les œuvres de Wagner sont trop instables et trop changeantes, sa rancune et sa haine contre l'homme trop évidentes ; et surtout parce que M. Hanslick me paraît être de tous les critiques musicaux de l'Europe celui qui soupçonne le moins ce que c'est que la musique. Pour qu'on n'en doute pas, je n'ai qu'à rappeler la phrase célèbre où il dit que la musique n'est pas autre chose « qu'un kaléidoscope où se meuvent des arabesques sonores », et cette autre où il affirme et veut prouver que la musique est « incapable d'exprimer jamais une émotion .»

On sait que jamais tentative d'art n'a suscité plus de révoltes et plus de haines que ne l'ont fait les œuvres et les idées de Wagner. J'ai eu sous les yeux un petit livre bien curieux : c'est un index alphabétique de toutes les injures qui ont été écrites un peu partout contre lui. C'est surtout dans les journaux tout naturellement que ces haines se sont donné carrière ; mais il y a eu aussi des livres entiers écrits contre les théories et l'art wagnériens. On a vu que j'ai complètement négligé de m'occuper ici de ces sortes d'ouvrages, dont les seules qualités d'ailleurs, quand par hasard ils en avaient, ne dépassaient jamais celles qu'on peut attendre du ton même d'un pamphlet. Ils n'ont évidemment jamais visé non plus à autre chose. Je ne citerai comme exemple que le chapitre consacré à Wagner par M. Nordau dans son livre maintenant bien connu en France : *Dégénérescence*. J'ai dû écarter aussi toute une série, dont le nombre s'accroît sans cesse, de livres sur Wagner, que j'appellerai purement industriels : et l'on

comprend de reste ce que j'entends par là. Enfin je dois dire qu'il s'est aussi trouvé nombre de wagnériens, le mieux intentionnés du monde, et qui n'en ont pas moins publié force puérilités et force sottises sur ce qui faisait l'objet de leur admiration. C'est là un côté fâcheux du succès, auquel aucun grand artiste ni aucune grande idée ne saurait échapper. Je n'aurais même pas à faire cette remarque, si parfois certains lecteurs, encore insuffisamment informés, ne risquaient de se laisser égarer, et si je ne voulais ajouter surtout que les vrais admirateurs de Wagner, fidèles à l'enseignement du maître, repoussent toute solidarité, non seulement avec ces écrivains intéressés ou maladroits dont je parle, mais encore et avant tout avec quiconque ne cherche qu'un sujet de dissection, pour ainsi dire, dans l'œuvre de Wagner. Ils considèrent que, si l'art de Wagner devient une « science », tout se trouve par là même annulé dans le progrès que Wagner a fait faire à l'art; et que, considérées ainsi, les œuvres ne sont plus que comme des cadavres, des choses sans vie et par suite sans action.

« L'homme en pleine santé, a dit Wagner, ne *décrit* pas ce qu'il veut et ce qu'il aime, mais il *veut* et il *aime ;* et c'est par l'art qu'il communique aux autres la joie qu'il éprouve à vouloir et à aimer. » Aussi les meilleurs écrivains de l'école wagnérienne sont-ils plutôt ennemis de la critique, entendue au sens strict d'analyse. Ce sont avant tout des hommes qui ont *voulu*, des hommes qui ont voulu l'avènement d'un nouvel art; ce sont des hommes qui ont *aimé*, qui ont aimé Wagner exilé, raillé, vilipendé, qui ont aimé ses œuvres avec passion. C'est pour cette raison que je ne me suis pas attaché ici, sauf en quelques lignes rapides pour Nietzsche et Henri de Stein, à examiner la valeur de leurs écrits au point de vue strictement littéraire. J'ai pensé qu'il valait mieux considérer avant tout l'homme en eux, pour montrer ainsi leur place à chacun dans le mouvement wagnérien, et mieux faire sentir, — par la qualité de leur enthousiasme, ainsi que par la nature et l'obstination de leurs efforts, — ce qui a distingué et qui distingue encore ce mouvement wagnérien d'autres mouvemens artistiques auxquels nous avons pu assister ou dont l'histoire nous a conservé le souvenir.

JEAN THOREL.

LE PRIX ET LE LOYER

DES MAISONS EN FRANCE

II

LES TEMPS MODERNES (1)

La propriété bâtie a suivi, au cours des deux derniers siècles, les mêmes oscillations de prix que la propriété rurale (2). Comme les terres, les maisons de Paris et de province ont continué à hausser depuis 1600 jusque vers 1680 ; elles ont baissé ensuite à la fin du règne de Louis XIV et sous la Régence, et cette baisse a été telle parfois que quelques loyers sont revenus à leur taux du moyen âge. Une maison de Vernon (Eure), qui était louée 35 francs en 1389, ne l'est plus en 1708 que 29 francs.

De la fin du ministère de Colbert au commencement de celui de Fleury, il y a partout un recul considérable : une maison de la rue Michel-le-Comte, à Paris, louée 2865 francs en 1665, l'est seulement 1220 francs en 1713. Même affaissement de la valeur vénale : un hôtel de Charenton, vendu 14000 francs en 1644, et 19600 francs en 1654, n'est revendu en 1704 que 9800 francs ;

(1) Voir la *Revue* du 1er avril 1894.

(2) Voir, dans la *Revue* du 15 août 1893, *la Propriété foncière de Philippe-Auguste à Napoléon.* — IV. *La valeur et le revenu des terres.*

une maison parisienne, rue Planche-Miray, qui valait 20700 francs en 1676, ne vaut plus que 10600 francs en 1747. Les immeubles les plus favorisés restent stationnaires ; mais jamais, à cette époque, on ne voit de ces mouvemens ascensionnels qui font revendre, par exemple, en 1662, pour 16400 francs, un immeuble que l'on avait acheté pour 7800 francs en 1653.

Il est juste d'ailleurs de faire, dans ces variations, la part de la mode. Autrefois, comme aujourd'hui, certains quartiers ont été brusquement désertés, tandis que d'autres se peuplaient. Le Marais, *nec plus ultra* de l'élégance sous Louis XIII et sous Mazarin, commença à être abandonné au XVIIIe siècle. Après avoir, pendant trois siècles, poussé sa pointe d'abord vers le Nord, puis vers l'Est, Paris se dirigeait décidément vers l'Ouest, le long de la Seine sur la rive gauche et, sur la rive droite, dans le quartier de la place Vendôme. L'hôtel d'Effiat, rue Vieille-du-Temple, vendu 183000 francs en 1634, n'était revendu que 158000 francs en 1676 ; l'hôtel de Potier-Blérancourt, sur la place Royale, loué 4900 francs en 1672 et 6700 francs en 1720, avait baissé à 3600 francs en 1770, tandis que l'ensemble des loyers parisiens avait plus que doublé d'une date à l'autre.

En province, à la campagne, la hausse avait été générale aussi, du milieu du XVIIIe siècle à la fin de l'ancien régime. Mais ç'a été surtout en notre siècle que s'est fait sentir avec le plus de force l'augmentation de la propriété bâtie : on pourrait citer, à Rouen, une maison de la rue Saint-Nicaise, louée 90 francs en 1780 et 500 francs en 1884 ; d'autres, dans la même ville, le long des rues aux Ours, Ad. Adam et de la Poterne, passées dans ce même intervalle de 340 francs à 1400 francs, de 144 francs à 1600 francs. Cependant l'écart n'est pas partout aussi grand : à Lille, les maisons de la rue de Paris, baillées pour 440 francs en 1713, durant la grande baisse, le sont aujourd'hui pour 1800 à 2000 francs, soit une plus-value de 350 pour 100 seulement depuis le commencement du règne de Louis XV.

Comparée à celle du XVIe siècle, la valeur de la propriété bâtie au XVIIe siècle accuse une hausse très notable, principalement à Paris ; mais cette valeur de 1601 à 1700, *mise en regard des prix de vente et de loyer de 1701 à 1800*, ne fait ressortir qu'une augmentation d'un tiers dans la capitale et d'un quart dans les villes de province et à la campagne. Cela tient à la crise que nous venons de signaler qui se produisit aux environs de l'année 1700 ; les chiffres du règne de Henri IV sont évidemment bien inférieurs à ceux du règne de Louis XVI : dans le premier quart du XVIIe siècle les maisons de Paris valaient 11800 francs, celles des cités de

province 2300 francs, celles des bourgs et villages 425 francs ; tandis que, dans les années qui précédèrent la Révolution, les mêmes immeubles avaient respectivement atteint les prix de 73500 francs, 5800 francs et 635 francs.

Mais, aux temps prospères du règne de Louis XIV, les constructions parisiennes avaient coûté en moyenne 40000 francs, celles des bonnes villes allaient à 6000 francs, celles des campagnes à 490 francs ; or, cinquante ans plus tard (1701 à 1725), les mêmes bâtimens ne se négociaient plus que pour 22000 francs dans la capitale, 3200 francs et 390 francs, selon les localités, dans le reste du royaume.

Le loyer d'une famille villageoise avait été, au XVIe siècle, de 12 francs *intrinsèques* qui, au pouvoir moyen de l'argent de 1501 à 1600, représentent 42 francs actuels. Il fut, au XVIIe siècle, de 21 francs bruts, ou 54 francs de nos jours ; au XVIIIe siècle il s'éleva nominalement à 25 francs, soit, en argent contemporain, 63 francs. Il est à l'heure présente de 91 francs dans les communes correspondantes à celles qui ont servi depuis 1600 de base à nos moyennes. Les loyers infimes ont crû ainsi beaucoup plus que le pouvoir de l'argent n'a baissé ; ils ont positivement augmenté de plus de 100 pour 100 du XVIe siècle au XIXe, de 42 francs à 91 francs.

Et cette hausse se partage également entre la période 1500 à 1800 — 42 francs à 63 francs — et la période 1800 à 1894 — 63 francs à 91 francs. — Si elle a été plus rapide dans les cent dernières années, elle a eu pour corollaire un progrès bien plus grand aussi dans l'objet auquel elle s'applique ; le type de cette maison rurale et semi-rurale des communes actuelles de 5000 habitans et au-dessous s'est amélioré. Il suffirait de s'en tenir aux simples villages qui n'excèdent pas 2000 âmes pour trouver aujourd'hui un loyer moyen de 71 francs, c'est-à-dire à peu de chose près semblable au loyer de 32 francs en 1776-1800, qui, selon la puissance amoindrie des métaux précieux, équivaut maintenant à 64 francs.

Sous Henri IV et Louis XIII, on trouve les loyers communs entre 12 et 34 francs à Courbevoie, Colombes, Noisy-le-Sec. Sous Louis XIV, un boulanger de Gonesse paie 163 francs de loyer, tandis qu'à Saint-Eutrope, en Saintonge, on peut se loger pour 60 centimes par an ; entre ces extrêmes la moyenne se rapproche de 20 francs, somme pour laquelle est affermé le presbytère de Gontaut (Lot-et-Garonne), et de 24 francs, prix payé pour la maison d'école de Marsanne en Dauphiné.

Au commencement du XVIIIe siècle, dans la même région, les

maisons d'école se louent jusqu'à 5 francs, témoin celle de Rémusat (Drôme) ; un journalier paie 7 francs de loyer dans l'Eure, un charpentier paie 12 francs dans l'Aisne et un chirurgien 18 francs. A la fin du règne de Louis XVI et durant la Révolution, une maison décente aux champs, fût-ce dans les pays pauvres, comme le Berry, se louait de 20 à 60 francs. Au delà des Alpes, si l'on en croit Arthur Young, les loyers demeuraient plus modestes : il en coûtait 10 francs par an pour une chaumière, en 1788, dans les environs de Florence, et 5 francs seulement dans ceux de Milan.

La valeur vénale de ces immeubles de la dernière classe n'avait augmenté, de 1600 à 1800, que de 50 pour 100 : 425 francs en 1601-1625, contre 635 francs en 1776-1800. C'était une hausse beaucoup moindre que celle de l'hectare de terre, dans l'ensemble du royaume, qui avait passé de 277 francs pendant la première période à 764 francs pendant la seconde. En tenant compte du pouvoir de l'argent, qui était sous Henri IV le triple du nôtre, et sous Louis XVI le double seulement, le prix réel des maisons paysannes était vraiment, d'une date à l'autre, resté stationnaire (1 275 francs contre 1 270 francs).

Beaucoup plus sérieuse est la hausse des loyers dans les villes de province, puisque, de 116 francs au commencement du XVIIe siècle, ils montent à 288 francs à la fin du XVIIIe, ce qui correspond, comme je l'ai dit plus haut, à une valeur vénale de 5 800 francs, à cette dernière époque, au lieu de 2 300 francs à la première. Pourtant le chiffre des années qui précèdent la Révolution avait été non seulement atteint cent ans avant, mais dépassé : les maisons de province avaient valu jusqu'à 6 100 francs sous Louis XIV. Les bâtimens citadins s'étaient aussi, hâtons-nous de le dire, beaucoup plus modifiés que les habitations villageoises. Du XVIe au XVIIIe siècle, ils avaient gagné tout ce dont la classe bourgeoise, qui les occupait, s'était elle-même enrichie. Elle y avait imprimé son goût nouveau pour le bien-être; la cage ici prenait la mesure de l'oiseau, tandis que la classe des laboureurs croupissait stagnante.

Celle-ci ne concevait aucune idée de progrès, parce que ses ressources ne lui auraient permis d'en exécuter aucune. Elle ne ressentait aucun besoin, parce qu'elle ne pouvait en satisfaire aucun. Si quelque immeuble, aux champs, s'embellit et s'améliore, ce n'est pas la demeure du rustre, — celle d'un métayer des environs de Marans est citée en 1666, avec considération, par l'agronome Kerbrat, comme « la seule cabane vitrée qui existe dans le canton » : — c'est la résidence d'été du marchand, du petit homme de robe, dont les appétits grandissent avec la fortune.

L'auteur d'une *Chasse au vieil grognard de l'antiquité*, un bon esprit de 1622, qui plaint le temps passé et vante le présent, — contrairement à l'éternelle manie des sots de toutes les époques qui font machinalement l'éloge du « bon vieux temps », — écrivait au début du ministère de Richelieu : « Des ignorans disent que les hommes du temps jadis étaient aussi riches, avec leur peu, comme nous avec notre abondance. Je le nie, car leur contentement, qui était borné par force, était du reste mesquin. Il y a deux cents ans, nos maisons des champs, même des meilleurs bourgeois des villes, n'étaient que des cabanes couvertes de chaume; leurs compartimens de jardin, des carrés de choux; leurs plus belles vues, une ou deux fosses à fumier. Pas de meubles, presque pas de vaisselle, quelques pots de grès, un bassin de cuivre; le maître, pair et compagnon avec le paysan de la maison. »

« Aujourd'hui, conclut le contemporain de Louis XIII, la campagne est enrichie de superbes édifices, maisons bourgeoises en quantité, bâties d'une structure admirable, couvertes d'ardoises, garnies de fontaines et de magnifiques vergers... » Le panégyriste abuse à coup sûr des couleurs riantes, il flatte ce tableau; son imagination lui fait décrire comme appartenant à l'ensemble des villas du royaume ce qui n'était encore l'apanage que des environs de Paris ou d'autres grandes cités. Autour de Marseille, en 1630, le Parisien Bouchard comptait plus de 800 de ces maisons de plaisance, — bastides ou « métairies », — « chaque bourgeois, dit-il, en possédant deux ou trois. »

Ce qui était l'exception dans le « plat pays » tendait à devenir normal dans les agglomérations urbaines, petites ou grandes. Non que l'adversaire du *laudator temporis acti* de 1622 n'exagère encore la louange du présent, quand il dit que « maintenant les bâtimens des villes sont autant de châteaux, superbes meubles, tapisserie et vaisselle d'argent; autrefois vrais nids à rats, petite porte, bas planchers, petites fenêtres, chambres et antichambres étranglées; le *privé* près de la salle, et dehors une petite étable à loger le mulet et un grand auvent à loger les poules. » Des maisons de ce genre, il en restait encore un bon nombre dans le premier quart du XVIIe siècle. Le mouvement de reconstruction, de renouvellement et de décrassement qui avait pris naissance avec Louis XII et François Ier, fut, sur beaucoup de points, paralysé ou interrompu par les guerres de religion. A Nîmes, presque rebâti à neuf au XVIe siècle, il n'y a trace de luxe que dans les maisons élevées avant ces guerres; les autres ont des devis d'une extrême simplicité.

A partir de Louis XIV, on sacrifia plus largement aux exigences de l'ornementation. Bien des détails rustiques ne choquaient pas encore, mais déjà les cités recherchaient l'air et l'espace et un certain ordre à défaut de luxe : Lyon avait sa place Belle-cour, Angers son Pré-des-Allemands, Moulins ses Champs-Bonnet, comme Paris sa place Royale. Échevins, « jurés » ou « pairs » municipaux osaient parfois démolir pour créer un dégagement utile, élargir une rue, donner à leurs concitoyens l'aisance des coudes.

L'immeuble de province, qui vaut au XVIIe siècle 4200 francs en moyenne, ressemble plus par conséquent à celui du XVIIIe, qui vaut 5100 francs, qu'à celui du XVIe, qui ne valait que 1600 francs. Il ne faut pas oublier du reste que les 1600 francs de 1501 à 1600 représentent en monnaie actuelle 5600 francs et que les 4200 francs de 1601 à 1700 ne correspondent, dans notre monnaie, qu'à 10500 francs. L'écart est moindre qu'il ne paraît *intrinsèquement*.

Les maisons ordinaires se vendaient à Nîmes au dernier siècle de 266 francs à 3300 francs, prix payé par un avocat. Dans cette dernière ville, la fameuse « Maison carrée », aujourd'hui l'orgueil des Nîmois, l'une des curiosités locales, morceau d'architecture unique peut-être sur notre sol, n'était payée en 1670, par les Pères Augustins, avec ses jardins et ses cours, que 9200 francs, soit 18400 francs en monnaie actuelle. L'hôtel d'un président au Parlement, à Dijon, coûte 16200 francs; la maison la plus chère vaut 24000 francs à Nantes, le même prix à Clermont-Ferrand, 35000 francs à la Rochelle ou à Lille dans la rue Royale, et 90000 francs à Lyon, dans la grande rue Mercière. Mais ce sont là des immeubles exceptionnels. A Limoges l'habitation d'un médecin ne se paie que 5000 francs, et celle d'un imprimeur que 210 francs. Le bâtiment servant de halle aux tanneurs à Troyes est vendu 2650 francs; celui dont un plâtrier de Soissons faisait son logis et son magasin valait 2200 francs, et l'on avait encore au Havre pignon sur rue, en 1788, moyennant un déboursé de 570 francs.

Comme nous venons de le dire, le loyer moyen, en province, avait été de 220 francs au XVIIe siècle; il fut seulement de 260 francs au XVIIIe. Les maisons de Bordeaux, en 1676, se louaient, suivant les quartiers, de 122 francs à 775 francs. Le duc de Créqui, gouverneur du Dauphiné, payait son hôtel à Grenoble 1040 francs; le comte de Tressan, gouverneur de Boulogne-sur-Mer, ne payait le sien que 380 francs; c'est à peu près ce que coûte à la ville de Châteaudun la location de l'immeuble qui lui sert de collège; un

chirurgien de Nîmes est logé pour 190 francs, un libraire à Bourges pour 118 francs, un boulanger de Château-Thierry pour 57 francs: la « bonne femme » ou sage-femme d'Avallon pour 31 francs et un vinaigrier de Vernon pour 29 francs.

Tandis que la moyenne des loyers de province ne dépasse pas 290 francs au moment de la Révolution, les loyers moyens de Lyon, d'après les prix tirés des différens quartiers de la ville, ressortent, sous Louis XVI, à 1 300 francs environ. Des loyers particulièrement élevés étaient ceux de Versailles : sous Louis XV, en 1751, une maison de la rue de la Pompe rapportait 1 330 francs; une autre, sur la place d'Armes, 2 100 francs; une troisième, rue du Vieux-Versailles, 4 750 francs. Il est fort possible que ces prix qu'il faut doubler pour avoir leur valeur actuelle, et qu'expliquait au XVIIIe siècle le séjour de la Cour, ne soient pas beaucoup dépassés, ni peut-être même tous atteints de nos jours, par les mêmes habitations. C'étaient d'ailleurs de vastes demeures, puisqu'un hôtel de deux étages, dans l'avenue de Saint-Cloud, vis-à-vis la rue Duplessis, affermé 2 400 francs, comprenait des écuries pour 40 chevaux. Les chiffres grossirent jusqu'à la Révolution : en 1788, pour une « grande et belle maison » du futur chef-lieu de Seine-et-Oise on demandait 5 400 francs de loyer.

A Rouen, au contraire, les loyers allaient de 90 à 342 francs; près Saint-Maclou, un hôtel avec jardin planté d'espaliers, escalier à rampe de fer, écurie pour quatre chevaux, rapportait 315 francs seulement en 1763. Une grande construction servant de caserne à la brigade de maréchaussée d'Évreux se louait alors 234 francs. Ces chiffres augmentèrent, il est vrai, dans les dernières années de l'ancien régime, où de simples appartemens se louèrent autant et davantage que ne faisaient, trente ans plus tôt, des maisons entières.

Bien que les logemens en effet fussent assez petits encore et les loyers surtout assez bas, dans la plupart des villes, pour que la majorité des habitans pût jouir, comme propriétaires ou comme locataires, de la totalité d'une maison, — ce qui du reste est aujourd'hui le cas dans les localités de second et troisième ordre, — la plèbe des commerçans besogneux, des artisans brevetés à qui leur illusoire privilège ne procurait pas de quoi vivre, bien que les défenseurs des corporations se soient de nos jours assez légèrement figuré le contraire, devaient se contenter d'une tranche de maison, d'une boutique où ils exerçaient leur industrie, et au-dessus de laquelle était le galetas — le *tristet*, disait-on dans le Midi — qui leur servait de chambre à coucher. A Tulle, la boutique d'un libraire se loue 39 francs, celle d'un maréchal 19 francs, celle d'un cha-

pelier 11 francs. L'atelier d'un charpentier à Bordeaux coûtait annuellement 70 francs, celui d'un serrurier 54 francs. Tandis qu'à Paris une boutique du Palais dans la « salle des Merciers, » coûtait à son locataire 366 francs, un « étal à poissons, à Troyes, ne valait que 9 fr. 50, et une petite chambre d'étudiant avec cuisine s'obtenait à Rouen pour 10 à 12 francs. On acquérait souvent la propriété de ces chambres; les ventes de partie d'un immeuble n'étaient pas rares au XVIIIe siècle.

Evelyn, durant son séjour à Paris en 1647, payait, rue du Colombier, ce qu'il appelle « un bel appartement meublé » 65 francs par mois, soit par an 780 francs; il n'est pas probable toutefois qu'il ait eu à ce prix une installation bien luxueuse. Si les loyers de province en effet avaient pris, dès le XVIIe siècle, une importance beaucoup plus grande que ceux de la campagne, si les premiers avaient augmenté, depuis Henri IV jusqu'à la Révolution de 150 pour 100, au lieu que les secondes n'avaient haussé que de 50 pour 100, le loyer des maisons de Paris était monté, durant le même laps de temps, au sextuple de son chiffre primitif : de 600 francs en 1601-1625 contre 3 700 francs en 1770-1800; correspondant en capital à une valeur moyenne de 73 000 francs, dans le dernier quart du XVIIIe siècle, au lieu de 11 800 francs dans les premières années du XVIIe siècle.

Cette plus-value extraordinaire de la propriété bâtie se produisit surtout de 1601 à 1700. Elle eut pour cause à la fois le renchérissement des terrains et celui des matériaux de construction. Le progrès du luxe y joua son rôle, l'aisance accrue de la bourgeoisie parisienne, et aussi l'immigration dans la capitale d'une partie de la haute noblesse, de la noblesse riche tout au moins, qui devenait la haute noblesse en dépensant ses revenus à Paris, et qui, de tous les coins du royaume, vint y élire domicile. Sous ces influences multiples, le prix moyen des immeubles parisiens, qui avait été de 1 130 francs au XVe siècle, et de 4420 francs au XVIe, sauta au XVIIe à 29 600 francs.

Au siècle suivant, l'augmentation des bâtimens fut beaucoup moindre. Quoique le sol n'ait cessé de hausser, sous Louis XV et Louis XVI, presque dans la même proportion que sous Louis XIII et durant la première moitié du règne de Louis XIV, la valeur des maisons ne ressort, de 1701 à 1800, qu'à 39 800 francs, c'est-à-dire à *34 pour 100* de plus que pendant les cent années précédentes; tandis que ces cent années elles-mêmes étaient supérieures de *570 pour 100* à la période comprise entre Louis XII et Henri III. Cela tient, comme je l'ai dit ci-dessus, à la baisse des immeubles de 1701 à 1725 : baisse énorme; puisque, après avoir été de

40 500 francs en 1651-1675, et de 32 000 francs en 1676-1700, le prix moyen de la maison comprise dans le périmètre de nos fortifications se trouva réduit, pendant les vingt-cinq années suivantes, à 22 700 francs,

Ce chiffre de 22 700 francs, qui embrasse la fin du règne de Louis XIV et la Régence, pèse lourdement sur la moyenne générale du XVIIIe siècle, et compense en quelque sorte le chiffre de 73 500 francs, qui représente les années très chères de Louis XVI (1776-1790). D'autant plus que, durant le demi-siècle qui sépare la mort du Régent de celle de Louis-XV (1726-1774), les maisons de Paris, qui valurent en moyenne 31 500 francs, se trouvaien coûter moins cher encore que sous le ministère de Richelieu ou sous celui de Louvois, puisqu'elles avaient valu 34 000 francs en 1626-1650 et 32 000 francs en 1676-1700.

C'est que les salaires et les matériaux avaient diminué; ils exigeaient, de qui voulait bâtir, de moindres déboursés au XVIIIe siècle qu'au XVIIe. Par suite, la différence qui existe entre les prix moyens d'une maison de Paris, de 1601 à 1700 et de 1701 à 1800, l'écart entre 29 000 et 39 000 francs, correspond presque exclusivement à la différence de valeur des terrains : supposons un immeuble occupant une superficie de 400 mètres carrés (20 mètres de long sur 20 mètres de large), ce qui peut passer pour une moyenne convenable dans notre Paris de 1894, aussi bien que dans le Paris de Louis XV ou de Louis XIV. Aujourd'hui les maisons sont beaucoup plus grandes qu'autrefois, mais les cours sont plus petites, et il est très rare de rencontrer, dans les quartiers du centre, des hôtels dotés de jardins un peu vastes; ce qui, il y a cent et deux cents ans, était fort commun. Il s'établit ainsi sans doute quelque compensation. Les 83 000 maisons que la capitale contient actuellement rempliraient, à 400 mètres carrés chacune, une surface de 3 300 hectares, qui, jointe aux 3 000 hectares de rues et de promenades, aux terrains non encore bâtis des quartiers les plus récemment annexés, et au sol des monumens publics, églises, etc., doit représenter à peu près les 7 800 hectares englobés dans notre enceinte actuelle. — Or 400 mètres du terrain parisien coûtaient, au XVIIe siècle, d'après nos évaluations, 1 800 francs, tandis qu'ils valaient au XVIIIe siècle 11 200 francs. La distance de 9 400 francs, qui sépare ces deux siècles, équivaudrait ainsi à la hausse de 10 200 francs environ que nous constatons dans le prix des maisons, de la première période à la seconde.

La valeur vénale des immeubles de la capitale, au commencement du XVIIe siècle, descend jusqu'à 2 200 francs, prix de la maison d'un maçon, rue du Vert-Bois, en 1604, et s'élève jusqu'à

249600 francs, prix de l'hôtel de Gondi, que la reine Marie de Médicis acheta pour le prince de Condé. Ce devait être une demeure quasi royale, si l'on songe à la fortune des Gondi et au train qu'ils avaient mené dans les dernières années du XVIe siècle.

Ce dernier chiffre n'était pas du reste si extraordinaire qu'il paraît au premier abord, puisque l'hôtel d'Effiat, rue Vieille-du-Temple, se vendait 183000 francs en 1634, l'hôtel de Sillery, rue Saint-Honoré, 257000, et l'hôtel de Bassompierre, place Royale, 163000 francs. L'immeuble le plus cher est l'hôtel de Longueville que l'État, en 1657, achète par voie d'expropriation 570000 francs pour les agrandissemens du Louvre ; mais il est vraisemblable, puisqu'il s'agit d'une vente forcée et d'un seigneur alors bien en cour, que cette somme comprend une part d'indemnité. Hormis ces logis princiers nous ne rencontrons, de 1601 à 1700, qu'une seule bâtisse bourgeoise dont le prix dépasse 100000 francs : c'est une maison de la rue des Saints-Pères, d'une contenance de 600 mètres carrés seulement, dont le propriétaire trouve amateur à 106000 francs en 1643.

Les constructions sont exceptionnelles encore qui atteignent de 50000 à 100000 francs ; ainsi une maison de la place Royale ayant 14 mètres de long sur 54 mètres de large (par conséquent 756 mètres carrés de superficie) vaut 75000 francs en 1671 ; et c'est l'époque de la plus grande cherté. L'hôtel d'Épernon, en 1674, est vendu 69000 francs, rue Vieille-du-Temple ; dans la même rue on demandait, en 1633, 62000 francs, par l'intermédiaire des « Avis du bureau d'adresses » de Théophraste Renaudot, d'une maison composée de trois salles, quatre chambres, « avec belles peintures », dépendances, remises et écuries pour cinq chevaux. L'immeuble habité par « le sieur Jean-Baptiste Poquelin, marchand tapissier », père de Molière, au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue des Vieilles-Étuves, était, en 1638, vendu 59000 francs.

Les rues Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Saint-André-des-Arts et du Petit-Pont, nous fournissent aussi des types variant de 50000 à 60000 francs, qui deviennent de plus en plus rares à mesure que nous approchons de la fin du siècle. Le célèbre « Hôtel de Bourgogne », qui était loué comme salle de spectacle 100 écus par mois en 1634, au temps du *Cid* et de *Cinna*, par conséquent sur une base de 7500 francs par an, n'est vendu en 1676 que 32600 francs.

C'est en général le peuple des menus fonctionnaires, des marchands de second ordre, qui se partage la propriété bâtie, de 20000 à 30000 francs, en bordure des rues de la Bûcherie, des

Gravilliers, aux Ours, de Poitou, au Marais et Notre-Dame, dans la Cité. Quant aux édifices des dernières catégories, soit inférieurs à 10000 francs, soit oscillant entre 10000 et 20000 francs, ce n'est pas seulement sous le règne de Henri IV que nous en relèverons dans Paris, quoiqu'il y en eût alors un grand nombre, mais aussi dans la seconde moitié du règne de Louis XIV rue des Lombards, Quincampoix, des Filles-Dieu, etc.

Au commencement du XVIIIe siècle (1701-1725) des chiffres aussi bas n'ont plus de quoi surprendre, tellement ils sont devenus usuels. Pour une maison de la rue Neuve-Saint-Augustin, achetée 73000 francs par un secrétaire du roi en 1709, nous en rencontrons à foison dans tous les quartiers qui ne passent pas 10000 francs, qui même sont *offertes* par les propriétaires — lorsqu'il s'agit de renseignemens fournis par les *Petites affiches* du temps — à ces prix modestes, et ont été laissées peut-être plus bas encore par ceux qui voulaient s'en défaire, rues du Petit-Bac, des Petits-Champs, Baillif, d'Orléans... Un bon immeuble ne vaudra pas plus de 18000 francs rue Notre-Dame-des-Victoires, pas plus de 21000 francs rue de Buci, dans le vieux Paris. A Chaillot (XVIe arrondissement actuel), village qui ne paraissait plus aussi éloigné du centre que cent ans auparavant, lorsque Richelieu écrivait : « M. le maréchal d'Effiat est allé se baigner à Challiot, d'où je pense qu'il reviendra demain », à Chaillot donc, une maison de quatre petits étages, ayant chacun deux chambres, valait 4900 francs; une autre, ayant six pièces de plain-pied, vestibule, salon, écurie, cour et potager, se négociait pour 12000 francs.

De 1726 à 1750 la valeur vénale augmente peu ; en 1751 une « grande et belle maison » de la place Vendôme se vend 98000 francs — elle vaudrait un million au moins d'après les transactions récentes dont ces propriétés ont été l'objet; — l'hôtel de Potier-Blérancourt, place Royale, vaut 70000 francs. Mais ces prix, les plus hauts de leur temps, puisqu'on achetait encore un immeuble rue Saint-Dominique pour 25000 francs et rue Saint-Maur-Saint-Germain pour 11000 francs, ainsi qu'au commencement du XVIIIe siècle, avaient plus que doublé au moment de la Révolution.

Nul ne se doutait, au milieu du XVIIe siècle, que Paris était destiné à se doubler du côté de l'ouest. Quand Richelieu quitta son logement de la rue des Mauvaises-Paroles, pour s'installer au Palais-Cardinal, il se trouvait en plein désert. Les particuliers qui avaient acheté les terrains autour de son parc, en bordure de la rue nouvelle, dite « de Richelieu », — d'assez minces personnages en général : un juré-maçon, un maître charpentier, un orfèvre, — étaient tenus, par leur contrat d'acquisition, à con-

struire ou du moins à élever des murs pour soutenir les terres, « afin de mettre ladite rue à hauteur compétente. » En effet elle était beaucoup plus haute du côté du rempart (le boulevard Montmartre d'à présent) que du côté de Paris. La différence de niveau était telle que cette rue (non pavée encore en 1640) était impraticable, et les rares maisons, bâties du côté de la porte Richelieu, inaccessibles. Et l'on ne parvenait pas, malgré des injonctions réitérées, à faire utiliser les terrains par leurs propriétaires.

Au moment de la Révolution une maison de la rue Richelieu valait couramment 90000 francs; il en est de 180000 francs rue du Mail et boulevard Poissonnière, de 390000 francs au coin de la rue du Temple et du boulevard du même nom, de 140000 francs faubourg Saint-Honoré n° 6, et rue d'Anjou au coin de la rue de la Ville-l'Évêque. Elles atteignent 80000 francs rues de la Chaussée-d'Antin, de Gaillon, Saint-Thomas-du-Louvre. Certes, on peut encore se procurer des bâtimens plus modestes, pour 30000, 20000, 10000 francs même, dans les quartiers commerçans, comme le faubourg Saint-Martin, les rues Montmartre ou Saint-Antoine.

Mais, tandis que, trente ans auparavant, des chiffres aussi infimes que ces derniers n'étonnaient personne, tandis qu'ils étaient la règle en 1760, ils sont devenus l'exception en 1790. Le nombre des voies nouvelles, des quartiers bâtis sous Louis XV, principalement dans le voisinage des boulevards, est considérable; et ce sont les maisons de ces quartiers-là qui se vendent le plus cher, comme celles du Marais sous Henri IV, celles du faubourg Saint-Germain sous Louis XIV, comme celles des Champs-Élysées actuels.

Lorsqu'on vendait, en 1780, pour 22000 francs une maison rue de l'Arbre-Sec, on était loin du temps où le roi Louis XIII rendait une ordonnance pour défendre aux bouchers de la cour d'établir leurs échoppes dans cette rue (1630), mû, disait-il, par la considération que « cet embarras, outre qu'il ôte l'embellissement *d'une des plus grandes rues de notre ville*, nous incommode en notre particulier, tous les princes, seigneurs, ambassadeurs, devant passer par ladite rue pour nous venir trouver dans le Louvre, dont elle est la principale avenue. »

La moyenne des loyers parisiens avait été de 600 francs au commencement du XVIIe siècle; en cinquante ans elle tripla et quadrupla presque : 1800 francs en 1626-1650, 2200 francs en 1651-1675. Elle était retombée sous la Régence du duc d'Orléans à 1140 francs, et avait remonté à 3700 francs lors de la réunion de l'Assemblée constituante. Un avocat payait, en 1601, 3100 francs par an, rue Saint-

Pierre-aux-Bœufs, un marchand de vins 770 francs rue de la Mortellerie. Il est vrai qu'on pouvait se loger rue des Petits-Champs pour 480 francs et qu'un fripier de la rue Guérin-Boisseau ne payait que 200 francs en 1613. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Cherbury, louait 5 000 francs par an l'hôtel qu'il habitait rue de Tournon (1620). Ce chiffre de 5000 francs fut d'ailleurs beaucoup dépassé dans la suite : Tallemant, qui accuse Mme de Coislin « d'avoir fait renchérir les maisons au point où on les a vues », dit qu'elle payait 2000 écus (9760 francs) pour l'hôtel d'Estrées, rue Barbette; somme qui représente, au pouvoir de l'argent, 20000 francs de notre monnaie. Mais c'était là le maximum des locations dans le Paris de 1660; et peut-être n'y en avait-il pas plus de trente, en toute la ville, à ce taux ou à un taux approchant.

Dans le Paris de 1893, il est 1 413 loyers de 13000 à 26000 francs et il en est 460 supérieurs à 26000 francs, parmi lesquels un certain nombre ne donnent pas la jouissance de maisons entières.

Tout le monde était d'accord pour constater la hausse des loyers durant la fin du ministère de Mazarin et le commencement de celui de Colbert (1651-1675). « L'affluence des étrangers dans le faubourg Saint-Germain est telle, disent les *Annales de la Cour*, que les maisons louées pendant la guerre 1 000 et 1 200 livres y valent maintenant 500 écus (ou 3000 livres). La guerre dont il est ici question, celle de la ligue d'Augsbourg, venait d'être terminée par le traité de Ryswick (1697); et, quoique le faubourg Saint-Germain eût augmenté, l'ensemble des quartiers de Paris avait baissé depuis 1675.

Donnerons-nous quelques aperçus des logemens dans la première moitié du siècle? En 1633, une maison neuve de la place Maubert, composée de six chambres, un pavillon avec « étude », deux caves, deux boutiques, une cour et un puits, se louait 830 francs. Pour 3300 francs on avait un beau logis, près du Louvre, avec sept chambres, cabinets, grande salle, jardin et écurie pour onze chevaux. Il ne faut pas perdre de vue que les « chambres » d'alors étaient de véritables salles : la « chambre bleue », décrite par Sauval, où recevait la marquise de Rambouillet, était un très vaste salon; quant aux « cabinets », c'étaient des locaux de moindre dimension, mais aussi grands pour le moins que les chambres de nos appartemens modernes.

Trente ans plus tard (1663), les maisons les plus ordinaires allaient de 1000 à 3000 francs; il est vrai qu'un « maître-balayeur » de la rue des Filles-Dieu est logé pour 260 francs par an; mais c'est là une demeure ouvrière qui reste bien au-dessous

de la moyenne. Il en sera tout autrement au commencement du XVIIIe siècle : les loyers de 300 à 800 francs seront assez communs, même dans le centre, en plein quartier Vivienne, où la Bourse venait de s'installer. En 1716, une construction de la rue Saint-Louis, au Marais, ayant 28 mètres de façade, était offerte pour 730 francs, et sous le ministère de Fleury le loyer du collège Sainte-Barbe ne dépassait pas 1420 francs.

La hausse que nous avons remarquée, pour la valeur des maisons, à la fin du règne de Louis XVI, se signale naturellement pour les loyers de la même époque. L'immeuble le meilleur marché que nous ayons relevé en 1788 est affermé 1000 francs, et il est situé rue Saint-Nicolas-du-Chardonnet. A cette époque, un imprimeur paie 2800 francs rue Saint-Jacques; sur les quais de Bourbon, d'Orléans et de l'Horloge, les baux vont de 1500 à 3000 francs; ils montent à 12000 francs rue du Bac, à 16000 francs boulevard Poissonnière. L'hôtel de la comtesse de Gramont, rue de Bourbon Saint-Germain, est loué 6300 francs; celui du baron de Talleyrand, rue de l'Université, 9400 francs. Il va de soi que les simples appartemens coûtent beaucoup moins : on a quatre pièces rue Saint-Anne, au troisième étage, pour 600 francs; une antichambre, trois chambres et une salle, au deuxième, rue de Seine, pour 380 francs, et trois pièces, rue d'Orléans, au premier, pour 135 francs par an.

Quelque minimes que paraissent les chiffres de ces derniers loyers comparés aux chiffres actuels, la hausse des terrains, dans les 7800 hectares qui constituent la surface du Paris contemporain a été bien autrement importante que celle de la propriété bâtie. L'écart est, pour le sol, beaucoup plus grand que pour les maisons entre les prix de nos jours et ceux des XVIIe et XVIIIe siècles, entre ces derniers aussi et ceux des âges antérieurs.

Au XVe siècle, le mètre carré, qui avait baissé depuis le moyen âge, ne valait plus, dans l'enceinte de nos fortifications, que 2 centimes et demi; au XVIe siècle, il valait 0 fr. 56; au XVIIe, il coûtera 4 fr. 50, et au XVIIIe, 28 francs. Je n'ai certes pas la prétention d'enseigner que ces moyennes, bien que tirées à la fois de la valeur et du revenu capitalisé de terrains diversement situés dans la capitale, doivent être acceptées comme l'expression d'une exactitude mathématique. Cependant la proportion dans laquelle figurent côte à côte les prix nombreux que j'ai recueillis, depuis ceux tirés des quartiers du centre, en pleine valeur, et des quartiers non bâtis qui les entourent, jusqu'à ceux de la banlieue de jadis, livrée alors à la grande culture, aujourd'hui comprise dans le périmètre parisien; cette proportion, dis-je, est assez conforme à

la réalité des faits. Autrement dit, je pense que la dose d'influence, exercée par chacun de ces prix particuliers sur le prix général qui les résume est à peu près ce qu'elle doit être.

Tout au bas de l'échelle nous trouvons à Vaugirard des terres en vignes qui valent sous Louis XIII un centime et moins d'un centime le mètre carré. Les prix varient de 6 à 11 centimes dans les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marcel. Ils montent à 16 centimes dans le faubourg du Roule, à 23 centimes aux alentours de Saint-Germain-des-Prés. Sous Henri IV pourtant, la reine Marguerite de Valois avait acheté, à raison de 17 centimes le mètre, dans la rue des Saint-Pères, plusieurs arpens de terrain de l'ancien Pré-aux-Clercs. Le terrain le plus cher qui nous soit passé sous les yeux — encore était-il garni d'un vieux bâtiment — est un lot de 250 mètres rue de la Harpe, dépendant du collège d'Harcourt, qui fut vendu sur le pied de 96 francs le mètre en 1639.

Hormis ce chiffre exceptionnel, nous n'en possédons aucun, au XVIIe siècle, qui dépasse 14 francs dans les meilleures rues du Marais et 8 à 9 francs dans le faubourg Saint-Germain, sous Louis XIV. Sous Henri IV les terrains en bordure des rues de Seine et Jacob se vendaient de 0 fr. 60 centimes à 4 francs, au maximum. Pour son jardin du Luxembourg la reine Marie de Médicis acheta, en 1613, huit hectares et demi qui lui revinrent à 9 centimes le mètre et, peu après, deux autres hectares, qui, cette fois, lui coûtèrent plus de 4 francs. Pour 75 000 francs, Anne d'Autriche acquérait, dix ans après, la surface nécessaire à l'abbaye du Val-de-Grâce, l'hôpital militaire d'aujourd'hui.

Le long de la rue du Bac on avait du terrain à 1 et 2 francs en 1640; en 1671 on en avait à 75 centimes entre les Tuileries et le Cours-la-Reine, dans les Champs-Élysées; à 45 centimes faubourg du Roule, où il ne coûtait que 16 centimes cinquante ans auparavant; mais, dans l'intervalle, on avait permis de construire le long du faubourg Saint-Honoré, et Paris se rapprochait. Au faubourg Montmartre, où l'on achetait des jardins à 53 centimes le mètre en 1630, on paie en 1690 le terrain de façade 3 fr. 90 cent.

Au coin du quai d'Orsay et de la rue du Bac, un chantier de 2000 mètres carrés, dit « la Grenouillère », se vendait 27 francs le mètre sous la régence du duc d'Orléans, tandis qu'auprès de la rue de Sèvres on ne payait pas plus de 33 centimes. A la même époque, rue Saint-Honoré, près de la rue Royale, le terrain ne coûtait que 14 francs le mètre, — on en offrait 3 400 mètres à ce prix, — pendant qu'il se vendait 238 francs rue Saint-Christophe, près de Notre-Dame, où il ne s'agissait à vrai dire que d'une parcelle de 39 mètres.

Dans les dernières années de l'ancien régime, de 1775 à 1790, le sol parisien se payait 56 centimes le mètre rue Blomet, à Vaugirard; 2 francs dans le quartier Monceau, près la rue de Courcelles d'aujourd'hui; 3 francs derrière l'Observatoire, près la barrière Saint-Michel. Il valait 11 francs dans la rue de la Chaussée-d'Antin, 15 francs dans la grande rue du Roule, suite du faubourg Saint-Honoré, 38 francs au faubourg Montmartre, 45 francs rue de l'Université près la rue de Bellechasse, et 62 francs dans la rue des Filles-Saint-Thomas.

J'ai retracé, dans un article précédent, l'histoire, depuis le moyen âge jusqu'aux temps modernes, de quelques hectares de terrain situés sur l'emplacement actuel de l'Opéra, de la rue de la Ville-l'Évêque, du faubourg Montmartre. De semblables exemples ne manqueraient pas dans les divers quartiers de Paris. Il en est un qui, par l'ampleur de sa surface, mérite d'être cité : celui d'une ferme de 83 hectares que possédait l'Hôtel-Dieu en 1529 sur l'espace aujourd'hui occupé par les jardins du Luxembourg, l'Observatoire et leurs environs. Au xve siècle, un semblable domaine avait pu valoir 20 000 francs; au xvie, il valut 460 000 francs maximum, et aujourd'hui, à 200 francs le mètre, il représenterait un capital de *166 millions de francs*. Peut-être faudrait-il, pour trouver une hausse analogue sur une aussi large échelle, aller jusqu'à Londres, où Hyde-Park, qui correspond à nos Champs-Élysées et à nos Tuileries réunis, acheté par la Chambre des communes, en 1652, à un marchand du nom de Wilcox, pour 425 000 fr. (£17 000), vaudrait aujourd'hui sans doute 200 millions au moins s'il était mis en vente.

De 1790 à nos jours l'augmentation des maisons parisiennes, qui, malgré son activité sous le règne de Louis XVI, avait été peu sensible *pour l'ensemble du* xviiie *siècle, comparativement aux cent années précédentes*, a repris avec une ardeur extrême. La valeur moyenne des immeubles de la capitale avait été de 40 000 francs environ entre 1701 et 1800; elle est aujourd'hui de 130 000 francs dans l'ensemble des vingt arrondissemens urbains. Mais nous ne pouvons mettre en regard de ces vingt arrondissemens le Paris de Louis XV, qui en contenait à peine dix.

Seuls, ces dix premiers arrondissemens, auxquels se bornait, il y a un siècle, le chef-lieu du royaume, et desquels proviennent exclusivement nos renseignemens sur la *propriété bâtie*, peuvent être assimilés au chef-lieu de notre république. Or, dans ces arrondissemens qui contiennent, en 1893, 28 000 maisons, valant 7 milliards 200 millions, le prix moyen d'un immeuble est de 260 000 fr. C'est donc à 260 000 francs qu'est montée notre construction de

40 000 francs, en 1790, soit une hausse de 550 pour 100. La hausse du terrain que nous avons évaluée, pour la totalité du périmètre des fortifications, à 28 francs le mètre au XVIIIe siècle, et qui vaut aujourd'hui 130 francs, n'aurait été que de 360 pour 100.

Restent les maisons des dix arrondissemens excentriques de Paris, qui, au moment de la Révolution et presque jusqu'à nos jours, étaient administrativement en dehors de la capitale. Ils renferment 55 000 maisons, évaluées à 3 milliards 600 millions, par conséquent à 66 000 francs chacune. Celles-ci composaient cette ceinture de banlieue, moitié rurale, moitié urbaine, dont la propriété ne pouvait se classer ni parmi les villages ni parmi les villes de province. Si toutefois nous l'assimilons à ces dernières, où les maisons se vendaient, voilà un siècle, 5 800 francs, nous les trouverons onze fois et demi plus chères qu'elles n'étaient alors, tandis que l'ensemble des cités françaises n'a progressé que d'un peu plus du double : de 5 800 à 13 800 francs, chiffre de la récente enquête faite par la direction des contributions directes.

Un statisticien aussi ingénieux que prudent, M. de Foville, interprétant les résultats de cette enquête colossale, estimait à 17 milliards la somme que coûterait aujourd'hui Paris s'il était à vendre. Il comprenait naturellement dans ce total, avec les 83 000 maisons privées, les monumens publics, les terrains non bâtis, le sol des rues et des promenades. Qu'aurait donc coûté le Paris de nos pères?

Au XVIe siècle, où l'on comptait dans la capitale 14 000 maisons à 4 420 francs chacune, la propriété bâtie représenterait 52 millions de francs. En accordant à chaque immeuble une contenance de 400 mètres carrés, les maisons, avec leurs cours et leurs jardins, auraient occupé un espace de 560 hectares. Il resterait ainsi 7 240 hectares (sur 7 800) non bâtis, ou supposés tels ; quoique à la vérité il y eût dans ce périmètre qui représentait alors les faubourgs et la banlieue de la capitale de François Ier et de Henri III, un assez grand nombre de constructions semi-rurales et d'habitations de plaisance, que nous faisons figurer ici seulement pour mémoire. Leur valeur devint pourtant assez sérieuse, aux XVIe et XVIIe siècles, à mesure que la ville proprement dite s'étendait et se rapprochait de son enceinte moderne. Cette omission volontaire compensera l'exagération dont pourraient sembler empreintes nos évaluations du sol non bâti. A 56 centimes le mètre, ces 7 240 hectares formaient, il y a trois cents ans, un chiffre de 40 millions de francs qui, joint aux 52 millions de maisons, constituent un prix total de 92 millions pour le Paris du XVIe siècle.

Au XVIIe siècle les 20 000 maisons de Paris valaient ensemble

(à 29 600 francs chaque) 593 millions, et les 7 000 hctares non bâtis pouvaient être évalués (sur la base de 4 fr. 50 le mètre) à 317 millions, soit un total de 910 millions, c'est-à-dire près de dix fois plus que, cent ans avant, pour la capitale des derniers Valois.

La valeur de celle de Louis XV s'élève à son tour à plus du triple de celle de Louis XIV : 2 milliards 900 millions, dont un milliard pour les 26 000 maisons (à raison de 40 000 francs chacune) qui se trouvaient dans les limites de l'octroi d'alors, et 1 900 millions pour les 6 760 hectares de terrain (à 28 francs le mètre).

En 1893 nos 83 000 maisons parisiennes atteignent le prix de 10 milliards 800 millions, et les 4 500 hectares de sol nu (à 130 francs le mètre) correspondent à une somme de 5 milliards 800 millions. C'est donc une valeur de 16 milliards et demi à 17 milliards que possède le Paris actuel, soit une hausse de 460 pour 100 depuis le XVIIIe siècle, de 1 700 pour 100 depuis le XVIIe siècle, et de 17 900 pour 100 depuis le XVIe siècle.

Et si l'on veut connaître la hausse positive, en tenant compte du pouvoir d'achat de l'argent aux diverses époques, si l'on calcule que les 92 millions du XVIe siècle équivalent à 322 millions de francs contemporains, que les 910 millions de francs du XVIIe siècle correspondent à 2 milliards d'aujourd'hui, et les 2 milliards 900 millions du XVIIIe siècle à 7 milliards 300 millions de francs de nos jours, on trouve que notre capitale de 1893 a encore deux fois et demie plus de prix que celle de Louis XVI, huit fois plus de prix que celle de Louis XIV, cinquante fois plus de prix que celle de Henri III.

Bien entendu cette différence est loin d'être tout entière un bénéfice ; elle représente en partie les frais de construction des maisons qui, d'une date à l'autre, s'élevaient dans le périmètre de nos fortifications ; pour une autre partie, — le sol des rues et des promenades, — elle représente un bénéfice collectif et idéal, puisque pratiquement il n'est pas réalisable. Mais pour le sol, appartenant aux particuliers, des maisons bâties ou à bâtir, la plus-value est purement gratuite. Elle n'est le résultat d'aucun effort de la part de ceux à qui elle a profité.

Dans l'espace des sept siècles que nous avons étudié, la propriété urbaine est, de toutes les formes de la richesse, celle qui s'est le plus développée depuis le moyen âge et depuis les temps modernes, parce que les maisons des villes, de Paris surtout, ont augmenté à la fois en nombre et en valeur. Les heureux détenteurs de ces parcelles du territoire national ont été exceptionnellement favorisés par le sort. La propriété rurale vient en-

suite; elle aussi a crû en valeur, parce que l'hectare cultivé se vend et se loue beaucoup plus cher que jadis, et qu'il y a, dans l'intérieur de nos frontières, une quantité beaucoup plus grande d'hectares cultivés qu'il n'y en avait au XVIe ou au XVIIe siècle. Cette propriété rurale paraît aujourd'hui menacée. Sa hausse n'est pas seulement interrompue ; ses prix ont même fléchi fortement sur certains points, et l'on peut se demander si elle n'est pas condamnée à l'immobilité ou au retour en arrière ; si la crise de fermage qu'elle traverse se dénouera par une diminution des baux, ou si l'on parviendra à maintenir le taux des locations, soit par de nouvelles découvertes agricoles, ce qui est possible, soit en élevant artificiellement, au moyen de droits de douane, le prix des subsistances et des matières premières.

Il est peu probable que cette dernière hypothèse se réalise, du moins pendant un temps bien long, et que la masse d'une nation démocratique se résolve à payer, dans une mesure quelconque, une subvention déguisée à la classe des propriétaires fonciers, quelque nombreuse que soit aujourd'hui cette classe en France.

Il peut donc arriver que la propriété rurale d'à présent subisse, jusqu'à un certain point, le sort de la propriété mobilière d'autrefois, qui a énormément augmenté en quantité dans le monde, mais diminué énormément aussi en valeur, parce qu'elle devenait plus abondante. Il peut arriver que le prix de la terre et des produits de la terre, qui n'ont cessé de renchérir pendant des siècles, tandis que le prix du travail demeurait invariable jusqu'à 1800, soit soumis à cette loi qui a frappé jadis le loyer de l'or et de l'argent, en réduisant la puissance d'achat des métaux précieux et le taux de l'intérêt. Les propriétaires fonciers *ruraux* suivraient les propriétaires mobiliers dans leur décadence, tandis que continuerait la hausse triomphale des salaires que notre siècle a inaugurée et qui fait sa gloire.

Vte G. D'AVENEL.

INSTINCT DU CŒUR

TROISIÈME PARTIE (1)

VIII

La semaine suivante, un matin que Mlle Clotilde, tout en préparant quelques paquets pour les facteurs, parcourait le *Courrier du Département*, elle tomba sur le passage suivant :

« Nous avons le regret d'apprendre qu'un duel dont les conséquences ont été funestes a eu lieu hier entre deux officiers du ... régiment de hussards, M. le Mis de T. et M. D. de B. A la seconde reprise, M. de T., ayant glissé sur le terrain humide, a reçu à la naissance du cou une blessure dangereuse. Cette nouvelle a été accueillie avec d'autant plus de tristesse que partout M. de T. est très aimé. »

. . . . . .

Le soir de ce jour, vers sept heures, on sonna à la porte du comte de R... colonel du ... régiment de hussards, et, les domestiques étant à ce moment dans les communs, Mme de R. ouvrit tout bonnement la porte elle-même.

Elle vit une grande jeune fille d'un extérieur distingué, d'une physionomie sérieuse, mise de la façon la plus simple, et qui lui demanda à voix basse, un peu étouffée :

— M. le colonel est-il là, madame?

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er juin.

— Non, mais est-ce à lui que vous avez affaire?

— Oui, madame, à lui-même.

— Eh bien! revenez dans une demi-heure.

— Madame... vous ne pourriez pas me permettre d'attendre ici, où vous voudrez? Je ne suis pas de cette ville, je ne sais où aller, et me promener seule ainsi dans la rue me gène beaucoup.

— C'est juste, mademoiselle : je n'y songeais pas. Veuillez entrer.

La jeune fille entra. Mme de R. regarda un instant, à la lueur de la lampe d'antichambre, cette figure pâle, fatiguée, ces yeux qui avaient pleuré.

Mme de R., qui est parfaitement bonne, se sentit touchée, et, guidant Mlle Clotilde dans le cabinet du colonel, lui dit d'un ton d'intérêt sincère :

— Si c'est à mon mari seul que vous avez affaire, je n'ai rien à vous demander, et il sera ici tout à l'heure. Cependant, je vois que vous paraissez très affligée. J'espère pour vous que le sujet n'est pas grave?

Quelques mots dits avec bonté triomphent souvent de la plus ferme résolution.

Mlle Clotilde n'était pas plus une « pleurnicheuse » qu'elle ne possédait le grand art de s'évanouir à propos. Elle mit son mouchoir sur sa bouche et l'y garda un instant. Enfin elle répondit :

— Je vous remercie, madame, mais vous me parlez d'une telle manière que je puis vous dire ce qui m'amène : je serai même plus à mon aise qu'avec Monsieur votre mari.

— Je vous écoute; mais d'abord asseyez-vous, car vous êtes toute troublée.

— Merci, madame; seulement je ne voudrais pas qu'on entendît.

— C'est juste : suivez-moi.

Mme de R... lui fit traverser plusieurs pièces et ferma les portes derrière elles.

Lorsque, un quart d'heure après, le colonel rentra, surpris de ne pas voir sa femme, il vint jusqu'au petit salon qui était au bout de l'appartement.

A son aspect, Mlle Clotilde se leva.

Le colonel fit un geste aimable et dit :

— Je vous en prie, restez; que je ne vous dérange pas! — Je vous cherchais seulement, ma chère.

Il allait s'éloigner. Mme de R. se leva, et le regardant :

— J'aurais deux mots à vous dire : je vous suis au salon. — Je reviens tout de suite, mademoiselle.

Seule avec son mari :

— Je viens d'entendre, dit-elle, la plus jolie histoire : c'est frais, c'est jeune, c'est touchant surtout, et si innocent! — si honnête! — Je voudrais vous en dire le moins possible... Peut-on avoir des nouvelles du capitaine de Trêmes?

— Très facilement; je sais d'ailleurs qu'il va bien. Mais qu'est-ce que c'est, ma chère? quelque historiette? Vous allez encore vous laisser prendre!

— Du tout, et cette fois vous ne me ferez pas de reproches. D'abord, il n'y a ici que d'honnêtes gens. Le père était officier, — un capitaine Renard, décoré.

— Renard? Attendez donc, je connais cela : Renard, il était de ma promotion. — Seulement il avait pris l'infanterie. Décoré fort jeune, et mort peu après. — Une perte réelle : excellent officier. Il a laissé une veuve sans fortune, elle a eu un bureau de poste. Elle a une fille charmante, très bien élevée. La baronne de Rouvre, qui est sa marraine, m'en parlait il n'y a pas longtemps.

— C'est elle qui est là.

— Diantre! cela change tout. De quoi s'agit-il?

Mme de R... s'approcha de son mari, et pendant quelques minutes lui parla à voix basse.

— Bon, bon; je suis des vôtres : allons la voir!

Mais au moment de rouvrir la porte, Mme de R... l'arrêta, et avec un sourire :

— Louis, vous ne me ferez pas de reproches cette fois?

Le colonel attira sa femme à lui et lui prit la tête à deux mains :

— Ma chère Marguerite, on crie contre la bonté, mais au vrai on l'admire, et... — Le reste est demeuré un secret entre les lèvres du colonel et le front de sa femme, qui est beaucoup plus jeune que lui et aussi jolie que bonne.

— Eh bien! mademoiselle, dit le colonel avec rondeur, on prétend qu'il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas, et l'on a raison. Qui m'aurait dit que je recevrais chez moi la fille de mon ancien, de mon vieux camarade Renard! — Vous connaissez Mme de Rouvre?

— C'est ma marraine, monsieur.

— C'est bien cela... D'abord, mon enfant, continua-t-il avec bonté, vous avez de grosses inquiétudes, mais elles ne sont pas fondées.

— Mais, monsieur, les journaux...

— Les journaux, les journaux! — On devrait pendre un journaliste de temps en temps pour apprendre à ces messieurs-là à faire des mensonges!

Mlle Clotilde rougit, et, tout naturellement, ses yeux trahirent une émotion assez vive.

— Je puis vous croire, monsieur?

— En toute assurance. Je suis certain que... le blessé n'a rien de grave. Je le connais, — je l'aime beaucoup... il paraît que je ne suis pas seul... Allons, vous devez voir que si je plaisante, c'est qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Vous comprenez que la première chose que j'ai faite a été de faire venir le chirurgien : c'est une petite hémorragie sans conséquence, qui a fait de l'effet et effrayé. Mais dans huit jours il reprendra son service.

Mme de R... dit quelques mots à l'oreille à son mari. Celui-ci eut l'air d'hésiter, puis :

— Voyons, faisons bien les choses. Je suppose que vous allez reprendre un train ce soir?

— Oui, monsieur : à neuf heures et demie.

— Et d'ici là, vous dînerez avec quoi?

Mlle Clotilde rougit.

— Oh! je n'ai pas faim, monsieur.

— Nous connaissons cela.

Le colonel tira sa montre :

— Sept heures un quart. — Dites, ma chère, qu'on retarde le dîner de dix minutes. La ville n'est pas grande...

— Comment, monsieur le colonel, vous voulez bien vous-même...

— J'aimais beaucoup votre père, mon enfant. D'ailleurs je tiens à mes officiers, et ma visite me vaudra un bon point auprès de la duchesse, qui me traitera de la belle façon quand elle saura...

Il avait gagné la porte et ajouta avec un bon sourire :

— Vous ferez mettre un couvert de plus, n'est-ce pas, ma chère?

— Soyez tranquille.

Il sortit.

— Ah! madame, qu'il est bon! dit Mlle Clotilde naïvement en joignant les mains. — Je ne sais comment vous remercier!

— C'est si peu de chose... du moins pour moi. Pour mon mari, c'est différent : il faut qu'il ait gardé un beau souvenir de votre père! — Mais alors c'est très naturel aussi. Voyons, retirez votre chapeau et votre mantelet, et causons en attendant que le colonel revienne.

Le temps passa très vite. Mme de R... fut enchantée de sa nouvelle connaissance.

Quand le colonel revint, sa bonne figure bronzée était toute joyeuse.

— Tout va bien, dit-il, mieux encore que je ne croyais. Aucune complication, pas la moindre fièvre. Je commence à croire que je m'en tirerai avec la duchesse. Allons nous mettre à table, — je meurs de faim. — Je vous conterai cela en dînant.

Mlle Clotilde était confuse, pénétrée d'ailleurs de reconnaissance; mais, malgré son embarras, il n'y avait chez elle aucune gaucherie; seulement un naturel parfait, beaucoup de simplicité et de grâce réelle.

Elle avait une façon sérieuse, attentive, d'écouter le colonel et sa femme.

Celle-ci fit un signe, et le colonel dit à l'ordonnance qui servait qu'il n'avait pas besoin de lui.

Restés seuls, sa figure prit une expression de malice, devint même un peu goguenarde, et il dit :

— J'ai trouvé mon jeune ami très confortablement installé sur une chaise longue : on venait de servir son dîner, assez court, mais bien choisi. Il y avait là un perdreau rôti d'un aspect succulent.

— Nous en avons aussi aujourd'hui, interrompit sa femme en souriant.

— Dont Dieu soit loué!... Je n'ai jamais pu l'empêcher de se lever pour me faire les honneurs. Il a bonne mine et une petite pâleur qui le rend fort intéressant.

Ici, le colonel, par hasard évidemment, regarda Mlle Clotilde, et celle-ci, par hasard aussi sans doute, rougit visiblement.

— Donc, j'ai eu toutes les peines du monde à le faire se rasseoir : il était confus de ma visite, et ne finissait pas de me remercier. Je n'ai pas jugé à propos de lui dire que je ne venais pas pour mon compte; en sorte que j'ai reçu des remerciemens que je ne méritais pas.

Mme de R... et Mlle Clotilde écoutaient sans interrompre.

— Il ne m'attendait naturellement pas, et il avait près de lui une table un peu en désordre et qui semblait, par suite, le préoccuper beaucoup. Je voyais que, malgré tout, ses yeux y revenaient sans cesse. Il y avait principalement, sur cette fameuse table, un objet qu'il ne perdait pas de vue. De ma place, je ne voyais pas trop ce que c'était.

Ici le colonel, avec une machiavélisme inouï, se versa à boire et but très lentement. Quand il eut reposé son verre :

— Oui, cela me paraissait très petit. Enfin, j'ai avancé la main, — j'ai la vue un peu basse, — la pièce était mal éclairée, et j'ai trouvé que c'était une bague, une petite bague d'or, une bague d'enfant, il semblait. Il a paru fort gêné, et je me suis mis, un peu malicieusement, à jouer avec cette bague.

A ce moment, le colonel regarda Mlle Clotilde en souriant, mais il vit celle-ci, naguère rouge, devenir si pâle, si extraordinairement pâle même, que, tout à coup sérieux, il ajouta d'un ton bref :

— Enfin, le malade va bien, il n'y a aucune inquiétude à avoir, et dans huit jours il reprendra son service. Maintenant, passons aux affaires sérieuses. Donc, sus aux perdreaux ! puisque perdreaux il y a.

Mme de R... sonna, et on servit ces fameux perdreaux. Le reste du dîner se passa en conversations de toute sorte. On parla du père de Mlle Clotilde, puis de sa marraine.

Au sortir de table, Mme de R... lui demanda :

— Vous allez repartir. Ne craignez-vous pas qu'on soit inquiète de vous?

— Non, madame. Ma mère est à Paris pour trois jours chez ma tante et est remplacée par une surnuméraire. Sans cela, je n'aurais pas pu m'absenter. Ce soir, la servante viendra m'attendre au train.

A neuf heures, Mlle Clotilde partit pour le chemin de fer, suivie à dix pas par une ordonnance que le colonel lui donna pour l'accompagner.

Sur sa route, à un carrefour, elle vit venir un officier grand et mince qu'elle crut reconnaître : très effrayée, elle traversa la rue au moment où l'officier, qui l'avait vue, s'apprêtait à la suivre, à ce qu'il semblait.

Fort heureusement, trois voitures de maraîchers chargées de légumes passèrent entre eux. Elle prit la première rue venue à droite, et se mit à courir, au risque de perdre l'ordonnance qui lui servait d'escorte, mais qui put traverser la rue encore assez à temps pour voir quel chemin elle avait pris.

Quant à l'officier, quand les charrettes furent passées, il hésita : les rues étaient mal éclairées, il prit à tout hasard la rue de gauche et se trompa.

Après le départ de Mlle Clotilde, le colonel dit à sa femme :

— Maintenant, ma chère Marguerite, voici qui est tout pour le mieux ; mais, entre nous, c'est bon pour une fois, et ni vous ni moi, n'y aurons plus part.

— Est-ce que vous regrettez ce que nous avons fait?

— Non... ne vous en préoccupez pas. Seulement avouez que

s'il ne s'agissait pas d'une jeune fille pour qui j'ai de bons répondans, j'aurais fait un singulier métier en allant prendre des nouvelles d'un de mes jeunes officiers pour les rapporter à une petite personne tombée chez nous des nuages!

— Mais, Louis, n'avez-vous pas été, comme moi, touché de cette histoire?

— Oui... c'est vrai... Il est certain que c'est la défense fort honorable faite par Trêmes à ce Doumercq qui a amené ce duel absurde; je dis absurde, parce qu'il est tout aussi certain que, sans que ce malheureux Trêmes a glissé sur un terrain mal choisi, Doumercq ne s'en serait tiré qu'avec un coup droit en pleine poitrine... On m'a conté cela... Trêmes tire mieux que lui; surtout il est toujours de sang-froid. Cette glissade a sauvé l'autre, et Trêmes s'est enferré lui-même. Et à ce propos... vous savez, Marguerite, tout à fait entre nous...

— Mais est-ce que je répète jamais rien?

— Non, mais vous croyez toujours que tout le monde est, comme vous, désintéressé; et quand ici il y a trois ou quatre personnes après vous qui ne vous lâchent pas et qui vous jouent des comédies, quelquefois vous prenez confiance... Bref, la vérité est que, pour employer un terme vulgaire, je ne voudrais pas être dans la peau de Doumercq. Je connais bien Trêmes, parce que je connais bien son père, quoiqu'il ait dix ans de plus que moi. Ces gens-là sont de l'or en barre, mais avec des rancunes du diable... cela ne finit jamais... de vraies rancunes de Guises.

— Et vous craignez?

— Ma foi, sur le terrain, l'autre lui a tendu la main et Trêmes l'a refusée. Il lui a répondu : « Je n'ai que faire de vous donner la main. » Pour moi, cela signifie : « A la première occasion, j'aurai ma revanche. » En un mot, c'est, à mon sens, un autre duel en perspective.

— Vous ne pouvez pas empêcher cela?

— C'est bien difficile, surtout si, comme c'est certain d'avance, Doumercq donne un prétexte. C'est à la fois un braque et un mauvais coucheur, et je voudrais bien qu'un autre régiment m'en débarrassât. Il a aussi toujours des aventures de don Juan de garnison : je n'aime pas cela. Son père est très riche et il se croit tout permis... Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est fort protégé.

— Alors vous trouvez que M. de Trêmes a eu raison de se mettre en travers?

— Parbleu, dix fois pour une!... Il n'a eu qu'un tort, le malheureux : c'est de glisser sur cette terre grasse... Et ce n'est pas de sa faute : ce sont ces maladroits de témoins. On n'a jamais

vu choisir un terrain aussi sottement. Sans cela, l'autre en avait pour six mois; c'était une bonne leçon, bien méritée, et pendant six mois nous en étions délivrés.

— Mais alors, mon cher Louis, si vous, vous approuvez le pauvre M. de Trêmes, pouvez-vous blâmer la jeune fille qui a été la cause bien innocente de cette triste affaire d'avoir été au désespoir en apprenant qu'à cause d'elle un homme qui lui avait déjà rendu, et avec la dernière délicatesse, un immense service, allait peut-être payer de sa vie un nouveau service.

— Je sais bien : au fond je ne peux pas la blâmer.

— Quelle est la femme de cœur qui n'eût pas senti comme elle?

— Très vrai, très vrai... en réalité, c'est ce qui me met en colère, de sentir qu'elle a raison.

— Pourquoi?

— Mon Dieu, ma chère amie... Tenez, nous avons une fille : aimeriez-vous, quand Andrée aura dix-huit ans, qu'elle décampe un beau matin pour aller prendre le chemin de fer toute seule, et chercher, à trente lieues, des nouvelles d'un jeune officier blessé?

Mme de R. réfléchit.

— Non, dit-elle enfin, c'est vrai : cela ne me serait pas agréable, — non, non, certainement. Cependant, je crois que j'aimerais encore mieux cela que de l'entendre dire : « J'en suis bien fâchée, mais je n'y peux rien. Ce n'est pas de ma faute. » et de la voir ensuite penser à autre chose. Oui, Louis, j'aimerais encore mieux cela... et vous aussi.

— Moi!... ma foi, au diable! c'est vrai, je penserais comme vous. Maintenant, ce qui m'ennuie surtout, c'est que je suis sûr que tout cela finira mal... Avez-vous vu cette pâleur, cette figure bouleversée, quand j'ai parlé de la bague? Qu'est-ce que c'est que cette bague? Je croyais qu'ils étaient tout à fait étrangers l'un à l'autre. S'ils se donnent des bagues!

— Non, mon cher Louis. Avant que vous en parliez, pendant que vous étiez sorti, elle m'avait raconté toute l'histoire. Vous savez qu'à Paris il l'a tirée d'une situation désespérée. Au moment de le quitter, ne sachant comment le remercier, elle lui a dit : « C'est mon seul bijou, — ne le refusez pas! » Rien de moins mystérieux, vous voyez.

— C'est vrai... Allons, tout cela est très gentil, très frais; mais, encore un coup, ni vous ni moi ne nous en occuperons plus... Cela finira mal s'ils se revoient.

— Mais ils ne se reverront jamais!

— Qui le sait? Et si une affection s'en mêle, je ne ris pas,

une honorable, une belle affection, — car tous deux sont de belles natures, — ce sera le diable, et ils seront très malheureux.

— Mais pourquoi, s'ils s'aiment?

— Oui, en avant la cérémonie!... Vous autres femmes, vous voyez sentiment et mariage partout. Ici, ils seront malheureux... je dirai plus... votre protégée sera malheureuse surtout, parce que jamais le duc ni sa femme ne consentiront à ce mariage... Ne vous récriez pas, — pesez bien mes paroles.— Ils ne consentiront pas, et ils auront raison! Trêmes le sait bien : de là sa conduite si parfaitement honorable. Soyez sûre que jamais il ne reverra cette jeune fille, s'il le peut... S'il le peut!

— Je le sais, toute sa conduite l'indique. De son côté, elle est aussi réservée que lui. Somme toute, c'est lui qui est allé à R***.

— Sans savoir où il allait. Que cette jeune fille, qui est remarquablement jolie et qui a des manières parfaites, — c'est même très frappant... — cela vient de sa marraine, — qu'elle ait fait impression sur lui, la présence de la bague sur sa table semblerait l'indiquer : mais il n'y a pas d'autre signe. Pas un mot ne lui a échappé... Il m'a expliqué avec la plus grande tranquillité qu'il avait prié la duchesse d'écrire quelques lignes dans une maison où lui et Doumercq avaient été reçus, afin qu'on ne laissât pas Doumercq y prendre des habitudes d'intimité. La réputation... galante de Doumercq justifiait cela; et Trêmes a ajouté, fort naturellement, que des visites fréquentes d'officiers d'un certain monde suffisaient pour afficher une maison où il y a une jeune fille, et que lui, qui n'y a été qu'une fois, par hasard, n'y retournerait jamais : je suis certain qu'il a dit vrai; il est au-dessus du mensonge.

— Je l'admets, mon cher Louis; quant à la jeune fille, je la crois en ce moment un peu plus... atteinte que lui, je suis forcée d'en convenir...; mais elle ne bougera pas, et tout naturellement l'oubliera.

— Tant mieux; c'est ce qui peut arriver de plus heureux; autrement, cela finirait mal, et mal pour tous les deux. Philippe de Trêmes est un homme de cœur, incapable de se faire un jeu des sentimens d'une jeune fille; et si le malheur voulait qu'il se prît pour elle d'un attachement sérieux, je ne sais comment tout se terminerait, car il se trouverait placé entre cet attachement et l'affection, le respect profond qu'il a pour le duc et la duchesse, qui ne consentiraient jamais.

— Mais pourquoi?

— Ma chère Marguerite, je le répète, vous autres femmes êtes

toutes les mêmes..., c'est-à-dire, quand vous êtes bonnes. Une histoire d'amour vous touche toujours, et le père et la mère qui se mettent à la traverse ne manquent pas de devenir, à vos yeux, des tyrans farouches, sans pitié, dignes des anathèmes de la postérité.

— Mais enfin est-ce question de préjugé nobiliaire?

— Oh! nullement... Simple question de fortune.— Il y a au fond de cette volonté bien arrêtée quelque chose de beaucoup plus digne qu'un préjugé : l'amour de sa famille et le respect de ses traditions. Le duc ne veut pas que sa famille dégénère, et que la haute position où elle se trouve, du fait d'une longue suite d'ancêtres glorieux, puisse jamais lui échapper. Tout, depuis des générations, est fait pour cela, et l'aîné du sang a toujours eu une situation exceptionnelle, non seulement un majorat, mais tout ce qui pouvait lui être assigné sans dépouiller les puînés, en leur laissant même une fortune honorable.

Le frère aîné de Trêmes est mort, mais a laissé un fils, le petit prince d'Hesbécourt, qui, à la mort de son grand-père, quittera son titre et son nom pour prendre, avec le nom patrimonial, le titre de duc, le premier réellement, le plus beau, le plus national de tous nos titres français, car toutes ces « princeries » en France ne sont qu'au titre étranger. Trêmes, lui, aura, eu égard à l'importance de sa famille, une sorte de portion congrue, vingt à vingt-cinq mille livres de rente : pour un garçon, cela peut aller... Mais s'il épousait une femme sans fortune, viennent les enfans, et pour lui ce serait la misère dorée, et ce serait dommage, car son nom et son mérite d'officier sont pour aller à tout. Il a toujours été fort aimé, je dirai même préféré dans la famille, et certainement le duc ne le laissera pas gâcher son avenir pour faire un mariage ridicule.

— Oh! Louis! pourquoi ridicule?

— Parce que, chère entêtée, sur dix mariages d'inclination pure, neuf sont des mariages malheureux.

— Alors il fera un mariage de spéculation, un beau mariage?

— Oui-da!... pourquoi ne pas dire tout de suite qu'il vendra son nom?... Ah! vous êtes impitoyables, quand vous vous y mettez!... Il ne fera rien de tout cela : il épousera, quand il sera chef d'escadron, une fille de bonne famille, avec cinquante ou soixante mille livres de rente, — en terres si possible, — et il aura de quoi vivre décemment et élever ses enfans. Voilà!

— Allons, j'admets cela. Maintenant, je vous quitte. Andrée a un gros rhume, et je vais voir comment elle dort.

. . . . . .

Ce même soir, vers dix heures moins un quart, un des officiers

du régiment, voyant de la lumière chez M. de Trêmes, monta à tout hasard, et, apprenant qu'il lisait au coin de son feu, entra pour fumer un cigare avec lui.

Après les premières questions sur sa santé, l'officier, qui était un ami intime, lui dit de renvoyer l'ordonnance, ou du moins de lui défendre de les déranger.

Ceci fait, il s'ensuivit une conversation confidentielle; puis, séance tenante, M. de Trêmes adressa au colonel une demande de congé pour raison de santé, juste un mois. Son ami se chargea d'aller porter la lettre sur-le-champ.

Il la monta lui-même, et se rencontra, à la porte de l'appartement, avec le colonel qui rentrait et était en train de chercher sa clef.

— Qu'est-ce qu'il y a, mon cher Norroy?

— Mon Dieu, mon colonel, c'est une demande d'un mois de congé que je vous apporte de la part de Trêmes.

— De Trêmes? Quelle plaisanterie! — Pourquoi ne m'a-t-il pas demandé cela tout à l'heure?... Je l'ai vu ce soir.

— Mais, mon colonel, c'est qu'à ce moment-là il ne savait pas...

Ici l'officier parla assez longtemps. Le colonel écoutait d'un air soucieux.

— Que le diable emporte Doumercq! dit-il enfin. — Entrez avec moi;... passons dans mon cabinet.

Une fois dans son cabinet, il donna un coup de sonnette, et quand le planton arriva :

— Tu as accompagné ce soir une dame au chemin de fer. Où l'as-tu quittée?

— Au chemin de fer, mon colonel. Je l'ai vue monter en voiture.

— Vous n'avez rencontré personne sur votre chemin?

— Non, mon colonel.

— La suivais-tu de près?

— Oui, mon colonel, à cinq ou six pas. Cependant, à un moment, nous avons été séparés par des charrettes. J'ai même vu un officier qui était là, mais très en avant; il s'était arrêté, et il ne pouvait pas traverser à cause des voitures.

— L'as-tu reconnu?

— Je crois, mon colonel. Je crois que c'était le capitaine Doumercq... Du reste, je ne l'ai vu qu'un instant, parce que j'ai traversé presque tout de suite... J'ai même failli ne pas retrouver la dame. Elle avait pris la rue Duclerc, qui est à droite, et elle s'était mise à courir, tandis que nous aurions dû prendre la rue Courbe : c'était

au carrefour. Cela nous a fait perdre du temps. Je lui ai proposé de revenir sur notre chemin, mais elle n'a pas voulu. Nous sommes arrivés bien juste.

— Cela suffit ;... tu peux aller. Ah! et l'officier, tu ne l'as plus revu?

— Non, mon colonel : il a pris la rue Courbe.

— C'est bien.

Restés seuls :

— Vous voyez, Norroy? c'est bien cela... Écoutez, à tout hasard, je vais vous donner la lettre pour Trêmes. Maintenant, dites-lui bien de ma part que, s'il veut, moi, le colonel du régiment, je me charge de mander ce Doumercq chez moi, et devant Trêmes et un autre officier, vous si vous voulez, de lui laver la tête comme on ne la lui a jamais lavée!

— Mon colonel, répondit M. de Norroy avec émotion en s'inclinant, si vous me le permettez, je vais aller voir Trêmes et lui faire la commission pendant que vous préparez sa lettre. Il faut cinq minutes pour aller là.

Quand il revint :

— Mon colonel, c'est bien ce que je pensais. Il vous remercie du fond du cœur, ce sont ses propres paroles. Il dit qu'il est confus de votre bonté, mais ne veut pas avoir l'air de s'abriter derrière vous ; et ensuite que c'est une affaire entre lui et Doumercq.

— Voilà bien ce que je craignais... Diable d'homme!... Je l'aurais parié. Pour le moment, voici sa permission. Plus tard, nous verrons.

Et un instant après, en entrant dans sa chambre, il dit à sa femme :

— Décidément, ma chère amie, en ce moment, je ne donnerais pas grand'chose de la peau du fameux Doumercq, tout de Bernac qu'il est!

IX

Pendant ce temps, M. de Trêmes, étendu sur sa chaise longue, fumait un cigare d'un air de mauvaise humeur. Il finit par se lever et arpenter sa chambre en homme préoccupé. A un moment, il ouvrit son secrétaire et en tira une petite bague dont il a été souvent question : une fois de plus il la mit sur la table, en plein sous la lumière de la lampe ; puis il reprit sa promenade, lui donnant un coup d'œil à chaque fois qu'il passait devant la table.

C'était, on le sait, un pauvre bijou, en or creux, tout bossué, qui pour bien des gens n'eût pas mérité un regard.

Pour M. de Trêmes, c'était précisément ce je ne sais quoi de misérable du bijou qui lui donnait toute sa valeur. A une bague de prix il n'eût pas accordé d'attention : elle aurait ressemblé à toutes les autres. Celle-ci, il lui trouvait quelque chose d'humble, de naïf, qui le touchait. Quelle vie plus que simple elle disait! Et c'était l'unique bijou de celle qui la possédait. En vérité, M. de Trêmes, lui, ne l'eût donnée maintenant pour rien dans le monde.

Après s'être accordé le plaisir de parcourir sa chambre dans tous les sens, il finit par se coucher et passa une mauvaise nuit.

Le lendemain, après visite du chirurgien, il partit à neuf heures pour Paris. L'ordonnance était : « Pas d'imprudence, pas de mouvemens violens : la plaie se cicatrise, et vous n'avez qu'à ne pas contrarier l'œuvre de la nature. »

En arrivant à l'hôtel de sa famille, M. de Trêmes annonça un fort rhume, ou plutôt un mal de gorge assez violent qui l'obligeait à porter un foulard autour du cou. Il n'y avait à cela rien d'étonnant, et personne ne soupçonna une autre cause.

Le jour même de son départ, dans l'après-midi, deux officiers vinrent séparément prendre de ses nouvelles. Il leur fut fait réponse, naturellement, que le capitaine était parti depuis le matin, en congé pour un mois.

Ces deux officiers étaient deux des rares amis que comptât M. de Bernac.

Ils vinrent, contrariés, dire à M. de Bernac leur visite inutile, et celui-ci, beaucoup plus contrarié encore qu'eux, en fut réduit à se consoler en disant : « Il ne perdra rien pour attendre : ce sera pour son retour. »

Au bout de huit jours, M. de Trêmes put supprimer le mouchoir de cou, et fit des visites.

La semaine qu'il venait de passer sans voir beaucoup de monde lui avait d'ailleurs paru charmante.

Il avait fait de longues séances à la Bibliothèque et au Louvre, de grandes promenades au Bois, et, le reste du temps, s'était presque toujours tenu dans sa chambre.

C'était, de tout l'hôtel, la pièce qu'il préférait, et il avait tenu à la garder parce que c'était la chambre qu'il occupait quand il était jeune garçon. Elle était tout en haut, presque sous les toits, et mansardée : — cette dernière particularité était peut-être ce qui lui plaisait le plus. La vue en était fort étendue, d'abord sur des jardins, puis sur tout un horizon de toits des autres maisons, et c'était un coup d'œil dont il ne se lassait pas.

Cette chambre communiquait avec d'autres pièces où il avait

installé sa bibliothèque, et il passait là des heures délicieuses, parfaitement isolé, à part de tout.

Cette sorte de petit appartement était au midi. Au printemps, le matin ou au coucher du soleil, la vue était plus particulièrement jolie. Ses fenêtres ouvertes, assis dans une haute chaise de chêne noirci par le temps, — un ancien siège abbatial, — un de ses livres préférés sur les genoux, il se perdait dans des rêveries sans fin, et goûtait cette volupté intime de la pensée, la plus séduisante de toutes aux esprits spéculatifs.

Cinq ou six journaux, des revues étrangères l'emportaient à travers le monde.

Des *magazines* avec leurs beaux dessins variés complétaient l'illusion et lui rappelaient souvent des lieux qu'il avait visités ; mais ce qui pour lui passait tout, ce qui était le fonds même de sa vie, c'étaient ses livres.

La bibliothèque n'était pas très nombreuse : un peu plus de deux mille volumes, mais tous choisis un à un, avec amour.

Ce n'était pas une bibliothèque de bibliophile, encore moins de bibliomane. De vieux volumes en veau fauve, tout noircis par le temps, y coudoyaient des reliures précieuses, et peut-être étaient-ce ces vieux volumes qu'il aimait le plus : ceux-là avaient longtemps vécu, pour dire ainsi ; ils avaient passé dans de nombreuses mains. Que de choses curieuses on aurait su s'ils avaient pu raconter ce qu'ils avaient vu, du haut de leurs rayons poudreux !

Avant tout, pour lui, un livre n'était pas un objet inanimé. C'était comme un être ayant une vie propre, ses joies et surtout ses souffrances. Lorsqu'il en voyait un sali, en lambeaux, chez un bouquiniste, il se sentait pris de compassion : souvent, sans en avoir besoin, il l'achetait de pitié pure, pour lui donner ses invalides.

Dès qu'il l'avait rapporté chez lui, il le maniait avec une sorte de respect, presque de tendresse, enlevait lentement la poussière dont il était comme saturé, recollait les déchirures de la reliure, puis, prenant un chiffon de flanelle et ensuite une peau, le frottait patiemment, sans se lasser, jusqu'à ce qu'il lui eût rendu un aspect plus propre, moins malheureux, moins misérable, c'est le mot.

Alors il le mettait à une place honorable, dans le voisinage de frères plus jeunes, plus riches, mieux vêtus, parfois plus haut apparentés, et il lui semblait que le pauvre livre, qui avait dû tant souffrir et si longtemps du froid, de la poussière, de l'humidité, parfois de la pluie et, plus encore, de l'abandon où on l'avait

laissé, devait être tout réconforté de se trouver dans une belle habitation chaude et commode, au milieu des siens, et se sentant traité avec les égards dus à son âge. Il lui semblait surtout que l'homme qui avait mis jadis son cœur et son âme, ou simplement sa pensée, dans ce livre, devait lui être reconnaissant et le prendre en quelque gré de lui rendre de si pieux devoirs.

Une de ses plus douces jouissances était d'avoir en main et de lire un ouvrage du XVIe siècle ayant son vêtement de bois ou de vélin, ses caractères anciens, son papier jauni.

Sans posséder l'art de savoir lire, — cet art si difficile que, à quatre-vingts ans, Gœthe prétendait, lui, ne le point encore posséder à fond, — il commençait à y être un peu initié, et déjà, pour lui, lire n'était plus connaître la pensée d'un homme à l'aide de signes matériels : c'était avoir un véritable entretien, presque une causerie, avec cet homme, — dans le cas dont il s'agit, avec le vieux maître lui-même, qui l'entretenait des affaires ou des idées de son temps, et dont il lui semblait entendre la voix lui parlant dans les formes d'autrefois, en un langage plein de bonhomie, de naïveté et de grâce.

Parfois, en feuilletant un vieil ouvrage, il retrouvait des notes marginales, ou bien il était arrivé que, ainsi que beaucoup de lettrés, un des premiers propriétaires du livre s'en était servi comme d'un agenda à écrire ses pensées ou ses actions, et, en avait utilisé les gardes : alors l'illusion était complète.

Quand il était las de lire, il ouvrait de grands tiroirs pleins de lettres anciennes qu'il se mettait à parcourir, jamais d'ailleurs sans un sentiment de tristesse, si indifférentes, même si gaies que pussent être certaines de ces lettres : malgré tout, elles étaient le passé. Est-il triste, il semble qu'on en souffre encore ; est-il gai, il n'est plus, et on en regrette la douceur, comparée aux rudesses du présent.

Entre temps, et au milieu de ses délassemens favoris, il n'avait pas oublié sa vieille amie Mlle Martin et était allé la voir dès son arrivée, persuadé qu'elle savait déjà ses prouesses, et craignant par-dessus tout qu'elle ne les ébruitât. Mlle Martin ne se sentit pas de joie à le voir. Sa sœur était partie la veille, et naturellement c'avait été à qui des deux le comblerait le plus de bénédictions. Mlle Martin était vraiment émue jusqu'aux larmes. M. de Trêmes, qui le vit, lui tendit ses deux joues :

— Allons, chère mademoiselle, dit-il, embrassez-moi, et puis ne parlons plus de rien. Il y a eu malchance dans tout ceci : qu'il n'en soit plus question ! mais surtout, par les mânes de feu votre chat, sur la tête sacrée de vos deux oiseaux...

— Trois, dit Mlle Martin, pleurant des yeux et riant des lèvres, ils sont trois maintenant !

— Tant mieux, je n'en aurai que plus de garans : donc, et cette fois très sérieusement, pas un mot de ceci à qui que ce soit. Ma mère ignore mon égratignure ; elle croit que je porte ce fichu de soie parce que j'ai mal à la gorge, et je n'entends pas l'inquiéter.

— Comment, mon bon monsieur Philippe, vous ne voulez pas que je dise un mot de votre bonté, de votre héroïsme, car c'est le mot !

— Mon héroïsme est fort votre serviteur, mais j'entends que ma mère n'ait pas le moindre soupçon.

— Mais à des gens discrets ?

— Hommes ou femmes ?

— Quelle méchanceté ! A des femmes. Il y en a de discrètes.

— Eh bien ! ni à aucun homme ni à aucune femme : égalité de traitement. Surtout, pas un mot à ma tante. C'est pour le coup que cela ne finirait pas ! Quant à la famille Thompson, dans vingt-quatre heures toute la colonie américaine le saurait.

Mlle Martin promit ; puis, prenant un air de fierté, elle alla ouvrir un vieux secrétaire, et en tira deux billets de banque.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? demanda M. de Trêmes.

— Ce que j'ai reçu grâce à l'intervention de M. le duc. Il paraît qu'à Buenos-Ayres on a fait honte à ces gens, et ils m'ont envoyé juste ce qu'ils me devaient. Donc, je vous rends ce que vous m'avez prêté... aux deux tiers du moins. Le dernier tiers, vous l'aurez à la fin du mois.

M. de Trêmes savait à qui il avait affaire : il n'osa pas essayer l'ombre d'un refus. Tout ce qu'il put fut de faire comprendre à sa vieille amie qu'il valait mieux reculer l'époque du dernier remboursement, afin de profiter des leçons de miss Thompson pour se créer une petite réserve.

Au bout des huit jours dont il a été question, M. de Trêmes reprit sa vie du monde, faisant des armes une partie de la matinée, gardant l'après-midi pour des visites, et ses soirées moitié pour le théâtre ou le monde, moitié pour la vie d'intérieur.

Le duc aimait peu à sortir le soir, mais par nécessité de position il le faisait, et parfois emmenait avec lui sa belle-fille et Mlle Isaure.

Ces soirs-là, M. de Trêmes les passait à causer avec sa mère qui adorait le coin du feu et les lectures à haute voix que son fils lui faisait.

Ces lectures étaient coupées de pauses : la duchesse aimait aussi, en ce cas, à faire son thé elle-même, et même de délicieuses tartines de pain anglais beurré, sorte de guipures pour la

finesse, et où il y avait généralement plus de beurre que de pain.

M. de Trêmes était on ne peut plus friand de ces remarquables tartines, et en dévorait des douzaines.

A ce dernier séjour à Paris, il arriva que, lorsqu'il passait ainsi ses soirées auprès de sa mère, souvent, au milieu d'une conversation, il s'arrêtait de parler pendant un certain temps, et, les yeux fixés sur le feu, demeurait plongé dans ses réflexions. Sa mère, qui s'en aperçut, évitait alors de lui adresser la parole, et surtout ne lui faisait ensuite aucune question.

Cependant, un soir qu'il paraissait plus absorbé que d'habitude par ses pensées, la duchesse lui dit :

— Je voudrais bien savoir quelles idées tu ressasses ainsi. Sur quoi, mon cher enfant, ces méditations si profondes?

M. de Trêmes leva la tête et rougit.

— Ma foi, ma mère, je ne sais pas moi-même... Je pense souvent aux différens problèmes de la vie : tous attirent successivement mon attention.

— Et en ce moment quel est celui dont tu t'occupais?

— Vous me demandez à quoi je pensais? Précisément en ce moment, l'idée du mariage venait de se présenter à mon esprit.

— Oh! oh! Philippe, toi penser au mariage!

— Non, ma mère, je ne pense pas au mariage au sens que vous l'entendez... Je pensais au mariage comme à une des contingences de la vie, voilà tout.

— Et quel était le résultat de tes réflexions?

— D'abord que j'ai bien le temps, ensuite que plus notre siècle s'avance, plus les mœurs se modifient, et plus il devient difficile de faire ce que j'appellerai un bon mariage, offrant des chances, je n'ose dire des garanties, de bonheur.

— Tu as raison. Les vieilles gens comme moi, on les accuse de critiquer le présent au détriment du passé. Ce n'est pas toujours juste. Dans le cas qui nous occupe, je ne mériterais pas ce reproche si je te disais que de mon temps il était plus facile de se marier heureusement.

— Vous prêchez un convaincu, chère maman; je suis une bien petite autorité en la matière, et mon opinion a peu de valeur, mais enfin je pense comme vous. Nous vivons dans un temps où les idées d'égoïsme dominent tellement, où toutes les aspirations belles, élevées, n'allons même pas si haut, disons simplement les aspirations saines, sont tellement décréditées, démodées, hélas! que les anciens objectifs de la vie humaine se sont déplacés. On ne cherche plus le bonheur de la même façon.

— Tu as raison, mon enfant, et c'est ce qu'il y a de profondément triste.

— Ma mère, vous dites triste : pour vous qui êtes assez avancée dans la vie pour considérer votre tâche comme accomplie, le mot « triste » suffit. Pour moi qui, malheureusement, ai, presque toute ma carrière, ou du moins, peut-être, la partie la plus importante de ma carrière à fournir, celle où il n'est plus permis de se tromper, le mot qui convient, c'est « décourageant ».

— Je te comprends. Heureusement, tu as toutes les forces de la belle jeunesse. Ah! mon enfant, que c'est beau la jeunesse! On ne le comprend que quand elle est passée!

— Je vous crois. Malheureusement, les forces ne sont rien sans l'âme qui les emploie. Les anciens disaient : « L'esprit agite la masse. » A quoi sert-il d'être jeune, par conséquent fort, si notre esprit, voyant l'avenir et le jugeant d'un coup d'œil juste et sûr, ne se sent plus tenté d'agiter la masse, ne sachant où la diriger!

— Tu es trop jeune, beaucoup trop jeune, cependant, pour raisonner ainsi. A mon âge, on peut dire, sans prétention, qu'on sait un peu la vie. On a surtout appris quelque chose de bien important : ce que c'est que le bonheur, en quoi il consiste. La plupart du monde se trompe sur l'essence du bonheur. Pour rappeler mes vieux souvenirs de lectures philosophiques, le bonheur n'est pas un état positif : c'est un état purement négatif. Le bonheur n'existe pas : c'est un état qui résulte de l'absence de malheurs. Voilà la vérité : si elle était mieux connue, on serait moins injuste.

— Ne pensez-vous pas que l'erreur où tombent les gens vient de ce qu'ils confondent le bonheur avec le plaisir?

— C'est très juste : voilà ce que je pense et ce que je crois pouvoir affirmer être la vérité.

— Je le pense comme vous, ma mère, et c'est ce qui assombrit mon imagination. Plus ou moins, le plaisir, il est à ma portée. C'est le bonheur qui n'y est pas, du moins quand je songe à l'avenir.

— Cependant, tu n'as pas le droit d'être ingrat. La destinée a été bonne mère pour toi.

— Aussi ce n'est pas « ma » destinée que j'accuse. Je ne me pose pas en homme poursuivi de la fatalité, ou incompris, ou en proie à une de ces mille souffrances imaginaires que l'esprit maladif de messieurs les poètes a inventées à son usage ou dont il gratifie ses héros; souffrances d'âmes incomprises dont trois mois au grand air, avec un peu d'exercice et un traitement approprié, feraient bonne justice. Je suis un pauvre être, un animal à deux pattes

et sans plumes, tout ordinaire, tout prosaïque, mais sain de corps et d'esprit, assez honnête, d'un cœur point mauvais, qui regarde ce qui se passe à notre époque, et, dégoûté de toutes les vilenies qu'il voit, se dit : « Je ne puis cependant pas prendre part à cela, je ne puis cependant pas faire ce que font tous ces gens. » Nous voilà loin du mariage, ma mère.

— Et pourtant l'un a conduit aux autres.

— Certainement. L'époque forme les esprits, et tout aussi sûrement les âmes et les cœurs. Quelle femme suis-je appelé à trouver un jour? En trouverai-je une? Je ne veux pas dire que l'espèce soit rare, mais en trouverai-je une assez arriérée d'idées pour comprendre encore les miennes? — Vous voyez, ma mère, que je ne me flatte pas. Je suis un retardataire : mon siècle a marché trop vite pour moi, je n'ai pas pu le suivre ; j'avoue même que, si je le pouvais, je ne le voudrais pas. Trouverai-je quelqu'un ayant eu le même malheur que moi ?

— Pourquoi pas? Il ne faut jamais désespérer. Seulement il faudra chercher. Aide-toi, le ciel t'aidera!

— Dites, ma mère : Le diable t'aidera! C'est le diable qui intervient à tous les mariages. Il en a bonne habitude, et a commencé dès longtemps. Voyez Adam et Ève!

— Tu es un grand fou!

— Je ne ris pas, je vous assure. Nous devons d'ailleurs beaucoup au diable. Sans lui que serions-nous? De parfaits ignorans. C'est lui qui nous a fait goûter à l'arbre de la Science du bien et du mal. Voulait-il notre bonheur? J'en douterais si je ne remarquais que mal lui a pris de ce petit service, ce qui me porte à croire qu'il avait de bonnes intentions. On n'est jamais puni que des bonnes intentions, — et du bien que l'on fait.

— Veux-tu bien te taire, malheureux!

— Songez, ma mère, qu'en récompense du service rendu, il y a cinq mille ans qu'on lui écrase la tête, qu'il rampe sur le ventre et mange de la poussière. Manger de la poussière est un grand sujet d'affliction; j'en avale souvent dans les manœuvres l'été, je sais ce que c'est. Il est vrai qu'il aura sa revanche un jour : il brisera le talon qui l'écrase; mais quand? A la consommation des siècles, dans la vallée de Josaphat. D'ici là, il se passera bien des choses. En attendant, faut-il hurler avec les loups et être de son temps? Mais dans ce cas, pas d'hypocrisie! pas de mal accompli sous la couleur du bien! Quoi de plus honteux que la fausseté, l'hypocrisie? Il faut au moins avoir le courage de ses actes. Notre siècle est mauvais : soyons mauvais si nous le voulons, mais convenons-en.

— Ceci, mon enfant, est du cynisme!

— C'est vous maintenant qui riez, maman. Au fond, vous me pardonneriez tout, excepté la fausseté. Vous rappelez-vous, quand j'étais petit? Vous disiez : « Mon fils a bien des défauts, comme tous les enfans, mais du moins il a une qualité : il ne ment jamais. » C'est vrai, je ne mentais jamais, et cet amour de la vérité, que j'ai toujours, et qui me rend parfois si difficile d'aller beaucoup dans le monde, c'est vous qui me l'aviez inspiré.

— Peut-être. Te revoilà sérieux.

— Je n'ai jamais cessé de l'être. Trouvez-vous que l'homme soit un bon animal?

— Comme tout, bon et mauvais à la fois.

— Non, maman. Les animaux, à une ou deux exceptions près, valent mieux que nous : quand ils font le mal, c'est poussés par la nécessité : il n'y a aucun raisonnement chez eux. Ils se dévorent les uns les autres, mais tout naïvement. Ils n'en savent pas plus long.

— Ceci est vrai, malheureusement, mais qu'y faire?

— Tenez, suivez bien la petite histoire que je vous vais conter. Un homme revient de la chasse sans avoir rien tué. En traversant un bois, il aperçoit un oiseau, — sur un arbre perché, — qui donne des marques de la plus grande frayeur. Il cherche la cause, et voit un serpent qui fascine cet oiseau et ouvre une gueule de belle grandeur. Le premier mouvement de l'homme est bon, ou peut-être cette action du serpent lui déplaît, parce qu'elle lui semble présomptueuse et attentatoire à ses privilèges. Bref, il épaule, et fracasse la tête du serpent. Bon!

Mais ici un second mouvement intervient, mauvais comme tous les seconds mouvemens. Il vient de regarder l'oiseau, qui ne fait que de reprendre ses esprits, et n'a pas eu la force de s'envoler. Il l'examine, cet oiseau, et le trouve gras, bien en point. Une idée lui vient...

— « Il le voit en son pot et déjà lui fait fête? »

— Précisément. Il l'ajuste. Mais l'oiseau a réfléchi, et s'envole au moment que le coup part. Bref, l'homme le manque, et s'en va de belle humeur. L'oiseau vole d'un trait à grande distance. Il s'arrête enfin sur une branche, prend courage, lisse ses plumes, se chauffe aux derniers rayons du soleil : à ce moment, il sent ce que le bon Homère appelle « le doux aiguillon de la faim. » Le grand air, l'émotion, l'exercice, lui ont donné appétit. Il cherche autour de lui et avise un scarabée qui regagnait sa tanière. Il n'en fait pas à deux fois, fond sur lui, et en soupe. Or, considérez bien ceci. Ce scarabée était peut-être un insecte d'honneur, un honnête homme de scarabée, un respectable père de famille qui

regagnait son logis, après une journée bien remplie. Peut-être, en ce logis, une épouse adorée et plusieurs enfans l'attendaient en comptant les heures. Peut-être aussi, je l'admets, c'était un scélérat, un mauvais sujet, qui se rendait à un rendez-vous et complotait le déshonneur d'un ami : ou bien, il revenait de faire quelque mauvais coup, et marchait allégrement, avec cette allure que donne un bon tour, c'est-à-dire un fort mauvais tour que l'on vient de jouer à quelqu'un, surtout si c'est à un ami; nous n'en savons rien, et il est toujours plus prudent de supposer le mal; mais, encore une fois, c'était peut-être un insecte de bien. Ce qui est certain, sans doute, en tout cas, c'est qu'il est mangé. Qu'avait-il fait pour cela? Rien.

Récapitulons.

L'action du serpent était toute naturelle : elle lui coûte la vie. La seconde action de l'homme était fort vilaine.

— Aussi est-il puni : — il manque son coup.

— D'accord. Restent l'oiseau et le scarabée. L'oiseau n'est pas responsable, je l'absous. Mais l'infortuné scarabée était encore bien moins responsable, et il paie pour tous. Dans tout ceci, je ne vois qu'un animal raisonnable et, par suite, vraiment méchant : cet animal, c'est l'homme.

— As-tu beaucoup de ces histoires-là?

— Non, maman : pour l'instant je n'ai que celle-ci à la main, mais j'en sais d'autres, s'il vous plaît.

— Il me plaît, mon enfant, il me plaît. Maintenant, j'ai sommeil. Embrasse-moi et sauve-toi.

X

Il faut avouer que, à cette époque, l'idée de miss Thompson ne se présenta pas une fois à l'esprit de M. de Trêmes, et s'il ne l'avait pas rencontrée un matin qu'il descendait à pied le faubourg Saint-Honoré, il serait resté fort longtemps sans la voir.

Elle était plus charmante que jamais, et un petit air de mélancolie lui donnait une grâce nouvelle.

Quelqu'un qui lui parut beaucoup moins charmant, ce fut Mrs. Thompson. Cette aimable dame, que Mrs. Jones appelait si irrévérencieusement « la vieille *Squaw*, » avait ce matin-là des yeux noirs plus luisans que d'habitude. Ses lèvres étaient pincées, son nez avait, plus que d'habitude aussi, la forme d'un bec d'oiseau de proie, et le son de voix et l'air général du visage étaient parfaitement en rapport avec ces heureux symptômes. Elle répondit d'un ton sec aux phrases polies de M. de Trêmes, et celui-ci, tout

en l'inspectant, se demandait ce qui lui valait l'honneur de cet abord glacial.

Au moment de se séparer, Mrs. Thompson lui dit, avec un front sévère :

— J'attendais tous ces temps derniers votre visite, monsieur le marquis.

M. de Trêmes devint très froid.

— Madame, répondit-il du ton le plus poli et le plus calme, mon service me retient généralement éloigné de Paris, et je ne sache pas que je vous eusse promis de faire une visite chez vous avant mon dernier départ, quelque plaisir d'ailleurs que j'y eusse trouvé.

— Sans doute, monsieur, répliqua Mrs. Thompson avec dignité; mais vous êtes à Paris depuis dix jours, et il faut que nous vous rencontrions pour vous voir.

— Cela est certain, madame, car je suis fort occupé en ce moment, et, à mon grand regret, je n'ai pas eu et n'aurai probablement pas davantage l'honneur de vous aller présenter mes hommages.

— Très bien, monsieur, très bien, mais...

Mrs. Thompson, en parlant ainsi, secouait la tête avec colère : sa fille passa son bras sous le sien, et murmura quelques mots très bas et très vite.

M. de Trêmes se recula de trois pas, afin d'éviter leur poignée de main, et, à cette distance, fit le salut le plus prolongé et le plus courtois.

Mrs. Thompson y répondit à peine, miss Lilian lui envoya un regard mourant, et la mère et la fille s'éloignèrent majestueusement, Mrs. Thompson parlant à sa fille d'un ton fort animé, même fort irrité.

Pendant ce temps M. de Trêmes s'en allait tranquillement en se demandant :

— Que diable prend-il à la vieille folle?

Cinq minutes après il n'y pensait plus; il avait eu, toutefois, le temps de se féliciter de l'extrême réserve qu'il avait toujours observée dans sa conduite.

Le lendemain, à trois heures, Mrs. Thompson, en grandissime toilette, se présenta à l'hôtel d'Avalon et demanda à parler à la duchesse.

Le valet de chambre répondit respectueusement :

— Madame connaît-elle Mme la duchesse?

— Non, mais je connais son fils, le marquis de Trêmes.

— Madame veut-elle me donner sa carte et avoir la bonté d'attendre?

— Voici ma carte : Mrs. Webster C. Thompson, de Chicago.

Le valet de chambre mit la carte sur le plateau, fit entrer Mrs. Thompson dans un petit salon et s'éloigna.

Il revint au bout de quelques minutes, et plus respectueux que jamais, annonça que Mme la duchesse regrettait beaucoup ; qu'elle était très occupée ; que du reste, comme elle n'avait pas l'honneur de connaître Madame Thompson, si Madame voulait bien lui faire savoir l'objet de sa visite... lui écrire...

Ce valet de chambre était un vieux domestique, bien stylé et sachant faire les commissions.

Mrs Thompson se dressa sur ses pieds, et partit d'un pas saccadé, à grand bruissement de robe.

En descendant l'escalier, elle murmura, d'un ton aimable :

— *Oh! those dam... aristocrats!*

Quand M. de Trêmes apprit le soir cette visite, il eut un moment de gaieté fort naturel et rappela à sa famille ses rapports avec la famille Thompson ; puis se tournant à sa nièce :

— Vous le voyez, dame Isaure, la plus extrême prudence avec la grande nation par delà l'Océan : du reste, vous étiez sur vos gardes.

— Mon oncle, tu le sais ; et puis, celles que je connais sont des jeunes filles fort bien.

— C'est possible. J'ai connu moi-même des Américains très sérieux et très simples, et dont je ne saurais dire que le plus grand bien.

Après le dîner, M. de Trêmes resta près de sa mère, pendant que sa belle-sœur et sa nièce partaient pour l'Opéra. Le duc avait dîné en ville.

Dès que la duchesse fut dans sa chambre avec son fils, elle lui dit :

— Asseyons-nous tous deux au coin du feu, nous avons à causer.

— Tant mieux, ma mère. J'espère toutefois que ce n'est pas à propos de ces Américaines?

— Dieu m'en garde! Figure-toi que j'ai failli recevoir cette femme, qui se réclamait de toi. Puis, comme tu en avais déjà parlé, je me suis rappelé ton opinion sur ces gens, et fort à temps, tu vois. J'ai à te parler d'autre chose. Tu te souviens de notre conversation d'il y a quelques jours?

— Très bien.

— On aurait dit que tu avais un pressentiment ce soir-là. — J'ai eu, depuis, un très long entretien avec quelqu'un qui t'aime bien, et il a été fort question de toi et de...

Mme d'Avalon sourit.

— Tu ne devines pas?

— Ma foi! non, ma mère. A moins qu'il ne s'agisse de mariage.

— Et c'est justement de cela qu'il s'agit, mon enfant.

M. de Trêmes rougit un peu, puis pâlit notablement, et devint fort sérieux. Sa mère, à laquelle aucun de ces changemens de physionomie n'avait échappé, lui mit doucement sa main sur le front et en écarta les cheveux. Philippe de Trêmes prit cette main et la porta à ses lèvres avec un mouvement de respect et d'affection.

— Ah! chère mère, voilà les beaux momens de ma vie!

— Oui, mon enfant, oui, mon cher enfant, mais je n'aime pas à voir cette expression de souci sur le front de mon Philippe; — je n'aime pas surtout à voir dans ses yeux toujours si fiers, si énergiques, cette expression de chagrin, cette expression presque douloureuse!

— Ce n'est rien, ma mère : votre bonté s'inquiète trop pour moi.

— Bah! nous autres mères, on ne nous trompe pas; parce que nous ne demandons rien, parce que nous avons l'air de ne nous apercevoir de rien (quand nous sommes raisonnables), on croit que nous ne voyons rien... et l'on se trompe.

— Et qu'avez-vous vu, chère maman?

— Moi? Rien, mon enfant.

— Vous n'êtes pas seulement bonne, ma mère : vous l'êtes avec une délicatesse raffinée. Comme vous m'êtes supérieure! comme je me sens petit près de vous!

— Folies! folies! cher enfant.

— Non, non, je le sens bien, je vous assure.

M. de Trêmes se leva, fit deux tours dans la chambre, puis, s'approchant d'une petite bibliothèque qui se trouvait dans l'entre-deux des fenêtres, il l'ouvrit, prit un volume, et après avoir feuilleté un instant, lut tout haut cette pensée si belle, déjà citée :

« Il y a quelquefois dans le cours de la vie de si chers plaisirs et de si tendres engagemens que l'on nous défend, qu'il est naturel de désirer du moins qu'ils fussent permis : de si grands charmes ne peuvent être surpassés que par celui de savoir y renoncer par vertu. »

La duchesse réfléchit un instant.

— J'espère bien, dit-elle enfin, que ce n'est pas cette Américaine?

— Oh! ma mère, jamais.

Il y eut un nouveau silence. Puis M. de Trêmes rapprocha sa chaise du fauteuil de sa mère, et mettant un coude sur le bras de ce fauteuil, commença un assez long récit.

Mme d'Avalon, les bras croisés, le front incliné, les yeux

fixés sur le foyer, écoutait sans interrompre. Quand son fils eut terminé :

— C'est très joli, dit-elle lentement, très beau même. Il y a là une noble nature, un caractère bien trempé, on ne peut pas demander plus. Entre vous deux, c'est à qui passera l'autre en abnégation. Je pense comme toi, quel malheur!...

— Je le sais bien, ma mère. Ce n'est pas même un rêve, c'est une belle vision, entrevue un instant, et où je ne dois plus songer. — Soit, j'aurai fait mon devoir. Je ne puis pas vous dire que le sacrifice ne soit pas très dur : je connais les idées de mon père, les vôtres; — si j'étais en votre place, je penserais tout de même que vous; n'en parlons plus; le temps guérit tout, j'oublierai. — Maintenant... vous avez à me parler de projets sérieux. Je ne suis pas, naturellement, dans une disposition d'esprit à mettre à exécution sur-le-champ ces projets; mais parlons-en si vous voulez.

— Non, à mon tour à ne pas outrepasser mes droits; tu me donnes, toi, mon fils, un si bel exemple, que je ne peux pas faire moins que toi; il me semble qu'il serait cruel à moi de persister. Je ne m'attendais pas à quelque chose d'aussi... haut que ce que tu m'as conté. Remettons à en parler.

— Mon Dieu! pourquoi? Vous ne pouvez avoir pensé qu'à un parti digne de mon père et de vous, digne de notre famille; la... la femme que vous pouvez avoir l'idée de me destiner doit être telle que je puisse... m'attacher à elle. Parlons-en, ma mère, ce me sera une diversion.

La duchesse résistait : son fils insista, et elle lui donna, avec réserve, quelques informations, avec une extrême réserve même.

La jeune personne avait vingt ans, une éducation parfaite, une fortune modeste pour le moment, mais destinée dans l'avenir à devenir considérable : avec cela les dons les plus heureux du cœur, et l'extérieur le plus heureux aussi, on allait même jusqu'à dire le plus séduisant.

M. de Trêmes écouta avec attention, souriant parfois, faisant, en un mot, bonne contenance.

La soirée s'avançait; il causa un instant encore avec sa mère d'autres choses et se leva pour partir.

— Eh bien, mon enfant, dit enfin la duchesse, va-t'en et songe à toute notre conversation. Mais souviens-toi bien que je ne veux pas exiger trop. Je ne t'ai parlé de ce projet que parce que tu as insisté. Embrasse-moi, et sache que je suis... un peu fière de toi ce soir.

Quinze jours se passèrent.

M. de Trêmes continua de mener la même vie. Sa santé était

tout à fait rétablie, et jamais même depuis longtemps il ne s'était trouvé dans un état aussi parfait d' « entraînement ».

Il voyait de temps en temps sa vieille amie, Mlle Martin, qui était devenue une véritable favorite de la duchesse.

Celle-ci, cela va sans dire, était trop véritablement une grande dame pour s'inquiéter si Mlle Martin avait cent écus ou cinquante mille livres de rente. Elle avait tenu un jour à lui aller faire une visite, avait trouvé la vue charmante, et fort loué les oiseaux. Quant à savoir si la chambre était misérablement meublée, si tout y sentait une pauvre vie humble et retirée, on eût fort embarrassé la duchesse en l'interrogeant à ce sujet.

C'est une loi vieille comme le monde que noblesse oblige. Il y a deux mille ans, dans l'*Électre* d'Euripide, le laboureur qui offre l'hospitalité à celui qu'il croit un messager du fils du roi d'Argos, et qui est en réalité Oreste lui-même, répond fort justement à sa femme qui s'étonne qu'il ose recevoir des hôtes d'un rang supérieur au sien : « Eh quoi! s'ils sont, comme ils le paraissent, des hôtes de haute naissance, que notre table soit somptueuse ou non, ne seront-ils pas toujours satisfaits? »

Encore une fois, que pouvait importer à la duchesse d'Avalon, descendante, petite-fille et fille de grandes dames et femme d'un grand seigneur, que pouvait lui importer que l'honnête femme qu'elle allait visiter fût riche ou pauvre, puissante ou humble?

Enfin le mois de congé expira, et M. de Trêmes partit reprendre son service.

Quand on vint annoncer son retour à M. Doumercq de Bernac, celui-ci eut un mauvais sourire et dit tout haut :

— Enfin! Il y a assez longtemps que je l'attends!... Et il se frotta les mains.

Il ne se les frotta pas longtemps.

CHARLES DE BERKELEY.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE

COMTE DE SAINT-SIMON

I. Georges Weill : *Un précurseur du Socialisme, Saint-Simon et son œuvre* (1894). — II. Paul Janet : *Saint-Simon et le saint-simonisme* (1879). — III. Warschauer : *Saint-Simon und die Saint-Simonisten* (1892).

M. Georges Weill, dans un ouvrage très clair, bien informé, non sans pénétration, vient d'analyser très diligemment les œuvres, assez difficiles à élucider, comme on sait, du comte Henri de Saint-Simon. Il a complété ainsi les travaux si intéressans de M. Paul Janet et de Warschauer sur cette matière. C'est une occasion de ramasser brièvement les principales idées de ce philosophe et d'indiquer les suites qu'elles ont eues après lui.

I

Saint-Simon est un rare exemple d'incohérence dans la vie, d'incohérence dans la caractère, d'incohérence dans les idées de détail, et de fixité dans l'idée maîtresse ; — autrement dit, c'est un fou — très exactement, beaucoup plus nettement que Rousseau lui-même, mais c'est un fou très intelligent, comme il arrive ; qui a eu comme l'intuition de ce qui devait être le plus grand objet des préoccupations du siècle ; et il n'est personne qui soit plus intéressant à étudier. Il est comme un germe. Tout l'arbre est en lui, et l'on ne connaît complètement l'arbre qu'en prenant du germe une connaissance aussi précise que possible.

Incohérence dans la vie. Soldat, et bon soldat, officier et officier de mérite, trafiquant, entrepreneur, agronome, millionnaire oisif,

fastueux et débauché, gueux manquant de pain, scribe au Mont-de-Piété, besoigneux nourri par un de ses anciens domestiques, journaliste, pamphlétaire, philosophe, fondateur de religion, à peu près dieu après sa mort, il n'est aucune situation de fortune qu'il n'ait traversée, ni forme d'existence qu'il n'ait prise. Il a beaucoup souffert; mais il n'a pas dû s'ennuyer; d'autant plus qu'en quelque état qu'il fût, il pensait toujours.

Incohérence dans le caractère. Auguste Comte l'a représenté tour à tour comme le premier des hommes et approximativement comme le dernier. C'était selon l'humeur de Comte; mais c'était aussi, dans les deux cas, selon la vérité. Saint-Simon fut un sage, un insensé, un vertueux et un vicieux, toujours dans les extrêmes, sauf quand il était dans l'entre-deux, courtement, aux époques ou plutôt aux heures de transition. C'était un Protée; mais non pas le Protée de la Fable, qui est gouailleur, un Protée sérieux, qui croyait toujours être fidèle à lui-même, et qui, par exemple, quand, misérable, il se rappelait sa vie de fastueux désordres, assurait et croyait peut-être que c'était une expérience, indispensable au sociologue, qu'il avait instituée sur lui-même; — et peut-être n'était-ce pas tout à fait faux.

Incohérence dans les idées de détail. Bonapartiste? Républicain? Royaliste? (si l'on me permet d'appeler pareilles questions choses de détail) il ne saurait vous dire ce qu'il a été en ceci, ayant tour à tour dit qu'il fallait tailler le mont Saint-Bernard pour en faire une statue de Napoléon et traité Bonaparte de fou furieux, ce qui du reste est arrivé à quelques autres qui n'ont fondé aucune religion. Parlementaire ou absolutiste? On peut trouver en lui quelque chose des deux systèmes. Aristocrate ou démocrate? Beaucoup plutôt aristocrate, comme nous le verrons; mais aristocrate socialiste, comme nous dirions, et qui ne songe qu'à l'amélioration de la classe pauvre, et qui du reste ne sait pas trop de quelle sorte d'aristocratisme il est partisan.

Fixité de l'idée maîtresse, nous voilà au point solide. Saint-Simon est désordre dans toutes ses pensées et monomanie dans sa pensée centrale. Il a toujours voulu une même certaine chose : établir dans le monde, ou au moins en Europe, ou au moins en France, un nouveau pouvoir spirituel. — Il ne peut pas se passer d'un pouvoir spirituel, et il n'admet pas qu'on s'en puisse passer. L'ancien a disparu, ou disparaît, ou doit disparaître; il en faut un nouveau. Il l'a cherché toute sa vie. Toutes ses idées, quelque bizarres, désordonnées, quelque incomplètes aussi, avortées, ou quittées aussitôt que conçues et démenties aussitôt qu'exprimées, qu'elles aient été, gravitent autour de ce principe, de ce vœu, de cette volonté et de ce besoin. Dès qu'il a pris la parole, ç'a été pour

énoncer cette idée. En 1803 dans les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, il demande un grand conseil de l'intelligence, composé de douze savans et neuf artistes, pour gouverner les âmes d'Occident; en 1825, mourant, dans son *Nouveau Christianisme*, il cherche à instituer la religion de l'avenir. En nous demandant pourquoi il croit à la nécessité d'un nouveau pouvoir spirituel, comment il le conçoit, ce qu'il veut qu'il fasse, c'est l'histoire de toute sa pensée que nous allons faire, ou il ne s'en faudra pas de beaucoup.

II

L'ancien régime vient de s'écrouler. Il était détestable. Il était la déformation et la dégradation du monde du moyen âge. Pour mieux dire il en avait gardé les défauts et n'avait gardé aucune de ses qualités. Le moyen âge en avait qui étaient très grandes. L'unité européenne existait. (Il veut dire uniformité, laquelle encore était toute relative.) Une seule organisation temporelle : la féodalité, une seule organisation spirituelle : la religion chrétienne. Le moyen âge a été une « confédération européenne ». La preuve c'est qu'il a pu tenter et même faire des œuvres communes, des œuvres européennes, ce qui ne s'était pas vu depuis les Romains, et ce qui ne s'est jamais vu aux temps modernes. Les croisades, qui du reste ont eu de grands résultats indirects, encore qu'elles aient manqué leur but, sont par elles-mêmes, par cela seul qu'elles ont pu avoir lieu, le signe d'une cohésion européenne qui ne s'est vue qu'une fois depuis l'antiquité. Quand Voltaire raille les croisades, il est très bien guidé par son instinct. Il y voit le plus grand et le plus frappant effet d'un pouvoir spirituel qu'il déteste, ayant toujours eu je ne sais quel penchant à subordonner les puissances intellectuelles, à commencer par lui-même, aux souverainetés temporelles, aux gouvernemens politiques, ce qui est le contraire de ce qui doit être.

Notez encore que ce gouvernement spirituel était plébéien, progrès immense sur l'antiquité. La religion chrétienne, à remonter à ses origines, « était essentiellement démocratique. » Elle aurait même « conduit la société à l'anarchie si l'on avait voulu l'adapter dans toute sa pureté au système politique. » Déjà au moyen âge elle n'avait plus, sans doute, ce caractère ; elle était devenue le catholicisme, qui a toujours eu des tendances monarchiques. Mais encore, parce qu'on ne perd que très lentement le caractère de ses origines, elle était plébéienne d'une certaine façon. Le pouvoir spirituel *n'était pas un plébéianisme*, mais *il était exercé par des plébéiens*. Chose étrange, et qui n'était point mauvaise, que

cette corporation ouverte se recrutant incessamment dans le peuple et gouvernant le monde par l'ascendant d'une science supérieure, d'une éducation supérieure, et d'une discipline supérieure, inventant et maintenant un pouvoir particulier à côté et au-dessus de celui de la force. C'est le modèle des vraies aristocraties. Une aristocratie qui n'est pas héréditaire et qui par conséquent ne dégénère jamais, qui se renouvelle de tout ce qu'elle trouve de bon et rend meilleur dans toutes les classes de la société, qui gouverne par une puissance tout intellectuelle et morale, qui n'est pas le peuple et qui sort du peuple, qui par conséquent, sans du peuple garder l'esprit, en connaît les besoins et les tendances, seule sait lui parler, seule peut le convaincre, voilà le clergé du moyen âge. C'est le peuple lui-même se déléguant dans une aristocratie savante qui est lui-même épuré, discipliné, organisé. Cela a existé, par un concours de circonstances étonnantes qui ne se sont produites qu'une fois.

Tout cela s'est déformé et dénaturé peu à peu. — D'abord le catholicisme lui-même s'est écarté de son esprit, non seulement primitif, mais intermédiaire, qui est celui que nous décrivions tout à l'heure. D'aristocratie l'Église est devenue monarchie. Elle s'est peu à peu concentrée dans un souverain qui était le pape. Elle est devenue une espèce de monarchie orientale. Elle a ainsi augmenté la distance entre le peuple et elle. Elle s'est séparée de lui. Elle ne l'a plus connu. C'est précisément sa force spirituelle, qui était sa seule vraie force, qu'elle perdait de la sorte. Elle l'a voulu remplacer par une autre. L'amour des richesses est venu, le souci et la passion de posséder le sol et le numéraire. Dégradation. Vouloir posséder le sol c'est se transformer de puissance spirituelle en puissance temporelle. C'est se renoncer, se déclasser et s'affaiblir. Tous les efforts pour créer des ordres pauvres ne sont pas autre chose qu'un retour instinctif à l'esprit ancien de l'Église, et un effort pour retrouver contact avec le peuple, qui échappe. Mais ces efforts sont incomplets. Le corps de l'Église continue à être monarchique en sa discipline et pénétré de préoccupations temporelles en son esprit.

Que devient-il à ainsi faire ? Comme on le pouvait prévoir, une simple institution politique, un simple corps d'État, un *ordre* de la nation. Lui, anciennement pouvoir supérieur, il est à peu près au niveau de la noblesse, de la bourgeoisie, et de la magistrature. De fait, c'est très juste. Il n'est plus le seul savant, il n'est plus le seul intelligent, il n'est plus le seul attaché à des préoccupations supérieures ; il possède, simplement, comme la noblesse, comme la magistrature, comme le tiers : il est à leur rang. C'est le pouvoir spirituel qui a disparu.

Ou plutôt il s'en est élevé un autre, de qualité très inférieure, et selon Saint-Simon très méprisable, celui des hommes de loi et de droit, des « légistes », comme Saint-Simon les appelle toujours avec horreur. Ceux-ci sont du peuple également, mais ne sont pas de vrais conducteurs du peuple. Ce sont hommes qui n'ont aucune idée élevée ni aucune idée générale. Ou ils sont les interprètes de textes ou de traditions antiques dont l'esprit n'est pas applicable aux temps nouveaux et que le christianisme a eu précisément pour office de détruire ; ou ils sont les applicateurs de coutumes locales que n'inspire pas une grande et large et humaine pensée philosophique; ou ils sont — et c'est cela qu'ils sont surtout — de simples commis au service et à la dévotion du pouvoir personnel qu'ils servent sans l'éclairer. Ils ne sont pas un corps ayant des doctrines traditionnelles et un esprit général, et aussi une autonomie, qui puisse contre-balancer le pouvoir personnel et le contenir et le guider. Ils ne servent qu'à le constituer souverain, et à le grossir, et à l'enfler démesurément. Bref, c'est un pouvoir spirituel qui, en établissant et maintenant un pouvoir temporel énorme, détruit tout pouvoir spirituel.

Ce sont eux qui ont fait la colossale et omnipotente et *omni-absorbante* monarchie française. Ce sont eux aussi qui en ont hérité après l'avoir tuée, janissaires qui s'aviseraient un jour qu'après avoir tué le sultan, il est inutile d'en proclamer un autre. Ils régnèrent seuls pendant la Révolution française, qui est leur triomphe et le plus grand objet d'horreur que Saint-Simon ait connu. L'Assemblée Constituante a organisé l'avocacratie, la Convention, la « sans-culoterie » dirigée par des avocats, et il a fallu le despotisme militaire, c'est-à-dire un brusque retour, avec formidable aggravation, du pouvoir exclusivement temporel pour nous tirer de ce chaos. Il n'y a rien à regretter, ni à louer, ni à imiter dans cette période de notre histoire qui a commencé par des espoirs vagues et irrationnels, continué par le dégoût et le recul des hommes intelligens, puis par le règne des passionnés, puis par l'anarchie, puis par la réaction, et qui s'est achevée dans la dictature à la fois bienfaitrice, parce qu'elle était réorganisatrice, et funeste, parce qu'elle était délirante.

Voilà l'œuvre ou les suites de l'œuvre de ce faux pouvoir spirituel qui s'est composé des légistes.

D'autre part l'ancien pouvoir spirituel, qu'était-il devenu? Jusqu'au XVIe siècle nous l'avons vu. Il avait décliné rapidement. Un homme s'est rencontré, suivi par beaucoup d'autres, qui a voulu le régénérer. C'est Luther. Il avait une grande pensée, puisqu'il voulait relever le pouvoir spirituel ; il n'y a pas de plus grande pensée dans le monde ; mais il avait une grande pensée

dans un petit esprit. C'était un réactionnaire borné, c'était un ultra-catholique. Le tort du catholicisme a toujours été, depuis qu'il s'est constitué, de tenir à être immobile ; il n'évolue pas ; ou plutôt il évolue comme tout au monde ; mais il n'avoue pas qu'il évolue, et cela suffit pour en faire toujours une institution apparemment rétrograde. Il est savant ; mais il prétend toujours que toute la science est dans la Bible, et à chaque découverte nouvelle qui semble contredire la Bible, il commence toujours par nier. Il est artistique ; mais il a toujours quelque scrupule à l'être, et, du fait de ces répugnances plus ou moins exprimées, il se laisse enlever par le paganisme, renaissant de temps en temps, le bénéfice et l'honneur des trésors d'art vrai qu'il contient, etc. — Or, à cette religion immobile Luther a voulu opposer, substituer plutôt, une religion plus immobile encore. Il a prétendu revenir au christianisme primitif. C'était se condamner d'un mot ; car une religion n'étant pas autre chose en son principe que le résumé des conceptions les plus élevées de l'humanité sur le monde entier, n'étant pas autre chose que la science humaine d'où l'humanité tire une conscience, elle doit suivre la marche de la science, de l'humanité cherchant à savoir de plus en plus, et n'est qu'à cette condition ce qu'elle a office d'être, un pouvoir spirituel. Une religion, par suite, doit se proposer toujours un but nouveau, et par exemple, après l'abolition de l'esclavage, l'abolition du servage, et après l'abolition du servage, l'abolition de la misère, et ainsi de suite. Dire qu'on revient au christianisme primitif, d'abord c'est faux, parce qu'on ne revient jamais ; ensuite c'est dire qu'on veut être plus qu'immobile, immobile en prenant son point d'immobilité en un temps dépassé depuis quinze siècles, et en un état d'esprit dépassé depuis cinquante générations. — De plus Luther et ses sectateurs étaient anti-artistiques plus que le catholicisme. Singulier penchant et comme paradoxal au XVIe siècle ! En face d'une religion à laquelle on commence à reprocher, à laquelle on reprochera de plus en plus de n'être pas belle, de n'être pas élégante, de n'avoir pas le caractère esthétique, dresser une religion qui veut avoir encore moins ces caractères-là, c'est ne pas comprendre son temps et ne pas prévoir les temps à venir. — Et enfin, comme, par une gageure de régression et de *contre-évolution*, Luther s'attache et donne le goût de s'attacher à la Bible qui est « un sot livre, » comme si c'étaient, non pas seulement les origines du christianisme, mais les plus anciennes imaginations humaines, théologiques et autres — et qui ne sont pas du tout les origines du christianisme — que Luther recherchât d'une dilection particulière.

Il a réussi pourtant, dira-t-on. Nullement. En pareille affaire

réussir à moitié c'est le contraire de réussir ; car ce dont il s'agit c'est d'établir un pouvoir spirituel, et n'arriver, à côté du pouvoir spirituel ancien, qu'à en mettre un autre, ce n'est pas établir un pouvoir spirituel, c'est briser ce qui en reste. Il y avait avant Luther une religion en Europe, une religion qui n'était plus ce qu'elle avait été, et qui n'avait jamais été ce qu'elle devait être, mais enfin *une* religion; après Luther, il y en a plusieurs; cela suffit; il n'y a plus de pouvoir spirituel; il y a simplement diverses façons de se réunir pour s'occuper de choses divines; il y a un certain nombre d'académies théologiques. Bataille perdue; que Luther a perdue comme ceux qu'il a vaincus à moitié, parce que vaincre à moitié ou être vaincu à moitié, en cette affaire, c'était toujours perdre la bataille.

Voilà ce que Saint-Simon entend quand il estime Luther réactionnaire et ultra-catholique. Il estime que la Réforme a été un mouvement qui a abouti à une régression. Et voyez, ajoute-t-il, les conséquences politiques de cette erreur. L'Europe, plus tard ce sera le monde, tend à l'unité. Elle l'avait, spirituellement, au moyen âge, plus ou moins imparfaitement, mais elle l'avait de manière au moins à y trouver une certaine satisfaction à ses instincts et à ses besoins d'unité. Dès qu'elle n'a plus eu l'unité spirituelle, elle a tendu à l'unité temporelle. Les guerres pour la monarchie universelle datent de ce temps-là et pour cette cause (il y a, à cela, d'autres raisons; mais c'est la raison que Saint-Simon en voit). L'Europe se groupait autour d'une idée; tant qu'un pouvoir spirituel ne sera pas rétabli, elle n'aura pas de très fortes répugnances à se grouper autour d'un Charlemagne; ou elle aura des raisons de le créer ou d'y acquiescer; ou le Charlemagne aura des raisons, et point mauvaises, à faire valoir.

Telle est l'histoire de la disparition du pouvoir spirituel en Europe et des conséquences de cette disparition.

Et maintenant, sous la Restauration, vers 1820, quelle est la situation? Nous ne sommes pas sortis de l'ancien système (antérieur à 1789). Les légistes régnaient, ils règnent; les nobles étaient des courtisans, ils le sont; les prêtres étaient des officiers de morale sans autorité réelle sur les âmes, surtout sans pouvoir de direction sur l'ensemble de la société, ils le sont encore. Parfaite anarchie morale et intellectuelle du reste. Qui donnerait l'impulsion, et qui guiderait? Les légistes des chambres délibérantes? Ils sont les dignes successeurs de leurs anciens, ou serviteurs du pouvoir, ou serviteurs de leurs appétits. C'est ici le pays de l'ambition stérile. Les hommes de lettres? Ou ils sont des hommes politiques et participent de la nature de ceux que nous venons de dire, ou ils sont des artistes parfaitement ignorans des

choses sociologiques, et même, assez souvent, des choses morales. De plus, la littérature est une caste, et une caste naturellement assez fermée. Elle aussi, n'a presque aucun contact avec le peuple, et elle l'ignore. Elle ne dirige, et, même organisée, elle ne dirigeait rien du tout.

Mais est-il tant besoin de guides? Que le peuple se gouverne lui-même. Il se gouvernera bien. Proclamons le principe de la souveraineté populaire. — Et de l'infaillibilité populaire, n'est-ce pas? C'est en effet une des imaginations ridicules inventées par les légistes. Pour ruiner l'autorité pontificale « ils ont transporté aux nations l'infaillibilité du pape. » Mais c'est un simple expédient de polémique : « Ces deux dogmes n'ont d'existence que par opposition l'un à l'autre. » La souveraineté du peuple ne signifie rien parce que le peuple « n'a jamais le loisir d'être souverain. » C'est toujours quelqu'un qui est souverain à sa place. Laissons de côté ces puérilités. Non, « l'ancien système » n'a pas disparu.

Le XVIIIe siècle n'a donc servi de rien? — Si bien, mais il a eu un office tout négatif. La philosophie du XVIIIe siècle est « toute critique ». Elle est le « criticisme » même. Elle n'a pas eu tort en cela : « les philosophes du XVIIIe siècle ont dû être critiques, puisque la première chose à faire était de mettre en évidence les inconvéniens du système. » Seulement il faut observer d'abord que ces philosophes destructeurs ont détruit des choses qui étaient déjà plus qu'à moitié détruites. Ils n'ont pas combattu beaucoup le despotisme, le pouvoir temporel devenu énorme, l'abus incroyable du gouvernement personnel, le droit de guerre et de paix appartenant à un homme, c'est-à-dire souvent à une femme; ils n'ont guère demandé ni une constitution, ni le retour, ce qui eût été quelque chose, à l'ancienne constitution tombée en désuétude. Qu'ont-ils donc fait? Ils ont combattu le pouvoir spirituel et la féodalité. Ils ont attaqué des places démantelées. Si la jument de Roland avait un défaut qui effaçait toutes ses qualités, les mauvaises institutions que foudroyaient les philosophes du XVIIIe siècle avaient une infortune qui devait faire excuser tous leurs défauts et par laquelle elles revenaient à l'innocence.

Ensuite et surtout il faut observer que si, au XVIIIe siècle, féodalité et pouvoir ecclésiastique sont encore assez vivans pour qu'on les attaque, ont encore assez de poison pour qu'on les veuille tuer, la pire erreur serait, au XIXe siècle, de rester dans le même esprit et de continuer à se battre contre des forteresses qui ne sont plus que des ombres de moulins à vent. Et c'est pourtant ce qu'on fait autour de nous. On se dit libéral parce qu'on répète les anciennes polémiques de Voltaire et de Diderot; on se croit pro-

gressiste parce qu'on s'acharne à démolir ce qui est rasé. Travers très habituel à l'esprit humain, dont la paresse trouve son compte à poursuivre les œuvres achevées et qui se donne ainsi l'illusion du travail, du courage, de l'audace, et même de l'esprit de suite.

Mais ce genre d'occupations n'est pas si innocent qu'il en a l'air, parce que poursuivre les œuvres achevées ce n'est pas seulement inutile, c'est antiprogressiste, et par conséquent c'est une opération réactionnaire. Cela fait durer le passé, en apparence il est vrai, mais l'apparence même en est mauvaise encore. Mettez-vous par exemple, au XIXe siècle, à attaquer le servage ou la torture comme s'ils existaient. Sans doute, vous ne les ferez pas renaître en les supposant, mais vous mettrez un certain nombre d'esprits dans l'état d'imagination où ils seraient si servage et torture existaient encore. Vous les entretiendrez dans un état d'imagination qui n'est plus accommodé au temps où ils vivent. Il ne faut pas créer des états d'esprit anachroniques. L'état d'esprit anachronique dans une partie de la nation empêche la nation de marcher d'un pas égal. Les jeunes gens se plaignent souvent que les vieillards, avec leurs idées d'un autre temps, retardent le mouvement général, font obstacle, ou frein, au progrès, non pas même précipité, mais naturel et légitime. Les anachronismes d'opinion multiplient les vieillards outre mesure, et font les vieillards beaucoup plus vieux qu'ils ne sont. Il y a trop de voltairiens, c'est-à-dire de centenaires, en 1820. Le libéralisme de 1820 n'est pas, si l'on veut, une opinion réactionnaire ; mais c'est une opinion très en retard.

Il faut renoncer à cette philosophie toute critique, toute négative... Sait-on bien, par exemple (ceci commence à devenir décidément paradoxal) que Bossuet, oui, Bossuet lui-même est plus *avancé* qu'un philosophe du XVIIIe siècle, ou qu'un libéral de 1820 ? Il a habitué les hommes à l'idée d'égalité, en leur représentant sans cesse, en leur montrant sans cesse en une vive lumière l'égalité de tous les hommes devant la mort. « Bossuet a été le véritable auteur de la Révolution française » parce que « tous les ouvrages de Bossuet ne sont que le développement de cette idée : tous les hommes sont égaux aux yeux de Dieu. Par son admirable talent, Bossuet a fixé l'attention générale sur l'idée d'égalité, et il a de cette manière inoculé la Révolution... » Mais passons sur ce point de détail. Ce qui est essentiel, ce qu'il faut se persuader, c'est que l'œuvre de la philosophie du XVIIIe siècle est finie et qu'une autre œuvre s'impose. « La philosophie du dernier siècle a été révolutionnaire, celle du siècle présent doit être organisatrice. » — Et qu'est-ce qu'elle doit organiser? Un pouvoir spirituel, une direction des âmes et des esprits.

III

A qui sera confié ce pouvoir spirituel? C'est ici que Saint-Simon a hésité toute sa vie. Jusqu'ici, très intentionnellement, je n'ai fait aucun état des dates pour exposer les idées de Saint-Simon, parce que les idées que je viens de rapporter sont celles qu'il a eues continuellement, de 1803 à 1825, depuis son premier ouvrage jusqu'au dernier. Maintenant il faut faire attention aux dates, au contraire, et suivre les variations de la pensée de Saint-Simon relativement à l'organisation du pouvoir spirituel. Ce pouvoir spirituel il a voulu d'abord le confier aux savans, artistes, penseurs, aidés par les propriétaires. Les savans, artistes, penseurs gouverneront, les propriétaires les aideront de leur argent, « *s'ils ne veulent pas que les premiers, comme en 1789, jettent le peuple sur les seconds.* » Du reste les propriétaires ne contribueront pas au gouvernement seulement comme tributaires; le gouvernement temporel (pouvoir exécutif?) leur sera abandonné. — Tel est le sens des *Lettres d'un habitant de Genève à ses concitoyens*, lequel ne laisse pas d'être obscur.

Plus tard, en 1818, dans les *Vues sur la propriété et la législation*, c'est aux industriels que Saint-Simon veut que l'on confie la direction des esprits, et, à vrai dire, la direction de tout. L'épigraphe de l'ouvrage est celle-ci : « Tout par l'industrie et tout pour elle. » Le but en est ce qui suit : « Trouver un moyen légal pour que le pouvoir politique passe aux mains de l'industrie. »

En 1819, dans sa fameuse *Parabole*, brochure qui lui valut des poursuites judiciaires, il semble pencher à rendre une place aux savans, penseurs et artistes à côté des industriels dans le gouvernement normal : « Supposons que la France perde ses 3000 premiers *savans, artistes et artisans*... Supposons, d'autre part qu'elle perde Monsieur, monseigneur le duc de Berri, monseigneur le duc d'Angoulême, monseigneur le duc de Bourbon, monseigneur le duc d'Orléans, tous les ministres, tous les conseillers d'État, tous les maréchaux, tous les évêques, tous les préfets, sous-préfets, employés des ministères, juges et les 10000 propriétaires les plus riches, en tout trente mille... » dans lequel des deux cas sera-t-elle vraiment appauvrie? Pourtant ce sont ces derniers trente mille qui gouvernent. Il en faut conclure que la société est mal faite.

En 1821, dans le *Système industriel*, le gouvernement est partagé entre les savans et les industriels. Saint-Simon commence même à revenir à sa conception de 1803 et à replacer les savans au premier rang. Il remarque — ce qui est une vue qui ne manque pas de justesse — que si les « féodaux » et les « prêtres » ont perdu

leur grande situation dans la société, ils doivent être remplacés, et *le sont déjà*, les prêtres par les savans, les féodaux par les industriels. Le premier qui ait remarqué qu'*en fait* la science remplace ou va remplacer la religion, et que la grande industrie est une espèce de féodalité, me paraît être Saint-Simon. Donc, et cela en suivant l'indication même des faits, donnons le « pouvoir spirituel » à tous les savans de l'Europe, et le « pouvoir temporel » aux industriels. — Inutile d'ajouter que Saint-Simon ne définit point ce qu'il entend par l'un et par l'autre de ces deux pouvoirs, et ne trace pas la ligne de démarcation où l'un doit commencer et l'autre finir.

En 1824, dans le *Catéchisme politique des Industriels*, c'est aux industriels que revient le gouvernail. « La tendance générale étant d'être gouverné au meilleur marché possible, d'être gouverné le moins possible, d'être gouverné par les hommes les plus capables, » les industriels *les plus importans* doivent être mis à la tête de l'État; car « ils sont les plus intéressés au maintien de la tranquillité, à l'économie publique, à la limitation de l'arbitraire, et enfin ils sont préjugés les administrateurs les plus capables. » Ce qu'il faut faire cesser, c'est cet état présent d'une nation qui est essentiellement industrielle et qui est menée par une noblesse. Oui, par une noblesse, fausse il est vrai, une noblesse de parvenus, une « satrapie de roture », comme disait le marquis d'Argenson. La bourgeoisie s'est faite noblesse. « Les bourgeois sont des nobles au petit pied. » Une nation de travailleurs gouvernée par l'oisiveté, voilà ce qui est, et ne doit pas être.

Et enfin, en 1824 encore, dans les *Opinions littéraires*, le système s'étend. Au sommet de l'État, le roi. Au-dessous de lui un pouvoir spirituel composé de deux académies séparées, à savoir celle des Sciences et celle des Beaux-Arts. Celle des Sciences sera composée des savans, ou plutôt des *scientifiques* proprement dits : mathématiciens, physiciens, statisticiens, etc. Celle des Beaux-Arts comprendra littérateurs, poètes, peintres, sculpteurs, musiciens, théologiens et moralistes. L'Académie des sciences fera un « code des intérêts »; celle des Beaux-Arts perfectionnera nos facultés d'imagination et de sentiment, et fera un « code des sentimens. » — Ces deux académies en nommeront une troisième, collège scientifique suprême, qui fera la combinaison et la synthèse de leurs découvertes. — A côté de ce pouvoir spirituel un pouvoir temporel, une assemblée de banquiers, fabricans, négocians, agriculteurs. — A côté encore de ces deux pouvoirs, ou au-dessous, les chambres politiques proprement dites, le parlement. — Quant au fonctionnement de tous ces rouages, il sera celui-ci : le pouvoir spirituel aura l'initiative. Il inventera des projets. Ces projets

seront soumis au pouvoir temporel qui les amendera. Amendés ainsi, ils seront présentés au roi qui les retournera aux Chambres politiques sous forme de projets de loi. En d'autres termes, pouvoir spirituel et pouvoir temporel seront deux conseils d'État chargés de mûrir les idées qui doivent plus tard devenir la loi, et ces idées ne peuvent venir que d'eux, les chambres politiques n'ayant que le droit d'en faire des mesures législatives.

C'est ici le plus complet et le plus clair de tous les systèmes de Saint-Simon.

Quelques différences, et considérables, qu'il y ait entre ces diverses conceptions, il faut convenir pourtant qu'elles ont toutes un point commun, l'aristocratisme intellectuel. Saint-Simon est un intellectualiste aristocrate. Il veut toujours que ce soit l'intelligence seule qui gouverne, ou plutôt que ce soit l'intelligence seule qui *ait les idées*, et qui ait le droit d'avoir des idées. Seulement, tantôt il penche à croire que ce sont les savans et artistes qui sont les membres les plus intelligens de la nation, tantôt il penche à croire que ce sont plutôt les industriels, et tantôt enfin il les met sur le même rang, les uns contrôlant les autres. Mais toujours c'est une aristocratie de l'esprit qu'il veut établir. Renan savait très bien, et il le disait, qu'il y avait des affinités assez nombreuses entre « Saint-Simon le Saint-Simonien » et lui.

Non pas que Saint-Simon oublie ou méprise le peuple. Non seulement il a toujours répété que c'est uniquement « pour le peuple » qu'il faut gouverner, ce qui, après tout, va de soi, mais encore il veut que le peuple, ce qui était nouveau alors, ait sa part dans le gouvernement, surtout le peuple des campagnes. Il estimait, vue très juste, qui a paru folle pendant une moitié de ce siècle, et que l'expérience a démontrée vraie, que le peuple est la partie de la nation la plus conservatrice, à la condition que ce soit le peuple tout entier, et non pas seulement le peuple des villes. « Les industriels agricoles sont la classe de la nation la plus intéressée au maintien de l'ordre. » Par conséquent il faudrait qu'ils fussent maîtres des élections. Le moyen? Suffrage universel? Non pas; ou c'est inutile. Il suffirait de faire payer l'impôt direct incombant à l'agriculture, non par le propriétaire mais par le fermier. Le fermier n'en serait pas plus chargé, les fermages baissant aussitôt d'autant, et, ce que le propriétaire fait payer au fermier, parce qu'il le paie lui-même au fisc, le fermier ne le payant plus au propriétaire, mais au percepteur; mais du coup, *de par le cens* (nous sommes sous la Restauration), le fermier deviendrait électeur et, par le nombre, deviendrait le roi des urnes. (*Vues sur la propriété et la législation*, 1818.) Le procédé est aussi ingénieux que la vue est juste. Il est probable

que, dans son système définitif, Saint-Simon n'oubliait pas cela, et que ces chambres, chargées de transformer en lois les idées du pouvoir spirituel, contrôlées par le pouvoir temporel, c'était par un suffrage constitué de la manière que nous venons de voir qu'il voulait qu'elles fussent élues. — Démocratie, non pas complète, mais assez large, démocratie limitée et de caractère surtout rural, à la base, et ayant pour office de constituer les assemblées légiférantes; aristocratie intellectuelle au sommet, *non élue* — et le mot d'académies qu'il emploie enfin est significatif à cet égard, — chargée d'avoir des idées et seule chargée d'en avoir, formant chambres d'initiative, élaborant le progrès, source de la loi sans être légiférante, et d'autre part guide intellectuel et moral de toute la nation : voilà probablement la pensée complète de Saint-Simon. Le roi se promène au milieu de tout cela. — L'idée originale en même temps que l'idée fixe de tous ces systèmes plus ou moins différens, plus ou moins analogues, de toutes ces rêveries plus ou moins chimériques, plus ou moins pratiques, c'est : il faut dans les temps modernes un *clergé de savans*.

IV

Et ce clergé, où devra-t-il tendre, et qu'est-ce qu'il fera? Quel sera son esprit, quelle sera son œuvre? Il devra avoir, naturellement, l'esprit et les théories de Saint-Simon, lesquelles ne sont pas la précision même. Cependant on peut s'y reconnaître à peu près. Saint-Simon voudrait tirer une morale de la science, comme beaucoup de philosophes du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle. Il croit même, *en fait*, que jamais les hommes n'ont tiré la morale d'ailleurs que de la science. La morale a toujours été enseignée aux hommes par la religion, et la religion n'a jamais été que la synthèse de la science d'un temps. Seulement les religions ont toujours voulu rester immobiles, et, par suite, elles ont enseigné en tel temps la morale qui était la dernière expression de la science d'un temps très antérieur, et c'est pour cela qu'il faut que les religions se succèdent les unes aux autres, ou qu'il faut que la religion soit évolutive, ce qui est la même chose. Faisons donc et ce qu'il est rationnel de faire et ce qu'on a toujours fait : tirons une morale de la science actuelle.

Disons par exemple : ...Et c'est juste ici que Saint-Simon s'est arrêté, parce que, — ce qu'on a mis quelque temps à reconnaître, mais ce qui est vrai, — il n'y a pas moyen de tirer une morale de la science. La science est l'étude de la nature, et la nature est immorale. On ne peut sortir de cette antinomie qu'en en atténuant les termes jusqu'à les fausser absolument, qu'en s'ingéniant à repré-

senter la nature comme moins immorale qu'elle ne paraît, ou qu'en tirant doucement la morale à la nature et la dégradant discrètement, ce qui fait qu'on aboutit ou à une nature qui n'est pas du tout la nature vraie, ou à une morale qui est immorale. Il n'y a pas de morale scientifique, parce qu'il n'y a pas de morale naturelle.

Seulement j'ai eu tort de dire crûment que Saint-Simon s'est arrêté. Il s'est arrêté comme on s'arrête quand on part d'un principe faux, et qu'on ne veut point cependant l'abandonner : il a louvoyé. La morale naturelle, la morale scientifique, le *physicisme*, comme on l'appelle, il ne faut pas l'enseigner *pour le moment*. « Organiser une religion fondée sur le physicisme... c'est se tromper; l'organisation d'une nouvelle religion n'est pas encore possible. » Provisoirement il faut réserver « le physicisme aux gens instruits », et laisser « le déisme à la classe ignorante. »

Du reste, à l'abri de ce déisme, on pourra et on devra enseigner une morale très pure, très élevée. Cette morale consistera dans le culte du travail et de la fraternité. Le travail sera considéré par l'homme comme une obligation morale et non comme une nécessité physique, et ce sera la principale, l'essentielle différence entre les temps antiques et les temps modernes. Vivre noblement, comme on disait autrefois, c'était ne rien faire. Antiquité, moyen âge et temps modernes jusqu'à hier en ont toujours jugé ainsi. C'est le contraire qui est le vrai : vivre noblement c'est travailler. Le clergé nouveau prêchera cette doctrine, et arrivera à faire que « l'oisif soit puni par la déconsidération publique. »

Cette doctrine sera complétée par celle de la Fraternité. Le précepte « ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît » n'est pas odieux, il n'est pas condamnable; mais il a quelque chose d'étroit, de négatif, de pharisaïque. C'est un précepte de justice. La justice ne suffit pas (et Saint-Simon pourrait faire remarquer ici, comme il l'a fait, du reste, à peu près, ailleurs, que ce n'est pas l'idée de justice qui domine dans l'Évangile). La justice est bonne, mais elle est inféconde; elle est une règle, elle n'est nullement un excitant au bien, une inspiratrice de la vraie morale. De plus ce précepte a au moins l'air d'en appeler à l'égoïsme. Il le met en jeu, il l'invoque, il le fait entrer dans les considérations qui doivent avoir pour effet de nous mener au bien. Pour nous persuader de bien agir envers les autres, il nous prie de faire réflexion sur nous-mêmes. — Et encore, malgré cela, on n'en peut pas tirer l'idée de devoirs de l'homme envers soi : si je n'ai pas fait d'injustice, si je me suis abstenu de commettre contre les autres ce que je ne voudrais pas qu'on commît

contre moi, j'ai accompli la loi, je suis en règle; par conséquent je puis ne pas travailler, je puis être oisif, moine contemplateur, ascète. Mauvaise morale. Le précepte doit être : « Les hommes se conduiront en frères les uns avec les autres. » Les hommes sont une famille. Il y en a de plus forts, soit par leur intelligence, soit par leur richesse acquise; ce sont les aînés. A titre de frères ils doivent secourir leurs puînés, les petits de la maison, et de là cette maxime essentielle de la nouvelle législation morale : *Amélioration physique et morale de la classe la plus pauvre.* — Arrivé là, dans son dernier ouvrage, Saint-Simon n'a pas de peine à s'apercevoir qu'il récite l'Évangile; il le reconnaît, proclame que la morale n'a pas fait une découverte et ne pouvait pas en faire une seule depuis : « *Aimez-vous les uns les autres,* » et intitule l'ouvrage qu'il écrit : *Le nouveau christianisme.*

Il n'y a, certes, rien à objecter à cette morale de Saint-Simon, si ce n'est qu'on ne voit nullement comment il la tire de son *physicisme*, ni en quoi elle est scientifique. Ce n'est probablement pas la nature qui nous enseigne à être frères les uns des autres, ni même à travailler quand nous pouvons faire autrement. La morale de Saint-Simon est une morale comme une autre, ou plutôt c'est *la morale*, qu'il enseigne, sans l'avoir fondée sur un nouveau principe, sur un principe lui appartenant, ni même sur aucun principe.

Quoi qu'il en soit, voilà ce que le clergé de savans devra prêcher.

Il devra enseigner encore le culte du progrès, et c'est ici que la morale de Saint-Simon prend jusqu'à un certain point un caractère original. La théorie du progrès ne fonde pas sa morale, ne lui donne pas un principe, mais elle lui donne un caractère, et un caractère évolutif; elle la nuance selon les différens temps; j'ajouterai qu'elle la précise, ou qu'elle prétend à la préciser, lui donnant, ou voulant lui donner, selon chaque temps, des qualités particulières à chaque époque, la qualité juste qui convient à cette époque. C'est assez curieux. Voici, si je comprends bien, la pensée de Saint-Simon sur ce point. L'humanité c'est un homme (idée, pour commencer, qui n'est pas prouvée du tout, qui faisait la joie de Proudhon quand il la rencontrait, et qui me semble, comme à lui, nonobstant Pascal, très contestable; mais poursuivons), l'humanité est un homme; elle a son enfance, son adolescence, sa jeunesse, son âge mûr, son âge de déclin, sa vieillesse. Elle se comporte dans le développement de sa carrière absolument comme un homme dans le cours de sa vie. L'enfant est bâtisseur, le jeune homme artiste, l'homme mûr belliqueux, le vieillard philosophe. Les Égyptiens sont bâtisseurs, les Grecs artistes, les Romains belliqueux et tout le moyen âge à leur suite. L'humanité est aujour-

d'hui comme un homme de quarante à quarante-cinq ans. Elle va cesser d'être belliqueuse et elle va devenir philosophe. Or l'office du moraliste consiste à tracer à l'homme ses différens devoirs selon les âges qu'il traverse, et à indiquer à l'humanité les devoirs particuliers que lui impose, parmi les devoirs éternels, l'âge auquel elle est parvenue. L'humanité doit toujours être juste, bienfaisante, accessible à la pitié; mais comme les enfans ont des devoirs particuliers et les hommes mûrs des devoirs spéciaux, de même l'humanité doit avoir une morale particulière dans ce qu'on appelle l'antiquité et une autre dans ce qu'on appelle les temps modernes. Je ne vois pas que Saint-Simon ait marqué nulle part quels sont les devoirs propres à un peuple de bâtisseurs, ni quels les devoirs spéciaux à un peuple d'artistes; mais enfin telle est, en sa loi générale, je dirai la distribution de la morale selon les différens temps.

L'essentiel est donc, à chaque époque, de bien savoir quel est l'âge de l'humanité. Là-dessus il ne faut pas se tromper. Jugez du désastre si vous prescriviez à l'humanité enfantine les devoirs de l'humanité mûre, et à l'humanité philosophe les devoirs de l'humanité bâtissante! On voit qu'en dernière analyse l'idée est de faire dépendre la morale de la philosophie de l'histoire. Si le cours de l'histoire modifie la morale, le moraliste devra se régler sur le cours de l'histoire, et la philosophie de l'histoire sera la lumière de la morale, ou plutôt morale et philosophie de l'histoire ne seront guère qu'une même science.

Ce n'est pas là une idée ridicule. Il est bien certain que les différens temps imposent à l'humanité des devoirs différens, comme les différentes circonstances imposent à l'homme de différentes obligations. Il est bien certain que le moraliste doit étudier l'époque où il vit, comme l'homme doit faire attention à l'âge où il est, parce que « qui n'a pas l'esprit de son âge, de son âge a tout le malheur. » Il est bien vrai, comme dit La Rochefoucauld, que « les vices nous attendent dans le cours de la vie comme des hôtes chez qui il faut successivement loger » et que pareillement l'humanité rencontre en sa marche de nouveaux hôtes, elle aussi, avec lesquels il lui faut savoir de quelle manière elle doit vivre. — On pourrait même faire remarquer que, si l'homme a plus de devoirs à mesure qu'il avance en âge, ce qui est mélancolique, mais ce qui est vrai, de même aussi l'humanité est tenue d'avoir une morale plus sévère à mesure qu'elle prend plus de siècles. Ne nous paraît-il pas presque naturel que les Grecs aient été comme des adolescens spirituels, brillans, beaux parleurs, artistes passionnés, très légers du reste, d'un sens moral faible, et à qui on pardonne tout parce qu'ils sont charmans?

Mais il n'en est pas moins que, comme règle ou critérium d'une morale, le principe est bien fragile et inconsistant. Qu'il faille étudier son temps pour être moraliste expédient et précis, ce n'est pas douteux ; mais qu'il faille connaître l'âge exact de l'humanité pour instituer une bonne morale, voilà qui met en péril l'institution de cette doctrine. Nous sommes condamnés à ne pas connaître l'âge de l'humanité. L'homme seul, et quelquefois la femme, connaît son âge : l'humanité ne le connaît pas. Il change à tout moment, selon les découvertes de la science, et, par exemple, rien ne nous dit si les Égyptiens sont l'humanité en son enfance ou l'humanité déjà vieille, et si « le peuple bâtisseur » bâtissait parce que c'est un amusement de l'enfance ou parce que c'est une manie de la vieillesse. Pour en parler franc, la philosophie de l'histoire, telle que les hommes de 1800 à 1850 environ ont pris un plaisir infini à la concevoir, n'existe pas. On peut démêler l'esprit d'un temps ; on peut même, quoique ce soit déjà bien difficile et bien audacieux, démêler l'esprit général d'une race. Trouver la loi du développement de toute l'humanité depuis ses origines que nous ne connaissons pas, jusqu'à son avenir que nous connaissons *un peu mieux*, mais qu'on avouera que nous ne connaissons guère, c'est une chimère ravissante ; assimiler l'humanité à un homme qui se développe, encore que ce soit plausible à certains égards, n'est, à le pousser trop loin et à l'appliquer à tout, qu'un divertissement de rhétorique ; et, sans même chercher la loi du développement général de l'humanité, affirmer qu'il y en a une, c'est une hypothèse. Fonder, ou seulement régler la morale sur la philosophie de l'histoire, c'est donc la rattacher à quelque chose de beaucoup plus fragile qu'elle-même.

Seulement remarquez bien que Saint-Simon, très féru de sciences, tout plein de Newton, de Laplace, de Black, de Cavendish, de Priestley, de Monge, de Berthollet, de Lavoisier, de Fourcroy, de Guyton, obstiné tant à donner le gouvernement spirituel de l'humanité aux savans qu'à tirer une morale de la science, voit toutes choses ou prétend les voir à un point de vue scientifique. Or, ce développement continu et régulier de l'humanité, cet accroissement progressif, *satus*, *ortus*, *incrementum*, au point de vue scientifique, et au seul point de vue scientifique, il est vrai. C'est dans ce sens seulement que Pascal le prend et dans ce sens seulement qu'il l'affirme : « L'homme *s'instruit* sans cesse dans son progrès ; car il tire avantage non seulement de sa propre expérience, mais encore de celle de ses prédécesseurs ; parce qu'il garde toujours dans sa mémoire les *connaissances* qu'il s'est une fois acquises et que celles des anciens lui sont toujours présentes dans les livres qu'ils en ont laissés. Et comme il conserve ses

connaissances, il peut aussi les augmenter facilement; de sorte que les hommes sont aujourd'hui en quelque sorte dans le même état où se trouveraient ces anciens philosophes s'ils pouvaient avoir vieilli jusqu'à présent en ajoutant aux *connaissances* qu'ils avaient celles que leurs études auraient pu leur acquérir à la faveur de tant de siècles. De là vient que par une prérogative particulière, non seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour *dans les sciences;* mais que tous les hommes ensemble y font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différens d'un particulier. De sorte que toute la suite des hommes pendant le cours de tant de siècles doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui *apprend* continuellement. » Voilà qui est parfaitement juste : dans l'ordre scientifique, l'homme progresse. Pour celui-là donc qui prétend tirer la morale de la science, il est tout naturel que la morale soit évolutive, que la morale soit même progressive, et qu'elle suive comme pas à pas l'ascension de l'humanité dans le savoir. Mais si le progrès n'existe que dans l'ordre scientifique, si l'humanité ne s'accroît qu'en connaissances, si elle est seulement plus savante qu'autrefois, si l'homme, guindé sur l'amas de livres qu'il accumule depuis des siècles, est comme le voyageur qui gravit une montagne, et voit plus loin, ce qui est quelque chose, mais reste le même homme ; si l'humanité, et encore faudrait-il dire l'élite seulement de l'humanité, est plus instruite que jadis, mais du reste n'est ni plus artiste, ni plus poète, ni meilleure ; il n'y a pas lieu de faire à la morale le sort de la science et de les montrer marchant du même pas, se réglant l'une sur l'autre et par les mêmes voies. — Seulement il était juste de faire remarquer que, si Saint-Simon a eu l'idée de la morale évolutive, c'est parce qu'il avait l'idée de la morale scientifique, et que de ces deux idées celle-ci rentre dans celle-là ; car ce nous est toujours un honneur, et cela montre que nous avons l'esprit bien fait, qu'une de nos erreurs rentre dans une erreur plus générale.

Voilà les doctrines que le clergé saint-simonien devra répandre, ou plutôt, car ces doctrines sont toujours restées chez Saint-Simon à l'état vague, voilà l'esprit dont il devra s'inspirer.

Il devra, de plus, réorganiser socialement le pays et l'Europe. Mais ici, une question se pose. Saint-Simon a-t-il bien été socialiste? On peut discuter. Il n'y a pas de système socialiste dans Saint-Simon; et d'autre part les écoles socialistes, toutes les écoles socialistes peut-être, sont autorisées à s'appuyer sur certai-

nes phrases et même sur certaines pages de Saint-Simon. M. Georges Weill a raison d'appeler Saint-Simon non pas « notre premier socialiste » par exemple, mais « un précurseur du socialisme ». Saint-Simon est socialiste par ses négations et par quelques-unes de ses tendances; il l'est par ce qu'il lui arrive de nier, et par quelques-uns, quelques-uns seulement de ses désirs, encore et toujours un peu confus.

Je dis que Saint-Simon est socialiste par ses négations, parce qu'il n'est pas libéral. Il ne l'est ni en fait ni en théorie; il ne l'est ni comme observateur qui regarde le monde marcher et voit où il va, ni comme théoricien qui se demande comment le monde devrait aller. En fait le monde ne va pas et ne peut aller du côté de la liberté. La cause en est la division et la subdivision de plus en plus minutieuse du travail. « La division qui s'est introduite dans les travaux a lié complètement les hommes ensemble. » Ils dépendent les uns des autres, et eux tous d'une organisation qu'ils s'imposent ou qui s'impose à eux. Pour le moindre objet à fabriquer il faut qu'ils soient plusieurs et engrenés exactement, rigoureusement, les uns aux autres. Ils sont les rouages. Avant même le grand développement du machinisme moderne, déjà les hommes eux-mêmes, en tant que producteurs, n'étaient pas autre chose qu'une machine dont chaque individu était une pièce. La liberté dans tout cela n'a que faire, parce que l'individualisme disparaît. La liberté consiste à pouvoir se suffire à soi-même. Est libre le colon qui vit sur la terre qu'il a défrichée et dont, avec sa famille, il tire la subsistance de sa famille et la sienne. N'est déjà plus libre l'homme qui n'a qu'un métier, et dont tout le monde a besoin pour ce qui est de ce métier, mais qui a besoin de tous les autres pour tout ce qui n'est pas ce métier-là. Est moins libre encore, et ne l'est plus du tout, celui qui n'a même pas un métier, mais une fraction de métier, et ne sait pas et ne peut pas produire un clou, si ce n'est avec le concours d'autres artisans, et en entrant dans la clouterie, et en y restant. De cette clouterie il sera le serf, l'esclave, précisément parce qu'il n'en est qu'un rouage. Mettez un rouage dans la rue et dites-lui qu'il est libre, et qu'il se tire d'affaire. De par la division du travail, qui est nécessaire, qui est la condition même de la civilisation, l'homme n'est pas libre et le sera de moins en moins. La liberté, dans ces conditions, si ce n'était pas une chimère de la poursuivre, si on pouvait, même partiellement, la réaliser, « serait contraire au développement de la civilisation et à l'organisation d'un système bien ordonné qui exige que les parties soient fortement liées à l'ensemble et dans leur dépendance. » Le monde ne va donc pas vers la liberté; il ne marchera

vers la liberté que s'il remonte en sens contraire de la civilisation. N'y comptons pas.

En théorie Saint-Simon n'est pas plus libéral qu'il ne l'est quand il considère les faits. L'individu pour lui n'est nullement sacré ; c'est l'association qui est sacrée. Le contrat social n'a point du tout pour but de maintenir la liberté. « En aucun cas le maintien des libertés individuelles ne peut être le but du contrat social. » Le but du contrat social c'est de faire l'individu plus heureux, et non plus libre. Le but du contrat social c'est de faire une association assez bien ordonnée pour que les individus y soient en sécurité et en paix. Ne vous flattez donc pas d'avoir le droit de faire ce que vous voudrez sans nuire à personne, selon la formule, et par exemple de ne rien faire, et de « rester les bras croisés dans l'association. *Un tel penchant doit être réprimé sévèrement partout où il existe.* » Votre droit ne consiste « qu'à développer sans entraves et avec toute l'extension possible une capacité temporelle ou spirituelle, utile à l'association. » — On ne peut pas nier plus ouvertement la liberté individuelle, et l'on ne peut pas la tenir plus formellement pour une séduction de l'égoïsme, digne de mépris et de répression.

Du reste, comme feront plus tard à peu près tous les socialistes, Saint-Simon remarque, ce qui en son temps est prévoir, que les masses populaires ne s'intéressent nullement à la liberté : « Les discussions sur la liberté, qui agitent beaucoup la classe moyenne, sont devenues à peu près indifférentes à la classe inférieure, parce qu'elle sent très bien que, dans l'état actuel de la civilisation, l'arbitraire ne peut jamais porter sur elle. » La seconde partie de cette observation est tout à fait fausse, et personne n'a plus d'intérêt que les petits à ce qu'il y ait le moins d'arbitraire possible dans une société ; mais la remarque de fait est très juste, et prophétique.

Saint-Simon ne serait donc nullement gêné par son libéralisme ou son individualisme, comme l'a été Proudhon plus tard, pour accepter les idées socialistes et leurs conséquences. Mais les a-t-il eues, au moins en puissance ? On peut discuter. Sur la question de la propriété il y aurait le pour et le contre. Saint-Simon semble tenir essentiellement à la propriété individuelle. Il dit nettement : « La législation doit assurer le libre exercice de la propriété. » Il dit encore : « C'est de la conservation ou du droit de propriété que l'existence de la société dépend » ; et nulle part dans ses œuvres on ne voit qu'il considère la disparition de la propriété comme possible. La question ne semble pas s'être posée pour lui. Il y a même en ceci une contradiction avec ce que nous avons vu de lui plus haut. Celui qui n'admet pas le

droit à l'oisiveté, doit, s'il est logique, ne pas admettre la propriété individuelle, la considérer comme un abus, vouloir détruire cet abus, ou l'entourer de telles précautions, le gêner par tant de limitations et de vexations, qu'elles équivaudraient à le détruire, et qu'il vaudrait mieux le supprimer. En effet la propriété est précisément le moyen qu'ont trouvé pour exercer le droit à l'oisiveté ceux qui en avaient le goût, et pour assurer et étendre leur liberté individuelle ceux qui en avaient la passion. La propriété est autre chose aussi, sans doute; elle est un moyen de puissance, elle est un moyen de sécurité; elle a toujours été recherchée par ceux qui voulaient dominer, ou par ceux qui ne voulaient pas courir les risques de la bataille de la vie, ou qui voulaient les courir moins, etc.; mais elle est avant tout ce que je disais d'abord, un moyen trouvé pour consolider l'effort une fois fait, pour vivre un jour du travail fait antérieurement, pour se soustraire dès lors au service des autres et se retirer de l'association, ou « vivre au milieu d'elle les bras croisés », bref pour exercer, si l'on en a envie, le droit à l'oisiveté. La passion de la propriété est d'une part le goût de l'indépendance, et le proverbe a raison qui dit que le travail c'est la liberté, à la condition qu'on ajoute : « le travail transformé en propriété » ; et elle est d'autre part le désir de conquérir le repos, et les hommes, en travaillant pour la propriété, font simplement ce que Pascal disait qu'ils font toujours : « ils tendent au repos par l'agitation. »

Si donc l'oisiveté n'est jamais un droit, et si l'indépendance, se soustraire soi-même à l'association, n'est pas permise, la propriété n'est pas un droit non plus. Saint-Simon devait donc aboutir à nier ce droit. Il ne l'a jamais fait. Et si l'on tient à ce qu'il soit socialiste, on peut dire que la négation du droit de propriété était tellement contenue dans ses prémisses qu'il était inutile de la formellement exprimer ; et si l'on tient à ce qu'il ne le soit pas, on peut dire qu'il est si extrêmement éloigné de l'être que, quand ses principes le mènent de ce côté-là, il ne leur permet pas de l'y conduire et les arrête à moitié chemin.

Mais s'il n'a pas attaqué la propriété en elle-même, il a dit très nettement, lui qui d'ordinaire n'est pas net, que tout *l'usage* de la propriété peut être, doit être réglé par la loi, contrôlé par la loi, limité par la loi. La page est curieuse, très significative, indique bien à quel point Saint-Simon voulait qu'on s'arrêtât en cette matière, montre et son souci de conserver la propriété individuelle et sa crainte que la propriété individuelle ne devienne une sécession du particulier au sein même de l'association, et, je la cite tout entière, comme a fait M. Georges Weill,

parce qu'elle me semble marquer un point relativement précis de l'évolution des idées réformistes en cette question : « Il est évident que, dans tout pays, *la loi fondamentale est celle qui établit les propriétés et les dispositions pour les faire respecter;* mais *de ce que cette loi est fondamentale, il ne résulte pas qu'elle ne puisse être modifiée.* Ce qui est *nécessaire* c'est *une loi qui établisse le droit de propriété*, et non une loi qui l'établisse de telle ou telle manière. *C'est de la conservation du droit de propriété que dépend l'existence de la société*, mais non de la conservation de la loi *qui a primitivement consacré ce droit.* Cette loi dépend elle-même d'une loi supérieure et plus générale qu'elle, de cette loi de la nature en vertu de laquelle l'esprit humain fait de continuels progrès, loi dans laquelle toutes les sociétés puisent le droit de modifier et de perfectionner leurs institutions... Ainsi donc ces questions : quelles sont les choses susceptibles de devenir des propriétés? par quels moyens les individus peuvent-ils acquérir ces propriétés? de quelle manière ont-ils le droit d'en user lorsqu'ils les ont acquises? sont des questions que les législateurs de tous les temps ont le droit de traiter toutes les fois qu'ils le jugent convenable; car *le droit individuel de propriété ne peut être fondé que sur l'utilité commune et générale de l'exercice de ce droit*, utilité qui peut varier selon les temps. »

Nulle part Saint-Simon n'a mieux montré l'antinomie qui était au fond de sa pensée sur cette question. Chez lui ce n'est pas, comme chez Proudhon, l'individualisme et le socialisme, l'idée de liberté et l'idée d'égalité qui luttent l'une contre l'autre; c'est l'aristocratisme et l'idée de l'intérêt général. Saint-Simon est profondément aristocrate; après tout ce que j'ai dit de lui, je n'ai pas besoin de le démontrer; mais il veut que l'aristocratie ne serve qu'au bien commun. Or, rencontrant la pierre angulaire de toute aristocratie, la propriété, il sent bien, nonobstant son aristocratie intellectuelle concentrée dans son « pouvoir spirituel », que la propriété individuelle disparaissant, toute véritable aristocratie, solide, durable et valant par elle-même, disparaît; et donc il tiént à la propriété. Mais ne se dissimulant pas que la propriété, moyen d'aristocratie, *est un moyen aussi de ne pas l'exercer*, est une ressource pour dominer l'association dans l'intérêt de l'association, mais une ressource aussi pour se désintéresser de l'association et lui être inutile, il voudrait que le propriétaire fût forcé d'être utile à la communauté. Il voudrait que « le droit individuel de propriété ne fût fondé que sur l'utilité commune et générale de l'exercice de ce droit. »

De là, dans ses *Vues sur la propriété et la législation*, ce système bizarre, dans le détail duquel je n'entrerai pas, où le

propriétaire, tout en restant propriétaire, finit par être une sorte de vassal de son fermier. En somme Saint-Simon a approuvé la propriété et s'en est défié. Il en est un partisan très soupçonneux. Il ne voudrait pas la sacrifier et voudrait un peu qu'elle se sacrifiât, et un peu l'obliger à se sacrifier, tout au moins à se subordonner à l'intérêt public, et il en cherche le moyen.

D'autres viendront, nullement partagés entre l'instinct aristocratique et le souci de l'intérêt commun, parce qu'ils ne seront pas du tout aristocrates, qui ne verront dans la propriété individuelle qu'un moyen de domination ou une sécession, et qui, à l'un ou l'autre titre, ou à tous les deux, la condamneront. D'autres viendront aussi qui croiront que la propriété telle qu'elle est n'est pas du tout nuisible à l'intérêt général, et au contraire, et qui la soutiendront telle qu'elle est, sans en vouloir changer les conditions, et c'est qu'ils seront convaincus, plus ou moins consciemment, que la société a besoin d'une aristocratie. Aristocrate et socialiste à la fois, Saint-Simon devait en cette matière s'arrêter à un moyen terme, et c'est, avec une grande gaucherie du reste, ce qu'il a fait.

Ce qui est encore plus aristocratique chez lui, sans peut-être en avoir l'air, ce sont ses idées sur « l'amélioration de la classe la plus pauvre. » C'est la mission principale qu'il donne à son *clergé*. Instruire le peuple, « répandre le plus promptement possible dans la classe des prolétaires les connaissances positives acquises » l'amuser aussi, noblement, lui communiquer les connaissances « qui peuvent garantir aux individus composant cette classe des plaisirs et des jouissances propres à développer leur intelligence, » voilà ce qu'il faudra poursuivre et réaliser. Ceci est le rêve généreux d'un bon patricien; c'est ce que l'Église du moyen âge a constamment essayé de faire, et jamais n'a été plus nette chez Saint-Simon l'idée d'un clergé laïque se substituant au clergé ancien, pour le prolonger en quelque sorte et continuer son œuvre. C'est le rêve aussi de tous ceux qu'on peut appeler les bons féodaux, et qui, principalement au XVIIIe siècle, avaient les yeux fixés sur le moyen âge, et le voulaient en son esprit, moins ses violences et ses convulsions. Rien n'est moins démocratique, malgré les apparences. Ce que le peuple — et on ne peut guère s'en étonner — désire le moins, ce sont des guides moraux, des maîtres spirituels, des directeurs de conscience. Son peu de goût pour le clergé chrétien s'explique en partie par là. Il ne veut pas être traité en enfant. Bien entendu il l'est cependant, et va chercher dans les journaux faits pour lui les directeurs d'esprits dont, sans le savoir, il a besoin. Mais ce qu'il n'aime pas, ce sont les directeurs d'esprits organisés en corps, ayant des traditions,

de l'unité dans les vues et formant un ordre. En cet état ils sont comme des tuteurs, et il n'aime pas se sentir en tutelle. Il souffre impatiemment qu'on se permette et qu'on se pique de l'améliorer. Éternel adolescent, il est *monitoribus asper*. L'aristocrate en est désolé et dit aux plébéiens : « Laissez-vous éclairer. Je ne suis que pour cela. » Le libéral leur dit : « A votre aise, et à vos risques. » Le politique tâche de s'arranger de manière que le peuple soit amélioré en effet par mesures législatives sans s'apercevoir qu'on l'améliore et en croyant s'améliorer lui-même. Saint-Simon n'est ni un libéral, ni un politique.

Enfin ce qu'on rencontre chez lui de plus « socialiste », c'est ce qu'on a appelé, une vingtaine d'années après lui, le « droit au travail. » Il se trouve formellement dans Saint-Simon. Il faut « classer comme premières dépenses de l'État celles qui sont nécessaires pour procurer du travail à tous les hommes valides, afin d'assurer leur existence physique. » Pour cela grands « ateliers nationaux » comme on dira plus tard, défrichemens, desséchemens de marais, routes, ponts, canaux. L'État doit le travail à l'individu. Ici Saint-Simon est pleinement dans son rôle de patricien, sans pour cela aller à l'encontre du sentiment populaire ; car le peuple ne déteste pas l'État-patron, il n'a de répugnance que pour l'État-régent ; il tient beaucoup plus à son indépendance morale qu'à son indépendance économique, et, pourvu qu'il ne soit pas catéchisé, il accepte d'être enrégimenté, et, pourvu qu'il ne soit pas sermonné, il ne lui déplaît pas d'être fonctionnaire.

C'est tout. Saint-Simon n'a pas été plus socialiste que cela. La propriété respectée, mais contrainte, par des moyens qui restent obscurs, à se tourner à l'avantage de la communauté ; l'État, en tant que pouvoir spirituel, améliorant la classe pauvre ; l'État, en tant que pouvoir temporel, devant le travail à cette même classe et le lui donnant : voilà tout le socialisme de Saint-Simon. Il est élémentaire, d'aucuns diront qu'il est enfantin. Il faut reconnaître qu'il est précurseur. L'*aristocratisme en moins*, et par suite le respect de la propriété en moins, il deviendra le socialisme le plus répandu peut-être vers le milieu de ce siècle ; il sera le socialisme littéraire qui a fleuri ou sévi, comme on voudra, dans les environs de 1848. Il y en a un autre, le socialisme scientifique, qui ne dérive pas du tout de Saint-Simon, qui dérive des économistes, qui se rend compte, comme eux, des lois absolues du travail, de la production et de la consommation, qui leur emprunte leurs découvertes et leurs constatations pour montrer qu'elles condamnent l'humanité à un état misérable, qui s'indigne alors et conclut qu'il faut tout changer, qui n'est, en somme, que l'économisme se révoltant contre ses conclusions. Mais à propos

de Saint-Simon ce n'est pas de ce socialisme-là que nous avons à parler.

V

Quand on cherche à résumer les idées de Saint-Simon en morale, en politique, en sociologie, on s'aperçoit qu'elles ne sont pas très différentes de celles d'un féodal philanthrope, et qu'il a eu des conceptions assez analogues à celles d'un Fénelon, d'un abbé de Saint-Pierre, d'un marquis d'Argenson. Sa vraie originalité est son rêve d'établissement d'un pouvoir spritnel. Il est bien le premier qui ait fait et poussé loin ce projet qui fut la préoccupation principale d'un grand nombre d'hommes immédiatement après lui. Extrêmement conservateur à travers toutes ses témérités et ses incartades, il n'a pas pu voir disparaître l'ancien pouvoir spirituel sans croire à la nécessité absolue d'en élever un autre et un autre tout semblable au fond à ce qu'était l'ancien. L'ancien était un collège de savans, de *clercs*, la prépondérance attribuée à ceux qui savent; le nouveau devrait être un clergé de savans, la prépondérance attribuée à la science et à ceux qui la possèdent. Au fond la révolution qu'il rêvait était une restauration. Mais cette idée, qui du reste était grande, il est le premier qui l'ait conçue, exprimée et soutenue avec une ténacité extraordinaire. Autour de lui Chateaubriand, de Maistre, de Bonald, rêvaient et prêchaient le maintien pur et simple du pouvoir spirituel ancien; Ballanche, et après lui tous ceux qu'on a appelés catholiques libéraux, voulaient le maintien du pouvoir spirituel ancien, mais accommodé plus ou moins aux besoins intellectuels et au tour d'esprit nouveau.

Seul Saint-Simon voulait un pouvoir spirituel nouveau, créé de toutes pièces et animé d'un esprit absolument moderne. En même temps qu'un clergé nouveau, c'était bien une religion nouvelle qu'il instituait. Ses successeurs immédiats, Comte d'un côté, les saint-simoniens de l'autre, furent tellement pénétrés de cette pensée, que, l'un et les autres, ils fondèrent de véritables religions, très différentes du reste et entre elles et de celle que Saint-Simon lui-même aurait établie; mais ils furent également possédés de l'idée d'un pouvoir spirituel à établir parmi les hommes. — En dehors de ses successeurs immédiats, l'idée de la nécessité d'un pouvoir spirituel a été embrassée par les Lamennais, les Quinet, et, qu'on le remarque bien, par Cousin et les philosophes universitaires eux-mêmes. Au milieu de l'anarchie intellectuelle du XIXe siècle, et précisément à cause d'elle et pour la corriger, cette idée s'est développée, a grandi, a pris des forces, a tenté et séduit une foule d'esprits, extrêmement différens du reste. Elle a in-

quiété, excité aussi et aiguillonné les religions anciennes et n'a pas laissé de leur donner une nouvelle vie et une nouvelle ardeur. Elle a été un ferment intellectuel et moral très puissant.

Elle est toute naturelle, et, qu'elle tende à ramener à ses origines et à son état primitif une religion existante, ou à rajeunir au contraire et ajuster aux temps nouveaux une religion existante, ou à établir franchement une religion nouvelle, on la trouve à tout instant dans l'histoire des religions; mais vers 1810 elle a le caractère d'un atavisme. Saint-Simon a une foule de points communs avec les philosophes du XVIIIe siècle : optimisme, croyance au progrès, croyance à la philosophie de l'histoire, croyance à la perfectibilité indéfinie, etc.; mais l'idée d'une religion nouvelle et surtout d'un pouvoir spirituel organisé, aucun des penseurs du XVIIIe siècle ne l'a eue. Quelques-uns seulement des hommes de la Révolution l'ont eue, et, sans qu'il faille dire uniquement, principalement comme moyen de polémique, arme de guerre et instrument de domination personnelle. Saint-Simon l'a eue en penseur, en croyant, et en fervent. Il l'a conçue, couvée, et caressée toute sa vie. Il y a ramené toutes ses préoccupations et toutes ses pensées. Il en est bien l'inventeur, le père. Les premières lignes qu'il ait écrites et les dernières qui soient parties de sa main ont été pour elle.

Si donc cette grande pensée a occupé de très hauts esprits et aussi de très nombreux esprits pendant une grande partie de ce siècle; si elle a été reprise et remaniée de cent façons diverses qui sont toutes intéressantes; si elle a eu des commencemens d'exécution et même des réalisations partielles dont quelques-unes durent encore, non sans honneur, non sans utilité; si elle est ressaisie encore de nos jours avec une sorte d'obstination, et lancée à nouveau avec une sorte d'entêtement de gageure, qui prouve au moins qu'elle est faite pour tenter toujours quelques esprits et surtout quelques âmes; si, quoique échouant toujours en se heurtant contre l'individualisme moderne et la passion qu'ont les hommes de nos temps de penser chacun par lui-même, elle subsiste cependant, vivace, toujours renaissante, infatigable, et espérant contre toute espérance; celui qui l'a eue le premier après qu'elle était absolument disparue depuis bien longtemps, est certes, à tout le moins, en même temps qu'un cœur très vaillant, une intelligence très originale, un homme d'une personnalité vigoureuse, et qui avait beaucoup d'avenir dans l'esprit.

ÉMILE FAGUET.

LA

FRANCE ET L'ALLEMAGNE

DANS L'AFRIQUE CENTRALE

LA DÉLIMITATION DU CAMEROUN ET DU CONGO FRANÇAIS

La France et l'Allemagne viennent de signer relativement à la délimitation de leurs possessions respectives dans le Centre africain un accord que les Chambres françaises vont être appelées à ratifier. Cet accord met fin à une situation épineuse et délicate qui, surtout dans ces dernières années, menaçait de devenir une source de complications d'ordres divers. L'Allemagne a obtenu le prolongement de la colonie du Cameroun juqu'aux rives du Chari, la France le prolongement de la frontière occidentale du Congo français jusqu'au lac Tchad. La part que s'est réservée l'Allemagne, si elle n'a pas répondu complètement à ses espérances ambitieuses, peut être jugée satisfaisante, et ses explorateurs pourront la considérer comme une digne récompense de leurs fatigues et de leurs labeurs. L'œuvre commencée il y a dix ans à peine par la prise de possession de quelques localités insignifiantes sur le littoral se termine aujourd'hui aux rives du Chari. Tandis que le nouveau domaine de l'Allemagne nettement délimité de tous côtés est désormais à l'abri de toutes contestations, les immenses territoires reconnus à la France par l'accord du 4 février 1894 peuvent lui être disputés, dans une certaine mesure, par des concurrens. Sur le haut Oubangui et sur le haut Chari nous restons

en présence des Anglais et des Belges, qui entendent réclamer leur grosse part. Néanmoins un grand pas a été fait dans la voie du partage politique définitif de l'Afrique, par l'arrangement franco-allemand, et le temps n'est certainement pas éloigné où l'on verra les nations européennes dépenser leur activité dans le champ qu'elles se seront d'un commun accord assigné, sans pour cela être les unes pour les autres une source de difficultés et de gêne. L'enchevêtrement de causes et de circonstances qui auront amené l'Europe à se partager le Centre africain sera alors une histoire intéressante à connaître, et la formation territoriale du Cameroun, qui peut dès maintenant être racontée, sera un des chapitres les plus importans de ce récit. On y admirera la clairvoyance avec laquelle a été choisi sur le littoral l'emplacement de la future colonie du Cameroun, la décision et l'énergie qui ont présidé à sa fondation, l'esprit de suite et de méthode qui ont contribué à son accroissement. L'histoire du Congo français, intimement liée à celle du Cameroun, fera ressortir de son côté la grandeur et la ténacité des efforts que nous avons déployés pour contrecarrer les entreprises tentées d'autre part. Dans la lutte de vitesse au cœur du continent africain qui eut lieu entre les explorateurs allemands et les explorateurs français, ceux-ci l'ont emporté, et leur victoire, qui est aussi celle de tous ceux qui ont organisé et soutenu leurs missions, a eu comme conséquence l'abandon par l'Allemagne à la France du Soudan oriental et la possibilité pour cette dernière de constituer des rives du Congo au bord de la Méditerranée un immense empire africain.

I

L'établissement des Allemands au Cameroun est de date récente. A la fin de 1883, la prospérité croissante de l'Allemagne, le développement du commerce et de l'industrie, l'augmentation rapide de la population, l'émigration d'une partie des habitans et des capitaux à l'étranger, les exigences de la marine militaire et marchande, peut-être aussi le secret désir de fortifier l'unité de l'empire en donnant à la réunion d'états qui le formaient des colonies impériales, tous ces motifs décidèrent le gouvernement allemand à rechercher dans les diverses parties du globe les points où il pourrait hisser son pavillon et créer des établissemens coloniaux. La côte du Cameroun dans la baie de Biafra attira particulièrement son attention. Le pays n'avait pas encore été occupé, du moins officiellement, par une puissance européenne; il était sain, il paraissait appelé à un grand avenir. Sous cette zone torride, le

massif montagneux du Cameroun, s'élevant du bord même de l'Océan à 4500 mètres de haut, offrait des conditions de température et de climat telles qu'il était signalé depuis longtemps par les voyageurs comme devant servir aux Européens de colonie de peuplement et même de station de convalescens. Au pied de la Montagne du Ciel (ainsi l'appelaient les indigènes), l'embouchure du fleuve Cameroun offrait un mouillage beaucoup plus favorable que la plupart des embouchures des rivières qui se jettent dans le golfe de Guinée; ce fleuve était large et navigable sur une assez grande étendue. Les habitans de la côte étaient depuis longtemps habitués au contact des Européens; ils faisaient avec eux un commerce des plus actifs. L'Allemagne pouvait d'ailleurs se croire quelques droits à la possession de cette région. Dès 1870, Henri Barth avait parcouru l'intérieur du pays et atteint le premier les rives de la haute Bénoué. Quelques années plus tard, Rohlfs avait descendu cette rivière, Flegel l'avait remontée. A la suite des indications fournies par ce dernier, des maisons allemandes avaient établi des factoreries à proximité du fleuve Cameroun et y avaient acquis une situation commerciale prépondérante.

Chaque année cette prépondérance s'accentuait. De 1861 à 1883, l'exportation par navires de Hambourg au Cameroun s'était élevée de 3 300 tonnes à 47 000 tonnes; l'importation avait augmenté dans de semblables proportions. Les relations des indigènes avec les commerçans européens étaient empreintes d'une cordialité telle que plusieurs chefs du pays avaient signé avec les représentans de Hambourg et de Brême des traités qui constituaient de véritables donations de territoires en faveur de ces derniers. Aussi quand, en 1883, le prince de Bismarck demanda aux Chambres de commerce de Hambourg, de Lubeck et de Brême quelles seraient les mesures les plus propres à développer et à protéger le commerce allemand sur la côte occidentale d'Afrique, ces dernières conclurent-elles à la prise de possession du littoral du Cameroun par l'Allemagne. La chambre de commerce de Hambourg fut particulièrement nette à cet égard. Après avoir passé en revue la situation politique et commerciale de cette portion de la côte occidentale d'Afrique, elle demanda formellement l'occupation immédiate de la baie de Biafra et la création d'une station navale dans ces parages.

C'était aller au-devant des désirs du prince de Bismarck. Se trouvant appuyé, ce dernier entra résolument dans la voie que lui indiquait le commerce hanséatique. Des instructions détaillées furent données à l'illustre explorateur Nachtigal, qui fut, pour la circonstance, nommé avec pleins pouvoirs commissaire impérial

à la côte occidentale d'Afrique et reçut, le 19 mai 1884, l'ordre de s'embarquer sans délai à Lisbonne. Il fallait agir avec d'autant plus de promptitude et d'énergie que l'Angleterre avait des visées sur cette côte. Elle y avait même pris pied en un point qu'elle s'était fait céder en 1837 par le roi de Bembia. En ce point, qu'on avait nommé Victoria, le missionnaire Saker avait fondé en 1858 une station de missionnaires qu'entretenait et subventionnait la Société baptiste de Londres. Le premier qui avait atteint la cime du Cameroun était le capitaine Burton, qui y avait arboré en 1861 le drapeau de la Grande-Bretagne. Depuis, les agens consulaires anglais envoyés dans la contrée, et notamment le dernier, M. Hewet, n'avaient cessé de solliciter le Foreign-Office de reconnaître les faits accomplis et de leur donner une sanction par la déclaration officielle du protectorat anglais sur tout le littoral. Aux sollicitations des agens consulaires se joignaient les efforts des missionnaires baptistes et les désirs des indigènes, qui dans ces derniers temps avaient revêtu le caractère de manifestations publiques. Mais, malgré ces invitations et leur caractère pressant, le cabinet de Londres ne voulait pas se prononcer. M. Gladstone, alors au ministère, avait abandonné la politique « impériale » inaugurée par Beaconsfield, et, fidèle aux traditions de l'école de Manchester, entendait ne dépenser pour l'extension de l'empire colonial britannique ni un soldat ni un écu. Volontiers même il abandonnait certaines portions de cet empire récemment annexées sous le ministère de son prédécesseur. Dans l'Afrique australe, à la suite de la bataille de Majuba-Hill, il avait accordé au Transwaal une sorte de demi-indépendance ; en Asie, il faisait retirer les troupes anglaises de l'Afghanistan, et ne voulait plus garder les territoires que lord Beaconsfield avait cherché à incorporer à l'Inde pour donner à cette dernière ce qu'on appelait alors une frontière scientifique. Sur la côte occidentale d'Afrique, les pétitions annexionnistes des indigènes et de ses nationaux le laissaient indifférent. Il ne fallut rien moins que le départ de Nachtigal pour le forcer à prendre une décision. Alors seulement fut donné au consul Hewet l'ordre de prendre possession immédiate de la côte au nom de l'Angleterre. Hewet s'embarqua sur-le-champ, fit toute diligence, mais ne put arriver en vue du Cameroun que le 19 juillet. Nachtigal y était depuis le 15. Sans perdre une minute, le commissaire allemand avait convoqué les chefs indigènes amis et cliens des maisons allemandes, conclu avec eux des traités et fait accepter le protectorat allemand. Tout avait été terminé le jour même à minuit. Hewet ne put que remettre à Nachtigal une protestation dans laquelle il réservait les droits antérieurs de l'Angleterre sur

le pays. Pour une fois, dans l'histoire de ses aventures coloniales, l'Angleterre s'était laissé devancer et avait laissé prendre par une puissance européenne une côte qu'elle convoitait.

Nachtigal ne tint d'ailleurs aucun compte de la protestation du consul anglais et ne tarda pas à montrer que l'Allemagne était bien réellement la maîtresse dans ces régions. Des indigènes partisans des Anglais ayant voulu protester contre la prise de possession de leur territoire, il fit appeler la flotte impériale, qui bombarda et détruisit les villages récalcitrans. Un grand nombre d'indigènes furent massacrés. Ayant ainsi affermi son autorité, Nachtigal s'occupa d'étendre le nouveau domaine qu'il venait de donner à l'Allemagne. Il descendit vers le sud et occupa la côte sur une étendue de 160 kilomètres jusqu'à Grand-Batanga, où il dut s'arrêter, car là commençait le territoire appartenant à la France. Il remonta alors au nord, dans le dessein de procéder à de nouvelles annexions; mais là une désagréable surprise l'attendait: tout le pays venait d'être annexé par Hewet depuis le pied du Cameroun jusqu'aux bouches du Niger. Celui-ci en effet, aussitôt sa protestation remise, faisant preuve du plus grand sang-froid, avait déclaré anglaise la station de Victoria, puis conclu des traités avec les chefs indigènes du littoral, de manière à empêcher toute extension de la colonie allemande vers le nord. Force fut donc à Nachtigal de se contenter de la partie du littoral depuis le mont Cameroun jusqu'à Grand-Batanga et, à la fin de 1884, la colonie nouvelle comprit ainsi le mont Cameroun, les bouches du Mingo, l'embouchure du fleuve Cameroun et, dans le delta de la rivière Edia, le territoire de Malimba avec la ville de ce nom.

II

La nouvelle colonie allemande se trouvait donc avoir pour voisins des territoires anglais au nord et des territoires français au sud. Les Anglais s'étaient établis à Lagos en 1861, la France au Gabon en 1842, et depuis les deux nations n'avaient cessé de s'étendre l'une vers le sud, l'autre vers le nord, allant ainsi à la rencontre l'une de l'autre. Français et Anglais avaient donc pu se croire appelés à devenir les maîtres exclusifs de la côte, jusqu'au jour où les Allemands abordèrent au Cameroun. On conçoit le désagrément qu'ils durent éprouver de la fondation de la nouvelle colonie. Sur ce littoral qu'ils considéraient volontiers comme leur futur domaine, un tiers venait qui s'en appropriait la plus belle et la plus salubre partie. Ce nouveau voisinage n'était pas d'ailleurs sans leur inspirer quelques inquiétudes. Les Allemands

en étaient alors à la première période de leur fièvre coloniale ; ils n'avaient d'autre désir que d'agrandir le plus possible leur nouveau domaine, sans se soucier outre mesure des droits acquis par leurs devanciers. Des empiétemens de leur part étaient à redouter d'autant plus que les points occupés par eux se trouvaient enchevêtrés sur le littoral au milieu des établissemens français et anglais. Il fallait bien se résigner cependant, et puisqu'on n'avait pu empêcher un tel voisinage, le mieux était de s'en accommoder et de chercher à éliminer toute cause de conflit. C'est ce que comprirent l'Angleterre et la France, qui se résolurent à convier l'Allemagne à la délimitation de leurs territoires réciproques. L'Angleterre entra la première dans cette voie. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, elle avait dès le 27 octobre 1884 reconnu le fait accompli en ce qui concernait l'occupation du Cameroun par l'Allemagne et transmis en ce sens une déclaration à Berlin. Des pourparlers s'engagèrent aussitôt après la note remise entre lord Granville et le prince de Bismarck pour le tracé d'une frontière commune entre les établissemens anglais et les établissemens allemands de la côte occidentale d'Afrique. L'entente fut difficile à établir, parce que le gouvernement allemand voulait englober dans sa possession le massif du Cameroun tout entier, tandis que l'Angleterre en poursuivait le partage. Les négociations se prolongèrent deux mois; enfin, à la suite d'une mission remplie auprès du cabinet de Londres par le comte Herbert de Bismarck, un premier traité fixa, le 7 mai 1885, les limites des sphères d'influence de l'Allemagne et de l'Angleterre dans le golfe de Guinée. La frontière adoptée fut, sur le littoral, l'embouchure du Rio-del-Rey; à l'intérieur, une ligne longeant la rive droite de ce cours d'eau depuis son embouchure jusqu'à sa source, puis se dirigeant droit vers la rive gauche de la rivière du Vieux-Calabar et se terminant à un point marqué par le mot *rapids* sur la carte anglaise de l'Amirauté.

La ligne de démarcation ne fut pas alors poussée plus loin. On n'avait pas de données géographiques sur la région au delà des rapides du Vieux-Calabar, et ce point lui-même n'avait été choisi que parce qu'il marquait la limite alors connue du cours du Vieux-Calabar, atteint en 1842 par le capitaine Bancroft. Il faut dire aussi que l'Allemagne n'avait pas voulu s'engager au delà, afin de réserver l'avenir. Ce que le sang-froid du consul Hewet annexant le pays jusqu'aux rives du Niger avait empêché Nachtigal de faire, le gouvernement allemand espérait par voie diplomatique l'obtenir. Il rêvait de donner à la colonie comme frontière nord au delà des rapides les rives mêmes du Niger et de la

Bénoué. Mais il avait compté sans l'esprit d'entreprise des Anglais. Ceux-ci, maîtres des embouchures du Niger, dont le cours inférieur était exempt d'obstacles naturels, s'empressèrent de se servir de cette magnifique voie fluviale pour étendre leur influence sur les pays situés le long de son cours et de ses affluens. Des compagnies anglaises rivales se disputaient le commerce de ces régions. Toutes fusionnèrent, et la *National African Company*, qui les absorba, finit par régner sans conteste sur le moyen Niger et sur la Bénoué. En 1886, une charte royale lui fut octroyée et lui conféra une vraie royauté, en l'autorisant à lever des troupes, à battre monnaie, à faire des lois, avec l'assentiment du sous-secrétaire d'État. Elle prit alors le nom de *Royal Niger Company;* lord Aberdare en devint le président. Elle posséda cent cinquante factoreries, et ses bateaux remontèrent le Niger jusqu'aux rapides de Boussa, à 736 kilomètres de la mer, et la Bénoué jusqu'à Yola, sur un parcours de 720 kilomètres.

Devant de tels progrès accomplis en quelques mois et le déploiement d'une activité pareille, l'Allemagne comprit que tout espoir de s'étendre vers le Niger et la Bénoué devait être abandonné par la colonie du Cameroun. Elle craignit même que cette colonie ne fût enveloppée de tous côtés et réduite à une étroite bande de littoral.

Rien n'était plus facile en effet à la Compagnie du Niger, qui avait pris une position dominante sur la Bénoué, que de descendre vers le sud, de conclure des traités avec le sultan de l'Adamaoua et de fonder des établissemens dans le pays situé en arrière de la côte du Cameroun. Sous l'empire de ces appréhensions, le cabinet de Berlin demanda de lui-même la prolongation de la ligne de démarcation du Vieux-Calabar. L'Angleterre ayant bien voulu y consentir, il fut convenu par le protocole du 2 août 1886 que cette ligne serait prolongée en droite ligne vers Yola, à l'orient et tout près de cette ville, en un point qu'un examen ultérieur ferait reconnaître comme se prêtant pratiquement à la détermination d'une frontière.

Au cours de ces laborieuses négociations avec l'Angleterre, le gouvernement allemand avait engagé des pourparlers avec la France afin de régler d'une manière générale la situation respective de tous les établissemens français et allemands à la côte occidentale d'Afrique. En 1884, le docteur Nachtigal avait arboré le pavillon allemand non seulement sur le littoral de Cameroun, mais encore sur tous les points de la côte atlantique africaine qui n'étaient pas occupés d'une manière effective par une puissance européenne. C'est ainsi que des prises de possession avaient eu

lieu au midi du Sénégal, au fond du golfe de Bénin, dans la baie de Biafra, sur le littoral situé au nord du fleuve Orange. Au midi du Sénégal, l'Allemagne s'était attribué la contrée comprise entre la rive gauche du Rio-Pongo et la rive droite de la Dubreka : sur la côte de Bénin, elle avait mis la main sur Togo et Porto-Seguro ; au nord du fleuve Orange, elle avait occupé Angra-Pequena. L'occupation d'Angra-Pequena pouvait être indifférente à la France ; mais il n'en était pas de même de l'occupation des autres points de la côte. Si l'Allemagne pouvait faire valoir à l'appui de ses prétentions sur le Rio-Pongo et la Dubreka les traités passés en 1884 par des agens de la maison Kölin, de Stuttgard, avec des chefs indigènes, la France alléguait que ce chef n'avait aucun titre pour aliéner un territoire ne lui appartenant pas, car il était sous la dépendance de chefs plus puissans qui avaient conclu avec elle des traités antérieurs engageant à la fois eux et leurs vassaux. Sur la côte de Bénin, l'Allemagne avait bien pu occuper Porto-Seguro en vertu d'un traité conclu avec le roi de la contrée, mais la France déclarait que ce pays lui appartenait de par une convention antérieure. Il n'était pas jusqu'à certains points du littoral même de la nouvelle colonie du Cameroun sur lesquels la France ne pût faire valoir quelques droits. C'est ainsi que la localité de Malimba, sur le littoral au midi du mont Cameroun, déclarée possession allemande par Nachtigal, pouvait être considérée comme possession française depuis 1869, en vertu de traités passés avec les chefs du pays.

Toutes ces acquisitions avaient été faites avec une telle absence de scrupules, que le gouvernement allemand lui-même ne se sentait pas rassuré sur leur légitimité et ne faisait aucune difficulté d'en convenir. En manifestant au gouvernement français son désir de voir régler d'un commun accord la situation résultant des prises de possession effectuées par les commissaires allemands, le prince de Bismarck écrivait, le 13 septembre 1884, que « si, parmi les acquisitions allemandes, il s'en trouvait qui pussent ne pas s'accorder avec les droits et la politique de la France, son intention n'était pas de les maintenir ». Ce témoignage de bon vouloir et cette loyauté ne laissèrent pas le gouvernement français insensible, et M. Ferry, qui ne voulut pas rester en arrière de courtoisie, fit répondre, par l'intermédiaire de M. de Courcel, que le gouvernement de la République française n'était pas moins désireux que le gouvernement impérial de régler dans un esprit de bonne entente mutuelle « les rapports de voisinage pouvant résulter de la prise de possession, au nom de l'Empire allemand, de plusieurs points de la côte occidentale d'Afrique à proximité des établisse-

mens français », et exprima la confiance que les deux gouvernemens n'auraient pas de peine à s'entendre sur les délimitations réciproques à intervenir.

C'est dans ces conditions, si favorables à un bon accord, que fut signé, le 24 décembre 1885, entre M. de Courcel, ambassadeur de la République française à Berlin, et le comte Herbert de Bismarck, le protocole délimitant la sphère d'influence en Afrique des deux puissances intéressées. Naturellement le Cameroun fut compris dans cet arrangement. Un esprit de grande conciliation présida à cette entente. Des concessions mutuelles furent faites de part et d'autre. L'Allemagne renonça à toutes prétentions sur le littoral au midi du Sénégal, entre le Rio-Pongo et la Mellacorée. En échange, la France reconnut à l'Allemagne les villes de Porto-Seguro et de Petit-Popo, sur la côte des Esclaves, et abandonna à la colonie de Cameroun la ville de Grand-Batanga.

La frontière nouvelle de cette colonie se trouva ainsi reportée de 60 kilomètres plus au sud. La ligne de démarcation entre le Congo français et le Cameroun partit de l'embouchure de la rivière Campo, puis, suivant le 2° 2′ de latitude nord, dut se prolonger à l'intérieur jusqu'au 12° 40′ de longitude est de Paris. Au nord de cette ligne le gouvernement français dut s'abstenir de toute action politique; le gouvernement allemand prit le même engagement en ce qui concernait les pays situés au midi. Tout l'avantage de cette convention revint à la colonie du Cameroun, qui se trouva bénéficier, par la cession de 60 kilomètres de côtes, des sacrifices consentis par l'Allemagne sur d'autres points du littoral africain.

III

Les deux conventions conclues, au cours de l'année 1885, par l'Allemagne avec la France et l'Angleterre, peuvent être considérées comme les actes constitutifs de la colonie du Cameroun. L'accord anglo-allemand donnait à cette colonie une frontière définie au nord, l'accord franco-allemand, une frontière précise au midi. Compris dans ces limites, le territoire du Cameroun eut la forme d'un trapèze dont les deux côtés parallèles furent représentés à l'est par la ligne du littoral et à l'ouest par le méridien 12° 40′ de Paris, dont les deux autres le furent au nord par la ligne frontière tirée du Rio-del-Rey à Yola, au midi par la ligne de démarcation tracée entre le Cameroun et le Congo français. L'aire de ce trapèze égalait en étendue la moitié de l'Allemagne. Certes, il

y avait là pour elle un territoire suffisant pour assurer à l'activité de ses nationaux pendant de longues années le plus magnifique champ d'action, d'autant plus qu'en dehors de la zone côtière tout l'intérieur du pays était inexploré ; mais l'ambition des nouveaux maîtres du Cameroun ne put se borner à cet horizon, si vaste fût-il, et, au lendemain même de la signature de la convention franco-allemande, ils ne voulurent voir dans la nouvelle colonie qu'une amorce, qu'un embryon d'une colonie plus vaste encore. Sans doute, il ne fallait pas songer à étendre leurs possessions vers le nord et vers le sud : de ces côtés, les conventions conclues avec l'Angleterre et la France leur avaient imposé des limites inflexibles. Mais du côté de l'est, vers l'intérieur du continent africain, la frontière restait ouverte. Le méridien 12° 40′ n'avait été indiqué que comme une ligne provisoire. Au delà, le pays était au premier occupant. Tout le centre de l'Afrique se trouvait là, attendant un maître européen : l'Adamaoua, le Baghirmi, le Wadaï, le Kanem, jusqu'aux rives lointaines du Nil, quel empire colonial acquis à l'Allemagne! Ce rêve, tout bon « colonial » allemand l'eut sous les yeux, et à sa réalisation travaillèrent les gouverneurs du Cameroun et les explorateurs.

Il faut avouer que les uns et les autres firent preuve dans leurs entreprises de beaucoup de ténacité, d'esprit de suite et de méthode. Le littoral fut choisi comme base d'opérations, et l'intérieur du pays attaqué par plusieurs points que l'on jugea les plus vulnérables.

Trois fleuves descendaient des chaînes côtières vers le golfe de Biafra : le Vieux-Calabar au nord, la Sannaga au centre, le Njong au midi ; ils furent utilisés tous trois comme autant de voies de pénétration vers l'intérieur. La région nord fut explorée par le docteur Zintgraff. Ayant quitté Barombi en décembre 1888, Zintgraff visita le pays de Bali, arriva à Ibi sur la Bénoué et gagna Yola, capitale de l'Adamaoua, en passant par Gatschka, puis revint à la côte. Un an plus tard, le capitaine Kund et le lieutenant Tappenbeck avaient reconnu le cours de la Sannaga, fondé la station de Jaunde. Kund, malade, rentrait à la côte, mais Tappenbeck poussait jusqu'à Nghila, où la mort venait le surprendre. Succédant à Tappenbeck, Morgen reprit l'exploration au point où elle avait été laissée, et arriva à Nghila en octobre 1890, puis de là se dirigea sur Ngaoundéré et la haute Bénoué. Il put visiter l'Adamaoua méridional et passer du bassin de la Sannaga dans celui du Niger (janvier 1891), mais ne put atteindre aux sources de la Bénoué, et le capitaine de Gravenreuth, chargé de continuer son œuvre, se faisait tuer dans un combat livré aux indi-

gènes (novembre 1891). Son successeur fut Ramsay, qui arriva précédé d'une grande réputation d'habileté, acquise à la côte orientale d'Afrique. Dans le dessein de faire échec aux tentatives des explorateurs français qui prenaient de l'avance sur les affluens septentrionaux du Congo et menaçaient d'atteindre le Baghirmi et le lac Tchad, Ramsay se mit en marche à la tête d'une expédition de 300 hommes, longea la Sannaga, parvint à la station de Jaunde, qu'il ne put d'ailleurs dépasser, et eut le chagrin de voir son entreprise complètement échouer. Une nouvelle mission du docteur Zintgraff ne devait pas être plus heureuse. Ayant suivi la même route qu'il avait ouverte en 1888, Zintgraff était parvenu à Bali et de là comptait gagner l'Adamaoua et le lac Tchad; mais il dut s'immobiliser sur place, attendant vainement les munitions et les approvisionnemens que devait lui envoyer Ramsay. Après s'être morfondu 18 mois à Bali, et avoir passé tout ce temps en récriminations stériles, Zintgraff dut abandonner la partie. Écœuré des procédés de Ramsay à son égard, il faisait savoir à l'Office colonial qu'il quittait définitivement le service de l'Empire. De son côté, rebuté par son échec, Ramsay quittait le gouvernement de la colonie du Cameroun.

Au commencement de 1893, la situation était la suivante : les Allemands avaient exploré à peu près toute la région côtière; les bassins du Vieux-Calabar, du Njong, de la Sannaga, avaient été reconnus par eux en grande partie. Ils avaient visité l'Adamaoua méridional et avaient atteint la Bénoué. A trois cents kilomètres de la côte, ils avaient fondé les stations de Jaunde, de Balinga et de Balibourg. Mais là s'étaient bornés les résultats de leurs efforts. Les espérances qu'ils avaient conçues au début avaient été loin de se réaliser. Non seulement ils n'avaient pu pénétrer au Baghirmi, au lac Tchad et au Chari, mais encore ils n'avaient atteint sur aucun point le méridien 12° 40', qu'ils considéraient comme la frontière orientale provisoire de leur colonie. Ni le Vieux-Calabar, ni la Sannaga, ni le Njong, dont le cours avait été reconnu par eux, n'avaient pu servir de route conduisant fort avant dans l'intérieur. L'organisation politique du pays ne s'était guère prêtée non plus au succès de leurs tentatives. Immédiatement en arrière de la zone littorale, la population indigène se trouvait morcelée en une foule de petites tribus indépendantes vivant en luttes perpétuelles ou bien formées d'agglomérations de nègres haoussas dépendant du sultan d'Yola auquel il fallait demander l'autorisation de traverser leur territoire. Peuplades indépendantes ou nègres haoussas constituaient ainsi une puissante barrière entre le littoral et les États musulmans plus civilisés de l'Afrique centrale. Enfin,

il faut bien le dire, les Allemands n'avaient pas montré assez de souplesse dans leurs rapports avec les indigènes. Venus pour la plupart de la côte orientale, les gouverneurs et les explorateurs avaient employé à l'égard des peuplades du Cameroun les mêmes procédés violens, la même force brutale dont ils s'étaient servis dans l'est africain à l'égard des Arabes trafiquans d'ivoire et chasseurs d'esclaves. Une telle manière d'agir avait fait le vide devant eux, avait paralysé leurs laborieux efforts et fait aboutir leurs tentatives à des insuccès relatifs.

IV

Tandis que les Allemands s'épuisaient en vains efforts pour gagner le bassin du Chari et les États musulmans de l'Afrique centrale, les Français établis au nord du Congo cherchaient, eux aussi, à s'avancer dans la même direction. On sait que la convention franco-allemande de 1885 avait assigné comme frontière nord au Congo français la rivière Campo et le parallèle qui prolonge dans l'intérieur le cours de cette rivière. D'autre part, deux conventions conclues, la première en 1885, la seconde en 1887, entre la France et l'État indépendant du Congo, avaient donné comme frontière limitrophe à leurs possessions respectives la chaîne de partage des eaux du Niari-Quillou et du Congo, puis le cours du Congo jusqu'à son confluent avec l'Oubangui, et enfin le cours de l'Oubangui lui-même. Après la conclusion de ces traités, la surface du Congo avait la forme d'un triangle fermé d'un côté par la mer, de l'autre par le fleuve Congo et l'Oubangui et en haut par le Cameroun. Au nord, à l'est et à l'ouest, notre nouvelle colonie se trouvait donc enserrée dans des limites soit conventionnelles, soit naturelles, parfaitement définies. Il n'y eût plus eu pour elle d'extension possible si une solution de continuité ne se fût trouvée par bonheur dans la ligne frontière. La limite nord du Cameroun n'avait pas été indiquée au delà du 12° 40′ de longitude est. Entre ce méridien et la rive droite de l'Oubangui, qui formait la fronture du Congo français, était un espace qui avait été laissé en dehors de tout tracé. La frontière du Cameroun n'atteignait pas ainsi la frontière formée par l'Oubangui; le triangle n'était pas fermé à son sommet. Un couloir s'ouvrait devant nous par lequel nous pouvions nous introduire plus avant dans l'intérieur de l'Afrique. Explorer et reconnaître ce couloir, s'en assurer la possession soit par des traités de protectorat, soit par une occupation effective, aurait dû être la première préoccupation de ceux qui n'entendaient pas faire du Congo une simple enclave littorale. Pourtant,

pendant les premières années qui suivirent les traités de 1885 le but à atteindre n'apparut pas très nettement aux esprits; du moins on serait tenté de le croire, car on fit peu d'efforts dans cette voie. De 1885 à 1890, une mission d'importance un peu sérieuse fut seulement organisée : celle de MM. Fourneau et Crampel. Partis en 1887 de la côte atlantique, Fourneau et Crampel longèrent la frontière nord du Congo français par une route presque parallèle à celle qu'avaient suivie quelque temps auparavant, au nord de cette ligne, Kund et Tappenbeck. Dans cette direction les deux explorateurs français auraient certainement atteint l'Oubangui et relié la côte à cette grande rivière par une voie directe, s'ils ne s'étaient heurtés aux mêmes obstacles qui avaient obligé Künd et Tappenbeck à battre en retraite. En présence de l'hostilité des indigènes, ils durent, comme ces derniers, reculer devant eux et regagner la côte.

De nouvelles tentatives n'eurent lieu qu'en 1890. Cette année même, un grand événement dans l'histoire du partage politique de l'Afrique avait eu lieu. L'Angleterre et l'Allemagne, ayant résolu de régler une fois pour toutes leurs différends coloniaux, avaient conclu le 2 juillet une convention qui délimitait d'une manière précise les territoires dans lesquels devait s'exercer leur influence respective. Elles s'étaient notamment partagé les États du sultan de Zanzibar, sans avoir au préalable demandé le consentement de la France, qui était indispensable cependant à la validité de cet acte, car, par un traité en date de 1862, le Foreign-Office s'était engagé envers le gouvernement impérial à ne pas porter atteinte à l'indépendance du sultan. La France ayant fait entendre ses protestations, un compromis intervint. Le gouvernement français consentit à reconnaître le nouvel état de choses créé par la convention anglo-allemande du 2 juillet 1890, et en échange l'Angleterre « reconnut, en même temps que notre protectorat sur Madagascar, la sphère de notre influence au midi de nos possessions méditerranéennes jusqu'à une ligne tirée de Saï sur le Niger moyen à Barroua sur le lac Tchad. » De par ce traité, tout l'espace s'étendant du midi de l'Algérie au Niger moyen et à la rive nord du lac Tchad était placé sous notre influence. La frontière méridionale de nos possessions dans le nord de l'Afrique se trouvait reportée sur le lac Tchad. Cette frontière même n'était plus séparée de nos possessions du Congo français que par les pays s'étendant du midi de ce lac à la rive nord du Congo. Dès lors, faire de l'Algérie, du Sénégal et du Congo français un seul tout, constituer ainsi un immense empire africain allant des rives de la Méditerranée au cours du Congo, fut une idée qui devint fami-

lière à beaucoup d'esprits. La réalisation parut ne pas présenter d'obstacles insurmontables. On pouvait accéder au lac Tchad par la route laissée libre entre la colonie du Cameroun et l'Oubangui, et il faut dire que la topographie et l'hydrographie de la contrée allaient se prêter admirablement à ce dessein. Deux magnifiques artères fluviales, affluens de la rive droite du Congo, nous ouvraient deux faciles voies de pénétration vers le nord, et au delà de la ligne de faîte de leur bassin, une autre grande rivière, le Chari, nous conduisait directement au lac Tchad. La réunion sur les bords de cette nappe d'eau de l'Algérie, du Sénégal et du Congo fut alors la formule simple et concrète qui s'imposa à tous les esprits.

En France, où l'on apporte aujourd'hui un si grand intérêt aux questions coloniales, les bonnes volontés et les hommes ne pouvaient manquer pour la réalisation de ce programme. Un comité composé de noms éminens empruntés au monde de la presse, de la politique et de la finance se constitua à Paris le 10 décembre 1890 sous le nom de Comité de l'Afrique française, ayant pour objet de reconnaître le pays compris entre l'Oubangui et le lac Tchad, de développer notre commerce dans cette région, d'y asseoir notre influence et d'acquérir ainsi les droits du premier occupant. Crampel, déjà connu par son exploration au nord du Congo et par sa montée de l'Oubangui, vint offrir son concours au Comité et exposa un plan simple et pratique qui consistait à remonter par l'embouchure du Congo jusqu'à l'Oubangui, à arriver au Baghirmi, à passer au Bornou, à jalonner la route ainsi suivie par une ligne de traités qui s'opposeraient à l'extension vers l'intérieur des possessions anglaises et allemandes; il vit ses offres acceptées. Le 10 mars 1890 il s'embarquait à Bordeaux, arrivait à l'embouchure du Congo, dont il remontait le cours jusqu'à son confluent avec l'Oubangui, le cours de cet affluent jusqu'au point où cette rivière s'avance le plus au nord, vers le 5° 10′ de latitude, franchissait la ligne de faîte du bassin de l'Oubangui et du Chari. Trahi par ses guides, il périssait à El-Kouti, non sans avoir montré la route à suivre à ses successeurs. Dybowski, qui vint après lui, vengeait sa mort; mais, vaincu par la maladie, il rentrait en France, laissant son personnel au poste de la haute Kémo, affluent de l'Oubangui, et Casimir Maistre lui succédait dans son commandement. Accompagné de MM. de Clozel, de Béhagle et Bonnet de Maizières, Maistre partait du poste de la Kémo, atteignait le Gribingui, principale branche du Chari, recevait le meilleur accueil des fonctionnaires du sultan du Baghirmi établis dans le pays, visitait la ville de Laï, située sur la

rive droite du Logoné, et arrivait le 23 mars 1893 à Akassa, ayant le bonheur de ramener sains et saufs ses compagnons après une exploration qui n'avait pas duré moins de quatorze mois depuis son arrivée à Loango et au cours de laquelle il avait parcouru 5000 kilomètres environ.

Les tentatives de pénétration vers l'intérieur par l'Oubangui avaient eu lieu aux frais du Comité de l'Afrique française, qui avait agi sans engager en quoi que ce soit les ressources ou la responsabilité de l'État. La pénétration par l'autre voie navigable, la Sangha, fut l'œuvre exclusive du gouvernement du Congo. Dès 1890, un des fonctionnaires de l'administration du Congo, M. Cholet, avait fait une première exploration de ce fleuve. Il le remontait jusqu'à son confluent le Ngoko, et le 30 mars atteignait la ville de Comasa. Quelques mois plus tard, MM. Fourneau et Gaillard établissaient un poste à Ouesso. L'hostilité des indigènes les obligeait à regagner le bas-Congo, mais M. de Brazza en personne reprenait leur projet de pénétration. En novembre 1891, il installait une station à Bania, faisait franchir au *Courbet* les rapides qui s'y trouvent, explorait les branches les plus élevées de la Sangha et faisait en même temps œuvre politique en entrant en relations avec le gouverneur ou *lamido* de Ngaoundéré. Lui-même se rendait dans l'Adamaoua méridional à Gaza, et en décembre 1892 envoyait à Yola un de ses agens, M. Ponel, qui reçut de l'émir le meilleur accueil.

Mais dans nos tentatives pour atteindre le lac Tchad, nos efforts ne se bornèrent pas seulement à remonter le cours de l'Oubangui et celui de la Sangha. Nous utilisâmes aussi les deux routes qu'ouvraient devant nous le Sénégal et le Niger, et dans ce dessein furent organisées les deux missions de Monteil et de Mizon. Presque à la même époque où Fourneau et Gaillard partaient pour explorer la Haute-Sangha, où Crampel remontait l'Oubangui, Monteil partait de la côte occidentale d'Afrique, traversait le pays situé au midi de la boucle du Niger, arrivait à Saï, puis, longeant la ligne frontière acceptée par nous en 1890, visitait les États de Sokoto et de Bornou, touchait aux bords du lac Tchad et terminait enfin à Tripoli un magnifique voyage qui n'a d'analogue que ceux de G. Rohlfs et de Nachtigal dans ces régions. De son côté, au mois d'octobre 1890, Mizon remontait le Niger; mais, arrêté dès le cinquième jour de sa route par l'hostilité des indigènes sujets de la Compagnie, il devait se replier avec ses blessés sur Akassa. Une seconde tentative plus heureuse l'amenait à Yola; mais là, apprenant l'état troublé de la région au midi du Tchad, il renonçait à aller plus avant et, s'enfonçant droit au sud dans la

direction du Congo, il opérait sa jonction avec M. de Brazza sur les bords de la Sangha. Revenu en Europe au commencement de 1892, Mizon en repartait quelques mois après pour l'embouchure du Niger, et au mois d'octobre de la même année remontait la Bénoué avec deux bateaux, la *Mosca* et le *Sergent-Malamine*, quand il eut la malchance de voir l'un d'eux s'échouer sur un banc de sable dans le voisinage du territoire du Mouri. Ce fut pour lui une occasion de nouer des relations avec le sultan du pays, de lui prêter son aide pour vaincre des noirs opposés à la circulation des caravanes, et d'obtenir de lui un traité qui plaçait son pays sous le protectorat de la France. Ces opérations de Mizon ne furent pas du goût de la Compagnie du Niger. Des notes comminatoires furent adressées par elle tant à Mizon qu'au gouvernement français lui-même. On connaît les diverses phases de la lutte engagée entre Mizon et la Compagnie : les attaques violentes de lord Aberdare contre l'explorateur français à l'assemblée générale des actionnaires du Niger en juillet 1893, la menace à lui faite par la Compagnie de couler ses bateaux, l'invitation du gouvernement français à Mizon de rentrer en France, la poussée de ce dernier sur Yola, le traité de protectorat qu'il affirma avoir conclu avec le sultan de l'Adamaoua, son départ d'Yola, la fermeture de ses factoreries et la confiscation de ses marchandises par les agens de la Royal Niger Company. Cette dernière mesure arbitraire était contraire aux stipulations de l'Acte de Berlin, qui déclare que « la navigation du Niger et de ses affluens est libre ; que les sujets et les pavillons de toute nation doivent y être traités sur le pied d'égalité, sans aucune distinction. » Mais la Compagnie paraît s'être peu préoccupée de conformer sa conduite aux prescriptions d'un acte qui cependant fait foi dans le droit public international. Elle veut garder pour elle seule le monopole de l'exploitation du Soudan central, et cherche systématiquement à écarter tout concurrent qui pourrait lui disputer la prépondérance commerciale et gêner son action future .

Sur le Haut-Oubangui et sur la Haute-Sangha, comme sur la Bénoué et le moyen Niger, l'œuvre accomplie par nos explorateurs avait été éminemment utile aux intérêts français. Crampel, Dybowski et Maistre avaient conclu des traités tout le long de la route qu'ils ont suivie. Le territoire des peuplades vivant sur les bords de l'Oubangui, du Chari, du Logoné et de la Haute-Bénoué se trouvait ainsi placé sous notre influence. Brazza avait annexé pacifiquement le bassin de la Sangha, et Mizon déclarait avoir fait accepter le protectorat de la France par l'émir d'Yola et les sultans du Bachama et du Mouri. Nous menacions à la fois les Anglais

établis sur le Niger et la Bénoué et les Allemands du Cameroun. Nous avions entouré leurs possessions respectives d'un réseau à peu près complet d'itinéraires; nous avions même pénétré, avec Mizon, sur la Bénoué, au centre de leurs territoires. La Compagnie du Niger se voyait disputer non seulement le monopole commercial qu'elle entendait s'arroger, mais encore la possession de territoires qu'elle considérait comme son domaine exclusif. Même le voyage du commandant Monteil, qui s'était montré pourtant si respectueux des dispositions de la convention de 1890, n'avait pas été sans éveiller chez elle quelque méfiance. Quant à la colonie du Cameroun, nous l'avions mise, pour emprunter une expression employée par la presse allemande, dans une situation plus défavorable encore. Nous avions contourné, de Yola sur la Bénoué à Ouesso sur la Sangha, tout le territoire du Cameroun. Plus à l'intérieur nous avions tracé une deuxième ligne d'investissement du confluent de l'Oubangui à la Haute-Bénoué. Le Cameroun se trouvait ainsi isolé de l'intérieur africain par deux lignes de postes français établis sur la Sangha et l'Oubangui et par les territoires ouverts à notre influence par Brazza, Mizon et Maistre. Entre la colonie allemande et le bassin du Chari s'interposait désormais comme une grande barrière une vaste région où nous avions tracé des itinéraires, découvert des cours d'eau, établi des postes, fait alliance avec des peuples divers. En vain, pour donner de l'air à la colonie, pour lui ouvrir une issue vers le Tchad, le lieutenant de Stetten, après l'avortement des missions de Zintgraff et de Ramsay, avait-il tenté une exploration nouvelle. Le résultat, bien que des plus fructueux pour les intérêts allemands, avait été au-dessous des espérances de son auteur. Parti le 23 mars 1893 de Balinga, Stetten, après avoir traversé le fertile et populeux pays de Tikar où aucun Européen n'avait encore pénétré, était arrivé à Yola vers la fin de juillet. Là, s'il faut l'en croire, il aurait reçu de l'émir d'Yola l'autorisation, en faveur de l'Allemagne seule, d'établir des stations dans les contrées qu'il avait parcourues jusqu'à la limite sud-est de l'Adamaoua. Mais ses allégations se trouvèrent contestées par Mizon, qui, survenu à Yola six semaines après Stetten, déclara avoir fait signer le 25 juin au même émir un traité de protectorat et y avoir fait ajouter, le 25 août, une clause par laquelle notre résident seul devait servir d'intermédiaire entre les indigènes et les Européens. Il est vrai d'ajouter aussi que le lieutenant von Uchtritz, qui avait remplacé à Yola Stetten retourné au Cameroun, refusait de reconnaître le traité conclu par Mizon, en alléguant qu'il était contraire à la convention franco-allemande du 24 décembre 1885, ainsi qu'au

traité conclu précédemment entre Stetten et le sultan d'Yola. La situation politique dans l'Adamaoua tournait ainsi à l'imbroglio; l'autorité du sultan d'Yola était tour à tour invoquée pour justifier les prétentions les plus opposées; les relations étaient des plus tendues entre explorateurs et, en attendant qu'un peu de lumière fût apporté sur la valeur de tous ces traités, un conflit qui eût pu avoir les plus graves conséquences était à chaque instant à redouter.

V

Jusqu'à ces derniers événemens, la Compagnie du Niger et la colonie du Cameroun n'avaient pas vécu dans des rapports d'excellent voisinage. Leur limite commune, constituée par le Rio-del-Rey jusqu'à Yola, était extrêmement vague et avait donné lieu à des complications irritantes entre la Compagnie du Niger et le protectorat anglais des Oil-Rivers d'une part et le Cameroun de l'autre. Anglais et Allemands se considéraient d'ailleurs volontiers sur le terrain commercial comme des concurrens dont le plus fort devait éliminer le plus faible; les uns et les autres avaient aussi des visées politiques tout opposées. C'est avec intention des deux côtés que la ligne de démarcation de leurs possessions respectives n'avait pas été poussée au delà d'Yola. Entre ce point et le lac Tchad, les Anglais espéraient se glisser, et par cette bande étroite joindre leurs possessions du Soudan central à celles du Soudan égyptien, et constituer ainsi de la côte à la contre-côte africaine un empire qui eût embrassé l'Afrique dans toute sa largeur. Les Allemands, de leur côté, entendaient bien prolonger leur colonie jusqu'au Tchad et occuper le plus possible d'espace au nord-ouest d'Yola et vers le Bornou. Des pourparlers pour donner une frontière définitive à leurs possessions avaient été engagés, mais n'avaient pu aboutir. Ni les uns ni les autres n'avaient voulu démordre de leurs prétentions, et la situation eût pu se prolonger indéfiniment avec ce caractère d'indécision, si les efforts que faisaient les Français pour prendre pied en arrière de leurs sphères d'influence réciproques ne les eussent obligés de se rapprocher. Devant le danger qui les menaçait, l'Angleterre et l'Allemagne crurent qu'il était devenu urgent pour elles de s'entendre sur un terrain de conciliation : elles se firent des concessions réciproques pour avoir toute liberté de surveiller l'ennemi commun. Le premier résultat de cette entente fut les bons services rendus à la mission von Uchtritz par la Compagnie du Niger, qui transporta le personnel et le matériel de

la mission à Yola; le second fut la signature de la convention du 14 août 1893, qui donna aux deux sphères d'influence anglaise et allemande au Niger et au Cameroun une ligne de démarcation complète et définitive. La limite provisoire tracée d'abord du Rio-del-Rey aux rapides du Vieux-Calabar, continuée ensuite jusqu'à la rive sud du lac Tchad, aboutit en un point situé à 35′ à l'est du méridien de Kouka, correspondant à la distance entre le méridien de Kouka et le 14° de longitude est de Greenwich. A l'ouest de cette ligne, tous les terrains tombèrent dans la sphère d'intérêts allemande. Une certaine portion de territoire à l'est d'Yola ayant pour rayon une ligne partant d'Yola et aboutissant, en un point situé sur la rive gauche de la Bénoué, à 5 kilomètres de l'embouchure de la rivière Faro, fut cependant réservée à l'Angleterre. Il était convenu en outre que l'influence allemande, en ce qui concerne ses relations avec la Grande-Bretagne, ne s'étendrait pas au delà des bassins de la rivière Chari, et que les pays du Darfour, du Kordofan et du Bahr-el-Ghazal, tels qu'ils sont délimités dans la carte publiée par Justus Perthes en octobre 1891, seraient exclus de la sphère d'influence de l'Allemagne, même au cas où il serait découvert que des affluens du Chari sont situés à l'intérieur de ces pays. Les deux puissances prenaient l'engagement de s'abstenir mutuellement de tout empiétement sur leurs sphères d'influence réciproques ainsi déterminées, de renoncer à faire des acquisitions dans la sphère d'influence l'une de l'autre, d'y conclure des traités, d'y accepter des droits de souveraineté ou de protectorat, et la Grande-Bretagne reconnaissait qu'elle était obligée d'appliquer, en ce qui concerne la partie du Niger et de ses affluens situés dans les pays placés sous sa souveraineté, les dispositions des articles de l'acte de Berlin relatives à la liberté de navigation. L'Allemagne reconnaissait de son côté qu'elle était liée par ces mêmes obligations en ce qui concerne la partie du réseau fluvial placée désormais sous son autorité.

En Angleterre la presque unanimité de l'opinion a fait un accueil favorable à cet accord. Une bonne partie de la presse anglaise, et notamment le *Times*, crut pouvoir dire que cet arrangement réglait d'une façon satisfaisante une question ayant depuis près de huit ans donné lieu à maintes difficultés, et que l'heureuse issue des négociations menées de part et d'autre par M. Gosselin et le docteur Kayser, chef de l'Office Colonial allemand, dans un égal esprit de conciliation, pouvait être considérée comme un nouveau fruit des rapports si amicaux existant entre l'Allemagne et l'Angleterre dans le traitement de toutes les questions coloniales.

Le contentement fut moins vif en Allemagne, où les coloniaux chauvins se plaignirent de voir Yola et un territoire compris à l'est dans un certain rayon à l'entour de cette ville reconnus définitivement comme appartenant à la sphère d'influence anglaise. Pour notre part, nous sommes d'avis que, malgré les plaintes des coloniaux allemands, malgré la satisfaction feinte ou réelle de la presse anglaise, la convention du 14 août 1893 a fait la part la plus belle à l'Allemagne. Sans doute elle n'obtenait pas Yola, qui d'ailleurs avait été cédée par elle à l'Angleterre à la suite de l'arrangement de 1886, mais elle acquérait une position dominante sur la Haute-Bénoué et le confluent de la rivière Faro avec l'importante place de commerce de Karoua. Elle a la rive sud du lac Tchad à l'occident du 14° de longitude avec l'embouchure du Chari; surtout, l'Angleterre se dépouillait à son profit de toutes prétentions au delà du 14° est, et l'immense territoire du Soudan occidental jusqu'aux limites du bassin du Nil rentrait dans la sphère d'influence des intérêts allemands. A elle le Baghirmi, le Kanem, le Wadaï, la rive orientale du Tchad et le prolongement indéfini de cet empire vers le nord. En échange de cette cession générale du centre africain, l'Angleterre ne gagnait qu'un bien faible territoire autour d'Yola. Elle s'interdisait les longs espoirs et le grandiose avenir. Le projet des coloniaux anglais de réunir le Soudan central au Soudan égyptien devenait mort-né. Les motifs de cet abandon général de ses rêves et de ses conceptions n'ont point été indiqués. Peut-être l'Angleterre a-t-elle jugé que le Soudan central, qui ne comprend pas moins de 600 000 kilomètres carrés avec une population de trente millions d'âmes, devait lui suffire; que la réalisation du projet d'union du Soudan central et du Soudan égyptien constituerait une opération par trop onéreuse et lui occasionnerait des soucis par trop absorbans; que, dans ces conditions, le mieux était de passer la main.

Quoi qu'il en soit, le traité du 15 novembre 1893 sanctionnait le partage de l'Afrique centrale entre l'Allemagne et l'Angleterre. A la première il donnait le bassin du Chari; à la seconde il réservait le bassin du Nil. Si la répartition de ces immenses territoires eût été une question à débattre exclusivement entre les deux puissances contractantes, tout eût été pour le mieux et aucun État n'eût été autorisé à formuler des observations. Mais il n'en était pas ainsi. La France, qui avait été tenue à l'écart des négociations anglo-allemandes, était, des puissances européennes qui avaient des intérêts dans l'Afrique centrale, celle qui s'était créé le plus de droits à la possession d'une bonne partie de cette région, et notamment du bassin du Chari. En donnant l'étendue de ce bassin aux

Allemands jusqu'à la ligne de faîte du bassin du Nil, l'Angleterre donnait en réalité ce qui ne lui appartenait pas. L'accord anglo-allemand tenait donc pour nuls et non avenus les traités de Crampel, de Dybowski et de Maistre ; même il affectait d'ignorer notre occupation pacifique de la Sangha. Il faisait de notre colonie du Congo français un territoire fermé. Bloqué au nord par les Allemans, à l'est par les Belges, le Congo français n'avait plus d'extension possible ; l'Algérie et le Sénégal étaient à jamais séparés de lui. De plus, la manière dont les négociations avaient été conduites constituait un manquement absolu d'égards envers la France. On avait agi comme si nous ne comptions plus, comme si on ne nous connaissait pas, comme si on n'avait pas voulu nous connaître. Nous avions été traités avec la même désinvolture qu'en 1890 lors du partage des États du sultan de Zanzibar. Blessés gravement dans nos intérêts et notre amour-propre, nous ne pouvions, malgré notre très grand désir d'éviter les conflits, accepter la situation nouvelle qui nous était faite. Aussi, dès que l'accord anglo-allemand eut été rendu public le 15 novembre 1893, fîmes-nous entendre nos protestations. Notre cause était si juste, nos plaintes si fondées, que l'Allemagne ne pouvait ne pas les admettre. Le cabinet de Berlin déclara être animé des dispositions les plus conciliantes et se montra désireux de négocier amicalement avec nous les bases d'un accord. Sur ces indications rassurantes, M. Haussmann, chef de la division politique de l'administration des colonies, assisté, comme délégué technique, du commandant Monteil, furent désignés comme commissaires et envoyés à Berlin traiter avec le gouvernement allemand, qui nomma, pour le représenter, M. Kayser, directeur de la division coloniale, et le baron von Dankelmann, directeur de la *Revue de géographie coloniale* (*Die Mittheilungen*).

La mission des commissaires allemands et français était des plus délicates. En France et en Allemagne, on partait des points de vue les plus différens. On n'était pas même d'accord sur la valeur des termes employés dans le traité de 1885 qui avait fixé la frontière du Cameroun et du Congo français. Dans ce traité il était dit textuellement que « le gouvernement de S. M. l'empereur d'Allemagne s'engage à s'abstenir de toute action politique au sud d'une ligne suivant ladite rivière (Rio Campo), depuis son embouchure jusqu'au point où elle rencontre le méridien situé par 10° de longitude est de Greenwich, et, à partir de ce point, le parallèle prolongé jusqu'à sa rencontre avec le méridien situé par 15° de longitude est de Greenwich » ; et aussi que « le gouvernement de la République française renonce à tous droits et à toutes prétentions qu'il pourrait faire valoir sur les territoires situés au

nord de la même ligne, et qu'il s'engage à s'abstenir de toute action politique au nord de cette ligne. » Or, il y avait une interprétation allemande et une interprétation française de ces mots. D'après l'interprétation allemande, la France ne pouvait exercer aucune action politique au nord de la frontière méridionale du Cameroun, ainsi tracée jusqu'à sa rencontre avec le 15° de longitude est de Greenwich, ce méridien ayant été fixé dans toute sa longueur comme la frontière orientale du Cameroun. D'après l'interprétation française, ce même méridien de Greenwich n'avait été considéré que comme le point d'arrêt de la frontière sud, non comme une ligne pouvant être « prolongée indéfiniment », et l'on ajoutait, pour confirmer cette manière de voir, que M. de Freycinet, dans son exposé des motifs du projet de loi portant approbation de l'arrangement de 1885 et soumis à la Chambre des députés le 1er février 1886, constatait que « la limite commune dans la baie de Biafra avait été calculée de façon à réserver les droits reconnus à la France par la conférence de Berlin *dans le bassin du Congo et dans celui de l'Oubangui.* »

Nous n'avons pas l'intention de prendre parti pour l'une ou l'autre interprétation ; nous nous contentons d'exposer les faits d'une manière impartiale et d'en faire ressortir les conséquences.

La conséquence de l'interprétation allemande était que l'arrangement de 1885 avait définitivement donné à l'Allemagne tout le pays à l'ouest du 15° de longitude est de Greenwich, c'est-à-dire l'Adamaoua, une partie du Baghirmi, une partie de la rive méridionale du lac Tchad avec les bouches du Chari ; que, ce point étant irrévocablement acquis, les négociations à ouvrir ne devaient plus porter que sur les pays situés à l'est du méridien. Et, dévoilant par avance les convoitises nationales, la carte des possessions coloniales allemandes de Kiepert reculait indéfiniment jusqu'au bassin du Nil les limites occidentales du Cameroun, englobant ainsi dans cette colonie tout le Baghirmi, le Wadaï et le Kanem et fermant au Congo français toute issue vers le nord et vers l'est. En revanche, la conséquence de l'interprétation française était que la convention de 1885 n'avait donné ni frontière orientale, ni même frontière nord au Cameroun, et que, le pays à l'ouest du 15° de longitude ayant été laissé libre, non seulement l'Adamaoua, mais encore les centres importans de Ngaoundéré et de Tibati, devaient appartenir au premier occupant.

On conçoit qu'avec des vues si opposées les négociations ne pouvaient être que longues et difficiles. Ajoutez qu'au delà du Rhin les ambitions étaient fort surexcitées. Au moment même où nos commissaires s'abouchaient avec les délégués allemands,

au mois de décembre 1893, un comité de la Société coloniale allemande, dans une séance tenue à Magdebourg sous la présidence du prince de Hohenlohe-Langenbourg, prenait une délibération dans laquelle il exprimait l'espoir que le gouvernement allemand devait s'efforcer d'étendre la sphère d'influence allemande sur le bassin du Chari et du Baghirmi, situés au delà du 15° de longitude est, et qu'il devait assurer aux entreprises allemandes l'accès vers un des affluens navigables du Congo. « Ces revendications, ajoutait le Comité, constituaient le minimum de ce que l'Allemagne réclamait dans le règlement de la question du Cameroun. » La Société coloniale exprimait en même temps le désir que, si la France ne faisait pas droit aux demandes de l'Allemagne, mieux valait que le traité de délimitation fût ajourné à une époque ultérieure.

Pour ne pas fournir un prétexte à l'agitation des esprits, les pourparlers furent tenus secrets.

Aussi ne peut-on rien dire des phases par lesquelles les négociations ont passé, des échanges de vues qui sont intervenus ; mais ce qu'il nous est permis d'affirmer, c'est que les deux pays furent plusieurs fois amenés à se demander s'ils ne devaient pas rompre les négociations, et si, à défaut d'entente directe, on n'en serait pas réduit à aller devant un arbitre. L'entente finit cependant par se faire, et le 4 février 1894 les commissaires français et allemands signaient un protocole qui a mis fin aux questions litigieuses pendantes entre la France et l'Allemagne dans l'Afrique centrale.

Ce protocole détermine d'une manière définitive la sphère d'influence dans laquelle devra s'exercer l'action de l'Allemagne. D'une manière générale le 15° de longitude est de Greenwich est reconnu comme la frontière occidentale du Cameroun jusqu'à la rencontre du 10e parallèle, à l'exception d'une enclave sur la haute Bénoué, et des centres de Lamé et de Kunde avec une banlieue de 5 kilomètres laissés à la France. A l'ouest du 15° de longitude, une petite portion de territoire est par contre laissée à l'Allemagne, et lui donne accès sur la haute Sangha. A partir du point d'intersection du 15° de longitude et du 10e parallèle, la ligne frontière est formée par ce parallèle jusqu'à sa rencontre avec le cours du Chari, puis par le cours de ce fleuve jusqu'à son embouchure dans le lac Tchad. Le gouvernement français, dans la zone d'influence qu'il reconnaît ainsi à l'Allemagne, prend l'engagement de n'exercer aucune action politique, de ne faire aucune acquisition territoriale, de ne conclure aucun traité, de n'accepter aucun droit de souveraineté et de protectorat. Le

gouvernement allemand prend le même engagement pour les pays du centre africain, situés au delà de la ligne de démarcation et qu'il reconnaît appartenir désormais à la sphère d'influence française. Les deux gouvernemens se reconnaissent respectivement tenus d'appliquer et de faire respecter les dispositions relatives à la liberté de la navigation et du commerce, contenues dans l'acte de Berlin, de même que les clauses de l'acte de Bruxelles, relatives à l'importation des armes et des spiritueux. Ils s'engagent à traiter les commerçans des deux pays sur le pied d'une égalité parfaite en ce qui concerne l'usage des routes ou autres voies de communication terrestres, à les soumettre aux mêmes règles, et à les faire jouir des mêmes avantages au point de vue des acquisitions et installations nécessaires à l'exercice et au développement de leur commerce et de leur industrie. Le protocole doit être ratifié dans les six mois par les deux gouvernemens respectifs.

VI

Le Congo français et le Cameroun allemand vont donc avoir une délimitation bien nette. L'œuvre commencée en 1883 par Nachtigal sur le littoral du golfe de Guinée, continuée par les traités de 1885, de 1886 et de 1893 avec l'Angleterre, par les traités de 1885 et de 1894 avec la France, se sera terminée à la rive gauche du Chari, et au bord méridional du lac Tchad. La colonie allemande n'a plus la forme d'un trapèze que lui avaient donnée les traités de 1885. Sur la carte le dessin qu'elle figure aujourd'hui est autrement pittoresque. On dirait un pélican assis au fond du golfe de Guinée, le dos tourné au littoral, le regard fixé sur le centre africain; la tête touche au lac Tchad, le col à la Haute-Bénoué, le dos à la mer; les pattes s'appuient sur la Haute-Sangha. Comme échantillon d'histoire naturelle, le dessin est suffisamment ébauché; comme division territoriale politique, la conception paraît médiocre. A l'exception d'une partie de sa frontière orientale, représentée par le cours du Chari, le Cameroun n'a que des limites idéales. On peut dire d'elles qu'elles ont été tracées dans le ciel et non sur la terre. Les diplomates ne doivent pas être rendus trop responsables de cet état de choses. En l'absence de données géographiques précises, ils ont dû adopter des mensurations géodésiques. Les deux gouvernemens se sont d'ailleurs rendu compte des difficultés que cette manière de procéder pouvait susciter plus tard, et ont sagement stipulé dans une annexe accompagnant le protocole qu'il y aurait lieu,

dans l'avenir, de substituer progressivement aux lignes idéales, ayant servi à déterminer la frontière, un tracé déterminé par la configuration naturelle du terrain et jalonné par des points exactement reconnus. Pour le plus grand bien du Cameroun et du Congo français, nous souhaitons que ce dernier accord intervienne le plus tôt possible, et que la forme du pélican soit un peu modifiée.

Le protocole du 4 février n'a pas été accueilli avec un bien grand enthousiasme en Allemagne. On concevra sans peine le désappointement des coloniaux allemands si l'on songe aux grands espoirs qu'ils avaient caressés. Le 15° de longitude est de Greenwich et le cours inférieur du Chari donné comme limite orientale au Cameroun, c'est la pénétration allemande vers le Soudan central et le bassin du Nil arrêtée, c'est la fin du rêve d'un grand empire allemand soudanien. Adieu la plus grande partie du Baghirmi, le Kanem, le Wadaï, le haut et moyen Chari! De la carte de l'empire colonial allemand il va falloir faire disparaître la teinte allemande dont Kiepert avait complaisamment couvert toutes ces régions.

En France, la transaction territoriale consacrée par ce protocole est en général trouvée satisfaisante pour nos intérêts. Quelques critiques seulement se font entendre au sujet de la cession d'une partie de la Haute-Sangha. Nous comprenons ces regrets surtout s'ils émanent de ceux qui ont pris une part active à l'exploration et à l'occupation pacifique de la région. On ne voit pas de gaieté de cœur donner à un autre le champ qu'on a défriché soi-même. Mais cette cession n'a pas été sans compensation. En échange de l'abandon fait par nous, nous avons acquis un territoire équivalent sur la Haute-Bénoué et les centres de Lamé et de Kunde. D'ailleurs il ne faut pas s'attacher exclusivement aux clauses secondaires d'un traité, mais il faut juger son ensemble. Or, à ce point de vue général, les plus difficiles doivent être satisfaits. Le protocole du 4 février conserve à la France presque tout entière la région occupée par M. de Brazza sur la Haute-Sangha et tous les territoires où la mission Maistre a conclu des traités. Il nous donne accès sur la Haute-Bénoué avec la faculté d'utiliser la voie de pénétration du Niger; il nous attribue certains districts orientaux et méridionaux de l'Adamaoua et presque tout le bassin du Chari avec une partie de la rive méridionale du lac Tchad. Mais le protocole vaut mieux encore par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il contient. Une limite précise étant apportée à la pénétration de l'influence allemande dans le Soudan central et occidental, d'immenses territoires sont rattachés diplomatique-

ment à notre sphère d'influence dans ces régions. Le Wadaï, le Kanem, le Baghirmi, que le dernier traité anglo-allemand avait reconnus à l'Allemagne, sont abandonnés par cette puissance à la France; celle-ci se voit mise par ce fait en possession de la plus grande partie du Tchad, d'une partie des rives occidentales jusqu'à Barroua et de toute la rive orientale. A l'exception d'une minime section de la rive gauche de son cours inférieur, le Chari devient un fleuve français. A l'est du Tchad, le Tibesti et le Sahara oriental entrent dans la sphère probable de l'influence française. Le rêve des africanistes français est enfin devenu une réalité; l'Algérie et le Sénégal se réunissent au Congo français et ne vont plus former qu'un tout. D'Alger à Brazzaville, il n'y aura plus qu'une ligne ininterrompue de possessions françaises.

Ainsi se trouvent récompensés les efforts de nos explorateurs soutenus et encouragés par le gouvernement et les particuliers. Nous avons donné, dans cette occurrence, le spectacle d'une nation qui a une politique coloniale arrêtée et qui marche imperturbablement vers le but qu'elle veut. Ni les crises politiques, ni les changemens ministériels, ni de tristes scandales qu'il est inutile de rappeler ici n'ont pu amener le moindre changement dans la ligne de conduite primitivement adoptée. C'est à cette ténacité que nous devons le magnifique lot qui nous est échu dans le partage de l'Afrique centrale. Il faut dire aussi que nous avons été merveilleusement servis par le peu de succès des explorations allemandes qui ont mis le gouvernement allemand en mauvaise posture pour obtenir de plus grandes concessions dans l'Afrique centrale. L'Allemagne a dû reconnaître d'une manière presque officieuse l'infériorité de situation dans laquelle elle se trouvait. Dans une réunion de personnages du monde colonial tenue à la fin de février au ministère des Affaires étrangères sur l'invitation même du département colonial, le représentant même du gouvernement avouait en toute sincérité qu'à l'appui de ses prétentions territoriales dans l'Afrique centrale, l'Allemagne ne pouvait invoquer, indépendamment des traités de Flegel, que les résultats obtenus par les missions du docteur Zintgraff et de Morgen et que les résultats éventuels de l'expédition alors en cours de von Uchtritz. Quant au dernier voyage de Stetten sur lequel on avait fondé de si grandes espérances, il n'avait abouti, ajoutait-il, à aucun avantage sérieux et il ne fallait pas songer à s'en servir comme d'un titre juridique contre les prétentions françaises. Et la réunion à l'unanimité moins trois voix a approuvé cette manière de voir.

Il y a lieu d'applaudir à cette franchise. Mais nous serions

portés à croire que le peu de succès de ses explorateurs n'a pas été la seule cause qui ait déterminé l'Allemagne à accepter le nouvel arrangement. Le gouvernement allemand a dû avoir devant les yeux d'autres considérations plus hautes qu'il ne veut ou ne peut avouer. Le Soudan oriental sera un lourd fardeau; il sera une source de difficultés sans cesse renaissantes; il occasionnera de grandes dépenses en hommes et en argent; le protectorat du pays, si toutefois les chefs veulent bien l'accepter, restera longtemps nominal. L'Allemagne qui a l'œil sur l'Europe, qui est ménagère de ses soldats et de ses écus, n'a pas voulu s'aventurer dans le guêpier. Ce faisant, elle a fait preuve d'une prudente sagesse. Elle s'est dit d'ailleurs que le lot qui lui était reconnu, bien qu'il fût réduit, restait superbe. Les plateaux de l'Adamaoua sont salubres et fertiles. Ils se maintiennent à une altitude qui permet à l'Européen d'y vivre et de s'y acclimater. C'est une colonie de peuplement, chose rare en Afrique, et quelques-uns de ses districts valent plus que tous les marais du Chari. L'Allemagne se voit en outre délivrée de toute inquiétude sur ses frontières. C'est la France qui va monter la garde : les nouveaux territoires qu'elle s'est réservés vont servir de marche orientale au Cameroun allemand et au Soudan anglais. A l'Allemagne et à l'Angleterre les gros profits commerciaux sur la côte, à la France les luttes stériles dans le désert.

Nous allons avoir un rôle bien glorieux, mais bien pénible à remplir. Il nous faudra tenir en mains des peuples remuans, prévenir les querelles intestines, réprimer les insurrections. Nous n'en avons pas fini non plus avec les contestations d'origine européenne. Notre flanc gauche est désormais couvert à l'ouest par notre arrangement avec l'Allemagne, mais il faut faire face à l'est et au nord, aux Belges et aux Anglais : aux Belges qui se sont élevés le long du M'Bomou et du Schinko jusqu'au 6e degré de latitude et menacent de s'élever plus haut encore, aux Anglais qui, longtemps indécis sur le sort de l'Ouganda, se sont décidés à l'occuper, viennent de terminer la guerre de l'Ounyoro, et font leur apparition dans le Soudan égyptien. Des incidens récens ont assez montré la réalité du danger pour que nous n'ayons pas besoin d'y insister. L'attitude du gouvernement nous permet d'ailleurs d'espérer que la solution à intervenir s'inspirera pardessus tout des intérêts de la civilisation européenne en Afrique.

Dr Rouire.

LE CADENAS

Le Parlement vient de voter la loi portant à 7 francs le droit sur les blés. On était en droit d'espérer que ce succès obtenu par les partisans du système protecteur aux dépens des consommateurs français et des intérêts économiques et politiques du pays, suffirait à les satisfaire. Mais d'autres ambitions leur sont venues et, pour leur complaire, le gouvernement a déposé un projet l'autorisant à rendre provisoirement applicables par décrets les dispositions des projets de loi portant relèvement ou établissement de droits de douane. C'est l'application à notre pays d'un système qui a fonctionné très rarement en Allemagne et en Belgique ; qui fonctionne en Angleterre, et auquel l'Italie, qui le pratique également, a donné le nom de *Catenaccio*.

Pour éviter l'accumulation d'approvisionnemens que les importateurs multiplient pendant que les Chambres discutent le relèvement de tel ou tel article du tarif douanier ; — pour empêcher le commerce de prendre les précautions inspirées par les événemens et pour assurer la perception de l'intégralité d'un droit, dès qu'il passe par l'esprit du gouvernement de l'établir ou de l'élever, ce serait une simple décision du pouvoir exécutif qui désormais, brusquement et à l'improviste, viendrait modifier les taxes, — sauf ratification dans les trois mois par le Parlement. Il est entendu, toutefois, que dans le cas où les projets seraient retirés, rejetés ou adoptés après amendemens, il serait tenu compte aux intéressés des droits indûment encaissés, de ce trop-perçu d'un nouveau genre.

C'est donc en vain qu'on signale de toutes parts les dangers de l'incertitude qui règne depuis 1892 dans notre régime économique. Loin de remédier au mal, on l'aggrave ; on veut que l'indécision et la menace soient généralisées et fassent partie intégrante

grante de notre législation; on ne tend à rien moins qu'à rendre les transactions commerciales impossibles en suspendant sur elles une série de risques nouveaux contre lesquels l'assurance est impuissante et qui dépassent, comme importance, ce que pourraient représenter les événemens les plus graves et les cas de force majeure les plus désastreux.

Il ne faut pas s'y tromper, si la période des traités de commerce a été favorable aux intérêts français, c'est qu'à cette époque négocians et industriels savaient sur quel terrain ils marchaient. Après l'avoir exploré, ils prenaient leurs mesures en toute sécurité et lançaient des entreprises dont l'existence douanière était assurée pour un temps. Ces traités de commerce, que la majorité du Parlement a eu la fâcheuse inspiration de ne pas renouveler, présentaient des avantages indéniables à côté des quelques inconvéniens que l'on a exagérés de parti pris. Ils constituaient pour le monde des affaires une garantie que rien ne peut remplacer; et cette garantie résidait précisément dans leur durée. Une sorte de contrat synallagmatique intervenait entre l'État et ses nationaux, aux termes duquel pendant une certaine période les droits sur telle ou telle marchandise demeuraient invariables. Sur la foi de ces traités, on pouvait oser et on avait chance de récolter le fruit de son audace; et ces conditions sont tellement indispensables à la vie industrielle et commerciale que les nations qui paraissaient le plus inféodées au régime protecteur l'ont toutes abandonné pour contracter des traités de douze années. La France seule a adopté ce fameux *tarif maximum et minimum* qui devait constituer une véritable panacée, et n'est au contraire qu'un désastreux *modus moriendi*, suivant la spirituelle expression de M. Léon Say. Autant il serait déraisonnable de la part des industriels et des commerçans de demander à l'État qu'il leur assurât un minimum de bénéfices, autant ils sont en droit d'exiger la sécurité, sans laquelle aucune œuvre n'est viable. Comment, en effet, élever la singulière prétention que des hommes sérieux, soucieux de conserver à leurs maisons le bon renom qui fait leur force, exposent aveuglément capitaux, marque et outillage dans des opérations au cours desquelles peut surgir inopinément une augmentation de droits se traduisant soit par l'équivalent de la totalité des frais généraux, — ainsi doublés du jour au lendemain, — soit par la perte sèche d'un capital considérable? Nous doutons qu'ils s'y résignent et nous craignons qu'ils ne s'empressent de liquider leurs affaires. Quant à la création d'entreprises nouvelles, il y faut songer moins encore, car ce n'est pas sur le sable mouvant des changemens de droits à brûle-pourpoint que l'on pourra espérer d'édifier quoi que ce soit. Enfin, les petits commerçans, industrieux et honnêtes,

qui recherchent un gain bien modeste en facilitant l'approvisionnement des marchés locaux et l'alimentation de l'industrie, se trouveront exposés à des à-coups tels, qu'ils ne pourront y résister. En voici un exemple frappant : quelle sera la situation faite par ces variations à l'infini de notre régime douanier aux soumissionnaires de l'État, soumissionnaires de la Guerre, de la Marine, de l'Administration pénitentiaire, des établissemens d'assistance et d'instruction publiques? Ils contractent ferme pour un an à un taux déterminé, calculé sur les cours du jour. Un mois après, leur co-contractant, c'est-à-dire le gouvernement, impose un droit nouveau ou majore celui qui existe, et voilà les adjudicataires, qui ne sauraient avoir dès cette époque leur complet approvisionnement, obligés d'acheter au nouveau cours, c'est-à-dire au cours majoré du droit, et d'exécuter leur marché vis-à-vis de l'État, au prix fixé et accepté par lui! Ce serait aussi immoral qu'inadmissible, et nous espérons que cette perspective fera au moins hésiter les apôtres les plus zélés du *Catenaccio*.

Du reste, toutes les Chambres de commerce, non pas seulement celles des ports, qui sont devenues suspectes et auxquelles on est convenu de faire grief de leur libéralisme éclairé, mais celles des principales villes de l'intérieur de la France : Nancy, Orléans, Roubaix, Reims, Fourmies, Saint-Chamond, etc., ont émis le vœu « qu'un régime économique stable, assurant la sécurité des transactions, fût établi à l'avenir ». Tout récemment, la Chambre de commerce de Lyon est revenue sur les inconvéniens « des surprises en matière commerciale, et elle demande que les modifications aux lois intéressant le commerce ne soient jamais introduites subrepticement dans les conseils du gouvernement. » Enfin, le 20 avril dernier, au banquet annuel de la Chambre de commerce de Paris, l'honorable président, M. Delaunay-Belleville, réclamait énergiquement à M. le président du Conseil et à M. le ministre du Commerce « la stabilité commerciale; il regrettait la rupture de nos relations commerciales avec la Suisse, si préjudiciable à notre commerce et à notre industrie, et demandait le retour aux traités de commerce. »

Cette opinion des Chambres de commerce est d'autant plus naturelle et fondée que les adjudicataires de l'État ne sont pas seuls menacés par le projet du Cadenas, et c'est ici le lieu de fournir quelques explications sur le mode de fonctionnement des maisons de commerce et des établissemens industriels. Les uns et les autres se trouvent dans l'obligation de ne jamais laisser inactifs leurs capitaux et leurs moyens d'action, sous peine de voir l'intérêt des dépenses de premier établissement et d'entretien, l'accumulation des frais généraux et l'inutilisation des forces

de production, créer un passif impossible à couvrir. Pour écarter ce danger, que fait-on? On passe des marchés à livrer, c'est-à-dire qu'on escompte l'avenir et qu'on vend à l'avance la majeure partie de sa production, en appréciant les causes normales de hausse ou de baisse sur les matières premières utiles au genre de fabrication auquel on se livre. Ainsi, celui qui approvisionne l'usine, celui qui la possède et la fait valoir, celui qui en place les produits et celui qui les consomme sont liés entre eux par des marchés à livrer dont la durée est en moyenne d'une année. Ces opérations n'ont rien de commun avec ce qu'on appelle vulgairement la spéculation. Elles constituent l'essence même du commerce et de l'industrie et, tandis que la spéculation proprement dite est pour ainsi dire facultative, tandis que l'espoir du lucre en est le seul mobile, négocians et industriels sont obligés de recourir au mode de procéder que nous venons d'indiquer, par la seule force des choses, par l'extension qu'ont prise les transactions de toute nature, par la multiplication des instrumens de production et l'accroissement de leur puissance ; et surtout par la nécessité de tenir tête à des concurrens chaque jour plus nombreux et plus audacieux. Il n'est donc point de chef de maison, grande ou petite, qui ne soit en quelque sorte le soumissionnaire ou l'adjudicataire de plusieurs autres maisons. Tous auront à compter avec les entraves que la nouvelle loi projetée leur imposerait.

I

Telles seraient les conséquences des métamorphoses instantanées que l'on se propose de faire subir à notre régime douanier. Mais on pourrait nous reprocher de ne faire là qu'un procès de tendance, et l'innovation est assez dangereuse pour qu'on l'examine en elle-même, sous toutes ses faces.

La première observation qui s'impose touche à des matières de l'ordre le plus élevé : nous estimons que la mesure proposée est contraire aux principes de notre droit public, tels qu'ils ont été posés par notre Constitution et consacrés par une jurisprudence constante. Les droits de douane intéressent au premier chef notre régime économique, et ce régime, c'est au législateur qu'il appartient de le fixer. Cela se comprend d'autant plus aisément qu'une simple question de plus ou de moins dans le taux d'un droit peut avoir un effet funeste au point de vue de la richesse publique : il est possible que telle mesure tarisse une source vive, ferme un débouché ou ruine une industrie. D'autre part, nous ne le savons que trop et de tout récens événemens viennent de nous le prouver encore, depuis que les efforts et la lutte des nations se

sont concentrés sur le terrain commercial, c'est sur ce terrain que se nouent et que se dénouent les alliances. N'est-il pas indispensable, dès lors, que la volonté nationale puisse faire entendre sa voix par l'organe de ses représentans? Sans doute, deux exceptions ont été faites à ce principe. La première concerne notre régime économique. Elle est pour ainsi dire l'envers de la proposition du Cadenas : le Gouvernement peut, de son propre mouvement, suspendre l'application des droits sur les céréales, quand les circonstances l'exigent. La seconde a trait à notre régime financier. Une des prérogatives les plus indiscutables du Parlement est celle qui consiste à autoriser les dépenses publiques en même temps que le recouvrement de l'impôt. On a été conduit à déroger à cette règle, — dont la méconnaissance avait été, du reste, le point de départ de toutes nos révolutions, — par la nécessité de ne pas enrayer la marche des services publics pendant l'intervalle des sessions parlementaires. Un décret en Conseil d'État peut ouvrir des crédits que les Chambres doivent ratifier ensuite, dès leur rentrée.

Eh bien, il existe une différence capitale entre ces deux cas et la troisième exception que l'on se propose de créer. Le cours du blé, celui du pain ont dépassé le taux normal; la disette s'est fait sentir sur plusieurs points du territoire; la famine menace le pays; voilà des signes certains. Si l'on n'avise, le peuple souffrira le plus horrible des maux et l'ordre de choses établi courra le plus grand des dangers; voilà des circonstances pressantes. De même, la dotation de tel chapitre du budget est épuisée, ou tel besoin nouveau vient de se produire; voilà encore des signes certains. Le fonctionnement d'un rouage indispensable va se trouver suspendu; voilà aussi une circonstance pressante. Mais, quand on vient dire qu'il y a un malaise économique général, que telle denrée se vend difficilement, que le gain d'une catégorie de la population paraît insuffisant, est-on bien sûr d'abord de voir l'effet sous son jour véritable, à travers le kaléidoscope aux mille reflets de l'intérêt privé; puis êtes-vous certain, vous, Gouvernement, d'apercevoir la vraie cause de cette situation et pourriez-vous jurer que ce que vous allez faire, en aggravant une mesure de protection, peut atteindre le mal et y remédier? Certes non, car sans cela les discussions du tarif de 1889, véritable tournoi, joute de tous les instans, dont nous n'avons pas perdu le souvenir, n'auraient pas eu de raison d'être et nous n'aurions pas assisté aux débats les plus âpres et les plus contradictoires.

Au surplus, le système que l'on nous propose n'est pas nouveau. Ce n'est que la remise à neuf d'un vieil outil de la serrurerie protectionniste, rouillé avant d'avoir servi et qui date de 1814.

La loi des 17-19 décembre de cette année, loi générale relative aux douanes, dispose que des ordonnances du roi pourront, provisoirement et en cas d'urgence, prohiber l'entrée des marchandises étrangères en augmentant, à leur importation, les droits de douanes; diminuer les droits sur les matières premières nécessaires aux manufactures; permettre ou suspendre l'exportation des produits du sol et de l'industrie nationale et déterminer les droits auxquels ils seront assujettis. Toutefois, les mesures ainsi ordonnées devaient être présentées en forme de projet de loi aux deux Chambres, avant la fin de leur session si elles étaient assemblées, ou à la session prochaine si elles n'étaient pas réunies. Tel est cet article 34 que l'on invoque comme précédent. Il n'est que trop certain que l'article 34 de la loi des 17-19 décembre 1814 a existé, et il est même probable qu'il existe encore, car nous ne connaissons aucun texte qui l'ait abrogé. Mais il n'est pas moins incontestable que cette faculté ouverte au Gouvernement est passée à l'état de lettre morte, puisqu'un nouveau vote du Parlement est considéré comme nécessaire pour rajeunir le principe au double point de vue de la forme et du fond.

Nous avons eu du reste la curiosité de nous reporter aux travaux préparatoires de cette loi et nous avons pu constater que son titre V n'avait d'autre portée que de maintenir au roi des droits que Bonaparte s'était attribués. Dans sa lutte économique à outrance contre sa vieille ennemie l'Angleterre, Napoléon avait besoin de tenir bien en main les armes dont il voulait user pour l'exterminer. Il devait être maître absolu d'utiliser à son gré prohibitions et relèvemens de tarif. On sait qu'il ne s'en fit pas faute. Il s'agissait donc en quelque sorte de perpétuer une « clause de style » ; c'est bien le sentiment qui ressort de la lecture de l'exposé des motifs dû au baron Louis. Le ministre des Finances d'alors se serait empressé de produire de bons argumens et de les faire valoir, s'il en avait pu trouver. Ce n'était ni le talent, ni même le génie qui lui manquaient. En réalité il paraît plutôt inquiet de préconiser une telle mesure et ne le fait pas sans réserve :

« Cette disposition se justifie d'elle-même, disait-il. Personne n'ignore que les combinaisons du tarif, *bien qu'il importe de leur donner toute la fixité dont elles sont susceptibles*, sont cependant variables de leur nature, qu'elles sont régies par des intérêts soit intérieurs, soit extérieurs ; que ces intérêts sont souvent très urgens, et qu'il y aurait alors les plus graves inconvéniens à attendre, pour s'y conformer, que les Chambres fussent assemblées.

« *La même faculté avait été réservée par la loi du 29 floréal*

an X, à l'ancien Gouvernement. Alors, comme aujourd'hui, elle était indispensable. *On en a fréquemment abusé, mais la sagesse du roi vous répond qu'il n'en usera que pour l'avantage du commerce et de ses peuples.* »

Il faut convenir que la justification manque d'ampleur et de précision. Lors de la discussion, les orateurs qui ont défendu le titre V de la loi ne lui en ont pas donné davantage ; tandis que les adversaires de cette disposition du projet ont été à la fois nombreux et éloquens et ont produit de solides argumens à l'appui de leur thèse.

M. Le Hir, en demandant la suppression pure et simple de l'article 34, s'exprimait ainsi : « La loi du 22 août 1791 ne laissait rien à l'arbitraire et à la versatilité. Ce n'est qu'en floréal an X, quand Napoléon aspirait à l'empire, jaloux d'agrandir son pouvoir et de tout soumettre à ses volontés, qu'il a réclamé, *pour ses spéculations d'agiotage*, cette faculté destructive de la liberté, de la sécurité de tout commerce, et quels abus n'en est-il pas résulté ? Ils ont été tels qu'il a été obligé d'évoquer à lui seul l'exercice de ce redoutable pouvoir et de l'interdire à ses ministres ! »

Mais, sans nous arrêter à l'intervention des autres orateurs, tels que M. Amyrauld, qui voulait que tout au moins on limitât l'application de l'article 34 au cas de guerre, et de M. Flauguergues, dont les protestations avaient surtout pour objet l'*inconstitutionnalité* de la proposition, arrivons au discours si complet et si probant de M. Gallois, discours dont la Chambre fut à ce point frappée qu'elle en vota l'impression.

M. Gallois demande la suppression de l'article 34 comme inconstitutionnel et comme subversif des transactions commerciales auxquelles il se rattache : comme inconstitutionnel parce qu'il autorise l'établissement et la perception d'impôts non consentis par les deux Chambres et sanctionnés par le roi. Les douanes tout entières et sans aucune distinction d'objets sont appelées *contributions indirectes*, et, comme telles, elles ne peuvent dériver que de la puissance législative. C'est aux représentans de la nation à bien connaître, à bien calculer la nature de ces charges avant qu'elles soient établies ; c'est à eux seuls à décider si elles sont justes, nécessaires, égales, certaines ; si elles sont déterminées par le véritable intérêt général, ou si elles ne sont sollicitées que par un intérêt particulier ; si les formes de perception en seront aussi commodes pour le contribuable et aussi peu dispendieuses pour l'État qu'elles doivent et peuvent l'être. C'est à eux seuls à empêcher que de fausses vues de politique, de fausses idées d'intérêt commercial ou manufacturier ne viennent introduire dans la législation une mobilité dont le résultat serait le *désordre dans les*

relations commerciales de peuple à peuple et d'individus à individus, et dont l'unique fruit serait l'avantage de quelques-uns et la ruine du grand nombre. « Sans doute, poursuit l'orateur, l'administrateur actuel des impôts indirects a aujourd'hui votre confiance ; il la mérite par son caractère moral, par son caractère politique et par ses lumières ; mais qui peut assurer que cet administrateur ne sera pas remplacé par un autre qui pourra ne point vous offrir par son caractère personnel la même garantie ? Et cependant vous avez d'avance répondu à la nation, de la justice et de la nécessité des mesures qui seront alors exécutées. *Les représentans d'une nation ne doivent jamais subordonner ses premiers intérêts à l'esprit momentané d'un administrateur, aux hasards du caractère personnel des administrateurs.*

« On vous a parlé de la responsabilité des Ministres ; mais cette responsabilité ne peut porter que sur l'exécution des lois faites par vous, sur la perception des impôts établis par vous, et dont la quotité et la forme ont été réglées par vous ; la responsabilité légale, en un mot, se rapporte à l'exécution et non à la législation. *La disposition que j'attaque donnerait aux Ministres une participation préalable à la législation.*

« Quant à cette responsabilité, elle est dans la Charte, elle n'est pas encore complètement dans nos lois ; elle n'est pas encore dans nos habitudes. Croyez que, même lorsque la loi d'organisation de cette responsabilité sera faite, lorsque son esprit, secondé par l'opinion publique, réglera la marche habituelle des affaires, croyez enfin que dans le cours ordinaire des choses, la responsabilité des agens supérieurs du pouvoir exécutif sera ici ce qu'elle est dans tous les gouvernemens libres, c'est-à-dire *qu'elle sera toujours plus assurée par les précautions qui préviennent leurs erreurs, que par les lois qui les punissent.* »

Ce discours est vieux de quatre-vingts ans. Ce sera le discours de demain. Tant il est vrai que le propre de certaines tendances est d'aller à l'encontre du progrès et de ramener toujours les peuples aux mêmes obstacles, car nous nous trouvons aux prises maintenant avec les mêmes difficultés qu'au début du siècle ; à deux différences près, toutefois.

L'article 34 de la loi de 1814 fut voté bien moins pour permettre à notre législation de suivre les changemens de celle des autres peuples, comme le prétendait M. Chantereyne, que dans un dessein politique, afin de donner à un roi « *adoré* » un témoignage de loyalisme et de fidélité dont il avait certes besoin, car on était à la veille des Cent-Jours.

Loin de songer à prendre une mesure contre la « spéculation », on n'a prononcé ce mot que pour reprocher à l'Empereur de

s'être livré à l'agiotage, grâce aux dispositions de la loi de floréal an X, que la loi de 1814 a reproduites. Aujourd'hui le thème est tout opposé : c'est la spéculation que l'on poursuit et l'on prétend laisser la politique de côté.

Mais ce n'est là qu'un point secondaire. Envisageons les faits. Est-il aucun rapport entre ce qu'étaient le commerce et l'industrie en 1814, au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire, à la veille d'une crise nouvelle, en l'absence de tout moyen rapide de transport, alors que les inventions modernes qui ont transformé le monde en cinquante ans étaient encore à l'état embryonnaire, et ce qu'ils sont devenus après l'essor de 1860, après vingt-quatre ans de paix, après les transformations inouïes amenées par l'application de la vapeur et de l'électricité? Autant pareille disposition a pu passer inaperçue alors et sommeiller paisiblement dans l'arsenal des lois protectionnistes ; autant, à l'heure actuelle, elle soulèverait de tempêtes et serait l'objet d'une opposition vivace et irréductible. Si, jusqu'à présent, les protestations ne se sont pas fait entendre plus éclatantes et plus nombreuses, c'est que le monde des affaires ne saurait se rendre un compte exact du danger qui le menace. Il en est de la liberté du commerce, comme de nos libertés politiques et de la liberté de conscience; c'est un des biens les plus précieux que nous possédions; tout esprit moderne doit se révolter à la pensée d'en être privé. Ce qui ne devait étonner ni le peuple ni le Gouvernement au sortir de l'ancien régime, alors que l'on avait à peine oublié la réglementation étroite qui entravait industrie, manufacture, travail et négoce, constituerait aujourd'hui une véritable révolution dans le domaine économique.

II

On objecte que non seulement le Cadenas est inscrit sur les tables de nos lois, mais qu'il fonctionne en ce moment même à l'étranger et notamment en Angleterre et en Italie.

Nous trouvons dans ce fait qu'il est pratiqué en Angleterre une raison de plus pour ne point l'adopter chez nous, car les deux pays sont dans des conditions économiques diamétralement opposées, qui comportent des solutions également différentes. Quant à l'Italie, elle nous fournit des exemples tels, qu'instruits par son expérience, nous devrions avoir à cœur de ne pas la suivre sur le même terrain.

Dans le Royaume-Uni, le tarif douanier n'atteint que des articles peu nombreux et d'une nature toute spéciale : le tabac, le thé, le café, le cacao ou chocolat, la chicorée, les cartes à jouer,

les fruits secs, les eaux-de-vie, les vins, la bière et certains produits fabriqués avec de l'alcool. Il s'agit uniquement, soit de denrées coloniales, soit d'objets de luxe, et les droits ont un caractère purement fiscal, exclusif de toute idée de protection. Le Cadenas n'a donc pour nos voisins d'outre-Manche aucun des inconvéniens qu'il présenterait chez nous. Son application n'entravera jamais l'approvisionnement du pays ni la marche normale du commerce et de l'industrie. Les Anglais se proposent, en recourant à ce système, bien moins d'arrêter la spéculation et d'influer sur les cours du marché intérieur, que d'éviter que l'on ne parvienne, sur un nombre très restreint d'articles d'importation parfaitement déterminés, à frauder le fisc et à éviter le paiement des droits. Il ne faut donc établir aucune comparaison entre les deux pays, si différens l'un de l'autre et quant au régime économique et quant à l'objectif poursuivi. Sans doute, il serait préférable que, chez nous aussi, l'établissement ou le relèvement des droits, — puisque nous ne pouvons y échapper, — profitassent immédiatement au Trésor au lieu de constituer un gain pour les spéculateurs. Mais nous avons à choisir entre la rentrée intégrale des droits à percevoir et la diminution irrémédiable de la matière imposable. La douane, en effet, s'attaque en France à toutes choses; de trop rares matières premières sont actuellement épargnées, et encore, en l'absence de tout principe analogue à celui qui régit l'Angleterre, sont-elles exposées à subir du jour au lendemain l'atteinte de droits protecteurs. Non seulement le commerce, mais encore l'industrie doit compter avec la douane; la douane domine tout et règne en maîtresse. Ce qui pour nos voisins ne peut être que l'occasion d'un trouble restreint, limité à une série d'articles connus d'avance, portera ici sur l'ensemble des opérations. L'incertitude et la menace ne planeront pas sur certains marchés et sur certains objets; elles pèseront partout et sur tout. Qui en souffrira, si le malaise se généralise et s'aggrave après plusieurs applications du Cadenas, si ce n'est l'État qui verra diminuer ses revenus, qui aura devant lui, au lieu de patentés présentant des garanties sérieuses et de maisons prospères, des négocians en liquidation et des entreprises en faillite? Ne serait-ce point tuer la poule aux œufs d'or?

Ce qui permet de rendre plus instructif encore ce parallèle entre la France et l'Angleterre, c'est de comparer l'importance respective de leur commerce général et des droits de douanes qu'elles encaissent. Le mouvement commercial du Royaume-Uni est de près de *18 milliards*, dont 10600 millions pour les importations et 7300 millions pour les exportations. Il donne lieu à la perception de 504 millions de droits, y compris les sommes per-

çues en représentation de l'accise et qui montent à 366 millions, de telle sorte qu'il reste pour les droits de douane proprement dits *137 millions* environ (1). — En France, notre commerce se chiffre par *7 milliards 648 millions*, soit : 4 188 millions pour l'importation et 3 460 millions pour l'exportation. Le montant des droits de douane étant de *466 millions*, il n'est pas besoin de se livrer à un long raisonnement pour établir que la gêne que le Cadenas peut causer aux Anglais est infime, à côté de la perturbation qu'elle jetterait dans notre existence économique.

La situation de l'Italie est, au contraire, identique à celle qui nous serait faite le jour où nous nous serions approprié son

(1) Le tableau suivant démontre, du reste, ce fait d'une façon péremptoire :

PERCEPTIONS DE LA DOUANE ANGLAISE EN 1892

(1er *janvier-31 décembre*)

	Liv. St.	Francs.
Tabac	10 284 144	257 103 600
Eaux-de-vie	4 435 186	110 879 650
Thé	3 452 016	86 300 400
Vins	1 272 413	31 810 325
Fruits secs	347 151	8 678 775
Café	180 301	4 507 525
Cacao ou chocolat	105 487	2 637 175
Chicorée	60 754	1 518 850
Bières ordinaires	12 311	307 775
— mum et spruce	2 536	63 400
Cartes à jouer	2 267	56 675
Produits fabriqués avec de l'alcool	1 673	41 825
	20 156 239	503 905 975

VENTILATION DES SOMMES REPRÉSENTANT L'ACCISE

	Droit de douane.	Droit d'accise.	Représentation de l'accise.	Reste pour le droit de douane.	Total.
	s. d.	s. d.	francs.	francs.	francs.
Tabac	»	»	257 103 600	»	257 103 600
Eaux-de-vie	10,10	10,6	107 467 969	3 411 681	110 879 650
Thé	»	»	»	86 300 400	86 300 400
Vins	»	»	»	31 810 325	31 810 325
Fruits secs	»	»	»	8 678 775	8 678 775
Café	»	»	»	4 507 525	4 507 525
Cacao ou chocolat	»	»	»	2 637 175	2 637 175
Chicorée	13,6	12,1	1 385 115	133 735	1 518 850
Bières ordinaires	6,6	6,3	285 791	21 984	307 775
— mum et spruce	divers	divers	»	63 400	63 400
Cartes à jouer	3,9	3,0	45 340	11 335	56 675
Produits fabr. avec alcool	»	divers	41 825	»	41 825
			366 329 640	137 576 335	503 905 975

Catenaccio. Voyons donc ce qui se passe chez elle. Hélas! les faits les plus lamentables. La désorganisation du commerce, l'audace de la spéculation, la démoralisation administrative, la déconsidération des hommes au pouvoir, la suspicion à l'égard de ministres qui n'ont peut-être fait que leur devoir, tel est le bilan du *Catenaccio;* et, pour prouver que nous n'exagérons pas, nous nous inspirerons de l'opinion des Italiens eux-mêmes et nous citerons quelques passages d'un article qui vient de paraître sous la signature de R. Dalla Volta (1), professeur de science financière à l'Institut des sciences sociales de Florence.

« Le système du *Catenaccio*, dit M. Dalla Volta, tel qu'il est appliqué par la pratique anglaise, ne peut être une source d'inconvéniens ni d'abus sérieux. Mais, en Italie, on a perverti le système, et cela a été rendu possible par une dégradation véritable du système parlementaire, parce qu'il n'y a aucune loi, aucune disposition relative à cette exception au principe général que les impôts, — qu'il s'agisse d'augmenter des impôts existans ou d'en créer de nouveaux, — doivent être consentis par le pouvoir législatif. Et il vaut d'ailleurs certainement mieux que l'exception ne soit pas consacrée par la loi. Il serait, en effet, très dangereux de reconnaître expressément au pouvoir exécutif la faculté d'établir, à sa volonté, des impôts. Au contraire, le *Catenaccio* pouvant être refusé, comme cela s'est vu le 30 janvier 1891 où M. Crispi dut démissionner à la suite d'un pareil refus, on peut ainsi corriger le système dans ce qu'il a d'incorrect et de condamnable...

« On ne peut que blâmer l'usage fréquent et incorrect qu'on a fait en Italie du *Catenaccio*. Le *Catenaccio* a trop souvent servi à faire établir des augmentations arbitraires d'impôts sur les objets de consommation, et à rendre plus forte la protection douanière pour qu'on puisse l'envisager favorablement, même si elle était acceptable en droit constitutionnel. Mais c'est principalement quand on se place sur le terrain de la légalité qu'on doit le condamner. Si on l'admet, ce ne peut être qu'à titre d'expédient extraordinaire, d'ordre fiscal et administratif, suivant le système. Je ne puis donc que souhaiter à la France d'être préservée du *Catenaccio* qui, pratiquement, signifie : augmentation des impôts, abus du pouvoir exécutif, violation du système constitutionnel. »

Nous n'ajouterons rien aux appréciations de M. R. Dalla Volta, bien qu'en sa qualité d'Italien, il ait été tenu à une réserve que nous ne pouvons qu'approuver. Il nous serait du reste pé-

(1) Dalla Volta, *Des modifications provisoires des impôts sans le consentement préalable du pouvoir législatif en Italie. — Le Catenaccio.* — (*Revue du Droit public et de la Science politique en France et à l'étranger*, n° 1, janvier-février 1894, Chevalier-Maresq et Cie, éditeurs, Paris.)

nible d'insister davantage et nous ne voulons même pas nous étonner que notre Gouvernement nous propose l'Italie comme modèle d'organisation économique. Nous préférons continuer à envisager la question à un point de vue plus général.

Sous le régime actuel, la spéculation, puisque c'est elle que l'on vise, la spéculation se trouve en présence d'un fait bien net : on veut augmenter les droits sur les blés, par exemple. Les intentions des pouvoirs publics sont connues de tous et chacun est à même d'en tirer telle conclusion ou tel parti qu'il juge convenables. Du reste, les mesures que l'on propose ne sont que la résultante d'une situation de fait déjà ancienne et qui a eu le temps de se répercuter de l'électeur à l'élu et d'amener le concert des élus au point qu'ils constituent une majorité. Tout se passe donc au grand jour et il faut un concours de besoins et de bonnes volontés pour arriver au résultat cherché. Au contraire, s'il appartient au Gouvernement de prendre des mesures provisoires, on se trouve en présence, non plus d'une assemblée, mais d'un seul homme chargé d'interpréter et d'exécuter la volonté du pays, de veiller à la satisfaction de ses besoins. Ce ministre, obligé du reste d'en référer à ses collègues, aura bientôt une position intolérable. Ses paroles, ses gestes, ses attitudes seront saisis au vol et dénaturés; il deviendra l'axe et le point de mire des plus viles combinaisons; et s'il est sûr de lui, le sera-t-il de son entourage immédiat, des rouages qu'il devra mettre en mouvement, rien que pour préparer le décret? Une indiscrétion est-elle commise; d'où qu'elle vienne, voilà un politique intègre, un homme d'État nécessaire à la bonne gestion des affaires du pays, déshonoré à tout jamais, exilé de la vie publique pour une faute dont il sera innocent.

Mais, allons plus loin. Supposons toute indiscrétion impossible; admettons que le Cadenas fonctionne à point et produise théoriquement tout son effet. Même dans cette hypothèse, nous nous faisons fort de démontrer qu'en pratique les résultats de son application ne feront que porter préjudice au commerce, sans gêner autrement la spéculation.

Seulement celle-ci changera de forme : de démocratique, elle deviendra pour ainsi dire oligarchique. Actuellement, ses opérations sont accessibles à tous ceux qui croient pouvoir les tenter. Dorénavant, elles deviendront le monopole des plus hardis et des plus riches, de ceux qui savent acheter les renseignemens ou les arracher, de ceux qui peuvent perdre beaucoup parce qu'ils possèdent trop. Mais ceux-là, agissant presque à coup sûr, porteront leur effort sur des stocks énormes dont le chiffre représentera à lui seul l'ensemble des mises en entrepôt plus modestes

qui se font maintenant dans une période de plusieurs mois, sinon davantage. Car il y aura toujours des indices, et tant que des risques fructueux pourront être courus, la spéculation subsistera. On ne peut la supprimer. Rendre plus courte la période pendant laquelle elle peut opérer, c'est l'exaspérer, c'est la pousser à ses limites extrêmes. Ces limites reculeront d'autant plus que la prime sera plus élevée. Or si les prévisions optimistes se réalisent, c'est-à-dire si le Cadenas produit son plein et entier effet, le relèvement subit des cours sur le marché sera égal à la totalité de l'élévation du droit, tandis qu'avec le système actuel, il est reconnu que la majoration atteint à peine à l'intérieur le tiers du montant de l'augmentation du tarif. Les bénéfices se trouveront donc triplés pour les spéculateurs heureux, et c'est encore une des raisons qui les pousseront à ne point trop s'effrayer et même à apprécier tout particulièrement la mesure dirigée contre eux. Ils auront tôt fait de se jouer de l'inoffensif mannequin planté à la frontière et continueront d'autant plus volontiers leur genre d'opérations que les changemens répétés de droits accroîtront leurs chances de gain.

D'ailleurs, au cas où le Cadenas aurait pour effet de restreindre l'importation immédiate telle qu'elle est pratiquée maintenant, la situation ne serait pas modifiée de beaucoup, car la spéculation, au lieu de se faire en une fois, serait divisée en deux opérations. La première aurait lieu au moment de la publication du décret. La seconde se produirait lors de la discussion de la loi. Car on ne peut admettre que tant qu'une incertitude planera sur le point de savoir si les droits établis par décret seront définitivement adoptés par la Chambre et le Sénat, le cours du marché intérieur ne sera point affecté. Un fléchissement partiel des cours se maintiendra pendant toute la période transitoire et ce fléchissement sera la nouvelle marge de bénéfice dont profitera la seconde fois le spéculateur prévoyant.

D'autre part, ne sera-t-il pas assuré d'obtenir le remboursement du droit au cas où le projet de loi serait rejeté, retiré ou amendé? Il doublera ainsi le profit de son opération, car, s'il livre à la consommation, avant la décision du Parlement, une partie des marchandises qu'il aura importées, elles lui seront payées au prix majoré des droits, et il touchera de plus le trop-perçu, l'administration des douanes ne connaissant et ne pouvant connaître que lui.

Ce point délicat n'a point échappé à l'attention de M. Dalla Volta, qui le traite dans les termes excellens que voici (1) :

(1) Article déjà cité.

« Si le Parlement n'approuve pas l'application provisoire des nouvelles taxes, s'il refuse le *Catenaccio*, que doit-on faire? doit-on restituer la majoration de la taxe ou non? En Angleterre, on opère la restitution. En Italie, on a soutenu, à la Chambre, qu'on ne doit pas faire la restitution, et voici le raisonnement qu'on a fait. Le consommateur, a-t-on dit, n'a à cette restitution aucun avantage. Il ne recevra rien, quoique l'augmentation de la taxe ait été effectivement payée par lui. Le vendeur de la marchandise frappée d'une taxe majorée a fait payer le droit nouveau au consommateur. C'est celui-ci qui a payé réellement la taxe. Or il ne peut pas être question de lui en demander, à lui, la restitution, et il n'y a, non plus, aucune bonne raison pour la rembourser à ceux qui l'ont payée au fisc. *Faite en leur faveur, cette restitution serait une prime, un pur don qu'on leur consentirait, ce ne serait pas un acte de justice.*

« On voit que le *Catenaccio* ne soulève pas seulement des problèmes d'ordre politique, mais qu'il fait naître des difficultés d'ordre économique et même financier. »

Ainsi se vérifie l'impuissance du législateur quand il entre en lutte avec les lois économiques. Ses petites ruses sont tout de suite déjouées et il atteint souvent un résultat diamétralement opposé à celui qu'il poursuit. Pour notre part, nous ririons volontiers de l'idée et du terme bizarre à l'importation desquels le gouvernement a la faiblesse de se prêter, si leur application ne devait avoir pour effet de porter un nouveau coup à notre commerce agonisant. C'est l'agriculture qui souffre, et c'est le commerce qui en mourra. Déjà, depuis que notre nouveau tarif est en vigueur, a commencé l'exode de nos industries : plusieurs sont allées à l'étranger chercher des conditions d'existence plus favorables et reçoivent de la part de nos rivaux un accueil qui permet de mesurer le profit qu'ils comptent tirer de cet appoint et de ce surcroît de forces. Si nos protectionnistes vont jusqu'à couronner leur œuvre en votant le projet de loi que, sur leur inspiration, les ministres du Commerce et de l'Agriculture ont déposé, peut-être auront-ils à se reprocher un jour d'avoir provoqué un véritable Édit de Nantes économique; et, puisque l'on tient tant à nous doter d'un Cadenas, nous pensons qu'on l'utiliserait bien mieux en fermant une bonne fois cette boîte de Pandore protectionniste de laquelle sont déjà sortis tant de maux.

J. Charles Roux.

REVUE LITTÉRAIRE

L'ENSEIGNEMENT DU LATIN ET LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

La question des études grecques et latines et de la part qu'il convient de leur faire dans l'enseignement, est l'une de celles qui en ces derniers temps ont le plus divisé les esprits et qui les passionnent le plus justement. C'est qu'en effet, et personne ne s'y trompe, elle n'intéresse pas seulement la discipline intérieure des collèges, mais elle est grosse de conséquences, et la réponse qu'on y apporte diffère suivant l'idée qu'on se fait du rôle de l'éducation, idée qui dépend elle-même de la façon dont on conçoit l'avenir de notre société. Cela fait la difficulté du problème que trop d'élémens, et de nature trop complexe, y sont engagés. Or voici que la question nous revient sous une forme quelque peu nouvelle et qui en tout cas a l'avantage d'être bien circonscrite et précise. Le Conseil supérieur de l'instruction publique, au cours de sa prochaine session, examinera un projet de réforme de la licence ès lettres, et il décidera si la dissertation latine doit être maintenue comme exercice obligatoire. A ce propos, le directeur du *Journal des Débats* a imaginé de provoquer de la part des membres de l'Académie française une sorte de plébiscite. Il les invite à faire connaître au public comment à leur avis on apprend à écrire en français, et à citer à l'appui de leur opinion leur propre exemple. D'ailleurs il ne doute pas qu'ils n'aient tous les quarante réfléchi sur le sujet, et que chacun d'eux ne soit un maître de la langue... Est-il vrai que, pour apprendre le latin, il faille s'exercer à disserter ou à discourir en latin? Est-il vrai d'autre part que, pour bien écrire en français, il soit nécessaire de savoir le latin? Tels sont en substance les deux points sur lesquels porte la consultation. M. Jules Lemaître a déjà repris la question à son compte, et, nettement partisan du maintien des études classiques, il a donné à l'appui de son opinion des argumens très forts. Nous voudrions rechercher à notre tour en quoi le maintien ou la suppression de ces études, et plus spécialement de l'étude du latin, intéresse l'avenir de notre littérature.

Peut-être y aurait-il lieu de se demander d'abord s'il n'est pas utile ou même indispensable, que les jeunes gens s'exercent à écrire dans une langue autre que leur langue maternelle. Certes il convient qu'ils prennent de bonne heure l'habitude de composer, de donner forme à leurs idées, de les exprimer et de les développer en français. Mais ils ne peuvent encore se rendre compte de la valeur des mots. Le premier qui se présente à leur esprit est le bienvenu, aussitôt accueilli. Ils deviennent ainsi peu à peu incapables de tout travail de recherche et de comparaison; ils s'accoutument à une sorte de facilité banale et sans choix : or écrire, cela consiste précisément à choisir entre les mots. Ce travail de recherche s'impose à qui est obligé de puiser dans un vocabulaire qui ne lui est pas familier. En courant après l'expression qui lui échappe, en faisant appel à ses souvenirs, en empruntant à ses lectures, ce que le jeune homme apprend, c'est cet art d'écrire difficilement qui est tout l'art d'écrire. On objecte qu'il arriverait au même résultat en se bornant à faire des thèmes dont on voit assez l'utilité immédiate, et sans se condamner à des exercices qui l'obligent à penser en latin. Mais le thème n'enseigne que l'équivalence des tournures et des mots; il ne laisse à l'imagination aucune liberté, à l'esprit aucune initiative; et d'ailleurs, si nous éprouvons de la difficulté à penser dans une langue qui n'est pas la nôtre, cela même est profitable et contribue à donner à l'esprit de la souplesse et de la vigueur. On dit encore qu'on pourrait attendre d'une langue vivante les mêmes avantages et qu'il suffirait de faire écrire les écoliers en allemand ou en anglais. Mais c'est là justement ce qui est en cause, et nous sommes ainsi ramenés à la question du latin.

Et d'abord pour apprendre le latin, est-il nécessaire d'écrire en latin? La réponse ne fait pas doute. Il suffit de raisonner par analogie avec les langues étrangères. Apprendre une langue étrangère, c'est apprendre à la parler. Tout le monde est ici d'accord et il n'y a pas deux méthodes. Voulez-vous savoir l'allemand ou l'anglais? exercez-vous à la conversation, passez, si vous le pouvez, la frontière ou le détroit, respirez l'air du pays; alors seulement vous pourrez comprendre un article de journal ou la page d'un écrivain, saisir les finesses de l'un et goûter les beautés de l'autre. C'est d'après ce principe qu'on avait essayé, dans les écoles du moyen âge et dans l'ancienne Université, de maintenir le latin comme une langue vivante et qui continuait d'être parlée soit par les maîtres dans leur enseignement, soit par les élèves dans leurs conversations. Le système apparemment présentait plus d'inconvéniens que d'avantages. On ne ressuscite pas une langue morte. Mais quand les langues ne se parlent plus, ce qu'on peut faire, en guise de les parler, c'est de les écrire. — Au surplus l'expérience scolaire est ici assez significative. Si les meilleurs élèves des lycées, après des années qu'on a passées à leur enseigner le grec, à leur faire

apprendre la grammaire, expliquer les auteurs et traduire les textes les plus remarquables, restent tout de même de si pauvres hellénistes, cela vient en partie de ce qu'ils n'écrivent pas en grec. Ce qui s'est passé en ces derniers temps pour le latin est d'une force de démonstration encore plus éloquente. Car on parle de l'affaiblissement des études latines ; et on n'a pas tort, quoiqu'on exagère. Aussi bien serait-il juste de se demander d'où procède ce fâcheux affaiblissement. La cause n'en est pas dans l'extension donnée à l'étude des autres matières du programme : sciences, histoire, géographie, dont on ne voit pas que les élèves sortent mieux pourvus que par le passé. Le temps réservé aux études latines est amplement suffisant. Ce sont les méthodes qui sont défectueuses, celles qui introduites depuis tantôt quinze ans par des réformateurs bien intentionnés et soucieux de relever l'enseignement des langues classiques l'ont amené à l'état où nous le voyons. Sous prétexte de rendre cet enseignement plus scientifique, on l'a surtout rendu plus rebutant. La part faite aux exercices écrits a été diminuée au profit de l'explication des textes. Le vers latin a succombé sous les épigrammes dont on l'avait criblé. La composition en prose s'est trouvée être frappée du même coup. Supprimée pour les examens du baccalauréat, elle ne figure plus qu'aux examens supérieurs de la licence et de l'École normale ; et, s'il faut en croire les examinateurs, elle y fait assez mauvaise figure. C'est bien pourquoi on parle aujourd'hui de la supprimer. Nul doute que cette suppression ne contribue à accélérer le mouvement commencé. Ce dont il s'agit c'est bien d'un affaiblissement des études latines en France ; et quelques-uns s'en réjouiront qui rêvent de les voir disparaître. Mais en renonçant au latin, c'est à l'intelligence même de notre langue et au maintien de notre tradition littéraire que nous renoncerions, et c'est donc tout l'avenir de l'esprit français qui se trouverait compromis.

Car est-il besoin de redire que le français n'est dans son fond que le latin lui-même ? C'est le latin, non celui de Virgile et de Cicéron, mais celui du peuple, des soldats et des marchands, qui transplanté sous notre ciel a continué d'y vivre, et qui, aujourd'hui encore, ne fait que développer la force de son principe intérieur. En sorte qu'on a beau faire, on peut déclarer que l'usage populaire est la seule autorité en matière de langage et que les crocheteurs du Port-au-Foin doivent être nos maîtres à parler ; l'homme du peuple en France parle latin comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir et par impossibilité de faire autrement. — Mais en outre, sur ce latin populaire qui est devenu le français, une influence n'a cessé de s'exercer, celle du latin littéraire. La tradition chez nous n'en a été jamais interrompue. Avant la Renaissance le latin est la langue unique de l'Église et de la scolastique. A partir de la Renaissance les écrivains français sont des érudits, et ceux mêmes qui font effort pour réagir contre le travail de formation savante qui s'accomplit dans la langue contribuent pour leur

part à charger le vocabulaire de mots empruntés au latin. Rabelais a beau se moquer de l'écolier limousin, et Ronsard n'être pas coupable des baroques transcriptions de mots dont on l'a longtemps accusé, ils ont l'un et l'autre un vocabulaire tout latin. On se tromperait d'ailleurs si l'on croyait qu'après le XVIe siècle ce mode de formation soit tombé en désuétude ou même que le mouvement se soit ralenti. Dans son livre sur la *Formation des mots nouveaux*, M. Darmesteter écrivait naguère : « De nos jours, quoi que nous puissions faire, la formation latine est entrée si profondément dans la langue commune qu'on ne peut tenter de la combattre ou de la rejeter (1). » Et, prenant les premières lignes d'un article de revue, il y constatait que les mots, pour plus de la moitié, n'y étaient pas français d'origine. Les historiens de notre langue ont sans doute raison de déplorer cette introduction violente de mots qui, n'ayant pas été d'abord travaillés suivant les lois de l'accent, sont de véritables monstres dans l'organisme de notre idiome. Il n'en est pas moins vrai que ces mots, consacrés par l'usage de trois siècles et par l'exemple des grands écrivains, s'imposent à nous et viennent d'eux-mêmes sous notre plume. On ne conçoit pas qu'il soit possible de s'en passer, et nul ne propose de les bannir. — C'est donc de deux façons et à un double titre que le français procède du latin. Soit qu'ils aient conservé leur physionomie première ou qu'ils se soient lentement déformés, les mots de notre langue sont latins d'origine. Or, pour écrire correctement une langue, il faut d'abord savoir le sens des mots, la nuance exacte de l'idée ou l'espèce particulière de l'image qui y est contenue. Et sans doute l'étude de l'étymologie serait ici d'un grand secours ; même elle suppléerait à la connaissance du latin, s'il n'était plus juste de dire qu'elle la suppose.

Ce qui est vrai du vocabulaire ne s'applique pas moins exactement à la syntaxe. Nombre de tournures nous sont venues directement du latin. Nos textes foisonnent de tours de phrase qui seraient autant d'énigmes indéchiffrables pour qui ne pourrait mettre en regard le tour latin correspondant. Quand Malherbe écrit : « Sept ou huit princes ... avec tant d'autres seigneurs couverts et découverts, avoir fait une partie et l'avoir si mal jouée, cela nous apprend bien qu'il y a d'autres mains que celles des hommes (2) ; » ou quand Bossuet écrit : « C'est une passion violente à laquelle, quand nous nous sommes laissé dominer longtemps, nous sommes bien aises de croire qu'elle est invincible (3), » ce sont des exemples de latinismes dont on pourrait indéfiniment prolonger la liste. Mais la période française elle-même, telle qu'elle se

(1) P. 273.
(2) Malherbe, IV, 54.
(3) Bossuet, *Efficacité de la pénitence*, 1re partie. — Cf., pour les exemples, l'excellente *Grammaire historique de la langue française*, par M. Ferdinand Brunot.

déroule chez nos écrivains du XVIIe siècle, qui ne sait qu'elle a été calquée sur la période latine? Elle est dans les premières années du siècle trop longue, trop embarrassée, et par là même obscure. Puis s'étant éclaircie et simplifiée, elle devient pour la pensée le seul moyen qu'elle ait de s'exprimer complètement, en conservant le lien logique et l'ordre de subordination des idées. Peu à peu elle se désorganise, elle se morcelle; le sentiment s'en est perdu. A la grande phrase savamment ordonnée du XVIIe siècle, le siècle qui suit substitue des séries de petites phrases où l'on se contente de juxtaposer les idées sans plus se soucier de mettre chacune à son plan. C'est à tout prendre une perte pour la langue. C'est en ce sens que J.-J. Rousseau lui a rendu service en restaurant dans sa prose oratoire la période qu'il a léguée à Chateaubriand et qu'ont reprise après lui les poètes lyriques de ce siècle. Mais la période étant une application de l'esprit de synthèse qui en quelque manière contrarie l'esprit analytique de notre langue, elle aura tôt fait de lasser ceux qui n'y auront pas été initiés pour l'avoir constamment rencontrée dans leurs lectures latines.

En fait, il y a toujours eu intime union entre le développement du latinisme et l'état de notre langue. Rien qu'à voir la physionomie du langage, on peut être renseigné sur les variations qu'a subies chez nous la culture latine. Je remarque d'abord que c'est du jour seulement où il s'est mis à l'école des Latins que le français est devenu capable de porter une littérature. Car on reproche aux écrivains du XVIe siècle leur pédantisme, on les accuse d'être venus déranger la langue dans son développement normal et nous imposer une littérature d'imitation. Le fait est qu'ils n'ont pris la place de personne, et qu'avant eux, la langue française, quelles qu'en pussent être les qualités de souplesse et de naïveté, attendait encore le moment de devenir une langue littéraire. — Puis on a constaté qu'il y a, dans l'histoire d'une littérature, des époques où tout le monde écrit bien. Le XVIIe siècle est chez nous cette époque où ceux qui n'ont dans le style ni originalité ni éclat écrivent du moins purement. C'est aussi le temps où les études classiques sont le plus florissantes. Elles déclinent au siècle suivant. Et si l'on voulait savoir en effet à quelle époque on a en France le plus mal écrit, il n'y aurait pas à hésiter, et c'est cette seconde moitié du XVIIIe siècle qu'il faudrait indiquer en y ajoutant toutefois les premières années du nôtre. C'est alors que tout souci se perd de la composition des phrases et du choix des mots. C'est alors que l'emploi des termes les plus vagues, les plus décolorés et les plus constamment impropres aboutit à faire de la langue française ce jargon que parlent alors presque tous les écrivains de second ordre, et dont on ne retrouve que trop de traces chez les grands écrivains, à l'exception du seul Voltaire. — Nous assistons aujourd'hui à un autre travail de déformation de la langue, dont il est juste de faire honneur à des écrivains médiocrement

pourvus d'éducation classique. La langue, qui avait conservé son intégrité chez les poètes parnassiens et chez les premiers représentans du roman réaliste, a commencé d'être entamée par les théoriciens de l'impressionnisme et de l'écriture artiste ; elle continue de l'être par les décadens et par les écrivains des jeunes revues, dont quelques-uns sont influencés par leur connaissance des littératures étrangères et les autres ne relèvent que de leur ignorance. Ils réclament le droit de torturer la langue à leur fantaisie, et ils nous assurent qu'ils auront contribué à enrichir la langue précisément de ces tours que nous leur reprochons. Mais ils se trompent. Car une langue n'est pas cette chose amorphe que chacun pourrait façonner à son gré. Elle enferme les mots dans des cadres formés d'avance : c'est la syntaxe, à laquelle nul n'a le droit de toucher et qu'ont dû respecter les plus hardis novateurs. Rabelais, l'un des plus grands inventeurs de mots que nous ayons, n'a eu que la syntaxe de tout le monde. Victor Hugo a fait de même. C'est lui qui avait raison quand il disait :

Guerre à la rhétorique et paix à la syntaxe.

ou c'était Théophile Gautier, qui aimait à répéter : « Le tout est d'avoir une bonne syntaxe. »

On cite l'exemple des femmes, qui ne savent ni le grec ni le latin, et longtemps même ont été peu instruites, ce qui n'a pas empêché quelques-unes d'entre elles d'être de bons, voire de grands écrivains. L'exemple n'est pas tout à fait probant, puisque les femmes écrivains ont vécu dans l'intimité et subi l'influence d'hommes tout imprégnés de culture classique. Même Mme de Sévigné lisait Tacite dans le texte, et il faut croire qu'elle l'entendait. Ménage avait enseigné le latin à Mlle de Lavergne, et on sait qu'il lui déclarait son amour en cette langue. Mais encore faudrait-il voir à quoi se réduisent les écrits des femmes et quels droits elles ont au titre d'écrivains. Elles excellent dans la correspondance, et leurs lettres ont un naturel, une vivacité, une aisance où n'atteignent presque jamais les lettres des hommes. C'est qu'en effet elles triomphent dans la conversation ; elles en ont fait si bien leur propriété que là où il n'y a pas de femmes, on disserte ou on discourt, on plaisante ou on ricane, mais on ne cause pas. C'est leur conversation que nous retrouvons dans leurs lettres ; et ici, tout ce qui dans un livre serait un défaut, l'abandon, le laisser aller, la négligence, l'outrance et la subtilité sont autant de qualités. Elles écrivent des romans qui valent par la passion et par le sentiment plus que par les mérites d'art. Mais ce qui leur manque justement, c'est le sens de l'art; ce dont elles sont incapables, c'est de ce travail qui aboutit à donner à la pensée sa forme définitive. Cela est vrai des plus remarquables d'entre elles. Le style de la *Princesse de Clèves* ne vaut que par sa lucidité transparente. La phrase de George Sand se déroule avec une abondance uniforme et verbeuse qui en fait tout le charme. Pour ce qui est de Mme de Staël, autant elle a eu dans l'esprit de hardiesse, de vigueur et de précision, autant son style est

lâche et diffus, tombant maintes fois dans la plus regrettable incorrection. Si nous voulions, au lieu de nous en tenir à ces réputations éclatantes, nous engager plus avant dans l'étude de la littérature féminine, il nous suffirait de quelques citations pour paraître avoir trop facilement raison. Je n'en excepterais même pas les écrits de ce temps où, suivant le mot de P.-L. Courier, la moindre femmelette écrivait mieux que les hommes n'ont fait depuis. J'en appelle à ceux qui ont quelque expérience du style de Mlle de Scudéry ou qui ont subi celui de Mlle de Montpensier. Si l'on venait à perdre les écrits des femmes, à coup sûr on aurait perdu tout un côté original et charmant de notre littérature : on n'aurait perdu ni un livre, ni une page qui fasse date dans l'histoire de la langue.

Les femmes parlent bien ou mal suivant qu'elles entendent parler autour d'elles. En outre elles ont sur le progrès de la langue une action réelle, et dont on peut aisément voir en quel sens elle s'exerce. Si elles lui ont rendu jadis un inappréciable service en l'épurant et en bannissant de la conversation des honnêtes gens et du style des auteurs les termes grossiers, cela même n'a pas été sans danger. Leur délicatesse fait qu'elles sont toujours en défiance à l'égard du mot propre : cela conduit insensiblement à énerver la langue. Leur goût est pour le raffiné et pour le précieux : c'est contre leur influence qu'ont dû réagir tous nos grands écrivains, et, en dépit de Molière et de Boileau, cette influence s'est retrouvée assez forte à la fin du siècle pour gâter Fontenelle avec Fléchier et Massillon et pour faire d'abord du futur auteur de l'*Esprit des Lois* celui des *Lettres persanes*. Elles aiment d'instinct tout ce qui est nouveau, et quand elles ne suffisent pas à faire la mode, elles veulent du moins s'en emparer afin de l'exagérer. C'est grâce à elles que de tout temps les néologismes ont fait leur chemin. Elles se sont empressées jadis d'accueillir les termes italiens ou espagnols qui, étant termes du bel air, trouvaient par là un moyen suffisant de leur plaire. Elles acceptent aujourd'hui avec la même complaisance et répandent les mots empruntés à l'anglais. Toute locution nouvelle, pourvu qu'elle ne soit pas choquante, trouve fortune auprès d'elles. Ajoutez qu'il y a une sorte d'argot dont elles sont les ouvrières industrieuses : c'est l'argot mondain, la langue des salons, qui n'est pareille ni d'une année à l'autre ni d'un salon à un autre salon. On voit ce que pourrait devenir la langue si rien n'y venait contre-balancer l'action des femmes : abandonnée à toutes les influences, infiltrations de l'étranger, modes d'un jour, déformations de toute sorte, et changeant sans cesse, elle serait dans un écoulement perpétuel. La rattacher à ses origines est le plus sûr moyen pour la fixer.

Nous nous sommes restreints jusqu'ici à montrer l'étroite dépendance de notre vocabulaire et de notre syntaxe par rapport au latin. Mais il y a dans une langue autre chose que des mots et les lois

d'après lesquelles s'agencent ces mots. Ou plutôt sous les mots et dans les tours, ce qui vit c'est l'esprit même d'une race. Passant de la langue à la littérature, il ne nous sera que trop aisé de montrer que l'esprit latin a véritablement façonné toute notre littérature.

Peut-être conviendrait-il d'écarter d'abord quelques écrivains qui chez nous appartiennent plutôt à la culture grecque. Le nombre n'en est pas si grand et ils se distinguent tous par des traits nettement caractérisés. Leur exemple nous servira au surplus pour établir quelle empreinte laisse sur l'esprit le commerce avec une de ces grandes littératures antiques. Au XVIe siècle, Montaigne et Calvin sont latins, mais Rabelais et Amyot sont tout pleins d'hellénisme. Ce que Rabelais a emprunté aux Grecs, ou peut-être ce qui fait qu'il est de leur famille, c'est d'abord la fécondité et si l'on peut dire l'énergie plastique de son imagination. Lui seul chez nous a eu ce don de créer des mythes, et lui seul a ressuscité la fantaisie d'Aristophane. On a coutume de louer l'abondance de son style; on en admirerait plus justement encore la variété. Celui-là sait prendre tous les tons, donner une expression et une forme à tous les aspects de la vie. Pour ce qui est d'Amyot, sa phrase nonchalante est en contraste avec celle des écrivains de la même époque : telle en est la liberté d'allures et tel le charme qu'elle en arrive à donner au style du rhéteur grec un air de bonhomie. Au XVIIe siècle si Corneille est Romain, Racine est Grec; et sans doute l'influence de l'hellénisme ne se traduit pas seulement chez lui par la pureté du goût, par le fondu des nuances dans le style ou par l'harmonie qu'il est arrivé à mettre entre tant d'élémens disparates dont est faite sa tragédie. Mais s'il a su faire parler si naïvement la passion, et retrouver sous toutes les corrections et les retouches, celles des usages et celles de la religion, la nature, n'est-ce pas parce que cet élève des jansénistes s'était mis aussi à l'école des Grecs, de ceux-là seuls qui ont traduit dans leur art la vérité de la nature dégagée de tout ce qui est pour la fausser ou pour la masquer? Bossuet est Romain, mais Fénelon est Grec; et jamais on ne saura trop louer la grâce insinuante, la souplesse et la perfection de son art. Au XVIIIe siècle, alors que la poésie se mourait d'élégance convenue et d'emphatique solennité, il suffit à André Chénier d'avoir retrouvé, par instinct de naissance, par affinité d'esprit et parti pris d'études, la tradition de l'hellénisme, pour ranimer du coup cette poésie languissante et cette langue anémiée. C'est ainsi que, pour avoir pénétré le sens de l'antiquité grecque, ces privilégiés ont pu mettre dans leur œuvre personnelle des qualités de naturel et d'aisance, de liberté et de vie, où on les reconnaît tout de suite.

Pour ce qui est de l'élément latin, on voudrait pouvoir l'isoler de l'élément français, afin d'apprécier quel a été son apport dans notre littérature. Mais à vrai dire, depuis que nous avons une littérature, jamais elle ne s'est développée en dehors du latinisme. On peut consulter

la liste de nos grands écrivains, il n'en est pas un qui soit resté étranger à l'antiquité. Au XVIIIe siècle les irréguliers eux-mêmes et les indépendans ont d'abord subi la discipline classique. Ceux qui se piquent de n'être pas des écrivains ont d'abord appris chez les anciens l'art d'écrire. Retz est capable d'improviser des citations de Cicéron; et Saint-Simon au besoin retrouve dans sa mémoire un vocabulaire assez bien fourni pour haranguer en latin. Au XVIIIe siècle qu'est-ce qu'un Marivaux, un Sedaine, ou Beaumarchais lui-même, en comparaison de Montesquieu, de Buffon, de Diderot ou de Voltaire? J-J. Rousseau apostrophe la grande âme de Fabricius. Les hommes de la Révolution ne sont que trop pleins de l'antiquité, dont ils parodient le costume et le langage en même temps que les institutions. Le XIXe siècle commençant est marqué par un effort vigoureux pour secouer le joug de l'antiquité. Mme de Staël nous révèle les littératures étrangères; le romantisme prétend reprendre racine dans le moyen âge; c'est au nom de Shakspeare que se fait la révolution au théâtre; Lamartine invoque Byron, et on reproche à Musset de l'imiter de trop près. Moyen âge chevaleresque, idéal germanique et anglo-saxon, c'est sur quoi on a compté pour nous délivrer des Grecs et des Romains. Et il est exact que vers ce temps on a enfin brisé des formes surannées et qui entravaient la liberté de notre imagination. On a cessé de croire qu'il fallût continuer à composer des tragédies dans les trois unités, faire des épopées ornées de mythologie, et mettre des discours dans les livres d'histoire. Mais cherchez un peu ce qu'il y a d'allemand ou d'anglais dans la littérature romantique, et si par hasard il y aurait quelque chose de shakspearien dans le drame de Victor Hugo. Au contraire, Hugo est profondément et presque uniquement latin. Michelet, avec tant d'autres qu'on n'aurait que la peine de citer, avait fait de brillantes études classiques. Taine fut normalien, et Renan sulpicien. Et les académiciens d'aujourd'hui, puisque c'est à eux que la question est déférée, combien en trouverons-nous qui n'aient point reçu la culture latine? MM. Meilhac et Halévy ne renieront certes pas l'antiquité à laquelle ils doivent *la Belle Hélène*. M. François Coppée ne contestera pas qu'il ait passé par le collège, puisqu'il se vante, chaque fois qu'il préside une distribution de prix, d'y avoir été un élève déplorable. Et quant aux autres, ils pourront bien prétendre, s'ils en ont envie, qu'ils ne doivent rien aux premiers enseignemens qu'ils ont reçus, et même qu'ils ne doivent tout qu'à leur propre génie : il n'en reste pas moins qu'à leur insu cet enseignement les a pénétrés, et, qu'infidèles ou honteux, ils sont tout de même les disciples des anciens. En fait, et étant donné qu'il n'y a pas chez nous de littérature populaire, nous n'avons que deux sortes d'écrivains : les écrivains lettrés, qui sont de formation gréco-latine, et les illettrés qui sont en dehors de la littérature.

En France, ni la langue ni la littérature ne sont nées d'elles-

mêmes. L'étude de notre langue et de notre littérature ne saurait donc se suffire. Elle a besoin d'être éclairée par une autre. C'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue. Toute la question est là. — En voyant d'ailleurs ce qui a résulté de la collaboration de l'esprit latin avec l'esprit français nous n'avons rien à regretter. Et s'ils ont pu se fondre dans une si intime harmonie, c'est apparemment qu'il y avait entre le génie des deux races une étroite parenté. Les qualités qu'on retrouve à travers toute notre littérature et dont nous nous faisons justement honneur sont aussi bien des qualités latines. C'est d'abord la prédilection pour une forme nettement arrêtée, faisant contraste avec la tendance qu'ont les littératures du Nord, depuis l'allemande jusqu'à la scandinave, à laisser flotter les contours de la pensée. C'est le besoin de marquer dans l'expression de la pensée l'ordre et l'enchaînement logiques, tandis qu'ailleurs le lien logique est fréquemment brisé, et qu'au lieu de développer et de prouver une idée on se contente de la suggérer. C'est le goût de ce qui est général, tandis que les littératures du Nord sont individualistes. Et c'est enfin une certaine pente moralisatrice grâce à laquelle nous ne nous contentons pas volontiers qu'une œuvre d'art soit seulement une œuvre d'art réalisant un type de beauté, mais nous voulons en outre qu'elle serve à réaliser quelqu'une de ces idées sur lesquelles vit la société des hommes.

Nous oublions trop aujourd'hui que nos véritables affinités sont avec les races néo-latines. Nous devons beaucoup à l'Italie et à l'Espagne, si peut-être d'ailleurs elles nous doivent davantage. C'est par l'Italie qu'ont pénétré chez nous les idées de la Renaissance, et par elle que nous est revenu le sentiment de l'art. C'est en Espagne que Corneille a trouvé les initiateurs de son génie, Sénèque et Lucain avant Guilhem de Castro. Et l'auteur de *Gil Blas*, celui du *Barbier de Séville* et celui de *Hernani* n'ont pas eu tort de regarder vers la frontière des Pyrénées. Mais nous ne songeons plus qu'à ouvrir la porte toute grande aux influences du Nord. Notre philosophie nous vient d'Allemagne, pour la partie qui n'est pas anglaise. Aux romans anglais, on a adjoint les romans russes, avec quel enthousiasme et quelle fureur de zèle, chacun le sait! C'est en Norvège que nous allons chercher des modèles pour notre théâtre. Même tendance en art, dans la musique aussi bien que dans la peinture. Et sans doute il faut applaudir à ce mouvement de curiosité, grâce auquel un temps viendra où rien de la pensée européenne ne nous sera étranger; mais encore ne devons-nous pas permettre que notre génie national ait à souffrir de cette invasion. Il y a là un danger qu'on ne saurait nier, et que quelques-uns ont senti. Il s'est fondé tout récemment une *Revue hispanique*, destinée à rétablir des rapports intellectuels avec nos voisins d'Espagne. Des préoccupations de même nature ont amené la création d'une *Société d'Études italiennes*, destinée à raviver chez nous le goût d'une littéra-

ture avec laquelle toute notre société polie fut pendant deux siècles familière, et qui nous est aujourd'hui profondément inconnue. De pareilles tentatives répondent au besoin qui s'impose aux littératures d'origine latine d'organiser, en quelque manière, l'union pour la résistance ; mais il est clair que le moment serait mal choisi pour supprimer ou même pour affaiblir chez nous l'étude du latin.

Telle est, en effet, la question qui est engagée dans cette question pédagogique : ce n'est rien de moins que celle de l'intégrité de notre génie. Il s'agit de savoir si la tradition, qui, en dépit des influences venues de toutes parts, du changement des mœurs et des révolutions, s'est maintenue jusqu'aujourd'hui, sera brusquement interrompue. C'est ce qui arriverait le jour où le latin, chez nous, ne serait plus enseigné, et pareillement le jour où l'étude en serait réservée à une petite élite, comme celle de l'hébreu et du sanscrit. Il nous faudrait aussitôt renoncer à tout notre patrimoine littéraire ; la langue et les idées, tout chez nos grands écrivains nous deviendrait aussi bien incompréhensible. Corneille et Bossuet nous paraîtraient plus surannés que ne paraissent actuellement Froissart et Jean de Meung. Une page de Voltaire, des vers de Hugo, devraient être traduits comme un texte étranger. Que résulterait-il d'ailleurs de cette scission avec tout notre passé littéraire ? On ne peut même l'imaginer, attendu que le développement normal d'une littérature est fait de ce qui du passé survit dans le présent et prépare l'avenir.

Toutes ces raisons font que si la suppression des études latines en France nous paraîtrait une faute sans excuse, à vrai dire nous ne craignons pas qu'elle soit jamais un fait accompli. On n'a pas attendu la date d'aujourd'hui pour gémir sur la vanité de la culture classique, et il n'a pas manqué de réformateurs pour déclarer qu'elle n'était plus en rapport avec les besoins de l'esprit moderne. A de certaines heures de notre histoire, ces études ont été supprimées temporairement. Après quoi on s'est hâté de les rétablir, frappé qu'on a été de la nécessité de les conserver comme base et fondement indispensable de notre propre littérature. La conclusion s'impose. C'est que si ces études doivent être conservées, on doit pareillement souhaiter qu'elles soient le plus florissantes qu'il se pourra, et chercher par tous les moyens à réveiller le goût des élèves et le zèle des maîtres. Ce qui serait le plus fâcheux, ce serait, en les laissant subsister, de faire peser sur elles une sorte de discrédit. La suppression de la composition latine serait interprêtée en ce sens. Et c'est pourquoi les membres du Conseil supérieur hésiteront sans doute à s'y résigner ; car s'il est juste de maintenir l'enseignement du latin, c'est à condition de ne pas renoncer, l'un après l'autre, à tous les moyens dont on dispose pour l'enseigner.

René Doumic.

LES

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ITALIENNES

Littérature et Histoire : La mère de Dante; une tragédie du Tasse; la statue de Pasquin et les origines de la poésie satirique à Rome; la chute et la mort de Napoléon dans la poésie italienne; une histoire de brigands.

Un auteur italien se plaignait récemment de la décadence de la critique dans son pays. Il avait raison de se plaindre. Je viens de lire tous les articles de critique publiés depuis six mois dans les grandes revues italiennes, et en vérité je n'en ai trouvé aucun dont il y eût le moindre profit à tirer. La *Nuova Antologia* elle-même, — une revue excellente, égale sinon supérieure aux revues anglaises et allemandes pour la nouveauté, la variété, la solidité de ses articles de politique et d'histoire, — c'est à peine si de temps à autre elle s'occupe d'art ou de littérature. Encore la critique y est-elle presque toujours trop particulière, limitée à la discussion d'un point de détail ou à la publication d'un document inédit. Nulle vue d'ensemble, nulle trace d'un effort pour se représenter la vie, le caractère, ou simplement la figure d'un artiste ou d'un écrivain. Rien d'autre que des petits faits, établis, il est vrai, avec une conscience, une précision remarquables ; mais qu'on aimerait d'autant plus à voir mis en valeur, et c'est de quoi les critiques italiens ne semblent pas se soucier beaucoup.

Voici, par exemple, une étude de M. Michel Scherillo sur la mère de Dante. Des vingt pages qu'elle occupe dans la livraison du 1er février

de la *Nuova Antologia*, il y en a bien dix-huit qui sont de pur remplissage. L'auteur recherche dans l'œuvre de Dante tous les passages qui, de près ou de loin, se rapportent au sentiment de la famille. Il énumère longuement les raisons de convenance qui, sans doute, auront empêché Dante de faire figurer sa mère parmi les personnages de la *Divine Comédie*. Il raconte, d'après Boccace, et en s'attardant à la démentir, l'histoire du songe qu'aurait eu la mère du poète avant sa naissance. Il nous offre ainsi tour à tour toute une série de petites dissertations de collège, sans même se donner la peine de les rattacher l'une à l'autre. Mais il ne nous apprend rien, en fin de compte, sur la mère de Dante, sinon qu'elle doit décidément avoir été la première et non la seconde femme de son mari. On sait en effet qu'Alighieri s'est marié deux fois : avec la Bella, qui fut la mère de Dante, et avec une certaine Lappa di Chiarissimo, qui lui donna d'autres enfans, et notamment un fils appelé François. Mais on n'était pas d'accord, jusqu'ici, sur l'ordre chronologique de ces deux mariages; et M. Scherillo a confirmé par des preuves nouvelles l'hypothèse de Passerini, qui considérait la Bella comme la première femme d'Alighieri. Lappa, la seconde femme, vivait encore en 1332, à en juger du moins par un acte officiel où elle est nommée sans qu'il y soit fait aucune mention de sa mort. La mère du poète, suivant toute vraisemblance, est morte fort peu de temps après la naissance de son fils. Pour le reste on ne sait rien d'elle, ni son âge, ni sa famille, ni sa condition. Dix lignes nous en diraient tout autant sur son compte que les vingt pages compactes de M. Scherillo.

L'étude du vieux poète Josué Carducci sur le *Torrismondo* du Tasse est plus instructive et d'une composition plus habile; mais ce n'est encore qu'une dissertation, et sur un sujet qui ne méritait guère d'être remis en mémoire. La longue et minutieuse analyse qu'a faite M. Carducci de la tragédie du Tasse suffirait à justifier l'oubli où elle est tombée. M. Carducci lui-même reconnaît d'ailleurs que l'auteur de la *Jérusalem délivrée* n'a rien écrit de plus mauvais : « Le Tasse, dit-il, a tenté dans sa tragédie de concilier l'esprit grec et l'esprit barbare, l'esprit païen et l'esprit chrétien, l'esprit classique et l'esprit romantique. Il a voulu soumettre une légende du moyen âge aux règles du drame antique, réunir dans une même œuvre la simplicité de Sophocle, le pathétique d'Euripide, la verve et la rhétorique de Sénèque, sans renoncer pour cela à la faconde facile et ornée des romans. Hélas! c'était une autre entreprise que celle de la *Jérusalem délivrée*, et tentée dans d'autres conditions! L'épopée romanesque était un genre populaire et glorieux, et le Tasse, en l'abordant, était dans la fleur de la jeunesse. Tout au contraire pour la tragédie! La tragédie en Italie n'était qu'un genre savant, scolastique, végétant à

l'ombre de discussions pédantes sur la *Poétique* d'Aristote. Et puis le Tasse, quand il écrivait *Torrismondo*, était usé par de longues années de prison, malade et vieilli, étouffant d'ennui à la cour des Gonzague. Peut-être aurait-il pu faire mieux dix ans plus tôt, après l'*Aminta!* » Le Tasse avait en effet commencé une tragédie en 1573, après le succès de sa pastorale. Il s'était mis à un *Galealto, roi de Norvège*, dont il nous a laissé un acte et deux scènes, et que son emprisonnement, sans doute, l'aura empêché de finir. Rendu à la liberté en 1586, et recueilli à Mantoue par ses protecteurs, Vincent et Éléonore de Gonzague, il se mit à une nouvelle tragédie, *Torrismondo*, qu'il acheva en quelques mois. Mais il n'avait plus ni sa facilité ni sa santé d'autrefois. « Outre mes infirmités, écrivait-il vers cette époque au médecin Cavallara, je suis tourmenté d'une sorte de frénésie : à toute heure m'assaillent des pensées tristes, des imaginations sombres, des fantômes. Joignez-y que ma mémoire s'est fort affaiblie : sans cesse je me surprends à répéter des choses que j'ai déjà écrites. A tous les biens du monde entassés en monceau je préfèrerais encore le retour à la santé. » On le voit, M. Carducci a raison de dire que le malheureux était dans de mauvaises conditions pour tenter une conciliation de l'esprit classique et l'esprit romantique.

Comme dans le *Galealto, roi de Norvège*, qu'il avait entrepris douze ans auparavant, le Tasse a traité, dans son *Torrismondo*, un sujet scandinave. Torrismondo est fils du roi des Goths ; son ami Germondo est fils du roi des Suèces, et l'héroïne de la tragédie, Alvidia, est fille du roi de Norvège. On s'est demandé d'où pouvait venir au Tasse sa connaissance de ces légendes du Nord, et le goût qu'il a témoigné pour elles dans les dernières années de sa vie : car, outre ses deux tragédies, il a écrit un dialogue, le *Messager*, où il a fait défiler Wotan, Gutrune, Hunding, Brunhild, tous ces héros des *Sagas* que nous a, depuis, rendus familiers l'*Anneau du Nibelung* de Richard Wagner. Le dialogue, écrit par le Tasse dans sa prison, est peut-être de toutes ses œuvres la plus charmante et la plus parfaite : le style et les images y ont une légèreté, une douceur, qu'on ne peut guère retrouver que dans certains passages poétiques des dialogues de Platon. On sent que le Tasse s'est passionnément attaché à cette mythologie scandinave, qui lui a paru pouvoir remplacer dans la littérature de son temps la mythologie grecque déjà un peu usée. D'autres poètes italiens, d'ailleurs, semblent avoir eu le même goût et les mêmes idées : l'un d'eux, Horace Arioste, l'arrière-neveu du poète de *Roland furieux*, a écrit un poème héroïque, l'*Alfée*, dont voici les premiers vers : « Je chanterai comment, sous le ciel froid de la Gothie, brûlait d'amour pour Alcide le Danois Alfée. »

A en croire M. Carducci, ces mythes et ces légendes du Nord auraient été apportés en Italie, dans la première moitié du siècle, par deux frères,

Jean et Olaf Mausson, qui ont tous deux publié plusieurs ouvrages en latin sous les noms de Giovanni et d'Olao Magno. Ils étaient Suédois, mais avaient étudié à Rome. Jean, l'aîné, avait été rappelé en Suède par Gustave Vasa, qui l'avait nommé archevêque d'Upsal. Mais, lorsque en 1527, Vasa, devenu luthérien, mit la main sur les biens du clergé, Jean s'enfuit en Italie. Il y mourut en 1544, l'année même où il venait de publier son *Histoire des Goths et des Suèces*, énorme compilation qui mérite, aujourd'hui encore, d'être consultée. Son frère Olao, qui l'avait suivi dans son exil, vécut à Rome jusqu'en 1568, d'une pension que lui faisait le pape. Il a publié en 1539, à Venise, une *Tabula terrarum septentrionalium*, et à Rome, en 1555, un traité *de Gentibus septentrionalibus*. C'est apparemment ce dernier ouvrage qui répandit en Italie la connaissance des sujets scandinaves, car il fut réimprimé un grand nombre de fois à Rome et à Venise, sans parler des éditions qui en furent publiées à Anvers, à Francfort et à Bâle. Dans une lettre écrite de Mantoue en 1586, le Tasse demande à son ami de lui procurer au plus tôt « le livre d'Olao Magno. »

Pendant que M. Carducci s'efforçait de rappeler à ses compatriotes une tragédie oubliée de Torquato Tasso, d'autres érudits essayaient de découvrir des œuvres encore inconnues du poète de la *Jérusalem délivrée*. Parmi ces écrits nouvellement exhumés et attribués au Tasse, le plus considérable est un dialogue *Dei Casi d'Amore*, découvert et publié par le P. Paolino Manciana. La découverte a fait grand bruit en Italie; non pas que le dialogue attribué au Tasse eût une haute valeur littéraire, — il n'en avait proprement aucune, — mais s'il était en vérité du Tasse, plusieurs points de la biographie du poète se trouvaient par là modifiés. Le seul malheur est que ce dialogue n'était pas, ne pouvait pas être du Tasse : c'est ce que vient de démontrer, avec infiniment de clarté et de précision, le plus érudit des commentateurs du poète, M. Angelo Solerti. Aucune des raisons alléguées par le P. Manciana n'avait seulement pour elle la moindre vraisemblance ; et le dialogue en question, œuvre médiocre d'un anonyme, après avoir un moment failli devenir célèbre, ira rejoindre dans l'oubli des centaines de compositions analogues.

*
* *

Des articles comme celui de M. Solerti, réfutant une attribution, établissant une date, voilà ce qu'il faut chercher dans les revues italiennes; ou bien encore des morceaux plus étendus d'histoire littéraire, mais toujours se rapportant à des parties accessoires de la littérature nationale, et relevant davantage de la curiosité que de l'art. Tels, par

exemple, les deux articles de M. G.-A. Cesareo sur les *Origines des pasquinades*.

Nous connaissons tous l'histoire, ou plutôt la légende, de la statue de Pasquin. « Ce Pasquin, rapporte Castelvetro, était un savetier de Rome, si médisant et d'une effronterie si plaisante que, à sa mort, le peuple donna son nom à une statue voisine de son échoppe, et que les courtisans et les poètes prirent l'habitude de coller sur cette statue, en les attribuant à Pasquin lui-même, leurs épigrammes satiriques sur les travers et les vices des puissans du jour. » La véritable histoire des pasquinades, d'après M. Cesareo, a été tout autre. Bien avant les premières années du XVIe siècle, la satire politique anonyme existait en Italie ; et si la statue de Pasquin est devenue, vers 1501, le lieu d'inscription préféré des épigrammes populaires, ce n'est nullement à cause de l'humeur médisante du savetier Pasquin, mais parce que cette statue, placée près du palais Orsini, dans le voisinage des Banchi et de l'église Saint-Laurent-de-Damas, se trouvait ainsi à l'endroit le plus fréquenté de la ville. Il est absolument faux, en outre, que les épigrammes qui y étaient collées fussent attribuées par leurs auteurs au savetier Pasquin : l'habitude de faire parler Pasquin ne s'est répandue que plus tard. Et il est inexact enfin que les pasquinades aient eu jamais un caractère anti-religieux : elles étaient une protestation du peuple et de la bourgeoisie de Rome contre le gouvernement et la politique des papes; mais pas une seule fois l'autorité spirituelle du Saint-Siège n'y a été attaquée. Pasquin était, si l'on veut, nationaliste, mais jamais il n'a cessé d'être bon catholique.

Le goût de la poésie satirique, d'ailleurs, a toujours été très vif en Italie. A défaut des *pasquinades*, j'en trouverais la preuve dans les poèmes italiens cités ou analysés par M. Medin, tous datant des premières années de notre siècle, et se rapportant à Napoléon Ier. Encore M. Medin s'est-il borné aux poèmes sur la chute et la mort de l'Empereur. L'énumération qu'il en a faite suffit à remplir deux longs articles de la *Nuova Antologia*.

Jusqu'à la campagne de Russie, les poètes, en Italie comme en France, n'osaient guère s'attaquer à Napoléon. Innombrables étaient en revanche, en Italie comme en France, les adulateurs, les auteurs de *Napoléonides*. Tous célébraient les vertus du nouveau César, les uns par intérêt ou par servilité naturelle, tels les Monti et les Petroni, quelques autres sous l'effet d'un enthousiasme sincère. De ce nombre était Ugo Foscolo, qui jusqu'au bout s'est obstiné à voir en Napoléon le représentant et le défenseur des idées républicaines. Mais, en dépit de ces flatteries des poètes, le peuple italien n'aimait pas Napoléon : il avait gardé vivant le souvenir de l'invasion française ; et l'on comprend

sans peine qu'il n'ait pu se résigner à aimer un maître étranger qui, tous les ans, lui enlevait pour son armée des milliers de jeunes gens. La campagne de Russie, en particulier, appauvrit l'Italie de quarante mille hommes.

Aussi, quand on apprit le désastre de Moscou, la joie fut-elle grande au delà des Alpes. Une innombrable quantité de sonnets, d'odes, de dialogues satiriques célébrèrent la défaite du tyran. De cette époque datent la *Fugitive* de Grossi, l'*Épisode de la guerre de Russie* de Rosini, et surtout le beau poème d'un jeune Crémonais, Jean-Louis Radaelli, dont voici les dernières strophes :

« Ainsi, parmi l'outrage et la honte — tombent les vaillans; et toi, leur chef, pendant ce temps — tu reviens sain et sauf et le front tranquille,

« Et de ton char de victoire brisé — s'élève un cri de guerre terrible, — dure réponse à la plainte des mères.

« Mais voici que furieuse se lève contre toi la terre, — et que ton pouvoir va finir.

« Sort mérité! Mais je ne suis pas un homme vil, — et je ne veux pas t'insulter de ces lèvres — que la poésie a consacrées au culte de Dieu.

« Quand tu étais notre tyran, je t'ai méprisé : — une âme libre n'a point souci de la tyrannie; — mais maintenant ton aventure fait de toi à mes yeux — le plus grand des hommes qui aient existé. »

Le peuple italien ne paraît pas avoir partagé, à ce moment, la généreuse pitié de ce jeune poète pour les malheurs de Napoléon. Et de fait Napoléon n'était pas plus tôt revenu de Russie qu'il levait en Italie de nouvelles armées. Aussi M. Medin cite-t-il toute une série de petits poèmes anonymes où l'Empereur est traité de monstre, d'assassin, de pourvoyeur de Pluton. On envie aux Russes l'honneur qu'ils ont eu de le vaincre. On joue sur le mot *Mosca*, qui signifie à la fois *mouche* et *Moscou :* « De tout temps, dit un quatrain, ce sont les araignées qui ont avalé les mouches; mais le grand Napoléon a été l'occasion de ce miracle, qu'une mouche (*Mosca*) a avalé l'araignée. »

Après le désastre de Leipzig, les épigrammes se multiplient. Elles deviennent innombrables après l'abdication de Fontainebleau. Quelques-unes sont en latin :

Napoleon, regum dedecus, furumque magister,
Quem tota abhorret progenies hominum.

Ou bien encore :

Napoleon, quondam Magnus cognomine dictus,
Nunc merito in castris dicitur Exiguus.

Un poète italien anonyme publie, en 47 strophes, les *Dernières*

Dispositions d'un ex-Souverain, maladroite et niaise amplification du célèbre *Testament de Napoléon* qui circulait à Paris :

Je lègue aux Enfers mon génie,
Mes exploits aux aventuriers,
La Grand-Livre à mes créanciers,
Aux Français l'horreur de mes crimes,
Mon exemple à tous les tyrans,
La France à ses Rois légitimes,
Et l'hôpital à mes parens.

Un autre poète italien promet à Napoléon les plus épouvantables supplices ; « mais, dit-il en terminant, toutes ces tortures ne sont rien pour châtier un homme aussi criminel. » La satire prend toutes les formes, depuis le calembour jusqu'à la parodie de psaumes et de chants d'église. En mai 1814, les agens de police trouvent affichée sur les murs de Florence une gravure coloriée où Napoléon est représenté vêtu de sa fameuse redingote, mais la tête nue ; il tient à la main le globe terrestre et le regarde, la bouche grande ouverte, comme s'il s'apprêtait à l'avaler ; et, au-dessous ce distique :

« Tes forces, usurpateur, redoublent ; — mais songe que celui qui mange trop finit par éclater. »

L'opérette même s'en mêle. En 1814 est imprimé à Cagliari un « drame à mettre en musique », la *Napoléonisation*, dont les personnages principaux sont Napoléon, sa mère, ses frères Joseph, Louis et Jérôme, sa sœur Élisa, un maréchal de camp et des généraux, sans compter le chœur.

Mais bientôt les sarcasmes et les épigrammes font place aux élégies. Les Italiens s'aperçoivent que la chute de Napoléon, loin de leur avoir rendu la liberté, a simplement consolidé et aggravé leur asservissement. Le poète Nicolini, dans une belle épître, définit ainsi la paix enfin rétablie en Europe : « Honte et chaînes, voilà ce qu'est la paix des rois! » Un poète anonyme énumère dans un sonnet toutes les tyrannies qui ont succédé à la prétendue tyrannie de Napoléon : « Les Russes occupent la Pologne, la Prusse s'apprête à conquérir les régions de l'Elbe, l'Angleterre a réduit en servitude toutes les mers, les Autrichiens retiennent l'Italie sous leur joug barbare. » On adresse au prisonnier de l'île d'Elbe d'interminables odes ; on le supplie de revenir en France pour chasser les tyrans.

Mais à peine est-il revenu, que de nouveau on l'accable d'injures, de sarcasmes et de malédictions. Les odes qu'on lui adressait naguère, on les adresse maintenant à Wellington ; on compare Napoléon à Nabuchodonosor ; on lui prédit qu'il sera bientôt réduit, comme le roi assyrien, à manger de l'herbe et à se rouler dans la boue. Cette comparaison de Napoléon avec Nabuchodonosor paraît avoir très vive-

ment frappé les poètes italiens. L'un d'entre eux, Nicolini, compose une grande tragédie politique, *Nabuco*, où il met en scène, sous des noms assyriens, Napoléon, sa famille et ses généraux. Le morceau le plus dramatique de la tragédie est un dialogue entre Nabuco-Napoléon et Arsace-Carnot : Arsace conseille à l'Empereur d'échanger son pouvoir absolu contre un régime constitutionnel.

Enfin lorsque Napoléon meurt à Sainte-Hélène, c'est un poète italien, Manzoni, l'auteur des *Fiancés*, qui, le premier en Europe, célèbre sa mémoire. L'ode qu'il écrit à ce propos, *le Cinq Mai*, passe pour un des chefs-d'œuvre de la poésie italienne : c'est vraiment un beau poème, plein de souffle et d'accent. Et à la suite de Manzoni, tous les poètes italiens, grands et petits, se répandent en éloges sur la mort de l'homme dont la chute a été pour l'Italie le signal de la servitude. Mais aucune de leurs compositions ne vaut même d'être signalée, sauf peut-être une scène dramatique de l'improvisateur Antonio Bindocci : *le Couple Bertrand au tombeau de Napoléon*. Bertrand et sa femme, venus pour pleurer sur la tombe de leur maître, ont l'idée d'invoquer son ombre; aussitôt celle-ci leur apparaît, leur fait l'éloge de ses vertus, et les laisse pénétrés d'enthousiasme et d'attendrissement.

*
* *

Ainsi les Italiens, par haine de l'oppression autrichienne, en sont venus à regretter l'oppression française. Celle-ci paraît cependant leur avoir en son temps, lourdement pesé. En voici un témoignage nouveau, que je trouve dans la *Nuova Antologia* du 15 mars. C'est un épisode des guerres de la Révolution : épisode assez peu connu, je crois, et qui, pour être d'une vérité historique incontestable, n'en a pas moins toutes les apparences d'une aventure de brigands.

A Rome, le 24 décembre 1798, le général Brémont, ministre de la Guerre de la République romaine, offrait à ses compatriotes un grand bal, où assistaient, entre autres personnages importans, les généraux Championnet et Macdonald, Buhot, commissaire ordonnateur, et Méchin, nouvellement nommé administrateur de l'île de Malte, en remplacement de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. Le bal venait à peine de finir, lorsque le tocsin retentit dans Rome : l'armée du roi de Naples, disait-on, allait attaquer la ville. Il s'agissait, pour la population française, de s'en aller au plus vite.

Le 26 novembre, à une heure du matin, une longue file de carrosses sortit de Rome par la porte du Peuple. En tête du défilé venaient, avec leurs femmes et leurs enfans, l'administrateur Méchin, Mangourit, chargé d'affaires à Naples, et M. de Saint-André, inspecteur des transports militaires. A onze heures, la caravane s'arrêta à Monterosi, pour

le déjeuner. A quatre heures, on parvint à un endroit où la Voie Flaminia se divise en deux routes, l'une allant en Ombrie, l'autre passant par Viterbe pour aller en Toscane. C'est cette seconde route que l'on choisit : le bruit courait que le Ponte Felice était au pouvoir des Napolitains. A six heures, on traversa Ronciglione : les rues de la ville étaient encombrées de paysans accourus des villages voisins, et qui considéraient les Français avec des regards pleins de haine. Il était cinq heures du matin quand on entra dans Viterbe. La première pensée des voyageurs fut de se rendre au municipe ; mais la cour du municipe était envahie par une foule assez inquiétante : on dut rebrousser chemin, et bientôt tout le monde se trouva logé à l'auberge *delle Stufate*.

Mais à peine s'y est-on installé que, de toutes les rues de la ville sortent des hommes en armes, qui se précipitent vers l'hôtellerie avec des cris de mort. En un moment toutes les fenêtres sont brisées à coups de pierres. La foule menace de pénétrer de force dans la maison et de massacrer les Français. « Exterminons cette race impie ! Vive la Madone ! Mort aux ennemis de Dieu ! » Voilà ce que les malheureux voyageurs entendent crier autour d'eux.

Après de longues heures d'angoisse, on prit un parti. Un jeune soldat de l'armée romaine, Pinon, fut chargé d'aller au municipe pour demander du secours. Il partit, risqua vingt fois d'être assommé en chemin ; et deux heures après il revint annoncer à ses compatriotes que le municipe était en fuite, les gendarmes désarmés ; et il ajouta, en manière de consolation, que la populace venait de saccager et de mettre en pièces tous les carrosses de leur convoi. La situation devenait terrible. On s'affolait ; les avis les plus divers étaient tour à tour acclamés et rejetés. Saint-André proposait de combattre et de se faire tuer. Mangourit recommandait la ruse et vantait les avantages de la diplomatie. Enfin un secrétaire de Méchin, Ortaud, eut l'idée que, si l'on trouvait à se réfugier dans une église, on y aurait plus de chance d'être épargné par ces pieux brigands.

Il y avait en effet, non loin de l'auberge, un couvent de franciscains. C'est encore Pinon qui se dévoua et prit sur lui d'y aller réclamer assistance. Bientôt un moine, le Père Martinelli, entra dans l'auberge. A recueillir tous les voyageurs dans le couvent, on n'y pouvait songer ; mais les moines consentaient à donner asile aux femmes et aux enfans. Aussitôt l'aubergiste, ses filles et ses servantes se dévêtirent de leurs robes, qu'elles donnèrent aux dames françaises pour faciliter leur sortie.

Cependant la foule, devant la porte de l'auberge, continuait à s'agiter et à crier des menaces. Enfin le calme se fit : le nouveau gouverneur de la ville, le comte Zelli-Perraglia, se présenta à l'auberge, demandant à s'entretenir avec les voyageurs. C'était un homme courageux et bon :

sa vue rassura les infortunés. Il leur apprit que les portes de la ville venaient d'être fermées, que tout espoir de fuite était impossible. Mais il leur offrit de les conduire, sous sa sauvegarde, dans son palais, où ils pouvaient être assurés d'être bien traités. Après quoi il les fit ranger sur deux files; et la foule, un moment intimidée par son sang-froid, s'écarta respectueusement devant lui. Les Français trouvèrent en effet au palais Zelli l'accueil le plus cordial. Mais à peine avaient-ils commencé à reprendre confiance, que les mêmes cris qui les avaient terrifiés à l'auberge *delle Stufate* retentirent, plus furieux encore, devant la porte du palais. On avait appris qu'un bataillon français attaquait la ville : on s'apprêtait, en cas de défaite, à massacrer tous les Français qu'on tenait sous la main. Heureusement le bataillon français fut contraint de se retirer : c'était, encore une fois, le salut des prisonniers.

Plusieurs journées se passèrent, durant lesquelles le tocsin ne cessa pas de sonner aux clochers de Viterbe, ni la foule de hurler sous les fenêtres du palais Zelli. Mais les Français avaient fini par s'habituer à tout cela. Les femmes, sous la conduite du Père Martinelli, avaient pu sortir du couvent et rejoindre leurs maris. On faisait de la musique, on dansait. L'un des prisonniers composa une pantomime, les *Brigands*, où il parodiait les attitudes et les manières des assiégeans. La pantomime fut jouée dans le salon du palais, avec un énorme succès, tandis que les cris de mort retentissaient dans la rue.

Et les choses allèrent ainsi, avec des alternatives incessantes d'alarmes et d'accalmies, jusqu'au matin du 19 décembre. Ce jour-là, de nouveau, la situation s'aggrava. Le général français Kellermann avait déclaré aux insurgés qu'il leur ferait une guerre sans merci : du moins ils voulaient se venger sur leurs otages du palais Zelli. Et certainement ils auraient, cette fois, réalisé leurs menaces, si l'évêque de Viterbe, le vénérable cardinal Bartoli, n'avait eu le courage de leur tenir tête, et de recueillir à l'évêché les malheureux voyageurs.

A l'évêché, la même vie recommença, avec les mêmes successions d'espérance et de découragement. Jour et nuit la foule furieuse se pressait aux portes; jour et nuit, pendant tout le mois, le tocsin sonnait à tous les clochers de la ville. Il n'y eut de répit véritable qu'un certain dimanche où fut célébrée la fête de sainte Rose. Pour se concilier la faveur de cette sainte, les habitans portèrent par toutes les rues de la ville sa statue, qu'ils avaient accoutrée de toutes sortes de robes et d'objets de toilette enlevés aux dames françaises. Sainte Rose se promenait ainsi dans Viterbe vêtue à la mode de Paris. Mais le lendemain et le surlendemain, la situation des prisonniers devint si critique que tout espoir de salut les abandonna. Les insurgés, apprenant l'approche des troupes françaises, avaient décidé que tous les Français seraient extraits par force de l'évêché et des auberges où ils se ca-

chaient, pour être incarcérés dans une maison voisine de la porte de Saint-Pierre, et traités comme otages. C'était leur mort assurée au premier succès de leurs compatriotes. Les malheureux exploraient les caves, les greniers, en quête d'un abri.

Tout finit pourtant par s'arranger. Un des chefs de l'insurrection vint trouver les prisonniers, leur promit d'obtenir leur grâce s'ils obtenaient la sienne du général français. Et de fait, il fit si bien que la fureur s'apaisa. Le 26 décembre, un mois après leur arrivée à Viterbe, les Français purent librement sortir de leurs cachettes, et quitter la ville. Les rues maintenant étaient vides : aux fenêtres des maisons, les femmes saluaient le cortège, imploraient l'intervention des dames françaises en faveur de leurs maris. Quelques heures après, l'armée de Kellermann entrait, sans rencontrer sur son chemin aucune résistance. Le comte Zelli, l'évêque, le Père Martinelli furent publiquement remerciés de leur courageuse conduite, et, en considération d'eux, grâce entière fut faite aux insurgés. Ainsi se termina, à la satisfaction de tout le monde, cette incroyable aventure. M. T. Mariotti l'a racontée, dans la *Nuova Antologia*, avec une foule de détails, comiques ou terribles, que je regrette d'avoir dû omettre dans ce rapide résumé.

*
* *

Je signalerai, en terminant, la récente apparition en Italie de deux revues nouvelles de genres très différens : *l'Oriente*, revue trimestrielle, publiée sous la direction des professeurs de l'Institut oriental de Naples, et *la Riforma sociale*, dirigée par M. F. Nitti. M. Nitti est l'auteur d'un livre sur le Socialisme catholique, qui vient d'être dernièrement traduit en français (1) ; livre excellent, le résumé le plus clair et le plus précis qu'on ait donné de ce grand mouvement.

La *Réforme sociale* est une publication internationale où se rencontrent, mêlés aux noms de MM. Lanza, Loria, Colajanni, des noms d'économistes et d'hommes politiques français, anglais, allemands. Elle conservera toujours, — à l'en croire, — une impartialité absolue ; et libre de tout lien, rigoureusement scientifique, elle ne tendra qu'à placer sous les yeux du public tous les systèmes et toutes les idées.

T. DE WYZEWA.

(1) Librairie Guillaumin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

M. Dupuy paraît avoir éprouvé une certaine impatience d'entendre dire que son ministère ressemblait à celui de M. Casimir-Perier. Si on croyait le flatter par là, on s'est trompé et, dès le premier jour, il s'est appliqué à le faire voir. L'erreur, toutefois, n'était pas sans excuse. Lorsque, au mois de novembre dernier, M. Dupuy, président du conseil, a ouvert les travaux de la nouvelle Chambre, il a donné lecture d'une déclaration ministérielle qui est restée dans toutes les mémoires. Jamais les socialistes, qui n'avaient encore rien fait ni rien dit, n'ont été depuis plus malmenés : dès le premier jour, on leur notifiait l'état de guerre. Personne n'ignorait d'ailleurs, — car il l'avait confié à tout le monde, — que M. Dupuy avait employé les quelques semaines écoulées entre les élections et l'ouverture de la Chambre, à faire les plus énergiques efforts pour épurer son cabinet des deux ou trois membres radicaux qui en faisaient partie. N'y ayant pas réussi, il se présentait avec eux devant le Parlement, mais de mauvaise grâce, et il ne prenait aucun soin de les ménager : bien au contraire! Certaines parties de la déclaration ministérielle avaient tout l'air d'avoir été écrites en vue de leur être désagréable. Enfin, on avait remarqué et souligné dans le manifeste du gouvernement la phrase suivante : « Nous nous efforcerons, au dedans, par une administration exacte, équitable et bienveillante, de répondre à la formelle volonté d'apaisement et d'unité morale dont le dernier scrutin a manifestement témoigné. » Le centre avait accueilli ces déclarations avec plaisir; la droite en avait éprouvé plus de satisfaction encore; les radicaux en montraient une vive inquiétude. Le gouvernement avait pris contre ces derniers une attitude agressive dont ils étaient à la fois émus et irrités. Qu'est-il arrivé? Ses collègues radicaux ont pris congé de M. Dupuy, et ils l'ont fait dans des conditions telles que leur départ a entraîné le sien. Les modérés, lui sachant gré de ses bonnes intentions, l'ont relevé de sa chute pour le

porter au fauteuil de la présidence. Comme il n'avait pas eu l'occasion de manifester depuis lors une opinion politique, on croyait qu'il avait conservé les mêmes. C'était une illusion. M. Dupuy s'était, sans qu'on s'en doutât, inspiré d'un esprit qu'il avait renouvelé. M. Casimir-Perier, à son avènement, avait amené une véritable détente. Sa déclaration ministérielle avait paru plus mesurée et plus souple que celle de son prédécesseur. Comment aurait-on pu deviner que M. Dupuy, lui succédant à son tour, tendrait la main aux radicaux et leur demanderait l'oubli du passé? C'est pourtant ce qui s'est produit.

La composition de son ministère ne donnait par elle-même aucune indication sur la politique de M. Dupuy. Ses collaborateurs étaient modérés, les uns plus, les autres moins, mais tous assez pour qu'on ne vît pas entre eux et le ministère précédent une opposition caractérisée. Cette fois, la déclaration du gouvernement se contentait de dire que les nouveaux ministres étaient des hommes de bonne volonté, qu'ils feraient de leur mieux, et qu'ils protégeraient la viticulture. Les radicaux ont trouvé ces indications insuffisantes, et MM. Goblet et Pelletan ont déposé une demande d'interpellation. Elle a eu lieu. La discussion en a été banale ; le gouvernement, comme dans sa déclaration, s'est appliqué surtout à ne rien dire. Lorsqu'on lui a demandé dans quel esprit il gouvernerait, il a répondu que ce serait dans « l'esprit français », que M. Dupuy a eu sans doute l'intention d'opposer à « l'esprit nouveau » de M. Spuller. Mais l'antithèse a paru vague. Ces passes d'armes à fleuret moucheté n'intéressaient personne : on attendait le ministère au choix qu'il ferait entre les ordres du jour en présence. Là devait se trouver la véritable indication de sa politique. Les modérés du centre avaient présenté, par l'intermédiaire de MM. Georges Berger et Delaunay, un ordre du jour qui semblait devoir donner pleine satisfaction au ministère, car il exprimait une confiance pure et simple dans ses déclarations. M. le Président du Conseil ne s'est pourtant pas contenté de cela. M. Isambert et quelques-uns de ses collègues avaient déposé un autre ordre du jour qui, non content d'approuver les déclarations du gouvernement, lui dictait la politique qu'il devait suivre et qui tendait, par l'union des républicains, à la réalisation des réformes démocratiques et à la défense des droits de la société laïque. Réformes démocratiques, tout le monde convient que cela ne veut rien dire. Mais union des républicains signifie concentration républicaine, et promettre de défendre les droits de la société laïque est une manière d'insinuer que le précédent cabinet a laissé mettre en péril les droits de cette société. Au surplus, nul n'ignorait l'origine de l'ordre du jour de M. Isambert. La veille de la discussion, un certain nombre de membres du groupe des républicains de gouvernement s'étaient réunis, et, sous le nom d'Union progressiste, ils avaient créé un groupe nouveau. Leur but était de se séparer des membres du parti républicain qu'ils

jugaient trop modérés, et d'adresser une invite au radicalisme. M. Isambert est un de ceux qui ont le plus activement collaboré à ce mouvement de conversion à gauche : le groupe progressiste l'a nommé son président, et ce n'était que justice, car il en représente à tous les points de vue l'esprit très ancien. Le groupe l'a chargé en outre de déposer en son nom un ordre du jour. Entre cet ordre du jour de gauche et celui du centre, M. Charles Dupuy avait à choisir : il n'a pas hésité. La confiance de M. Georges Berger ne lui a pas paru suffisante; il a préféré celle de M. Isambert, avec les commentaires impératifs qui l'accompagnaient. L'ordre du jour des progressistes a été voté à une majorité considérable, mais non sans jeter sur tous les bancs de la Chambre un grand désarroi. Il y a eu des abstentions significatives, et l'on peut se demander si M. le Président du Conseil, en rompant de propos délibéré avec les élémens les plus fermes et les plus dévoués du parti gouvernemental, les aura remplacés par d'autres plus solides et plus fidèles. La suite le montrera.

En attendant, ce n'est pas sans tristesse que l'on voit se produire, à quelques mois d'intervalle, ces hésitations et ces contradictions dans notre politique générale. Personne n'y gagne, ni le gouvernement, ni la Chambre, ni surtout le pays, qui se prend à douter de lui-même, en voyant ce qu'il y a de hasard et d'incohérence dans la conduite de ses représentans. Comme l'avait dit très justement M. Dupuy au mois de novembre, la dernière consultation électorale a donné des indications très claires et très nettes : aussi avait-il mis lui-même quelque emportement à s'engager dans les voies nouvelles où M. Casimir-Perier a marché après lui avec plus de prudence et de ménagemens, mais non pas avec moins de fermeté. Et puis, subitement, tout est changé ! Il a suffi d'un vote sans importance, sur une question secondaire et mal comprise, pour amener le départ de M. Casimir-Perier. Quelques esprits, nous parlons des plus avisés, conseillaient alors de faire une bonne fois l'expérience d'un ministère radical ou semi-radical. Passons-en par là, puisqu'il le faut : on verra bien l'impuissance et la stérilité d'une telle combinaison ! Le conseil pouvait tenter. Cependant les républicains de gouvernement n'ont pas voulu le suivre, et leur attitude a rendu impossible la constitution d'un cabinet Bourgeois, Peytral ou Brisson. Alors on a fait appeler M. Dupuy, et M. Dupuy a formé un ministère modéré, avec l'intention de faire de la politique radicale et de s'appuyer sur les élémens avancés de la Chambre. Qu'il y ait là une équivoque, rien n'est plus évident. Les modérés ne sont pas satisfaits; les radicaux ne le seront pas longtemps. Si on songe aux difficultés de toute nature que le ministère doit inévitablement rencontrer, peut-être n'a-t-il pas pris le meilleur moyen de les surmonter. Heureusement, les vacances sont proches.

Le ministère a eu à soutenir déjà, soit à la Chambre, soit au Sénat,

des discussions de diverse importance. La première a porté sur l'affaire Turpin, une autre sur le général de Galliffet : nous demandons pardon de réunir ou plutôt de juxtaposer des noms aussi différens. L'affaire Turpin a permis de constater une fois de plus que les assemblées sont peuple, et qu'elles se laissent entraîner avec une mobilité extrême et une violence fâcheuse aux impressions qu'elles devraient le mieux dominer. Il n'y a pas de plus noble sentiment que le patriotisme : toutefois, il a besoin d'être éclairé et il gagne à être accompagné d'un certain tact, nous ne dirons pas d'un certain flair, parce que M. le ministre de la Guerre a un peu abusé de ce mot. — Croyez-en, a-t-il dit, mon flair d'artilleur, Turpin n'a rien inventé du tout. — Il est certain aujourd'hui qu'il n'a pas inventé la mélinite, et c'est pourtant sur la croyance ou la supposition contraire que reposait toute sa gloire. Il a su se faire dans la presse une clientèle d'amis et d'admirateurs qui, même lorsqu'il était en prison, n'ont pas cessé de le défendre, de réclamer sa grâce, de le présenter comme le sauveur prédestiné de la patrie. On a vu partout, le long des rues de Paris, des images qui le montraient dans son cachot, grave, pensif, l'œil inspiré, appliqué aux plus grands problèmes, inventant, inventant toujours, et multipliant des découvertes dont la moindre devait mettre en déroute toutes les armées ennemies. Elles fuyaient déjà dans les nuages de fumée qui entouraient le prisonnier d'une auréole. L'imagination populaire s'est complu dans ces rêves. Aussi l'émotion a-t-elle été très vive lorsqu'on a appris que Turpin, éconduit une fois de plus par le ministère de la Guerre, avait vendu à l'étranger la merveilleuse invention qui devait renouveler l'art de la guerre, — à moins pourtant qu'elle ne le supprimât.

M. Le Hérissé a interpellé à ce sujet M. le général Mercier, et celui-ci s'est trouvé un peu décontenancé devant l'attitude de la Chambre. Il était habitué à rencontrer confiance et bienveillance ; on lui témoignait défiance et hostilité. C'était le jour même de la constitution du ministère : il a failli ne pas traverser sans mésaventure cette première épreuve. Tout s'est terminé par un ordre du jour médiocre, à la suite duquel M. le ministre de la Guerre a réformé le comité chargé d'examiner les découvertes des inventeurs. Si la Chambre continue de manifester le même esprit, il faut plaindre les membres de ce comité ! Turpin, soit qu'il ait été un peu effrayé du bruit fait autour de son nom, soit qu'il n'ait pas trouvé acheteur au dehors, a bien voulu confier au gouvernement sa grande découverte sous pli cacheté. On saura bientôt à quoi s'en tenir. En attendant, il faut bien constater que la Chambre a montré une nervosité qui, dans ces sortes d'affaires, est d'assez mauvais augure. Elle l'a manifestée une fois de plus, mais dans un meilleur sens, lorsque M. Paschal Grousset a interrogé le ministre de la Guerre sur les prétendues confidences que le général de Galliffet aurait faites à un journal, confidences qui témoignaient d'un profond découragement au

point de vue de nos forces militaires comparées à celles de l'Allemagne. M. le général Mercier, qui avait une première fois répondu à la même question, en niant les propos prêtés au général de Galliffet, aurait certainement mieux fait de ne pas l'accepter de nouveau: L'invraisemblance de l'accusation et le démenti qui lui avait été opposé suffisaient pour ne laisser aucun doute. Mais M. Paschal Grousset, ministre des Affaires étrangères de la Commune, tenait à venger celle-ci de la dure répression que lui a fait subir le général de Galliffet. Le but de son attaque était si évident et la maladresse qu'il y a mise si choquante, qu'il a provoqué l'indignation générale. Il a été conspué et exécuté comme il méritait de l'être. La Chambre a flétri les odieuses inventions apportées si légèrement à la tribune, et affirmé sa confiance dans l'armée nationale aussi bien que dans l'honneur de ses chefs. Tout est bien qui finit bien. Il n'en est pas moins vrai que de pareilles séances, aussi pénibles que bruyantes, ne relèvent pas le prestige parlementaire. Qu'un général commandant d'armée puisse être accusé à la tribune par un député, c'est déjà chose grave, et qui certes le devient davantage lorsque l'accusé est le général de Galliffet et que l'accusateur est un membre de la Commune. Le gouvernement a rempli son devoir dans cette circonstance en demandant à la Chambre de voter l'ordre du jour de flétrissure déposé par M. Sauzet.

Toutes ces discussions n'ont que l'intérêt du moment: il n'en est pas de même de celle qui s'est produite sur les affaires du Congo. Cette fois, il s'agissait d'un intérêt à longue portée, mais immédiat, pressant, auquel il fallait pourvoir sans un jour de répit, et pour lequel il était important de rencontrer dans la Chambre la plus grande majorité possible : on a rencontré l'unanimité, ce qui est mieux encore. Un tel vote donnera à notre ministre des Affaires étrangères, M. Hanotaux, la force dont il a besoin dans les conversations qu'il vient d'entamer avec le gouvernement britannique. Le gouvernement anglais, lui aussi, repose sur l'opinion, et lorsque l'opinion d'un grand pays voisin se prononce comme elle vient de le faire en France, avec cet ensemble et cette énergie, il a l'habitude et la sagesse d'en tenir compte.

La difficulté pendante entre nous d'une part, l'Angleterre et l'État du Congo de l'autre, est connue. On commet pourtant assez volontiers quelque confusion à ce sujet, parce que la question est double : nous en avons une première avec l'État du Congo seul, et une autre avec l'État du Congo et l'Angleterre. Il importe de distinguer nettement celle-ci de celle-là, soit dans l'intérêt de la clarté, soit dans l'intérêt de la solution, car elle ne peut pas être la même dans les deux cas. Nous sommes en conflit avec l'État du Congo au sujet des postes qu'il a installés sur un territoire qui nous appartient. On a dit dans les journaux, et même à la tribune, que les frontières de l'État indépendant

avaient été fixées par l'Europe à la conférence de Berlin, en 1885. L'Acte général de Berlin a eu un autre objet : il a créé ce qu'on a appelé le bassin conventionnel du Congo, vaste territoire appartenant à des souverainetés différentes, où il a établi un régime commun, tant en ce qui concerne la liberté du commerce qu'en ce qui touche la navigation des fleuves, la répression de la traite, la neutralité, etc. Les limitations territoriales entre les divers gouvernemens intéressés ont été fixées par des arrangemens séparés, avant et depuis, et c'est une œuvre qui se continue : tout porte même à croire qu'elle n'est pas encore près de se terminer. En 1887, nous avons signé avec l'État indépendant un protocole qui détermine nos frontières sur un point important. Le thalweg de l'Oubangui a été accepté d'un commun accord comme ligne séparative de nos possessions respectives, la rive gauche appartenant à l'État indépendant, la rive droite à la France : toutefois la frontière septentrionale de l'État du Congo ne doit descendre en aucun cas au-dessous du quatrième parallèle nord, de sorte que, lorsque le cours de l'Oubangui s'infléchit au-dessous de ce parallèle, c'est celui-ci qui sert de frontière. Le protocole du 29 août 1887 est d'une clarté parfaite. Pourtant l'État du Congo, plus actif que nous, plus pressé, plus entreprenant, a occupé des territoires qui sont incontestablement sur la rive droite de l'Oubaugui et au nord du quatrième degré. Nous avons protesté dès le premier jour, et il s'en est suivi entre l'État indépendant et nous une longue négociation qui vient finalement d'aboutir à un échec. L'entente entre les deux parties a été jugée impossible.

Nous avons fait alors, un peu tard à la vérité, ce que nous aurions dû faire dès le début. Sur la demande du gouvernement, la Chambre a voté un crédit de 1 800 000 francs destiné à renforcer nos postes dans le haut Oubangui et à en créer d'autres. Nous sommes chez nous dans ces territoires, et il ne faut pas qu'une abstention plus longtemps prolongée permette à l'État congolais de se créer et d'invoquer ensuite une situation de fait supérieure à la nôtre. Au reste, l'Acte général de Berlin, en appelant les divers États possesseurs de territoires dans le bassin conventionnel du Congo à jouir du bénéfice de la neutralité, a fixé d'avance les procédés par lesquels devraient être résolus les conflits à venir : ce sont la médiation et l'arbitrage. M. Casimir-Perier en avait déjà et très correctement accepté le principe; M. Hanotaux, s'inspirant des circonstances, a fait des réserves en ce qui concerne son adhésion définitive. Il y a toutefois lieu de croire que l'affaire se réglera par voie arbitrale, et cela est à désirer si l'État du Congo ne parvient pas aujourd'hui mieux qu'hier à s'entendre avec nous directement.

Telle est la première difficulté que nous avons rencontrée, celle qui s'applique à l'État du Congo seul. Mais, quelques jours à peine après la rupture de ses négociations avec la France, le Congo a signé avec l'Angle-

terre, à la date du 12 mai dernier, une convention territoriale de la plus haute gravité, qui a été immédiatement livrée aux journaux, et dont la publication a paru marquer, de la part du roi Léopold, un désir de donner de l'éclat à la revanche qu'il prenait sur nous. On connaît cet arrangement : il a produit en France une impression profonde. Le groupe colonial de la Chambre des députés, donnant corps au mécontentement général, a fait entendre les plaintes les plus vives, et a chargé son président de développer ses griefs à la tribune. Il a fallu, pour le faire, attendre qu'il y eût un gouvernement; mais, à peine constitué, celui-ci a dû répondre à M. Étienne, et tout porte à croire qu'il avait lui-même hâte de s'expliquer, car il devait à la fois ne pas laisser l'opinion s'égarer et tenait à s'appuyer sur elle dans les réclamations qu'il se proposait de présenter à l'Angleterre et au Congo. Il ne s'agissait plus seulement, cette fois, d'une difficulté de détail, localisée sur un point déterminé et propre à être résolue par un arbitrage, mais d'un ensemble de faits qui modifiaient gravement l'équilibre des diverses puissances en Afrique, et cela sans tenir compte, dans plus d'un cas, de ce que nous affirmions être nos intérêts et nos droits. La complexité des questions soulevées en rendait la discussion assez délicate; mais cela n'a pas embarrassé M. Étienne. Laissant à M. le ministre des Affaires étrangères le soin de préciser le débat, il l'a élargi de son mieux et son discours n'a été qu'un vaste et ardent réquisitoire contre la politique de l'Angleterre dans toutes les parties du monde. Il l'a montrée avançant, empiétant, accaparant partout avec une hardiesse sans scrupule, mais aussi avec une persévérance et une vigueur qui lui ont arraché un cri d'admiration jalouse. Certes, M. Étienne a été éloquent; peut-être pourtant aurait-il mieux valu s'en tenir aux griefs que nous avons personnellement à faire valoir contre l'Angleterre à propos de la dernière convention, et c'est ce qu'a fait sagement M. Hanotaux.

Son succès a été très grand. La Chambre ne lui a pas marchandé ses applaudissemens, non plus que son appui. Elle a adopté sa thèse, telle qu'il la lui présentait et sans la discuter davantage, sentant bien qu'elle ne pourrait par là que l'affaiblir, et que notre ministre des Affaires étrangères avait besoin de toute son autorité dans les négociations diplomatiques qui allaient s'ouvrir. M. Hanotaux a, en effet, annoncé à la Chambre que « depuis très peu de temps » le gouvernement britannique avait accepté la conversation au sujet de notre situation respective en Afrique. C'est déjà un succès pour notre ministre, car, jusqu'au matin même du jour où l'interpellation a été développée, lord Rosebery se montrait réfractaire à toute idée même d'écouter les réclamations françaises. Un échange de propos avait eu lieu publiquement à la Chambre des lords entre lord Salisbury et lord Rosebery, et l'un et l'autre s'étaient trouvés d'accord pour repousser, non sans quelque rudesse d'accent, l'intervention d'une puissance quel-

conque dans une affaire qui ne regardait, disaient-ils, que la Grande-Bretagne. Des déclarations analogues avaient été faites à la Chambre des communes. La première attitude de l'Angleterre à notre égard n'avait donc rien d'encourageant ; elle était même inutilement désobligeante et rogue : que sera la dernière ? Cela dépendra de l'habileté de nos négociateurs, et aussi des dispositions que montreront les autres puissances. Malheureusement, nous n'avons à ce dernier point de vue que des données confuses. Sir Charles Dilke a demandé au gouvernement de la Reine si la Porte avait fait entendre quelque réclamation : il lui a été répondu que non. Pourtant, les territoires qui ont été cédés à bail par l'Angleterre à l'État du Congo font incontestablement partie de l'Égypte, et participent aux garanties que l'Europe a assurées à l'intégrité de l'empire ottoman. Mais ce n'est pas seulement l'attitude de la Porte qui nous intéresse. L'Allemagne, comme nous-mêmes, n'a pas vu d'un œil rassuré l'arrangement anglo-congolais. Si elle n'a pas demandé d'explications à Londres, elle en a demandé à Bruxelles. Le sous-secrétaire d'État anglais des Affaires étrangères a affirmé à la Chambre des communes que ces explications ne portaient que sur des points de détail, qu'on les avait données et qu'elles avaient été jugées satisfaisantes. Quant au reste de l'Europe, elle n'a aucun intérêt direct engagé dans la question, et ce serait une illusion un peu naïve de la croire disposée à s'en mêler : elle nous laissera nous tirer d'affaire à nous tout seuls. Nous y parviendrons à force de sang-froid, de modération et de fermeté. Certains journaux étrangers profitent de quelques vivacités échappées aux nôtres pour nous présenter au monde sous un jour inquiétant. La presse allemande se signale, en particulier, dans cette campagne, et, tout en nous provoquant à rendre notre conflit plus aigu avec l'Angleterre, elle ne manque pas de dire : — Les voilà bien, ces Français ! Ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a vingt-cinq ans. La moindre déception les met en campagne. Ils se plaignent tout de suite qu'on ait porté atteinte à leurs droits les plus sacrés. Et où sont leurs droits dans le cas actuel ? Que l'Europe se tienne pour avertie, par l'exaltation qu'ils montrent au sujet de l'Oubangui et du Bar-el-Ghazal, de ce qu'ils feraient pour un motif un peu plus important ! — Tel est, en résumé, le langage qu'on tient sur notre compte, et qu'il est bon de reproduire parce qu'il nous donne un avertissement. C'est toujours chose utile de savoir ce qu'on dit de nous au delà des frontières. Mais nous ne mériterons pas les reproches qu'on nous adresse vraiment trop vite. Les déclarations de M. le ministre des Affaires étrangères ont ramené le calme dans les esprits, en même temps que la confiance. Il ne nous reste plus qu'à en attendre les résultats.

Depuis trois semaines, il souffle sur plusieurs points de l'Europe un vent peu favorable à la stabilité ministérielle. Si nous en avons subi

la première atteinte, les autres, à leur tour, n'ont pas tardé à en être éprouvés : au moment où s'imprimait notre dernière chronique, la nouvelle se répandait en Europe que M. Stamboulof y avait brusquement succombé. Personne ne s'y attendait, et la surprise a été grande. *Quomodo cecidit?*... Comment a-t-il été renversé? C'est la question que tout le monde s'est posée. On avait pris l'habitude d'appeler M. Stamboulof le petit Bismarck; on ne croyait pas si bien dire. Toute proportion gardée entre les personnes, il a suffi, à Sofia comme à Berlin, d'un caprice du souverain pour faire disparaître un ministre qui semblait tout-puissant. La chute, ici et là, a été soudaine et profonde. Il est bien certain aujourd'hui que le prince de Bismarck ne s'en relèvera jamais, car l'âge et la maladie, ajoutés à la disgrâce, sont venus à bout de ses forces; mais pour M. Stamboulof, on ne saurait jurer de rien. De toutes les preuves d'audace et de résolution dont il est coutumier, le fait de rester à Sofia et d'y organiser tranquillement l'opposition contre son successeur, tout en protestant de son loyalisme envers le prince Ferdinand, n'est certainement pas la moindre. Il a donné lui-même des exemples que d'autres pourraient avoir la tentation de suivre, et il s'en trouverait mal. Mais M. Stamboulof n'est pas superstitieux; l'ombre de Panitza ne lui fait pas peur. Toucher à sa personne, on n'oserait. Il le croit du moins, comme tant d'autres l'ont cru dans l'histoire, et peut-être a-t-il raison, car le prince Ferdinand n'est rien moins qu'un barbare. Mais il est prince, et, lui aussi, il a voulu s'émanciper. Le joug de son ministre lui a paru trop lourd, il l'a secoué. Le moment a été si bien choisi et l'exécution si bien faite qu'à peine y a-t-il eu un peu de bruit dans la rue. On raconte que M. Stamboulof s'était malencontreusement aliéné l'armée, par les imprudences qu'il avait commises, au moins en paroles, auprès de la femme du ministre de la Guerre. L'armée bulgare a prouvé qu'elle avait l'esprit de corps en prenant fait et cause pour son chef. Cet incident banal a-t-il eu toute l'importance qu'on lui attribue? Il est probable que la chute de M. Stamboulof est due à des causes plus générales, et surtout à l'impatience de régner par lui-même qu'éprouvait le prince Ferdinand. Son mariage avec une princesse de Bourbon a achevé de donner à celui-ci tous les sentimens d'un souverain légitime, et ces sentimens ne perdent rien à l'exportation : Ferdinand de Cobourg se sent prince de Bulgarie, tout comme si ses ancêtres y régnaient depuis des siècles : ces choses-là sont dans le sang. On assure et nous croyons volontiers qu'il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la petite révolution qui vient de se produire à Sofia. M. Stamboulof a été remplacé par M. Stoïlof, et depuis, soit le prince Ferdinand, soit son nouveau ministre, s'appliquent à répéter qu'il n'y a rien de changé en Bulgarie. La politique extérieure notamment restera la même; la politique intérieure sera seulement plus libérale. De toutes les crises ministérielles celle-ci

semblait être relativement la plus grave, et c'est celle de toutes qui s'est dénouée avec le plus de rapidité et de facilité.

A Pesth, et surtout à Rome, les choses n'ont pas marché aussi aisément. M. Wekerlé en Hongrie, M. Crispi en Italie, ont donné leur démission, et, après plusieurs jours d'efforts inutiles et de tentatives plus ou moins vaines, l'un et l'autre restent ou resteront en fonctions avec un ministère légèrement remanié. C'est du moins ce qui est déjà arrivé pour M. Wekerlé, qui avait peut-être sérieusement l'intention de s'en aller, et c'est ce qui arrivera pour M. Crispi, qui n'a prétendu faire qu'une fausse sortie. La différence est que M. Wekerlé revient plus fort et que M. Crispi reviendra plus faible. Le premier a fait accepter par la Couronne sa politique et ses principaux collaborateurs; le second a cherché des collaborateurs nouveaux et, n'en ayant pas trouvé, il est obligé de se contenter des anciens. Rarement campagne politique a été plus maladroitement menée.

Le motif de la démission de M. Wekerlé est le rejet par la Chambre des magnats de la loi sur le mariage civil obligatoire, que la Chambre des députés avait déjà votée. Nous sommes, en France, habitués depuis si longtemps au mariage civil que nous avons quelque peine à comprendre les difficultés que cette réforme rencontre en Hongrie. S'il y a un pays au monde où elle serait utile et même indispensable, assurément c'est celui-là. La multiplicité des confessions religieuses, — il y en a jusqu'à huit, — y a introduit une véritable anarchie dans le contrat qui a le plus grand besoin de fixité. Chacune de ces confessions applique des règles différentes au mariage, à la séparation de corps ou au divorce, et il n'est pas très rare de voir un Hongrois passer de l'une à l'autre, soit pour contracter, soit pour rompre une union qu'il désire ou qui a cessé de lui plaire. Les mariages mixtes sont pour les parens, et plus encore pour les enfans, un dédale inextricable. L'obligation du contrat civil peut seule mettre un peu d'ordre au milieu de ce chaos, et M. Wekerlé s'est fait beaucoup d'honneur en prenant l'initiative de l'imposer. Il s'est brisé devant la résistance de la Chambre haute, et peut-être n'a-t-il pas trouvé tout d'abord auprès de l'empereur-roi tout le concours qui lui était indispensable pour aboutir. François-Joseph voulait bien laisser faire, mais lorsqu'on lui a demandé d'agir lui-même et de collaborer de sa personne à l'œuvre de son gouvernement, sa conscience de catholique s'est sans doute alarmée. Il a hésité; il s'est dérobé à la pression de M. Wekerlé. M. Wekerlé demandait que le souverain manifestât par un acte public la conformité de ses vues avec celles de ses ministres, et notamment qu'il fît entrer dans la Chambre des magnats trois membres nouveaux qui restent constitutionnellement à sa nomination. L'accord ne s'est pas établi tout de suite, et M. Wekerlé a donné sa démission. François-Joseph a essayé

de constituer un ministère avec le comte Rhuen-Herdervary, puis avec le président de la Chambre, le baron Banffy : ces deux combinaisons ont échoué, M. Wekerlé s'est révélé l'homme indispensable. Son plus vif désir était de ne pas se séparer de M. Szilagyi, ministre de la Justice, jurisconsulte savant et orateur habile, qui a été la cheville ouvrière de la loi sur le mariage civil; mais la volonté de l'empereur-roi a paru contraire au maintien de M. Szilagyi dans le ministère. De part et d'autre, on a négocié avec une commune bonne volonté de s'entendre. François-Joseph a pu croire un moment que le club libéral avait la prétention de mettre entrave à la liberté qu'il a de choisir ses ministres, et il s'en est montré offensé; toute satisfaction lui a été donnée à ce sujet, au moins en paroles. Sa pleine liberté a été reconnue et proclamée; après quoi, il a laissé M. Wekerlé libre de conserver M. Szilagyi. Dans ces conditions la crise devait se dénouer vite. M. Wekerlé s'est présenté à la Chambre des députés, et il a annoncé, au milieu d'applaudissemens enthousiastes, que l'empereur-roi partageait le sentiment de ses ministres au sujet de l'obligation du mariage civil. François-Joseph est prêt à donner une preuve de sa loyauté en nommant trois membres nouveaux à la Chambre des magnats. Il est probable que l'opposition de cette Chambre ne se maintiendra pas davantage et que, grâce à la fermeté de M. Wekerlé, la Hongrie sera enfin dotée d'une réforme que tous les esprits libres et quelques-uns des plus éminens y poursuivent depuis longues années.

A Rome, la situation est plus délicate. L'origine de la crise est connue. M. Crispi, sentant que sa majorité s'effritait de plus en plus en face de ses exigences, a voulu jouer le grand jeu. L'opposition lui demandait des économies et elle assurait qu'il était facile d'en faire : il a cru habile de la prendre au mot et de mettre la Chambre en demeure de trouver elle-même les économies réalisables. Une commission devait être nommée, qui, d'ici à la fin du mois, les rechercherait et les proposerait. Qu'attendait M. Crispi de cette proposition inopinée? Il pensait que, de deux choses l'une : ou bien la Chambre assumerait, en effet, la responsabilité des suppressions administratives à faire; ou bien elle hésiterait, elle reculerait dans une œuvre nécessairement impopulaire et elle aboutirait à la constatation de sa propre impuissance. De là à lui accorder à lui-même les pleins pouvoirs qu'il sollicite, il n'y avait qu'un pas. M. Crispi avait tout prévu, sauf ce qui est arrivé : sa proposition a été adoptée, mais à une majorité si faible, sans parler des abstentions, qu'il s'est senti du coup très affaibli. Il a préféré donner sa démission et constituer un nouveau cabinet.

Il est trop patriote et il a une trop grande idée de lui-même pour avoir même songé, un instant, à priver son pays de ses services. Loin de

là! son ambition était de grouper autour de sa personne toutes les forces vives du monde politique : c'était une nouvelle forme de cette trêve de Dieu qu'en arrivant au pouvoir il a prêchée à tous les partis. L'idée d'un grand, d'un très grand ministère, s'est esquissée, dans sa tumultueuse imagination, et il a négocié à la fois avec la gauche dans la personne de M. Zanardelli, avec la droite dans la personne de M. di Rudini. Les avoir tous les deux dans son cabinet, était le plus cher de ses rêves ; au besoin, il se serait contenté de l'un ou de l'autre; mais l'un et l'autre se sont récusés. Ils sont partisans d'économies assez considérables dans l'armée, et même ailleurs, et M. Crispi a déclaré que des économies militaires seraient « une aberration! » Tout accord a donc paru impossible, et ceux qui savent à quel point M. Crispi est sourdement miné dans le monde parlementaire, malgré la trompeuse apparence qu'ont longtemps présentée les scrutins publics, n'en seront pas surpris. Ni M. Zanardelli, ni M. di Rudini ne se sentent disposés à infuser à leurs dépens un sang nouveau à un ministère qu'ils regardent comme épuisé. Ils le laisseront mourir, ils ne l'aideront pas à vivre. C'est ce dont M. Crispi ne se doutait pas. Il croyait évidemment qu'un appel de sa part réunirait à ses côtés les chefs de tous les groupes politiques, et qu'ils formeraient ensemble un faisceau indestructible. Il a les conceptions volontiers épiques : le malheur est que les réalités ne s'y conforment point.

Les négociations avec M. Zanardelli et M. di Rudini sont rompues. Les télégrammes annoncent qu'on a fait appeler à Rome M. Brin. M. Brin est un ingénieur distingué, qui a été ministre de la Marine, puis, sans que personne ait compris pourquoi, ministre des Affaires étrangères. Mais il n'a un parti à lui ni dans la Chambre, ni au dehors. Appelé comme un pis aller, il est plus que douteux qu'il accepte d'entrer dans un nouveau cabinet Crispi, et certainement il n'y apporterait pas une très grande force. De quelque côté qu'on l'envisage, l'entreprise de M. Crispi a échoué. Le vide s'est fait autour de lui. Il a voulu réédifier son cabinet sur des bases plus larges, et n'y a pas réussi. Un autre, avant de brûler ses vaisseaux, aurait pris quelques précautions préalables; mais M. Crispi ne doute de rien. Seulement cette confiance lui est toute personnelle, et il parvient de moins en moins à la faire partager.

Une nouvelle qui pourrait devenir beaucoup plus grave que toutes ces crises ministérielles plus ou moins avortées s'est répandue lundi dernier en Europe. Le sultan du Maroc est mort au cours d'une de ces expéditions qu'il était sans cesse obligé de faire pour maintenir ses sujets sous sa domination, et pour leur faire payer l'impôt. Moulaï Hassan avait à peine dépassé la soixantaine, et, bien que sa santé ait été ébranlée depuis quelque temps, rien ne faisait prévoir une fin aussi

prochaine et aussi rapide. On ignore encore les circonstances qui l'ont accompagnée.

L'ordre de succession au Maroc n'est pas réglé suivant des principes fixes, et la plupart du temps c'est le hasard ou la force qui préside à l'installation d'un nouveau sultan. Dans la famille de Moulaï-Hassan, plusieurs concurrens sont en présence. Il avait lui-même désigné pour son successeur Moulaï-Abd-ul-Aziz, fils d'une Circassienne qui était sa favorite. Abd-ul-Aziz n'est âgé que de seize ans. Il vient, dit-on, d'être proclamé par les troupes ou du moins par un corps de troupes ; mais il s'en faut de beaucoup que cette investiture lui assure la tranquille succession de son père. Un autre fils du sultan défunt, Moulaï-Mehemed, avait été autrefois désigné lui aussi comme devant être son successeur. C'est un jeune homme actif, énergique, ambitieux, habitué aux expéditions militaires. On serait donc bien surpris s'il ne se formait pas au Maroc au moins deux partis, sans parler de toutes les ambitions qui peuvent encore s'y produire, ne fût-ce que de la part des frères du sultan. Il y a là une complication de plus, ajoutée à toutes celles qui sollicitent en ce moment l'attention de l'Europe. Le Maroc intéresse à la fois un grand nombre de puissances, et notamment la France, qui est sa plus proche voisine en Algérie, et qui a avec lui de longues frontières communes, vagues et incertaines sur plus d'un point. Partisans résolus du *statu quo* marocain, il nous a été relativement facile de le maintenir du vivant de Moulaï-Hassan, dont l'autorité personnelle avait pris chaque année, quelquefois même à nos dépens, une plus grande consistance. Sa mort, et la période d'anarchie qui menace de la suivre, soulèveront bien des difficultés, si toutes les puissances n'imitent pas notre prudence et notre désintéressement. C'est le moment de rappeler la parole inquiétante et prophétique prononcée un jour par lord Salisbury, lorsqu'il a annoncé que la question marocaine soulèverait plus tard des difficultés aussi redoutables que la question d'Orient. Il dépend en très grande partie de l'Angleterre d'éloigner la réalisation de ce présage ou de la rapprocher.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT VINGT-TROISIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIVe ANNÉE

MAI — JUIN 1894

Livraison du 1er Mai.

SENEFFE (1674), par M. LE DUC D'AUMALE 5
PERLE FAUSSE, dernière partie, par M. ADOLPHE CHENEVIÈRE 46
LES THÉORIES DE L'OPTIQUE, par M. P. DUHEM 94
SUR L'ALEXANDRINISME, A L'OCCASION D'UN LIVRE RÉCENT, par M. ÉMILE FAGUET 126
LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE, par M. A. MOIREAU 154
POÉSIE, par M. ANDRÉ LEMOYNE 187
CATHERINE SFORZA, par M. LE VICOMTE EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française 192
PREVOST-PARADOL ET SES LETTRES CHOISIES, par M. G. VALBERT 208
REVUE MUSICALE. — *Falstaff* AU THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE 220
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES 229

Livraison du 15 Mai.

LA DERNIÈRE CAMPAGNE (1675), par M. LE DUC D'AUMALE 241
INSTINCT DU CŒUR, première partie, par M. CHARLES DE BERKELEY 275
LA SUCCESSION DE L'ÉGYPTE DANS LA PROVINCE ÉQUATORIALE, par M. HENRI DEHÉRAIN 312
LA RANÇON DE LA GLOIRE. — SOPHIE KOVALESKY, par M. ARVÈDE BARINE . . 348
L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL. — II. COMMENT FAIRE LA CHARITÉ ? par M. LE COMTE D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française 383
LES THÉORIES NOUVELLES DE LA CROYANCE, par M. LÉVY-BRUHL 414

Poésie. — Les Yeux d'or de la nuit; l'Enlèvement d'Européia, par M. LECONTE DE L'ISLE, de l'Académie française 442
Revue dramatique. — *Les Deux Noblesses*, de M. Henri LAVEDAN, a l'Odéon, par M. René DOUMIC. 464
Les Revues russes, par M. T. de WYZEWA 457
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis CHARMES 469

Livraison du 1er Juin.

Donatienne, par M. René BAZIN. 481
Le Règne de l'argent. — III. Le Capitalisme et la Féodalité industrielle et financière, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France 513
L'Italie dans la Triple-Alliance, a l'occasion d'un Livre récent, par M. Charles BENOIST. 551
L'Exposition de Chicago et la Science américaine, par M. Jules VIOLLE. 579
Instinct du cœur, deuxième partie, par M. Charles de BERKELEY 612
Les Salons de 1894. — I. La Peinture, par M. George LAFENESTRE, de l'Institut de France 650
A Propos d'un débat religieux, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ, de l'Académie française 675
Les Voyages d'exploration d'un docteur allemand dans le Brésil central, par M. G. VALBERT. 691
Revue dramatique. — *Le Bandeau de Psyché*, — *le Voile*, — *les Romanesques*, a la Comédie-Française, par M. René DOUMIC 703
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis CHARMES 708

Livraison du 15 Juin.

La Frontière, par M. Jules Claretie, de l'Académie française. 721
Marie de Médicis, les Concini et l'évêque de Luçon, première partie, par M. Gabriel HANOTAUX 758
La Littérature wagnérienne en Allemagne, par M. Jean THOREL. . . . 782
Le Prix et le Loyer des maisons en France. — II. Les Temps modernes, par M. le vicomte George d'AVENEL. 811
Instinct du cœur, troisième partie, par M. Charles de BERKELEY. . . . 830
Le comte de Saint-Simon, a l'occasion de publications récentes, par M. Emile FAGUET 856
La France et l'Allemagne dans l'Afrique Centrale. — La Délimitation du Cameroun et du Congo français, par M. ROUIRE 882
Le *Cadenas* et les Droits de Douane, par M. J. CHARLES-ROUX, député. 909
Revue littéraire. — L'Enseignement du Latin et la Littérature française, par M. René DOUMIC. 924
Les Revues italiennes, par M. T. de WYZEWA 935
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis CHARMES 946

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 31303.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00647 0492